Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/revue-des-deux-mondes_1879_4

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME XXXIV — 1^er JUILLET 1879.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIXe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-QUATRIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17
—
1879

LA

COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

IV[1].

LES LIBRES PENSEURS.

I. — LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Comme toutes les émeutes, comme toutes les révolutions, l'insurrection du 18 mars fut faite au nom de la liberté, de la liberté abstraite, c'est-à-dire au nom du principe qui assure à chaque citoyen l'exercice de toutes les libertés, y compris la liberté de la presse. On aurait pu croire, d'après cela, que les triomphateurs de la révolte auraient non pas quelque respect, mais du moins quelque pudeur à l'égard des journaux qui ne partageaient pas leur opinion et qui, comme le disait *la Cloche*, voulaient la république et répudiaient la terreur. On fut promptement détrompé. Le premier acte collectif du comité central fut de maintenir en prison les généraux Chanzy et de Langourian, arrêtés arbitrairement par la foule, afin de mieux affirmer les droits de la liberté individuelle; le second fut une attaque directe contre la propriété industrielle, contre la liberté de discussion. Aussitôt que les vainqueurs se sont investis du pouvoir, dans la nuit même du 18 au 19 mars, ils lancent une lettre de cachet rédigée dans un français de fantaisie qui dénote peu de sympathie pour les écrivains : « Ordre au commissaire spécial séant à la préfecture de police de Paris, de saisir le journal *le Figaro* ainsi que son personnel et d'empêcher militairement la presse

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin.

dudit journal de fonctionner en y apposant les scellés. L'imprimeur est enjoint d'exécuter cet ordre, sauf par lui d'être mis en état d'arrestation. Fait à l'Hôtel de Ville, salle du conseil de la commune de Paris; par ordre : Général E. Duval, Raoul Rigault. » *Le Figaro* et *le Gaulois* subirent le même sort; les fédérés s'emparèrent des bureaux de rédaction, de l'imprimerie, y campèrent comme sur la brèche, et par ce premier acte de violence démontrèrent de quoi ils ne tarderaient pas à être capables. A cette brutalité terroriste, les hommes du comité central joignirent un commentaire qui indique des illusions bien étranges ou une révoltante hypocrisie. Le premier numéro du *Journal officiel* paru le 20 mars contient un avis à la presse : « Les autorités républicaines de la capitale veulent faire respecter la liberté de la presse ainsi que toutes les autres. Elles espèrent que tous les journaux comprendront que le premier de leurs devoirs est le respect dû à la république, à la vérité, à la justice et au droit qui sont placés sous la sauvegarde de tous. » La question était de savoir si la république, la vérité, la justice, le droit étaient à Versailles ou à l'Hôtel de Ville. Dans un pays bouleversé par les révolutions comme le nôtre, où le plus fort finit toujours par devenir le plus légal, le problème offrait quelques difficultés. La solution ne s'en trouva qu'après deux mois de tuerie.

Les journaux qui avaient quelque souci de leur dignité et du salut de la France ne se laissèrent point intimider par les périls qui les menaçaient et qu'ils n'ignoraient pas. Ce sera leur honneur d'avoir protesté contre les infamies révolutionnaires que le comité central, maître momentané d'un pouvoir abandonné, imposait à Paris. Vingt-huit journaux insérèrent, le 21 mars, une note identique pour engager les électeurs à ne point répondre à la convocation absolument illégale qui leur était adressée par les intrus de l'Hôtel de Ville. Ceux-ci le prennent de haut; il n'y a rien de tel que l'exercice du pouvoir et surtout du pouvoir usurpé pour modifier les idées des gens. Ces hommes qui, sous tous les régimes, sous tous les gouvernemens, avaient poussé des cris de geai, lorsqu'on ne leur avait pas reconnu le droit d'injure, de délation et de calomnie, n'admettent pas qu'on les discute; du même coup, ils se déclarent infaillibles et inattaquables; ils ne sont que grotesques : « Le comité central entend faire respecter les décisions des représentans de la souveraineté du peuple de Paris, et il ne permettra pas impunément que l'on y porte atteinte plus longtemps en continuant à exciter à la désobéissance à ses décisions et à ses ordres. Une répression sévère sera la conséquence de tels attentats, s'ils continuent à se produire. » Quelle sera cette répression? quel tribunal

correctionnel connaîtra des délits, quelle amende les punira? Le *Journal officiel* du 23 mars nous l'apprend : « Des écrivains de mauvaise foi, auxquels seraient applicables *en temps ordinaires* les lois de droit commun sur la calomnie et l'outrage, seront immédiatement déférés au comité central de la garde nationale. » Or, nous rappelons que le susdit comité a condamné ou va condamner à mort Ganier d'Abin et Wilfrid de Fonvielle auxquels on n'avait absolument rien à reprocher. On peut juger, d'après cela, du sort que l'on réservait aux journalistes récalcitrans. Mais le lendemain même, 24 mars, le comité central donne une preuve irrécusable de sa logique et de sa bonne foi; il éprouve le besoin de parler au peuple, de lui expliquer que jamais insurrection ne fut plus légitime que celle qui débuta, comme l'on sait, sur les buttes Montmartre. « Nous avons fait, sans coup férir, une révolution. C'était un devoir sacré : en voici les preuves. Le gouvernement de la défense nationale a rétabli l'état de siège tombé en désuétude et donné le commandement à Vinoy, qui s'est installé la menace à la bouche; il a porté la main sur la liberté de la presse en supprimant six journaux. » Ce qu'ils disent et ce qu'ils font ne les gênent guère; ils sont en contradiction flagrante avec les théories dont ils se repaissent, avec ce qu'ils appellent prétentieusement les principes, et, pendant que leur proclamation reproche au gouvernement de la défense nationale d'avoir « porté la main sur la liberté de la presse, » ils applaudissent dans leur conciliabule le citoyen Pompée Viard, fabricant de vernis, qui propose de punir sévèrement les journalistes hostiles aux droits du peuple et à l'exercice de la souveraineté; « des mesures énergiques doivent être donc prises. » Cette proposition, d'autant plus redoutable qu'elle est vague, est adoptée sans opposition.

Ce n'étaient pas là de simples menaces, et bientôt on allait procéder à l'épuration de la presse parisienne. Le prétexte est trouvé : c'est celui derrière lequel se sont abrités de tous temps les violens, les faibles d'esprit, les vaniteux qui ne peuvent supporter la contradiction. Nous sommes en révolution, donc tout est permis : *salus populi suprema lex*. Plus tard, après la victoire, nous rétablirons les libertés que nous sommes obligés de supprimer aujourd'hui. Arthur Arnould leur dira : « C'est le raisonnement de tous les despotes; » avec moins de naïveté, Arthur Arnould se serait aperçu que ses collègues du comité central et de la commune n'étaient et ne pouvaient être autre chose. On profite du premier engagement des insurgés contre les troupes françaises pour faire payer aux journaux la défaite que l'on a été fort témérairement chercher au rond-point des Bergères. Le 3 avril, Lissagaray, qui

n'est point, qui ne sera pas membre de la commune et qui n'en est peut-être que plus irrité contre l'assemblée nationale, ouvre l'attaque contre les journaux. Dans *l'Action*, il dit : « Nous demandons la suspension sans phrase de tous les journaux hostiles à la commune. Paris est en état de siège réel. Les Prussiens de Paris ne doivent pas avoir de centre de ralliement, et ceux de Versailles des informations sur nos mouvemens militaires. » Cette mise en demeure d'entrer de plain-pied dans l'iniquité ne passera pas inaperçue. Un gouvernement sérieux et respecté tient compte de l'opinion de la presse; un gouvernement faible et déconsidéré obéit à ses injonctions; nous l'avons déjà vu, et nous le verrons encore. La commune se fit un devoir de suivre le conseil que Lissagaray venait de lui donner. Les exécuteurs de ses hautes œuvres ne manquèrent pas à l'Hôtel de Ville. Les *Débats*, *le Constitutionnel*, *Paris-Journal*, sont supprimés, le 4 avril, en vertu de mandats signés par les membres du comité de sûreté générale : Th. Ferré, Raoul Rigault, L. Chalain. Le coup se fit pendant la nuit, de guet-apens. A trois heures du matin, la vieille maison de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, où le *Journal des Débats* a pris naissance aux premières lueurs de la révolution française, fut envahie par un commissaire de police escorté d'un nombre suffisant de fédérés. Le journal était tiré, la machine éteinte laissait reposer les presses. La rédaction et l'administration étaient représentées par un prote qui, en présence de la violence, reconnut que

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Ne pouvant faire autrement, il se résigna à voir saisir les exemplaires et obtint, non sans quelque peine, que les casses et les presses ne seraient pas brisées. Lorsque les plieuses arrivèrent, on leur interdit l'entrée de la maison, où, tout le jour, un piquet de fédérés se tint en permanence. Les conservateurs furent très irrités; quelques-uns d'entre eux cependant étaient d'âge à se souvenir qu'à la journée du 13 juin 1849, au moment ou Ledru-Rollin passait difficilement à travers un vasistas, des gardes nationaux de l'ordre, comme l'on disait alors, s'en allèrent renverser les casses du journal *le Peuple* qui leur déplaisait, — ce qui tendrait à prouver que les partis les plus opposés tombent invariablement dans les mêmes sottises lorsqu'ils n'écoutent que les conseils de leur passion et qu'ils s'imaginent naïvement que l'absence de contradiction leur permettra d'avoir raison. Erreur profonde dont l'expérience si souvent renouvelée en notre pays n'a jamais fait revenir personne!

La suppression de *Paris-Journal*, des *Débats*, du *Constitutionnel*

fut un avertissement pour *l'Union*, *le Français*, *le Monde*, *l'Ami de la France*, *le Pays*, *la Liberté*, *le Peuple français*, qui, plutôt que de s'exposer à des avanies, préférèrent cesser de paraître pendant ces jours d'oppression où nul honnête homme ne pouvait exprimer sa pensée. Dans sa correspondance diplomatique, M. Washburne, habitué aux libertés de l'Amérique, revient souvent sur ce sujet et laisse voir l'indignation dont il est animé. On dirait que la commune, s'attribuant le privilège de la calomnie, refuse aux autres celui de la vérité. Tout blâme l'irrite et la force à dévoiler les instincts tyranniques dont elle est tourmentée. Le 18 avril, elle supprime d'un mot *le Soir*, *la Cloche*, *le Bien public*, *l'Opinion nationale*. Ce n'est pas assez. Dans les délibérations de l'Hôtel de Ville, on la pousse aux décisions les plus coupables. Au cours de la séance du 21 avril, sous la présidence de Varlin, Amouroux s'écrie avec conviction : « A mon avis, il ne devrait y avoir qu'un seul journal ; il faut les supprimer tous. En temps de guerre, il ne doit y avoir que l'*Officiel*. » Amouroux, tout brutal qu'il se montrait, était pourtant plus accommodant que M. Degouzée, député libéral, qui, en juin 1848, demandait simplement la déportation en masse de tous les journalistes. Pour répondre à la proposition d'Amouroux, Félix Pyat serait heureux si le *Journal officiel* était rendu gratuit et public, et le docteur Rastoul, en homme pratique, se contenterait de le voir adresser gratuitement à tous ses électeurs. La commune a eu raison de dire qu'elle avait des idées nouvelles en économie politique. Toutes celles qu'elle a eu le temps d'émettre ressemblent terriblement au mode d'abonnement préconisé pour son *Journal officiel*. Dans la séance du 22 avril, Vermorel accuse Félix Pyat d'avoir blâmé dans *le Vengeur* la suppression des journaux, et d'avoir cependant proposé à la commune l'initiative de cette mesure. On échange des paroles peu courtoises, et Régère affirme que la motion est due à Raoul Rigault seul. Nous n'en avions jamais douté. La question du *Journal officiel* les préoccupe ; le journal appartient à une compagnie particulière qui l'exploite sous certaines conditions déterminées par un cahier des charges; cela n'est pas suffisamment révolutionnaire. Le 23 avril, Longuet dit : « Il faut absolument que le journal devienne la propriété de la commune et soit parfaitement entre nos mains. » Régère approuve, et si la commune avait duré, le *Journal officiel* serait certainement devenu propriété communale par voie de confiscation.

Raoul Rigault a quitté la Sûreté générale, où il est remplacé par Cournet; celui-ci fait aussi des considérans et prend des arrêtés où la boursouflure du style arrive naturellement au comique : « Considérant qu'il serait contraire à la moralité publique de laisser con-

tinuellement déverser par certains journaux la diffamation et l'outrage sur les défenseurs de nos droits qui versent leur sang pour sauvegarder les libertés de la commune et de la France... arrête : Les journaux *le Petit Moniteur*, *le Petit National*, *le Bon Sens*, *la Petite Presse*, *le Petit Journal*, *la France*, *le Temps* sont supprimés. » Ceci est du 5 mai et émane du citoyen Cournet. Le lendemain la commune, sur la proposition Mortier, décide que : « Aucun journal, sauf l'*Officiel*, sous aucun prétexte n'insérera d'articles touchant aux opérations militaires. » Le 11 mai, Cournet, qui bientôt va quitter la préfecture de police, veut laisser un dernier souvenir aux journaux parisiens, et il interdit la publication du *Moniteur universel*, de *l'Observateur*, de *l'Univers*, du *Spectateur*, de *l'Étoile* et de *l'Anonyme*. Ce n'est pas tout. Le 16 mai, on a jeté bas la colonne de la place Vendôme ; le lendemain 17, la cartoucherie de l'avenue Rapp a sauté. Ce ne peut être que l'œuvre de la réaction, il faut y répondre victorieusement, et le comité de salut public, — *impavidum ferient ruinæ*, — prend la parole à la date du 18 mai 1871, je me trompe, à la date du 28 floréal an 79 : « Art. 1 : Les journaux *la Commune*, *l'Écho de Paris*, *l'Indépendance française*, *l'Avenir national*, *la Patrie*, *le Pirate*, *le Républicain*, la *Revue des Deux Mondes*, *l'Écho d'Ultramar*, *la Justice*, sont et demeurent supprimés. Art. 2. Aucun nouveau journal ou écrit périodique ne pourra paraître avant la fin de la guerre. Art. 3. Tous les articles devront être signés par leurs auteurs. Art. 4. Les attaques contre la république et la commune seront déférées à la cour martiale. Art. 5. Les imprimeurs contrevenans seront poursuivis comme complices, et leurs presses mises sous scellés. Art. 6. Le présent arrêté sera immédiatement signifié aux journaux supprimés par les soins du citoyen Le Moussu, commissaire civil délégué à cet effet. Art. 7. La sûreté générale est chargée de veiller à l'exécution du précédent arrêté. — Le comité de salut public : Ant. Arnaud, Eudes, Billioray, F. Gambon, G. Ranvier. » Donc, en deux mois, trente-deux recueils périodiques sont supprimés ; dans Paris, on n'entend plus guère que les hoquets du *Père Duchêne*.

Le *Journal officiel*, dont on a confié la rédaction en chef à Vésinier, par un décret du comité de salut public, daté du 12 mai, est-il donc seul à recevoir et à transmettre les confidences de la commune? — Moi, dis-je, et c'est assez! — non ; singeant avec persistance les gouvernemens réguliers, les hommes de l'Hôtel de Ville ont organisé un bureau de la presse où tous les journaux, — il en existe bien peu, — peuvent être certains de recevoir les renseignemens frelatés qui tromperont leurs lecteurs. Une feuille autographiée est rédigée chaque jour et divisée en quatre rubriques

différentes : *Presse parisienne (journaux du matin)*; *Presse parisienne (journaux du soir)*; *Presse départementale*; *Presse étrangère*. Cela se fabrique à la délégation de l'intérieur et de la sûreté générale; cela est signé : *Le chef de la division de la Presse :* Alexandre Lambert. On en a publié environ cent vingt numéros, dont la collection, aujourd'hui très rare, est un document précieux pour l'histoire de la commune. Les extraits empruntés à la presse étrangère contiennent de dures vérités à l'adresse des gens de l'insurrection et n'étaient remis qu'aux membres de la commune, qui pouvaient voir ainsi le mépris, pour ne pas dire l'horreur, qu'ils inspiraient à l'Europe civilisée. J'ai sous les yeux les feuilles qui analysent les journaux du 20 mai, et qui par conséquent ont paru le jour où la France allait reprendre sa capitale. On y propose des mesures violentes. *La Vérité* a blâmé le décret qui supprime dix journaux d'un coup; elle « persiste à confondre l'état normal et régulier d'une société avec l'état de guerre. En présence de cette mauvaise foi, de cet entêtement à vouloir dénaturer les faits et fausser les principes, il serait prudent d'appliquer à ce journal la loi du comité de salut public. » Ceci n'est qu'une dénonciation; voici la calomnie : « L'*Agence Reuter* a signalé aux journaux anglais un article secret du traité de paix, aux termes duquel le gouvernement prussien s'est engagé à prêter le concours de ses armes au gouvernement de Versailles pour réduire Paris. » On fait remarquer, en outre, que les négocians parisiens réfugiés à la campagne n'ont point hésité à emporter hors de Paris leur « numéraire, qui fait ainsi défaut à notre cité; » et l'on termine en disant : « Ne pourrait-on pas remédier à ce grave inconvénient? » La moralité de ces gens-là était d'une trempe bien particulière; sans sourciller et sur la même feuille de papier, ils font une délation, ils propagent un mensonge qui est calomnieux et proposent un acte de confiscation; toujours pour ne « pas confondre l'état normal et régulier d'une société avec l'état de guerre. » Sans trop s'en douter peut-être, ils font des aveux bons à retenir et prouvent qu'ils ne reculent devant l'emploi d'aucun moyen de destruction. « Les artilleurs fédérés se plaignent de la mauvaise qualité des munitions. Les projectiles n'éclatent pas. Les bombes à pétrole sont remplies d'un liquide qui ne s'enflamme point. » On doit bien penser que dans cette feuille autographiée, rédigée sous la responsabilité de la délégation de l'intérieur et de la délégation de la sûreté générale, destinée à porter la lumière dans l'âme même du peuple, réservée à la glorification de la commune et à la confusion des ennemis d'icelle, on doit penser que les crimes des « curés » n'ont point été omis. Non certes, et on dit, sans réserves, leur fait aux congréga-

tions religieuses : « Le résultat des perquisitions faites dans plusieurs établissemens religieux a un grand retentissement dans la presse. Tous les journaux sans exception s'en occupent et donnent des détails qui ne rendent plus douteux les actes de turpitude et de débauche dont ces établissemens furent le théâtre. A ce sujet *le Réveil du peuple* demande qu'on ouvre à deux battans à la foule les portes des couvens, pour que chacun puisse vérifier les cachots souterrains, les cellules, les instrumens de supplice ou de plaisir, et attester, plus tard, les faits scandaleux qui ont déshonoré pendant des siècles l'humanité. » L'arrêté de Cournet, que j'ai cité, a dit : « Il serait contraire à la moralité publique de laisser déverser la diffamation et l'outrage. » Ce sont ces hommes si susceptibles lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes qui inventent sur les communautés religieuses des calembredaines tellement ridicules qu'il en faudrait rire, si elles n'avaient servi de prétexte à des vexations, à des vols, à des violences, à des assassinats.

La commune voulait accaparer la presse à son profit et forcer tous ses adversaires au silence; c'était sa façon de comprendre et d'appliquer un de ses prétendus principes fondamentaux. La liberté de la presse ne lui plaisait guère, elle l'a suffisamment démontré; en revanche la constitution de la famille telle qu'elle est consacrée par nos lois civiles et religieuses ne lui plaisait pas davantage. Que tout le monde se taise, c'est bien! mais au moins que l'immoralité soit libre et qu'elle n'ait plus à « gémir sous le joug des préjugés. » Pour cela, que faut-il? Bien peu de chose. Soustraire les enfans à l'autorité de leurs ascendans, et légitimer toutes les naissances. Cela était facile, et ce fut Vésinier qui se chargea de libeller un décret que la rentrée des troupes françaises réduisit à l'état de simple projet. On le proposa aux méditations de la commune dans la fameuse séance du 17 mai, celle-là même où Urbain demanda l'exécution immédiate des otages. On abroge la loi du 8 mai 1816, afin de rétablir le divorce : tous les enfans reconnus sont légitimes; tous les enfans non reconnus sont reconnus par la commune et légitimés; « tous les citoyens âgés de dix-huit ans et toutes les citoyennes âgées de seize ans qui déclareront devant le magistrat qu'ils veulent s'unir par les liens du mariage seront unis, à la condition qu'ils déclareront en outre qu'ils ne sont pas mariés, ni parens jusqu'au degré qui, aux yeux de la loi, est un empêchement au mariage. Ils seront dispensés de toute autre formalité légale. » La commune n'eut pas le temps de discuter cette motion, et cela est fort regrettable. On aurait su positivement quelles étaient ses opinions motivées sur le mariage, sur les enfans, et comment elle concevait la famille modèle. Penchait-elle

vers Fourier ou vers Saint-Simon, vers Mahomet ou vers la méthode simplement expérimentale? On ne sait; à cet égard les législateurs d'avril et de mai 1871 n'ont pas eu le temps de formuler leur pensée. Certes, ils eussent adopté le divorce pour le plus grand bonheur des fédérés; ils se seraient rappelé ce mot touchant d'un fils qui, roulant sous la table, y rencontre son père, l'embrasse et lui dit : « Ah! papa, sans ma chienne de mère nous vivrions comme deux frères! »

Nous ne savons pas comment on se serait marié sous la commune devenue le gouvernement légal du pays, mais nous savons du moins comment on rompait le mariage et par suite de quelles formalités deux époux se séparaient. Au milieu d'une liasse de paperasses enlevées à une mairie, j'ai trouvé deux déclarations à l'aide desquelles il est facile de reconstituer une séparation de corps et de biens pendant la commune. Il y a incompatibilité d'humeur, cela est certain; le mari a corrigé sa femme qui, semblable à Panurge, n'aime point les coups, lesquels elle craint naturellement. La femme s'en irait bien de son côté, mais elle n'a pas d'argent, et l'heure n'est point propice pour en gagner. La vie est devenue insupportable, non-seulement sous le même toit, mais dans la même chambre; il faut se séparer; la justice coûte cher; où sont les juges, du reste? On ne sait; on dit qu'ils sont à Versailles. N'est-il pas plus simple de s'adresser au délégué de l'arrondissement? il a une écharpe, et puisqu'il marie, il peut bien démarier. Le délégué est un brave homme, il est absolument fou, il a habité Charenton, malgré lui et plus longtemps qu'il n'aurait voulu. Il se carre dans son fauteuil de maroquin, il écoute les plaignans et reconnaît qu'ils ont entre eux moins de sympathie que les escargots; cela le surprend et l'afflige, mais il se rappelle qu'il est magistrat communal, se dit que saint Louis, — un réactionnaire, — en faisait bien d'autres sous son chêne à Vincennes et, au nom de la loi, il déclare les époux à jamais séparés. Puis, afin de consacrer cette désunion par un acte en partie double, il fait signer à chacun des deux disjoints une reconnaissance ainsi conçue : « Sur la demande de ma femme, je l'autorise de disposer de la chambre et du mobilier qui nous était commun et l'autorise à disposer d'elle-même à sa libre volonté. Je me réserve de mon côté qu'elle ne pourra agir d'aucune demande ni poursuite touchant à ma liberté. Nous rentrons d'un commun accord dans notre pleine et entière volonté, comme si n'ayant jamais été marié. Salut. » A cette levée de l'écrou conjugal, la femme riposte : « Je reconnais avoir reçu l'autorisation du mobillier qu'était commun entre mon mari et moi; l'autorisation de disposer du dit mobillier; à la charge de mon côté de ne jamais avoir

recours à aucun droit envers lui. Je lui laisse sa plaine et entière liberté. Salut. » Ces deux actes ont été libellés par un expéditionnaire, — irrégulier, — de la mairie. Il y a de la dignité; on supprime le mot fraternité dans le protocole officiel; salut, il faut le reconnaître, est un peu sec, même pour des époux qui se disent un éternel adieu; si Vermorel avait été là, il aurait pu leur indiquer sa formule habituelle, — et un peu niaise pour un homme d'esprit : — cordialités républicaines.

II. — LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE.

Vulgarisation de la propriété par le vol, suppression du droit d'exprimer sa pensée, expansion de la liberté des mœurs, ce sont là les conséquences naturelles de la commune; cela poussait naturellement sur elle comme des champignons vénéneux sur du bois pourri. Il ne faut voir là cependant que des accessoires sans gravité; son objectif sérieux fut ailleurs, il fut dans l'église qu'elle voulut prendre corps à corps et détruire, malgré la déclaration qu'elle avait introduite dans sa proclamation du 16 avril : « Les droits inhérens à la commune sont : la garantie absolue de la liberté individuelle et la liberté de conscience. » La commune représentait, et se faisait gloire de représenter, « la libre pensée » parvenue au pouvoir et n'admettant, *a priori*, qu'un gouvernement fondé sur la méthode scientifique et expérimentale. Le lecteur sait déjà, sans qu'on ait à le lui prouver, que les hommes de la commune étaient, sauf exceptions singulièrement restreintes, d'une ignorance rare, et qu'ils n'avaient guère expérimenté que les diverses qualités de bières vendues dans les brasseries. Mais cela n'importait guère; ils appartenaient à cette secte stérile à laquelle l'excès de l'opinion suffit, car une âme véritablement révolutionnaire sait et peut pourvoir à tout. C'est pourquoi ils s'imaginaient très sincèrement qu'ils étaient de taille à résoudre sans difficulté, par une sorte d'inspiration d'en bas, tout problème politique, économique, religieux ou stratégique qu'ils rencontreraient sur la route de leur apostolat humanitaire. Il fallut déchanter quand on fut installé à l'Hôtel de Ville et que l'on se trouva en présence de difficultés d'autant plus aiguës, d'autant plus nombreuses que la situation générale constituait à elle seule une difficulté presque insurmontable. Le *fit fabricando faber* est vrai en toute chose; on apprend même à être intelligent, ou du moins à se servir de son intelligence. Comme ce René Chrétien dont nous parlaient nos grand'mères, qui savait tout et n'avait jamais rien appris, les hommes de la commune ne doutaient de rien.

Au premier essai d'administration, ils furent épouvantés de leur nullité et avec inquiétude ils regardèrent autour d'eux, cherchant un fonctionnaire, un employé, moins que cela, un garçon de bureau oublié à Paris qui pût leur dire « comment on devait faire. » Presque tous les employés avaient suivi leurs chefs à Versailles ; la commune en fut exaspérée ; elle tournait dans son propre vide, s'irritait des obstacles, et ne sachant les vaincre ou les tourner, essayait de les briser par la violence. A bien des fonctionnaires réguliers, on fit des offres à l'oreille : Restez avec nous, vous n'aurez pas à vous en repentir. J'ai raconté que le général Duval, délégué militaire à la préfecture de police, chercha par tous les moyens possibles à s'attacher M. Claude, chef du service de la sûreté, avant de se résoudre à l'envoyer à la prison de la Santé. Un architecte célèbre, membre de l'Institut, fut forcé de s'adresser à Léo Franckel pour se faire restituer des clés que Dardelle lui avait indûment enlevées et dont il avait besoin. Franckel était alors délégué au ministère des travaux publics. C'était un ouvrier bijoutier, né à Buda-Pesth, affilié à l'Internationale, sectaire socialiste, naturellement brutal, volontairement grossier, et affectant de tutoyer tout le monde. Il fut, par exception, d'une courtoisie remarquable avec l'architecte, fit droit immédiatement à sa réclamation, et tenta de l'entraîner dans la bacchanale démagogique dont il était un des coryphées. Il lui disait : « Nous manquons d'hommes, nous n'avons affaire qu'à des brutes, et c'est ce qui nous empêchera d'atteindre le but très élevé que nous poursuivons ; si nous avions avec nous des gens comme vous, monsieur, pour nous aider de leurs conseils et nous assister de leur expérience, nous serions certains de réussir, et l'humanité nous en garderait une éternelle reconnaissance. » L'architecte feignit de ne pas comprendre, salua et se retira sans mot dire. Rossel a constaté la même pénurie ; en haut, des rêveurs malfaisans qui ne savent trop ce qu'ils veulent ; en bas, des instrumens à peine dégrossis qui fonctionnent naturellement à rebours du mouvement qu'on leur imprime. Si la commune n'était morte d'un accès d'épilepsie, elle aurait certainement péri d'inanition, par le seul fait de sa propre stérilité.

Ces hommes, qui ne savaient libeller ni un passeport, ni un ordonnancement sans être obligés de demander des conseils, n'eurent besoin d'aucun avis pour attaquer l'église. Là il n'y avait rien à faire qu'à renverser, et ils y excellaient. Fermer les églises au culte et les ouvrir aux clubs, les dépouiller, emprisonner les prêtres et les fusiller, en vérité c'était facile, et c'est là une tâche dont ils s'acquittèrent en maîtres. Ce fut une persécution, elle eut ses martyrs ; mais il est impossible, encore à l'heure qu'il est, de deviner

au nom de quel principe elle fut exercée, car chez les hommes de la commune on ne peut trouver trace d'une philosophie quelconque. Ils se proclamaient bien hautement matérialistes et athées, sans comprendre ce que signifient ces deux termes. Ils n'ont ni doctrine, ni théorie; semblables à des perroquets apprivoisés, ils répètent des mots dont le sens leur échappe. Leur incohérence est telle qu'ils sont en contradiction perpétuelle avec eux-mêmes, et ne s'en aperçoivent pas. Au moment de mourir, Théophile Ferré écrit à sa sœur pour lui donner ses dernières instructions : « Bien entendu, aucune cérémonie religieuse, je meurs matérialiste, comme j'ai vécu. » Et immédiatement, sans transition, il ajoute : « Porte une couronne d'*immortelles* sur la tombe de notre mère. » Tous sont ainsi ; ils répudient la croyance et en conservent précieusement l'emblème. C'est une cacophonie.

Ils se disent partisans de l'égalité, de la liberté, de la fraternité; c'est leur devise ; ils l'inscrivent au protocole de leurs actes officiels, sur leurs drapeaux, sur les murailles, et ils jettent au rebut la loi des Évangiles qui la première en a doté l'humanité. Ils ne se rendent pas compte que c'est par le christianisme que les peuples sont devenus libres et ont été maîtres de leurs destinées. Supprimer la vie future et la croyance fortifiante à une rémunération promise au courage, à l'abnégation, à la vertu, placer l'homme en face de l'hypothèse de deux néans, c'est le réduire à ne prendre aucun souci de son âme, et à ne rechercher ici-bas que la jouissance immédiate. Si l'on ajoute à cela la théorie de Darwin, dont ces prétendus novateurs n'ont retenu que les côtés dangereux, on arrive fatalement au combat pour l'existence, qui est l'insurrection permanente, et à la sélection qui aboutit tout droit au despotisme : *Quia nominor leo!* La commune, un peu à son insu, rêvait de formuler son idéal de société d'après ces principes. La prétendue civilisation qui serait sortie de là n'eût été qu'un retour à la barbarie primitive; par l'application de telles idées, on revient simplement à l'âge de pierre. Récemment un jeune homme excellait à les exposer en public; il a été conséquent avec lui-même et a mis sa théorie en pratique. Il a assassiné une vieille laitière et lui a volé ses économies pour aller immédiatement se griser dans un café (1). Il en existait plus d'un qui en eût fait, qui en a fait autant pendant la commune. Celle-ci

(1) Affaire Lebiez et Barré. Août 1878. Lebiez, lorsqu'il a assassiné et dépecé la veuve Gillet, allait devenir gérant d'un nouveau *Père Duchêne*, ainsi qu'il résulte de la déclaration suivante : « Le gérant du *Père Duchêne* sera M. Lebiez (Paul-Louis), né à Angers, le 31 juillet 1853, professeur de sciences à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, 3, réunissant toutes conditions prescrites par la loi. Fait double à Paris, le 6 avril 1878. H. Buffenoir. Le gérant: P. Lebiez. »

mourut trop vite pour avoir le temps de dévoiler ou de déterminer son système philosophique, qui n'eût été, sans aucun doute, qu'un matérialisme abject et purement animal. On peut le conclure de ce fait que Robespierre, fort admiré comme guillotineur par plusieurs membres de la commune, était cependant honni et méprisé parce qu'il avait inventé l'Être suprême. Tous se seraient volontiers, à l'imitation d'Anacharsis Clootz, déclarés les ennemis personnels de Jésus-Christ, dont Jules Vallès avait publiquement déclaré qu'il trouvait la réputation surfaite. Aussi toute mesure de violence contre le clergé proposée dans les conciliabules de l'Hôtel de Ville fut adoptée avec enthousiasme.

La commune fonctionne à peine que déjà elle procède aux confiscations. Le 1er avril, avant qu'un seul coup de fusil ait été tiré entre les fédérés et les troupes françaises, elle se hâte d'affirmer ses intentions, et elle bâcle son décret : « Considérant que le premier des principes de la république française est la liberté; — considérant que la liberté de conscience est la première des libertés; — considérant que le budget des cultes est contraire à ce principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi; — considérant en fait que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté, décrète : Art. 1. L'église est séparée de l'état. Art. 2. Le budget des cultes est supprimé. Art. 3. Les biens dits de mainmorte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales. Art. 4. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens, pour en constater la valeur et les mettre à la disposition de la nation. » Expliquer à ces gens que le budget des cultes est le résultat d'une convention intervenue entre le clergé et la France, que le clergé a abandonné ses biens à la condition que chacun de ses membres recevrait de l'état une allocation, ou pour mieux dire une indemnité annuelle et proportionnelle, qu'il y a eu, ainsi que disent les hommes d'affaires, contrat bilatéral et synallagmatique, c'eût été peine perdue, et nul n'y songea. La commune s'occupa sans délai de réunir les biens meubles des églises, c'est-à-dire que sous la direction du délégué à la sûreté générale, elle organisa un pillage régulier. Elle fouilla tout, jusqu'aux tombes : « 8 avril 1871. Remboursement à Jagut, serrurier, 3 francs pour ouverture de la pierre des tombeaux des archevêques en l'église Notre-Dame (partie du chœur); ouverture faite devant nous et sur nos ordres. Le commissaire de police : H. G. » Jamais spoliation ne fut plus misérable; on fit la chasse aux saints ciboires, aux candélabres, aux chasubles, aux crucifix. Ces libres penseurs, qui se donnaient pour des persécuteurs de l'église, pour des Nérons, des Juliens, qui volontiers, dans leur médiocre vanité,

se seraient comparés à l'Antechrist, étaient de simples filous qui maraudaient dans les chapelles, faisaient leurs mains dans les sacristies, et crochetaient le tronc des pauvres. Tout le butin, nous l'avons dit, a été ou aurait dû être envoyé à Camelinat, directeur de la Monnaie; mais on ne saura jamais ce qui est resté dans la poche des réquisitionnaires, ni ce qui a été vendu aux brocanteurs.

Pour exciter la population contre les prêtres, on inventait des fables dont quelques-unes sont vraiment extraordinaires. J'ai sous les yeux un rapport tellement extravagant qu'il suffit à faire comprendre le mépris inconcevable que la commune professait pour le malheureux troupeau qu'elle entraînait à la révolte. Un garçon apothicaire nommé Vial, né à Lyon, après avoir fait régulièrement son service militaire, était venu chercher fortune à Paris en 1868. Il s'occupa d'embaumement, géra une maison de coutellerie et pendant la guerre reçut du baron Larrey une commission d'aide pharmacien attaché à l'ambulance du palais du Luxembourg. Ce n'était point un révolutionnaire. Après le 18 mars, voyant qu'à Paris l'émeute tournait à l'insurrection, il voulut aller retrouver son père, établi à Lyon. Il fut arrêté à la gare et, dit-il, incorporé de force dans le 135e bataillon fédéré. Ses aptitudes ne le poussaient pas à faire le coup de feu aux avant-postes contre les soldats français, et il obtint, — c'était facile sous la commune, — l'emploi de médecin major au 61e bataillon. Le 9 avril, à Asnières, il installa une ambulance dans l'imprimerie de M. Paul Dupont, et il assista en simple spectateur à un combat assez sérieux. Le lendemain, il a adressé aux membres de la commune un rapport détaillé sur l'organisation de son ambulance et il y dit textuellement : « Dans le sein même des obus venant de Versailles se trouvent renfermées de petites médailles en plomb, dentelées sur les bords, et portant sur l'une de leurs faces l'effigie de sainte Geneviève, patronne de Paris, et de l'autre côté Notre-Dame-de-Délivrance. » Il ajoute que : « Les balles ennemies présentent à leur surface un aspect sulfureux qui mérite un examen et une analyse approfondis avant que l'on puisse se prononcer sur la nature de leur composition. » Le même homme qui a écrit cette niaiserie considérable a été très ferme, très courageux, et a certainement sauvé l'imprimerie de M. Paul Dupont, qui sans sa résistance énergique eût été pillée et saccagée par les fédérés massés à Asnières (1).

On peut imaginer l'impression que produisaient de telles révélations sur la crédulité parisienne. Pluie d'obus, passe encore, c'était de la guerre; mais pluie de médailles, c'était d'un impardon-

(1 Procès Vial; déb. contr., quatrième conseil de guerre, 12 septembre 1872.

nable fanatisme : on veut nous ramener au moyen âge, nous ne le souffrirons pas! Peut-être fallait-il excuser de la sorte, et par une bourde si violente, l'arrestation de l'archevêque, dont Paris, même le Paris de la fédération, avait été stupéfait. On disait et l'on répétait bien haut que le peuple avait le droit, avait le devoir de prendre ses sûretés contre les jésuites et les monarchistes qui l'attaquaient à coups de médailles « dentelées sur les bords. » On dut en rire, à l'Hôtel de Ville, entre pontifes; mais dans les bataillons fédérés on n'en plaisantait pas, et on affirmait très sérieusement que Versailles se mettait au ban de l'humanité. On arrêtait les prêtres et l'on fermait les églises, toujours au nom de la liberté de conscience. Du 1er au 18 avril, vingt-six églises sont closes; interdiction d'y faire le service religieux; en revanche, on y établit des clubs, et du haut de la chaire on débite des balourdises et des impiétés. Le 3 mai, j'ai été par curiosité assister à l'inauguration du club de la révolution sociale dans l'église Saint-Michel à Batignolles. J'ai rarement vu un spectacle plus bête. Beaucoup de femmes, quelques hommes affectant de garder leur chapeau sur la tête : on fumait, on crachait; des enfans piaillaient, des membres de la commune, ceints de l'écharpe rouge, faisaient les importans au banc d'œuvre. Quatre citoyens, assis autour d'une table placée précisément en face de la chaire, représentaient le bureau. Le président sonna et resonna pour obtenir un peu de silence : La séance est ouverte. L'orgue entonna *la Marseillaise*, que tout le monde accompagna à l'unisson; voix criardes des femmes, basses profondes des hommes, voix glapissantes des enfans : un charivari. Successivement quatre orateurs se montrèrent dans la chaire, à laquelle on avait suspendu une grande loque rouge qui flottait sinistrement à la lueur des lampes : « Au lieu de paroles de mensonge et d'abrutissement, vous allez entendre des paroles de vérité et d'émancipation. » On applaudissait; quelques goguenards buvaient de la bière derrière le bénitier tout en fumant leur pipe. Un d'eux cria : En avant la musique! L'orgue joua *le Chant du Départ*, et l'assemblée se mit à braire de plus belle. Un orateur se démenait : « Il y a assez longtemps que nos oppresseurs font la nuit autour du peuple, du peuple sans lequel ils ne seraient rien. Je demande de la lumière; il faut que chacun de nous connaisse ses droits et les fasse respecter; notre tour est venu; la clé de voûte du monde moderne, c'est le prolétaire; aussi je propose que les séances du club de la révolution sociale soient quotidiennes. » Approuvé. — « Demain, on traitera d'une importante et grave question qui appelle la méditation de tous les patriotes : La femme par l'église et la femme par la révolution. » Approuvé. — L'orgue infatigable re-

prit *la Marseillaise*, et chacun sortit de l'église en chantant : Aux armes, citoyens !

Il en fut de même dans presque toutes les églises de Paris. Les membres de la commune, qui en qualité de chefs de l'état avaient charge d'âmes, ne dédaignaient pas de venir parfois eux-mêmes éclairer le peuple et lui donner quelques notions de fraternité pratique. Si l'on en croit un rapport de police adressé le 19 mai à Théophile Ferré, délégué à la sûreté générale, Amouroux se serait rendu le 18 à une réunion publique qui se tenait dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. Il prit la parole et fit voter par cinq ou six cents auditeurs les propositions suivantes : fusiller les otages sans retard; brûler le corps de Napoléon et en jeter les cendres au vent. Il termine en disant : « Il faut faire sauter et brûler Paris dans le cas où les Versaillais entreraient dans nos murs, ce que je ne crois pas possible. Êtes-vous résolus à pousser la défense à outrance? — Oui ! oui ! — Eh bien ! si nous sommes vaincus, périsse Paris ! qu'il brûle plutôt que retomber au pouvoir de nos ennemis (1). » Voilà ce que l'on prêchait dans les églises pendant la commune. Le lendemain du jour où le chapelier Amouroux exhortait les futurs incendiaires, le citoyen Mortier s'occupait à la commune de la destination que l'on devait donner aux églises; il dit : « Si la sûreté générale faisait évacuer ou fermer les églises de Paris, elle ne ferait que prévenir mes désirs. Ce que je pourrais lui contester, ce serait la fermeture complète de ces maisons, car je désire les voir ouvertes pour y traiter de l'athéisme, et anéantir par la science les vieux préjugés et les germes que la séquelle jésuitique a su infiltrer dans la cervelle des pauvres d'esprit. » Il y a émulation, comme l'on voit, parmi « ces esprits forts, » c'est à qui dira le plus de sottises. Cela eut des résultats terribles, car dans le prêtre on ne persécuta pas l'homme, on persécuta la fonction. Des fédérés entourent Notre-Dame-de-Lorette et y arrêtent un jeune vicaire nommé Sabattier. Il est conduit au dépôt près la préfecture de police, puis transféré à Mazas, et de là à la Grande-Roquette. Il est compris dans la fournée de la rue Haxo et y meurt. Parmi ceux qui l'ont arrêté, emprisonné, massacré, nul n'a jamais connu son nom.

Les églises envahies ne furent pas toujours prises sans difficulté. Il y eut bataille à Saint-Sulpice, et les femmes y furent vaillantes. L'église avait été respectée, on ne sait pourquoi, lorsque le 11 mai, dans la matinée, vers huit heures, elle fut entourée par les fédérés qui en gardèrent les portes. Le motif de cette invasion

(1) Procès Ch. Amouroux ; déb. contr., troisième conseil de guerre, 22 mars 1872.

fut des plus étranges; on prétendait qu'un télégraphe aérien, placé sur une des tours, correspondait directement avec Versailles, et transmettait à la réaction des renseignemens sur l'état des forces militaires de la commune. On eut quelque peine à faire comprendre au commandant des fédérés qu'il n'existait plus de télégraphe aérien sur les tours depuis l'adoption du télégraphe électrique, c'est-à-dire depuis plusieurs années. A neuf heures, les portes de l'église furent rouvertes; mais, comme on redoutait encore quelque alerte, on alla trouver le délégué siégeant à la mairie du VI^e^ arrondissement pour le prier de faire en sorte qu'un tel scandale ne se renouvelât pas. Le délégué fut peu poli et encore moins rassurant : « Faites vos simagrées dans le jour si cela vous convient et abrutissez vos vieilles bigotes; mais le soir l'église est au peuple, et dès aujourd'hui nous y établirons un club. » C'était le mois de Marie, dont les exercices étaient assidûment suivis par trois ou quatre mille personnes qui se réunissaient, selon leur droit, pour prier ensemble et pour écouter la parole de M. Hamon, curé de la paroisse. Le délégué avait tenu parole; le soir, l'église était ceinte d'un cordon de troupes; des sentinelles étaient placées aux portes. Les femmes, leur livre de messe sous le bras, rassemblées sur la place, s'agitaient et disaient : — Nous entrerons! — Lorsqu'elles se virent assez nombreuses pour vaincre la résistance des fédérés, elles marchèrent résolument vers l'église. On croisa la baïonnette contre elles en leur criant : — On ne passe pas! — Elles répondirent : — Baste! vos fusils ne nous font pas peur, et nous passerons malgré vous. — Elles le firent comme elles le disaient et pénétrèrent dans l'église. Les fédérés, les clubistes, se jetèrent derrière elles. Déjà elles étaient maîtresses du terrain et remplissaient les trois nefs. Les fédérés crièrent : Vive la commune! Les femmes, surexcitées au plus haut point, répondirent : Vive Jésus-Christ! Les curieux étaient accourus, la vaste église était trop étroite pour la masse de monde qui s'y entassait. Un éclair de courage passa sur cette foule d'où s'éleva une énorme clameur : A bas la commune! Les fédérés ne se sentirent pas en force et se retirèrent. Derrière eux, on ferma les portes; mais ce soir-là il n'y eut ni exercice religieux, ni réunion politique. On était fort troublé dans le quartier; les maris sermonnaient leurs femmes : Tu vas nous compromettre! Les femmes tenaient bon, se jurant entre elles de défendre leur église, de ne point la laisser souiller par les vilenies communardes.

Le lendemain, 12 mai, vers sept heures et demie du soir, les femmes étaient installées dans la grande nef et priaient, lorsque des hommes accompagnés de fédérés en armes apparurent et leur ordonnèrent de « déguerpir » parce qu'ils avaient besoin de l'église

pour y établir une réunion publique. Les femmes ne bougèrent; le visage penché vers leur livre de prières, elles firent effort pour ne point entendre les injures, — les obscénités, — qu'on leur criait aux oreilles. Le nombre des clubistes augmentait; ils firent une poussée contre les femmes et entonnèrent *la Marseillaise*. Les femmes, tassées les unes contre les autres, ripostèrent en chantant le *Magnificat* et le *Parce Domine*. Deux voyous en blouse, coiffés d'une casquette ravalée, hardis et adroits, escaladèrent la chaire et y déployèrent une écharpe rouge en criant : Vive la commune! Les femmes agitèrent leurs mouchoirs en guise de protestation, et, comme la veille, crièrent : Vive Jésus-Christ! Ce fut en vain, l'église était envahie; les pauvrettes, malgré leur courage, n'avaient point été les plus fortes. Elles eurent beau continuer à chanter les litanies, le club s'installa; il y eut un président, il y eut des assesseurs, et un orateur surgit à la tribune : « Il faut étriper les nonnes, les jésuites et les curés; il faut les flanquer à la porte de cette baraque pestilentielle, que le peuple saura purifier; il faut leur enlever nos femmes et nos enfans qu'ils corrompent, qu'ils abêtissent et qu'ils font servir à leurs orgies. » Cette fois les femmes de Saint-Sulpice étaient vaincues, elles abandonnèrent la place à la libre pensée.

Parfois on employait les églises à d'autres objets; on montait dans les clochers, on y braquait des longues vues, et, du haut de ces observatoires, on cherchait à découvrir les mouvemens de l'ennemi. L'ennemi, c'était la pauvre France blessée qui cherchait à ressaisir sa capitale en proie aux bandits. Le 21 avril, le curé de Saint-Philippe-du-Roule reçut cette lettre : « État-major de la 8e légion. Monsieur l'abbé, veuillez être assez bon pour mettre la clé du clocher de votre église à la disposition du capitaine porteur du présent; avec la clé, vous voudrez bien lui donner un homme sous vos ordres pour lui servir de guide. Veuillez ne pas oublier, monsieur l'abbé, que vous êtes discret par vocation. Salut et fraternité. — Le lieutenant-colonel : S... (1). » J'estime que « monsieur l'abbé » a pu répondre qu'il n'y a pas de clocher à Saint-Philippe-du-Roule. Quand les prêtres n'étaient point arrêtés, quand ils avaient réussi à se dérober aux griffes de Raoul Rigault, on les faisait épier, on les mettait en recherche, et on lâchait contre eux les commissaires de la commune : « Comité de sûreté générale. Paris, le 16 avril 1871. Au citoyen commissaire de la rue Rataud de faire le nécessaire au sujet du curé de l'église Jacques,

(1) Le nom n'est pas très lisible; je crois lire Schmeltz; le lieutenant-colonel de la 8e légion de la garde nationale pendant la commune était en effet Eugène-Pierre-Crépin Schmeltz.

ex-saint, et prendre des informations. Voir chez ses parens qui demeurent rue des Feuillantines. Pour le délégué civil (signature informe). Préfecture de police; cabinet du préfet. »

Dans les premiers temps de la commune, on se contentait d'envoyer des fédérés dans les églises; ils y arrêtaient les prêtres, cassaient les vitres, mettaient les aubes par-dessus leur vareuse, dansaient devant l'autel, et rapportaient à la sûreté générale ce qu'ils n'avaient point gardé pour eux. Il y eut là des abus, comme put le dire sérieusement un des fantoches de l'Hôtel de Ville, des abus auxquels on trouva sage de remédier. Dès lors on délégua un commissaire de police spécial qui dut faire la perquisition, une saisie, un procès-verbal. C'est ce qui s'appelait agir régulièrement et en conformité aux prescriptions de la loi; car il est à remarquer que jamais on ne prostitua plus les mots loi, légalité, qu'à cette époque qui fut, du premier au dernier jour, la violation permanente et résolue de la légalité et de la loi. J'ai sous les yeux le procès-verbal, en date du 18 mai 1871, dressé par le commissaire de police du quartier Vivienne et contenant le détail des objets « saisis » à l'église Notre-Dame-des-Victoires; c'est très bien fait, sauf que les nombres sont écrits en chiffres et non pas en lettres, ce qui peut permettre les surcharges. On relate minutieusement les croix, les médailles, les calices, les titres de rente trouvés dans l'église et dans la sacristie; on a même soin d'indiquer « un médaillon antique forme moyen âge. » L'acte est signé par le « commissaire aux délégations : Le Mousso, » et par quatre témoins. La nomenclature est complète, mais elle ne contient pas le nom des vicaires arrêtés, incarcérés et qui plus tard réussirent à sauver leur vie à la Grande-Roquette en résistant aux assassins conduits par Isidore François et par Théophile Ferré.

III. — LES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.

Du haut en bas de la commune, on s'était donné le mot; on criait au prêtre comme on eût crié au loup! La presse meurtrière et délatrice, s'inspirant des souvenirs de Marat, harcelait toutes les délégations et les accusait de manquer d'énergie : une fois pour toutes, il faut en finir; l'humanité ne respirera que le jour où nulle religion ne subsistera. Cette vipère de Vermesch sifflait sa prose empoisonnée dans *le Père Duchêne*. Devant les prêtres, la commune grinçait des dents et semblait vraiment prise de folie furieuse, folie qui se communiquait par sympathie et dont plus d'un cerveau fut atteint. On pousse au meurtre, on adjure la commune de ne point faiblir et

de tuer l'archevêque de Paris. Un jeune homme, — presque un enfant, — est saisi par la contagion du mal, et il écrit un article qui le marque à jamais d'un signe de réprobation. Le 20 avril, le journal *la Montagne* publie, sous la signature de Gustave Maroteau, une diatribe qui ne serait que ridicule si elle ne formulait un appel direct à l'assassinat. Après avoir parlé de Léotade, de Torquemada, de Charles VI, de Trestaillon, de Galilée, de Jean Huss, de la fiole des Médicis et du poignard de Lucrèce Borgia, après s'être écrié : Nous biffons Dieu ! il termine en disant : « Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques. Nos balles ne s'aplatiront plus sur des scapulaires, pas une voix ne s'élèvera pour nous maudire le jour où l'on fusillera l'archevêque Darboy, et il faut que M. Thiers le sache, il faut que Jules Favre, le marguillier, ne l'ignore pas. Nous avons pris Darboy pour otage, et, si on ne nous rend pas Blanqui, il mourra ! La commune l'a promis, et si elle hésitait, le peuple tiendrait son serment pour elle, et ne l'accusez pas. Que la justice des tribunaux commence, disait Danton, le lendemain des massacres de septembre, et celle du peuple cessera. Ah ! j'ai bien peur pour Mgr l'archevêque de Paris ! » Mgr Darboy ignorait les invectives que l'on bavait contre lui ; mais son rare bon sens lui avait, dès son arrestation, fait comprendre le sort qui lui était réservé, et son grand cœur était résigné. Au moment de tomber, il leva la main pour bénir ceux qui l'assassinaient.

Ces actes sont tellement extraordinaires qu'il est impossible de se figurer qu'on en ait été le contemporain ; ils semblent appartenir aux âges barbares et reculer jusqu'aux confins des périodes préhistoriques. Il faut chasser cette illusion ; c'est hier qu'au nom de la liberté de conscience on a persécuté, on a tué les prêtres. La terre qui les recouvre est encore humide du sang qu'ils ont versé. Ce qu'il y a de désespérant dans cette horrible aventure, c'est que ceux qui s'y sont activement mêlés ont paru de bonne foi ; on dirait qu'ils s'imaginent avoir vengé de vieilles injures, avoir délivré l'humanité opprimée et fait acte de justice égalitaire. Rien n'est accidentel dans cette œuvre, tout est voulu, tout est prévu. C'est une sorte de drame dont le scénario a été déterminé d'avance et que les acteurs suivent servilement. Parmi les gens de la commune, plus d'un, — Raoul Rigault, Ferré, Gabriel Ranvier, — avaient rêvé de « manger du prêtre. » Ceux qui se prétendaient des lettrés criaient : « Soulevons enfin l'oppression qui dure depuis quinze siècles ! » Les économistes, eux, voulaient supprimer le budget des cultes ; les simples fédérés, puant le vin et la charcuterie à l'ail, disaient : « Les curés ! ils se nourrissent mieux que nous ! » Toutes ces haines, ces erreurs, ces sornettes produisirent un accès de sauvagerie qu'il

est bien difficile de s'expliquer. Ce ne fut pas seulement « le curé, » l'homme qui officie, qui apparaît dans ses vêtemens d'or au milieu de la fumée des encens, que l'on persécuta; ce fut l'humble religieux, ce fut le frère de la doctrine chrétienne, héroïque brancardier de nos défaites, ce fut la sœur de charité. Celle-là avait contre elle toute la séquelle des aspirantes institutrices laïques qui savent fumer la cigarette, siffler les petits verres d'eau-de-vie, qui se marient sur l'autel de la nature, réclament leurs droits politiques et écrivent intempérance avec un *h*. La commune, qui ne manquait pas de « bonnes amies » parmi ces Lacédémoniennes, obéit à leur injonction et jeta les filles de Saint-Vincent-de-Paul hors des écoles et hors des maisons de secours. Dans quelques quartiers populeux, le peuple même de la fédération les protégea et les défendit contre la violence de ses maîtres. Ailleurs elles firent leur petit paquet et s'en allèrent tristement. « Quand Dieu vous aura punis de votre révolte, nous reviendrons pour vous soigner. » Dans quelques hôpitaux, encombrés de malades et de blessés, les sœurs parurent tellement indispensables qu'on les garda, mais en les dépouillant de leur costume et en voulant les affubler d'une écharpe rouge en guise de ceinture. A ce sujet, j'ai découvert, parmi les papiers ramassés dans un hôpital, au moment même de la dernière bataille, une lettre fort ampoulée, mais curieuse, car elle prouve que bien des mesures adoptées contre les ordres hospitaliers n'étaient point du goût des partisans, des soldats de la commune. « Citoyen directeur, j'apprends que tu molestes les sœurs de ton hôpital. Tu abuses de la force contre des femmes, c'est malhonnête et c'est lâche. C'est plus commode d'aller se cacher dans le fond d'un hôpital que d'aller se faire casser le coco par les canailles de Versailles. La commune t'a dit de soigner des malades et non de taquiner des femmes. Elles ont raison de rejeter ton chiffon rouge, elles sont neutres, elles sont libres. Entends-moi bien, citoyen, bois tant que tu voudras le vin des pauvres, fais ta petite pelote, cela ne me regarde pas, mais par l'enfer! ne touche pas aux femmes. Nous ne pouvons souffrir que, pendant que nous nous faisons mitrailler, elles soient en butte à tes fureurs d'ivrogne. Fais-leur quitter ton chiffon rouge dont elles ne veulent pas ; qu'elles gardent leur habit, ça les regarde et non pas toi; sans cela tu auras affaire à moi. Je n'attendrai pas que les canailles de Versailles t'envoient digérer à Cayenne ; je viendrai de la tranchée te casser la tête, comme à un chien. » Et à son nom, qu'il signe, l'auteur de cette lettre ajoute : « Un vengeur de la femme outragée. » Plus d'un fut semblable à ce brave homme emphatique et menaçant; plus d'un fut indigné des persécutions dont les sœurs,

— les petites sœurs des pauvres, — étaient l'objet; mais on était impuissant en présence des votes de la commune. Les pauvres sœurs se dissimulaient, se déguisaient et avaient l'air un peu gauche sous les costumes d'emprunt que le soin de leur sécurité les avait engagées à revêtir.

On les chassait des maisons de secours où elles avaient soulagé tant d'infortunes, et l'on saisissait impitoyablement toutes les ressources dont elles disposaient pour leurs bonnes œuvres, car en ce temps la charité ne devait être que laïque, comme l'enseignement. Le directeur de l'Assistance publique, Treilhard, se conformant aux instructions qui lui étaient imposées, faisait impitoyablement saisir et verser dans la caisse de son administration les sommes recueillies par les sœurs et consacrées par elles au soulagement des souffrances urgentes. C'était du reste un fort honnête homme que ce Treilhard. Lorsqu'il sut à n'en pouvoir douter que les bâtimens annexes de l'Hôtel de Ville où étaient, où sont encore installés les bureaux de l'Assistance, allaient être incendiés, il enleva tous les fonds de réserve composés d'une somme de 37,440 francs qu'il cacha dans son domicile. Dès le 27 mai, il envoya sa femme prévenir l'autorité légitime, qui rentra en possession des deniers appartenant à l'Assistance. Treilhard n'en ordonnait pas moins des saisies rigoureuses : « 15 avril 1871; au citoyen commissaire, rue des Feuillantines, 78. Vous êtes chargé par la préfecture de prendre possession, pour le compte de l'Assistance, de toutes les sommes, fonds, titres et valeurs que vous découvrirez par une perquisition complète dans l'établissement des sœurs tenant la maison de secours, rue de l'Épée-de-Bois. Tous les objets trouvés doivent être par vous remis à la caisse de l'Assistance. » On peut croire d'après cette énumération que l'on va mettre la main sur un trésor ; on se tromperait; ceux qui donnent toujours ne sont jamais riches. Le commissaire fait sa perquisition en conscience, il ouvre les tiroirs, vide la caisse et fouille les matelas. J'ai la quittance de l'Assistance publique : « Reçu 21 fr. 85 cent. » Ce fut là le produit de l'expédition. Les ordres donnés par Treilhard sont d'une extrême mansuétude, il se conforme évidemment et forcément à des instructions qu'il n'a point provoquées et qu'il eût peut-être préféré ne point recevoir ; mais du moins il n'est ni brutal, ni agressif, et dans sa courtoisie même il me semble que l'on peut voir percer quelque regret : « Veuillez prévenir, avec toutes les formes de convenance, les sœurs des maisons de secours des quatre quartiers du V^e^ arrondissement de vouloir bien vider les maisons qu'elles occupent. » C'est ainsi qu'il procède, et on doit lui en savoir gré.

Un autre adhérent de la commune, administrateur délégué à la mairie du IXe arrondissement, Bayeux Dumesnil, donna, lui aussi, des exemples de douceur qui malheureusement restèrent isolés. Il pousse la délicatesse loin et s'expose à bien des colères. Lorsque la commune, voulant à tout prix renforcer son armée et contraindre même ses adversaires à combattre pour elle, ordonne des perquisitions dans toutes les maisons afin d'y découvrir des armes, des munitions et des réfractaires, Bayeux Dumesnil « a l'honneur » de prévenir ses administrés et les engage à apporter leurs armes à la mairie Drouot. Il ne s'arrête pas en si belle route, et il fait un acte véritablement hardi : « 28 avril 1871. Considérant que l'occupation par la garde nationale de certains édifices de l'arrondissement consacrés au culte n'a plus de raison d'être par suite des perquisitions que la sûreté générale y a fait opérer, arrête : Les églises, temples, synagogues du IXe arrondissement, qui pourraient être occupés par la garde nationale, devront être évacués par elle dans la journée du samedi 29 avril. L'exécution du présent arrêté est confiée au colonel de la 9e légion. » C'était rendre les édifices religieux au culte, et c'est là un fait tellement et si courageusement exceptionnel à cette époque qu'il devait être signalé. Bayeux Dumesnil fut, du reste, un administrateur excellent et très dévoué à son arrondissement, qu'il protégea avec vigueur et auquel il évita plus d'une avanie. Il s'opposa aux arrestations, aux perquisitions, aux vexations dont les gens de la sûreté générale étaient prodigues et qui bien souvent servaient de divertissement à ces polissons. Un tel homme, qui avait de l'intelligence et du savoir-vivre, ne pouvait convenir longtemps à la commune ; il fut révoqué le 5 mai (1).

Les délégués ne ressemblaient pas tous à Bayeux Dumesnil, tant s'en faut, et bien souvent ils rivalisaient de sottise et de violence. Le maire du Ve arrondissement, Régère, membre de la commune, qui cependant essaya de sauver l'archevêque et le fit prévenir, en sous-main, de pourvoir à sa sûreté, Régère croit devoir hurler plus fort que les loups, et pendant que Bayeux Dumesnil se dispose à faire rouvrir les églises, il rend un arrêt burlesque : « 24 avril 1871. Au nom de la liberté de conscience,... il est interdit à l'instituteur de mener ou de faire conduire les enfans à l'église, au temple ou à

(1) Dans l'interrogatoire qu'il a subi le 19 août 1871 devant le troisième conseil de guerre, où il n'aurait dû comparaître que comme témoin, M. Ulysse Parent a dit : « Le 5 avril, je donnai ma démission. Toute ma crainte était de voir l'arrondissement (le IXe) confié à une commission prise au dehors. J'obtins que la mairie passerait à un administrateur intègre. Je fus heureux de lui confier la caisse de ce riche arrondissement qui contenait 120,000 francs. Cet administrateur fut malheureusement révoqué plus tard par la commune. » L'administrateur dont parle Ulysse Parent était Bayeux Dumesnil.

la synagogue; il lui est interdit de faire ou de faire faire des répétitions de catéchisme, ou de donner des dispenses pour aller aux enseignemens religieux. » On aurait probablement fort étonné Régère, si on lui avait dit que cet arrêté, contresigné par les adjoints et par les membres de la commission d'enseignement, était l'œuvre d'un fanatique; il n'en aurait rien cru, et ce n'est cependant que la stricte vérité. Empêcher d'aller à la messe, forcer d'aller à la messe, c'est tout un et c'est faire acte d'intolérance; mais ces nigauds ne se sont jamais doutés de cela. Non-seulement la liberté de conscience s'opposait à ce que des enfans pussent aller à l'église, mais elle ne permettait pas de dire les dernières prières sur un mort. Saint-Jacques-du-Haut-Pas venait d'être envahi par les fédérés; des sentinelles gardaient les deux portes, celle de la rue Saint-Jacques et celle de la rue de l'Abbé-de-l'Épée. Tous les fidèles avaient été chassés; les prêtres, maintenus dans la sacristie, discutaient avec deux délégués de la sûreté générale qui faisaient une perquisition. A ce moment, un convoi funèbre arrive et s'arrête devant l'église. Les parens, les amis qui accompagnent le corps, demandent à entrer pour assister au service qu'ils ont commandé. On se contente de répondre : « On ne passe pas! » Le chef de la compagnie des fédérés intervient et met tout le monde d'accord en disant : « Eh! vous nous embêtez, tout ça est passé de mode; allez porter directement votre mort au cimetière, c'est ce que vous avez de mieux à faire, ce sera toujours plus convenable que de le faire asperger d'eau sale par des calotins. » Les pauvres gens eurent beau insister, ils furent obligés de partir et de se diriger sans prières et sans prêtre vers le cimetière Montparnasse. Ceci se passait le 16 avril, et j'en fus témoin. Le même jour, le couvent des Oiseaux, maison exclusivement consacrée à l'éducation des jeunes filles, était occupé militairement. Chaque fois qu'une maison religieuse était fouillée par les fédérés, le même fait se produisait invariablement. Devant la porte, des vieilles femmes, des écloppés, des estropiés, des indigens, se réunissaient, levaient les mains vers le ciel, et se lamentaient en disant : « Qui nous donnera des soupes et du pain? qui nous fera l'aumône? qui nous vêtira pendant l'hiver? qu'allons-nous devenir? » Et toujours il se trouvait là un brave soldat de l'athéisme, — un malin auquel on n'en faisait pas accroire, — qui disait : « Ces satanés curés, comme ils savent fanatiser le peuple! »

Ce n'était pas assez de chasser ces malheureux, la commune les accusa de désertion et publia, le 26 avril, un avis qui appelait à la rescousse tous les instituteurs laïques : « Les frères et les sœurs des écoles chrétiennes ont abandonné leur poste... l'ignorance et

l'injustice font place à la lumière et au droit. » Oui, en effet, ils avaient « abandonné leur poste, » car, lorsqu'ils y restaient, on les mettait simplement en prison. Trois frères de la doctrine chrétienne, — trois frères ignorantins, — n'avaient point voulu quitter Paris, mais, pour éviter les insultes et les projectiles malpropres, ils avaient revêtu un costume bourgeois. Ils vaquaient prudemment à leurs occupations, allaient dans quelques maisons donner des leçons à des enfans, ne sortaient guère que le soir et se dissimulaient de leur mieux pour n'être pas conduits en présence de Raoul Rigault, qui avait une façon d'interpeller les frères à laquelle nous ne pouvons même faire allusion. Malgré les précautions qu'ils prenaient, les trois ignorantins furent dénoncés, arrêtés et enfermés à Mazas, où du reste ils se trouvèrent en bonne compagnie ecclésiastique. Ils eurent la chance de n'être point transportés à la Grande-Roquette et furent mis en liberté le 25 mai, en même temps que tous les autres détenus. Moins avisés que l'abbé Crozes et que M. Coré, directeur régulier du dépôt, ils sortirent de la prison. Ils furent immédiatement appréhendés au corps par les fédérés, brutalement poussés à la barricade de l'avenue Daumesnil et armés de fusils. Là on leur ordonna de faire feu sur les soldats français qui attaquaient l'obstacle de front, et on leur expliqua que, s'ils n'obéissaient pas, on leur ferait sauter « la coloquinte. » La barricade fut rapidement tournée, les fédérés décampèrent; les trois frères de la doctrine chrétienne, forts de leur conscience, restèrent immobiles, et tendirent les bras vers les soldats qui les arrêtèrent, on les mena devant le colonel; le jugement fut promptement libellé: — pris les armes à la main, à fusiller. Les trois malheureux se récrièrent avec un tel accent de vérité que le colonel en fut ému. On suspendit l'exécution « jusqu'à plus ample informé. » On put découvrir le supérieur, qui vint les réclamer et les sauver. L'alerte avait été trop vive, et l'un de ces pauvres garçons en fut longtemps malade. Incarcérer des hommes parce qu'ils professent et suivent une foi que l'on ne partage pas, en faire, sous peine de mort, les complices d'un crime, les forcer à combattre contre leur propre cause, les exposer à être exécutés comme malfaiteurs par ceux-là même pour lesquels ils faisaient des vœux et qu'ils attendaient avec une inexprimable impatience, c'est là une action détestable entre toutes, et que les gens de la commune ont commise plus d'une fois sans sourciller.

Pendant ces jours de honte qui pèsent sur le souvenir comme un remords, j'allais souvent passer la soirée chez un de mes amis dont la femme avait recueilli une religieuse effarouchée, chassée de sa communauté et n'ayant pu rejoindre la maison mère située en pro-

vince. On l'avait déguisée, et elle avait quelque maladresse à se mouvoir dans une robe de soie trop longue, où il y avait plus de falbalas qu'il ne lui aurait convenu. Elle était d'une sérénité admirable, s'inclinant avec une très douce humilité devant des événemens dans lesquels elle voyait sans effort la main de Dieu irrité, fort gaie néanmoins et sans fausse pruderie. Elle était jeune, riait volontiers, sans se douter peut-être qu'elle avait des dents charmantes, et parlait avec un petit accent périgourdin qui n'était point désagréable. Elle se rendait utile dans la maison, où elle « faratait, » c'était son mot, sans arrêter. On comprenait, à la voir, qu'elle était accoutumée à une vie d'intérieur très active. Comme les recluses, elle reportait tout à son couvent. Elle admirait les flambeaux, les cadres en bois doré, les vases en porcelaine, et disait : « C'est ça qui serait beau pour notre chapelle! » La *Baigneuse* de Falconet, en biscuit de Sèvres, l'attirait invinciblement; elle disait avec un gros soupir d'envie : « Ah! si elle était à moi, je lui ferais une belle robe en soie bleu de ciel, je lui mettrais une couronne d'or sur la tête, le sacré cœur sur la poitrine, et ça ferait une jolie vierge pour notre chapelle! » Tout cela était puéril, j'en conviens, mais si naïf et tellement sincère que l'on ne pouvait s'en moquer. Elle passait son temps à faire de la charpie; ses doigts agiles effilochaient le vieux linge avec une rapidité extraordinaire; les monceaux de fils menus et blancs s'accumulaient devant elle comme des flocons de neige. Quand un paquet lui semblait suffisamment volumineux, elle l'enveloppait et écrivait l'adresse : à l'ambulance du Palais de l'Industrie. Un soir, je ne pus m'empêcher de lui dire : « Vous avez l'âme vraiment chrétienne de porter secours aux ivrognes qui vous ont expulsée de votre maison. » Elle me répondit très simplement : « C'est le précepte de Notre Seigneur; et puis, voyez-vous, ces pauvres gens me font grand'pitié : ils sont très mal soignés par les dames qu'on a placées auprès d'eux et qui n'entendent rien aux malades. » Le 24 mai, elle força son hôte à recevoir, à cacher, à sauver deux fédérés qui fuyaient.

Ce fait n'a rien d'extraordinaire; il n'est pas une sœur de charité, pas un ignorantin, pas un dominicain, pas un prêtre, pas un curé, en un mot, pour employer l'expression collective dont se servait la commune, qui, en pareille circonstance, n'eût imité la religieuse dont je viens de parler. Quel est le communard qui demandant asile à un prêtre a été repoussé? pas un, et il en est beaucoup que je pourrais nommer qui ont dû leur salut à l'hospitalité « cléricale. » C'est à croire qu'ils se sont dit : On ne viendra pas nous chercher près d'eux, car on sait ce que nos amis et nos disciples en ont fait à la Grande-Roquette, à la rue Haxo, à l'avenue d'Italie. Et

les jésuites, que n'a-t-on pas vomi contre eux, sans compter ceux que l'on a tués, dont le plus grand de tous, Olivaint? Le lecteur se rappelle-t-il que parmi les membres du comité central il y avait un certain Grêlier, — plus bête que méchant, m'a-t-on dit, — qui, le 20 mai, publia une note dans le *Journal officiel* de la commune pour prévenir « les réactionnaires » qu'on allait brûler leurs titres de rentes. Celui-là aussi était l'ennemi des prêtres. La soutane lui faisait hausser les épaules, et la doctrine de Loyola, — dont il ne savait pas le premier mot, — le mettait en fureur. Quand il fallut fuir, Grêlier alla frapper à la porte des jésuites encore consternés de la mort des leurs; il déclina ses noms et qualités. On ne vit pas en lui la brebis galeuse, on ne reconnut que la brebis malade; on pensa au Bon Pasteur, et l'on ouvrit. Dans le jardin de la maison des Moulineaux, Grêlier promenait mélancoliquement sa forte encolure et son triple menton. Il trouvait l'ordinaire un peu maigre, et se souvenant qu'avant de devenir législateur au comité central, délégué au ministère de l'intérieur, membre d'une commission au ministère de la guerre, il avait été cuisinier chez le maréchal de Saint-Arnaud et chez le duc de Noailles, il fricassait lui-même quelques ragoûts dont les pères appréciaient la finesse. Retomber de l'Hôtel de Ville aux fourneaux, c'est pénible, mais Grêlier put se consoler en apprenant que Dioclétien, qui, il est vrai, ne fut qu'empereur, cultiva ses légumes à Salone après son abdication. Si, lorsque l'on jetait les prêtres de la société de Jésus dans les cabanons de Mazas, un seul d'entre eux était venu dire à Grêlier : Sauvez-moi ! que serait-il advenu?

Les calomnies que la commune avait répandues sur tous les ordres religieux, calomnies que l'on imposait à la population fédérée comme un article de foi, n'empêchèrent pas, on vient de le voir, des communards fugitifs de se réfugier chez ceux-là même qu'ils chargeaient de tous les crimes. Ce qui prouve que certains d'entre eux ne croyaient guère ce qu'ils disaient; mais d'autres y crurent, et souvent des commandans en chef furent paralysés dans leurs bonnes intentions par les préjugés obtus et enracinés des inférieurs auxquels ils avaient transmis leurs ordres. Le 14 mai, Dombrowski, « général de la première armée, » expédie ses instructions au lieutenant-colonel Barillier, son grand prévôt, et au colonel Mathieu, « commandant supérieur des forces entre le Point-du-Jour et la porte Maillot. » Le grand prévôt mettra les scellés sur le « couvant » de l'Assomption à Auteuil, le colonel Mathieu laissera sortir librement, en emportant leurs effets, « les dames du dit couvant; ces dames ont droit aux plus grands égards. » Le grand prévôt Barillier remplit sa mission avec beaucoup de con-

venance; il engagea les sœurs à quitter leur costume compromettant et fut envers elles d'une politesse irréprochable. Les sœurs allaient s'éloigner, lorsqu'un capitaine d'état-major arriva au galop, et prescrivit de les retenir prisonnières. L'imagination communarde avait fait des siennes, et parmi les hommes de la première armée on ne parlait que des cadavres et des instrumens de torture découverts dans les souterrains du couvent de l'Assomption. Pour protéger les pauvres religieuses contre la brutalité de ses soldats, Dombrowski, sous prétexte de les mettre en arrestation, les plaça en lieu sûr, et, pour dégager sa responsabilité, il fit adresser un rapport à Protot, délégué à la justice, qui, dès lors, restait chargé de l'enquête. Le rapport rédigé par Barillier est assez ironique : on peut reconnaître que le grand prévôt, « informé à tort ou à raison, » se débarrasse d'une commission désagréable et ne croit guère aux balivernes qu'il raconte. Quoi! dans un couvent de femmes, des cadavres, des instrumens de torture? Oui, le monde de la fédération avait été tellement saturé de calomnies qu'il en était pénétré. Pour lui, toutes les maisons conventuelles étaient des lieux de supplice et des lieux de dépravation; il n'en pouvait douter; du doigt il avait touché les preuves et saisi la vérité, car nul alors n'ignorait, ne pouvait ignorer les fameux « mystères de Picpus. »

IV. — LES MYSTÈRES DE PICPUS.

Jamais plus impudente mystification, jamais mensonge plus effronté ne fut offert, avec un tel concours d'intentions perverses, à la crédulité des badauds. Une maison religieuse, à la fois couvent, pensionnat, école, infirmerie et refuge, connue, presque célèbre dans toute la bourgeoisie parisienne, fut dénoncée, avec pièces à l'appui, comme un repaire de brigandage et de luxure. Le souvenir des crimes de Mingrat, de Lacolonge, de Contrafatto, la lecture des petits romans « libres penseurs, » ont pu entraîner la foule ignare à ne pas rejeter avec mépris ces calomnies malsaines; mais que penser des membres de la commune, — Rigault, Protot, — qui les ont inventées, et que penser surtout des journalistes qui les ont propagées en les aggravant? Cette histoire mérite d'être racontée avec quelques détails, car elle éclaire la commune et en montre le fond.

Le XII[e] arrondissement eut pour maître un membre de la commune, Jean-Louis-Philippe Fenouillas, qui, ayant l'habitude et pour cause de changer souvent de nom, se faisait alors appeler simple-

ment Philippe. Tour à tour employé, agent d'affaires, marchand de vin, il avait fait tous les métiers; on a même prétendu qu'il avait tenu une de ces maisons que la police numérote et ne nomme pas; c'est une calomnie « réactionnaire; » il n'avait pas tenu la maison, il la commanditait. Il fut à Bercy ce que Sérizier fut au XIII^e^ arrondissement : une hyène lâchée dans un troupeau. A la dernière heure, il fut horrible; il commandait aux femmes de faire bouillir de l'huile « pour arroser les Versaillais. » Il incendia la mairie et l'église; comme on se pressait vers lui en le suppliant de donner au moins le temps de faire évacuer les maisons, il répondit : « Il faut que tout le monde brûle! » Lorsque tout fut en feu (25 mai, cinq heures du soir), il monta dans un fiacre à l'impériale duquel il avait accroché un drapeau rouge, et il se rendit dans le XI^e^ arrondissement, où les débris de l'armée fédérée se réunissaient pour combattre la France et pour massacrer les otages.

Fenouillas n'aimait pas les congrégations religieuses, et il y en a beaucoup dans le XII^e^ arrondissement; il résolut de leur livrer bataille. Dans ces expéditions, qui ne furent pas sans profit, il eut pour auxiliaires Clavier, commissaire des quartiers de Picpus et de Bel-Air, Girault, un polisson de dix-neuf ans qui faisait fonction d'inspecteur de police, Pontillon, employé à la mairie, et le brave capitaine Lenôtre. Dans les grands jours, Raoul Rigault, délégué à la sûreté générale, et Protot, délégué à la justice, daignaient venir dans ces quartiers lointains et s'assurer par eux-mêmes de la réalité, de la gravité des crimes inventés. L'objectif était le couvent des sacrés cœurs de Jésus et de Marie, composé de deux maisons voisines, mais distinctes, l'une occupée par des religieux surnommés les picpuciens, l'autre habitée par une assez nombreuse communauté de femmes connues, à cause de leur costume, sous le nom de dames blanches. Clavier, ayant près de lui Girault, marchant sous les ordres de Fenouillas, accompagné de Pontillon et de Lenôtre, à la tête d'un peloton de fédérés, se dirigea sur le couvent le 12 avril et l'envahit. On prit tout ce que l'on put prendre. Les religieux furent envoyés à la Conciergerie, les dames blanches furent gardées à vue. Fenouillas, Clavier et ses acolytes, mis en appétit par cette victoire, se firent servir à dîner, réquisitionnèrent du vin dans les cabarets des environs, adressèrent quelques invitations à des dames habitant les maisons situées près de la barrière du Trône, et trouvèrent que la vie a de bons momens. Ce n'était que de l'arbitraire, ce n'était que de la débauche; c'était l'œuvre journalière de la commune, et il n'y aurait pas à en parler, si dans le couvent des dames blanches on n'avait fait quelques découvertes intéressantes.

Dans un grenier situé au-dessus de la chapelle, au milieu de

vieilles paillasses et de chaises cassées, on aperçut trois lits orthopédiques qui avaient servi jadis à des pensionnaires dont la taille était déviée. En outre, dans des chambres proprettes, bien aérées et convenablement meublées, on trouva trois femmes aliénées qui étaient logées et soignées dans la maison. Il n'y avait là rien que de naturel; on cherche à redresser les bossues, on essaie de guérir les folles, cela se voit partout, dans les pensionnats, dans les asiles, dans les couvens, dans les hôpitaux, dans les maisons particulières. Mais Fenouillas et Clavier s'éclairèrent mutuellement aux lueurs de leurs flambeaux révolutionnaires. Les lits orthopédiques sont des instrumens de torture et de débauche destinés à mater la vertu résistante; les trois malades dont le délire raisonne et déraisonne alternativement sont « des victimes cloîtrées, » maintenues en cellule parce qu'on redoute leurs révélations ou parce qu'on veut s'emparer de leur fortune. Prévenu sans délai, le ministre de la justice Protot accourt et se garde bien de contredire le Fenouillas; Raoul Rigault intervient aussi; tout en se bourrant le nez de tabac, il déclare que ça ne le surprend guère, qu'il soupçonnait tout cela depuis longtemps, que c'est du reste une bonne affaire dont il faut tirer parti.

On en tira parti en effet. Instrumens de torture, séquestration violente, cela eût dû suffire, mais on voulait davantage. On fit des fouilles, et immédiatement on découvrit des squelettes; tout de suite les squelettes devinrent des cadavres. On n'avait qu'à fouir le sol de ce quartier, il est fait d'ossemens; car c'est là que la sœur aînée de la commune de 1871, c'est là que la commune de 1793 fit établir un cimetière supplémentaire, dans un terrain situé derrière le jardin de l'ancienne maison des dames chanoinesses de Picpus, pour y déposer les restes des « aristocrates » que l'on guillotinait sur la place du trône renversé (1). Ces squelettes représentèrent facilement les victimes du cléricalisme. Le soin de répandre cette fable grossière fut laissée aux journaux communards, qui s'en acquittèrent avec enthousiasme; corsets de fer, recluses, ossemens : quels accessoires pour une mise en scène! On n'oublia rien, pas même une sorte de jouet d'enfant, un petit berceau qui avait contenu un Jésus de cire et qui avait figuré dans une crèche lors des fêtes de Noël. Toutes les dames blanches furent conduites à la prison de Saint-Lazare, et les fédérés vinrent visiter ce couvent, théâtre de tant de forfaits mystérieux.

Que Vermesch, qui dans son *Père Duchêne* avait la spécialité

(1) Une partie de ce cimetière achetée par la famille des suppliciés sert encore aujourd'hui de lieu de sépulture et est enclose dans une congrégation religieuse de la rue Picpus.

des ordures, ait sauté sur cette proie et l'ait accommodée à sa façon pour la servir à ses lecteurs, cela n'a rien de surprenant. Mais comment Rochefort n'a-t-il pas répudié immédiatement et sans examen cette indécente balourdise? Son journal, *le Mot d'ordre*, devint au contraire en quelque sorte le moniteur officiel des mystères du couvent de Picpus, et l'on reste stupéfait de voir qu'un écrivain d'esprit n'a pas été saisi de dégoût devant cette turpitude. Après tout, il est possible que, pour certains hommes, le dernier mot de la politique consiste à cracher sur ses adversaires et à se glorifier soi-même; mais avant de se rendre complice de cet attentat contre la vérité, on aurait dû se rappeler que les dames blanches, tenant un pensionnat où plus de cent cinquante fillettes se réunissaient, rendaient des services quotidiens et permanens à la population du quartier Saint-Antoine. C'était surtout aux filles d'ouvriers que l'on portait préjudice, bien plus qu'à de pauvres religieuses dont, n'en déplaise aux opinions préconçues des athées révolutionnaires, le royaume est bien peu de ce monde. On m'a dit, on m'a affirmé que Rochefort avait été à Saint-Lazare voir les dames des sacrés cœurs et qu'il les avait « blaguées; » je me suis toujours refusé à le croire, et je reste convaincu que ceux qui m'ont raconté le fait se sont involontairement trompés. S'il avait fait cette visite, on serait en droit de supposer qu'il a pu ajouter foi à ces cancans de portière, ce qui est inadmissible.

Les communards, forts des découvertes ingénieuses faites à Picpus, étaient indignés des tortures que les victimes avaient eues à subir, et ils s'étonnaient qu'en plein XIX^e^ siècle on pût encore martyriser « un être humain. » Dans ce même couvent, d'où les religieux picpuciens avaient été arrachés pour être menés, au milieu des vociférations et des menaces de mort, jusqu'à la Conciergerie en attendant la rue Haxo, où quatre d'entre eux tombèrent, dans ce même couvent on put apprécier comment les agens de la commune comprenaient et pratiquaient le progrès des mœurs. Le 15 mai, le commissaire de police Clavier et son inspecteur Girault sont au couvent des pères de Picpus; des fédérés complètement ivres leur amènent un homme qu'ils ont rencontré dans la rue de Reuilly et qui, malgré ses vêtemens bourgeois, ressemble à un prêtre. Ces ivrognes perspicaces ne s'étaient point trompés, ils avaient mis la main sur l'abbé Majewski, prêtre-sacristain de l'église Saint-Éloi. Clavier procède à l'interrogatoire, lequel consiste à injurier Majewski, à le fouiller et à lui voler une somme de 150 fr. 75 c. Ceci fait, il le livre à Girault, qui le conduit dans une salle d'attente où quatre autres prisonniers sont enfermés. Là Girault fait déshabiller complètement le malheureux prêtre, lui prend sa canne

et l'en frappe à outrance sur les épaules et sur le dos. Lorsque ce petit accès de justice populaire est passé, M. Majewski reçoit ordre de se rhabiller; puis escorté de Girault qui tenait son revolver en main, serré de près par quatre fédérés armés de fusils, il est poussé à travers les escaliers jusqu'au troisième sous-sol, où il est enfermé dans un caveau d'un mètre carré dont on barricade la porte avec des tonneaux vides. Girault prévient charitablement l'abbé que, s'il tente de s'évader, on lui cassera la... tête. Les fédérés avaient bu dans ce caveau et y avaient cassé les bouteilles vides. La position était affreuse. L'abbé ne pouvait ni s'étendre ni rester debout sans se blesser aux tessons répandus sur le sol. Il parvint à reculer un peu les tonneaux qui obstruaient la baie du caveau sans porte. Girault s'en aperçut en amenant deux autres prisonniers. A l'aide d'un trousseau de clés il frappa M. Majewski jusqu'au sang. Le pauvre homme, épuisé, demanda à boire : « Ce n'est pas la peine, répondit Girault, on te donnera bientôt du plomb à manger. » Ce supplice dura quarante-huit heures; on profita de ce que Clavier et Girault étaient absens pour relâcher le pauvre prêtre, ce qui mécontenta Fenouillas.

Une autre maison fut cruellement visitée par un des adjoints à la mairie du XII[e] arrondissement, Jules-Ambroise Lyaz, connu sous le sobriquet de *Bon cœur* et qui était alors âgé de cinquante-six ans: c'est l'orphelinat Eugène-Napoléon, situé entre le faubourg Saint-Antoine et le boulevard Mazas et spécialement consacré à l'éducation des jeunes ouvrières. Ce Lyaz, qui était clerc d'huissier, aimait Fenouillas et paraissait digne de le comprendre. Ils étaient ensemble après le 18 mars et s'emparèrent de la mairie, où leur premier soin fut de faire venir un serrurier pour forcer la caisse, dans laquelle furent trouvés dix mille francs que l'on ne retrouva plus. En qualité d'adjoint, Lyaz surveillait les maisons d'enseignement, visitait les écoles et visitait surtout les poches des sœurs dont il enlevait volontiers l'argent. Cela ne l'empêchait pas de s'occuper de stratégie : son plan consistait à faire sauter le pont viaduc de Bercy et à incendier le quartier. Le 29 avril, Lyaz vint prendre possession de l'orphelinat; ceinture rouge, revolver au côté, mine rébarbative. Il y avait là trois cents orphelines que des sœurs gardaient et protégeaient de leur mieux. Ordre à toutes « les nonnes d'avoir à décamper et plus vite que ça. » Les pauvres femmes se préparèrent à obéir et voulurent emmener leurs élèves avec elles. Cela ne faisait pas le compte de Lyaz, dit *Bon cœur*, qui s'y opposa. Les sœurs, fort énergiques, eurent avec ce conquérant d'orphelinat une altercation extrêmement vive. Elles furent chassées et réduites à laisser dans le bercail, qui allait devenir une porcherie, plus de cent

pauvres fillettes dont le sort n'était plus douteux. Lyaz, convoquant ses amis et parfois même recevant Fenouillas, faisait le pacha dans ce harem. On vit là le respect que le peuple a pour les filles du peuple. Les petites malheureuses, ivres et abruties, dormaient pêle-mêle dans les cours avec les fédérés. Lorsque après la défaite de la commune les sœurs accoururent dans leur maison polluée, elles jetèrent un cri d'horreur en revoyant leurs élèves. « Cinq d'entre elles étaient presque aveugles par suite d'ophtalmie purulente ; d'autres agonisaient ; quarante-cinq étaient couvertes d'un mal affreux à la tête. » Lorsque les communards parlent de la commune, ils disent : Ah ! c'était le bon temps (1) !

Beaucoup de faits analogues se sont produits qu'il faut, par réserve, passer sous silence. Le côté immoral de la commune, qui fut excessif, ne pourra jamais être publiquement dévoilé. A la préfecture de police, dans les ministères, dans bien d'autres endroits qu'il est superflu de désigner, à l'Hôtel de Ville même, il y eut des actes tellement scandaleux que l'on ne peut y faire allusion ; toutes les impudeurs et toutes les cruautés s'étalaient sans contrainte. Les femmes, je dois le dire, étaient plus effrontées que les hommes, et c'était quelque chose d'absolument extraordinaire d'entendre ces créatures parler, en hochant la tête, des mœurs du clergé. Aux jours de la *Genèse*, Paris eût été foudroyé ; mais le feu du ciel n'eut pas à tomber, le pétrole a suffi.

La persécution contre le prêtre, contre la femme qui, librement, pour servir sa foi, a choisi la vie conventuelle, la persécution contre les sœurs qui élèvent les enfans, soignent les malades, secourent les misères ne parut pas une œuvre satisfaisante aux pyromanes de l'Hôtel de Ville. Ils voulurent détruire l'image matérielle de la religion, anéantir le monument, renverser le temple où les fidèles vont prier parce que c'est leur droit, comme d'autres ont le droit d'aller s'abreuver au cabaret. Un des derniers ordres expédiés par Eudes, membre du comité de salut public, au commandant de la batterie placée au Père-Lachaise porte textuellement : « Tire sur les églises. » On peut admettre jusqu'à un certain point que l'on brûle des édifices pour protéger une retraite ou arrêter la marche des assaillans, mais préparer l'incendie d'une église seulement parce que c'est une église paraît une conception si étrange que l'on est tenté de la prendre pour un acte de folie. La commune cependant n'a point hésité ; jusqu'au bout elle est restée fidèle à son principe. Sur Saint-Laurent dévasté elle a écrit : *Écurie à louer*, et

(1) Procès Girault ; déb. contr., cinquième conseil de guerre, 13 novembre 1871 ; procès Fenouillas, Pontillon et Lenôtre ; déb. contr., cinquième conseil de guerre, 1er juillet 1872 ; procès Lyaz ; déb. contr., troisième conseil de guerre, août 1877.

elle a voulu incendier Notre-Dame. Il n'y avait là nulle stratégie cependant. La vieille cathédrale est isolée ; aucun soldat de la France ne l'attaquait, nul fédéré ne la défendait. Elle est chère au peuple de Paris, car elle marque la place du berceau même d'où sortit la vieille Lutèce. Elle se dresse à l'endroit où les nautes, nos pères, avaient élevé un autel à Isis. Son bourdon a sonné pour tous les incidens tristes ou joyeux de notre histoire. Il me semble qu'entre toutes elle est sacrée et qu'à défaut de piété le patriotisme seul doit l'aimer ; erreur profonde dont la commune m'a fait revenir.

L'ordre d'incendie est venu de l'Hôtel de Ville, mais il est impossible de dire d'une façon précise, ou seulement d'indiquer qui l'a donné. Une première tentative avait échoué ; le mardi 23 mai, un individu, dont on n'a pu savoir le nom, s'était présenté vers dix heures du soir à l'Hôtel-Dieu et avait demandé, le revolver au poing, les instrumens nécessaires pour forcer la porte de Notre-Dame afin de mettre le feu à l'intérieur. On avait invoqué les devoirs de l'humanité ; on avait fait comprendre que les malades, les blessés fédérés enfermés à l'hôpital courraient de graves dangers, si l'église était incendiée ; l'homme était seul, on lui parla avec fermeté, il se retira en maugréant. On espérait en être quitte pour cette alerte, lorsque le mercredi 24, à onze heures du matin, une fumée très épaisse et très sombre sortit lentement par l'intervalle des abat-sons des deux tours. Le docteur Brouardel, qui seul de ses confrères avait pu parvenir jusqu'à l'Hôtel-Dieu, courut vers l'église accompagné des internes en pharmacie. Une porte était ouverte : on entra et on recula, car la fumée était tellement intense qu'on ne voyait pas à un mètre devant soi, fumée noire et sentant le pétrole. Les incendiaires avaient arraché les boiseries que l'on avait réunies au milieu de la nef avec les confessionnaux, les bancs et les chaises, des nappes d'autel et des aubes. Cela formait un énorme bûcher. On l'avait aspergé d'huile de pétrole et on l'avait allumé. La fumée qui se dégageait de ce bûcher était tellement lourde qu'elle pesait sur les flammes et les comprimait. Une seule porte était béante ; par bonheur, aucun vitrail n'était brisé, donc nul courant d'air pour activer le brasier. On vint prévenir en toute hâte le docteur Brouardel que l'église Saint-Séverin et que la rue Galande allaient être incendiées ; c'était la perte assurée de l'Hôtel-Dieu ; le docteur s'élança vers son hôpital pour organiser le sauvetage de ses malades, et les internes de la pharmacie restèrent seuls en présence de la vaste église dans laquelle une pyramide de bois brûlait. Ils furent héroïques, car ils se jetèrent au danger sans se soucier des matières explosibles que l'on avait pu mêler aux élémens de combustion. Pendant qu'ils arrachaient les morceaux de bois noircis

et qu'ils les jetaient sur la place du Parvis, deux d'entre eux allèrent demander au directeur de l'Hôtel-Dieu de prêter les pompes de l'hôpital, afin que l'on pût combattre régulièrement l'incendie. Le directeur, qui était accosté de deux individus paraissant exercer sur lui une certaine influence, répondit que, si Notre-Dame brûlait, c'était sans doute par suite des instructions de la commune, que dès lors il n'avait pas à s'en mêler; il ajouta : « Quant à vous, messieurs, agissez selon votre conscience, je ne m'y oppose pas. » — Ces jeunes gens n'avaient pas besoin de l'autorisation de ce pauvre hère, — qu'il vaut mieux ne pas nommer, — pour écouter leur conscience et faire leur devoir. Aveuglés par la fumée, les cheveux grillés, les mains endolories, ils s'acharnèrent à leur œuvre de salut. Cela dura longtemps. Pièce à pièce on démolit le bûcher; on en traîna, on en poussa tous les débris sur la place où ils pouvaient brûler sans péril. Quelques habitans du quartier étaient accourus et prêtaient main-forte. Notre-Dame fut sauvée, et si Paris n'a pas vu périr l'église dont il est si fier, c'est aux internes pharmaciens de l'Hôtel-Dieu qu'il le doit. Le lendemain, jeudi 25 mai, les troupes françaises campaient au Parvis, et rien n'était plus à craindre.

Si le courage de ces jeunes gens n'avait arraché Notre-Dame à l'incendie préparé, il est probable que les apologistes de la commune, qui sont, comme l'on sait, gens véridiques, n'auraient pas manqué de dire que la vieille basilique avait été brûlée par les chanoines empressés d'ensevelir à jamais les traces de leurs crimes. Que l'on ne croie pas que je plaisante; c'est ainsi que les communards ont écrit leur histoire. Le ministère des finances et la cour des comptes ont été détruits par des administrateurs infidèles qui voulaient faire disparaître la preuve de leurs malversations; l'Hôtel de Ville a été miné et renversé par les hommes du gouvernement de la défense nationale, afin de mettre à néant quelques papiers qu'ils y avaient oubliés; la préfecture de police a été « flambée » par des agens secrets qui craignaient d'être découverts, et la rue de Lille a été incendiée par ordre d'une grande dame qui désirait se débarrasser d'une correspondance compromettante, qu'elle avait déposée chez un de ses amis. Se dire le peuple le plus spirituel de la terre et imprimer de telles niaiseries, c'est vraiment abuser de la permission d'être bête, mais c'est donner une suite naturelle au roman des mystères de Picpus.

MAXIME DU CAMP.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE PREMIER (1).

(1802-1803).

Détails de famille. — Ma première soirée à Saint-Cloud. — Le général Moreau. — M. de Rémusat est nommé préfet du palais, et je deviens dame du palais. — Habitudes du premier consul et de M^me^ Bonaparte. — M. de Talleyrand. — La famille du premier consul. — M^lles^ Georges et Duchesnois. — Jalousie de M^me^ Bonaparte.

Malgré la date de l'année où j'entreprends ce récit (2), je ne chercherai point à *excuser* les motifs qui portèrent mon mari à s'attacher à la personne de Bonaparte; mais je les expliquerai simplement. En politique, les justifications ne valent rien. Il existe en France un certain nombre de personnes qui, revenues seulement depuis trois ans, ou qui, n'ayant pris part aux affaires publiques que depuis cette époque, ont jeté une sorte d'anathème sur ceux de nos concitoyens qui, pendant ces dernières vingt années, ne se sont point tenus complètement à l'écart des événemens. Quand on leur dit qu'on ne juge pas s'ils ont eu raison ou tort dans leur sommeil prolongé, et qu'on leur demande de demeurer aussi neutres sur une pareille question, ils repoussent cet accommodement de toute la puissance des avantages de leur situation présente; ils lancent le blâme sans aucune générosité, car il n'y a nul risque à proclamer aujourd'hui les devoirs sur lesquels ils s'appuient. Et cependant, en révolution, qui peut se flatter d'avoir toujours suivi

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

(2) 1818. (P. R.)

la voie droite? Qui d'entre nous ne doit pas rapporter à différentes circonstances une part de sa conduite? Qui enfin jettera la première pierre, sans craindre de la voir retomber du même élan sur le bras qui l'aurait lancée? Plus ou moins froissés des coups dont ils se frappent, les citoyens d'un même pays devraient mieux s'épargner entre eux; ils sont plus solidaires les uns envers les autres qu'ils ne pensent, et lorsqu'un Français poursuit sans pitié un autre Français, qu'il y prenne garde, presque toujours il prête à l'étranger qui les juge des armes contre tous les deux.

Au reste, ce n'est point un des moindres malheurs des temps de troubles, entre gens du même pays, que cette amère critique de l'esprit de parti, qui produit une défiance inévitable, et peut-être le mépris de ce qu'on appelle *opinion publique*. Le choc des passions permet alors à chacun de la dénier. Cependant les hommes vivent pour la plupart tellement en dehors d'eux-mêmes qu'ils ont peu d'occasions de consulter leur conscience. Dans les siècles paisibles, pour les actions ordinaires et communes, les jugemens du monde la remplacent assez bien; mais le moyen de s'y soumettre quand on les voit incessamment prêts à frapper de mort qui voudrait les consulter? Le plus sûr est donc de s'en tenir à cette conscience qu'on n'interroge jamais impunément. Celle de mon mari, la mienne, ne nous reprochent rien. La perte entière de sa fortune, l'expérience des faits, la marche des événemens, le désir modéré et permis du bien-être, portèrent M. de Rémusat à chercher, en 1802, une place, quelle qu'elle fût. Alors jouir du repos que Bonaparte donnait à la France, et se fier aux espérances qu'il permettait de concevoir, c'était sans doute se tromper, mais c'était se tromper avec le monde entier. La sûreté de la prévision est donnée à un bien petit nombre; et que Bonaparte, après son second mariage, eût maintenu la paix et employé la partie de l'armée qu'il n'eût pas licenciée à border nos frontières, qui est-ce qui alors eût osé douter de la durée de sa puissance et de la force de ses droits? ils paraissaient à cette époque avoir conquis leur légitimité. Bonaparte a régné sur la France de son propre consentement. C'est un fait que la haine aveugle ou la puérilité de l'orgueil peuvent seules nier aujourd'hui. Il a régné pour notre malheur et pour notre gloire; l'alliance de ces deux mots est plus naturelle, dans l'état de société, qu'on ne pense, du moins quand il s'agit de la gloire militaire. Lorsqu'il arriva au consulat, on respira; d'abord il s'empara de la confiance; peu à peu, des chances se rouvrirent pour l'inquiétude, mais on était engagé. Il fit frémir enfin les âmes généreuses qui avaient cru en lui, et il amena peu à peu les vrais citoyens à souhaiter sa chute, au risque même des pertes qu'ils prévoyaient pour eux. Voilà notre histoire à M. de Rémusat et à

moi; elle n'a rien d'humiliant, car il est encore honorable de s'être rassuré quand la patrie respirait, et d'avoir ensuite désiré sa délivrance de préférence à tout.

Personne ne saura jamais ce que j'ai souffert durant les dernières années de tyrannie de Bonaparte. Il me serait impossible de peindre la bonne foi désintéressée avec laquelle j'ai souhaité le retour du roi, qui devait dans mon idée nous rendre le repos et la liberté. Je pressentais toutes mes pertes particulières, M. de Rémusat les prévoyait encore mieux que moi : par nos souhaits, nous renversions la fortune de nos enfans; mais cette fortune, qu'il fallait payer du sacrifice des plus nobles sentimens, ne nous a pas causé une plainte, les plaies de la France criaient trop haut alors; honte à qui ne les entendait pas!

Quoi qu'il en soit, nous avons donc servi Bonaparte, nous l'avons même aimé et admiré; soit orgueil, soit aveuglement, cet aveu ne me coûte point à faire. Il me semble qu'il n'est jamais pénible de convenir d'un sentiment vrai; je ne suis point embarrassée de mes opinions d'un temps qu'on oppose à celles d'un autre. Mon esprit n'est point de force à ne se jamais tromper, je sais que ce que j'ai senti, je l'ai toujours senti sincèrement; cela me suffit pour Dieu, pour mon fils, pour mes amis, pour moi. Cependant j'entreprends aujourd'hui une tâche assez difficile, car il me faut recourir après une foule d'impressions fortes et vives à l'époque où je les ai reçues, mais qui, pareilles à ces monumens brisés qu'on rencontre dans les champs et dévastés par un incendie, n'ont plus de bases ni de rapports entre elles. Et en effet, quoi de plus dévasté qu'une imagination active, longtemps aux prises avec des émotions profondes, devenues si complètement étrangères tout à coup? Sans doute, il serait plus sage, et surtout plus commode, d'assister aux événemens avec seulement une froide curiosité, et qui ne s'émeut point se trouve toujours prêt pour tous les changemens. Mais on n'est pas maître de n'avoir point souffert; on a bien la liberté de détourner la tête, on ne peut répondre que le regard ne soit pas blessé par les objets sur lesquels tant de circonstances imprévues l'ont forcé de s'arrêter.

Ce que j'ai observé depuis vingt ans m'a convaincue que, de toutes les faiblesses de l'humanité, l'égoïsme est celle qui dirige avec le plus de prudence la conduite. Il ne choque guère le monde, assez disposé à s'arranger de ce qui est égal et terne, il prévient d'ordinaire l'incohérence des actions; le cercle dans lequel il se meut est si étroit qu'il serait assez singulier qu'il n'en connût pas bien vite toutes les chances, aussi parvient-il assez facilement à emprunter pour ceux qui le voient agir les livrées de la raison. Et pourtant quel cœur généreux voudrait acheter son repos à ce prix? Non, non,

il vaut mieux courir le risque d'être froissé, ébranlé, même dans tout son être! Il faut se résigner aux jugemens hasardés que les hommes lancent en passant. Quelle consolation dans ces paroles qu'on doit travailler à pouvoir se dire incessamment: « Si des erreurs entraînantes m'ont égaré, du moins mon propre intérêt ne m'a point séduit, et je n'ai voulu de la fortune que lorsqu'elle ne coûtait pas un soupir à mon pays. »

En commençant ces Mémoires, je passerai le plus succinctement qu'il me sera possible sur ce qui nous a été personnel jusqu'à notre introduction à la cour de Bonaparte. Après, il m'arrivera peut-être de revenir davantage sur mes impressions. On ne peut pas attendre d'une femme un récit de la vie politique de Bonaparte. S'il était mystérieux pour tout ce qui l'entourait, au point qu'on ignorait souvent dans le salon qui précédait le sien ce qu'on apprenait un peu en rentrant dans Paris, et ce qu'on eût mieux su encore en se transportant hors de France, à plus forte raison, moi, si jeune lorsque je fis mon entrée à Saint-Cloud, et pendant les premières années que j'y demeurai, n'ai-je pu saisir que des faits isolés, et à de longs intervalles. Je dirai du moins ce que j'ai vu ou cru voir, et ce ne sera pas ma faute si mes récits ne sont pas toujours aussi vrais que sincères.

J'avais vingt-deux ans lorsque je fus nommée dame du palais de M^me^ Bonaparte. Mariée depuis l'âge de seize ans, heureuse jusque-là par les jouissances d'une vie douce et pleine d'affections, les crises de la révolution, la mort de mon père tombé en 1794 sous la hache révolutionnaire, la perte de notre fortune, et les goûts d'une mère très distinguée, me tenaient loin du monde, que je ne connaissais guère et dont je n'avais nul besoin. Tirée tout à coup de cette paisible solitude pour être lancée sur le plus étrange théâtre, sans avoir placé entre eux l'intermédiaire de la société, je fus fortement frappée d'une si violente transition; mon caractère s'est toujours ressenti de l'impression qu'il en reçut. Près d'un mari et d'une mère chèrement aimés, j'avais pris l'habitude de me livrer entièrement aux mouvemens de mon cœur, et plus tard, avec Bonaparte je me suis accoutumée à ne m'intéresser qu'à ce qui me remuait fortement. Toute ma vie a été et demeurera constamment étrangère aux oisivetés de ce qu'on appelle le grand monde.

Ma mère m'avait élevée avec soin ; mon éducation s'acheva solidement avec un mari éclairé, instruit et plus âgé que moi de seize ans. J'étais naturellement sérieuse, ce qui s'allie toujours assez chez les femmes avec une certaine disposition à se passionner un peu. Aussi, dans les premiers temps de mon séjour auprès de M^me^ Bonaparte et de son époux ne manquais-je pas de m'animer sur les sentimens que je croyais leur devoir. D'après ce qu'on sait d'eux,

et d'après aussi ce que j'ai écrit précédemment (1) de leur manière d'être la plus intime, c'était me préparer à beaucoup de mécomptes, et certes ils ne m'ont pas manqué.

J'ai déjà dit quelles relations nous avions eues avec Mme Bonaparte pendant l'expédition en Égypte. Depuis, nous la perdîmes de vue, jusqu'au moment où ma mère, ayant formé le projet de marier ma sœur avec un de nos parens (2), rentré secrètement et encore compris sur la liste des émigrés, s'adressa à elle pour obtenir sa radiation. L'affaire fut terminée en peu de temps. Mme Bonaparte, dont la bienveillante adresse s'efforçait alors de rapprocher de son époux les personnes d'une certaine classe encore en regard devant lui, engagea ma mère et M. de Rémusat à se rendre un soir chez elle pour remercier le premier consul. Il n'était pas possible de songer à s'en excuser. Un soir donc, nous nous rendîmes aux Tuileries; c'était peu de temps (3) après le jour où Bonaparte avait cru devoir s'y établir : jour où j'ai su depuis, de sa femme même, qu'au moment de se coucher il lui dit en riant : « Allons, petite créole, venez vous mettre dans le lit de vos maîtres. »

Nous le trouvâmes dans le grand salon de l'appartement du rez-de-chaussée; il était assis sur un canapé; à ses côtés, je vis le général Moreau, avec lequel il paraissait en grande conversation. L'un et l'autre à cette époque cherchaient encore à vivre bien ensemble. On citait même un mot de Bonaparte fort aimable, dans un genre de bonne grâce qui ne lui était pas très familière. Il avait fait faire une paire de pistolets très riches, sur laquelle on avait gravé en or les noms de toutes les batailles de Moreau. — « Pardonnez, lui dit Bonaparte en les lui donnant, si on ne les a pas plus ornés; les noms de vos victoires ont pris toute la place. »

Il y avait dans ce salon des ministres, des généraux, des femmes presque toutes jeunes et jolies : Mme Louis Bonaparte (4), Mme Murat, qui venait de se marier et qui me parut charmante, Mme Maret, qui

(1) Les détails rappelés ici sont donnés dans une sorte d'introduction où l'auteur retrace les portraits des membres de la famille impériale, et qui est plutôt une conclusion qu'une préface. La manière dont cet écrit a été composé explique cette interversion. Il m'a paru logique de commencer ces extraits destinés à la *Revue* par le chapitre premier, et de réserver ces portraits pour la publication plus complète de ces Mémoires. (Paul de Rémusat.)

(2) Ce parent émigré était M. Charles de Ganay, fils d'une sœur de M. Charles Gravier de Vergennes, et cousin germain de l'auteur de ces Mémoires. Il a été député et colonel dans la garde royale sous la restauration. Je ne sais quelle raison fit manquer son mariage avec Mlle Alix de Vergennes, qui épousa peu de temps après le général Nansouty. Les liens de bonne amitié entre les deux branches de la famille n'en subsistèrent pas moins et se sont très heureusement perpétués. (P. R.)

(3) C'est le 19 février 1800 (30 pluviôse an VIII) que le premier consul prit possession des Tuileries, un peu plus tôt par conséquent qu'on ne le dit ici (P. R.).

(4) Hortense de Beauharnais avait épousé Louis Bonaparte le 4 janvier 1802. (P. R.)

faisait sa visite de noce, alors parfaitement belle. Mme Bonaparte tenait tout ce cercle avec une grâce charmante; elle était mise avec recherche et dans cette sorte de goût qui se rapproche de l'antique. C'était la mode de ce temps, où les artistes avaient un assez grand crédit sur les usages de la société.

Bonaparte se leva pour recevoir nos révérences, et après quelques mots vagues se rassit, pour ne plus s'occuper des femmes qui étaient dans le salon. J'avoue que cette première fois je fus moins occupée de lui que du luxe et de l'élégance magnifique dont mes yeux étaient frappés pour la première fois.

Nous prîmes, dès ce moment, l'habitude de faire de temps en temps quelques visites aux Tuileries. Peu à peu, on nous donna et nous reçûmes l'idée de voir M. de Rémusat remplir quelque place qui pût nous rendre quelque chose de l'aisance dont la perte de nos biens nous privait. M. de Rémusat, ayant été magistrat avant la révolution, eût désiré rentrer dans un état grave. La crainte de m'affliger en me séparant de ma mère et en m'éloignant de Paris le portait à solliciter une place au conseil d'état et à éviter les préfectures. Mais alors nous ne connaissions guère tout ce qui composait le gouvernement. Ma mère avait parlé de notre situation à Mme Bonaparte. Celle-ci prit peu à peu du goût pour moi; elle trouvait à mon mari des manières agréables; elle conçut tout à coup l'idée de nous rapprocher d'elle. A peu près dans le même temps, ma sœur, qui n'avait point épousé le parent dont j'ai parlé, fut mariée à M. de Nansouty, général de brigade, neveu de Mme de Montesson et très estimé à l'armée et dans le monde. Ce mariage multiplia nos relations avec le gouvernement consulaire, et un mois après Mme Bonaparte prévint ma mère qu'elle espérait qu'il ne se passerait pas longtemps sans que M. de Rémusat fût nommé préfet du palais. Je passerai sous silence les diverses agitations que cette nouvelle causa dans ma famille. J'en fus pour mon compte très effarouchée. M. de Rémusat se résigna plutôt qu'il ne se réjouit, et sitôt après sa nomination qui suivit bientôt, comme il est parfaitement un homme de conscience, il s'appliqua avec sa droiture ordinaire à tous les minutieux détails de son nouvel emploi.

Peu de temps après, je reçus cette lettre du général Duroc, gouverneur du palais :

« Madame,

« Le premier consul vous a désignée pour faire auprès de Mme Bonaparte les honneurs du palais.

« La connaissance personnelle qu'il a de votre caractère et de vos principes lui donne l'assurance que vous vous en acquitterez avec la politesse qui distingue les dames françaises et la dignité qui convient

au gouvernement. Je suis heureux d'être chargé de vous annoncer ce témoignage de son estime et de sa confiance.

« Agréez, madame, l'hommage de mon respect. »

C'est ainsi que nous nous trouvâmes installés dans cette singulière cour. Quoique Bonaparte eût montré de la colère à cette époque, si l'on se fût avisé de ne point croire à la sincérité de ses paroles qui étaient alors toutes républicaines, cependant chaque jour il inventait quelques nouveautés dans sa manière de vivre, qui donnèrent bientôt au lieu qu'il habitait de grandes ressemblances avec le palais d'un souverain. Son goût le portait assez vers une sorte de représentation, pourvu qu'elle ne gênât guère ses allures particulières; aussi faisait-il peser sur ceux qui l'entouraient la charge du cérémonial. D'ailleurs il était convaincu qu'on séduit les Français par l'éclat des pompes extérieures. Très simple sur sa personne, il exigeait des militaires un grand luxe d'uniforme. Il avait déjà mis une distance marquée entre lui et les deux autres consuls; et de même que dans les actes du gouvernement, après avoir employé ce protocole : *par arrêté des consuls, etc.*, on ne voyait à la fin que sa signature seule, de même il tenait seul sa cour, soit aux Tuileries, soit à Saint-Cloud, recevait les ambassadeurs avec les cérémonies usitées chez les rois, ne paraissait en public qu'accompagné d'une garde nombreuse, ne permettait à ses collègues que deux grenadiers devant leur voiture, et enfin commençait à donner à sa femme un rang dans l'état.

Au premier instant, nous nous trouvâmes dans une position assez délicate qui avait pourtant quelques avantages. La gloire militaire et les droits qu'elle donne parlaient haut aux oreilles des généraux et des aides de camp qui entouraient Bonaparte. Ils étaient portés à croire que toutes les distinctions devaient leur appartenir exclusivement. Cependant le consul, qui appréciait toutes les conquêtes, et qui avait pour plan secret de gagner chacune des classes de la société, contrariait peu à peu les idées de ses gens d'épée, en attirant par des faveurs ceux qui tenaient à d'autres états. De plus, M. de Rémusat, homme d'esprit, d'une instruction remarquable, entendant à merveille, sachant très bien répondre, supérieur par sa conversation à ses collègues, fut promptement distingué de son maître, habile à découvrir dans chacun ce qui lui était utile. Bonaparte aimait assez qu'on sût pour lui ce qu'il ignorait. Il trouva dans mon mari la connaissance de certains usages qu'il voulait rétablir, un tact sûr de toutes les convenances, les habitudes de la bonne compagnie; il indiquait rapidement ses projets, il était entendu sur-le-champ et tout aussi promptement servi. Cette manière inusitée de lui plaire donna d'abord quelque ombrage aux militaires; ils pressentirent qu'ils ne seraient plus les seuls favorisés,

et qu'on exigerait d'eux qu'ils corrigeassent cette rudesse de formes acquise sur les champs de bataille; notre présence les inquiéta. De mon côté, quoique jeune, j'étais beaucoup plus formée que leurs femmes; la plupart de mes compagnes, assez ignorantes du monde, craintives et silencieuses, ne se trouvaient qu'avec ennui ou crainte en présence du premier consul. Pour moi, comme je l'ai déjà dit, animée et vive aux impressions, facilement émue par la nouveauté, assez sensible aux plaisirs de l'esprit, attentive au spectacle que me donnaient tant de personnages inconnus, je plus assez facilement à mon nouveau souverain, parce que, ainsi que je l'ai dit ailleurs, je pris promptement plaisir à l'écouter. D'ailleurs Mme Bonaparte m'aimait comme la femme de son choix; elle était flattée d'avoir conquis sur ma mère qu'elle estimait l'avantage d'attacher à elle une personne tenant à une famille considérée. Elle me témoignait de la confiance. Je lui vouai un tendre attachement. Bientôt elle me livra ses secrets intérieurs, que je reçus avec une complète discrétion. Quoique j'eusse pu être sa fille (1), souvent j'étais en état de lui donner de bons conseils, parce que l'habitude d'une vie solitaire et morale fait envisager de bonne heure le côté sérieux de la conduite. Nous fûmes aussitôt, mon mari et moi, dans une assez grande évidence qu'il fallut nous faire pardonner. Nous y parvînmes à peu près, en conservant des manières simples, en nous tenant dans la mesure de la politesse, et en évitant tout ce qui pouvait faire croire que nous voulussions faire de notre faveur du crédit.

M. de Rémusat vécut au milieu de cette cour *hérissée* avec simplicité et bonhomie; pour moi, je fus assez heureuse pour me rendre promptement justice et ne point montrer les prétentions qui blessent le plus les femmes. La plupart de mes compagnes étaient plus belles que moi, quelques-unes très belles; elles étalaient un grand luxe; mon visage, que la jeunesse seule rendait agréable, la simplicité habituelle de ma toilette, les avertirent qu'elles l'emporteraient sur moi de plusieurs côtés, et bientôt il sembla que nous eussions fait tacitement cette sorte de pacte, qu'elles charmeraient les yeux du premier consul quand nous serions en sa présence, et que moi je me chargerais du soin de plaire à son esprit, autant qu'il serait en moi. Et j'ai déjà dit que pour cela il ne s'agissait guère que de savoir l'écouter.

Il n'entre que bien peu d'idées politiques dans une tête de femme

(1) L'impératrice Joséphine est née à la Martinique en 1763. Elle avait épousé M. de Beauharnais en 1779 et s'était séparée de lui en 1783. Après la mort de son mari, elle épousa civilement le général Bonaparte le 9 mars 1796, et elle est morte le 29 mai 1814. Une faute d'impression et une transposition ont produit quelque confusion sur ces dates dans l'article précédent. (P. R.)

de vingt-deux ans. J'étais donc à cette époque sans aucune espèce d'esprit de parti. Je ne raisonnais point sur le plus ou moins de droits que Bonaparte avait au pouvoir, dont j'entendais dire partout qu'il faisait un digne emploi. M. de Rémusat, se fiant à lui avec presque toute la France, se livrait aux espérances qu'il était alors permis de concevoir. Chacun, indigné et dégoûté des horreurs de la révolution, sachant gré au gouvernement consulaire de nous préserver de la réaction des jacobins, envisageait sa fondation comme une ère nouvelle pour la patrie. Les essais qu'on avait faits de la liberté à plusieurs reprises inspiraient contre elle une sorte d'aversion naturelle, mais peu raisonnée, car au vrai elle avait toujours disparu, lorsqu'on abusait de son nom, pour varier seulement les genres de tyrannie. Mais, en général, on ne désirait plus en France que le repos et le pouvoir d'exercer librement son esprit, de cultiver quelques vertus privées, et de réparer peu à peu les pertes, communes à tous, de la fortune. Je ne puis m'empêcher de songer avec un vrai serrement de cœur aux illusions que j'éprouvais alors. Je les regrette comme on regrette les riantes pensées du printemps de la vie, de ce temps où, pour me servir d'une comparaison familière à Bonaparte lui-même, *on regarde toutes choses au travers d'un voile doré qui les rend brillantes et légères. Peu à peu,* disait-il, *ce voile s'épaissit en avançant jusqu'à ce qu'il devienne à peu près noir.* Hélas! lui-même n'a pas tardé à rendre sanglant celui au travers duquel la France se plaisait à le contempler.

Ce fut donc dans l'automne de 1802 que je m'établis pour la première fois à Saint-Cloud où était alors le premier consul. De quatre dames que nous étions (1), nous passions, chacune l'une après l'autre, une semaine auprès de M^me^ Bonaparte. Il en était de même pour ce qu'on appelait le service des préfets du palais, des généraux de la garde, et des aides de camp. Le gouverneur du palais, Duroc, habitait Saint-Cloud; il tenait toute la maison avec un ordre extrême; nous dînions chez lui. Le consul mangeait seul avec sa femme; il faisait inviter deux fois par semaine des personnages du gouvernement; une fois par mois il avait aux Tuileries de grands dîners de cent couverts qu'on donnait dans la galerie de Diane, après lesquels on recevait tout ce qui avait une place ou un grade un peu important, soit dans le militaire, soit dans le civil, et aussi les étrangers de marque. Pendant l'hiver de 1803, nous étions encore en paix avec l'Angleterre. Cela avait amené un grand nombre d'Anglais à Paris; comme on n'avait pas coutume de les y voir, ils excitaient une grande curiosité.

Dans ces brillantes réunions, on étalait un extrême luxe. Bona-

(1) M^mes^ de Talhouet, de Luçay, Lauriston et moi.

parte aimait que les femmes fussent parées, et soit calcul, soit goût, il y excitait sa femme et ses sœurs. Mme Bonaparte et Mmes Bacciocchi et Murat (Mme Leclerc, depuis la princesse Pauline, en 1802, était à Saint-Domingue), se montraient donc resplendissantes. On donnait des costumes aux différens corps, les uniformes étaient riches, et cette pompe, qui succédait à un temps où l'affectation de la saleté presque dégoûtante s'était jointe à celle d'un civisme incendiaire, semblait encore une garantie contre le retour du funeste régime dont on n'avait point perdu le souvenir.

Il me semble que le costume de Bonaparte à cette époque mérite d'être rapporté. Dans les jours ordinaires, il portait un des uniformes de quelque corps de sa garde; mais il avait été réglé, pour lui et ses deux collègues, que dans les grandes cérémonies ils revêtiraient tous trois un habit rouge brodé en or, en velours l'hiver, en étoffe l'été. Les deux consuls Cambacérès et Lebrun, âgés, poudrés et bien tenus, portaient cet habit éclatant avec des dentelles et l'épée, comme autrefois on portait l'habit habillé. Bonaparte, que cette parure gênait, cherchait à y échapper le plus possible. Ses cheveux étaient coupés, courts, plats et assez mal rangés. Avec cet habit cerise et doré, il gardait une cravate noire, un jabot de dentelle à la chemise, et point de manchettes; quelquefois une veste blanche brodée en argent, le plus souvent sa veste d'uniforme, l'épée d'uniforme aussi, ainsi que des culottes, des bas de soie et des bottes. Cette toilette et sa petite taille lui donnaient ainsi la tournure la plus étrange, dont personne cependant ne se fût avisé de se moquer. Lorsqu'il est devenu empereur, on lui a fait un habit de cérémonie avec un petit manteau et un chapeau à plumes qui lui allaient très bien. Il y joignit un magnifique collier de l'ordre de la Légion tout en diamans. Les jours ordinaires, il ne portait jamais que la croix d'argent.

Je me souviens que la veille de son couronnement, les nouveaux maréchaux qu'il avait créés peu de mois avant vinrent lui faire une visite, tous revêtus d'un très bel habit. L'étalage de leur costume, en opposition avec le simple uniforme dont il était habillé, le fit sourire. Je me trouvais à quelques pas de lui, et comme il vit que je souriais aussi, il me dit à demi-voix : « Le droit d'être vêtu simplement n'appartient pas à tout le monde. » Quelques instans après, les maréchaux de l'armée se disputaient sur le grand article des préséances, et venaient demander à l'empereur de régler l'ordre de leur rang dans la cérémonie. Au fond leurs prétentions s'appuyaient sur d'assez beaux titres, car chacun d'eux énumérait ses victoires. Bonaparte les écoutait et s'amusait encore à chercher mes regards : « Il me semble, lui dis-je, que vous avez aujourd'hui donné

comme un coup de pied sur la France, en disant : Que toutes les vanités sortent de terre ! — Cela est vrai, me répondit-il, mais c'est qu'il est très commode de gouverner les Français par la vanité. »

Revenons. Dans les premiers mois de mon séjour, soit à Saint-Cloud, soit à Paris, durant l'hiver, la vie me parut assez douce. Les journées se passaient d'une manière fort régulière. Le matin, vers huit heures, Bonaparte quittait le lit de sa femme pour se rendre dans son cabinet ; à Paris, il redescendait chez elle pour déjeuner ; à Saint-Cloud, il déjeunait seul, et souvent sur la terrasse qui se trouvait de plain-pied avec ce cabinet. Pendant ce déjeuner, il recevait des artistes, des comédiens. Il causait alors volontiers et avec assez de bonhomie. Ensuite il travaillait aux affaires publiques jusqu'à six heures. Mme Bonaparte demeurait chez elle, recevant durant toute la matinée un nombre infini de visites, des femmes surtout, soit celles dont les maris tenaient au gouvernement, soit celles qu'on appelait *de l'ancien régime*, qui ne voulaient point avoir, ou paraître avoir, de relations avec le premier consul, mais qui sollicitaient par sa femme des radiations ou des restitutions. Mme Bonaparte accueillait tout le monde avec une grâce charmante ; elle promettait tout et renvoyait chacun content. Les pétitions remises s'égaraient bien ensuite quelquefois, mais on lui en rapportait d'autres, et elle ne paraissait jamais se lasser d'écouter (1).

(1) Mon père, né en 1797, était bien jeune à l'époque que retracent ces Mémoires. Il avait pourtant un souvenir très précis d'une visite que sa mère lui fit faire au palais, et voici comment il l'a racontée : « Le dimanche on me conduisait quelquefois aux Tuileries, pour voir de la fenêtre des femmes de chambre la revue des troupes dans le Carrousel. Un grand dessin d'Isabey, qui a été gravé, fait connaître exactement ce que ce spectacle avait de plus curieux. Un jour, après la parade, ma mère vint me prendre (il me semble qu'elle avait accompagné Mme Bonaparte jusque dans la cour des Tuileries) et me fit monter un escalier rempli de militaires que je regardais de tous mes yeux. Un d'eux lui parla, il descendait ; il était en uniforme d'infanterie. Qui était-il? demandai-je quand il eut passé. C'était Louis-Bonaparte. Puis je vis devant nous monter un jeune homme portant l'uniforme bien connu des guides. Celui-là, je n'avais pas besoin de demander son nom. Les enfans d'alors connaissaient les insignes des grades et des corps de l'armée, et qui ne savait qu'Eugène Beauharnais était colonel des guides? Enfin nous arrivâmes dans le salon de Mme Bonaparte. Il ne s'y trouvait d'abord qu'elle, une ou deux dames, et mon père avec son habit rouge brodé d'argent. On m'embrassa probablement, on dut me trouver grandi, puis on ne s'occupa plus de moi. Bientôt entra un officier de la garde des consuls. Il était de petite taille, maigre, et se tenait mal, du moins avec abandon. J'étais assez bien stylé sur l'étiquette pour trouver qu'il se remuait beaucoup, et qu'il agissait sans façon. Entre autres choses, je fus surpris de le voir s'asseoir sur le bras d'un fauteuil. De là il parla d'assez loin à ma mère. Nous étions en face de lui, je remarquai son visage amaigri, presque hâve, avec ses teintes jaunâtres et bistrées. Nous nous approchâmes de lui pendant qu'il parlait. Quand je fus à sa portée, il fut question de moi ; il me prit par les deux

A six heures, à Paris, on dînait; à Saint-Cloud, on s'allait promener, le consul seul en calèche avec sa femme, nous dans d'autres voitures. Les frères de Bonaparte, Eugène Beauharnais, ses sœurs, pouvaient se présenter à l'heure du dîner. On voyait venir quelquefois Mme Louis, mais elle ne couchait jamais à Saint-Cloud. La jalousie de Louis Bonaparte et son extrême défiance la rendaient craintive et déjà assez triste à cette époque. On envoyait une ou deux fois par semaine le petit Napoléon, celui qui est mort depuis en Hollande. Bonaparte paraissait aimer cet enfant, il avait placé de l'avenir sur sa tête. Peut-être n'était-ce que pour cela qu'il le distinguait; car M. de Talleyrand m'a raconté que, lorsque la nouvelle de sa mort arriva à Berlin, Bonaparte se montra si peu ému que, prêt à paraître en public, M. de Talleyrand s'empressa de lui dire : « Vous oubliez qu'il est arrivé un malheur dans votre famille et que vous devez avoir l'air un peu triste. — Je ne m'amuse pas, lui répondit Bonaparte, à penser aux morts. » Il serait assez curieux de rapprocher cette parole du beau discours de M. Fontanes, qui, chargé à cette époque de parler sur les drapeaux prussiens rapportés en pompe aux Invalides, rappela si bien et d'une manière si oratoire la majestueuse douleur d'un vainqueur, oubliant l'éclat de ses victoires pour donner des larmes à la mort d'un enfant.

Après le dîner du consul, on venait nous avertir que nous pouvions monter. Selon qu'on le trouvait de bonne ou de mauvaise humeur, la conversation se prolongeait. Il disparaissait ensuite, et le plus ordinairement on ne le voyait plus. Il retournait au travail, donnait quelque audience particulière, recevait quelque ministre et se couchait de fort bonne heure. Mme Bonaparte jouait pour finir la soirée. Entre dix ou onze heures, on venait lui dire : « Madame, le premier consul est couché, » et alors elle nous congédiait.

Chez elle et tout autour, il y avait un grand silence sur les affaires publiques. Duroc, Maret, alors secrétaire d'état, les secrétaires particuliers, étaient tous impénétrables. La plupart des militaires, pour éviter de parler, je crois, s'abstenaient de penser; en général, dans l'habitude de cette vie, il y avait peu de dépense d'esprit à faire.

Comme j'arrivais fort ignorante de la petite ou de la grande terreur que Bonaparte inspirait à ceux qui le connaissaient depuis longtemps, je n'éprouvais pas devant lui autant d'embarras que les

oreilles et me les tira assez rudement. Il me fit mal, et ailleurs qu'en un palais j'aurais crié. Puis se tournant vers mon père : « Apprend-il les mathématiques? » lui dit-il. On m'emmena bientôt. — Quel est donc ce militaire? demandai-je à ma mère. — Mais c'est le premier consul! » Tels sont les débuts de mon père dans la vie de courtisan. Il n'a d'ailleurs vu l'empereur qu'une autre fois, dans des circonstances analogues, étant aussi tout enfant. (P. R.)

autres, et je n'avais pas cru devoir me soumettre au système des monosyllabes adopté assez religieusement, et peut-être assez prudemment au fond, pour toute la maison. Cela pensa pourtant me donner un ridicule dont je ne me doutai pas d'abord, dont je m'amusai ensuite, et qu'il fallut finir par tâcher d'éviter. On va voir qu'on ne pouvait guère l'acquérir à meilleur marché.

Un certain soir, Bonaparte parlant du talent de M. Portalis le père, qui travaillait alors au code civil, M. de Rémusat dit que c'était particulièrement l'étude de Montesquieu qui avait formé M. Portalis, qu'il l'avait lu et appris comme on apprend un catéchisme. Bonaparte, se retournant vers l'une de mes compagnes, lui dit en riant : « Je parie bien que vous ne savez guère ce que c'est que Montesquieu? — Pardonnez-moi, répondit-elle, qui n'a pas lu *le Temple de Gnide?* » A cette parole, Bonaparte partit d'un grand éclat de rire, et je ne pus m'empêcher de sourire. Il me regarda et me dit : « Et vous, madame? » Je répondis tout naturellement « que je ne connaissais point *le Temple de Gnide*, que j'avais lu les *Considérations sur les Romains*, mais que je pensais bien que ni l'un ni l'autre ouvrage n'avait été le catéchisme dont M. de Rémusat parlait. — Diable, me dit Bonaparte, vous êtes une savante. » Cette épithète m'embarrassa, et je sentis que je courais le risque qu'elle me restât. Un moment après, M^me^ Bonaparte parla de je ne sais quelle tragédie qu'on donnait alors. Le premier consul passa en revue à ce propos les auteurs vivans, et parla de Ducis, dont il n'aimait guère le talent. Il déplora la médiocrité de nos poètes tragiques, et dit qu'il voudrait pour tout au monde avoir à récompenser l'auteur d'une belle tragédie. Je m'avisai de dire que Ducis avait gâté l'*Othello* de Shakspeare. Ce nom si long et anglais sortant de mes lèvres fit un certain effet sur notre galerie en épaulettes, silencieuse et attentive. Bonaparte n'entendait pas trop qu'on louât quelque chose qui appartenait aux Anglais. Nous discutâmes un peu de temps; je demeurai pour ma part dans une ligne de conversation fort commune, mais j'avais nommé Shakspeare, j'avais un peu tenu tête au consul, loué un auteur anglais, quelle audace! quel prodige d'érudition! Comme je fus obligée de me tenir plusieurs jours après dans le silence ou dans les discours oiseux, pour réparer l'effet d'une supériorité dont assurément je ne pensais pas avoir pu si facilement acquérir l'embarras!

Lorsque je quittais le palais et que je revenais chez ma mère, j'y trouvais assez fréquemment un assez grand nombre de femmes aimables et de gens distingués qui causaient d'une manière attachante, et je souriais à part moi de la différence de ces entretiens avec ceux de la cour dont je faisais partie.

Mais cette habitude d'un silence presque complet nous préser-

vait, au moins à peu près à cette époque, de ce qu'on appelle dans le monde *les caquets*. Les femmes n'avaient aucune coquetterie, les hommes étaient incessamment tendus vers les devoirs de leurs places, et Bonaparte, qui n'osait alors se livrer à toutes ses fantaisies, et qui croyait que les apparences de la régularité devaient lui être utiles, vivait de manière à m'abuser sur les habitudes morales que je lui supposais. Il paraissait aimer beaucoup sa femme; elle semblait lui suffire. Cependant je ne tardai pas à découvrir à cette dernière des inquiétudes qui me surprirent. Elle avait un grand penchant à la jalousie. L'amour n'en était pas, je pense, le premier motif. C'était un malheur grave pour elle que l'impossibilité où elle se trouvait de donner des enfans à son époux; il en témoignait quelquefois son chagrin, et alors elle tremblait pour son avenir. La famille du consul, toujours animée contre les Beauharnais, appuyait sur cet inconvénient. Tout cela produisit des orages passagers. Quelquefois je trouvais M^me^ Bonaparte en larmes, et alors elle se livrait à l'amertume de ses plaintes contre ses beaux-frères, contre M^me^ Murat et Murat, qui cherchaient à assurer leur crédit en excitant chez le consul des fantaisies passagères dont ils favorisaient ensuite la secrète intrigue. Je l'engageais à demeurer calme et modérée. Il me fut facile de voir promptement que, si Bonaparte aimait sa femme, c'est que sa douceur accoutumée lui donnait du repos, et qu'elle perdrait de son empire en l'agitant. Au reste, durant la première année que je fus dans cette cour, les légères altercations qui survinrent dans ce ménage se terminèrent toujours par des explications satisfaisantes et un redoublement d'intimité.

Depuis cette année 1802, je n'ai jamais vu le général Moreau chez Bonaparte; ils étaient déjà à peu près brouillés. Le premier avait une belle-mère et une femme vives et intrigantes. Bonaparte ne pouvait souffrir l'esprit d'intrigue chez les femmes. D'ailleurs une fois la mère de M^me^ Moreau, étant à la Malmaison, s'était permis des plaisanteries amères sur une intimité scandaleuse qu'on soupçonnait entre Bonaparte et sa jeune sœur Caroline, qui venait de se marier. Le consul n'avait point pardonné de tels discours; il avait affecté de maltraiter la mère et la fille. Moreau s'était plaint, on l'avait échauffé sur sa propre situation; il vivait dans la retraite, entouré d'un cercle qui l'irritait journellement, et Murat, chef d'une police secrète et active, épiait des mécontentemens auxquels il n'eût pas fallu donner d'importance, et portait sans cesse aux Tuileries des rapports malveillans.

C'était un des grands torts de Bonaparte et une des suites de sa défiance naturelle que cette multiplication des polices de son gou-

vernement. Elles s'épiaient les unes les autres, se dénonçaient réciproquement, cherchaient à se rendre nécessaires, et l'entouraient incessamment de soupçons. Depuis l'événement de la machine infernale, dont M. de Talleyrand avait profité pour faire déplacer Fouché, la police avait été remise aux mains du grand juge Régnier. Bonaparte pensait qu'il se donnerait une apparence de libéralisme et de modération en supprimant ce ministère de la police, invention toute révolutionnaire. Il s'en repentit bientôt et le remplaça d'abord par une multitude d'espionnages qu'il garda même encore après avoir réintégré Fouché. Son préfet de police, Murat, Duroc, Savary, qui alors commandait la gendarmerie d'élite, Maret, qui avait aussi une police secrète à la tête de laquelle était M. de Sémonville, et d'autres que j'ignore, étaient devenus comme la monnaie du ministère détruit. Et Fouché lui-même, possédant parfaitement l'art de se rendre nécessaire, ne tarda pas à rentrer secrètement dans la faveur du premier consul, et parvint à se faire nommer une seconde fois. Le procès du général Moreau, qui fut si maladroitement conduit, le servit fort pour cela, comme on le verra dans la suite.

Dès ce temps, Cambacérès et Lebrun, second et troisième consuls, avaient très peu de part à l'administration du gouvernement. Le dernier, déjà âgé, n'inquiétait Bonaparte en aucune manière. L'autre, magistrat distingué, fort remarquable dans toutes les questions du ressort du conseil d'état, ne se mêlait que des discussions de certaines lois. Bonaparte tirait parti de ses connaissances et se fiait avec raison, pour diminuer son importance, sur les ridicules que lui donnait sa minutieuse vanité. En effet, Cambacérès, charmé des distinctions qui lui étaient accordées, en jouissait avec une puérilité qu'on flattait tout en s'en moquant. Sa faiblesse d'amour-propre sur quelques points a fait souvent une partie de sa sûreté.

Au temps dont je parle, M. de Talleyrand était dans un fort grand crédit. Toutes les questions de haute politique lui passaient par les mains. Non-seulement il réglait les affaires étrangères et déterminait, principalement à cette époque, les nouvelles constitutions d'état qu'on donnait à l'Allemagne, sorte de travail qui a jeté les fondemens de son immense fortune, mais encore il avait journellement de longs entretiens avec Bonaparte, et le poussait à toutes les mesures qui pouvaient fonder sa puissance sur des bases réparatrices. Dès ce temps, je suis sûre qu'il était souvent question entre eux des mesures à prendre pour rétablir le gouvernement monarchique. M. de Talleyrand a toujours eu la conviction intime que lui seul convenait à la France. D'ailleurs il y devait retrouver les habitudes de sa vie, et s'y replacer sur un terrain qui lui était

connu. Les avantages et les abus qui ressortent des cours lui offraient des chances de pouvoir et de crédit.

Je ne connaissais point M. de Talleyrand, et ce que j'en avais entendu dire me donnait de grandes préventions contre lui. Mais dès lors je fus frappée de l'élégance de ses manières, si bien en contraste avec les formes rudes des militaires dont je me voyais environnée. Il demeurait toujours au milieu d'eux avec le caractère indélébile d'un grand seigneur. Il imposait par le dédain de son silence, par sa politesse protectrice, dont personne ne pouvait se défendre. Il s'arrogeait seul le droit de railler des gens que la finesse de ses plaisanteries effarouchait. M. de Talleyrand, plus factice que qui que ce soit, a su se faire comme un caractère naturel d'une foule d'habitudes prises à dessein; il les a conservées dans toutes les situations, comme si elles avaient eu la puissance d'une vraie nature. Sa manière, constamment légère, de traiter les plus grandes choses lui a presque toujours été utile, mais elle a souvent nui à ce qu'il a fait.

Je fus plusieurs années sans avoir de relations avec lui; je m'en défiais vaguement; mais je m'amusais à l'entendre et à le regarder agir avec cette aisance, particulière à lui, qui donne une grâce infinie à toutes ses manières, tandis que chez un autre elles choqueraient comme une affectation.

L'hiver de cette année (1803) fut très brillant. Bonaparte commença à vouloir qu'on donnât des fêtes; il voulut aussi s'occuper de la restauration des théâtres. Il en confia l'administration à ses préfets du palais. M. de Rémusat eut la Comédie-Française; on remit à la scène une foule d'ouvrages que la politique républicaine avait écartés. Peu à peu on semblait reprendre toutes les habitudes de la vie sociale. C'était un moyen adroit d'amener *ceux qui la savaient* à venir s'y replacer. C'était reformer des liens entre les hommes civilisés. Tout ce système fut suivi avec une grande habileté. Les opinions d'opposition s'affaiblissaient journellement. Les royalistes, déjoués au 18 fructidor, ne perdaient point l'espérance que Bonaparte, après avoir rétabli l'ordre, comprît dans tous les retours qu'il créait jusqu'à celui de la maison de Bourbon, et s'ils s'étaient trompés sur ce point, du moins ils lui savaient gré de l'ordre qu'il rétablissait, et ne craignaient point d'envisager un coup hardi qui, venant à s'emparer de sa personne et laissant vide inopinément une place que personne autre que lui ne pourrait désormais remplir, amènerait facilement cette démonstration que le souverain légitime devait être son plus naturel successeur.

Cette secrète pensée d'un parti, généralement confiant dans ce qu'il espère et toujours imprudent dans ce qu'il tente, ranimait

des correspondances secrètes avec nos princes, quelques tentatives des émigrés, des mouvemens produits chez les Vendéens, que Bonaparte surveillait en silence.

D'un autre côté, les gens épris du gouvernement fédératif voyaient avec inquiétude l'autorité consulaire tendre vers une centralisation qui ramenait peu à peu à des idées de royauté. Ceux-là s'unissaient assez bien avec le petit nombre des individus qui, malgré les écarts et les égaremens où la cause de la liberté avait entraîné quelques-uns de ses partisans, s'obstinaient en leur conscience à voir dans la révolution française une secousse utile, et qui craignaient que Bonaparte ne vînt à bout d'en paralyser les mouvemens. On entendait parfois au tribunat sur ce sujet certaines paroles qui, toutes modérées qu'elles étaient, indiquaient aux projets secrets de Bonaparte une autre espèce d'antagonistes que les royalistes. Enfin il y avait encore les francs jacobins, qu'il fallait contenir, et puis ces militaires dressés sur leurs prétentions, qui s'étonnaient qu'on voulût créer ou reconnaître d'autres droits que les leurs. Toutes les émotions de ces différens partis étaient exactement rapportées à Bonaparte, qui manœuvrait prudemment entre elles. Il marchait doucement vers son but, que bien peu de gens alors devinaient. Il tenait tout le monde tendu sur une portion de sa conduite, qui demeurait dans le vague. Il savait à son gré attirer et détourner l'attention, exciter alternativement les approbations de l'un ou de l'autre côté, inquiéter ou rassurer selon qu'il lui était nécessaire, se jouer de la surprise ou de l'espérance. Il voyait surtout dans les Français des enfans mobiles qu'on détourne de leurs intérêts par la vue d'un jouet nouveau. Sa position comme premier consul lui était avantageuse parce que, indéterminée qu'elle était, elle échappait plus ou moins aux inquiétudes qu'elle inspirait à certaines gens. Plus tard, le rang positif d'empereur lui a enlevé cet avantage : c'est alors qu'après avoir découvert son secret à la France, il ne lui est plus resté pour la distraire de l'impression qu'elle en avait reçue que ce funeste appât de gloire militaire qu'il a lancé au milieu d'elle. De là ses guerres sans cesse renaissantes, de là ses conquêtes interminables; car à tout prix il sentait le besoin de nous occuper. Et de là, si l'on veut bien y regarder, l'obligation qui lui fut imposée par son système de pousser sa destinée, de refuser la paix soit à Dresde, soit même à Châtillon; car Bonaparte sentait bien qu'il serait perdu infailliblement du jour où son repos forcé nous permettrait de réfléchir et sur lui et sur nous.

On trouvera, dans le *Moniteur* de la fin de 1802 ou du commencement de 1803, un dialogue entre un Français enthousiaste de la constitution anglaise et un Anglais soi-disant raisonnable qui, après

avoir démontré qu'il n'y a point de constitution à proprement parler en Angleterre, mais seulement des institutions toutes plus ou moins adaptées à la situation du pays et au caractère des habitans, s'efforce de prouver que ces mêmes institutions n'auraient pu être données aux Français sans d'assez graves inconvéniens. Par ces moyens et d'autres semblables, Bonaparte cherchait à contenir ce désir de la liberté, toujours prêt à renaître chez les Français.

Vers la fin de 1802, on apprit à Paris la mort du général Leclerc, qui avait succombé à la fièvre jaune à Saint-Domingue. Au mois de janvier, sa jeune et jolie veuve revint en France. Elle était dès lors attaquée d'un mal assez grave qui l'a toujours poursuivie depuis, mais, quoique affaiblie et souffrante, et revêtue du triste costume de deuil, elle me parut la plus charmante personne que j'eusse vue de ma vie. Bonaparte l'exhorta fort à ne point abuser de sa liberté pour retomber dans les excès qui avaient, je crois, été cause de son départ pour Saint-Domingue ; mais elle ne tarda pas à tenir peu de compte de la parole qu'elle lui donna dans ce moment.

Cette mort du général Leclerc donna lieu à un petit embarras qui, par la manière dont il se termina, parut encore un pas vers le rétablissement de ces différens usages qui peu à peu frayaient la route au retour des habitudes monarchiques. Bonaparte prit le deuil, ainsi que M^me^ Bonaparte, et nous reçûmes l'ordre de le porter. Cela était déjà assez marquant, mais il fut question que les ambassadeurs vinssent aux Tuileries complimenter le consul et sa femme sur cette perte. On leur représenta que la politesse exigeait qu'ils fussent en deuil pour cette visite. Ils se réunirent pour en délibérer, et n'ayant pas le temps de demander des ordres à leur cour, ils se déterminèrent à se rendre à l'invitation qu'ils reçurent, en s'appuyant sur les égards d'usage en pareil cas. Ils vinrent donc au palais vêtus de noir, et furent reçus en cérémonie. Depuis le mois de décembre 1802, un ambassadeur d'Angleterre, lord Whitworth, avait remplacé le chargé d'affaires. On se livrait à la confiance d'une paix durable ; les relations de France et d'Angleterre se multipliaient journellement, et cependant les gens un peu plus instruits prévoyaient incessamment entre les deux gouvernemens des causes de discussions nouvelles. Dans le parlement britannique, il avait été question de la part que le gouvernement français prenait à la nouvelle constitution donnée aux Suisses, et ici le *Moniteur*, tout à fait *officiel*, paraissait avec quelques articles dans lesquels on se plaignait de certaines mesures prises à Londres contre quelques Français. Cependant tout à Paris en apparence, et particulièrement aux Tuileries, semblait livré aux plaisirs et aux fêtes. L'intérieur du château était paisible, lorsque tout à coup une fantaisie du premier consul pour une belle et jeune

actrice du Théâtre-Français vint troubler Mme Bonaparte, et donner lieu à des scènes assez vives.

Deux actrices remarquables (Mlles Duchesnois et Georges) avaient débuté en même temps à peu près dans la tragédie. L'une fort laide, mais distinguée par un talent qui lui conquit bien des suffrages; l'autre médiocre, mais d'une extrême beauté (1). Le public de Paris s'échauffa pour l'une ou pour l'autre, mais en général le succès du talent l'emporta sur celui de la beauté. Bonaparte au contraire fut séduit par la dernière, et Mme Bonaparte apprit assez vite par le secret espionnage de ses valets que Mlle Georges avait été durant quelques soirées introduite secrètement dans un petit appartement écarté du château. Cette découverte lui inspira une vive inquiétude; elle m'en fit part avec une émotion extrême, et commença à répandre beaucoup de larmes qui me parurent plus abondantes que cette occasion passagère ne le méritait. Je crus devoir lui représenter que la douceur et la patience me semblaient le seul remède à un chagrin que le temps ne manquerait pas de dissiper, et ce fut dans les entretiens que nous eûmes à cette occasion qu'elle commença à me donner sur son époux des notions qui m'étaient encore tout à fait inconnues. Le mécontentement qu'elle éprouvait me fit penser cependant qu'il y avait quelque exagération dans l'amertume de ses plaintes. A l'entendre, « il n'avait aucun principe de morale, il dissimulait alors le vice de ses penchans, parce qu'il craignait qu'ils ne lui fissent

(1) Voici quel souvenir mon père avait gardé de la rivalité et du talent de ces deux actrices célèbres : « La liaison de l'empereur avec Mlle Georges fit quelque bruit. La société, j'en ai moi-même souvenir, était très animée sur cette controverse touchant le mérite respectif des deux tragédiennes. On se disputait vivement après chaque représentation de l'une ou de l'autre. Les connaisseurs, et en général les salons, étaient pour Mlle Duchesnois. Elle avait cependant assez peu de talent, et jouait sans intelligence. Mais elle avait de la passion, de la sensibilité, une voix touchante qui faisait pleurer. C'est, je crois, pour elle qu'a été inventée cette expression de théâtre: avoir des larmes dans la voix. Ma mère et ma tante (Mme de Nansouty) étaient fort prononcées pour Mlle Duchesnois, au point de rompre des lances contre mon père lui-même qui était obligé administrativement à l'impartialité. Ce sont ces discussions sur l'art dramatique, entretenues par la facilité que les fonctions de mon père nous donnaient de suivre tous les événemens du monde théâtral, qui éveillèrent de très bonne heure en moi un certain goût, un certain esprit de littérature et de conversation, qui n'étaient guère de mon âge. On me mena, très jeune, à la tragédie, et j'ai vu presque dans leurs débuts ces deux Melpomènes. On disait que l'une était si bonne qu'elle en était belle, l'autre si belle qu'elle en était bonne. Cette dernière, très jeune alors, se fiant à l'empire de ses charmes, travaillait peu, et un organe peu flexible, une certaine lourdeur dans la prononciation, ne lui permettaient pas d'arriver facilement aux effets d'une diction savante. Je crois cependant qu'elle avait au fond plus d'esprit que sa rivale, et qu'en prodiguant son talent à des genres dramatiques bien divers, elle l'a tout à la fois compromis et développé, et elle a mérité une partie de la réputation qu'on a essayé de lui faire dans sa vieillesse. » (P. R.)

tort; mais, si on le laissait s'y livrer en paix sans lui en faire la moindre plainte, peu à peu on le verrait s'abandonner aux passions les plus honteuses. N'avait-il pas séduit ses sœurs, les unes après les autres? Ne se croyait-il pas placé dans le monde de manière à satisfaire toutes ses fantaisies? Et puis, sa famille ne profiterait-elle pas de ses faiblesses pour l'habituer peu à peu à changer la vie intime et conjugale qu'il menait encore, et l'éloigner de toute relation avec sa femme? Et à la suite d'une pareille intrigue elle voyait toujours suspendu sur sa tête ce redoutable divorce dont il avait déjà été quelquefois question. — C'est un grand malheur pour moi, ajoutait-elle, que je n'aie pas donné un fils à Bonaparte. Ce sera toujours un moyen dont la haine s'emparera pour troubler mon repos. — Mais, madame, lui disais-je, il me semble que l'enfant de madame votre fille répare fort ce malheur; le premier consul l'aime, et peut-être finira par l'adopter. — Hélas! répondit-elle, ce serait là l'objet de mes souhaits; mais le caractère jaloux et ombrageux de Louis Bonaparte s'y opposera toujours. Sa famille lui a malignement fait part des bruits outrageans qui ont été répandus sur la conduite de ma fille et sur la naissance de son fils. La haine donne cet enfant à Bonaparte, et cela suffit pour que Louis ne consente jamais à aucun arrangement relatif à lui. Vous voyez comme il se tient à l'écart, et comme ma fille est obligée de veiller sur la moindre de ses actions. D'ailleurs, indépendamment des hautes considérations qui m'engagent à ne point souffrir les écarts de Bonaparte, ses infidélités sont toujours pour moi le signal de mille contrariétés qu'il me faut supporter. »

Et en effet, j'ai toujours remarqué que, dès que le premier consul s'occupait d'une autre femme, soit que le despotisme de son caractère lui fît trouver étrange que sa femme même ne se soumît point à approuver cet usage de l'indépendance en toutes choses qu'il voulait conserver exclusivement pour lui, soit que la nature lui eût accordé une si faible portion d'affections aimantes qu'elles étaient toutes absorbées par la personne instantanément préférée, et qu'il ne lui restât pas la plus légère bienveillance à répartir sur toute autre, il était dur, violent, sans pitié pour sa femme, dès qu'il avait une maîtresse. Il ne tardait pas à le lui apprendre et à lui montrer une surprise presque sauvage de ce qu'elle n'approuvait pas qu'il se livrât à des distractions qu'il démontrait, pour ainsi dire mathématiquement, lui être permises et nécessaires. « Je ne suis pas un homme comme un autre, disait-il, et les lois de morale ou de convenance ne peuvent être faites pour moi. » — De pareilles déclarations excitaient le mécontentement, les pleurs, les plaintes de Mme Bonaparte. Son époux y répondait quelquefois par des violences

dont je n'oserais détailler les excès, jusqu'au moment où, sa nouvelle fantaisie s'évanouissant tout à coup, il sentait renaître sa tendresse pour sa femme. Alors il était ému de ses peines, remplaçait ses injures par des caresses qui n'avaient guère plus de mesure que ses violences, et comme elle était douce et mobile, elle rentrait dans sa sécurité.

Mais, tant que durait l'orage, je me trouvais, moi, très embarrassée souvent des étranges confidences qu'il me fallait recevoir, et même des démarches auxquelles il me fallait prendre part. Je me rappelle entre autres ce qui m'arriva un soir et la frayeur un peu ridicule que j'éprouvai, dont j'ai depuis ri à part moi.

C'était durant cet hiver. Bonaparte avait encore l'habitude de venir tous les soirs partager le lit de sa femme; elle avait eu l'adresse de lui persuader que sa sûreté personnelle était intéressée à cette intimité. « Elle avait, disait-elle, un sommeil fort léger, et s'il arrivait qu'on essayât de tenter quelque entreprise nocturne sur lui, elle serait là pour appeler à l'instant le secours dont il aurait besoin. » Le soir, elle ne se retirait guère que lorsqu'on l'avertissait que Bonaparte était couché. Mais lorsqu'il fut pris de cette fantaisie pour M^lle^ Georges, il la fit venir assez tard, quand l'heure de son travail était passée, et ne descendit plus ces jours-là que fort avant dans la nuit. Un soir, M^me^ Bonaparte, plus pressée que de coutume par sa jalouse inquiétude, m'avait gardée près d'elle et m'entretenait vivement de ses chagrins. Il était une heure du matin; nous étions seules dans son salon, le plus profond silence régnait aux Tuileries. Tout à coup elle se lève : « Je n'y peux plus tenir, me dit-elle; M^lle^ Georges est sûrement là-haut, je veux les surprendre. » — Passablement troublée de cette résolution subite, je fis ce que je pus pour l'en détourner, et je ne pus en venir à bout. « Suivez-moi, me dit-elle, nous monterons ensemble. » Alors je lui représentai qu'un pareil espionnage, étant même sans convenance de sa part, serait intolérable de la mienne, et qu'en cas de la découverte qu'elle prétendait faire, je serais sûrement de trop à la scène qui s'ensuivrait. — Elle ne voulut entendre à rien; elle me reprocha de l'abandonner dans ses peines, et elle me pressa si vivement que malgré ma répugnance je cédai à sa volonté, me disant d'ailleurs intérieurement que notre course n'aboutirait à rien, et que sans doute les précautions étaient prises au premier étage contre toute surprise.

Nous voilà donc marchant silencieusement l'une et l'autre, M^me^ Bonaparte, la première, animée à l'excès, moi derrière, montant lentement un escalier dérobé qui conduisait chez Bonaparte, et très honteuse du rôle qu'on me faisait jouer. Au milieu de notre course,

un léger bruit se fait entendre. Mme Bonaparte se retourne. « C'est peut-être, me dit-elle, Rustan, le mameluck de Bonaparte, qui garde la porte. Ce malheureux est capable de nous égorger toutes deux. » A cette parole, je fus saisie d'un effroi qui, tout ridicule qu'il était sans doute, ne me permit pas d'en entendre davantage, et, sans songer que je laissais Mme Bonaparte dans une complète obscurité, je descendis avec la bougie que je tenais à la main, et je revins aussi vite que je pus dans le salon. Elle me suivit peu de minutes après, étonnée de ma fuite subite. Quand elle revit mon visage effaré, elle se mit à rire, et moi aussi, et nous renonçâmes à notre entreprise; je la quittai en lui disant que je croyais que l'étrange peur qu'elle m'avait faite lui avait été utile, et que je me savais bon gré d'y avoir cédé.

Cette jalousie qui altérait la douce humeur de Mme Bonaparte ne fut bientôt plus un mystère pour personne. Elle me mit dans les embarras d'une confidente sans crédit sur l'esprit de celle qui la consulte, et me donna quelquefois l'apparence d'une personne qui partage les mécontentemens dont elle est le témoin. Bonaparte crut d'abord qu'une femme devait entrer vivement dans des sentimens éprouvés par une autre femme, et il témoigna quelque humeur de ce que je me trouvais au fait de ce qui se passait dans le plus intime de son intérieur. D'un autre côté, le public de Paris prenait de plus en plus parti pour la laide actrice. La belle était souvent accueillie par des sifflets. M. de Rémusat tâchait d'accorder une protection égale à ces deux débutantes; mais ce qu'il faisait pour l'une ou pour l'autre était presque également pris avec mécontentement, soit par le parterre, soit par le consul. Toutes ces pauvretés nous donnèrent quelque tracas. Bonaparte, sans livrer à M. de Rémusat le secret de son intérêt, se plaignit à lui, et lui témoigna qu'il consentirait à ce que je devinsse la confidente de sa femme, pourvu que je ne lui donnasse que des conseils raisonnables. Mon mari me présenta comme une personne posée, élevée à toutes les convenances, et qui ne pouvait en aucun cas échauffer l'imagination de Mme Bonaparte. Le consul, qui était encore en disposition de bienveillance pour nous, consentit à penser à cette occasion du bien de moi, mais alors ce fut un autre inconvénient; il me prit en tiers quelquefois dans ses disputes conjugales, et voulut s'appuyer de ce qu'il appelait ma raison pour traiter de folie les vivacités jalouses dont il était fatigué. Comme je n'avais point encore l'habitude de dissimuler ma pensée, lorsqu'il m'entretenait de l'ennui que lui donnaient toutes ces scènes, je lui répondais tout sincèrement que je plaignais beaucoup Mme Bonaparte, soit qu'elle souffrît à tort ou à raison, qu'il me semblait qu'il

devait l'excuser plus qu'un autre; mais en même temps j'avouais qu'elle me semblait manquer à sa dignité, quand elle cherchait dans l'espionnage de ses valets la preuve de l'infidélité qu'elle soupçonnait. Bonaparte ne manquait point de redire à Mme Bonaparte que je la blâmais, et alors je me trouvais en butte à des explications sans fin entre le mari et la femme, dans lesquelles j'apportais toute la vivacité de mon âge, et le dévoûment de l'attachement que j'avais pour tous deux.

Tout cela produisit une suite de paroles et de petites scènes dont les détails se sont effacés de ma mémoire, où je vis Bonaparte tour à tour impérieux, dur, défiant à l'excès, puis tout à coup ému, amolli, presque doux, et réparant avec assez de grâce des torts dont il convenait, et auxquels il ne renonçait pas pourtant. Je me souviens qu'un jour, pour rompre le tête-à-tête qui le gênait sans doute, m'ayant gardée à dîner en tiers avec sa femme, fort échauffée précisément parce qu'il lui avait déclaré que désormais il habiterait la nuit un appartement séparé, il s'avisa de me prendre pour juge dans cette étrange question : si un mari était donc obligé de céder à cette fantaisie d'une femme qui voudrait n'avoir jamais d'autre lit que le sien? J'étais assez peu préparée à répondre, et je savais que Mme Bonaparte ne me pardonnerait pas de ne pas décider pour elle. Je tâchai d'éluder ma réponse, et de me tenir sur ce qu'il n'était guère possible, ni même bien décent, que je me mêlasse de déterminer ce fait. Mais Bonaparte, qui aimait assez d'ailleurs à embarrasser, me poursuivit vivement. Alors je ne trouvai d'autre parti pour m'en tirer, que de dire que je ne savais pas trop précisément où devaient s'arrêter les exigences d'une femme et les complaisances d'un mari; mais qu'il me semblait que tout ce qui donnerait à croire que le premier consul changeait quelque chose dans sa manière de vivre ferait toujours tenir des propos fâcheux, et que le moindre mouvement qui arriverait dans le château nous ferait tous beaucoup parler. — Bonaparte se mit à rire, et me tirant l'oreille : « Allons, me dit-il, vous êtes femme, et vous vous entendez toutes. »

Mais il ne s'en tint pas moins à ce qu'il avait résolu, et depuis cette époque, il s'arrangea pour habiter un appartement différent. Cependant il reprit peu à peu des manières plus affectueuses avec elle, et elle de son côté, plus tranquille, se rendit au conseil que je ne cessais de lui donner de dédaigner une rivalité indigne d'elle. « Il serait bien assez temps, lui disais-je, de vous affliger, si c'était parmi les femmes qui vous entourent que le consul fît un choix, ce serait alors que vous auriez de vrais chagrins, et moi, plus d'un tracas. » Deux ans après, ma prédiction ne fut que trop réalisée, et particulièrement pour moi.

CHAPITRE II.

(1803.)

Retour aux habitudes de la monarchie. — M. de Fontanes. — Mme d'Houdetot. — Bruits de guerre. — Réunion du corps législatif. — Départ de l'ambassadeur d'Angleterre. — M. Maret. — Le maréchal Berthier. — Voyage du premier consul en Belgique. — Accident de voiture. — Fêtes d'Amiens.

A ce léger orage près, l'hiver se passa paisiblement. Quelques institutions nouvelles marquèrent encore le retour de l'ordre. Les lycées furent organisés, on redonna des robes et quelque importance aux magistrats. On réunit tous les tableaux français au Louvre sous le nom de Muséum, et M. Denon fut chargé de la surintendance de ce nouvel établissement. Des pensions et des récompenses commencèrent à être accordées à des gens de lettres, et pour ce dernier article M. de Fontanes était souvent consulté. Bonaparte aimait à causer avec lui; ces conversations étaient en général fort amusantes. Le consul se plaisait à attaquer le goût pur et classique de M. de Fontanes, et celui-ci défendait nos chefs-d'œuvre français avec une grande force qui lui donnait aux yeux des assistans la réputation d'une sorte de courage. Car il y avait déjà dans cette cour des gens si façonnés au métier de courtisan qu'on leur paraissait un vrai Romain quand on osait encore admirer *Mérope* ou *Mithridate*, puisque le maître avait déclaré qu'il n'aimait ni l'un ni l'autre de ces ouvrages. Et cependant il paraissait s'amuser fort de ces controverses littéraires. Il eut même un moment l'intention de se procurer le plaisir d'en avoir deux fois par semaine, en faisant inviter certains hommes de lettres à venir passer la soirée chez Mme Bonaparte. M. de Rémusat, qui connaissait à Paris un assez bon nombre d'hommes distingués, fut chargé de les réunir au château. Quelques académiciens et quelques littérateurs connus furent donc invités un soir. Bonaparte était en bonne humeur; il causa très bien, laissa causer, fut aimable et animé; moi, j'étais charmée qu'il se montrât tel. J'avais fort le désir qu'il plût à ceux qui ne le connaissaient pas, et qu'il détruisît, en se montrant davantage, certaines préventions qui commençaient à naître contre lui. Comme, lorsqu'il le voulait, le tact de son esprit était très fin, il démêla entre autres assez vite la nature de celui du vieil abbé Morellet (1), homme droit,

(1) L'abbé Morellet, très lié avec Mme d'Houdetot et Mme de Vergennes, était l'abbé de ce nom, fort connu à la fin du XVIIIe siècle, et que Voltaire appelait l'abbé Mord-les. Il est mort le 12 janvier 1819. (P. R.)

positif, marchant toujours nettement de conséquence en conséquence, et ne voulant jamais reconnaître le pouvoir de l'imagination sur la marche d'aucune des idées humaines. Bonaparte se plut à contrarier ce système. En laissant aller sa propre imagination à tout l'essor qu'elle voulut prendre, et dans ce cas elle le menait loin, il aborda tous les sujets, s'éleva très haut, se perdit quelquefois, se divertit fort de la fatigue qu'il donnait à l'esprit de l'abbé, et fut réellement très intéressant. Le lendemain, il parla avec plaisir de cette soirée, et déclara qu'il en voulait encore de semblables. Une pareille réunion fut donc fixée à quelques jours de là. Je ne sais plus quel est le personnage qui commença à s'exprimer avec assez de force sur la liberté de penser et d'écrire, et sur les avantages qu'elle avait pour les nations. Cela amena un genre de discussion un peu plus gêné que la première fois, et le consul demeura dans de longs silences qui jetèrent le froid dans l'assemblée. Enfin, dans une troisième soirée, il parut plus tard, il était rêveur, distrait, sombre, et ne laissa échapper que quelques paroles rares et coupées. Tout le monde se tut et s'ennuya, et le lendemain Bonaparte nous dit qu'il ne voyait rien à tirer de tous ces gens de lettres, qu'on ne gagnerait point à les admettre dans l'intimité, et qu'il ne voulait plus qu'on les invitât. Il ne pouvait supporter aucune contrainte, et celle de se montrer affable et de bonne humeur à jour et à moment fixes lui parut promptement une gêne qu'il s'empressa de secouer.

Dans cet hiver moururent deux académiciens distingués, MM. de La Harpe et de Saint-Lambert. Je regrettai fort le dernier, parce que j'étais très attachée à M^me^ d'Houdetot, avec laquelle il était lié depuis quarante ans, et chez laquelle il mourut. La maison de cette aimable vieille réunissait la plus agréable et la meilleure société de Paris. J'y allais fort souvent, et j'y trouvais les restes d'un temps qui alors semblait s'échapper sans retour, je veux dire celui où on savait causer d'une manière agréable et instructive. M^me^ d'Houdetot, étrangère par son âge et par le plus charmant caractère à tout esprit de parti, jouissait du repos qui nous était rendu, et en profitait pour réunir chez elle les débris de la bonne compagnie de Paris, qui venait avec empressement soigner et amuser sa vieillesse. J'aimais fort à aller chez elle me reposer de la contrainte tendue où l'exemple des autres et l'expérience que je commençais à acquérir me tenaient dans le salon des Tuileries.

Cependant on commençait à murmurer tout bas que la guerre pourrait bien se rallumer avec les Anglais. Des lettres secrètes sur quelques entreprises tentées dans la Vendée furent publiées. On semblait y accuser le gouvernement anglais de les soutenir, et

George Cadoudal y était nommé comme agent entre lui et les chouans. On parlait en même temps de M. d'André, qui, disait-on, avait pénétré en France secrètement, après avoir, déjà une fois avant le 18 fructidor, essayé de servir l'agence royale. Sur ces entrefaites, on assembla le corps législatif. Le compte qui lui fut rendu de l'état de la *république* était remarquable et fut remarqué. L'état de paix avec toutes les puissances, le *conclusum* donné à Ratisbonne sur le nouveau partage de l'Allemagne et reconnu par tous les souverains, la constitution acceptée par les Suisses, le concordat, l'instruction publique dirigée, la formation de l'Institut (1), la justice mieux dispensée, l'amélioration des finances, le code civil, dont une partie fut soumise à cette assemblée, les différens travaux commencés en même temps sur nos frontières et en France, les projets pour Anvers, le Mont-Cenis, les bords du Rhin et le canal de l'Ourcq, *l'acquisition de l'île d'Elbe*, Saint-Domingue qui tenait encore, des projets de loi nombreux sur les contributions indirectes, sur la formation des chambres de commerce, sur l'exercice de la médecine et sur les manufactures, tout cela offrait un tableau satisfaisant et honorable pour le gouvernement. A la fin de ce rapport, on avait pourtant glissé quelques mots sur la possibilité d'une rupture avec l'Angleterre et sur la nécessité de fortifier l'armée. Ni le corps législatif, ni le tribunat ne s'opposèrent à rien, et des approbations, après tout méritées à cette époque, furent données à tant de travaux si heureusement commencés.

Les premiers jours de mars, des plaintes assez amères parurent dans nos journaux sur la publication de quelques libelles qui avaient cours en Angleterre contre Bonaparte. Il n'y avait pas beaucoup de bonne foi à s'irriter contre ce qui échappe aux presses anglaises, qui ont toute liberté; mais ce n'était qu'un prétexte; l'occupation de Malte et notre intervention dans le gouvernement de la Suisse étaient les véritables occasions de rupture. Le 8 mars 1803, une lettre du roi d'Angleterre au parlement annonça des discussions importantes entre les deux gouvernemens et se plaignit de l'armement qui se préparait dans les ports de la Hollande. Dans ce même temps, nous fûmes témoins de cette scène où Bonaparte feignit, ou se laissa emporter devant tous les ambassadeurs à une colère violente. Peu de temps après, il quitta Paris et s'établit à Saint-Cloud.

Les affaires publiques ne le captivaient pas tellement qu'il ne pensât à la même époque à faire écrire par l'un de ses préfets du pa-

(1) Il serait plus exact de dire que le premier consul réorganisa l'Institut en supprimant la classe des sciences morales et politiques, le 23 janvier 1803. Cette classe ne fut rétablie qu'après 1830. (P. R.)

lais une lettre de compliment au célèbre musicien Paesiello sur l'opéra de *Proserpine* qu'il venait de donner à Paris. Bonaparte se montrait fort jaloux d'attirer ici tous les gens distingués de tous les pays, et il les payait très largement.

Peu de temps après, la rupture entre la France et l'Angleterre éclata, et l'ambassadeur anglais, devant la porte duquel se rassemblait tous les jours une grande foule de monde pour se rassurer ou s'inquiéter selon les préparatifs de départ qu'on pourrait apercevoir dans sa cour, partit tout à coup. M. de Talleyrand porta au sénat une communication des motifs qui forçaient à la guerre. Le sénat répondit qu'il ne pouvait qu'applaudir à la modération unie à la fermeté du premier consul, et il envoya une députation qui porta à Saint-Cloud les témoignages de sa reconnaissance et de son dévoûment. M. de Vaublanc, parlant au corps législatif, dit avec enthousiasme : « Quel chef des nations montra jamais un plus grand amour pour la paix ! S'il était possible de séparer l'histoire des négociations du premier consul de celle de ses exploits, on croirait lire la vie d'un magistrat paisible qui n'est occupé que des moyens d'affermir la paix. » Le tribunat émit le vœu qu'il fût pris des mesures énergiques, et après ces différens actes d'admiration et de soumission la session du corps législatif se termina.

Ce fut alors que nous vîmes paraître pour la première fois ces notes violentes et injurieuses contre le gouvernement anglais, qui se multiplièrent tant dans la suite, et qui répondaient avec trop de soin aux articles des feuilles périodiques et libres qui courent chaque jour à Londres. Bonaparte dictait souvent le fond de ces notes que M. Maret rédigeait après ; mais il en résultait que le souverain d'un grand empire se mettait en quelque sorte en défi de paroles avec des journalistes, et manquait à sa propre dignité en se montrant trop irascible contre les railleries de ces feuilles passagères dont il eût mieux fait cent fois de dédaigner les attaques. Il ne fut pas difficile aux journalistes anglais de savoir à quel point le premier consul, et un peu plus tard l'empereur de France, était blessé des plaisanteries qu'ils se permettaient sur son compte, et alors ils redoublèrent d'activité pour le poursuivre. Combien de fois il nous est arrivé de le voir sombre et d'humeur difficile, et d'entendre dire à M^me^ Bonaparte que c'était parce qu'il avait lu quelque article du *Courier* ou du *Sun* dirigé contre lui ! Il essaya de soulever une sorte de guerre de plume entre les différens journaux anglais ; il soudoya à Londres des écrivains, dépensa beaucoup d'argent, et ne trompa personne ni en France ni en Angleterre. Je disais à ce sujet qu'il dictait souvent les notes du *Moniteur :* Bonaparte avait une singulière manière de dicter. Jamais il n'écrivait rien de sa main.

Son écriture, mal formée, était indéchiffrable pour les autres comme pour lui. Son orthographe était fort défectueuse. Il manquait totalement de patience pour toute action manuelle quelle qu'elle fût; et l'extrême activité de son esprit et l'habitude de l'obéissance à la minute, à la seconde, ne lui permettaient aucun des exercices où il eût nécessairement fallu qu'une partie de lui-même se soumît à l'autre. Les gens qui rédigeaient sous lui, M. Bourrienne d'abord, ensuite M. Maret et son secrétaire intime Menneval, s'étaient fait une sorte d'écriture d'abréviation pour tâcher que leur plume allât aussi vite que sa pensée. Il dictait en marchant à grands pas dans son cabinet. S'il était animé, son langage alors était entremêlé d'imprécations violentes, et même de juremens, qu'on supprimait en écrivant, et qui avaient au moins l'avantage de donner un peu de temps pour le rejoindre. Il ne répétait point ce qu'il avait dit une fois, quand même on ne l'avait point entendu, et c'était un malheur pour le secrétaire, car il se souvenait fort bien de ce qu'il avait dit et s'apercevait des omissions. Un jour, il venait de lire une tragédie manuscrite qui lui avait été remise; elle l'avait assez frappé pour lui inspirer la fantaisie d'y faire quelques changemens. « Prenez un encrier et du papier, dit-il à M. de Rémusat, et écrivez ce que je vais vous dire. » Et sans presque donner à mon mari le temps de s'établir devant une table, le voilà dictant avec une telle rapidité que M. de Rémusat, quoique habitué à une écriture très rapide, suait à grosses gouttes en s'efforçant de le suivre. Bonaparte s'apercevait très bien de la peine qu'il avait, et s'interrompait de temps en temps pour dire : « Allons, tâchez de me comprendre, car je ne recommencerai pas. » Il se faisait toujours un petit amusement du malaise dans lequel il vous mettait. Son grand principe général, auquel il donnait toute espèce d'applications dans les plus grandes choses comme dans les plus petites, était qu'on n'avait de zèle que lorsqu'on était inquiet.

Heureusement qu'il oublia de redemander la feuille d'observations qu'il avait dictée, car nous avons souvent essayé, M. de Rémusat et moi, de la relire, et il ne nous a jamais été possible d'en déchiffrer un mot. M. Maret, secrétaire d'état, quoique d'un esprit fort médiocre (à la vérité, Bonaparte ne haïssait pas les gens médiocres, parce qu'il disait qu'il avait assez d'esprit pour leur donner ce qui leur manquait), M. Maret, dis-je, finit par acquérir un assez grand crédit, parce qu'il parvint à une extrême facilité de rédaction. Il s'accoutuma à comprendre, à interpréter ce premier jet de la pensée de Bonaparte, et, sans se permettre jamais une observation, il sut la rapporter fidèlement, telle qu'elle sortait de son cerveau. Ce qui achève aussi d'expliquer son succès auprès de son

maître, c'est qu'il se livra, ou feignit de se livrer, à un dévoûment sans bornes, qu'il témoignait par une admiration complète, dont Bonaparte ne put se défendre d'être flatté. Ce ministre poussa même si loin la recherche de la flatterie qu'on assurait que, lorsqu'il voyageait avec l'empereur il avait soin de laisser à sa femme des modèles de lettres qu'elle copiait soigneusement, et dans lesquelles elle se plaignait de ce que son mari était si exclusivement dévoué à son maître qu'elle ne pouvait s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Et comme, durant les voyages, les courriers remettaient toutes les lettres chez l'empereur même, qui s'amusait souvent à les décacheter, ces plaintes adroites produisaient très directement l'effet qu'on s'en était promis.

Lorsque M. Maret fut ministre des affaires étrangères, il se garda bien de suivre l'exemple de M. Talleyrand, qui disait souvent que, dans cette place, c'était surtout avec Bonaparte lui-même qu'il fallait négocier. Mais au contraire, entrant dans toutes ses passions, toujours surpris que les souverains étrangers osassent s'irriter quand on les insultait, et s'efforçassent d'opposer quelque résistance à leur ruine, il affermissait sa fortune souvent aux dépens de l'Europe, dont un ministre désintéressé et habile eût essayé de prendre les justes intérêts. Il avait, pour ainsi dire, toujours un courrier tout prêt chez lui, pour aller porter à chaque souverain les premiers accens de colère qui échappaient à Bonaparte lorsqu'il apprenait quelque nouvelle qui l'enflammait. Cette coupable complaisance a été au reste quelquefois nuisible à son maître. Elle a causé plus d'une rupture dont on s'est repenti, après la première violence passée, et peut-être même a-t-elle contribué à la chute de Bonaparte; car, lors de la dernière année de son règne, tandis qu'il hésitait à Dresde sur le parti qu'il devait prendre, Maret retarda de huit jours la retraite qu'il était si important de faire, en n'osant pas avoir le courage d'apprendre à l'empereur la défection de la Bavière, dont il était si important qu'il fût instruit.

C'est peut-être ici le cas de raconter une anecdote relative à M. de Talleyrand, qui prouve à quel point cet habile ministre savait comment il fallait agir avec Bonaparte, et combien aussi il était maître de lui-même :

La paix se traitait à Amiens entre l'Angleterre et la France au printemps de 1802. Quelques nouvelles difficultés survenues entre les plénipotentiaires donnaient quelque inquiétude. Bonaparte attendait avec impatience le courrier. Il arrive, et apporte au ministre des affaires étrangères la signature tant désirée. M. de Talleyrand la met dans sa poche, et se rend auprès du consul. Il paraît devant lui avec ce visage impassible qu'il conserve dans toute occasion. Il

demeure une heure entière, faisant passer en revue à Bonaparte un grand nombre d'affaires importantes à terminer, et quand le travail fut fini : « A présent, dit-il en souriant, je vais vous faire un grand plaisir; le traité est signé, et le voilà. » Bonaparte demeura stupéfait de cette manière de l'annoncer. « Et comment, demanda-t-il, ne me l'avez-vous pas dit tout de suite? — Ah! lui répondit M. de Talleyrand, parce que vous ne m'auriez plus écouté sur tout le reste; quand vous êtes heureux, vous n'êtes pas abordable. » Cette force dans le silence frappa le consul et ne le fâcha point, ajoutait M. de Talleyrand, parce qu'il conclut sur-le-champ à quel point il en pourrait tirer parti.

Un autre homme de cette cour, plus dévoué de cœur à Bonaparte, mais tout aussi complet dans les démonstrations d'admiration pour lui, fut le maréchal Berthier, prince de Wagram. Il avait fait la campagne d'Égypte, et là il s'était fortement attaché à son général. Il lui voua même une si grande amitié que Bonaparte ne put, quelque peu sensible qu'il fût à ce qui venait du cœur, s'empêcher d'y répondre quelquefois. Mais les sentimens entre eux demeurèrent fort inégaux, et devinrent pour le puissant une occasion d'exiger tous les dévoûmens qui viennent à la suite d'une sincère affection. Un jour M. de Talleyrand causait avec Bonaparte devenu empereur : « En vérité, lui disait celui-ci, je ne puis comprendre comment il a pu s'établir entre Berthier et moi une relation qui ait quelque apparence d'amitié. Je ne m'amuse guère aux sentimens inutiles, et Berthier est si médiocre que je ne sais pourquoi je m'amuserais à l'aimer; et cependant, au fond, quand rien ne m'en détourne, je crois que je ne suis pas tout à fait sans quelque penchant pour lui. — Si vous l'aimez, répondit M. de Talleyrand, savez-vous pourquoi? C'est qu'il croit en vous! »

Toutes ces différentes anecdotes que j'écris à mesure que je me les rappelle, ce n'est que bien plus tard que je les ai sues, et lorsque mes relations plus intimes avec M. de Talleyrand m'ont dévoilé les principaux traits du caractère de Bonaparte. Dans les premières années, j'étais parfaitement trompée sur lui, et très heureuse de l'être. Je lui trouvais de l'esprit, je le voyais assez disposé à réparer les torts passagers qu'il avait à l'égard de sa femme; je considérais avec plaisir cette amitié de Berthier; il caressait devant moi ce petit Napoléon qu'il semblait aimer; je me le figurais accessible à des sentimens doux et naturels, et ma jeune imagination le parait à bon marché de toutes les qualités qu'elle avait besoin de lui trouver. Il est juste de dire aussi que l'excès du pouvoir l'a enivré, que ses passions se sont exaspérées par la facilité avec laquelle il a pu les satisfaire, et que jeune, et encore incer-

tain de son avenir, il hésitait plus souvent entre la montre de certains vices, et du moins l'affectation de quelques vertus.

Après la déclaration de guerre à l'Angleterre, je ne sais qui, le premier, donna à Bonaparte l'idée première de l'entreprise des bateaux plats. Je ne pourrais pas même assurer s'il en embrassa l'espérance de bonne foi, ou s'il ne s'en fit pas une occasion de réunir et de fortifier son armée qu'il rassembla au camp de Boulogne. Au reste tant de gens répétèrent que cette descente était possible qu'il se pourrait qu'il pensât que sa fortune lui devait un pareil succès. Tout à coup d'énormes travaux furent commencés dans nos ports et dans quelques villes de la Belgique; l'armée marcha sur les côtes; les généraux Soult et Ney furent envoyés, pour la commander, sur différens points. Toutes les imaginations parurent tournées vers la conquête de l'Angleterre, au point que les Anglais eux-mêmes ne furent point sans inquiétude, et se crurent obligés de faire quelques préparatifs de défense. On s'efforça d'animer l'esprit public par des ouvrages dramatiques contre les Anglais; on fit représenter sur nos théâtres des traits de la vie de Guillaume le Conquérant. Et cependant on faisait facilement la conquête du Hanovre; mais alors commençait ce blocus de nos ports qui nous a fait tant de mal.

Dans l'été de cette année, un voyage en Belgique fut résolu. Bonaparte exigea qu'il fût fait avec une grande magnificence. Il eut peu de peine à persuader à M^me^ Bonaparte de porter tout ce qui contribuerait à frapper les peuples auxquels elle allait se montrer. M^me^ Talhouet et moi nous fûmes choisies, et le consul me donna 30,000 francs pour les dépenses qu'il nous ordonnait. Il partit le 24 juin 1803, avec un cortège de plusieurs voitures, deux généraux de sa garde, ses aides de camp, Duroc, deux préfets du palais, M. de Rémusat et un Piémontais nommé Salmatoris, et rien ne fut épargné pour rendre ce voyage pompeux.

Avant de commencer cette tournée, nous allâmes passer un jour à Mortefontaine. Cette terre avait été achetée par Joseph Bonaparte. Toute la famille s'y réunit; il s'y passa une assez étrange aventure.

On avait employé la matinée à parcourir les jardins qui sont fort beaux. A l'heure du dîner, il fut question du cérémonial des places. La mère des Bonaparte était aussi à Mortefontaine. Joseph prévint son frère que, pour passer dans la salle à manger, il allait donner la main à sa mère, la mettre à sa droite, et que M^me^ Bonaparte n'aurait que sa gauche. Le consul se blessa de ce cérémonial qui mettait sa femme à la seconde place, et crut devoir ordonner à son frère de mettre leur mère en seconde ligne. Joseph résista, et rien ne put le faire consentir à céder. Lorsqu'on vint annoncer

qu'on avait servi, Joseph prit la main de sa mère, et Lucien conduisit Mme Bonaparte. Le consul, irrité de la résistance, traversa le salon brusquement, prit le bras de sa femme, passa devant tout le monde, la mit à ses côtés et, se retournant vers moi, il m'appela hautement, et m'ordonna de m'asseoir près de lui. L'assemblée demeura interdite; moi je l'étais encore plus que tous, et Mme Joseph Bonaparte (1), à qui l'on devait tout naturellement une politesse, se trouva au bout de la table, comme si elle n'eût point fait partie de la famille. On pense bien que cet arrangement jeta de la gêne au milieu du repas. Les frères étaient mécontens, Mme Bonaparte attristée, et moi très embarrassée de mon évidence. Pendant le dîner, Bonaparte n'adressa la parole à personne de sa famille, il s'occupa de sa femme, causa avec moi et choisit même ce moment pour m'apprendre qu'il avait rendu le matin au vicomte de Vergennes, mon cousin, des bois séquestrés depuis longtemps par suite d'émigration, et qui n'avaient point été vendus. Je fus fort touchée de cette marque de sa bienveillance, mais je fus intérieurement bien fâchée qu'il eût choisi un pareil moment pour m'en instruire, parce que les expressions de la reconnaissance que plus tard je lui eusse adressées avec plaisir, et la joie que je ressentais de cet événement me donnaient, pour qui nous regardait, une certaine apparence d'aisance avec lui qui contrastait trop fortement avec l'état de gêne où je me trouvais réellement. Le reste de la journée se passa froidement, comme on se l'imagine bien, et nous partîmes le lendemain.

Un accident qui nous arriva dans le début de notre voyage me donna encore une occasion d'ajouter quelque chose à cet attachement que j'aimais tant à éprouver pour Bonaparte et sa femme. Il voyageait dans la même voiture qu'elle avec l'un des généraux de sa garde. Devant lui était une première voiture qui conduisait Duroc et trois aides de camp. Derrière lui, une troisième pour Mme Talhouet, M. de Rémusat et moi. Deux autres suivaient encore. A quelques lieues de Compiègne, où nous avions visité une école militaire en allant vers Amiens, les postillons qui nous conduisaient nous emportèrent tout à coup avec une telle rapidité que nous fûmes versés violemment. Mme Talhouet reçut une blessure à la tête, M. de Rémusat et moi nous ne reçûmes que quelques contusions. On nous tira de la voiture brisée avec assez de peine. On rendit compte de cet accident à Bonaparte, qui était en avant. Il fit arrêter sa voiture. Mme Bonaparte, épouvantée, montra une grande inquiétude pour moi, et Bonaparte s'empressa de nous

(1) Joseph Bonaparte avait épousé Mlle Julie Clary, fille d'un négociant de Marseille. (P. R.)

joindre dans une chaumière où l'on nous avait conduits. J'étais si troublée que, dès que j'aperçus Bonaparte, je lui demandai presque en pleurant de me renvoyer à Paris; j'avais déjà pour les voyages tout le dégoût du pigeon de La Fontaine, et, dans mon émotion, je m'écriais que je voulais retourner près de ma mère et de mes enfans.

Bonaparte m'adressa quelques paroles pour me calmer, mais, voyant que dans le premier moment il n'en viendrait pas à bout, il mit mon bras sous le sien, donna des ordres pour que Mme Talhouet fût placée dans l'une des voitures, et, après s'être assuré que M. de Rémusat n'avait éprouvé aucun accident, il me conduisit, effarée comme j'étais, à son carrosse, et m'y fit monter avec lui. Nous repartîmes, et il mit du soin à calmer sa femme et moi, nous invita gaîment à nous embrasser et à pleurer, « parce que, disait-il, cela soulage les femmes, » et peu à peu parvint à me distraire, par une conversation animée, de l'effroi que j'éprouvais à continuer ce voyage. Mme Bonaparte ayant parlé de la douleur de ma mère s'il m'était arrivé quelque chose, il me fit plusieurs questions sur elle, me parut savoir très bien la considération dont elle jouissait dans le monde. C'était ce motif qui causait une grande partie de ses soins pour moi; dans ce temps où tant de gens encore se refusaient aux avances qu'il croyait devoir leur faire, il avait été flatté que ma mère consentît à me placer dans son palais. A cette époque j'étais pour lui presque une *grande dame*, dont il espérait que l'exemple serait suivi.

Le soir de cette journée, nous arrivâmes à Amiens, où nous fûmes reçus avec un enthousiasme impossible à dépeindre. Nous vîmes le moment où les chevaux de la voiture seraient dételés pour être remplacés par les habitans qui voulaient la conduire. Je fus d'autant plus émue de ce spectacle qu'il m'était absolument nouveau. Hélas! depuis que j'étais en âge de regarder autour de moi, je n'avais vu que des scènes publiques de terreur et de désolation; je n'avais guère entendu, de la part du peuple, que des cris de haine et de menace, et cette joie des habitans d'Amiens, ces guirlandes qui couronnaient notre route, ces arcs de triomphe dressés en l'honneur de celui qui était représenté sur toutes les devises comme le restaurateur de la France, cette foule qui se pressait pour le voir, ces bénédictions trop générales pour avoir été prescrites, tout cela m'émut si vivement que je ne pus retenir mes larmes; Mme Bonaparte elle-même en répandit, et je vis les yeux de Bonaparte se rougir un instant.

LE

RETOUR DE LA PRINCESSE

DEUXIÈME PARTIE (1).

X.

Eh bien! oui, mon roman était insensé! Tu n'imagines pas, je suppose, ma *terrible* prêcheuse, que je ne me le suis pas déjà avoué, et que ce méchant tour de mon humeur fantasque ne m'apparaisse point, à cette heure, comme une fort imprudente équipée. J'en suis encore tout effarée. Par bonheur, le prince Charmant a dû l'être autant que moi, j'étais bien cachée, et le plus profond incognito me protège. Quelle apparence d'ailleurs qu'il y ait eu là, pour un promeneur solitaire, autre chose qu'un de ces hasards dont il ne soupçonnera jamais la cause?.. Comme il passait, une branche de jasmin est tombée à ses pieds, voilà tout. Le moucharabieh muré, un petit souffle de vent dans les palmiers suffirait au besoin à lui renouveler cette aubaine. Quant à moi, j'ai bien assez, je te le jure, de cette grosse affaire de mon mariage qui me reste maintenant sur les bras pour exercer mes réflexions. Un hymen à la turque, ma chère, songes-y! avant lequel, par faveur exceptionnelle pour ma mauvaise éducation, mon père, dérogeant à toutes les coutumes, m'accordera cette inestimable satisfaction d'une entrevue préparatoire où j'entendrai, bonheur extrême, avant le jour de mes noces, la voix de l'époux qui m'est destiné. Après

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

quoi, tout sera dit. Tu conçois si cette perspective engageante me rend songeuse, et si je hasarde un mot avec mon père pour hâter son grand projet. — Ici, ce qui est écrit est écrit. — J'attends, gagnée en dépit de moi par ces idées de fatalisme qui semblent voltiger dans l'air du harem comme un parfum de l'esclavage auquel on se sent soumis. Cela vous prend, vous annule, par je ne sais quel sens bizarre, et, la volonté engourdie, on se laisse vivre, inconscient de l'heure présente, pareille à celle d'hier, et qui sera la même demain.

Je suis troublée pourtant par une pensée qui me tient comme un remords de l'action folle dont le souvenir me reste. Si ce malheureux que j'ai fait découvrir, et qui se croit en sûreté sans doute, allait être dénoncé?.. Si discret que soit Aly, pour murer cette fenêtre, des gens sont venus; ils l'auront aperçu peut-être?.. une délation est si facile ! Si ma fatale imprudence l'avait livré ? Depuis trois jours, je n'ai pu retourner chez Adilah, et une horrible appréhension m'assiège par instans. Je tremble comme à l'approche de quelque événement. Je ne me consolerais jamais d'avoir été la cause d'un malheur.

Ce que j'avais redouté s'est réalisé. Hier, mon frère est venu me voir. Au courant de notre causerie, tu devines si, pleine de mes transes, je l'ai interrogé le plus indifféremment que j'ai pu en lui dissimulant mes alarmes. Le retour d'Hassan n'est plus ignoré; on le sait caché au Caire. Une fois seule, je m'abandonnai à toutes mes inquiétudes. Mon frère a du cœur, mais il est de cette cour arabe où, avant tout, on redoute de se compromettre; il ne fallait donc pas compter sur lui pour avertir ce malheureux proscrit, et d'ailleurs, avec ce caractère hautain et téméraire qu'Aly lui donnait, Hassan consentirait-il jamais à obéir à un conseil, à céder à la crainte? Une idée extravagante me passa par l'esprit : si j'écrivais?.. Et tout aussitôt, je la repoussai. Écrire à un homme, à un étranger, à un inconnu ! Pourtant n'avais-je point à racheter mon inconséquente bévue et ne s'agissait-il pas pour moi d'un de ces devoirs qui, pour échapper aux lois du monde, n'en restent pas moins sacrés à la droiture d'une conscience honnête? — Hélas ! que pouvais-je? Impuissante, n'étais-je pas forcée de laisser s'accomplir les choses?.. Et quand, découragée, j'essayais de me résigner, un sentiment de révolte s'emparait de moi. Il me semblait que j'étais coupable ! coupable de ne point agir, coupable de me taire !.. Le débat fut long. Tantôt ma pitié avait raison de mes scrupules, tantôt mes scrupules étouffaient ma pitié. Écrire ! Je ne pouvais m'y décider, et j'avais beau chercher, c'était là le seul moyen. Un instant, je son-

geai à envoyer vers lui; mais quelle esclave charger d'une telle démarche? Je ne sais quelle voix secrète me persuadait que seule je pourrais être écoutée, obéie... Dix fois je pris ma plume, dix fois je la rejetai. Que te dirais-je enfin? A bout de combats, d'hésitations et d'effrois, je me décidai. Il ne s'agissait après tout que d'un avertissement anonyme. J'écrivis ces simples lignes :

« *Un ami sait que vous êtes en péril; votre présence au Caire est connue. Fuyez au plus tôt.* »

Puis j'appelai Nazly, et, me confiant à sa fidélité, j'obtins d'elle qu'elle chargerait sa sœur de porter ce billet à la maison d'Hassan. Pour plus de sûreté, et pour que mon secret fût mieux gardé, il fut convenu que Zouhra elle-même ignorerait d'où venait le message; elle ne pourrait ainsi répondre si on la questionnait.

Je restai soulagée d'un grand poids. Plongé dans une quiétude imprudente, Hassan allait apprendre au moins qu'il fallait veiller à sa défense. J'attendis avec impatience le retour de Nazly. Elle rentra bientôt. Zourah avait accompli sa mission.

XI.

Il est parti, Dieu soit loué!.. ce qui ne m'a pas peu allégée de ce souci importun que je m'étais si follement créé. Dès le lendemain de mon mystérieux avis, la sœur de Nazly s'est assurée que la maison était close et le proscrit envolé. J'ai sauvé ce malheureux; me voilà quitte envers lui. J'ai d'ailleurs à te raconter aujourd'hui un incident d'importance qui pourrait bien être gros d'orages et de tempêtes.

Ma grande sœur Hosnah est de retour, et je suis allée lui rendre ma première visite, qu'il faut que je te décrive dans tous ses détails, parce qu'il s'y rattache un aperçu de l'existence et des béatitudes qui me sont réservées par le superbe mariage dont le secret m'est à cette heure officiellement dévoilé.

Donc, il y a trois jours, en mon grand uniforme de sultane, et dans le plus beau carrosse d'apparat, je sortis de Chimilah, accompagnée de Saïda, comme moi en pompeuse étiquette. Pendant la route, elle m'édifia à nouveau sur l'ordonnance réglée d'une aussi importante entrevue, et me donna une dernière leçon de cérémonial et de tenue, ce qui ne manquait pas d'être compliqué, car cette fois j'allais me heurter aux plus sévères traditions de l'Islam. La jeune princesse arabe faisait son premier pas. Ma petite belle-mère me renseigna sur ce côté de ma famille que je n'avais point encore vu, et sur les diverses femmes de mon beau-frère Mus-

tapha que j'allais rencontrer. Elles sont quatre, légitimes comme ma grande sœur Hosnah, et auxquelles, par conséquent, je dois certains égards. Nous eûmes bientôt traversé la ville.

Situé dans une ruelle étroite du vieux Caire, où la voiture me parut entrer par miracle, le palais de ma grande sœur est une merveille d'antiquité. La famille de son mari, un descendant des turbans verts, l'habite depuis huit siècles sans qu'il ait été rien changé à l'architecture primitive, pas plus qu'à l'aménagement intérieur. C'est l'unique monument de ce genre dans ce pays où palais, maisons, gourbis, tout date d'hier. Dès que le carrosse s'arrêta, ma petite belle-mère interrompit son gazouillement et devint toute sérieuse sous son *bourko*. La porte même de ce palais séculaire a un aspect formidable et imposant. Une première cour nue, double barrière pour toute maison musulmane; puis une seconde cour, immense, sans arbres, de hautes murailles; au milieu, un puits entouré d'une margelle de marbre verdie et effritée par le temps. Tout d'abord, je fus saisie par l'originale élégance, l'exquise diversité, l'art fantastique et délicat des moucharabiehs, ces bijoux de la sculpture arabe, ces dentelles de bois, fines comme un voile de femme, où l'imagination et la patience de l'artiste ont su allier aux caprices les plus extravagans l'exécution la plus merveilleuse. L'immense mur du fond est nu, plat, sans fenêtres, sans le moindre ornement; une seule porte y est percée, fermée d'un grand rideau de drap blanc bariolé d'inscriptions découpées dans des morceaux de soie de toutes couleurs. Impossible de dépeindre l'effet de cette draperie brillante sur le gris brûlé de la pierre : c'est l'entrée du harem. De son joli doigt, Saïda me montra à gauche le sélamlik, corps de bâtiment séparé, habitation de mon beau-frère. A cause de ce voisinage, les fenêtres du harem ouvrent de l'autre côté sur les jardins. Enfin, le rideau est baissé quand les hanums sont chez elles, et relevé en leur absence; il est aussi d'usage que, non-seulement les étrangers, mais les domestiques mêmes fassent, par respect, un assez long détour quand ils doivent passer devant cet antre mystérieux. A notre arrivée, une dizaine de jeunes esclaves, occupés à puiser de l'eau, prirent leur volée, en même temps qu'une nuée de pigeons. Les *boabs* qui s'étaient précipités au-devant de la voiture, aussitôt le marchepied déployé, s'enfuirent : un sauve-qui-peut général. On eût dit que nous apportions la peste dans nos jupes. En quelques minutes, la cour fut vide. Quatre eunuques sortirent alors à notre rencontre, et soulevèrent devant nous le rideau terrible. Un large escalier de granit, éclairé en plein jour par des lanternes de couleur, conduit aux appartemens. Sur le seuil, je m'arrêtai presque interdite. Il semble qu'on ne connaisse pas ma

sœur Hosnah quand on ne l'a pas vue chez elle. Je ne sais si cet appareil dont elle s'entoure est un effet de son habileté ou de ses instincts. Au milieu de ses esclaves debout, rangées en cercle, étendue sur un divan, le tuyau d'un narghilé aux lèvres, vêtue d'une robe de satin cerise couverte de pierreries, elle m'apparut encore plus imposante qu'à notre première entrevue. Une volonté de fanatique se trahit dans ce regard de sphinx. Pourtant ses yeux sont fort beaux, bordés d'un large cercle de *kolh*, sous leurs épais sourcils joints par une raie noire. Ils fascinent par leur puissance magnétique.

Elle prit son temps pour se lever; ses favorites s'élancèrent pour la soutenir, et, lentement, avec sa majesté de phénomène, elle vint à moi.

De la part d'une aînée, cet accueil était une marque insigne de considération et de bienveillance. J'y répondis de mon mieux, en faisant mine de baiser le bas de sa robe.

Pendant que des esclaves me retiraient mon féredjé : — A la bonne heure, me dit-elle en examinant mon costume, te voilà tout à fait Arabe.

Je pris place auprès d'elle sur son divan. Les fenêtres du harem donnent de trois côtés sur les jardins; elles sont à hauteur d'appui et relativement très basses, tant le plafond est élevé. En forme de coupole, ce plafond est orné de caissons, dont les poutres dorées se détachent sur une mosaïque de carrés de porcelaines, la plus ingénieuse décoration que l'art mauresque ait inventée. C'est à la fois frais à l'œil, fin de ton et d'une harmonie délicieuse. Une galerie, en filigrane d'argent, enlève ce dôme sur le fond plus sombre des murailles en bois de cèdre, incrustées d'ivoire et de nacre. Çà et là, aux murailles, des appliques en vieil or semées de turquoises; de petites niches étagères, qui soutiennent des poteries introuvables; tout autour de la pièce, un large divan en soie de Perse, des piles de coussins épars sur les tapis. Ici rien de moderne; le seul mot d'Europe fait passer un éclair dans le regard de ma grande sœur. Jamais une giaour n'a souillé son seuil, jamais une infidèle n'a vu son visage. Quoiqu'au dire même de Saïda j'aie fort bien profité de ses leçons, dans ce milieu si différent de celui de Chimilah, je perdis quelque peu contenance. Accroupies à l'écart, chacune au milieu d'une petite cour, je devinai les hanums. Elles vinrent à moi. Ma petite belle-mère me nomma Fatma-Hanum, Khadoudja-Hanum, Aïssé-Hanum, cette dernière, de très noble naissance, à peine âgée de douze ans. D'un seul coup d'œil, je constatai toute la supériorité de nos recluses de Chimilah. Les unes sont des grandes enfans; celles-ci n'en ont même pas les gaîtés.

L'atmosphère du harem les a comme engourdies dans une sorte d'idiotisme souriant. Ont-elles une âme, une pensée? Elles me dévisagèrent avec leurs grands yeux noirs de *kolh;* puis, leur curiosité satisfaite, elles retournèrent à leur divan, où, sans plus s'occuper de moi, elles reprirent le cours de leur *far niente.* Une superbe créature, couverte de bijoux, entra tout à coup, suivie d'un groupe d'esclaves. Saïda me souffla à l'oreille que c'était la favorite du moment, et je l'eusse deviné à ses airs de souveraine indolence au milieu des obséquiosités qui l'entouraient. Elle s'approcha, et, m'examinant comme un objet rare, me fit quelques questions aimables, après quoi, portant ses doigts à ses lèvres avec un gracieux sourire, elle passa pour aller s'asseoir les jambes croisées sur des coussins disposés avec empressement pour elle par les eunuques affairés. M'arrachant à mes étonnemens, Hosnah me présenta quelques visiteuses de distinction qui me parurent un peu avoir été conviées en mon honneur. Tandis qu'elles m'accablaient de complimens et de prévenances, mon attention restait absorbée par l'étude étrange de cet intérieur extraordinaire. Ces hanums rivales, possédant le même titre et les mêmes droits, étouffant sans doute d'atroces jalousies, et forcées de subir cette favorite esclave, que le caprice du maître avait élevée au-dessus d'elles, me faisaient à la fois honte et pitié. Ma sœur Hosnah trône au milieu de tout cela, et s'en accommode comme de la chose la plus naturelle du monde.

L'usage voulait qu'on apportât le café et les pipes. Je ne sais si ma grande sœur avait pris le parti de m'éblouir, ou si ce cérémonial est l'ordonnance accoutumée de sa maison, mais je n'ai jamais rien vu d'aussi pompeux, ni d'aussi solennel. Une trentaine d'esclaves, marchant sur deux rangs, vêtues comme des houris, les négresses faisant ressortir la mate pâleur des blanches, toutes très jeunes, d'une beauté remarquable dans leur type. En tête, les plus petites, portant les *arphs* (les tasses); de plus grandes, suivant avec les plateaux, les pipes, les narghilés; enfin, fermant la marche, deux Smyrniotes avec leurs longues nattes blondes traînant à terre, soutenant la cafetière en forme d'encensoir. Les diamans ruissellent sur tout ce que l'on touche. Initiée par Saïda, je fis assez bonne contenance. J'acceptai l'arph et la pipe, en saluant ma sœur à l'arabe, et, tout en humant mon café, enfouie dans les coussins du divan, je tirai quelques bouffées de mon chibouk. Une heure s'écoula ainsi. Une partie des visiteuses ayant pris congé, ma grande sœur et moi nous restâmes seules dans notre coin.

— M'riem, me demanda-t-elle tout à coup, est-ce que notre père ne t'a pas encore parlé d'un grand projet?

— Quel projet?.. dis-je, voulant faire la discrète.

— Un mariage.

— Il m'en a parlé en effet, répondis-je, mais c'est encore un mystère, je suppose.

Elle eut un fin sourire.

— Pas pour moi, reprit-elle, car c'est moi qui ai eu l'idée de ce grand bonheur pour tous.

Je ne sais pourquoi, à ces simples mots dans la bouche de ma grande sœur, l'épouvante me saisit.

— Connais-tu donc celui que mon père me destine? dis-je, plus émue que je ne voulais le paraître.

— Comment ne connaîtrais-je pas Mohammed? Il est le frère de mon mari.

Cette révélation inattendue me fit l'effet d'un coup de foudre. Le frère de son mari! J'entrevis pour moi, comme dans un mauvais rêve, cette effroyable vie que j'avais sous les yeux, avec ses humiliations, ses impudeurs et ses révoltes, cette étrange promiscuité d'esclaves et d'épouses, cette servilité dégradante dont un titre de princesse même n'avait pu la sauver. — Était-ce donc là ce qui m'était réservé?

Je regagnai Chimilah en proie à une épouvante folle.

Le lendemain, mon père était à peine entré :

— N'est-ce pas, c'est impossible! m'écriai-je, Hosnah se trompe?.. Dites vite que ce n'est pas vrai.

— Mais, quoi?.. d'abord.

— Voyons, ce n'est pas à son beau-frère Mohammed que vous souhaitez me marier?

— Hosnah est une bavarde, dit-il en riant; mais, puisqu'elle a parlé, il est évident qu'il n'y a plus rien à te cacher. D'où te vient cet air tout consterné?.. Tu ne l'as jamais vu; tu ne le connais pas.

— Mais, ai-je besoin de le connaître, et ne me suffit-il pas d'avoir pénétré hier dans la maison de son frère pour m'effrayer à cette pensée d'un harem tel que le sien?

— Allah! à qui en as-tu? reprit tranquillement mon père. Mohammed n'a point de harem, et s'il t'épouse, il n'aura jamais d'autre femme.

Bien qu'il y eût dans ces assurances de quoi calmer mes plus vives terreurs, je ne me rendis pas.

— Mais si j'allais ne pas l'aimer, mon père?

— Calme-toi, reprit-il en souriant, ne t'ai-je pas promis que tu connaîtras ton mari avant de l'épouser? Encore une fois, ma chère enfant, je ne veux pas te contraindre. Si Mohammed te déplaît... absolument... eh bien, tu n'épouseras pas Mohammed. Es-tu rassurée?

Que répondre à ce langage plein de tendresse et de raison?.. Il me parla alors des espérances fondées sur ce superbe parti, un des plus beaux d'Égypte, et du bonheur qu'il y a tout lieu d'en attendre. Mohammed a trente ans; élevé en Europe, il est civilisé, ce qui explique qu'il ne ressemble en rien à son frère. Ami du khédive, et, tout-puissant sur son esprit, il occupe à la cour une charge des plus hautes, dont ses grandes facultés politiques font, paraît-il, une sorte de vizirat. Mon père ne me cacha point que ce mariage comblerait toutes les ambitions de la famille, et il s'étendit longuement sur la merveilleuse situation d'influence et de fortune qui en résulterait pour moi. A n'en point douter, il vise surtout à intéresser mon orgueil. — Nous en sommes là.

XII.

Je m'aperçus bientôt que cette grande affaire de mon mariage n'était plus un mystère pour la famille, depuis ma belle-mère Zeinab, jusqu'à Saïda, dont le babillage ne tarit point sur le bonheur qui m'échoit. J'eus bien vite deviné une entente concertée pour assurer la victoire du seigneur Mohammed. Bell elle-même se mit de la partie, sur les récits de Farideh, énumérant les splendeurs de l'existence que doit me donner un tel époux. Enfin, quelques jours plus tard, mon père vint un matin m'avertir qu'il m'attendrait dans l'après-midi à un pavillon qui fait presque partie du sélamlik. A cette extraordinaire dérogation, je devinai du premier coup ce dont il s'agissait.

— J'ai quelqu'un à te présenter, ajouta-t-il avec son sourire malicieux.

Cette nouvelle avait bouleversé ma maison.

Bien que, suivant l'inflexible règle, je ne dusse paraître à cette présentation que strictement voilée, Nazly, tout naturellement dans la confidence, me revêtit de la plus belle de mes toilettes. Saïda voulut me coiffer de ses mains en posant elle-même mon *bourko* (tu sais, cette pièce d'étoffe qui s'attache au-dessous des yeux); puis enfin la *habarah*, cachant la tête et le front. Malgré leurs rires, j'étais pourtant quelque peu agitée. Je ressentais une insurmontable émotion à laquelle ajoutaient encore tous ces apprêts. Mille pensées se heurtaient dans mon cerveau, se combattant l'une l'autre, l'emportant tour à tour. Tantôt l'image du harem d'Hosnah me faisait frissonner, tantôt les assurances de mon père me donnaient confiance.

J'étais prête. Saïda me regarda partir, presque aussi palpitante que s'il se fût agi d'elle-même. Nazly m'embrassa comme pour

m'encourager. Bell seule, très ferme sous son voile, devait m'accompagner.

Je ne suis pas brave, tu le sais, mais je ne suis tremblеuse que de loin. Devant un tel événement, je m'armai de tout mon sang-froid. Je ne voulais me laisser dominer ni par mes préventions, ni par des influences ; je me défendais contre tout parti pris. — Deux eunuques nous escortaient. Ils montèrent devant nous les marches du perron et nous introduisirent. Dès le seuil, mon regard s'arrêta sur un personnage très élégamment vêtu à l'européenne et coiffé d'un tarbouch, qui était assis auprès de mon père. A mon entrée, il se leva vivement.

Grand, élancé, un profil de médaille antique, de longues paupières adoucissant l'éclat d'un regard fier et un peu dur; le bas du visage caché sous une barbe brune.

— Ma fille, son excellence Mohammed-Pacha, dit mon père, qui a sollicité l'honneur de t'être présenté.

Je m'inclinai légèrement.

Mon père avait parlé arabe; comme par une galante déférence, le jeune pacha ajouta en français quelques mots d'une délicate courtoisie, dans lesquels il m'exprima toute sa gratitude d'une faveur qu'il estimait d'un haut prix.

Bell, un livre à la main, se retira discrètement à l'écart. Je pris place sur le divan auprès de mon père. Le seigneur Mohammed s'assit en face de nous dans un fauteuil.

Cette visite à la française était vraiment la plus extraordinaire et la plus originale chose du monde. Toutes les formes d'une rencontre dans un salon du faubourg Saint-Germain ; mais le voile y ajoutait un attrait bizarre, quelque chose d'une intrigue sous le masque, couvrant une entrevue de fiancés. La conversation s'engagea un peu cérémonieuse sur quelques généralités. Malgré le sérieux à la fois aisé et réservé de l'homme d'état, Mohammed ne manque pas d'esprit. D'ailleurs, pour être franche, cette sorte de froideur hautaine ne lui messied pas. Pourtant, il y a dans son sourire une finesse légèrement ironique qui décèle la conscience d'une supériorité presque dédaigneuse. A un moment, mon père ayant énoncé une réflexion sur je ne sais quel fait de la politique étrangère, sans y prendre garde, je hasardai une observation timide. Son regard eut une expression de surprise. J'avais émis, paraît-il, une remarque très subtile qui disait le mot juste entre eux.

— Eh! mon Dieu, mademoiselle, dit-il, mais vous voici déjà chez nous une grande politique!

Mon père éclata de rire. Je baissai les yeux, rougissante sous mon voile.

Mohammed se garda d'insister. Il donna aussitôt un autre tour à la causerie, qui reprit son allure dégagée et indifférente. Pourtant, sous sa gravité contenue, un certain ton de galanterie perçait, comme enhardie par cette situation bizarre. Je ne pourrais te raconter à quel propos il trouva même moyen de me glisser quelques complimens fort habiles. Cette fois, je jugeai les louanges un peu anticipées.

— Prenez garde, lui dis-je avec une légère pointe d'ironie, je suis peut-être très laide...

— Non, vous ne l'êtes pas, répliqua-t-il d'un ton de confiance des plus flatteurs pour moi.

Mon père laissa échapper un de ses petits rires malins; je me piquai à ce jeu.

— Comment le savez-vous?.. repris-je.

— Mademoiselle, j'ai mes secrets.

— Un don de seconde vue, sans doute.

— Je n'y crois pas.

— Alors?

— Alors, je vous assure que vous êtes charmante.

Dans sa hardiesse orientale, cet éloge à brûle-pourpoint ne me causa nul embarras. Sûre de son ignorance, je le pressai de m'initier à ses découvertes.

— N'eussiez-vous que vos yeux et votre voix, me répondit-il, j'aurais déjà raison.

Un peu moqueuse, je continuai l'escarmouche, insistant pour qu'il me révélât mon portrait. Après s'être fait prier :

— Malgré vos grands yeux sévères, continua-t-il, vous avez une bouche toujours souriante, des dents petites et éclatantes; le nez est droit et fin, et tout au-dessous, sur la joue gauche, un léger petit signe.

Je tombai des nues.

— Quelle traîtrise! Vous m'avez vue à Paris...

Il protesta.

— C'est de la magie alors!..

Il jouit un instant de mon étonnement, puis il tira d'un portefeuille une photographie qu'il me montra. Je poussai un cri de stupéfaction en me reconnaissant. Je jetai à mon père un regard de reproche auquel il resta fort insensible, paraissant s'amuser de ma défaite.

J'avais perdu beaucoup de mon assurance; ce voile, derrière lequel je m'abritais, ne me cachait plus. La visite s'acheva bientôt. Comme s'il eût compris ma gêne, avec un bon goût dont je lui sus gré, Mohammed n'abusa pas de son avantage. Il se leva, et, s'in-

clinant très bas devant moi, il prit congé par quelques mots simplement respectueux et polis.

Dès qu'il fut sorti, je me plaignis à mon père d'avoir été si perfidement trahie.

— Tu es une ingrate, M'riem! dit-il. Pour te complaire, on déroge à toutes les règles, et voilà que tu me grondes parce que je t'ai trop bien obéie? Voyons, pour t'aimer, ne fallait-il pas que Mohammed te connût?

C'était très juste, je m'apaisai.

Il m'interrogea. En fille avisée, je voulus bien avouer que son protégé avait produit sur moi une impression assez favorable. Je critiquai pourtant quelque chose de trop scrutateur dans le regard, une imperceptible nuance d'ironie dans le sourire, enfin un ensemble un peu froid, sous le sérieux hautain qu'il gardait, même jusqu'en ses attentions galantes; mais ce sont là, après tout, de ces défauts légers qui conviennent à un homme d'état. Mon père alors compléta les renseignemens qu'il m'avait déjà donnés avant cette rencontre, et que, par une discrétion toute naturelle, mon prétendant n'avait même pu effleurer. Il m'apprit que tout avait été entendu d'avance. Mohammed, comme beaucoup de jeunes musulmans de notre rang, s'engage à n'avoir qu'une femme; le train de mon ménage sera celui d'Aly et d'Adilah; il ne réclame que le cérémonial du dehors.

Quoi qu'il en soit, il m'est permis de réfléchir avant de me prononcer. D'ailleurs rien ne presse. Nous entrons en rhamadan; il faut en attendre la fin pour songer à la célébration d'un mariage. C'est tout un grand mois de sursis.

Que dis-tu de mon roman? Comme tu le vois, ce sont là de bien grandes affaires, ma chérie, et ce n'est point sans de profondes méditations que je puis me résoudre. Le mariage en lui-même a quelque chose d'effrayant dans son inconnu. Le seigneur Mohammed est bien, j'en conviens, quoique je ne sente pas pour lui cette sympathie qui rassure et encourage. Une seule entrevue, il est vrai, n'est point suffisante pour fixer une opinion; néanmoins je lui reconnais les apparences de qualités sérieuses, une allure, une tenue, une éducation, des sentimens qui le distinguent entre tous. En somme, je ne puis ambitionner un mari plus à souhait dans ce monde musulman auquel j'appartiens. Pour n'être pas soudain, l'amour n'en est parfois que plus durable. Mohammed possède ces dons qui doivent flatter l'orgueil d'une femme. L'impression favorable qu'il m'a laissée m'a délivrée de mes terreurs, c'est déjà beaucoup. Pourquoi la tendresse ne naîtrait-elle pas plus tard, quand j'aurai éprouvé ce cœur un peu étouffé peut-être sous le souci des affaires?.. Le temps est le meilleur des conseillers, nous verrons bien.

XIII.

Ma vie a pris soudain une animation extraordinaire. La nouvelle de mon mariage s'est ébruitée au dehors, avant même que ce mariage soit résolu. A Chimilah, d'ailleurs, on considère la chose comme faite. — Depuis la visite de Mohammed, Hosnah s'est éprise pour moi d'une amitié qui ne me laisse aucun répit. Il ne se passe guère de jour qu'elle ne vienne me surprendre, m'enlevant dans sa voiture pour me produire chez ses amies, inventant mille prétextes de promenades et de fêtes. Je ne m'appartiens plus, j'ai l'air de me laisser gagner à ses flatteries. — Je fais la bête.

En toute cette bagarre, je n'ai pu trouver un instant pour revoir ma chère Adilah. Hosnah m'accompagne dans mes sorties. Nous allons ensemble à Choubrah, où nous rencontrons Mohammed. Derrière les stores baissés, l'œil de sphinx de ma grande sœur l'aperçoit avec une telle sûreté que c'est à croire qu'elle n'est pas étrangère à ces rencontres. Aux regards qu'il jette sur notre voiture, dont il connaît de reste la livrée, je soupçonne qu'il me devine. L'usage lui défend de me saluer; pourtant, il y a quelques jours, notre coupé ayant frôlé le sien dans le défilé, je surpris un imperceptible signe, comme un mouvement des paupières qui s'abaissèrent.

— As-tu vu? me demanda Hosnah. Il a manqué de commettre une incartade... Tu lui fais décidément perdre la tête, ajouta-t-elle.

Et les plaisanteries continuèrent sur la passion folle que j'ai inspirée à ce sage. Elle sait l'histoire de l'entrevue et du portrait; elle approuve tout. — Grand Dieu! où s'en sont donc allés les vieux principes?

Je ne puis me dissimuler qu'il y a dans ces rencontres et dans ce mystère une sorte de parfum romanesque qui me réconcilie presque avec ce rigorisme farouche qui nous cache à tous les yeux. Un amant seul, ma chère, a inventé ce code d'adoration et de respect. Quelle femme oserait se plaindre de cette sauvegarde jalouse, de ces soins vigilans pour la défendre de tout regard? Certes, les pâles amours d'Europe n'ont point de ces scrupules : ils n'ont pu naître que d'une passion ardente, d'un culte à la fois fervent et idolâtre. Voilée pour tous, la musulmane n'appartient qu'à un seul. N'est-ce pas laisser prendre quelque chose de soi-même que de s'exposer à l'admiration et à l'envie?

Les événemens se dessinent, et ta petite princesse me paraît marcher vers le dénoûment fatal. Il y a deux jours, un affreux cha-

grin était venu frapper ma pauvre Nazly; le fils de sa sœur, enrôlé depuis peu, avait déserté; la mère était accourue au désespoir, il allait être fusillé. Immédiatement je me fis conduire chez Hosnah. Au premier mot, elle me fut acquise. Une hanum a droit de se présenter chez un homme politique; ce n'était pas la première fois d'ailleurs qu'Hosnah avait recours à son beau-frère. A l'instant elle partit pour l'aller trouver, s'engageant à obtenir de lui la vie du condamné. — Je regagnai Chimilah pleine d'espérance. Une heure plus tard, ma grande sœur entrait chez moi. La grâce entière était accordée. Mohammed allait venir me l'apporter.

— Comment! m'écriai-je, mais c'est impossible.

— Pourquoi, reprit-elle tranquillement, n'est-il pas déjà venu?

— C'était bien différent; une entrevue autorisée par mon père.

— Eh bien, cette fois ce sera une entrevue autorisée par moi, voilà tout.

— Mais où le recevoir?

— Je t'accompagnerai au pavillon.

Je la regardai, stupéfaite, ne pouvant croire à une telle dérogation de la part de ma grande sœur. A la vérité, je n'avais qu'à me laisser faire. Par Hosnah, Mohammed était à peu près de la famille, et l'autorité qu'elle exerce au milieu de nous couvrait une telle hardiesse. Sans songer à me dérober, j'étais fort agitée pourtant de cette nouvelle rencontre, ainsi décidée à l'improviste. Faut-il te dire qu'elle n'eut point trop de peine à me convaincre? Une demi-heure plus tard, un des eunuques d'Hosnah vint l'informer que le seigneur Mohammed arrivait au palais. Nous partîmes pour le fameux pavillon.

Mohammed nous attendait. Nous entrâmes toutes deux, toujours naturellement voilées. Le magnifique embonpoint de ma sœur empêchait toute confusion. Il s'avança vers moi, rayonnant, et me tendit un papier : c'était la grâce.

Je lui exprimai toute ma gratitude.

— Vous n'aviez qu'un ordre à me donner, répliqua-t-il, cette grâce étant accordée par vous. A l'avenir, je veux espérer que vous exercerez sans hésitation votre pouvoir.

Il me remercia ensuite de la nouvelle faveur inespérée dont je le gratifiais. Hosnah répondit pour moi. Installée auprès d'elle sur le divan, je pensais que, sous mon voile, je n'étais plus l'inconnue de la première rencontre. J'en éprouvai une sorte de trouble. Le ton familier qu'autorisait la parenté de ma sœur avec le jeune pacha donnait à l'entretien une allure presque intime. Obligés devant elle de parler arabe, nous ne pouvions éviter le tutoiement. Nous eûmes beau recourir à certaines formules impersonnelles, le mo-

ment arriva où il fallut bien prononcer le premier « Tu. » Tout en égrenant son chapelet d'ambre, Hosnah semblait ravie. La réserve s'était fondue en un abandon aimable et légèrement enjoué qui me montrait mon prétendant sous un nouveau jour. Au courant de cette causerie, je fus toute surprise de certains aperçus qui dénotent un goût très subtil des belles choses de l'art, et j'eus la maladresse d'en marquer mon étonnement.

— Avoue que tu me prends pour un barbare, me dit-il plaisamment.

— J'avoue seulement, répliquai-je en riant, que je n'avais jamais songé que la politique te laissât des loisirs d'érudit et d'artiste.

Je ne suis pas bien certaine qu'Hosnah ne prit point cette réponse pour une impertinence, car elle eut un geste d'effarement. Mais cette escarmouche dépassait de si haut la région de ses idées que, en voyant rire le seigneur Mohammed, elle se rassura, concluant sans doute à son indulgence pour ma mauvaise éducation. Et, droite comme un soliveau, elle se remit en position comme si nous eussions parlé chinois. Je dois dire que, malgré ses grands airs de réserve discrète, avec une prestesse incomparable, et sans avoir l'air d'y toucher, le fin diplomate trouva le moyen de me glisser négligemment qu'il entre dans ses projets personnels d'avenir de faire plus tard quelques séjours à Paris. — Le croirais-tu ? je ne l'en dissuadai pas. — Bref, la visite avait duré une heure quand ma grande sœur se leva, et, tout en feignant de poursuivre l'entretien, entraîna Mohammed dans le jardin. J'étais bien forcée de suivre. Au détour d'une allée, elle s'arrêta pour cueillir une rose. Je restai presque en tête-à-tête avec l'ennemi.

— Je vous ai reconnue à Choubrah, me dit-il en français.

J'essayai de railler pour dissimuler mon embarras.

— Et vous avez failli me saluer !

— Pardonnez-moi, j'avais tout oublié.

Hosnah, sa rose à la ceinture, nous rejoignit de l'air le plus innocent du monde. Nous avions atteint la petite porte qui communique au harem. Elle prit congé de Mohammed. Cette fois il me tendit sa main. Un peu hésitante, j'y mis la mienne; je ne sais pourquoi il me parut que c'était un engagement que nous venions de sceller.

Tu penses, durant les jours qui suivirent, s'il fut souvent question du fiancé. Mon père et Hosnah se moquent de mes hésitations qu'ils ne croient pas sincères. Aly lui-même est du complot. A vrai dire, ces hésitations se sont à peu près effacées. — Qu'objecterais-je?.. Cette seconde entrevue m'a presque guérie de mes préventions. Pressée par tous, j'ai bien peur de me laisser faire. Saïda s'occupe

déjà de mes toilettes. Il n'est question dans mon entourage que des noces splendides que l'on prévoit.

Tremble, me voilà mariée!

XIV.

Un nuage sur l'azur de mon ciel. Hassan, ce malheureux proscrit que j'avais voulu sauver, n'a point quitté le Caire. Découvert, menacé, l'imprudent n'a pas cru sans doute à ma lettre, et me voici de nouveau tourmentée par le souvenir de mon action folle. Mais c'est toute une histoire qu'il faut que je te raconte.

Il y avait plus d'une semaine que je n'avais pu m'arracher aux griffes ou aux prévenances d'Hosnah. Enfin, hier, prétextant je ne sais quelles courses en ville, je m'étais échappée. Je trouvai Adilah prête à sortir pour une de ses promenades solitaires aux bords du Nil.

— Je pars avec toi, m'écriai-je, en montant auprès d'elle dans sa voiture.

Cette excursion à deux était un bien vif plaisir. Que de choses à nous raconter! que d'interrogations sur mon mariage! Nous eûmes bientôt gagné le chemin hors la ville. Tout en devisant, nous longions le fleuve, ayant à notre gauche la large plaine onduleuse qui va se perdre dans la ligne d'or du désert et semble mourir au pied des pyramides, comme étouffée sous ces blocs gigantesques. Nul promeneur; de loin en loin un fellah, une fellahine, sa cruche sur la tête; un âne trottinant sous les couffes débordantes. Parfois la façade d'un palais délabré, à côté de quelque village bâti en terre grise, qu'à sa forme écrasée on prendrait pour un amas de ruines.

Le soleil se noyait dans un horizon de pourpre, mettant des étincelles aux cimes des palmiers; des *dahabiehs* sillonnaient le fleuve. Sur la rive, les ibis blancs sur leurs longues pattes, les flamans roses voletant parmi les herbes. Cette heure, qui touche au crépuscule, si rapide en ce pays, garde encore tout l'éclat du jour, quoique par ses teintes plus adoucies et plus molles elle emprunte ses grâces mélancoliques à la mystérieuse poésie du soir. Une brume légère et vaporeuse comme une gaze enveloppe les lointains; les premiers plans s'accentuent, et le bleu du ciel semble devenir plus sombre encore, comme pour apprêter aux étoiles leur lit de velours.

Dans notre tête-à-tête si intime, nous nous abandonnions au charme de cette sérénité, babillant à l'envi pour rattraper le temps perdu. A l'abri de tout regard ou de toute rencontre, sur cette route écartée, nous avions relevé nos voiles. Nous atteignîmes ainsi

une sorte d'anse qui représente un petit port. Sur des barques amarrées au rivage, des enfans s'ébattaient, à demi nus sous leurs loques de toile bleue. Tout à coup Adilah jeta un cri.

— Qu'as-tu? lui demandai-je.

— Là-bas, d'une de ces barques, un enfant est tombé dans le Nil.

Les marmots effarés couraient sur la berge, poussant des clameurs. Nous fîmes arrêter la voiture. Nous descendîmes, Adilah perdant la tête, implorant presque ses gens, qui nous regardaient ébahis. Je leur répétai en arabe qu'un enfant se noyait. Ni eunuques, ni saïs ne bougèrent. Les lamentations redoublaient; le pauvre petit luttait d'instinct, mais il était facile de prévoir l'affreux dénoûment. Et nul secours à espérer, quand, par bonheur, à un détour du chemin, un cavalier apparut. Attiré par nos cris, par nos gestes d'appel désespéré, il s'empressa vers nous.

— Un enfant se noie, dit Adilah en montrant de la main le petit fellah qui essayait de se soutenir sur l'eau.

Sans prendre le temps de répondre, d'un bond le cavalier s'élança et fit entrer son cheval dans le fleuve. Nous le vîmes bientôt saisir l'enfant qui s'attachait à lui comme dans une étreinte convulsive et dernière. Mais en cet endroit le courant est si rapide que le cheval entraîné semblait ne plus pouvoir regagner le bord. Nous eûmes quelques minutes d'angoisse. Enfin l'intrépide inconnu eut raison du danger, il déposa l'enfant à nos pieds.

Ce cavalier, c'était Hassan!

Muette à sa vue, je laissai Adilah exprimer sa reconnaissance. D'une voix émue sans doute par le péril, il répondit en français, les yeux fixés sur nous, en s'inclinant très bas. Son attitude embarrassée accroissait encore mon trouble. Tout à coup, dans le désarroi causé par cet accident, un mot d'un des eunuques ahuris, et levant les bras au ciel, nous avertit que nous n'avions plus nos voiles. Je baissai vivement le mien. Après un profond salut, Hassan repartit, et je demeurai consternée d'une aussi téméraire insouciance de l'avertissement qu'il avait reçu de moi.

Encore pâle et tremblant, étonné de nos soins pour lui, l'enfant nous regardait. A toutes ces clameurs, la mère était sortie de son gourbi. Une grande femme, encore jeune, aux traits énergiques et sombres, drapée du sarrau bleu des fellahines. Elle s'approcha tranquille, indifférente, sans une alarme, sans une joie. — Ce qui est écrit est écrit. — Un regret me prit de rejeter dans sa misère ce pauvre petit être qui nous devait la vie. J'offris de l'argent à la fellahine pour qu'elle m'abandonnât son fils ; le marché fut accepté. Nous l'emportâmes dans notre voiture.

Tout agitées de ces événemens, nous regagnions la ville, lorsque, en côtoyant le mur du jardin qui touche au palais de mon frère, une branche de jasmin, lancée par la portière, vint tomber sur mes genoux. Surprises, nous nous regardâmes.

— C'est du voisin, dit Adilah en riant; il t'a reconnue.

Irritée, mon premier mouvement fut de jeter cette fleur par la fenêtre. Mais Adilah avait ramassé le jasmin, et me le tendant :

— C'est très juste, après tout, dit-elle avec malice, il s'acquitte.

Cet hommage à l'orientale, couronnant notre aventure, semblait être un remercîment. Je n'eus pas la cruauté de le repousser. J'acceptai la fleurette.

De retour à Chimilah, il fallut bien expliquer à mon père l'introduction, dans le palais, de mon fellah adoptif. J'avouai ma fugue avec Adilah, et racontai le sauvetage. Il ne gronda pas trop. Bien entendu, je passai sous silence l'incident des voiles et le nom du cavalier.

Une fois seule, le souvenir de cette étrange rencontre me poursuivit. La branche de jasmin sous les yeux, je restai confondue. « Il s'acquitte, » avait dit Adilah. Je ne pouvais plus me le dissimuler, il savait que l'héroïne de la belle équipée du moucharabieh, c'était moi !.. Mais comment donc m'avait-il aperçue ?.. par quelque ouverture peut-être, dissimulée sous le feuillage. Si inexplicable que fût ce mystère, il fallait bien l'admettre, malgré le dépit que j'en ressentais.

Pour me distraire de mes réflexions maussades, je me fis amener l'enfant, que Nazly avait déjà débarbouillé et vêtu. C'est un bambin d'environ cinq ans, avec un grand regard hardi et effaré, presque beau, malgré son air de petit sauvage et sa tête tondue. Il s'appelle Mansour. J'eus quelque peine à l'apprivoiser. Il se laissa pourtant séduire par les ors de mon costume, et je lui arrachai un sourire, à la promesse d'un habillement d'effendi.

Cependant, lorsque j'eus épuisé toutes mes conjectures sur cet événement si imprévu, je ne pus me défendre de trembler. Le malheureux proscrit n'avait-il donc pas reçu le mot que je lui avais envoyé? Zourah, pourtant, j'en étais sûre, l'avait remis à un de ses gens. Une terrible angoisse m'assaillit. Qui sait? peut-être était-il trahi par eux. Mais quelle apparence alors qu'il n'eût point encore été livré? — Je réfléchis bientôt à la puérilité du moyen que j'avais employé. Les hommes ont de ces audaces qui les portent à jouer leur vie comme une partie dont le péril accroît l'intérêt. Pourquoi d'ailleurs eût-il donné créance à ce message anonyme?.. Un ami se fût-il caché pour l'avertir d'un réel danger?..

Tourmentée par l'idée, qui me poursuivait malgré moi, d'avoir

peut-être encore aidé à sa perte, et me trouvant lâche d'hésiter après une noble action si simplement accomplie, je résolus de tenter un dernier effort pour le sauver, en ne reculant plus devant cette misérable crainte de lui laisser soupçonner d'où venait son salut. Ce pauvre enfant qui lui devait la vie n'était-il pas déjà un lien entre nous? Pouvait-il se méprendre à cette dette de gratitude que je venais de contracter envers lui? — J'écrivis aussitôt, dans la forme la plus explicite, un billet lui disant qu'il avait été vu, reconnu, lui révélant tout enfin du danger que je savais suspendu sur sa tête. Pour signature, je glissai dans ma lettre quelques fleurs de jasmin,

Sûre de Zourah, je lui fis recommander cette fois de ne remettre ce message qu'en ses mains. Sous la *habarah* et le voile, il lui était aisé d'accomplir sa mission, et de pénétrer jusqu'à lui sans qu'il fût possible à ses gens de soupçonner qu'elle était autre chose qu'une esclave. La lettre partie, je respirai, confiante dans le succès de ma tentative. Un conseil de femme n'effarouche ni ne blesse. En me voyant recourir à un tel moyen, il ne douterait pas de la gravité du péril.

Une heure plus tard, Nazly était de retour. Juge de mon étonnement! elle me rapportait cette réponse, que je lus terrifiée :

« Quoi ! c'était vous ! Cette adorable pitié qui tremblait pour ma vie, elle venait de votre cœur. Ah ! soyez bénie pour ce mot, soyez bénie pour cette fleur que, comme la Gulnare du rêve, vous avez laissée tomber aux pieds du pauvre poète Hafiz. Oui, je veillerai sur ces tristes jours que l'exil m'avait rendus trop amers pour que je voulusse plus longtemps les défendre, et je vous obéirai. Mais je ne partirai pas ! Ne me le demandez plus. Comment le pourrai-je à cette heure? Je vous connais, je vous ai vue... Ah ! ne me punissez pas de ce cri qui s'échappe du plus profond de mon âme, il ne peut arriver jusqu'à vous que comme une action de grâces du plus humble envers Dieu. Je vous connais, je vous ai vue ! Je sais qui vous êtes, et je n'oserais même de mes lèvres prononcer votre nom; mais au milieu des dangers, je saurai qu'un bon ange me protège. Soyez bénie ; vous aurez grandi mon courage et ma foi. »

Quand j'eus achevé, je restai un instant immobile, accablée sous un étonnement profond. En écrivant ce billet, j'avais cédé à un mouvement de compassion. Cette réponse inattendue me jeta dans un indicible effroi. Sous l'humilité de ce respect et de cette joie enthousiaste se trahissait un aveu dont il m'était impossible de méconnaître le sens. Il m'aimait, il osait me dire qu'il ne partirait pas. Devant ce résultat de mon imprudence, je me demandais par quelle aberration j'avais pu même en concevoir l'idée.

Pourtant j'essayai de lutter contre des alarmes trop vives sans doute; peut-être n'y avait-il dans cette lettre d'un poète qu'un sentiment de gratitude, ornée de l'emphase orientale, l'exagération presque naturelle d'un service rendu par une femme. Je voulus la relire, en peser chaque mot, scruter la pensée qui l'avait dictée. Hélas! je ne pouvais m'y méprendre... je ne pouvais douter... chaque parole était une flamme. Ce malheureux m'aimait! Et dans le désordre de mes terreurs je ne devais accuser que moi. N'avais-je pas tout fait?.. Cette folie, dont je m'étais amusée derrière le moucharabieh, avait été pour lui un encouragement, une espérance peut-être. Il s'était complu dans ce rêve d'une pitié soudaine, et l'amour était né de la reconnaissance. Mon Dieu! qu'avait-il soupçonné sous mon imprudence? Mais non... son amour si humble, si résigné, qui de loin, dans son ombre, me sacrifiait jusqu'à sa vie, c'était un amour sans espoir. Il me le disait. Ne doit-il pas savoir d'ailleurs que je vais me marier? que jamais il ne m'approchera? Et cependant il ne veut pas partir; il n'abandonnera pas ce lieu où j'existe, cette maison qui lui parle de mon souvenir... Pauvre garçon!..

XV.

Les événemens se sont tellement précipités au moment même où je me croyais délivrée de mes alarmes que je n'ai su trouver le temps de t'écrire. Par bonheur tout est fini, bien fini, cette fois, et c'est consciente du moins d'avoir réparé ma faute que je puis l'effacer par l'oubli.

Mécontente de moi, troublée par cette lettre dont mon orgueil s'était ému, j'avais enfin recouvré le calme, et quelques jours avaient passé sur de futiles terreurs dont il ne restait plus de traces, quand un matin, Aly étant venu me rendre visite, au courant de la causerie il me parut qu'une certaine préoccupation perçait sous son ton enjoué. Il sortait du palais; une sorte de conjuration venait d'être découverte. Un parent du vice-roi, ardent ennemi de Mohammed, en était l'âme. Le nom d'Hassan était mêlé à ces bruits. Je ne pus m'empêcher de rougir.

— N'y a-t-il pas péril pour lui? demandai-je.

— Au moins a-t-il beaucoup à craindre, répondit-il, Mohammed est homme de tête et d'énergie.

Je me sentis frissonner; d'une voix mal assurée je l'interrogeai. Je compris bientôt que nos intérêts de famille, intimement liés à la faveur de Mohammed, l'inquiétaient plus qu'il ne voulait le dire.

L'entrée de ma grande sœur nous empêcha de poursuivre. En

apercevant Aly, elle ne put reprimer un mouvement de sourcils qui me rappela l'Hosnah d'autrefois; mais l'orage s'apaisa aussitôt, et elle vint à moi les deux mains tendues. Quand elle fut assise, l'entretien se renoua avec quelque contrainte sur des choses indifférentes. Elle affectait à l'égard d'Aly un de ces silences dont elle possède l'art méprisant au plus haut point. Mon frère d'ailleurs ne tarda pas à prendre congé. Dès qu'il fut sorti :

— Vous avez l'air de vous entendre au mieux, dit-elle d'un ton soupçonneux.

— Mais oui... cela n'est-il pas naturel?

— Le vois-tu souvent?

— Pas autant que je le voudrais.

— Et sa femme?.. poursuivit-elle en fixant ses yeux sur les miens.

La parole que j'avais donnée à mon père m'obligeait à éluder sa question. Je me troublai légèrement.

— Tu sais bien que nous ne devons pas la recevoir, répliquai-je en riant pour dissimuler mon embarras.

Mais j'avais un bien autre souci de ce qu'Aly venait de m'apprendre. Je questionnai Hosnah.

— Bah! dit-elle en haussant les épaules, ce sont des cerveaux brûlés! Ne t'inquiète pas pour Mohammed, il les tient à cette heure dans sa main, et s'il les laisse agir, c'est pour mieux en finir, le moment venu.

Je me laissai emmener à Choubrah. Nous rentrions de notre promenade, quand nous croisâmes un bataillon de soldats harassés, couverts de poussière, et qui semblaient arriver après une longue étape. Avec une sorte de curiosité joyeuse, Hosnah souleva doucement le store pour les regarder passer.

— Il y aura du nouveau demain, dit-elle.

Étonnée, agitée peut-être d'un pressentiment, je m'informai.

— Chut! répondit-elle d'un ton bas, c'est un secret qui te touche... Mohammed va en finir probablement cette nuit avec des ennemis assez fous pour oser s'attaquer à lui.

Je rentrai à Chimilah en proie aux plus horribles transes. Dans ce pays sans lois, où un ordre suffit à quelque exécution sombre, il y allait de sa vie. Pouvais-je laisser s'accomplir ce crime dont toute la faute pèserait sur moi? Il ne s'agissait plus maintenant ni d'imprudence, ni de témérité... J'avais un devoir à remplir, une réparation à laquelle il y aurait lâcheté de me soustraire... Il fallait parler à Hassan, lui confesser que j'étais la cause involontaire du terrible danger qui planait sur sa tête, lui montrer son aveuglement insensé, au besoin même lui ordonner de fuir, le supplier

au nom de mon repos. Après tout n'étais-je pas assurée de son respect? Si humble, si résigné, il saurait taire devant moi cette adoration qu'il n'a trahie, sans doute, que sûr de ne jamais me revoir. Qu'avais-je à craindre d'un cœur si grand et si fort dans son abnégation? Mon rang ne me place-t-il pas au-dessus de tout soupçon? Enfin ne suis-je pas déjà la femme de Mohammed?.. Une âme comme la sienne ne se méprendrait pas sur la dignité d'un engagement pour lequel tout sentiment étranger serait une offense. Je n'avais donc pas à leurrer ma faiblesse de ces scrupules dont, au fond de moi, je reconnaissais la lâcheté. Ne semblait-il pas d'ailleurs que, par un hasard providentiel, tous les obstacles s'aplanissaient d'eux-mêmes, comme pour contraindre mes hésitations et vaincre mes timidités? La maison de Zourah ne m'offrait-elle pas un moyen assuré? Quel mal à le rencontrer là, sous la protection de ces deux servantes au dévoûment desquelles je puis si bien me confier?.. Sûre de la discrétion de Nazly d'ailleurs, voilée, déguisée sous la *habarah* de quelque esclave, quelle apparence même que Zourah me reconnaîtrait et ne soupçonnerait pas plutôt en moi quelque femme de Chimilah, amie de sa sœur? Je dus pourtant lutter encore avant de me résoudre... Mais pouvais-je vivre avec cette pensée que sa vie peut-être était dans mes mains? Chaque heure qui s'écoulait aggravait le péril, et j'hésitais devant je ne sais quels puérils effrois... Je n'y tins plus. J'appelai Nazly.

— M'es-tu dévouée? lui demandai-je.

— Ma chère maîtresse, jusqu'à la mort.

— Eh bien! il faut que tu m'aides à sauver un malheureux qu'on va tuer cette nuit, et c'est moi qui l'ai perdu.

Je lui révélai mon projet. Épouvantée, elle m'opposa une violente résistance. Mais en me voyant si désespérée et prête à quelque folie, elle céda.

Le temps pressait. Je la chargeai de ce mot, que Zourah irait porter sur-le-champ, sans plus savoir que les deux autres fois qui l'envoyait :

« *Cette femme vous conduira où je vous attends.* »

Une branche de jasmin me servit encore de signature.

Le moment venu, déguisée avec soin, je partis avec Nazly. Pour son service, elle sort souvent ainsi accompagnée de quelque esclave. Une voiture de place nous attendait. Nous y montâmes.

Ma décision avait été prise après des hésitations et des combats, et pourtant je sentais de nouveau la crainte m'envahir. Cette sorte d'énergie fiévreuse qui m'avait soutenue dans les préparatifs d'une démarche si téméraire et si dangereuse m'abandonnait. Je m'étonnais d'avoir osé. Mais après tout n'était-ce point m'exagérer la

portée de cette entrevue? Pouvait-elle avoir un autre sens que celui d'une naturelle pitié? Une rencontre d'un instant, sous mon voile, en présence de Nazly, n'avait certes rien d'un mystère. Déjà ne lui avais-je pas parlé devant Adilah et ses gens? Éclairé sur cette entreprise insensée, déchu par moi-même de toute espérance, il n'hésiterait plus à se résigner au seul parti qui le pouvait sauver.

La voiture s'arrêta dans un chemin désert, au bord du Nil, où la maisonnette blanche disparaît à demi sous les sycomores. J'avais devancé l'heure. Nazly me suivit seule dans un jardinet clos derrière la maison. Le jour commençait à tomber, l'ombre était si transparente que je distinguais jusqu'aux silhouettes des pyramides dominant l'horizon comme de grands fantômes gris. C'était un crépuscule doux, tiède, azuré. Je regardais autour de moi, palpitante et oppressée; ces quelques minutes d'attente me parurent des siècles. La petite porte s'ouvrit tout à coup. Je me pris à trembler. Zourah apparut; un homme la suivait. Arrivé devant moi, il s'agenouilla presque à mes pieds, et baisa le bas de mon manteau. Nazly et sa sœur s'éloignèrent de quelques pas.

Il est des sensations étranges qui surprennent brusquement et déroutent les prévisions les plus sagement calculées. Je m'étais préparée à cette entrevue; en vain appelais-je à mon aide tout mon sang-froid, je ne trouvais pas un mot. Immobile sous mon *bourko*, je lui fis signe enfin de se relever et, hésitante, je bégayai en français, afin de n'être pas comprise par mes femmes, quelques phrases embarrassées. Afin de motiver ma démarche, j'invoquai le service qu'il avait rendu à l'enfant recueilli par moi et lui révélai enfin le projet qui se tramait pour cette nuit.

— Je bénis ce péril passé qui m'a valu un remercîment de vos lèvres, répondit-il avec un regard qui trahissait toutes ses agitations contenues. Je suis fier et heureux de ce danger présent auquel je dois votre pitié et qui me donne aujourd'hui cette joie de vous revoir que je n'aurais jamais osé espérer.

Je m'effrayai du calme et de l'accent dont il prononça ces mots; je voulais en vain défendre à ma pensée de comprendre le sens de cette parole profonde, le souvenir de sa lettre planait sur nous. Sa passion contenue sous un respect si craintif était pour moi plus troublante qu'un aveu. Pouvais-je m'offenser de l'extase muette que je lisais dans ses yeux?

Peu à peu cependant je dominai ma gêne, je lui parlai de sa vie menacée... pour ma quiétude même, il devait se garder... je le suppliai de partir.

Quand j'eus achevé :

— Non, me dit-il de sa voix basse et ardente, non, je ne partirai pas... je ne peux pas partir.

— Et si je vous l'ordonnais ?

A ce mot qui m'échappa, je me sentis devenir pourpre sous mon voile. N'était-ce pas révéler que je savais son amour, et que je ne m'étais point abusée sur la reconnaissance dont il essayait de le couvrir? Il le comprit. Un éclair traversa ses yeux, mais aussitôt son regard s'abaissa.

— Non, vous ne pouvez m'ordonner de déserter ma cause, dit-il. Vous me mépriseriez comme un lâche si je fuyais !

Et, avec enthousiasme, il me dépeignit cette mission qu'il s'était donnée d'arracher son pays à l'avidité et au vol. Il me montra ces pauvres fellahs, courbés sous la *courbach* du maître, et auxquels rien n'appartient, pas même le produit de leur champ.

Pendant qu'il parlait, je le regardais. A cette pâle clarté, son visage adouci m'apparaissait comme transfiguré. Je m'étonnais de ne plus le trouver laid; les flammes de ses yeux donnaient un éclat étrange à sa physionomie sombre et sévère.

— Mais, répliquai-je avec moins d'assurance, c'est une lutte insensée!

— Qu'importe, si le devoir me l'impose.

Il me vit tressaillir.

— Oh! ne tremblez plus, dit-il vivement, grâce à vous, ne suis-je pas sauvé jusqu'à demain!.. Et demain, qui sait?

— Avez-vous donc quelque espoir?.. m'écriai-je atterrée de cette réponse.

Il hésita un instant comme combattu par la crainte de se trahir.

— Pardonnez-moi de me taire, reprit-il enfin, mais soyez confiante et tranquille; je veux vivre... D'ailleurs n'ai-je point à cette heure un talisman qui me protège?

Et il mit sous mes yeux une branche de jasmin desséchée.

Je ne répondis rien. Il se fit un silence. Je sentais son regard peser sur moi. Il se pencha légèrement, et d'une voix basse et troublée :

— Je vous dois déjà tant de bonheur!.. murmura-t-il.

Mon cœur battait, je n'osais plus parler.

— J'ai eu peu de joies au monde, poursuivit-il; la plus vive a été l'aumône de cette pauvre fleur... il est des minutes qui valent des éternités...

Tout à coup, l'ombre de Nazly se dressa près de nous; c'était le signal du départ.

Un instant, nous restâmes debout l'un devant l'autre.

— Adieu ! murmurai-je.

— Adieu! répéta-t-il.

Ce fut seulement de retour chez moi que, seule dans le silence, n'ayant plus ni à trembler ni à agir, je commençai à me retrouver. Avec cette sorte de complaisance qui nous porte à nous appesantir sur tout ce qui nous a violemment émus et secoués, je me retraçais les moindres détails de mon audacieuse démarche. Mon cœur tressaillait encore de mille impressions confuses. Sûre maintenant de m'être acquittée envers lui, je me revoyais là-bas, dans ce jardin, lisant dans ses yeux, devinant sa pensée sur son front. N'avais-je pas laissé échapper des paroles imprudentes qui révélaient que je n'ignorais rien de sa passion? Que devait-il croire de moi? Je me calmai enfin par la pensée que j'avais du moins désabusé ce pauvre fou. Un adieu avait clos son rêve d'un jour.

Cependant je ne pus dormir cette nuit-là. S'il allait ne pouvoir leur échapper? J'avais ouvert une fenêtre de la vérandah. J'écoutais, ne songeant pas que le parc de Chimilah m'isolait de tout bruit, comptant sur la fluidité de l'air, pour saisir quelque chose de l'événement qui devait s'accomplir à cette heure. Rien! Le ciel, étoilé, de ses lueurs affaiblies, éclairait les parterres d'où s'élevaient des bouffées odorantes.

Le jour me surprit encore debout. Je me dis enfin que cette effroyable aventure était dénouée. Quant à Zourah, tu sais déjà qu'elle a cru porter une lettre de quelque femme du harem. De ce qui s'est passé dans sa maison, elle ne peut rien suspecter. Ainsi donc, nul être au monde ne découvrira jamais que la princesse M'riem a protégé ce malheureux; nul ne soupçonnera qu'un soir elle a quitté son palais pour lui parler. Désormais, destitué de tout espoir, le pauvre poète vivra, et ce souvenir s'affaiblira dans son esprit avec le temps qui efface toute chose.

Le lendemain, j'étais à peine levée, lorsque Nazly entra, me remettant une lettre ne portant aucune suscription.

— D'où vient ce billet? demandai-je étonnée.

— C'est Zourah qui me l'apporte. Un esclave l'a déposé chez elle, en lui recommandant de le faire parvenir immédiatement à la hanum qui est venue hier visiter son jardin.

J'ouvris le papier en tremblant. Quelques brindilles de jasmin tombèrent sur mes genoux. Je lus :

« Cette action de grâces arrivera-t-elle jusqu'à vous pour vous dire que vous m'avez sauvé? Hélas! en vous quittant, j'ai compris que cet adieu de vos lèvres était un adieu éternel, et que je ne vous reverrais plus; mais j'ai emporté dans mon cœur l'impérissable souvenir de cette pitié d'un instant que vous avez eue de moi. Du

fond de l'asile qui m'est assuré, je ne veux pas qu'un nuage puisse encore troubler la quiétude de votre vie heureuse. Sachez donc que je suis libre, que les périls qui vous ont fait trembler ne sont plus désormais qu'une ombre vaine, et que je me souviens. »

Quand j'eus achevé, je restai sous l'impression d'une indicible tristesse. Des larmes d'attendrissement mouillaient mes yeux. Le péril désormais conjuré, malgré moi, je plaignais cet amour si plein de renoncement, si respectueux, si humble dans sa désespérance qu'il n'osait même pas une plainte. Ce souci de mon repos, qui lui avait fait sans doute braver encore un danger pour m'envoyer ce mot, me toucha au fond de l'âme. — Pauvre garçon! — Enfin, il est sauvé! J'ai réparé le mal que mon imprudence eût pu lui causer, je suis quitte envers ma conscience et envers lui.

Telle a été la fin de mon algarade.

XVI.

Je te reconnais bien là, Marthe, et tu as vraiment été folle de trembler pour ton aventureuse M'riem, comme tu la nommes. De ce roman qui t'a tant inquiétée, il ne reste à cette heure qu'une branche de jasmin desséchée. Ta petite princesse d'ailleurs est d'un rang qui la protège suffisamment contre une de ces méprises dont son orgueil aurait à souffrir. Pour sceller à jamais ce mystère, j'ai écrit à ce malheureux une dernière lettre de raison, et j'ai repris le train de ma vie, assez mouvementé, je t'assure, par les apprêts de mon mariage, pour ne point laisser place à cette nonchalance naturelle de ma race que tu m'as si souvent reprochée. Dans huit jours, le rhamadan se termine, et, pressée par mon père, il m'a fallu enfin prononcer le grand mot qui doit accomplir les destins. Tu juges si Chimilah est dans la joie. Avant-hier, dérogeant plus que jamais à l'usage, nouvelle visite au fameux pavillon, où le seigneur Mohammed venait cette fois à titre de fiancé. Bien entendu, moi toujours empaquetée dans mes voiles. Pour être sincère, il ne s'est pas trop mal tiré de l'expression de son délire et de ses vœux. Timide et passionné avec mesure, n'était cette certaine dureté du regard qui fait pressentir le maître (hum! Marthe!) il eût été parfait, s'il ne m'eût pourtant laissé deviner qu'il me traite en enfant. Devant cette superbe, dont il faudra peut-être un jour rabattre, je n'ai pu me défendre d'un retour de pensée vers le fou songe que tu sais. — Mais, chut! tout cela s'est évanoui. La gloire et la fortune de notre famille sont en jeu. — Nous avons réglé le train de ma maison : des grilles, mais dorées tout à neuf, comme il convient pour un oiseau des plus rares. Chaque matin arrivent au harem

de magnifiques corbeilles pleines de présens. J'y trouve des fleurs inconnues qui semblent avoir poussé tout exprès pour moi. Jamais bonheur plus radieux...

Ne fais point attention à ces quelques lignes brouillées... Sans savoir pourquoi, j'ai fondu en larmes, voilà tout... et elles ont été lavées.

XVII.

De plus en plus ravie, Hosnah s'est mise à la tête de tous les préparatifs pour le grand jour. Elle veut que, pendant longtemps, le Caire se souvienne de pareille fête. A cette diversion, j'ai gagné quelque répit dont j'ai profité pour revoir Adilah. Mon père est si joyeux que je ne désespère pas d'en arriver à mon grand but poursuivi dans l'ombre : faire accepter la pauvre isolée. Tu sais avec quelle indulgence il a souffert mes escapades; il m'écoute quand je parle d'elle; enfin il n'insiste plus pour m'interdire de la visiter; il feint d'ignorer. J'ai déjà quelque peu Saïda pour alliée. Dès qu'il s'agit d'être désagréable à Hosnah, on est presque sûr du zèle de ma jeune belle-mère, à la condition toutefois qu'elle reste cachée derrière le paravent.

Mansour, mon petit sauvage, est un enfant charmant, tu ne saurais t'imaginer la tendresse de ce pauvre être pour moi. Il semble ne vivre que dans mon ombre. Saïda même raffole de lui, et nous l'emmenons dans nos promenades, ce qui a produit l'autre jour un assez curieux incident. Nous étions sorties en voiture. Le temps était si beau que, dépassant Choubrah, nous avions gagné les bords du Nil, lorsque l'idée me vint de conduire l'enfant chez sa mère. Nous arrivâmes bientôt à l'endroit du fameux accident. Le tableau était le même; les mêmes enfans, des *yaoulets*, comme on les appelle, jouaient encore sur les barques amarrées, effarouchant les flamans roses; de gros buffles teignaient l'eau bleue d'immenses taches noires, tandis que de petites fellahines, sveltes et fines sous leurs draperies de toile, sur la tête la cruche en forme d'amphore qu'elles soutiennent d'un bras de cariatide chargé de bracelets de verroteries, allaient et venaient avec cette grâce onduleuse et aisée des statues antiques. Mansour, en revoyant ses camarades, voulut descendre pour se montrer dans ses beaux habits d'effendi; nous cédâmes à ses prières. Tu devines les cris d'émerveillement et de joie; nous fûmes bientôt entourés. Nous suivions la route à pied pour atteindre le groupe des gourbis qui était à cent pas quand tout à coup Mansour, quittant ma main, s'élança au-devant d'un inconnu qui traversait la route. Le passant se retourna : c'était Hassan. Se laissant entraîner par l'enfant, il s'avançait vers nous; mais, re-

tenu par le respect, il s'arrêta. Mon regard rencontra le sien; il tressaillit, me devinant sans doute, baissa la tête dans un salut furtif en souriant doucement au petit fellah, comme si je dusse prendre pour moi ce sourire, et, sans oser proférer une parole, il s'éloigna.

Tu comprends si j'eus fort affaire de répondre aux questions de Saïda, tout intriguée de ce manège. Quand elle apprit que c'était là le sauveur de Mansour :

— Comme il est laid ! s'écria-t-elle.

Je ne sais pourquoi, en cet instant cette exclamation répandit quelque paix dans ma conscience. A coup sûr, la laideur du pauvre poète Hafiz m'absolvait du lien secret si étrangement formé entre nous, et dont le hasard semblait s'acharner à rappeler le souvenir.

T'ai-je dit que la mère de Mansour est une *guayari*, sorte de diseuse de bonne aventure?.. Elle était sur le seuil. En me voyant apparaître avec son enfant, elle se précipita à mes pieds pour baiser le bas de ma *habarah* avec une immense effusion de reconnaissance.

— Entrez, hanums, dit-elle, avec son air grave et digne de sibylle.

Tandis qu'elle s'abandonnait aux effusions de son fils, je considérais avec étonnement l'intérieur où, pour pénétrer, j'avais dû vaincre mes répugnances. Au lieu de cette misère sordide, de cette saleté, qu'on trouve habituellement dans ces demeures de fellahs, il régnait une propreté relative qui témoignait presque d'une certaine aisance. La cabane se composait d'une unique pièce, éclairée seulement par la porte ouverte, ce qui laissait dans l'ombre le fond de la chambre. Nous nous assîmes sur un divan de cotonnade rouge. Devant nous, sur une natte, des petits tas de sable, de coquillages, de froment, étaient soigneusement disposés; à côté une écritoire et quelques vieux livres. Silencieuse, impressionnée par tout cet attirail, Saïda promenait curieusement son regard autour d'elle.

Maigre, basanée, les traits accentués et durs, la *guayari* a vraiment je ne sais quel air d'énergie farouche qui doit inspirer à la fois la terreur et la confiance en sa magie. Ses yeux ombrés de *kolh* jusqu'au milieu des joues ont un éclat sauvage. Ils fouillent le regard et semblent lui arracher son secret. Elle s'était accroupie à nos pieds, dardant sur moi ses prunelles sombres :

— Donne-moi ta main, me dit-elle.

Je refusai; Saïda tendit timidement la sienne. Un instant la devineresse garda cette petite main dans les siennes et parut en contempler les lignes; puis, sans un mot, elle se leva et revint avec un escabeau sur lequel s'agitait une couleuvre vivante. Saïda poussa un cri.

— Ne crains rien, dit-elle, c'est une bête inoffensive.

Et, comme si elle eût voulu nous montrer où était le danger, elle alla chercher une petite cage qu'elle mit sous nos yeux. Un serpent, roulé en cercle, de la largeur à peine d'un bracelet, semblait assoupi sur un lit de sable : c'était un aspic, dont la blessure est mortelle, et qui ne sert que pour les conjurations terribles.

Bien entendu, bonheur, fortune, puissance, la *guayari* ne marchanda pas ses plus riantes prédictions. Saïda rayonnait. Avant de nous éloigner, je permis à Salomé de venir voir son fils à Chimilah.

XVIII.

J'ai eu avec mon père un entretien charmant et solennel à la fois, où il m'a fait l'honneur de me traiter en fille de tête qui doit comprendre les choses et s'associer à d'ambitieux projets qu'il ne confie point aux intelligences bornées de mes grandes sœurs, incapables de le seconder. Il ne m'a pas caché que, dans l'état de ruine de nos affaires, le relèvement inespéré de la famille repose sur moi. La politique et le caprice de haut lieu étant en ce pays l'unique source abondante de la richesse et de la faveur, il m'a dévoilé les espérances que mon superbe mariage devra réaliser; il est entré à ce sujet dans mille détails confidentiels. L'influence que je parais avoir déjà prise sur le seigneur Mohammed ne permet point de douter de la souveraine puissance que je ne saurais manquer de conquérir. Le harem, ma chère, si bizarre que cela soit, tient ici plus de place qu'on ne le pense dans les conseils du gouvernement. Mon rôle est admirable, et, vu les régions suprêmes où je suis appelée à l'exercer, me voilà déjà la hanum la plus enviée de l'Égypte, si j'en crois la forme des adulations dont je suis l'objet dans les innombrables visites que je reçois. Hosnah et Farideh ont fait défiler chez moi le ban et l'arrière-ban de leurs intimes les plus huppées du Caire. Je trône; j'ai presque une cour où se confondent les partis, et je reçois des pétitions comme la femme d'un vizir. Deux nouvelles entrevues avec mon fiancé ont définitivement réglé notre avenir, et, sauf qu'il ne connaît encore de moi que mes yeux, le lien de nos deux âmes est définitivement noué. Dans son palais, des ouvriers venus de Paris aménagent mon harem à la française. Je sais par Hosnah qu'il y dépense près d'un million. Une vraie féerie, quoi! — Juge si je suis aimée et si je vais être heureuse...

Pour fuir l'accablement de visites que me procure déjà mon bonheur, je m'échappe en des promenades hors la ville, où, seule avec Bell, je puis recueillir ma pensée. Presque chaque fois, j'ai rencontré à la même place le pauvre poète Hafiz, qui semble venir là pour

m'attendre au passage. Peut-être se cache-t-il dans quelque gourbi des environs? Pourtant, par prudence pour lui-même, pendant quelques jours je n'y suis point retournée, comptant que, lorsqu'il ne me verrait plus, il renoncerait à ses cruelles stations; mais un caprice d'Hosnah nous ayant ramenées par le même chemin, je le retrouvai plus pâle et plus triste encore. Émue peut-être plus que je ne l'eusse voulu de cet humble amour qui ne pouvait être pour lui qu'une souffrance, je résolus d'épargner du moins à ce pauvre grand cœur le supplice d'une attente si pleine d'angoisses. Le lendemain, m'armant de courage, je sortis seule avec Bell, et lorsque ma voiture passa devant lui, je laissai tomber une branche de jasmin à laquelle j'avais attaché ce congé froid et dur : « Je ne reviendrai plus. »

Le soir même, la sœur de Nazly apportait ce billet :

« Pardon, pardon de m'être attiré ce malheur de vous causer un ennui. Hélas! que vous importait de passer sur cette route? Deviez-vous seulement songer que j'étais là? Mais j'ai ressenti ma faute. Revenez, revenez, j'obéirai. Vous ne me verrez plus. »

Pauvre garçon!.. En recevant ces quelques lignes où pas un mot de plainte ne s'échappait de son cœur désolé, je me suis reproché ma dureté. Cette abnégation de fervent devant son idole me toucha jusqu'au fond de l'âme. Il y a du lion, ma chère, sous cette humilité craintive.

J'ai relu sa *Princesse Gulnare*... Un poète d'Orient peut seul imaginer ces amours de flammes. — Un de ces jours, je te la traduirai.

XIX.

Marthe! c'est à toi seule que je puis confier mes pensées les plus secrètes. Imprudente ou coupable, je sais que je trouverai toujours dans ton cœur l'inépuisable affection d'une sœur. Non, ne dis pas que je t'ai trompée. Si, entraînée par une action folle, je me suis abusée moi-même, à cette heure trouble de ma vie, je veux du moins t'ouvrir mon âme tout entière, et t'y laisser pénétrer comme une autre conscience qui fait partie de mon être. Eh bien, oui, tu l'avais prévu, toujours éprise de chimères, l'imagination de ta pauvre M'riem a trahi les conseils de ta raison. Égarée par un misérable orgueil de coquetterie peut-être, je n'ai pas tenu ma promesse; j'ai écrit, j'ai répondu à ses lettres; il y palpitait un amour si résigné et si soumis! Je me sentais si haut placée dans ce cœur m'adorant sans espoir et sans but! Ne sait-il pas que tout nous sépare? Ne crois pas que je l'aie encouragé, Marthe! il est des âmes profondes

et pures comme ces beaux lacs qui réfléchissent le ciel ; tout y est noble et sublime, les douleurs et les joies. Déshérité de toute espérance, il m'aime et n'oserait seulement prononcer mon nom. Résolue à l'immolation de mes rêves en ce mariage exigé par mon père, je n'ai donné à ce pauvre poète qu'un gage de pitié pour l'horrible souffrance que je lui ai involontairement infligée. Son respect m'a si bien relevée à mes yeux que je me suis sentie rassurée et presque fière de le consoler. Ne t'effraie donc plus comme cette infortunée Bell, qui, ignorante de mon secret, me tourmente de mille questions sur un changement qu'elle note en moi. Je me marie dans quelques jours, j'obéis à ma destinée; que peut-on demander davantage, et que faut-il encore que je livre de ma vie?.. Ne suis-je pas éblouie d'ailleurs par les splendeurs d'un avenir sans égal? Que manque-t-il à mon sort? Peu de chose, en vérité, sinon ce bonheur d'aimer, cette possession de deux âmes qui font du mariage un enchantement. Qu'est-ce que ce rêve? J'ai un fiancé qui m'adore, et lui ou un autre, je m'accoutumerai à l'avoir pour maître, voilà tout.

Non, Marthe, je n'en puis plus. Je te mens. Je feins une résignation stupide. — J'ai peur! j'ai peur!.. Envahie malgré moi par un délire plus fort que ma raison, je me sens perdue! La seule pensée d'être la femme de Mohammed m'épouvante. Est-il donc une heure dans notre vie où le cœur s'éveille, où, brisant toutes les entraves que notre pauvre sagesse a inventées pour l'asservir, il parle en maître, annulant le passé, étouffant tout, jusqu'aux rappels des engagemens pris? Marthe! j'aime Hassan!.. comprends-tu? Je l'aime à lui donner ma vie, mon âme, et tout ce que j'ai de moi. Je l'aimais dès le premier jour, à cette seconde suprême où je l'ai entrevu. Je l'aimerai jusqu'à la mort... Et j'en épouse un autre!.. Que vais-je devenir dans l'avenir irrévocable auquel je me suis inconsciemment abandonnée? Je suis perdue, perdue sans retour... perdue sans qu'il me soit même possible de rien tenter pour me défendre. Je ne puis plus être la femme de Mohammed, j'en mourrais! Ce serait lâche, infâme! Ce serait un supplice affreux auquel on n'a pas le droit de me condamner.

Mais que faire? tout est résolu, tout est presque accompli. Depuis trois jours, je songe à aller me jeter aux pieds de mon père pour le supplier de rompre ce mariage. Mais quel prétexte alléguer? Tout avouer, ce serait trahir Hassan, déchaîner contre lui de nouvelles et puissantes haines. Tu le vois, je suis bien perdue; un miracle pourrait seul me sauver.

JACQUES VINCENT.

(La dernière partie au prochain n°.)

UN

ROYALISTE PARLEMENTAIRE

BERRYER

Œuvres de Berryer. — Discours parlementaires, 5 vol. — *Plaidoyers,* 3 vol.

Plus d'une fois dans le feu des événemens qui ont rempli les dernières années, au milieu des combats que se livraient les partis, les uns essayant de ressaisir une monarchie toujours insaisissable, les autres s'efforçant de retenir et de fixer une république encore contestée, à ce spectacle de toutes les contradictions, de la faiblesse des hommes aux prises avec la puissance des choses, — plus d'une fois une pensée est venue à ceux qui ont aimé et qui se rappelaient les beaux temps parlementaires. Quel eût été le rôle de Berryer s'il avait vécu assez pour être de cette assemblée de 1871, la plus malheureuse, la plus libre, la plus honnête et la plus incohérente des assemblées? Qu'aurait-il fait s'il eût été présent à ces luttes récentes, non déjà épuisé par l'âge et par le mal, mais avec quelques années de moins, avec son vieux patriotisme, avec son mâle esprit mûri par les révolutions, avec sa voix dominatrice?

Au premier moment, c'est certain, il se serait serré auprès de M. Thiers, dont il avait été si souvent l'adversaire d'opinion, l'émule de tribune et toujours l'ami, car entre ces deux hommes, jetés dans des camps différens, il y avait un mutuel et irrésistible attrait. Avant la guerre, il aurait été avec M. Thiers, dont il partageait les pressentimens alarmés, et au lendemain de la guerre il aurait eu, comme M. Thiers, la grande pitié de la France vaincue. Il aurait accepté, lui aussi, le généreux pacte, cette condition de délivrer

d'abord le pays, de lui rendre ses forces militaires, de reconstituer son crédit, de relever avant tout de la poussière sanglante le glorieux blessé. C'eût été le premier mouvement du patriote; mais ensuite, cette première œuvre accomplie, au moment des explications et des résolutions décisives sur la manière de fixer les destinées de la France, qu'aurait-il fait? Il aurait eu dans l'assemblée de 1871, telle qu'elle était, une position manifestement prépondérante, au moins égale à celle de M. Thiers, qui, au déclin de l'empire, disait de lui, avec une cordialité émue, dans le corps législatif : « Nous sommes, lui et moi, dans cette chambre et dans le pays les plus anciens serviteurs de la liberté... » Quelle influence aurait eue Berryer sur l'esprit de M. Thiers lui-même, sur son propre parti, sur l'assemblée, sur la situation tout entière? Comment se serait-il conduit en face des passions, des illusions ou des hallucinations auxquelles il aurait eu à disputer ce qui avait été l'objet de sa vie, la réconciliation d'une société libérale, profondément troublée par les révolutions, avec le droit traditionnel? Serait-il sorti vainqueur ou vaincu de la lutte? La mort lui a épargné cette épreuve, elle a enlevé le combattant avant le dernier combat. Berryer, en quittant le monde à la fin de 1868, a échappé au deuil de la France envahie; il a échappé aussi à ces crises où l'on a cherché un moment la restauration d'un trône, où l'on n'a trouvé qu'une déception de plus.

Ce qu'il aurait pu être, ce qu'il aurait pu faire, ce n'est qu'un rêve. La réalité, c'est la grande et retentissante existence d'un homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, au milieu de toutes les révolutions, orateur politique et avocat, a régné par la toute-puissance, par les irrésistibles fascinations de la parole. Berryer, dans ces mêlées de l'histoire contemporaine, reste sans doute inséparable de la cause dont il est la décoration et comme la dernière ressource. C'est avant tout le génie vivant de la parole, éclatant à la tribune et au barreau, échappant d'un coup d'aile aux tyrannies et aux engagemens de parti, faisant de son éloquence une sorte de magistrature, de son indépendance une force, du sentiment du droit une inspiration supérieure, une arme redoutable. C'est l'athlète de toutes les luttes qui a pu, sans se manquer à lui-même, sans se démentir, se faire une clientèle de tous les vaincus, — défendant tour à tour, au courant d'une longue carrière, le maréchal Ney devant la restauration, la vieille monarchie devant la royauté de 1830, le prince Louis-Napoléon devant la pairie de juillet, les ouvriers devant les jurisprudences menaçantes, la société devant la révolution après 1848, les princes d'Orléans devant la confiscation, les républicains devant l'empire. Homme d'une nature assu-

rément puissante, généreuse, cordiale, devenu populaire par la libéralité de son âme, et qui a mérité, — au jour des funérailles, de réunir tous les partis dans ce petit village du Loiret où il est mort, — au jour des commémorations plus durables, d'être placé, seul de ses contemporains, en face de Malesherbes, dans cette grande salle du Palais de Justice où le marbre de Chapu le fait revivre entre l'éloquence et la fidélité sous cette fière invocation : *forum et jus!*

Que reste-t-il, dit-on souvent, de ces fascinateurs de la parole, quand ils ont disparu? Que reste-t-il de Mirabeau lui-même et de bien d'autres? Il n'y a plus dans ce qu'ils ont laissé, il est vrai, ni l'accent, ni le geste, ni le feu du regard, ni la passion du moment, qui animait tout. Il reste pourtant de ces hommes tout ce qu'ils ont conquis, tout ce qu'ils ont popularisé. Il reste de Berryer ces *discours*, ces *plaidoyers* qui sont moins décolorés qu'on ne le dit, qui font partie de l'histoire du temps, et qui sont aussi comme les mémoires d'une vie tout entière passée à la lumière du jour, au service public, — d'une vie qui se déroule, de 1815 à 1868, à travers quatre ou cinq régimes différens entrecoupés de révolutions. C'est le cadre d'une grande existence marquée d'une singulière unité morale.

I.

Ce n'est ni par sa naissance, ni par une tradition de famille, ni par sa première éducation que Pierre-Antoine Berryer a été conduit à se faire un jour l'orateur des royautés en détresse. Il n'était pas un homme des vieilles races; il ne se rattachait même, je crois, par aucun lien de parenté au Berryer qui avait été lieutenant de police et ministre sous Louis XV. Il était né en pleine et forte bourgeoisie parisienne en 1790. Comme tous ceux avec qui il s'est trouvé si souvent en lutte, comme Thiers, comme Dupin, comme Barrot, il était le fils de la révolution française, et plus d'une fois il s'est plu à rappeler avec une mâle et simple fierté qu'il était lui aussi d'une origine plébéienne, qu'il datait de 1789. Sa mère était d'une famille dont le chef avait marqué dans la justice commerciale. Son père, formé à l'école du disert et brillant Gerbier, était lui-même un avocat de mérite qui a vécu assez dans le nouveau siècle pour se voir éclipsé par un glorieux fils et qui a laissé d'intéressans *souvenirs*. On l'a vu jusqu'après 1830 plaider encore malgré ses quatre-vingts ans, avec ses longs cheveux blancs flottant sur sa robe à la vieille mode. Libéral de 1789, mais modéré d'opinions, le père de Berryer n'avait pas traversé sans péril ces crises révolutionnaires où essayer de disputer la vie d'un accusé était souvent un crime.

Il avait été, au moment du procès du roi, de ce petit nombre d'hommes courageux, débris du vieux barreau, qui s'étaient engagés à se prêter un mutuel appui si Louis XVI choisissait parmi eux un défenseur. Plus tard, au plébiscite destiné à consacrer l'avènement de l'empire, il était des deux cents avocats qui votaient *non* contre trois qui votaient *oui!* Au milieu de la versatilité des événemens, M. Berryer père s'était fait une règle de se dérober à toutes les fonctions, de garder son indépendance, de n'être en un mot qu'un avocat, et pendant la révolution comme avant la révolution, sous l'empire, sous la restauration elle-même, il est resté un des représentans les plus fidèles des traditions de son ordre. Berryer était le vrai fils de ce digne et sage père dont il avait reçu l'esprit avec les premières influences du foyer.

Sa jeunesse avait eu d'autres maîtres. Au moment où dans la France dégagée de la terreur tout commençait à renaître, il avait été placé dans la vieille maison de Juilly, reconstituée par les oratoriens. Il y avait trouvé des croyances religieuses éclairées, les traditions renouées des études classiques, le goût de l'antiquité et des lettres, une discipline grave et douce. Les discours de Berryer sont souvent des mémoires, disais-je. Il racontait le passé, il se peignait lui-même lorsque longtemps après, dans une séance du parlement, ayant à défendre les institutions religieuses, il se plaisait à évoquer une scène toute rayonnante de l'aube du siècle, cette journée de sa jeunesse où Bonaparte, brillant de la gloire consulaire, était allé visiter Juilly. « Il m'en souvient, s'écriait-il avec émotion, je vous demande pardon, je ne pensais pas m'abandonner ici. C'est un des touchans, des nobles souvenirs de mes premières années... Le vainqueur d'Italie vint à nos portes, à Dammartin, à une lieue de Juilly. Deux cent cinquante enfans rassemblés par douze ou quinze pères de l'oratoire furent au-devant du premier consul. Je vois encore cette belle figure, ces longs cheveux blancs, cette longue robe noire du père Auboin qui s'approche de lui : — Général, les maîtres qui ont formé Desaix, Casabianca et Muiron ont l'honneur de vous présenter leurs élèves. — Ils sont en bonnes mains, dit le vainqueur d'Italie. — Et nous qui savions sa gloire, il nous regardait comme pour nous encourager à respecter ces religieux qui nous avaient amenés auprès de lui!.. » C'est là, dans ce double foyer de la maison de famille et de la maison des oratoriens de Juilly, qu'il avait grandi, ouvrant son esprit et ses regards d'adolescent à ce spectacle d'une société reconstituée, intérieurement pacifiée, couverte de gloire et déjà soumise à un maître. Il sortait du collège « au bruit du canon d'Iéna » avec une instruction généreuse, avec tous les dons d'une organisation privilégiée et la sève d'une nature aussi ardente que sincère.

L'éducation de Berryer se complétait par les événemens. Il était d'une génération qui n'avait entendu que les bruits expirans de la révolution et qui, à son entrée dans la vie du monde, subissait naturellement la fascination d'un régime glorieux et dominateur, qui, à vrai dire, ne connaissait que l'empereur, tant Napoléon alors éclipsait et absorbait tout. Il était bien impérialiste à dix-huit ans, il l'a avoué sans subterfuge, il l'était encore à vingt ans; il ne l'était plus à vingt-quatre ans, il avait cessé de l'être avant la catastrophe, dès 1812. Comment s'était accomplie cette métamorphose intérieure? C'est un des épisodes les plus curieux de la formation de ce puissant talent. Au moment où il avait eu à se décider dans le choix d'une profession, d'un avenir, il avait répondu à son père qui l'interrogeait, qui lui montrait d'autres carrières brillantes, les carrières officielles à parcourir : « Non, mon père, je veux être indépendant, je serai ce que vous êtes, je serai avocat. » Il s'était adonné, avec le feu d'une nature impétueuse qui avait du temps pour tout, pour le plaisir comme pour le travail, à des études souvent ingrates, et dans ces études, il avait un guide singulier. Un vieux député aux états-généraux, M. Bonnemans, placé auprès de lui, passait dix-huit mois à lui faire lire les procès-verbaux de l'assemblée constituante. C'était pour un jeune esprit la saisissante révélation de tout un ordre de droits et de libertés, de tout un monde presque inconnu, à demi oublié. M. Berryer père, d'un autre côté, sans être un ennemi de l'empire, avait parfois comme avocat des cliens dont il ne désertait pas la cause en face du gouvernement. Il avait surtout dans le déclin du règne, dans un procès alors fameux, à défendre le maire d'Anvers contre les éclats de colère de Napoléon. Le jeune Berryer lui-même, pour son coup d'essai, se trouvait mêlé avec son père à la défense de quelques-uns des obscurs complices de la conspiration Malet. Il avait pu voir de ses yeux à cette occasion le revers de la glorieuse médaille, il avait saisi le secret de l'empire sous ses décevantes splendeurs.

C'était assez, et ici encore c'est lui qui a évoqué un jour ses souvenirs dans ce qu'il appelait sa confession, — une confession faite avec une grâce virile en pleine assemblée nationale sous la république de 1848. Il racontait comment son esprit s'était éveillé à la lecture des cahiers de 1789, comment il n'avait pas attendu la chute de l'empire pour sentir le poids du despotisme, comment il avait confié dès lors ses impressions aux amis de sa jeunesse, et tout d'un coup, dans un mouvement d'entraînante éloquence, se tournant avec un geste familier et superbe vers un de ses collègues de l'assemblée : « Tu m'es témoin! » s'écriait-il. — Et s'arrêtant, comme s'il eût cédé à un élan trop intime, il reprenait : « Eh bien, oui, j'ai senti le despotisme, et pour moi, il a gâté la gloire. Et puis j'ai vu

l'infidélité de la victoire, j'ai vu l'étranger amené par nos revers jusqu'ici. J'ai vu tout un grand gouvernement qui reposait sur un seul homme disparaître, disparaître en un jour, disparaître parce que son épée était abattue, et qu'un jour, un seul jour, il n'était pas triomphant. Oh! alors, j'ai compris que malheur aux nations dont l'existence, dont la constitution a pour base ou la mobilité des passions populaires, qui conduit aux hontes du directoire, ou l'autorité du génie d'un grand homme, qui conduit à d'éclatantes victoires, mais aussi à d'affreux revers, à un anéantissement complet... Faire reposer la destinée d'un peuple sur la tête d'un homme, c'est le plus grand de tous les crimes. Ah! j'ai compris alors la nécessité d'un principe... » De telle sorte que Berryer, détaché de l'empire sans être insensible au génie, à ses gloires et à ses malheurs, converti d'avance à une monarchie qu'il ne connaissait encore que de nom, était tout préparé à une restauration dans laquelle il ne voyait ni une condition offensante imposée par l'étranger, ni une menaçante résurrection d'ancien régime.

Que d'autres, amis ou ennemis, aient pensé ou senti différemment dans cette grande crise de 1814-1815, épreuve de tous les patriotismes et de toutes les convictions, oui sans doute. L'originalité morale de Berryer c'est d'être arrivé à la restauration sans engagement et sans esprit de parti, avec la générosité et l'indépendance d'un cœur chaud, avec une opinion qu'il ne devait qu'à lui-même, à un travail intérieur tout désintéressé. S'il n'avait aucun lien avec l'empire, il ne se rattachait par aucune tradition de famille, par aucun souvenir à cette monarchie renaissant dans un désastre, à l'ancien régime. Il n'avait pas même avant vingt ans entendu prononcer le nom des Bourbons. Il n'avait ni injures à venger, ni passions à satisfaire, ni avantages personnels à reconquérir. C'était un jeune bourgeois, fils de la société moderne, porté par instinct de libéralisme autant que par goût pour la royauté vers un pouvoir qui, en représentant la vieille France, semblait offrir à la France nouvelle comme un instrument de réparation nationale avec la garantie d'institutions généreuses. C'est déjà Berryer tout entier unissant dans son âme ardente le sentiment d'un volontaire royaliste et le sentiment d'un libéral; c'est Berryer à vingt-cinq ans, impatient de s'ouvrir cette double carrière du barreau et du parlement, où pendant plus d'un demi-siècle, à travers les révolutions, il va exercer pour sa cause le retentissant ministère de la parole publique pour lequel il est fait.

Tout lui souriait dans cette renaissance de la restauration, qui compensait par des dédommagemens de liberté de douloureux désastres militaires. La monarchie de la charte répondait à ses opinions, mûries dans le silence de l'empire. Cette vie nouvelle, avec ses agi-

tations de l'esprit, avec ses luttes de la tribune, du barreau et de la presse, cette vie nouvelle offrait comme un cadre naturel et animé à ses dons heureux, à ses facultés diverses, à cette sève de jeunesse intelligente et fière qui n'attendait qu'une occasion. C'est Odilon Barrot, avec qui il était dès lors en liaison, comme il était déjà en liaison intime avec Dupin, l'aîné de cette élite des nouveaux prétoires, — c'est Odilon Barrot qui, dans ses *Mémoires*, a peint ainsi Berryer, à ces premiers momens légendaires de la restauration : « Sa grâce personnelle, la bienveillance de son caractère le faisaient aimer de tous. Ses croyances religieuses, mêlées à un libéralisme sincère qui, je dois le dire à son honneur, ne s'est jamais démenti, une remarquable capacité des affaires qu'il tenait de son père, une action oratoire que favorisait un organe admirablement timbré, tout cela, joint à une âme tendre et expansive, l'appelait à jouer un grand rôle dans un pays où la parole allait redevenir une puissance. » Plus d'un demi-siècle après, lorsque tant d'événemens avaient passé sur la France, M. Jules Favre parlait avec émotion de « cette grande âme, » de « cette noble et souriante figure, » de « l'autorité irrésistible de Berryer sur ses adversaires eux-mêmes. » Entre ces deux dates se déroule cette carrière d'un homme qui, toujours fidèle à une seule cause en politique, a été en dehors de la politique l'avocat de toutes les causes où il y avait un droit, une faiblesse à défendre, et qui avait commencé en faisant de sa parole le bouclier des vaincus contre les réactions de 1815 et 1816. Avec son père, avec Dupin, il avait défendu devant la cour des pairs la plus illustre, la plus héroïque des victimes de l'esprit de vengeance, le maréchal Ney. Seul il disputait aux conseils de guerre la vie du général Debelle, du populaire Cambronne. Il risquait son jeune crédit en bravant les passions de son parti, et il aurait peut-être échoué dans cette défense des deux accusés, s'il n'avait pas eu à son tour pour défenseur le roi lui-même, Louis XVIII, auprès de qui il avait trouvé appui, qui l'encourageait à « faire son devoir. » Il n'échappait pas du moins, lui le royaliste de la veille, aux sévérités du conseil de discipline de son ordre, qui, sur la proposition du procureur général Bellart, le déclarait atteint et convaincu d'avoir professé, dans son plaidoyer pour Cambronne, des « principes condamnables et subversifs de toute autorité légitime. » Il donnait dès le premier jour la preuve de ce sentiment d'indépendance et d'honneur qui a illuminé sa carrière.

C'était son début dans la restauration, c'était son entrée dans cette vie publique d'un temps qui, dans l'histoire française du siècle, a été une des périodes les plus favorables à l'essor des talens, aux libertés de l'esprit. Temps de jeunesse, en effet, où partout fermente une sève de rénovation intellectuelle et libérale, où

le drame des passions, des opinions religieuses et politiques, se déroule au grand jour, et où les épisodes judiciaires, les procès se mêlent aux débats publics dont ils ne sont souvent que l'écho ou le prolongement! Berryer, éloigné du parlement par son âge, restait pour le moment tout entier au barreau, grandissant au milieu de ces luttes, où il a eu souvent des émules sans avoir jamais d'ennemis.

Avocat brillant et recherché, il portait dans le tourbillon des affaires la séduction d'une nature supérieure qui savait être à la fois aux études du cabinet, aux réunions de société et aux plaisirs des arts. Il vivait surtout dans le monde royaliste, auquel il se rattachait par ses relations, dont il était l'orateur; mais, en vivant dans ce monde, il échappait à ses tyrannies, à ses préjugés, et même, dans les causes royalistes qu'il avait à couvrir de sa parole, il restait l'homme du droit, des garanties libérales. Il était royaliste sans doute en même temps qu'avocat, il n'avait rien d'un juriste de parti ou de cour, — et le palais qu'il a toujours le mieux connu, le plus fréquenté, je le crois bien, a été le Palais de Justice. Un de ses cliens de cette époque était Lamennais, qui se faisait poursuivre pour l'excès de ses opinions ultramontaines, pour ses attaques contre l'église gallicane et la déclaration de 1682. Lamennais, à vrai dire, était moins encore un client qu'un ami pour Berryer à qui il confiait ses intérêts, ses pensées, ses projets de travail et ses colères contre la révolution dont il voyait partout les progrès. Berryer ne manquait pas devant la justice à l'orageux auteur de *l'Indifférence en matière de religion*, qui, un jour de 1825, lassé ou irrité de tout, lui écrivait de La Chesnaie avec une affectueuse mélancolie : « Que nous serions bien ici, loin du tumulte et de l'ennui de ce monde au milieu duquel vous vivez! Qu'il serait doux de philosopher ensemble et de voir de loin ces tempêtes et ces naufrages de la politique dont le spectacle est trop près de vous!.. Mais les affaires, mais le devoir vous retiennent là où vous êtes. Je vous plains de ce travail, je voudrais l'alléger et je contribue pour ma bonne part à en aggraver le fardeau... » Lamennais avait un moment rêvé pour son ami, — et il le dit dans sa *Correspondance*, — je ne sais quel rôle d'orateur sacré dans une sorte de croisade dont il aurait été, lui, le philosophe. Berryer n'était pas l'homme de ce rôle, et il ne se plaignait pas du travail : il était l'homme des affaires, de la vie animée, du palais et du monde. Là il brillait au premier rang, défendant Lamennais pour sa liberté de prêtre, la famille de La Chalotais pour son honneur, M. Michaud, le journaliste de *la Quotidienne*, pour son droit menacé par le ministère Villèle, les plus humbles comme les plus illustres cliens pour leurs intérêts.

Berryer était alors pour les royalistes ce que d'autres étaient

pour le libéralisme : une force dans les luttes du barreau, un espoir en politique. Peu d'années avaient suffi pour agrandir sa position et le préparer aux candidatures éclatantes de la vie publique. Il avait eu le temps de voir les hommes et les partis, de se former aux devoirs du parlement par l'habitude de manier les affaires; il avait tous les dons de la parole, la popularité du talent et du succès, des relations nombreuses dans tous les camps. Le jour où il avait quarante ans, et c'était au commencement de 1830, en plein règne du ministère Polignac, il entrait à la chambre des députés, porté par une sorte de faveur universelle. Cette élection du Puy, presque privilégiée, puisqu'elle s'accomplissait trois semaines tout au plus après que Berryer avait atteint l'âge légal, cette entrée sur une scène nouvelle qui répondait à une légitime ambition, avait cependant pour lui je ne sais quoi de secrètement émouvant que personne ne pouvait soupçonner alors. Au moment de sa nomination, on lui avait offert le portefeuille de la justice; il avait refusé, prétextant modestement de son inexpérience politique. Il avait au fond une raison plus sérieuse pour se tenir en garde : il avait eu une longue et intime conversation avec M. de Polignac et il s'était trouvé en face d'un véritable visionnaire. Il avait entendu ce premier ministre, fait pour perdre les royautés, lui expliquer sa mission avec une désastreuse candeur d'halluciné et lui avouer qu'il puisait sa force dans les communications mystérieuses qui lui venaient chaque jour de Dieu. Berryer s'était retiré de l'entretien saisi d'épouvante, voyant, selon son expression, « la ruine de la monarchie et l'ère des révolutions indéfiniment rouverte. » — « Je balbutiai quelques excuses, a-t-il dit depuis, et je me retirai précipitamment. Une cause à plaider m'appelait en province; mes devoirs envers la chambre allaient m'y faire renoncer. Je changeai aussitôt de résolution, j'envoyai chercher des chevaux de poste, et je quittai Paris l'âme pleine d'angoisses et de pressentimens sinistres (1)... » Il ne voulait pas croire encore à des préméditations de coups d'état, il en défendait surtout le roi Charles X, dont il connaissait la vieille et aimable loyauté; mais il en savait assez pour n'avoir aucune illusion sur le ministère d'un illuminé qui, en se croyant appelé à combattre la révolution, s'exposait à lui donner des prétextes, à la précipiter peut-être.

C'est sous ces auspices, c'est l'esprit plein de ces impressions que Berryer arrivait au parlement de 1830, libre de tout lien officiel, prêt à porter au combat une ardente sincérité de conviction roya-

(1) Voir, dans le livre publié par M. de Falloux sous le titre de *l'Évêque d'Orléans*, le récit intéressant d'une conversation qui eut lieu vers 1856 au château d'Augerville entre M. Thiers, Berryer, Montalembert, M. Dupanloup et M. de Falloux lui-même, auteur du récit.

liste, qui se confondait chez lui avec un sentiment profond de la légalité et du droit. Sa première apparition à la tribune, éclairée de ces souvenirs, reprend son vrai caractère. Berryer, à l'occasion de l'adresse respectueusement révolutionnaire des 221, se levait pour défendre la royauté qu'il croyait menacée, la prérogative de la couronne qu'il voyait mise en doute, bien plus que pour sauver un ministère dont il connaissait mieux que tout autre les dangereuses faiblesses. Il intervenait non en champion aristocratique d'idées surannées, mais en politique constitutionnel essayant encore de conjurer la guerre des pouvoirs, et il faisait cette tentative désespérée avec un éclat d'éloquence qui ressemblait à une révélation, qui arrachait à Royer-Collard ce mot fameux : « C'est plus qu'un talent, c'est une puissance (1). »

Par une particularité de ces scènes émouvantes de la vie parlementaire d'autrefois, deux hommes appelés à des fortunes bien diverses, Berryer et Guizot, élus en même temps, venaient d'entrer ensemble à la chambre, et ils débutaient le même jour, dans la même discussion, l'un en combattant l'adresse des 221, l'autre en la soutenant. Au moment où ils commençaient ainsi tous les deux leur carrière, et où ils se rencontraient pour la première fois face à face, Guizot évidemment ne désirait pas plus que Berryer une révolution ; mais, sans la désirer, Guizot était prêt à l'accepter avec toute cette génération libérale dont il était un des chefs, dont il représentait les idées. Berryer la redoutait sincèrement, cette révolution qu'il voyait grandir dans les malheureux conseils du roi autant que dans les excitations publiques ; il aurait voulu l'empêcher, il n'avait à lui opposer qu'une prévoyance inutile, et lorsque moins de cinq mois après sa première apparition à la tribune, étant à Augerville, la résidence de son choix, il ouvrait un matin de juillet le *Moniteur*, qui lui portait les « ordonnances, » il n'avait pas un doute, pas une illusion. Il sentait que la fatalité venait de se déchaîner encore une fois dans les affaires de la France. Avant le coucher de ces « trois soleils de juillet, » dont Chateaubriand a parlé, tout était accompli. Berryer avait cette destinée singulière et cruelle de n'être entré dans la politique active que pour assister aux derniers instans d'un gouvernement qu'il aimait, pour voir s'évanouir presque aussitôt ce rêve d'une monarchie traditionnelle et libérale qu'il aurait voulu servir. Il n'avait paru qu'un seul jour à la tribune du parlement comme à une brèche déjà menacée de l'assaut : il est resté sur cette

(1) Villemain, dans son livre sur *M. de Chateaubriand*, raconte que Royer-Collard, au sortir de la séance où il venait d'entendre Berryer, disait à ses amis : « Cet homme est une puissance ; mais cela ne doit pas nous détourner de frapper vite et fort. Ne laissons pas à la folie et à l'incapacité de quelques hommes le temps de détruire la discussion, dans un pays où il se trouve de tels talens pour défendre la royauté. »

brèche par où venait de passer une révolution, il y est resté malgré tout, enchaîné par la fidélité à une ruine! C'est son attitude dans l'histoire; c'est la vive et constante originalité de celui qui, pendant trente-huit ans, de 1830 à 1868, à travers tous les régimes, a résolu le problème d'être l'homme d'un parti, l'homme d'une cause vaincue, sans cesser un moment d'être l'homme de son temps et de son pays.

II.

La révolution de 1830, en renouvelant tout en France, institutions, dynastie, conditions de la vie publique, et en entreprenant de tout renouveler sans rien bouleverser, cette révolution créait assurément une situation aussi compliquée, aussi difficile qu'imprévue à tout le monde, à Berryer plus qu'à tout autre.

Que serait devenu Berryer si la restauration eût continué à vivre régulièrement, paisiblement, au lieu de se perdre elle-même par une provocation si promptement suivie d'une explosion populaire? Son avenir semblait tout tracé. Il eût été sans doute un des plus éminens serviteurs de la monarchie à laquelle il avait donné sa jeunesse, brillant au premier rang dans cette famille de royalistes constitutionnels qui a compté les de Serre, les Laferronays, les Martignac, les Hyde de Neuville, les Chateaubriand. Il eût été un jour ou l'autre un beau garde des sceaux, sous une royauté consentant à vivre avec son prestige traditionnel, au milieu des mœurs libérales d'une France nouvelle. Le coup de foudre de juillet lui ouvrait à l'improviste une carrière toute différente et le rejetait dans l'inconnu en le plaçant brusquement en face d'une révolution qui venait d'emporter un trône, — qui pouvait aussi menacer la société française tout entière. Lamennais, qui le suivait toujours avec amitié et qui n'était pas encore engagé dans la voie révolutionnaire où son violent génie allait l'entraîner, Lamennais écrivait du fond de sa retraite de La Chesnaie à M. de Vitrolles : « Il faut savoir se résigner à ce qui est inévitable et regarder au delà du moment présent. Si quelque chose peut assurer les maux qui nous menacent et les aggraver, c'est de travailler à diviser les esprits de plus en plus, à propager la crainte, à augmenter le découragement... Pour moi, je crois que tout honnête homme, oubliant ce qui ne peut plus être sauvé, doit, quelles que soient ses opinions et même ses prévoyances, soutenir le pouvoir qui maintient encore et peut seul aujourd'hui maintenir un reste d'ordre. Montrez, je vous prie, cette lettre à Berryer et faites-moi part tous deux de vos réflexions... » Au moment où Lamennais parlait ainsi (27 août 1830), Berryer avait

eu déjà à se décider dans le feu même des événemens et à prendre position pour ainsi dire en plein combat.

Il s'était décidé en politique. Il avait sans doute vivement ressenti la catastrophe de la monarchie, catastrophe d'autant plus douloureuse qu'elle avait été préparée et provoquée par la violation des lois. Il était de ceux qui auraient voulu tout au moins que la victoire populaire de juillet ne dépassât pas l'abdication du vieux roi et du duc d'Angoulême, que le principe de l'hérédité, de l'inviolabilité royale sortît intact de cette formidable crise. Au delà tout froissait ses sentimens, tout blessait sa raison politique; tout lui semblait périlleux dans la substitution improvisée d'un roi de la révolution au roi de la tradition, et il avait sincèrement hésité avant de s'incliner devant cet inconnu qui se cachait sous le nom de la nécessité, de la force des choses. D'un autre côté cependant, s'il ne se sentait pas délié envers la royauté par la faute des « ordonnances, » il ne se sentait pas non plus délié de ses devoirs envers le pays par le malheur de cette royauté envoyée aux « terres de l'exil. » Il avait une répugnance d'instinct et de réflexion pour ce qu'il appelait « l'émigration à l'intérieur, » pour ce système commode de l'isolement et de l'abstention que pratiquent souvent les partis vaincus. Il croyait qu'il y avait mieux à faire que de déserter le combat, que de se retirer de tout pour aller se perdre dans les conspirations ou les bouderies. De là toute la conduite de Berryer à ce lendemain décisif des journées de juillet. Adhérer sans réserve à l'œuvre de la révolution, se rallier au succès, il ne le pouvait; abdiquer par ressentiment quand d'heure en heure se débattait l'avenir de la France, il ne le voulait pas. Il avait résisté tant qu'il avait pu à cet « inévitable » dont parlait Lamennais, il avait lutté pied à pied contre la déclaration de la vacance du trône, contre l'élection d'un roi; il avait mis les dernières protestations de sa foi royaliste dans ces mots dont il avait accompagné le serment de soumission aux faits accomplis : « La force ne détruit pas le droit! » Il avait protesté, et il était resté : il restait dans le parlement, attaché à cette tribune où il était fait pour briller, *leader* des vaincus, témoin d'une expérience à laquelle il ne croyait pas, adversaire redoutable pour un gouvernement naissant qui se trouvait placé dès le premier jour entre des oppositions extrêmes, entre les royalistes irrités de leur défaite et les républicains impatiens de pousser jusqu'au bout la victoire de juillet.

Tout était nouveau dans cette situation, tout était aussi singulièrement épineux pour un royaliste de la veille dont les événemens faisaient le porte-drapeau des opinions vaincues dans les chambres d'une révolution victorieuse. Nul autre que Berryer n'aurait pu cer-

tainement suffire à cette tâche laborieuse, difficile, de reprendre la campagne au lendemain d'une déroute accablante et de relever la fortune d'un parti qui venait de succomber sous le poids d'un coup d'état manqué; il y a suffi pendant des années par la loyauté supérieure du caractère, par une habile et féconde activité, par la puissance de l'esprit sur tous les champs de bataille du parlement et du barreau, où il n'a cessé de grandir en combattant. Légitimiste, il l'a toujours été assurément, et c'est par lui que le légitimisme a pu faire encore une figure dans plus d'une journée; mais il a été un légitimiste à sa manière, avec l'indépendance d'une nature supérieure, en ne demandant des armes qu'à la loi, à la discussion publique, aux fortifiantes excitations de la vie parlementaire, en restant lui-même vis-à-vis des amis comme vis-à-vis des ennemis. Il avait eu, surtout aux premiers temps, plus d'une difficulté à vaincre dans son propre camp, où régnaient des illusions, des préjugés, des passions qu'il ne partageait pas, et il avait l'art de rester fidèle à sa cause sans se prêter à des entraînemens ou à des chimères que sa raison désavouait.

Lorsqu'au mois de mai 1832 la duchesse de Berry, par la malheureuse inspiration d'un courage romanesque, allait à travers le midi de la France jusqu'en Vendée pour lever le drapeau de la guerre civile et jouer la fortune de la légitimité, c'est Berryer qui avait la mission de se rendre auprès de l'aventureuse princesse. Sous prétexte d'un procès à plaider en Bretagne, il arrivait à Nantes, et la nuit, mystérieusement, il était conduit, à travers les chemins creux, les taillis de la Vendée, jusqu'à la petite métairie des Mesliers où il se trouvait en face de l'héroïne d'un roman jacobite de Walter Scott. Que se proposait-il réellement dans ce voyage qu'il a plus d'une fois raconté lui-même avec émotion? Il était le plénipotentiaire des têtes sages du parti, Hyde de Neuville, le duc de Fitz-James, Chateaubriand, qui avaient senti aussitôt comme lui le danger d'une telle entreprise. Il allait combattre de son accent le plus pathétique la guerre civile dans son foyer obscur, dans la chambre nue de cette petite métairie vendéenne, asile momentané de celle qui s'appelait « la régente du royaume. » Il allait porter le conseil de respecter le repos de la France, — et par une de ces méprises qui sont le phénomène des époques troublées, tandis qu'il allait plaider pour la paix publique au risque de soulever contre lui tous les chevaliers de la princesse errante, le gouvernement de son côté le traitait en complice d'insurrection; on le faisait arrêter, on le conduisait de prison en prison jusqu'à une cour d'assises à Blois. Il n'aurait eu qu'à divulguer le secret de sa mission, il se croyait obligé par la délicatesse et l'honneur à ne rien dire qui pût ressembler à un désaveu d'une femme malheureuse. La vérité éclatait

toute seule devant la cour de Blois, et cet épisode, plus disgracieux en définitive pour le gouvernement que pour la victime, n'avait d'autre résultat que de mettre en toute lumière la loyauté du généreux accusé, qui d'ailleurs n'en garda jamais rancune.

Dix-huit mois plus tard, Berryer s'était rendu à Tœplitz, résidence de la petite cour des Bourbons exilés. Il avait été reçu avec une grâce affectueuse par le vieux roi Charles X, qui l'interrogeait sur l'état de la France, et à ce prince naïvement imbu de préjugés de race, il ne craignait pas de parler de la « nécessité du mouvement de 1789. » A une question qui lui était adressée sur la politique qui conviendrait à la royauté restaurée, il répondait : « Il faut respecter la charte et en développer les principes par un système plus large de lois électorales. — Ah! dit le roi, vous me rappelez Cazalès quand il quitta l'assemblée et vint nous joindre au camp des émigrés. Nous lui demandâmes ce qu'il pensait qu'il y avait à faire, il répondit : Convoquer les états-généraux. » Berryer n'était pas Cazalès au camp des émigrés, c'était un brillant Français allant visiter un vieux roi malheureux pour rentrer le lendemain dans une France renouvelée et paisible. A la petite cour de Tœplitz comme à la petite métairie des Mesliers, il restait l'homme du droit, des moyens légaux et de la paix civile, de la patrie respectée; il restait, selon le mot de M. Hyde de Neuville, l'homme « du temps et du pays. » C'est là ce qui l'a toujours distingué de ceux de ses amis du camp légitimiste, qui auraient tout sacrifié au passé. C'était sa force dans les luttes parlementaires qui s'ouvraient devant lui, dans cette position aussi délicate que difficile où il avait à se maintenir pendant des années, presque seul contre des adversaires victorieux, en plein monde de 1830.

Là il pouvait se déployer à l'aise, dans la liberté de son intelligente nature, avec l'originalité et les ressources d'un génie fait pour le combat. Il avait de singuliers avantages pour soutenir la guerre contre la révolution de juillet. Il avait l'avantage d'avoir commencé sa carrière par la défense des vaincus de l'empire contre les réactions de 1815. Il avait mis sa parole dans les affaires de justice, même en plaidant pour Lamennais, au service des libertés civiles et religieuses. Il n'avait été compromis ni dans les excès des partis ni dans la politique des divers ministères de la restauration. « J'ai gardé entière l'indépendance de ma vie, pouvait-il dire; je n'ai pris envers mon pays aucune responsabilité dans des actes funestes pour lui. » Il n'avait aucune solidarité de cour ou de caste attachée à son nom : il n'était pas un Fitz-James ou un Dreux-Brézé. Rien ne le gênait, ni les souvenirs, ni le regret des faveurs perdues, ni les engagemens d'opinion, ni les obligations personnelles. Il était nouveau dans son rôle comme ses adversaires étaient nouveaux au

gouvernement. Il faut se rendre compte de ce que c'était que cette position de Berryer vis-à-vis d'un régime qui restait encore la monarchie, qui était cependant une révolution et qui suscitait nécessairement tous les instincts, les espérances, les vœux attachés à ce mot de révolution. Berryer avait prêté un serment qui lui avait coûté, par lequel il avait pris l'engagement, — « engagement formel, disait-il, engagement sacré de respecter les lois, de ne se prêter à aucune attaque, à aucune tentative d'attaque illégale contre l'ordre établi, contre les pouvoirs constitués. » Il avait prêté ce serment sans subterfuge. Cela fait, il se croyait le droit de s'établir en quelque sorte au cœur des institutions nouvelles, de tout dire, de tout juger, de suivre pas à pas un événement auquel restaient attachées les destinées de la France. La position de Berryer était celle d'un adversaire loyal, libre de tout lien, faisant quelquefois campagne avec d'autres oppositions sans se confondre avec elles, s'armant contre le régime de juillet de ses origines, de son principe, de ses promesses, de ses fatalités révolutionnaires ou de ses apparentes inconséquences.

Une fois la lutte ainsi engagée, tout devenait occasion pour Berryer, et un budget, et les mesures de bannissement, et l'abrogation de l'anniversaire du 21 janvier, et les lois répressives sur les associations ou sur la disjonction, et les adresses, et les crises ministérielles, et les affaires extérieures.

L'art merveilleux, la tactique supérieure de Berryer était de remettre sans cesse le régime de 1830 et les hommes qui le servaient, qui travaillaient à le fonder, en face de leurs engagemens, en face de la situation révolutionnaire qu'ils avaient créée. Assurément lui, royaliste, il n'avait ni goût ni faiblesse pour la république, qui fermentait partout au début du règne nouveau; il la considérait, autant que les ministres, autant que M. Guizot, autant que M. Thiers, comme un danger pour la France : il prétendait seulement qu'il ne suffisait pas de recourir à des expédiens de pouvoir pour se défendre contre le danger, que c'était le pouvoir lui-même qui poussait à la république par sa nature comme par ses actes. « Laissez-moi parler, disait-il un jour; le pouvoir féconde la république, malgré lui il la féconde. Recueillez vos souvenirs,... demandez-vous ce qu'ont laissé dans les esprits les actes qui ont signalé les premiers jours de la monarchie nouvelle. Les chants répétés de toutes parts dans les rues, un prince brisant à la voix du peuple les armoiries de sa famille, était-ce là marcher à la royauté ou se jeter vers la république? Et la loi pour récompenser les vainqueurs de la Bastille, et cette loi qui, par une destination nouvelle, a en quelque sorte ressuscité un monument profane consacré à la gloire de l'antiquité républicaine, le Panthéon, ces lois sont-elles destinées à

fortifier la pensée, la doctrine, le sentiment monarchiques? Et la loi qui a aboli la commémoration du 21 janvier, quel est son effet sur la masse du peuple? Et quand il y a quelques jours encore on saluait les survivans des gardes-françaises, quand on les félicitait d'avoir violé le commandement de leurs chefs pour se mêler dans la Bastille à l'insurrection du peuple, favorisait-on encore une fois la monarchie ou la république? Et vous demandez maintenant que l'on vous soutienne contre des réalités que vous avez faites... »

Berryer ne se refusait pas le redoutable plaisir de triompher des embarras du régime nouveau, de lui réclamer les garanties de libéralisme et de dignité nationale qu'il avait promises, de le rappeler à la logique de sa naissance; il ne se refusait pas l'avantage de mettre le régime de 1830 en contradiction avec lui-même dès qu'il faisait appel à des lois de restriction ou de répression, et à ceux qui lui criaient que sans ces lois il n'y avait pas de gouvernement possible, il répliquait brusquement : « Qui vous dit le contraire? » Et comme on semblait voir quelque duplicité dans cet aveu, il reprenait aussitôt : « Oui, sans doute, il n'y a pas de gouvernement possible. Plus que vous, je suis convaincu de la réalité de vos embarras, je comprends vos efforts, je les ai prévus, et c'est pourquoi j'ai protesté contre ce que vous faisiez, contre le principe que vous adoptiez; mais il est adopté, ce principe, adopté malgré moi, adopté pour être la loi du pays. Je vis sous la loi que vous m'avez faite, et il serait étrange que vous vinssiez me disputer les conséquences les plus naturelles, les plus immédiates de la loi que vous m'avez imposée... » — « Ministres, s'écriait-il un jour, vous pouvez vous proclamer les enfans de cette révolution, — il s'adressait à M. Thiers, — vous pouvez en avoir orgueil, vous pouvez ne pas douter de sa force, mais il faut payer sa dette! La révolution a promis au pays, dans le développement de ses principes, une puissance nouvelle pour accroître son influence, sa dignité, son ascendant, son industrie, ses relations, sa domination au moins intellectuelle dans le monde : la révolution doit payer sa dette!.. Vous nous devez toute la force promise au lieu de la force qui a été ôtée... » Cet ordre nouveau qu'il n'avait pas fait, il le mettait tour à tour en face de ses périls révolutionnaires et en face de ses engagemens, auxquels il ne pouvait manquer sans se désavouer.

S'il y avait une tactique dans ces procédés de combat, Berryer l'ennoblissait par le désintéressement de son opposition, par la liberté et l'impartialité d'esprit qu'il gardait jusque dans son ardeur. Il était évidemment sincère lorsqu'il cherchait le dédommagement de la force des traditions perdues dans la plénitude du gouvernement parlementaire où il retrouvait, avec le droit de prendre part aux affaires publiques, la dignité pour lui et pour son parti. Il

n'avait nullement la perfide arrière-pensée de demander à l'excès du mal une victoire du bien le jour où il disait aux ministres qu'il avait devant lui : « Si vous voulez que toute attaque violente des partis soit impardonnable, si vous vous voulez que l'émeute et la guerre civile soient détestées autant qu'elles sont funestes, reconnaissez, développez les droits... Entrez dans cette voie, reconnaissez les droits pour tous, car les droits appartiennent à tous sans exception, et si l'on veut fouler aux pieds aujourd'hui la loi politique que la révolution a invoquée, dont je réclame les conséquences, je ne reconnais de droit pour personne, quel qu'il soit, sur la terre de France... » Lorsqu'au lendemain de l'échauffourée napoléonienne de Strasbourg il combattait la loi dite de « disjonction, » par laquelle on voulait établir des juridictions différentes pour les militaires et pour les civils impliqués dans un même complot, il ne se bornait pas à disputer à un ministère un moyen de répression; il s'attachait aux plus puissantes considérations de droit; il déroulait la « longue et triste nomenclature des dispositions extraordinaires, des mesures d'exception, » tour à tour adoptées par les gouvernemens successifs, tour à tour impuissantes, et, s'élevant sans effort, il ajoutait : « Il y a au fond de ce spectacle de toutes les mauvaises créations contraires aux droits permanens de la justice, il y a deux grandes leçons pour les peuples et pour les gouvernemens. N'en résulte-t-il pas pour tout cœur droit et pour tout esprit juste que, quand une société est parvenue au point où est la nôtre,... tout ce qui est violent est évidemment inutile et dangereux? Oui, repassons l'histoire des cinquante années de nos révolutions, et disons à la face du peuple, ce qui vaut mieux que de lui offrir une loi qui altère les règles de la justice, disons-lui que dans ces tristes années il n'y a pas un crime qui ait été utile. Disons-lui qu'il n'y a pas un attentat qui ait produit le résultat qu'on en avait espéré, qu'il n'y a pas un complot qui ait réussi pour le but qu'on s'était proposé... pas un seul! Que le peuple sache donc que dans l'état de notre société le recours à ces crimes odieux est inutile, même pour la vengeance, et que le gouvernement comprenne aussi que toutes les violations de droit n'ont servi à aucun de ses prédécesseurs à qui il les envie... » Et en parlant ainsi, tout adversaire, tout suspect qu'il fût, il se faisait écouter d'une chambre en défiance, il contribuait singulièrement à l'échec de la loi de disjonction.

Un des plus grands moyens d'action pour Berryer, toutefois, était encore l'expression qu'il savait donner au sentiment national, au sentiment français. Avocat des garanties libérales dans la politique intérieure, il se faisait l'orateur du patriotisme dans la politique extérieure. Il avait eu sans doute bien des préventions à vaincre au

lendemain d'une révolution considérée justement comme une revanche de l'esprit national. Il s'était trouvé, lui royaliste, fidèle aux souvenirs de la restauration, en présence des accusations populaires représentant toujours la royauté de 1815 comme ayant été ramenée par « les baïonnettes étrangères, » comme ayant vécu pendant quinze ans de l'alliance et de la protection de l'Europe absolutiste. Il combattait avec feu ces accusations; il se faisait un point d'honneur de répudier ces solidarités, et à ceux qui lui rappelaient le mot du roi Louis XVIII déclarant qu'il devait sa couronne, après Dieu, au prince régent d'Angleterre, il répliquait vivement : « Quelques paroles que l'on cite, fût-ce des paroles de roi, je ne les couvre pas de mon suffrage, j'en abjure la responsabilité. » Il tenait, quant à lui, à rester avant tout l'homme de la France, à se défendre de toute inspiration de parti dans les affaires extérieures, et il en donnait le gage le plus significatif le jour où il disait : « Je sépare complètement de toutes nos querelles, complètement au fond de mon cœur et toujours, tout ce qui est relatif à la position de la France à l'égard de l'étranger. En tout temps et sous tous les régimes, je crois que je n'aurais pas eu un autre sentiment, et, pour me montrer à vous tel que Dieu m'a fait, si je disais ici toute ma pensée, je rappellerais une époque d'horreur, de crimes, une assemblée vouée par ses actes intérieurs à l'exécration des gens de bien, dont le souvenir soulève encore tout cœur d'homme : eh bien! *je la remercie d'avoir sauvé l'intégrité du territoire!* » Il avait la passion de la France, de son unité nationale qui faisait sa force; il sentait en patriote, et c'est avec une sorte d'orgueil qu'il s'écriait : « Nous n'avons pas, nous, attachée à nos bras une Pologne ou une Irlande. Nous sommes libres. Nous n'avons pas même chez nous, grâce à notre caractère, à ce qui forme les êtres sur le sol de la France, nous n'avons pas même l'embarras des partis. Je n'en connais pas... Je n'en connais pas un seul où il y ait un homme assez coupable, assez peu digne d'être Français, pour que le jour où vous porterez noblement, fièrement, sincèrement devant l'Europe la question des grands intérêts français, il conserve le ressentiment. Je n'en connais d'assez haïssable nulle part. » Et autour de lui retentissaient les acclamations aussi bien que lorsqu'il traçait des tableaux pleins de grandeur, décrivant le rôle de la France assise « sur les deux mers qui viennent rouler leurs flots sur nos rivages et solliciter en quelque sorte le génie de notre nation. »

Animé de ce sentiment puissant de patriotisme, il se croyait le droit d'être difficile et même souvent sévère à l'égard de la révolution de juillet, non pas qu'il fît un crime au régime de 1830 de n'avoir point engagé la France dans les guerres de propagande où l'on voulait d'abord l'entraîner : il avait trop de sagacité, trop de jus-

tesse d'esprit pour ne pas comprendre le prix d'une sagesse éclairée et les bienfaits de la paix; mais il croyait pouvoir demander compte au gouvernement nouveau de la place qu'il faisait chaque jour à la France dans les conseils du monde. Qu'il s'agît des rapports généraux avec l'Europe, de l'alliance anglaise, de la question belge ou italienne, des affaires d'Espagne, des affaires d'Orient, il cherchait le rôle réservé à l'influence française. Il ne pardonnait pas aux concessions plus ou moins réelles, aux timidités dans lesquelles il croyait voir la rançon d'une situation difficile créée par la révolution et peut-être un calcul dynastique. A travers les cabinets, il cherchait, lui aussi, ce qu'on appelait alors la « pensée immuable, » le « système. » Il s'associait sans scrupule aux campagnes dirigées contre les ministres, qu'on accusait de complaisances de cour, il ne craignait pas de soutenir ceux qui passaient pour indépendans. C'est par là qu'il se sentait rapproché de M. Thiers plus que de tous les autres hommes du temps avec lesquels il se trouvait sans cesse en lutte. A vrai dire, sa liaison avec M. Thiers avait eu une origine tout intime et assez curieuse.

Un jour, au lendemain des affaires de la duchesse de Berry, M. Thiers, qui était ministre de l'intérieur, avait pressé Berryer d'aller déjeuner familièrement avec lui. Ministre et député étaient restés seuls tête à tête, causant librement, en hommes qui s'étaient déjà rencontrés plus d'une fois dans des duels de tribune, mais qui se respectaient mutuellement dans leurs convictions et qui étaient faits pour se comprendre. M. Thiers savait à qui il parlait; il ne cachait pas que, s'il était résolu à remplir tous ses devoirs pour la défense de la révolution de juillet, il ne tenait nullement à se montrer impitoyable, à multiplier les représailles et les rigueurs. Il ouvrait aux yeux de Berryer un portefeuille contenant des révélations gravement compromettantes pour un certain nombre de légitimistes. Ces documens, il les connaissait seul, il en avait gardé jusque-là le secret sous sa responsabilité, sans les communiquer même au roi : il l'assurait, et à la fin de l'entretien, devant son interlocuteur, il jetait spontanément ces papiers au feu. Berryer avait été touché dans sa fibre de générosité comme il était déjà séduit par l'esprit, par le talent; il subissait, il ne s'en défendait pas, l'attrait de cette nature pleine de vie et de ressort qu'il voyait se déployer tous les jours au feu des combats, qui se montrait cordiale et sympathique dans l'intimité, et lorsque bientôt, M. Thiers, président du conseil pour la première fois, se trouvait conduit à quitter le pouvoir pour quelque dissentiment de politique extérieure sur l'occupation d'Ancône, sur l'intervention en Espagne, Berryer lui témoignait publiquement de libres sympathies. « Vous avez fait, — pour être conséquent avec vous-même, avec le système qui triomphait en France par la révolution, — vous avez

fait, lui disait-il, deux actes honorables, monsieur. Et si vous revenez au pouvoir, quelque dissidence profonde qui doive naturellement subsister toujours entre nous, s'il vous est permis de faire pour la France quelque chose d'utile, de grand, je vous remercierai... »

Lorsque trois années après, en 1840, M. Thiers revenait au ministère au nom de l'opposition, Berryer le saluait de ces vibrantes paroles : « Oh! les événemens qui ont été si différens pour vous et pour moi n'altèrent pas dans mon cœur, pas plus que dans mon esprit, l'appréciation de ce que valent les hommes. Intellectuellement et moralement, je vous rends hommage. J'ai bien vu, Français que je suis, que vous étiez Français. J'ai reconnu, à la palpitation de mes veines, qu'il y avait aussi du sang français qui coulait dans les vôtres. Quand vous combattiez pour l'honneur, pour la dignité, pour l'ascendant de mon pays, je n'ai pu être d'un autre avis que le vôtre, et je l'ai proclamé!.. » Et M. Thiers, digne de se mesurer avec ce qu'il appelait lui-même « une magnifique parole, » n'acceptait naturellement que dans la mesure de ses devoirs de ministre du roi de 1830 le programme qui lui était offert à l'abri de cet hommage personnel.

III.

La situation supérieure et indépendante que Berryer avait prise lui donnait une force singulière. Elle le dégageait des solidarités embarrassantes en lui laissant la liberté de porter la guerre partout où il voyait un avantage à conquérir, de donner à son opposition toutes les formes, et ce qu'il ne pouvait pas dire dans le parlement il le disait parfois à la barre d'un tribunal, dans quelque procès retentissant. L'avocat continuait l'orateur de la chambre, profitant de ses prérogatives d'indépendance professionnelle pour servir sa propre cause en prêtant sa parole à des causes en apparence contraires. « Royaliste, comme il le disait dans une circonstance à Marseille, mais résolu à n'être l'homme-lige de personne, » isolé au milieu des partis, il puisait dans cet isolement même une autorité inattendue. Il pouvait tour à tour, sans être suspect, protéger de sa parole l'inviolabilité du droit pour les républicains comme pour tout le monde, même un jour défendre devant la cour des pairs un prince, Louis-Napoléon, qui venait de renouveler à Boulogne la triste échauffourée de Strasbourg.

Assurément tout était extraordinaire dans ce procès dénouant la médiocre tentative de 1840, et ce qui avait gagné Berryer à cette défense, à part l'appel fait à son talent par le principal accusé,

c'était peut-être justement ce qu'il y avait d'extraordinaire. Ce qui l'avait tenté, c'était cette occasion offerte à un royaliste de défendre indirectement la vieille tradition monarchique en opposant à la révolution de 1830 son propre principe, la souveraineté nationale couronnée autrefois sous le nom de Napoléon, les souvenirs de l'empire réhabilités et exaltés par le régime de juillet lui-même. Seul entre tous, Berryer pouvait prendre cette attitude hautaine d'un défenseur mettant en cause au profit de son client le gouvernement qui venait de décréter le retour triomphal des cendres impériales, embarrassant les juges qui, après avoir tout reçu, titres, honneurs, des mains de Napoléon, avaient maintenant à prononcer sur le sort du neveu de Napoléon. « Soyons courageux, s'écriait-il, disons tout avant de juger. S'il y a eu un crime, c'est vous qui l'avez inspiré par les sentimens dont vous avez animé les Français, et, entre tout ce qui est français, l'héritier de Napoléon lui-même... Vous faites allusion à la faiblesse des moyens, à la pauvreté de l'entreprise, au ridicule de l'espérance du succès. Eh bien ! si le succès fait tout, vous qui êtes des hommes, qui êtes même des premiers de l'état, je vous dirai : Il y a un arbitre inévitable, éternel entre tout juge et tout accusé. Avant de juger, devant cet arbitre et à la face du pays qui entendra vos arrêts, dites-vous, sans avoir égard à la faiblesse des moyens, le droit, les lois, la constitution devant les yeux, la main sur la conscience, devant Dieu, devant le pays, devant nous qui vous connaissons, dites : S'il eût réussi, s'il eût triomphé, ce droit, je l'aurais nié, j'aurais refusé toute participation à ce pouvoir... — Moi, j'accepte cet arbitrage suprême, et quiconque, devant Dieu, devant le pays me dira : S'il eût réussi, je l'aurais nié, ce droit ! celui-là je l'accepte pour juge...» Le fait est qu'il y a bien eu quelques-uns de ces juges de 1840 qui ont assez vécu pour être sénateurs du second empire. Ce n'était pas moins une étrange audace, dans un tel moment, de venir dire à des hommes, les « premiers de l'état : » Vous voyez cet accusé ! Moi qui le défends dans le malheur, je suis tranquille, il ne m'aura jamais parmi ses courtisans dans la fortune; vous qui allez le juger et le condamner, s'il avait réussi, vous seriez à ses pieds, — et s'il réussissait un jour, vous seriez ses serviteurs !

Après cela, j'en conviens, Berryer se donnait commodément le beau rôle dans ses prévisions injurieuses comme dans la discussion des intérêts publics, au parlement comme au barreau. Il n'avait pour le gêner que l'embarras du passé de son parti, et quand on le lui opposait, il se dérobait habilement. Il n'avait pas le poids, la responsabilité des affaires, et dans la campagne qu'il menait en toute indépendance, il ne tenait pas toujours compte des difficultés

avec lesquelles un gouvernement de raison, de modération avait à se débattre pour assurer à la France la liberté, une liberté régulière et la paix. Comme il n'avait rien à ménager, il pouvait tout se permettre. C'était moins un politique de conseil qu'un orateur usant de tous ses droits, en abusant même un peu parfois, je le veux bien. L'éloquence couvrait tout. Cette éloquence a été le glorieux phénomène d'une des plus éclatantes périodes parlementaires; elle n'a fait que grandir pendant quinze ans au contact de tant d'autres paroles parmi lesquelles elle a gardé une vive et saisissante originalité! Ce que Berryer aurait été au pouvoir, on ne le sait; il eût été sans doute un de Serre avec moins de nerf et de force concentrée, avec plus d'ampleur et d'expansion. Au parlement, dans l'opposition, dans la liberté des discussions publiques, il a été Berryer, un des premiers sinon le premier des orateurs depuis Mirabeau, un des plus puissans fascinateurs de tribune.

Il a eu assurément, à cette brillante époque, des adversaires, des émules faits pour lutter avec lui sans lui ressembler : Casimir Perier, avec sa parole brève et impérieuse d'homme d'action, M. Guizot, avec son éloquence sévère et réfléchie, M. Thiers, le plus facile, le plus sensé, le plus prodigieux des causeurs de parlement, Odilon Barrot, l'orateur convaincu du droit constitutionnel ou des déclamations généreuses, Dupin, le juriste raisonneur et mordant, Lamartine, prenant lentement son essor de cygne. Je ne nomme que les principaux, ceux de la chambre des députés : il y en avait bien d'autres, qui seraient les premiers aujourd'hui. Berryer, dans cette élite, était entre tous le génie vivant de la parole. Chez lui, tout était éloquence, tout concourait à l'action de l'orateur, et la sonorité d'un organe savamment conduit, et le geste dominateur, et le feu du regard éclairant cette belle et expressive figure, et la vie respirant partout, et le don pathétique de l'émotion. Nul n'a jamais su mieux que lui s'emparer d'une assemblée et la captiver en parlant à son imagination, à ses instincts les plus généreux, en mêlant à l'enchaînement saisissant des démonstrations passionnées et des grands tableaux de la politique, l'irrésistible et foudroyante impétuosité des reparties. M. Thiers, qui s'y connaissait, prétendait familièrement qu'il y avait deux choses qu'il redoutait, le coup de corne de Berryer et le coup de dent de M. Dufaure. Berryer était en effet parfois aussi terrible que prompt à la riposte; mais avec sa nature loyale et bienveillante, il n'avait ni haine ni amertume : il pouvait avoir du mépris pour certaines bassesses, de l'emportement contre certaines attaques, il n'avait aucun fiel.

Était-ce un simple improvisateur et fallait-il prendre au mot cet habile artiste de la parole, disant avec une spirituelle bonhomie qu'il

ne savait « ni lire ni écrire, » qu'il n'était bon qu'à parler? Oui, il improvisait comme improvisent les orateurs qui méritent ce nom et qui ne disent pas toujours leur secret. Il improvisait après avoir longuement étudié et profondément médité. Il s'était toujours préparé par un patient et minutieux travail aux grandes discussions, sans dédaigner même les détails extérieurs de l'action oratoire. Une fois à la tribune, tout ce qu'il avait amassé se coordonnait et se combinait dans un courant plein de force et d'éclat. Il suivait son inspiration; il intéressait ses adversaires eux-mêmes, M. Dupin tout le premier, son antagoniste en politique, son confrère au barreau, son ami de jeunesse, M. Dupin, qui, du haut du fauteuil de la présidence, jouissait de ses succès et criait aux interrupteurs : « Respectez le talent qui vous honore ! » Et ce qui doublait la puissance de Berryer, son autorité dans une assemblée, c'est que ce n'était pas seulement l'homme des mouvemens oratoires. Il avait une singulière aptitude aux affaires, qu'il traitait parfois en maître. Il a fait des discours qui étaient des discussions savantes de législation; il en a fait aussi qui étaient des tissus de chiffres à travers lesquels jaillissait la flamme.

Au parlement il y avait en lui quelque chose de Fox, le brillant et puissant adversaire de William Pitt; au barreau, c'était Erskine, au dire de lord Brougham, Erskine, « un des plus grands avocats que le monde ait jamais connus peut-être, » celui qui possédait le mieux « la première et suprême qualité du défenseur, de savoir calculer tout ce qui peut servir aux intérêts de son client. » Au milieu des absorbantes diversions de la politique, il aimait à se retrouver au palais : il s'y sentait chez lui, il y régnait. Il avait des cliens de toute sorte, sans distinction de rang ou d'opinion, parmi les princes et parmi les ouvriers, parmi les grands et parmi les humbles; il en aurait eu un bien plus grand nombre s'il l'avait voulu, s'il avait pu y suffire. Comme avocat, Berryer avait l'esprit singulièrement net et pratique, « une dialectique vigoureuse et serrée, » — c'est un mot de M. Jules Grévy, — un sens supérieur de la jurisprudence, une vive intelligence des affaires, l'art de débrouiller et de dérouler les procès les plus compliqués avec autant de lucidité que d'ampleur. Il y joignait dans les causes criminelles cette puissance d'entraînement qui le faisait redouter, qui passionnait les auditoires, ébranlait les juges jusque sur leur siège et troublait parfois le ministère public lui-même. « On vous engage, s'écriait-il devant un jury, on vous engage à vous défier de mes paroles. On parle de fascination, on vante ce qu'on veut bien appeler du talent. Non, il n'y a pas de talent, je me connais bien, je sais ce qu'il y a en moi! Je suis naturellement impressionnable, et

quand je suis convaincu, je ne puis m'empêcher de parler avec chaleur; mais il n'y a pas de talent, il y a de la conviction! » Il avait du reste le sentiment le plus élevé de l'honneur de sa profession, qu'il exerçait avec autant de délicatesse que de désintéressement.

On lui avait envoyé un jour un pauvre gentilhomme breton qui voulait absolument avoir le grand avocat légitimiste pour une modeste cause où sa petite fortune était en jeu. Berryer se serait peut-être bien passé d'aller au fond de la Bretagne plaider un petit procès. On faisait appel à son obligeance, il ne croyait pas pouvoir refuser. Il ne voulait pas faire payer son intervention ce qu'elle valait, et il ne voulait pas non plus, par un refus de tout émolument, humilier le brave gentilhomme qui avait plus d'honneur que de bien. Il s'y prit d'une étrange façon pour tout concilier. Il avouait d'un air de bonhomie embarrassée à son client que cela allait lui coûter bien cher. Le pauvre plaideur, non sans inquiétude, se soumettait à tout. « Oh! très cher, très cher, ajoutait gravement Berryer, cela va vous coûter au moins 500 francs! » Et il prenait la poste pour aller plaider au fond de la Bretagne une modeste cause, dépensant en voyage bien plus qu'il n'avait reçu. Une autre fois, il refusait une somme assez forte que lui portait un homme injustement accusé, qu'il venait de sauver du déshonneur et de la mort, et remettait la somme en dot à la fille de son client. Il avait de ces traits de désintéressement et de délicatesse qui tenaient à une nature libéralement douée.

C'est qu'en effet cette nature avait tous les dons heureux et une inépuisable sève. Dans l'orateur, dans l'avocat, il y avait un homme au sens le plus large et le plus généreux du mot, un homme alliant la grâce à la supériorité virile, la cordialité séduisante à la force, la simplicité à la noblesse du cœur. Au milieu de cette vie de travail, de luttes, de succès, d'émotions, qu'il menait sans cesse, ayant à conduire une multitude d'affaires, à défendre sa cause, à se débattre parfois avec ses propres amis qui ne lui épargnaient pas les contrariétés, Berryer trouvait du temps pour tout. Il avait tous les instincts et les goûts des riches organisations. Il se plaisait aux sociétés choisies, et peu d'hommes ont été plus répandus, plus entourés de dévoûmens affectueux, surtout de sympathies féminines. Il aimait le monde intelligent et élégant, il aimait les arts et les artistes, en grand artiste qu'il était lui-même. Il n'était peut-être pas également sensible à tous les arts; il avait tout au moins sa manière de sentir la peinture, il la goûtait en personnage de l'action, pour les figures ou les scènes de l'histoire qu'elle lui représentait. Il avait chez lui des bustes, des portraits, des tableaux qui étaient des souvenirs. Sa vraie passion était la musique : il l'aimait

et il la sentait avec feu, avec d'exquis raffinemens. Son beau visage rayonnait à l'audition de quelque morceau de Mozart, et il lui est arrivé de se préparer à ses plus beaux plaidoyers, à la défense de Chateaubriand, qu'il devait prononcer le lendemain, en allant passer la soirée à entendre la Malibran ou la Pasta. Il a été toute sa vie l'ami de Rossini.

Il avait une autre passion : c'était Augerville, vieille demeure à quelque distance de la forêt de Fontainebleau, vieille terre à demi abandonnée quand il l'avait acquise en 1824, et depuis renouvelée, embellie par lui. Il avait tout refait, les jardins, les cultures, il avait transformé le parc à travers lequel coule l'Essonne. Là, aux jours de l'été, se succédaient les visiteurs de toute sorte, aimables personnes du monde, hommes politiques, magistrats, artistes, poètes, recevant une libre et familière hospitalité à laquelle présidait, tant qu'elle vécut, M^me^ Berryer, femme intelligente et dévouée, glorieuse des succès de son brillant mari. Tous les ans, Augerville voyait arriver pour quelques jours Eugène Delacroix le peintre, qui était un cousin de Berryer et qui avait autant d'esprit dans ces réunions d'élite que de puissance dans son art. Alfred de Musset y allait aussi parfois. Il y a eu des hôtes sans nombre, jusqu'à cette visite des jours plus éprouvés que M. de Falloux a racontée et où il était lui-même avec M. Thiers, Montalembert, l'évêque d'Orléans. Que de conversations tour à tour sérieuses ou étincelantes, libres, spirituelles, éloquentes, toujours animées, les salons et le parc d'Augerville ont entendues aux beaux temps d'autrefois! Berryer, dans l'éclat de sa virilité et de ses succès, se plaisait à cette vie; il s'y reposait dans l'intervalle des agitations de la chambre et du palais, prêt à s'élancer à des luttes nouvelles pour sa cause, pour toutes les causes qu'il croyait pouvoir défendre sans se manquer à lui-même.

Était-ce dans le fond un ennemi bien dangereux que ce galant homme au cœur loyal, à la parole éclatante, qui alliait à la fidélité des souvenirs un sentiment si vif des traditions françaises? Était-ce surtout un ennemi tel qu'il pût paraître utile d'essayer de l'abattre ou de l'atteindre dans la dignité de sa situation? Le gouvernement de 1830 avait triomphé ou du moins semblait avoir triomphé des plus graves épreuves; il n'avait plus besoin de se défendre par des démonstrations de force ou par des représailles. Un jour vint cependant, au commencement de 1844, où un ministère, destiné à être le dernier de la monarchie de juillet, croyait devoir provoquer dans le parlement une sorte d'arrêt de « flétrissure » contre quelques députés légitimistes qui étaient allés visiter M. le comte de Chambord à Londres, contre ce qu'on appelait alors le « pèleri-

nage de Belgrave-Square. » Berryer, qui avait été un des « pèlerins, » sans se croire un conspirateur, ressentait vivement l'affront et relevait le défi avec une véhémente fierté ; il répondait au vote de « flétrissure » par une démission retentissante, bientôt suivie d'ailleurs de sa réélection à Marseille. Qu'avait-on gagné? L'incident avait été pénible pour tout le monde ; il s'était compliqué de scènes violentes qui avaient réveillé toutes les passions, qui avaient mis le chef du cabinet lui-même, M. Guizot, et Berryer directement en présence dans un émouvant duel de tribune. Évidemment le ministère avait eu une inspiration malheureuse. Le « pèlerinage de Belgrave-Square » avait été une manifestation un peu importune, dans tous les cas plus sentimentale que sérieusement politique; le vote de « flétrissure, » arraché à une chambre troublée, dépassait la mesure, et à l'égard d'un acte d'inoffensive ostentation et à l'égard des hommes qui y avaient pris part, surtout à l'égard de celui qui, « flétri » et réélu, restait encore la force et l'honneur du parlement.

La méprise était d'autant plus grave qu'à cette époque Berryer pouvait être toujours un adversaire de foi, de principe, il n'était pas réellement un ennemi implacable. Il ne fatiguait pas de contestations mesquines un gouvernement qui représentait la France dans le monde; il lui aurait plutôt prêté quelquefois un secours désintéressé dans les questions d'un ordre social ou national. Il n'avait pas hâte de voir des ruines nouvelles, et si la monarchie de 1830 était menacée désormais, elle l'était moins par de vaines démonstrations de parti que par une sorte de fatigue intérieure, par ce mal que Lamartine avait appelé « l'ennui, » qui frappait l'esprit méditatif de Tocqueville, dont Berryer lui-même parlait en disant à propos de la réforme électorale : « Je ne veux pas agiter, je ne veux pas jeter d'alarmes,... mais qu'apercevez-vous autour de vous? Dans les classes de la société française qui sont étrangères à toute participation aux droits politiques, que fermente-t-il? C'est l'histoire du genre humain dans toutes les sociétés. On monte de classe en classe; les sommités s'effacent et disparaissent, et les classes inférieures arrivent au sommet. La bourgeoisie, la classe moyenne, elle a conquis la première place ; elle a l'ascendant, elle domine, mais elle est d'autant plus pressée par les classes inférieures qui montent à leur tour, chez qui le sentiment du droit de concourir à la chose publique se développe chaque jour. Croyez-le, c'est un avertissement sincère que je vous donne. »

Chose curieuse en effet! elle avait déjà passé plus de quinze ans, cette libérale monarchie de 1830, à livrer et à gagner des batailles, à repousser des assauts, assauts de tribune et assauts à main ar-

mée; elle avait à peu près contraint ses plus violens adversaires à s'avouer vaincus, à ajourner tout au moins leurs espérances; elle pouvait être considérée comme définitivement fondée, et c'est alors, dans la pleine possession de l'autorité et de la force, quand elle avait eu raison de tous ses ennemis, c'est alors qu'elle avait affaire à un autre ennemi intérieur, multiple, insaisissable! C'est alors qu'elle commençait à fléchir en quelque sorte sur elle-même pour finir bientôt par disparaître un jour d'hiver dans une échauffourée révolutionnaire destinée à rester l'étonnement de tout le monde, des vainqueurs autant que des vaincus. Que Berryer, ce jour-là, au premier moment, n'ait pas éprouvé quelque secret et amer plaisir à voir dans la révolution du 24 février 1848 la justification foudroyante de tout ce qu'il avait dit si souvent sur les faiblesses inévitables de la monarchie de juillet, je n'en voudrais répondre. Du moins il n'en triomphait pas. La veille, il était resté étranger à tout ce qui avait préparé et hâté la catastrophe; il n'avait été ni des banquets agitateurs ni des manifestations organisées en plein Paris comme un prélude de sédition. Le lendemain, il ne se considérait pas comme un des vainqueurs. Il n'était pas de ces légitimistes aveuglés par une puérile passion de représaille qui dans la journée du 24 février 1848 ne voyaient que la revanche du 29 juillet 1830. Il avait assez de sagacité et de droiture dans l'esprit pour saisir aussitôt la signification redoutable d'un événement qui, en emportant ce qui restait de monarchie, laissait brusquement le pays en face du vide et livrait la société française à l'inconnu sous le nom de république.

IV.

Cette révolution de 1848, œuvre d'une imprévoyance d'opposition et d'une défaillance de pouvoir, était en effet bien autre chose que la révolution de 1830. Elle ouvrait de bien autres perspectives. A cette civilisation libérale qui se déroulait depuis trente-quatre ans sous la forme de la monarchie constitutionnelle, elle substituait d'un seul coup l'ère des agitations indéfinies, des expériences orageuses, des convulsions intérieures, bientôt fatalement suivies des réactions à outrance. Elle déchaînait des passions, des forces, qui allaient placer la France désarmée d'institutions modératrices entre l'anarchie et la dictature. Elle inaugurait, en un mot, une vaste crise où tout se trouvait violemment changé, et les cadres de la politique, et la scène parlementaire, et les rapports des partis, et la position des hommes engagés comme Berryer dans la vie publique, bientôt

ramenés comme lui à reprendre un rôle dans des conditions si nouvelles.

Jusque-là Berryer, dans ses brillantes campagnes de parole et d'opposition, avait devant lui un régime qui restait toujours la monarchie avec son caractère, ses garanties et ses limites. Il avait soutenu des combats tout politiques, à l'abri d'institutions définies, contre des adversaires nés et formés avec lui dans les luttes généreuses de la restauration. Il connaissait merveilleusement et le terrain sur lequel il avait à se mouvoir et les hommes avec qui il avait à se mesurer. Il était de ce monde d'élite, libéral de mœurs et d'esprit, attaché à un ordre parlementaire qui semblait devoir pour longtemps suffire aux désirs, aux besoins de sécurité et de progrès de la société française. Maintenant tout avait changé en un jour. Toutes les conditions de la vie nationale se trouvaient déplacées ou transformées par la république, par le suffrage universel, par cet avènement soudain et confus d'une démocratie inexpérimentée, assaillie de tentations, entourée de pièges, livrée dès la première heure aux factions et aux sectes. Ce n'était plus seulement une crise politique, une crise limitée d'institutions et de gouvernement, c'était une profonde crise sociale, une immense aventure qui pouvait encore une fois recommencer la vieille histoire des excès de la force suivant de près les excès de désordre. Tout devenait possible dans une situation où il n'y avait plus rien de défini et d'assuré. Berryer n'était ni un vainqueur ni un vaincu de la révolution du 24 février 1848. Il restait un témoin ému, toujours passionné pour le pays, prêt à remonter avec sa puissance de parole sur la scène orageuse des assemblées nouvelles. Il comprenait bien qu'il ne s'agissait plus de querelles d'anciens partis, ni même des rivalités des deux monarchies désormais confondues dans une défaite commune, qu'il y avait avant tout le sol ébranlé à raffermir, l'ordre universel à protéger, peut-être la liberté elle-même à sauvegarder. Par la force des choses, il se trouvait ramené à servir dans une armée où se rencontraient amis et adversaires de la veille, des hommes comme M. Thiers, M. Molé, M. de Broglie, M. de Falloux, M. Odilon Barrot, M. de Montalembert et bien d'autres. C'étaient des conservateurs qui, sans désavouer leur passé, sans préjuger l'avenir, s'alliaient contre le péril du moment, acceptant la république dans ce qu'elle avait de possible et de réalisable, comme le régime qui les divisait le moins.

L'action de Berryer dans les jours agités de 1848 a été des plus sérieuses, quoiqu'en définitive elle n'ait réussi à rien empêcher. Elle a gardé je ne sais quel caractère libre et distinct dans la mêlée des événemens. En réalité, une fois la grande aventure engagée, Ber-

ryer a eu deux ou trois préoccupations essentielles qui ont résumé toute sa politique, qui ont inspiré et dominé sa conduite. Au premier moment, avec tous ceux dont il se retrouvait l'allié, il n'avait qu'une pensée, la défense de la société française menacée de toutes parts, et à cette œuvre pressante, difficile, il portait une autorité qui ne faisait que grandir avec les circonstances, l'ascendant de sa sincérité, de son patriotisme, de sa supériorité dans les affaires.

A peine entré à l'assemblée constituante de 1848, ses premières paroles avaient été un appel à la modération, au désintéressement des partis. Il s'était fait modestement inscrire tout d'abord au comité des finances, où il ne tardait pas à exercer avec M. Thiers une influence prédominante, l'influence du savoir et de la raison.

Les finances en effet étaient un des plus graves dangers de la situation. Il s'agissait avant tout de mettre fin à une crise ruineuse qui se prolongeait depuis trois mois, de retrouver les élémens de l'ordre financier, de relever le crédit en ranimant la confiance, d'arrêter au passage les motions révolutionnaires qui se succédaient, par lesquelles on proposait tantôt un impôt désastreux, tantôt la spoliation de la famille d'Orléans. Ce n'était pas toujours facile avec une assemblée novice, avec des ministres nouveaux aux affaires et qui portaient au pouvoir les susceptibilités de l'inexpérience, les ombrages de l'esprit de parti, qui subissaient aussi impatiemment le concours d'hommes dont ils sentaient la supériorité. Berryer s'attachait passionnément à ce travail, désarmant ou dominant le gouvernement par sa loyauté, et c'est ainsi qu'un jour en pleine séance il tendait la main au ministre des finances, M. Goudchaux, qui s'offensait parce qu'on lui disputait un médiocre impôt, qui semblait croire à une hostilité de parti. « Je conjure M. le ministre des finances, disait-il de son plus chaud accent, je conjure M. le ministre de reconnaître qu'il n'y a rien de désagréable, de fâcheux, ni d'hostile pour lui, que parmi les hommes qui le combattent, il y en a, je dirai même tous, et j'en suis sûr, qui ont mis sous leurs pieds leurs affections, leurs souvenirs, leurs espérances, leurs vues particulières. Pourquoi? Parce qu'ils sont gens de cœur, gens d'honneur, parce que, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, quel que soit le gouvernement qu'ils aient servi ou qu'ils aient regretté ou qu'ils aient désiré ou qu'ils puissent désirer encore pour la France, c'est pour la France qu'ils veulent un gouvernement... Avec le sentiment qui domine dans tous les cœurs honnêtes, nous ne sommes plus qu'un, nous avons une cause commune, nous sommes tous à la république, nous sommes tous du même parti. » Et ce qu'il disait, il le pensait. Après quelques mois de ces luttes incessantes, de cette vie enflammée et laborieuse, il avait le droit

d'affirmer que depuis l'ouverture de l'assemblée il n'y avait pas eu un instant où il eût été « dirigé par un autre sentiment, par une autre pensée que le besoin de servir la patrie commune dans une situation évidemment périlleuse. »

Défendre la société française menacée dans ses intérêts matériels, dans les ressorts de sa puissance financière comme dans sa vie morale, c'est la pensée dominante de Berryer dans les premiers temps de la république de 1848 et même au delà des premiers temps. Il a été pendant plusieurs années le grand rapporteur du budget, le porte-parole de l'ordre financier, — de l'ordre sous toutes les formes à côté des Thiers, des Montalembert, des Falloux, des Molé, des Changarnier, des Faucher. Que Berryer, en s'associant à ce mouvement spontané de défense sociale, eût une autre pensée, qu'il gardât sa foi politique distincte jusque dans cette alliance conservatrice qu'il avait contribué à former et dont il restait un des chefs, ce n'est point douteux. La révolution, il l'avait dit dès le premier jour, n'avait pas fait de lui un homme nouveau. Il ne croyait pas à la république la veille du 24 février, il n'y croyait pas beaucoup plus le lendemain, et les événemens qui se succédaient avec une terrible précipitation, qui en quelques mois conduisaient la France à une semi-résurrection impériale par la présidence acclamée d'un Napoléon, ces événemens n'étaient pas de nature à le convertir. Il n'était évidemment qu'un républicain de raison, de nécessité, de résignation ou de circonstance, et d'un autre côté, tout conservateur qu'il fût, il n'était pas non plus de ceux qui appelaient la réaction pour la réaction, qui auraient accepté tous les moyens pour sortir de la république; il n'était pas de ceux qui « embrassaient une ombre d'hérédité » en choisissant un prince pour président, « en se complaisant dans les souvenirs étroits qui lient invinciblement le nom de Bonaparte à la fin de la première république. » Malgré les rapports tout personnels et affectueux qu'il avait gardés avec le prince Louis, depuis qu'il l'avait défendu devant la cour des pairs, il n'avait pas favorisé la candidature napoléonienne, il n'avait pas voté pour l'élu du 10 décembre. Tout ce qu'il pouvait faire était de ne pas refuser l'appui libre de son influence, de sa parole à ce pouvoir nouveau dans la mesure des intérêts nationaux et conservateurs, — jusqu'à la limite où se dévoilerait une ambition d'empire. En un mot, Berryer restait ce qu'il était, un homme de sincérité acceptant la république, la constitution de 1848 sans illusion, prêtant son concours au gouvernement d'un grand nom sorti du scrutin populaire, et en définitive réservant la foi de son esprit, attendant en pleine indépendance le dernier mot de cette dramatique expérience.

Rien assurément de plus étrange que cette situation telle que la

révolution de 1848 l'avait faite, où tout paraissait organisé pour les conflits et où, avant que trois ans fussent écoulés, la république semblait condamnée à un fatal dénoûment. Comment en aurait-il été autrement avec une constitution sans garantie, des partis révolutionnaires toujours frémissans, une majorité conservatrice qui n'avait qu'une puissance de réaction ou de résistance, et un président du nom de Napoléon prêt à se servir de tout pour se frayer un chemin vers l'empire? Berryer ne se dissimulait pas la gravité des choses. Mêlé à ces luttes ardentes, incessamment renouvelées, il mettait toute son habileté, toutes ses ressources de parole à tenir tête tour à tour aux périls révolutionnaires et aux périls d'usurpation césarienne. Il sentait que tout était plus que jamais « transitoire et précaire » dans l'état de la France, qu'on ne pourrait se dérober à des crises nouvelles, et, sans rien faire pour précipiter ces crises, il prétendait garder pour sa cause le droit de se présenter devant l'assemblée, devant le pays, le jour où la question du choix d'un gouvernement renaîtrait par la proposition d'une révision constitutionnelle. Tout se réunissait pour rendre cette révision inévitable dans l'état moral et politique du pays ; une seule circonstance secondaire suffisait pour la rendre impossible, puisqu'il fallait un chiffre de majorité qu'on ne pouvait pas atteindre. A vrai dire, telle qu'elle se présentait dans l'été de 1851, cette proposition de révision ne pouvait avoir aucune issue pratique, elle ressemblait à un expédient inutile; mais c'était une occasion solennelle, et à peine le débat avait-il commencé devant l'assemblée, il s'élargissait aussitôt, il devenait une sorte de concours ouvert à toutes les opinions, à tous les partis. Berryer entrait dans cette arène tout armé d'éloquence, opposant à Michel de Bourges, qui venait de faire avec une âpreté de tribun le procès des institutions royales, de l'ancien régime, la monarchie telle qu'il la comprenait, la monarchie dans son histoire, dans son principe, dans ses traditions, dans ses garanties.

C'était une scène pleine de grandeur où un seul homme tenait pendant plusieurs heures toute une assemblée captive, dominant les révoltes de ses adversaires, arrachant à ceux qui l'entendaient cette exclamation : « C'est du Mirabeau! » Berryer, je l'avoue, ne ménageait guère la république : il n'en avait pas eu jusque-là de bien édifians exemples sous les yeux, et puis dans ses plus grandes libertés il mettait encore une singulière générosité de passion, une grâce ingénieuse d'ironie. « Je ne vous dis pas qu'une société ne peut pas vivre en république, s'écriait-il spirituellement, ne me dites pas qu'une société ne peut pas vivre en monarchie... Mon Dieu! quand on accuse le passé, on a un grand avantage. La monarchie, à travers toutes les erreurs, toutes les faiblesses, tous les

vices qui sont attachés à l'humanité, elle a duré quatorze siècles. On a un long espace à parcourir pour y saisir des fautes, des jours mauvais, et les lui reprocher comme s'ils étaient la conséquence même de son principe. La république, cette république qui doit être éternelle, qui est, selon vous, la grande condition de l'avenir, nous ne l'avons connue qu'un jour. Elle s'est défendue, dites-vous; mais le système de défense nous a fait horreur, mais les misères qui en sont résultées ont pesé pendant vingt années sur la nation française! Je ne veux pas abuser de ce que vous avez duré trop peu, n'abusez pas de ce que nous avons duré beaucoup... »

Rien ne ressemblait moins qu'un tel discours, du reste, à une récrimination contre le présent, à une vaine apologie d'un passé évanoui, et c'est ici surtout que Berryer retrouvait l'avantage d'un homme pénétré de l'esprit moderne, animé du souffle de son temps et de son pays. Cette monarchie, dont il se plaisait à raviver l'image en face d'une république qui restait une énigme menaçante, cette monarchie, il ne la confondait pas avec l'immobilité, le droit divin et les vieilleries de cour; il la montrait vivant de la vie de la France et se transformant avec elle, travaillant de siècle en siècle à cette œuvre éclatante de la civilisation française, de la grandeur nationale. Il la défendait d'une prétendue incompatibilité avec l'ordre nouveau, avec les institutions représentatives, « avec les grandes libertés politiques que 1789 a créées, que nous réclamons, que nous vengerons, que nous maintiendrons et que nous appellerons au secours de l'avenir. » C'était son langage, et touchant habilement un point plus délicat, devançant l'issue d'une négociation dont il désirait le succès, il ne séparait plus le représentant de la royauté traditionnelle et « ces princes qui, à une époque où je me trouvais dans l'opposition, disait-il, ont si noblement soutenu par l'épée la dignité française, l'honneur français, l'autorité du nom français. » Ainsi il parlait, mêlant dans son éloquence la raison politique, l'imagination, l'ironie, les évocations de l'histoire, les effusions personnelles, les appels passionnés et émouvans.

Il combattait pour l'honneur plus que pour le succès, je le crois bien. Il combattait pour la monarchie par fidélité, sans découragement comme sans illusion. A défaut d'une victoire monarchique sur laquelle il ne pouvait compter, il combattait encore pour la nécessité d'une révision par esprit de prévoyance, parce qu'il croyait ainsi échapper à la fatalité de 1852, aux entreprises « de la sédition et de l'ambition, » à la possibilité d'une « perpétuation inconstitutionnelle des pouvoirs du président. » A défaut de la révision enfin, si on ne la votait pas, il adjurait l'assemblée de ne pas se diviser, de s'attacher à la loi telle quelle existait, parce que c'était la loi, de rester unie devant le péril. Déjà quelques mois auparavant, dans le premier

conflit décisif qui avait mis aux prises l'assemblée et le président, il avait dit : « Arrêtez-vous au premier pas. Si la majorité qui sauva la société française est brisée, si la nation cesse de voir en elle son plus ferme appui et sa plus certaine ressource, je déplore l'avenir réservé à mon pays. *Je ne sais pas quels seront vos successeurs, je ne sais pas si vous aurez des successeurs : ces murs resteront peut-être debout, mais ils seront habités par des législateurs muets !..* » Le discours sur la révision n'était qu'un développement plus ample, plus éclatant des mêmes pensées, un appel plus pressant encore à l'union de toutes les volontés pour la sauvegarde des dernières garanties d'une vie libre. « Armons-nous de la légalité dans des temps qui sont bien difficiles, s'écriait-il : si la convocation d'une assemblée de révision, supérieure à toute personne et à toute autre assemblée, si cette convocation n'a pas lieu, soumettons-nous, attachons-nous à la légalité. Ne laissons pas briser la loi qui existe, c'est la seule force qui nous reste... Écoutez, reconnaissez les voix qui nous entretiennent de nos dissenssions passées, qui aigrissent nos ressentimens, qui approfondissent nos divisions. Reconnaissez ces voix, comprenez-les, que ce soit un grand avertissement; unissons-nous de plus en plus; soyez inséparables dans l'ordre légal !.. »

En un mot, s'il ne pouvait ramener la France à la monarchie, il s'efforçait de la retenir au bord des catastrophes révolutionnaires et des coups d'état. Sa prévoyance avait des accens pathétiques; seulement il ne s'apercevait pas qu'en dépeignant si chaleureusement les dangers, l'impossibilité de la république, les vices, l'incohérence de la constitution, il affaiblissait lui-même d'avance l'autorité de ses suprêmes appels. Il offrait de se rallier pour un jour autour d'une légalité déconsidérée, ruinée par deux années de luttes violentes au profit du solitaire de l'Élysée, seul bénéficiaire des fautes de tout le monde, des excès des républicains comme des passions de réaction des conservateurs. L'honneur de Berryer était dans sa sincérité, et le jour où le coup d'état du 2 décembre 1851 réalisait ce qu'il avait redouté, tranchait le nœud par la force, il attestait cette sincérité, en s'associant aux derniers efforts tentés pour la loi. Il se trouvait à la mairie du X^e^ arrondissement, donnant, entre tous, l'exemple de l'énergie et de la netteté dans l'improvisation d'une résistance désormais impuissante. Il partageait la fortune de ceux qui allaient à Vincennes expier leurs protestations par une captivité d'un moment.

V.

Ce jour-là, sorti de prison ou captif, Berryer restait parmi les

vaincus, il se considérait comme un vaincu. S'il l'avait voulu ou s'il eût été un autre homme, il aurait pu sans doute plus que personne avoir quelque crédit auprès de celui qu'il avait protégé autrefois de sa parole devant la cour des pairs et qui lui avait écrit au lendemain de sa condamnation : « J'ignore ce que le sort me réserve. J'ignore si jamais je serai dans le cas de vous prouver ma reconnaissance ; j'ignore si jamais vous voudrez en accepter des preuves. » Berryer ne tenait pas à ce genre de reconnaissance, et même lorsque bientôt après il entrait à l'Académie française, il se dérobait à l'usage de la visite au chef de l'état, prenant spirituellement pour prétexte l'embarras que sa présence pourrait causer à son ancien client de 1840. Il était séparé du prince Louis-Napoléon par le 2 décembre! Il avait vu avec une virile tristesse cette révolution de la force s'accomplir, les libertés parlementaires subir une proscription nouvelle, la France passer encore une fois sous la dictature. Il n'avait ni faveur personnelle à accepter ni rôle public à revendiquer, et à ceux qui lui demandaient de rentrer dans l'assemblée que la constitution de 1852 créait, qu'il avait prévue et caractérisée d'avance en parlant des « législateurs muets, » il répondait : « Qu'irai-je faire dans ce nouveau corps législatif d'où la vie politique est entièrement retirée et où je ne trouverai ni l'action publique ni l'indépendance que les révolutions de 1830 et de 1848 ne nous avaient pas ravie?.. La tristesse de mes regrets, vous le comprenez, a des causes plus élevées que le sentiment de ma position personnelle. Puis-je sans douleur et sans inquiétude voir la France proscrire par tant de millions de voix les droits et les institutions nécessaires à la puissance et à la dignité des nations?.. » Il n'avait plus de place dans ce régime qui venait d'effacer en une nuit trente-quatre ans de vie parlementaire pour ramener la France à l'autocratie, aux compressions de l'empire. Il n'avait plus qu'un asile, le barreau, et c'est au barreau qu'il retrouvait l'indépendance, une certaine liberté, le droit de dire encore ce qu'il pensait. — « Vous vous croyez à la tribune, » lui disait un jour un chef de magistrature; c'était en effet une tribune qu'il relevait de temps à autre pour son usage à côté ou en face de la tribune désormais muette des assemblées.

Les plaidoyers de Berryer ont été une des formes de l'opposition dans un temps où il n'y avait plus d'opposition possible. Le parlementaire, redevenu simple avocat, avait commencé dès les premiers momens par cette affaire de la spoliation de la famille d'Orléans, par ce procès où il saisissait corps à corps l'arbitraire nouveau dans une de ses prétentions les plus exorbitantes, le droit de confiscation par raison d'état. Cette cause, il l'avait rencontrée une première

fois à l'assemblée constituante et il l'avait gagnée sans effort devant la république; il la retrouvait sous un pouvoir qui se disait conservateur, qui prétendait néanmoins trancher dans son omnipotence, en dehors de toutes les garanties judiciaires, les plus délicates questions de propriété et de droit. « C'est une protestation que j'élève, s'écriait-il, au nom de la robe que je porte, au nom du barreau auquel j'appartiens depuis quarante ans, au nom de la magistrature gardienne de ces lois que j'ai défendues envers et contre tous pendant ma vie entière. Je proteste au nom des institutions et des droits les plus fondamentaux de mon pays, au nom de ces vieux murs où, pendant des siècles, on a rendu la justice et consacré les principes protecteurs de la société... Qu'est-ce à dire ! Est-ce que nous aurions chez nous une autorité, un pouvoir quelconque qui serait placé au-dessus de toutes les lois ?.. » Et montrant d'un geste puissant la Sainte-Chapelle, il demandait si on ne savait plus ce que c'était que la justice dans le pays où avaient paru les premiers justiciers du monde, où le plus pieux des rois, — « celui qui priait là-bas, » — faisait du titre de *grand-justicier* son plus noble titre. Puis rappelant et Tibère et Tacite, il reproduisait le langage expressif et concis de l'historien romain : « Tibère était pauvre, Tibère avait peu de biens en Italie; mais quand il était en contestation avec des particuliers, les tribunaux et la loi prononçaient, *forum et jus!* — Voilà ce qu'est le droit dans tous les temps, et l'on a loué un tyran d'avoir su respecter ce principe fondamental ! » Il perdait, il est vrai, la cause devant le pouvoir spoliateur; il l'avait gagnée devant l'opinion réduite au silence, devant la magistrature elle-même. Celui qui avait soutenu de sa parole un Napoléon contre les juges de 1840 mettait une sorte d'orgueil à être le défenseur des princes d'Orléans contre ce Napoléon devenu tout-puissant, qui réalisait avec une si triste fidélité un autre mot de Tacite, ce mot cruellement vrai : « On hait qui l'on a offensé ! »

Plus d'une fois dans cette vie judiciaire où il cherchait un refuge et une force pendant l'empire, Berryer avait l'occasion de laisser éclater une parole libre. Il la saisissait comme s'il eût voulu de temps à autre interrompre la prescription. Tantôt c'était à propos d'une médiocre affaire de « correspondances avec des journaux étrangers » qu'il agrandissait en combattant la violation du secret de la vie privée par la police comme il avait combattu l'invasion de l'arbitraire dans la vie civile par la confiscation. Tantôt c'était à propos de la poursuite dirigée contre M. de Montalembert pour une véhémente apologie des institutions libres de l'Angleterre. Un autre jour, c'était dans un procès soutenu par M. Dupanloup qu'il se donnait libre carrière; plus tard ce fut pour la défense d'un comité

de liberté électorale, le « comité des treize. » La politique, il la retrouvait comme avocat partout sur son chemin, et il se gardait bien de l'éviter. Il faisait quelquefois frémir les juges, il les embarrassait ou il les dominait de son imposante autorité. Il passionnait les auditoires qui éclataient en applaudissemens, et comme un président lui recommandait de s'abstenir de tout ce qui pouvait provoquer le public à manquer de respect à la justice, il répliquait d'un accent foudroyant : « Je ne croyais pas, en défendant la liberté, provoquer un manquement de respect à la justice. »

Il n'était pas facile de l'arrêter lorsqu'il marquait d'un trait brûlant les apostasies intéressées, ou lorsque, saisissant l'arbitraire sous toutes ses formes, dans ce qu'il avait de plus criant, il s'écriait vec émotion : « Allez en Afrique, allez à Lambessa, voyez l'origine, situation de ceux qui y sont transportés... là, à l'heure où nous parlons, il y a un homme qui a été condamné à quinze jours de prison par la justice, et sur son dossier la main d'un ministre a écrit : *dix ans de Lambessa!* Vérifiez le fait, monsieur le procureur général, je vous y invite. » Il n'était pas aisé de retenir sa parole lorsqu'en plein tribunal il s'écriait : « Que parle-t-on des nécessités d'un pouvoir nouveau, de la patrie sauvée? Nous avons trop vécu au bruit des changemens politiques pour que nos oreilles soient émues à ces chants de victoire. Trop de fois et depuis trop longtemps nous avons entendu ces cris : Montons au Capitole, la patrie est sauvée! Ce que nous avons appris dans les épreuves de toute notre vie, c'est qu'on ne raffermit pas une société ébranlée, c'est qu'on ne sauve pas l'avenir d'un pays par les abus de la force, par la violation des lois, ou par de complaisantes faiblesses de la justice... » Il était difficile que les juges eux-mêmes ne fussent pas gagnés par l'émotion quand cet homme que l'âge commençait à atteindre couronnait sa défense de Montalembert en disant : « Ah! messieurs, ne nous faites pas un crime de nos légitimes regrets. Nous vieillissons, nous n'avons plus qu'une chaleur qui s'éteint, laissez-nous mourir tranquilles et fidèles. Nous sommes assez malheureux de voir notre cause, notre sainte et glorieuse cause, trahie, vaincue, reniée, insultée. Laissez-nous croire que nous pouvons lui garder au fond de nos cœurs un inviolable attachement, laissez-nous-le penser, laissez-nous-le dire! laissez-nous garder et rappeler le souvenir de ces grands combats de la parole qui nous ont fait connaître, qui nous ont fait aimer les généreuses institutions que nous avons défendues, que nous défendrons toujours, auxquelles nous serons fidèles jusqu'à notre dernière heure. »

Ces paroles, il est vrai, étaient le plus souvent condamnées à se perdre entre les murs d'un tribunal. Elles n'allaient plus retentir

dans le pays; elles étaient arrêtées au passage par cet ingénieux système de compression administrative qui faisait de la France « une chambre de malade » où l'on ne pouvait parler qu'à voix basse, et dont Berryer lui-même dévoilait un jour les procédés en disant avec esprit : « Il n'y a pas un journal qui n'ait reçu à certain moment la visite d'un monsieur en habit noir, ayant quelquefois l'apparence d'un homme respectable, et qui, envoyé par ordre officiel, vient, sous forme d'invitation, dire au gérant ou à l'éditeur : *Dans tel procès vous ne parlerez pas de ceci, dans telle discussion vous ne répondrez pas à telle attaque, vous voudrez bien ne pas reproduire telle pièce...* Il y a même des fêtes dont on avertit de ne pas parler!..» Les paroles de Berryer perçaient néanmoins quelquefois les murs du palais, ou elles revenaient en France en passant par quelque journal étranger, — et, dans le silence de l'empire, elles étaient l'éloquente, la persévérante protestation du droit. Elles restaient une des formes les plus vives de cette opposition des cœurs libres à laquelle l'avocat illustré par toutes les luttes pouvait encore donner une voix dans le prétoire. Ce n'est qu'après plus de dix ans, lorsque l'empire, troublé ou embarrassé de ses propres fautes, commençait à rendre aux assemblées une certaine vie, « une participation plus directe à la politique, » ce n'est qu'en 1863 que Berryer acceptait, non sans hésitation, d'être envoyé par Marseille au nouveau corps législatif. Il rentrait dans la vie publique en même temps que M. Thiers pour défendre les mêmes idées, pour combattre sous la même inspiration des excès, des erreurs de politique que l'un et l'autre jugeaient avec la même sévérité. Thiers et Berryer reparaissant sur la scène, c'était la tradition parlementaire plus ou moins renouée, retrouvant nécessairement une force nouvelle. Je ne veux pas sûrement diminuer le mérite des « cinq » députés qui avaient jusque-là représenté l'opposition dans le corps législatif de l'empire. Les « cinq » avaient fait ce qu'ils avaient pu dans les conditions les plus ingrates. Il n'est pas moins certain qu'avec de vieux athlètes portant à la chambre leur autorité et leur expérience tout changeait singulièrement. L'empire avait désormais devant lui de redoutables contradicteurs dans une situation où il avait accumulé les difficultés, — et les complications italiennes, et les affaires du Mexique déjà engagées, et les affaires d'Allemagne commençant à poindre avec la guerre du Danemark, et les affaires financières étrangement compromises. Par le fait, c'était l'œuvre tout entière de dix années d'un régime sans contrôle que des hommes comme Thiers et Berryer avaient à reprendre, à interroger, à suivre dans ses conséquences menaçantes.

Au moment où Berryer rentrait ainsi dans une assemblée si diffé-

rente de celles qu'il avait connues, il n'était plus jeune, il avait soixante-treize ans. Il arrivait presque au bout de sa carrière, au sommet de la vie avec un esprit, non pas moins ferme, mais plus apaisé, avec un ascendant qui se faisait sentir même à des adversaires. Il avait entre ses contemporains cette originalité, ce privilège de n'avoir jamais rien été officiellement et d'être un des premiers personnages français par la considération, un homme qui avait conquis une gloire réelle, une pure et universelle popularité par plus d'un demi-siècle de succès, d'indépendance et d'honneur. Il venait d'avoir une preuve émouvante de cette popularité à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'ordre des avocats. Tous les barreaux de France avaient voulu se faire représenter à la « cinquantaine » de Berryer. Là se trouvaient confondus des survivans de tous les temps, des hommes de tous les partis, des ministres de la veille ou du moment, des magistrats, des présidens de cour, M. Baroche, M. Delangle, M. Dupin, M. Crémieux, M. Odilon Barrot, M. Marie, M. Jules Favre. Tous se réunissaient pour honorer dans le « stagiaire de 1811 » celui à qui « nul ne songeait à disputer le premier rang » parmi les avocats. Ce n'est pas tout : en Angleterre même, Berryer était l'objet d'une démonstration exceptionnelle. Il était reçu en hôte privilégié à un banquet du lord-maire, et lord Palmerston, l'associant au brillant Brougham, saluait en lui « l'homme qui a atteint le point culminant de la gloire dans son pays, dont le nom est européen, sans rivaux dans le barreau, aussi respecté qu'estimé pour la dignité de son caractère, pour l'élévation de son esprit et la noblesse de ses sentimens... » Il n'avait plus rien à envier comme avocat, et comme député il retrouvait la déférence même dans un corps législatif qui sentait en lui l'adversaire de l'empire.

Berryer d'ailleurs, en se laissant ramener à des luttes qui tentaient encore sa vieillesse, Berryer n'avait guère d'illusions. A mesure qu'il rentrait dans les discussions, il avait de plus en plus le sentiment de la gravité des choses, du danger où la politique impériale conduisait tous les intérêts de la France. « Ces intérêts, écrivait-il à un de ses confidens, sont fatalement compromis par les extravagances et les calculs égoïstes et corrupteurs du gouvernement personnel... » A un autre de ses correspondans il écrivait : « Soyez convaincu que le gouvernement, par son principe, par les conditions nécessaires de son existence plus ou moins précaire, est le plus dangereux propagateur du mal moral que vous signalez... Attendez peu de temps encore, et vous verrez dans les faits qui déjà s'accomplissent, qui recevront bientôt leurs déplorables conséquences, ce que deviendront dans notre pays l'antique honneur, la religion,

l'ordre et la liberté. Les apparentes prospérités matérielles ne tarderont guère à disparaître et ne laisseront aux yeux de tous que les ruines de tous les intérêts respectables... » Il avait été surtout ému des affaires du Mexique, de la guerre allemande de 1866, des affaires de Rome, et une de ses dernières victoires parlementaires était d'arracher au gouvernement impérial, au sujet de Rome, ce fameux « jamais » qui n'a *jamais* rien protégé, qui n'était qu'une équivoque de plus. Berryer avait redouté dès les premiers jours, dès 1852, « les misères et les hontes; » il les redoutait bien plus encore après seize années d'un règne qu'il persistait à croire sans avenir parce qu'il le jugeait sans moralité, — qu'il voyait de plus en plus s'agiter entre les témérités aventureuses et l'impuissance. Il avait l'instinct ému d'un danger désormais prochain pour la nation, pour la France, et, comme M. Thiers, il aurait volontiers crié qu'il n'y avait plus de fautes à commettre; mais déjà il se sentait lui-même atteint. Il avait épuisé ce qui lui restait de vie dans la session de 1868; encore à la fin de juillet il avait parlé au corps législatif.

La lumière de l'esprit et de la conscience ne pâlissait point en lui, les forces l'abandonnaient de jour en jour. Avant le déclin de l'automne, il se voyait vaincu par un mal rapidement aggravé sur lequel il ne s'abusait plus. Tout ce qu'il désirait, c'était d'aller mourir à Augerville, où il se faisait transporter en effet au mois de novembre. Il se savait perdu, il s'acheminait vers sa fin avec une gravité religieuse, sans défaillance et sans trouble, préoccupé jusqu'au bout de tout ce qui avait rempli et passionné sa vie. Ses derniers actes sont assurément caractéristiques. Au moment de quitter Paris, il avait appelé M. Marie, député de Marseille comme lui, avocat comme lui, et il avait chargé ce vieux compagnon de palais de ses adieux à l'ordre dont il était le doyen. Il avait voulu aussi, non sans y avoir mûrement réfléchi, joindre son nom à la souscription ouverte pour élever un monument au représentant Baudin, tué dans les journées de décembre 1851. Sa dernière pensée enfin était pour M. le comte de Chambord, à qui il écrivait d'une main tremblante, avec l'attendrissement d'un mourant, qu'il emportait le regret de n'avoir pas vu le triomphe de ses droits héréditaires « consacrant l'établissement et le développement des libertés dont notre patrie a besoin. » L'avocat attaché à son ordre, le libéral impénitent, le royaliste fidèle, se confondaient en lui jusqu'à la dernière heure. Il s'éteignait à Augerville le 30 novembre 1868, laissant à son temps et à son pays le souvenir d'une des existences les plus brillantes, l'éclat d'un nom popularisé par l'éloquence.

Qu'a-t-il donc manqué à Berryer dans cette carrière de soixante

ans qui se déroule à travers les révolutions du siècle pour aller se clore par les simples et émouvantes funérailles d'Augerville? Il n'a jamais eu le pouvoir, il est vrai, c'est-à-dire l'occasion de montrer ce qu'il aurait été dans l'action, dans le gouvernement de son pays. Peut-être ne l'a-t-il jamais désiré, peut-être au fond du cœur préférait-il rester tel que M. Jules Favre le dépeignait au jour de sa « cinquantaine » en disant : « La fortune, par une rare faveur, l'a toujours éloigné du pouvoir, et, depuis longtemps assis dans le camp des vaincus, il y a porté sa grande âme et son irrésistible puissance. »

Ce qui fait son originalité, c'est d'avoir été, en dehors des régions officielles et des disputes d'ambitions, un des premiers, si ce n'est le premier des parlementaires, un homme qui a régné par la parole et rien que par la parole. Ce qui a été son invariable honneur, c'est que pas un instant il n'a salué la force sous quelque apparence qu'elle se soit présentée à lui. Il n'a cru qu'au droit, à la loi, à la loyauté, à l'efficacité de la discussion entre des hommes libres. Jusqu'à la dernière heure de sa vie, sans doute, il est resté attaché à un principe, à la royauté traditionnelle : cette cause même, il l'a servie en toute indépendance, et si l'on cherche ce qu'il aurait pensé, ce qu'il aurait fait dans ces récentes épreuves, qu'il a eu la fortune de ne pas connaître, la réponse est bien simple, elle est tout indiquée par son passé, par ses inspirations familières. Il n'aurait pas renié, il l'avait dit depuis longtemps, un drapeau qui eût été peut-être plus sacré pour lui le jour où il l'aurait vu encore une fois teint du sang de la France. Il serait intervenu en politique qui ne se séparait ni de son siècle ni de sa nation, en homme qui écrivait dans l'intimité, peu avant sa mort : « Quelle que soit la forme de gouvernement qui triomphe en des jours d'orage, ce gouvernement ne pourra vivre qu'à la condition d'accepter, de consacrer les libertés publiques, de les pratiquer loyalement. Le régime constitutionnel sera la loi et la condition vitale de l'avenir... Si notre malheureuse France, fatiguée et menacée encore de tant de révolutions, ne doit pas se reposer enfin dans la vérité des libertés publiques, sous la grande garantie de la stabilité et de la continuité du pouvoir souverain, je n'en suis pas moins voué au triomphe de l'ordre constitutionnel. » Ce qui fait que Berryer reste populaire, c'est qu'il n'a pas été seulement l'homme d'un parti, il a été encore plus un libéral et un patriote : il a aimé la liberté plus que son parti, sans arrière-pensée, et il a aimé la France plus que tout, sans réserve, sans condition, la France pour elle-même, dans ses malheurs et dans ses faiblesses comme dans ses gloires.

CH. DE MAZADE.

LES COLONIES

DE

L'AFRIQUE AUSTRALE

D'APRÈS LES RÉCENS VOYAGEURS ANGLAIS

II.

LES INDIGÈNES ET LE TRAVAIL DES COLONIES

I. *South Africa* by Anthony Trollope, 2 vol. in-8°; London, 1878. — II. *A Year's Housekeeping in south Africa*, by lady Barker, 1 vol.; London, 1877.

I.

« L'Afrique du sud, dit justement M. Trollope, est un pays d'hommes noirs et non d'hommes blancs; elle l'a été, elle l'est, elle continuera de l'être. » C'est là, n'est-ce pas, une vérité d'une telle évidence qu'elle ressemble presque à ce que les Anglais appellent un *truism;* il paraît néanmoins que c'était l'œuf de Christophe Colomb, car elle a été pour beaucoup une révélation lorsqu'ils l'ont rencontrée revêtue de la formule de notre voyageur. Il suffit cependant d'un coup d'œil sur une carte de l'Afrique australe pour reconnaître que la présence des blancs n'a pas eu le privilège de faire disparaître, ni même de refouler les populations indigènes. Des multitudes noires, il y en a partout, sur les frontières, dans l'intérieur des terres, entre les diverses colonies. Dans les vastes régions de l'ouest qui s'étendent de la colonie du Cap au désert de Kalahari s'échelonnent les Hottentots et leurs congénères, Namaquas, Gonaquas, Korannas, Boschimans, Damaras. A l'ouest de l'état d'Orange, les Griquas occidentaux peuplent le pays des diamans. Dans le Transvaal s'agitent les Bapedis et autres tribus des Betchuanas. Entre Orange et Natal vivent les Basoutos, au nord du

Cap les Griquas orientaux. Les Cafres occupent les régions du nord-est et de l'est de la colonie du Cap, les Zoulous forment la frontière nord-est de Natal, dont les vingt mille colons de race anglaise sont noyés dans les flots de trois cent mille indigènes, mélange de Cafres et de Zoulous. Ajoutez à ces chiffres les quinze mille Baralongs enclavés comme une île noire au sein du territoire d'Orange, les indigènes au service des blancs répandus par milliers dans toutes les colonies, puis des multitudes bigarrées de Malais, de coulies hindous, de nègres de Guinée, épaves de l'ancien esclavage, de *Cape Boys* issus de parens importés de Sainte-Hélène. Sur tous les points, on le voit, les fourmilières noires enserrent et pressent leurs maîtres blancs, qui d'envahisseurs deviennent presque envahis.

Ce n'est que graduellement, et seulement à dater du jour où la colonie du Cap est devenue anglaise, que s'est effectuée la découverte du monde noir qui occupe la scène de l'Afrique australe. Pendant tout l'ancien régime colonial, et même pendant les premières années de la domination anglaise, les colons ne connurent guère d'autres indigènes que les Hottentots. Lorsque les Hollandais s'établirent au Cap, ils trouvèrent les tribus hottentotes en possession des meilleures terres et des meilleurs pâturages. Ils les en délogèrent sans beaucoup de peine et les repoussèrent toujours plus à l'ouest, dans les régions plus arides qui forment la lisière occidentale de la colonie du Cap. Prononcer le nom de Hottentot, c'est évoquer immédiatement aux yeux de l'esprit un type accompli de laideur bestiale, rendu familier à toutes les imaginations par les récits des voyageurs et les plaisanteries populaires. Physiquement, les Hottentots sont la plus repoussante des familles noires; en sont-ils aussi la plus dégradée moralement, comme on n'a pas craint de l'avancer? Dans tout ce qui nous est raconté d'eux, nous ne voyons rien qui autorise à admettre cette allégation. Sans énergie agressive, volontiers pacifiques, laborieux, toute l'histoire de leurs relations avec les Hollandais nous les montre doués des basses vertus des natures inférieures. Les colons, qui trouvèrent dans ces inoffensifs sauvages de précieux auxiliaires de travail, abusèrent d'eux jusqu'à les réduire à un état voisin de l'esclavage de nos bêtes d'étables et d'écuries, si bien qu'enfin le parlement anglais, indigné, passa, pour les délivrer de cette condition, le fameux *bill* dont nous avons précédemment parlé, lequel fut au nombre des griefs qui exaspérèrent les boers contre le gouvernement colonial. Comme les Hottentots n'ont jamais opposé une longue et sérieuse résistance à leurs envahisseurs, ceux-ci n'ont pas eu la peine de les détruire, mais cette servitude prolongée et les mélanges charnels qui en ont été la conséquence ont fait ce que n'aurait pu faire une guerre d'extermination. Aujourd'hui la race hottentote propre-

ment dite n'existe plus dans la colonie du Cap; au moins M. Trollope raconte-t-il qu'il lui fut affirmé qu'il n'en rencontrerait peut-être pas un seul qui fût réellement de sang pur. En dehors même de la vieille colonie, ils ne font figure que sous la forme de *griquas*, c'est-à-dire de bâtards ou métis; mais sous cette forme ils ont joué un rôle assez important dans l'histoire coloniale de ces dernières années, car c'est sur leur territoire qu'ont été découverts les champs de diamans, et ce sont eux qui en ont transporté la propriété à l'Angleterre. Quoique ce soient là des faits de date toute récente, et qui nous obligent à anticiper sur l'ordre des temps, nous les résumerons en peu de mots pour nous débarrasser définitivement de tout ce qui concerne la race hottentote, qu'elle soit de sang pur ou de sang mêlé.

En 1811, une horde de ces métis ou *griquas* s'établit, sous la conduite d'un certain Adam Kok, dans le pays situé à l'ouest du territoire d'Orange qui est connu sous le nom de *Griqualand*. Adam Kok les gouverna jusqu'en 1821, époque à laquelle il fut obligé de céder la place à un autre chef, nommé André Waterboer. Ce Waterboer n'expulsa pas son rival sans compensation, et Adam Kok put se retirer avec une moitié de la tribu sur la partie orientale du territoire griqua, aujourd'hui comprise dans l'état d'Orange. Soit qu'il trouvât qu'il était trop près de son compétiteur triomphant, soit pour toute autre raison, Adam Kok abandonna bientôt le pays qui lui avait été cédé et se réfugia sur un territoire désert, au nord de la colonie du Cap, alors connu sous le nom de *terre de personne* (*no man's land*) et aujourd'hui désigné sous son nom, *terre d'Adam Kok*; mais en se retirant il négocia avec l'état d'Orange la cession du territoire qu'il quittait. De son côté, André Waterboer, enveloppé, patronné et pensionné grassement par l'Angleterre, devenait le fidèle allié du gouvernement colonial et lui rendait de bons services contre les tribus des frontières nord de la colonie du Cap. Après lui, son fils Nicolas a continué ce rôle d'utile vassal, en sorte que, lorsque les champs de diamans furent découverts, les Anglais n'eurent aucune peine à obtenir de lui la cession de son territoire. Cette cession, l'état d'Orange en a contesté la validité pour toute la partie du pays où se trouvent les champs diamantifères. — Nicolas Waterboer m'a cédé ces terrains par bonne et authentique vente, dit l'Angleterre. — Il n'avait pas le droit de les vendre, car je les avais achetés d'Adam Kok il y a longtemps, répond l'état d'Orange. — La question de savoir lequel avait le droit de vendre cette terre du *griqua* Adam Kok ou du *griqua* Waterboer reste singulièrement obscure; mais elle perd beaucoup de son intérêt par ce fait que l'Angleterre a trouvé le pays de bonne prise, se l'est adjugé moyen-

nant une rente de 25,000 francs constituée en faveur du métis Waterboer et de sa famille, sans autre compensation pour le menu peuple des Griquas, et l'a rattaché à la colonie du Cap. Il est difficile de croire maintenant que, quand bien même le gouvernement colonial aurait l'évidence contre lui, il consentirait à se dessaisir de sa riche proie par amour platonique du bon droit, d'autant mieux qu'il y a un moyen infaillible de couper court à toutes les difficultés, qui est d'annexer pour la seconde fois l'état d'Orange.

En 1811, l'année même ou Adam Kok conduisait ses Griquas sur le territoire des futurs champs de diamans, les colons du Cap, poussant toujours davantage vers le nord, atteignirent le point de Graaf Reynet, contigu au territoire du Zuurveld, et se trouvèrent en présence des Cafres, ennemis autrement redoutables que les pauvres Hottentots. Ce nom de Cafres n'étant pas un nom de race, mais seulement une qualification morale appliquée originairement par les Arabes aux tribus avec lesquelles ils commerçaient dans les pays limitrophes de la côte orientale, il est assez difficile de dire avec exactitude à combien de tribus il doit être étendu. Selon quelques-uns, il faudrait entendre par pays des Cafres toute la partie orientale de l'Afrique australe jusqu'à la baie de Lagoa, ce qui comprendrait le Natal et le pays des Zoulous, et cette opinion est en effet assez bien justifiée par le sobriquet même qui a nommé ces tribus, car il est improbable qu'il n'ait pas été appliqué à l'origine de la manière la plus générale possible. Le pays des infidèles, cela s'entendait évidemment non de tel ou tel point strictement limité, mais de toute une vaste étendue embrassant des tribus de même race, sinon de même famille, de mêmes mœurs, de mêmes caractères physiques, et toutes également idolâtres. Quoi qu'il en soit de la justesse de cette opinion, cette appellation de Cafres est réservée exclusivement aux tribus qui occupent aujourd'hui les régions situées à l'est et au nord-est de la colonie du Cap, régions divisées par la rivière Keï en deux pays distincts, l'un la Cafrerie anglaise, depuis longtemps soumise et annexée, l'autre la Cafrerie indépendante, fort entamée depuis la révolte de Kreli en 1877. Là vivent trois grandes tribus ou plutôt trois petits peuples, les Amaxosas, les Amatembus et les Amapondos, lesquels se subdivisent en peuplades, qui à leur tour se fractionnent en groupes plus petits. Il n'y a en effet aucune fixité dans ces agglomérations noires, et elles se forment ou se dissolvent, gagnent ou perdent leurs noms, comme nos royaumes barbares sous les deux premières races, selon le hasard des successions princières et souvent aussi selon la célébrité des chefs. Ainsi, pour prendre l'exemple du plus valeureux de ces peuples, les Amaxosas, qui tirent leur nom de Xosa, onzième ascendant de Kreli, le révolté de 1877, n'existent réellement plus sous

cette désignation, divisés qu'ils ont été en deux tribus nouvelles, les Galekas dans la Cafrerie indépendante et les Gaikas dans la Cafrerie anglaise, des noms de deux chefs, Galeka, arrière-grand-père de Kreli déjà cité, et Gaika, sous qui les guerres cafres commencèrent et à qui fut enlevé le territoire de Zuurveld. C'est, on le voit, une organisation qui n'est pas sans analogies avec celles des clans celtiques et des *gentes* latines des premiers siècles de Rome, avec beaucoup des habitudes de fractionnement de la barbarie germanique. Nous allons voir tout à l'heure que ce n'est pas à cela seulement que se bornent les ressemblances entre les pauvres hordes noires et les ancêtres de nos races les plus civilisées, et que ces ressemblances sont pour justifier le mot profond d'Arlequin cité par Voltaire à propos du grand dieu des Siamois : *Tutto il mondo é fatto come la nostra famiglia.*

Le rêve favori des boers a toujours été d'éloigner les indigènes de manière à tenir à l'abri de tout élément natif les terres qu'ils occupaient, comme on purge les champs en culture en extirpant les mauvaises herbes. Ce rêve, le gouvernement colonial ne leur a jamais permis de le poursuivre longtemps ; ils commencèrent néanmoins par en obtenir une réalisation partielle lorsqu'ils se trouvèrent pour la première fois bien nettement en présence des Cafres. S'autorisant des perpétuels vols de bestiaux commis par les indigènes, ils demandèrent que ces voisins incommodes fussent expulsés du territoire du Zuurveld, qui leur avait été cependant laissé par traité. Le gouvernement colonial, qui en était encore à ses débuts, et qui ne prévoyait pas qu'il en arriverait avec les boers à ce degré de mésintelligence où l'on saisit avec satisfaction tous les moyens de faire échec à ses adversaires, crut devoir en cette occasion accéder à leur demande, et alors commencèrent ces guerres cafres qui depuis cette époque ont sévi sur la colonie à la manière dont les épidémies sévissent sur la santé publique dans telle ou telle région. Il y a eu des années de guerres cafres comme il y a des années de petite vérole, de choléra-morbus ou de dyssenterie, espacées à intervalles irréguliers. 1811, 1817, 1835, 1846, 1850, 1877, en tout six visites du fléau qui n'ont jamais duré moins d'une année et dont quelques-unes ont duré près de deux ans. Comme celles des épidémies, leur arrivée a presque toujours été quasi subite, sans longs symptômes avant-coureurs, et révélant par cela même une hostilité latente en permanence, un typhus de rébellion toujours prêt à se développer pour peu qu'une imprudence ou un accident viennent troubler les passions stagnantes ou en secrète fermentation qui en recèlent le germe ; le plus ordinaire incident suffit, un vol de bestiaux, un délinquant qu'on mène en prison, une rixe après boire à une noce de kraal entre Cafres indépendans et Fingos alliés des Anglais, et

voilà la guerre allumée. C'est assez dire que la physionomie de ces guerres est celle de toutes les guerres des peuples à leur origine, ou de celles qui se produisent dans les sociétés dont les élémens ruraux ont conservé jusque dans une ère avancée prépondérance et entière liberté; cela ressemble tantôt aux guerres des Romains contre les peuplades leurs voisines, Éques, Volsques ou Sabins, tantôt aux guerres entre clans écossais, tantôt aux guerres des républiques italiennes à l'aube première de leur orageuse liberté; de courtes expéditions composées d'escarmouches et de rixes sanglantes, de razzias ou d'égorgemens de bestiaux, de moissons détruites ou pillées. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces guerres dont les résultats seuls sont intéressans pour nous. Ces résultats invariablement les mêmes ont été une extension de la colonie du Cap après chaque révolte. En 1811, les Cafres furent repoussés au delà de la *Grand Fish river*, en 1819, au delà de la Keiskamma, en 1846, le pays compris entre la Keiskamma et la Keï, déjà conquis en 1835 et rendu aux Cafres par la philanthropie de lord Glenelg, fut placé sous le protectorat colonial et reçut le nom de Cafrerie anglaise pour la distinguer des territoires au delà de la Keï, qui constituèrent la Cafrerie restée indépendante jusqu'à ces dernières années. En 1860, ce protectorat se transforma en gouvernement direct, et la Cafrerie anglaise, d'abord érigée en colonie séparée, fut quatre ans plus tard annexée à la colonie du Cap. Restaient aux Cafres toujours diminués les territoires au delà de la Keï; la révolte de Kreli en 1877 a porté un coup mortel à ce dernier asile de leur indépendance. Lorsque M. Trollope quittait l'Afrique, on répandait partout l'avis de mise en vente des terres des Galekas, émané du commissaire des terres de la couronne. Quelques milliers d'hommes et une dizaine de millions sterling ont suffi à l'Angleterre pour couvrir les frais de ces acquisitions, qui n'auraient pas été payées cher si, en annexant la vaste et fertile région qui compose la partie orientale de la colonie du Cap, il n'avait pas fallu du même coup annexer ses habitans. S'il n'y a plus de Cafrerie en effet, il y a toujours des Cafres, et c'est là le revers de cet agrandissement.

Faut-il croire que ces guerres sont terminées? En se reportant aux dates que nous avons données plus haut, on verra que les cinq premières se sont succédé à des intervalles relativement rapprochés, tandis que la dernière n'a éclaté qu'après une paix de plus de vingt-cinq années. Encore cette dernière méritait-elle à peine le nom de guerre et même de rébellion. Née d'une cause toute fortuite, elle a eu beaucoup plus pour mobile la haine contre les Fingos, peuple naguère esclave des Cafres et aujourd'hui allié de l'Angleterre, qui les a relevés de leur condition, que contre le gouvernement colonial. Kreli, le chef des Galekas, ne la voulait pas, a

eu la main forcée par les ardeurs de ses fils, et s'est soumis aussitôt qu'il l'a pu. Comment donc expliquer cette longue paix de trente années gardée par les Cafres à qui les motifs légitimes de révolte n'ont pas manqué pendant cette période? Il se pourrait bien qu'il y eût dans cette suspension prolongée plus de motifs de craindre que de motifs de se rassurer, et nous nous étonnons qu'aucun observateur n'ait été frappé de ce qu'il y a de menaçant dans une semblable trêve succédant tout à coup aux anciens accès de frénésie guerrière. La nature humaine est partout la même, et pourquoi l'histoire des rébellions cafres ne reproduirait-elle pas sous une forme grossière celle de beaucoup d'autres résistances plus glorieuses? Pourquoi ce qu'il nous faut bien appeler, faute d'un autre mot, l'esprit de nationalité des indigènes, ne serait-il pas entré, à partir de 1852, dans cette phase de recueillement silencieux qui a été si souvent fatale aux envahisseurs en tout temps et en tout pays? Il y a d'abord la période de la rébellion sans prudence et sans cohésion, se ruant sur un ennemi dont elle n'a pas mesuré la force véritable, éclatant spontanément et à l'étourdie au gré d'un hasard qui provoque l'irritation; puis, lorsque les témérités ont été longtemps punies, les âmes, d'aveugles et présomptueuses qu'elles étaient, deviennent tout à coup clairvoyantes et prudentes, et comprennent que le secours ne leur viendra pas de ces passions qui les ont trahies. Elles se replient sur elles-mêmes, et se prennent à méditer silencieusement sur des moyens de délivrance plus certains que les efforts partiels dont elles ont reconnu l'inutilité. Alors le concert leur devient facile parce que leur haine dominante se fortifie du sacrifice de toutes les haines plus particulières auxquelles elles n'avaient pas voulu renoncer jusque-là, et que, dociles à toutes les influences qui peuvent encourager et caresser leur espoir de vengeance, elles acceptent avec joie toute discipline qui leur promet le succès. C'est le moment propice pour les prophètes, s'il s'en présente quelqu'un, pour les chefs puissans, s'il en est de tels. La paix dans ces circonstances n'est donc autre chose que la guerre en préparation, la guerre patiente, prudente, épiant l'occasion favorable, et le vainqueur qui s'endort sur cette fausse sécurité risque parfois d'être réveillé de façon cruelle. Nous craignons fort que ce ne soit là le secret de la tranquillité des Cafres et des autres indigènes de l'Afrique australe. Les colons ont le sentiment de ce danger occulte, à preuve les alarmes qui s'emparent de temps à autre de telle ou telle région sans motif apparent. L'année même qui précéda la révolte de Kreli, la rumeur d'un prochain soulèvement des Cafres se répandit dans la Cafrerie anglaise, et les colons, saisis de terreur panique, s'enfuyaient à l'envi, vendant leurs bestiaux à perte, à la

grande joie des indigènes qui profitaient de cette occasion pour faire de bons marchés.

Les esprits optimistes aiment à rapporter cette tranquillité à l'influence de la civilisation et aux bienfaits qu'elle a déjà répandus parmi les indigènes, mais il n'est rien moins que sûr que ces bienfaits soient acceptés avec reconnaissance. Il y a quelque trente ans, Saint-Marc Girardin amusa beaucoup un certain jour son auditoire de la Sorbonne en lui présentant un bourgeois de Paris de retour d'Orient qui s'écriait avec enthousiasme : « Le progrès marche à grands pas, les Turcs mangent avec des fourchettes. » Les optimistes nous semblent tomber un peu dans la même naïveté lorsque, pour nous prouver que les Cafres ont été entamés par la civilisation, ils nous les montrent pourvus de ce vêtement cher à la décence britannique qui s'appelle pantalons. Nous savons tous qu'un Turc pour manger avec une fourchette n'en reste pas moins Turc avec obstination, et nous craignons fort qu'un Cafre puisse porter des pantalons et rester Cafre comme devant. Lorsque M. Trollope visita la Cafrerie anglaise, il eut une amusante entrevue avec plusieurs princes de la famille de Sandilli, chef des Gaikas. L'un d'eux, nommé Siwani, se plaignit hautement du manque de bonne foi des autorités anglaises à son égard; il avait envoyé ses hommes travailler au chemin de fer, et jamais il n'avait reçu la gratification par tête que les Européens lui avaient promise. « Tout naturellement, dit M. Trollope, j'insistai sur les avantages que les Européens avaient apportés aux Cafres, les pantalons par exemple, et je fis la remarque que tous les princes autour de moi étaient extrêmement bien habillés. Oui, par force, répondit-il. On nous a dit que nous devions venir vous voir, et c'est pourquoi nous avons mis nos pantalons. Ils sont fort incommodes, et nous souhaiterions volontiers que vous, et les pantalons, et les magistrats, et surtout les prisons, vous fussiez ensemble hors du pays. » Si ce sont là les sentimens des indigènes dans la Cafrerie anglaise, depuis longtemps annexée et depuis longtemps soumise, on peut juger quels sont ceux des indigènes indépendans ou encore tout cuisans d'une soumission récente.

Pour se défendre contre les dangers toujours menaçans qui peuvent surgir de cette hostilité latente, la civilisation anglaise a bien des ressources. Elle a les moyens pacifiques de moralisation, les écoles cafres, les missions religieuses; si ces moyens-là n'entament pas sérieusement la barbarie, cela l'égratigne au moins à la surface et en détache toujours çà et là quelques atomes. Elle a le dissolvant de l'imitation, la contagion de l'exemple; ce n'est pas infructueusement que les indigènes subissent le voisinage d'une société policée. Il est vrai que les sentimens qu'inspire ce spectacle sont aussi souvent de haine et d'envie que d'émulation. Lady Barker, qui a

écrit récemment sur la vie des colons de Natal un charmant petit livre, bien supérieur à ses précédentes publications sur la Nouvelle-Zélande, eut un jour la curiosité de visiter un *kraal* de son voisinage. Le patriarche du lieu à qui on s'adressa la regarda avec une tristesse amère où perçait une nuance de mépris. Qu'est-ce que ces dames anglaises qui ne manquent de rien chez elles peuvent trouver dans nos pauvres habitations où nous manquons de presque tout? dit-il. N'importe, cet homme avait un point de comparaison, sa quiétude barbare était troublée. Les séductions du bien-être que le travail parmi les blancs peut procurer et les transformations que le salaire gagné opère en Cafrerie comme ailleurs sont au nombre des plus puissantes de ces influences civilisatrices. L'enfant indigent du *kraal* qui au bout de quelques années de travail se trouve en mesure de payer le nombre de vaches voulu pour l'acquisition d'une ou de plusieurs femmes, — la même lady Barker en a eu un de ce genre à son service, — ne peut pas ne pas reconnaître que c'est à la présence des blancs dans son pays qu'il doit de savourer les douceurs de la polygamie. Une autre ressource de la civilisation anglaise, c'est le concours que lui prête l'excentricité de caractère et d'action de ses enfans, auxiliaire précieux qui dans bien des cas vaut mieux pour l'énergie et l'activité que l'autorité locale, et en tient lieu fort souvent. M. Trollope ne nous apprend-il pas que le peuple des Amapondos est réellement gouverné par la veuve d'un missionnaire, une certaine mistress Jenkins, qui les a si bien façonnés, assouplis, pénétrés d'influences anglaises, qu'ils deviendront sujets britanniques dès qu'on le jugera nécessaire. Cette prédication civilisatrice par les moyens de moralisation pacifique peut d'ailleurs recourir en toute assurance au bras séculier pour dompter l'opiniâtreté de la barbarie ; elle trouvera à son service la surveillance des agens établis comme résidens auprès des tribus principales, la force militaire que l'Angleterre conserve au Cap, et surtout la police du corps de cavalerie coloniale, *mounted police*, gendarmerie bien recrutée et intelligemment répartie sur toute l'étendue du territoire cafre par escouades de trente ou quarante hommes, toujours assez proches des foyers d'insurrection pour pouvoir mettre à temps le pied sur les premières semences d'incendie. Enfin le gouvernement anglais a la ressource, dont nous l'avons vu déjà user en Nouvelle-Zélande, d'employer comme auxiliaires certaines tribus indigènes en profitant habilement des circonstances de rivalité qui opposent si souvent ses peuplades entre elles.

Les auxiliaires du gouvernement colonial pour la Cafrerie sont les Fingos, peuple dont la curieuse destinée est pour ainsi dire un chapitre vivant de l'histoire séculaire de l'Afrique. Leur aventure n'est que d'hier, elle pourrait être aussi bien d'il y a trois mille ans,

car elle n'est qu'une répétition contemporaine de ce qui s'est passé sur le sol africain depuis qu'il y a des hommes. Ces Fingos, dont le nom en langue cafre signifie chiens, habitaient dans un passé encore bien récent une région quelconque du Natal. Le conquérant Chaka, le fondateur de la monarchie des Zoulous, étant entré dans Natal les poussa devant lui comme un puissant chasseur qu'il était devant l'Éternel, et ils ne s'arrêtèrent dans leur fuite que lorsqu'ils furent arrivés au pays des Galekas où ils apprirent par amère expérience qu'il est inutile d'éviter Charybde si c'est pour tomber en Scylla, car fuyant l'oppression ils rencontrèrent la tyrannie. Les Galekas, voyant ce bétail humain éperdu qui leur arrivait, le jugèrent de bonne capture et lui donnèrent l'hospitalité de l'esclavage. C'est dans ces conditions d'esclaves que les Anglais les trouvèrent en 1834, et ils les en relevèrent avec d'autant plus d'empressement que c'était le moment même où le gouvernement britannique décrétait partout l'abolition de l'esclavage. Une fois libres et placés sous le protectorat du gouvernement colonial, qui pour faire pièce à leurs anciens maîtres les établit sur un territoire d'un tiers plus grand que le territoire galeka, les Fingos sont devenus un peuple industrieux, riche, et ne ménagent pas les représailles à leurs ex-tyrans. Ils ont été la cause première de la révolte de Kreli en 1877, et ils ont aidé à la répression avec la vaillance modérée qui peut être particulière à d'anciens esclaves devenus agriculteurs et trafiquans prospères. Ces auxiliaires indigènes sont sans doute un précieux secours; cependant il ne faudrait en user ni largement, ni sans défiance. Passe pour les Fingos, qui ont trop à redouter les vengeances de leurs anciens maîtres et qui ont reçu de l'Angleterre un service trop signalé pour ne pas lui rester fidèles quand même; passe encore pour les Griquas, race métis dont les chefs ont trop à gagner au maintien de l'état actuel des choses dans l'Afrique australe pour en désirer le changement; mais les derniers événemens ne prouvent-ils pas à quel point la fidélité de la plupart de ces tribus est douteuse? Les Souazies passaient pour des alliés sûrs, nous venons de les voir combattre en faveur de Cetywayo. Les Basoutos passaient pour des sujets soumis, l'expédition du capitaine Wood, rendue nécessaire par l'agitation hostile de ces tribus aux premières nouvelles du désastre d'Isandula, dit assez combien cette confiance était trompeuse.

Ce ne sont pas là toutes les armes de la civilisation. Elle en a bien d'autres, et, par exemple, outre les moyens qui lui sont propres, ne peut-elle pas, selon les circonstances, emprunter ceux de la barbarie même? A Dieu ne plaise que nous veuillons donner à ces paroles une portée exagérée. Prise dans son ensemble, la conduite du gouvernement anglais envers les indigènes a été parfaite-

ment conforme aux principes d'humanité que ses philanthropes ont fait triompher dans le monde entier. Non-seulement il a protégé les indigènes contre les boers, mais il leur a sacrifié ces derniers en toute occasion. Il a relevé les Hottentots et les Fingos de l'esclavage, sauvé de l'extermination le peuple des Basoutos, fondé des écoles cafres, répandu ses missionnaires dans toutes les tribus. Lorsque le chef zoulou Langalibalele fut, par un jugement très conforme à la légalité, mais regardé comme excessif, condamné à être transporté dans Robben Island, n'a-t-on pas vu l'Angleterre se prendre en sa faveur d'un de ces mouvemens de capricieuse humanité qui lui sont propres, et le gouvernement colonial n'a-t-il pas entouré ce vieux nègre malfaisant de toutes les joies domestiques qui pouvaient adoucir sa prison? Cependant la politique a partout ses contradictions, et nous avons vu que celle du gouvernement colonial de l'Afrique australe n'en a jamais manqué. Or, il est dans cette histoire des guerres cafres un fait resté jusqu'à ce jour passablement obscur, et dont M. Trollope nous donne à mots peu couverts une explication trop curieuse et trop nouvelle pour que nous ne nous y arrêtions pas.

En 1857, sir George Grey étant gouverneur du Cap, — ce même éminent homme d'état que nous avons vu gouverneur en Nouvelle-Zélande, dont la prospérité est en partie son œuvre, et qui aujourd'hui dirige en qualité de premier ministre du parlement colonial le pays de ses préférences, — une prophétie singulière se répandit parmi les Cafres. « Ils devaient être, dans un temps prochain, restaurés dans leur ancienne gloire et rétablis dans leurs anciennes possessions par l'aide non des vivans, mais des morts. Leurs vieux guerriers reviendraient du monde invisible, et ils deviendraient tous beaux, jeunes et invincibles. Seulement, ils devaient avoir une grande foi. Ils trouveraient dans des cavernes des bestiaux aussi nombreux qu'ils pourraient le désirer, et de riches moissons se présenteraient devant eux lorsqu'ils en auraient besoin; mais il fallait que, préalablement, ils tuassent tous leurs bestiaux, détruisissent tout leur blé, et qu'ils s'abstinssent de semer un seul grain. » Les Cafres suivirent ces conseils avec la foi parfaite d'Abraham sacrifiant son fils Isaac et la candeur des Troyens introduisant le cheval de bois dans les murs d'Ilion; la conséquence en fut que cinquante mille d'entre eux moururent de faim, que la Cafrerie anglaise fut annexée peu de temps après, et que depuis ils ont à peine remué. D'où venait cette prophétie? Jusqu'à présent, on avait cru qu'elle était née spontanément du désespoir patriotique de ces tribus que la guerre de 1850-52 avait éprouvées d'une cruelle manière, et la chose semblait d'autant plus probable que l'esprit de prophétie avait déjà joué un rôle dans cette guerre. Avec une

loyauté tout anglaise, M. Trollope s'est chargé de dissiper à cet égard l'ignorance du public européen. Laissons-le donc nous désigner lui-même l'origine, la cause et l'auteur de cette prophétie. « Il est plus que probable, dit-il, qu'elle fut élaborée par le cerveau d'un Anglo-Saxon imaginatif et d'esprit robuste. Cela se passait en 1857, alors que les terribles exigences de la révolte de l'Inde avaient retiré du Cap jusqu'au dernier habit rouge. Si à ce moment les Cafres avaient repris leur vieux système de rébellion, les choses auraient pu mal se passer pour les fermiers hollandais et anglais de la province du Cap-Oriental. » Nous sommes dispensé d'insister sur ces paroles, tant elles portent clairement leur commentaire avec elles. L'Anglo-Saxon *imaginatif et d'esprit robuste* qui a fait une si belle application de la maxime *la fin justifie les moyens* ne serait peut-être pas bien difficile à découvrir; nous doutons seulement qu'il fût très reconnaissant de la gloire que lui fait cette révélation. Lorsque Macaulay a désigné Dalrymple comme l'auteur caché de certain massacre de Highlanders jacobites sous le règne de Guillaume III, il y avait cent cinquante ans que l'aristocratique maître de Stairs reposait dans la tombe avec les secrets de sa vie publique.

II.

Les Cafres sont, à proprement parler, les seuls indigènes que le gouvernement anglais ait eu pour adversaires jusqu'au jour où, par l'annexion du Transvaal, il s'est mis sur les bras les Betchuanas et les Zoulous, et a tourné contre lui des haines qui ne s'étaient jamais adressées encore à d'autres qu'aux boers, rapide punition de l'acte arbitraire qu'il a cru devoir commettre. C'est aux boers en effet qu'appartient la triste gloire d'avoir introduit dans l'histoire contemporaine des colonies sud-africaines les redoutables peuplades que nous venons de nommer. Ce fut un chef zoulou fugitif, Mazulekatze, qui leur fit éprouver leur premier grand échec, et lorsqu'à la suite d'un sanglant désastre ils repassèrent le Vaal et entrèrent dans le Natal, ils se heurtèrent contre la puissance même du roi des Zoulous. De toutes les peuplades de l'Afrique australe, les Zoulous sont ceux dont l'histoire et le caractère présentent les plus fortes couleurs orientales; aussi lorsque les boers les trouvèrent devant eux purent-ils sans exagération, imbus comme ils l'étaient des lectures de la Bible, les prendre pour les peuples mêmes de Moab et d'Amalec. Nous ne sommes plus ici en présence de l'espèce de féodalité à demi rustique, à demi guerrière, et toujours divisée contre elle-même, des autres tribus africaines, mais bien d'une véritable monarchie militaire noire, redoutable par la concentration du pouvoir, l'unité du commandement et la discipline des sujets.

En lisant les courtes annales de cette monarchie noire, il semble qu'on lise quelques épisodes de l'histoire des peuples du Turkestan ou de la Tartarie, voire même quelques chapitres de l'histoire ottomane des Bajazet et des Sélim. Voyez plutôt. Lorsque, dans les premières années de ce siècle, Napoléon tenait l'Europe entière sous sa domination, il ne se doutait guère qu'il avait dans l'Afrique du sud un émule du nom de Chaka, parvenu comme lui par le seul ascendant du génie et la seule énergie de la volonté. Ce Chaka, faisant de la tribu des Zoulous, qui jusqu'à lui n'avait eu qu'une importance secondaire, un instrument de conquête, dévora par son moyen toutes les peuplades voisines et établit sa domination des possessions portugaises de la baie de Lagoa au cœur du Natal, dont il chassa les habitans devant lui et qui depuis est resté peuplé de Zoulous. La famille, on le sait, est fatale aux souverains orientaux; Chaka eut le tort de s'en souvenir trop tard. Il possédait un frère ambitieux du nom de Dingaan qu'il n'avait pas eu la précaution de faire tuer, et Dingaan, jugeant que cette imprudente étourderie lui créait un droit à régner, assassina le conquérant. C'est ce Dingaan que rencontrèrent les boers lorsqu'ils entrèrent dans Natal. Leur chef Pierre Retief, se tenant pour assuré après quelques pourparlers préliminaires qu'il obtiendrait du roi des Zoulous une concession de terres pour lui et ses compagnons, eut la simplicité de se fier à la parole de ce sauvage et de se rendre dans son camp; il y fut assassiné au milieu d'une fête donnée traîtreusement en l'honneur des blancs. Cet exploit accompli, Dingaan se mit en devoir de détruire ces envahisseurs qui venaient lui disputer le pays de Natal, et il y était presque parvenu, bien qu'il eût été refoulé dans le Zoulouland proprement dit, lorsque les boers réussirent à le faire assassiner par ses sujets exaspérés de sa tyrannie. Ces sujets, qui, paraît-il, à ce moment-là avaient assez des souverains à main vigoureuse, élurent à sa place un troisième frère du nom de Panda, sorte d'imbécile d'humeur pacifique qui s'empressa de traiter avec les blancs, Claude après Caligula. Cependant Néron n'était pas loin, et c'est lui qui règne aujourd'hui sous le nom de Cetywayo, fils de Panda le débonnaire, et neveu du grand Chaka et de Dingaan le féroce.

Digne de cet illustre sang, ce personnage ajoute aux vertus guerrières de ses ascendans une dissimulation patiente, qui a caché jusqu'ici son véritable caractère, trompé la vigilance du gouvernement colonial et partagé l'opinion des blancs dans l'Afrique australe, les confians le voyant en beau, les pessimistes le voyant sous un jour détestable. Il paraît avoir merveilleusement compris la situation politique des colonies et la nature des divisions qui séparent les Anglais et les boers. Tant que la république du Transvaal a duré, Cetywayo a passé pour n'être pas hostile au gouvernement colonial.

C'est qu'en effet ce n'étaient pas les Anglais, mais les boers qu'il visait, les jugeant plus faibles et pensant en venir à bout à meilleur compte. Il a été en partie cause de l'annexion du Transvaal en fomentant les révoltes des indigènes et en poussant un de leurs chefs les plus actifs, Secocoeni, contre le président Burgers. Lorsque le Transvaal a été annexé, Cetywayo s'est trouvé quelque peu pris dans ses propres pièges. Frustré de la proie qu'il convoitait, il a ouvertement jeté le masque et bravé la puissance qu'il avait jusqu'alors redouté de blesser. S'il a si brusquement ouvert les hostilités, c'est que l'annexion du Transvaal, tout en dérangeant ses plans, ne changeait rien au fond de ses projets longuement préparés et qui ne semblent rien moins que l'expulsion complète des blancs de la terre d'Afrique. C'est là certainement l'espoir qu'il a fait luire secrètement aux yeux des peuplades africaines et la pensée par laquelle il a essayé de les former en faisceau de résistance, car qu'il ait noué des intelligences avec les tribus jusqu'alors les plus hostiles à sa domination et qu'il s'en soit fait des alliés, les mouvemens singuliers qui ont suivi les récens désastres de l'armée anglaise ne permettent pas d'en douter. En un mot, on peut soupçonner sans hypothèse trop téméraire que Cetywayo a conçu le projet d'une délivrance du sol africain par une confédération noire fondée sur la communauté de race, tout comme s'il avait pris des leçons d'un disciple de M. de Cavour ou de M. de Bismarck, par où l'on voit que bien décidément l'unité est le mot du siècle et que ce mot est destiné à la même fortune que naguère ces vaudevilles de M. Scribe dont Théophile Gautier disait un jour si plaisamment : « On les jouera l'an prochain à Tombouctou. » Seulement la pièce politique est allée plus loin que Tombouctou, et la représentation en est faite et non à faire. Cette malfaisante influence occulte de Cetywayo explique parfaitement certaines singularités des dernières années; par exemple on peut comprendre maintenant pourquoi les indigènes ouvriers aux champs de diamans employaient invariablement leur premier salaire à se munir d'une belle carabine ou d'un beau fusil du dernier modèle; ils obéissaient sans doute aux mots d'ordre que Cetywayo faisait courir parmi les tribus et s'armaient sans bruit en prévision des luttes prochaines. Les noirs sont donc capables de carbonarisme et de nihilisme tout comme les Européens? Eh, mon Dieu, oui, et aussi de vêpres siciliennes et de journées de Saint-Brice, comme l'histoire de Saint-Domingue et autres lieux ne l'a que trop démontré. M. Trollope a su démêler avec beaucoup de sagacité le caractère vrai de Cetywayo des rapports contradictoires qui lui étaient faits sur ce chef puissant, et pressentir quelque chose du danger qu'il allait faire courir à la colonie. Le personnage qu'il

laisse entrevoir est bien celui que les événemens ont brusquement révélé.

Bien que le pays des Zoulous soit placé en dehors des possessions britanniques et que la domination de Natal, dont ils forment la frontière nord-est, leur ait été arrachée, cette colonie contient cependant plus de trois cent mille hommes de race zoulou en face d'un peu plus de vingt mille colons anglais, en sorte que, s'ils ne sont pas les maîtres du pays, ils en sont au moins les véritables habitans. Ces indigènes n'ont abdiqué ni leurs mœurs, ni leur nationalité, ils vivent dans leurs kraals selon les lois qui leur sont propres, sous des chefs dont l'autorité reste sur eux aussi entière que s'ils étaient en pays zoulou. Ceux mêmes qui sont répandus parmi les blancs et engagés à leur service ne se détachent jamais de leurs tribus sans esprit de retour, et ne s'en séparent même d'ordinaire que pour un temps aussi court que possible. Il en résulte qu'ils sont soumis à la fois à deux dominations et que, sujets de l'Angleterre, ils sont en même temps vassaux de Cetywayo, situation ambiguë qui, dans le cas de soulèvement général ou de désastres militaires nouveaux, peut faire courir à la colonie les plus grands dangers. La conduite de Langalibalele, chef de la tribu des Hludi, condamné naguère pour avoir refusé de comparaître lorsqu'il était mandé devant l'autorité coloniale, a montré à quel point les chefs zoulous se considèrent comme peu liés par cette qualité de sujets anglais. Que Cetywayo fasse un signe, et la plupart seront fort embarrassés de ne pas obéir, car les Anglais ne sont que leurs maîtres et Cetywayo est leur roi. Le sentiment de supériorité que le Zoulou tire de la prééminence qu'il doit à ses chefs est encore une source de dangers qui, pour être toute psychologique, n'en est pas moins fort sérieuse, et ses qualités naturelles, même dans ce qu'elles ont de presque aimable, ne sont rien moins que rassurantes.

De toutes ces hordes noires, c'est la plus aristocratique et celle qui se rapproche le plus des races orientales à peau blanche ou jaune. Les Zoulous sont essentiellement un peuple de guerriers, non un peuple de pasteurs comme les indigènes de l'ouest ou de laboureurs comme les Basoutos, et M. Trollope les décrit comme un peuple de dandys. Il ne tarit pas d'enthousiasme sur leur entente du costume et l'aisance avec laquelle ils savent le porter; les pages qu'il a écrites sur ce sujet sont parmi les meilleures de son livre et en sont à coup sûr les plus éloquentes. Les haillons même leur sont une parure et les défroques les plus grotesques une grâce, nous dit-il pour nous faire comprendre cette élégance naturelle, comme Shakspeare, pour nous faire comprendre le

charme de Cléopâtre, nous dit que ce qui était vice chez les autres, les prêtres mêmes l'appelaient chez elle divine sainteté. Le Zoulou est donc une manière de *gentleman* noir, et il en a les mœurs comme l'élégance. De toutes les races de l'Afrique australe, c'est celle à qui le travail répugne le plus. Quoique les colons de Natal n'aient pas d'autres serviteurs qu'eux, ils travaillent le moins possible, le moins longtemps possible, et choisissent de préférence les occupations les moins pénibles. Ils sont domestiques, gens de service, *grooms* et commissionnaires plus volontiers que garçons de charrue ou pionniers, au grand désespoir des agriculteurs qui se plaignent de manquer de bras, et demanderaient volontiers que les blancs leur appliquassent le régime du kraal, c'est-à-dire les soumissent au travail forcé, car chez les Zoulous, comme chez les Cafres et autres indigènes, le chef a le pouvoir d'ordonner le travail à ses hommes, et il les prête aux colonies pour les entreprises de travaux publics, routes, chemins de fer, moyennant une redevance de tant par tête à son profit. Dans tout ce qui nous est raconté d'eux, tant par M. Trollope que par lady Barker, qui n'a pas eu d'autres serviteurs pendant son long séjour en Natal, nous ne surprenons aucune marque de bestialité sauvage, ni aucune tendance aux vices bas de l'esclavage. Ils sont les plus tendres des bonnes d'enfans, les plus fidèles des domestiques et les plus complaisans des hommes de peine. Jamais un Zoulou n'a rien volé, et leur réputation d'honnêteté est si bien établie que les colons ne prennent aucune précaution contre leurs convoitises possibles. Tant de qualités ont cependant leur revers, et ce revers est un défaut qui, relevant simplement de la physiologie, ne peut être imputé à reproche aux pauvres Zoulous, quoiqu'il soit de ceux qui enlèvent d'ordinaire toute envie de rendre justice aux gens, c'est, paraît-il, une odeur de noir accusée d'une manière plus offensante que chez aucune autre tribu africaine et à laquelle ne peuvent rien les soins de toilette les plus méticuleux de leur dandysme.

C'est encore aux boers que les colonies de l'Afrique australe doivent d'avoir fait connaissance avec les Betchuanas, nom générique qui, comme celui de Cafres, embrasse une infinité de peuplades fractionnées en tribus, lesquelles sont à leur tour subdivisées en familles plus petites, et dont le territoire s'étend à l'ouest du Transvaal jusqu'au désert de Kalahari. Quelques-unes seulement de ces tribus se trouvent engagées dans les affaires des colonies africaines, les Bapedis, les Souazies, les Tongas dans celles du Transvaal, les Baralongs et les Basoutos dans celles de l'Orange et du Cap. Cette dernière, de beaucoup la plus considérable, — elle ne comprend pas moins de 178,000 âmes, — est aussi la plus célèbre par ses longues guerres avec l'état d'Orange et par ses malheurs

répétés dont elle a toujours su se relever, spectacle intéressant, même lorsqu'il est donné par une pauvre peuplade africaine. Voilà cinquante ans qu'ils sont écrasés par les ennemis les plus divers et qu'ils n'en sont que plus prospères. Ce furent d'abord les Korannas et les Amatabeles qui les réduisirent à une telle extrémité qu'ils furent contraints, paraît-il, d'avoir recours pour subsister à l'anthropophagie. Puis vint le tour des boers, qui, d'abord battus, prirent si bien leur revanche qu'ils les obligèrent à chercher secours dans la protection du gouvernement colonial, lequel les sauva de la ruine en annexant leur pays en 1868 et en les déclarant sujets anglais. Si la monarchie des Zoulous fait penser aux grandes tyrannies orientales, le gouvernement patriarcal des Basoutos ressemble à une parodie noire des monarchies pacifiques de Fénelon. Pendant de longues années, ils ont été dirigés par un chef du nom de Mosheh, sage et rusé fantoche qu'on dirait taillé sur le modèle des rois dévots du *Télémaque*, prêtant l'oreille aux missionnaires, vivant dans leur intimité, leur livrant volontiers son peuple et suivant lui-même, sincèrement ou non, leurs conseils avec une pieuse condescendance. C'était lui qui disait spirituellement aux Baralongs qui prétendaient lui avoir acheté le territoire qu'ils occupaient : « Du tout, je vous ai permis de traire ma vache, mais je refuse de vous la vendre. » Sous le gouvernement d'un tel chef et sous celui de son fils, qui a continué la même politique, les Basoutos sont devenus plus volontiers pasteurs et laboureurs que guerriers. Ils ont, nous dit M. Trollope, fait de grands achats de charrues dans ces dernières années, élèvent des troupeaux, produisent de la laine et sont, en dépit de leurs malheurs passés, une des tribus les plus riches de l'Afrique du sud.

III.

Ces peuplades de l'Afrique australe ont des coutumes qui, à peu d'exceptions près, leur sont communes à toutes. Prises dans leur ensemble et considérées sans prévention, ces coutumes conduisent à cette conclusion que bien décidément l'humanité a partout le crâne fait de même et qu'elle est partout susceptible des mêmes erremens. Il s'est introduit de nos jours une théorie singulièrement flatteuse pour notre amour-propre, puisqu'elle tend à ressusciter au profit de notre race ce droit et ce pouvoir aristocratiques que nos sociétés civilisées s'appliquent à détruire pour leur propre compte, en sorte que nous transportons dans l'humanité générale les distinctions dont nous ne voulons plus pour nous-mêmes. Selon cette théorie, il y a dans l'humanité des races nobles parmi lesquelles les peuples d'origine aryenne tiennent le premier rang, et

des races inférieures qui ne sont capables ni des mêmes conceptions ni des mêmes vertus que les premières. Nous n'y contredisons pas, bien qu'il nous semble qu'il y a au fond de cette question un malentendu qui consiste à opposer les résultats de civilisations séculaires à la nudité de barbaries prolongées par le fait de circonstances fatales. Pour être tout à fait juste envers les races inférieures, ce sont les tout à fait premiers ancêtres de nos peuples nobles qu'il faudrait leur comparer, et alors on aurait peut-être chance de retrouver cette égalité de nature qui s'est perdue par le cours du temps au bénéfice des races privilégiées. On s'apercevrait alors que, sans remonter aux âges préhistoriques, les Celtes anthropophages et les Pictes tatoués n'étaient pas si loin des Caraïbes, et que pour la férocité la distance est médiocre entre les Francs de Grégoire de Tours ou les hommes aux longs couteaux qui envahirent l'Angleterre, et n'importe quelle peuplade célèbre par sa cruauté. A coup sûr, si l'on cherche chez ces pauvres indigènes de l'Afrique australe quelque grande conception métaphysique ou religieuse, on n'y trouvera ni brahmanisme, ni bouddhisme, ni mazdéisme, et l'on pourra les mépriser à l'aise; mais, si l'on s'en tient aux coutumes qui règlent leur vie, on sera obligé de convenir que les Européens devront chercher d'autres raisons pour établir l'infériorité de leur nature, car il n'est pas une de ces coutumes que nous ne rencontrions chez les peuples les plus célèbres et qui ont tenu le plus haut rang dans l'histoire générale. Voyons plutôt.

Ils sont polygames, c'est ce qu'ont été, c'est ce que sont aujourd'hui encore tous les peuples de l'Orient sans exception. Ils achètent leurs femmes moyennant un nombre de vaches qui varie selon l'âge ou la beauté de la fiancée et la position des parens; n'est-ce pas exactement ce que faisaient les tribus germaniques et scandinaves, et le *morgengab* était-il autre chose qu'une transaction de cette nature? Toutes les circonstances d'intérêt qui résultent de ces marchés matrimoniaux sont réglées par une procédure, quelquefois bizarre, mais en somme parfaitement conforme à l'équité. Si le mari répudie sa femme pour raisons valables, il rentre en possession du bétail donné; s'il la répudie sans motif acceptable, il paie son caprice de la perte de l'indemnité constituée au profit des parens. Meurt-il sans que sa femme lui ait donné des enfans, les vaches passent à ses héritiers; sa femme quitte-t-elle la hutte conjugale, sa fuite y fait rentrer du même coup le bétail qui était le prix de sa personne. Cette femme, quoique achetée, ne peut jamais être vendue. Le mari a sur elle droit de correction, non de mauvais traitemens; s'il y a blessures ou sévices graves, comme dit notre code, une amende est prononcée correctionnellement par le chef de la tribu. Elle travaille au profit du ménage, bêche, pioche, plante, sème et récolte, ce qui

paraît monstrueux à nombre de philanthropes qui semblent ignorer qu'il en est ainsi dans la presque totalité des ménages de paysans de nos contrées. Nos paysannes vaquent absolument à tous les travaux agricoles, sauf deux : elles ne fauchent pas et ne conduisent pas la charrue; mais si l'on suppose un état de société où leurs maris et leurs frères seraient soldats en même temps que cultivateurs, il est probable qu'elles s'acquitteraient sans se faire prier de ces deux emplois aussi bien que des autres. Cette coutume d'acheter les femmes donne lieu, il est vrai, à des abus évidens; il est clair en effet que ce sont les plus vieux qui sont les plus riches en bestiaux, et qui en conséquence se marient le plus aisément ou épousent les plus jeunes et les plus belles filles. Cela est certainement fort barbare, seulement les romanciers et les dramaturges se sont chargés de nous apprendre que ces abus n'étaient pas inconnus de nations justement fières de leur civilisation. Lorsque l'Africain est assez riche pour avoir plusieurs femmes, il en choisit une dont il fait sa grande épouse; c'est la sultane favorite du harem ou la femme d'élection des mormons. L'enfant né de cette femme privilégiée est unique héritier à l'exclusion des enfans des autres femmes, qui sont remis aux soins de la Providence; c'est le droit d'aînesse et la famille compris comme les comprennent tous les peuples polygames. Le père a droit de correction sur l'enfant, mais cette correction ne doit être ni brutale, ni capricieuse; il est responsable des fautes de son enfant tant que celui-ci réside à la hutte paternelle et peut faire prononcer son indignité en cas de mauvaise conduite; rien de tout cela n'est indigne d'une nation civilisée, et il s'en trouve quelque chose dans nos codes.

Tous les crimes, meurtres par préméditation ou involontaires, rapts, viols, vols, sont uniformément punis par une amende graduée selon les circonstances du crime et les qualités de l'offenseur et de la partie lésée; c'est le système de la compensation inscrit dans les vieux codes germaniques. Un chef ne peut être poursuivi pour vol par aucun de ses hommes; dans nos monarchies non plus, aucun sujet n'a le droit de traduire son souverain en justice. Les enfans du chef possèdent le singulier privilège de voler; c'est celui dont jouissaient aussi les jeunes Spartiates de race noble. M. Trollope nous raconte à ce sujet un fait fort curieux. Il y a quelques années, la famille d'un certain chef avait été si fertile en rejetons qu'il, n'y avait pas une propriété qui fût à l'abri des déprédations. Les Cafres se plaignirent, et le chef, pour faire justice à ses hommes, restreignit ce privilége aux jeunes princes qui composaient sa famille immédiate; un souverain d'Europe fait-il autrement lorsqu'il détermine le nombre des membres de sa famille aux-

quels les privilèges de la royauté devront être limités? Lorsqu'un individu tombe malade, la famille doit recourir à l'empirique qui tient office de médecin dans la tribu; le malade meurt-il sans que le médecin ait été appelé, la famille est passible d'une amende. Si l'analogue de cette coutume existe chez quelque autre peuple, notre mémoire ne nous le rappelle pas; avouez en tout cas qu'elle ne manque ni de justice ni d'humanité. Les Cafres sont à cet égard en avant de nous; nous en sommes encore à savoir si nous pratiquerons l'instruction obligatoire, eux ils pratiquent déjà la médecine obligatoire. Lorsqu'un chef meurt, son décès est notifié à tous les chefs des tribus environnantes, qui se rasent la tête et s'abstiennent de lait pendant un certain temps; c'est le deuil de nos souverains lorsque meurt un de leurs frères couronnés. Le chef est enterré avec ses armes, ses bijoux et ses insignes; ainsi étaient enterrés les chefs germaniques, ainsi revient de la tombe le père de Hamlet, spectre en armure, le bâton du commandement à la main. Sur sa sépulture veillent pendant une période déterminée des gardiens choisis parmi ses proches et ses amis, gardiens qui, par suite de cette fonction, deviennent des personnages sacrés, et paissent des bestiaux garantis par cette faveur contre le couteau, immunité qui passe à leur croît et ne cesse qu'avec l'extinction naturelle de leur race, coutume vraiment touchante et pieuse où respire la candeur religieuse des anciens âges et que nous admirerions depuis longtemps si nous en trouvions la rustique beauté exprimée en vers magnifiques parmi les rites observés par le dévot Énée. Cette sépulture enfin est un lieu de refuge d'où aucun coupable ne peut être arraché, c'est le droit d'asile de notre moyen âge. Il n'y a donc, vous le voyez, presque aucune de ces coutumes qui n'appelle une comparaison avec celles de quelque autre peuple et qui ne justifie le mot d'Arlequin que l'on ne saurait assez méditer : *Tutto il mondo é fatto come la nostra famiglia.*

Cafres et Zoulous sont fort superstitieux; le sont-ils beaucoup plus et d'une manière plus singulière que ne l'étaient, il y a seulement trente ans, la plupart de nos populations rurales? Il y a chez eux deux ordres de fonctions quasi sacrées, celles de faiseur de pluie et de dénicheur de sorciers. Le faiseur de pluie est un personnage fort considérable, le plus considérable même de la tribu après le chef, ce qui se conçoit aisément dans un pays où il fait si chaud et où la plupart des terres restent infertiles faute d'irrigation. Langalibalele, le chef zoulou révolté de 1873, avait été dans la première partie de sa vie faiseur de pluie du roi Panda, père de Cetywayo, et ce nom nous dit assez toute l'importance de ce ministère des élémens. Ces fonctions ne sont pas sans danger, car lorsque le faiseur de pluie est appelé, c'est toujours dans un temps de sé-

cheresse, et si l'eau désirée tarde trop longtemps à tomber, il est immanquablement mis à mort. L'intercession des nuées se faisant par le moyen d'un sacrifice, ce fonctionnaire s'ingénie donc à gagner du temps par toute sorte de raisons subtiles. Il commence par demander trois jours pour que les os de la victime soient entièrement consumés par le feu et que le sacrifice ait son plein effet. Si au bout de ces trois jours la pluie n'est pas arrivée, il allègue la couleur de la victime et recommence le sacrifice sur nouveaux frais; puis il allègue l'influence malfaisante d'un sorcier qu'il faut découvrir, ce qui lui donne encore quelque répit, après quoi il est jeté à l'eau si la pluie reste inexorable, trouvant ainsi la mort par l'élément même qu'il n'a pu attirer. On voit par là que le faiseur de pluie est toujours dans la situation d'un débiteur sous le coup d'un protêt qui s'évertue à prolonger les délais légaux, espérant qu'une circonstance imprévue lui permettra de s'acquitter avant la saisie, et que sa profession ne pourrait être exercée en toute sécurité que par un élève de nos nouveaux observatoires européens : une carrière nouvelle pour nos jeunes météorologistes sans fortune qui seraient pressés de faire leur chemin. Cette superstition est assurément fort plaisante; toutefois, comme je me rappelle avoir entendu naguère nos paysans du centre m'assurer qu'ils avaient vu pendant un orage un curé faisant la grêle dans les nuées, et que j'ai été témoin de la quasi-lapidation d'un malheureux vicaire coupable de s'être arrêté sur le bord d'un ruisseau pour y laver la bride de son cheval, je n'ai nulle envie de rire des Cafres, et je me contente de murmurer en toute humilité le mot d'Arlequin.

Cafres et Zoulous souffrent aussi beaucoup des sorciers. Ce que ces personnages mystérieux font de dégâts dans les tribus, nul ne le saurait dire, et, ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'il est impossible de prévenir ou d'arrêter ces dégâts, car il va de soi que ces sorciers opèrent en secret, en sorte qu'on ne peut jamais les prendre sur le fait. Contre une malfaisance si active et si effrontée, il est de toute évidence qu'il faut un grand remède social; ce remède, les dénicheurs de sorciers se chargent de le fournir. Cette profession est exercée aussi souvent par des femmes que par des hommes, et le lecteur nous croira sans peine si nous lui disons que les femmes sont, dans ce genre de fonctions, plus expertes, plus avisées que les hommes, et qu'elles y portent un esprit de justice sociale beaucoup plus redoutable. Lorsque les maladies sont nombreuses dans une tribu, ou que des vols y ont été commis sans que leurs auteurs aient pu être saisis, ou que des épizooties sévissent sur les troupeaux, on appelle le dénicheur ou la dénicheuse de sorciers. Le kraal s'assemble, et le devin, chargé de faire office de justicier, après s'être monté à un état de frénésie artificielle en battant du

tambour à tour de bras, en poussant des cris féroces, et en tournant sur lui-même comme une toupie, s'arme d'une queue de *couagga* (le zèbre du pays), et, après beaucoup d'hésitations calculées, frappe un prétendu sorcier qui, selon les cas, est, ou bien mis à mort immédiatement, ou bien rossé à outrance jusqu'à ce qu'on le juge suffisamment purifié par la souffrance. Il va sans dire qu'une telle coutume favorise singulièrement les haines particulières; on a bien toujours, même chez les Cafres, quelque voisin que l'on déteste, quelque riche que l'on envie, quelque parent dont il est utile de se défaire, quelque amoureux dont on est aise de se venger. Quelquefois même la politique s'en mêle; tel sujet est suspect au chef, tel autre possède de nombreux troupeaux qui arrondiraient convenablement le parc princier; dans ce cas, le dénicheur de sorciers rend volontiers à l'autorité le service de la débarrasser de ce sujet importun. Il va sans dire que le gouvernement colonial a interdit toute pratique de cette coutume malfaisante au premier chef chez toutes les tribus soumises à sa domination; aussi aujourd'hui ne retrouve-t-on plus dans Natal et au Cap de dénicheurs ou dénicheuses de sorciers qu'à l'état de diseurs ou diseuses de bonne aventure (1). Lady Barker fut curieuse d'assister à une séance de ces bohémiens et bohémiennes noirs, et nous a donné de leurs tours d'adresse une relation très détaillée et très brillante; eh bien! ici encore, nos habitudes d'esprit ne sont pas trop dépaysées. La description qu'elle nous fait de ces effrontées devineresses, richement et bizarrement costumées de peaux de lynx, de léopards, de lions, de boas constrictors, de plumages d'oiseaux, brandissant leurs lances ou leurs queues de *couaggas* et s'entraînant jusqu'à la frénésie par leurs danses bizarres et vertigineuses, rappellent si exactement ce que nous lisons des bacchantes et des ménades, des prêtres d'Athys et de Cybèle, qu'elle a l'air d'une traduction bien faite d'un récit antique sur quelqu'une des scènes frénétiques des cultes orgiaques. Tout cela est fort barbare, mais n'est pas absolument ignoré de nos modernes civilisations. Nous n'avons pas parmi nous de dénicheurs de sorciers, cela est vrai, mais y a-t-il beaucoup plus de quatre-vingts ans que nos magistrats ont acquis le droit de ne plus exercer cette fonction?

(1) Il est juste de dire qu'avant son interdiction par la loi anglaise, cette coutume avait reçu un coup mortel dans le Zoulouland de la main du grand Chaka lui-même. Sous son règne, les dénicheurs de sorciers étaient devenus si nombreux qu'il y avait à peine un de ses sujets, même parmi les plus puissans, qui fût à l'abri de leurs dénonciations. Irrité de ces méfaits répétés, Chaka eut recours pour y mettre un terme à un stratagème des plus ingénieux et des plus infaillibles. Il tua un taureau dans le secret de la nuit, et souilla du sang de la victime sa propre tente royale. Le lendemain, les devins furent convoqués pour découvrir l'auteur de ce crime de lèse-majesté. Il va sans dire qu'ils ne désignèrent que des innocens; sur cela Chaka, qui savait à quoi s'en tenir, en fit un massacre général et en délivra son peuple pour un temps.

IV.

Cette prédominance écrasante de la race africaine est un danger des plus sérieux pour le gouvernement colonial, non-seulement en temps de guerre et en cas de révolte, mais en temps de paix et dans la pratique quotidienne des affaires habituelles. S'il est vrai en effet que le gouvernement doive toujours être formé à l'image de la majorité des sujets, il devient assez embarrassant de savoir quel régime il convient d'appliquer à ces populations, car il est vain d'espérer, quelque bonne volonté qu'il y mette, que le *colonial office* parviendra jamais à créer un gouvernement aussi foncièrement africain que celui d'un Mosheh ou d'un Cetywayo. A d'autres époques et avec d'autres tendances que celles qui règnent aujourd'hui, il n'y aurait eu là rien d'embarrassant, le nombre des indigènes eût-il été double et triple de ce qu'il est. Les noirs auraient été purement et simplement soumis au régime de la force et de l'arbitraire systématique, et le gouvernement colonial ne s'en serait inquiété que pour les réprimer en cas de révolte, et leur faire l'application en tout temps d'une police prudemment rigoureuse. Il aurait été bien entendu que les affaires de la colonie restaient distinctes de celles du peuple noir, qu'il n'avait rien à y prétendre, et que tout commençait et finissait à l'homme blanc. A défaut de ce régime de rigueur, on aurait usé d'un régime doucereusement patriarcal, qui aurait traité les indigènes comme des enfans dont l'éducation est à faire, les aurait laissés dans les vestibules de la civilisation, et se serait contenté d'agir sur eux par les influences religieuses et les arts pacifiques. La marche du temps, les exigences de la philanthropie, les engagemens pris à la face du monde par sa longue croisade abolitionniste interdisent à l'Angleterre, au moins ouvertement, le premier de ces systèmes, et la politique coloniale qu'elle a adoptée a depuis longtemps dépassé le second. Depuis l'établissement de l'Angleterre dans l'Afrique australe, on a légiféré sans établir de catégories de sujets et sans poser d'exceptions à l'égard de la race indigène, même dans la loi constitutionnelle qui régit la colonie du Cap. Tous les habitans de la colonie étant égaux de par cette constitution, sans distinction de couleur, pourvu qu'ils satisfassent à certaines conditions de cens, si modérées qu'une grande partie des noirs pourrait les remplir déjà sans trop de difficultés, il s'ensuit que Cafres, Basoutos, Griquas et autres indigènes du Cap peuvent, s'ils le veulent, exercer leurs droits d'électeurs et d'éligibles, et prendre part directement au gouvernement du pays. Cette mesure n'est pas pour l'Angleterre une nouveauté; elle en a fait déjà l'application dans d'autres colonies, notamment en Nouvelle-Zélande, où les Maoris

peuvent envoyer cinq représentans au parlement colonial; seulement ce qui est inoffensif avec une population de moins de cinquante mille âmes cesse de l'être avec une population qui se chiffre par plusieurs millions. Il s'agit donc désormais pour l'Angleterre de gouverner constitutionnellement ces hommes noirs, non comme sujets, mais comme citoyens, et de les amener à participer aux œuvres de cette civilisation où elle les a introduits sans réserves. L'entreprise est généreuse; reste à savoir si elle est prudente, si les indigènes africains seront civilisés par le droit de citoyenneté comme on est fait chrétien par la grâce du baptême, si les institutions représentatives leur paraîtront un bienfait d'un tel prix qu'ils en oublieront toute haine contre les maîtres qui les en ont dotés.

Certes voilà une mesure qui a été inspirée par un libéralisme d'ample envergure; il est fâcheux qu'en dépit de ce mérite, elle soit une réelle offense à la justice. Il nous semble que dans cette question le gouvernement anglais a agi, ou bien avec une candeur qu'il faut reconnaître, mais qu'on peut s'abstenir d'admirer, ou bien avec un sentiment d'hostile défiance envers ses sujets blancs, qui auraient quelque droit de se montrer mécontens. On peut craindre que le gouvernement anglais ne soit tombé dans la même faute où l'Union américaine est tombée après la guerre de sécession et à peu près pour les mêmes raisons. Lorsque l'Union américaine, après avoir triomphé du sud, investit les esclaves affranchis de droits politiques, elle fit une œuvre non de réparation, mais de vengeance, qui avait pour but de faire sentir aux vaincus la profondeur de leur défaite. De même l'Angleterre, en plaçant les indigènes sur le pied d'égalité avec les blancs, a fait œuvre de rancune et de représailles envers les colons récalcitrans plutôt qu'œuvre de pacification et d'humanité véritables. Elle a voulu faire comprendre à ses sujets blancs non-seulement qu'elle ne tolérerait sous son empire aucun préjugé de race et de couleur, mais qu'elle n'avait pas oublié les luttes qu'elle avait soutenues contre eux pour cette cause. C'est là sans doute la raison de sa conduite, car quelle autre peut-on trouver pour expliquer cet octroi gratuit de droits politiques à des hommes qui n'en demandaient pas, n'en connaissaient pas la signification et en ignorent encore aujourd'hui l'importance? Une telle munificence n'était pas la conséquence nécessaire de la politique de protection que l'Angleterre avait toujours suivie à l'égard des indigènes africains. De ce qu'elle n'avait jamais permis qu'ils fussent maltraités et spoliés, il ne résultait pas qu'elle fût obligée de leur conférer des droits politiques, pas plus que la libération des esclaves de l'Union américaine n'entraînait logiquement le droit de citoyenneté.

On allègue comme justification de cette mesure plusieurs raisons

qui ne valent guère mieux les unes que les autres. C'est d'abord l'intelligence dont font preuve les indigènes de l'Afrique australe. On ne peut, dit-on, traiter comme des ilotes des hommes qui ont montré en plus d'un sens des aptitudes si marquées pour la civilisation. Nous avouons ne pas très bien saisir le rapport qui peut exister entre la condition d'ilote et l'exclusion du droit de suffrage. Il ne faut pas cependant que la domination actuelle du suffrage universel nous fasse perdre la mémoire de ce qui était tout récemment encore la loi politique des nations les plus démocratiques de l'Europe. Pour prendre l'exemple le plus probant, celui de la France, est-ce que sous la restauration et sous Louis-Philippe nos paysans et nos ouvriers n'étaient pas exclus du droit de suffrage par la loi constitutionnelle, et s'est-on jamais avisé de supposer qu'ils étaient ilotes parce qu'ils n'étaient ni éligibles ni électeurs? En quoi par conséquent eût-ce été faire injure aux Cafres que de les laisser en l'état où étaient, il y a trente ans, nos paysans et nos ouvriers, qui sans doute n'étaient pas moins intelligens qu'eux et n'avaient pas donné moins de preuves de leur aptitude à la civilisation? On objecte qu'ils sont le plus grand nombre, c'est ce qu'étaient aussi chez nous nos paysans et nos ouvriers, et d'ailleurs c'est précisément ce nombre qui par le danger qu'il présente justifiait leur exclusion. On objecte encore que les exclure eût été reconnaître l'existence d'un peuple distinct au sein de la colonie; mais n'est-ce pas là la réalité même, et n'en a-t-on pas fait l'aveu lorsqu'on a permis aux indigènes de conserver leurs coutumes particulières, leur organisation sociale, leurs superstitions et leur polygamie? Enfin on répond que cette mesure est sans danger, les indigènes n'ayant jusqu'à présent montré aucune inclination à exercer les droits politiques dont on les a gratifiés. Cependant, si les Cafres sont aussi intelligens qu'on les représente, il est difficile de croire qu'ils resteront longtemps sans comprendre la nature des armes politiques qu'on leur a mises entre les mains. Qu'ils sortent de cet état d'ignorance et d'indifférence où ils sommeillent aujourd'hui, et une majorité noire est non-seulement possible, mais certaine. Le cens, qui confère la qualité d'électeur en effet, a été fixé si bas par la loi constitutionnelle que tout travailleur peut aisément y atteindre. Quiconque peut prouver qu'il gagne un salaire de 25 livres sterling par an plus sa nourriture est inscrit de droit sur le registre électoral; or le travail de la colonie étant en grande partie l'œuvre des indigènes, on voit quelle masse d'électeurs noirs fournit cette seule circonstance. Et qu'on ne dise pas que, bien que plus nombreux que les blancs, ils se laisseront guider par eux, et voteront comme le leur demanderont leurs seigneurs de provenance européenne. Nous vivons dans un temps où les apprentissages se font vite, et

on peut douter que les noirs se montrent de si bonne composition lorsqu'ils auront reconnu qu'il est en leur pouvoir de braver leurs dominateurs par les moyens mêmes que ces derniers leur ont donnés et qu'ils ne pourront leur retirer sans démenti choquant. A supposer d'ailleurs qu'ils consentent à se laisser conduire par les blancs, il n'y a là qu'un danger de plus, car ce sera l'inauguration fatale de l'état de faction, de brigue et d'anarchie dans l'Afrique australe. Le jour où on s'apercevra qu'ils peuvent constituer une majorité, les partis se disputeront leurs suffrages, et on peut tenir pour sûr qu'ils feront avec empressement tout le mal qu'on leur demandera de faire. Qui nous dit que d'ici à quelques années nous ne les verrons pas, tantôt aux ordres de démagogues boers ébranler légalement le pouvoir politique de l'Angleterre, tantôt aux gages du gouvernement colonial écraser les résistances des boers? Point n'est nécessaire d'y regarder de bien près pour voir quel admirable engin de guerre civile et de guerre servile est le cadeau politique que le libéralisme de l'Angleterre a fait à ses sujets noirs.

Ce sont là les périls de l'avenir, mais cette situation singulière a des conséquences plus immédiates. L'élément noir est un obstacle des plus sérieux au fonctionnement régulier et complet du régime représentatif dans la colonie du Cap, et rend son établissement impossible dans les autres colonies. On a pu admettre les indigènes aux droits politiques dans la colonie du Cap, parce qu'il y a là une minorité respectable de blancs qui serait peu disposée à se courber devant une majorité noire, et saurait au besoin empêcher que les choses n'aillent trop loin ; mais oserait-on essayer pareille aventure dans Natal, où 20,000 blancs courraient risque d'être à la merci de plus de 300,000 noirs, et dans le Transvaal, où 40,000 boers devraient tenir tête à 250,000 indigènes? Si le régime représentatif devait être établi dans ces deux colonies, on ne pourrait éviter d'inscrire dans leurs constitutions une disposition analogue à celle qui est inscrite dans la constitution du Cap, et cette nécessité seule suffit pour rendre peu désirable à leurs habitans l'avènement d'une liberté plus complète que celle dont ils jouissent. Ce que nous disons des colonies de Natal et du Transvaal peut se dire avec bien plus d'évidence du projet de confédération entre tous les établissemens de l'Afrique australe, car dans une telle confédération la majorité de l'élément noir apparaîtrait bien plus écrasante encore qu'elle n'apparaît dans chaque colonie prise isolément. Pour le Cap même, il est à craindre que l'établissement du régime représentatif ne soit qu'un médiocre bienfait. En tout cas, ce bienfait a été au moins prématuré, et la preuve c'est que le gouvernement anglais n'a pas cru pouvoir retirer ses troupes et a dû continuer à garder à son compte les frais de l'occupation militaire, comme si la colonie

était encore directement dépendante de la couronne. Il n'a donc pu faire au Cap ce qu'il a fait en Australie et en Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire se décharger sur la population émancipée des dépenses et de la responsabilité de la défense intérieure, et cela parce qu'il a redouté de laisser la colonie aux dangers que pourraient lui faire courir ces Cafres qu'il gratifiait des mêmes droits politiques que les blancs, en sorte que l'indépendance du Cap reste incomplète par crainte des citoyens d'un nouveau genre que lui crée sa constitution. Que conclure de telles contradictions, sinon que cet élément noir, que le gouvernement colonial se voit obligé de flatter et de menacer en même temps, est assez puissant pour compromettre l'existence, altérer les principes et gêner l'extension du régime représentatif dans l'Afrique australe.

Pour être indirecte, l'action des indigènes sur la politique générale des colonies n'en est pas moins, on le voit, aussi féconde en obstacles pour le présent que grosse de menaces pour l'avenir. Leur action sociale, celle-là très directe, est plus importante encore peut-être, car elle arrête le développement de la société coloniale en l'empêchant de se recruter aussi largement qu'elle le pourrait dans le stock d'hommes laborieux et entreprenans que l'Europe exporte annuellement en si grande abondance par l'émigration. S'ils ne sont plus les dominateurs du pays, ils sont les maîtres sur le champ du travail, d'où ils excluent les Européens par le fait même de leur présence, par leurs aptitudes, qui ne sont rien moins que méprisables, par le bon marché de leur main-d'œuvre, et par les sentimens d'orgueilleuse antipathie qu'ils excitent chez leurs rivaux blancs. Ils sont là sur place, chez eux, il n'y a qu'à prendre dans la masse, et, bien que les colons se plaignent de ne pouvoir en recruter autant qu'ils le voudraient, ils en trouvent cependant en assez grande abondance pour être dispensés de s'adresser aux travailleurs d'extraction européenne ou d'attendre pour leurs entreprises le concours des futures immigrations. L'ouvrier blanc n'a donc aucun empressement à s'établir dans un pays où il n'est pas demandé et où, par suite de la concurrence du travail noir, il ne lui serait offert que des salaires sans proportion avec ses besoins et ses prétentions. Le Cafre travaille pour une faible rétribution et le Zoulou pour une moindre encore. Dix shillings par semaine paraissent au Cafre une récompense suffisante pour le travail meurtrier des champs de diamans, et si les autorités coloniales ont besoin de manœuvres pour les routes et les chemins de fer, elles s'adressent à un chef cafre ou zoulou, qui s'empresse de leur louer le nombre d'hommes nécessaires moyennant la bagatelle de cinq shillings par mois, plus quelques livres de maïs pour chaque ouvrier. Ce sont là en effet des salaires fort insuffisans pour un ouvrier de notre vieux

monde et de l'an 1879. Sous l'empire de ces circonstances économiques inclémentes, un point d'honneur très particulier s'est développé chez les rares prolétaires européens égarés dans l'Afrique australe. L'orgueil de race, qui se raidit en eux à leur en faire oublier les principes démocratiques qu'ils professent vraisemblablement, leur interdit de travailler aux mêmes gages que l'ouvrier noir et en sa compagnie. Si un ouvrier blanc se trouve réuni à des ouvriers noirs dans un même chantier ou un même atelier, il n'y restera qu'à la condition de les commander comme contre-maître; si un domestique blanc se trouve avoir des camarades noirs, il faut que ceux-ci soient placés sous ses ordres, et qu'aux heures des repas ils gardent, comme il convient à des gens de leur sang inférieur, les bas-côtés de la table, tandis que lui, fils de parens aryens, en occupera le haut bout par droit de naissance. Même pressés par le besoin, les ouvriers d'origine européenne aiment mieux mendier qu'accepter les mêmes conditions que les noirs, et, chose plus curieuse encore, entre deux salaires, l'un misérable, mais qu'ils peuvent gagner en compagnie d'hommes à chevelure lisse et à face blême, l'autre élevé, mais qui les forcerait à subir un voisinage exécré, ils se résignent sans hésitation au premier. M. Trollope en rencontra deux de cette catégorie-là près de la petite ville de Georges, dans la colonie du Cap. C'étaient des ouvriers de chemins de fer sans travail, qui avaient accepté de faire une digue pour quelque fermier moyennant la faible rétribution d'un shilling et quelques deniers par jour, tandis que, dans le voisinage, des Hottentots gagnaient quatre shillings comme laveurs de laine et qu'il ne tenait qu'à eux d'en gagner autant en se joignant à leur bande. C'est là ce que les proverbes populaires appellent bouder contre son ventre et se jeter à l'eau de peur de se mouiller. On le voit, si le préjugé de la couleur n'existait pas, les ouvriers européens de l'Afrique australe l'auraient inventé, comme les paysans du Cap avaient réinventé l'esclavage sans exemple ni conseil d'aucune aristocratie.

Il est aisé de comprendre comment les délicatesses de ce point d'honneur sont tout profit pour l'indigène. Il n'y a pas un fermier de Natal qui soit assez désireux de maintenir la dignité de la race blanche pour donner à un valet de charrue trente shillings par mois alors qu'il peut avoir un Zoulou pour le gage plus modeste de cinq à dix shillings; il n'y a pas un habitant du Cap qui consente de gaîté de cœur à payer deux livres sterling et dix shillings par mois un domestique blanc, lorsqu'il peut avoir un excellent serviteur cafre pour une livre et huit shillings. Toute la grosse besogne des colonies, qui est en somme la plus indispensable, appartient donc aux indigènes; ouvriers agricoles, terrassiers, charretiers, tondeurs et laveurs de laine, cochers, palefreniers, domestiques,

commissionnaires, portefaix, sont exclusivement Cafres, Zoulous et Hottentots. Quant aux fameux champs de diamans, les indigènes sont encore maîtres sur ce terrain, les Européens tenant mal à ce travail et dans ces campagnes absolument arides, d'où se dégagent sans interruption des tourbillons de poussière brûlante. Restent les métiers qui demandent un apprentissage et réclament une part d'intelligence ; eh bien, là aussi les ouvriers blancs rencontrent déjà la concurrence des indigènes et la rencontreront bien davantage d'ici à quelques années. Dans les deux colonies particulièrement anglaises de Natal et du Cap, il a été fondé de nombreuses écoles pour les indigènes, et quelques-unes, comme Lovedale dans la Cafrerie anglaise, sont en même temps des ateliers d'apprentissage d'où quantité de jeunes Cafres sortent charpentiers, menuisiers, forgerons, serruriers, voire typographes et relieurs. Pendant sa visite à Lovedale, on montra à M. Trollope un journal imprimé dans l'intérieur de l'école pour les besoins de cet apprentissage; les Cafres, lui dit-on, apprenaient très vite à lever la lettre, seulement ils semblaient éprouver une extrême difficulté à disposer les pages avec ordre, imperfection qui n'est pas insurmontable et qui naît sans doute chez l'apprenti d'un reste de gaucherie sauvage. Qui nous dit que d'ici à quelques années la presse sud-africaine tout entière ne sera pas imprimée par des ouvriers noirs sous la direction de metteurs en pages et de correcteurs blancs? Le travailleur ordinaire n'a donc pour ainsi dire pas de place dans les colonies africaines; pour réussir, il faut qu'il soit chef d'atelier, contremaître ou surveillant: c'est assez dire combien est limité le chiffre de ceux qui peuvent y trouver le succès.

La prédominance du travail indigène donne aux villes des colonies sud-africaines une physionomie très particulière; nulle part on n'y rencontre un homme de race blanche faisant œuvre de ses dix doigts. Voyez par exemple ce curieux croquis d'une localité de l'état d'Orange tracé par M. Trollope. « M'étant mis à la fenêtre, je vis en face de moi deux hommes occupés à crépir un mur. L'un était un Cafre et l'autre probablement un nègre de la côte de l'ouest. Deux ou trois hommes passèrent avec des fardeaux sur leurs épaules : c'étaient des Betchuanas ou des Hottentots bâtards. J'allai en flânant hors du village jusqu'à une maison de campagne, où je trouvai un Fingo comme jardinier avec un Boschiman sous ses ordres. Dans la rue, les deux hommes qui avaient conduit la voiture rompaient le pain à côté de leur véhicule. C'étaient ce que l'on appelle des *Cape-Boys*, gens de couleur, venus de Sainte-Hélène et qui ont du sang blanc dans les veines; j'avais dîné un peu auparavant, et j'avais été servi par un coulie. Plus loin, dans le *square*, je vis des balles de laine arrangées par trois Basoutos. Deux Korannas

traversaient la rue, en tête de bœufs qu'ils avaient la prétention de conduire, mais allaient, selon toute apparence, là où les bœufs voulaient les mener. Puis vint un autre Hottentot, avec un joug autour du cou et deux seaux appendus aux deux bouts. Comme j'étais peu pressé, je m'amusai à continuer ces observations pendant un certain temps; mais je ne pus pas voir un seul blanc au travail. Alors je me levai, et je me mis à parcourir la petite ville avec le dessein prémédité de m'assurer s'il me serait possible de surprendre un blanc qui travaillât; je ne pus en découvrir un seul. » Notez que nous sommes ici dans l'état libre d'Orange, d'où les indigènes ont été si bien expulsés que tout ce qui en est resté ne forme pas la moitié de la population blanche, encore cette moitié vit-elle pour la plus grande partie entièrement séparée des blancs dans le territoire des Baralongs. Les noirs ont été rejetés hors de l'état, et cependant il semble qu'il n'y a place que pour le travail noir. Qu'est-ce donc pour Natal et le Cap, où ils vivent en majorité énorme? Si quelque chose peut prouver avec évidence que l'Afrique du sud est et restera terre d'hommes noirs, comme le dit M. Trollope, c'est bien cette infiltration obstinée du travail indigène dans l'état même où l'on croyait en avoir détourné et tari la source.

Si Cham n'est destiné en Afrique australe comme ailleurs qu'à être le serviteur de ses frères, ce sera du moins à son plus grand avantage. Je lis dans M. Trollope que la somme des salaires payés annuellement aux champs de diamans s'élève à 1,600,000 livres sterling, soit 40 millions de francs, dont la presque totalité passe entre les mains des indigènes. Ajoutez à cette somme celles qu'ils reçoivent pour d'autres services, et calculez tout ce qu'il entre chaque année d'argent anglais dans les kraals de l'Afrique du sud. Une très faible partie de cette somme revient au gouvernement colonial sous la forme de la taxe des huttes, — 10 shillings par an pour chaque habitation, — et de quelques menus impôts; le reste demeure en leur possession ou s'échange contre des choses à leur usage. Qui donc n'est capable d'apercevoir l'immense et heureuse transformation morale dont ce fait d'ordre purement économique est la cause et l'instrument? Ce que l'Angleterre met à la disposition des indigènes sous la forme de salaires, c'est cette puissance civilisatrice par excellence qui s'appelle le capital et dont l'absence les a jusqu'à cette heure retenus dans la barbarie. Grâce à ces salaires, ils sont mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, et l'on commence à trouver dans leurs pauvres huttes ce qu'on ne trouverait pas toujours dans les chaumières des paysans de nos vieilles contrées. Au sortir de sa visite à l'école d'Healdtown, M. Trollope se prit à discuter sur l'éducation des Cafres avec un de ses compagnons de route, tout en traversant la campagne de la Cafrerie anglaise.

« Faisons un essai, dit-il, entrons dans la première hutte venue, et voyons si nous y trouverons du papier, de l'encre et des plumes. » On entra dans une hutte pour l'heure vide de ses habitans, et l'on y trouva sans peine les plumes et l'encre, qui, supposant nécessairement le papier, dispensèrent de plus minutieuses recherches. Grâce à ces salaires, les indigènes se composent peu à peu un outillage agricole; sur vingt-huit mille charrues que l'on compte dans la colonie du Cap, les Cafres en possèdent plus de neuf mille, et les Basoutos, dans ces dernières années, en ont acheté par milliers. Grâce à ces salaires, ils augmentent leurs troupeaux et deviennent producteurs au delà de leurs besoins; dans la colonie du Cap, en 1875, les Cafres possédaient 1,108,346 moutons et avaient produit 2,249,000 livres de laine. Le gouvernement colonial ou les particuliers mettent des terres en location; le Cafre se trouve en mesure de donner le prix demandé. On ouvre des écoles pour ses enfans, il les y envoie, et se montre assez riche pour payer un minimum de rétribution mensuelle. Enfin, c'est grâce à l'argent anglais répandu parmi les tribus sous diverses formes que les indigènes ont été capables de s'armer, de réformer intelligemment leur vieille tactique guerrière en faisant précéder leur traditionnelle attaque à la zagaie de fusillades meurtrières, et que Cetywayo tient depuis cinq longs mois l'Angleterre en échec. Chose à la fois triste et consolante, ce que n'auraient pu faire tous les efforts des missionnaires anglicans, presbytériens et autres, chacun d'eux eût-il eu le zèle pieux d'un évêque Colenso, la puissance du travail y a réussi. Sous son influence, une société noire a pris naissance et se développe graduellement. Le noir a cela de particulier que, s'il semble incapable de s'élever par lui-même à la civilisation, il la comprend et la suit dès qu'elle lui est montrée, et c'est là le spectacle heureux qu'il a présenté dans l'Afrique australe. Loin de dépérir au contact de la civilisation, il s'engraisse, croît et multiplie. En vérité, plus on examine attentivement cette situation de l'Afrique australe, et plus on reste convaincu que tous les avantages en sont pour les indigènes. De quelque façon que les choses tournent, ils n'ont qu'à gagner. Si, contre toute vraisemblance, ils triomphent de leurs envahisseurs blancs, les voilà redevenus maîtres chez eux; si au contraire, comme cela est plus certain, leur lutte actuelle a le dénoûment de toutes celles qui l'ont précédée, ils continueront à prospérer au voisinage de leurs vainqueurs et resteront l'élément prépondérant d'une société qui ne peut se défaire d'eux et qui, bon gré, mal gré, sera conduite à leur faire une part de plus en plus large dans ses préoccupations. Tout conspire en leur faveur, et de même que naguère les boers ont tiré les marrons du feu pour les Anglais, on peut dire que l'Angle-

terre par des moyens différens rend aujourd'hui le même service aux indigènes.

V.

Ces colonies, maintenues avec de si grandes difficultés et défendues à si grands frais, offrent-elles par les richesses qu'elles rendent une compensation suffisante? Sur cette question encore le doute est permis. M. Trollope nous présente dans son livre, province par province et pour ainsi dire étape par étape, les résultats du travail colonial : certes ces résultats ne sont pas à dédaigner; cependant, à tout prendre, ils sont de ceux qui n'admettent pas le dithyrambe. Les richesses de l'Afrique australe sont grandes, mais ces richesses sont pour ainsi dire latentes, la plupart étant encore et devant rester longtemps inexploitées. Sauf dans les parties depuis longtemps habitées de la colonie du Cap, la population, éparse sur un trop vaste territoire, est réduite aux efforts d'un travail individuel sans sécurité et sans assistance suffisantes; les centres de population pouvant servir de marchés sont trop faibles et séparés par de trop grandes distances, les moyens de transport sont rares et ruineux. Voyager dans l'Afrique australe lorsqu'on s'éloigne de la pointe méridionale est presque impossible; M. Trollope nous a conté par le menu son odyssée, et il faut avouer que la tâche accomplie mérite l'épithète d'héroïque. La terre reste sans culture en partie par la fatalité du climat, en partie par l'insuffisance de bras. Brûlée par un soleil de feu, capricieusement et rarement rafraîchie par des averses brusques, violentes et rapides, aussitôt séchées que tombées, elle n'est naturellement fertile que par places, et c'est à ces places que l'agriculteur, toujours soucieux d'un rapport certain et à brève échéance, s'attaque de préférence. Pas de culture sans eau; il le sait bien, le boer, dont le premier soin, dès qu'il a découvert le puits nécessaire à ses besoins, est de faire construire à proximité de ses bâtimens une digue qui lui permette d'arrêter les eaux des pluies; par ce moyen, il arrose dix, quinze, vingt acres, à peine quelques atomes, laissant le reste de ses immenses fermes à l'état de friche ou de pâturage. Pour que l'irrigation eût toute l'étendue nécessaire, il faudrait de grands travaux d'art qui permissent de capter, d'emmagasiner les eaux et de les distribuer à travers les campagnes. C'est dire que cette entreprise devrait être nationale et faite à frais communs par les colonies; mais en tout pays les ingénieurs coûtent cher, et en si bon état que soient leurs finances, elles ne sont pas cependant tellement prospères que les colonies puissent se permettre un tel luxe de dépenses. Dans la colonie du Cap, 80,000,000

d'acres ont été aliénés par le gouvernement colonial sous diverses formes; de ces 80,000,000 d'acres, 550,000 seulement sont en culture, dont 150,000, et non de la moindre qualité, appartiennent aux indigènes. On voit que dans cette région le progrès agricole a devant lui de vastes horizons. Aussi, bien que les blés du Cap soient les plus beaux du monde, la colonie ne récolte-t-elle pas assez pour se nourrir, et se voit-elle obligée chaque année à des importations de grains considérables, relativement au chiffre des habitans, 126,654 livres sterling en 1875.

A ce fléau de la sécheresse, les hommes ont encore ajouté les fléaux de leur avarice et de leur convoitise. Une des causes qui laissent et laisseront longtemps stérile la majeure partie des terres africaines, c'est l'inutile immensité des domaines. Le Transvaal est l'exemple le plus remarquable de ce vice de la propriété africaine. Lorsque les boers s'y établirent, ils se saisirent de la terre et se la distribuèrent par tronçons énormes, aucun d'eux ne voulant d'une ferme qui mesurât moins de 6,000 acres. Il va sans dire que des fermes d'une telle étendue n'étaient en rapport ni avec leurs besoins, ni avec leurs ressources, ni avec leurs moyens d'exploitation, et qu'en s'attribuant de si gros morceaux, ils n'avaient pour but que de satisfaire un appétit d'accaparement poussé jusqu'à la gloutonnerie. Sur ces immenses fermes, il faudrait des légions de travailleurs, mais le boer n'a pas de capitaux abondans à sa portée, il ne dispose pas de la place de Londres comme le *squatter* australien ou néo-zélandais, et d'ailleurs il répugne à son avarice de dépenser de l'argent pour un salaire quelconque. Il ne cultive donc de sa ferme que ce qu'il en peut cultiver lui-même ou par le moyen de sa famille, 50, 60 acres au plus, le reste demeure en l'état où la nature au sortir du dernier âge géologique l'a légué à notre ère moderne. Il est évident que sa ferme pourrait être réduite des trois quarts sans qu'il y perdît rien, et que d'autres cultivateurs pourraient prospérer sur ses domaines, condamnés à rester toujours stériles entre ses mains; mais comme il est après tout bien légitimement propriétaire, qu'il a pour lui titre, occupation et prescription, qu'il déteste les voisinages trop proches et qu'une des raisons qui l'ont fait s'emparer de si vastes étendues était d'être maître absolu dans sa solitude, il se refuse à l'aliénation de la moindre partie de ses terres, et exclut ainsi tout nouveau venant. Le temps seul, par les inévitables divisions d'héritages, les accidens de fortune et les transactions libres, pourra porter remède à cette vicieuse distribution de la propriété.

Les colonies de l'Afrique sont toujours immédiatement citées après l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour la production de la laine; mais elles restent fort en arrière de leurs rivales et pour la

fécondité des troupeaux et pour la valeur des produits. Le *karoo*, — c'est ainsi que s'appellent au Cap les pâturages, du nom d'un arbrisseau qui y croît en abondance et dont les troupeaux sont particulièrement friands, — n'est ni aussi régulièrement herbeux ni aussi également propre à la nourriture des moutons que le *bush* australien. Au printemps, il se remplit d'herbes et de fleurs, dans les autres saisons de l'année, il ne présente que le spectacle monotone de plaines uniformément desséchées. Les pâturages à végétation âcre (*sour velds*) abondent, les indigènes sont des voleurs de bestiaux autrement redoutables que les natifs australiens, autrement nombreux que les *free selecters*; le chien des Cafres n'est pas moins meurtrier que dans la Nouvelle-Galles ou dans Queensland l'importun *dingo*; les boers sont avares et timides, et reculeraient, en eussent-ils les moyens, devant les dépenses qu'affrontent résolument les *squatters* de la Nouvelle-Hollande. L'élevage se ressent de toutes ces circonstances défavorables; aussi ne faut-il pas chercher dans l'Afrique du sud les nombreux et énormes troupeaux australiens. Tandis qu'en Australie un *squatter* est tenu pour un éleveur d'importance secondaire lorsque son troupeau ne dépasse pas le chiffre de 50,000 bêtes, dans les colonies sud-africaines un troupeau de 4,000 ou 5,000 moutons est tenu pour considérable. Dans la colonie du Cap, le plus important de tous les établissemens sud-africains pour ce genre de production, le chiffre total de ces troupeaux était en 1876 d'un peu moins de 10,000,000, chiffre encore fort élevé, mais qui n'est cependant que la cinquième partie de celui de la Nouvelle-Galles-du-Sud. Nous n'avons pas les chiffres des autres colonies, mais nous pouvons les estimer approximativement par ceux des exportations annuelles de laine. Cette exportation étant en moyenne de 40,000,000 de livres, dont 30,000,000 reviennent à la colonie du Cap, cela laisse pour toutes les autres réunies 10,000,000 de livres environ, ce qui n'a rien d'exorbitant, surtout pour une nation gâtée comme l'Angleterre par ses succès coloniaux. Cette laine ainsi exportée arrive sur les marchés d'Angleterre; mais là, nouveau mécompte, elle ne trouve acheteurs qu'à un shilling de perte sur le prix dont se paient les laines australiennes pour les qualités supérieures, à près d'un demi-shilling pour les qualités inférieures, soit parce qu'elle est en effet de valeur moindre, soit parce que les colons africains, moins experts dans les arts de cette exploitation que les *squatters* australiens, la lavent selon des méthodes incorrectes ou la tondent gauchement par flocons au lieu de la tondre par toisons.

Un peu découragés par ces résultats qui n'ont pas tout à fait répondu à leurs espérances, nombre de colons du Cap ont abandonné les moutons et se sont tournés vers un autre élevage de nature plus élégante et de couleur plus africaine, l'élevage des autruches. La

vogue semble en avoir pris parmi les propriétaires comme une traînée de poudre, car en 1865 il n'y avait pas dans toute la colonie plus de 80 autruches privées, et en 1875 il y en avait 21,751, qui avaient fourni à l'exploitation pour plus de 8 millions de francs de plumes. Ces oiseaux se nourrissant eux-mêmes, n'exigeant qu'une médiocre surveillance, étant de tempérament invulnérable à toutes les intempéries du climat, et rendant chacun un revenu moyen de 15 livres sterling par an (375 francs) l'élevage peut être dit rémunérateur au plus haut degré. Toutefois cette spéculation est soumise à certaines conditions qui la rendent souvent aventureuse et en certains cas ruineuse. Une de ces conditions défavorables est le haut prix de ces animaux : chaque autruche représente une valeur qui varie entre 30 et 75 livres. Qu'un vol soit commis, qu'il arrive un de ces accidens qui sont le résultat fréquent de la stupidité et de la maladresse de ces oiseaux, et voilà tout aussitôt pour le fermier une grosse perte à inscrire sur son livre de comptes. Un autre inconvénient plus grave en ce qu'il n'a rien d'accidentel, c'est que les autruches gâtent leurs plumes pendant la période de l'incubation, qui est à peu près de deux mois; or, comme on les plume deux fois par an, cette particularité peut entraîner la perte d'une moitié du revenu qu'elles rendent. D'autre part, la reproduction est absolument indispensable si l'on veut entretenir ou accroître son parc, car on ne peut songer à acheter un troupeau de volatiles d'un prix aussi considérable comme on achète un lot de moutons pour commencer une étable. M. Trollope visita un de ces parcs près de Grahamstown, dans l'est de la colonie du Cap, qui contenait environ 300 autruches; si le propriétaire avait dû les acheter toutes, c'est un capital de plus de 300,000 francs qu'il lui aurait fallu débourser, avance de fonds qui n'est pas à la portée et du goût de tous les fermiers, même riches et entreprenans. Pour triompher de ces difficultés, on a eu recours à l'incubation artificielle, et ce procédé de reproduction a donné fréquemment de bons résultats; mais l'opération est des plus délicates, et, lorsqu'elle ne réussit pas, des plus coûteuses, chaque œuf ayant une valeur moyenne de 5 livres (125 francs). Il en est un peu, on le voit, des autruches du Cap comme des immenses troupeaux d'Australie; la spéculation est excellente, mais, pour se faire par ce moyen une fortune, il est à peu près indispensable de commencer par en avoir une.

Nous ne voyons guère une culture essayée dans les colonies sud-africaines qui n'ait été suivie de quelque déception. Les céréales sont insuffisantes faute d'irrigation. L'élevage des moutons s'est arrêté à un demi-succès. On a cru le climat de Natal favorable à la culture du café, et des plantations y ont été faites à grands frais; il a fallu

y renoncer. La canne à sucre, introduite dans cette colonie en 1849, a mieux réussi, et aujourd'hui les plantations de ce précieux roseau y occupent de vastes étendues. Un fait assez curieux c'est que cette culture est conduite dans Natal exactement comme dans Queensland, à ce point que l'on croirait que les cultivateurs de l'une des colonies se sont réglés sur ceux de l'autre. Dans les anciennes et riches colonies à sucre, à Cuba, à la Jamaïque, aux Barbades, le planteur est en même temps manufacturier; il récolte son produit, le transforme en sucre, et y ajoute encore, dans nombre de cas, la fabrication du rhum; mais, pour exécuter ce double et triple travail avec profit, il faut réunir des conditions de richesse et d'autorité que ne peuvent réunir les colons de Natal et de Queensland, et que les lois de la Grande-Bretagne défendent désormais à ses sujets d'atteindre jamais, le monopole et l'esclavage. Obligés à des prétentions plus modestes, les colons de Natal, comme ceux de Queensland, trouvent plus avantageux de vendre leurs cannes ou de faire fabriquer le sucre en abandonnant une partie du produit pour prix de la fabrication. Des manufactures se sont donc établies dans les districts des plantations; mais les distances sont souvent considérables, la quantité de cannes nécessaires pour fabriquer une tonne de sucre est énorme, en sorte que, malgré cette commodité donnée aux cultivateurs, une grande partie des profits est absorbée par les frais de transport. Un autre désavantage pour le planteur de Natal, c'est qu'il ne peut pas se procurer les travailleurs sur place. Cafres et Zoulous ont été essayés, mais Cafres et Zoulous travaillent capricieusement, irrégulièrement, selon le besoin qu'ils ont d'un salaire, et, à moins de contrainte, choisissent toujours le travail le moins fatigant; c'est dire qu'ils n'ont garde de rechercher celui des plantations de sucre, où il semble que bien décidément un certain régime de contrainte est nécessaire. Force a donc été de chercher au dehors des travailleurs qui répondissent aux conditions qu'exige cette culture, et de même que les colons du Queensland, ne pouvant rien faire ni des blancs ni des aborigènes australiens, se sont adressés aux Polynésiens, les colons de Natal se sont adressés aux coulies indiens. Ces coulies sont transportés dans la colonie par le gouvernement et à ses frais, et s'engagent envers lui à servir pendant dix ans. Une fois arrivé à destination, le coulie est loué pour cinq ans à un planteur qui s'engage à payer au gouvernement quatre livres par an pour remboursement de ses dépenses et douze shillings par mois à son homme, plus la nourriture, le logement et les soins du médecin en cas de maladie, le tout montant environ à 20 livres sterling par an. Si ce n'est pas l'esclavage, c'est au moins l'aliénation temporaire de la liberté par contrat, et, grâce à ce moyen détourné, le planteur de Natal retrouve l'équivalent de ce travail contraint que son grand dé-

sespoir est de ne pouvoir imposer aux noirs de l'Afrique du sud. Les gouvernemens sont quelquefois plus libéraux que leurs sujets, et c'est le cas de l'Angleterre dans la plupart de ses colonies. Ah! s'il arrivait un jour que le *colonial office* ne marchât plus aussi bien d'accord avec Exeter Hall, comme l'esclavage serait vite rétabli sur une foule de points du globe, et notamment dans les colonies de l'Afrique australe!

Parmi les richesses agricoles de l'Afrique australe, il faut citer encore les vignobles. Dans la seule colonie du Cap, il y en avait environ 70,000,000 en 1875. Cette colonie récolte donc en vin au delà de ses besoins; mais cette abondance même est une perte pour les colons, car elle maintient les prix trop bas. Pendant ses excursions à travers la colonie, M. Trollope trouva que le prix courant des vins était de 3 livres sterling les 126 gallons, environ 500 litres, ce qui certainement serait bon marché en tout pays du monde. Une autre cause de dépréciation, c'est que l'exportation ne fait pas concurrence au marché du pays. L'Angleterre n'importe que peu de vins du Cap, et elle se trouve dans l'impuissance de prêter pour cette production aucune assistance à sa colonie, ne pouvant abaisser en sa faveur le tarif de ses douanes, engagée comme elle l'est par ses principes commerciaux à ne pas traiter les produits de ses colonies plus favorablement que les produits similaires des autres pays. Une particularité fort curieuse, c'est que les habitans de la colonie du Cap ne sont pas mieux fixés que les Européens sur la valeur véritable de leurs vins. Le vin de Constance a acquis parmi nous une assez grande notoriété comme vin de dernier service et de dessert, mais s'il y a quelque autre cru qui soit digne d'acquérir la même réputation ou une réputation d'un autre genre, peu de colons seraient en mesure de le dire, car on en rencontre à grand'peine quelqu'un qui se soit donné le luxe de laisser vieillir ses vins. Il en résulte que les qualités des différens crus n'ont pas encore pu être constatées et classées et que l'échelle de leurs valeurs respectives n'a pu être établie. On donna à M. Trollope une singulière explication de cette insouciance, c'est que le propriétaire ne tenait pas à perdre l'intérêt de son argent en gardant ses vins en cave, et voilà une explication qui peint au vif l'époque pressée où nous vivons.

Si des richesses agricoles nous passons aux richesses minérales, nous rencontrerons encore sur ce nouveau terrain quelque chose des mêmes déceptions. La houille existe dans l'Afrique australe en quantités considérables, il y en a des lits nombreux dans le Transvaal, et ici et là les boers s'en servent quelque peu pour leur chauffage; il y en a dans Natal en quantité plus grande encore peut-être, mais ce merveilleux agent de travail n'est pas exploité, les usines et

manufactures étant encore inconnues dans ces deux colonies, et les chemins de fer n'existant qu'à l'état de projets dans la première et à l'état de tronçons dans la seconde. Hors des frontières du Transvaal, à Tatin, au nord du Limpopo, dans les régions où sévit la cruelle mouche *tzetze*, meurtrière aux bestiaux, de l'or fut découvert en 1867 par un certain explorateur du nom de Mauch, et depuis cette époque, d'année en année, la présence de ce roi des métaux a été constatée sur une foule de points de la même région et du Transvaal même. Tout l'outillage nécessaire à l'exploitation des mines, machines à broyer le quartz et autres, a été transporté à grands frais dans ces localités aurifères, on y a attiré nombre d'habiles mineurs de provenance européenne, et cependant l'entreprise à eu un insuccès complet. L'or n'a pas eu dans l'Afrique australe la puissance magique qu'il a le privilège d'exercer d'ordinaire sur les hommes de toute couleur et de toute condition, il n'y a pas réussi comme en Californie et en Australie à créer ces immenses déplacemens de population, sortes de croisades matérialistes, qui ont reçu le nom très significatif de *rushes*. Sans *rush* cependant, c'est-à-dire sans affluence, M. Trollope le remarque avec justesse, pas d'exploitation possible des mines d'or, ou du moins pas de moyens d'engager assez énergiquement l'affaire pour la rendre fructueuse. Voulez-vous savoir la valeur totale de l'or récolté en quatre années, de 1873 à 1876, sur les différens points où la présence de ce métal a été reconnue dans le Transvaal et hors du Transvaal? Elle s'élève à la somme dérisoire d'un peu plus de 47,000 livres sterling, somme, dit M. Trollope, qui serait certainement insuffisante pour couvrir les frais de transport et de mise en œuvre de l'exploitation. Le cuivre, quoique encore peu exploité relativement au nombre des gisemens répandus sur tout le territoire de l'Afrique australe, donne de meilleurs résultats. Dans le pays des petits Namaquas, la mine de Ookiep, attaquée depuis 1852, rend annuellement plus de 10,000 tonnes de 21 quintaux chacune d'un minerai qui passe pour excellent; il est vrai que jusqu'à présent elle est la seule qui rende des bénéfices, et que toutes les autres entreprises du même genre ont été invariablement suivies de mécomptes.

Telle serait à peu près la situation matérielle des colonies sud-africaines, si le hasard ne leur avait pas donné il y a quelques années leur richesse la plus originale avec la découverte des champs de diamans. Lorsque Candide et Cacambo, dans le cours de leurs voyages riches en expériences médiocrement favorables à la nature humaine, visitèrent le pays d'Eldorado, ils virent, à leur grand émerveillement, les petits drôles de la contrée qui jouaient au palet avec des pierres précieuses et des cailloux d'or. Pareille aventure arriva en 1867 à un boer du nom de Van Niekerk, qui, étant en visite

chez un autre boer établi sur l'extrême frontière du Cap, au sud du fleuve Orange, remarqua entre les mains des enfans de son ami une pierre si brillante qu'il eut un vague soupçon de sa valeur et proposa de l'acheter. La mère de l'enfant refusa toute indemnité pour une telle bagatelle, et le pria de l'accepter. On peut aisément imaginer les repentirs de la bonne femme lorsqu'elle apprit plus tard que croyant donner un caillou, elle avait donné une petite fortune. Nul n'est prophète dans son pays, dit un proverbe qui trouve son application jusque dans le monde inerte des pierres, témoin les palets de l'Eldorado et ce premier diamant africain. Après avoir passé par diverses mains et n'avoir rencontré que des incrédules, il arriva enfin jusqu'au docteur Atherstone de Grahamstown, qui le reconnut pour ce qu'il était, et fut vendu à sir Philip Wodehouse, alors gouverneur du Cap, pour la somme de 500 livres sterling. Alléché par cette aubaine, Van Niekerk chercha les moyens de récidiver, et un an après, ayant entendu parler d'un dénicheur de sorciers qui parmi ses talismans possédait une pierre semblable à la première, mais beaucoup plus considérable, il fit marché avec cet homme moyennant un certain nombre de moutons et de chevaux. La pierre ainsi achetée pesait 83 carats, fut vendue par Van Niekerk 11,200 livres sterling, et a conquis une célébrité parmi les diamans fameux sous le nom d'*étoile de l'Afrique du sud*.

Dès lors il fut bien avéré que le sol de l'Afrique méridionale recélait des diamans, et les recherches commencèrent, quoique d'abord assez peu activement. Les premiers chercheurs se bornèrent à fouiller le lit du Vaal, et le résultat le plus clair de leurs travaux fut de donner naissance à la petite ville de Barkly, sur les bords du fleuve que nous venons de nommer. Comme les pierres que l'on recueille par ce procédé sont des pierres détachées du sol et entraînées par les eaux, elles sont naturellement peu nombreuses, cependant il paraît qu'elles sont plus nettes et plus pures que les pierres arrachées à la terre. Ce premier genre d'investigation dura deux ans, de 1870 à 1872, époque où les *river diggings* cédèrent la place aux *dry diggings*. Ce que l'or du Transvaal n'avait pas eu la puissance de faire, les diamans du Griqualand y parvinrent; ils créèrent un *rush*, c'est-à-dire une affluence, et avec ce *rush* fournirent à la Grande-Bretagne l'occasion d'ajouter un nouveau domaine à ses possessions coloniales. Dès qu'il y eut dans le Griqualand un nombre suffisant de sujets anglais pour motiver une intervention, le gouvernement du Cap se hâta d'y envoyer un lieutenant-gouverneur et un corps de soldats, pour maintenir l'ordre parmi les mineurs et régler leurs différends avec les fermiers propriétaires des terrains remués par les fouilles, ou les compagnies qui les avaient acquis de ces fermiers. Il régla ces différends avec intelligence et bonheur, ra-

chetant par exemple 100,000 livres à telle compagnie qui l'avait payée 6,000 certaine ferme d'où l'on calcule qu'il a été extrait depuis pour 12,000,000 sterling de diamans. De l'occupation à l'annexion il n'y avait qu'un pas, et en dépit des réclamations de l'état d'Orange, qui prétendait que le district exploité par les mineurs faisait partie des terres qu'il avait autrefois acquises d'Adam Kok, le pays des Griquas occidentaux fut déclaré colonie britannique en 1872. Cette annexion venait au bon moment. Quelques mois auparavant une dame, en se promenant aux environs du district exploité sur une petite colline dite le Colesberg, avait nonchalamment découvert la plus riche de ces mines africaines en faisant sauter un diamant avec la pointe de son ombrelle, et le *rush* avait pris une nouvelle vivacité. Depuis lors le gouvernement anglais n'a pas eu à se repentir de cette annexion; par le mouvement commercial qu'elle a créé, par la progression constante des droits de douane perçus sur le pays des Griquas, elle a été pour la colonie du Cap une source de prospérité, en même temps qu'elle a permis à l'Angleterre de jeter dans le monde un surcroît de richesses dont la meilleure part est restée à ses nationaux.

C'est donc une bonne affaire; eh bien, là encore le succès a été modéré. L'entreprise a été poussée avec une tiédeur relative. Nous allons peut-être étonner notre lecteur en lui apprenant que les points exploités du Griqualand se réduisent à quatre, tous voisins les uns des autres, et renfermés dans une même circonférence qui ne mesure pas plus de deux milles et demi. Comme il est évident que ce n'est pas à une surface aussi restreinte que s'arrêtent les champs diamantifères, et que depuis 1872 le chiffre des points exploités n'a pas augmenté, il faut en conclure que ni la terre n'a été fouillée, ni le pays inspecté avec autant d'ardeur qu'on aurait pu l'espérer. Un certain feu sacré a manqué; les diamans du Griqualand n'ont pas eu le privilège d'exciter cet enthousiasme de convoitises, cette fièvre d'imagination et cette folie d'illusions qui sont l'âme de pareilles entreprises. Que ce *rush* africain est resté loin du *rush* australien ou californien! Tandis que les chercheurs d'or se sont comptés par centaines de mille, les chercheurs de diamans se comptent par maigres milliers. Il y a en tout 15,000 blancs dans le Griqualand occidental, et sur ces 15,000 il y en a plus de la moitié qui y sont venus plutôt dans l'espoir de bénéficier des travailleurs que de travailler eux-mêmes. Comme San-Francisco a dû sa rapide croissance aux *placers* californiens, comme Ballaarat est sortie des *diggings* australiens, une ville nouvelle, Kimberley, est née de cette recherche des diamans; mais cette capitale du Griqualand ne saurait se comparer aux deux précédentes cités avec ses 18,000 habitans dont plus de la moitié n'appartient pas à la population blanche! Kimberley est cependant une ville d'une originalité unique,

car elle peut être dite en toute vérité une ville cafre, et par là elle occupe dans le mouvement actuel du monde une place plus importante peut-être que Ballaarat et San-Francisco, mais ce n'est pas notre race qui bénéficie de cette importance. Ici encore, à bien y regarder, le profit le plus net est pour les indigènes. Tandis que les blancs épuisent leurs ressources pour atteindre une fortune aléatoire, eux gagnent tranquillement leurs dix shillings par semaine, plus leur nourriture, pour remuer et cribler la terre sans se soucier que cette terre contienne ou non la richesse attendue par ceux qui les emploient, richesse d'ailleurs dont ils restent jusqu'à un certain point les maîtres, car elle n'arrive à sa légitime destination qu'autant qu'ils le veulent bien, et ils ne le veulent pas toujours. Ces diamans dont ils n'avaient cure, qu'ils employaient comme hochets ou comme outils pour forer des pierres moins dures, les blancs leur en ont appris la valeur, et leurs chefs, semble-t-il, leur en ont ordonné le larcin. Aux motifs de convoitise et d'avarice s'ajoutent des motifs secrets de politique noire; ces diamans ne font-ils pas partie de cette terre que des usurpateurs sont venus leur enlever, et n'est-ce pas reprendre leur propre bien que de les dérober? Ils les volent donc avec une adresse incomparable, les ramassant avec les doigts de pied ou les cachant dans la bouche, et en telle quantité qu'on a estimé leurs larcins à plus de 25 pour 100 de la valeur totale des pierres récoltées annuellement. Cela est allé si loin qu'il a fallu édicter les peines les plus sévères, non-seulement contre les voleurs noirs, mais contre les blancs qui achèteraient des diamans à des Cafres ou qui les auraient excités à voler. En dépit de ces peines, qui ne sont rien moins que la prison, l'amende et le fouet, toutes les richesses ainsi soustraites ne prennent pas le chemin du kraal, et les larrons trouvent dans la population blanche plus d'un complice discret qui leur achète à vil prix le fruit de leurs rapines, et se crée, par ce moyen détourné, une fortune qu'il aurait en vain demandée au travail direct des mines.

Parmi ses nombreuses colonies il n'en est pas, on le voit, qui soient mieux faites que les colonies de l'Afrique australe pour inspirer à l'Angleterre de légitimes soucis, car il n'en est pas dont elle soit moins maîtresse. Ses sujets blancs se dérobent, ses sujets noirs lui sont hostiles, l'emploi des moyens par lesquels elle s'est délivrée dans d'autres pays de la tutelle de ses possessions lui est interdit par la prudence ou retardé par la fatalité des événemens, ses nationaux bénéficient médiocrement de ses sacrifices, et le prix le plus clair de ses efforts est de servir ses ennemis beaucoup plus que ses propres intérêts. Sa politique s'est tournée contre elle-même, ses ambitions les plus nobles lui ont été des pièges, sa philanthropie lui a été leurre et presque trahison. Les aptitudes à la

civilisation qu'elle a trouvées chez les indigènes lui ont été une circonstance plus fatale que ne l'aurait été la plus récalcitrante barbarie. En se donnant la tâche de les protéger et de les élever à une vie sociale nouvelle, elle s'est créé une responsabilité morale dont elle ne peut plus se débarrasser. Depuis son établissement au Cap, on peut dire qu'elle a passé les années à s'imposer des devoirs qui l'ont amenée contre sa volonté à étendre toujours davantage ses possessions, et à augmenter ainsi le poids de son fardeau et le nombre de ses dangers. C'est pour protéger les indigènes qu'elle a laissé partir les boers de la colonie du Cap, qu'elle a mis la main sur Natal, qu'elle a annexé le Transvaal, qu'elle a placé le pays des Basoutos sous sa tutelle; à chaque fois qu'elle s'est agrandie, un nouveau péril s'est présenté, et il lui a fallu pour l'éviter s'agrandir encore. Là est la fatalité de sa situation dans l'Afrique australe; elle le sent, elle le sait, elle le dit par les voix de ses publicistes, par l'organe de son parlement. Plus d'annexions; quelque bonne couveuse que soit la poule, il y a toujours un moment où elle ne peut plus étendre les ailes pour échauffer sa couvée, et c'est là que nous en sommes dans l'Afrique australe, dit pittoresquement M. Trollope. Surtout plus de conquêtes, dit le parlement à ses proconsuls et à ses généraux, qu'on profite de la première victoire pour conclure la paix avec Cetywayo et qu'il ne soit jamais question du pays des Zoulous. Vaine prudence! Que Cetywayo soit battu, et le Zoulouland sera annexé comme l'a été la Cafrerie. Ce ne sont pas seulement les indigènes qui lui imposent cette obligation, la politique aussi lui en fait une nécessité. Qu'un différend s'élève avec l'état d'Orange, et l'état d'Orange subira le même sort que le Transvaal. Et puis n'est-elle pas sous ce rapport à la merci de ses nationaux? Elle ne songeait pas à annexer le Griqualand occidental, cependant, lorsque ses sujets en ont pris la route, il a bien fallu les y suivre. Que les mines d'or prennent demain la faveur qui leur manque encore, pourra-t-elle éviter d'ajouter de nouveaux territoires à sa colonie du Transvaal? L'extension indéfinie lui est donc une nécessité pour sa défense, mais en même temps le premier résultat de chaque annexion nouvelle est de rendre cette défense encore plus difficile qu'elle ne l'était la veille. D'aucuns diront que c'est là l'heureux inconvénient de la grandeur, mais c'est précisément contre l'excès de grandeur que la sagesse et la bonne politique lui conseillent désormais de se prémunir. Les fortunes puissantes se défont aussi sûrement en s'exagérant qu'en cessant de s'accroître, et le titre de ce chapitre de Montaigne : *que par divers moyens on arrive à pareille fin,* trouve aussi fréquemment une justification funeste dans l'histoire des nations que dans celle des individus.

ÉMILE MONTÉGUT.

LE

SALON DE 1879

II[1].

LA PEINTURE. — RÉSUMÉ.

III.

Les arts du relief, qui représentent la réalité sensible, sont des arts dépendans. Certaines lois de construction les régissent; les nécessités de l'équilibre les condamnent à exprimer de préférence les idées de repos; le dessin leur impose la détermination la plus absolue. La peinture, qui rend les apparences dont nos yeux sont frappés, embrasse un champ plus vaste; elle est plus libre. Son domaine est la nature entière. Elle peut lui emprunter des sujets infiniment variés, aller des plus chétifs aux plus relevés; elle peut s'affranchir de la réalité et entrer librement dans le monde de l'imagination. L'idéal sculptural, de si haut qu'il vienne, doit poser sur la terre. La peinture peut se passer de la terre : elle a son vol, l'espace lui appartient. Pour s'y déployer, elle dispose de deux agens admirables qui sont des puissances : elle a la lumière et l'expression. La lumière, qui donne l'idée des formes et de l'étendue, pour produire l'illusion; l'expression, qui fixe les impressions de l'âme les plus profondes ou les plus fugitives, pour exciter la

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

sympathie. Et encore, la lumière elle-même n'est-elle pas impassible : brillante ou obscurcie, joyeuse ou triste, elle apporte à la peinture un élément de passion. Là où il n'y a ni expression, ni lumière, soyez-en certain, la peinture n'existe pas. Mais si, dans la sculpture, il n'y a pour ainsi dire point de degré, et s'il est difficile de la concevoir autrement que comme un art élevé, dans la peinture la diversité des objets auxquels le talent s'applique établit des distinctions et une hiérarchie ; et il y a un mode de la peinture qui s'appelle le grand art.

On dit aujourd'hui que le grand art s'en va : on entend déplorer sa décadence. Mais d'abord, qu'est-ce que le grand art? Admettons, si l'on veut et pour ne point discuter, que ce soit celui qui s'inspire uniquement des religions, de l'histoire sacrée et profane, et qui, s'attachant ainsi à des sujets d'un ordre élevé, recourt pour les traiter à des formes choisies. Est-il vrai que les idées de cet ordre soient délaissées? Nullement, et cela n'est pas possible. Une certaine manière de les mettre en œuvre est seule abandonnée; elle est déjà d'un autre temps. Ne médisons pas de ce temps : il a pu se tromper, mais il aspirait très haut. Il s'était fait, croyons-nous, de la grande peinture une idée erronée. Prenant dans l'étude de la sculpture son point de départ, il tendait ainsi à restreindre le domaine pittoresque. Sans doute le grand art doit être grave, mais on le voulait, pour le moins, sévère. Au lieu de laisser l'artiste libre de donner à son ouvrage tous les agrémens dont il aspire naturellement à le parer, on préférait lui en interdire l'usage au nom de sa dignité. Coloris, clair-obscur, dessin même, étaient une protestation contre le charme, contre l'éclat que les yeux souhaitent cependant et auquel a droit toute image qui prétend surpasser la réalité. La simple nature avec la lumière qui l'enveloppe n'a-t-elle pas plus d'attrait? Et, tout en reconnaissant que le dessin doit passer avant tout, la couleur, qui achève la vraisemblance et qui la rehausse, doit-elle être abaissée au nom d'une fausse austérité? On ne saurait l'admettre, et nous croyons qu'il n'y a point de chef-d'œuvre qui ne saisisse par l'aspect. Voyez un tableau de maître dans un musée, dans un salon, dans le réduit le plus modeste ! Ne vous apparaît-il pas comme un objet de la plus grande richesse et comme un rayon de lumière ? Plus l'art s'élève et plus il doit porter avec lui de splendeur.

Mais ce n'est pas tout : l'étude des maîtres nous apprend encore que le grand art n'est pas limité. Il n'est pas une recette qui puisse se transmettre non plus qu'une formule arrêtée qui s'enseigne et qui s'impose. Il y a toujours quelque chose qui vient démentir la formule et dépasser le cadre que l'on croyait fermé. Si humble que soit une première donnée, il peut en sortir une œuvre

idéale. En effet, si cette œuvre provoque en nous un élan de sympathie ou l'apaisement de l'esprit, si en la contemplant nous sentons tomber à nos pieds les entraves de notre condition présente pour nous élancer dans le monde supérieur où elle réside et que le peintre nous dévoile, c'est qu'elle est une manifestation du grand art. Sachons donc reconnaître les artistes qui nous ouvrent ces horizons et saluons en eux les représentans de l'obstination humaine à s'élever toujours.

Au premier rang de ceux-là, il faut placer M. Henner, l'auteur de l'*Églogue*. Un peu de ciel pâle, un peu d'eau qui reflète le ciel ; une herbe touffue, des arbres et une colline d'un vert sombre ; au premier plan et près des extrémités de la toile, deux jeunes filles nues d'une blancheur d'ivoire : voilà tout l'appareil d'un tableau que nous considérons comme une œuvre de maître. La jeune fille qui est à gauche, vue de profil, est assise à terre et joue de la flûte. Ses cheveux roux n'ont jamais été noués sur sa tête, ils traînent simplement sur l'herbe. Les sons qu'elle tire de son instrument ne vont pas bien loin ; l'instrument est frêle, et pas un rocher pour lui faire écho. Mais cette musique ingénue s'adresse à l'autre jeune fille. Celle-ci l'écoute debout, appuyée sur un piédestal en ruine qui, mêlé à la nature triomphante, parle d'un art humain. Cette contrée n'est pas la Grèce : c'est plutôt la Thrace mystérieuse, presque sauvage. On reconnaît dans les deux sœurs les nymphes de l'obscure vallée. « O nymphes des fontaines, nymphes à la blancheur éclatante, qui respirez de douces haleines, amies des bergers et des chevriers, ô vous qui habitez au fond de toutes choses, hamadryades dont la demeure est dans les chênes, soyez-nous favorables ! » Ainsi chante l'hymne orphique. Et, des nymphes, l'une est sortie de la source, l'autre est descendue de l'arbre avant le soleil levé. Blanches comme l'aube, elles s'entretiennent dans l'ombre humide d'un éternel matin. Elles sont la lumière et l'âme du lieu, lieu sans nom où le bon génie de M. Henner l'a conduit et où il a trouvé ces nymphes qui, chantant pour elles, ont chanté pour lui.

Voyez avec quel sentiment profond, religieux, le peintre a fait parler la nature. Le corps immaculé des nymphes tranche comme un brouillard d'argent sur la verdure noire. Rien ne donne l'idée de la solitude comme le sacrifice de tout ce qui pourrait rattacher les figures à ce qui les environne. Elles sont seules, mais cependant elles ne s'isolent pas.

Rarement, chez les modernes, dans une œuvre d'art le sujet et l'exécution sont identifiés. Ici la fusion des élémens est parfaite. L'art puissant du peintre enveloppe l'idée, les figures, le paysage dans une sorte d'unité substantielle qui est celle de la nature, et il en fait comprendre le sens caché. Parfaitement carac-

térisées et précises, les formes s'accusent, s'enroulent, expirent sans être jamais enserrées dans un contour apparent. Tout est subordonné à des enveloppes dont le mouvement est sensible, mais dont la détermination ne s'analyse pas. Les détails s'effacent, et cependant l'étude est riche : M. Henner cherche en tout l'unité, et il l'obtient. Les nymphes de son *Églogue*, avec leurs corps jeunes et sains que nulle passion n'agite, respirent l'inaltérable sérénité du lieu qu'elles habitent. Qui détournera jamais celle-ci de jouer, celle-là d'écouter? On les voit bien à distance et rien n'échappe de leur beauté, et lorsqu'on s'approche, elles semblent prêtes à s'évanouir dans le milieu d'où elles sont sorties. Elles sont comme ces pensées profondes qui ont trouvé leur expression, mais qui plongent toujours dans les limbes de l'entendement.

Cette manière de rendre la nature dans sa plénitude et dans son unité est assez rare aujourd'hui, et il est heureux qu'en tendant à ce but on rencontre le succès. Une école différente veut agiter et passionner l'exécution; elle cherche la vie dans l'abondance, dans la variété de la touche et dans ce que l'on nomme le coloris vibrant. Le dessin et le modelé ne sont plus fixés et semblent trembler sous les yeux. Tous les arts sont donc soumis à des lois générales, et souffrent à un moment donné des mêmes ébranlemens. Le chant de même perd son lien, sa fermeté; la voix tremble comme le pinceau, et le peintre éprouve la même difficulté à suivre une forme que le chanteur à tenir un son.

Si M. Henner, grâce à d'heureux instincts, sait dégager l'âme de la nature et peut créer la mythologie comme à nouveau, il est d'autres artistes qui, sans avoir le sens mythique, s'attachent à faire revivre sans cesse les données de la fable. A n'envisager celle-ci que comme un répertoire de sujets rians, variés et facilement compréhensibles, on peut prévoir qu'elle ne sera jamais abandonnée parce qu'elle fournira toujours mille occasions au talent de se déployer. Cette année, on voit qu'elle a joui d'une faveur particulière parce qu'elle a inspiré des tableaux importans. M. Bouguereau a représenté dans une composition élégante et du plus gracieux mouvement *la naissance de Vénus*. Peut-être dans cet ouvrage le caractère des formes est-il trop généralement agréable? car, d'après la conception des anciens, la beauté souveraine de la déesse sortant des profondeurs humides doit contraster avec les divinités inférieures qui l'entourent et qui, demi-animales, sont l'expression de la nature sauvage et changeante de la mer. Peut-être même la surface des flots n'est-elle pas assez calme? L'assiette des groupes en serait plus ferme, et d'ailleurs les Grecs voyaient la divine Aphrodite dans le miroir uni et tranquille des ondes réfléchissant le ciel. Peut-être enfin l'introduction de quel-

que ton vif donnerait-elle un aspect plus sensible au tableau? Son harmonie fine réside dans une gamme de colorations légèrement brunes dont il y aurait intérêt à relever la monochromie; mais il y a dans ce tableau tant de savoir, tant de talent, tant de laborieux entrain, que nous ne présentons nos observations qu'avec la plus grande réserve.

C'est plaisir, tandis que nous sommes mêlés au chœur sacré des divinités marines, de nous arrêter à *la Messagère des tempêtes* et à *la Sirène* de M. Landelle. Nous préférons la première, parce que l'idée en est nouvelle et que cette avant-courrière des naufrages, avec son corps qui a la blancheur de l'écume et qu'un vol effaré de mouettes bat de ses ailes, est une personnification qui manquait au cortège que Vénus partageait à sa naissance avec Neptune et Amphitrite. Les cortèges de ce genre, que les mythologues nomment des thiases, n'appartiennent qu'aux divinités qui, selon les croyances de l'antiquité, figuraient les énergies triomphantes de la nature. Bacchus, qui représentait la vie physique dans son plein épanouissement et la puissance dominatrice des sens sur l'âme, qu'ils arrachent au repos et à la conscience d'elle-même, Bacchus était entouré d'un thiase nombreux dont chaque personnage exprimait à des degrés différens et sous des formes plus ou moins nobles les effets du pouvoir du dieu : le souverain bien-être, l'enthousiasme, l'extase, le délire, la fureur. M. Giron a pris cette fable à son origine et, d'un pinceau assez large et avec un effet piquant, il nous a montré *Bacchus enfant* entouré des nymphes de Nysa. Les anciens ont souvent traité ce sujet, tantôt avec un génie familier et tantôt sous des formes mystiques. M. Giron était autorisé par l'essence même des personnages secondaires qu'il mettait en œuvre à ne pas s'élever beaucoup au-dessus de la nature. La scène se passe dans une forêt, sous un arc de verdure. Le premier plan est éclairé, et l'on voit le jeune dieu qui, instruit par ses nourrices, s'essaie à jouer de la flûte. Dans l'ombre des arbres, on distingue entre autres figures un panisque et un satyre. Dans le fond, la lumière reparaît pour nous montrer le reste de la bacchanale. Diane est aussi une déesse qui marche d'ordinaire avec une cour de divinités inférieures : ce sont des nymphes qui la suivent et avec lesquelles elle vit au fond des bois. Dans une grande toile et avec infiniment de talent et de goût, M. Jules Lefèvre a représenté *Diane surprise au bain*. Tout nous parle d'Actéon, mais on ne le voit plus. La déesse indignée suit d'un regard menaçant l'indiscret qui s'enfuit. Quelques-unes de ses nymphes s'empressent de la couvrir de ses voiles; les plus jeunes semblent l'oublier et, plus alarmées, ne songer qu'à elles-mêmes. Il résulte de ces sentimens divers une composition vive et cependant bien équilibrée. Mais le site choisi, malgré

sa fraîcheur et l'ombre qui l'enveloppe, ne semble pas la retraite profonde de la reine des forêts. Toutes les figures, variées d'âge et de caractère, sont parfaitement élégantes. Cependant l'artiste n'a-t-il pas donné un type un peu trop mondain à la chaste déesse?

Les qualités qui distinguent ce tableau, de même que les ouvrages que nous avons rangés dans le même groupe, c'est la correction, l'étude et la distinction de la forme. On ne peut les analyser sans remarquer combien chaque figure est choisie avec soin et rendue avec une sorte de prédilection. Les œuvres de MM. Bouguereau, J. Lefèvre, Landelle sont certainement destinées à entrer dans nos musées. Mais les sujets dont nos artistes se sont inspirés peuvent être envisagés à un autre point de vue, celui de la décoration. Le Salon, disposé comme il l'est, ne peut être très favorable à l'examen de travaux de ce genre; l'on sent bien que les grandes pages de MM. Lematte et Laugée, de même que le plafond de M. Ehrman, ne sont point à leur place. On reconnaît aisément que les auteurs sont des hommes de talent; mais, pour bien juger leurs peintures, il faudrait les voir dans leur cadre véritable et dans le milieu qui les attend.

Nous n'en dirons pas davantage sur les sujets mythologiques. Mais, quel que soit le mérite des ouvrages que nous venons d'examiner, nous ne pouvons nous empêcher de penser que les artistes qui veulent puiser dans la fable devraient étudier de plus près l'archéologie. Loin d'entraver leur imagination, cette science leur fournirait une foule d'idées et les aiderait à donner à leurs compositions, en même temps que la justesse, une richesse dont elles sont exposées à manquer. Les mythes grecs sont d'ailleurs des conceptions de l'ordre le plus élevé qui émeuvent à la fois toutes les facultés de l'esprit. Il n'est pas douteux que pour un sujet mythologique il ne faille autant de recherches et d'efforts que pour un sujet emprunté à l'histoire; et cependant on croit pouvoir les traiter couramment. Les types divins, par exemple, tels qu'ils ont été créés par les anciens, sont fixés avec une telle précision qu'au premier abord on reconnaît, même dans un fragment, les traits essentiels de chaque divinité. Chacune a son type corporel complet et ses habitudes caractérisées par l'attitude, le geste, les vêtemens, la couleur et le mouvement des draperies et les attributs. Cela peut-il être plus négligé que la ressemblance des personnages, la vérité du costume et l'exacte représentation des lieux lorsqu'il s'agit de peinture historique? Songez à la fadeur que présentent la plupart des peintures tirées de la fable et voyez au contraire de quelle ressource sont des informations précises pour donner à un tableau d'histoire un aspect qui le distingue aussitôt de tout ce qui l'environne.

Pour le grand ouvrage qu'il expose, M. J.-P. Laurens s'est inspiré

d'un épisode de l'histoire de l'inquisition albigeoise au commencement du XIVe siècle, et il a pris pour sujet la *Délivrance des prisonniers du saint-office à Carcassonne en 1303*. C'est dans un savant ouvrage de M. Hauréau qu'il a étudié les faits et c'est avec une complète autorité qu'il a exécuté son œuvre. A l'époque que nous avons indiquée, le roi de France, Philippe le Bel, avait envoyé en Languedoc, avec le titre de réformateur, Jean de Picquigny, vidame d'Amiens, et un ecclésiastique, Richard Leneveu, archidiacre d'Auge, en l'église de Lisieux. Profitant de leur présence, un frère de l'ordre de Saint-François, Bernard Délicieux, s'était mis en lutte ouverte avec les dominicains; il avait provoqué un soulèvement populaire auquel le vidame d'Amiens cédait à regret et qui allait arracher un grand nombre de malheureux aux prisons de l'inquisition; en même temps il calmait l'impatience des séditieux. M. J.-P. Laurens a parfaitement rendu ce qu'il y a de particulier dans cette scène. Son tableau est pour ainsi dire partagé en deux épisodes. A droite du spectateur, des ouvriers, en présence de Picquigny et de l'un des consuls de la ville, sont occupés à démolir le mur qui ferme la porte de la prison. A gauche, Bernard Délicieux parle à la foule, qu'un autre consul maintient aussi du geste. Des femmes, des enfans s'avancent, en pleurant de joie, du côté des ouvriers et relient par leur mouvement pathétique la double action que présente le tableau. Dans son ensemble le sujet est exprimé simplement, sans emphase. La perspective est bien observée, sans que sa profondeur soit trop accusée; tout est un peu ramené sur le plan du tableau, qui est par cela même dans de bonnes conditions décoratives, presque dans les conditions de la fresque. L'artiste a employé les tons forts et sourds à la fois dont il dispose et qui le caractérisent. Son ouvrage fait penser aux peintures de Piero della Francesca qui sont dans l'église de Saint-François, à Arezzo. A quatre cents ans de distance, malgré les différences qu'offrent les sujets et la manière de comprendre la nature, il y a cependant entre le tempérament des deux peintres, entre leurs palettes, une singulière parenté. C'est le même caractère vigoureux, la même gamme de coloration pleine d'énergie. On ne peut voir cette belle toile de M. J.-P. Laurens sans une vive satisfaction, surtout quand on sait que l'artiste exécute en ce moment au Panthéon de grandes peintures murales. C'est bien certainement dans le même esprit qu'il a conçu son tableau du Salon, et nous avons ainsi une idée avantageuse des travaux qu'il achève.

Nous ignorons quelle est la destination de l'ouvrage de M. J.-P. Laurens; nous aimerions qu'il fût placé à Albi ou à Carcassonne. Le projet formé par l'administration des beaux-arts de décorer les édifices des départemens est excellent, et l'on comprend déjà

combien l'histoire locale offre de ressources pour une pareille entreprise. Bernard Délicieux, un instant triomphant, finit par succomber après avoir pendant quelques années défendu ses concitoyens contre les excès de l'inquisition. Ainsi chaque province, chaque ville a sa légende, ses héros et ses martyrs.

Toutefois, si l'on emprunte des sujets à l'histoire, le premier devoir est non-seulement de la respecter, mais encore d'en pénétrer l'esprit pour présenter les faits sous leur jour véritable. En est-il toujours ainsi? M. Flameng, par exemple, nous a-t-il donné une impression exacte de *l'Appel des Girondins?* Dans son tableau, nous louerons sincèrement la mise en scène, la couleur claire et vraie, l'effet de lumière, en un mot les qualités de mise en œuvre et d'exécution, qui ont si justement concouru à lui mériter une récompense exceptionnelle. Sans doute tous les personnages sont matériellement d'une ressemblance parfaite; mais pourquoi ces visages anxieux, ces traits contractés? pourquoi ces attitudes menaçantes ou accablées? Oui, la veille, au tribunal révolutionnaire, en entendant prononcer leur sentence, les girondins avaient payé leur dette à l'infirmité humaine; mais, le jour du supplice, ils furent stoïques, et, si le fait a été contesté, nous pensons qu'aujourd'hui il n'y a plus, à ce sujet, de dissentiment. Interpréter trop librement l'histoire, c'est vouloir entrer dans le genre.

La peinture de genre, prise dans son ensemble, touche à tous les sujets à la fois. Elle prend partout son bien : elle met à contribution la religion comme l'histoire, la fantaisie comme la vie journalière. C'est elle aussi qui met le mieux à découvert le caractère intime des talens. Chaque artiste étant maître d'envisager les faits qu'il représente, non pas au point de vue de leur vérité reconnue, mais en les interprétant, celui-ci avec son caprice, celui-là avec sa sensibilité, cet autre avec son esprit, tous avec leur libre imagination, leurs œuvres deviennent de véritables confessions artistiques. Il en est du grand art comme de tout ce qui sort de l'ordinaire. A moins d'avoir le don naturel de l'élévation, lorsque l'on veut traiter un sujet de cet ordre, on s'efforce de prendre le ton du monde dans lequel on veut pénétrer, on enfle son style, on pare en quelque sorte son talent. Le peintre de genre se montre tel qu'il est, et souvent nous gagnons à cette franchise de faire connaissance avec des esprits charmans, d'entrer en relation avec des intelligences de la distinction la plus rare. Cette année, il est tels tableaux religieux qui, selon nous, appartiennent au genre et qui ont cependant toutes les qualités qu'exige le grand art; mais la part faite au sentiment personnel et à l'innovation est trop grande en eux pour qu'ils soient dans les conditions liturgiques qui permettent de les placer dans les édifices religieux. L'œuvre n'y perd

rien; elle entrera dans une galerie ou dans un musée, mais elle ne peut être présentée aux fidèles comme un objet de piété. La théologie, le dogme inflexible, les écritures, les actes des apôtres et des martyrs, les faits consignés dans l'histoire de l'église et des saints, voilà le domaine de l'art chrétien qui ne saurait se passer de la plus rigoureuse orthodoxie. Le reste peut être un sujet de pieuse émotion, presque d'édification, mais ce n'est point un enseignement. Ce qu'il faut reconnaître, en un mot, c'est que la peinture religieuse et la peinture historique doivent avoir, celle-ci un caractère doctrinal, celle-là une autorité documentaire, dont la peinture de genre est libre de se passer.

Cela dit, n'éprouve-t-on pas une impression touchante devant *le Christ appelant à lui les affligés*, que nous présente M. Maignan? Jésus, comme un roi de douleur, est assis, au milieu du tableau, sous un baldaquin aux draperies sombres. Il lève les yeux au ciel, il implore son père en montrant ses plaies saignantes. A ses pieds sont groupées les plus grandes douleurs humaines, celles de la famille, représentées par une mère qui pleure sur un berceau vide; celle de la patrie figurée par un jeune soldat qui tombe mort avec son épée brisée; celle de notre vie à tous personnifiée par la foule des désespérés et par un vieillard qui survit aux siens. L'exécution a du relief et une animation passionnée. M. Maignan semble avoir à la fois agrandi sa manière et rendu son pinceau plus frémissant; il se rapproche ainsi de M. Humbert et vient former avec ce jeune peintre et M. Lévy un groupe des plus sympathiques. A côté de ces artistes, si ardens à rendre la forme expressive, il y a des mystiques qui font retraite dans le domaine du sentiment et qui, déchargeant l'idée de son fardeau corporel, rendent la matière transparente pour mieux laisser voir l'esprit. Cela suffit à faire comprendre ce qui manque à leurs ouvrages, mais non le charme qui réside en eux. Ce charme s'explique mal avec des mots, et la peinture seule le dégage. Il faut voir les tableaux de M. L.-O. Merson, son *Repos en Égypte* surtout, pour bien entrer dans l'ordre des jouissances délicates qu'un pinceau est capable de faire naître lorsque, s'arrêtant volontairement dans la recherche de la forme, il s'en tient à une suffisance élégante après avoir rencontré la suavité. *Jacob chez Laban*, par M. Lerolle, est aussi une œuvre d'un sentiment très pur, mais dans laquelle l'exécution a plus de force intentionnelle. Nous aimons cette grave et douce pastorale. L'antique Orient n'y revit point, grâce à des recherches ethnographiques; ce qui touche ici c'est une simplicité toute primitive et une noblesse patriarcale qui sont des anciens jours, et c'est par là que la scène est orientale et biblique. Quant à l'Orient pour lui-

même, on le trouvera dans les *Souvenirs du Maroc*, de M. B. Constant, et dans les tableaux égyptiens de M. Théodore Frère. Si l'on désire des contrastes, on rapprochera M. Jules Breton, le maître qu'inspirent nos campagnes, de M. Gervex, le peintre de la vie à Paris; M. Julien Dupré nous intéressera aux épisodes des labeurs rustiques en évoquant le souvenir de F. Millet, tandis que Mme Énault nous découvrira un coin aimable de la vie mondaine dans sa *Visite à la convalescente*. D'un autre côté, M. Pabst nous fera comprendre les joies de la famille, avec le *Cadeau du grand-père*, pendant que M. Hugo Salmson, avec son *Arrestation au village*, nous montrera le côté dramatique et poignant d'un fait divers. Nous voudrions voir un plus grand nombre de ces tableaux conçus à la manière des Anglais, où les sentimens moraux sont en jeu, nous attirent, dans lesquels on entre lentement et qu'on ne regarde pas seulement avec les yeux. Mais nous n'avons pas le goût de creuser ainsi les sujets. Le genre cependant se relève à une grande hauteur dans un tableau inspiré par l'histoire des sectes religieuses du XVIIIe siècle. Une jeune femme, une illuminée, s'est soumise à *l'épreuve du crucifiement*. Elle est étendue sur une croix; ses mains sont percées de clous; sa tête est couronnée d'épines. Des coreligionnaires, pour la plupart gens de qualité, sont autour d'elle. Leurs visages sont émus; ils suivent, ils interrogent du regard celle qui subit la sainte torture et semblent profondément édifiés. Peut-être trouvera-t-on que le corps de la patiente n'est point assez couvert; mais ce que tout le monde louera dans l'ouvrage du jeune artiste, c'est le talent qu'il a déjà de bien peindre une tête et d'envelopper une grande composition dans une harmonie voulue. M. Moreau, de Tours, sait présenter les choses dans un milieu coloré, et sa palette est riche et puissante. De la sorte il obtient des tons, des valeurs, mais ne nous montre nulle part une couleur dans sa crudité. Cela nous semble une condition essentielle de l'art. En effet, est-ce bien de la peinture celle qui, sous prétexte de franchise, applique sur la toile les couleurs telles que la fabrique les fournit et qui blesse nos yeux par une technique brutale? Oui, ce rouge est du rouge, ce blanc est du blanc. Mais où est l'atmosphère dans laquelle le peintre doit nous montrer son sujet? où est ce milieu pittoresque qui doit être, avant tout, différent de celui dans lequel le spectateur se meut?

Après tout, les exagérations ne peuvent avoir qu'une durée éphémère, parce qu'il y a une aspiration moyenne qui tend sans relâche à faire prévaloir dans l'art un équilibre de qualités. Et cela est d'autant plus inévitable que l'exagération naît de l'imitation.

C'est ainsi que l'école de Fortuny nous semble en péril dans les mains de ses successeurs : l'esprit du charmant maître semble s'éloigner d'eux. Ce sont toujours des compositions agréables; mais ces scintillemens, ces éclairs, ces réflexions de la lumière et de la couleur vus d'un œil si curieux, si fin, si sûr, exprimés d'un pinceau si alerte, toute cette aimable magie qui fut reproduite non sans excès, tout cela se confond et s'éteint. C'est un Américain, M. Walter Gay, dans sa *Leçon d'escrime*, qui nous semble se tenir le mieux dans la tradition de l'initiateur, et son tableau est plein d'agrément. En regard de ces fantaisies mondaines toutes vibrantes de lumière, voici la peinture militaire. Jamais elle n'a réuni pour la représenter plus de talens à la fois, tous rompus à l'étude, tous actifs et bien informés. Les tableaux de MM. Detaille, Chigot, Castellani sont parfaits; joignons-y *la Retraite*, début de M. Médard qui a été bien accueilli des artistes. A tous ces ouvrages on ne peut adresser qu'un reproche, celui de nous raconter nos défaites. *Gloria victis !* Ce mot, qui servit d'épigraphe au beau groupe de M. Mercié et qui dans sa pensée était une allusion à la mort d'un jeune artiste de génie tombé victime volontaire de son patriotisme, nous nous le sommes appliqué à nous tous. Que dans le premier moment les vaillans compagnons d'Henri Regnault aient fait une légende glorieuse des combats au milieu desquels il est tombé, rien de plus facile à expliquer. Mais il ne faut point paraître prendre le change sur le fond des choses. Autrement on penserait que la France ne songe plus à ses blessures et qu'elle se donne en spectacle ses propres désastres. On dirait qu'en élevant des monumens funéraires sur tous les champs de bataille où elle a succombé, elle croit dresser des trophées. Ces considérations ramènent à l'histoire.

M. Bonnat est toujours peintre d'histoire quand il fixe les images des hommes les plus considérables de notre temps. Tel nous l'avons vu peignant M. Thiers, et tel nous le retrouvons encore dans le portrait de M. Victor Hugo. Il a rendu simplement et dignement l'intensité de vie et la force de pensée du poète; il en a généralisé le caractère dans une ressemblance cherchée, voulue, et qui a de la puissance. L'attitude est expressive et indique une contemplation méditative. Assis de face, près d'une table sur laquelle son coude gauche s'appuie, la tête soutenue par la main, le poète nous tient sous son regard. Sur la table un seul livre : Homère. La peinture est empâtée, robuste; le masque est d'un modelé saisissant. Jamais M. Bonnat n'avait donné autant de relief à une tête. Par la grande place que M. Victor Hugo occupe dans notre siècle, l'œuvre du peintre porte une date : on dirait un épisode dans le récit des événemens d'un temps. C'est ainsi que le portrait appartient à l'histoire.

Les portraits sont encore des pièces, des documens historiques parce qu'ils nous retracent toute la figure d'une époque. Nous connaissons une collection de gravures qui renferme tous les hommes célèbres que le règne de Louis XIV a vus mourir ou naître. Rien n'est intéressant comme ces physionomies françaises qui se modifient de trente en trente ans. Les personnages qui ont vu Richelieu, Louis XIII et Mazarin ont quelque chose de passionné qui répond bien aux agitations de ce temps souvent troublé; ceux qui ont fait figure sous le grand roi sont en représentation et presque majestueux; ceux qui appartiennent au règne suivant doivent davantage aux grâces du temps. Ce sont pour ainsi dire des têtes de construction différente, tant la caractéristique expressive en a changé. Il nous semble qu'on peut être bon juge de la mesure dans laquelle un portrait, même un portrait de femme, donnera l'idée du temps auquel il appartient. On sera facilement choqué, par exemple, si le peintre exagère la mode ou quelque particularité de la parure qui serait au goût du jour. Au contraire on saura gré à l'artiste, s'il a rendu avec une discrétion savante une riche toilette. Nous serons d'accord avec tout le monde en disant que M. Carolus Duran, dans son portrait de M^me^ la comtesse V..., a fait une œuvre magistrale. Dès le premier jour nous avons été frappé par cette peinture d'un aspect si large et dans laquelle l'auteur a mis un talent de si bon aloi. Il faut louer ce portrait de M. Carolus Duran parce qu'il a grand air et qu'il est étudié très librement, en dehors des préoccupations serviles du bien faire, qui n'aboutissent souvent qu'à un travail d'élève. Copier son modèle comme on le ferait dans une école n'est pas digne d'un genre qui doit reproduire la personne humaine largement, en saisir le caractère et non pas l'analyser par le menu détail. M^me^ la comtesse V... est en pied, vêtue d'une robe de satin blanc par-dessus laquelle elle porte un manteau noir garni de fourrure. La tête, les bras et les mains sont vivans. Le personnage tout entier, dans son attitude et ses lignes simples, se détache sur l'un de ces fonds d'un ton rompu qui représentent vaguement l'espace et qui n'ont pas, comme la tenture d'un appartement en lampas ou en damas, l'inconvénient d'attirer l'attention et de distraire du sujet. L'exécution tout entière se ressent de cette donnée saine; le visage, les chairs, les étoffes, la fourrure sont traités avec une justesse de ton et de touche qui est absolument remarquable. M. Carolus Duran a également très bien réussi le portrait d'un enfant. Il a parfaitement saisi la ressemblance de son gentil modèle dans cette improvisation charmante.

Il y a au Salon beaucoup d'autres portraits remarquables : ceux de M. Cabanel, qui sont de la plus grande distinction; celui qu'a

exposé M. C.-L. Müller et qui est des plus gracieux ; ceux de M. Delaunay, de M. Cot, de M. Doucet et de plusieurs autres artistes. Mlle Jacquemart qui, dans ce genre, a déjà donné tant de preuves d'un talent et d'un esprit supérieurs, a excellemment réussi M. de St-A. Impossible de mieux poser une figure, de mieux la dessiner, de mieux rendre l'idée, la ressemblance d'un homme distingué. Le profil de Mme Sarah Bernhardt par M. Bastien Lepage est d'une merveilleuse finesse, et dans une ombre mystérieuse M. Hébert nous laisse entrevoir sa sultane. Mais à côté de ces ouvrages vraiment dignes de l'école française, il y en a beaucoup qui sont d'une faiblesse extrême. Généralement on débute au Salon par des portraits, et cependant il n'est pas de genre plus difficile à aborder.

Observez en effet combien il y a peu de portraits qui, par la composition, soient intéressans; c'est là une remarque que font beaucoup de personnes, et nous la retrouvons jusque dans la presse étrangère. Les objets immédiats qui nous entourent, les livres, les outils, les instrumens du travail ou de la pensée, des fleurs, une tapisserie, un détail caractéristique qui aide à fixer le spectateur et donne la note des goûts et des habitudes dominantes de l'original, ont été bannis par les artistes. Oui, la tradition des portraits composés se perd. Sous ce rapport l'art français a eu une période brillante au siècle dernier. La manière de présenter un personnage, de le poser, d'animer son visage, de le mettre en action, d'intéresser aux accessoires qui l'entourent, était arrivée à une sorte de perfection, et nous recommandons à ce point de vue la collection de portraits d'artistes qui est à l'École des beaux-arts. Aujourd'hui la pénurie des arrangemens est extrême, et la théorie de l'art est si négligée que ses règles élémentaires sont mises en question. Par exemple quelle doit être la proportion d'une tête dans un portrait, faut-il qu'elle paraisse sortir de la toile? Nous croyons au contraire qu'il lui appartient de se tenir sur la paroi du panneau ou de la toile : c'est là son plan normal. Il arrive quelquefois que l'artiste représente son sujet en arrière de ce plan : le personnage alors s'enfonce dans l'espace qui est derrière lui, et lorsqu'il s'agit d'une femme, il résulte souvent de cet artifice une impression de réserve qui a du charme. Il ne convient pas qu'une personne que l'on représente vienne au-devant d'inconnus : c'est à nous de l'aller trouver.

Mais il est fâcheux qu'un très grand nombre de portraits procèdent de la photographie. Cette découverte a exercé sur l'art de notre temps une influence à la fois bonne et mauvaise. Grâce à elle, les artistes se sont dégagés de la convention, ont apporté dans l'étude de la forme un esprit plus scrupuleux, en un mot ils sont devenus plus sincères. Mais d'un autre côté elle a eu le tort de rendre

l'intelligence paresseuse, la main servile, le faire sec, de supprimer chez beaucoup la faculté de sentir la nature. Sous ces deux rapports, elle a introduit dans l'art moderne un élément inconnu, une modalité nouvelle qu'on peut appeler le *photographisme* : nous n'insisterons pas, chacun démêlera au premier coup d'œil la présence de l'élément ou de l'influence photographiques dans un tableau de genre, dans un paysage, dans un portrait. Chose curieuse, les limites imposées à l'action de la photographie ont fait concevoir à l'école moderne une seconde nouveauté qui dérive de la première, mais qui en est justement l'opposé. La plaque sensible donne une image instantanée, mais qu'y trouve-t-on en dehors de la forme, quand celle-ci n'est pas altérée? Une sorte de spectre sombre des choses, la trace exacte, mais obscure de la réalité. Les artistes ont voulu fixer aussi les effets rapides et brillans de la couleur et de la lumière qu'offre la nature dans leur instantanéité. Mais tandis qu'ici tout se passe dans un instrument, d'une manière simplement mécanique, là c'est l'observation et le jugement qui opèrent pour produire un travail entièrement dû à l'activité réfléchie de l'esprit humain.

Les effets qu'il s'agit de fixer sont fortuits et généralement délicats. Ils résultent des modifications de l'air ambiant, de ses colorations fugitives. Un souffle de vent apporte et remporte, fait et défait ces unions légères de nuances, ces éphémères harmonies de coloris qui, flottant dans l'atmosphère, sont comme le produit d'une palette éolienne. Tel est, pris dans son acception vraie, le point de vue de l'école *impressionniste*. Quoiqu'on en ait médit, il est vrai cependant qu'il y a là une tendance digne d'attention. L'idée qui l'a inspirée est juste. On ne saurait contester l'intérêt que présente la nature quand on l'observe dans la mobilité de ses formes, de ses mouvemens, de ses tonalités. Cet exercice perfectionne le sens et enrichit le domaine de la peinture. Mais la facilité de fixer ses impressions ne peut s'obtenir sans l'intervention de la mémoire qui, pour remplir cet objet, a besoin d'une culture spéciale. Il serait injuste de méconnaître que cette doctrine dérive d'un enseignement qui fut vivement contrarié et dont le promoteur, M. Lecoq de Boisbaudran, a exposé la théorie dans des opuscules qui dévoilent un esprit ingénieusement novateur et vraiment philosophique. Mais jusqu'ici le défaut d'exercice méthodique de la mémoire et l'insuffisance de la main ont empêché ce mouvement d'aboutir comme il le méritait. Ce qui persiste néanmoins c'est l'éloignement pour la convention pittoresque, et pour le jour factice des ateliers. Beaucoup de peintres s'en préoccupent et parmi ceux qui peuvent s'installer à leur gré il en est peu qui ne se réservent

un espace pour travailler à jour libre. Peindre en plein air, peindre dans l'air, représenter les choses dans une atmosphère, tel est l'objet que se proposent de réaliser un certain nombre d'artistes sur les œuvres desquels se fixe de plus en plus l'attention.

Voyez la *Saison d'automne* de M. Bastien-Lepage : ce sont des femmes occupées à recueillir des pommes de terre dans un champ fraîchement fouillé. Mais l'intérêt n'est pas là. D'ailleurs M. Bastien-Lepage n'est pas le premier qui ait traité de pareils sujets dans de grandes proportions. M. Jules Breton l'avait fait avant lui; mais il s'était surtout préoccupé du caractère des personnages et avait cherché le style dans la vie des campagnes. M. Bastien-Lepage est surtout frappé du caractère naturel des choses. La simplicité et la clarté de l'aspect, la justesse des valeurs, la finesse des dégradations et des nuances, l'unité dans la lumière et dans l'effet, sans les artifices d'un clair-obscur de complaisance, en un mot l'impression de la vérité extérieure, voilà ce qui le touche et ce que son rare talent nous fait pénétrer. Les personnages baignent dans un milieu général, participent de l'unité dominante et sont comme issus de la terre à laquelle leur travail les tient attachés: panthéisme très différent de celui de M. Henner, panthéisme physique, mais dont l'impression ne peut se dénier. De même chez M. Duez, l'intérêt réside moins dans le sujet que dans les qualités personnelles du peintre. Son triptyque qui représente la *Légende de saint Cuthbert* est un ouvrage important. Des trois parties, nous préférons celle du milieu, malgré l'étrangeté du spectacle qu'offre l'aigle apportant au saint un poisson qu'on dirait sanglant. Mais l'étude des personnages est remarquable, et nous ne leur reprochons pas leur aspect barbare. Le paysage, dans ses rapports avec l'ensemble, est d'une grande justesse de ton; mais ce qui est supérieurement rendu, c'est l'air, qui est d'une limpidité extrême et d'une immense clarté.

Après ces considérations, il n'y a plus à s'étendre beaucoup sur le paysage; il est dans la même voie, il a les mêmes qualités. Il est impossible de voir une école plus affranchie de tout esprit de retour au passé, de tout désir de l'imiter. Sans réserve, elle est vouée à l'étude de la nature, et dans le culte qu'elle lui rend, on voit qu'elle a conscience d'être en possession de la vérité ; les talens sont en progrès : d'année en année, MM. Bernier, Defaux, Hanoteau, Pelouse, montrent une observation plus juste, une exécution plus parfaite ; M. Harpignies met de mieux en mieux en relief toutes ses qualités. MM. Flandrin et Bellel soutiennent l'honneur du style et du paysage composé; M. Guillaumet nous transporte dans le Sahara. Mais, tout en rendant hommage à leur grand mérite, on s'arrête à MM. Isenbart, Ordinaire et Le Marié des Landelles. Il est évident

que nos bois, nos chemins, nos ruisseaux, nos fermes, nos campagnes françaises nous donnent le spectacle qui nous charme et l'horizon qui nous suffit.

Nous aimons la fraîcheur, et dans notre vie agitée nous voulons au moins nous reposer par les yeux. Les peintres de fleurs le savent. Que M. Delanoy nous offre dans sa nature morte, qu'il intitule *Chez don Quichotte*, un superbe morceau de peinture d'une harmonie puissante et chaude, c'est pour le mieux. Mais à la nature morte, nous opposons les fleurs. M. Jeannin nous en présente une moisson pleine. Toutes humides encore, elles donnent la sensation de la fraîcheur; on n'a qu'à les prendre et à les transplanter. La couleur des tableaux de M. Jeannin est éclatante et forte. L'artiste rend bien dans leur opulence la coloration des fleurs. Il n'apporte à la forme qu'une vraisemblance suffisante qui n'est pas absolument la vérité; mais l'aspect nous charme, et l'on peut, dans une certaine mesure, traiter les fleurs sans les dessiner en maître comme M. Chabal-Dussurgey. Quel thème charmant qu'un bouquet, qu'une gerbe de fleurs! Il y a d'abord la composition, le choix des espèces, la manière d'associer les couleurs, de former un ensemble agréable, et il reste encore à ajouter à cela l'expression. Les fleurs ainsi réunies ont, lorsqu'on les regarde, une physionomie particulière. Elles ne conservent plus rien de l'attitude libre qu'elles avaient sur leur tige : elles n'ont plus le même soutien. Elles sont fraîches encore, mais elles vont se faner : la vie va se retirant d'elles. Leur grâce est comme un sourire triste qu'il faut recueillir. Cette distinction entre la fleur vivante et celle qui ne vit plus qu'artificiellement doit être sentie par le peintre, mais il ne nous la fait pas toujours comprendre. Ce que nous trouvons au Salon de cette année et qui n'est point à dédaigner, ce sont des tableaux qui, comme ceux de M. Leclaire, représentent véritablement des fleurs par la transparence et la juste coloration de leurs ombres. Ici le clair-obscur est d'une difficulté extrême. Nous répugnons à l'idée que l'on puisse donner à une rose des ombres noires : c'est encore là qu'une observation attentive, intense des colorations et des valeurs doit être mise au service de l'art.

La nature et les procédés de l'aquarelle conviendraient mieux pour rendre ces délicatesses que les couleurs à l'huile. Mais dans ce genre nous n'avons rien trouvé au Salon qui nous donnât satisfaction. Dans nos recherches, nous avons parcouru la longue galerie des dessins. Comme toujours elle était déserte. Cette année cependant, M. Berne-Bellecour, M. Séon, M. Seillière, ont exposé de charmantes aquarelles; M. Dornois et M^me^ la princesse de Chimay ont fait assaut de talent dans leurs fusains, et deux peintres, M. Dio-

gène Maillart et M. Adolphe Weber, ont échangé leurs portraits qui sont bien réussis. Mais le public en est peu curieux. Pour nous cette partie de l'exposition, dans son ensemble, ne nous satisfait qu'imparfaitement. Les dessins, faits la plupart du temps pour montrer l'habileté à dessiner, les calligraphies pittoresques, ne sont pas absolument du domaine de l'art. Pourquoi les peintres ne nous envoient-ils pas leurs esquisses, leurs cartons, ainsi que les études qui servent à leurs tableaux? Il nous semble que le public s'y porterait avec empressement, car maintenant son éducation est faite, et nous en avons pour preuve le succès que vient d'obtenir l'exposition des dessins de maîtres qui a eu lieu à l'École des beaux-arts.

Nous voulons terminer en jetant un coup d'œil sur la gravure. C'est un art qui, comme la peinture, a une hiérarchie. On dit aussi que la grande gravure, la gravure en taille-douce, est délaissée, et cependant les talens ne lui font pas défaut. Si les estampes n'ont plus pour le public la même importance qu'il y a cinquante ans, leurs auteurs n'en sont pas moins honorés. La France, que le burin des maîtres du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle a tant illustrée, compte toujours une phalange d'éminens artistes parmi lesquels il y en a de jeunes et d'excellens comme M. Adolphe Huot. Malheureusement cette année, M. Bertinot est le seul qui ait exposé. Un art disparaît, la lithographie, ce qui est profondément regrettable, après une période si brillante et lorsqu'elle peut encore s'appuyer sur tant d'hommes de valeur. Mais la gravure sur bois continue à se perfectionner et nous avons de M. Pennemaker un véritable chef-d'œuvre. Cependant toute la faveur est à la gravure à l'eau-forte, genre charmant dans lequel l'artiste s'attaque à tous les sujets, en aborde directement l'exécution sur le cuivre et se montre le plus souvent créateur. Le Salon est riche en eaux-fortes d'un faire spirituel et libre, et cette partie de l'exposition nous semble d'année en année devenir plus remarquable. Les noms qui surgissent sont ceux de MM. Le Rat, Le Couteux, Danse, Desboutin. Plusieurs peintres se mêlent aux aqua-fortistes, parmi lesquels on compte aussi des amateurs.

Le chef de l'école française de gravure est M. Henriquel-Dupont, qui dessine en maître et manie avec une égale supériorité l'eau-forte et le burin. Des traditions qui dans notre pays remontent à plus de deux siècles sont personnifiées en lui. Son œuvre est considérable et justement célèbre. Plus que personne le maître est soucieux de l'avenir et jaloux de l'honneur de son art. Nous devions un hommage à ce nom qu'on ne peut passer sous silence.

IV.

Dans l'examen auquel nous venons de nous livrer, nous avons cherché à ne rien négliger de ce qui pouvait servir à constater au Salon la situation et les tendances présentes de l'école française. Nous l'avons fait en spectateur bien plus qu'en juge. Nous avons visité l'exposition dans les mêmes conditions que le public, et, pas à pas, nous l'avons appréciée avec nos impressions et nos idées acquises. Maintenant il faut changer de point de vue : il faut embrasser l'ensemble pour nous résumer et pour conclure. Jusqu'ici, dans nos appréciations, la part a-t-elle été faite trop grande à quelque optimisme? Nous n'avons pas à nous en défendre. Pourquoi se vouer tout d'abord à la sévérité? Chercher le bien dans les choses quand elles se présentent à nous, ce n'est pas d'une bienveillance aveugle, c'est chercher notre propre bien, c'est surtout céder à ce premier mouvement de sympathie que l'on doit éprouver en présence de toute manifestation du travail.

En commençant la revue du Salon par l'architecture, nous avons obéi à la logique. On ne peut s'expliquer comment, en général, on s'interdit le droit de s'intéresser à cet art qui fait tant pour nous. C'est une idée reçue que ses tracés sont mystérieux, arides, que ses procédés sont intelligibles pour les initiés seulement. Cette dernière prétention ne peut être admise dans un temps comme le nôtre où les constructions sortent de terre en si grand nombre et où il est peu de personnes qui n'aient eu, pour le moins, l'idée de bâtir. Nous avons essayé de montrer qu'à côté de leur mérite pratique les dessins des architectes avaient une valeur artistique. Peut-être n'avons-nous pas suffisamment appuyé sur le genre spécial d'intérêt et de beauté qu'offre le dessin géométral. Justement sa sincérité mathématique répond d'une manière victorieuse à ceux qui se refusent l'intelligence de l'architecture : ils font voir l'ensemble et les détails des édifices dans leur développement intégral, exempts des déformations de la perspective. En même temps leur perfection graphique, appliquée aux plus beaux monumens et relevée par un coloris idéal, est bien de nature à parler au sentiment. Que reste-t-il à objecter quand à cette vérité d'un caractère scientifique on ajoute le contrôle optique d'une vue perspective? N'a-t-on pas à la fois, dans deux images, la réalité de la forme et la réalité de l'effet?

Nous n'avions qu'à rappeler l'autorité qu'exercent sur l'art monumental les grands services publics d'architecture : nous en prenons

occasion pour émettre le vœu qu'au lieu d'être divisés entre plusieurs ministères, ces services, qui répondent tous à un objet unique, soient réunis. Au point de vue administratif ce serait une simplification; et un progrès pour la direction à imprimer aux beaux-arts. Un grand service des bâtimens, ayant dans ses attributions la commande de tous les ouvrages de peinture et de sculpture décoratives, est la base nécessaire d'une administration des beaux-arts.

Entrant dans un autre ordre d'idées, nous ne pouvions que constater le magnifique développement des études historiques, et nous l'avons fait en nous appuyant sur des travaux des plus remarquables. Oui, l'antiquité, le moyen âge, la renaissance sont de mieux en mieux connus aujourd'hui. Les sujets d'investigation se multiplient. Bien plus, on voit à certains intervalles de temps des artistes différens explorer les mêmes monumens, les fouiller de nouveau, en pénétrer plus complètement les formes, nous les montrer enfin dans un jour plus vrai. Un labeur infatigable enrichit le domaine de l'archéologie, accroît celui de la théorie de l'art, et ajoute à nos jouissances esthétiques. Mais quel est le résultat pratique de tant de savoir? Le passé se substitue au présent dans la pensée; les faits, par leur nombre et par leur importance, accablent l'imagination; la liberté de concevoir est entravée par la fidélité des souvenirs. Il y a quelques années, l'architecture française nous semblait courir un danger sérieux. Cette époque marquera dans l'histoire de l'art par des constructions dans lesquelles des élémens hybrides se trouvent rapprochés, et où tous les styles ont été volontairement confondus. On voit en certains pays ce que les géologues nomment des dépôts de rivage : ce sont des débris de fossiles et d'espèces encore vivantes qui, maniés et ramaniés par la vague, brisés, mêlés, mais encore reconnaissables, forment le sol actuel et témoignent d'un long passé. Telle était souvent notre architecture il y a trente ans, fruit d'une érudition encore indigeste, entravée d'ailleurs qu'elle était par des prescriptions administratives. Aujourd'hui l'imagination s'affranchit de la mémoire et ne garde plus d'elle que le grand fonds de documens dont elle l'enrichit. En même temps, la liberté accordée aux constructions permet déjà de donner à nos demeures un caractère plus varié. On peut commencer à se rassurer.

La sculpture, par la nature bornée de son enseignement, échappe presque entièrement à l'archéologie : elle sait cependant s'y adonner quand il le faut. Mais soit qu'elle voie encore la nature d'après l'antique, qu'elle l'étudie à la suite des maîtres du xv^e^ siècle, ou qu'elle s'y abandonne en obéissant aux instincts de notre race, elle est naturaliste. Il faut l'avertir du danger qu'il y aurait pour elle

à s'avancer trop loin dans cette voie. Le nombre des sculpteurs augmente. Quelques esprits en sont attristés; mais qu'y peut-on faire? quelle est la cause de cet accroissement? La trouverons-nous dans les encouragemens que peut donner l'état, dans la faveur des particuliers, ou seulement dans l'empressement du public à visiter l'exposition de sculpture? Il n'en est rien. L'administration des beaux-arts, avec ses faibles ressources, doit limiter ses commandes et les rétribuer d'une manière modeste. Quant aux particuliers, on ne peut s'attendre de leur part à un grand désir de posséder des œuvres toujours un peu sérieuses et en tout cas difficiles à mouvoir et à placer. Or tandis que la peinture est de plus en plus en faveur, la sculpture, à cet égard, en reste toujours au même point. Cependant d'année en année la production des sculpteurs s'accroît. Il est évident que non-seulement ils n'aspirent point à faire fortune, mais que la pauvreté et même la détresse ne les effraient pas. Telle est en eux la force de la vocation qu'ils n'hésitent pas à embrasser la carrière et à la suivre. Ce désintéressement, cet amour de l'art, dont on s'étonne, et sur les conséquences desquels on gémit, nous semblent honorables. Ils sont heureux pour la France, qui, d'après le témoignage rendu l'an dernier par les nations rivales, semble tenir dans cet art l'un des premiers rangs. Quant aux œuvres nombreuses qui figurent au Salon, on ne peut les voir dans leur ensemble sans être touché de sympathie. Dans toutes l'inspiration peut n'être pas également heureuse ni l'exécution habile, mais on y trouve toujours le sérieux que l'artiste porte à ce qu'il fait quand il l'aime, et souvent avec ce sérieux la marque de la souffrance.

Tout, au contraire, dans la peinture est joie et liberté. Un certain affranchissement des tristesses humaines éclate dans ce monde, que nous avons caractérisé comme celui de la lumière et de la passion. Les œuvres les plus profondes ont de la sérénité; celles qui sont seulement graves restent aimables. Cependant l'art décoratif, encore emprisonné dans des idées d'austérité stérile, n'atteint pas aux splendeurs du grand art. Le portrait touche aux extrêmes : il y en a d'excellens, il y en a de nuls, et la moyenne ne peut triompher de notre froideur. Pour la vaincre, il faudrait appuyer sur le caractère, sur l'expression, sur les conditions du milieu. Autrement ces toiles dans leur dénûment nous font songer à ces maisons où l'on ne trouve ni un livre, ni un objet d'art. Nous aurions besoin que le peintre ne nous présentât pas son modèle comme une personne que l'on rencontre sur son chemin et avec laquelle on échange un regard indifférent. Mais néanmoins sous tout cela on sent un ressort qui vient de bonnes études, et on peut dire que par là l'avenir est assuré. Il est facile de s'en convaincre quand s'ouvrent à

l'École des beaux-arts les concours pour le prix de Rome, concours auxquels tous les jeunes artistes français sont appelés à participer. Nous invitons les personnes qui ne dédaignent pas des travaux d'élèves à suivre particulièrement les essais par lesquels on prélude à l'épreuve définitive. Là, sur un nombre considérable de prétendans, il y en a toujours plusieurs qui sont heureusement doués et qui annoncent toutes les qualités qui font le peintre d'histoire. Les meilleurs dons du génie français, ceux dont relèvent l'ordonnance et l'expression morale des sujets, restent le partage d'une certaine élite qui renouvelle toujours notre espoir. La peinture de genre, qui compte des maîtres et qui nous a donné tant de bons ouvrages, a aussi ses défaillances et tombe quelquefois dans le divertissement. Les sujets ne sont pas toujours choisis avec goût, et il y a souvent dans l'action quelque chose de double. On voit bien que ces personnages portent un costume qui ne leur appartient pas. Une certaine ironie qui est en eux nous avertit qu'ils jouent un rôle. Ils semblent se détourner de l'action pour nous dire qu'il ne faut pas trop la prendre au sérieux. Les Flamands et les Hollandais dans des sujets parfois vulgaires ne font pas ainsi la dérision d'eux-mêmes.

Ne nous appesantissons pas sur ces jeux d'esprit. Rapprochons-nous de la sincérité : le paysage est plus grave; il répugne à tout parti pris d'école et cherche directement la vérité. Sans doute les grands artistes, comme les grands poètes, sont ceux qui ont le mieux rendu la nature. Mais c'est un danger de chercher en eux toute la nature, de penser qu'ils la contiennent tout entière. Quels que soient leur clairvoyance et le sens profond de leur expression, la nature immense et vivante les dépasse et présente toujours, dans son épanchement sans fin, des aspects nouveaux. C'est pourquoi nos paysagistes ne veulent pas copier la nature dans les maîtres. Que dire encore? Faut-il observer que la perspective fait généralement défaut?.. Quant aux cadres, nous avons grande envie de leur chercher querelle. Serions-nous éternellement condamnés à la dorure qui brille et aveugle et qui, malgré sa nature métallique, représente une couleur, un ton, une valeur, qui rentrent dans les colorations du tableau?

La peinture, la sculpture et l'architecture constituent le monde des arts du dessin en formant entre elles comme une société. Tour à tour l'une des trois exerce sur les autres une influence dominante. Et de même que dans les états, c'est tantôt l'idée de l'utile, tantôt l'idée du juste, tantôt l'idée du divin, tantôt l'idée de l'art et tantôt l'idée philosophique qui prévaut, et que c'est le triomphe de l'une de ces idées qui donne à la société son caractère particulier; de

même, dans les arts, c'est tantôt l'idée architectonique, tantôt l'idée pittoresque et tantôt l'idée sculpturale qui prend l'autorité et qui régit ses sœurs. Ainsi on peut constater qu'au XI^e^, au XII^e^ et au XIII^e^ siècle c'est l'architecture qui est reine, et qu'alors tous les autres arts sont asservis à ses formes. Au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, la sculpture déborde, brise les lignes, sort des cadres qui lui sont donnés, accable les édifices de son luxe exubérant. A la renaissance, la peinture l'emporte, trouble la sculpture et, envahissant l'architecture, exige d'elle des effets qui sont de l'ordre du décor. A notre époque on peut dire que c'est la sculpture qui prend le dessus, et que l'architecture, souvent plus jalouse de l'ornementation que de la proportion, cherche à faire valoir ses œuvres en appelant à elle toutes les ressources dont le ciseau dispose. On dit aussi que la sculpture suit une voie plus sûre. Mais le préjugé en faveur de la peinture est si fort qu'elle tient toujours le premier rang dans l'opinion. En tout cas elle est plus accessible, et alors même qu'elle recourt à l'étude de la sculpture, elle semble encore exercer sur elle sa domination. En résumé, est-ce le fait de notre organisation administrative ou le signe du temps? Jamais chacun des arts, bien qu'ils s'entr'aident sans cesse, ne s'est développé avec plus d'indépendance.

Quoi qu'on veuille conclure de ce fait, le Salon ne semble pas établi pour nous permettre de constater des vérités d'un pareil ordre, parce qu'en dépit du nombre des ouvrages qu'il réunit, les termes de comparaison qu'il faudrait rapprocher restent incomplets. Le Salon n'est pas non plus destiné à encourager le grand art, qui ne se produit à son avantage que dans les édifices. Pour se rendre compte de l'état de notre peinture historique et religieuse, il faut attendre que la décoration du Panthéon soit achevée. Tels qu'ils existent, les Salons doivent être considérés comme des musées temporaires, comme des galeries passagères dans lesquelles tous les genres sont, comme au Louvre, accueillis avec une égale faveur. Cette égalité une fois constatée, l'idée qui en découle s'étend et la masse des artistes s'en autorise pour réclamer, comme un droit, leur place à l'exposition. Inévitablement ce qui n'est encore qu'une proposition discutée deviendra un fait acquis. Il en résultera pour le service des beaux-arts l'obligation de faire, à certains intervalles, des expositions de choix dans lesquelles il interviendra pour exercer sa direction, manifester ses vues élevées, sauvegarder, en matière d'art, l'intérêt supérieur de l'état.

La légitimité de cet intérêt est souvent contestée, et tandis que les uns, qui forment la majorité, sont disposés à tout exiger de l'administration, à lui demander de reconnaître à leur profit une sorte

de droit au travail, d'autres conçoivent de l'ombrage de son autorité et la mettent en demeure de justifier de son droit. Il y a dans cette prétention un grand oubli des principes. Le droit de l'état est formel, ne fût-ce qu'au point de vue de nos traditions, qui sont et qui restent celles d'un pays de gouvernement. Mais il suffit que le sentiment de l'art soit un des ressorts indépendans et incontestables de l'esprit humain, qu'il ait sa place nécessaire dans l'activité de l'homme et partant dans la vie des sociétés, pour qu'il ait rang dans les affaires du pays. En principe, l'idée de l'état n'est pas contingente, et ses élémens ne sont pas de ceux que l'on crée et que l'on détruit. La pensée que l'on peut à volonté y ajouter ou en retrancher quelque chose tient du rêve. On n'a pas plus le pouvoir d'exclure l'art des attributions de l'état que la justice ou la religion.

En ce qui concerne l'art, l'intervention administrative s'exerce d'abord par l'enseignement, qui ne peut trouver que dans les établissemens nationaux son complet développement. En effet, le désintéressement que montre l'état lorsqu'il enseigne gratuitement, la hauteur du but qu'il vise en développant l'une des aptitudes du goût de la nation et en préparant des monumens à son histoire, assurent à nos écoles une place des plus honorables parmi nos institutions. L'École des beaux-arts ajoute de plus en plus à l'éducation technique de nombreux élèves la culture intellectuelle qui leur est indispensable à une époque où le champ de l'art est sans limites. L'École de Rome nous envoie chaque année de très bons ouvrages, et elle forme le caractère de ses pensionnaires aux spéculations élevées et au désintéressement. Dans le milieu qui lui est propre, il s'établit un certain équilibre entre les facultés esthétiques : l'idée de ce qui est nécessaire à la dignité de l'art et de l'artiste pénètre profondément dans les jeunes esprits. On peut dire sans exagération qu'à l'égal de nos Salons, l'exposition universelle a montré que la France a tout au moins la supériorité des études. Ceux donc que le présent ne satisfait pas trouveront dans nos écoles une raison de ne pas désespérer.

Il n'est pas inutile de constater que la grande solennité qui a réuni les œuvres des artistes du monde entier n'a exercé aucune influence sur le caractère de nos productions. Rien ne semble avoir fait sur nous une impression profonde. Nous n'avons, à ce qu'il nous semble, été touchés ni de la recherche des qualités de force et d'éclat dont témoignait la peinture austro-hongroise, ni des qualités de l'école espagnole qui allait de la puissante gravité de M. Pradilla aux vivacités éclatantes de Fortuny, ni de l'exécution supérieurement habile de l'école italienne, ni de la profondeur morale que

l'on trouvait chez les Anglais. Nous restons nous-mêmes dans notre voie et exempts d'imitation. Il est possible que ces différences qui nous frappent n'existent pas, que la civilisation européenne, qui devient celle du monde entier, étende son niveau sur les productions artistiques de tous les pays, et qu'en cela il n'y ait plus de géographie. Il nous semblait que déjà il en était ainsi à l'exposition de Vienne, que l'on a trop peu visitée. Peut-être en fut-il de même à l'exposition de Paris? Et peut-être dans cinquante ans, si l'on recueillait tous les ouvrages dont nous analysions l'an passé les caractères que nous trouvions contradictoires, serait-il impossible d'en distinguer la nationalité? Cela étant, tous les peuples civilisés seraient soumis à la fois aux mêmes influences et aux mêmes changemens.

Dans un ouvrage auquel sa métaphysique est à peu près étrangère, dans son cours d'esthétique publié après sa mort, Hegel a tracé un tableau grandiose des développemens de l'art dans l'humanité. Après avoir considéré la conception du beau comme constituant l'idéal, il en cherche les manifestations dans les œuvres des artistes, et il détermine les momens où ces œuvres réalisent les élémens essentiels de la conception première. Prenant celle-ci à son origine, il montre l'intelligence impuissante à s'élever au-dessus de la nature. Les ressources manquent pour mettre au service de l'idée esthétique ce qui fait le fond de ses créations. Alors on voit paraître des images grossières des forces physiques; on représente des abstractions morales dépourvues de personnalité à l'aide d'un symbolisme monstrueux.

Plus tard l'intelligence se dégage de ce qui l'environne et constitue le fond même des représentations figurées. Les formes extérieures sont empruntées à la nature; mais l'esprit idéalise la matière et en fait une fidèle image de lui-même. C'est l'art classique, représentant sincère de l'idéal, c'est le règne de la sereine beauté.

Cependant l'esprit ne saurait reposer dans la recherche d'une satisfaction hautaine. Il abandonne l'accord qu'il avait fait avec le monde sensible pour chercher sa véritable harmonie au fond de lui-même. L'unité de l'idéal plastique se brise pour que l'esprit atteigne à une satisfaction supérieure dans le monde du sentiment. Là il trouve le but auquel il tendait, grâce à la liberté qu'il se donne d'employer, pour l'expression de lui-même, toutes les formes qui peuvent se prêter à figurer ses conceptions. Dans cet état, la beauté, dans sa manifestation la plus parfaite et dans son essence la plus pure, n'est plus son objet suprême, car la vraie nature de l'esprit n'est pas de s'absorber dans les formes corporelles. Ce qu'il

cherche avant tout, c'est la beauté spirituelle, absolue, au-dessus de la matière. Il repousse tout ce qui lui impose une limite. Telle est la raison du romantisme, la dernière phase de la lutte de l'intelligence avec son idéal pour le dégager.

C'est avec la vigueur et la puissance du génie que Hegel conçoit et qu'il explique la distinction fondamentale qui s'établit entre l'art classique et l'art romantique, qui est d'abord l'art chrétien. Il définit admirablement ce nouvel aspect de l'idéal qui, mettant à la place de l'homme fait dieu un dieu fait homme, établit en puissance l'union de l'âme humaine avec la divinité, et donne à la créature, à sa conscience, à sa personnalité, à ses luttes et à ses souffrances une valeur infinie.

De là résulte d'abord tout le cercle religieux des premiers siècles du christianisme pendant lesquels l'artiste, s'oubliant en Dieu, arrive à des représentations d'un sentiment profond, d'un caractère souvent grandiose, mais dans lesquelles la forme trahit son impuissance à rendre l'esprit d'une manière parfaite. Au fond, le but que l'on se propose d'atteindre n'est pas la beauté matérielle, mais l'expression. On ne sympathise point avec des créations classiques; elles se suffisent à elles-mêmes. Mais l'idéal pathétique auquel l'âme de l'artiste s'identifie, pour lequel sa personnalité s'anéantit, c'est la vie, la passion, la mort de l'homme de Dieu, l'amour divin.

Les siècles s'écoulent, et notre personnalité, toujours inquiète, se lasse de son abnégation. Elle porte son activité sur le théâtre de la vie humaine. L'artiste, incapable de se satisfaire dans un état qui l'isole de la société et de lui-même, pénètre dans le monde, mais ne s'y établit que sur un terrain transitoire où l'idéal tient sa place, intimement mêlé qu'il est encore au sentiment religieux. Le moment est venu cependant où il lui est donné de créer pour lui-même et en pleine liberté. Et alors son activité se révèle par la poursuite de l'idéal chevaleresque qui réside dans l'indépendance de l'honneur, dans la profondeur de l'amour, dans le dévoûment de la fidélité.

Mais bientôt ces hautes conceptions s'effacent, et le tableau que nous présente le philosophe prend un intérêt saisissant, car nous entrons en scène, et il s'agit de nous-mêmes. Jusqu'ici l'indépendance du sujet esthétique avait été complète; mais voici que l'instinct individuel se met au-dessus du sujet, que tout dépend désormais de la volonté de l'artiste, de son esprit et de son talent. Maintenant les conceptions des sujets sont purement personnelles : elles deviennent le résultat de la fantaisie. Ainsi se manifeste l'indépendance

de plus en plus souveraine de la personnalité humaine dans la vie des arts. Dès lors, sacrifiant la beauté et l'idéalité des formes, l'homme veut voir représenter les objets dans leur réalité vivante et palpable : il se plaît aux imitations serviles. S'il emprunte à l'art classique, c'est pour en tirer des combinaisons qui rentrent dans le domaine de l'agréable ou qui tombent dans une froide érudition. Le sentiment religieux est purement artificiel et ne répond plus à rien de véritable. En tout l'artiste a perdu la foi, si ce n'est en lui-même, et le voilà proclamant sa souveraineté.

Or, l'art ayant pour principe fondamental l'unité de l'idée et de la forme et l'identification de la pensée de l'artiste avec son sujet, il est clair qu'il est profondément atteint dans son essence et dans son développement lorsque ces conditions ne sont plus. Et si d'ailleurs il a manifesté sous tous leurs aspects les conceptions qui ont été la base des croyances de l'humanité, s'il a parcouru le cercle de tous les sujets qui leur appartiennent, sa mission est terminée, et il n'a plus de raison d'exister. Or ces caractères, Hegel les reconnaît dans l'art moderne, il les devine dans l'art romantique, arrivé au point où nous le voyons aujourd'hui. Il ne trouve plus nécessaire la création capricieuse de formes qui n'expriment que des idées vieillies, indifférentes, basses ou dépourvues de sens, et il en conclut que l'art est arrivé à un moment suprême, qu'il touche à sa dissolution, qu'il va cesser de vivre.

En dépit de la vérité qu'il peut y avoir dans les faits, faut-il voir dans la conclusion du philosophe un arrêt fatal? Hegel en effet ne tire point de son exposé une leçon pour l'avenir; il considère comme accomplies les destinées de l'art. Nous ne nous soumettons point à cette sentence, et cependant il nous a semblé que le jugement d'un si grand esprit ne pouvait être négligé, et voilà pourquoi, un peu longuement peut-être, nous avons analysé la partie historique de son système et les idées qu'il en déduit. Dans notre pensée, désespérer de l'art, ce serait désespérer de l'humanité : or celle-ci est constante avec elle-même, et rien n'y périt. Tirons profit des observations d'un génie profond, si par nos efforts nous pouvons prévaloir contre les lois qui président au mouvement des faits.

Sans doute dans l'art un idéal collectif est ce qui témoigne le mieux de la valeur d'une époque. Mais si l'idéal disparaît comme fait général, il ne peut défaillir comme fait particulier. Il y a toujours des esprits privilégiés pour recueillir les rayons de beauté épars dans la nature ou pour profiter des indiscrétions de la réalité. Le réalisme est un système, mais ce n'est pas la vie. L'analyse distingue les élémens qui la constituent; les écoles philosophiques

les isolent; mais ils sont tous unis dans l'harmonie du monde dont nous dépendons.

L'antiquité, malgré l'homogénéité de son génie purement idéal, n'avait pas dédaigné la simple nature. En dehors des types divins qu'elle avait créés, elle avait relevé les types individuels par le sentiment de l'art et par la connaissance profonde et non servile de ses lois. Le *Tireur d'épine* n'est pas un sujet qui sorte de l'ordinaire, le type de la figure est plein de naïveté, et cependant, si l'art des modernes était appelé à produire des œuvres de ce mérite, dût-il se borner à cela, il exciterait encore l'admiration et l'envie.

Tant qu'il y aura un œil humain pour voir la nature, le sentiment du beau naîtra du témoignage des sens, et l'art ne périra pas. L'idéal sous mille formes se présente à nous, mais, qu'on le sache bien aussi, nous ne pouvons le retenir. Nous le saisissons pour une heure, et il nous échappe. Il faut toujours recommencer la poursuite. Nous nous agitons entre ce qui est et ne peut nous suffire, et quelque chose de supérieur dont nous ne pouvons nous passer et qu'il ne nous est pas donné d'étreindre. Car pour tout ce qui touche à la beauté parfaite comme pour tout ce qui tient au bonheur, il n'y a pour nous que des commencemens.

EUGÈNE GUILLAUME.

LA

POLITIQUE FINANCIÈRE

DE M. DE BISMARCK

Dernièrement le bruit s'était répandu à Berlin que le gouvernement impérial, averti par de fâcheuses expériences, sensible à la déception, au dommage et aux dégoûts qu'il a éprouvés en vendant à Londres ses barres et ses lingots d'argent démonétisé, se proposait de réviser sa législation monétaire. Mme de Sévigné a dit que « les petites pertes fréquentes sont comme les petites pluies qui gâtent bien les chemins. » Les petites pertes que l'empire germanique a essuyées par la vente de l'argent se montent déjà, de compte fait et au bas mot, à près de 65 millions de marks, et on assurait que le chancelier, se rebutant d'une opération si peu lucrative, pensait à rétablir le double étalon. A ce propos, quelques députés, et à leur tête l'honorable M. Delbrück, qui n'a jamais passé pour un indiscret, se permirent de lui adresser une interpellation ou, pour mieux dire, une simple question. Était-il vrai, oui ou non, que le gouvernement eût donné l'ordre de suspendre la vente de l'argent? Était-il vrai qu'il fût disposé à revenir au double étalon?

« Votre interpellation, leur a répondu en résumé M. de Bismarck dans la séance du *Reichstag* du 19 juin, me paraît inopportune, dangereuse et fort déplaisante. Je l'ai dit l'autre jour au président de la chancellerie en termes plus énergiques. M. Hofmann est un homme beaucoup trop poli pour oser répéter devant vous les expressions dont je me suis servi, et il est certain qu'elles ne sont pas de nature à être répétées ici. Mais je lui ai dit également que je sortirais de mon carac-

tère en ne relevant pas un gant qu'on me jette; je relève le vôtre, je consens à vous répondre. Il est vrai que j'ai donné l'ordre de suspendre la vente de l'argent. Je ne vous en ai rien dit parce que vous avez dans ce moment beaucoup d'affaires sur les bras; je me proposais de vous en parler l'an prochain. Mais si vous jugez que la besogne vous manque et si vous trouvez quelque plaisir à traiter cette question dès aujourd'hui, libre à vous, nous avons l'été devant nous. Quant à satisfaire votre curiosité en vous instruisant des intentions que nous pouvons avoir touchant la révision de la loi monétaire, je n'en ferai rien, et je vous répondrai seulement que je n'ai rien à vous répondre. Si discret que je puisse être, je ne le serai jamais assez. On interprète mes moindres paroles et jusqu'à mon silence, on en tire des conclusions, et de toute manière votre interpellation aura des conséquences dont on me rendra responsable. Chamisso raconte dans une de ses plus charmantes poésies qu'un petit juif de Lemberg rencontra un jour un gamin qui lui jeta une pierre. Il se baissa pour éviter le coup, et la pierre alla frapper contre un carreau, qu'elle brisa. On prit le juif au collet, on lui fit payer des dommages-intérêts, en lui alléguant que, s'il ne s'était pas baissé, le carreau n'aurait pas été brisé. Je suis, messieurs, ce petit juif de Lemberg, vous jetez le caillou, je l'esquive, et telle est la justice de ce monde que c'est moi qui paierai le carreau. » Cette parabole a produit sur le *Reichstag* la plus vive impression. Jusqu'à ce jour on croyait communément que M. de Bismarck, depuis qu'il est au monde, a cassé beaucoup de carreaux et qu'il a toujours laissé aux autres le soin de les payer.

M. de Bismarck est parti de là pour se plaindre qu'on avait pris la déplorable habitude de le rendre responsable de tout ce qui se fait ou ne se fait pas dans cet univers. — « Vous me demandez quelles sont les intentions du gouvernement de l'empire, a-t-il dit aux interpellans, je vous ferai remarquer que ce mot n'existe pas dans la constitution. De plus vous avez l'air de croire que le gouvernement de l'empire, c'est moi. Tout membre du conseil fédéral a le droit d'initiative en matière de législation. Je ne peux répondre que de moi seul et de moi tel que je suis aujourd'hui... Mais il est entendu, ajouta-t-il, que chacun m'attribue tout ce qui peut lui arriver de désagréable, et les journaux en prennent occasion pour satisfaire à mes dépens ce besoin de clabauder et de s'indigner qui leur est naturel. Ils ont besoin de matière pour cela, on se charge de leur en fournir, d'autant que nous vivons dans un temps sans événemens, *in einer ereignisslosen Zeit*. Il ne se fait plus que des guerres médiocres, rien n'est plus favorable aux commérages. » M. de Bismarck est difficile en fait d'événemens, et il en a le droit. Toutefois ceux que nous voyons suffisent à notre gré pour agiter la scène du monde. S'il ne se fait plus que des guerres médiocres, on a pu con-

stater que c'était assez de la zagaie d'un Zoulou pour procurer des émotions à l'Europe entière et l'arracher aux commérages.

Il est possible que dans toute la constitution de l'empire germanique il ne soit pas question une seule fois du gouvernement de l'empire, et assurément il n'y est point dit que le gouvernement impérial est M. de Bismarck. Mais il y a dans ce monde de grandes vérités qui n'ont jamais été écrites. — « Aujourd'hui plus que jamais, disait l'autre jour un homme d'état allemand, nous sommes gouvernés par un grand vizir. » — Qu'est-ce qu'un grand vizir? M. Ranke l'a dit, c'est « un homme sur qui repose une grande partie du bonheur public, parce que toute la force active se trouve rassemblée dans ses mains. » Sous le règne du sultan Sélim II, le grand vizir était un Bosniaque, nommé Méhémet, neveu d'un curé de Saba, et qui avait été esclave dans le sérail avant de devenir tout-puissant. Nous lisons dans les rapports des ambassadeurs vénitiens que Méhémet avait le soin de toutes les affaires, qu'il distribuait les dignités et les honneurs, que les propositions des diplomates étrangers et les dépêches venant de l'intérieur du royaume étaient adressées à lui seul, qu'il réglait toutes les questions, qu'en général ses arrêts étaient irrévocables, et qu'on ne pouvait imaginer comment il s'y prenait pour suffire à sa tâche. On disait « qu'il était dans l'empire l'unique oreille pour entendre, l'unique tête pour décider. » M. de Bismarck n'est pas le neveu d'un curé, sa politique ecclésiastique en fait foi, et il n'a connu la servitude qu'à la diète de Francfort, dont il a gardé un fâcheux souvenir et qui le lui a payé. Mais, comme Méhémet, après avoir servi, il est devenu l'âme d'un grand empire, et les Allemands sont convaincus qu'il y a en Allemagne une oreille toujours attentive, qui entend tout ce qui s'y peut dire, et une tête toujours libre, qui décide de tout ce qui s'y fait.

C'est l'ordinaire des grands vizirs de n'avoir qu'une médiocre estime pour les économistes et pour leur science, de ne faire que peu de compte de ce que Saint-Simon appelait *la gent doctrinale*. Ils flottent à tout vent de doctrine, les théories ne les touchent guère; ils ne regardent qu'aux conséquences, et ils rapportent tout, sacrifient tout à la raison d'état, seule règle immuable de leur conduite. Le tarif douanier et les lois fiscales que le *Reichstag* est occupé depuis quelques semaines à discuter inspirent des inquiétudes aux Allemands qui réfléchissent, et ils sont nombreux. Ils ont peine à se persuader qu'en matière de finances comme dans le reste M. de Bismarck ait un autre principe que la raison d'état; on leur ôterait difficilement de l'esprit que de tous les motifs qui l'ont déterminé à se brouiller avec l'économie politique ceux dont il parle le moins ont été les plus décisifs. Croira-t-on que M. de Bismarck se soit épris d'un si vif amour pour les impôts indirects par la

seule raison qu'ils pèsent moins lourdement sur le contribuable, lequel est censé les payer sans s'en apercevoir, quoiqu'il s'en aperçoive fort bien et tout le long du jour? Pensera-t-on que le chancelier de l'empire, qui a peu de foi dans les panacées, voie dans le nouveau tarif douanier un moyen infaillible de faire prospérer l'industrie et l'agriculture, et qu'il soit absolument sûr de son fait lorsqu'il affirme que le renchérissement du blé n'entraîne pas toujours le renchérissement du pain et que de forts impôts sur la bière ont pour effet immanquable de rendre la bière meilleure?

L'Allemagne n'était guère satisfaite de sa situation économique, elle sentait quelque embarras dans ses affaires, elle s'en prenait un peu à ses gouvernans, à l'usage qu'ils avaient fait de l'indemnité de guerre, à autre chose encore; mais surtout elle trouvait qu'elle avait trop d'impôts à acquitter, que ses charges étaient trop pesantes, et si on lui avait offert d'alléger son fardeau par une réduction du budget militaire, il est probable que cette proposition aurait été bien accueillie. Livrée à ses seules réflexions, à ses propres inspirations, il est douteux qu'elle eût cherché dans le relèvement du tarif douanier un remède à ses souffrances, et les libéraux assurent que l'agitation protectionniste qu'on a vu se manifester tout à coup était un peu factice, qu'il y avait quelque part un souffleur, que les pétitionnaires avaient travaillé avec leur teinturier. L'art de questionner, qui était la moitié du génie de Socrate, est cultivé aussi avec succès par certains gouvernemens, qui au surplus n'ont pas d'autre ressemblance avec le fils de Sophronisque. Quand on s'adresse aux intérêts particuliers et qu'on leur dit : — Vous sentez-vous suffisamment protégés? — on est à peu près sûr qu'ils répondront : — Vous avez raison, nous ne le sommes pas assez. — Il leur faudrait une vertu presque sublime pour se dérober à l'obligeante sollicitude qu'on leur témoigne, et les intérêts ne se sentent pas appelés à donner au genre humain des leçons de vertu, ce n'est pas leur métier. Dites aux fabricans de fer : « Vos profits sont maigres; la main sur la conscience, convenez-en. Cela tient à ce que les fers étrangers entrent en franchise. Est-ce que votre sort ne serait pas meilleur si nous établissions à nos frontières une taxe d'un mark au moins par 100 kilos de fonte? » Les fabricans de fer ne se feront pas trop prier pour en convenir, et cependant on ne saurait s'apitoyer beaucoup sur la situation des maîtres de forges allemands, quand il est prouvé par les rapports officiels qu'en Allemagne l'excédant de l'exportation de la fonte sur l'importation s'est élevé, dans ces douze dernières années, de 500,000 quintaux à près de 8 millions. Dites aux agriculteurs : « La concurrence étrangère vous tue, vos affaires vont de mal en pis, la terre ne vous paie pas de vos sueurs et de vos peines. » Les agriculteurs répondront aussitôt par la bouche de M. de Thüngen, grand propriétaire bavarois, que « l'agri-

culture allemande marche lentement, mais sûrement à sa ruine, que la terre a perdu sa valeur, que les hypothèques les plus sûres ne sont pas couvertes par les ventes, que des populations entières travaillent comme des serfs pour les usuriers juifs, qui expulsent le paysan de ses biens, que peu à peu les classes moyennes de la campagne disparaîtront, que, juifs ou chrétiens, les grands capitalistes achèteront à bas prix des *latifundia*, qu'ils convertiront les champs en pâturages, que le cultivateur redeviendra ce qu'il était il y a deux mille ans, c'est-à-dire berger, qu'une partie émigrera, que le reste se fera socialiste, et que la révolution sociale éclatera pour aboutir au socialisme. » M. de Thüngen croit-il donc que la révolution sociale soit le seul chemin qui mène au césarisme? Il nous semble que depuis quelques années l'Allemagne s'applique à prouver le contraire.

Mal en a pris à l'honorable M. Lasker de s'être raillé impertinemment des sinistres prophéties, des sombres visions de M. de Thüngen, qui du haut de son rocher de Pathmos avait vu défiler devant lui toutes les bêtes de l'Apocalypse et qui les montrait du doigt à l'Allemagne. Cet incrédule s'est mal trouvé de n'avoir pas voulu admettre sur la foi du baron qu'avant peu la grasse Bavière, les riches côtes de la Poméranie seront converties en steppes où paîtront à l'aventure de maigres troupeaux sous la conduite de pasteurs nomades, mariant au culte des étoiles de sanglantes utopies et adorant tour à tour l'armée du ciel ou M. Marx, prophète de l'Internationale. Pourquoi M. Lasker a-t-il reproché au chancelier de l'empire d'avoir prêté une oreille trop favorable aux doléances du baron de Thüngen? Pourquoi l'a-t-il accusé de se faire le représentant exclusif et passionné des intérêts agricoles et des classes possédantes? Cette incartade lui a attiré une foudroyante réplique. — « Si je représente ici les propriétaires, s'est écrié M. de Bismarck, M. Lasker représente les non-possédans, *die Besitzlosen*. Il appartient à la confrérie de ceux dont l'Évangile a dit qu'ils ne sèment ni ne moissonnent, qu'ils ne filent ni ne tissent, et qu'ils ne laissent pas d'être vêtus. Je ne dirai pas comment, mais enfin ils sont vêtus. Ils n'ont jamais rien à démêler avec le soleil qui nous éclaire et qui nous grille, avec la pluie qui nous mouille jusqu'aux os. Enfermés dans leur cabinet d'étude ou d'affaires, ils ne cultivent ni la terre ni aucune industrie utile. Ce sont pourtant ces gens-là qui forment la majorité dans les assemblées et qui confectionnent les lois. Il est temps que cela change. » Ce jour-là M. de Bismarck s'est plu à jouer le rôle de gentilhomme campagnard; c'est à l'entendre sa vraie vocation, et il a manqué sa destinée en devenant un homme d'état. Si le *gentleman farmer* avait passé la parole au grand vizir, celui-ci aurait tenu un tout autre langage; il aurait dit à M. Lasker : — Comment se fait-il que vous centralisateur, unitaire à outrance, que vous qui n'aspirez qu'à détruire les

petits états nos confédérés, vous qui mainte fois m'avez fait un crime de trop ménager leurs immunités et de ne pas réduire les petites couronnes à de simples sinécures, comment se fait-il qu'aveuglé par vos superstitions d'économiste, par votre zèle fanatique pour les prérogatives parlementaires, vous refusiez de voter des droits protecteurs, lesquels, joints à nos lois fiscales, ne peuvent manquer de remplir notre coffre-fort, de faire regorger nos caisses, et nous permettront de tenir les petits princes dans cette entière dépendance, dans ce dur vasselage où sont les pauvres à l'égard des riches ? — Si M. Lasker avait consenti à renier ses convictions parlementaires et libres-échangistes, M. de Bismarck n'aurait pas songé à lui reprocher d'éviter la pluie et le soleil, à le blâmer d'être vêtu et de ne l'être pas à son goût.

Encouragés par le gouvernement, agrariens, industriels et fabricans sont entrés en composition les uns avec les autres, leurs intérêts se sont coalisés. Les éleveurs ont dit aux filateurs : Protégez nos bestiaux, et nous protégerons vos filés de coton. Les agriculteurs ont dit aux maîtres de forges : Défendez-nous contre le blé russe, et nous vous défendrons contre les fers anglais. Donnant, donnant, on est tombé d'accord. Mais pour former dans le *Reichstag* une majorité disposée à accepter le nouveau tarif douanier, il fallait aussi s'entendre avec ceux qui ne filent ni ne tissent, qui ne labourent ni ne moissonnent, et qui se piquent de confectionner les lois. M. de Bismarck a mis en usage à cet effet les prodigieuses ressources de sa diplomatie et cet art merveilleux de manier les hommes, qui nous fait douter qu'il ait manqué sa vocation en quittant l'agriculture pour la politique. « Crois-tu, disait Hamlet à Polonius, qu'on puisse jouer de moi comme d'une flûte ? » M. de Bismarck est un bien autre musicien que Polonius, peut-être aussi est-il plus facile de faire chanter un député du *Reichstag* qu'un jeune prince de Danemark.

Le chancelier ne pouvait compter sur ses alliés ordinaires pour enlever le vote de ses droits protecteurs ; une notable partie des nationaux-libéraux est demeurée récalcitrante jusqu'au bout. Comment se procurer l'appoint de voix qui lui était nécessaire ? Il s'est adressé aux catholiques, mettant à profit une circonstance heureuse. Le centre ultramontain représente en général des provinces manufacturières, où le protectionnisme est en faveur, et ce groupe, fort de plus de cent voix, craignait de se brouiller avec ses électeurs en se prononçant ouvertement contre le nouveau tarif. M. de Bismarck n'a rien négligé pour le confirmer dans ces louables dispositions. Berlin apprit un jour avec stupeur que M. Windthorst, l'ennemi le plus intime du chancelier de l'empire, était allé le voir, qu'il s'était entretenu longuement et familièrement avec lui. Cette conférence secrète mit tous les esprits en émoi et les fit travailler ; on en tira les plus grosses conséquences, qui parurent confirmées

quand on sut que les catholiques voteraient le tarif. Depuis de longues années ils faisaient une opposition systématique et amère, ils prenaient en main la défense des intérêts guelfes et particularistes, ils chicanaient le gouvernement sur tout, ils épiloguaient sur le budget, ils rejetaient d'une seule voix les codes, le septennat militaire et le reste; quoi qu'on leur pût demander, ils se retranchaient dans un refus altier et répondaient : Rendez-nous nos curés, nos évêques, nos chapelains, et nous verrons ensuite. Ils avaient toujours dit non; pour la première fois ils disaient oui. Que s'était-il passé? Qu'attendaient-ils en retour de leurs concessions? Avaient-ils obtenu de l'ennemi des conditions écrites? A quel prix avait-on acheté leur résipiscence? Les imaginations se donnaient carrière. On affirmait qu'avant peu les lois de mai seraient rapportées, que le docteur Falk, ministre des cultes, serait remercié de ses services, que les évêques seraient réinstallés dans leurs diocèses, qu'une paix en forme serait signée avec le Vatican. On se livrait aux conjectures les plus hasardées, qu'autorisait le silence de M. de Bismarck et de la presse officielle. Les uns se berçaient des plus douces espérances, les autres rongeaient leur cœur. . . . . .

Jusqu'aujourd'hui les promesses qui ont pu être faites n'ont été suivies d'aucun effet. Les lois de mai subsistent toujours, M. Falk est encore ministre, et, en dépit des illusions qu'on s'était faites au Vatican, parmi les amnisties accordées à l'occasion de ces fameuses noces d'or qui ont fait pavoiser Berlin, on n'a vu figurer aucun curé, aucun prélat, aucun chapelain. De tous les présens qu'on aurait pu faire ce jour-là à l'auguste couple, c'eût été peut-être le plus agréable à l'impératrice Augusta. M. de Bismarck ne s'en est pas avisé; aux naïfs qui s'en étonnaient, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* s'est contentée de répondre que les amnistiés étaient tenus de faire acte de repentir et que, par une ingénieuse délicatesse, on avait voulu épargner ce chagrin aux ecclésiastiques réfractaires. M. de Bismarck a déclaré l'autre jour au *Reichstag* qu'il ne répond de lui que tel qu'il est aujourd'hui. Que sera-t-il demain? C'est son secret. Hérodote nous apprend que certain tyran grec, Polycrate, croyons-nous, tyran de Samos, avait pour principe de rançonner non-seulement ses ennemis, mais ses amis, parce qu'il pensait leur être plus agréable en leur rendant une partie de ce qu'il leur avait pris qu'en ne leur prenant rien du tout. M. de Bismarck a pris beaucoup de choses aux catholiques. Que leur rendra-t-il? On peut croire qu'il n'est pas de l'avis de Polycrate, et que pour lui le dernier mot de l'art est de ne jamais rien rendre; les Danois en savent quelque chose. Quant aux catholiques, le seul avantage sensible qu'ils aient obtenu jusqu'ici, c'est que le bureau du *Reichstag* a été renouvelé et qu'un vice-président libéral s'est vu remplacer par un vice-président ultramontain. Cela leur suffira-t-il? Beaucoup donner pour recevoir très

peu est une vertu chrétienne, mais dure à pratiquer dans l'habitude de la vie et surtout dans la politique.

Il faut avouer que ce qui s'est passé était bien propre à plonger les nationaux-libéraux dans la plus sombre tristesse. De toutes les déconvenues qu'ils ont déjà essuyées, aucune ne leur a été plus cruelle. Ils sont accoutumés à pâtir, mais ils sont aussi opiniâtres que prompts à l'espérance, et les espérances éternellement trompées sont le plus odieux des supplices. L'amertume qui gonfle leur cœur est excusable. C'est avec leur assistance que M. de Bismarck a fait sa constitution et organisé l'empire; c'est grâce à eux qu'ont été votés le septennat, les codes, les lois d'exception, les mesures les plus impopulaires. Dans tous les cas embarrassans on a eu recours à leur bon vouloir, et ce recours n'a jamais été inutile. Ils se flattaient que leur dévoûment obtiendrait enfin sa récompense, que le patron de la grande maison, qui fait tant de bruit dans le monde, prenant en considération les loyaux services que lui ont rendus ses principaux commis, les associerait enfin à ses bénéfices et à la gestion des affaires. Il y a quelques mois encore, ils croyaient tenir un ou deux portefeuilles, et tout à coup ils ont vu M. de Bismarck entrer en négociation avec l'ennemi contre lequel on avait fait ensemble la campagne du *Kulturkampf*. Mahomet, paraît-il, annonça un jour que ses adhérens se diviseraient en soixante-treize sectes, dont soixante-douze étaient destinées au feu de l'enfer et une seulement au bonheur éternel. Comme on lui demandait à quel signe on reconnaîtrait cette secte bienheureuse à laquelle est assurée la possession exclusive du paradis, le prophète répliqua : « Ceux qui seront de tout point semblables à moi, ceux-là seront mes élus. » Un prédicateur wahabite, qui contait cette histoire aux gens de Riad, termina son discours en disant : « Ceux qui sont semblables de tout point au prophète, c'est nous, gens de Riad; par la miséricorde de Dieu, c'est nous seuls. » Les nationaux-libéraux se considéraient comme les gens de Riad, et ils disaient au maître : « En qui te reconnaîtras-tu, sinon en nous? Ne sommes-nous pas faits à ton image? ne sommes-nous pas, comme toi, des impérialistes convaincus et des unitaires à outrance? » Mais il leur a répondu : « Vous me faites souvent des infidélités, et je suis un dieu jaloux. Vous rendez un culte aux idoles, vous avez sacrifié aux divinités menteuses de l'économie politique et à ces autres dieux plus menteurs encore qui président aux prérogatives parlementaires. Aussi vous ai-je rejetés de mon alliance et vous ai-je vomis de ma bouche. » Il en résulte que M. de Forckenbeck n'est plus président, que le baron de Stauffenberg n'est plus vice-président; MM. de Seydewitz et de Frankenstein ont pris leur place et se prélassent dans leurs fauteuils.

Cependant tout n'était pas désespéré. Les nationaux-libéraux se sont remis de leur première consternation, le ciel et M. de Bismarck

leur offraient un moyen de rétablir leurs affaires. Le centre ultramontain consent à voter les droits protecteurs; mais, sous peine d'encourir la réprobation de ses commettans, il ne pouvait accepter sans réserve les lois fiscales, les droits sur le tabac et sur la bière. Il se croyait tenu tout au moins de ne les voter que pour un temps déterminé, d'insister sur le maintien des contributions matriculaires, d'exiger que les nouvelles recettes n'entrassent pas dans les caisses impériales et qu'elles fussent réparties immédiatement entre tous les états allemands. C'est une exigence dont M. de Bismarck ne pouvait que difficilement s'accommoder. Il entend que les nouvelles recettes arrivent à Berlin, qu'elles n'en sortent que par son ordre, et que le cas échéant elles y restent. Qui désire le contraire est l'ennemi de son bonheur. Pour avoir raison de la résistance des catholiques, il a fait mine de se retourner vers les libéraux, de s'adresser à leurs bons sentimens. Joignant les avances aux rebuffades et les insinuations aux reproches, il leur a fait entendre qu'ils avaient pris la mouche trop vite, qu'ils s'étaient abusés sur ses intentions, qu'il respecte infiniment les lois de mai, que M. Falk lui est cher, que rien n'est changé dans son cœur. L'autre jour, dans la chaleur de la discussion sur la loi monétaire, il s'est exprimé avec un suprême mépris « sur ces projets de réaction extravagans et dérisoires, qu'on lui prête gratuitement, *abenteuerliche Pläne von Reaction.* » Les libéraux renaissaient déjà à l'espérance, mais ils auraient voulu que le chancelier se prononçât plus nettement. Les catholiques, d'autre part, attendent toujours quelque effet sensible des bonnes paroles qu'on leur a données. Oronte et Alceste mettent Célimène en demeure de se déclarer. A quoi Célimène répond :

> Ils veulent l'un et l'autre avec même chaleur
> Que je prononce entre eux le choix que fait mon cœur,
> Et que par un arrêt, qu'en face il me faut rendre,
> Je défende à l'un d'eux tous les soins qu'il peut prendre.

Le silence vaut de l'or. Célimène se tait ou parle à mots couverts; *alium tenet, alii nutat,* comme disait le vieil Ennius. Oronte comme Alceste, Alceste comme Oronte, n'ont jamais pu avoir une ligne de son écriture. Quand elle ne les rudoie pas, elle leur prodigue ses sourires, et son sourire veut dire : « Mon cœur est au plus offrant. »

Les catholiques ont craint que M. de Bismarck ne renouât avec ses anciens alliés, et ils se sont désistés de quelques-unes de leurs prétentions. Ils renoncent à ne voter certains droits que pour un temps déterminé et sous bénéfice d'inventaire. Ils exigeaient que les excédans servissent à dégrever les contribuables, et ils en demandaient des garanties, ils se contenteront de simples assurances. A la vérité, ils se proposent de maintenir les contributions matriculaires, et ils entendent qu'au delà

d'une certaine somme fixée d'avance le montant des droits de douane et de l'impôt sur le tabac soit réparti entre tous les états dont se compose l'impériale confédération, pour leur servir à s'acquitter de leurs redevances envers l'empire. Au nom des nationaux-libéraux, M. de Bennigsen proposait de supprimer ces redevances; l'empire prendrait lui-même ce qui lui revient et se nantirait par ses propres mains, quitte à distribuer aux états l'excédant de ses recettes sur ses dépenses. C'est bien là ce que désire M. de Bismarck. Malheureusement, pour assurer les prérogatives parlementaires, M. de Bennigsen voulait que le *Reichstag* votât chaque année l'impôt du sel et que chaque année il fixât le taux des droits de douane sur le sel et le café. C'est à quoi M. de Bismarck ne pouvait entendre; il a la sainte horreur des impôts mobiles et annuels, il n'a de goût que pour les taxes immuables et éternelles comme Dieu. Il a mieux aimé accorder à M. de Frankenstein des garanties fédératives qu'octroyer à M. de Bennigsen des garanties constitutionnelles. Mais on peut croire que ce n'est pas son dernier mot et qu'il rêve de ne rien accorder du tout. On lisait l'autre jour dans la plus officieuse des feuilles prussiennes, dans la *Correspondance provinciale :* « Les excédans des nouvelles recettes, en tant qu'ils ne seront pas employés *directement ou indirectement* à fournir aux dépenses fixées dans le budget impérial, seront répartis entre les états pour alléger leurs charges. De quelle manière se fera cette répartition et jusqu'à quel point les contributions matriculaires continueront de subsister *pour la forme,* c'est une matière sur laquelle il ne sera pas difficile de s'entendre. A en juger par le degré d'avancement des travaux préparatoires, la session sera probablement terminée dans la troisième semaine de juillet. »

S'il ne survient aucun accroc, si la prédiction de la *Correspondance provinciale* s'accomplit et que les catholiques fassent de nouvelles concessions ou se laissent jouer, la campagne que vient de faire M. de Bismarck sera, quoi qu'en disent les libéraux, le triomphe de sa diplomatie parlementaire. Il aura obtenu de ses ennemis, sans leur avoir rien donné, ce que lui refusaient ses amis. Sans doute il n'aura pas tout ce qu'il demande, et il en a pris son parti d'avance. Il rêvait le monopole du tabac, comme il avait rêvé le rachat de tous les chemins de fer par l'empire. Ce violent sait patienter. La commission de l'impôt sur les tabacs a rejeté unanimement le droit de licence, lequel consiste en une taxe payable par le débitant au prorata de sa vente; il lui a paru que cet article était un acheminement au monopole. La commission chargée d'examiner le projet de loi sur la bière a remanié le texte qui lui était soumis. Cependant il est presque certain que, si l'on refuse quelque chose à M. de Bismarck, on lui accordera beaucoup. Il demande tant qu'il peut se tenir pour satisfait alors même qu'il n'obtient pas tout, et il sait que ce qui entre dans la caverne du lion a souvent de la peine à en ressortir.

Quelles seront les conséquences économiques de ce vote? M. de Bismarck réussira-t-il par sa politique financière à restituer à l'Allemagne, pour user de ses termes, « tout le sang précieux qu'elle a perdu? » L'avenir seul le dira. Les économistes soutiennent que le nouveau tarif douanier aura pour effet de rendre la vie plus chère, sans relever l'industrie ni l'agriculture. Ils avancent aussi que la protection est une sorte de socialisme bourgeois, qu'elle accoutume les peuples à tout attendre de leur gouvernement, et que, lorsqu'elle est inefficace, ils ont des mouvemens d'humeur dangereux pour qui leur promet plus qu'il ne peut tenir. Le capitaine Burton partit de Goa sur un bateau orné d'une statuette enluminée, qui représentait un saint et devant laquelle l'équipage de sang mêlé allumait chaque jour une veilleuse en grande cérémonie. Un soir que la mer était menaçante, le capitaine remarqua que le saint n'avait pas reçu son offrande quotidienne. Comme il demandait pourquoi, le patron du navire lui répondit d'un ton colère : « Cet imbécile ne peut pas seulement éclaircir le temps, je n'irai certes pas me mettre en frais pour lui. Je crains bien qu'il ne vaille pas l'huile et les mèches qu'il me coûte. La dernière fois que nous l'avions à bord, nous avons eu une bourrasque épouvantable. Pour peu qu'il n'empêche pas celle-ci, je le jette à l'eau et je prends sainte Catherine. » Si le nouveau tarif douanier ne produit pas les effets que promet M. de Bismarck, ce sera une grande joie pour les économistes, qui sont de tous les hommes ceux qui tiennent le plus à avoir raison, et ce sera une grande cause de trouble pour l'Allemagne, qui sera bien tentée de jeter son saint à l'eau pour prendre sainte Catherine.

Mais, si les contributions matriculaires ne subsistent plus que pour la forme, quels que soient les résultats économiques des lois financières de M. de Bismarck, les conséquences politiques qu'il en espère ne se feront pas attendre, et sans contredit elles seront considérables. L'Allemagne aura fait un pas décisif dans la voie de la centralisation, qui la conduit à l'empire unitaire. En 1867, quand le premier *Reichstag* discutait le projet de constitution élaboré par M. de Bismarck, les nationaux-libéraux, épris de cette chimérique et vaine utopie qu'on appelle le césarisme parlementaire, auraient voulu que le conseil fédéral fût une simple chambre des pairs dans laquelle auraient siégé tous les princes allemands, réduits au rôle de simples lords. Ils accusaient le futur chancelier de l'empire, qui ne goûtait pas leur idée, d'avoir eu trop de ménagemens pour les petits rois et pour les grands-ducs; ils reprochaient à ce grand oseur ses timidités d'esprit et l'excès de ses scrupules. M. de Bismarck est essentiellement opportuniste, il n'a aucun goût pour les mesures prématurées, il tâte la grappe avant de la couper, et il n'a jamais cueilli que des fruits mûrs. « Vous nous prenez, leur disait-il, pour des gens timides, empêchés de leur personne, qui ont besoin d'être encouragés et auxquels on doit faire une douce vio-

lence pour qu'ils se décident à exiger ce qu'ils souhaitent dans le fond de leur cœur. Je peux vous assurer qu'il n'en est rien. La limite des sacrifices que nous demandons à nos confédérés a été fixée par nous à ce qui nous paraît indispensable pour créer en Allemagne une véritable communauté nationale. » Deux ans plus tard, il leur disait encore : « Nous ne pouvons faire que le passé n'ait pas été, et nous ne saurions fabriquer l'avenir à notre guise. Ne vous figurez pas que nous forcerons le temps à marcher plus vite en lui montrant l'heure qu'il est à notre horloge. Mon influence sur les événemens a peut-être été surfaite ; en tout cas, personne ne peut exiger de moi que je crée l'histoire. Non, cela me serait impossible, même avec votre concours, lequel me rend si fort qu'ensemble nous pourrions braver un monde en armes ; mais ne nous flattons pas de faire l'histoire, nous devons attendre qu'elle se fasse. Je vous recommande un peu de patience, laissons aux destinées le temps de mûrir. »

Non-seulement M. de Bismarck sait attendre, mais il possède plus que personne l'usage des moyens indirects, qui sont la marque du génie politique. Les hommes d'état médiocres vont droit devant eux jusqu'à ce qu'ils rencontrent la muraille ; le vrai politique tourne les difficultés et passe à côté de l'obstacle. Si les catholiques mettaient les pouces, les lois de finances de M. de Bismarck donneraient satisfaction aux vœux que formaient dès 1867 les nationaux-libéraux. Jusqu'à ce jour, l'empire n'a pas conquis son indépendance financière ; pour nouer les deux bouts, il a besoin des subsides que lui octroient les états sous le titre de contributions matriculaires. Désormais, de quelques restrictions que fût accompagné le droit qu'il est question de lui conférer, il posséderait les impôts indirects les plus productifs ; les états n'auront pour subsister que des impôts directs sensiblement diminués et la part qu'il voudra bien leur faire dans ses excédans. Ce serait l'empire qui tiendrait la bourse, ses coffres seraient pleins, et il pourrait venir au secours des gouvernemens embarrassés ; il serait leur banquier, leur bailleur de fonds, le dispensateur de la manne céleste. Les peuples ne tarderaient pas à s'apercevoir que leurs princes reçoivent, qu'ils ne donnent plus, que c'est l'empire qui donne. S'ils apprennent un jour que l'empire a racheté tous les chemins de fer, ce jour-là une révolution se sera accomplie par des procédés de finances, l'unité sera faite, et M. de Bismarck pourra dire comme ce roi chananéen dont il est parlé dans le livre des *Juges* : « J'ai à moi soixante-dix rois, à qui j'ai coupé les pouces des mains et des pieds ; ils mangent mon pain et recueillent sous ma table ce qui en tombe. »

Les ultramontains ont déjà beaucoup accordé ; s'ils accordaient davantage, obtiendraient-ils tôt ou tard la récompense de leurs bénévoles concessions ? Beaucoup de gens en doutent. On est persuadé à Berlin que la question ecclésiastique reste posée comme elle le fut

dans la réponse adressée au saint-père le 10 juin 1878 par le prince impérial et royal, qui était alors le chargé d'affaires de l'empereur. Le prince avait proposé de s'en tenir à de vagues généralités; M. de Bismarck remplaça son projet de lettre par une déclaration de principes, et, ne voulant pas entrer en lutte, le prince signa. Il en résulte que le maintien des lois de mai est devenu une maxime d'état, et que le règne nouveau lui-même est lié d'avance. Ceux qui prédisent que les catholiques en seront pour leurs frais de complaisance ajoutent que M. de Bismarck a toujours fait fond sur l'humaine crédulité, et qu'il s'en est toujours bien trouvé. Au surplus les nationaux-libéraux lui reviendront à la première avance sérieuse qu'il leur fera; leurs plus grandes colères ne sont jamais que des bouderies.

Ce n'est pas là ce qui inquiète le plus, l'Allemagne a d'autres préoccupations. M. de Bismarck s'est plaint en mainte rencontre qu'il était pauvre, que l'empire avait plus de besoins que de ressources et en était réduit à mendier sa vie. Désormais, si tout marche au gré du chancelier, à la politique des déficits succédera la politique des excédans. C'est une bien belle chose qu'un excédant. Un poète a dit de la fortune :

> Elle a cela de bon qu'elle est la liberté
> Et que seule elle met à l'air la volonté.

Que fera M. de Bismarck de ses excédans? On sait d'avance qu'il en fera à peu près ce qu'il lui plaira. M. de Frankenstein aura beau prendre ses précautions, il n'y a pas d'autre garantie contre l'omnipotence qu'une assemblée qui sait dire non, et le *Reichstag* aura prouvé une fois de plus qu'il est incapable de résister à son maître. « Dans cette demeure, il y a un fleuve d'or, » disait un ambassadeur vénitien en parlant du palais de Méhémet, grand vizir du sultan Sélim II. Et il ajoutait que Méhémet employait son or à construire des mosquées, des bains, des aqueducs et des caravansérails, où les voyageurs étaient défrayés de tout pendant trois jours. Si jamais M. de Bismarck possède un fleuve d'or, il ne bâtira ni caravansérails, ni mosquées. Le bruit court déjà à Berlin qu'on se propose d'augmenter prochainement et considérablement l'artillerie, et qu'on a mis à l'étude un projet d'organisation de quatrièmes bataillons d'infanterie. C'est en 1881 qu'expire le septennat, c'est en 1881 qu'il faudra régler de nouveau le budget militaire. Voilà qui donne à réfléchir aux députés qui réfléchissent; aussi la politique des excédans leur est suspecte. Quand M. de Bismarck sera riche, que fera-t-il de sa richesse? Cette question est de nature à intéresser beaucoup les Allemands, et au nord comme au midi, au levant comme au couchant, elle est fort intéressante aussi pour tous leurs voisins.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1879.

Les affaires du temps offrent parfois d'étranges spectacles, de singulières et saisissantes diversités. L'imprévu ne manque jamais dans cette histoire, qui recommence sans cesse, où les péripéties et les surprises de la veille s'effacent devant les surprises et les péripéties du lendemain. Les incidens tragiques éclatent au courant des choses, dans ce mouvement ininterrompu des vieilles querelles toujours renaissantes, des contradictions qui passent. Tout se mêle, et c'est ainsi qu'il y a peu de jours encore, tandis que les deux chambres réunies en congrès à Versailles tranchaient enfin la question du retour à Paris, tandis que de son côté la chambre des députés se mettait à la discussion sur l'enseignement, à ce moment même arrivait d'une extrémité du monde, à travers l'Océan, la nouvelle de la mort du prince impérial.

On l'appelait ainsi, il a gardé son titre jusqu'au bout, quoiqu'il ne fût plus qu'un héritier sans héritage. Son père, le second fondateur de l'empire, Napoléon III, est mort découronné, dans son exil de Chislehurst, après avoir déchaîné une tempête où les malheurs d'une race, d'une dynastie, ne sont rien auprès des malheurs publics. Lui, le jeune prince, sans passé et sans couronne, il est allé mourir au bout de l'univers, sur la côte d'Afrique, dans une obscure embuscade de guerre, sous la main meurtrière de quelques Zoulous, instrumens aveugles d'un destin inconnu. Qu'allait-il faire dans cette campagne ingrate et hasardeuse des armées anglaises contre des peuplades sauvages des régions australes de l'Afrique? Était-ce une inspiration romanesque qui l'avait décidé? était-ce la générosité d'un cœur bien né qui a voulu aller partager les périls de ses jeunes compagnons de l'école militaire de Woolwich et reconnaître l'hospitalité qu'il a trouvée en Angleterre? Voulait-il s'instruire, apprendre la guerre et se former à l'action? N'a-t-il pas plus simplement cédé à une impatience de l'exil, au besoin de

s'arracher à une situation difficile par une diversion digne d'un prince et d'un jeune courage? C'est tout cela peut-être. Toujours est-il que, si le fils de Napoléon III n'a rencontré qu'une mort obscure, il est tombé avec honneur en bravant le danger. C'est la fin d'un soldat, et c'est aussi l'éclipse d'une destinée à laquelle ne manquaient point déjà les courtisans empressés à lui promettre un avenir dont ils ne disposaient pas.

Certes tout se réunit pour donner à cette aventure de jeunesse si cruellement dénouée le caractère et les couleurs d'une émouvante tragédie, pour éveiller des impressions, des sentimens qui n'ont rien de vulgaire. Il y a sûrement quelque chose de saisissant dans cette fortune d'une famille dont le premier chef a remué le monde, a élevé un empire par la guerre, a répandu son nom de vainqueur ou de vaincu jusqu'aux extrémités de la terre, et dont le descendant va périr dans une contrée inconnue, au coin d'un champ de maïs, sous la zagaie d'un Zoulou! Il y a on ne sait quel jeu étonnant de la destinée et des révolutions contemporaines dans cette combinaison mystérieuse qui fait que l'adolescent héritier de l'auteur du blocus continental, du grand ennemi et du grand captif de l'Angleterre, va trouver la mort dans les rangs d'une armée anglaise, sous l'uniforme anglais, non loin de l'île de Sainte-Hélène! Oui, c'est un des spectacles pathétiques de l'histoire dans un temps où l'on dit qu'il n'y a plus de place pour la poésie. D'un autre côté on ne peut se défendre d'une profonde et respectueuse pitié pour cette désolation d'une mère qui se sent si brusquement frappée au cœur, qui, après avoir vu partir avec crainte son fils plein de vie et de jeunesse, va recevoir un cadavre percé d'un fer obscur. Celle qui fut l'impératrice Eugénie, entourée d'éclat et de courtisans souvent intéressés, n'est plus qu'une majesté de la douleur vers qui vont toutes les sympathies comme vers une mère en deuil, — comme vers toutes les mères qui ont perdu leurs enfans dans des guerres néfastes. Tout ce qu'il est permis de demander, c'est que ses amis ou ceux qui se disent ses amis ne profanent pas ce deuil par une ostentation qu'elle ignore, qu'elle serait la première à désavouer. Ce jeune homme lui-même enfin, il n'avait pas eu le triste privilège d'exciter des animosités. C'était un jeune Français, né Parisien, venu au monde à l'heure des plus hautes prospérités de l'empire, étranger par lui-même à tout ce qui avait préparé les désastres de son pays. Il n'avait pas eu le temps de vivre, de commettre des fautes; il est mort sous les armes, au premier pas qu'il a fait dans la carrière, avec la bonne grâce de la jeunesse, comme un autre duc de Reichstadt, mais plus heureux que lui, puisqu'il ne s'est pas éteint dans une sorte de captivité.

C'était assez de tout cela, de cette fin à demi romanesque d'un jeune homme, de ce deuil maternel, de ces souvenirs napoléoniens revivant

un instant autour d'une tombe, c'était assez de toutes ces causes réunies pour exciter cette émotion qui s'est produite, qu'il serait puéril de nier. C'est ce qu'on pourrait appeler une émotion d'humanité et d'imagination. Quant à la signification et aux conséquences politiques de cette mort, il ne faut évidemment rien dénaturer ni rien exagérer. L'avenir de la France ne tenait ni à la vie ni à la mort du jeune prince qui vient de disparaître. Que les bonapartistes paraissent déçus et déconcertés comme s'ils avaient perdu tout à coup l'espoir d'un règne prochain, qu'ils cherchent sur quel front ils placeront une couronne mise en morceaux à Sedan, qu'ils dissertent sur les constitutions de l'empire, sur les sénatus-consultes, sur la différence qui existe entre le « bonapartisme » et « l'impérialisme, » c'est leur affaire, ce n'est pas l'affaire du pays; c'est une question de parti entre eux, ce n'est pas une question nationale. La vérité est que, le prince impérial eût-il vécu, il ne serait redevenu un prétendant redoutable que si on s'était plu à provoquer un de ces mouvemens de réaction qui emportent tout, qui ne s'arrêtent qu'à la résurrection des régimes de la force. C'est bien plus vrai encore avec tout autre prétendant du même nom. En un mot, aujourd'hui comme hier, et si l'on veut aujourd'hui un peu plus qu'hier, l'empire n'a de chances que celles qu'on voudrait bien lui faire; il pourrait en retrouver, à l'heure qu'il est il n'en a aucune.

Rien ne le prouve mieux que l'entière liberté laissée sans péril à des manifestations qui sont certes parfaitement légitimes, tant qu'elles restent un témoignage de deuil et de regrets, qui le seraient un peu moins si elles tendaient à relever le drapeau d'un régime déchu et que, dans tous les cas, l'empire n'eût certainement pas tolérées. Le gouvernement a donné la plus sensible marque de force et de confiance en ne s'opposant à rien, et la moralité des derniers incidens, c'est justement que la plus sérieuse garantie contre les retours offensifs de l'empire est toujours une politique assurant à la France un ordre régulier dans des institutions libérales et parlementaires. Donnez au pays ce qu'il demande, la paix, la sécurité intérieure, la possibilité de vivre sans être sous l'obsession perpétuelle de nouveaux conflits, de nouvelles agitations, et l'empire ne sera pas plus à craindre avec le prétendant d'aujourd'hui qu'avec le prétendant d'hier; il pourra, s'il le veut, se donner la stérile satisfaction de délibérer dans ses conciliabules sur la valeur de ses senatus-consultes. Souvenez-vous, même pour l'avenir d'une république, de cette parole du plus sage et du plus habile des rois, Léopold Ier de Belgique : « Toute mesure qui peut être interprétée comme tendant à fixer la suprématie d'une opinion sur l'autre opinion est un danger. » C'est la politique de la raison supérieure, de l'équité et de la prévoyance opposée à la politique de parti. Avec cette inspiration, il y a sans doute encore des difficultés et des crises, il n'y a plus

de ces oscillations violentes, précipitant parfois l'opinion fatiguée et incertaine vers des expédiens qui semblaient d'abord impossibles, qui retrouvent tout à coup des chances inespérées par la faute des partis exclusifs et des pouvoirs mal dirigés.

Que le gouvernement y regarde de près aujourd'hui, qu'il s'interroge lui-même et sur la situation qui lui est faite et sur les élémens dont il dispose et sur les conditions d'un régime dont l'avenir dépend encore, après tout, de bien d'autres circonstances que de la mort d'un jeune prince. D'où peuvent venir les fautes et les dangers, si ce n'est des excitations radicales, des prétentions révolutionnaires et exclusives des partis, d'un système de complaisances souvent involontaires pour des passions plus ou moins ardentes, plus ou moins sincères? D'où peuvent venir la sécurité et la force, si ce n'est de la précision des idées, de la netteté de direction, du respect énergique de tous les droits essentiels et de toutes les garanties, d'une pensée avouée et résolue de modération dans la pratique des institutions libres? Et c'est là précisément ce qui condamne cette loi de M. Jules Ferry, livrée aujourd'hui à l'ardeur des discussions parlementaires, conçue en dehors des nécessités vraies de toute une situation. Le gouvernement est sans doute parvenu, depuis quelques mois, à surmonter bien des difficultés accumulées sur son chemin; il y est arrivé parce qu'après tout dans son ensemble il a l'intention du bien. Il a franchi, non sans peine, non sans efforts, mais en définitive sans faire de trop compromettantes concessions, tous ces écueils de l'amnistie, du procès du 16 mai, de l'élection Blanqui, du retour à Paris. La loi de M. Jules Ferry reste assurément pour lui maintenant l'épreuve la plus sérieuse, la plus redoutable, parce que ce n'est plus ici une question de circonstance, c'est une question de politique supérieure, de direction morale, qui touche aux intérêts les plus graves, aux instincts les plus profonds. M. le ministre de l'instruction publique s'emporte parce qu'on lui dit qu'il a fait une œuvre assez pauvrement conçue, assez peu réfléchie, qui confond tout et brouille tout, qui soulève sans prévoyance les problèmes les plus délicats, les plus difficiles et les plus inopportuns. C'est cependant la vérité, et cette vérité, elle éclate tout entière dans la discussion qui vient de s'ouvrir, dans ces débats où la loi nouvelle a été sans doute défendue plus ou moins heureusement par M. Paul Bert, par M. Spuller, par M. Jules Ferry lui-même, mais où elle a été aussi combattue avec autant de mesure que d'habileté par M. Gaslonde, avec une vive et forte éloquence par un jeune député républicain, M. Étienne Lamy, qui a eu le courage de rompre avec des préjugés de parti. En réalité, après comme avant la discussion, ce qu'il y a de plus clair, c'est que cette loi de M. Jules Ferry est certainement une œuvre malvenue, brutale ou inefficace, qui dépasse le but ou ne l'atteint pas, qui, sous prétexte de fortifier l'état,

trouble les sentimens libéraux aussi bien que les croyances religieuses, et qui en fin de compte crée pour tout le monde une situation d'où on sortira comme on pourra.

Cette discussion qui se prolonge depuis près de quinze jours et où les citations ont coulé à flots, où il n'y a rien de bien nouveau parce que tout a été dit depuis longtemps sur des querelles qui nous ont précédés et qui nous survivront, cette discussion, elle a du moins un mérite : elle a l'avantage de fixer le point délicat et vif de la question, le point où l'entente était possible et facile non pas entre les esprits extrêmes du cléricalisme et du radicalisme révolutionnaire, mais entre les esprits libéraux qui tiennent à concilier tous les intérêts sérieux. Ainsi il est bien clair que, si M. le ministre de l'instruction publique, qui ne veut pas être un ministre novice et qui se guérira de ce défaut comme on se guérit de la jeunesse, si M. le ministre de l'instruction publique avait plus mûrement réfléchi, il serait resté dans la vraie mesure. La restitution à l'état de la collation des grades, cette restitution qui était considérée il y a deux ans comme la limite des revendications nécessaires, n'aurait plus souffert de difficulté aujourd'hui. Tout ce qui peut fortifier le droit d'inspection, de surveillance ou de contrôle de l'état, même dans l'enseignement libre, aurait été vraisemblablement accordé; il n'y aurait eu qu'à donner une vigueur nouvelle et une sanction plus efficace à un principe déjà inscrit dans la loi de 1850. On ne se serait pas étonné que le gouvernement se servît de ses prérogatives pour défendre l'indépendance de la société civile et tenir en respect des influences envahissantes. Il y avait là les élémens de tout ce qui était désirable et utile, d'une politique sensée, parfaitement ferme dans sa modération, suffisamment préservatrice. Où est donc le point de division? où commence le danger? Rien n'est plus évident : la division et le danger commencent là où apparaît la pensée des mesures d'exception et d'exclusion, là où se révèle l'intention de faire de la république la régulatrice souveraine des idées, l'antagoniste de certaines croyances, de rétablir directement ou indirectement les monopoles dans un intérêt de parti. Le danger, il est dans cet article 7, qui est probablement par lui-même assez inefficace, mais qui, rapproché d'un certain ensemble de manifestations plus ou moins officielles, plus ou moins autorisées, plus ou moins tolérées, prend une signification fort nette et dévoile tout un système de guerre. C'est là que la mesure est dépassée et qu'on ne s'entend plus.

Oh ! sans doute, nous le savons bien, nous l'avons entendu sans rire, les défenseurs et les commentateurs de la loi de M. Jules Ferry sont de grands docteurs de l'église, M. Étienne Lamy le leur a dit avec esprit. Ils n'ont pas les intentions qu'on leur prête, ils connaissent trop bien les pères et les conciles ! L'église, le clergé séculier, le budget des cultes, le

concordat, ils n'y veulent pas toucher! L'église gallicane surtout, c'est leur dernier mot, ils veulent sauver l'église gallicane! Ce sont les dépositaires de la tradition de Bossuet! Fort bien, c'est on ne peut plus édifiant. Seulement la logique se joue de ces subtilités et se dégage bien vite de toutes les vaines protestations. Le discours de M. Paul Bert n'a point de sens ou il signifie que, l'église étant incompatible avec la civilisation moderne, le catholicisme étant l'ennemi de la science, le moment est venu de chasser l'église, les influences religieuses, particulièrement les congrégations de toutes les sphères de l'enseignement, et d'opposer un *Syllabus* de l'état au *Syllabus* du Vatican. Oui, en vérité, on est plein de considération pour l'église, à la condition de commencer par la condamner « dans son dogme, dans sa morale, dans sa discipline, dans sa hiérarchie, dans ses pratiques, » — et de la remplacer : sauf cela on la respecte parfaitement, c'est M. Lamy qui le dit avec une finesse mordante. M. le rapporteur Spuller est, lui aussi, un zélé défenseur de l'église, — et son discours n'a point une autre conclusion logique que le discours de M. Paul Bert. M. le ministre de l'instruction publique lui-même peut prendre les précautions de langage qui conviennent à sa position officielle ; avec ses théories sur la liberté dans l'unité, sur l'âme française, sur les deux Frances, il va droit au même but. Il fait la guerre, et déguiser sa vraie pensée sous de vaines apparences de respect pour un système religieux qu'on croit contraire à la civilisation serait peu digne d'hommes sérieux.

Assurément M. Jules Ferry, M. Spuller, M. Paul Bert, sont libres comme orateurs, comme écrivains. Ils peuvent penser ce qu'ils voudront, avoir leur philosophie, leurs idées et porter leurs jugemens, même leurs polémiques agressives à la tribune; ils restent dans leur rôle. L'état, lui, n'a ni une philosophie, ni une religion officielle, ni une science; il n'est pas un parti ou une secte faisant la guerre à d'autres partis ou à d'autres sectes : il n'a pas son *Syllabus!* Il est au sein de la vie nationale le grand représentant des traditions, des lois générales du pays, le médiateur nécessaire et impartial de tous les droits, de tous les intérêts. Il existe justement pour maintenir tous les droits, pour empêcher les empiétemens, les usurpations des uns sur les autres. Est-ce son vrai rôle, à lui, de se jeter dans la mêlée des partis et des systèmes, de laisser la liberté aux uns, de la refuser aux autres, de créer par voie de suspicion plus ou moins légitime cet « ordre particulier d'indignité et d'incapacité » dont parle M. Paul Bert? Est-ce qu'il peut être réduit à cette contradiction singulière que M. Lamy décrit si vivement et qui de sa part consisterait à dire : « Église, tu demandes le droit commun, mais tu ne l'aimes pas; moi état, qui aime le droit commun, je te le refuse. Église, tu veux le monopole; moi état, qui suis ennemi du monopole, je l'exerce contre toi. Église, il est dans la fatalité de ton enseignement de faire tôt ou tard des ennemis à

la liberté; moi, état, qui suis pour tous et toujours le représentant de la liberté, dès aujourd'hui je supprime la tienne. » C'est là justement la question qui se cache dans cet article 7 imaginé par M. le ministre de l'instruction publique et livré à tant de disputes.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que M. Jules Ferry et les défenseurs de ses projets en sont arrivés, non-seulement à soulever des questions religieuses qui sont toujours un danger, mais à se mettre du même coup en contradiction avec les sentimens libéraux les plus sérieux et les plus profonds. Ils sont obligés, pour étayer leur système, d'invoquer toute une législation équivoque, — une loi du 18 août 1792 qui, à part ce qu'elle a de violent, est d'une légalité contestable, puisqu'elle date d'un moment où il n'y avait plus de pouvoirs réguliers, — un décret de l'an XII qui s'applique à une situation politique toute différente. Est-ce qu'il est vraiment sensé, à l'heure qu'il est, en pleine république régulière et libérale, d'aller chercher ces prohibitions d'un autre temps, sans tenir compte de la transformation croissante de la société française, des changemens de mœurs, d'idées et de tout ce qui est de nature à limiter l'action de quelques associations religieuses? M. le ministre de l'instruction publique a pu l'autre jour amuser l'assemblée de quelques citations fort saugrenues, la plupart déplacées, nous en convenons, empruntées à des livres de l'enseignement congréganiste; mais après tout, contre cet abus et contre d'autres plus graves, le gouvernement n'est pas désarmé. Il a des lois, il a pour appui l'esprit libéral de la société française. Avant d'en venir à supprimer la liberté de qui que ce soit, il aurait à se demander à lui-même s'il remplit toujours ses devoirs de surveillance ou de répression autour de lui. Il a un pouvoir de direction, qu'il l'exerce, et, — tout bien considéré, les citations de M. Jules Ferry eussent-elles quelque valeur, il n'y aurait pas encore de quoi proclamer la patrie en danger, et réclamer en toute hâte la suspension de la loi souveraine et protectrice du droit commun!

Au milieu des complications et des incidens divers qui forment ce qu'on appelle la question d'Orient, qui ont tour à tour occupé et occupent encore l'Europe, les affaires égyptiennes ont eu depuis quelques semaines le privilège de tenir une place particulière. Elles avaient pris surtout une certaine importance depuis que le vice-roi Ismaïl-Pacha avait eu la fantaisie de s'engager dans le plus étrange conflit avec les deux principales puissances de l'Occident, la France et l'Angleterre. Ce jour-là la situation prenait décidément le caractère aigu. A cette première difficulté était bientôt venue se joindre l'intervention pressante, impérieuse, de la diplomatie allemande, prenant en main la défense des intérêts de ses nationaux atteints ou menacés comme tous les intérêts étrangers par les caprices despotiques du vice-roi. Tout le monde finissait par se mêler à la querelle. Ismaïl-Pacha avait si bien fait en peu

de temps qu'il avait ouvert de lui-même, par ses excès de pouvoir, par ses offenses, une crise inextricable. L'imbroglio égyptien, après avoir duré quelques semaines, a aujourd'hui son dénoûment; le khédive a été obligé de renoncer à la couronne, qui passe décidément à son fils Tevfik-Pacha, à la faveur du nouveau droit d'hérédité directe établi il y a une quinzaine d'années en Égypte au profit de la famille de Méhémet-Ali, avec le consentement et la sanction de la puissance suzeraine. Est-ce réellement une abdication? Est-ce une déposition prononcée par le sultan sur la demande des cabinets européens? Toujours est-il qu'Ismaïl-Pacha, dupe de ses propres intrigues, a disparu de la scène et qu'il va quitter Alexandrie, s'il n'est déjà parti. Il a cessé de gouverner l'Égypte où il a accumulé depuis vingt ans les désordres, les dilapidations et les ruines; il passe au rang des princes déchus, et s'il a été réduit à cette extrémité, s'il quitte le pouvoir par l'abdication ou la dépossession, peu importe le mot, on peut certainement dire qu'il a essayé de résister jusqu'au bout, espérant peut-être se sauver encore par quelque nouveau subterfuge.

Ce qui a fait sans doute son illusion, après l'exclusion brutale des ministres européens qu'il avait appelés, qui lui avaient été donnés pour relever ses finances et régler ses dettes, c'est l'apparence d'un dissentiment on d'un malentendu entre la France et l'Angleterre. Ce malentendu a évidemment été plus qu'une apparence, il n'a point été étranger aux premières phases de la crise, et tant qu'il a existé, Ismaïl-Pacha s'est cru garanti contre toute mesure de sévérité; il a payé d'audace et de ruse pour tromper l'Europe et échapper au châtiment. Il ne s'est pas aperçu que ce jeu équivoque avait peu de chance de réussir, que les deux puissances, frappées du même coup, ne pouvaient décemment accepter la situation qui leur était faite.

La France et l'Angleterre, liées par des intérêts à peu près semblables, avaient tout à la fois à ne pas laisser une injure impunie et à éviter de paraître employer des moyens trop disproportionnés. Elles ne se sont pas pressées, et c'est ce qui a pu prolonger l'illusion ou la confiance du khédive. Si à ce premier moment il y a eu entre elles quelque désaccord sur la conduite à suivre, l'entente n'a pas tardé à se rétablir. Elle a été publiquement proclamée ces jours derniers dans une séance du parlement anglais; elle s'est manifestée d'une manière décisive à Constantinople auprès du sultan, à Alexandrie même, et le résultat a été cette disparition forcée d'un prince avec qui on ne pouvait plus traiter, qui s'était rendu impossible par vingt ans d'administration ruineuse aussi bien que par ses procédés à l'égard de deux des premières puissances de l'Europe. L'Angleterre et la France ont parlé, elles ont été vraisemblablement appuyées par l'Allemagne, peut-être par l'Autriche, peu par la Russie, et le sultan a fini par sanctionner un changement devenu

inévitable. Maintenant c'est donc un autre règne qui s'ouvre en Égypte, et tout ce qu'on peut dire du nouveau khédive, Tevfik-Pacha, c'est qu'après avoir été placé par son père à la tête du cabinet où se trouvaient des ministres européens, il a paru porter aux affaires un esprit éclairé et bien intentionné. C'est déjà quelque chose sans doute. On ne peut se dissimuler toutefois que si la crise égyptienne est jusqu'à un certain point dénouée par l'abdication ou la déposition d'Ismaïl-Pacha, elle reste ouverte sous d'autres rapports. Elle n'est peut-être que transformée, elle n'est pas absolument finie, elle entre dans une phase nouvelle. Il n'est point impossible que le sultan, après avoir exercé avec quelque solennité son pouvoir suzerain sur l'Égypte, essaie de profiter de la circonstance pour l'exercer maintenant d'une manière plus active et plus directe. Une circulaire récente du divan laisserait soupçonner à Constantinople des illusions ou des prétentions qui pourraient créer plus d'une difficulté, si elles n'étaient pas simplement l'ostentation d'un pouvoir en déclin. D'un autre côté, il n'est point douteux que la France et l'Angleterre, en provoquant le changement qui vient de s'accomplir, ont pris une assez grave responsabilité. Elles se sont engagées envers le sultan, dont elles ont mis le pouvoir en mouvement, envers le nouveau règne égyptien qui s'ouvre presque sous leurs auspices, envers l'Europe et envers elles-mêmes.

Elles ont contracté en quelque sorte l'obligation de faire mieux que ce qui a été fait jusqu'ici, de veiller à une organisation administrative et financière du pays, de donner satisfaction aux intérêts étrangers, et par cela même elles vont être nécessairement conduites à se mêler plus activement, plus intimement des affaires de l'Égypte. C'est une situation qui n'est ni sans danger ni sans inconvénient, puisqu'elle implique une mesure d'intervention ou de coopération assez décisive pour obtenir quelque résultat et assez prudente pour que le nouveau khédive n'ait pas l'air d'être à Alexandrie un ministre des volontés étrangères. On a obtenu une première déposition, il ne faudrait pas échouer dans l'expérience qui va commencer. La première condition d'une action efficace et utile, dans tous les cas, c'est que la France et l'Angleterre ne cessent pas d'être d'accord, et si les affaires égyptiennes devaient conduire à une sorte d'entente permanente, à des habitudes d'intimité entre l'Angleterre et la France, ce serait assurément un avantage dont les effets ne tarderaient pas peut-être à se faire sentir dans la politique tout entière.

Le parlement italien n'arrive pas sans peine au terme de sa session. Il n'en a pas fini avec les conflits qui partagent en deux camps opposés le sénat et la chambre des députés au sujet de cet impôt sur la mouture pont la suppression est imposée au gouvernement comme une nécessité politique et comme un grand embarras financier. Il n'est pas toujours

heureux dans ses laborieuses, dans ses incohérentes délibérations, et il vient d'en donner la preuve dans cette triste affaire de l'indemnité de Florence, en votant péniblement un acte d'équité nationale, en accompagnant cette tardive réparation d'une dernière marque de mauvais vouloir.

Pendant près de quinze jours, on a discuté, on s'est perdu dans les minuties, dans les récriminations, on a joué avec les chiffres et avec tous les détails d'une liquidation douloureuse; pendant près de quinze jours, on a marchandé à Florence cette allocation de 49 millions que le gouvernement avait proposée, qui n'est qu'un palliatif dans le désastre financier de la malheureuse et aimable cité toscane. Les sympathies pour Florence ont paru vraiment assez tièdes dans cette discussion du parlement italien, et il s'est trouvé des orateurs qui n'ont pas craint de se faire les organes d'un esprit de rancune ou d'égoïsme fort peu politique. M. Peruzzi, comme c'était naturel et comme c'était facile à prévoir, a tenu à se défendre, il a combattu pour sa ville avec une chaleureuse habileté, avec un mélange d'émotion contenue et d'esprit florentin; il a montré surtout que, si on en était là, c'était un peu parce qu'en 1871, quand on avait discuté les conditions du transfert de la capitale à Rome, Florence avait mis sa délicatesse à ne pas profiter de la circonstance pour faire reconnaître ses titres à une indemnité. Il y a huit ans de cela! Les 49 millions demandés aujourd'hui par le gouvernement ont fini sans doute par être votés; ils n'ont pas été votés sans peine, et même en les votant on a trouvé le moyen de détruire l'effet moral de cette mesure réparatrice par une mesquinerie qui atteint Florence d'un autre côté dans ses intérêts. Il faut savoir que la commune de Florence, comme toutes les autres communes toscanes, avait une revendication à exercer sur l'état au sujet d'une vieille dette qui résultait des occupations autrichiennes d'autrefois et que le gouvernement du grand-duc s'était chargé de rembourser aux municipalités. Au moment où éclatait à Florence la révolution du 27 avril 1859 qui était le prélude de l'annexion de la Toscane au Piémont et de l'unité de l'Italie, le nouveau gouvernement avait trouvé dans le trésor public la somme préparée par le ministre des finances du grand-duc pour le remboursement de la dette municipale. Les chefs de la révolution n'avaient pas hésité néanmoins sous leur responsabilité à suspendre le remboursement, à disposer de cette ressource pour armer le pays, pour associer la Toscane à la guerre de l'indépendance. C'est ce qu'est venu déclarer le baron Ricasoli de son accent d'autorité, et l'intervention d'un homme qui depuis longtemps ne paraît plus que rarement à la tribune, qui plus que tout autre a contribué à créer l'Italie nouvelle, cette intervention a eu un caractère particulièrement émouvant. « Serait-il juste, s'est écrié le baron Ricasoli, parce que les titres de l'ancien

gouvernement ont été consacrés sous une inspiration résolue de patriotisme au bien suprême de l'indépendance et de la liberté de la patrie, que les représentans de cette patrie déclarassent aujourd'hui ces titres périmés, dénués de toute valeur? La Toscane doit-elle être punie, dois-je être puni moi-même, parce qu'alors nous ne nous sommes pas défiés de l'Italie future, de ceux qui seraient appelés un jour à diriger ses destinées, à la représenter?.. »

On aurait pu croire que l'intervention du baron Ricasoli tranchait la question, et un des chefs de la droite, M. Sella, qui paraissait d'abord peu favorable aux réclamations florentines, l'a compris ainsi; il s'est incliné. M. Sella n'a pas été malheureusement imité. Le ministère lui-même, craignant sans doute de perdre en chemin sa majorité, n'a pas osé pousser l'équité jusqu'au bout et reconnaître un titre légitime ou tout au moins laisser aux tribunaux le soin de prononcer : c'était tout ce qu'on lui demandait. Bref, on a voté l'article de la loi qui déclare éteinte la créance toscane, et on n'a pas fait cette réflexion bien simple qu'à l'heure présente le parlement italien ne serait peut-être pas à délibérer paisiblement à Rome, si en 1859 le baron Ricasoli et ses amis n'avaient pas fait la révolution du 27 avril, s'ils n'avaient pas subordonné les intérêts toscans à l'intérêt italien! Cet incident assez triste n'est pas sans une certaine signification. On a tout l'air depuis quelque temps au delà des Alpes de céder à de médiocres inspirations, d'oublier bien légèrement et un passé qui est presque d'hier et les épreuves qu'il a fallu traverser, et ceux qui ont le plus contribué à créer l'Italie nouvelle. C'est d'autant plus frappant que ceux qui paraissent disposer aujourd'hui de la politique italienne ne montrent vraiment pas une supériorité particulière. Les trois ou quatre ministères qui se sont succédé depuis quelques années n'ont pas eu jusqu'ici une fortune bien brillante. Le parlement est plein d'incohérence. Hier on bataillait sur l'indemnité de Florence, aujourd'hui on est en plein conflit parlementaire pour l'impôt sur la mouture. La chambre des députés a voté un projet, le sénat vient de repousser une partie de ce projet. Le ministère se débat entre les deux assemblées, occupé à chercher une transaction qu'il trouvera vraisemblablement et qui n'éclaircira peut-être pas beaucoup la situation. Chaque phase dans l'histoire d'un pays a son caractère et aussi ses embarras plus ou moins inévitables sans doute; la phase d'aujourd'hui a besoin de se débrouiller au delà des Alpes, et la plus dangereuse erreur pour l'Italie serait de se perdre dans les petites choses, de laisser s'affaiblir les traditions de la politique qui a inauguré ses nouvelles destinées nationales.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Poèmes de Provence, par M. Jean Aicard. Paris, 1878.
Poésies, par M. Lucien Paté. Paris, 1879.

La poésie provinciale, j'entends celle qui s'attache plus particulièrement à rendre la nature, les mœurs et l'esprit d'une province, est née d'hier en France. Le plus grand mérite du romantisme est de nous avoir donné de l'air et de la liberté; grâce à lui, toutes les tentatives sont devenues possibles. Ainsi depuis un demi-siècle l'originalité de nos diverses provinces, qui n'avait pu percer ni sous l'uniformité classique du XVII^e^ siècle, ni sous le philosophisme abstrait du XVIII^e^, tend à reprendre sa place dans notre littérature. Deux provinces y ont surtout contribué parce qu'elles ont encore conservé quelque chose de la physionomie et des traditions du passé au milieu de notre civilisation industrielle et niveleuse. La Bretagne et la Provence, ces deux forts coins de la France, sont en quelque sorte les deux pôles de son génie. Car si la Bretagne se rattache par la race et les plus vieux souvenirs au monde celtique, qui constitue le fonds primitif de la nationalité française, la Provence, par son sang, son ciel et son histoire, tient fortement à la Grèce et à Rome. Elle a été la grande et belle porte par laquelle la civilisation gréco-latine a fait son entrée triomphale dans le monde barbare. Et elle ne l'a pas oublié :

Vieille Gaule à l'esprit attique, au cœur romain,
Souviens-t'en : la Provence est l'antique chemin
Par où la race hellène et latine à ta race
Apporta ses trésors de lumière et de grâce,
L'exquise politesse, honneur de nos cités,
L'art, la douce éloquence et toutes les beautés.

Ces vers sont d'un jeune poète, M. Jean Aicard, dont le tempérament poétique est doué des belles et généreuses qualités de la nature provençale, qui a quelque chose de la fougue et des caprices du Rhône, du charme et de la lumière de la Méditerranée. Après avoir affirmé de très bonne heure son culte fervent du beau et de l'idéal en deux volumes d'une inspiration juvénile et enthousiaste : *les Jeunes croyances*, puis *les Rébellions et les apaisemens*, M. Aicard s'est souvenu de son pays, il a revu en imagination sa terre natale, le Rhône et ses villes, la Méditerranée et ses rivages, toutes les scènes populaires et pittoresques qui avaient défilé devant ses yeux depuis son enfance, alors que ses yeux cherchaient la poésie au loin, à Paris, dans ce grand phare où la gloire allume ses feux tournans. Paris? Il y était alors, et

ce fut sans doute par un hiver bien long, bien triste et bien gris qu'il s'écria :

> ... J'ai pour la Provence au ciel bleu la tendresse
> Qu'on a pour l'Italie et qu'on a pour la Grèce.

Il y revint et il y trouva une muse nouvelle, la vraie muse, la muse natale. Les *Poèmes de Provence* sont pour la plupart d'un caractère descriptif. Nous y découvrons les hautes falaises aux pins mélodieux, les vastes horizons de la Méditerranée qui blondit et se dore au soleil ; nous y entendons souffler le mistral qui tord la crinière du Rhône et le fouette dans sa course, nous y trouvons Arles et ses Aliscamps, « la chanteuse Avignon, » la rieuse Marseille et la sévère Toulon ; nous assistons aux scènes gracieuses de la cueillette des olives et des mûriers ainsi qu'à la *ferrade* des taureaux sauvages. Le poète nous fait passer des scènes de vendanges aux intérieurs de paysans et de là au triste spectacle des *Glaneuses de la Camargue*, qui croient « ramasser la vie » dans ces maremmes où plane la fièvre et souvent « n'y cueillent que la mort. » Enfin, dans une série de pièces d'un goût antique et d'une saveur moderne, il célèbre le chantre aimé de Platon, la cigale, cette « âme du blé » qui germe, grandit et tombe avec lui, cet être ailé et musical si épris de lumière qu'il meurt, disent les paysans, sur la plus haute branche d'un arbre avec le dernier rayon du soleil. Ce qui distingue les tableaux poétiques de M. Aicard, c'est la netteté du trait, un coloris tout en lumière et le relief puissant des détails. Parmi les meilleures pièces du volume, nous citerons *le Rhône*. Dans ces strophes d'un beau mouvement, le fleuve apparaît vivant et personnifié :

> Fleuve superbe! il court, et se jouant des lieues,
> Il atteint, lui qui sort des Alpes au cœur pur,
> La Méditerranée aux grandes ondes bleues,
> Et né dans la blancheur il finit dans l'azur.

On trouvera peut-être que la pure description prédomine trop dans ce recueil. La nature y occupe le premier plan ; l'homme n'y intervient que comme une partie du paysage. Or, en poésie, nous aimons à lui voir jouer le premier rôle, et la nature elle-même nous intéresse bien autrement lorsqu'elle nous apparaît à travers les émotions de l'âme humaine. On regrette donc parfois que le poète, qui a un cœur tendre et passionné pour les ressentir, une langue colorée et sonore pour les peindre, ne s'y abandonne pas plus souvent. On nous dit, il est vrai, qu'il prépare un poème de longue haleine où il chantera dans un récit continu et dramatique la vie populaire en Provence sous toutes ses faces. La *Mireille* de Mistral est une vraie épopée provençale dans la langue des *félibres;* il nous en manque une en vers français. M. Aicard est capable de nous la donner, et nous l'attendons à cette épreuve décisive.

M. Lucien Paté ne chante pas précisément sa province, mais, à l'occasion, il chante à sa manière la grande patrie, ses tristesses et ses gloires. Son nom a été plusieurs fois applaudi à la *Comédie-Française* à l'occasion de quelques stances sur Molière et sur Corneille dites en 1876 pour leur anniversaire par MM. Coquelin et Maubant. Dans une *Ode à Lamartine* d'un accent ému et vibrant, dite par Mlle Favart lors de l'inauguration de la statue du grand poète à Mâcon, M. Paté a dignement célébré son illustre compatriote :

La tombe s'est ouverte, et la mort rend sa proie.
Parmi nous pour toujours te revoilà vivant.
Ton berceau s'illumine, et ta ville avec joie
Donne encore une fois le jour à son enfant.

Mais l'enfant cette fois n'est plus l'enfant fragile :
C'est l'homme au front superbe, au geste souverain,
Qui, laissant au tombeau sa dépouille d'argile,
Se lève tout à coup fait de gloire et d'airain.

Ces vers nous montrent à quelle école se rattache M. Paté. Il aime les classiques, il en cultive la forme châtiée et sévère. Lamartine et Vigny sont ses maîtres, et nous aurions peine à retrouver chez lui l'influence de Victor Hugo, de Musset et moins encore celle de M. Leconte de Lisle. Sa poésie alterne familièrement entre les tendresses et les rêveries discrètes du jeune homme et les aspirations viriles d'un patriotisme qui, pour être contenu, n'en est que plus fervent et plus profond. Se souvenant d'un voyage où, enfant encore, il suivit son père en exil, il peint avec éloquence cette émotion qu'on éprouve en quittant pour la première fois le sol natal. Devant la splendeur même du Léman et du vaste horizon alpestre qui se déroule au bout du Jura, il comprend pour la première fois la beauté de la patrie absente et, oubliant les merveilles qui l'éblouissent, il voue son cœur « à la France aux frontières sacrées. » Pourquoi, dans ses tableaux champêtres empreints d'une grâce un peu féminine, le poète nous donne-t-il si rarement la sensation particulière du paysage bourguignon ? Ce sentiment patriotique a besoin de se confondre avec le culte du sol natal, et la poésie gagnerait toujours en force comme en vérité en y mêlant le goût du terroir. L'auteur des *Mélodies intimes* est d'ailleurs plus tourné vers le dedans que porté à s'épanouir au dehors. Son individualité se dessine surtout dans les pièces courtes dont l'allure chantante et musicale rappelle ou le *lied* allemand, ou le *song* anglais, ou si l'on veut l'ancien *lai* français, lequel est tout autre chose que la chanson moderne. Voici par exemple quelques strophes qui dans leur simplicité donnent la note juste d'un sentiment vrai :

Au doux éclat de ton visage,
Comme au rayon du firmament,

Ma pauvre âme sur ton passage
S'était ouverte doucement.

Mais voilà que ta main distraite
A cueilli mon âme en rêvant,
Comme on cueille une pâquerette
Que l'on effeuille ensuite au vent.

Tes doigts ont meurtri son calice,
Pétale à pétale arraché,
Et tes yeux ont vu mon supplice
Sans que ton cœur en fût touché.

Et maintenant par toute plaine
Errent, sans parfum ni couleur,
Au gré mouvant de chaque haleine
Les débris de mon âme en fleur.

Pour finir par une critique et par un conseil, nous dirons à M. Paté que sa poésie, d'une forme correcte et d'un sentiment élevé, gagnerait beaucoup s'il y apportait des couleurs plus fortes, une pensée plus intense et plus énergique. La lyre est là; mais elle ne vibre pas toujours avec assez de vigueur. Or la musique de l'âme comme l'autre se compose d'une alternance perpétuelle du *piano* et du *forte*, le jeune poète dont nous parlons a peut-être une préférence trop marquée pour le *pianissimo*. En somme, il y a deux manières de comprendre le lyrisme, l'une consiste à exprimer la poésie du réel, l'autre à donner une forme à l'idéal, c'est-à-dire à la vie intérieure de l'âme. La première exige une observation fine et variée, la seconde une pensée active et un sentiment très individuel. C'est cette dernière que nous recommandons plus particulièrement à M. Paté comme répondant le mieux aux cordes délicates de son talent aussi sincère que sympathique. E. S.

Étude sur Nicolas de Grouchy et son fils Timothée de Grouchy, sieur de La Rivière. Paris, 1879.

Sous ce titre, M. le vicomte de Grouchy, assisté de M. Émile Travers, vient de donner une intéressante monographie. On ne connaissait qu'un peu vaguement *Nicolaus Gruchius Rothomagensis*, dont le nom se confondait volontiers, non sans honneur du reste, parmi ceux des érudits humanistes qui, par leur enseignement et leurs écrits, ont préparé les fortes générations de la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Les documens de famille que M. le vicomte de Grouchy avait à sa disposition ont fait ressortir les traits particuliers de cette curieuse physionomie. Nicolas Gruchius est replacé habilement dans le milieu agité que lui a fait le tumulte religieux, politique, intellectuel de son époque. Il y a pris une part active de diverses façons : d'abord, en changeant de foi religieuse, puis en répandant sur diverses scènes un enseignement qui paraît avoir exercé une sérieuse influence. Professeur de philosophie et de grec tantôt à Paris, tantôt au célèbre collège de Guyenne à Bordeaux, tantôt à Coïmbre

en Portugal, il offre par ces divers séjours à ses modernes biographes l'occasion de digressions utiles, non pas toujours originales, mais dont le rapprochement et l'ensemble contribuent à une peinture animée de l'époque. Ce qui recommandera spécialement ce petit livre aux érudits, c'est le grand soin qu'ont apporté les auteurs aux recherches et aux indications bibliographiques. Ils y trouveront en ce genre quelques raretés, et tout a du prix quand il s'agit de l'activité littéraire et morale d'une aussi grande époque que le XVIe siècle français. Plusieurs points peu connus de cette histoire intellectuelle et religieuse y reçoivent une nouvelle lumière. Timothée de Grouchy, par exemple, fils de Nicolas, et qui a été controversiste plein de fougue et de savoir spécial, a été un écrivain d'une brillante originalité, que les biographes ont bien à tort jusqu'ici passé sous silence. A. G.

Mémoires du maréchal Randon, 2e édition, 2 vol. in-8°. Paris 1879.

Le maréchal Randon, déjà fort malade quand éclata la guerre de 1870, n'est point tombé en soldat sur nos champs de bataille, mais ce sont bien nos désastres qui l'ont tué le 13 janvier 1871. Ses Mémoires, écrits de sa main et restés à l'état fragmentaire, ont été recueillis, sa correspondance officielle mise en ordre par une main pieuse, qui s'est contentée de relier les faits épars au moyen d'une rédaction scrupuleusement empruntée aux documens officiels. Dans ces pages, datées de différentes époques, tantôt le maréchal parle à la première personne, tantôt il s'en tient à la forme indirecte. L'intérêt historique en est considérable. Au moment où le public se montre justement préoccupé de l'avenir de notre colonie africaine, il est instructif de lire l'histoire du gouvernement général de l'Algérie pendant les années 1852-1858, racontée par l'homme de guerre auquel nous devons la prise de Laghouat et l'achèvement de la conquête de la Kabylie. Le récit de quelques-uns des événemens auxquels le maréchal a été mêlé durant son premier et son second ministère, et après sa sortie du cabinet (1859-1870), n'est pas moins curieux. Nous citerons notamment les détails circonstanciés sur les plans de mobilisation qui furent agités au ministère de la guerre en 1866, aussitôt après la bataille de Sadowa. Les *Mémoires du maréchal Randon* constatant, au jour le jour, les résolutions contradictoires qui paralysèrent si déplorablement, à cette époque critique de notre histoire contemporaine, l'action extérieure du gouvernement impérial, ont d'autant plus d'autorité qu'ils s'appuient sur des faits précis, sur des documens authentiques, et que ces révélations inattendues nous sont faites avec un accent tout empreint d'équitable modération et de tristesse patriotique. La seconde édition des *Mémoires du maréchal Randon* se vend au profit de la *Société de protection des Alsaciens-Lorrains*.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

LE

RETOUR DE LA PRINCESSE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XX.

Ce miracle que je n'aurais jamais osé concevoir... Mon Dieu !.. j'ai peur de devenir folle... Mais non, je veux te raconter tout avec sang-froid, afin de me prouver à moi-même que je ne rêve pas.

Pendant ces trois jours qui viennent de s'écouler, mon père n'avait passé chez moi qu'un instant, alléguant de graves intérêts politiques. J'avais en effet remarqué en lui un air sérieux et préoccupé; mais au milieu de mes propres tourmens, j'avais accepté, sans essayer de l'approfondir, l'excuse qu'il avait cru devoir me donner.

Ce matin, il entre, le visage si bouleversé sous le calme qu'il affectait que j'allai à lui avec inquiétude. Il me rendit mon baiser avec une sorte d'effusion nerveuse, et, m'entraînant sur le divan, il s'assit auprès de moi; là, absorbé dans un silence étrange, il tira une cigarette d'un étui d'or et se mit à la rouler entre ses doigts, oubliant de l'allumer. Malgré l'état d'abattement et de fièvre où je me trouvais, je compris qu'il était survenu quelque événement extraordinaire et que ces façons embarrassées de mon père étaient comme le préambule d'un malheur.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

J'allais me décider à l'interroger, quand tout à coup, relevant la tête et jetant sa cigarette :

— Ma pauvre enfant, dit-il, je viens te supplier d'avoir du courage.

A ce mot, je songeai à quelque malheur pour Aly.

— J'ai du courage, mon père, répliquai-je.

Il me regarda encore quelques secondes. Enfin, d'une voix triste :

— Nous sommes menacés d'un grand ennui, M'riem, et c'est toi qui vas être le plus cruellement frappée. Mais il est des nécessités auxquelles il faut savoir se soumettre. Ton mariage avec Mohammed était un bonheur pour tous. Une circonstance inattendue va l'ajourner.

Mon père se méprit à mon émotion, et, avec des précautions sans nombre, il aborda enfin le sujet de ses préoccupations des derniers jours, lesquelles ne sont rien moins que la crainte d'un changement politique qui nous entraînerait tous dans une commune disgrâce.

— Rien n'est perdu encore, me dit-il vivement. Mohammed est homme à lutter jusqu'au bout. Une fois tombé même, il peut se relever. Seulement, je te le répète, tout cela est très grave.

Un espoir fou me traversa l'esprit. Je le questionnai, et voici ce qu'il m'apprit : les embarras très sérieux, suscités par le parti hostile au gouvernement du vice-roi, ont amené des complications qui nécessitent l'envoi d'un agent sûr à Londres et à Paris. Le khédive a désigné Mohammed pour cette mission qui le retiendra absent peut-être pendant deux ou trois mois.

Deux mois, Marthe ! c'est le salut, c'est l'espoir ! J'eus peine à cacher ma joie. Mon père pourtant devina que ce retard, qu'il hésitait à m'apprendre, était accepté sans trop de regrets; il en fit honneur à ma raison et me remercia d'alléger du moins son souci en me montrant si brave. Il me confia alors franchement ses craintes personnelles; car, bien que l'affaire de mon mariage ne soit point menacée, il est certain que la chute de Mohammed deviendrait un désastre pour nous. Une idée me surgit.

— Mais alors, mon père, dis-je en souriant, il serait temps peut-être d'en croire les folies de Farideh, et de nous rattacher à la *jeune* Égypte.

— Farideh est une folle !

— Pas si folle, puisque la voilà tournée vers le soleil; pourquoi n'inclinerions-nous pas, nous aussi, du côté de l'astre qui se lève?

— Enfant ! répliqua-t-il plus sérieusement, tu ne sais rien de ces questions, de ces dissidences; si le vieux parti tombe, il nous entraîne dans sa chute. Le jeune parti ne peut être pour nous qu'un ennemi.

— Eh bien, m'écriai-je étourdiment, je pourrais être la fusion, moi!

Il me regarda tout surpris et ne put s'empêcher de sourire.

— Mais sais-tu que tu es une grande diplomate? dit-il.

Sitôt qu'il fut sorti, délirante de bonheur, j'envoyai ce mot à mon pauvre Hassan :

« Espérez!.. Je vous aime! »

XXI.

Il est des résolutions extrêmes après lesquelles il n'est plus de retour et qui décident de toute une vie. Le sort en est jeté, ma chère Marthe; par cet aveu de mon amour, je me suis assurée contre toute lâche faiblesse. Quoi qu'il arrive maintenant, je ne peux plus être la femme de Mohammed. Qu'il tombe ou se relève, j'ai creusé un abîme entre nous. Fortune, avenir, j'ai tout sacrifié. Je braverai, s'il le faut, la volonté de mon père, je ne m'appartiens plus... Comment te dire l'ivresse folle de la lettre d'Hassan, répondant à ce cri de mon âme que je ne pouvais plus contenir? Et l'étonnement ravi de ce pauvre cœur osant à peine contempler le bonheur qui l'éblouit!.. Si tu l'avais vu, le lendemain, lorsque j'ai passé avec Saïda, qui m'accompagnait sur le chemin béni de nos furtives rencontres, où tant d'émotions douces m'avaient agitée à mon insu. Quels souvenirs délicieux et troublans, dont je savourais toutes les joies sans remords, presque confiante en l'avenir! J'ai laissé tomber à ses pieds une branche de notre fleur, pendant que la voiture nous emportait sur la route du désert. Quand nous repassâmes, il était encore là. Je l'ai vu porter à ses lèvres la branche de jasmin. J'ai cru sentir l'impression d'un baiser.

Ma chère! ces héros, qui portent de si grandes âmes, ont d'adorables timidités d'enfant devant deux yeux de femme qui s'abaissent sur eux. Il n'a même pas compris qu'en lui confessant qu'elle l'aime, la princesse Gulnare a résolu d'être sa femme et de se faire libre pour lui. Comme dans cette légende du pauvre Hafiz qui meurt de son amour, le sourire aux lèvres et le regard dans les cieux, il n'a même pas entrevu l'espérance d'un autre bonheur que celui de me voir passer de loin, sachant que je l'aime. Si tu lisais ces adorables lettres où, par une délicatesse extrême, et comme s'il tremblait de me troubler au souvenir d'un lien qu'il me faut rompre pour être à lui, il ne me donne jamais que ce nom de Gulnare, qui semble un rappel navrant de tout ce qui nous sépare. « Dès cette heure, me dit-il, ma vie est à vous, j'attends que vous en disposiez. » Comme par un accord charmant, je n'ose encore répondre qu'à Hafiz; mais quelle grâce à cette histoire d'amour que nous conti-

nuons! Quelle joie! quel transport le jour où, dégagée de cet horrible engagement qui m'épouvante, j'irai à lui la main tendue.

A coup sûr, tout cela est fou; je comprends, sans que tu me le reproches, que j'ai hasardé le repos de mon existence en cet amour ignoré de tous et qui me lie à jamais. Qu'importe, Hassan m'aime! Je vivrai, s'il le faut, partageant ses dangers, sa misère et ses luttes... Qui sait d'ailleurs si, par quelque revirement de fortune ou de parti, je ne serai point un gage de salut pour les miens. Mon père est trop fin politique pour que je désespère de fléchir sa volonté le jour où, ses alliés vaincus, notre ruine serait consommée. Tu t'étonnes... Eh bien! oui, j'en suis là, je conspire...

Le départ de Mohammed, tu l'imagines, a apporté un certain désarroi au harem. D'abord, tous préparatifs de mariage sont suspendus, et c'est pitié de voir le désespoir de Saïda, qui se faisait une fête d'étrenner des turquoises uniques. La *grande dame* elle-même sort de son apathie maladive pour s'informer des nouvelles du dehors. A l'air soucieux de mon père, je devine ses inquiétudes. Aly vient presque tous les jours à Chimilah, et témoigne hautement ses craintes. Toujours assidue auprès de moi, ma sœur Hosnah se répand en lamentations que ma tranquillité rend souvent amères. Plusieurs fois, elle m'a reproché aigrement cette indifférence:

— En vérité, ma chère M'riem, on croirait que tu es étrangère à tous nos ennuis; il s'agit pourtant de ton fiancé, de ton mari...

En effet, malgré tous mes efforts pour me plier à une dissimulation dont je comprends l'impérieuse nécessité, je sens que mon visage, ma voix, mon être tout entier trahit le secret de mon cœur. Cette inquiétude de tous les miens n'est-elle pas pour moi un espoir?

Avec sa pénétration de sauvage, Hosnah cependant semble avoir deviné qu'il se passe quelque chose d'imprévu. A ses questions sur Adilah, plusieurs fois renouvelées, j'ai compris qu'elle soupçonne les visites que je lui rends en cachette, et qu'elle veut les surprendre. L'autre jour, Saïda m'ayant priée de l'accompagner au bazar, une chose assez étrange survint. Nous descendions de voiture pour entrer dans une boutique, quand ma petite belle-mère me fit remarquer dans la rue un nègre qui fumait insoucieusement. Nous sortîmes; il n'avait pas quitté la place.

— Je crois que c'est un eunuque d'Hosnah, me dit-elle.

Bientôt, le même homme reparut non loin de nous.

Après tout, Saïda n'était pas trop certaine de le reconnaître, et il pouvait se faire que, dans le dédale du bazar, ce flâneur se retrouvât par hasard sur nos pas. Nous regagnâmes Chimilah sans nous préoccuper autrement de cet incident. Néanmoins, par prudence, j'en parlai à Aly, qui m'a conseillé de ne point paraître de

quelques jours chez la pauvre Adilah. Mais que m'importent ces rages de ma grande sœur ! Presque chaque matin, une lettre de mon poète m'apporte le bonheur et la vie. — Que ce nom de Gulnare m'est doux !.. Ma chère, il me connaissait, il m'avait vue, avant cette rencontre au bord du Nil !.. Le traître !.. Une petite éclaircie dans la feuillée du moucharabieh lui avait trahi mon espionnage, qu'il observait caché. De là, l'explication de ce grand mystère, et de son audace à jeter sa branche de jasmin dans ma voiture. Il m'avait reconnue et, comme l'a dit Adilah : il s'acquittait ! — Juge si je l'ai grondé de cette perfidie. Mais pas beaucoup cependant... le moucharabieh est muré.

Pour me confirmer encore dans ma confiance, j'ai eu avec mon père un entretien où je crois avoir remporté une seconde victoire.

— Comment vont vos affaires ? lui ai-je demandé avec un intérêt sur lequel il s'est mépris.

— Les nouvelles sont mauvaises, répliqua-t-il avec cette sorte d'abandon qu'il ne témoigne qu'à moi seule. On a chargé Mohammed d'une négociation difficile, et, quels que soient ses talens, je doute qu'il en sorte avec succès. Son départ a laissé le champ libre à des influences que sa présence écartait.

Il continua sur ce ton de confidence, laissant déborder son découragement, tremblant pour les espérances si longtemps caressées. En ce pays d'intrigues, les absens ont toujours tort ; de toutes parts, on circonvient, paraît-il, le khédive, trop disposé déjà à prêter l'oreille aux calomnies.

J'écoutais, palpitante de joie. Sans que mon père l'exprimât, il devenait évident que ce mariage, souhaité surtout en vue de notre fortune, ne serait plus, en cas d'échec du parti de Mohammed, que le partage d'une commune disgrâce.

Avec toute l'habileté dont j'étais capable, feignant de tout sacrifier aux intérêts de la famille, je repris sérieusement cette question à peine effleurée un jour, comme en me jouant.

— Par bonheur, insinuai-je doucement, ce retard forcé, qui a suspendu tout projet, peut nous servir. Mohammed lui-même ne comprendrait-il pas qu'il ne peut vous entraîner dans sa perte ? La loyauté ne lui fait-elle pas un devoir de vous dégager d'une parole que les circonstances rendent aujourd'hui dangereuse pour vous ? Pouvez-vous douter d'une générosité que vous m'avez tant de fois vantée ?

Enfin, avec des précautions infinies, j'ai osé prononcer le mot de rupture. Mon père n'a pas bronché. — Laisser discuter pareil événement, n'est-ce pas déjà presque en admettre la possibilité ?

J'ai revu mon cher Hafiz, et je lui ai parlé.

Ne gronde pas pour une pauvre petite aventure dont le hasard seul est coupable aujourd'hui.

J'étais sortie avec Nazly et Mansour, et, comme but de promenade, j'avais résolu de conduire l'enfant chez sa mère. Dans sa reconnaissance, la *guayari* voulut cette fois interroger ma destinée. Elle me supplia de lui laisser ma main. A-t-elle vu ou deviné?.. Sa dévotion pour moi colore-t-elle d'azur à ses yeux le ciel de l'avenir? Quand elle eut rangé ses coquillages, éparpillé son sable, et lu dans ses vieux bouquins parcheminés, elle me regarda rayonnante.

— Tu aimes... Tu es aimée... me dit-elle, et de longs jours de bonheur te sont promis.

En dépit de mon incrédulité, ces paroles me firent palpiter le cœur. Nazly ayant, à son tour, entamé une consultation plus sérieuse, je les laissai, emmenant Mansour, qui m'entraîna à travers les gourbis déserts, ombragés de grands sycomores.

Je me trouvai bientôt dans un petit bois de palmiers. Une teinte d'opale, aux dégradations infinies, enveloppait les hautes cimes des arbres et jetait des nappes d'or sur le sol blanc. Je m'avançai dans cette lumière qui, au moment de s'éteindre, semble répéter des splendeurs d'aube. J'atteignis ainsi, sans y prendre garde, un groupe de huttes qui semblait appartenir à quelque ferme. Dans ce coin d'oasis, un silence profond planait; les travailleurs n'étaient pas encore rentrés des champs, le village était vide. — Je m'assis sur un tertre, le dos appuyé contre un bananier, l'enfant jouant à mes pieds.

Il est des heures, des lieux, des clartés, dont on subit l'impression, et qui se mêlent à nos plus intimes sensations. Je me répétais les paroles de Salomé. Aimée!.. oui, je l'étais!.. J'aimais aussi, de toute mon âme... de toute ma volonté... Cet avenir si beau, promis par cette fellahine, j'y croyais, sous ce ciel si doux, dans cette paix qui semblait faite pour que je pusse écouter mon cœur. J'avais presque oublié où j'étais. Le crépuscule, si rapide en Égypte, s'annonçait par des touches plus sombres; les tons s'accentuaient, passant du mauve au saphir, le rose devenait pourpre. Tout à coup, un homme sortit d'un des gourbis : c'était Hassan. Il était impossible qu'il ne me vît pas, en face de lui, à quelques pas à peine. A la vue d'une hanum, il leva les yeux. Il eut d'abord un mouvement d'étonnement; puis il aperçut l'enfant, et une vive rougeur colora son visage pâle. Hésitant à me reconnaître sous mon voile, il allait poursuivre sa route. Je dis un mot à Mansour et le lui montrai. L'enfant s'élança avec un cri de joie.

Nous étions seuls, comme perdus dans cette adorable solitude. Il s'approcha.

— Comment êtes-vous ici? lui demandai-je.

— J'ai quelques champs là-bas, répliqua-t-il, ces huttes sont celles de mes fellahs. Je venais visiter un de ces malheureux qui a eu hier la jambe brisée par une noria.

Debout, près de moi, il me regardait tout surpris, n'osant m'interroger. Je voulus me montrer la plus brave.

— Pourquoi ne me parlez-vous pas de nous?.. balbutiai-je.

Ému, il allait me répondre. A ce moment, la mélopée gutturale d'un chant arabe nous avertit que des gens s'approchaient.

— Ce sont mes fellahs qui rentrent, dit-il.

Je lui tendis furtivement ma main. Il y posa ses lèvres, et s'éloigna. Ce fut tout.

Je pus le voir, entouré d'un groupe d'hommes et de femmes qui se prosternaient presque à ses pieds, avec les marques d'humilité qui appartiennent à ces malheureux sevrés de toute protection. Nazly me gronda quand je reparus. Elle était presque inquiète, et cette fugue, surprise par les eunuques, m'eût valu une verte semonce de mon père. Je l'apaisai par une caresse; j'étais si heureuse!..

Le même soir, je ne sais à quelle occasion, ma sœur Hosnah, ne me trouvant pas suffisamment attentive à ses doléances, me lança quelques pointes que je reçus avec cette patience indifférente que donne l'ivresse de l'âme. Son dépit s'en accrut. Enfin, après je ne sais quels reproches que j'écoutais impassible :

— Tu vois Adilah... me dit-elle brusquement, et de là viennent des conseils qui te perdront. Prends-y garde!

Je ne pus m'empêcher de rougir. Est-ce seulement le hasard ou l'instinct qui l'a guidée?

Elle n'insista pas d'ailleurs, comme si elle eût craint de s'être trop avancée.

Je laisse faire le temps. Depuis un mois que Mohammed est parti, bien que je suppose qu'on me le cache, je devine à l'humeur d'Hosnah que les affaires vont mal à Londres.

XXII.

Un coup terrible!.. Mohammed est de retour. — Averti de ce qui se tramait contre lui, il est tombé brusquement au Caire, ayant réussi dans sa mission. Son arrivée va rétablir son influence. Consternée, je n'ai pas trouvé une parole; je n'ai su que cacher mes larmes. Mon père, tout joyeux, m'annonça sa visite pour le lendemain.

Demeurée seule, je rassemblai mes idées; ce n'était plus l'heure des hésitations lâches. L'espoir que j'avais fondé sur la chute de Mohammed, pour amener une rupture que l'intérêt des miens justifiait, s'effondrait tout à coup, me laissant face à face avec l'impla-

cable réalité. Je ne pouvais plus hésiter. Il me fallait tout avouer à mon père, lui déclarer ma résolution de refuser ce mariage que j'avais accepté... Je songeai longtemps, cherchant une issue à ce gouffre effrayant d'où je voulais sortir, vivante ou morte, mais digne de moi, digne d'Hassan que j'aimais... Je m'armai de courage, et, soutenue par mon amour, je me sentis forte et décidée. Pourtant, une réflexion me vint qu'il me fallait agir avec prudence. Nommer mon pauvre proscrit à mon père, n'était-ce point le perdre? Avais-je le droit d'ailleurs, dans cette lutte dont dépendait notre vie à tous deux, de ne point faire appel à son aide, à ses conseils, à sa volonté? Je lui confierais tout, en lui criant : Sauve-moi, sauve-nous ! Ce qu'il me prescrirait, je le ferais sans peur, sans hésitation, sans faiblesse.

Mais le péril pressait. Avant cette odieuse entrevue du lendemain, décidée par mon père, il me fallait tout rompre. Comment écrire, me concerter avec Hassan?.. Caché hors du Caire, recevrait-il à temps mon message? Pourrait-il y répondre, dans les rapides instans qui nous restaient?

Mon parti fut bientôt pris. A l'heure où je le rencontrais chaque jour sur la route, je laissai tomber à ses pieds un billet dans lequel je lui donnais rendez-vous, pour le soir même, dans le jardin de Zourah.

Le soir venu, accompagnée de Nazly, je partis dans ma voiture, comme pour la promenade ordinaire à Choubrah. Après une chaude journée, la fraîcheur des ombrages avait attiré de nombreux équipages. J'avais devancé l'heure. Je voulais faire remarquer ma présence, et surtout ne point éveiller les soupçons des eunuques. Quand j'eus fait quelques tours, comme fatiguée de la foule et du bruit, je donnai l'ordre de suivre les bords du Nil. Je recherchais trop souvent cette solitude pour qu'on soupçonnât sous ce désir rien de suspect. La maison de Zouhra se trouvant près de la route, nul de mes gens ne pouvait s'étonner qu'il nous prît au retour fantaisie d'y entrer un instant.

Nous fûmes bientôt hors de la ville. Haletante, oppressée, mais pourtant résolue, je songeais que cette soirée commençait une nouvelle ère d'avenir. Je m'abandonnais à cet amour auquel j'avais tout livré de moi. J'allais vers l'époux que j'avais juré de prendre pour guide et pour maître, et confier en ses mains la défense de notre bonheur commun. Palpitante à l'idée de le revoir, après ces échanges d'aveux qui avaient lié nos deux âmes, je ressentais je ne sais quelle joie fière à ce premier acte de soumission devant cette volonté si haute, devant ce pauvre grand cœur jusqu'alors si humble et si craintif dans son adoration patiente et résignée. De cet appel suprême dépendait notre destinée. Ce qu'il allait décider serait résolu. Malgré mon père, j'obéirais.

L'heure venue enfin, je fis reprendre le chemin comme pour rentrer à Chimilah; puis, arrivées près de la demeure de Zourah, je commandai d'arrêter. Je descendis avec Nazly. La nuit était claire, quelques pas nous séparaient de la maison, lorsqu'il me sembla voir un homme, qui marchait sur la route, se cacher tout à coup dans un buisson. Un battement de cœur me saisit. Comme dans un éclair de pensée, je me rappelai ce jour où Saïda avait reconnu plusieurs fois sur nos traces un esclave d'Hosnah.

Assaillie par un horrible pressentiment et jetant autour de moi un regard éperdu, j'aperçus, non loin derrière nous, et par le chemin d'où nous venions, une voiture qui s'était arrêtée comme la nôtre et qui semblait attendre.

Si, m'ayant vue à Choubrah, Hosnah m'avait suivie?.. En proie à l'épouvante, ma première pensée fut de fuir; mais Nazly était déjà sur le seuil avec Zourah. Je devinai qu'Hassan était là. Sans doute, on voulait nous surprendre. Les impitoyables exécutions de harem me revinrent à l'esprit. On allait le tuer, peut-être!.. Cependant, l'éveil donné, la moindre minute d'hésitation nous perdait sans retour. — J'entrai. La porte fermée derrière moi:

— Il est là, n'est-ce pas? dis-je.

— Oui, au jardin, hanum, répondit Zourah.

Je me précipitai. Mon pauvre bien-aimé, en me voyant paraître dans la baie lumineuse, accourut au-devant de moi. Folle, éperdue, et l'entraînant vers la haie qui servait de clôture :

— Fuyez, fuyez, m'écriai-je. On m'a suivie. Si l'on vous trouve ici, c'en est fait de nous!

Effrayé de ce cri d'angoisse, il me regardait, tout surpris.

— Fuir, dit-il, quand je suis là pour vous protéger?

A l'énergique expression qui illumina tout à coup son visage, je compris que le malheureux voulait résister. Il fit un pas vers Nazly qui venait nous rejoindre.

A ce moment, nous entendîmes heurter à la porte de la maison qui donnait sur la rue.

— Hassan, je t'en supplie, m'écriai-je, fuis, je le veux! Je suis à toi, je t'aime, sauve ta vie, sauve-nous.

Nous ne pouvions plus douter. Zourah accourait tout épouvantée, demandant s'il fallait répondre. Hassan eut un geste terrible et désespéré.

— Rentrez vite avant qu'on ouvre! me cria Nazly.

— Non, non, on nous tuera ici tous deux, répliquai-je.

A ce mot, malgré la nuit, je vis Hassan pâlir.

On heurtait de nouveau. Tout à coup, il me saisit dans ses bras, et, à travers mon voile, mettant un baiser sur mon front :

— Ma vie est à toi, dit-il vivement, va, va, je t'obéis... je leur échapperai.

Et, s'arrachant à mon étreinte, il s'élança vers le fond du verger.

Nous rentrâmes en hâte dans la maison. La porte du jardin fermée derrière nous, Zourah ouvrit. Hosnah apparut sur le seuil, suivie de trois ou quatre esclaves. D'un geste brusque elle rejeta son voile, parcourut la chambre du regard, et, effrayante de colère, se précipita comme une furie vers Zourah, qu'elle frappa au visage. La fellahine eut un cri de douleur. Indignée sous cette agression brutale, elle se redressa.

— Hanum! dit-elle, je suis femme libre, et non pas ton esclave! Tu n'as pas le droit de me battre!

— Pourquoi n'ouvrais-tu pas?.. demanda Hosnah.

— Nous étions au jardin... Et d'ailleurs, je suis chez moi!

— Oui, et tu y fais un joli métier!... Allons, place, qu'on visite la maison.

Pendant cette odieuse scène, si rapide dans sa brutalité, tremblante et glacée, il m'avait fallu un effort pour ne point défaillir. Mais à ce mot, qui me rappelait le péril d'Hassan, je me trouvai lâche.

— Hosnah, m'écriai-je hardiment, cet ordre que tu donnes est un outrage!.. Je te défends d'opprimer cette femme, que j'entends protéger contre toi.

— Ah! tu parles enfin?.. me dit-elle avec une ironie sanglante. Mais ce n'est pas le lieu d'une explication entre nous.

Puis, se retournant vers ses eunuques :

— Obéissez, vous autres, fouillez partout ce jardin, ramenez-moi celui que vous trouverez; tuez-le s'il résiste!

Frappée d'épouvante à la pensée qu'Hassan était peut-être encore là, je me jetai au devant de la porte. Et, sans songer que je me trahissais :

— Tes gens ne passeront pas, m'écriai-je.

Ils hésitaient. D'un signe, Hosnah répéta son ordre. Ces brutes me saisirent et n'eurent point de peine à m'écarter. Ce fut un moment d'horrible angoisse. Mais ils eurent bientôt parcouru l'enclos. Ils revinrent n'ayant rien trouvé. Je respirai. Hosnah semblait folle de rage.

— Cet acte de violence est infâme!.. lui dis-je, sûre alors que nous étions sauvés. Et tu rendras compte à mon père de tout cela!

Consternée, son regard faux errant autour de la pièce, elle allait répondre, quand un de ses gens, resté au dehors, rentra, et lui dit tout bas quelques mots. Elle eut un indicible mouvement de joie.

— Tu l'as vu ? demanda-t-elle.

— Oui, il a sauté par-dessus la haie. Youssouf et Ahmed le poursuivent.

Je ne pus étouffer un cri. Hosnah se retourna vers moi.

— Eh bien, me dit-elle, tu l'entends. Nieras-tu maintenant qu'un homme était là? — Il est en effet très mal à une sœur, à la veille de ton mariage, d'avoir troublé un si charmant rendez-vous.

J'étais lasse de mentir et de m'humilier. Je relevai la tête fièrement.

— Eh bien! oui, répliquai-je en la regardant dans les yeux, je l'aime. Et, quant à ce mariage que ton ambition a si adroitement combiné, il ne se fera jamais!

Elle me répondit par un éclat de rire ironique.

— Tu diras tout cela à notre père, en lui portant tes plaintes contre mon intervention indiscrète, ajouta-t-elle. En attendant, je prends sur moi de te ramener au harem.

Toute résistance était vaine, et j'eusse rougi d'abaisser mon orgueil à relever cette dernière injure. Lui jetant un regard de mépris, je passai et sortis, regagnant ma voiture, où elle monta auprès de moi, donnant ses ordres à mes gens atterrés. Nous arrivâmes à Chimilah sans qu'un mot eût été échangé entre nous.

— Adieu, me dit-elle, jusqu'à demain!

Je rentrai chez moi à demi folle. Une inquiétude affreuse me dévorait... Hassan poursuivi, avait-il échappé?

A la pensée de l'entretien que je devais avoir le lendemain avec mon père, je me sentais mourir d'épouvante. Qu'allais-je lui dire? Après la déclaration de mon amour, si hautement jetée à Hosnah, il n'y avait plus à reculer. Il me fallait répéter cet aveu et soutenir mon refus formel d'épouser Mohammed. Qu'adviendrait-il?.. Peu à peu cependant je me raffermis. Est-il donc vrai que l'espoir survit au fond des plus profondes douleurs? Était-il donc possible que mon père me condamnât au malheur sans un mouvement de pitié? — Je lui dirais tout. — Hassan d'ailleurs n'est-il pas digne, noble, admiré?.. Pauvre et déshérité, n'est-il point encore au-dessus de Mohammed, par la supériorité de sa naissance, de son renom, de sa vie? Dans ce courant de réflexions, j'en arrivai presque à m'étonner d'avoir si longtemps tremblé, si longtemps hésité à implorer pour notre bonheur commun.

XXIII.

Marthe! Tout s'est englouti autour de moi. Je suis perdue, — séparée du monde et de tout ce que j'aimais. J'ignore même si cette lettre te parviendra jamais, pour te porter un dernier adieu.

Je t'ai raconté cette horrible nuit, pendant laquelle j'avais essayé de me rattacher à je ne sais quelle illusion folle. Au matin, mon père me fit appeler. Je m'armai contre mes défaillances, et je descendis pour le recevoir comme de coutume. Appuyé près d'une fenêtre, il se retourna à mon entrée. A son attitude, à une certaine expression dure de son regard que je ne lui avais jamais vue, je compris qu'Hosnah avait parlé, qu'il savait tout, qu'il venait en juge déjà prévenu. Malgré les espérances conçues dans cette affreuse veille, je me sentis froid au cœur. Sans un mot, sans me donner sa main, qu'à l'ordinaire je pressais sur mes lèvres, il s'assit, me laissant en face de lui, usant pour la première fois à mon égard de ce droit du maître qui laisse la femme debout en sa présence. S'exprimant alors en arabe comme pour être plus sûr de sa pensée :

— Hosnah m'a rapporté d'étonnantes choses sur toi, me dit-il, ses yeux sur les miens... Elle prétend qu'hier, chez une femme, la sœur de Nazly, elle t'a surprise avec un homme qui t'attendait là. — Est-ce vrai?

Je fis appel à mon courage et sans détourner mon regard :

— Je ne mentirai jamais devant toi, père, lui répondis-je, Hosnah a dit la vérité.

— Ainsi, tu ne nies pas. Cette maison servait à vos rendez-vous?

— Non, ce dernier mot du moins n'est pas vrai! répliquai-je fièrement, car je ne l'ai vu que deux fois, sous mon voile, en présence de Nazly. Ta fille n'a pas oublié ce qu'elle se doit.

— Et pourquoi ces rencontres?

Je me sentis pâlir, mais j'étais résolue.

— Parce que nous nous aimons, répondis-je.

A cet aveu inattendu, mon père eut un tel éclat de colère, et il se leva avec un geste si effrayant que, frappée de terreur, je tombai à ses pieds.

— Pardon, pardon, m'écriai-je, père, je te dirai tout. Je ne suis pas coupable, et il est digne de nous, de toi, je te le jure. Si tu savais ce que j'ai souffert!.. et comme je me suis débattue contre cet amour afin d'obéir à ta volonté, sacrée pour moi comme la volonté de Dieu et qui pourtant me déchirait le cœur et me tuait...

— Assez! assez! malheureuse! me dit-il.

Et pour me forcer à me relever, il me saisit si brutalement par le poignet que, en retombant sur le divan, je fermai les yeux en poussant un cri.

— Tout ce que tu vas me dire, c'est son nom! reprit-il d'une voix sourde et tremblante, comme s'il eût été impuissant à se contenir.

Glacée à l'expression de ses traits, je compris tout à coup que

nous étions perdus. Par miracle, j'eus assez de présence d'esprit pour comprendre aussi que cette question sur le nom de mon complice dénonçait qu'Hassan avait échappé, qu'ils ne savaient rien qui pût les guider dans leur projet de vengeance. Sûre que le châtiment retomberait sur moi seule, je respirai, résolue à tout affronter plutôt que de livrer maintenant notre secret dont la révélation devenait un péril.

— Eh bien! ce nom, ce nom! répéta mon père, j'attends!

Je me raidis contre une peur lâche qui m'avait un instant troublée.

— Pardonnez-moi, mon père, répondis-je, si je désobéis à cet ordre, mais le nom que vous me demandez, je ne le dirai pas!

— Tu oses encore résister? s'écria-t-il, confondu de tant d'audace.

Je crus qu'il allait me briser; mais soudain, épouvanté peut-être de lui-même, il passa sa main sur son front, et, me laissant accablée sur le divan où je m'étais affaissée, il se mit à marcher dans la pièce, alla à la fenêtre qu'il ouvrit comme pour respirer un peu de calme. Il y eut entre nous une minute de silence effrayant.

— Allons! vous êtes folle, me dit-il enfin, et je veux bien avoir pitié de votre ignorance des choses et de l'oubli des droits que j'ai sur vous... Vous n'imaginez pas, je suppose, que tout cela va finir ainsi, et qu'un pareil attentat, qui nous déshonorerait tous, va rester impuni. Vous n'êtes plus à Paris; nos filles et nos femmes ont à respecter ici d'autres lois, et quand elles y manquent, nous avons, grâce au ciel, des moyens sûrs de les châtier.

— Je suis en votre puissance, mon père, répondis-je résignée. Si vous n'avez pas pitié de moi, je subirai votre rigueur.

— Oh! je n'ai pas besoin de cette assurance de soumission, j'y mettrai ordre! reprit-il si froidement cette fois que je sentis tout s'écrouler. Mais vous comprenez qu'il me faut à cette heure autre chose que vos regrets. Il y a là une infâme tentative que je ne veux pas ébruiter. Ne me contraignez donc pas à des mesures devant lesquelles je ne reculerais pas, je vous le jure, pour découvrir le misérable qui s'est fait votre complice. Si, par vous, je ne puis avoir son nom, il me reste Nazly; je saurai la faire parler, celle-là.

Un frisson de terreur me parcourut tout entière à la pensée d'un supplice menaçant ma pauvre fidèle.

— Non, non, m'écriai-je, elle n'est pas coupable; elle ne le connaît pas! moi seule, je l'ai entraînée dans cette faute. Je l'ai trompée. Elle ignorait qu'il m'attendait là.

— Alors épargnez-lui d'avoir à répondre, et finissons. Quel

est-il? Comment l'avez-vous connu? Ce ne peut être qu'un étranger, venu sans doute de Paris pour vous rejoindre?..

Ma détresse m'inspira l'idée d'un mensonge, pour égarer les recherches et détourner le péril d'Hassan.

— Eh bien, oui, murmurai-je, comme contrainte à un aveu, c'est un étranger, il m'avait suivie.

J'ai livré un nom au hasard, et mon père m'a laissée, je l'ai su, pour aller interroger Bell, dont on m'a séparée. Par bonheur, elle a tout ignoré.

Depuis quatre jours, je n'ai revu ni Bell ni mon père. Isolée de tous, je suis gardée comme dans une prison. Mes gens, suspectés sans doute, n'ont plus accès près de moi, et deux vieilles esclaves de Zeinab sont affectées seules à mon service. Rien du dehors ne peut me parvenir. Que se passe-t-il? Marthe, ces angoisses sont épouvantables! Hier, j'ai voulu aller au grand harem, espérant que là, peut-être, j'apprendrais mon sort. Une des esclaves m'a signifié qu'il m'est défendu de sortir de mon appartement. Je sens qu'un immense malheur plane sur moi. Où est Nazly? Pauvre chère dévouée! Si on l'avait torturée pour la forcer à parler... Ai-je réussi à égarer les soupçons?.. Jusqu'à Saïda qui me délaisse. Il y a un instant, je l'ai entrevue par ma fenêtre. Elle se promenait dans les jardins; elle a levé ses yeux vers ma vérandah. En m'apercevant, elle s'est vivement détournée, comme si elle subissait un ordre. Il y a dans cet abandon si complet quelque chose de sinistre qui m'accable et m'épouvante. Il me semble que ma vie est finie, que cette prison va devenir éternelle, que jamais plus je ne franchirai ces murailles.

Ce matin, mon père est revenu. En le voyant entrer, l'air tranquille et la cigarette aux lèvres, comme aux jours de cette affection si vive entre nous, mon premier mouvement a été de me jeter à ses pieds, d'implorer le pardon d'une faute qui l'avait fait souffrir; mais, à je ne sais quel regard froid, je compris aussitôt qu'il venait cette fois en maître me dicter des volontés. Avec un calme qui me sembla plus implacable que sa colère, il s'assit, me laissant encore debout devant lui, et, sans même jeter les yeux sur moi :

— Je viens vous apprendre ce que j'ai résolu, dit-il, et de quelle façon j'entends régler les derniers jours que vous devez rester près de nous jusqu'à votre mariage.

— Mon mariage! m'écriai-je leurrée d'une pensée folle qu'il m'apportait un pardon.

— Sans doute, répliqua-t-il, n'êtes-vous pas engagée?

— Mon père, par grâce, repris-je haletante, en interrogeant ses

yeux. Est-ce vrai, m'apportez-vous un espoir? De qui me parlez-vous?

— Comment, de qui?.. Ah ça, est-ce que vous avez oublié que vous êtes fiancée à Mohammed?

A ce nom, je me sentis défaillir. Je m'étais crue délivrée du moins de cette menace. Mon père devina mon incroyable méprise, il dissipa d'un seul coup ce délire.

— Décidément, vous avez perdu le sens, continua-t-il d'un ton glacé, et je vois qu'il faut en finir avec des idées de roman qui, dans ce pays, n'ont aucun cours. Si vous avez compté sur d'heureuses suites à votre aventure, vous vous êtes trompée, ma chère. Nous savons ici mettre nos femmes à l'abri des galans. A en juger d'ailleurs par l'impossibilité où je me suis trouvé de découvrir le vôtre, je suppose, si vous m'avez dit la vérité sur son nom, qu'il a estimé prudent de se soustraire à des conséquences peu encourageantes chez nous. Laissons donc de côté vos enfantillages pour ne nous occuper que de l'affaire que j'ai décidée pour vous.

— Mais ce mariage est devenu impossible, mon père, dis-je atterrée.

— Pourquoi?.. Mohammed n'a-t-il pas ma parole et la vôtre?..

— Mais ce serait le tromper! m'écriai-je. Après l'aveu que je vous ai fait, pourrais-je, sans être déloyale, accepter encore d'être sa femme?

— Ah! ce sont encore là de vos idées d'Europe, ma chère, reprit-il froidement. Dans nos lois, le mari est un maître, et ces questions de sentimentalité importent peu. L'obéissance suffit, ne vous troublez pas l'esprit d'autre chose.

— Mais c'est la condition d'une esclave dont vous me parlez là, mon père, repris-je épouvantée de ce langage. Est-ce ma faute, à moi, si vous m'avez élevée loin de vous, et si les idées que vous me reprochez ne sont pas les vôtres?.. Suis-je coupable d'avoir un cœur, une âme, une conscience enfin qui se révolterait à la pensée d'un mensonge et d'une déloyauté? Vous savez bien que je ne l'aime pas, que je ne puis plus l'aimer, que ce mariage serait un supplice de toute ma vie. Mon père, vous ne pouvez pas m'infliger ce malheur, il serait trop affreux... Je vous en supplie, ayez pitié de moi!.. m'écriai-je, éclatant en sanglots.

Mon père m'avait écoutée impassible. Je crus pourtant un instant qu'à la vue de mes larmes il se sentait fléchir; mais je m'aperçus bientôt que ce dernier espoir était vain.

— Je vous croyais plus de raison, me dit-il, car vous savez l'importance que j'attache à cette décision, nécessaire à votre fortune et à celle de tous les vôtres. Je comptais vous trouver raisonnable, je regrette de voir qu'il n'en est rien; mais, comme père, j'ai de plus

sérieux intérêts à poursuivre que des questions de sentiment, alors que je vous marie. Dites-vous bien cela! Quant à ces scrupules de cœur, et d'âme, et de loyauté qui vous tourmentent, ne vous embarrassez point pour si peu. On ne vous en demande pas tant. Le harem ne connaît pas ces subtilités d'invention étrangère. Une épouse est une épouse, et sa soumission suffit. Mohammed, plus affermi que jamais depuis son retour, en s'alliant à nous, recherche une affaire de convenances dont vous aurez tous les profits. Ne vous embrouillez donc pas dans des rêveries romanesques qui ne s'accordent point avec la réalité. J'assure votre bonheur et votre avenir, dans une position haute que toute femme envierait. Vous me remercierez plus tard d'avoir agi pour vous.

En ma détresse, j'allais encore l'implorer. Il m'interrompit en se levant.

— Je ne suis point venu pour discuter avec votre folie, me dit-il, mais pour vous dicter ce qui est résolu. Votre mariage aura lieu dans huit jours. Cependant, jusque-là, il ne conviendrait pas que votre porte restât fermée à des visites d'usage, ni que l'on pût soupçonner rien de ce qui se passe entre nous. Quelques-uns de vos gens vont donc vous être rendus. Seulement cette fois sachez que je vous garde, et que j'ai mis ordre à prévenir toute imprudence.

Mon père sorti, j'ai vu entrer Bell, qui s'est jetée dans mes bras. J'ai appris alors que depuis cinq jours elle était aussi gardée comme moi, malgré ses protestations et ses supplications pour me voir.

Nazly a disparu, chassée ou morte peut-être... et l'on a réussi à étouffer l'éclat de ce rendez-vous surpris que nul n'apprendra jamais. Pour tout le monde, et même pour mes gens, ma claustration a été expliquée par une indisposition grave, et rien n'a transpiré du véritable motif de ma disgrâce, connu d'Hosnah seule et de mon père. La pauvre Bell, minutieusement interrogée pourtant, n'a même point compris, dans sa droiture sincère, l'accusation qui pesait sur moi et dont on la croyait complice. J'ai gardé mon secret. A quoi bon effrayer cette confiante sollicitude qui ne saurait imaginer pareil malheur? Je lui ai livré l'aveu d'un grave désaccord avec mon père résultant de mes résistances au sujet de ce mariage. La bonne créature est tombée des nues à cette nouvelle inattendue.

Ma porte rouverte, j'ai été obsédée par ces visites, que mon père me contraint de recevoir. Hosnah, accourue des premières avec ses comparses, est restée presque jusqu'au soir, en sœur aînée, comme pour aider à mon inexpérience. Ironique, implacable, attentive au moindre de mes gestes, il m'a fallu subir les hypocrites effusions qu'elle recommençait à l'entrée de chaque nouvelle venue. Enfin cette journée s'est écoulée. La dernière visiteuse

partie, Hosnah a appelé ses esclaves pour la soulever de son divan. Et, comme elle sortait :

— Je te conseille de mettre demain du rouge pour ranimer tes couleurs, me dit-elle railleuse. Cette mine est affreuse pour une fiancée. Il faut que tu sois belle !

Je lui tournai le dos sans répondre et, dès qu'elle m'eut quittée, je courus m'enfermer dans ma chambre pour éclater en sanglots. Bell était atterrée de ce désespoir qu'elle ne peut comprendre. La crise apaisée, cédant à ses instances, je me suis laissé emmener au jardin. J'y étais à peine qu'un cri d'enfant m'a remuée jusqu'au fond de l'âme. Mansour, en me revoyant, accourait les bras tendus : c'était quelque chose d'Hassan. Le pauvre petit a été malade, et Saïda a obtenu qu'on permît à la mère de s'installer quelques jours à Chimilah pour le soigner et pour exercer sur lui des charmes dont elle-même est convaincue. Tandis que je baisais le front de l'enfant, elle m'a saisi la main avec transport et, la portant à ses lèvres :

— Qu'Allah bénisse tes actions et tes vœux, hanum, m'a-t-elle dit, ta servante est sous tes pieds, et tu peux marcher sur elle après le bien que tu lui as fait !

Saïda, m'ayant aperçue des fenêtres du harem, est descendue me rejoindre. Elle aussi ignore tout. J'ai appris d'elle, au milieu des exubérances d'enfant de son bavardage, les magnificences qui se préparent pour célébrer mes noces et le programme des fêtes, qui dureront trois jours. Accablée, je suis rentrée chez moi pour t'écrire. J'ai besoin de fixer ma raison vacillante. J'ai peur de devenir folle. Dieu ! si je pouvais mourir ! Hélas ! ma pauvre Marthe, mourir !.. et depuis hier j'ai accompli mes dix-huit ans !

J'ai songé toute la nuit, je me suis vue livrée à cet homme que je hais, seule, abandonnée au fond de son harem... Sa femme !.. Marthe, ma sœur, comprends-tu cette horrible mort ? Sa femme ! Comme dans un épouvantable rêve, je me suis représenté la chambre nuptiale qui m'attend. Forcée de subir ses tendresses et d'essuyer ses baisers... Non, non ! Mon cœur meurtri, les pudeurs de ma chair se révoltent. Hassan ! Hassan ! mon bien-aimé, mon amour, sauve-moi !

J'ai cherché vainement comment je pourrais mourir. Il est de fortes âmes qui savent rejeter le fardeau du malheur, je suis faible et lâche, et j'ai peur de souffrir. Je suis restée une heure à regarder le Nil profond et sûr, essayant de m'accoutumer à ses attirances de gouffre. — J'ai peur ! j'ai peur !

Avec le jour, a recommencé mon supplice. Mon père est venu, je n'espère plus rien. J'ai obtenu pourtant la permission de ne rece-

voir personne, car, comme l'a dit ma grande sœur, mes yeux gonflés et mon visage altéré sont du plus mauvais effet. Je me suis enfermée avec Mansour et sa mère, qui me regarde avec ses grands yeux fatidiques, sans parler, comme si, devinant ma douleur, elle cherchait dans ses incantations magiques quelque exorcisme étrange.

Farideh a forcé ma porte pour me consulter sur le choix des robes qu'elle a fait venir de Paris, et aussi pour me faire comprendre l'énormité de ma déraison.

— Tu n'es qu'une bête, m'a-t-elle dit. Et il faut que tu aies la tête à l'envers, pour geindre ainsi parce que notre père te force à faire ton bonheur.

Trois jours se sont encore écoulés qui me rapprochent du moment fatal. Je n'ai plus même de pensées, et je me sens rouler dans l'abîme, éperdue de vertige.

XXIV.

Ma destinée est résolue! Cette lettre est peut-être un éternel adieu. Ce soir, j'aurai quitté la maison de mon père pour n'y rentrer jamais.

Tu sais que dans ma prison, Salomé, la mère de Mansour, avait libre accès. La terreur superstitieuse des gens n'oserait lui barrer le passage. Je t'ai dit le dévoûment farouche que cette pauvre fellahine avait conçu pour moi. Hier, me voyant inerte, affaissée, les mains sur mes genoux, regardant dans mon ciel vide, elle s'approcha doucement et, dans son langage imagé :

— Tu portes une bien lourde peine, hanum, me dit-elle, en veux tu donc mourir?

— Qu'importe? répliquai-je, comme figée dans mon apathie.

— Et pourtant je suis là, ajouta-t-elle. Pourquoi l'oublies-tu?.. Un chien ne peut-il pas secourir son maître?

Je tournai lentement mes yeux vers elle.

— Ma pauvre Salomé, mon mal n'est pas de ceux que tes sortilèges peuvent guérir.

— Qu'en sais-tu, hanum, reprit-elle avec son calme étrange, qui te dit que je n'ai pas pénétré ton secret?.. que je n'ai pas déjà préparé ta délivrance?

— Toi! m'écriai-je, ma délivrance?

— Je ne suis point la gazelle timide, moi, qui pleure affolée par la vue du péril, et se livre en proie à la meute.

— Mais que pourrais-tu? lui demandai-je atterrée. Oserais-tu donc risquer pour moi ta vie, et peut-être celle de ton enfant?

Je surpris sur ses lèvres un étrange sourire de dédain.

—Le fou seul se laisse prendre au piège, le sage sait l'éviter. Tiens, regarde, ajouta-t-elle en me tendant sa main et me montrant une clé. Ceci ouvre la porte des jardins sur le bord du Nil. Si tu t'en servais une nuit, qui pourrait savoir jamais comment tu es partie?

Je ne pus réprimer un cri. Ce que Salomé m'apportait, c'était un moyen d'évasion. Il me suffisait d'avertir Hassan. Mon cœur a bondi dans ma poitrine. J'ai saisi la *guayari* dans mes bras, et alors, à voix basse, je lui ai tout confié, lui abandonnant tout du soin de mon salut.

Tous les préparatifs sont terminés. Un mot qu'elle a su faire parvenir à Hassan et auquel il a répondu a réglé notre fuite. Ce soir, il m'attendra. Un homme sûr, choisi par Salomé, me conduira près de lui. Demain, au point du jour, nous aurons quitté le Caire.

Pour ne point épouvanter Bell, je lui cache tout. A quoi bon la mêler à ces angoisses? Salomé se charge de te faire parvenir ces dernières lettres qui te diront à la fois les tortures et la délivrance de ta pauvre M'riem. J'ignore de quel refuge et quand je t'écrirai. Ma sœur! ne me maudis pas!

XXV.

Marthe! je suis perdue!.. Tout s'est écroulé. Il ne me reste plus rien... rien... Seule au milieu de mes ruines, je regarde, pétrifiée, l'irréparable désastre. J'ai peur de penser... J'ai, paraît-il, été très malade; on m'a crue morte. Heureusement je suis condamnée... Je ne peux pas guérir, parce que dans cette épouvantable chute, c'est ma raison, c'est mon cœur, c'est mon âme, mon être tout entier qui sont meurtris et qui succombent. Imagine la plus horrible trame, le plus stupide leurre de mon imagination, égarée, depuis trois mois, dans le plus fou des rêves. Mais tu ne pourrais jamais comprendre. Écoute.

Tu sais tout de ce projet de fuite, résolu et concerté. Hassan devait m'attendre dans la maison d'un fellah dont Salomé était sûre comme d'elle-même, et qui nous conduirait, une fois que j'aurais pu m'échapper par la porte du jardin. Le soir venu, je prétextai un reste de fièvre pour me mettre au lit, ce qui me délivrait de mes gens. Bell, restée seule auprès de moi, me quitta enfin vers minuit. Lorsque tout fut endormi dans le palais, je me relevai et m'habillai sans bruit. J'avais eu soin de cacher dans ma chambre mes vêtemens d'Européenne, sous lesquels j'étais plus aisément à l'abri. Il était impossible d'ailleurs, à toute autre qu'une étrangère, de voyager en compagnie d'un homme quel qu'il fût. De peur d'une rencontre, je revêtis une large *habarah* par-dessus ce costume; j'enveloppai ma tête d'un voile, et, dans le silence, je descendis.

Salomé m'attendait au jardin, que nous traversâmes sous les massifs. Aux fenêtres du harem vacillaient encore les pâles lumières de nuit. Arrivées à la petite porte, Salomé ouvrit; nous nous trouvâmes sur la route qui borde le Nil. Un homme nous attendait. Sans parler, il marcha sur la berge; nous le suivîmes. Là, il détacha une barque, et, lorsque nous y fûmes montées, il prit ses rames pour traverser le fleuve et gagner l'autre bord. Était-ce la fièvre, était-ce la joie, ou plutôt quelque pressentiment sinistre?.. Muette auprès de Salomé, je tremblais, atterrée de cette résolution qui décidait de toute ma vie... mais j'allais vers Hassan, et je voulais tout oublier. Enfin nous abordâmes. Je me défis à la hâte de ma *habarah*, et nous nous dirigeâmes vers un gourbi solitaire, éloigné d'une centaine de pas de la rive. Près du seuil, le fellah et Salomé s'arrêtèrent. Mon cœur battait à se rompre, j'entrai. Une lampe fumeuse éclairait à peine la hutte. Hassan était là. A mon aspect, il se leva vivement, vint à moi, mais tout à coup il s'arrêta interdit. Je crus que, sous mon déguisement, il hésitait à me reconnaître, je rejetai mon voile et me précipitai vers lui les mains tendues. Un cri de douleur s'échappa de ses lèvres.

— Mais vous n'êtes pas Adilah-Hanum!.. s'écria-t-il.

— Adilah!.. balbutiai-je sans comprendre.

— Mon Dieu! qu'est-il arrivé?.. reprit-il en me regardant consterné. Pourquoi vous envoie-t-elle à sa place!.. Que venez-vous me dire?..

Un autre cri s'étrangla dans ma gorge... un cri d'horreur, d'épouvante et de honte. Adilah! Adilah!.. avait-il dit. — Une lueur effrayante se fit en moi. En une seconde, je devinai tout. — Celle qu'il attendait, c'était Adilah. — En ces lettres pleines de flammes, en ces rendez-vous sous le voile, ce n'était pas moi qu'il aimait, ce n'était pas moi qu'il avait aimée! Cette fleur tombée du moucharabieh, il l'avait crue jetée par la main d'Adilah. En nous rencontrant sur le bord du Nil, dévoilées toutes deux, lorsqu'il avait sauvé Mansour, il n'avait aperçu qu'elle!.. Il ne me connaissait même pas!

Surpris de mon silence, sans comprendre qu'une horrible douleur me foudroyait, il répéta sa question.

— Mais parlez donc, reprit-il d'une voix tremblante, où est-elle?

Je ne me souviens plus de ce que je répondis. Je sais que je m'enfuis. Je me revois, éperdue, courant à travers la route, Salomé près de moi. Puis, tout à coup, il me sembla que la terre s'abîmait sous mes pas, des ténèbres m'emplirent les yeux. Je tombai dans ses bras, en arrivant à cette barque qui devait la ramener seule...

Lorsque je repris mes sens, je me retrouvai à Chimilah, en proie au plus étrange délire dans cette chambre que j'avais quittée. Il fai-

sait presque jour. Bell, toute pâle à mon chevet, épiait mon retour à la vie. Elle m'apprit que, au milieu de la nuit, Salomé était entrée chez elle, lui disant que, sortie au jardin par hasard, elle m'avait trouvée près d'un banc, évanouie, et qu'elle m'avait rapportée. Bell ne savait rien de plus; mais mes vêtemens encore épars lui dénonçaient qu'il s'était passé quelque terrible événement de ma destinée. Une seule pensée me vint, c'est que j'allais mourir. Je n'eus pas la force de parler. D'un regard je montrai ma robe souillée de sable ; elle me comprit, et fit tout disparaître de ce qui pouvait me trahir. Les gens du palais levés, on avertit mon père. Un médecin français fut appelé en toute hâte. J'entendis vaguement que j'étais en danger... Mourir, mon Dieu ! quelle joie ! Tu comprends, n'est-ce pas, qu'il ne me reste que cet espoir !

Depuis lors, huit jours se sont passés, la ténacité de ma douleur ne s'est point affaiblie, et pourtant je vis. Je ne sais quelle force stupide de ma chair résiste encore en moi, et, tu le vois, je me lève, je marche, je t'écris. Mais, dis, Marthe, n'est-ce pas une effroyable chute ? — C'était Adilah !.. c'est elle qu'il a aimée !.. c'est elle qu'il aime encore sans doute... c'est elle qu'il a cru voir chez Zourah. Cette main, aperçue par le moucharabieh, il a cru que c'était la sienne ; n'était-ce pas sa maison?.. Et, quand il m'écrivait que je n'étais pas libre, c'était à elle qu'il s'adressait, à elle, la femme d'Aly !.. Pauvre folle !.. Et je n'ai rien compris, rien deviné !.. et mon cœur ne m'avertissait pas !.. et je ne sentais pas en moi que ce bonheur était mensonge, et que je bâtissais sur une ruine !..

Mais que m'importe, puisque je vais mourir !

Les jours succèdent aux jours, les heures suivent les heures ; pour moi quel intérêt maintenant en marquerait le cours? Je ne désire rien... je ne demande rien... Sous leurs pyramides, les grands rois d'Égypte doivent avoir ce calme inconscient, cette insensibilité de marbre pour tout ce qui est ce monde dont ils ne sont plus. Et lui, le malheureux, comme il doit souffrir !.. N'est-ce point une aventure étrange?.. Voir là tout à coup, devant lui, cette femme inconnue. Il n'a même point su qui j'étais. Par bonheur, il n'apprendra jamais mon nom. Il m'aura prise pour quelque esclave... Mais pourquoi ressasser ces douleurs? Qu'est-ce donc que cette faiblesse odieuse qui ne sait pas étouffer la passion sous l'orgueil?.. Je voudrais ne plus penser !.. Marthe ! Quel infernal délire possède mon âme !.. Je suis même incapable de me venger en oubliant. Hélas ! comme il l'aimait... Te souvient-il de ses lettres?.. mais tu n'as pas vu son regard, tu n'as point entendu sa voix, quand il croyait lui parler. Et c'était à elle... entends-tu, à elle !..

J'ai voulu t'écrire, imaginant que je n'avais plus la force de souffrir, et que mon désespoir s'était usé avec la vitalité de tout mon

être. Et voilà toutes mes pensées qui se réveillent comme des furies qui, pour s'être un instant apaisées, s'acharnent plus ardentes. Oh! Marthe! que je souffre! et si je n'ai plus de larmes, quelles horribles convulsions soulèvent ma poitrine! Un affreux regret me déchire. Pourquoi me suis-je enfuie si vite?.. Il aurait eu pitié peut-être. — Mais non, non, il ne doit jamais me connaître, il ne me connaîtra jamais.

J'ai été obligée d'interrompre ma lettre. A ma porte, il y a eu comme une rumeur. Je me suis informée : c'était Mansour qui me croyait morte et qui voulait me voir. Mansour!.. pauvre unique souvenir de tout ce qui n'est plus! Mansour!.. la cause de tout mon malheur! Je ne sais pourquoi j'ordonnai qu'on le fît entrer. Sur le seuil, il s'arrêta saisi, puis, se précipitant vers moi, il fondit en larmes. L'émotion de cet enfant m'attendrit malgré moi.

XXVI.

Le médecin m'a déclarée sauvée, et je suis condamnée à vivre. On m'a annoncé que les apprêts de mon mariage, poursuivis à mon insu, sont tout à fait terminés. Que m'importe après tout? Inerte, sans force, je sens bien que je suis à bout de courage; je ne saurais plus ni lutter ni me défendre. A quoi bon d'ailleurs? Ne sais-je pas que mes prières et mes larmes ne me sauveraient pas! Eh bien! j'oublierai si je peux, voilà tout.

Hier, voici ce qui s'est passé. Le matin, mon père est entré chez moi pour m'apprendre que la fête des présens et du contrat aurait lieu le soir même au grand harem. Il m'a fallu encore recevoir des visites de félicitations tout le jour. Vers le soir, Hosnah est venue pour présider à tous les détails de ma toilette d'épousée. Lorsque je fus prête, on jeta sur moi un long voile de tulle rose qui me cacha tout entière, et l'on m'emmena. Malgré le fard et le *kolh* dont on m'avait peinte, j'étais encore fort pâle, mais une énergie intérieure me soutenait et me donna la force d'assurer ma démarche chancelante. Il y a une oppression de moins dans une décision irrévocablement prise. On m'emmena en cortège au grand harem, où des accords de musique saluèrent notre entrée. J'avançai comme dans un océan de feu, et, toujours soutenue par ma sœur, je montai quelques marches. Puis mon voile tomba. J'entendis autour de moi un long murmure, et, étourdie, aveuglée, éblouie, je fermai un instant les yeux comme pour me retrouver. Quand je les rouvris, je m'aperçus que j'étais placée sur une sorte de trône, formé d'un immense buisson de camélias et de roses. Je restai confondue de tant de richesses. Les murs, ruisselans de lumière, disparaissaient sous un rideau de fleurs entremêlées de soies brodées d'or et de

pierreries. Les deux familles avaient prêté leurs trésors pour parer cette salle immense. Les esclaves de mes sœurs, jointes aux nôtres, toutes dans des costumes étincelans, formaient une haie, chacune tenant à la main une fleur en gaze, tamisant doucement l'éclat d'une bougie. Dans le plus grand cérémonial, Hosnah me présenta les parentes de Mohammed, qui m'accablèrent de leurs vœux. Les invitées défilèrent ensuite, une à une, baisant le bout de mon voile. Toute musulmane ayant droit d'entrée à toute fête de mariage, la foule était grande, et les eunuques avaient peine à la contenir. Épuisée par cette longue solitude de la maladie, tout ce bruit me grisait; j'étais encore trop faible pour le supporter; cette musique étrange m'énervait et me faisait mal.

Enfin, à un moment, à un signal sans doute, toute cette foule se tut soudain. La musique cessa. Ce silence, succédant brusquement à tant d'animation, me tira de ma torpeur. Hosnah me prit par la main et me conduisit devant la porte fermée du harem. Je ne sais pourquoi un frisson d'épouvante me parcourut. J'avais peur de cette cérémonie mystérieuse que je ne comprenais pas. Alors, derrière la porte, on frappa quelques coups; puis une voix demanda mon consentement à mon mariage avec Mohammed. Je regardai ma sœur avec stupeur. Trois fois elle dit oui. Elle avait répondu pour moi.

La fête se prolongea jusqu'au matin. Hosnah m'excusa et me ramena elle-même chez moi, avec cette sollicitude qu'elle affecte. Tandis que Bell s'empressait pour me débarrasser de mes voiles, ma grande sœur m'expliqua que, durant ma maladie, il avait couru au Caire certains bruits qui pourraient troubler la famille de Mohammed. Mon père, pour la rassurer complètement, avait songé à ce témoignage public de mon consentement. C'était l'*iman* qui me l'avait demandé derrière cette porte.

Marthe! Je suis mariée!..

XXVII.

Depuis deux jours, voici la première heure que j'ai à moi. Tout est fini. Demain, je quitte Chimilah; on m'emmène chez mon mari. Une dernière fête a lieu ce soir au harem, à laquelle l'usage m'interdit d'assister. Hosnah m'y représente.

Ces deux jours n'ont laissé dans mon esprit qu'une impression d'étourdissement et de fatigue; harassée, j'ai dormi les nuits d'un sommeil de plomb. Toujours auprès de moi, Hosnah est restée mon guide. C'est elle qui règle l'emploi de chaque moment. Aly est venu me complimenter. Je l'ai reçu devant elle.

Sur un désir exprimé par Mohammed, et qui, paraît-il, est une

attention presque sans exemple dans notre monde oriental, Hosnah m'a emmenée visiter le palais que je dois habiter, que j'habiterai demain. Les femmes de sa famille m'ont fait les honneurs d'une collation magnifique. Hosnah a corrigé habilement ma froideur. J'ai parcouru, avec une indifférence que je n'ai su vaincre, cette demeure fastueuse où va s'écouler ma vie. Dans la grande salle du harem, auprès d'un piano d'Érard, j'ai reconnu mon casier à musique, mes partitions, et jusqu'à mes morceaux favoris. Tout était prêt, comme habité déjà. Je ne sais si le regard d'Hosnah a compris ce qui se passait au fond de moi. Il m'a semblé qu'elle a eu peur, et elle a abrégé. Je suis rentrée à Chimilah, frissonnante d'un accès de fièvre que j'ai caché pour qu'on me laissât en repos. Mon père est venu. Ma soumission a tout à fait apaisé sa colère, je l'ai retrouvé presque tendre, et quelques éclairs des grâces d'autrefois ont reparu dans cet entretien. A un moment, je me suis jetée dans ses bras tout en larmes. Il m'a consolée avec une sorte de retour de tendresse. Puis Aly m'a apporté un superbe cadeau d'Adilah!..

J'ai interrompu ma lettre, un flot de souvenirs me montaient au cerveau. Il fallait réagir. Je me suis mise à faire le tour de mon appartement, comme pour dire adieu à ces chers objets que je vais quitter. Dans ma petite bibliothèque j'ai pris un livre au hasard... Shakspeare ! Je l'ai ouvert. Je suis tombée sur Cléopâtre... — Il en est donc qui n'oublient pas? — La terrible fin de cette tragédie m'a glacée de terreur. Il est donc des âmes hautaines qui osent rejeter le fardeau de la douleur?.. J'ai pleuré sur cette amante... Et pourtant, elle avait été aimée, et l'impérissable souvenir d'un bonheur lui restait pour remplir sa vie... On ne l'avait pas méprisée, on ne l'avait pas chassée. — Comme elle sait mourir!

« Allons, mes femmes, parez-moi en reine, je vais encore sur les bords du Cydnus, au-devant de Marc-Antoine... Donne-moi ma robe, Iras, mets-moi ma couronne. Je sens en moi des désirs impatiens d'immortalité. »

Et là, près d'elle, l'homme apportant le panier de figues et « le petit reptile qui tue sans douleur. »

— « Es-tu bien sûre que sa morsure est mortelle?..

— « Oui, en vérité... Je vous souhaite beaucoup de plaisir avec ce petit ver! »

La mère de Mansour m'a surprise dans ma lecture. En l'apercevant, je ne sais quelle extraordinaire curiosité m'est venue.

— As-tu toujours cet aspic que j'ai vu un jour chez toi? lui demandai-je.

— Oui.

— Est-il donc vrai que sa blessure est mortelle?..

— Oui. — On s'engourdit... et l'on s'endort.

— Écoute, je voudrais revoir celui que tu m'as montré.

— Pourquoi faire?

— Tiens, vois-tu ce livre? C'est l'histoire d'une de nos reines... Elle était belle; elle était puissante... elle est morte piquée par un aspic. Va me chercher cette bête, ajoutai-je. Je veux savoir comment est fait ce petit instrument de mort.

Elle me jeta un regard sombre.

— Pourquoi faire? répéta-t-elle.

— Ne te sert-il pas pour ta magie? J'entre demain en ménage, apporte en même temps ta baguette et ton grimoire, tu me diras ma destinée. — Va, va, je le veux!

Sur cet ordre impérieux, elle obéit, et me laissa.

C'est une curiosité bizarre en effet qui m'a saisie dans cette soirée de solitude et de triste songerie.

Ma destinée!.. Te souvient-il encore de ce jour où j'arrivai à Chimilah?.. Quels enchantemens! Comme tout me souriait!.. Et depuis lors?.. Dis, Marthe, n'y a-t-il pas là un événement inouï?.. Comme en une hallucination d'insensée, à l'insu de tous, du fond de cette prison d'un harem, j'aurai vécu, aimé, souffert la passion avec tous ses délires... Et de ce mystère de ma vie, enveloppée d'ombres où mon désespoir se meut, ni mon père ni les miens ne pourront jamais soulever le voile.

J'ai là dans un superbe vase un immense bouquet de mon mari qui me rappelle que c'est demain. — Il y a, parmi les roses du Bengale et de Saron, quelques branches de jasmin...

Tu ne saurais croire comme cette fleur me fait mal!..

XXVIII.

J'ai veillé jusqu'au matin. Il est midi. Je viens seulement de me lever. Je veux ajouter quelques lignes à ma lettre d'hier, en attendant Salomé qui va venir me prédire mon sort. Sur ma table, en face de moi, son bagage de sorcière qu'elle a déjà apporté, et dans une boîte percée de trous, sur un lit de feuilles, le fameux aspic.

Étrange petite bête; on dirait un joli bracelet d'émeraudes piqué de perles roses!

Je me suis enfermée dans ma chambre afin d'échapper au mouvement extraordinaire qui bouleverse le palais tout entier. On organise mon départ. Mon trousseau doit être porté en grande pompe au palais de mon mari. Ce soir, cortège aux flambeaux; je monterai en carrosse avec ma sœur Hosnah, qui me conduira à ma

nouvelle demeure. Il va sans dire que j'emmène Bell, ainsi que mon pauvre Mansour.

Il est pourtant vrai que je suis mariée. Mais d'où vient que ce mot me glace? N'ai-je pas eu trois jours pour m'y habituer? Depuis trois jours, ne sais-je pas que je vais partir aujourd'hui? Depuis trois jours, ne suis-je pas la femme de Mohammed?.. A l'extrémité de mon appartement, de la chambre de mes femmes, on aperçoit la cour intérieure, où on a sorti les voitures du harem. J'ai voulu voir. Toutes sont ornées, éblouissantes; les sièges des cochers recouverts d'étoffes brodées d'or. C'est pour moi, ces apprêts; c'est pour m'emmener. Je me suis enfuie et, comme une folle, j'ai regagné ma chambre.

C'en est fait, tout est fini!.. A la tombée de ce jour qui se hâte, je ne m'appartiendrai plus. Cette nuit je serai chez Mohammed! Mohammed, mon mari!.. Mais je n'ai donc songé à rien; j'ai donc cru que cette heure effrayante ne viendrait jamais?.. Je me suis laissé faire, inconsciente, stupide, brisée par la douleur, au point de croire que je ne pouvais plus souffrir. Eh bien, je me suis leurrée, abusée, avilie... J'aime!.. j'aime comme au premier jour! J'aime Hassan!.. j'aime son souvenir. J'aime ce mensonge qui m'a perdue. — Je ne peux pas!.. Je ne veux pas être à un autre. Mariée, moi!.. Oh! non! non!.. J'ai agi dans la torpeur d'un songe, je me réveille. Ma destinée sombre est accomplie.

Marthe, nul être au monde, pas même *lui,* ne saura jamais ce triste secret de ma vie, que je n'ai confié qu'à toi. Garde-le, comme tu garderas mon souvenir, au plus profond de ton cœur. — Mon amie, ma sœur, pardonne-moi!..

J'ai ouvert la boîte où Salomé renfermait son aspic... Le petit ver m'a mordue, je vais mourir!.. Adieu!..

XXIX.

« Ma chère enfant,

« C'est aveuglée par mes larmes que je vous écris ces quelques lignes. — A l'heure où tout était bonheur et joie, pour ce mariage qui comblait tous les vœux, un accident horrible nous plonge tous dans le deuil. Notre pauvre petite princesse M'riem n'est plus. A l'instant même où l'on entrait chez elle pour la conduire en fête au palais de son mari, on l'a trouvée inanimée sur le divan de sa vérandah. Elle était morte, piquée par un aspic que l'on a retrouvé parmi les fleurs... Hélas! quand une si belle destinée l'attendait!..

« Je joins à ces mots désolés cette lettre cachetée à votre adresse qui était encore dans sa main. « Bell. »

Jacques Vincent.

UNE

GUERRE SERVILE

EN RUSSIE

LA RÉVOLTE DE POUGATCHEF.

Les biographes de Pouchkine racontent que l'empereur Nicolas, voulant guérir le poète d'un libéralisme trop ardent, lui demanda d'écrire l'histoire de la révolte de Pougatchef. Le souverain comptait que l'écrivain prendrait au spectacle de l'anarchie, comme le Spartiate à la vue de l'ilote ivre, le dégoût de son idéale passion. Pouchkine se mit à la tâche avec le feu et le zèle qu'il apportait à tout travail; il parcourut les provinces, théâtre de l'orgie sanglante, compulsa les documens officiels, interrogea les témoins survivans. En possession de ces élémens d'étude, il se trouvait entre un double danger : un esprit faible, trop fidèle à la direction qu'on voulait lui imprimer, eût pris peur et horreur de la liberté populaire, déshonorée à ses yeux par des turpitudes sans nom; un esprit faux eût cédé à la tentation de poétiser le héros de la tragédie, de lui donner l'auréole que les dramaturges de notre temps ne marchandent guère aux bandits romantiques. Par bonheur, Pouchkine avait le jugement fort et droit; ceux qui l'ont pratiqué savent à quel degré cet heureux génie unit les dons souvent contraires d'une

raison puissante et d'une imagination enflammée. Il revint de ses longues recherches avec un volume, œuvre de maître; la rébellion sauvage y était racontée d'un style sévère, jugée et flétrie comme elle le méritait: pas une indulgence de poète pour le forçat qui fit trembler l'empire, pour les hordes aveugles qui le suivaient; rien que la vérité de l'histoire et l'indignation d'un patriote devant la plaie de la patrie; puis, l'œuvre ainsi faite, Pouchkine resta libéral.

C'est d'après cette œuvre que nous voudrions faire connaître en France le curieux épisode qui a échappé jusqu'ici à notre littérature. Nous n'apportons pas une production originale; convaincu que l'histoire écrite par Pouchkine peut être considérée comme définitive, nous nous sommes contenté souvent de la traduire, parfois de l'éclairer ou de l'abréger pour le lecteur français, çà et là de la compléter avec les indications de travaux russes plus récens. En empruntant à un tel maître le récit des faits, nous nous sommes efforcé de lui emprunter surtout l'esprit qui l'a dirigé. Pour un étranger, il était tentant peut-être et facile à coup sûr de présenter les hommes et les choses de ce monde lointain sous un relief romanesque: des kosaks armés contre le pouvoir, des fils de Mazeppa guerroyant dans la steppe, tout cela comportait nécessairement chez nous, il y a peu d'années encore, une poésie théâtrale et je ne sais quelle fausse sentimentalité. Aujourd'hui l'histoire fait son devoir plus austère et plus étroit; il lui est d'autant moins permis de l'enfreindre que ses enseignemens de vérité sont plus que jamais nécessaires. Ce qui nous a tout d'abord frappé dans le tableau de cette guerre servile sous Catherine II, c'est le caractère commun à ces poussées brutales d'en bas, qui semblent des phénomènes d'atavisme, comme une vague nostalgie des états sauvages traversés par l'humanité primitive. Non pas révolutions, mais convulsions, comme on les nommait si bien naguère à cette place; convulsions stériles, sans formule, sans idée. Au premier coup d'œil, on les distingue sans peine des révolutions historiques; ces dernières, même au prix du sang et des catastrophes, ont marqué une étape du mouvement humain, un progrès; rien ne reste au contraire de ces poussées de la brute, identiques dans tous les temps et tous les pays. Que ce soient les gladiateurs de Spartacus et de Catilina, les jacques et les maillotins de la France féodale, les anabaptistes d'Allemagne, les hordes serviles de Stenka Razine et de Pougatchef, ou les malfaiteurs assemblés dans nos capitales modernes, tous se reconnaissent à la même absence d'idéal. Armée soulevée par la haine stupide, qui veut uniquement la jouissance, qui la veut rapide et folle, une heure avant le châtiment. Partout les chefs la recrutent avec la même promesse décevante et absurde, celle que Stenka Ra-

zine, le prédécesseur de Pougatchef, faisait aux gens du Don : « Je suis venu pour exterminer les boïars et les riches. » — De toutes ces convulsions, la plus violente et la plus formidable peut-être fut celle que nous allons raconter; notre génération comprendra son histoire mieux que les contemporains de Pouchkine; plus d'un, sans être bien vieux, se souviendra en feuilletant ces pages, et dira : « Mais j'ai vu ceci! J'ai vu l'incendie de Kazan, le siège d'Orenbourg, les barriques éventrées au conseil des malfaiteurs improvisés généraux! » — Telle est l'impression que nous avons éprouvée en lisant cette histoire lointaine et étrangère; telle est l'impression que nous avons voulu faire revivre chez d'autres, étant de ceux qui souhaitent de toute leur âme à leur libre patrie, non les faiblesses de l'oubli, mais la vertu du souvenir.

I.

« Mille verstes... et puis mille encore.... A deux mille verstes de la capitale, entre le sauvage Volga et le torrentueux Iayk, depuis la Kama jusqu'à la mer Caspienne, s'étend la mère-steppe, immense, bleuâtre, à perte de vue; elle s'étend sans fin et sans bords. C'est là qu'errent les audacieux, qu'on respire à pleins poumons, là qu'on secoue en galopant les chagrins et les soucis du cœur; là que les têtes chaudes, ennemies de tout joug, vivent à leur guise. La libre confrérie des vauriens parcourt la steppe, le couteau à la botte, sans tsar à l'esprit, sans Dieu dans la conscience... Les garçons fugitifs de toute la Russie s'y rassemblent, y construisent leurs villages, y vivent de la perdition des âmes et de la coupe des têtes. Le gueux chauve et nu, le sage fainéant, l'innocent condamné en justice, le mendiant à la besace, tous les riches de malheurs; le pécheur maudit, le meurtrier comme l'homme de Dieu, le moujik comme le boïar, le moine, l'ex-pope, le soldat, le prévôt, le forçat... c'est tout un : tous sont reçus au service du major l'Alouette, qui vole en chantant entre le ciel bleu et la steppe. Une loi pour tous, le libre vouloir! Plus de commandans, de juges, d'écrivains, plus de voïévodes ni de bourreaux, de seigneurs ni de bourgmestres... des atamans, des ïessaouls... fais voir ton audace et tu seras toi-même ataman. Dans cette vie-là, sous le ciel clair et les étoiles, tu es ton maître à toi-même et n'en connais pas d'autres... C'est le bon pays où on ne demande pas de papiers, où tout le peuple des fugitifs est hospitalier à ceux qui fuient. »

C'est avec ces vives couleurs que M. Salias, un écrivain russe qui a consacré toute une vaste épopée à la révolte de Pougatchef, nous dépeint la frontière orientale de la Russie d'Europe au siècle

dernier. Frontière idéale, indécise entre la vieille Asie et la jeune Europe. Elle est marquée, des monts Ourals à la mer Caspienne, par le fleuve Oural, qui s'appelait alors l'Iayk : il importe de lui conserver dans ce récit l'ancien nom qu'il perdit à la suite des événemens que nous allons raconter. Sans souci des géographes, la grande steppe mongole franchit cette ligne d'eau et continue en réalité jusqu'au Volga les solitudes et les populations asiatiques. Ces territoires, aujourd'hui compris dans le réseau administratif de l'empire, ne lui appartenaient que de nom sous Catherine II. Sur le cours moyen de l'Iayk, une grande place militaire, la ville forte d'Orenbourg (1), s'élevait comme la sentinelle avancée de l'Occident; elle commandait deux places de moindre importance : en amont, à l'endroit où le fleuve sort des montagnes, la forteresse d'Orsk; en aval celle de Iaytzky, l'Ouralsk actuelle, au coude formé par les eaux, quand, après avoir couru longtemps droit au Volga, elles tournent brusquement au sud pour se jeter dans la Caspienne. C'étaient là, avec quelques méchans fortins perdus dans les steppes et sur les affluens de l'Iayk, les seuls refuges de l'autorité régulière. Hors de la zone militaire de ces citadelles et de quelques routes parcourues à rares intervalles par des colonnes volantes, la terre appartenait aux errans, chacun y relevait à sa guise de son khan, de son ataman, de son dieu, de sa lance. Les tribus asiatiques formaient le fond de la population disséminée sur ces vastes espaces. On y voyait, on peut y voir encore, toutes les familles de la race mongole, Bachkirs, Kirghiz, Kalmouks, Tchérémisses, derniers descendans de ces Tatars de la Horde-d'Or, maîtres du monde slave jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Ils sont restés jusqu'à nos jours les hommes de la *Genèse :* au loin de ces horizons ininterrompus d'herbes et de sable, Abraham pousse devant lui ses troupeaux, comme jadis au désert de Chaldée. Les bergers nomades ignorent le foyer, ce premier nœud de toute société qui se fixe; même la tente est une habitation trop peu mobile à leur gré : ils ne connaissent d'autre abri que la *kibitka*, le chariot couvert de peaux où roulent leur famille et leur fortune. Isolés d'habitude à la recherche des bons pacages, des poussées soudaines les rassemblent parfois dans la grande steppe tourkmène comme les nuées de sauterelles : « C'est l'avènement de Gog et de Magog, des armées et des peuples de toutes les aires de vent, montant comme la tempête et le nuage, » disaient les prophètes quand ces invasions touraniennes se jetaient sur l'ancien monde sémitique. Marée humaine, sortie du mystérieux réservoir d'hommes qui se cache dans les montagnes mères d'Asie,

(1) On sait que le terrible incendie du mois dernier a en partie anéanti cette ville.

jetée par des flux et des reflux périodiques de la Russie à la Chine, réclamant à tour de rôle la protection du Tsar Blanc ou celle du Fils du Ciel.

Sur ce fond primitif était venu se greffer à la frontière « l'armée » kosake de l'Iayk. On a beaucoup discuté sur l'origine obscure de la société kosake; il nous semble qu'on pourrait la définir en un mot: l'apport des grands fleuves russes. Reportons-nous au moyen âge moscovite; quatre grandes voies d'eau, le Dniéper, le Don, le Volga, l'Iayk, descendent des provinces du tsar aux mers turques, à l'Euxin et à la Caspienne. Entre les terres chrétiennes et le littoral musulman, les steppes du sud et les deltas des fleuves forment une zone vague, les *ukraines* ou frontières, terre d'asile et forteresse désignée aux transfuges des deux camps. C'est le temps du servage, des guerres perpétuelles, de la lourde tyrannie des boïars : dans leur course lente à travers les plaines moscovites, les grands fleuves ont vu bien des misères, entendu bien des plaintes; ils passent devant les pauvres villages et dans le cœur des villes opprimées, tentation permanente, route facile qui mène l'homme du Nord à la lumière, l'esclave à la liberté. Les malheureux et les gens d'aventure s'en viennent au fleuve plein de promesses : ils lancent au courant la petite barque, faite d'un tronc d'arbre évidé, qu'on appelle *douchegoubka*, « perdition d'âme, » et rament vers le sud en chantant la chanson kosake : « Hélas! brouillards, brouillards aveuglans, vous qu'on déteste comme le chagrin au cœur, vous ne vous levez pas, mes petits brouillards, du côté de la mer Bleue! » — Ainsi se peuplent les ukraines et les deltas des rivières, en quelque sorte des sédimens humains entraînés par les flots depuis leur source; et la société kosake se constitue, lente infiltration du servage dans les terres libres. Fidèle à son origine fluviale, le kosak vivait de pêche et de piraterie; il a été marin avant d'être cavalier. Quand la mauvaise saison arrêtait les pêcheries dans les estuaires poissonneux du Don et du Volga, les petites barques en sortaient pour écumer la mer Noire et la Caspienne, capturant là les marchands grecs et génois, ici les persans et les boukhares. L'audace de ces partisans ne connaissait pas de bornes : à deux reprises, des expéditions kosakes de l'Iayk poussèrent jusqu'à Khiva et pillèrent le Khanat, devançant ainsi l'un des plus pénibles exploits qu'aient accomplis de nos jours les armées russes. Il fallut les terribles répressions qui suivirent les révoltes de Stenka Razine et de Mazeppa pour que le pouvoir central parvînt à s'assurer de façon permanente, au siècle dernier, l'obéissance et les services des « armées » du Don et du Volga, tout en respectant leur libre constitution; mais l'armée de l'Iayk, moins facile à atteindre, jouissait encore sous Catherine II

d'une indépendance presque absolue, et offrait un dernier refuge aux aventuriers.

Ainsi la société kosake formait la transition naturelle entre les Tatars nomades et les colons russes sur la frontière asiatique de l'empire. A la région du Volga commençait la vieille Russie, avec son pesant état social, le servage, l'homme cloué à la glèbe. On imagine sans peine le mirage de la steppe libre sur les gens de la rive asservie; un courant d'émigration continue assurait la colonisation de l'Iayk, et M. Salias nous a dit de quels estimables élémens cette colonisation était faite. Nul terrain, on le voit, ne fut mieux préparé pour la sédition; elle était chronique et comme suspendue dans cette atmosphère troublée; le grand péril était qu'elle ne se propageât jusqu'aux provinces serves du cœur de l'empire; il est nécessaire, pour l'intelligence des faits qui suivent, de rappeler les causes générales qui rendaient ce péril plus imminent et plus redoutable il y a un siècle, aux approches de l'année 1772.

La guerre de Turquie, traînant depuis cinq ans, la guerre de Pologne, la révolution de Suède, retenaient toute l'attention et toutes les forces de la Russie sur la frontière occidentale. Les prisonniers turcs et polonais, évacués sur les places du Volga, promettaient le concours de chefs éprouvés et de haines ardentes aux fauteurs d'insurrection. Les grands mouvemens d'émigration et de déportation amenés par le partage de la Pologne allaient peupler l'empire de fermens de révolte. Épuisé d'hommes et d'argent par ces guerres meurtrières, le gouvernement faisait peser durement sur la population la double misère du recrutement et de l'impôt. Partout, dans les campagnes, le paysan fuyait aux forêts devant l'enrôleur et l'exacteur. Le papier-monnaie, qui fit son apparition sous Catherine, troublait les relations commerciales, et le bas peuple se croyait dépouillé en recevant ce signe d'échange inconnu. Les gens du fisc et de l'administration, mal surveillés par le pouvoir central, protégés par l'éloignement de Saint-Pétersbourg et la lenteur des communications, constituaient dans les provinces de l'est une autocratie tyrannique pressurant cyniquement le pauvre monde. La peste venait d'éclater à Moscou, enlevant cent mille victimes dans la seule année 1771; on sait comment les sociétés primitives rendent leur gouvernement responsable de ce fléau mystérieux et quel trouble indicible apporte dans les idées populaires la terreur de la *mort noire*.

Toutes ces souffrances accumulées étaient envenimées par le fanatisme religieux, levain de fermentation tout-puissant dans la pieuse Russie, et inséparable de ses grandes agitations historiques. Pierre le Grand et ses successeurs s'étaient aliéné des millions de

sujets en interdisant aux vieux croyans quelques cérémonies liturgiques insignifiantes en apparence. Les forêts du haut Volga et les steppes du sud étaient les refuges habituels de ces raskolniks; les proscrits, les martyrs, comme ils s'appelaient, y accouraient de toute la Russie, fanatisés par les prédications de moines ignorans et de sauvages apôtres. En dehors même des kosaks, appartenant en grande majorité au vieux rite, il se formait là une société messianique, si l'on peut dire, dont notre pensée moderne aurait grand'peine à se représenter le curieux état d'esprit; il faudrait, pour retrouver un mysticisme analogue, remonter à la Judée au premier siècle de notre ère, sous Titus, ou à la jeune chrétienté romaine sous Néron. Pour ces millénaires, Pierre et ses successeurs étaient les incarnations de l'Antechrist; le vrai tsar orthodoxe se cachait quelque part chez les saints, à Kief ou à Jérusalem; il devait revenir au jour marqué détrôner la Bête. Ils l'attendaient fermement, ne séparant jamais leur foi monarchique de leur foi religieuse. Ces rêves prenaient un corps dans les doutes laissés par la tragédie de 1762, par la disparition obscure du jeune Pierre III au profit de l'impératrice son épouse. Le mystère qui avait entouré l'avènement de Catherine devait susciter comme toujours un *samozvanetz*, — l'élu de soi-même, — un de ces imposteurs populaires qui se constituent les vengeurs et les bénéficiaires des drames de palais et donnent à l'histoire de Russie un caractère si original; messies toujours attendus aux heures de troubles, toujours sûrs d'un accueil aveugle, même quand plusieurs se succèdent sous le même nom d'emprunt; expressions vivantes d'une fidélité et d'une espérance jamais lassées.

Demandons encore à M. Salias de nous renseigner sur la géographie fabuleuse des apocalypses de la steppe; il nous fera connaître jusqu'où allaient l'ignorance et l'illuminisme des pauvres raskolniks. — « Près d'ici, le fleuve Volga et d'autres fleuves, où une foule nombreuse de vieux croyans se sauvent du péché : là, partout des ermites et des anachorètes, jusqu'à la mer Caspienne. Derrière la Caspienne, la Tartarie. Derrière la Tartarie, les bornes de la terre. C'est de là que le soleil sort chaque matin. — Là où le soleil se couche, beaucoup de villes russes, et parmi elles trois immenses villes, Kief, Moscou, Jérusalem, où les serviteurs de Dieu contemplent en frémissant les scandales et l'endurcissement des pécheurs. Après ces villes les portes de l'enfer, le lieu au nom criminel, Piétiturc (Pétersbourg). Là vit le diable turc lui-même avec cinq grands anges. A l'époque du tsar pécheur et sacrilège Pierre Alexéiévitch furent construites ces portes infernales. Derrière Piétiturc jusqu'à la mer océane vivent le païen et l'Allemand;

derrière l'Océan, les bornes de la terre : là descend le soleil chaque nuit... — Les temps de l'Antechrist sont venus; on raconte qu'on l'a vu déjà; c'est un velmoje, vêtu de velours et de brocart d'or; il parle avec les siens, et ce ne sont pas des paroles russes; il passe devant les églises et se détourne... » — Il faut noter ces derniers traits. La cour de Saint-Pétersbourg, où les Allemands étaient en grande faveur depuis Pierre Ier, avait le tort d'envoyer dans ces provinces fanatiques de l'est des gouverneurs et des généraux allemands, dont quelques-uns parlaient à peine la langue nationale, commandaient durement, et laissaient percer l'orgueil d'une civilisation supérieure; les vieux Slaves ne leur obéissaient qu'en frémissant; pour ces croyans formalistes, les hérétiques étrangers étaient des païens au même titre que les mahométans ou les idolâtres Tourkmènes : — *basourman*, — mécréant, disait d'eux le *raskolnik*, en leur appliquant l'appellation populaire du musulman en Russie.

En 1771, le général Traubenberg avait été massacré par les kosaks soulevés. La cause de la révolte était une tentative nouvelle et aussi vaine que les précédentes pour appliquer l'ukase qui subordonnait l'armée de l'Iayk à la chancellerie militaire; les kosaks se croyaient en outre menacés d'être incorporés dans les régimens de hussards réguliers et envoyés au Danube; enfin ils avaient refusé de poursuivre les trente mille kibitkas de Kalmouks qui passaient la frontière au même moment pour aller se donner à l'empereur de la Chine. La brusque émigration de cette masse nomade, exemple contagieux, avait laissé comme un grand remous parmi les autres tribus tatares; la révolte kosake avait été mal comprimée par Freimann, le successeur de Traubenberg; l'incendie couvait sur toute la steppe libre et devait fatalement gagner, grâce aux causes que nous venons d'énumérer, les œuvres vives de l'empire. Plus d'un kosak dut se rappeler alors la prophétie que la complainte populaire prête au grand insurgé du Don, Stenka Razine, mourant sur l'échafaud de Moscou en 1671 : « Je reviendrai dans cent années et ramènerai une tempête pire que la première. » — En 1772, les cent années étaient révolues : tous les misérables regardaient vers l'Orient, attendant leur libérateur.

II.

Il y avait à cette époque un vagabond obscur qui errait dans les stanitzas kosakes, louant son travail tantôt à un maître, tantôt à un autre, et s'employant à toute sorte de métiers. Après la répression de la révolte de 1771, il avait disparu pour un temps, de l'autre côté

de la frontière. A l'automne de 1772, on le revit dans les pêcheries de Iaytzky. Il se faisait remarquer par l'audace de ses paroles, attaquait l'autorité et exhortait les kosaks à fuir sur les terres du sultan de Turquie; il assurait qu'un certain pacha leur compterait aussitôt 5 millions de roubles et que leurs frères du Don suivraient; il savait de bonne source que deux régimens de Moscou marchaient contre les hommes libres de l'Iayk et qu'une révolte éclaterait à la Noël. — Quelques-uns de ceux qui l'entendirent voulurent l'arrêter et le livrer comme perturbateur à la chancellerie militaire; il échappa d'abord et fut pris un peu plus tard sur la dénonciation d'un paysan qui avait fait route avec lui. Ce vagabond reconnut se nommer Émélian Pougatchef, kosak du Don et raskolnik. Il était venu avec de faux passeports de la frontière de Pologne, pour s'établir dans une des communautés de vieux croyans rassemblées sur le fleuve Iayk. On l'expédia sous bonne garde à Simbirsk, et de là à Kazan; le gouverneur d'Orenbourg avisa de ce fait le ministère de la guerre, dans son rapport du 18 janvier 1773. — Les agitateurs kosaks n'étaient pas alors chose rare, et les autorités de Kazan n'accordèrent pas grande attention à celui qu'on leur envoyait. Pougatchef, écroué à la maison d'arrêt, n'y fut pas gardé plus sévèrement que les autres prisonniers. De temps en temps, suivant l'usage, il sortait escorté de deux soldats pour recueillir de par la ville les aumônes des gens miséricordieux. Ses amis ne l'oubliaient pas. Un jour qu'il mendiait entre ses deux garnisaires, une troïka attelée se trouva sur son chemin dans la grand'rue de Kazan: Pougatchef s'y jette en renversant l'un des soldats; l'autre l'aide à monter, s'assoit à côté de lui, et les fugitifs sortent de la ville au grand galop des chevaux. Cela se passait le 19 juin 1773. Trois jours après, on recevait de la justice militaire de Saint-Pétersbourg une sentence aux termes de laquelle Émélian Pougatchef était condamné à la peine du fouet et à la déportation aux travaux forcés en Sibérie.

Le malfaiteur évadé reparut sur l'Iayk, dans la métairie d'un ancien kosak, Daniel Chéludiakof, chez lequel il avait été précédemment en service. Là se tinrent les premiers conciliabules des rebelles. Il y fut question de la fuite en Turquie, pensée familière depuis longtemps à tous les mécontens kosaks. Ceux de l'Iayk pourtant, attachés à leur fleuve, écartèrent ce plan et lui préférèrent une nouvelle révolte. L'apparition d'un imposteur, d'un faux Pierre III, leur sembla le meilleur moyen de la faire naître. Il ne fallait pour jouer ce rôle qu'un aventurier résolu et audacieux, inconnu au peuple. Le choix des conjurés tomba sur Pougatchef. On s'occupa aussitôt de recruter des partisans. Tandis que le forçat de

Kazan était sacré tsar par des kosaks dans une grange de l'Iayk, l'autorité militaire donnait avis de son évasion dans tous les endroits où on le supposait caché. Quand on apprit qu'il s'était montré aux environs d'Iaytzky, des compagnies furent dépêchées à ses trousses : Pougatchef et ses complices leur échappèrent, passant d'un lieu à l'autre, augmentant d'heure en heure leur petite bande. — Cependant des bruits étranges commençaient à circuler : affirmations vagues, dénégations plus vagues encore, histoires surprenantes contées à mi-voix au marché ou à la veillée, tous les symptômes de ce trouble d'idées si caractéristique qui accompagnait et préparait dans les campagnes russes l'avènement d'un imposteur. Parmi les nombreux kosaks arrêtés par les troupes, il y avait un certain Michaël Kojevnikof; amené à la chancellerie du commandant et mis à la question, cet individu fit les aveux suivans :

Au commencement du mois de septembre, son voisin Zaroubine était venu le trouver et lui avait révélé sous le sceau du secret qu'un personnage d'importance se cachait dans le pays. Kojevnikof ayant consenti à recevoir ce mystérieux personnage dans sa ferme, Zaroubine repartit et revint à cheval au milieu de la nuit, ramenant un inconnu. C'était un homme de taille moyenne, maigre et large d'épaules. Sa barbe noire commençait à grisonner. Il portait la coiffure bleue des Kalmouks, était vêtu d'un camelot de poil de chameau et armé d'une carabine. Zaroubine se rendit à la ville pour annoncer la nouvelle au peuple. L'inconnu, resté seul avec Kojevnikof, lui révéla qu'il était l'empereur Pierre III; les bruits qui couraient sur sa mort étaient faux; sauvé par un officier des gardes, il avait gagné Kief, puis Constantinople; il en était revenu pour combattre en secret dans les rangs de l'armée russe durant la dernière guerre; de là il était passé dans le pays du Don; pris à Tsaritzine, des kosaks fidèles l'avaient mis en liberté; l'année précédente, se trouvant à Iaytzky, il avait été repris et dirigé sur Kazan; une sentinelle, achetée par un marchand, l'avait de nouveau délivré; revenu à Iaytzky et instruit par une vieille femme de la sévérité qu'on apportait à l'examen des passeports, il s'était caché au désert jusqu'au moment où Zaroubine l'avait amené chez Kojevnikof. A la suite de cette histoire, le soi-disant empereur avait dévoilé ses projets. Il était résolu à se manifester, avec l'appui des troupes kosakes, au rassemblement pour les pêcheries d'automne; il s'emparerait de l'ataman, marcherait droit sur Iaytzky, prendrait cette place, et de là se jetterait en Russie, certain d'entraîner le pays tout entier à sa suite; il installerait partout de nouveaux tribunaux, « car il avait constaté de grandes iniquités dans la distribution actuelle de la justice, » et replacerait sur le trône M^gr le grand-duc. « Pour

moi, ajoutait-il, je ne souhaite pas de régner. » L'inconnu demeura trois jours chez son hôte; Zaroubine le conduisit ensuite dans un autre lieu, où il devait se cacher jusqu'à l'époque des pêcheries d'automne.

L'arrestation de Kojevnikof précipita les événemens. Le 18 septembre, Pougatchef parut sous les murs d'Iaytzky avec une bande de trois cents hommes et campa à trois verstes de la place. Le colonel Simonof envoya de l'infanterie et des kosaks contre les mutins. Comme les cavaliers irréguliers se déploient en avant-garde, un messager vient à eux, agitant au-dessus de sa tête une lettre de l'imposteur : les kosaks demandent qu'on leur en fasse lecture; leur officier s'y oppose; la révolte éclate : la moitié du détachement passe aux insurgés, traînant par la bride les chevaux des soldats restés fidèles. L'officier s'en retourne presque seul. On amène à Pougatchef les kosaks entraînés de force par leurs compagnons : sur son ordre, onze sous-officiers sont pendus séance tenante. Le lendemain, les rebelles se rapprochèrent de la place; mais, en voyant sortir contre eux de l'infanterie et du canon, ils tournèrent bride et se rejetèrent dans la steppe. Simonof, peu sûr de ses troupes, rentra dans la ville, où la sédition grondait, et dépêcha un exprès à Orenbourg pour demander du secours; les communications directes étaient déjà coupées : l'exprès mit huit jours à faire le trajet. Pougatchef, avec sa bande augmentée des transfuges, se dirigea sur le petit fort d'Iletzk, à mi-chemin entre Iaytzky et Orenbourg. Il envoya sommer l'ataman Portnof, qui commandait là, de lui remettre la place et de se joindre à lui. Il promettait aux kosaks « le signe de croix orthodoxe, des pêcheries et des pâturages, des provisions et de l'argent, du plomb et de la poudre, une éternelle liberté. » En cas de refus, il les menaçait de la corde. L'ataman, fidèle à son serment, refusa; ses kosaks le garrottèrent et reçurent Pougatchef au son des cloches, avec le pain et le sel. Le vainqueur enrôla à son service tous les hommes d'Iletzk, trouva là ses premiers canons et fit pendre le malheureux Portnof.

Les autres petits postes de la steppe eurent le même sort. Ces postes n'étaient généralement, sous le nom de forteresses, que des villages enclos de haies et de barricades en planches, défendus contre les nomades par quelques vieux canons servis par des invalides de l'armée régulière et des kosaks. Partout les choses se passèrent comme à Iletzk; à la première sommation de Pougatchef, les kosaks trahissaient, garrottaient les invalides, livraient les portes à l'imposteur et le recevaient en triomphe. Il descendait dans la principale maison : une potence était dressée devant le seuil et tous les habitans étaient contraints de venir lui prêter serment; en dernier

lieu on amenait le commandant et ses officiers : sur leur refus de baiser la main du rebelle, on les expédiait devant le peuple terrifié. Pas un de ces braves gens, perdus sans soutien aux confins de l'empire, ne faiblit au devoir : tous repoussèrent avec mépris les offres du vainqueur et subirent stoïquement la mort, parfois dans d'atroces supplices. Le major Karlof, qui commandait un de ces fortins, se sentant perdu à l'approche de Pougatchef, expédie sa jeune femme au fort voisin, placé sous les ordres de son beau-père, le colonel Yélaguine; abandonné par ses soldats, il est pris, la mèche à la main, entre ses deux canons qu'il servait seul, et assassiné à son poste, où il était resté ferme contre toute espérance. Le lendemain, le colonel Yélaguine, forcé dans ses retranchemens, est pris à son tour : il est écorché vif devant sa femme et sa fille; la femme est massacrée; quant à la fille, veuve la veille, orpheline le matin, le bourreau de tous les siens la trouve belle et la garde pour en faire sa concubine : la malheureuse suivit désormais la fortune de Pougatchef. — Voici comment un témoin raconte, dans sa déposition, l'entrée du bandit à Sakmara, gros bourg kosak : « Devant la plus belle maison, des tapis étaient étendus et une table dressée avec le pain et le sel. Le pope attendait l'imposteur avec la croix et les saintes images. Au moment de son entrée, les cloches commencèrent à carillonner, le peuple se découvrit; quand il descendit de cheval, soutenu sous les bras par deux kosaks, tous se prosternèrent la face contre terre. Il goûta le pain et le sel, et s'assit sur le siège qui lui avait été préparé en disant : « Relevez-vous, enfans. » Chacun vint alors lui baiser la main. Il s'informa de l'ataman et s'emporta en apprenant son absence; puis, se tournant brusquement vers le prêtre : « Tu es pope, sois ataman; toi et tous les habitans, vous me répondez sur vos têtes des absens. » — Le lendemain il ordonna à tous les kosaks de se munir de provisions et de le suivre à Orenbourg.

L'alarme était aussi vive que soudaine dans cette ville. Grâce aux retards des premiers exprès, on y avait appris presque simultanément l'explosion de la révolte, l'attaque d'Iaytzky, la prise des forteresses; le bruit des succès de l'imposteur arrivait grossi par les vagues échos de la steppe. On craignait une défection générale des Tatars. Pougatchef avait écrit une lettre, sous le nom de l'empereur Pierre III, au chef des Kirghiz de la frontière, Nour-Ali-Khan. En vrai Oriental, celui-ci ne se compromit ouvertement avec personne, mais noua des négociations à la fois avec l'imposteur et avec le général Reinsdorp, gouverneur d'Orenbourg. « Nous, gens du désert, écrivait le khan à Reinsdorp, nous ne savons si celui qui erre sur le fleuve est un séducteur ou le véritable sire; notre en-

voyé est revenu ne pouvant rien nous en dire, sinon qu'il porte la barbe russe. » Le gouverneur s'empressa de répondre à Nour-Ali qu'il avait été présent de sa personne aux funérailles de Pierre et qu'il avait baisé sa main inanimée dans le cercueil. Le khan, naturellement ennemi d'affirmations aussi précises, resta dans un doute favorable à ses intérêts, arracha au gouverneur plusieurs concessions qu'il réclamait depuis longtemps et laissa ses Kirghiz rallier par bandes l'armée de Pougatchef. — Car elle était devenue armée, cette horde grossie chaque jour; le 3 octobre, ses coureurs parurent devant Orenbourg et fraternisèrent avec les cavaliers bachkirs envoyés à leur rencontre par Reinsdorp. Il y avait à peine deux semaines que Pougatchef s'était montré à Iaytzky avec trois cents vagabonds : il menait aujourd'hui à l'assaut du boulevard de l'empire trois mille hommes de pied, une cavalerie nombreuse et plus de vingt canons pris dans sept forteresses.

III.

La garnison d'Orenbourg était forte de trois mille hommes et de soixante-dix bouches à feu. C'était plus qu'il n'en fallait à ce moment pour dissiper un rassemblement de mutins nombreux, mais sans cohésion. Comme toujours en pareil cas, on avait d'abord traité trop légèrement le péril; on se l'exagéra dès qu'il devint menaçant, et la panique, triste conseillère, présida aux dispositions de la défense. Le gouverneur général Reinsdorp, le sous-gouverneur Wallenstern, honnêtes Allemands, exacts dans le service, chagrins de leur exil aux confins de l'Asie, n'avaient aucune action sur une population qu'ils ne comprenaient pas et qui les tenait en suspicion. Toutes les mesures qu'ils prirent tournèrent contre eux. Reinsdorp publia un manifeste pour mettre ses administrés en garde contre les fables de l'imposteur. La plume malhabile du général s'embarrassa dans une phrase sur « le malfaiteur de l'Iayk, qui serait, d'après les bruits courans, d'une autre condition qu'il n'est en réalité... » Cette phrase ambiguë sembla aux esprits prévenus confirmer les soupçons qu'elle voulait dissiper. Le manifeste donnait en outre le signalement d'Émélian Pougatchef. Reinsdorp, ignorant que la condamnation aux travaux forcés était restée sans effet par suite de l'évasion, affirmait que le forçat portait sur le visage la marque d'infamie et qu'il avait les narines coupées par la main du bourreau. — Pougatchef n'eut qu'à se montrer pour donner un éclatant démenti à cette allégation; de la fausseté de celle-ci le peuple conclut naturellement à l'inexactitude de toutes les autres. Tous les émissaires choisis par le gouverneur trahissaient,

tandis que ceux du rebelle arrivaient sûrement dans la ville, où ils fomentaient le désordre. — Les mesures militaires n'étaient pas plus heureuses. En détruisant par le feu les faubourgs qui couvraient la zone défensive de la place, on tint à respecter l'église de Saint-George; l'ennemi s'y porta prestement et y établit une batterie qui fit le plus grand mal aux assiégés. Effrayé de sa responsabilité, Reinsdorp commit la faute suprême d'appeler au conseil de guerre les représentans de la population; on vit alors se produire toutes les motions saugrenues que peut enfanter l'imagination bourgeoise, travaillant sur les choses militaires sous le coup de la panique; il fut question d'entourer la ville d'une ceinture de pièges à loups, et autres billevesées de cette force. — Les sorties de la garnison, discutées et désapprouvées dans ce conseil, étaient conduites sans vigueur, sans conviction. Leur résultat fut toujours négatif, quelquefois désastreux; régulièrement l'avant-garde kosake passait à l'ennemi, l'infanterie, harcelée par des nuées de cavaliers insaisissables, se repliait péniblement, perdant des hommes et souvent des canons. Les gelées, les mauvais temps et les chasse-neiges, qui commencèrent dès les premiers jours de novembre, rendirent ces opérations extrêmement difficiles.

Les rebelles au contraire payaient d'audace. Pougatchef avait l'instinct de la guerre et s'était formé aux campagnes de Turquie. Il n'avait garde de se risquer à des assauts en règle : il préférait fatiguer la garnison par des alertes incessantes, par des canonnades furieuses, et comptait bien réduire la ville par la faim ou à l'aide de la révolte. Lui et ses partisans s'avançaient jusqu'au pied des murailles, provoquant les défenseurs à la sédition, échangeant avec eux des explications, des défis et des menaces, comme les guerriers de *l'Iliade* sous les murs de Troie. Les chefs kosaks n'avaient pourtant rien de grand ni d'héroïque : une visite à leur camp nous permettra de les juger à leur juste valeur.

Dès les premiers jours du siège, Pougatchef avait choisi pour quartier général le village de Berda, à 7 verstes d'Orenbourg. Ce campement de nomades fut le point de ralliement de tous les insoumis de la Russie orientale; tout errant, tout mécontent se détournait de ce côté; petites bandes, individus isolés y affluaient à toute heure; comme une mare changée en lac par les longues pluies, le camp de la horde était devenu, au commencement de novembre, un bivouac d'armée couvrant plusieurs verstes. Les kibitkas, les chariots et les chameaux des nomades, remisés sur tout le pourtour, lui donnaient une ceinture de défense naturelle. Sous ces équipages vivaient les tribus tatares, Bachkirs, Kalmouks, Kirghiz, accourues des profondeurs des steppes à la curée promise. Les ko-

saks de l'Iayk, noyau et force réelle de la révolte, étaient cantonnés au centre, dans le village même, gardant le quartier de leurs chefs et du faux tsar. Ces troupes privilégiées recevaient une haute paie, commandaient aux autres et maintenaient un aspect militaire au rassemblement. Entre les kosaks et les grand'gardes tatares était parquée la foule des paysans et des gens sans aveu qui ralliaient le camp. Aux premiers froids, ils creusèrent des trous dans le sol et vécurent terrés dans ces abris en véritables fauves. On estimait à trente mille têtes la canaille accourue à Berda après le premier mois du siège. Il n'en faudrait pas conclure que le rebelle avait trente mille soldats. Seuls les kosaks étaient régulièrement organisés et armés : les tribus tatares combattaient encore à cette époque avec la lance et l'arc; mal aguerries à l'artillerie, elles ne tenaient pas devant le canon. Les paysans fugitifs, qui formaient la grande masse des nouvelles recrues, s'étaient équipés à l'arsenal pittoresque de toutes les insurrections; qui une lance, qui une épée d'officier, qui un pistolet d'arçon; d'aucuns arrivaient avec leurs faux, leurs pioches; beaucoup se contentaient du gourdin de chêne; la plupart n'avaient d'autres armes que les robustes poings du moujik russe. C'était l'armée décrite par notre vieux Froissart : « Aucunes gens des villes champestres sans chefs s'assemblèrent et s'en allèrent sans autres conseils et sans nulles armures, fors que des bastons ferrés et des coustiaux. » Tout ce monde était d'ailleurs moins curieux d'aller au feu que de participer à l'immense orgie en permanence dans le camp de Berda.

On imagine la monstrueuse licence qui régnait dans cette cohue. Comme dans toutes les basses séditions, le vin était le grand attrait du lieu et le grand instrument d'embauchage. Le coquin avisé qui trônait là savait le secret pour soulever les misérables : promettre la liberté et donner du vin, ce qui est plus facile. Il avait soigneusement pillé à la ronde les entrepôts de boissons du gouvernement, ceux des grandes fabriques déjà groupées dans la région minière de l'Oural; jour et nuit les tonneaux de la couronne étaient en perce sur les places; pour ravitailler le camp, des nuées de pillards, étendant chaque jour le cercle de leurs expéditions, dévalisaient les propriétés domaniales et seigneuriales des provinces avoisinantes, les cultures et les villes ouvertes. Les femmes et les filles des gentilshommes, des administrateurs, des officiers massacrés dans toute la contrée faisaient partie du butin : on se les disputait de retour au quartier. Les rixes et les meurtres ne se comptaient plus chaque matin : les Kalmouks employés à la voirie du camp enfouissaient sous la neige, dans le fossé, la récolte de cadavres de la nuit, ivrognes surpris par le froid, le typhus, le couteau ou la

balle, victimes dépendues des potences et des piloris. La justice, — s'il est permis de donner ce nom à cette chose, — fonctionnait rapidement dans le camp de Pougatchef; ses échafauds s'élevaient devant la maison même du général; tous ceux qui, représentant à un titre quelconque l'autorité ou la propriété, tombaient entre les mains des bandits, étaient aussitôt livrés au bourreau. Chaque jour l'imposteur paraissait sur le seuil de sa demeure, vêtu d'un riche costume, précédé par deux atamans dont l'un portait une masse d'armes et l'autre une hache d'argent. Il siégeait sur un trône disposé en face du gibet et prononçait la sentence des prisonniers qu'on lui amenait. Les nouvelles recrues étaient alors admises à lui baiser la main; il adressait à la foule quelques paroles joviales, quelques plaisanteries de corps de garde, puis il rentrait avec ses compagnons pour reprendre et prolonger jusqu'à l'aube une orgie qui ne différait de celle du soldat que par le choix des vins et des captives.

Durant ces heures de liberté et d'ivresse, le faux tsar payait cher les témoignages de respect à lui prodigués en public. Pougatchef n'était pas un de ces élus du destin, acceptés sans conteste et courbant tout sous leur parole inspirée; il ne ressemblait guère à un dictateur. Rien n'élevait le fils du Don au-dessus de ses frères, aucune qualité maîtresse n'imposait son ascendant. Les kosaks l'avaient choisi pour instrument; devant la foule ils jouaient leur rôle et se prosternaient aux pieds de l'aventurier; les portes closes, ils jetaient le masque. Comme les officiers de Jean de Leyde rappelant au Prophète le cabaret paternel, les compagnons d'Émélian lui remémoraient durement le temps où ils l'avaient connu esclave et le ramenaient vite à la réalité, quand il prenait au sérieux avec eux son personnage de tsar. Un attentat barbare lui servit d'avertissement vers cette époque. Il y avait alors dans la vie du forçat de Kazan une attache horrible et humaine pourtant : sa passion persistante pour la veuve du major Karlof, l'une de ses premières victimes. Cette malheureuse avait seule le pouvoir de fléchir ses arrêts : ombre sanglante, qui s'interposait parfois entre l'échafaud et les martyrs. Les conseillers de Pougatchef, jaloux de l'empire que prenait cette femme, exigèrent son éloignement; il n'y voulut pas consentir. Un jour deux de ces misérables profitèrent d'une absence de leur chef pour s'emparer de la captive; à son retour, Émélian la trouva fusillée sur la neige, devant l'isba, serrant sur sa poitrine son petit frère, épargné jusque-là pour l'amour d'elle et percé des mêmes balles. « Ma voie est étroite, » s'écria tristement le faux tsar, et il dévora l'outrage en silence.

Nous devons présenter au lecteur les principaux de ces bandits

dont le nom acquit alors une triste célébrité. L'entourage immédiat de l'imposteur se composait des kosaks qui avaient les premiers levé avec lui l'étendard de la révolte et s'étaient substitués aux atamans régulièrement élus. Selon la logique inexorable de l'émeute, ces premiers arrivés au festin s'y maintenaient avec peine, enviés et poussés à leur tour par les nombreux convives qui, ayant suivi leur exemple au début, voulaient le suivre jusqu'au bout, jusqu'au pouvoir. Parmi eux, l'audace ou le hasard distingua surtout trois hommes : Zaroubine, dit Chika, que nous avons vu patronner le premier le vagabond de l'Iayk ; il prenait le titre de feld-maréchal et passait après le prétendant. Puis venait un ancien caporal d'artilleurs, connu sous le sobriquet de Biéloborodof, — Barbeblanche ; on le créa grand-maître de l'artillerie et directeur de la chancellerie du tsar illettré. Un brigand surnommé Chlopouche, dont les méfaits avaient désolé la contrée depuis vingt ans, se trouvait dans les prisons d'Orenbourg au début du siège ; Reinsdorp, toujours mal avisé, promit sa grâce à ce repris de justice, s'il portait ses proclamations dans le camp des rebelles : Chlopouche les porta, en effet, et tout droit aux mains de Pougatchef ; il entra fort avant dans sa confiance et passa de forçat feld-maréchal. Moins heureux que son maître, il avait subi sa sentence : marqué au front et les narines amputées jusqu'à l'os, le feld-maréchal Chlopouche portait toujours un voile noir pour cacher sa hideuse difformité. Connaissant de longue date le fort et le faible du pays, il commandait le corps chargé de rançonner les fabriques de l'Oural ; il en ramena des milliers de recrues, faites parmi les travailleurs de ces établissemens, et des canons qui augmentèrent l'artillerie de Barbeblanche. Trouvant leurs noms peu glorieux, ces sinistres plaisans prenaient d'habitude entre eux les titres des plus illustres généraux de la cour de Catherine ; Chika s'appelait le comte Tchernichef, un second le comte Voronzof, un troisième le comte Panine ; un autre galérien était le comte Orlof. Lugubres parades de la chiourme, qui font rire l'histoire, mais qui coûtèrent des flots de sang et de larmes aux contemporains épouvantés ! — « Et voilà les hommes qui ébranlèrent l'empire ! » — s'écrie Pouchkine en racontant ces détails. Il se fût moins étonné s'il eût plus vécu ; il aurait pu voir des états bien autrement rassis, solides et homogènes que la Russie de Catherine, poussés au bord de l'abîme par de semblables kermesses, humiliés par la lutte avec les généraux du crime, humiliés après la lutte par leurs hautaines revendications.

Avec le bruit des exploits de Pougatchef, la panique volait dans tout l'empire. Les gouverneurs de Kazan et de Moscou recevaient de Reinsdorp courriers sur courriers, demandant du secours en toute

hâte; ils transmettaient les nouvelles d'Orenbourg, confuses à distance et grossies par la terreur publique, à la cour de Pétersbourg. On s'y refusa d'abord à prendre au tragique une échauffourée de kosaks et de serfs; le ministère de la guerre débuta par des demi-mesures, rejetant tous les torts sur ses subordonnés qui languissaient dans la disgrâce provinciale. Il crut parer à tout en envoyant sur l'Iayk des chefs mieux en faveur. On rappela de Pologne le général major Karr, officier médiocre et de vues étroites, sous les dehors sévères de la discipline germanique. Il partit avec de pleins pouvoirs pour réunir des troupes sur sa route; on semblait ignorer à Pétersbourg que les besoins de la guerre avaient entièrement dégarni les provinces de l'est. Karr ramassa quelques recrues, une compagnie de grenadiers, et s'avança hardiment sur Orenbourg avec ces hommes exténués par une longue marche. C'était encore trop, selon lui, pour châtier des maraudeurs. — « Je crains seulement, écrivait-il au ministre, que ces brigands, instruits de mon approche, ne se dispersent avant que je puisse m'emparer d'eux. » Le 7 novembre, au milieu de la nuit, la cavalerie de Pougatchef tomba sur la tête de colonne; comme on engageait l'action, une forte cannonade retentit sur la ligne de retraite des impériaux: c'était Chlopouche qui leur coupait la route de Kazan. Perdant toute son assurance, Karr se replia en désordre, laissant sur le terrain beaucoup de monde et sa compagnie de grenadiers, désarmée sans combat. Tandis qu'il échappait à grand'peine à la poursuite des rebelles, son lieutenant, le colonel Tchernichef, arrivait du nord à sa rencontre avec deux mille hommes et douze canons; trompé par un guide infidèle, cet officier s'engage sur la glace du fleuve; à cinq verstes d'Orenbourg, des cavaliers kosaks fondent sur lui des rives: ses irréguliers fraternisent avec eux, ses douze pièces tombent aux mains de l'ennemi. Quelques heures après, ses deux mille hommes étaient au camp de Berda, prisonniers ou embauchés par la révolte; Tchernichef et trente-six officiers se balançaient aux gibets de Pougatchef. Reinsdorp, averti de l'approche du corps de secours, avait entendu le canon sans bouger; les défenseurs d'Orenbourg en étaient à ce point de désarroi où les plus coupables faiblesses s'appellent de la prudence. Karr, en apprenant ce second désastre, perdit la tête, résigna son commandement à Freimann, et courut se cacher à Moscou : il fut cassé de ses grades et dignités.

Si toute la Russie s'était émue en apprenant le siège d'Orenbourg, ce fut bien autre chose quand elle connut l'humiliant échec de la première tentative de résistance. L'effroi n'eut plus de mesure. Avec les courriers qui portaient la nouvelle, une partie de la noblesse de Kazan s'enfuit à Moscou; de toutes les campagnes du Volga et du

Don, les gentilshommes affluaient dans la vieille capitale, seul refuge qui parût sûr désormais. Tandis que les boïars fuyaient, les paysans s'agitaient sur leurs terres; les mêmes nouvelles qui apportaient la terreur aux maîtres semaient la joie et les espérances de liberté chez les serfs; toute la glèbe frémissait d'impatience : à Moscou même, le menu peuple s'assemblait sur les places, murmurait sourdement, menaçait les seigneurs et attendait naïvement l'entrée du faux tsar. — Éclairée enfin sur l'étendue du mal, Catherine se montra ce qu'elle était aux heures critiques, une grande souveraine, résolue dans l'adversité, toujours prête à sacrifier un ressentiment personnel au bien de son empire. L'illustre Bibikof, le pacificateur de la Pologne, vivait alors à Pétersbourg dans une demi-disgrâce; de méchans rapports de Saldern, ministre à Varsovie, l'avaient compromis au Palais-d'Hiver, en insistant trop sur les succès du général auprès des dames polonaises. Un soir, au bal de l'Ermitage, l'impératrice alla droit au disgracié avec son grand sourire d'autrefois, et lui annonça qu'elle l'avait choisi pour étouffer la révolte qui menaçait le repos de l'état. Bibikof accepta sans mot dire, en soldat. Homme de guerre consommé et l'un des meilleurs esprits de ce temps, il était bien éloigné de la fatuité de son prédécesseur. Sans perdre un jour, il partit le 9 décembre, traversa Moscou, où il put juger déjà de l'effervescence populaire, et fit route pour le Volga, emportant avec lui les vœux et l'espoir de tous les cœurs russes.

IV.

Les choses allaient de mal en pis du côté d'Orenbourg. Un lieutenant de Pougatchef partait pour rançonner le pays à la tête d'une bande : cette bande, grossie de tous les serfs qu'elle soulevait en route, devenait une armée; le chef de cette armée, n'obéissant plus qu'à ses propres inspirations, poussait au large, travaillait pour son compte et créait un nouveau centre de révolte. Dans les derniers jours de 1773, Chika s'avançait vers le nord avec dix mille hommes et bloquait la ville d'Oufa; Barbeblanche opérait entre Oufa et Kazan, se rapprochant du haut Volga. Chlopouche, avec cinq mille hommes et du canon, avait entrepris de réduire les forteresses qui tenaient encore sur l'Iayk. Les rebelles se dirigèrent vers Iaytzky. On se souvient que la révolte avait pris naissance sous les murs de cette ville, restée pourtant dans le devoir jusqu'à ce moment. En voyant apparaître les coureurs de l'ennemi, la population kosake, dont les vœux secrets appelaient depuis long-

temps Pougatchef, ouvrit ses portes et se joignit à l'envahisseur. Le colonel Simonof et son second, le capitaine Krylof, se retranchèrent dans la citadelle avec un millier d'hommes : nous retrouverons cette petite troupe en racontant l'héroïque défense qui fit d'elle, à cette heure de défaillance universelle, l'exemple et l'honneur des armes russes.

On n'en pouvait dire autant des médiocres défenseurs d'Orenbourg. La ville était investie de toutes parts; les vivres s'y faisaient rares, on rationnait les habitans, on nourrissait les chevaux de broussailles, les maladies éclataient, la sédition menaçait. Le 13 janvier 1774, Reinsdorp toléra une sortie générale, énervée d'avance par ses indécisions; la fortune cède aux capitaines brutaux qui la violentent, non à ceux qui la consultent par acquit de conscience. Wallenstern sortit avec toutes les troupes par une froide matinée et s'enfonça dans cette nuit de neige, pleine d'erreurs, que fait l'aube sur la steppe d'hiver. Soudain les kosaks tournent bride à l'arrière-garde, la colonne, craignant d'être coupée de la place, se replie en désordre; la déroute rentre dans Orenbourg, laissant aux mains des rebelles quatre cents morts et quinze bouches à feu. Reinsdorp se tint pour quitte envers lui-même après cette dernière tentative : à partir de ce jour, il se renferma derrière ses remparts, attendant soucieusement la délivrance.

Bibikof la préparait à Kazan. Il n'avait fallu rien moins que son énergie pour calmer les esprits dans cette ville affolée. Sur sa proposition, la noblesse du pays et des provinces voisines créa à ses frais des légions de volontaires à cheval. Le généralissime travaillait jour et nuit à l'organisation de ces milices locales, faute de troupes régulières disponibles. Les lettres qu'il adressait à sa femme attestent les angoisses de ce vaillant soldat au début de sa mission : « — J'ai pris connaissance de la situation, écrivait-il le 30 décembre; j'ai trouvé ici les choses dans le pire état, telles que je ne saurais les décrire; je me suis vu tout à coup dans des embarras plus fâcheux que ceux où je me trouvais à mes débuts en Pologne. Ma main ne quitte pas la plume; je fais tout le possible et j'implore l'aide de Dieu : lui seul peut nous secourir. En vérité, on s'y est pris bien tard. Mes troupes ont commencé hier à arriver; mais c'est bien peu de chose pour se rendre maître d'un pareil fléau; le mal est si grand qu'il me rappelle l'incendie de Saint-Pétersbourg, quand le feu éclatait sur tous les points à la fois et qu'on ne savait où courir. Le pauvre vieux Brandt (le gouverneur de Kazan) est si atterré qu'il peut à peine agir. Celui qui a compromis les affaires par sa précipitation répondra devant Dieu du sang versé et du meurtre de tant de braves gens. Enfin, je suis en bonne santé.

Mais le mal est grand, terrible. Ah ! que ma tâche est lourde ! »

Le mal était d'autant plus grand qu'en paralysant la Russie à l'intérieur il la livrait aux entreprises de ses nombreux ennemis d'Europe. Tous suivaient la partie engagée sur l'Iayk avec un intérêt joyeux, et le nom de Pougatchef avait depuis longtemps franchi les frontières. On s'entretenait du kosak à Sans-Souci et à Versailles, à Vienne et à Constantinople. Beaucoup croyaient à tort voir dans cette affaire une intrigue savante du baron de Tott, qui agitait alors les Tatars de Crimée à l'instigation de la Porte. Comme de tous les bruits de ce siècle, c'est à Ferney qu'il faut chercher l'écho de celui-ci : toute opinion venait alors recevoir sa formule et sa sanction chez le grand curieux dont la première force fut de n'être étranger à aucune chose de son temps. — « C'est apparemment le chevalier de Tott qui a fait jouer cette farce ; mais nous ne sommes plus au temps de Démétrius, et telle pièce de théâtre qui réussissait il y a deux cents ans est sifflée aujourd'hui. » — A cette lettre de Voltaire, Catherine répondait avec quelque dépit : « Monsieur, les gazettes seules font beaucoup de bruit du brigand Pougatchef, lequel n'est en relation directe ni indirecte avec M. de Tott. Je fais autant de cas des canons fondus par l'un que des entreprises de l'autre. M. de Pougatchef et M. de Tott ont cela de commun que le premier file tous les jours sa corde de chanvre et que le second s'expose à chaque instant au cordon de soie. »

L'impératrice se devait de parler du rebelle à l'étranger avec ce mépris hautain ; à l'intérieur, tout son gouvernement n'avait plus d'autre souci que la défaite du forçat. On mit sa tête à prix en promettant dix mille roubles. On ordonna à l'ataman des kosaks du Don de faire brûler solennellement sa maison, à la petite stanitza de Zimovie, près de Tcherkask ; le bourreau sema de la cendre aux quatre vents sur l'aire maudite, avec interdiction éternelle de bâtir en ce lieu. Le village de Zimovie changea de nom et reçut celui de Potemkine, qui éveillait pour la souveraine des idées moins désagréables. La femme de Pougatchef, abandonnée en ce lieu par son mari avec trois enfans, fut envoyée à Kazan pour éclairer les recherches de la justice. On recueillit à cette occasion des renseignemens plus certains sur les origines obscures du terrible malfaiteur. Émélian Pougatchef était alors âgé de quarante ans, de taille moyenne, maigre, et basané ; ses cheveux étaient roux, sa barbe noire, courte et en pointe. Il avait une tache blanche à la tempe gauche et sur la poitrine des marques, conservées après une atteinte du mal noir, qu'il montrait à ses séides comme les signes de son origine royale. Il était illettré et se signait à la manière des vieux croyans. De

nombreuses proclamations portèrent ces détails à la connaissance de tous les sujets égarés. Chose plus utile que les proclamations, on envoyait enfin des troupes à Bibikof. Le prince Galitzine les conduisait et avançait à marches forcées sur Orenbourg.

Celui qui était l'objet de toutes ces mesures commençait à s'en inquiéter. En public et à ses compagnons, il disait fièrement : « Ils nous tomberont d'eux-mêmes dans la main ! » En secret, il prenait ses sûretés pour le jour de la catastrophe. Trente chevaux choisis étaient nourris avec soin à son quartier : l'imposteur et ses complices comptaient bien échapper en abandonnant leurs dupes. Les Bachkirs et les kosaks, soupçonnant ces dispositions, complotaient d'autre part d'acheter leur grâce en livrant leurs chefs au gouvernement. Relations de confiance habituelles entre coquins. D'ailleurs Pougatchef, fort en peine de soutenir aussi longtemps son rôle de tsar, tombait chaque jour plus bas dans le mépris des siens. Bibikof écrivait alors, avec un jugement bien sûr, ces paroles qui pourraient servir d'épigraphe à cette histoire : « Pougatchef n'est pas autre chose qu'un pantin avec lequel jouent les malfaiteurs; ce n'est pas Pougatchef qui est dangereux, c'est le mécontentement général. »

Ce pantin sinistre continuait pourtant ses exploits. Vers la fin de janvier, il vint de sa personne à Iaytzky et commanda sans succès un assaut de neuf heures contre la vaillante citadelle. Dans sa rage, il décréta de proscription toute la famille du capitaine Krylof, enfermée alors à Orenbourg. Heureusement la sentence ne put jamais s'accomplir; elle eût moissonné dans le berceau une des gloires de la Russie : parmi les victimes désignées se trouvait l'enfant qui fut plus tard le grand fabuliste Krylof. Pougatchef remarqua alors dans la ville de Iaytzky une jeune fille kosake, Oustinia Kouznetz, s'éprit d'elle et la demanda en mariage. La famille, étonnée et effrayée d'un tel honneur, s'écria vainement : « Pardonne, sire, notre fille n'est ni reine, ni princesse, comment l'épouserais-tu? Et comment te marier, quand notre mère l'impératrice est encore en vie? » L'argument était sérieux; Pougatchef n'en épousa pas moins sa conquête; il assigna à Oustinia des dames d'honneur et un état de maison; mais il ne put obtenir de ses popes qu'on substituât à l'église, dans la prière pour le tsar, le nom de sa nouvelle femme à celui de Catherine : il leur fallait, disaient-ils, un ordre du saint-synode. Étrange tissu de contradictions chez ces gens simples! Une fois par semaine, Pougatchef venait du camp de Berda à Iaytzky visiter son épouse; chacune de ces visites était marquée, pour la garnison de la forteresse, par un assaut sanglant, accompagnement funèbre des amours du bandit.

Ce fut durant un de ces séjours que de graves nouvelles vinrent le surprendre. Le prince Galitzine était signalé près d'Orenbourg avec des forces respectables. Pougatchef ramassa dix mille hommes à peu près en état de combattre et se jeta audacieusement au-devant de son adversaire. Ils se rencontrèrent à Tatichef le 22 mars. Les rebelles s'étaient fortifiés dans cette place démantelée avec des ouvrages de neige; ils opposèrent aux attaques de l'armée régulière une résistance désespérée; mais la discipline et la supériorité de l'armement assurèrent la victoire aux soldats de Galitzine. Victoire décisive : on le crut du moins alors. Plus de treize cents cadavres d'insurgés jonchaient le terrain de la lutte; au loin la cavalerie massacrait les fuyards dans toutes les directions; trois mille prisonniers et trente-six canons restaient aux mains du vainqueur. Pougatchef passa au travers des lignes avec un gros de kosaks et courut jusqu'à Berda, où il arriva lui cinquième. A la nouvelle du désastre, toute la ville des nomades se dissipa dans un désordre inexprimable. Chacun chargeait sur un traîneau sa famille d'aventure, sa part de butin. Dix-sept tonneaux de monnaie de cuivre furent abandonnés en plein champ. L'immense rassemblement fondait comme il s'était accru, en un instant, quitte à se reformer aussi vite à l'occasion. Les jours suivans, Pougatchef refit un petit corps de ses partisans, épars sur les routes, et se jeta sur Orenbourg, espérant surprendre la ville par un coup de main hardi : Galitzine le prévint et lui infligea une seconde défaite, aussi sanglante que la première. L'imposteur y laissa ses derniers canons et dut s'enfuir avec quelques repris de justice jusqu'aux fabriques de l'Oural, où une population toute gagnée à sa cause lui ménageait des abris sûrs. Il était temps pour lui; chacun des vaincus pensait à trahir. Un certain Chigaïef avait déjà réussi à séquestrer Pougatchef et Chlopouche, et fait avertir immédiatement le gouverneur d'Orenbourg qu'il les tenait à sa disposition contre sa grâce personnelle; Reinsdorp, toujours hésitant, n'en croyant pas sa fortune, réfléchit trois heures avant de donner le signal convenu : il était trop tard! Les deux chefs avaient été délivrés par une poignée de forçats, leurs seuls amis fidèles. Chlopouche se sauva du côté de Kargalé; ce fauve avait par là une femme et un fils qu'il aimait et voulait préserver. Des Tatars le reconnurent, s'emparèrent de lui et le livrèrent aux autorités. Conduit à Orenbourg, le fameux brigand y paya le premier sa dette à la justice : sa tête tomba au mois de juin 1774.

La population de la ville, libérée après un siège de six mois et au moment où la famine la menaçait sérieusement, se répandit hors de la ville et jusqu'à Berda avec des transports de joie. Galitzine

arriva le 26 et fut reçu avec des marques d'enthousiasme indescriptible. Ce même jour, la ville d'Oufa était délivrée par l'armée du nord. La bande de Chika, qui l'assiégeait, était taillée en pièces et se dispersait en abandonnant aux vainqueurs ses canons et des milliers de prisonniers. Deux jours plus tard, Chika, réfugié dans une grange, se laissait enivrer par une paysanne et surprendre par les hussards : il fut conduit chargé de fers à Oufa. Le dégel et la débâcle des rivières, survenant à ce moment, ralentirent la poursuite des autres bandes. Dans toute la contrée, racontent les témoins de ces scènes sanglantes, le fleuve et ses affluens charriaient des cadavres qui s'étaient amoncelés sur leurs glaces; les femmes des stanitzas attendaient sur les rives, anxieuses de reconnaître le corps d'un enfant ou d'un époux, parti depuis de longs mois pour la grande aventure.

Tandis que les armées impériales nettoyaient le pays, il y avait encore, à la fin d'avril, une horde de rebelles qui tenait ferme en dehors du cercle de leurs opérations : c'était celle qui assiégeait Iaytzky. Revenons à cette pauvre citadelle. C'est la joie de l'histoire et ce doit être sa passion de remettre en lumière les héroïsmes obscurs, perdus dans ses ombres lointaines; elle s'y repose du récit monotone des basses œuvres de l'homme, elle en dégage cette vérité que même dans les temps les plus troublés, celui qui veut tenir bon au devoir sait où le trouver. — Depuis trois mois et demi, le colonel Simonof et le capitaine Krylof étaient étroitement bloqués dans leur fort avec un millier d'hommes; les assiégeans, maîtres de la ville, commodément retranchés derrière les maisons, avaient établi de formidables batteries. Les opérations du siège furent poussées avec une vigueur et une ténacité qu'on n'aurait pas attendues de ces soldats de hasard; chaque jour le cercle se resserrait méthodiquement, des assauts furieux tenaient les assiégés en haleine, la mine jouait sans relâche au-dessous d'eux. La garnison répondait avec un égal acharnement par des sorties fréquentes, dirigées contre les maisons qu'elle tentait de brûler. Dans les derniers temps du siège, ces sorties l'avaient fort affaiblie; les hommes ne suffisaient qu'à grand'peine aux travaux multiples des batteries, des gardes, des contre-mines. Une moitié de la troupe passait la nuit en armes, la pioche à la main; le reste des défenseurs ne pouvait dormir qu'assis. Tous les moyens de subsistance disparurent successivement; quand on eut mangé les derniers chevaux, on retira de la glace ceux qu'on avait jetés dans le fleuve au commencement du siège; cette ressource s'épuisa avec la débâcle. Les hommes furent rationnés à un quart de livre de pain; quelques jours encore, et on se contenta de faire bouillir, une fois dans les vingt-quatre heures,

une grande marmite d'eau qu'on blanchissait avec un peu de farine; chacun venait puiser une tasse de ce breuvage. Enfin le blé manqua complètement : ces malheureux furent réduits à faire cuire des gâteaux d'une sorte de glaise fort grasse, sans mélange de sable, qui se trouvait dans les terrains du fort. Un petit nombre résista à ce régime; la plupart gisaient sans force à l'hôpital, avec les femmes et les enfans. Depuis longtemps on avait essayé de faire sortir les bouches inutiles; les assiégeans les renvoyaient impitoyablement dans la place; chaque jour, les femmes affolées couraient avec leurs enfans se jeter aux genoux des rebelles, qui consentirent seulement à recevoir les filles de kosaks. Les quelques hommes valides n'osaient pas quitter la pioche, contreminant nuit et jour la sape qu'on entendait sourdement cheminer sous les magasins à poudre. Cependant les gens de Pougatchef ne cessaient d'interpeller les sentinelles, les sommant de se rendre, usant de menaces et de promesses, annonçant que leur prince était partout vainqueur, maître d'Orenbourg, de Kazan, de tout le pays. Sans nouvelles autres que celles de l'ennemi, la garnison les crut et n'espéra plus de secours. Pas un homme ne trahit pourtant, pas un ne refusa de mourir dans cette troupe qui semblait si peu sûre quelques mois plus tôt. Le brave Krylof avait communiqué son âme à ses soldats, et les soldats, dans les grands périls, sont ce que les fait l'âme du chef. — Le mardi de la semaine sainte, il y eut quinze jours qu'on ne mangeait plus d'autre pain que la terre glaise : les hommes en état de combattre résolurent de périr les armes à la main, plutôt que dans les affres de la faim. Krylof les exhorta à se confier à la volonté divine et ordonna une sortie générale. Comme on s'y préparait, la vigie placée sur le clocher de l'église signala un désordre soudain dans le camp des rebelles : on les voyait courir par la ville et s'enfuir hors des portes. « Cela nous ragaillardit, comme si nous avions senti l'odeur du pain, » écrit le témoin à qui nous devons le journal de ce siège. C'était une fausse alerte. Les lignes ennemies se reformèrent, tout se calma, et l'espérance des malheureux retomba dans le néant de toute sa hauteur d'une minute. On attendit pourtant jusqu'au soir. Au crépuscule, la vigie aperçut un nuage de poussière sur ce morne horizon de la steppe qu'elle interrogeait en vain depuis des mois : les assiégés crurent à l'un des retours habituels de Pougatchef, et, en voyant les rebelles se précipiter vers les remparts, ils se préparèrent au dernier assaut; c'était la délivrance. La horde venait leur remettre ses chefs enchaînés et demander grâce en apportant du pain; quelques heures plus tard, le général Mansourof arrivait, et la fidèle forteresse rouvrait ses portes, fermées depuis trois mois et demi, à ces drapeaux russes dont elle avait si

fort grandi l'honneur. « La joie fut telle, dit le narrateur, que tous ces agonisans quittèrent aussitôt leurs lits et qu'on s'embrassa durant toute la nuit avec des pleurs et des hymnes au Seigneur. »

Un autre agonisant n'eut pas la joie de ce dernier succès, dû comme les précédens à son intelligente direction; le général Bibikof, miné par la maladie et les cruels soucis de sa mission, avait succombé à un accès de fièvre, quelques-uns dirent au poison, le 9 avril, à peine âgé de quarante-quatre ans. « Je n'ai pas d'inquiétudes pour mes enfans, dit-il en mourant, l'impératrice pourvoira à leur sort: je n'ai d'inquiétudes que pour la patrie. » Ces dernières étaient justifiées : la Russie accueillit avec douleur et épouvante la nouvelle de la mort de Bibikof, et les événemens tragiques qui nous restent à raconter montrèrent trop tôt quelle perte irréparable avait faite l'empire.

V.

Pougatchef s'était réfugié dans les forêts de l'Oural; il avait soulevé les tribus de Bachkirs, racolé une armée parmi les serfs des fabriques, et se montrait tantôt sur le versant russe, tantôt sur le versant sibérien. De ce côté le général Décalong, qui commandait sur la frontière, lui infligea un sérieux échec; on libéra dans le camp du vaincu plus de trois mille infortunés, gens de toute condition, femmes et enfans d'officiers ou de gentilshommes, condamnés ou otages que les bandits réservaient au supplice; mais Décalong s'immobilisa après cet avantage sans en recueillir les fruits. Pougatchef et Barbeblanche lui échappèrent; leur armée se reforma sur leurs pas.

A ce moment entrait en scène un nouveau personnage destiné à clore cette tragédie. Le colonel Michelsohn, jeune officier des gardes d'un grand mérite, avait été appelé en dernier lieu par Bibikof à la tête du détachement qui opérait autour d'Oufa. Michelsohn était un soldat méthodique, infatigable et tenace. Il y a deux races de génies militaires, ceux d'audace soudaine, ceux d'opiniâtreté continue; le capitaine allemand était des seconds. Parti d'Oufa avec son corps, il pénétra dans l'Oural à la recherche de son ennemi, et passa les montagnes une première fois; il arriva sur le versant sibérien comme Pougatchef venait d'être battu par Décalong. Ce dernier, se tenant assuré de sa proie, reçut assez froidement le lieutenant qui pouvait la lui enlever, et ne se prêta pas aux mesures qui eussent permis de cerner les rebelles. Michelsohn fit volte-face à la suite des fuyards et rentra dans l'Oural sur leurs talons. — Alors commença cette chasse sans exemple, qui devait mener la

bête farouche durant des milliers de lieues, des steppes de Sibérie au cœur de l'empire, des portes de Moscou à la Caspienne; poursuite passionnée, grandiose et effrayante, où le fauve traqué fit tête cent fois, chassa souvent les vainqueurs à son tour, souleva les peuples dans sa course, incendia les cités, fit trembler la Russie et fuir ses armées, tout en fuyant lui-même devant le dogue acharné qui seul savait comment le dompter. — Michelsohn ramena d'abord Pougatchef à travers l'Oural, sans donner un jour de repos à sa troupe; à plusieurs reprises il le joignit, dispersa ses bandes et prit ses canons : travail de Sisyphe, peine inutile vis-à-vis de cette armée qui comptait autant de soldats qu'il y avait de serfs en Russie. Les chefs rebelles échappaient de toute la vitesse de leurs chevaux, se jetaient dans les distilleries et les mines de la montagne, s'y ravitaillaient d'hommes et de vivres, et reparaissaient quelques jours après avec une nouvelle horde de vagabonds et de nomades, horde mal armée et peu solide, mais par là même insaisissable pour la petite colonne régulière qui s'avançait difficilement, en peine de munitions et d'approvisionnemens. Vers le milieu de juin, après un mois de cette poursuite, Michelsohn dut s'arrêter à Oufa, son point de départ, pour refaire sa troupe exténuée. Pougatchef gagna la Kama, la grande rivière qui forme la ligne de défense de Kazan.

On tremblait de nouveau dans cette ville. Il n'y avait pas quinze cents hommes dans la capitale de la Russie orientale, pas une compagnie aux environs. Galitzine, Freimann, tous les généraux qui avaient libéré la vallée de l'Iayk se reposaient à Orenbourg, croyant la guerre finie, ne se doutant pas qu'elle n'avait fait que changer de théâtre, du sud au nord. Le vieux Brandt, le gouverneur de Kazan, envoya un détachement occuper la citadelle d'Ossa, qui gardait le passage du fleuve; le commandant perdit courage en voyant les meules de foin enflammées que Barbeblanche avait eu l'idée de pousser contre le rempart; il ouvrit ses portes, reçut Pougatchef à genoux, et n'en fut pas moins pendu. Un lieutenant, du nom de Minief, trouva grâce devant l'imposteur; ce traître, au fait des défenses de Kazan, exhorta le rebelle à tenter un coup de désespoir de ce côté : les bandes passèrent aussitôt la Kama et marchèrent droit sur la grande cité. Michelsohn, retenu à Oufa, avait perdu de l'avance; les autres généraux se gardaient de bouger; même les plus proches de Kazan se retiraient précipitamment sur Moscou, tant était grande alors la terreur du nom de Pougatchef! Seul, le brave Tolstoï, commandant de la légion de volontaires, essaya d'arrêter le bandit à douze verstes de la ville; il fut tué dans l'affaire, et sa troupe plia. Le 11 juillet, les bourgeois de Kazan virent avec

épouvante le camp des rebelles couronner les collines qui dominaient leur cité.

Kazan, l'ancienne capitale des khans tatars et la reine du Volga, est une grande ville de cent mille habitans, de physionomie bizarre, indécise entre l'Europe et l'Asie, entre le Christ et Mahomet. Églises et mosquées s'y mêlent fraternellement, et le flot jaune du grand fleuve emporte confondues dans sa fuite les grêles images des clochers et des minarets. Dans les caravansérails, les écoles et les bazars des quartiers musulmans, le trafiquant de Samarkand se retrouve chez lui, tout autant que le pieux marchand de Moscou dans son *gostinny dvor*, à l'ombre de sa basilique. On peut voir à la même heure, et côte à côte, l'un se prosterner pour la prière sur son tapis étendu vers l'Orient, l'autre se signer devant les chapelles ardentes qui projettent sur la rue les feux de leurs cierges et de leurs orfèvreries. Tous deux y sont appelés par le grand commerce asiatique dont Kazan est l'entrepôt; avant-garde du marché de Nijni, au confluent de la Kama et du Volga, elle centralisait par ses deux fleuves, avant les chemins de fer, toutes les richesses de la Sibérie et de la Caspienne. Sous la protection d'une citadelle portée par une petite acropole, ces richesses s'entassaient dans les bazars, ornaient les maisons des gros marchands et les trésors magnifiques des sanctuaires orthodoxes. La proie était grasse, on le voit, et tentante pour la bande des loups affamés qui vint hurler une nuit aux portes de la ville.

Les dispositions prises par Pougatchef ne manquaient pas d'habileté. Les rebelles approchèrent des faubourgs, suivant leur tactique habituelle, en poussant devant eux des meules de foin et de paille enflammées, à l'abri desquelles avançait leur artillerie. Le premier fossé était défendu par la milice locale avec une pièce de canon : Pougatchef lança sur ce point ses hordes désarmées, les serfs des fabriques qui suivaient sa fortune depuis l'Oural; les cavaliers kosaks rabattaient cette foule à coups de fouet et la poussaient dans le fossé, assommant qui reculait; sans autres armes que des bâtons et ses poings, elle refoula les défenseurs, prit leur canon, le pointa sur la porte, et commença d'envoyer des volées de mitraille le long des rues populeuses. A l'aile gauche, les Bachkirs attaquaient le faubourg des drapiers. Les artisans de cette corporation, ralliés et conduits par l'archevêque Benjamin, s'armèrent de ce qu'ils trouvèrent et se mirent en devoir de résister. Les Bachkirs les couvraient d'une nuée de flèches; du haut des collines Pougatchef écrasait de boulets les combattans, amis ou ennemis. Les drapiers avaient amené un canon; il éclata au premier coup, tuant le canonnier. Déjà le faubourg flambait : les artisans cédèrent

sur ce point comme la milice avait fait sur l'autre; les Bachkirs se lancèrent à leur suite par les rues. Éperdus devant ces sauvages qui déchiraient l'air de leurs sifflets tatars, devant le rideau de flammes qui les précédait, enveloppant toute la ville, les habitans se jetèrent hors de leurs demeures et s'enfuirent précipitamment vers la citadelle, leur dernier refuge. Brandt y rappela ses quelques compagnies, recueillit tout ce qui se présentait et ferma les portes : la cité de Kazan appartenait aux bandits : le sac commença.

Ce fut une orgie folle, désespérée : le monde réel livré toute une nuit au monde des cauchemars. Toutes les variétés de la barbarie y mirent leur épouvante, la sauvagerie des Mongols, la brutalité des esclaves soudain libres, la dépravation haineuse des forçats de la civilisation. Plusieurs de ces derniers, anciens hôtes, comme leur général, des prisons de Kazan, coururent à la maison de force et délivrèrent les détenus ; connaissant les bons repaires, ils y guidèrent leurs bandes. On pilla d'abord les entrepôts de boissons, les bazars, les boutiques des riches marchands, surtout les églises et les couvens regorgeant de trésors séculaires; les iconostases, les châsses, les reliquaires d'or tombaient par morceaux sous la hache des Kalmouks, les joyaux et les perles ruisselaient de leurs mains. Il fallait se hâter; tandis que les lucides pillaient, les ivres-morts incendiaient; les édifices embrasés s'écroulaient de toute part, ensevelissant avec les vainqueurs les malheureux habitans restés cachés dans leurs retraites. Tous ceux qui se montraient en habit allemand étaient sabrés sans pitié, les autres poussés au camp pour porter le butin; beaucoup se noyaient en fuyant au fleuve. Sur les clochers, les arcs de triomphe, les hauts lieux, des pièces en batterie vomissaient la mitraille contre la citadelle et semaient la mort au hasard dans la ville. La nuit vint; la tempête du feu grandit, emporta tout. Malgré les ordres de Pougatchef, qui rappelait prudemment ses hommes au dehors, la plupart restèrent dans cet enfer, retenus par la cupidité ou par l'ivresse; on les vit de la citadelle danser entre les flammes autour des tonneaux de vin, revêtus de robes de soie et d'ornemens sacerdotaux dérobés aux églises.

Les kosaks et quelques disciplinés suivirent Pougatchef au camp. Avec le gros du butin, la foule des captifs attendait là, à genoux devant les canons. L'homme qui un an auparavant errait enchaîné par les rues de la ville, demandant l'aumône aux bourgeois, fut acclamé tsar par ces malheureux ; ils imploraient leur grâce, pendus à ses étriers. Toute la soirée, paradant sur un trône, le forçat triomphant reçut le serment d'allégeance de la population tatare, depuis longtemps disposée en sa faveur; il ordonna quelques exécutions et pardonna théâtralement aux prisonniers obscurs. On lui amena sa femme et ses enfans, transférés par ordre de justice à Kazan, comme

nous l'avons vu plus haut. S'il faut en croire un témoignage contemporain, les larmes vinrent aux yeux de l'imposteur, mais il ne se démentit pas : « Je connais cette femme; son mari m'a rendu jadis un grand service, » dit-il froidement, et il commanda de la réunir aux autres captifs. Ainsi l'histoire, cet inimitable drame du réel, aurait reproduit à l'avance la scène pathétique que le génie de Meyerbeer a faite immortelle, en l'attribuant à l'imposteur de Munster. — Dans la citadelle, cette terrible nuit se passa en alarmes et en prières. Chacun attendait sa dernière heure et interrogeait l'horizon aux rouges clartés du grand foyer qui refoulaient les ténèbres. Seul le vaillant métropolite Benjamin soutenait les cœurs; tantôt il priait et exhortait le peuple dans l'église de la forteresse, tantôt, sortant avec les saintes images et suivi de ses ouailles, il faisait le tour des remparts en conjurant de ses mains défaillantes la mer de feu qui montait. L'aube se fit. Les assiégés se précipitèrent aux créneaux, s'attendant à voir les Bachkirs donner l'assaut; des cavaliers avançaient à travers les ruines et les cendres; un grand cri de joie monta au ciel : c'étaient les hussards de Michelsohn.

Après avoir refait ses troupes à Oufa, l'infatigable traqueur de Pougatchef était reparti sur les traces du rebelle, passant après lui les rivières à la nage, le suivant à une journée de distance. Le 12 au matin, comme il campait à cinquante verstes de Kazan, une colonne de fumée lui apprit le désastre de la ville; il fit sonner le boute-selle, mais sa cavalerie surmenée ne put arriver qu'à la nuit. Pougatchef, retranché dans une forte position, opposa une défense désespérée et ne lâcha pied qu'après cinq heures de lutte. Encore ne se tint-il pas pour battu. Le lendemain, il essaya d'un retour offensif pour envelopper Michelsohn avant que ce dernier eût pu rallier la garnison de la citadelle. Repoussé derechef et sur le point d'être pris, il reparaissait après deux jours, le 15, avec une nuée de vingt-cinq mille Tatars, serfs ou kosaks, « qui remplissaient l'air d'horribles hurlemens. » Si tous les rapports contemporains ne l'attestaient, on aurait peine à admettre l'incroyable rapidité avec laquelle ce fuyard refaisait des armées et rentrait en ligne; elle ne peut s'expliquer que par le trouble profond et le mécontentement général de ces provinces. Pour la troisième fois, Michelsohn, renforcé par la garnison, dispersa ces bandes et donna la chasse à leur chef; découragé, Pougatchef lâcha sa proie et gagna au sud.

Alors seulement la malheureuse population, dont les angoisses s'étaient ranimées et prolongées, put fêter son libérateur et mesurer l'étendue du désastre. Sur les deux mille huit cents maisons de Kazan, plus de deux mille étaient en cendres. Trois cents cadavres

furent trouvés sous les décombres; cinq cents personnes avaient disparu. Le vieux général Koudriavtzef, âgé de cent dix ans, gisait assassiné au pied de l'autel du couvent des Vierges : la mort l'avait pris à genoux, priant. Dix mille prisonniers, dépouillés de tout, étaient entassés dans le camp du bandit. Les riches de la veille étaient à la mendicité. La guerre servile avait rigoureusement appliqué son programme : l'égalité sociale, — dans la misère ! — L'infortuné Brandt, qui eût sauvé sa ville en tenant seulement quelques heures, ne résista pas à tant d'émotions et de remords; il s'éteignit deux semaines après. Michelsohn avait recueilli une fois de plus toute l'artillerie des rebelles et cinq mille prisonniers; parmi eux le traître Minief, à qui était surtout imputable la catastrophe de Kazan; il subit aussitôt le dernier supplice. Malheureusement ces victoires successives avaient épuisé le vainqueur; il dut s'arrêter quelques jours pour remonter sa cavalerie. Les chefs des corps disséminés sur le Volga ne surent pas cerner le fugitif; dès que Michelsohn s'arrêtait, tous semblaient paralysés; comme le remarque Pouchkine avec une juste sévérité, « bien peu de ces généraux étaient en état de se mesurer avec Pougatchef, même avec les moins fameux de ses complices. »

VI.

En ce moment pourtant, le redouté personnage n'avait d'autre armée que son prestige. Il errait sur la rive gauche du fleuve, se cachant dans les forêts avec trois cents kosaks. Barbeblanche avait été pris avec son détachement et dirigé sur Moscou pour y expier ses crimes; il fut dangereusement remplacé par le célèbre confédéré polonais Poulavski, délivré à Kazan par les rebelles, et qui mit sa haine patriotique au service du brigand. Une recrue moins sérieuse fut un pasteur protestant, amené au camp avec les prisonniers de la ville; ce pauvre homme avait jadis secouru de ses aumônes le forçat mendiant; reconnaissant à sa manière, Pougatchef le fit colonel, l'assit, bien qu'il en eût, sur le cheval d'un Bachkir, et le traîna à sa suite jusqu'au jour où le malheureux pasteur-colonel réussit à s'échapper. — La situation du fuyard semblait désespérée quand il lui vint une inspiration qui changea la face des choses : il passa inopinément le Volga et se jeta dans les provinces russes d'au delà du fleuve.

Son apparition fut le signal d'une explosion formidable parmi les serfs de ces provinces, qui depuis longtemps s'entretenaient de leur « petit père » et l'attendaient. Les campagnes se soulevèrent en masse; les villages entiers accouraient à lui, menant leurs seigneurs enchaînés à ses gibets; les gouverneurs des villes fuyaient,

les municipalités terrifiées le recevaient aux portes avec le pain et le sel. Cette fois encore la poursuite se changeait en marche triomphale. Dans ses proclamations aux paysans, l'imposteur leur promettait la liberté, l'extermination des familles nobles, l'élargissement de tous les détenus, les distributions gratuites de sel. Trompés par ses manifestes, les gens simples n'osaient ou ne savaient plus répondre à qui les interrogeait : « Êtes-vous pour Pierre Féodorovitch ou pour Catherine Alexeïevna? » — Partout des administrateurs, des officiers nouveaux, imposés par le dernier passant armé; le long des routes, des nobles ou des intendans pendus aux portails des maisons seigneuriales. Nous aurions peine à nous représenter l'incroyable trouble d'idées, les ténèbres du doute politique où se débattait un peuple ignorant, surmené par une administration sans scrupule, privé de tout moyen d'information, de tout guide d'opinion. Empruntons encore une de ses vives peintures à M. Salias : « Toute sorte de vagabonds errent par la Russie, semant et colportant on ne sait quelles choses obscures. Ils distribuent des liasses d'imprimés violens, des manifestes plus surprenans l'un que l'autre; des diacres vont, des écrivains, des gens du fisc, on ignore pour quelle affaire, et ils racontent une chose; viennent des moines et des colporteurs qui en chuchotent une autre. On envoie des fonctionnaires spéciaux, et ce ne sont pas des fonctionnaires, mais des gens qui se disent tels. Aujourd'hui il en vient un qui lit un ukase; demain un autre fouettera pour avoir exécuté l'ukase, et un troisième punira pour n'avoir pas obéi. Où est le droit, où est le mal, ce qu'il faut taire et ce qu'il faut dire, nul ne le sait... »

La tourmente gagnait le cœur de la Russie avec la rapidité et la violence des chasse-neiges qui l'hiver balaient ces plaines. Un seul kosak, détaché dans un district, l'insurgeait tout entier. Les bandes se multipliaient chacune pour son compte; tandis que le grand rebelle se cachait dans quelque hallier, son nom révolutionnait au loin des villes qui ne devaient jamais le voir. Nijni Novgorod, directement menacée, tremblait devant le sort de Kazan; Moscou, qu'on croyait l'objectif de sa marche, n'était guère plus rassurée. Les gouverneurs de ces cités adressaient à Pétersbourg des appels supplians. Catherine fut si émue qu'elle eut un instant la pensée de paraître en personne à la tête de ses troupes; ses conseillers l'en détournèrent à grand'peine. Le comte Panine, le vainqueur de Bender, fut nommé généralissime à la place du regretté Bibikof et alla prendre le commandement des forces qui couvraient Moscou.

Pougatchef cependant nourrissait des projets moins grandioses que ceux qu'on lui prêtait. Il avait appris par de dures expériences que ces hordes de serfs en rut de liberté n'étaient pas une armée; il sentait que la fin de la folle fête approchait; ses plus anciens

compagnons, flairant de même la fin de l'aventure, négociaient ouvertement le prix de sa tête. Le bandit méditait de tromper ses adversaires par d'habiles feintes, de se jeter au sud, de gagner le Caucase et de passer en Perse ou dans le Turkestan. Il lui était facile de dérouter les poursuites. Les bandes qui couvraient le pays égaraient, harassaient les colonnes impériales; on les enveloppait, on n'y trouvait que d'obscurs insurgés; le rebelle légendaire marchait souvent avec la moins forte, il changeait de route chaque jour, il était déjà seul et loin, qu'amis et ennemis le cherchaient encore en s'exterminant dans les provinces soulevées derrière lui. Tandis que Michelsohn courait lui barrer la route de Moscou, il se montrait beaucoup plus bas, aux portes de Penza. Dans cette ville, chef-lieu d'un gouvernement du sud-est, la populace le reçut avec les honneurs habituels. Le voïévode Vsévolovsky et vingt gentilshommes, retranchés dans une maison, y furent brûlés vifs. Pougatchef établit un moujik gouverneur de Penza à la place de cet officier. A Saransk, trois cents nobles furent pendus pour l'entrée de l'imposteur. Le 6 août, il campait devant Saratof, grande ville du Volga inférieur, capitale de la province de ce nom.

Bibikof avait détaché à Saratof un jeune lieutenant qui servait alors dans la garde et qui devait être plus tard le père de la poésie russe, l'illustre Derjavine. Ce bouillant officier s'efforça d'organiser la résistance et voulut courir avec ses kosaks au-devant du rebelle; abandonné par eux, il s'en revint seul avec quatre hommes; Pougatchef, reconnaissant un uniforme de la garde, se mit à sa poursuite en personne et tua deux de ses compagnons; Derjavine ne dut son salut qu'à la vitesse de sa monture. Ce jour-là il s'en fallut du jarret d'un cheval que le forçat illettré n'égorgeât le grand poète classique de la Russie. — Dans la place, le commandant Bochniak luttait avec désespoir contre l'apathie ou la trahison de tout son monde; cet énergique soldat vit successivement tous les siens passer à l'ennemi; les habitans traitèrent sous ses yeux avec le rebelle; les kosaks désertèrent, puis les artilleurs de la forteresse; Bochniak allait de l'un à l'autre, les exhortant vainement au devoir; quand tout espoir de résister fut perdu, il prit sa caisse et ses archives, se plaça au centre du bataillon de Saratof et résolut de sortir hardiment, enseignes au vent. Il dépêcha en avant deux officiers à la tête de leurs compagnies: tous deux faiblirent et lâchèrent pied, leurs hommes avec eux. Resté seul avec soixante vétérans, le brave Bochniak s'élança au plus épais de la canaille qui l'enveloppait, batailla six heures durant, se fit jour enfin, et parvint à Tsaritzine avec son drapeau. — Maître de Saratof, Pougatchef s'y comporta comme d'habitude, ouvrit les prisons, les caves et les greniers publics, pendit tout ce qui lui tomba sous la main de

nobles et d'officiers, et installa un simple kosak à l'hôtel de ville. Une tradition que Pouchkine n'a pas accueillie veut que le faux tsar aux abois se soit fait couronner solennellement dans la cathédrale. Il ne garda sa conquête que deux jours. Michelsohn, son perpétuel trouble-fête, avait retrouvé sa piste à Penza; il accourut à Saratof et traversa seulement la ville, stupéfaite de cette chasse donnée à son vainqueur, au prétendant qu'elle avait reçu à genoux.

Pougatchef se dirigea sur Tsaritzine; cette place, clef du bas Volga, était défendue par de braves gens et lui fit un rude accueil; l'approche de Michelsohn ne lui permit pas de s'obstiner dans l'attaque. Il se vengea sur un malheureux astronome, Lovitz, qu'il rencontra aux environs, occupé de déterminations du méridien. — « Quel homme es-tu ? demanda le brigand. — Je contemple les astres du ciel, répondit le savant. — Alors qu'on le rapproche de ses étoiles, » s'écria le facétieux coquin, et il ordonna de pendre Lovitz. — Descendant toujours au sud sur la rive droite, il s'arrêta à mi-chemin entre Tsaritzine et Astrakhan, dans ces stanitzas kosakes de Tchorny Iar auxquelles une épidémie récente a procuré une cruelle notoriété. Ce fut là que Michelsohn le joignit enfin, le 25 août au matin. Pougatchef avait emmené de Saratof une vingtaine de mille hommes, serfs et vagabonds sans armes; il déploya ses kosaks et son artillerie sur les ailes de cette masse confuse, pour la pousser à l'ennemi et écraser ce dernier sous le nombre; mais il avait eu le tort de se laisser acculer au Volga. Dès les premiers coups de canon, la tourbe désordonnée se rejeta en arrière; un carnage sans précédent commença : on en tua quatre mille, on en prit sept mille, tout le reste se noya dans le fleuve; Pougatchef passa dans une barque, et le lendemain il se cachait dans les bois de la rive gauche, avec trente kosaks. Cette victoire décisive fut la dernière: en rejetant son adversaire au delà du Volga, dans les steppes inhabitées, Michelsohn lui enlevait la chance de refaire une armée; après cette furieuse randonnée à travers la Russie, la bête revenait se faire forcer au lancé. L'honneur de sa capture devait être enlevé au vigoureux soldat qui l'avait si rudement menée. A ce moment arrivait du Danube à Tsaritzine le jeune Souvarof, avec une commission de Panine qui lui conférait le commandement supérieur de la région. Préludant à son heureuse fortune, le futur prince d'Italie venait recueillir ce que d'autres avaient semé. Souvarof s'engagea dans la steppe sur les traces du vaincu, qui fuyait vers l'Iayk.

Comme tous les malfaiteurs qui se sentent perdus, les complices du rebelle ne pensaient qu'au moyen de se sauver en se vendant les uns les autres. Un jour, après un dernier conciliabule, les principaux chefs kosaks entrèrent dans la tente où l'imposteur habitait

avec deux concubines. Pougatchef était assis, seul et pensif. Ses armes pendaient au mur. Entendant les pas des kosaks, il releva la tête et leur demanda ce qu'ils voulaient. Ceux-ci commencèrent à parler de leur situation désespérée, et, tout en conversant, ils se plaçaient entre leur interlocuteur et les armes. Comme Émélian les entretenait de ses projets : « Nous avons assez longtemps marché derrière toi, dit l'un, c'est à toi maintenant de marcher derrière nous ! — Qu'est-ce à dire, répliqua Pougatchef, voudriez-vous trahir votre tsar? » Les kosaks se jetèrent sur lui; il parvint à se dégager, et, reculant de quelques pas : — « Je vous voyais trahir depuis longtemps, » fit-il. Puis, appelant un jeune kosak d'Iletsk, son favori, il lui tendit les mains en disant : « Lie-moi ! » — Ils le placèrent sur un cheval et le conduisirent droit à Iaytzky ; le 14 septembre 1774, ils le remirent, par une singulière destination de la justice, à ces mêmes officiers qui avaient si durement et si héroïquement souffert par son fait. Le peuple se rassembla sur la place et le reconnut; il ne nia rien, rejeta le poids de ses fautes sur ses complices, ceux mêmes qui l'avaient livré et l'écoutaient tête basse. « Il a plu à Dieu, s'écria-t-il, de châtier la Russie par mes crimes ! »

Souvarof arriva sur ces entrefaites et se fit remettre la précieuse prise. On ferra le bandit aux pieds et aux mains, on l'enferma dans une cage de bois chargée sur une télègue et on se mit en route. Tout un corps d'armée avec du canon l'accompagnait; Souvarof ne quittait pas la voiture. Une nuit, comme le feu prit au hangar qui l'abritait, le jeune général monta lui-même la garde jusqu'à l'aube. Ce fut dans cet équipage que Pougatchef retraversa à petites journées toutes ces provinces qu'il venait de parcourir en triomphateur, d'emplir de terreur et de sang. Catherine, dans sa joie, écrivait à Grimm : « M. le marquis de Pougatchef est en chemin de Simbirsk à Moscou, lié, garrotté et soigné comme un ours, pour être pendu dans cette capitale. » Les soldats le nourrissaient de leurs mains à travers les barreaux de la cage; ils faisaient voir le monstre à la foule accourue sur son passage, en disant aux enfans : « Souvenez-vous un jour, gamins, d'avoir vu le Pougatchef. » Ces gamins, devenus de vieilles gens, racontaient encore à Pouchkine les insolentes reparties du brigand aux questions des passans. Un jour pourtant il se montra lâche devant la lâcheté d'un autre : à Simbirsk, le généralissime comte Panine, en l'interrogeant, fut assez oublieux de sa dignité pour frapper au visage ce prisonnier; Pougatchef tomba à genoux et demanda grâce.

Le convoi arriva à Moscou : cette même populace, qui attendait l'imposteur en faisant des vœux pour sa victoire, se rua aux portes pour insulter à sa misère. On l'enchaîna à un mur, dans la cour de l'hôtel des Monnaies; durant les deux mois qu'exigea l'instruction

du procès, la foule vint chaque jour contempler avec terreur cette face farouche, au regard fauve, si effrayante dans son impuissance que des femmes amenées là s'évanouirent de peur. Toute son audace tomba d'ailleurs quand on lui lut la sentence de la commission spéciale chargée de le juger. Cette commission avait recueilli assidûment, depuis deux mois, tous les témoignages qui ont servi de base à ce récit. Il ressort entre autres faits des conclusions de l'enquête que plus de dix mille gentilshommes, officiers et magistrats avaient été suppliciés par les rebelles dans les provinces soulevées. L'impératrice avait quelque raison d'écrire à Voltaire : « Je crois qu'après Tamerlan, il n'y en a guère un qui ait plus détruit l'espèce humaine. » — En présence de pareils crimes et étant données les mœurs du temps, la sentence paraîtra modérée, au moins quant au nombre des coupables frappés. Pougatchef et le kosak Perfilief étaient condamnés à être écartelés : Chika à perdre la tête, trois autres à la potence, et dix-huit kosaks à être fouettés; le reste des insurgés était gracié. Au dernier moment, un ordre secret enjoignit aux gens de justice d'abréger les souffrances des criminels; les deux premiers devaient être décapités avant la dislocation des membres.

Le 10 janvier 1775 (1), dès l'aube glacée d'un jour d'hiver moscovite, toute la population était entassée sur la place des exécutions, dans les rues avoisinantes, sur les murs du Kremlin, les toits, les clochers. On avait dressé un échafaud, sur lequel les bourreaux buvaient du vin pour se réchauffer. Trois potences s'élevaient en face. La garnison faisait la haie sous les armes. Au jour, un grand cri monta de la foule : « On l'amène, on l'amène! » Un traîneau, entouré de cuirassiers, débouchait sur la place; on y voyait Pougatchef, son confesseur, et un membre de la chancellerie secrète. Les autres condamnés suivaient à pied. L'ex-tsar de la steppe saluait à droite et à gauche la foule qui s'écrasait sur son passage. Il monta sur l'échafaud ainsi que Perfilief. Les troupes prirent les armes. Un greffier lut à haute voix la sentence et demanda : « Es-tu le kosak du Don Émélian Pougatchef? » Ce dernier répondit affirmativement. Le greffier redescendit. Le patient se prosterna devant la vieille voisine de l'échafaud, la cathédrale de Saint-Basile. Il se signa à plusieurs reprises; puis il se tourna vers le peuple, salua encore, et s'écria d'une voix tremblante : « Pardonne, peuple orthodoxe, pardonne mes péchés envers toi! » A ces mots, le bourreau fit un signe. Ses aides se jetèrent sur le condamné, lui enlevèrent sa pelisse de mouton; il s'affaissa, le peuple vit rouler la tête ensanglantée du grand coupable. — Perfilief, qu'on avait dû traîner sans connaissance, et Chika moururent de même, tandis que trois autres malfaiteurs montaient au gibet. Le bourreau acheva sa lu-

(1) Récit d'un témoin oculaire à Pouchkine.

gubre besogne conformément à la sentence, recueillit les têtes et les membres des suppliciés, les cloua pour quelques jours aux portes de la ville; plus tard il les brûla et sema les cendres au vent.

Ainsi finit le kosak Pougatchef. Ses contemporains, terrifiés, en firent une grande et redoutable figure. Ils se trompaient. Bibikof jugeait mieux quand il disait : « Ce n'est pas Pougatchef qui est dangereux, c'est le mécontentement général. » De même le vieil archimandrite Platon écrivait avec un grand sens historique : « Tous ses succès ne sont pas dus au conseil, mais à l'audace et au hasard. Lui-même ne serait pas en état de les expliquer, car ils n'ont pas dépendu de lui seul, mais de l'action libre de ses nombreux complices répandus en tout lieu. » — Si, à cette heure troublée, il se fût trouvé, au lieu de ce grossier kosak, un aventurier de génie comme le premier imposteur, le faux Dimitri, Moscou fût tombée sans doute en son pouvoir, et les destinées de la Russie eussent été changées pour les siècles. Pougatchef ne demanda à son incroyable fortune que la curée rapide, l'ivresse momentanée du sang, du vin, de la haine satisfaite. Ses complices furent comme lui des criminels de bas étage : ses nombreux partisans, des misérables aveuglés par les ténèbres de l'ignorance et du servage. Dans cette double misère étaient le mal et le danger. Les contemporains ne le virent point. Tandis que Panine et Souvarof pacifiaient à grand'peine les provinces soulevées, l'impératrice rendait des ukases ordonnant que le fleuve, la ville et les kosaks de l'Iayk porteraient désormais le nom de l'Oural qu'ils ont gardé depuis lors. Un autre édit, provoqué par la fermentation qu'excitaient dans le peuple les discussions au sujet de l'imposteur, défendait de prononcer son nom à l'avenir. Cette mesure de police eut force de loi et resta dans les mœurs jusqu'au commencement de notre siècle; sous Alexandre Ier seulement les historiens purent s'occuper de Pougatchef; il leur fut difficile alors de se renseigner auprès des survivans, les vieillards du pays, qui se refusaient à prononcer le nom maudit et à raconter les scènes qui avaient épouvanté leur jeunesse.

Le remède au mal n'était pas dans ce silence factice. Le vrai remède, le souverain actuel de la Russie l'a trouvé le jour où, en abolissant le servage, il a clos l'ère des guerres serviles. Les temps nouveaux peuvent apporter à ce peuple des émotions et des tristesses nouvelles, inséparables de la vie de tout empire; ils ne lui apporteront plus de guerres serviles, puisqu'il ne connaît plus d'esclaves, et nous avons la confiance d'avoir décrit ici la dernière. Depuis le jour de justice du 19 février 1861, on peut sans péril raconter en Russie l'histoire lointaine, l'histoire à jamais morte, de la tragique révolte d'Emélian Pougatchef.

Eugène-Melchior de Vogüé.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE III (1).

(1803).

Suite du voyage en Belgique. — Opinions du premier consul sur la reconnaissance, la gloire et les Français. — Séjour à Gand, à Malines, à Bruxelles. — Le clergé. — M. de Roquelaure. — Retour à Saint-Cloud. — Préparatifs d'une descente en Angleterre. — Mariage de Mme Leclerc. — Voyage du premier consul à Boulogne. — Maladie de M. de Rémusat. — Je vais le rejoindre. — Conversations du premier consul.

Quand Bonaparte arrivait dans une ville, aussitôt le préfet du palais était chargé d'en convoquer les diverses autorités, pour qu'elles lui fussent présentées. Le préfet, le maire, l'évêque, les présidens des tribunaux le haranguaient, ensuite, se retournant vers Mme Bonaparte, lui faisaient aussi un petit discours. Selon qu'il était en train de plus ou de moins de patience, Bonaparte écoutait ces discours jusqu'au bout, ou les interrompait pour faire aux différens individus des questions sur les attributions de leur charge ou sur le pays où ils l'exerçaient. Il questionnait rarement avec l'air de l'intérêt, mais avec le ton d'un homme qui veut prouver qu'il sait, et qui veut voir si l'on saura lui répondre. Dans ces harangues il était question de la république, mais, si on voulait se donner la peine de les relire, on verrait qu'à bien peu de choses près on les adresserait facilement à un souverain. Dans quelques villes de Flandre, il y eut certains maires qui osèrent pousser le courage jusqu'à presser le consul d'achever le bonheur du monde en remplaçant son

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

titre trop précaire par un autre qui devait mieux convenir à la haute destinée qui l'appelait. J'étais présente la première fois que cela arriva, j'examinai Bonaparte. Quand de pareilles paroles furent prononcées, il eut quelque peine à ne point laisser échapper un sourire qui voulait effleurer ses lèvres ; mais, se rendant maître de lui cependant, il interrompit l'orateur, et répondit avec l'accent d'une colère feinte que l'usurpation d'un pouvoir qui altérerait l'existence de la république était indigne de lui, et comme César, il repoussa la couronne que peut-être il n'était pas fâché qu'on commençât à lui présenter. Et au fond ces bons habitans des provinces que nous visitions n'avaient pas grand tort en s'y trompant; car l'éclat qui nous environnait, l'appareil de cette cour militaire, et pourtant brillante, le cérémonial exactement imposé partout, le ton impérieux du maître, la soumission de tous, et enfin cette épouse du premier magistrat à laquelle la république ne devait rien, et qu'on présentait à leurs hommages, tout cela ne pouvait guère indiquer que la marche d'un roi.

Après ces audiences, Bonaparte montait ordinairement à cheval; il se montrait au peuple, qui le suivait avec des cris; il visitait les monumens publics, les manufactures, toujours en courant un peu, car il ne pouvait écarter la précipitation d'aucune de ses manières. Ensuite il donnait à dîner, assistait à la fête qu'on lui avait préparée, et c'était là la partie la plus ennuyeuse de son métier; « car, ajoutait-il d'un ton mélancolique, je ne suis pas fait pour le plaisir. » Enfin, il quittait la ville après avoir reçu des demandes, répondu à quelques réclamations, et fait distribuer des secours d'argent et des présens. Dans ces sortes de voyages, il prit l'habitude, après s'être fait informer des établissemens publics qui manquaient aux différentes villes, d'en ordonner lors de son passage la fondation. Et pour cette munificence, il emportait les bénédictions des habitans. Mais il arrivait que peu après : « conformément à la grâce que vous a faite le premier consul (et plus tard l'empereur), mandait le ministre de l'intérieur, vous êtes chargés, citoyens maires, de faire construire tel ou tel bâtiment, en ayant soin d'en prendre les dépenses sur les fonds de votre commune. » Et c'est ainsi que tout à coup les villes se trouvaient forcées de détourner l'emploi de leurs fonds, dans un moment souvent où ils ne suffisaient pas pour les dépenses nécessaires. Le préfet avait soin cependant que les ordres fussent exécutés, ou bien on laissait en souffrance quelque partie utile; mais on pouvait ainsi attester que d'un bout à l'autre de la France tout s'embellissait, tout prospérait, et que l'abondance était telle qu'on pouvait vaquer partout à des entreprises nouvelles, quelque onéreuses qu'elles fussent. A Arras, à Lille, à Dun-

kerque, nous trouvâmes les mêmes réceptions; mais il me sembla que l'enthousiasme diminuait un peu, quand nous eûmes quitté l'ancienne France. A Gand surtout, nous trouvâmes un peu de froideur. En vain les autorités s'efforcèrent d'animer les habitans, ils se montrèrent curieux, mais point empressés. Bonaparte en eut un léger mouvement d'humeur, et fut tenté de ne point séjourner; mais cependant, se ravisant bientôt, il dit le soir à sa femme : « Ce peuple-ci est dévot et sous l'influence de ses prêtres; il faudra demain faire une longue séance à l'église, gagner le clergé par quelque caresse, et nous reprendrons le terrain. » En effet, il assista à une grand'messe avec les apparences d'un profond recueillement; il entretint l'évêque, qu'il séduisit complètement, et il obtint peu à peu dans les rues les acclamations qu'il désirait. Ce fut à Gand qu'il trouva les filles du duc de Villequier, l'un des quatre anciens premiers gentilshommes de la chambre, qui étaient nièces de l'évêque, et à qui il rendit la belle terre de Villequier avec des revenus considérables. J'eus le bonheur de contribuer à cette restitution, en la pressant de tout ce que je pus, soit auprès de Bonaparte, soit auprès de sa femme; ces deux aimables jeunes personnes ne l'ont jamais oublié. Le soir de cette action, je lui parlais de leur reconnaissance : « Ah! me dit-il, la reconnaissance! c'est un mot tout poétique, vide de sens dans les temps de révolution, et ce que je viens de faire n'empêcherait point vos deux amies de se réjouir vivement si quelque émissaire royal pouvait dans cette tournée venir à bout de m'assassiner. » Et comme je faisais un mouvement de surprise, il continua : « Vous êtes jeune, vous ne savez ce que c'est que la haine politique. Voyez-vous, c'est une sorte de lunette à facettes au travers de laquelle on ne voit les individus, les opinions, les sentimens qu'avec le verre de sa passion. Il s'ensuit que rien n'est mal ni bien en soi, mais seulement selon le parti dans lequel on est. Au fond, cette manière de voir est assez commode, et nous autres nous en profitons; car nous avons aussi nos lunettes, et si ce n'est pas au travers de nos passions que nous regardons les choses, c'est au moins au travers de nos intérêts. — Mais, lui dis-je à mon tour, avec un pareil système, où placez-vous donc les approbations qui vous flattent? Pour quelle classe d'hommes usez-vous votre vie en grandes entreprises et souvent en tentatives dangereuses? — Oh! c'est qu'il faut être l'homme de sa destinée; qui se sent appelé par elle ne peut guère lui résister. Et puis, l'orgueil humain se crée le public qu'il souhaite dans ce monde idéal qu'il appelle la postérité. Qu'il vienne à penser que dans cent ans un beau vers rappellera quelque grande action, un tableau en consacrera le souvenir, etc., etc.; alors l'imagination se

monte, le champ de bataille n'a plus de dangers, le canon gronde en vain, il ne paraît plus que le son qui va porter dans mille ans le nom d'un brave à nos arrière-neveux. — Je ne comprendrai jamais, repris-je, qu'on s'expose pour la gloire, si l'on porte intérieurement le mépris des hommes de son temps. » Ici Bonaparte m'interrompit vivement : « Je ne méprise point les hommes, madame, c'est une parole qu'il ne faut jamais dire, et particulièrement j'estime les Français! »

Je souris à cette déclaration brusque, et, comme s'il eût deviné la cause de mon sourire, il sourit aussi, et s'approchant de moi en me tirant l'oreille, ce qui était, comme je l'ai déjà dit, son geste familier quand il était de bonne humeur, il me répéta : « Entendez-vous, madame? il ne faut jamais dire que je méprise les Français. »

De Gand nous allâmes à Anvers, où nous eûmes encore le plaisir d'une cérémonie toute particulière. Aux entrées des rois et des princes, les Anversois sont accoutumés de promener par les rues un énorme géant qui ne se montre absolument que dans les occasions solennelles. Il fallut bien consentir, quoique nous ne fussions ni prince, ni roi, à cette fantaisie du peuple; elle mit Bonaparte en bonne disposition pour cette bonne ville d'Anvers. Il s'y occupa beaucoup de l'importance qu'il voulait donner à son port. Il commença à ordonner les beaux travaux qui ont été exécutés depuis.

En allant d'Anvers à Bruxelles, nous nous arrêtâmes quelques heures à Malines; nous y trouvâmes le nouvel archevêque, M. de Roquelaure (1). Il était évêque de Senlis sous Louis XVI, et il avait été l'ami intime de mon grand-oncle, le comte de Vergennes. Je l'avais beaucoup vu dans mon enfance, et j'eus un extrême plaisir à le retrouver. Bonaparte le cajola beaucoup. A cette époque il affectait de soigner et de gagner les prêtres. Il savait à quel point la religion soutient la royauté, et il entrevoyait par eux le moyen de faire arriver au peuple le catéchisme dans lequel nous avons vu depuis menacer de la damnation éternelle quiconque n'aimerait point l'empereur, ou ne lui obéirait pas. C'était la première fois, depuis la révolution, que le clergé voyait le gouvernement s'occuper de son sort et lui donner un rang et de la considération. Aussi se montra-t-il reconnaissant, et fut-il un auxiliaire utile à Bonaparte, jusqu'au moment où, son despotisme s'accroissant toujours et s'égarant de plus en plus, il voulut l'imposer aux consciences et forcer les

(1) M. de Roquelaure, né en 1721, avait été évêque de Senlis et aumônier du roi. Il était depuis 1802 archevêque de Malines. L'empereur le remplaça en 1808 par l'abbé de Pradt. Il a été membre de l'Académie française et il est mort en 1818. Il n'était point de la famille des ducs de Roquelaure. (P. R.)

prêtres à hésiter entre lui et leurs devoirs. Mais à cette époque, quel moyen de succès lui donnait cette parole prononcée par toutes les bouches pieuses : « Il a rétabli la religion (1) ! »

Notre entrée à Bruxelles était magnifique ; de beaux et nombreux régimens attendaient le premier consul à la porte ; il monta à cheval ; Mme Bonaparte trouva une voiture superbe que la ville lui donnait ; la ville était fort décorée, le canon se faisait entendre, toutes les cloches étaient en mouvement, le nombreux clergé de chaque église en grande pompe sur les marches du temple ; une grande population, une foule d'étrangers, un temps admirable ! J'étais enchantée. Tout le temps que nous passâmes à Bruxelles fut marqué par des fêtes brillantes. Les ministres de France, le consul Lebrun, les envoyés des cours étrangères qui avaient des affaires à régler avec nous vinrent nous y joindre. Ce fut à Bruxelles que j'entendis M. de Talleyrand répondre d'une manière si adroite et si flatteuse à une question un peu subite de Bonaparte. Un soir, celui-ci lui demandait comment il avait fait sa grande fortune qui paraissait subite : « Rien de plus simple, répondit M. de Talleyrand, j'ai acheté des rentes le 17 brumaire et je les ai vendues le 19. »

Un dimanche il fut question d'aller à la cathédrale de Bruxelles en grande cérémonie. Dès le matin, M. de Rémusat s'était transporté à l'église pour veiller à l'ordonnance de cette cérémonie. Il avait ordre secret de ne s'opposer à aucune des distinctions inventées par le clergé pour cette occasion. Cependant, comme on devait aller recevoir le premier consul avec le dais et la croix jusqu'aux grandes portes, quand il fut question de savoir si Mme Bonaparte partagerait cet honneur, Bonaparte n'osa pas la mettre dans cette évidence, et la fit placer dans une tribune avec le second consul. A midi, c'était l'heure convenue, le clergé quitte l'autel et va se ranger en dehors de son portail. Il attend l'arrivée du souverain, qui ne paraît point. On s'étonne, on s'inquiète, lorsque tout à coup, en se retournant, on s'aperçoit qu'il avait pénétré dans l'église et qu'il s'était placé sur le trône qu'on lui avait préparé. Les prêtres, surpris et troublés, regagnent le chœur pour commencer le service divin. Le fait est qu'au moment de se mettre en marche, Bonaparte avait appris que, dans une cérémonie pareille, Charles-Quint avait préféré entrer dans l'église de Sainte-Gudule par une petite porte latérale, qui depuis avait conservé son nom, et apparemment il eut la fantaisie de se servir du même passage, espérant peut-être qu'on l'appellerait désormais la porte de Charles-Quint et de Bonaparte.

(1) Bonaparte, sachant qu'il aurait affaire en Belgique à un peuple religieux, se fit accompagner dans ce voyage par le cardinal Caprara, qui lui fut extrêmement utile.

Je vis un matin le consul, ou pour mieux dire dans cette occasion, le général, passer en revue les nombreux et magnifiques régimens qu'on avait fait venir à Bruxelles. Rien n'était si enivrant que la manière dont il était accueilli des troupes à cette époque. Mais aussi il fallait voir comme il savait parler alors aux soldats, comme il les interrogeait les uns après les autres sur leurs campagnes, sur leurs blessures, comme il traitait particulièrement bien ceux qui l'avaient accompagné en Égypte. J'ai entendu dire à Mme Bonaparte que son époux avait longtemps conservé l'habitude d'étudier, le soir en se couchant, les tableaux de ce qu'on appelle les cadres de l'armée. Il s'endormait sur tous les noms des corps et même sur ceux d'une partie des individus qui composaient ces corps; il les gardait dans un coin de sa mémoire, et cela lui servait ensuite merveilleusement dans l'occasion pour reconnaître le soldat, et lui donner le plaisir d'être distingué par son général. Il prenait avec les militaires en sous-ordre un ton de bonhomie qui les charmait, les tutoyait tous, et leur rappelait les faits d'armes qu'ils avaient accomplis ensemble. Plus tard, lorsque ses armées sont devenues si nombreuses, quand ses batailles ont été si meurtrières, il a dédaigné ce genre de séduction. D'ailleurs la mort avait emporté tant de souvenirs qu'en peu d'années il lui fût devenu difficile de retrouver un grand nombre de compagnons de ses premiers exploits, et lorsqu'il haranguait ses soldats en les conduisant au feu, il ne pouvait plus s'adresser à eux que comme à une postérité renouvelée incessamment, à laquelle l'armée précédente et détruite avait légué sa gloire. Mais cette autre manière de les encourager lui réussit encore longtemps avec une nation qui se persuadait remplir sa destinée en se dévouant chaque année à mourir pour lui.

J'ai dit que Bonaparte aimait beaucoup à rappeler sa campagne d'Égypte, et c'était en effet celle sur laquelle il s'animait le plus volontiers. Il avait emmené dans ce voyage M. Monge, le savant, qu'il avait fait sénateur, et qu'il aimait particulièrement, et tout simplement parce qu'il avait été au nombre des membres de l'Institut qui l'accompagnaient en Égypte. Souvent il rappelait avec lui cette expédition, « cette terre de poésie, disait-il, qu'avaient foulée César et Pompée. » Il se reportait avec enthousiasme à ce temps où il apparaissait aux Orientaux surpris comme un nouveau prophète; cet empire qu'il avait exercé sur les imaginations, étant le plus complet de tous, le séduisait aussi davantage. « En France, disait-il, il faut tout conquérir à la pointe de la démonstration. Monge, en Égypte, nous n'avions pas besoin de nos mathématiques. »

Ce fut à Bruxelles que je commençai à m'apprivoiser un peu avec la conversation de M. de Talleyrand. Son visage dédaigneux, sa disposition railleuse, m'imposaient beaucoup. Cependant, comme

l'oisiveté d'une vie de cour donne quelquefois cent heures à une journée, il se trouva que nous en passâmes un assez grand nombre dans le même salon, attendant celles où il plairait au maître de se montrer ou de sortir. Ce fut dans un de ces momens d'ennui que j'entendis M. de Talleyrand se plaindre de ce que sa famille n'avait point répondu aux projets qu'il avait formés pour elle. Son frère, Archambault de Périgord, venait d'être exilé. Il était accusé de s'être livré à ce langage moqueur assez commun à cette famille, mais qu'il avait appliqué à des personnages trop élevés, et surtout on lui savait mauvais gré d'avoir refusé de donner Eugène Beauharnais à sa fille, qu'il aima mieux marier au comte Just de Noailles. M. de Talleyrand, qui désirait ce mariage autant que Mme Bonaparte, blâmait la conduite de son frère avec amertume, et je comprenais fort que sa politique personnelle eût trouvé son compte dans une pareille union.

Une des premières choses qui me frappa, quand je causai un peu avec M. de Talleyrand, ce fut de le trouver sans aucune espèce d'illusion ni d'enthousiasme sur ce qui se passait autour de nous. Le reste de cette cour en éprouvait plus ou moins. La soumission exacte des militaires pouvait facilement prendre les couleurs du dévoûment, et il en existait réellement chez quelques-uns d'entre eux. Les ministres affectaient ou ressentaient une profonde admiration; M. Maret se parait à toute occasion de toutes les apparences de son culte; Berthier demeurait paisiblement sur les réalités de son amitié; enfin il semblait que plus ou moins chacun éprouvât quelque chose. M. de Rémusat s'efforçait d'aimer le métier auquel il s'était soumis, et d'estimer celui qui le lui imposait. Quant à moi, je ne laissais pas échapper une occasion de m'émouvoir et de m'abuser. Le calme, l'indifférence de M. de Talleyrand, me déconcertaient. « Eh, bon Dieu! osai-je lui dire une fois, comment se peut-il que vous puissiez consentir à vivre et à faire, sans recevoir aucune émotion de ce qui se passe, ni de vos actions? — Ah! que vous êtes femme et que vous êtes jeune! » répondit-il. Et alors il commençait à se moquer de moi comme de tout le reste. Ses railleries blessaient mon âme, et cependant elles me faisaient sourire. Je me savais mauvais gré de l'amusement qu'il me donnait par ses propos piquans, et de ce que, mon amour-propre se faisant une certaine vanité du petit mérite de comprendre son esprit, je me révoltais moins contre la sécheresse que je découvrais dans son cœur. Au reste, je ne le connaissais point encore, et ce ne fut que bien plus tard que, perdant avec lui l'état de gêne où il met toujours un peu ceux qui l'abordent pour la première fois, je fus à portée d'observer le singulier mélange qui compose son caractère.

Au sortir de Bruxelles, nous visitâmes Liége et Maestricht, et

nous rentrâmes dans l'ancienne France par Mézières et Sedan. Mme Bonaparte fut charmante dans ce voyage, et laissa des souvenirs de sa bonté et de sa grâce que, quinze ans après, je n'ai point trouvés effacés.

Je rentrai dans Paris avec joie, je me retrouvai au milieu de ma famille, et libre de la vie de cour, avec délices. M. de Rémusat et moi, nous étions fatigués de la pompe oisive, et agitée cependant, dans laquelle nous venions de passer six semaines. Rien ne valait pour nous ces tendres épanchemens d'un intérieur uni par les plus douces affections et les plus légitimes sentimens.

A son arrivée à Saint-Cloud, Bonaparte fut harangué et complimenté, ainsi que Mme Bonaparte, par une députation des corps, des tribunaux, etc.; il eut aussi la visite du corps diplomatique. Peu de temps après, il s'occupa de donner de la splendeur à la Légion d'honneur et lui nomma un chancelier, M. de Lacépède. Depuis la chute de Bonaparte, les écrivains libéraux, et Mme de Staël entre autres, ont jeté une sorte d'anathème sur cette institution, en rappelant une caricature anglaise qui représentait Bonaparte découpant le bonnet rouge pour en faire des croix. Cependant, s'il n'avait pas abusé de cette création, non plus que de tout le reste, il semble qu'on n'eût pas pu blâmer l'invention d'une sorte de récompense qui excitait à tous les genres de mérite, sans devenir une charge bien onéreuse pour l'état. Que de belles actions ce petit morceau de ruban a fait faire sur les champs de bataille! Et s'il eût été accordé de même seulement à l'honneur exercé dans tous les états, si l'on n'en eût pas fait une distinction donnée souvent par le caprice, c'était une idée qui me semble généreuse que d'assimiler tous les services rendus à la patrie de quelque genre qu'ils fussent et de les décorer tous de la même manière. Quand il est question des créations faites par Bonaparte, il faut se garder de les condamner sans examen. La plupart d'entre elles ont eu un but utile et ont pu tourner à l'avantage de la nation. Mais son goût démesuré pour le pouvoir les gâtait ensuite à plaisir. Révolté contre tous les obstacles, il ne souffrait pas davantage ceux qui venaient de ses propres institutions, et il les paralysait et les discréditait promptement en y échappant par une décision spontanée et arbitraire.

Ayant dans le cours de cette année créé aussi les différentes sénatoreries, il donna un chancelier au sénat, un trésorier et des préteurs. Le chancelier fut M. de Laplace, qu'il honorait comme savant, et qui lui plaisait parce qu'il savait très bien le flatter. Les deux préteurs furent les généraux Lefebvre et Sérurier, et M. de Fargues (1) fut trésorier.

(1) M. de Fargues lui avait été utile au 18 brumaire.

L'année républicaine se termina comme de coutume au milieu de septembre, et l'anniversaire de la république fut célébré par de grandes fêtes populaires, et avec une pompe royale dans le palais des Tuileries. On apprit en même temps que les Hanovriens, conquis par le général Mortier, avaient fait des réjouissances le jour de la naissance du consul. C'est ainsi que peu à peu, d'abord en tête de tout, et ensuite tout seul, il accoutumait l'Europe à ne plus voir la France que dans sa personne, la présentant au lieu et place de tout le reste.

Comme Bonaparte avait le sentiment de la résistance qu'il devait rencontrer dans les vieilles opinions, il s'appliqua de bonne heure et assez adroitement à gagner la jeunesse, à laquelle il ouvrit toutes les portes pour l'avancement dans les affaires. Il attacha des auditeurs aux différens ministères et donna l'essor à toutes les ambitions, soit dans la carrière militaire, soit dans le civil. Il disait souvent qu'il préférait à tout l'avantage de gouverner un peuple neuf, et il le trouvait à peu près parmi les jeunes gens.

On discuta aussi cette année sur l'institution du jury. J'ai ouï dire qu'il n'y avait par lui-même aucune disposition ; mais son conseil d'état se montra ferme sur cet article, et dans l'intention où il était de gouverner dans la suite bien plus par lui qu'avec l'aide des assemblées qu'il craignait, il se trouva obligé de faire quelques concessions à ses membres les plus distingués. Ce fut ainsi que peu à peu il fit présenter toutes les lois à ce conseil par les ministres, qu'elles furent quelquefois transformées en simples arrêtés qui s'exécutèrent d'un bout de la France à l'autre, sans autre sanction, ou bien que, présentées à l'approbation silencieuse du corps législatif, elles ne donnèrent d'autre peine que celle que les différens rapporteurs du conseil eurent de les faire précéder d'un discours qui en colorait plus ou moins la nécessité.

On établit aussi des lycées dans toutes les grandes villes de France, et l'étude des langues anciennes, abandonnée pendant la révolution, rentra dans les obligations de l'éducation publique.

Cependant on faisait de grands préparatifs pour la flottille des bateaux plats qui devaient servir à l'expédition d'Angleterre. De jour en jour on répandait davantage la possibilité, au moyen d'un temps calme, de la faire parvenir jusque sur les côtes d'Angleterre, sans que les vaisseaux pussent gêner sa marche. On disait que Bonaparte lui-même commanderait l'expédition, et cette entreprise ne paraissait au-dessus ni de son audace, ni de sa fortune. Nos journaux nous représentaient l'Angleterre agitée et inquiète, et, dans le fond, le gouvernement anglais n'a pas été exempt de toute crainte à ce sujet. Le *Moniteur* combattait toujours avec acharnement les

journaux libres de Londres, et le gant des injures se relevait des deux côtés. On exécutait en France la loi de la conscription, et de nombreux soldats commençaient à se réunir sous les drapeaux. Quelquefois on se demandait la raison d'un si grand armement, et l'on raisonnait sur des articles tels que ceux-ci, jetés sans réflexion dans le *Moniteur :* « Les journalistes anglais soupçonnent que les grands préparatifs de guerre que le premier consul vient d'ordonner en Italie sont pour l'Égypte. »

Aucun compte n'était rendu à la nation française ; mais elle avait en Bonaparte une sorte de confiance à peu près semblable à celle que la magie inspire à quelques esprits crédules; et comme on croyait infaillible le succès de ses entreprises, chez un peuple naturellement épris de la réussite, il ne lui était pas difficile d'obtenir un consentement tacite à toutes ses opérations. Dès cette époque, un petit nombre de gens avisés ont commencé à s'apercevoir qu'il ne serait pas pour nous *l'homme utile;* mais, comme la terreur du gouvernement révolutionnaire ne l'en proclamait pas moins *l'homme nécessaire*, on eût craint, en lui opposant quelque résistance, de faciliter la révolte du parti qu'on croyait que lui seul pouvait contenir.

Et lui, toujours actif, agissant, tenant à ne pas laisser les esprits dans le repos qui porte à la réflexion, jetait de côté et d'autre les inquiétudes qui devaient le servir. On imprimait une lettre du comte d'Artois, tirée du *Morning Chronicle*, qui offrait au roi d'Angleterre les services des émigrés en cas de descente; on faisait courir le bruit de certaines tentatives faites dans les départemens de l'est; et depuis que la guerre de la Vendée avait été remplacée dans cette partie de la France par les désordres sans gloire qu'y causaient les chouans, on s'était accoutumé à l'idée que les mouvemens qu'on essaierait d'y produire n'auraient d'autre fin que le pillage et l'incendie ; enfin on ne voyait de vraie chance pour le repos que dans la durée du gouvernement établi, et quand certains amis de la liberté déploraient sa perte au travers des institutions libérales, flétries à leurs yeux parce qu'elles étaient imposées par le pouvoir absolu, on leur répondait avec ce raisonnement que les circonstances peut-être justifiaient assez : Après tant d'orages, au milieu de la lutte de tant de partis, c'est la force seule qui peut nous donner la liberté, et tant qu'on verra qu'elle tend à relever les principes de l'ordre et de la morale, nous ne devons pas nous croire éloignés de la bonne route; car enfin le créateur disparaîtra; mais ce qu'il aura créé nous demeurera.

Et lui, tandis qu'on s'agitait ainsi plus ou moins par ses ordres, paraissait journellement dans une attitude fort paisible. Il avait re-

pris à Saint-Cloud sa vie rangée et pleine, et nous passions nos journées telles que je les ai déjà décrites. Les frères de Bonaparte étaient tous occupés (1), Joseph au camp de Boulogne, Louis au conseil d'état, Jérôme, le plus jeune, en Amérique, où il avait été envoyé, et où il fut très bien reçu par les Anglo-Américains. Ses sœurs, qui commençaient à jouir d'une grande fortune, embellissaient à l'envi les maisons que le premier consul leur avait données, et cherchaient à l'emporter les unes sur les autres par le luxe de leurs ameublemens. Eugène Beauharnais se renfermait dans l'exercice de ses devoirs militaires; sa sœur vivait paisiblement et assez tristement.

La jeune Mme Leclerc se livrait à un nouveau penchant qu'elle avait inspiré au prince Borghèse (depuis peu de temps arrivé de Rome en France), et qu'elle partageait. Ce prince demanda sa main à Bonaparte, qui, sans que j'aie trop su pourquoi, résista d'abord à cette demande. Peut-être sa vanité ne lui permettait-elle pas de paraître embarrassé d'aucun de ses liens, et ne voulait-il pas avoir l'air d'accepter avec trop d'empressement une première proposition. Mais, la liaison de ces deux personnes étant devenue publique, il consentit enfin à la légitimer par le mariage, qui se fit à Mortefontaine pendant le séjour du consul à Boulogne.

Il partit pour aller visiter le camp et la flottille, le 3 novembre 1803; cette course fut purement militaire. Il ne se fit accompagner que des généraux de sa garde, de ses aides de camp, et de M. de Rémusat.

En arrivant au Pont-de-Briques, petit village situé à une lieue de Boulogne, où Bonaparte avait fixé son quartier général, mon mari tomba dangereusement malade. Aussitôt que je l'appris, je courus pour le rejoindre, et j'arrivai à ce Pont-de-Briques au milieu de la nuit. Tout entière à mon inquiétude, je n'avais pensé en partant qu'à l'état dans lequel j'allais trouver un si cher malade ; mais lorsque je descendis de voiture, je fus un peu troublée de me trouver seule au milieu d'un camp, et sans savoir ce que le consul penserait de mon arrivée. Ce qui me rassura cependant, c'est que les domestiques qui s'éveillèrent pour me recevoir me dirent qu'on avait bien prévu que je viendrais, et qu'on m'avait réservé une petite chambre depuis deux jours. J'y passai le reste de la nuit, en attendant le jour pour m'offrir aux regards de mon mari dont je ne voulais pas troubler le repos. Je le trouvai très abattu; mais il éprouva une si grande joie de me voir près de son lit que je me

(1) Ce fut vers la fin de l'automne, ou même au commencement de l'hiver, en 1803, que Lucien se maria avec Mme Jouberthon et se brouilla avec son frère.

félicitai d'être ainsi partie sans en avoir demandé la permission.

Quand le consul fut levé, il me fit dire de monter chez lui; j'étais émue et un peu interdite; il s'en aperçut dès mon entrée dans sa chambre. Il m'embrassa aussitôt, et, me faisant asseoir, il me tranquillisa par ses premières paroles : « Je vous attendais. Votre présence guérira votre mari. » A ces mots, je fondis en larmes. Il en parut touché et prit quelque soin pour me calmer. Ensuite il me prescrivit de venir tous les jours dîner et déjeuner avec lui, en me disant en riant : « Il faut que je veille sur une femme de votre âge ainsi lancée au milieu de tant de militaires. » Puis il me demanda comment j'avais laissé sa femme. Peu de temps avant son départ, quelques nouvelles visites secrètes de M^lle^ Georges avaient fait naître des discussions dans le ménage. « Elle se trouble, ajouta-t-il, beaucoup plus qu'il ne le faut. Joséphine a toujours peur que je devienne sérieusement amoureux; elle ne sait donc pas que l'amour n'est pas fait pour moi. Car, qu'est-ce que l'amour? Une passion qui laisse tout l'univers d'un côté pour ne voir, ne mettre de l'autre que l'objet aimé. Et assurément, je ne suis point de nature à me livrer à une telle exclusion. Que lui importent donc des distractions dans lesquelles mes affections n'entrent pour rien? Voilà, continua-t-il en me regardant un peu sérieusement, ce qu'il faut que ses amis lui persuadent, et surtout qu'ils ne croient pas augmenter leur crédit sur elle en augmentant ses inquiétudes. » Il y avait dans ces dernières paroles une nuance de défiance et de sévérité que je ne méritais point, et je crois qu'il le savait fort bien à cette époque; mais dans aucune occasion il ne voulait manquer à son système favori, qui était de tenir les esprits, ce qu'il appelait *en haleine*, c'est-à-dire en inquiétude.

Il demeura à peu près dix jours au Pont-de-Briques depuis mon arrivée. La maladie de mon mari était pénible, mais les médecins n'avaient aucune inquiétude. Excepté le quart d'heure que durait le déjeuner du consul, je passais la matinée entière dans la chambre de mon malade. Bonaparte, tous les jours, se rendait au camp, passait les troupes en revue, visitait la flottille, assistait à quelques légers combats, ou plutôt à des échanges de coups de canon entre nous et les Anglais qui croisaient incessamment devant le port et cherchaient à incommoder les travailleurs.

A six heures, Bonaparte rentrait, et alors il me faisait appeler. Quelquefois il donnait à dîner à quelques-uns des militaires de sa maison, ou au ministre de la marine, ou au directeur des ponts et chaussées qui l'avaient accompagné. D'autres fois, nous dînions en tête-à-tête, et alors il causait d'une multitude de choses. Il s'ouvrait sur son propre caractère; il se peignait comme ayant toujours été mélancolique, hors de toute comparaison avec ses cama-

rades de tout genre. Ma mémoire a conservé très fidèlement le souvenir de tout ce qu'il me dit dans ces conversations. Le voici à peu de choses près :

« J'ai été élevé, disait-il, à l'école militaire, et je n'y montrai de dispositions que pour les sciences exactes. Tout le monde y disait de moi : C'est un enfant qui ne sera propre qu'à la géométrie. Je vivais à l'écart de mes camarades. J'avais choisi dans l'enceinte de l'école un petit coin où j'allais m'asseoir pour rêver à mon aise; car j'ai toujours aimé la rêverie. Quand mes compagnons voulaient usurper sur moi la propriété de ce coin, je le défendais de toute ma force. J'avais déjà l'instinct que ma volonté devait l'emporter sur celle des autres, et que ce qui me plaisait devait m'appartenir. On ne m'aimait guère à l'école, il faut du temps pour se faire aimer, et même quand je n'avais rien à faire, j'ai toujours cru vaguement que je n'en avais point à perdre.

« Lorsque j'entrai au service, je m'ennuyai dans mes garnisons ; je me mis à lire des romans, et cette lecture m'intéressa vivement. J'essayai d'en écrire quelques-uns; cette occupation mit du vague dans mon imagination, elle se mêla aux connaissances positives que j'avais acquises, et souvent je m'amusais à rêver pour mesurer ensuite mes rêveries au compas de mon raisonnement. Je me jetais par la pensée dans un monde idéal, et je cherchais en quoi il différait précisément du monde où je me trouvais jeté. J'ai toujours aimé l'analyse, et, si je devenais sérieusement amoureux, je décomposerais mon amour pièce à pièce. *Pourquoi* et *comment* sont des questions si utiles qu'on ne saurait trop se les faire. J'étudiai moins l'histoire que je n'en fis la conquête; c'est-à-dire que je n'en voulus et que je n'en retins que ce qui pouvait me donner une idée de plus, dédaignant l'inutile, et m'emparant de certains résultats qui me plaisaient.

« Je ne comprenais pas grand'chose à la révolution; cependant elle me convenait. L'égalité qui devait m'élever me séduisait. Le 20 juin, j'étais à Paris, je vis la populace marcher contre les Tuileries. Je n'ai jamais aimé les mouvemens populaires; je fus indigné des allures grossières de ces misérables; je trouvai de l'imprudence dans les chefs qui les avaient soulevés, et je me dis : « Les avantages de cette révolution ne seront pas pour eux. » Mais quand on me dit que Louis XVI avait placé le bonnet rouge sur sa tête, je conclus qu'il avait cessé de régner, car en politique on ne se relève point de ce qui avilit.

« Au 10 août, je sentais que, si on m'eût appelé, j'aurais défendu le roi; je me dressais contre ceux qui fondaient la république par le peuple; et puis je voyais des gens en veste attaquer des hommes en uniforme, cela me choquait.

« Plus tard, j'appris le métier de la guerre : j'allai à Toulon; on commença à connaître mon nom. A mon retour, je menai une vie désœuvrée. Je ne sais quelle inspiration secrète m'avertissait qu'il fallait commencer par user mon temps.

« Un soir, j'étais au spectacle ; c'était le 12 vendémiaire. J'entends dire qu'on s'attend pour le lendemain à *du train;* vous savez que c'était l'expression accoutumée des Parisiens, qui s'étaient habitués à voir avec indifférence les divers changemens des gouvernemens, depuis qu'ils ne dérangeaient ni leurs affaires, ni leurs plaisirs, ni même leur dîner. Après la terreur, on était content de tout ce qui laissait vivre.

« On contait devant moi que l'assemblée était en permanence; j'y courus, je ne vis que du trouble, de l'hésitation. Du sein de la salle s'éleva une voix qui dit tout à coup: « Si quelqu'un sait l'adresse du général Bonaparte, on le prie d'aller lui dire qu'il est attendu au comité de l'assemblée. » J'ai toujours aimé à apprécier les hasards qui se mêlent à de certains événemens; celui-là me détermina ; j'allai au comité.

« J'y trouvai plusieurs députés tous effarés; entre autres Cambacérès. Ils s'attendaient à être attaqués le lendemain, ils ne savaient que résoudre. On me demanda conseil ; je répondis, moi, en demandant des canons. Cette proposition les épouvanta, toute la nuit se passa sans rien décider. Le matin, les nouvelles étaient fort mauvaises. Alors on me chargea de toute l'affaire, et ensuite on se mit à délibérer si pourtant on avait le droit de repousser la force par la force. « Attendez-vous, leur dis-je, que le peuple vous donne la permission de tirer sur lui? Me voici compromis, puisque vous m'avez nommé; il est bien juste que vous me laissiez faire. » Là-dessus, je quittai ces avocats qui se noyaient dans leurs paroles, je fis marcher les troupes, pointer deux canons sur Saint-Roch dont l'effet fut terrible; l'armée bourgeoise et la conspiration furent balayées en un instant.

« Mais j'avais versé le sang parisien! C'est un sacrilège. Il fallut en laisser refroidir l'effet. De plus en plus je me sentais appelé à quelque chose. Je demandai le commandement de l'armée d'Italie. Tout était à faire dans cette armée, les choses et les hommes. Il n'appartient qu'à la jeunesse d'avoir de la patience, parce qu'elle a de l'avenir devant elle. Je partis pour l'Italie avec des soldats misérables, mais pleins d'ardeur. Je faisais conduire au milieu de la troupe des fourgons escortés, quoique vides, que j'appelais le trésor de l'armée. Je mis à l'ordre du jour qu'on distribuait des souliers aux recrues; personne n'en voulut porter. Je promis à mes soldats que la fortune et la gloire nous attendaient derrière les Alpes, je

leur tins parole, et aussi depuis ce temps l'armée me suivrait au bout du monde.

« Je fis une belle campagne; je devins un personnage pour l'Europe. D'un côté, à l'aide de mes ordres du jour, je soutenais le système révolutionnaire, de l'autre, je ménageais en secret les émigrés, je leur permettais de concevoir quelque espérance. Il est bien facile d'abuser ce parti-là, parce qu'il part toujours non de ce qui est, mais de ce qu'il voudrait qui fût. Je recevais des offres magnifiques dans le cas où je voudrais suivre l'exemple du général Monk. Le prétendant m'écrivit même dans son style hésitant et fleuri. Je conquis mieux le pape en évitant d'aller à Rome que si j'eusse incendié sa capitale. Enfin je devins important et redoutable, et le directoire que j'inquiétais ne pouvait cependant motiver aucun acte d'accusation. On m'a reproché d'avoir favorisé le 18 fructidor; c'est comme si on me reprochait d'avoir soutenu la révolution. Il fallait en tirer parti de cette révolution, et mettre à profit le sang qu'elle avait fait couler. Quoi ! consentir à se livrer, sans condition, aux princes de la maison de Bourbon, qui nous auraient jeté à la tête nos malheurs depuis leur départ, et imposé silence par le besoin que nous aurions montré de leur retour; changer notre drapeau victorieux contre ce drapeau blanc, qui n'avait pas craint de se confondre avec les étendards ennemis; et moi, enfin, me contenter de quelques millions et de je ne sais quel duché ! Certes, ce n'est pas un rôle difficile que celui de Monk, il m'eût donné moins de peine que la campagne d'Égypte, et même que le 18 brumaire; mais y a-t-il une expérience pour les princes qui n'ont jamais vu le champ de bataille ? A quoi le retour de Charles II a-t-il conduit les Anglais, si ce n'est à détrôner encore Jacques? Il est certain que j'aurais bien su, s'il l'eût fallu, détrôner une seconde fois les Bourbons, et le meilleur conseil qu'il y aurait eu à leur donner eût été de se défaire de moi.

« Quand je revins en France, je trouvai les opinions plus amollies que jamais. A Paris, et Paris c'est la France, on ne sait jamais prendre intérêt aux choses, si l'on n'en prend aux personnes. Les usages d'une vieille monarchie vous ont habitués à tout personnifier. C'est une mauvaise manière d'être pour un peuple qui voudrait sérieusement la liberté; mais vous ne savez guère vouloir rien sérieusement, si ce n'est peut-être l'égalité. Et encore on y renoncerait volontiers, si chacun pouvait se flatter d'être le premier. Être égaux en tant que tout le monde sera au-dessus, voilà le secret de toutes vos vanités; il faut donc donner à tous l'espérance de s'élever. Le grand inconvénient pour les directeurs, c'est que personne ne se souciait d'eux, et qu'on commençait à se soucier

trop de moi. Je ne sais ce qui me fût arrivé sans l'heureuse idée que j'eus d'aller en Égypte. Quand je m'embarquai, je ne savais si je ne disais pas un éternel adieu à la France; mais je ne doutais pas qu'elle ne me rappelât.

« Les séductions d'une conquête orientale me détournèrent de la pensée de l'Europe plus que je ne l'avais cru. Mon imagination se mêla pour cette fois encore à ma pratique. Mais je crois qu'elle est morte à Saint-Jean-d'Acre. Quoi qu'il en soit, je ne la laisserai plus faire.

« En Égypte, je me trouvais débarrassé du frein d'une civilisation gênante; je rêvais toutes choses et je voyais des moyens d'exécuter tout ce que j'avais rêvé. Je créais une religion, je me voyais sur le chemin de pénétrer en Asie, parti sur un éléphant, le turban sur ma tête, et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré. J'aurais réuni dans mes entreprises les expériences des deux mondes, fouillant à mon profit le domaine de toutes les histoires, attaquant la puissance anglaise dans les Indes, et renouant par cette conquête mes relations avec la vieille Europe. Ce temps que j'ai passé en Égypte a été le plus beau de ma vie, car il en a été le plus idéal. Mais le sort en décida autrement. Je reçus des lettres de France; je vis qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Je rentrai dans le positif de l'état social et je revins à Paris, à Paris où on traite des plus grands intérêts du pays dans un entr'acte d'opéra.

« Le directoire frémit de mon retour; je m'observai beaucoup; c'est une des époques de ma vie où j'ai été le plus habile. Je voyais l'abbé Sieyès et lui promettais l'exécution de sa verbeuse constitution; je recevais les chefs des jacobins, les agens des Bourbons; je ne refusais de conseils à personne, mais je n'en donnais que dans l'intérêt de mes plans. Je me cachais au peuple, parce que je savais que, lorsqu'il en serait temps, la curiosité de me voir le précipiterait sur mes pas. Chacun s'enferrait dans mes lacs, et quand je devins le chef de l'état, il n'existait point en France un parti qui ne plaçât quelque espoir sur mon succès. »

CHAPITRE IV.

(1803-1804).

Suite des conversations du premier consul à Boulogne. — Lecture de la tragédie de *Philippe-Auguste*. — Mes nouvelles impressions. — Retour à Paris. — Jalousie de M^me^ Bonaparte. — Fêtes de l'hiver de 1804. — M. de Fontanes. — M. Fouché. — Savary. — Pichegru. — Arrestation du général Moreau.

Un autre soir, tandis que nous étions à Boulogne, Bonaparte mit

la conversation sur la littérature. J'avais été chargée par le poète Lemercier, qu'il aimait assez, de lui porter une tragédie nommée *Philippe-Auguste* qu'il venait de finir et qui contenait des applications à sa propre personne. Il voulut la lire tout haut, nous étions tous deux seulement. C'était quelque chose de plaisant de voir un homme toujours pressé, même quand il n'avait rien à faire, aux prises avec l'obligation de prononcer des mots de suite sans s'interrompre, forcé de lire des vers alexandrins dont il ne comprenait pas la mesure, et vraiment prononçant si mal qu'on eût dit qu'il n'entendait pas ce qu'il lisait. D'ailleurs, dès qu'il ouvrait un livre, il voulait juger. Je lui demandai le manuscrit, je le lus moi-même; alors il se mit à parler, il se ressaisit à son tour de l'ouvrage et raya des tirades entières, y fit quelques notes marginales, blâma le plan et les caractères. Il ne courait pas grand risque de se tromper, car la pièce était mauvaise. Ce qui me parut assez singulier, c'est qu'à la suite de cette lecture, il me signifia qu'il ne voulait point que l'auteur crût que toutes ces ratures et ces corrections fussent d'une main si importante, et m'ordonna de les prendre sur mon compte. Je m'en défendis fort, comme on peut le penser, j'eus grand'peine à le faire revenir de cette fantaisie et à lui faire comprendre que, s'il était déjà un peu étrange qu'il eût ainsi biffé et presque défiguré le manuscrit d'un auteur, il serait sans aucune convenance que je me fusse, moi, avisée d'une pareille liberté. « A la bonne heure, disait-il, mais pour cela comme dans d'autres occasions j'avoue que je n'aime guère ce mot vague et niveleur *des convenances* que vous autres jetez en avant à toute occasion. C'est une invention des sots pour se rapprocher à peu près des gens d'esprit, une sorte de bâillon social qui gêne le fort et qui ne sert que le médiocre. Il se peut qu'elles vous soient commodes, à vous, qui n'avez pas grand'chose à faire dans cette vie; mais vous sentez bien que moi, par exemple, il est des occasions où je serais forcé de les fouler aux pieds. — Mais, lui répondis-je, en les appliquant à la conduite de la vie, ne seraient-elles pas un peu ce que les règles sont aux ouvrages dramatiques? elles leur donnent de l'ordre et de la régularité, et ne gênent réellement le génie que lorsqu'il voudrait s'abandonner à des écarts condamnés par le bon goût. — Ah! le bon goût, voilà encore une de ces paroles classiques que je n'adopte point (1). C'est peut-être ma faute, mais il y a certaines règles que je ne sens point. Par exemple, ce qu'on appelle *le style*, mauvais ou bon, ne me frappe guère. Je ne suis sensible qu'à la force de la pensée. J'ai aimé d'abord Ossian, mais c'est par la même

(1) M. de Talleyrand disait une fois à Bonaparte : « Le bon goût est votre ennemi personnel. Si vous pouviez vous en défaire à coups de canon, il y a longtemps qu'il n'existerait plus. »

raison qui me fait trouver du plaisir à entendre murmurer le vent et les vagues de la mer. En Égypte, on a voulu me faire lire *l'Iliade*, elle m'a ennuyé. Quant aux poètes français, je ne comprends bien que votre Corneille. Celui-là avait deviné la politique, et, formé aux affaires, eût été un homme d'état. Je crois l'apprécier mieux que qui que ce soit, parce qu'en le jugeant j'exclus tous les sentimens dramatiques. Par exemple, il n'y a pas bien longtemps que je me suis expliqué le dénoûment de *Cinna*. Je n'y voyais d'abord que le moyen de faire un cinquième acte pathétique, et encore la clémence proprement dite est une si pauvre petite vertu, quand elle n'est point appuyée sur la politique, que celle d'Auguste, devenu tout à coup un prince débonnaire, ne me paraissait pas digne de terminer cette belle tragédie. Mais une fois Monvel, en jouant devant moi, m'a dévoilé tout le mystère de cette grande conception. Il prononça le *Soyons amis, Cinna*, d'un ton si habile et si rusé que je compris que cette action n'était que la feinte d'un tyran, et j'ai approuvé comme calcul ce qui me semblait puéril comme sentiment. Il faut toujours dire ce vers de manière à ce que de tous ceux qui l'écoutent, il n'y ait que Cinna de trompé.

« Quant à Racine, il me plaît dans *Iphigénie;* cette pièce, tant qu'elle dure, vous fait respirer l'air poétique de la Grèce. Dans *Britannicus*, il a été circonscrit par Tacite, contre lequel j'ai des préventions parce qu'il n'explique pas assez ce qu'il avance. Les tragédies de Voltaire sont passionnées, mais ne fouillent pas profondément l'esprit humain. Par exemple, son Mahomet n'est ni prophète, ni arabe. C'est un imposteur qui semble avoir été élevé à l'École polytechnique, car il démontre ses moyens de puissance comme moi je pourrais le faire dans un siècle comme celui-ci. Le meurtre du père par le fils est un crime inutile. Les grands hommes ne sont jamais cruels sans nécessité.

« Pour la comédie, elle est pour moi comme si l'on voulait me forcer à m'intéresser aux commérages de vos salons; j'accepte vos admirations pour Molière, mais je ne les partage pas; il a placé ses personnages dans des cadres où je ne me suis jamais avisé d'aller les regarder agir. »

Il serait facile de conclure par ces différentes opinions que Bonaparte n'aimait à considérer la nature humaine que lorsqu'elle est aux prises avec les grandes chances de la vie, et qu'il se souciait peu de l'homme dégagé de toute application.

C'est dans de telles conversations que s'écoula le temps que je passai à Boulogne avec le premier consul, et ce fut à la suite de ce voyage que j'éprouvai le premier mécompte qui devait commencer à m'inspirer de la défiance de cette cour où j'étais appelée à vivre.

Les militaires de la maison s'étonnaient quelquefois qu'une femme pût ainsi demeurer de longues heures avec leur maître, pour causer sur des matières toujours un peu sérieuses; ils en tirèrent des conclusions qui compromettaient ma conduite, toute simple et toute paisible qu'elle était. J'ose le dire : la pureté de mon âme, les sentimens qui m'attachaient pour toute ma vie à mon mari, ne me permettaient point de concevoir l'idée des soupçons que l'on formait sur moi dans l'antichambre du consul, tandis que je l'écoutais dans son salon. Quand il revint à Paris, ses aides de camp s'amusèrent de nos longs tête-à-tête; Mme Bonaparte s'effaroucha des récits qu'on lui en fit, et lorsqu'après un mois de séjour au Pont-de-Briques, mon mari se sentit assez fort pour supporter la route, et que nous revînmes à Paris, je trouvai ma jalouse patronne un peu refroidie.

J'arrivais animée par un redoublement de reconnaissance pour Bonaparte. Il m'avait si bien accueillie, il avait montré tant d'intérêt pour la conservation de mon mari, enfin, pour tout dire, ses soins qui attendrissaient mon âme inquiète et oppressée, et ensuite l'amusement qu'il m'avait fait trouver dans cette solitude, et la petite satisfaction de ma vanité flattée par le plaisir qu'il paraissait prendre à ma présence, tout cela exaltait mes sentimens, et dans les premiers jours de mon retour, je répétais avec l'accent vif d'une reconnaissance de vingt ans que sa bonté pour moi avait été extrême. L'une de mes compagnes, qui m'aimait, m'avertit de contraindre mes paroles, et de regarder un peu à l'impression qu'elles faisaient. Son discours me fit, je m'en souviens encore, l'effet d'une lame froide et tranchante dont on eût tout à coup fait pénétrer la pointe jusqu'à mon cœur. C'était la première fois que je me voyais jugée autrement que je ne le méritais; ma jeunesse et tous mes sentimens se révoltèrent contre de semblables accusations; il faut avoir acquis une longue, mais triste expérience, pour supporter l'injustice des jugemens du monde, et peut-être doit-on regretter le temps où ils frappent si fortement, quoique si douloureusement.

Cependant ce qu'on me disait m'expliqua la contrainte de Mme Bonaparte à mon égard. Une fois que j'en étais plus froissée que de coutume, je ne pus m'empêcher de lui dire avec les larmes aux yeux : « Eh quoi! madame, c'est moi que vous soupçonnez? » Comme elle était bonne et accessible à toutes les émotions du moment, elle ne tint pas contre mes pleurs, elle m'embrassa et se rouvrit à moi comme par le passé. Mais elle ne me comprit point tout entière; il n'y avait point dans son âme ce qui pouvait entendre la juste indignation de la mienne; et sans s'embarrasser si mes relations avec son mari à Boulogne avaient pu être telles qu'on le lui donnait à penser, il lui suffit, pour se tranquilliser, de conclure de dans

tous les cas elles n'auraient été que passagères, puisque rien dans ma conduite sous ses yeux ne paraissait différent de ma réserve première. Enfin, pour se justifier à mes yeux, elle me dit que la famille de Bonaparte avait la première, pendant mon absence, répandu contre moi des bruits injurieux : « Vous ne voyez pas, lui dis-je, qu'à tort ou à raison, on croit ici, madame, que le tendre attachement que je vous porte peut me rendre avisée sur ce qui se passe autour de vous, et enfin, quoique mes conseils soient un bien faible secours, cependant ils peuvent encore ajouter à votre prudence fortifiée de la mienne. Les jalousies politiques me paraissent faire défiance de tout, et je crois que, quelque mince personnage que je sois, on voudrait vous brouiller avec moi. » Mme Bonaparte convint de la vérité de cette réflexion ; mais elle n'eut pas la moindre idée que je dusse m'affliger longtemps de ce qu'elle ne l'avait pas faite la première. Elle m'avoua qu'elle avait fait à son époux des reproches relatifs à moi, et qu'il avait paru s'amuser à la laisser dans l'inquiétude sur mon compte. Toutes les petites découvertes que ces circonstances me firent faire sur les personnages dont j'étais entourée m'effarouchèrent et troublèrent les sentimens que je leur avais dévoués. Je commençai à sentir une sorte de mouvement dans le terrain qui me portait, et sur lequel j'avais marché jusqu'alors avec la confiance de l'inexpérience ; je sentis que je venais de connaître un genre d'inquiétude qui, plus ou moins, ne me quitterait plus.

En quittant Boulogne, le premier consul fit consigner dans un ordre du jour qu'il était content de l'armée, et nous lûmes ces paroles dans le *Moniteur* du 12 novembre 1803 :

« On a remarqué comme des présages qu'en creusant ici pour établir le campement du premier consul, on a trouvé une hache d'armes qui paraît avoir appartenu à l'armée romaine qui envahit l'Angleterre. On a aussi trouvé à Ambleteuse, en travaillant à la tente du premier consul, des médailles de Guillaume le Conquérant. Il faut convenir que ces circonstances sont au moins bizarres, et qu'elles paraîtront plus singulières encore, si l'on se rappelle que lorsque le général Bonaparte visita les ruines de Péluse en Égypte, il y trouva un camée de Jules César. »

L'application n'était pas très heureusement choisie, car malgré le camée de Jules César, Bonaparte avait été contraint de quitter l'Égypte ; mais ces petits rapprochemens, dictés par l'ingénieuse flatterie de M. Maret, plaisaient infiniment à son maître, qui d'ailleurs ne croyait pas qu'ils fussent sans effet sur nous.

On n'épargna rien à cette époque pour que tous les journaux réchauffassent les imaginations sur la descente. Il me serait impossible de dire si Bonaparte croyait encore réellement qu'elle fût praticable. Il en avait l'air du moins, et les frais que l'on fit pour

construire les bateaux plats furent très considérables. Les injures entre les feuilles anglaises et le *Moniteur* continuaient toujours, de même que les défis. « On dit que les Français ont fait un désert du Hanovre et qu'ils se préparent à le quitter. » Voilà ce qu'on voyait dans le *Times;* et aussitôt une note du *Moniteur* répondait : « Oui, quand vous quitterez Malte. »

On nous livrait les mandemens des évêques qui exhortaient la nation à s'armer pour une juste guerre. « Choisissez des gens de cœur, disait l'évêque d'Arras, et allez combattre Amalec. Se soumettre aux ordres publics, a dit Bossuet, c'est se soumettre à l'ordre de Dieu qui établit les empires. »

Cette citation de Bossuet me rappelle une anecdote que contait fort bien le vieil évêque d'Évreux, M. Bourlier. C'était à l'époque du concile qu'on assembla à Paris pour essayer de déterminer les évêques à résister aux décisions du pape : « Quelquefois, me disait cet évêque, l'empereur nous faisait tous appeler, et commençait avec nous des conversations très théologiques; il s'adressait aux plus récalcitrans d'entre nous : Messieurs les évêques, ma religion, à moi, est celle de Bossuet; il est mon père de l'Église, il a défendu nos libertés; je veux conserver son ouvrage, et soutenir votre propre dignité. Entendez-vous, messieurs?

« Et en parlant ainsi, pâle de colère, il portait la main sur la garde de son épée; il me faisait frémir de l'ardeur avec laquelle je le voyais prêt à prendre nos propres défenses, et ce singulier amalgame du nom de Bossuet, du mot de liberté, et de ce geste menaçant, m'eût donné envie de sourire, si je n'avais été au fond très affecté des déchiremens de l'église que je prévoyais. »

Je reviens à l'hiver de 1804. Cet hiver se passa, comme le précédent, en fêtes et en bals pour la cour et la ville; et, en même temps, en continuation de l'organisation de lois nouvelles qui furent présentées à la nouvelle session du corps législatif. Cette année, M^me^ Baciocchi, qui avait un penchant très décidé pour M. de Fontanes, parla si souvent de lui à son frère, que ses discours, joints à l'opinion qu'il avait de cet académicien, le déterminèrent à le nommer président du corps législatif. Ce choix parut singulier à quelques personnes; mais au fait, pour ce qu'à l'avenir Bonaparte voulait faire du corps législatif, il n'avait guère besoin de lui donner un autre président qu'un homme de lettres. Celui-là a montré toujours un art noble et distingué, quand il a fallu haranguer l'empereur dans les circonstances les plus délicates. Son caractère a peu de force, mais son talent lui en donne beaucoup, quand il est obligé de parler en public; son bon goût lui inspire alors une véritable élévation. Peut-être était-ce un inconvénient, car rien n'est si dangereux pour les souverains que de voir le talent revêtir les abus de leur autorité des

couleurs de l'éloquence, lorsqu'il s'agit de les présenter aux nations; et surtout cela est d'un grand danger en France, où l'on rend un culte si dévoué aux formes. Combien de fois n'est-il pas arrivé que les Parisiens, dans le secret de la comédie que le gouvernement jouait devant eux, se sont prêtés de bonne grâce à s'en montrer dupes, seulement parce que les acteurs rendaient justice à la délicatesse de leur goût, qui exigeait que chacun jouât le mieux possible le rôle dont il était chargé !

Dans le courant de ce mois de janvier, le *Moniteur* inséra une note des journaux anglais qui parlaient de quelques différends entre la Bavière et l'Autriche, et des probabilités qu'on avait d'une guerre continentale. De pareilles paroles, sans réflexions, étaient ainsi jetées de temps en temps comme pour nous avertir de ce qui pouvait arriver, ainsi que dans une décoration d'opéra, ou plutôt comme ces nuées qui s'amoncellent au-dessous de la cime des montagnes et qui s'ouvrent un moment pour laisser apercevoir ce qui se passe derrière. De même, les plus ou moins importantes discussions qui s'élevaient en Europe nous étaient montrées instantanément pour que nous ne fussions pas très surpris lorsqu'elles amenaient quelque rupture; mais ensuite les nuages se refermaient, et nous demeurions dans l'obscurité jusqu'à ce que l'orage éclatât.

Je touche à une époque importante et pénible à retracer; je vais bientôt parler de la conspiration de Georges et du crime qu'elle a fait commettre. Je ne rapporterai sur le général Moreau que ce que j'ai entendu dire, et me garderai bien de rien affirmer. Il me semble qu'il est nécessaire de faire précéder ce récit d'un court exposé de l'état dans lequel on se trouvait alors.

Un certain monde, qui tenait d'assez près aux affaires, commençait à parler du besoin que la France avait d'une hérédité dans le pouvoir qui la gouvernait. Quelques courtisans politiques, des révolutionnaires de bonne foi, des gens qui voyaient tout le repos de la France dans la dépendance d'une seule vie, s'entendaient sur l'instabilité du consulat. Peu à peu toutes les idées s'étaient rapprochées de la royauté, et cette marche aurait eu des avantages, si l'on eût pu s'entendre pour obtenir une royauté modérée par les lois. Les révolutions ont ce grave inconvénient de partager l'opinion publique en des nuances infinies qui sont toutes modifiées par le froissement que chacun a éprouvé dans les circonstances particulières. C'est toujours là ce qui favorise les entreprises que tente le despotisme, qui arrive après elles. Pour contenir le pouvoir de Bonaparte, il eût fallu oser prononcer le mot de liberté, mais, comme peu d'années avant il n'avait été tracé d'un bout de la France à l'autre que pour servir d'égide à l'esclavage le plus sanglant, per-

sonne n'osait surmonter la funeste impression, mal raisonnée pourtant, qu'il donnait.

Les royalistes s'inquiétaient cependant, et voyaient de jour en jour Bonaparte s'éloigner de la route où ils l'avaient longtemps attendu. Les jacobins, dont le premier consul redoutait davantage l'opposition, s'agitaient sourdement. Ils trouvaient que c'était à leurs antagonistes que le gouvernement semblait s'appliquer à donner des garanties. Le concordat, les avances que l'on tentait vers l'ancienne noblesse, la destruction de l'égalité révolutionnaire, tout cela était un envahissement sur eux; heureuse, cent fois heureuse, la France, si Bonaparte n'en eût fait que sur les factions! mais pour cela, il ne faut être animé que par l'amour de la justice; il faut surtout ne vouloir écouter que les conseils d'une raison généreuse.

Quand un souverain, quelque titre qu'il ait, transige avec l'un ou l'autre des partis exagérés qu'enfantent les troubles civils, on peut toujours parier qu'il a des intentions hostiles contre les droits des citoyens qui se sont confiés à lui. Bonaparte, voulant affermir son plan despotique, se trouva donc forcé de transiger avec ces redoutables jacobins, et malheureusement il est des gens qui ne trouvent de garantie suffisante que dans le crime. On ne les rassure qu'en se chargeant de quelques-unes de leurs iniquités! Ce calcul est entré pour beaucoup dans l'arrêt de mort du duc d'Enghien, et je demeure convaincue que tout ce qui a été fait à cette époque n'a dépendu d'aucun sentiment violent, d'aucune vengeance aveugle, mais seulement a été le résultat d'une politique toute machiavélique qui voulait aplanir sa route à quelque prix que ce fût. Ce n'est pas non plus pour la satisfaction d'une vanité aveugle que Bonaparte aspirait à changer son titre consulaire en celui d'empereur. Il ne faut pas croire que toujours ses passions l'entraînassent aveuglément; il n'ignorait pas l'art de les soumettre à l'analyse de ses calculs, et si par la suite il s'est abandonné davantage, c'est que le succès et la flatterie l'ont peu à peu enivré. Cette comédie de république et d'égalité qu'il lui fallait jouer, tant qu'il est demeuré premier consul, l'ennuyait, et ne trompait au fond que ceux qui voulaient bien être trompés. Elle rappelait ces simagrées des temps de l'ancienne Rome, où les empereurs se faisaient de temps en temps réélire par le sénat. J'ai vu des gens qui, se parant comme d'un vêtement d'un certain amour de la liberté et n'en faisant pas moins une cour assidue à Bonaparte premier consul, ont prétendu qu'ils lui avaient ôté leur estime dès qu'il s'était donné le titre d'empereur. Je n'ai jamais trop compris leurs motifs. Comment l'autorité qu'il exerça, presque dès son entrée dans le gouvernement, ne les éclaira-t-elle pas? Ne pourrait-on pas dire au contraire qu'il y

avait de la bonne foi à se donner le titre d'un pouvoir qu'on exerçait réellement?

Quoi qu'il en soit, au moment dont je parle, il devenait nécessaire au premier consul de se raffermir par quelque mesure nouvelle. Les Anglais, menacés, excitaient des diversions aux projets formés contre eux; des relations se renouaient avec les chouans, et les royalistes ne devaient voir dans le gouvernement consulaire qu'une transition du directoire à la royauté. Le caractère d'un seul homme y apportait une seule différence; il devint assez naturel de conclure qu'il fallait se défaire de cet homme.

Je me souviens d'avoir entendu dire à Bonaparte, dans l'été de cette année 1804, que pour cette fois les événemens l'avaient pressé, et que son plan eût été de ne fonder la royauté que deux ans plus tard. Il avait mis la police dans les mains du ministre de la justice; c'était une idée saine et morale, mais ce qui ne le fut point, et même ce qui fut contradictoire, ce fut de vouloir que la magistrature exerçât cette police comme au temps où elle était une institution révolutionnaire. Je l'ai déjà dit, les premières conceptions de Bonaparte étaient le plus souvent bonnes et grandes. Les créer et les établir, c'était exercer son pouvoir; mais s'y soumettre après, devenait une abdication. Il n'a pas pu supporter la domination, même d'aucune de ses institutions.

Ainsi, gêné par les formes lentes et réglées de la justice, et aussi par l'esprit faible et médiocre de son grand juge, il se livra aux mille et une polices dont il s'environna, et reprit peu à peu confiance en Fouché, qui possède admirablement l'art de se rendre nécessaire. Fouché, doué d'un esprit fin, étendu et perçant, jacobin enrichi, par conséquent dégoûté de quelques-uns des principes de son parti, mais demeurant toujours lié avec lui pour avoir un appui en cas de trouble, ne recula nullement devant l'idée de revêtir Bonaparte de la royauté. Sa souplesse naturelle lui fera toujours accepter toutes les formes de gouvernement où il verra pour lui l'occasion de jouer un rôle. Ses habitudes sont plus révolutionnaires que ses principes; aussi le seul état de choses, je crois, qu'il ne puisse souffrir est celui qui le mettrait dans une nullité absolue. Il faut se bien convaincre de cette disposition, et toujours un peu trembler, quand on veut se servir de lui; il faut se dire qu'il a besoin d'un temps de troubles pour avoir toute la valeur de ses moyens, parce qu'en effet, comme il est sans passions et sans haine, alors il devient supérieur à la plupart des hommes qui l'environnent, tous plus ou moins troublés par la crainte et le ressentiment.

Fouché a nié d'avoir conseillé le meurtre du duc d'Enghien. A

moins d'une certitude complète, je ne vois jamais de raison pour faire peser l'accusation d'un crime sur qui s'en défend positivement. D'ailleurs Fouché, qui avait la vue longue, prévoyait facilement que ce crime ne donnerait au parti que Bonaparte voulait gagner qu'une garantie très passagère; il le connaissait trop bien pour craindre qu'il songeât à replacer le roi sur un trône qu'il pouvait occuper lui-même, et l'on comprend bien qu'avec les données qu'il avait, il ait dit que ce meurtre n'était qu'une faute.

M. de Talleyrand avait moins besoin que Fouché de compliquer ses plans pour conseiller à Bonaparte de se revêtir de la royauté. Elle devait le mettre à l'aise sur tout. Ses ennemis, et Bonaparte lui-même, l'ont accusé d'avoir opiné pour le meurtre du malheureux prince, mais Bonaparte et ses ennemis sont récusables sur ce point. Le caractère connu de M. de Talleyrand n'admet guère une telle violence. Il m'a conté plus d'une fois que Bonaparte lui avait fait part, ainsi qu'aux deux consuls, de l'arrestation du duc d'Enghien, et de sa détermination invariable; il ajoutait que tous trois ils avaient vu que les paroles seraient inutiles, et qu'ils avaient gardé le silence. C'est déjà une faiblesse plus que suffisante, mais fort ordinaire à M. de Talleyrand, qui voyait un parti pris, et qui dédaigne les discours inutiles, parce qu'ils ne satisfont que la conscience.

L'opposition, une courageuse résistance, peuvent avoir de la prise sur une nature quelle qu'elle soit. Un souverain cruel, sanguinaire par caractère, peut quelquefois sacrifier son penchant à la force du raisonnement qu'on lui oppose; mais Bonaparte n'était ni cruel par goût, ni par système : il voulait ce qui lui paraissait le plus prompt et le plus sûr; il a dit lui-même dans ce temps qu'il lui fallait en finir avec les jacobins et les royalistes. L'imprudence de ces derniers lui a fourni cette funeste chance, il l'a saisie au vol, et ce que je raconterai plus bas prouvera encore que c'est avec tout le calme du calcul, ou plutôt du sophisme, qu'il s'est couvert d'un sang illustre et innocent.

Peu de jours après le premier retour du roi, le duc de Rovigo se présenta chez moi un matin (1). Il cherchait alors à se justifier des accusations qui pesaient sur sa tête. Il me parla de la mort du duc d'Enghien. « L'empereur et moi, me dit-il, nous avons été trompés dans cette occasion. L'un des agens subalternes de la conspiration de Georges avait été gagné par ma police; il nous vint déclarer que dans une nuit où les conjurés étaient rassemblés,

(1) Le duc de Rovigo savait à quel point, mon mari et moi, nous étions liés avec M. de Talleyrand, et il désirait que dans ce moment, s'il était possible, je le servisse auprès de lui.

on leur avait annoncé l'arrivée secrète d'un chef important qu'on ne pouvait encore nommer; et qu'en effet, quelques nuits après, il était survenu parmi eux un personnage auquel les autres donnaient de grandes marques de respect. Cet espion le désignait de manière à faire croire que cet individu inconnu devait être un prince de la maison de Bourbon. Dans le même temps, le duc d'Enghien s'était établi à Ettenheim pour y attendre sans doute le succès de la conspiration. Les agens écrivirent qu'il lui arrivait quelquefois de disparaître pour plusieurs jours; nous conclûmes que c'était pour venir à Paris, et son arrestation fut résolue. Depuis, lorsqu'on a confronté l'espion avec les coupables arrêtés, il a reconnu Pichegru pour le personnage important désigné, et lorsque j'en rendis compte à Bonaparte, il s'écria en frappant du pied : « Ah! le malheureux! qu'est-ce qu'il m'a fait faire? »

Revenons aux faits. Pichegru était arrivé en France le 15 janvier 1804, et dès le 25 se cachait dans Paris. On savait que dans l'an v de la république, le général Moreau l'avait dénoncé au gouvernement comme entretenant des relations avec la maison de Bourbon. Moreau passait pour avoir des opinions républicaines; peut-être les avait-il enfin échangées contre les idées d'une monarchie constitutionnelle. Je ne sais si maintenant sa famille le défendrait aussi vivement qu'alors de l'accusation d'avoir donné les mains aux projets des royalistes; je ne sais aussi s'il faudrait prêter toute confiance à des aveux faits sous le règne de Louis XVIII. Mais enfin, la conduite de Moreau en 1813 et les honneurs accordés à sa mémoire par nos princes pourraient faire pencher à croire que depuis longtemps ils avaient quelque raison de compter sur lui. A l'époque dont je parle, Moreau était vivement irrité contre Bonaparte. On n'a guère douté qu'il n'ait vu secrètement Pichegru, il a au moins gardé le silence sur la conspiration ; quelques-uns des royalistes saisis à cette époque l'accusaient seulement d'avoir montré cette hésitation de la prudence qui veut attendre le succès pour se déclarer. Moreau, dit-on, était un homme faible et médiocre, hors du champ de bataille; je crois que sa réputation a été trop lourde pour lui. « Il y a des gens, disait Bonaparte, qui ne savent point porter leur gloire; le rôle de Monk allait parfaitement à Moreau; à sa place, j'y aurais tendu comme lui, mais plus habilement. »

Au reste, ce n'est point pour justifier Bonaparte que je présente mes doutes. Quel que fût le caractère de Moreau, sa gloire existait réellement, il fallait la respecter, il fallait excuser un ancien compagnon d'armes mécontent et aigri, et le raccommodement n'eût-il même été que la suite de ce calcul politique que Bonaparte voulait

voir dans l'Auguste de Corneille, il eût encore été ce qu'il y avait de mieux à faire. Mais Bonaparte eut, je n'en doute pas, la conviction de ce qu'il appelait la trahison morale de Moreau. Il crut que cela suffisait aux lois et à la justice, parce qu'il se refusait à voir la vraie face des choses qui le gênaient. On l'assura légèrement que les preuves ne manquaient pas pour légitimer la condamnation. Il se trouva engagé; plus tard il ne voulut voir que de l'esprit de parti dans l'équité des tribunaux, et d'ailleurs il sentit que ce qui pouvait lui arriver de plus fâcheux, c'était que cet intéressant accusé fût déclaré innocent. Et lui, une fois sur le point d'être compromis, ne pouvait plus être arrêté sur rien; de là mille circonstances déplorables de ce fameux procès.

Depuis un petit nombre de jours, on commençait à entendre parler de cette conspiration. Le 17 février 1804, au matin, j'allai aux Tuileries. Bonaparte était dans la chambre de sa femme; on m'annonça; il me fit entrer. Mme Bonaparte me parut troublée, elle avait les yeux fort rouges. Bonaparte était assis près de la cheminée et le petit Napoléon (1) sur ses genoux. Il avait de la gravité dans ses regards, mais nul signe de violence. Il jouait machinalement avec l'enfant.

« Savez-vous ce que je viens de faire? » me dit-il, et sur ma réponse négative : « Je viens de donner ordre qu'on arrêtât Moreau. » Je fis sans doute quelque mouvement : « Ah! vous voilà étonnée, reprit-il, cela va faire un beau bruit, n'est-ce pas? On ne manquera pas de dire que je suis jaloux de Moreau, que c'est une vengeance, et mille pauvretés de ce genre. Moi, jaloux de Moreau! Eh! bon Dieu! il me doit la plus grande partie de sa gloire; c'est moi qui lui laissai une belle armée et qui ne gardai en Italie que des recrues; je ne demandais qu'à vivre en bonne intelligence avec lui. Certes je ne le craignais point; d'abord je ne crains personne, et Moreau moins qu'un autre. Je l'ai vingt fois empêché de se compromettre; je l'avais averti qu'on nous brouillerait; il le sentait comme moi. Mais il est faible et orgueilleux; les femmes le dirigent, les partis l'ont pressé... »

En parlant ainsi, Bonaparte s'était levé, et se rapprochant de sa femme il lui prit le menton, et lui faisant lever la tête : « Tout le monde, dit-il encore, n'a pas une bonne femme comme moi! Tu pleures, Joséphine, eh! pourquoi? as-tu peur?—Non, mais je n'aime pas ce que l'on va dire. — Que veux-tu y faire?.. » Puis se retournant vers moi : « Je n'ai nulle haine, nul désir de vengeance, j'ai fort réfléchi avant d'envoyer arrêter Moreau; je pouvais fermer les

(1) C'était le fils aîné de Mme Louis Bonaparte, plus tard la reine Hortense. Il était né le 10 octobre 1802 et est mort du croup le 5 mai 1807. (P. R.)

yeux, lui donner le temps de fuir; mais on aurait dit que je n'avais pas osé le mettre en jugement. J'ai de quoi le convaincre; il est coupable, je suis le gouvernement; tout ceci doit se passer simplement. »

Je ne sais si la puissance de mes souvenirs agit aujourd'hui sur moi, mais j'avoue que, même aujourd'hui, j'ai peine à croire que lorsque Bonaparte parlait ainsi, il ne fût pas de bonne foi. Je l'ai vu faire des progrès dans l'art de la dissimulation, et à cette époque il avait encore en parlant certains accens vrais, que depuis je n'ai plus retrouvés dans sa voix. Peut-être aussi est-ce tout simplement qu'alors je croyais encore en lui.

Il nous quitta après ces paroles, et Mme Bonaparte me conta qu'il avait passé presque toute la nuit debout, agitant cette question : s'il ferait arrêter Moreau; pesant le pour et le contre de cette mesure, sans trace d'humeur personnelle; que vers le point du jour, il avait fait venir le général Berthier, et qu'après un assez long entretien il s'était déterminé à envoyer à Grosbois où Moreau s'était retiré.

Cet événement fit beaucoup de bruit; on en parla diversement. Au tribunat, le frère du général Moreau, qui était tribun, parla avec véhémence et produisit quelque effet. Les trois corps de l'état firent une députation pour aller complimenter le consul sur le danger qu'il avait couru. Dans Paris, une partie de la bourgeoisie, les avocats, les gens de lettres, tout ce qui pouvait représenter la portion libérale de la population, s'échauffa pour Moreau. Il fut assez facile de reconnaître une certaine opposition dans l'intérêt qui se déclara pour lui; on se promit de se porter en foule au tribunal où il comparaîtrait; on alla même jusqu'à laisser échapper des menaces, si le jugement le condamnait. Les polices de Bonaparte l'informèrent qu'il avait été question de forcer sa prison. Il commença à s'aigrir, et je ne lui retrouvai plus le même calme sur cette affaire. Son beau-frère Murat, alors gouverneur de Paris, haïssait Moreau; il eut soin d'animer Bonaparte journellement par des rapports envenimés; il s'entendait avec le préfet de police, Dubois, pour le poursuivre de dénonciations alarmantes, et malheureusement les événemens s'y prêtaient. Chaque jour on trouvait de nouvelles ramifications à la conspiration, et la société de Paris s'entêtait à ne pas la croire véritable. C'était une petite guerre d'opinion entre Bonaparte et les Parisiens.

Le 29 février on découvrit la retraite de Pichegru, et il fut arrêté, après s'être défendu vaillamment contre les gendarmes. Cet événement ralentit les défiances, mais l'intérêt général se portait toujours sur Moreau. Sa femme donnait à sa douleur une attitude un

peu théâtrale, qui avait de l'effet. Cependant Bonaparte, ignorant les formes de la justice, les trouvait bien plus lentes qu'il ne l'avait d'abord pensé. Dans le premier moment, le grand juge s'était engagé trop légèrement à rendre la procédure courte et claire, et cependant on n'arrivait guère à avérer que ce fait : que Moreau avait entretenu secrètement Pichegru, qu'il avait reçu ses confidences, mais qu'il ne s'était engagé positivement sur rien. Ce n'était point assez pour entraîner une condamnation qui commençait à devenir nécessaire; enfin, malgré ce grand nom qui se trouve mêlé à toute cette affaire, George Cadoudal a toujours conservé dans l'opinion et aux débats l'attitude du véritable chef de la conjuration.

On ne peut se représenter l'agitation qui régnait dans le palais du consul; on consultait tout le monde; on s'informait des moindres discours. Un jour Savary prit à part M. de Rémusat, en lui disant : « Vous avez été magistrat, vous savez les lois; pensez-vous que les notions que nous avons suffisent pour éclairer les juges? — On n'a jamais condamné un homme, répondait mon mari, par cette seule raison qu'il n'a pas dénoncé des projets dont il a été instruit. Sans doute, c'est un tort politique à l'égard du gouvernement; mais ce n'est point un crime qui doive entraîner la mort; et si c'est là votre seul argument, vous n'aurez donné à Moreau qu'une évidence fâcheuse pour vous. — En ce cas, reprenait Savary, le grand juge nous a fait faire une grande sottise, il eût mieux valu se servir d'une commission militaire. »

Du jour où Pichegru fut arrêté, les barrières de Paris demeurèrent fermées pour la recherche de George. On s'affligeait beaucoup de l'adresse avec laquelle il se dérobait à toute poursuite. Fouché se moquait incessamment de la maladresse de la police, et fondait à cette occasion les bases de son nouveau crédit; ses railleries animaient Bonaparte, déjà mécontent, et quand il avait réellement couru un grand danger et qu'il voyait les Parisiens en défiance sur la vérité de certains faits avérés pour lui, il se sentait entraîné vers le besoin de la vengeance. « Voyez, disait-il, si les Français peuvent être gouvernés par des institutions légales et modérées! J'ai supprimé un ministère révolutionnaire, mais utile, les conspirations se sont aussitôt formées. J'ai suspendu mes impressions personnelles, j'ai abandonné à une autorité indépendante de moi la punition d'un homme qui voulait ma perte, et, loin de m'en savoir gré, on se joue de ma modération, on corrompt les motifs de ma conduite; ah! je lui apprendrai à se méprendre à mes intentions! Je me ressaisirai de tous mes pouvoirs et je lui prouverai que moi seul je suis fait pour gouverner, décider et punir. »

La colère de Bonaparte croissait d'autant plus que, de moment

en moment, il se sentait comme à faux. Il avait cru dominer l'opinion, et elle lui échappait; il s'était dans le début, j'en suis certaine, dominé lui-même, on ne lui en savait nul gré; il s'en indignait, et peut-être jurait intérieurement qu'on ne l'y rattraperait plus. Ce qui semblera peut-être singulier à ceux qui n'ont pas appris à quel point l'habit d'uniforme éteint chez ceux qui le portent l'exercice de la pensée, c'est que l'armée, dans cette occasion, ne donna pas la plus légère inquiétude. Les militaires font tout par consigne et s'abstiennent des impressions qui ne leur sont point commandées. Un bien petit nombre d'officiers se rappela alors avoir servi et vaincu sous Moreau, et la bourgeoisie fut bien plus agitée que toute autre classe de la nation.

MM. de Polignac, de Rivière et quelques autres furent successivement arrêtés. Alors on commença à croire un peu plus à la réalité de la conspiration, et à comprendre qu'elle était royaliste. Cependant le parti républicain revendiquait toujours Moreau. La noblesse fut effrayée et se tint dans une grande réserve; elle blâmait l'imprudence de MM. de Polignac, qui sont convenus depuis qu'ils n'avaient pas trouvé pour les seconder le zèle dont on les avait flattés. La faute, trop ordinaire au parti royaliste, c'est de croire à l'existence de ce qu'il souhaite et d'agir toujours d'après des illusions. Cela est ordinaire aux hommes qui se conduisent par leurs passions ou par leur vanité.

Quant à moi, je souffrais beaucoup. Aux Tuileries, je voyais le premier consul sombre et silencieux, sa femme souvent éplorée, sa famille irritée, sa sœur qui l'excitait par des paroles violentes; dans le monde mille opinions diverses, de la défiance, des soupçons, une maligne joie chez les uns, un grand regret chez les autres du mauvais succès de l'entreprise, des jugemens passionnés; j'étais remuée, froissée par ce que j'entendais et je sentais; je me renfermais avec ma mère et mon mari; nous nous interrogions tous trois sur ce que nous entendions, et sur ce qui se passait au dedans de nous. M. de Rémusat, dans la douce rectitude de son esprit, s'affligeait des fautes qu'on commettait, et comme il jugeait sans passion, il commençait à pressentir l'avenir, et m'ouvrait sa triste et sage prévoyance sur le développement d'un caractère qu'il étudiait en silence. Ses inquiétudes me faisaient mal; combien je me sentais déjà malheureuse des soupçons qui s'élevaient au dedans de moi! Hélas! le moment n'était pas loin où mon esprit allait recevoir une bien plus funeste clarté.

LA

COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

V[1].

LES SOLDATS.

I. — LA DÉLÉGATION SCIENTIFIQUE.

Lorsque les soldats français s'emparèrent de l'église de Saint-Éloi dans la matinée du 28 mai, il n'était que temps ; elle commençait à flamber. La porte en boiserie d'une chapelle était en feu, on s'empressa de l'éteindre, et l'on reconnut alors que des barils de poudre, des caisses de cartouches, des touries de pétrole symétriquement placés dans la nef, étaient reliés par des torches en étoupe, des traînées de poudre mêlée de dynamite, de résine et de fleur de soufre. Si cet incendie n'avait été arrêté, le quartier sautait. On visita les cryptes de l'église ; on y avait versé, à vrac, une telle quantité d'obus qu'il fallut plusieurs jours au service du génie et de l'artillerie pour en débarrasser l'église. Le même jour, lorsqu'à Ménilmontant on pénétra dans les sous-sols de Notre-Dame-de-la-Croix, on y ramassa six bonbonnes et trois cent quatre-vingts bouteilles de pétrole, dix mille mètres de mèches incendiaires et six gargousses de dynamite. On est tenté de croire qu'une telle accumulation d'engins destructeurs était un dépôt ; cependant le 19 mai l'église avait été réquisitionnée par Louis-Auguste B., porteur d'un ordre de la commune ; ce B. avait dit : « Nous allons faire ici

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin et du 1er juillet.

l'expérience d'une nouvelle invention capable de tuer deux cent mille Versaillais à la demi-heure. »

« Tuer deux cent mille Versaillais à la demi-heure, » c'est là un rêve dont la commune chercha obstinément la réalisation. Ce monde étrange, qui se disait révolutionnaire parce qu'il se savait meurtrier, se croyait scientifique parce qu'il eût voulu être exterminateur. Jamais plus folles songeries ne traversèrent la cervelle des alchimistes; chacun avait son projet, son plan, son invention; on était certain de ne pas se tromper, et c'est par-dessus les remparts que l'on criait : « Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra! » S'ils n'ont point réussi complètement ainsi qu'ils se l'étaient figuré, ce n'est pas leur faute; ils ont sans marchander dépensé dans la confection d'engins nouveaux et terribles tout ce qu'ils avaient d'ardeur, d'illusion et d'ignorance.

Le grand maître chargé de souffler aux alambics de la commune fut le docteur Parisel, qui faillit sauter, une fois, avec ses fourneaux. Il était jeune, il n'avait que trente ans, et était réellement médecin. Il était un peu inventeur; en 1868, il avait proposé un nouveau modèle de fusil à Napoléon III, qui n'avait pas cru devoir l'adopter. Il aimait les grandeurs et avait inutilement essayé de se créer une clientèle dans les hautes familles du faubourg Saint-Germain; ces deux faits expliquent amplement pourquoi il fut un des membres les plus actifs de la commune, et pourquoi, lorsqu'à l'Hôtel de Ville on réclamait le huis clos des séances, il demandait qu'on ne voilât pas « les plus belles pages de l'histoire. » D'abord délégué au ministère du commerce (3 avril), puis membre de la commission des subsistances (22 avril), il fut enfin nommé le 3 mai chef de la délégation scientifique. Depuis bien des jours déjà, il en exerçait les fonctions, car le 22 avril il publia officiellement une note qui révélait, à n'en point douter, les projets de destruction dont les gens de la commune étaient tourmentés : on doit faire connaître à la délégation scientifique installée à « l'hôtel des travaux publics » les dépôts de produits chimiques, les inventions d'engins de guerre offensive ou défensive; en outre « les détenteurs de pétrole sont tenus de faire la déclaration par écrit de leur stock, à la même adresse et dans les trois jours. » Avrial, membre de la commission de la guerre, Assi, délégué aux ateliers de fabrication du ministère de la guerre, réquisitionnaient de leur côté et faisaient effort pour mettre aux mains de la fédération des instrumens de meurtre inconnus jusqu'alors. On ne dédaignait point les vieux modèles que nos musées gardent à titre de curiosité historique : « Ministère de la guerre, cabinet du ministre, ordre n° 201. Ordre au conservateur du musée du Louvre (marine) de confier au citoyen

D. le modèle de canon et d'affût portant le n° 225. Le citoyen D. sera responsable de ce modèle jusqu'à la réintégration au musée. Le membre de la commune directeur général du matériel de l'artillerie : Avrial. — Ce modèle ne peut sortir du musée, copiez sur place. » L'indication du numéro était erronée, ce qui permit au conservateur de ne rien « confier » au citoyen D.

Avant Parisel, avant Avrial et Assi, le père Gaillard, cordonnier atteint de barricadisme aigu, avait proposé son plan. Dans la séance de la commission des barricades, présidée le 12 avril par Rossel, le citoyen Gaillard demande « que les égouts soient coupés dans le fossé et minés en avant de la barricade, » les barricades n'ayant d'autre but que de prouver à l'ennemi et à la population « que pour prendre Paris, il faudra le détruire, maison par maison. » On discute scientifiquement la question, qui se résume à découvrir le moyen le plus prompt et le plus énergique de faire sauter Paris. Après quelques pourparlers, on tombe d'accord : « La commune décide que la conservation des tuyaux du gaz et de l'eau sera assurée jusqu'au moment de l'attaque, aussi bien que celle des égouts qu'il n'est point nécessaire d'ouvrir pour les miner. Elle répudie absolument, comme trop lente, toute construction ou fouille de galerie de mine, mais elle admet que des fourneaux de mine seront faits au fond et sur le côté des égouts, et arrête ainsi qu'il suit leur position et leur charge : Premier fourneau à vingt mètres en avant du fossé, 40 kilogrammes de poudre; deuxième fourneau à douze mètres plus loin, charge 100 kilogrammes; troisième fourneau à douze mètres plus loin que le second, charge 100 kilogrammes, et ainsi de suite, si les circonstances le permettent. Chaque fourneau devra être amorcé séparément. » C'est à cela que Rossel, capitaine du génie, ancien élève de l'École polytechnique, occupait ses loisirs sous la commune.

Pendant que ces hommes construisaient théoriquement des fourneaux de mine, qu'ils recherchaient le pétrole et les produits chimiques, qu'ils tentaient de copier des modèles de canons revolvers, ils prenaient la population fédérée à témoin de leur douceur angélique et accusaient « Versailles » de se servir d'engins de guerre prohibés par les conventions internationales. Par une singulière coïncidence, le jour même où Parisel appelle à lui les chimistes et les ouvriers en instrumens de précision, le colonel d'état-major, gouverneur du fort de Montrouge, que je ne nommerai pas, car il a été l'objet d'une ordonnance de non-lieu, termine son rapport en disant : « Nous avons dans les mains la preuve irrécusable que l'armée de Versailles fait usage de balles explosibles. » Vieille calomnie dont on s'était déjà servi contre l'Allemagne et qu'on retour-

nait patriotiquement contre la France. A ce mensonge on ajoute bientôt l'infamie que voici dans le *Journal officiel* du 27 avril : « Une personne digne de foi a vu, de ses yeux vu, les Prussiens livrer un canon Krupp et quatre mitrailleuses aux troupes de Versailles. Le fait odieux de se servir des armes de l'ennemi contre la France est authentique. » Ceux qui imprimaient cette malpropreté n'ignoraient probablement pas que la délégation de la guerre avait essayé d'entamer une négociation avec le général Fabrice pour en obtenir les chevaux qu'il avait réquisitionnés, et que la cessation des hostilités lui rendait inutiles. En toutes choses, la commune eut cette bonne foi ; mais il arrive un moment où elle outrepasse toute mesure et tombe dans le grotesque. On ne parlait à l'Hôtel de Ville, au comité central et ailleurs, que des moyens de destruction incomparables mis à la disposition de la commune par « la science révolutionnaire. » Ces bruits prirent de la consistance, tombèrent de la salle des séances dans les brasseries, des brasseries dans les cabarets, des cabarets dans la rue, où ils furent ramassés par les journaux du moment. Quelques-uns eurent l'air de s'émouvoir, invoquèrent l'humanité et découvrirent la convention de Genève. La réponse de la commune ne se fit pas attendre ; elle descendit de haut, elle descendit de Paschal Grousset, qui, en qualité de délégué aux relations extérieures, parla de façon à être entendu par la diplomatie universelle. Il dit leur fait aux journalistes et les renvoie à l'école : « Quelques journaux ont pu croire que l'adhésion de la commune à la convention de Genève avait pour résultat de proscrire l'usage des nouveaux engins de guerre dont dispose la révolution. Si les rédacteurs de ces journaux avaient pris la peine d'étudier la question... ils se seraient épargné une protestation injuste et inutile... Quant aux forces terribles que la science met au service de la révolution, la convention de Genève n'en réglemente pas l'usage. » D'où il résulte que l'emploi des balles explosibles est interdit à Versailles, — qui jamais ne s'en est servi, — mais que la commune reste dans la stricte observation du droit des gens en recourant aux « forces terribles de la science révolutionnaire. » Celle-ci fut maladroite, car elle fit sa première expérience sur un de ses dévoués serviteurs. Au laboratoire de l'École des mines, où Parisel avait installé ses cornues et ses matras, un citoyen, Alexandre Décot, fut cruellement brûlé, brûlé jusqu'à en demeurer aveugle, « par une explosion de matières chimiques au moment où il justifiait par l'expérience la découverte faite par lui d'un produit qui doit rendre d'importans services à la cause commune ; » il eût mieux valu dire : « à la cause communarde. » Nous croyons, sans pouvoir l'affirmer d'une manière positive, que ce produit

n'avait rien de nouveau et était simplement du sulfure de carbone.

Ce n'était pas seulement à la préparation du sulfure de carbone, liquide très mobile, très inflammable et des plus dangereux, que se bornait l'effort de la science révolutionnaire; elle avait d'autres tours dans son sac, et il en est trois que nous pouvons faire connaître. Elle voulait reconstituer les bombes asphyxiantes sur lesquelles l'attention de notre marine avait été appelée, il y a une quarantaine d'années. Un Suisse exerçant illégalement la médecine à Paris, et dont la commune avait fait un colonel, directeur d'arsenal, avait réinventé les bombes asphyxiantes et les avait fait adopter par la délégation scientifique. On y travaillait très mystérieusement; on avait des mots de passe, des faux noms, des signes de ralliement, et l'on jouait à la société secrète, tout en préparant des engins qui devaient être formidables et qui n'auraient peut-être été qu'enfantins. L'inventeur était aidé dans son travail par un musicien fédéré, trombone ou clarinette, qui surveillait jalousement la fabrication. Cet instrumentiste s'était rendu chez un plombier du boulevard Voltaire, y avait saisi une couronne de plomb pesant 13 kilogrammes, et avait réquisitionné du même coup un ouvrier qui fut enfermé à l'atelier des bombes, y resta prisonnier pendant deux jours et fut forcé de travailler à cette laide besogne, sous peine d'être passé par les armes. Ces bombes contenaient des tubes en plomb, longs de sept centimètres, roulés autour d'une petite fiole que recouvrait une feuille de plomb laminé : chacune de ces fioles était remplie d'un acide tellement violent que l'émanation seule, disait-on, pouvait causer une mort foudroyante. L'interstice qui séparait les tubes les uns des autres était comblé par de la poudre fulminante et du picrate de potasse. L'arrivée de l'armée française fit évacuer le laboratoire; on trouva les élémens constitutifs des bombes, mais pas une achevée. Ces engins eussent été si périlleux pour ceux qui les auraient employés que l'on aurait probablement été contraint d'y renoncer avant même d'en faire l'expérience. Ils sont donc restés à l'état d'une de ces bonnes intentions dont l'enfer communard est pavé; mais des témoins déposant, sous la foi du serment, devant le conseil de guerre, ont donné, à cet égard, des indications intéressantes : « On mettait de petits tubes contenant de l'acide prussique que l'on enfermait dans des bombes. C'était destiné à tuer immédiatement ceux qui seraient blessés par les éclats. On faisait aussi des préparations où entrait la strychnine. On plaçait des clous empoisonnés dans les bombes. On chargeait des bombes avec des dissolutions de phosphore dans du sulfure de carbone (1). »

(1) Procès des membres de la commune; déb. contr., troisième conseil de guerre, audience du 12 août 1871.

Versailles est revenu trop tôt; il n'a pas laissé à la science expérimentale de la révolte le temps de se produire tout entière et d'étonner le monde par l'amplitude de son génie inventif. Si l'armée française ne s'était pas hâtée, la commune allait nous rendre le feu grégeois et l'approprier aux besoins de la revendication sociale. On l'avait proposé aux membres du gouvernement de la défense nationale, qui avaient refusé, sans discussion, d'user contre l'ennemi d'un moyen de guerre réprouvé par les nations civilisées. Ce fut un avocat dont j'ai les lettres, les rapports et les mémoires, qui se chargea de le faire adopter par la commune. C'est la logomachie que nous connaissons déjà : « L'humanité et la conscience ordonnent de se servir de ce moyen héroïque, car on rendra la guerre impossible en la faisant trop meurtrière. C'est pourquoi ce n'est pas seulement un droit, mais bien réellement un devoir, et un devoir de vraie religion (car l'humanité n'est pas autre chose), que d'anéantir la force qui, dans les mains de Thiers, cet homme odieux et par là même condamné, cause les désastres de Paris et de la France. » Tout est de cette force, et c'est par un tel abus de mots que l'on cherche à pallier un acte de brigandage. On a appris par les journaux que les Versaillais se massent et campent dans le bois de Boulogne : « Eh bien! citoyens, ces bois qui servent d'abri à l'ennemi, ces tentes, ces soldats, ces forces considérables, il ne tient qu'à vous de les anéantir en quelques instans sans perdre un seul homme. Les troupes de Versailles seront anéanties ou dispersées, n'en doutez pas, sans esprit de retour, en y lançant le feu grégeois, et puisque nous le pouvons, nous le devons évidemment. » La lettre continue sur ce ton pendant quatre pages, et se termine par ce *post-scriptum* où la science militaire se marie dans de justes proportions à la science économique : « *Nota :* le feu grégeois brûle le bois vert, et l'eau, loin de l'éteindre, le développe beaucoup. Au premier coup d'œil il semble qu'il serait pour la guerre un surcroît de dépenses; en réfléchissant qu'il finirait la guerre, on trouve qu'il en fera promptement cesser les frais. » A cette lettre est annexée une consultation : *Le feu grégeois et le droit des gens*, dans laquelle on tente de prouver par toute sorte d'argumens frelatés que nulle considération ne peut prohiber l'emploi de cet engin destructeur; on cite les écrivains spéciaux, et pour un peu on découvrirait qu'ils en recommandent l'usage. L'on en conclut que c'est « le moyen le plus sûr et le plus expéditif de disperser les soldats de Versailles, de les empêcher d'obéir à la ténacité impitoyable de Thiers et à l'activité furieuse de l'Irlandais Mac-Mahon. » Un mémoire intitulé *Documens pratiques sur l'emploi du feu grégeois* donne des détails intéressans, non pas sur la

composition, qui doit rester secrète, mais sur le mode de procéder et sur le prix de revient. « Si le litre de liquide de fusée coûte 20 francs, il s'ensuit qu'avec une dépense de 8,000 francs on peut avoir quatre cents fusées, pouvant couvrir instantanément (à 20 mètres par fusée) 8,000 mètres de terrain occupé par l'ennemi. » On demande la création d'un corps de fuséens divisé en bataillons et en compagnies. « Trois jours suffisent pour former un artilleur fuséen ; il en faut dix pour fabriquer cent mille fusées ; les produits nécessaires existent à Paris en quantités assez considérables. » Le comité central, la commune, le comité de salut public, harcelés par l'avocat, — inventeur, commanditaire ou simplement intermédiaire intéressé, nous ne savons, — n'avaient répondu qu'avec une certaine mollesse aux offres qui leur étaient faites. Sans repousser précisément la proposition, on avait cherché à gagner du temps, car alors on croyait être bien sûr du concours d'un inventeur très sérieux, de M. Borme, qui, dès le 20 mars, avait été forcé de paraître se mettre à la disposition du comité central. Il fut contraint de faire quelques expériences, dans les jardins du Luxembourg, sous les yeux de Raoul Rigault, qui, pour la circonstance, s'était fait accompagner du docteur Pillot. Celui-ci, satisfait du résultat obtenu, dit à M. Borme que l'on adoptait son procédé « comme moyen d'incendie dans le cas où il faudrait *rostopchiner* Paris. » M. Borme, tombé de Pillot en Parisel, usa de tout subterfuge pour éviter de servir la commune. Il manœuvra avec tant d'habileté que le 18 mai il en était encore aux promesses, aux excuses, et n'avait fourni au chef de la délégation scientifique que des prétextes plus ou moins plausibles. La commune s'aperçut alors que M. Borme s'était moqué d'elle. Il fut arrêté, conduit à Ferré, qui l'expédia à Raoul Rigault ; puis, après s'être entendu dire « qu'on lui ferait passer le goût du pain, » il fut incarcéré au dépôt, d'où il put s'échapper sain et sauf le 24 mai, pendant l'incendie de la préfecture de police.

M. Borme est arrêté le 18 mai, à sept heures du soir ; dès le 19, la lettre de l'avocat est annotée : « enregistrée, renvoyée à la commission militaire. » Il est trop tard ; l'avocat en sera pour ses frais de style ; la commission de la guerre aura beau prendre une décision, elle n'aura pas une seule fusée grégeoise à sa disposition, car le temps manque pour en fabriquer ; dans deux jours, les soldats de la France auront franchi les fortifications de Paris, malgré la nouvelle menteuse qui fut publiée et qui prouve combien tous ces incendiaires étaient préoccupés par l'huile de pétrole : « 22 mai : hier au soir les Versaillais essayèrent d'entrer dans Paris du côté de Neuilly en entassant des fascines dans un fossé. Les fédérés, au moyen de pompes pleines de pétrole, mirent immédiatement le feu aux fascines et rôtirent tout vivans les royalistes. Rien, paraît-il,

ne peut décrire l'effet produit par ces engins de nouvelle invention. »

Feu grégeois et bombes asphyxiantes, c'était de la guerre sauvage, mais enfin c'était encore de la guerre; je ne sais dans quelle monstruosité spéciale il faut ranger l'instrument dont j'ai à parler et dont tout l'honneur revient au docteur Parisel, qui, en l'inventant et en le faisant fabriquer, voulut sans doute justifier son titre de chef de la délégation scientifique. Ce fut Parisel qui l'imagina, mais je crois bien que ce fut Assi qui fournit le poison. Je m'explique. — Parisel, comprenant que la commune avait une durée limitée, que les soldats français rentreraient forcément dans Paris, avait rêvé de lâcher les femmes contre eux; sous prétexte de fraterniser, elles leur auraient tendu les bras, et leur auraient donné une poignée de main mortelle et foudroyante. La commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars avait la première fait connaître cette épouvantable invention. « *Un membre :* Avez-vous connaissance d'instrumens destinés à empoisonner avec de l'acide prussique dans un petit tuyau de caoutchouc? — *Le colonel Gaillard :* — Oui, c'est la dent du serpent avec tous ses élémens; il y a un petit ressort qui doit faire jaillir le venin et le faire pénétrer. — *Un membre :* J'ai vu l'instrument, c'est une boule en caoutchouc, une sphère armée d'une épingle en or très courte et creuse, c'est la dent du serpent à sonnettes, c'est une invention infernale (1). » Malgré l'affirmation de témoins honorables entre tous, je ne pouvais croire à cet excès de perversité, et je me figurais que, toute exagération étant acceptée sans contrôle après la chute de la commune, on pouvait avoir été, de bonne foi, abusé par des rapports mensongers. Le doute ne m'est plus possible; j'ai tenu l'instrument dans mes mains. C'est une boule en caoutchouc, de la grosseur d'un grain de raisin; d'un côté une aiguille en or creuse, semblable à celle des seringues à injections sous-cutanées; de l'autre une tige également en or, munie d'un pas de vis qui permet de la fixer à une bague disposée à cet effet. Parisel en avait commandé un nombre assez considérable, — trois ou quatre cents, et non pas vingt mille, comme on l'a dit, — à un fabricant d'instrumens de chirurgie qui, ayant facilement deviné à quel usage ces petits appareils étaient réservés, ne se hâtait pas de les faire. Parisel venait souvent le voir, trouvait qu'on « lanternait » beaucoup, se fâchait et parlait de Mazas. Il était parfois accompagné dans ses courses par Clément. — Lequel? Ils étaient trois à la commune qui portaient ce nom. — Est-ce Jean-Baptiste Clément, le chansonnier, — Victor Clément, le teinturier (2), ou Émile Clément, le cordonnier

(1) Enq. sur le 18 mars; dép. des témoins, édit. 1872, p. 249.

(2) Il est bien peu probable que ce soit Victor Clément qui, délégué à la mairie du

qui, le 22 janvier 1871, disait à M. François Favre, maire du XVII[e] arrondissement : « Vous devez marcher à notre tête *ceigné* de de votre écharpe? » — Nous l'ignorons. Le fabricant invoquait le manque d'ouvriers, la délicatesse du travail, et continuait à ne pas se presser de terminer ces ingénieux outils; il se pressa si peu qu'il n'en put achever qu'une dizaine, qui ne furent pas livrés. — Assi avait coopéré à cette invention « révolutionnaire » en mettant à la disposition de Parisel une quantité prodigieuse d'acide prussique. Il avait découvert deux jeunes gens, chimistes habiles, qui, voulant éviter d'être incorporés dans les bataillons de marche dirigés sur les avant-postes, acceptèrent, probablement sans réfléchir, une exemption de service militaire, à la condition qu'ils remettraient à Assi quelques produits chimiques que l'on ne pouvait pas facilement se procurer, même par voie de réquisition. Le pacte fut conclu, et de chaque côté on se tint parole. La pièce suivante en fait foi : « Commune de Paris. Commission de surveillance pour la fabrication des munitions de guerre. Hôtel de Ville, le 6 mai 1871. Reçu du citoyen.... 10 grammes de *bor*, 5 kilogrammes de phosphore et 1 kilogramme d'*asside* prussique. Sept heures. Paris, le 6 mai 1871. Les membres de la commune chargés de la surveillance de la fabrication des munitions de guerre : Assi (1). »

D'après l'opinion des hommes compétens, 10 grammes de bore et 1 kilogramme d'acide prussique représentent des quantités extraordinaires. Nul savant n'a pu comprendre à quel usage le bore devait être réservé. Les communards, il faut le reconnaître, avaient plus d'imagination que de savoir; ils croyaient cependant être aussi en mesure de régénérer la science, et en ont conservé un sentiment de vanité qui ne les abandonne même pas devant les conseils de guerre. Le 9 août 1871, Assi répond aux questions du président; il parle de ses longs travaux dans l'armement; il dit avec complaisance : « J'ai eu jusqu'à trente secrétaires, » et, s'enorgueillissant de plus en plus au souvenir de ses inventions, il ajoute : « J'ai fait bien des choses qui ne sont pas ordinaires. » En effet, l'instrument de mort imaginé par Parisel, chargé avec l'acide prussique procuré par Assi, n'était heureusement pas dans la catégorie des choses ordinaires. C'était une œuvre d'une inconcevable perversité, mais c'était en même temps une œuvre d'une conception puérilement bête, et terriblement dangereuse pour celui qui aurait voulu l'utiliser. Le moindre faux mouvement eût rendu l'instrument mortel pour l'assassin lui-même.

XV[e] arrondissement, fut toujours considéré par ses administrés comme un protecteur énergique contre les violences de la commune. Son intégrité et sa modération restent à l'abri de tout reproche.

(1) Assi a d'abord écrit 6 mars, puis il s'est aperçu de son erreur, a biffé mars et l'a remplacé par mai.

Le docteur fut plus heureux que son complice Assi; il put échapper aux recherches de la justice; il est un des membres de la commune que l'on crut tués dans la bataille des rues. Le bruit de sa mort se répandit et persista. On se trompait; les gens capables d'inventer de tels outils se battent peu, et excellent à déguerpir. Parisel, jugé par contumace, fut condamné à mort; mais en faisant une enquête sur ses antécédens, sur sa conduite pendant le siège et pendant la commune, on fit quelques découvertes dont la cour d'assises eut à s'occuper. Au mois de mai 1872, il fut, par défaut, frappé d'une peine de vingt ans de travaux forcés pour attentat à la pudeur avec violence et avortement consommé. Il paraît être coutumier du fait, car si l'on en croit un journal, il a été condamné au mois d'avril 1877, en Amérique, à New-Jersey, pour un fait absolument analogue (1). Il y a là peut-être une indication précieuse à recueillir pour les moralistes qui cherchent à comprendre ou à deviner quelle constitution la commune aurait donnée à la famille, si les forces légales du pays n'étaient venues interrompre ses délibérations et ses expériences.

II. — LES INCENDIAIRES.

Si la commune n'a réussi qu'imparfaitement dans la fabrication de son outillage militaire et scientifique, il faut reconnaître que cela ne l'a pas empêchée d'accomplir une des œuvres de destruction les plus furieuses que jamais l'histoire ait eu à enregistrer. Sous ce rapport, elle reste hors de pair; mais il ne lui fallut ni savoir, ni courage; à l'aide d'une bouteille de pétrole et d'une allumette, un enfant peut brûler une maison. Il n'y a donc pas de quoi être fier, et « les forces terribles que la science met au service de la révolution, » comme disait Paschal Grousset, n'ont rien à voir en tout ceci. Ce fut facile, bête et méchant. Le projet d'incendier Paris a-t-il été délibéré en séance secrète de la commune ou du comité du salut public? on n'en sait rien. Nul document ne permet de l'affirmer, quoique l'article de Jules Vallès : *Si M. Thiers est chimiste*, semble prouver une détermination discutée et arrêtée. La seule pièce authentique placardée sur les murs de Paris, ou tout au moins insérée dans le dernier numéro du *Journal officiel*, en date du 24 mai, est celle-ci : « Le comité de salut public arrête : Art. 1. Les persiennes ou volets de toutes les fenêtres demeureront ouvertes. Art. 2. Toute maison de laquelle partira un seul coup de fusil ou une agression quelconque contre la garde nationale sera immédiatement brûlée. Art. 3. La garde nationale est chargée de

(1) Voir *la Nation* du 7 mai 1877.

veiller à l'exécution stricte du présent arrêté. Le comité de salut public : Ant. Arnaud, E. Eudes, F. Gambon, G. Ranvier. Hôtel de Ville, le 3 prairial an 79. » Un tel ordre interprété d'une certaine façon peut entraîner la destruction de Paris; mais ce n'est pas l'ordre de brûler Paris (1). Cependant, avant même la rentrée des troupes françaises, des précautions avaient été prises pour neutraliser les secours que l'on aurait pu porter aux incendies, et je n'ai pas à répéter que d'énormes provisions de matières incendiaires, réquisitionnées de toutes parts, avaient été emmagasinées avec soin, et étaient tenues en réserve.

Le 21 mai, aussitôt que l'arrivée de nos troupes est signalée, Magloire Brunel, à la suite d'une inspiration spontanée, ou d'instructions reçues, expédie un ordre qui seul, en dehors des faits irrécusables et déjà connus, affirme la préméditation du crime : « Garde nationale de la Seine; X^e^ arrondissement; bureau du chef de légion. Ordre aux sapeurs pompiers des douze casernes de se réunir et de se porter immédiatement au Champ de Mars avec le matériel dont ils disposent. Le colonel : Brunel. » Les pompiers comprirent sans peine qu'on tentait de les rassembler au Champ de Mars pour éloigner de Paris le matériel de sauvetage ou pour les mettre eux-mêmes en ligne contre nos soldats. Une députation fut envoyée par eux à Pindy, qui, en qualité de gouverneur militaire de l'Hôtel de Ville, avait sous ses ordres le corps des sapeurs pompiers. La discussion fut longue; Pindy, qui savait à quoi s'en tenir sur les projets de résistance, ou pour mieux dire sur les projets de destruction, Pindy estima, sans doute, que le moyen de se débarrasser des sapeurs pompiers était trop ostensible; il était fort hésitant, et paraissait ne savoir à quel parti s'arrêter. Il sortit de la salle où l'on discutait, et resta une heure absent. Il est probable, quoi qu'on ne sache rien de positif à cet égard, qu'il alla demander des instructions précises au comité de salut public. Lorsqu'il revint, il resta près de dix minutes, la tête dans ses mains, comme perdu dans ses réflexions. Puis il écrivit à Brunel une lettre dont on ignore le contenu, et, se tournant vers les pompiers délégués, il leur dit : « L'ordre doit être considéré comme non avenu ; ne quittez pas vos casernes. » Un autre moyen moins brutal fut employé, et parvint au résultat qu'avait cherché Brunel. On fit défense aux pompiers de combattre les incendies dont ils durent rester les spectateurs désintéressés. Cela ressort, avec toute évidence, de deux pièces dont l'original a été conservé : « Dépêche au commandant. Feu à la Croix-Rouge. — Gardes nationaux mettent le feu dans tout le quar-

(1) Dans une prochaine et dernière étude, je dirai un mot de deux ordres d'incendies qui ont été produits devant les conseils de guerre et dont l'authenticité ne me paraît pas démontrée.

tier, — ordre de la commune qui défend aux pompiers de bouger. — Réservoirs, tonneaux, pompes et travailleurs, tout est prêt dans la cour pour attaquer immédiatement, si le feu gagnait les maisons avoisinant la caserne ou la caserne même. Les gardes nationaux ignorent tous ces préparatifs. Le capitaine : Ch. » Cette dépêche est du 23 mai ; celle-ci est du 24 : « 11e compagnie. Ordre de la commune de ne pas sortir pour *aler aux feu.* (Commandant à capitaine.) Le sergent de semaine : N. » Ainsi les pompiers reçoivent directement dans leurs postes ordre de la commune de ne point se porter à l'attaque des incendies, et ils sont obligés de cacher aux gardes nationaux les préparatifs qu'ils font pour combattre le feu, dans le cas où ils en seraient sérieusement menacés. Je rappelle qu'après avoir allumé trois foyers dans le Palais-Royal, les hommes du 202e bataillon fédéré forcèrent les pompiers casernés au Louvre à prendre la fuite. La menace que si souvent l'on avait répétée : Paris sera à nous, ou Paris sera brûlé, recevait son exécution.

Il y a bien longtemps que cette lugubre rêverie hantait les cervelles révolutionnaires. En 1848, avant la journée du 15 mai, un homme célèbre par lui-même et par le nom de son père, libéral de vieille date et républicain convaincu, alla voir Sobrier, qui alors inspirait une crainte dont on aurait souri pendant la commune, et tenta de lui faire comprendre qu'il était dangereux, pour la cause même de la liberté, d'effrayer la population raisonnable par l'étalage de doctrines violentes et presque terroristes ; il ajouta que cette conduite impolitique pourrait faire naître une lutte dans laquelle le parti jacobin n'aurait pas le dessus. C'était prévoir et annoncer l'insurrection de juin. Sobrier écouta d'un air gouailleur les observations qui lui étaient adressées : « Baste ! répondit-il nous sommes deux cent mille, prêts à combattre. Si nous sommes vaincus, il nous restera une dernière ressource ; » et prenant une allumette qu'il mit lentement sous les yeux de son interlocuteur, il ajouta : « Nous le brûlerons, votre chien de Paris. » Il s'en est fallu de bien peu que la prédiction de 1848 ne reçût accomplissement en 1871, car tout le monde s'empressa d'y concourir, les chefs et les soldats.

Par ce qui s'est passé à la préfecture de police, on peut voir que ces hommes ne voulaient point être saisis au dépourvu, qu'ils redoutaient une surprise, un mouvement rapide de l'armée française, et qu'ils se tenaient prêts à ne lui livrer que des ruines. Le 21 mai, dans la nuit, Ferré apprend que les lignes de la révolte sont brisées, et que le général Douay marche sur le Trocadéro. Le 22, dès six heures du matin, je le rappelle, un capitaine de place, guidé par un concierge, visite les sous-sols, les postes du rez-de-chaussée, et y fait déposer trois barils de poudre entourés de caisses de cartouches.

Aussitôt que ces premières dispositions sont terminées, un garçonnet de vingt-deux ans, nommé Émile-Magloire Giffault, ayant alternativement joué le personnage de chef de bureau et celui de commissaire de police, est chargé de se procurer des liquides incendiaires. Il ceint son écharpe rouge, se fait escorter de trois hommes armés, et emmène avec lui deux jeunes gens qui traînent une voiture à bras. Il se rend rue Grégoire-de-Tours, chez un marchand de couleurs, qui est absent. Giffault s'adresse au portier, le force à lui livrer les marchandises qu'il réclame et en échange desquelles il remet un reçu : « Nous, commissaire de police attaché à la commune, avons, d'après les ordres qui nous ont été donnés, requis chez le sieur Quintin, marchand de couleurs, rue Grégoire de Tours n° 3, trois touries contenant de l'esprit-de-vin, de l'essence et du pétrole. Il n'a rien été pris autre chose. Ces touries sont requises par la préfecture de police. Le commissaire spécial : E. Giffault (1). » Donc, le 22 mai à midi, tout était prêt pour détruire la préfecture de police, qui ne fut allumée que le lendemain à onze heures du matin. Dans les caves de la préfecture, on avait mis la main sur le dépôt des torches qui sont distribuées, en quantité réglementaire, dans les postes occupés par les sergens de ville. Ces torches furent portées dans la cour de Mai au Palais de Justice, et un jeune factionnaire de vingt ans, nommé Étienne, eut pour consigne de forcer tous les passans, — ils n'étaient pas nombreux, — à en prendre une pour la lancer dans la grand'salle qui flambait. Cela s'appelait faire acte d'adhésion à la commune (2). Étienne ne fut pas heureux ; il réussit à s'échapper de Paris, mais il eut la sottise de se laisser arrêter au Havre en flagrant délit de vol. Son repentir n'était pas excessif, car il dit aux juges militaires devant lesquels il comparut : « J'ai défendu la commune, parce que c'était le meilleur des gouvernemens. » L'incendie de la préfecture de police et du Palais de Justice est l'œuvre même de Théophile Ferré et de Raoul Rigault. Ces deux fauves ont brûlé l'antre où ils avaient gîté avant de l'abandonner. L'un et l'autre étaient membres de la commune ; en qualité de délégué à la sûreté et de procureur général, ils avaient un droit d'initiative qu'ils ont tenu à ne pas laisser tomber en désuétude. Ceux-là étaient des maîtres ; ils n'ont eu qu'à commander. D'autres au contraire ont eu à obéir, et ont reçu des ordres qui venaient de haut. Un homme qui ne fut point malfaisant pendant la durée de la commune, qui entretint de bons rapports avec la Banque de France, dont j'ai déjà parlé, qui commandait le Palais-Royal et s'appelait Marigot, fut un des plus sérieux combattans

(1) La contenance moyenne des touries usitées dans le commerce est de 65 litres.

(2) Procès Giffault; déb. contr., huitième conseil de guerre, 3 février 1872. Procès A. Étienne; déb. contr.; sixième conseil de guerre, 7 septembre 1872.

de la dernière heure. Il lutta énergiquement dans le IIIe arrondissement à la tête de huit cents hommes et d'une artillerie considérable. Malgré ses efforts, les troupes françaises gagnaient du terrain : « Le 24 à midi, la situation n'était plus tenable, a-t-il dit lui-même; Delescluze m'envoya l'ordre écrit de faire sauter le carré Saint-Martin, et d'incendier le quartier. Je n'ai pas voulu m'associer à de pareilles monstruosités. Exaspéré par la défaite, Delescluze a-t-il réellement donné des instructions pareilles? Nous ne savons; nulle pièce authentique, nul témoignage irrécusable ne nous permet de répondre, et nous ne pouvons avoir qu'une confiance assez restreinte dans l'assertion de certains accusés, qui ont sans doute essayé de sauver leur tête en proclamant leur désobéissance à des ordres qu'ils n'ont peut-être pas reçus. Maxime Lisbonne est-il de ce nombre? Loin d'avouer l'incendie de la rue Vavin et l'explosion de la poudrière du Luxembourg que de nombreux témoins lui reprochèrent d'avoir provoqués, il a affirmé qu'il lui avait été enjoint par le comité de salut public de faire sauter le Panthéon, dont les caves étaient pleines de poudre, et d'incendier la bibliothèque Sainte-Geneviève. Reculant devant cette effroyable responsabilité, il se serait rendu près de Régère, membre de la commune, délégué au Ve arrondissement, et en aurait obtenu l'annulation de l'ordre. Nous ne savons si ce fait est exact ou si ce n'est là qu'une de ces fables dont les accusés ne sont point avarés en présence de leurs juges (1).

Presque tous les ordres d'incendie ont été détruits, mais ceux qui subsistent permettent d'affirmer que les grands chefs de la commune ont eu soin de ne pas compromettre leur signature sur ce genre de documens; faut-il penser d'après cela qu'ils avaient horreur de leur mauvaise action, dont ils comprenaient la monstruosité, comme eût dit Marigot, ou que, certains d'avance de leur défaite, ils ne voulaient abandonner derrière eux aucune preuve de leur crime? Si les ordres sont signés, c'est par des inférieurs : « Incendiez le quartier de la Bourse, ne craignez pas; » puis simplement le cachet du colonel commandant l'Hôtel de Ville qui était Pindy, et un contre-seing : le lieutenant colonel Parent. » Ce dernier aurait bien dû ajouter son prénom : Hippolyte, il eût ainsi évité une confusion très regrettable, dont un membre démissionnaire de la commune, Ulysse Parent, faillit être victime. Dans plus d'un cas, l'ordre ne porte pas de signature; un timbre, — celui du comité de salut public, — suffit. L'ordre d'incendier le ministère de la marine que Brunel montra au docteur Mahé était timbré et non signé. Il en est de même de l'ordre suivant dont l'original est sous mes

(1) Procès Marigot; déb. contr., 19 octobre 1871. Procès Lisbonne; déb. contr., sixième conseil de guerre, 4 juin 1872.

yeux : « Ministère de la guerre, Paris le 23 mai 1871. Ordre aux municipalités de nommer des chefs de barricades, un au moins par quartier. Timbre rouge : Ministère de la guerre; bureau d'armement. » On obéissait à ces instructions anonymes; sans hésiter on nommait des chefs de barricades, et on brûlait les maisons. Le comité de salut public intervient cependant directement lorsque l'on a résolu d'évacuer, d'incendier l'Hôtel de Ville et de se retirer à la mairie du XI^e^ arrondissement. De celle-ci, il faut faire une forteresse et un arsenal, car c'est là que l'on comptait tenir jusqu'à la fin, c'est de là que partiront les ordres et les élémens de destruction. On y pourvoit de la sorte : « Paris, le 23 mai 1871. Ordre aux municipalités de requérir immédiatement les produits chimiques inflammables et violens qui se trouvent dans leur arrondissement. Le comité de salut public; timbre rouge du secrétariat général. Le secrétaire adjoint, C. Jauffret. Faites brûler les maisons assaillies par les Versaillais ou la réaction. C. J. » (1). Cet ordre est terrible; seul, il constitue un aveu sans restriction; est-ce pour cela qu'on le fait signer par un secrétaire adjoint, que l'on y chercherait en vain le nom d'un des cinq membres du comité de salut public, Ant. Arnaud, Billioray, Eudes, Gambon, G. Ranvier, — et qu'on n'y trouve même pas celui du secrétaire général : Henri Brissac.

Les inférieurs, au contraire, ceux qui, même au péril de leur vie, cherchent à faire du zèle et à se donner de l'importance, n'hésitent pas. On croirait qu'ils ont mis leur vanité à accumuler les preuves de leur culpabilité. Ils se livrent tout entiers. Aussitôt que l'ordre collectif que je viens de citer est parvenu à la mairie du XI^e^ arrondissement, un simple délégué municipal, dont la spécialité paraît avoir été pendant la commune de persécuter les prêtres et d'interdire l'accès des églises, le citoyen Magdonel, écrit de sa meilleure encre et de sa plus mauvaise orthographe : « Ordre aux commisaires de police de réquisitionner immédiatement tous les produits chimiques inflammables et violants qui se trouve dans votre arrondissement et de les concentré au XI^e^, pour mettre dans les caves de l'église Saint-Ambroise. Le délégué municipal : Magdonel. » Lorsque la commune vint s'installer à la mairie du boulevard Voltaire, ses instructions avaient été suivies; on avait obéi aux prescriptions de Magdonel, et le comité de salut public avait à sa disposition de quoi brûler la moitié de Paris. C'était le 24 mai; nos troupes avançaient et les insurgés, reculant devant elles, détruisaient les monumens, les îlots de maisons qu'ils n'avaient su conserver. De la mairie même, dans cette journée, partit un ordre de dévastation presque anonyme, car malgré les hauts personnages

(1) Cité par M. Jules Simon : *le Gouvernement de M. Thiers*, t. I, p. 445-446

qui encombraient le chef-lieu du XI[e] arrondissement, il est signé d'un nom obscur et même inconnu : « Établise votre ligne de démarquation entre vous et les Versaillais — brûlé, incendié tout ce qui est contre vous, — pas de trêve ni de découragement. — Le XI[e] arrondissement se lancera votre secourt sitôt que vous serez menacé — courage et si vous agisez, la république est sauvez avant quarante huit heures. Pour le comité : David (1). »

Si, lors des batailles sous Paris, les armées allemandes avaient rencontré une telle énergie dans la garde nationale, la France n'aurait peut-être pas été amputée de deux provinces; mais, on le sait, et il ne faut pas se lasser de le répéter, un bon nombre de bataillons se réservaient contre « les Prussiens de l'intérieur (2), » c'est-à-dire contre tout ce qui n'était pas jacobin hébertiste, maratiste, contre tout ce qui n'admirait pas Raoul Rigault ou ne croyait pas à la religion du dieu Blanqui.

Que dans cet énorme cataclysme où Paris a failli périr, il y ait eu des faits de sauvagerie spontanée, des actes d'initiative individuelle, il n'en faut douter. Lorsque Charles-Philippe-Denis Quélin, apprêteur de neuf et fédéré au 92[e] bataillon, s'écrie : « F... le feu aux deux coins de la rue Thévenot; pas de pitié, nous n'avons rien à perdre! » il obéit à ses mauvais instincts personnels et n'a reçu aucun ordre précis (3). Mais à qui donc remonte la responsabilité du forfait, sinon à ceux qui l'on préparé, qui ont amassé les matières inflammables, et qui, maîtres de la ville, chefs du gouvernement, directeurs de l'insurrection, ont donné l'exemple en brûlant l'Hôtel de Ville? Les délégués municipaux, stylés d'avance, ont fait leur œuvre; ils ont reçu un mot d'ordre qu'ils ont fidèlement transmis aux commandans des barricades, ceux-ci l'ont répété à leurs soldats, qui étaient bien certains de ne pas faire preuve d'indiscipline en répandant partout le pétrole. Ceci n'est point douteux; lorsque l'on s'est adressé au conseil même de la commune, il a répondu : « Brûlez. »

Le 23 mai, dans la soirée, le corps du général de Cissey venait de forcer l'entrée de la rue de Grenelle-Saint-Germain. Le marquis de Quinsonnas, qui, après avoir fait valeureusement la guerre, avait, malgré ses cinquante-huit ans sonnés, repris du service afin de combattre la commune, était alors attaché, en qualité de colo-

(1) David (Adrien-François), contre-maître charpentier, conseiller municipal au XI[e] arrondissement.

(2) « Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour empêcher les ouvriers de marcher, leur disant de se réserver pour les Prussiens de Paris. Quand vous irez vous faire tuer, disaient-ils, à quoi ça avancera-t-il? Il faut vous réserver pour les Prussiens de l'intérieur. » Enq. sur le 18 mars; dép. des témoins, éd. de 1872, p. 542.

(3) Procès Quélin; déb. contr., dixième conseil de guerre, 11 mai 1872.

nel de mobiles, à l'état-major du 2e corps d'armée. Il courut à la direction des télégraphes pour s'en emparer. La cour était pleine de cadavres que l'on avait déposés là en attendant que l'on pût les enterrer. L'heure était terrible. Le palais de la Légion d'honneur, la Cour des comptes, le Conseil d'état, la rue de Lille, étaient en feu; l'École d'état-major venait de sauter; les artilleries tonnaient, la fusillade crépitait de tous côtés; dans le clocher des églises, le tocsin retentissait comme si l'on eût sonné le glas de la ville près d'expirer. Les bureaux du télégraphe étaient abandonnés; tout employé avait fui, sauf un petit bossu qui, au milieu des rumeurs de cette inexorable bataille, tapotait philosophiquement son appareil. Sur l'ordre du marquis de Quinsonnas, il se mit en rapport avec l'Hôtel de Ville, qui répondit à sa question par une autre question : « Qui connais-tu ici? » — On ne savait que riposter; on lui dicta cette dépêche : — « Position désespérée, les Versaillais arrivent. » Cette fois la réplique ne se fit pas attendre; elle fut très nette, et, comme elle émanait de l'Hôtel de Ville, du siège même de la commune, elle fixe résolument la responsabilité des incendies : « Mettez le feu à la boîte et repliez-vous. »

Depuis longtemps ils se préparaient. Pendant la période d'investissement, sous prétexte de rechercher les moyens les plus sûrs de repousser l'Allemagne, on fabriquait non-seulement des bombes à mains, mais aussi des tubes incendiaires, tubes en zinc destinés à recevoir l'huile de pétrole, que l'on pouvait facilement enflammer à l'aide d'une mèche. Six mille de ces récipiens furent saisis d'un coup et livrés au ministère de la guerre, qui s'empressa de les détruire. *Le Vengeur*, journal de Félix Pyat, publia le 23 avril un article intitulé : *l'Incendie et la révolution*, qui, sous formes allégoriques, n'est autre chose qu'un appel aux torches. Les tubes incendiaires ne furent pas tous découverts et brisés avant l'armistice; il en restait que l'on utilisa dans les derniers jours de la commune; on en eut la preuve. Le 24 mai, nos troupes, maîtresses du Ve arrondissement, avaient placé des sentinelles au coin des rues et lancé des patrouilles dans le quartier. Un homme d'allures suspectes fut aperçu dans la rue Garancière. Il rasait les murs et cherchait si manifestement à se dissimuler qu'il fut arrêté. Il était vêtu d'une cotte d'ouvrier et d'une blouse flottante; ses mains ne portaient point de trace de poudre, mais tout son individu exhalait une forte odeur de pétrole. On lui fit enlever sa blouse pour le fouiller, et l'on fut fort surpris de voir qu'il avait la taille sanglée par une ceinture de cuir, armée de petits crochets à chacun desquels pendait un tube en zinc fermé, assez semblable à une boîte à lait, et rempli de pétrole. Dans sa poche on trouva plusieurs rouleaux de mèches incendiaires et des allumettes. Cet homme

avoua qu'il avait reçu d'un chef de barricades, qu'il ne nomma pas, l'ordre d'incendier le plus de maisons qu'il pourrait, à son choix. Il ne savait point que les troupes françaises occupaient le quartier, et il était venu imprudemment se jeter au milieu d'elles. Il fut appuyé contre un mur et fusillé; un coup de feu tiré de près enflamma le pétrole dont il était porteur, et le cadavre brûla sur place. Ce fait semble démontrer qu'il y eut des hommes, — peut-être des fuséens du docteur Parisel, dont le citoyen Lutz était le commandant, — qui furent spécialement outillés pour l'incendie.

Les communards de mauvaise foi, — ils sont nombreux, — n'acceptent qu'un seul incendie, celui du château des Tuileries, — repaire des tyrans. Ils répudient les autres; ils s'en lavent les mains dans l'huile de pétrole et disent : Ce n'est pas moi; j'excepte cependant un groupe de contumax, réunis sous le nom de *commune révolutionnaire*, dont je parlerai bientôt, et qui a le courage de revendiquer hautement sa part de responsabilité dans tous les désastres prémédités. Un ambitieux, qui a cru faire sa fortune politique et militaire en servant cette détestable cause, ne s'y trompe pas cependant, et, sans ménagement, à l'heure suprême, à l'heure où l'on ne ment pas, il dénonce les coupables. « L'odieux de ces incendies n'a pas besoin d'exagération, a écrit Rossel; la majorité de la commune peut être justement accusée de ces crimes; Félix Pyat et les blanquistes en sont les instigateurs (1). » Par le mot majorité, Rossel entend la partie violente qui, en opposition aux économistes, vota pour la création du comité de salut public. Il n'a pas tort, son accusation porte juste, et cependant parmi les membres de cette majorité excessive il s'en trouva un que les incendies désespérèrent : c'est Clovis Dupont, un vannier de Saint-Cloud, où il avait reçu jadis, après sollicitation, des secours sur la cassette impériale. Il avait motivé ainsi son vote en faveur du comité de salut public : « Attendu que si la commune a su se faire aimer de tous les honnêtes gens, elle n'a pas encore pris les mesures nécessaires pour faire trembler les lâches et les traîtres, et que, grâce à cette longanimité intempestive, l'ennemi a peut-être obtenu des ramifications dans les branches essentielles de notre gouvernement. » Il voulait donc bien que l'on fît trembler, mais il ne voulait point que l'on brûlât. Au moment des dernières batailles, Clovis Dupont était délégué en qualité d'ajoint à la mairie du IIIe arrondissement. Le 24 mai, alors que les ordres d'extermination étaient expédiés de tous côtés, il ne craignit pas de s'adresser directement au comité de salut public et de lui écrire : « L'Hôtel de Ville et la préfecture de police sont la proie des flammes; en continuant l'incen-

(1) Rossel, *Papiers posthumes*, p. 181-183.

die, nous pouvons atteindre les nôtres, et cela ne doit pas être. Nous avons le droit de nous faire sauter la cervelle, mais jamais celui de brûler les maisons où sont enfermés des femmes et des enfans. Des fusils, des canons et des mitrailleuses aux barricades, soit, mais, je le répète, cessons l'incendie (1). » Cette honnête protestation ne fut pas entendue, et le volcan révolutionnaire continua à se vomir lui-même.

Les incendiaires avaient souci de faire évacuer les maisons avant de les brûler. Au ministère des finances, qui fut saturé de pétrole, on prescrivit à tous les employés de se retirer; puis on mit le feu dans le cabinet du secrétaire général (2). A l'Hôtel de Ville, le 24 mai, pendant les heures nocturnes du matin, il n'y avait plus personne; seuls les chefs d'incendie étaient à leur poste; l'un d'eux, le plus considérable, monté dans le campanile, écoutait et regardait; il devait allumer les foyers préparés aussitôt que les troupes françaises apparaîtraient aux Halles. Un des incendiaires, Auguste-Adolphe Girardot, qui la veille était aux Tuileries, a complaisamment raconté comment les vastes constructions de l'Hôtel de Ville ont été si rapidement enflammées et consumées. « De distance en distance, on a placé des barils de poudre qui alternaient avec des bonbonnes de pétrole; l'huile coulait, on l'a allumée, ça n'a pas été plus difficile que ça (3). »

III. — L'ARMÉE FÉDÉRÉE.

C'était facile, en effet, et l'on pourrait appliquer à presque tous les chefs de la commune le mot dont Rossel a marqué Félix Pyat : « Ce misérable se préoccupait plus de se venger de la défaite que d'arracher le succès aux ennemis de la révolution. » Ils ont combattu dans Paris, non pas pour s'assurer la victoire, mais comme l'on dit, pour faire payer cher leur défaite. Ils savaient tous, à n'en pas douter, qu'ils seraient vaincus aussitôt que les soldats français auraient dépassé les fortifications. Cela peut paraître étrange, mais cela est ainsi. Cependant ils paraissaient invincibles dans Paris même, dans Paris, où ils avaient élevé quatorze forte-

(1) Procès Clovis Dupont; déb. cont., quatrième conseil de guerre, 31 juillet 1875.

(2) Il y eut deux incendies bien distincts au ministère des finances : l'un produit le lundi 22, par un obus venu des batteries françaises : il fut éteint par les pompiers et les fédérés; l'autre allumé le mardi 23 intentionnellement, après que des touries de pétrole avaient été versées dans les appartemens. Les communards ont toujours volontairement confondu ces deux incendies et rejettent sur l'armée française la responsabilité de la destruction du ministère, qui leur incombe absolument.

(3) Procès Girardot; déb. contr., neuvième conseil de guerre, 24 avril 1872.

resses redoutables, dans Paris, plein de leurs troupes, armé de plus de mille pièces d'artillerie, regorgeant de munitions et où chaque grand monument pouvait exiger un siège régulier. Il a suffi au drapeau tricolore de se montrer pour que la grande pyramide qui portait le drapeau rouge oscillât sur sa base et se désagrégeât. Si l'on avait pu profiter du premier effarement de la commune, elle s'évanouissait comme un fantôme. Dans la nuit du 21 au 22 mai, elle se crut morte ; elle écouta et, n'entendant personne venir, elle reprit courage, sonna le rappel, rassembla ses hommes et prépara ses funérailles. Du moment que la surprise n'avait point permis d'aller jusqu'à elle et de l'étrangler dans sa bauge, elle devait vaincre et pourtant fut vaincue. Quelques-uns de ses apologistes ont accusé l'incapacité des chefs militaires; d'autres ont accusé l'incapacité des chefs civils qui délibéraient toujours au lieu d'agir. Les deux reproches sont fondés, et nous ne les discuterons pas, car il est certain que ni dans ses armées, ni dans ses conseils, la commune ne posséda ce que l'on appelle un homme de tête. Avait-elle même un homme d'action? J'en doute, car la cruauté n'est point de l'énergie, et il me semble qu'elle n'était composée que d'un tas de bavards qui s'écoutaient parler et n'écoutaient pas les autres. Quand bien même ses armées eussent été commandées par un général intelligent et sérieux, aurait-elle pu tirer meilleur parti du troupeau qu'elle appelait ses troupes? J'en doute. L'indiscipline y régnait à l'état épidémique, et l'alcoolisme l'avait ravagé. Jamais plus nombreuse agglomération d'ivrognes ne fut vue sur terre; les bataillons titubaient en marchant et s'arrêtaient parfois pour ramasser leurs chefs. Dans les dernières heures, reculant toujours devant nos soldats, ne sachant pas pourquoi ils n'étaient pas victorieux puisqu'on leur avait promis la victoire, irrités, soupçonneux, s'accusant les uns les autres, se traitant de Versaillais et voyant partout la trahison autour d'eux, ils se fusillaient et croyaient faire acte de vertu en criant : Mort aux traîtres! Ils n'en allaient pas moins en débandade, furieux, cherchant de ci de là les membres de la commune qui les avaient trompés et voulant « les coller au mur. » La commune cependant ne leur ménageait ni l'eau-de-vie, ni les encouragemens. Jusqu'à la minute suprême, elle ment, et elle verse des calomnies en pâture aux malheureux qu'elle a abrutis. Voici la dernière affiche qu'elle fit placarder, le vendredi 26 mai au matin, dans les quelques quartiers de Paris qui lui restaient encore : « Les gardes nationaux de service à la place de la Bastille ont battu trois bataillons Versaillais et leur ont enlevé quatre drapeaux tricolores à franges d'or surmontés de l'aigle bonapartiste. Courage, citoyens, tenez ferme et nous vaincrons. » Nous vaincrons! L'avant-veille,

on avait vaincu l'archevêque, et le jour même on allait vaincre quelques vieux prêtres à la rue Haxo.

La cause était trop mauvaise, elle était fatalement perdue. Elle n'était qu'une apparence et n'avait aucune réalité. Boire de l'absinthe, manger du cervelas , piller quelques maisons particulières, dévaliser les caisses publiques, fermer les églises, supprimer le service des mœurs, incarcérer les honnêtes gens et être gouverné par des idiots enragés, ne constitue pas un principe sur lequel on puisse appuyer une révolution. Ils se rendaient compte de cela bien vaguement, il est vrai, mais assez cependant pour avoir eu une sorte d'indécision qui jamais ne leur a permis d'échapper à leur logomachie habituelle, et de prendre une résolution. Ils tenaient Paris, cela n'est pas douteux, ils le savaient, ils en étaient très fiers; mais en même temps ils sentaient que la conscience de Paris se soulevait naturellement contre eux, et ils n'étaient point rassurés. C'est là surtout ce qui fait leur faiblesse et donne à tous leurs actes une incohérence extraordinaire. A y regarder de très près, on s'aperçoit que la commune a été le règne de quelques enfans malfaisans, qui n'eurent ni volonté, ni consistance, ni programme, et qui remplacèrent tout cela par des actes de violence. Comme législateurs, ils sont au-dessous du grotesque, comme militaires, ils sont fort médiocres et deviennent d'une nullité complète dès qu'ils ne sont pas abrités derrière un épaulement ou derrière une barricade. Les fédérés, — ces fameux soldats de la revendication sociale, — me paraissent avoir donné bien souvent du fil à retordre à leurs chefs, car ils n'obéissaient que lorsque la fantaisie leur en prenait. Toutes les lettres des commandans de forts, des officiers supérieurs que l'on possède, ressemblent à des cris de désespoir. Cela donne une singulière idée de ce prétendu dévoûment à la « cause sacrée » dont on a fait, dont on fait encore tant de bruit dans les journaux communards. On a trop parlé d'héroïsme, je crois qu'il en faut rabattre. Des batailles du siège, ils avaient conservé un souvenir qui les a trompés; alors plus d'un bataillon était sorti de Paris, avait refusé de courir aux Allemands et avait été récompensé (1). Il n'en était plus ainsi; on ne pouvait plus compter sur la ligne, car cette fois c'était la ligne qu'il fallait combattre. On se trouvait en présence des *capitulards*, et l'on s'apercevait avec angoisse qu'ils

(1) Ils (un régiment de garde nationale, affaire de Buzenval) sont restés dans le parc de Bois-Préau à faire la soupe, ils l'ont même faite deux fois. Le colonel de Miribel les envoya chercher par son aide de camp; ils ont trouvé je ne sais quel prétexte et ne sont point venus. Le soir, ils sont rentrés à Paris, et ce régiment, dont je viens de citer les exploits, a reçu à son retour huit croix, huit médailles et six citations. (Déposition du général Ducrot devant la commission d'enquête parlementaire sur le 18 mars, t. III, p. xxiv, — éd. 1872).

ne capitulaient pas du tout. Aussi que de plaintes, que de récriminations! Les officiers se dénoncent entre eux, les soldats accusent leurs officiers; les officiers se plaignent de leurs soldats; ce n'est plus de l'indiscipline, c'est de la dissolution. Les chefs eux-mêmes ont entre eux des façons d'agir inqualifiables, ils s'injurient, se gourment et se battent comme des crocheteurs. Un sieur B..., sous-intendant, qui a commandé le 178e bataillon, est convoqué à la place, pour rendre compte de sa gestion à son successeur en présence d'Hippolyte Parent; le sieur B... paraît ne pas fournir des explications satisfaisantes, ce qui lui procure quelques désagrémens : « Le commandant R... m'a frappé et jeté par terre en présence du citoyen Parent; ce dernier n'y a pris aucune part d'abord, mais ensuite il m'a insulté en plein bureau et en présence de témoins. » Il n'en est que cela. Le pauvre diable malmené et battu se contente d'écrire le 26 avril à la commission exécutive pour lui demander justice. Il garde pour lui les injures et les soufflets qu'il a reçus, quitte à les rendre en temps opportun à un de ses inférieurs. Dans l'escadron des cavaliers de la république, que jamais l'on ne parvint à former complètement, le lieutenant colonel ivre prenait à la gorge un capitaine également ivre, et roulait avec lui sur le fumier des écuries du quartier de l'Alma. Les cavaliers, divisés en deux factions adverses, adressaient pétition sur pétition au délégué à la guerre, pour faire révoquer, pour faire maintenir le lieutenant colonel : « Il n'entend rien à la guerre, il était trompette. — C'est un admirable soldat, c'est un héros. » La délégation classait, annotait les rapports, les mémoires et n'osait prendre une décision; car la moitié menaçait de déserter, si le lieutenant colonel était remplacé; l'autre moitié se refusait à tout service, s'il n'était révoqué. J'ai entre les mains les pièces de cet étrange conflit auquel mit fin l'arrivée de l'armée française. Si l'on pouvait regarder, dans presque tous les bataillons on trouverait facilement trace d'historiettes analogues.

On avait beau recommander la vigilance aux fédérés, leur dire que le salut de la république était en eux et non ailleurs, exciter leur émulation et leur montrer les Versaillais dont il fallait repousser les approches, ils n'en tenaient compte; quelque chose parlait dans leur cœur plus haut que l'amour de la commune, que les grands mots d'honneur et de devoir avec lesquels on essayait de soulever leur courage, c'était le goût de l'eau-de-vie. Vers les derniers jours même, lorsque l'armée française précipite ses attaques et montre ses têtes de colonnes derrière la gabionnade de ses tranchées écrasant les remparts, ils se sentent invinciblement sollicités par le cabaret et ils y courent plus vite qu'au feu. Dans un rapport adressé le 18 mai à Édouard Moreau, je lis : « Redoute de Cli-

chy : une ronde faite dans le courant de la soirée d'avant-hier a trouvé la barricade abandonnée et les servans en état d'ivresse. » Avant-hier, c'était le 16, le jour où la colonne de la place Vendôme s'était abattue sous l'effort des cabestans de la commune. Les fédérés de la redoute Clichy, ne s'apercevant pas qu'ils étaient courbés sous la plus vile des servitudes, avaient sans doute voulu célébrer ce triomphe en chantant le refrain de Pierre Dupont :

Buvons à l'indépendance du monde.

Dans ce même rapport, je trouve une indication qu'il faut noter : « Montrouge est assez calme; Hautes-Bruyères est de même. Trois hommes arrêtés pour avoir soi-disant mis le feu au château d'Arcueil; l'ordre fut donné par le commandant du 101e bataillon. » Le commandant du 101e bataillon, c'est Sérizier ; les trois hommes arrêtés, et plus d'un avec eux, sont des dominicains qui doivent périr comme l'on sait.

Ce 101e bataillon est resté cher aux admirateurs de la commune; c'était le bataillon sacré. Qu'était-ce que la légion thébaine et que valurent les trois cents des Thermopyles auprès de ces hommes d'élite? Lorsque dans la séance du 18 août 1872, tenue à Londres par la société des réfugiés de la commune, Léopold Caria, Eudes, Émile Moreau se disent leurs vérités, l'un d'eux s'écrie avec orgueil : J'avais le 101e derrière-moi! Que le 101e fût une bande d'assassins, nul n'en peut douter; mais d'après la légende qui s'est formée autour de lui et qui a cours aujourd'hui, on pourrait du moins imaginer qu'il fut vaillant à la guerre, solide au feu, plein d'abnégation pour sa cause et discipliné; on se tromperait. Les grandes déroutes ne sont point encore survenues ; on peut jusqu'à un certain point croire à un succès possible; nul découragement n'a dû, par conséquent, atteindre « ces âmes de bronze et d'acier. » Ils combattent, ils aspirent à la gloire et attendent avec impatience l'heure de monter au Capitole. On le croit, on l'a dit, on le répète. Ce n'est point l'avis de l'homme qui les eut sous ses ordres. Le colonel commandant le fort de Bicêtre, Paul Vichard, qui a une fort belle écriture et une orthographe rare sous la commune, est moins enthousiaste que l'histoire communarde, et le 29 avril, il adresse à son général en chef, Valéry Wroblewski, une lettre qui doit trouver place ici : « Mon général, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour que le 101e bataillon soit remplacé immédiatement; son esprit d'indiscipline est un danger pour la défense : impossible de compter sur cet effectif. Il y a eu hier au soir et dans la nuit, de la part de ce bataillon, insubordination et rébellion; j'ai dû faire doubler le poste de po-

lice par le 239e. Il était tout simplement question de la part du 101e de s'emparer du fort, après s'être assuré à main armée du commandant de place, menaces de mort, faire sauter le fort, etc. Je profite de la circonstance pour vous rappeler que le 184e bataillon s'est déjà mis en état de rébellion à la redoute des Hautes-Bruyères et qu'il est urgent de le remplacer également. Il y a donc urgence à faire relever le 101e et le 184e bataillon. — P. S. Je vous prie de donner des ordres pour que tous les bataillons au fort de Bicêtre soient relevés au plus tôt. C'est le seul moyen de rétablir la discipline et la propreté. » Le lecteur reconnaîtra sans peine que le 101e n'avait pas absolument tort; il est désagréable de faire le coup de fusil, de se jeter à plat ventre pour éviter les obus et de coucher dans des casemates; il est plus facile d'assassiner un vieux pharmacien dont on vide la cave; il est plus divertissant de chasser aux pères de Saint-Dominique. C'est en cela surtout que consista l'héroïsme du 101e et c'est cela qui le fait immortel pour les admirateurs de la commune.

On invoque tout prétexte pour quitter les avant-postes et abandonner les forts. Les motifs ont parfois une naïveté qui n'est pas à dédaigner; de Montrouge on écrit le 20 mai à la délégation de la guerre : « Les gardes du 260e bataillon demande à être relevé seulement 48 heures pour netoyer la vermine qui les ronge et repartir apprès. Par ce moyen je pourrai repartir avec le triple d'hommes. Le commandant P. » De tous les forts, de tous les ouvrages avancés, de tous les postes exposés au feu de l'armée française, s'élève le même cri : « Nous demandons à être remplacés ». Le métier leur paraît trop dur, le service est trop pénible; on a beau doubler, tripler les rations de vin et d'eau-de-vie, c'est triste de boire derrière les sacs à terre, et cela ne vaut pas le cabaret. En outre, le sou de poche manquait souvent, car, malgré les efforts de Jourde, la solde était irrégulièrement payée, surtout aux bataillons qui n'étaient pas dans Paris même. Dans plus d'un fort, on était mécontent et prêt à la révolte; bien des hommes auraient volontiers jeté leur fusil et auraient décampé s'ils avaient su où ramasser du pain, si Versailles leur en eût offert. Ce fut une grande faute de ne pas ouvrir une caisse où l'on eût payé la désertion fédérée à bureau ouvert. La moitié de l'armée de la révolte, même aux derniers jours, aurait mis bas les armes. On acheta quelques généraux et quelques colonels, je le sais; en outre de quelques écus, on en paya plusieurs avec des ordonnances de non-lieu; mais c'était le soldat, le simple garde national, qui ne trouvait à manger que sous l'uniforme, qu'il fallait attirer à soi, enlever à l'insurrection et rendre à la légalité. C'était facile, et l'histoire constatera avec surprise qu'on ne l'a même pas tenté.

Je pourrais citer vingt lettres dans lesquelles les chefs de corps, colonels ou commandans, ne laissent pas ignorer que leurs hommes sont harassés, que le découragement les a saisis, que toute débandade est à craindre si on ne les retire pas des avant-postes pour les ramener dans Paris. Ceux-là, du moins, étaient à la fatigue et au combat, on peut comprendre qu'ils aient demandé du repos et se soient lassés d'être toujours en alerte. Mais ceux que l'on faisait sortir de leur casernement pour les envoyer aux fortifications n'y allaient qu'en rechignant. Ils se réunissaient assez régulièrement au lieu d'assemblée, causaient entre eux, ne tardaient pas à apprendre ou à deviner qu'on les réservait à un service de guerre, et alors, par les rues voisines, par les portes cochères, par les passages à double issue, ils disparaissaient les uns après les autres. Bien souvent un commandant parti avec un bataillon s'est trouvé, au bout de dix minutes, ne plus marcher qu'à la tête d'une compagnie ou même d'un peloton; il ne savait que faire, se désespérait et écrivait des lettres dans le genre de celle-ci : « Mon général, après vos ordres que j'ai *reçu* de sortir de la place Vendôme pour me rendre immédiatement au fort d'Issy, j'ai réuni mon bataillon et je suis parti. Sur six *cent* hommes *présent* sur la place, je ne me trouve qu'avec une *trenteine* d'hommes environ. Tout le reste m'a quitté, soi-disant qu'ils ne voulaient pas partir avec des fusils à piston. Arrivé à dix heures du soir à la porte de Versailles, après avoir fait tout mon possible pour faire marcher les hommes et m'ayant abandonné, me trouvant dans une pareille position, j'ai cru prudent de m'arrêter à la porte de Versailles, afin que je sache ce que je dois faire après ce désagrément qui m'est arrivé. — L. V., chef de bataillon du 91e sédentaire. » On comprend d'après cela que la cour martiale, instituée par la commune, fonctionnât sans désemparer; mais c'est en vain qu'elle frappait avec brutalité sur les récalcitrans, elle ne les poussait guère aux combats d'avant-poste; on eût dit qu'ils se réservaient pour la bataille dans Paris.

Ce n'est pas seulement un malheureux chef de bataillon, ahuri et faible, qui ne réussit pas à entraîner ses hommes; le délégué à la guerre n'est pas plus heureux : le comité central, qui tient en main toute l'armée de la fédération, se brise contre l'obstacle inconsistant et invincible de la mauvaise volonté. On peut agir sur un homme qui refuse le service; mais sur cent, sur mille, sur cinq mille, cela est impossible; on reste impuissant. Cependant, comme il faut se maintenir quand même au pouvoir usurpé, comme on ne peut rester le maître qu'à la condition d'obéir aux basses vanités de la populace, on fait des proclamations burlesques pour lui dire qu'elle est héroïque. Rossel, qui a bien connu les fédérés, car il a follement essayé d'en faire une troupe régulière, Rossel, qui

n'a pas assez de mépris pour eux lorsqu'il en parle après la faillite de son ambition, Rossel, dans sa lettre de démission adressée le 9 mai à la commune, a dévoilé d'un mot l'effroyable désarroi où ces bandes et leurs chefs se perdaient : « Les chefs de légion délibéraient... Il résulta de leur conciliabule un projet au moment où il fallait des hommes, et une déclaration de principes au moment où il fallait des actes. Mon indignation les ramena à d'autres pensées, et ils me promirent pour aujourd'hui, comme le dernier terme de leurs efforts, une force organisée de douze mille hommes avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Les hommes devaient être réunis à onze heures et demie. Il est une heure et ils ne sont pas prêts; au lieu d'être douze mille, ils sont environ sept mille. Ce n'est pas du tout la même chose. — Je ne suis pas homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légion discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. » Rossel recula cependant devant la répression. Son sort se décida ce jour-là. S'il n'avait pas renvoyé les pelotons d'exécution, il ne serait pas mort au plateau de Satory.

Au moment où Rossel écrit cette lettre, la commune a pourtant une armée formidable, bien supérieure à celle que la France peut lui opposer. Ses deux cent cinquante-quatre bataillons lui donnaient cent cinquante mille combattans, dont soixante-quinze mille exclusivement réservés pour les combats devaient toujours être aux grand'gardes. Malgré cela, son maître par excellence, le comité central, ne peut pas même rassembler douze mille hommes pour tenter un coup désespéré aux environs d'Issy. Les absens se retrouveront derrière les barricades et y tiendront durement nos soldats en échec. A ce moment, tout le front de défense semble abandonné, non par les officiers supérieurs qui s'y maintiennent quand même, mais par la commune qui délibère, par le comité de salut public qui discute, par le comité central qui conspire et brigue le pouvoir. Le 9 mai, Rossel disparaît; le jour même, dans la soirée, Delescluze est nommé délégué civil à la guerre; le lendemain il s'installe, et voici la première lettre qu'il reçoit : « Petit-Vanves, le 10 mai 1871. — Citoyen ministre, on ne sauve pas la situation avec les mains vides. Ce qui était bon hier n'est plus tenable aujourd'hui. Les Versaillais entourent le fort de Vanves, — point d'artillerie, — point de munitions, — point d'infanterie. — Le colonel de génie, chef d'état-major, Rozadowski. » Partout il en est de même, partout on demande des secours, des hommes, des canons, de quoi se battre, en un mot; les trois pouvoirs qui se disputent Paris sont trop révolutionnaires pour ne point obéir à la tradition. Ils font des discours, rédigent des proclamations et déclarent s'appuyer sur un principe invincible. Comment ne l'a-t-on pas su à

Versailles? comment n'a-t-on pas connu l'incohérence et la faiblesse de tous ces gens-là, et comment n'en a-t-on pas profité?

A partir du 18 mai, les rapports se multiplient, très précis, très inquiétans. « Les Versaillais se massent, — les parcs d'artillerie s'approchent, — les tranchées sont à tant de mètres du fossé, — une attaque est imminente, — dans les villages situés entre Paris et la Seine, on dit que les Versaillais entreront demain, — on dit qu'ils entreront cette nuit. » Rien ne les réveille, ils dorment debout comme les fakirs de l'Inde perdus dans la contemplation de l'ombilic démagogique et social. Encore à l'heure qu'il est, après huit années, ils ne croient pas à leur défaite et ils s'imaginent très sincèrement qu'ils ont été trahis. Oui, certes, trahis par leur ignorance, par leur infatuation, — et, disons le mot, — par leur bêtise. Aussitôt que les soldats français sont entrés, et que le premier mouvement de stupeur est passé, ils se retrouvent. Ils sont bien là sur leur terrain, sur le terrain des émeutes et des barricades, des machines infernales et de la lutte individuelle, où chacun est son propre stratège. Ils dirigeront d'abord leurs forces vers la circonférence, les ramèneront ensuite au centre et tiendront ainsi pendant sept jours avec une fermeté que jamais dans aucune circonstance ils n'ont montrée dans les combats d'avant-postes. Dès la nuit du 21 au 22 mai, les délégués se rendent dans leurs arrondissemens pour en diriger la défense, et il se produit alors un fait singulier d'où l'on peut inférer que chacun ne pensait qu'à son salut particulier et oubliait volontiers le salut commun. Chaque délégué écrit à la guerre pour avoir du secours, pour demander des hommes; l'arrondissement qu'il commande est le plus important, c'est celui-là qu'il faut défendre avant tout autre. — Delescluze alors, de sa fine et claire écriture, répond lui-même : « Paris, 3 prairial an 79. Citoyen, impossible de vous envoyer des troupes en ce moment. Le comité de salut public a nommé un colonel chargé de prendre le commandement supérieur de l'arrondissement. Vous aurez à vous entendre avec lui pour la défense. Faites l'impossible, ce n'est pas trop vous demander. Le comité de salut public compte sur vous. » Chacun, en réalité, fit de son mieux, c'est-à-dire fit le plus de mal qu'il put. Pendant toute cette bataille de sept jours, il n'y eut qu'une seule action vraiment militaire, la défense de la Butte-aux-Cailles par Wroblewski. Partout ailleurs, ce fut une série de rencontres où la stratégie communarde dévoila son incurable incapacité; partout, même dans les positions les mieux fortifiées, ils laissèrent tourner leurs barricades, comme s'ils n'avaient jamais imaginé qu'ils pouvaient être pris à revers.

Le combat dans les rues fut farouche; là, mais là seulement, il y eut des actes de courage extraordinaires, et l'on ne peut s'empê-

cher de répéter ce lieu commun, qu'il est regrettable de voir dépenser tant de vaillance pour une si mauvaise cause. La plupart de ces hommes étaient arrivés à un état de surexcitation morbide qui les rendait semblables à des aliénés. Dans certaines scènes dont j'ai le tableau sous les yeux, le désordre de l'esprit est évident. J'ai entre les mains un récit confidentiel extrêmement curieux. Celui qui a écrit cette confession dans la cellule d'une maison d'arrêt ne se doute guère qu'elle est venue jusqu'à moi : je ne le nommerai pas; je le regrette, car je n'aurais à en dire que du bien; dans les fonctions civiles qu'il a exercées, il a déployé des qualités de bonté naïve très remarquables; il a sauvé plus d'un persécuté, il a secouru les blessés, quêté pour les veuves et donné des exemples d'humanité qui malheureusement sont restés stériles dans le milieu où son inexpérience l'avait égaré. Chef d'un service nombreux, il avait notifié sa démission pour éviter d'enrégimenter ses hommes parmi les combattans, et, craignant à son tour d'être forcé de prendre les armes contre la vraie France, il s'était réfugié le 18 mai à l'Hôtel-Dieu sous prétexte de maladie.

Il raconte les scènes étranges dont il a été le témoin en termes que je ne puis que reproduire : « Lorsqu'il fut question de faire sauter Notre-Dame (24 mai, onze heures du matin), on nous a fait tous habiller. En descendant, j'ai rencontré R. et un autre de mes agens qui venaient me chercher, prêts à me défendre; R. m'apportait un sabre d'officier. Le quartier était en feu, les balles sifflaient de toutes parts. En arrivant place Maubert, j'ai trouvé la maison que j'habitais envahie par une horde de gens. Il y avait là vingt hommes armés pour piller et voler; d'autres étaient là pour me faire marcher avec eux. A ce moment, j'ai pris le parti de faire porter mon sabre sur une barricade pour donner à entendre qu'à aucun prix je ne voulais me battre. A ce signal, les hommes raisonnables se sont dispersés et ne demandaient pas mieux. Un fou s'est précipité dans ma chambre, O..., un des adeptes les plus enragés de la commune. Cet homme me dit qu'il venait de fusiller C. et de jeter son cadavre à la Seine, que huit autres avaient subi le même sort et qu'il en avait encore dix à fusiller. Ma femme et moi, nous sommes restés la bouche béante, et personne n'a osé dire un mot (1). Pour donner une idée de l'exaltation de ce fanatique, voici, autant que se rappelle ma pauvre tête qui éclatait, ses paroles : « Embrasse-moi, — il m'embrasse, — Ferré va mourir et sauter avec la préfecture. — J'ai dit adieu à ma femme — Ce n'est pas moi que tu vois, c'est mon ombre. J'ai dit à Ferré : Mourons ensemble. Embrasse-moi

(1) D'après la suite du récit qui est un peu confus, cet illuminé qui avait fusillé tant de monde n'aurait, en réalité, tué personne.

Ferré, va mourir! » Des voix avinées hurlaient : Descendrez-vous, lâches! Cette demi-heure est restée dans ma mémoire comme un des cauchemars les plus terribles de ma vie. Je pris ma femme dans mes bras; nous nous sommes réfugiés dans une maison où j'ai trouvé une chambre. J'y étais à peine qu'un obus éclatait. L'illuminé m'avait suivi, il répétait : J'ai fusillé C.; Ferré va mourir; Ferré est mort maintenant; c'est moi qui ai tiré le premier coup de canon à pétrole sur le Palais-Royal! — Tout à coup on cria : Voici les Versaillais! Nous nous sauvâmes, et je trouvai asile à l'ancien collège écossais. — Si j'étais la justice, je ne trouverais qu'une peine à appliquer à tous ces gens que la politique des clubs a rendus fous : je les ferais mettre à Bicêtre. »

La place n'est pas mauvaise, et elle peut convenir à plus d'un; mais il ne faut cependant pas se méprendre et attribuer à la démence ce qui appartient à perversité. Si quelques-uns ont marché sur la route qui conduit aux cabanons des fous furieux, c'est qu'eux-mêmes ont chosi cette route et qu'ils s'y sont engagés résolument sans écouter les avertissemens qu'on ne leur épargnait pas. Qu'il y ait eu parmi eux des monomanes, — Allix ou Babick, — nul n'en doute; ceux-là ont été inoffensifs. Si à la minute suprême les autres ont touché la folie de près, la faute en est à eux. Ils ont développé avec passion tous leurs mauvais instincts, ils ont fait volontairement appel à la violence, parce qu'ils refusaient d'acquérir par le travail ce qu'ils convoitaient; ils ont menti, sachant bien qu'ils mentaient; ils ont été intentionnellement cruels, ils ont été féroces avec préméditation. Leurs actes de méchanceté ont été tels qu'ils ont pu faire douter de leur raison; mais l'excès dans la conception et l'exécution du mal est une maladie que les savans n'ont point encore déterminée; elle porte un nom en morale cependant et s'appelle l'envie; ceux qui en sont atteints sont responsables.

IV. — LE PATRIOTISME.

Ils sont d'autant plus responsables que, pour griser la population jusqu'au délire, pour la grouper en un corps d'armée prêt à toutes les fureurs, ils ont lâchement invoqué le salut de la patrie et la grandeur du sacrifice. Ce sera là leur honte éternelle. Ils ont masqué leurs ambitions, leurs projets de destruction, leur amour effréné du pouvoir derrière des prétextes menteurs, inventés pour les besoins de la circonstance et dont ils étaient les premiers à sourire. Ils avaient juré de se jeter dans le gouffre comme Curtius, et, quand le moment de tenir leur serment fut venu, ils allèrent simplement s'asseoir sur leurs chaises curules, s'y trouvèrent

bien et, parce qu'on voulut les en chasser, brûlèrent Paris. Rossel, que je cite souvent parce que son témoignage désintéressé est des plus précieux, les avait bien jugés : « Je cherchais des patriotes et je trouve des gens qui auraient livré les forts aux Prussiens plutôt que de se soumettre à l'assemblée. » Il ne pouvait se douter, du fond de la retraite encore ignorée où il écrivait ces lignes, combien il était perspicace. Si l'une de nos forteresses n'a pas été remise par les communards aux Allemands, c'est parce que ceux-ci ont refusé d'en prendre possession. Pour bien faire comprendre l'hypocrisie de ces manœuvres qu'ils qualifiaient de politiques, il faut revenir aux journées qui ont précédé le 18 mars et rappeler ce que j'ai déjà dit de l'organisation de la fédération de la garde nationale d'où sortirent le comité central et la commune.

Le lecteur se souvient qu'à la réunion générale des délégués des bataillons tenue le 24 février 1871, la motion suivante fut adoptée à l'unanimité : « Au premier signal de l'entrée des Prussiens dans Paris, tous les gardes nationaux s'engagent à se porter contre l'ennemi envahisseur. » C'est là le point de départ. De cet acte excessif, mais patriotique jusqu'à l'absurde, naît la commune; nous verrons bientôt quel est l'acte suprême de son existence. On ne fut pas long du reste à s'apercevoir que cette belle résolution de mourir aux portes mêmes de Paris pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer n'était qu'une facétie révolutionnaire pleine de vantardise, sans valeur et sans dignité. Lorsque les Allemands se donnèrent la mince satisfaction de venir camper pendant vingt-quatre heures dans une partie du VIII^e^ arrondissement, on dut, afin d'éviter toute chance de collision, entourer d'un cordon de troupes les quartiers dont la convention militaire leur interdisait l'accès. L'armée régulière était insuffisante, très diminuée et ne pouvait former qu'un rideau qu'il était indispensable de faire doubler, à courte distance, par une ligne de gardes nationaux. On était fort perplexe; la garde nationale était bien décidée, on l'a vu, à se jeter à coups de baïonnettes sur les Prussiens. On redoutait les événemens les plus graves et on ne savait trop comment parer aux éventualités que l'on prévoyait; une lutte entre l'armée allemande et l'armée parisienne eût incontestablement entraîné la ruine de Paris. Les forts étaient entre les mains de l'ennemi; la ville eût été pulvérisée. Le général Vinoy a pris la commission d'enquête pour confidente de ses inquiétudes et il lui a raconté comment il s'était facilement tiré de ce pas difficile : « Je fis appel à la garde nationale. Elle ne voulait pas marcher, ce qui me dérangeait beaucoup. » Un colonel dit alors : « Pour engager les gardes nationaux à se charger de ce service, il faudrait leur payer double journée. » Je répondis : « Mon Dieu! si cela peut les décider, va pour la double journée. Je signai l'ordre. Nous avons

trouvé ainsi à peu près trois cents gardes nationaux qui sont venus former la haie sur le boulevard Malesherbes moyennant une pièce de trois francs par jour. Plus tard d'autres sont venus, et un moment est arrivé où j'en avais plus que je n'en voulais (1). » Un patriotisme qui ne tient pas devant un petit écu aurait dû éclairer les hommes du gouvernement et leur apprendre que l'insurrection n'était pas à combattre, mais à acheter.

Aussitôt que les troupes françaises, poussées en hâte sur Versailles, ont abandonné Paris à la révolte, celle-ci se tourne avec humilité du côté des Allemands et leur fait toute sorte de protestations. Grêlier, délégué du comité central au ministère de l'intérieur, déclare que le nouveau gouvernement de Paris n'a pas à se mêler des conditions de la paix, et le délégué aux relations extérieures s'empresse de notifier que l'on fait la guerre à Versailles et non point à l'Allemagne. En arriver là un mois à peine après le serment du 24 février, c'est assez misérable; mais la commune ne devait pas s'arrêter de sitôt; elle a bu sa honte jusqu'à la nausée. L'Allemagne n'avait qu'un signe à faire, elle était obéie, et le ministre des États-Unis, M. Washburne, qui la représentait diplomatiquement depuis la déclaration de guerre de juillet 1870, n'eut jamais à insister pour obtenir immédiatement de n'importe qui, — Rigault, Cournet, Ferré, Protot, — la mise en liberté des prisonniers qu'il réclamait au nom de leur nationalité allemande, lorraine, alsacienne plus ou moins prouvée. On ne s'en tint pas là; des religieuses hollandaises incarcérées à Saint-Lazare furent immédiatement relâchées parce qu'elles se donnèrent pour Allemandes. A cet égard, on n'a aucun reproche à adresser aux hommes de la commune; ils respectèrent avec une ponctualité rare le droit des gens représenté par l'Allemagne, campée à Saint-Denis et installée dans les forts du nord.

Ces forts du nord tourmentaient la commune, qui eût bien voulu s'en emparer en payant, de notre poche, l'indemnité stipulée. Paschal Grousset essaya d'entamer à ce sujet une négociation à laquelle on ne répondit même pas (2). En séance à l'Hôtel de Ville, on s'en occupa; on adressa de nouvelles offres à l'Allemagne, qui fit la

(1) Rapp. de la com. d'enq. parl. sur le 18 mars; dép. des tém., t. II, p. 93, éd. 1872.

(2) *La Gazette de Francfort* a publié le 12 avril 1871 une correspondance de Munich, dans laquelle on prétend que la commune a offert 2 millions au général von der Thann pour obtenir de lui la remise du fort de Charenton. C'est là, je crois, un bruit calomnieux que l'histoire fera bien de ne pas accueillir. La question des forts préoccupa les gens de la commune jusqu'à la fin. Le 22 mai 1871, nos troupes étant déjà dans Paris, Alexandre Lambert, chef de la division de la presse au ministère de l'intérieur, écrit à Lefebvre-Roncier, chef d'état-major de Delescluze, pour lui annoncer que les troupes allemandes cantonnées à Dammartin ont reçu l'ordre de partir pour Metz; il ajoute en terminant : « Que devient la question des forts? Renseignez-vous. »

sourde oreille, fort heureusement pour la Banque de France, sur laquelle sans nul doute on se fût empressé de lever une contribution peu volontaire de 500 millions. La commune put voir par elle-même que les Allemands n'étaient pas disposés à lui témoigner quelque indulgence. Vers le 20 avril, le bruit se répandit que M. Thiers, acquittant une partie de l'indemnité de guerre, allait être mis en possession des forts du nord et du château de Vincennes. Cette rumeur s'accentua et troubla la commune, qui ordonna au commandant de Vincennes d'armer ses remparts de façon à résister aux troupes françaises, si elles se présentaient pour prendre garnison. Dans la journée du 22, quelques pièces d'artillerie furent hissées et mises en place dans les embrasures. Le 23, un officier, envoyé par le commandant en chef de l'armée allemande, faisait sonner en parlementaire à la porte de Charenton et signifiait aux membres de la commune qu'ils eussent à respecter scrupuleusement les conventions du 28 janvier. On ne se le fit pas dire deux fois; le soir même, les bastions de Vincennes étaient désarmés, les canons étaient rentrés au magasin, et le *Journal officiel* insérait le 24 une note explicative pour annoncer que le délégué à la guerre avait immédiatement fait droit à la réclamation de l'Allemagne.

Ce sont là des faits de guerre, des malentendus, si l'on veut, qui n'ont pas de sérieuse importance et qui démontrent seulement la platitude de la commune vis-à-vis de ces mêmes troupes allemandes que l'on devait exterminer, si elles osaient se montrer dans Paris. J'ai déjà raconté qu'Arnold, le membre de la commune, avait vainement tenté toute sorte d'efforts pour obtenir libre passage des insurgés à travers les troupes bavaroises massées entre Pantin et Aubervilliers; il nous sera un exemple du patriotisme dont ces révolutionnaires sans patrie étaient animés. Arnold avait fait partie de la classe des conscrits de 1857; il avait été exempté pour cause de myopie; le 3 septembre 1870, — la date est précieuse, — il fit renouveler son exemption et se trouva ainsi débarrassé des obligations du service de guerre qui incombait aux hommes de trente à quarante ans. Aussitôt après le 4 septembre, il entre dans la garde nationale et est nommé sergent-major au 64e bataillon. Il se fait déléguer au comité central et à la fin de février 1871, il est placé, en qualité de commandant, à la tête de son bataillon. Ce myope, qui n'y voyait pas assez pour marcher à l'ennemi, n'eut pas besoin de lunettes pour combattre ses compatriotes. Il se conduisit bien au fort d'Issy, et n'abandonna la lutte dans les rues de Paris qu'à la dernière extrémité. Se souvient-on que pendant la guerre Raoul Rigault se vantait d'être un « artilleur en chambre. »

Plus d'un membre de la commune regarda du côté des troupes allemandes lorsque la prise du fort d'Issy annonça une prochaine défaite. On ignore ce qu'ils ont pu dire entre eux et quelles résolutions ils ont prises dans leurs conciliabules secrets; mais l'un d'eux avait formulé ses idées par écrit : c'est Rastoul, nature méridionale très vive, très ardente, tout extérieure et sans méchanceté. Quoiqu'il fût assidu aux séances de l'Hôtel de Ville, son action ne s'exerça jamais pour les actes coupables, et vers la fin il conçut un projet qui ne manquait pas de grandeur. A son domicile du boulevard Magenta, on découvrit le brouillon d'un discours qu'il comptait adresser, — qu'il adressa peut-être, — « aux citoyens membres du comité de salut public et aux citoyens membres de la commune. » C'est écrit lestement, sans trop de ratures; on y sent l'œuvre d'un homme convaincu. La date a son importance, 22 mai; l'heure de la grande défaite va sonner; Rastoul la prédit à coup sûr, et, entraîné par un mouvement d'humanité, voudrait y soustraire l'armée de l'insurrection : «... J'ai acquis la triste conviction que la partie est perdue pour nous;... notre devoir impérieux est d'empêcher de verser inutilement le sang de nos concitoyens. » Il demande que l'on réunisse en assemblée générale, en congrès souverain, les membres du comité central, les membres de la commune, et qu'on leur fasse adopter la proposition suivante : « La commune de Paris et le comité central se reconnaissant vaincus viennent offrir au gouvernement de Versailles leurs têtes, à la condition qu'il ne sera fait aucune poursuite, qu'il ne sera exercé aucunes représailles contre l'héroïque garde nationale. Si cette proposition est acceptée, le sang cesse de couler à l'instant et nous sauvons la vie de plusieurs milliers de nos frères. »

Rastoul avait raison; si sa pensée généreuse avait pu éveiller quelques bons sentimens dans l'âme des hommes dont il invoquait le sacrifice, la guerre était finie; six mille cadavres n'ensanglantaient pas nos rues, les pontons restaient vides, et nul sinistre poteau n'était dressé à Satory. C'était trop demander à ceux qui vers la fin se battaient moins pour conserver leur proie que pour la détruire. Rastoul devine cela; il comprend que son projet chevaleresque sera repoussé avec horreur par ces révolutionnaires auxquels l'abnégation est inconnue, et, comme pour se faire pardonner la hauteur délicate de sa conception, il ajoute : « Dans le cas où ma proposition ne serait pas acceptée par vous, voici un second moyen que je vous propose. Si vous jugez la situation perdue, rassemblez le plus de gardes nationaux que vous pourrez en faisant battre la générale dans tous les quartiers. Faites rassembler tous les bataillons en armes sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant par exemple, et là, les bataillons massés avec armes et bagages,

tous les membres de la commune revêtus de leurs insignes, nous irons tous nous mettre sous la protection des Prussiens en leur demandant les moyens de nous transporter en Amérique. » Il m'a été impossible de savoir si ces deux projets avaient été discutés. Un homme qui n'a point quitté les débris de la commune, qui les a suivis jusque dans la soirée du 27 mai, m'a dit : « On a fait pendant les derniers jours tant de propositions extravagantes, il y avait partout une telle confusion et une telle manie de délibération, que je ne me rappelle plus rien de précis ; c'était comme dans une maison de fous où tout le monde aurait parlé en même temps (1). »

Si Rastoul a pu se faire entendre, s'il est parvenu à expliquer ses projets, le second seul a eu quelque chance de n'être pas rejeté; se rendre aux « assassins de Versailles » eût paru une profanation à ces incendiaires, et mille fois ils eussent préféré devoir leur salut à l'intervention de l'Allemagne, qu'ils espéraient et qu'ils ont sollicitée. Si une tentative collective a été faite, nous l'ignorons (2), mais nous savons que, de Saint-Denis à Montreuil, les soldats prussiens et bavarois étaient sous les armes, prêts à repousser une émigration en masse des fédérés. Ceux qui dans la journée du 27 essayèrent de forcer les lignes entre Aubervilliers et Pantin n'eurent point à se louer de l'accueil qu'ils reçurent. Par ses forfaits, la commune en était arrivée à exaspérer nos ennemis eux-mêmes. Les insurgés qui purent, se dissimulant et se cachant, tromper la surveillance des vedettes allemandes furent rares; presque tous ils furent arrêtés, gardés en lieu sûr et remis aux autorités françaises; la commune devait expirer là où elle avait pris naissance, là où elle avait régné et terrorisé, à Paris. Le dimanche 28 mai, tout était terminé; la pauvre ville blessée, saignante, humiliée, à demi brûlée, s'écroulant sur elle-même, ressemblait à un damné qui s'est échappé de l'enfer.

Toutes les barricades avaient été enlevées les unes après les autres, toutes les défenses intérieures que la révolte avait dressées contre la légalité étaient tombées. Était-ce bien la fin cette fois? Non, car le fort de Vincennes, occupé par l'insurrection, n'avait

(1) D'après Malon, cette proposition aurait été faite par Rastoul aux membres de la commune, réunis le 24 mai, à la mairie du XI^e^ arrondissement. Voir *la Troisième défaite du prolétariat français*, p. 454.

(2) Dans le procès Arnold (déb. cont. 3^e^ conseil de guerre, 12 janvier 1872) il est dit : « Les 24 et 25 mai, Arnold, muni des pleins pouvoirs des membres de la commune encore présens et réunis à la mairie du XI^e^ arrondissement, pendant que l'Hôtel de Ville était en flammes, a tenté auprès de l'état-major prussien, à Vincennes, une démarche presque dérisoire pour arrêter la lutte. » La démarche d'Arnold est encore et avec obstination attribuée à Delescluze; on s'appuie à tort sur la déposition d'un témoin spontané qui se trompa, en croyant avoir vu Delescluze, le 25 mai, à la porte de Saint-Mandé.

pas encore ouvert ses portes, il tenait toujours, faisait mine de résister, de résister à la France, mais non pas à l'Allemagne à laquelle il s'offrit et qui n'en voulut pas. Cette honte suprême ne nous fut pas épargnée, nous la devons, — et bien d'autres, — à la commune. Le commandant du château de Vincennes était un Lorrain, né à Nancy en 1815, et qui s'appelait Nicolas-Dominique Faltot; il avait pris possession du fort, le 24 mars, au nom de l'insurrection, et avec le titre de gouverneur. Pendant la guerre, il avait commandé le 82e bataillon de la garde nationale, et s'était si bien conduit à l'affaire de Buzenval qu'il avait été décoré. Loin d'exercer des vexations sur les habitans de Vincennes, il en protégea plusieurs; il paraissait de tempérament assez paisible, aimait à jouer au militaire et se plaisait à s'entendre appeler : citoyen gouverneur, ce qui est bien inoffensif. Tant que dura la commune, il resta au fort et n'eut à prendre part à aucune action militaire. Le 25 mai, les troupes allemandes, voulant garantir la zone neutre contre toute possibilité de combat, ont occupé la ville de Vincennes. Le lendemain 26, un officier de la garde nationale régulière, M. Pavillon, envoyé par le colonel Montels, entra en pourparlers avec Faltot et lui demanda de remettre le fort aux troupes françaises; Faltot discuta, parut tenir à faire une sorte de traité de capitulation et demanda des conditions écrites qui lui furent refusées.

Que se passa-t-il alors? Il est difficile de le savoir d'une façon précise. Un certain Merlet, spécialement chargé du service du génie, aurait tout préparé pour faire sauter le fort. Tonneaux de poudre placés dans les souterrains, reliés entre eux par des fils électriques. Les fils auraient été coupés par un portier-consigne, et le château eût ainsi échappé à une destruction imminente et certaine. Le seul fait que je puisse affirmer avec certitude, c'est que Merlet fut arrêté par des employés réguliers du fort, enfermé, et qu'il se brûla la cervelle. Le 28 mai, dans la soirée, Faltot, sommé une dernière fois de se rendre, apprit que l'armée de réserve commandée par le général Vinoy allait remplacer les troupes allemandes dans la ville de Vincennes et commencer l'attaque régulière. Il réunit alors ses officiers en conseil de guerre; de la délibération sortit la lettre que voici et que, comme l'on dit, tout commentaire ne ferait qu'affaiblir. Je la donne textuellement; Faltot l'a peut-être dictée, mais à coup sûr il ne l'a pas écrite, car il ne manquait pas d'une certaine littérature et jamais il n'eût commis les fautes d'orthographe que le lecteur va pouvoir apprécier :

« République française, liberté, égalité, fraternité. Place de Vincennes. — Fort de Vincennes, le 28 mai 1871. En présence des sommations qui lui sont faites par des soit-disants officiers de l'armée de Versailles, lesquelles lui ont refusés de montrer toust pouvoirs;

étant à bout de nourriture est privés de toutes soldes qui permette aux gardes qui sonst en ce moment au fort de Vincennes, solde servant à nourrir leurs familles, le clonel commandant soussigné après s'en être entendu avec les officiers de la garnison qui sonst tous de Vincennes et des environ a déclaré remettre entre les main des officiers dûment autorisés de S. M. I. R. allemande le dit forts dans les condition d'armement et de matériel où il se trouve actuellement sous la réserve qu'il sera distribué aux officiers qui en feront la demande des passeports pour se rendre hors de France, sous la garantie de la dite Majesté, que la garnison sortira en arme et que nul citoyen de Vincenne ne sera inquiété pour avoir pris la défense du fort. Quanst au colonel soussigné, il reste prisonnier de sa majesté allemande à qui il confie sa famille et sa vie. — Après lecture du présent, les soussignés tous les officiers de la garnison de Vincennes déclarent qu'ils demandent que le colonel Faltot jouisses des mêmes avantages que ceux qui sont mentionnés ci-dessus est d'autres parst. » Douze signatures d'officiers précèdent la dernière. « Le colonel commandant le fort, J. Faltot. »

C'est ainsi que devaient finir les hommes de la fédération, de la guerre à outrance et des sorties torrentielles : à plat ventre devant l'ennemi.

C'est là le dernier acte, le testament de la commune; il la complète et lui donne sa vraie physionomie. Traître au pays jusqu'à la minute où elle expire, préférant tout à la France, dont elle n'a pu s'emparer. Les Allemands rejetèrent sans même y répondre la proposition du citoyen gouverneur. Dans la matinée du lundi 29 mai, le lieutenant-colonel Montels, à la tête de quelques hommes, fit mine d'attaquer le fort dont les portes semblèrent s'ouvrir d'elles-mêmes. Pendant que Faltot essayait d'introduire les Prussiens dans une place qu'ils n'avaient aucun droit d'occuper, et offrait ainsi la mesure du patriotisme de la commune, les chefs de l'insurrection, loin de suivre les généreux conseils de Rastoul, abandonnaient leurs soldats et fuyaient pour se soustraire aux arrêts mérités de la justice. Parmi les membres de la commune, bien peu eurent à s'asseoir sur la sellette des conseils de guerre; la plupart ont pu se réfugier à l'étranger, y porter leur rancune et y formuler leurs projets de revanche. Le repentir, ou simplement le regret, les a-t-il pénétrés? J'en doute; les programmes qu'ils ont délibérés nous prouveront bientôt que ni la défaite, ni le châtiment, ni l'indulgence ne sont parvenus à modifier ces hommes, qui resteront des révoltés tant qu'ils ne seront pas des maîtres.

Maxime Du Camp.

L'HISTOIRE NATURELLE

DES

SOCIÉTÉS HUMAINES

OU ANIMALES

I.

L'ORGANISME SOCIAL.

I. Herbert Spencer, *Principes de sociologie,* traduits par M. Cazelles, 1878; *Essais de politique,* traduits par M. A. Burdeau, 1879. — II. Espinas, *les Sociétés animales,* 2e édit., 1879. — III. Schæffle, *Bau und Leben des socialen Kœrpers,* Tubingue, 1875.

La constitution de la science sociale sur des bases positives semble la principale tâche de notre siècle. Jadis objet de pure curiosité et comme de luxe réservé à quelques penseurs, l'étude de la société et de ses lois finira par devenir pour tous, dans nos nations démocratiques, une étude de première nécessité. C'est que, par le développement même de la civilisation, chaque homme vit davantage non-seulement de sa vie propre, mais encore de la vie commune; le progrès a deux effets simultanés, qu'on a crus d'abord contraires et qui sont réellement inséparables : accroissement de la vie individuelle et accroissement de la vie sociale. Longtemps l'individu s'est persuadé que ce qu'il donnait à la société, il le perdait pour soi; longtemps aussi la société a cru que ce qu'elle accordait

à l'individu elle se l'enlevait à elle-même, comme un corps qui craindrait de laisser ses membres se développer et les emprisonnerait pour accroître sa propre force. De là cette vieille antithèse entre la société et l'individu qui caractérise l'esprit antique, et dont l'esprit moderne s'affranchit en montrant une harmonie dans ce qu'on prenait pour une opposition. Si grande est la solidarité entre l'individu et la société que, dans la pratique, l'un ne peut vraiment exister sans l'autre. Au point de vue théorique, la science même de l'individu et la science de la société sont de plus en plus inséparables : toute question philosophique et morale finira, selon nous, par apparaître comme une question sociale. La psychologie, en étudiant l'individu, s'aperçoit bientôt que les facultés et tendances individuelles sont en réalité un héritage de la race et de l'espèce, conséquemment de la société, et elle finit par se poser à elle-même cette question : — Que resterait-il dans ce que nous appelons notre *moi*, si on en enlevait tout ce que nous avons reçu d'autrui, et la conscience propre de chaque homme ne se réduit-elle point en un certain sens à la conscience commune de l'humanité? Si le moraliste à son tour, après avoir étudié la forme actuelle sous laquelle les lois morales apparaissent à l'individu, en suit l'évolution historique et en recherche sans préjugé l'origine naturelle, il se demandera : — Les lois morales qui s'imposent à l'individu sont-elles autre chose que les conditions générales de la société, et les conditions de la société sont-elles autre chose que les lois plus générales encore de la vie, soit physique, soit intellectuelle? De cette question, le métaphysicien doit passer à une autre : — Puisque la biologie et la sociologie se tiennent si étroitement, les lois qui leur sont communes ne nous révéleraient-elles pas les lois les plus universelles de la nature et de la pensée? L'univers entier n'est-il point lui-même une vaste société en voie de formation, une vaste union de consciences qui s'élabore, un concours de volontés qui se cherchent et peu à peu se trouvent? Les lois qui président dans les corps aux groupemens des invisibles atomes sont sans doute les mêmes que celles qui président dans la société au groupement des individus ; et les atomes eux-mêmes, prétendus indivisibles, ne sont-ils point déjà des sociétés? S'il en était ainsi, il serait vrai que la science sociale, couronnement de toutes les sciences humaines, pourra nous livrer un jour, avec ses plus hautes formules, le secret même de la vie universelle.

I.

La question finale que soulèvent les plus récens travaux sur la science sociale est la suivante : — Qu'est-ce en définitive qu'une

société, soit d'hommes, soit d'animaux? est-ce un véritable individu ayant non-seulement une vie propre, mais même une conscience propre? — Déjà les anciens philosophes, Platon et surtout Aristote, avaient représenté la société comme un grand corps vivant, un véritable animal à mille têtes. Déjà les poètes anciens et modernes étaient allés jusqu'à en décrire les membres :

.... Pendant que le bras armé combat au dehors,
La tête prudente se défend au dedans, car tous les membres d'une société, petits et grands,
Chacun dans sa partie, doivent agir d'accord
Et concourir à l'harmonie générale comme en un concert....
C'est pourquoi le ciel partage la constitution de l'homme en diverses fonctions
Dont les efforts convergent par un mouvement continu
Vers un résultat et un but unique : — la subordination....
Il y a dans l'âme d'un peuple une force mystérieuse dont l'histoire
N'a jamais osé s'occuper, et dont l'opération surhumaine
Est inexprimable à la parole ou à la plume (1).

La similitude entre les sociétés et les êtres animés, qui ne paraissait alors qu'une sorte de figure poétique, redevient chez les philosophes du XVIII^e^ siècle, comme autrefois chez Aristote, une analogie scientifique. Rousseau, dans son article de l'*Encyclopédie* sur l'économie politique, va jusqu'à déterminer les organes particuliers du *corps social*. « Le pouvoir souverain, dit-il, représente la tête, les lois et les coutumes sont le cerveau, les juges et les magistrats sont les organes de la volonté et des sens; le commerce, l'industrie et l'agriculture sont la bouche et l'estomac qui préparent la substance commune; les finances publiques sont le sang, qu'une sage économie, en faisant les fonctions du cœur, distribue par tout l'organisme; les citoyens sont le corps et les membres, qui font mouvoir, vivre et travailler la machine. On ne saurait blesser aucune partie sans qu'aussitôt une sensation douloureuse ne s'en porte au cerveau, si l'animal est dans un état de santé. » Cet organisme décrit par Rousseau représente parfaitement la société au point de vue des intérêts économiques; mais de nos jours on est allé plus loin. On considère ces rapprochemens entre le corps social et l'animal non comme de pures analogies, mais comme des identités qui expriment la réalité même avec une entière exactitude.

C'est à Auguste Comte que revient l'honneur d'avoir mis hors de doute l'intime lien qui unit la science de la vie avec la science de la société. Pourtant il recommandait à la sociologie de se tenir en garde contre les empiétemens de la biologie. M. Spencer, au contraire, tend à fondre les deux sciences en une seule. Dans ses *Principes de sociologie*, il entreprend de s'élever à une vue systématique des phénomènes sociaux et de dégager les lois qui les ré-

(1) Shakspeare, *Troïlus et Cressida*.

gissent; or ces lois, qui se résument pour lui dans celle de l'évolution, lui paraissent identiques aux lois mêmes de la vie. Dans un livre très remarquable sur la *Structure et la vie du corps social*, M. Schæffle, en bon Allemand, pousse la même thèse jusqu'au bout et l'appuie d'un grand appareil scientifique : il décrit minutieusement la *cellule* sociale, c'est-à-dire la famille, les *tissus* sociaux, les *organes* de la société, l'*âme* de la société. M. Jæger, dans son *Manuel de zoologie*, classe les sociétés parmi les êtres vivans et en analyse les caractères comme un naturaliste. En France, un jeune philosophe vient d'écrire, dans un esprit analogue, une œuvre vigoureuse où sont pour la première fois étudiées scientifiquement les sociétés animales, ébauches de la société humaine. Gardons-nous de ne voir là que de pures questions de philosophie spéculative : ces intéressans problèmes sur les rapports des individualités et des sociétés ont leurs conclusions pratiques dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral. Maintenant que les sciences naturelles sont justement en honneur, c'est dans leur domaine que les systèmes autoritaires vont à chaque instant chercher des argumens nouveaux et plus raffinés; c'est là aussi que les esprits libéraux doivent chercher un nouvel appui pour leurs théories. Nous voudrions montrer quel est sur ce point capital l'état actuel de la question. Déjà, dans une précédente étude sur la théorie de l'état, nous avons fait à l'école idéaliste sa part légitime; aujourd'hui nous devons faire celle de l'école naturaliste. Le problème s'agrandit, tout en demeurant au fond analogue : il ne s'agit plus seulement de l'état et des associations politiques, il s'agit des sociétés humaines en général et même des sociétés animales; nous passons du domaine purement juridique et politique dans le domaine de la biologie, nous abordons cette partie de la science sociale qu'on peut appeler l'histoire naturelle des sociétés. Recherchons donc la nature essentielle de « l'organisme social, » soit chez les hommes, soit chez les animaux. En premier lieu, au point de vue physiologique, n'est-ce pas une véritable *vie* qui anime les sociétés? En second lieu, a-t-on le droit d'en conclure, au point de vue psychologique, que les sociétés ont une véritable *conscience* d'elles-mêmes? Nous n'examinerons aujourd'hui que la première de ces questions, réservant la seconde pour une étude prochaine. Cet examen nous permettra de reconnaître si l'histoire naturelle des sociétés donne gain de cause à la politique autoritaire ou à la politique libérale.

Recherchons d'abord si M. Spencer et ses partisans n'ont pas raison d'assimiler la société à un organisme régi par les lois ordinaires de la vie. Quel est, selon tous les physiologistes, le premier

et le plus essentiel caractère d'un corps vivant? C'est que des parties dissemblables y concourent à la conservation du tout. Un végétal, par exemple, se compose de parties différentes, racines, feuilles, fleurs, dont chacune sert à conserver l'ensemble. Les conditions que ce concours suppose peuvent, selon nous, se réduire à deux : 1° la division des fonctions entre les diverses parties et la spécialité de ces fonctions; 2° leur solidarité et leur coopération à un but final. Or ce sont là aussi, il faut le reconnaître, les conditions de toute société animale ou humaine; reprenons-les chacune à part. D'abord, là où ne se trouve pas une *division de fonctions*, il n'y a point encore organisation proprement dite : par exemple, dans un monceau de sable, les diverses parties se ressemblent toutes et agissent de la même manière, chacune isolément, comme si les autres n'existaient pas; point de fonctions distribuées entre les divers grains de sable; le monceau n'est donc pas un organisme. De même, un ensemble d'hommes menant une vie uniforme et toute rudimentaire l'un à côté de l'autre, dans un état d'isolement et d'indépendance mutuelle, ne forment pas une société; plus les hommes sont encore voisins de l'état sauvage, plus ils ressemblent à ces agrégats où l'action des parties demeure isolée alors même que les parties sont voisines dans l'espace et dans le temps. Que les fonctions au contraire se divisent, que l'une des parties d'un végétal, par exemple, suce le suc de la terre, qu'une autre fasse circuler la sève, qu'une autre la purifie par la respiration au contact de l'air, aussitôt l'organisation commence. De même, que les hommes primitivement absorbés par une vie égoïste et uniforme partagent entre eux des travaux, que l'un cultive le sol, que l'autre construise des maisons, que l'autre fasse des vêtemens, la société commence. La division des fonctions est dans l'ordre physiologique, selon la lumineuse conception énoncée pour la première fois par Milne Edwards, ce qu'est la division du travail dans l'ordre économique. Cette division entraîne comme conséquence, soit dans l'organisme de l'être vivant, soit dans l'organisme des sociétés, la spécialité des fonctions et des travaux. Ce que font l'estomac, le cœur et les poumons, le cerveau ne le fait pas, et réciproquement. Dès lors devient nécessaire la seconde condition de développement et de vie que nous avons indiquée : il faut que les effets de la division et de la spécialisation soient compensés par la *solidarité;* il faut dans l'animal que, le cerveau renonçant à se nourrir lui-même, l'estomac se charge d'élaborer sa nourriture, le cœur de la lui transmettre; il faut que, dans la société, certains hommes prenant pour eux le soin de réfléchir aux affaires communes, d'autres prennent à leur place le soin de pourvoir à l'alimenta-

tion et à la défense. Cette solidarité aura pour résultat ce qu'on nomme en économie politique la coopération, c'est-à-dire le concours à un but final qui est la conservation de l'ensemble. Grâce à cette coopération, chacun est à la fois un moyen et une fin par rapport à tous les autres : le laboureur sert au magistrat, le magistrat au laboureur, le guerrier au laboureur et au magistrat. Ainsi les divers organes de l'être vivant se prêtent un mutuel appui : c'est le « cercle de la vie, » et on peut dire que toute société humaine, toute famille, toute nation forme un cercle analogue.

Des caractères essentiels de la vie passons à la structure générale des êtres vivans. Dans chaque organisme complet et un peu élevé, M. Spencer remarque avec raison qu'il y a trois grands systèmes d'organes exécutant trois fonctions dominantes : les organes de la nutrition (dont la reproduction n'est qu'un cas particulier), les organes de relation et les organes de la circulation ; en d'autres termes, le système alimentaire (estomac, foie, etc.), le système directeur (cerveau, nerfs), le système distributeur (cœur, vaisseaux sanguins). Voyons-les d'abord au début de la série des êtres. Quand le corps d'un des animalcules d'ordre très bas dont la mer est peuplée cesse de former une masse entièrement homogène, on commence à y distinguer deux couches, l'une extérieure, en commerce avec le milieu, et qui formera les organes de relation ou de direction (tentacules, cils moteurs ou défensifs, etc.), l'autre intérieure, entourant la cavité digestive, et qui sert à élaborer les alimens. D'abord en contact et en rapport direct, ces deux systèmes, alimentaire et directeur, à mesure qu'ils se diversifient et se compliquent chacun de son côté, se complètent par un troisième système intermédiaire, le système *distributeur*, lequel porte à toutes les parties du premier la nourriture préparée par le second : ce ne sont d'abord que de petits canaux très simples qui à la fin deviendront, chez les êtres plus élevés, l'appareil circulatoire avec ses mille ramifications. De même une société se partage d'abord en deux classes, l'une qui travaille et produit les choses nécessaires à l'alimentation, l'autre qui dirige, commande, veille aux rapports de la communauté avec le dehors ; plus tard seulement apparaît une classe intermédiaire qui distribue les produits dans tout l'ensemble pour la consommation finale. M. Spencer a donc raison de dire : « La classe qui achète et revend, en gros ou en détail, les produits de toute sorte, et qui par mille canaux les distribue partout à mesure des besoins, accomplit la même fonction que dans un corps vivant le système circulatoire. »

On le voit, l'*industrie*, le *gouvernement* et le *commerce* sont dans une nation parallèles aux trois principales classes d'organes qui entretiennent la vie chez un animal. Nous ne suivrons pas M. Spencer dans les innombrables détails à travers lesquels il poursuit

l'analogie entre les corps animés et les nations (1). On peut discuter sur beaucoup de rapprochemens particuliers et « d'illustrations » à l'anglaise, où l'auteur se montre peut-être trop ingénieux; mais, à prendre les choses dans leur ensemble, nous pouvons accorder que jusqu'à présent la similitude est parfaite entre l'organisation d'un être vivant et l'organisation d'une société.

Maintenant se pose une question nouvelle et plus importante, que M. Spencer n'a pas examinée : — l'organisation, quoique nécessaire à la vie, est-elle la vie même? En d'autres termes, de ce qu'une société est organisée, faut-il conclure qu'elle est vivante? On pourrait retrouver dans une machine à vapeur, dans une montre, etc., beaucoup d'analogies avec les êtres vivans, une division du travail entre des parties diverses avec une coopération à un but final; aussi les enfans et les sauvages ne peuvent se persuader qu'une montre ne vit pas. Qu'est-ce donc qui distingue la machine artificielle et sans vie de la machine naturelle et vivante? — Leibniz nous fournit une première réponse : les parties d'un automate, comme le bois ou le fer, ne sont point elles-mêmes organisées, tandis que celles des êtres vivans sont elles-mêmes organisées et vivantes; les machines naturelles « sont machines jusque dans leurs moindres parties, » et enveloppent des organes dans des organes à l'infini. C'est cette sorte d'abîme que Pascal avait déjà décrit avec une admiration mêlée de terreur : « Des gouttes dans ce sang, des humeurs dans ces gouttes, » et ainsi sans fin, si bien que chaque monde vivant embrasse une infinité d'autres mondes vivans à des degrés divers. Tel est en effet un des caractères les plus frappans de la vie. Or, si nous considérons d'après ce principe les sociétés et les nations, est-ce aux machines artificielles ou aux organismes naturels qu'il faut les assimiler? D'abord, une société n'est-elle pas composée de parties vivantes, d'individus, d'hommes ou d'animaux? Peut-on dire qu'elle soit formée par l'ajustement de parties inertes? Non, assurément. Les individus humains qui composent une société, à leur tour, ne sont-ils pas composés d'autres individus doués de vie et dont l'ensemble forme leurs organes, leur corps? La science contemporaine, comme Pascal, nous montre dans chaque individu organisé un monde d'autres êtres organisés, et dans ce qui paraissait une sorte d'atome vital elle découvre « un abîme nouveau. » Carpenter, Hæckel, Virchow, MM. Claude Bernard, Robin, Bert, ont prouvé que tout animal est composé d'un grand nombre d'autres animaux plus élémentaires. « L'éponge, par exemple, dit Huxley, est une sorte de cité sous-marine dont les membres sont rangés le long des rues,

(1) Outre les *Principes de sociologie,* voir l'essai sur l'*Administration ramenée à son vrai rôle,* dans les *Essais de politique,* excellemment traduits par M. A. Burdeau.

de telle manière que chacun puise aisément sa nourriture dans l'eau qui passe devant lui. » De même les cellules dont se compose le corps d'un vertébré supérieur, tel que l'homme, sont autant d'individus vivant d'une vie propre et trouvant leur aliment dans le sang. Ces petits organismes contenus dans un grand organisme ont leurs tendances particulières et leurs appétits, leur voracité, leur santé et leurs maladies, leurs alternatives de fixité et de mobilité, leurs migrations. Qui ne sait que dans les animaux inférieurs, comme les annélides et les vers, on peut partager le corps en segmens qui continuent de vivre? C'est un état que l'on a démembré. On nous dira qu'il n'en est pas de même dans les animaux supérieurs; mais d'abord certaines parties de ces animaux peuvent continuer de vivre quelque temps après la mort du grand organisme, comme les ongles ou les cheveux; puis, des parties plus importantes peuvent être détachées de l'animal complet, greffées sur un autre animal et continuer de vivre dans ce milieu nouveau, comme un peuple annexé à un autre. On sait comment M. Bert greffe sur un rat une ou plusieurs queues empruntées à d'autres rats; on fait des expériences analogues pour les pattes (1). On peut même greffer un rat sur un autre et en faire ainsi deux frères siamois. Il y a dans la nature même des exemples de ces greffes : certains crustacés parasites sont greffés sur leur femelle et forment deux animaux en un, sans compter tous les autres animaux microscopiques dont chacun d'eux est formé. Si les animaux supérieurs, mutilés au delà d'une certaine limite, ne peuvent vivre, c'est parce que la spécialisation des fonctions y est plus grande : les imperceptibles organismes qui les composent n'accomplissent chacun qu'un petit nombre de travaux très déterminés; ils ne peuvent dès lors, en cas de besoin, se suppléer mutuellement, comme cela a lieu dans les êtres inférieurs, ni accomplir les fonctions les uns des autres; les muscles, par exemple, ne peuvent jouer le rôle de viscères, le cœur celui de cerveau. Ainsi dans une fourmilière certaines classes de fourmis, qui sont habituées à recevoir des autres

(1) A en croire M. Chauffard, dans son livre sur *la Vie*, les pattes qu'on a enlevées à un animal et greffées sur un autre ne cessent pas d'appartenir au premier et dépendent de la même *force vitale;* on a beau les faire voyager loin de l'animal qui les a possédées, elles ne cessent pas « d'en faire partie, » quoique en étant « artificiellement séparées. » La preuve en est, dit M. Chauffard, que la couleur des poils ne change pas; — comme si cette couleur ne s'expliquait pas mécaniquement par l'organisation propre des poils et par l'indépendance relative des organes qui les alimentent. Les poils continuent bien de pousser chez un homme mort, d'où il faudrait conclure qu'il vit toujours. M. Chauffard imagine également que l'animal peut se diviser sans que sa vie soit divisée, que c'est encore la même *unité vitale* qui anime les diverses parties d'un ver coupé en deux ou trois tronçons. C'est là transporter dans l'histoire naturelle le mystère de la Trinité.

leur nourriture, meurent de faim quand on les sépare de la cité, faute de pouvoir elles-mêmes se nourrir. La forte centralisation des animaux supérieurs ne prouve donc point, selon nous, qu'ils ne soient pas composés d'animaux plus élémentaires, tout comme la forte centralisation d'un état cache sans l'exclure la distinction des provinces, des cités et des individus. S'il en est ainsi, n'avons-nous pas le droit de dire qu'au point de vue purement physiologique tout individu est une société et toute société un individu, selon le terme de comparaison, de même que l'infiniment petit comparé à ce qu'il enveloppe devient un infiniment grand, et l'infiniment grand, comparé à un ordre d'infinité supérieur, un infiniment petit?

Le rêve étrange et profond prêté par Diderot à D'Alembert, la science contemporaine en fait une réalité. Quand les abeilles qui essaiment se suspendent en grappes, on pourrait les prendre, à la solidarité qui les enchaîne, à la rapidité avec laquelle les impressions et les actions se communiquent des unes aux autres, pour un animal à cinq ou six cents têtes et à mille ou douze cents ailes. Nos organes, dit Diderot, sont de même « des animaux distincts que la loi de continuité tient dans une sympathie, une unité, une identité générales. » Seulement les abeilles s'envolent quand un adroit coup de ciseau les sépare aux points où elles s'attachent. Mais supposez ces abeilles si petites, si petites que leur organisation échappe toujours au tranchant grossier de notre ciseau, vous pousserez la division aussi loin qu'il vous plaira sans en faire mourir aucune, et ce tout formé d'abeilles imperceptibles sera un véritable polype que vous ne détruirez qu'en l'écrasant. « Si l'homme ne se résout pas en une infinité d'hommes, il se résout du moins en une infinité d'animalcules, dont il est impossible de prévoir les métamorphoses et les transformations dernières. »

Il résulte de ce qui précède que, si un être vivant est composé d'autres vivans, comme l'avait déjà dit Leibniz, toute société, humaine ou animale, est aussi composée de parties vivantes; c'est donc une analogie de plus entre les sociétés et les êtres animés, que nous proposons d'ajouter aux autres comme non moins importante. Mais il ne s'ensuit pas encore que nous sachions ce qu'est en elle-même la vie; nous savons seulement que, sous la forme qui nous est connue, elle se compose de plusieurs vies conspirant à un équilibre final.

Faisons donc un pas de plus et demandons-nous ce qui semble caractériser plus intimement chaque vie considérée en elle-même. Ne serait-ce point une chose que M. Spencer a eu le tort de passer sous silence : la spontanéité, en d'autres termes la tendance à l'action et au développement? Dans nos machines artificielles, chaque partie, loin de tendre spontanément à l'action, ne tend qu'à se dé-

rober au rôle qui lui est assigné pour retomber sous sa propre loi et en sa propre inertie; dans les organismes naturels au contraire, chaque organe tend à l'accomplissement d'une certaine action qui est nécessaire pour sa propre existence.

Comme cette existence même n'a pu se produire et ne peut se conserver que dans certaines conditions, il en résulte que l'organe, en tendant vers ce qui est nécessaire à son existence propre, semble au premier abord tendre aussi vers ce qui est nécessaire à l'existence du tout dont il fait partie. Cette apparence a produit deux conceptions selon nous erronées de la vie, l'une ayant trait à la causalité, l'autre à la finalité. La première consiste à supposer, au-dessus des tendances particulières de chaque partie, une cause spéciale qui présiderait à l'arrangement des parties mêmes : la *force vitale*, depuis longtemps en honneur dans l'école de Montpellier et dont un médecin de Paris reprenait récemment la défense désespérée (1). Nous avouons ne pas saisir, pour notre part, en quoi cette force diffère des vertus occultes de la scolastique, du *vinculum substantiale*, de la faculté pulsifique des artères, de l'horreur du vide et autres entités érigées en causes. Il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité. Quant à la finalité, dont on a voulu faire le propre de la vie, si on entend par là que chaque partie de l'être vivant est appropriée au tout par une intelligence résidant soit en dehors d'elle, soit en elle, la science moderne n'a pas besoin de cette hypothèse, et toute hypothèse inutile doit être rejetée comme une complication gratuite. Sans doute c'est une induction presque irrésistible qui nous fait concevoir les êtres vivans ou leur cause à l'image de l'intelligence humaine. Cette sorte de pensée agissant par l'intérieur, adaptant les moyens aux fins, les organes aux fonctions, ne pouvait manquer d'être présentée comme la caractéristique de la vie. On sait que cette opinion, si plausible au premier abord, est celle de M. Ravaisson, de M. Vacherot, de M. Renouvier, de M. Janet, de tous les philosophes qui admettent encore chez les êtres vivans des causes finales. Mais cette caractéristique de la vie est-elle bien sûre au point de vue de la science, dont toutes les découvertes tendent en sens contraire? D'abord, le concours des organes dans les êtres vivans est beaucoup plus mécanique que n'est tenté de le croire un métaphysicien raisonnant sur l'abstrait : la science positive explique suffisamment, selon nous, l'harmonie vitale par l'action et la réaction mécanique de parties dont chacune agit à l'origine sans se préoccuper des autres, sans les connaître, sans vouloir leur bien. Rien d'égoïste au début comme les animalcules dont se compose un

(1) Voir *la Vie*, par M. Chauffard.

animal; chacun tire tout à soi, et c'est l'équilibre même de ces égoïsmes qui fait la vie. A voir les merveilles du résultat final, on dirait sans doute que chacune des cellules a travaillé pour les autres, et cependant elle n'a travaillé que pour soi; on dirait qu'elle s'est proposé pour fin le bien de l'ensemble, et cependant elle n'a eu aucune fin sinon sa propre conservation, qui se trouve d'ailleurs liée mécaniquement à celle des autres cellules. Les sociétés de vivans dont se forme l'individu vivant ne connaissent d'abord d'autre morale et d'autre politique que celle d'Helvétius : ce dernier croyait qu'il suffit, pour faire le bien de tous, que chacun songe à soi et que c'est là tout le secret de la « Providence. » Du moins, dirons-nous, c'est là le secret de la nature. Nous admettons avec Darwin, d'après les travaux récens de la biologie, que la lutte pour la vie entre les cellules produit une sélection naturelle qui élimine celles dont l'existence est incompatible avec l'existence de l'ensemble, conserve les autres et produit, par une sympathie d'abord toute mécanique, l'apparence d'une conspiration des parties pour l'intérêt du tout. Ainsi se façonne peu à peu en un animal aux formes définies la société d'animalcules, et ces formes définies qui, en se propageant par les mêmes lois à travers les siècles, engendrent l'espèce, n'ont pas été un but, mais un simple résultat, fixe pendant un certain temps, finalement variable avec les âges. Je comparerais volontiers le flux des animalcules au cours d'un fleuve qui finit par se creuser lui-même son lit et par se façonner ses propres bords : un métaphysicien soutiendra-t-il que les gouttes d'eau sont faites pour les bords, qu'elles ont travaillé en vue de ces bords, qu'une finalité spontanée les a fait s'approprier à cette forme en vertu de quelque *idée* éternelle du fleuve, inhérente comme les idées platoniciennes à la suprême intelligence? Ce serait confondre le mécanisme avec la finalité. Toute la nature est un devenir, un fleuve qui se fait lui-même ses rives jusqu'à ce qu'il les défasse lui-même et déborde : les formes ou types des espèces ne sont que les lits provisoires qui, une fois produits, semblent des prisons perpétuelles; mais la nature féconde s'en délivre tôt ou tard, dépasse toutes les formes, détruit tous les cadres ou tous les types et va toujours devant elle dans une course sans fin.

La finalité que réalisent les parties vivantes par leur harmonie avec le tout vivant est donc à nos yeux une conséquence, non un principe; c'est une adaptation ultérieure et mécanique plutôt qu'une adaptation primitive et intelligente. Si chaque partie a une fin, ce n'est pas en dehors d'elle, dans le tout, mais plutôt en elle, dans sa propre conservation et son propre développement; encore poursuit-elle cette fin sans le savoir et par une aveugle impulsion qui n'est que le déploiement de la force brutale. La vraie finalité,

selon nous, n'apparaît qu'avec les êtres pensans; ce sont eux qui l'introduisent dans l'univers.

La vie ne suppose donc que deux choses : à l'intérieur, la spontanéité ou la tendance à la conservation, dont la sympathie même pour les autres êtres, — nous le verrons tout à l'heure, — n'est qu'un développement; à l'extérieur, le mécanisme des actions et réactions mutuelles. Ceci posé, si nous passons des sociétés d'animalcules formant un animal aux sociétés d'hommes formant un peuple, l'avantage ne sera-t-il pas à celles-ci, sous le rapport de la spontanéité intérieure des tendances comme sous le rapport de leur action et réaction extérieures? — Nous retrouvons en effet dans la société humaine, d'abord un développement spontané de tendances individuelles, puis cette action et réaction réciproques, ce conflit, cette lutte des parties pour la vie qui existe dans l'animal, avec la sélection naturelle qui en résulte; si c'est là vivre, la société vit aussi bien et mieux qu'une plante ou un animal. De plus, la société humaine a une supériorité : les hommes dont elle se compose arrivent à connaître et à vouloir le tout qu'ils doivent former, l'état où tous doivent vivre; ils peuvent prendre pour but l'intérêt commun et non plus seulement l'intérêt particulier; c'est donc vraiment dans la société humaine que la finalité se substitue au mécanisme, c'est là que se réalise le « consensus » des parties, la réciprocité des moyens et des fins, la conspiration volontaire des organes pour le bien de l'organisme. Cette conspiration, qu'on a regardée comme la merveille de la vie, plaçons-la où elle est, c'est-à-dire dans la société humaine, et non où elle n'est pas, c'est-à-dire dans la plante ou dans l'animal. En un mot, si la tendance à une fin commune achève la vie de la communauté, il y a plus de vie dans une société que dans un individu. Ainsi de toutes parts nous arrivons à la même conclusion : la société est vivante.

Si M. Spencer était entré dans ces considérations, peut-être eût-il répondu plus complètement aux diverses objections qu'il s'est faites lui-même et dont nous n'examinerons pour l'instant que la première, les autres devant venir en leur temps. « Les unités composantes d'un animal, dit M. Spencer, sont soudées entre elles; celles de la société, au contraire, sont plus ou moins dispersées, libres et sans contact; les parties de l'animal forment donc un tout vraiment *concret*, tandis que la société n'est qu'un tout *discret*. » Il nous semble que cette objection accorde trop de valeur à la question de contiguïté dans l'espace; en fait de distances comme en fait de grandeurs, tout est relatif : la cassette d'Harpagon était grande ou petite selon le point de vue; de même la distance de deux cellules voisines dans un animal est grande si l'on veut, petite si l'on veut; autant peut-on en dire de la distance qui sépare deux citoyens d'un

même peuple. M. Schæffle a montré que les cellules qui paraissent contiguës sont elles-mêmes séparées par une substance *intercellulaire* (sérum du sang, névroglie), et que semblablement les citoyens sont reliés entre eux par les matières appropriées aux besoins de la vie de relation, routes, voies ferrées, télégraphes et en général toute la richesse matérielle d'une nation. Mais ce qui importe véritablement ici, selon nous, c'est la force du lien, non sa contiguïté ou sa longueur dans l'espace. Une mère et son fils, dont l'une habite Paris et l'autre Marseille, peuvent être plus étroitement unis que deux membres d'un même corps. Nous n'avons pas besoin d'invoquer pour cela une substance intercellulaire. Ceci nous révèle une des grandes lois de la nature : elle ne cesse jamais de maintenir une union entre les êtres, seulement elle élève de plus en plus le lien qui les unit, elle l'établit dans une sphère de plus en plus haute. Imaginez un arbre immense dont on ne voie pas le sommet perdu dans le ciel et dont on n'aperçoive que les branches retombant jusqu'à terre; les branches unies entre elles par l'invisible sommet sembleront d'en bas séparées : le point où elles ont leur commune origine sera trop élevé pour nos yeux. Ainsi grandit et se ramifie la nature. Elle commence par unir les êtres dans l'espace et pour cela elle les juxtapose, mais cette union est plus apparente que réelle, car deux molécules voisines demeurent réellement fermées l'une à l'autre, sans se sentir mutuellement et à plus forte raison sans se connaître. Ce sont les monades de Leibniz qui n'ont point de fenêtres sur le dehors : elles se touchent et cependant elles s'ignorent, leur cohésion est une séparation. Les cellules vivantes, qui agissent et réagissent l'une sur l'autre, sont déjà en une plus intime connexion : entre elles, il y a lutte pour la vie et conséquemment une certaine communication. Plus tard, quand à la lutte succède la coalition pour la vie, l'union devient plus accusée. Puis, quand il y a sympathie et que le plaisir ou la douleur des uns retentit dans les autres, les monades s'ouvrent vraiment et tendent à se pénétrer. Plus tard encore, avec l'intelligence et la connaissance réciproque, avec la communauté des pensées, la lumière entre à plein et les êtres deviennent l'un pour l'autre transparens. Enfin, quand les volontés se veulent mutuellement et que le plus grand bien de l'un devient le bien même de l'autre, on peut dire alors que les dernières barrières sont tombées et que le lien le plus fort a pris la place des autres, je veux dire le lien le plus volontaire et le plus libre. C'est dans les sociétés humaines et non dans les organismes que se réalise ainsi la plus intime solidarité : vus du dehors, les êtres qui font partie d'une société se meuvent en pleine liberté dans l'espace, au lieu d'être soudés les uns aux autres comme les diverses parties d'un banc de corail; mais vus du dedans, ils

sentent, pensent, veulent de concert et, qui plus est, chacun sent, pense, veut tous les autres. Tel est du moins le plus haut idéal de la société.

Une autre objection a été faite par Auguste Comte et par M. Littré à l'assimilation des sociétés et des organismes vivans. Celle-là se tire non plus des relations dans l'espace, comme la précédente, mais des relations dans le temps. L'organisme, dit-on, naît et meurt après avoir parcouru différens âges ; de même que le projectile renferme une force capable de le faire parvenir à un certain point dans l'espace et pas plus loin, de même le germe vivant renferme de quoi arriver à un certain terme dans la durée, à ce terme que Fontenelle mourant appelait une « difficulté d'être, » une impossibilité d'être. Or on retrouve bien dans la société la naissance et le développement de la vie, mais on n'y trouve, selon M. Littré, ni vieillesse ni mort (1). — On pourrait répondre que l'avenir réserve sans doute à l'humanité sa vieillesse et sa mort comme à tous les êtres vivans, et que d'ailleurs, si l'humanité arrivait par la science à prévenir sa propre décomposition en pénétrant le secret de la vie, elle n'en aurait pas moins eu ses différens âges comme l'individu. Actuellement, il semble bien que l'humanité entre à peine dans son âge viril. Mais ce qu'il faut comparer aux organismes, ce n'est pas l'humanité entière, ce sont les sociétés particulières formées au sein de l'espèce : les nations et les cités. Or, ici, nous voyons d'abord les sociétés humaines, comme les êtres vivans, engendrer d'autres sociétés, soit par l'accroissement graduel de la population, soit par la colonisation ; nous les voyons ensuite grandir en passant de l'enfance, âge de l'imagination, à la jeunesse, âge du sentiment, à la virilité, âge de la science, puis décroître et tomber finalement en décomposition. Qu'il s'agisse d'une société ou d'un organisme, il est également vrai de dire avec M. Spencer que, pendant le cours de son existence, le tourbillon de la vie renouvelle plusieurs fois toutes ses parties, c'est-à-dire les générations d'individus composant la société ou les séries de cellules composant l'organisme. Il en résulte que la vie de l'être collectif, société ou organisme, si elle n'est pas violemment détruite, surpasse infiniment en durée la vie particulière de chaque individu ou élément. Inversement, la vie individuelle des élémens peut se prolonger un temps notable après la vie de l'être collectif, si celle-ci est brusquement supprimée. Une guerre, une invasion de barbares peut détruire tout à coup l'unité d'une nation sans arrêter immédiatement la vie locale ; « de même on voit longtemps après la mort brusque d'un animal, surtout d'un animal à sang froid, ses parties séparées exécuter encore les mouvemens qui leur

(1) *La Science au point de vue philosophique*, page 355.

sont propres, par exemple les cellules à cils vibratiles continuer de mouvoir en cadence les cils dont chacune est munie. » En temps normal, chaque société atteint un certain maximum de développement et de perfection relative, qui exprime tout ce que ses énergies propres peuvent fournir; elle oscille pendant un certain temps autour de cet état-limite, puis décroît ou est absorbée par une société d'une énergie supérieure, qui a atteint un type plus haut de civilisation. M. Berthelot comparait récemment cette évolution des sociétés humaines à celle des cités animales, et en particulier à celle de plusieurs fourmilières dont il avait suivi depuis des années, dans le bois de Sèvres, la naissance, le développement, la décadence. Il se demandait en terminant si l'humanité, après avoir dépensé la provision d'énergie physique et intellectuelle compatible avec ses organes, après avoir ainsi atteint son état-limite, n'aurait pas le sort de ces espèces animales qui aujourd'hui ne font plus de progrès et se répètent indéfiniment elles-mêmes en attendant qu'elles disparaissent; peut-être l'humanité disparaîtra-t-elle à son tour sous l'effort de la nature brute ou au profit de quelque espèce supérieure.

Ainsi les objections n'ont pu jusqu'ici ébranler ce principe, que tous les caractères purement physiologiques de la vie, — concours des parties, spontanéité des mouvemens, finalité même, enfin développement et décadence, — se retrouvent à un degré supérieur dans les sociétés animales ou humaines. Nous admettrons donc que celles-ci constituent, au point de vue exclusif et objectif de l'histoire naturelle, de véritables organismes physiquement analogues aux organismes vivans. Cette analogie persistera-t-elle si nous passons de l'ordre physique à l'ordre psychologique et moral?

II.

La différence psychologique n'est pas aussi grande qu'elle le semble au premier abord entre les sociétés et les organismes, entre l'objet de la science sociale et l'objet de la biologie. Ceux qui veulent établir une distinction tranchée entre les deux sciences font observer que ce qui caractérise une société véritable, c'est l'échange des sentimens ou des pensées entre ses divers membres, c'est-à-dire leur commerce psychologique, tandis qu'entre les membres d'un corps vivant, il y a seulement une connexion et un commerce physiologique. Mais, selon nous, ce sont là deux choses inséparables. Tout porte à croire que, dès qu'il y a organisation et vie, il existe entre les parties de l'être vivant un certain échange de sensations, de représentations ou d'actions. En effet, les parties élémentaires d'un être vivant ne sont pas inertes et absolument insensibles;

elles ont au contraire une sensibilité plus ou moins sourde, puisque cette sensibilité se retrouve, multipliée et condensée, dans le tout lui-même. Chacune se sent donc vaguement et elle sent aussi vaguement les autres, puisque les impressions se communiquent de l'une à l'autre. C'est, à un degré en quelque sorte infinitésimal, l'équivalent de ce qui a lieu lorsque, dans une foule compacte, des hommes sont serrés l'un contre l'autre au point que le déplacement d'une partie entraîne celui de la foule entière : dans ce cas, chacun se sent lui-même et sent la pression exercée sur lui par son voisin. Telles sont selon nous les cellules de l'être vivant. Il y a donc déjà entre elles un échange d'impressions élémentaires, et leur commerce, au lieu d'être exclusivement mécanique et physiologique, est déjà psychologique à un faible degré. Là se confondent par conséquent la biologie et la sociologie. Nous faisons d'ailleurs bon marché des distinctions de limites, toujours un peu artificielles, entre les diverses sciences. La science suit la nature, et on peut aussi dire d'elle : *non facit saltus*.

Examinons maintenant, dans ses diverses espèces, le lien psychologique qui unit les êtres formant des organismes ou des sociétés. A l'origine, dans cette société rudimentaire qu'on appelle un être organisé, le lien des diverses parties n'est et ne peut être qu'une extension de la tendance essentielle à tout vivant : l'amour du moi. La connexion mécanique des cellules et leur contact dans l'espace faisant nécessairement retentir les modifications de l'une au sein de l'autre, il se produit ainsi une sorte d'*égoïsme à plusieurs*, premier germe de ce qui sera un jour la *sympathie*. L'être tend dès lors à conserver non-seulement sa manière d'être naturelle, mais encore sa relation naturelle avec ses voisins. En vertu d'une sorte d'élasticité intérieure, il réagit contre tout ce qui tend à le diviser d'avec son associé et à le mettre ainsi indirectement en division avec lui-même. Plus tard, dans les sociétés d'ordre supérieur, formées de membres capables de représentation intellectuelle et non plus seulement de sensation ou d'irritabilité, — par exemple les familles, les peuplades d'animaux et les sociétés humaines, — la sympathie devient elle-même plus intellectuelle. Elle consiste d'abord dans le plaisir que se causent mutuellement les êtres qui se ressemblent le plus et qui voient leur mutuelle ressemblance. Ce plaisir est le premier et le plus élémentaire des liens qui unissent les animaux en peuplades. En effet (selon un des théorèmes les plus profonds de Spinoza, dont M. Espinas s'est inspiré), quelle est la représentation la plus facile à chaque animal? C'est celle d'un animal semblable à lui. Voici pourquoi. D'après une loi bien démontrée de la physiologie et de la psychologie, la représentation s'exécute non-

seulement au moyen du cerveau, mais au moyen de tout le système nerveux et du corps entier, « en sorte que l'être intelligent qui imagine une attitude, qui reproduit en lui-même idéalement un son, commence toujours en quelque degré à prendre cette attitude, à proférer ce son . » Il est donc plus facile à l'animal de se représenter les mouvemens, les attitudes, les sons qui sont familiers à son organisme, et par là de se figurer en quelque sorte un autre lui-même. Or la représentation la plus facile est en même temps la plus agréable, en vertu de cette autre loi psychologique et physiologique qui attache le plaisir à toute augmentation et à tout déploiement facile de l'activité. « Un animal intelligent, dit M. Espinas, a donc d'autant plus de peine, partant de déplaisir, à se représenter un autre animal, que celui-ci est plus éloigné de lui dans l'échelle (pourvu que la comparaison reste possible); ainsi un singe montre en présence d'un caméléon la terreur la plus comique. » Au contraire, c'est un plaisir pour tout être vivant d'avoir présens autour de soi des êtres semblables à lui qui lui renvoient en quelque sorte multipliée sa propre image et lui donnent une plus claire conscience de lui-même avec la conscience d'autrui. L'être jouit alors de soi en contemplant les autres. Ce plaisir fréquemment ressenti ne peut manquer à son tour de créer un besoin de le renouveler. « Plus ce besoin sera satisfait, plus il deviendra impérieux, et la sympathie se développera davantage à mesure qu'elle sera plus cultivée. » D'intellectuelle qu'elle était d'abord, elle deviendra finalement une impulsion physiologique. A ce titre, elle se transmet par hérédité, façonne peu à peu les organes, les incline en quelque sorte d'avance vers autrui, en un mot devient l'instinct de la *sociabilité*. L'animal social naît avec l'esprit hanté de l'image de ses congénères comme l'oiseau naît avec l'image du nid qui exerce sur son esprit une sorte de fascination.

La sélection naturelle a pu par la suite, comme le pense Darwin, accroître cet instinct social et lui donner une fixité plus grande; mais l'instinct lui-même n'est pas né à l'origine de l'utilité proprement dite : il est né du plaisir. Darwin a eu tort d'insister trop exclusivement sur les considérations utilitaires et pas assez sur les considérations psychologiques tirées du jeu des images ou des idées. Il a sans doute raison de dire que nul être ne revêt un attribut nouveau si ce n'est un attribut avantageux à l'espèce; cependant, comme le fait observer M. Espinas, il arrive fréquemment, d'abord que l'attribut nouvellement acquis, bien qu'utile pour l'avenir, soit acquis sous l'empire de motifs tout autres que celui de l'utilité; ensuite que cet attribut, utile en général, soit défavorable dans des circonstances particulières. Ainsi il n'est pas avantageux aux eiders de nicher en masse dans des lieux voisins des habitations humaines; il n'est pas

avantageux aux pingouins de l'île Saint-Paul de nicher en foule sur le haut des rochers où ils sont une proie facile pour les oiseaux carnassiers; il n'est pas avantageux aux perroquets et aux bouvreuils, quand on a tué un de leurs compagnons, de voler en cercle tout autour avec des cris plaintifs jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes victimes de leur amitié. « Le penchant social, dit M. Espinas, n'a pas été cultivé en vue de ces résultats; il leur survit cependant. » Il y a là non une raison d'intérêt, mais une sorte d'attraction du même au même, dont beaucoup d'oiseaux tels que les manchots nous fournissent un curieux exemple : « Ceux qui sont sur terre, dit Bennet, sont organisés comme un régiment de soldats et rangés non-seulement en lignes, mais d'après leur âge : les jeunes sont à une place, les adultes, les couveuses et les femelles libres à l'autre. Le triage est fait si rigoureusement que chaque catégorie repousse impitoyablement les oiseaux des autres catégories. » C'est donc un besoin pour chaque espèce de se sentir côte à côte avec ses pareils, et chacune semble rechercher ce plaisir indépendamment de tout autre but.

A l'attraction spontanée du semblable pour son semblable, résultat de la sympathie instinctive, succède parmi les animaux la « délégation des fonctions, » qui est le second caractère psychologique des sociétés, et qui, on s'en souvient, a son analogue au sein de tout être vivant dans la spécialisation des organes. Entre les individus déjà rassemblés par la communauté de sentimens ou de représentations, les fonctions se divisent peu à peu, puis se subordonnent les unes aux autres, si bien qu'à la fin un individu ou un groupe central d'individus devient prépondérant. Les peuplades de ruminans, de pachydermes, de singes, ont des chefs auxquels le soin de la défense commune a été confié par une délégation qui, pour être tacite, n'en est pas moins formelle. « Dès lors, dit M. Espinas, le chef représente à lui seul le corps tout entier, dont la vie est comme résumée en lui. Les destinées de tous sont attachées à la sienne... C'est là le plus haut degré de concours. » Une fois institué, le guide ou chef exige et obtient dans toutes les circonstances une obéissance absolue, comme s'il personnifiait la peuplade entière et centralisait en soi l'intérêt de tous. Aussi avec quelle dignité le vieux singe, par exemple, exerce son emploi d'intelligence directrice ou d'organe directeur! L'estime qu'il a su conquérir, exaltant son amour-propre, lui donne une certaine assurance qui manque à ses sujets; ceux-ci lui font toujours la cour. « Les femelles, remarque Brehm, mettent tout leur zèle à débarrasser son pelage des parasites incommodes, et il se prête à cette opération avec une grotesque majesté. En retour, il veille fidèlement au salut commun. Aussi est-il de tous le plus circon-

spect; ses yeux errent constamment de côté et d'autre; sa méfiance s'étend sur tout et il arrive presque toujours à découvrir à temps le danger qui menace la bande. » Il exerce le commandement par la voix. De temps en temps, il monte au sommet d'un grand arbre et du haut de cet observatoire il examine chaque objet d'alentour. « Lorsque le résultat de l'examen est satisfaisant, il l'apprend à ses sujets en faisant entendre des sons gutturaux particuliers; en cas de danger il les avertit par un cri spécial. »

Ainsi, de l'aveu des naturalistes, la société animale, née d'une sympathie presque aveugle, se fortifie par un acte de volonté déjà intelligente que manifestent la confiance mutuelle et la délégation des fonctions. Sympathie des sensibilités et consentement implicite des volontés, nous reconnaissons chez les animaux, comme en une grossière ébauche, les deux grands nœuds de la société humaine.

Ainsi constituée et comme cimentée, la société animale devient un véritable organisme où toutes les parties, selon le mot d'Hippocrate, sont conspirantes et forment par conséquent une vivante unité. Tantôt cette unité se traduit au dehors par des travaux construits en commun, comme cela a lieu chez les castors ou chez certaines peuplades d'oiseaux; tantôt elle se traduit, sous une forme plus frappante encore, par les secours directs que chacun accorde aux personnes mêmes de ses compagnons et qui manifestent une véritable fraternité. Ainsi les singes, outre qu'ils se débarrassent réciproquement de leur vermine, s'enlèvent au sortir des buissons les épines qui se sont attachées à leur peau, s'unissent à plusieurs compagnons pour soulever au besoin une pierre trop lourde, forment entre eux une chaîne ou une sorte de pont suspendu pour franchir le vide entre deux arbres, enfin se prêtent renfort les uns aux autres dans le danger et au péril même de leur vie. Soit dans la famille, soit dans la peuplade, la sympathie s'exalte jusqu'à une abnégation qui constitue à nos yeux une véritable moralité. Brehm raconte deux traits de dévoûment bien connus, l'un de la part d'une mère, l'autre de la part d'un vieux singe, qui mettent en évidence la force du lien domestique et du lien social chez les animaux. « La voix craintive d'un jeune singe abandonné par sa mère dans sa fuite désordonnée se fit entendre sur un arbre au-dessus de ma tête. Un de mes Indiens y grimpa. Dès que le singe vit cette figure qui lui était étrangère, il jeta les hauts cris, auxquels répondirent bientôt ceux de sa mère qui revenait chercher son petit. Celui-ci poussa alors un cri nouveau tout particulier, qui trouva un nouvel écho chez la mère. Un coup de feu blessa celle-ci; elle prit immédiatement la fuite, mais les cris de son petit la ramenèrent aussitôt. Un second coup tiré sur elle, mais qui ne l'atteignit point, ne l'empêcha pas de sauter péniblement sur la branche où se tenait

son petit, qu'elle mit rapidement sur son dos. Elle allait s'éloigner avec lui lorsqu'un troisième coup de feu, tiré malgré ma défense, l'atteignit mortellement. Elle serra encore son nourrisson dans ses bras pendant les convulsions de l'agonie et tomba sur le sol en essayant de se sauver. » Brehm raconte un acte de dévoûment semblable accompli non plus par une mère, mais par un vieux singe, pour sauver de la dent des chiens un petit de sa bande, qu'il réussit à emporter triomphalement sur son épaule. Le principe le plus général de ces actes se rapproche beaucoup, dit avec raison M. Espinas, de ce que nous appelons un principe moral, « non pas sans doute chez un Kant ou un Franklin, mais chez un enfant ou un sauvage. » Par la moralité, d'abord instinctive chez les animaux, puis réfléchie chez l'homme, la société se transforme et s'achève : la sympathie primitive devient fraternité, la division des fonctions devient justice, la délégation des fonctions supérieures devient gouvernement Ainsi s'accomplit ce qu'on peut appeler la vie psychologique de la société.

En même temps sa vie physiologique reçoit ses derniers perfectionnemens : la société forme maintenant un vivant complet. « Chez l'animal, dit M. Spencer, il y a un système nerveux, organe des fonctions psychologiques; mais dans la société, rien d'analogue. » Il semble qu'ici le philosophe anglais ait manqué de hardiesse; pour nous, nous pouvons maintenant pousser encore plus loin que lui la similitude des corps organisés et du corps social. D'abord le système nerveux proprement dit n'est pas nécessaire à toute organisation, et la vie peut fort bien exister avec une sensibilité diffuse; une société n'est pas nécessairement un vertébré, par exemple, ou un annelé. Mais l'analogue du système nerveux n'en existe pas moins dans nos sociétés civilisées. Tous les cerveaux des citoyens d'une nation forment la masse nerveuse de cette nation. La seule différence avec les nerfs des animaux est dans l'absence de contiguïté immédiate entre les parties, mais la communication des cerveaux humains entre eux par la sympathie, par la vue et les autres sens, par la parole et tous les signes, par l'écriture, les télégraphes et les autres moyens de communication à distance, n'est pas moins grande et est même plus complète, plus profonde, plus intellectuelle que la connexion des cellules juxtaposées le long d'un nerf. Ajoutez ces centres de relations plus fréquentes et plus immédiates, les familles, les cités, qui sont l'équivalent des ganglions nerveux et des vertèbres, sortes de petits cerveaux où se concentre et s'exalte la sensation ou la représentation. Enfin les penseurs, les savans, les hommes qui dirigent la nation en l'éclairant, ceux qui la gouvernent en lui commandant tous les actes nécessaires à sa sûreté, sont l'équivalent social des cellules perfection-

nées du cerveau, qui n'est lui-même qu'une vertèbre grossie et devenue dominante. Dans cette partie supérieure de la nation s'élaborent un ensemble d'idées et une suite de résolutions qui sont ce qu'on appelle la pensée nationale et la politique nationale. On nous dira : entre les cerveaux de ceux qui dirigent un état et les cerveaux des simples citoyens il y a une différence de développement bien moins grande qu'entre la tête d'un animal et ses ganglions inférieurs. Sans doute, mais ces derniers mêmes ne sont point dépourvus de sensibilité propre, comme le prouvent les actions réflexes qui s'y produisent; la grenouille décapitée peut exécuter encore une foule de mouvemens et conserver la sensibilité de ses diverses parties. Si donc c'est une supériorité du corps social sur les autres corps organisés que l'accession de tous ses membres à la pensée, cette supériorité ne constitue cependant pas une différence essentielle. Ici encore, si on cherche de quel côté il y a la vie la plus intense au point de vue psychologique, l'avantage est aux sociétés sur les animaux, et dans les sociétés mêmes il y a des centres de pensée scientifique ou de gouvernement politique, des cités privilégiées qui méritent vraiment le nom de tête ou de capitale. Nous retrouvons donc dans les sociétés l'analogue psychologique et physiologique du système nerveux et jusqu'à un certain point du cerveau.

Notons encore sous ce rapport d'autres ressemblances remarquables. L'animal auquel on a enlevé une partie de son cerveau peut, avec l'autre partie, continuer de sentir, de penser, de vouloir; de même une nation dont la vie intellectuelle et en quelque sorte cérébrale est plus ou moins affaiblie continue cependant de la manifester tant qu'il lui reste assez d'individus ayant la conscience du lien commun qui les unit et du bien commun à atteindre; ces individus sont un reste de cellules cérébrales. Autre analogie : quand on a décapité un animal et que cependant la vie subsiste, on voit après un certain temps les hémisphères cérébraux, qui étaient le plus grand épanouissement du système nerveux, suppléés tant bien que mal pour la coordination de certains mouvemens par des centres inférieurs; ceux-ci, dont la fonction normale était de servir aux opérations instinctives, semblent par instans s'exalter jusqu'aux opérations intellectuelles. Ainsi dans une société qu'une invasion ou une révolution prive tout à coup de ses chefs et de sa tête, on voit peu à peu surgir des hommes nouveaux qui s'élèvent souvent à la hauteur du péril; la conscience de la solidarité s'exalte chez ceux mêmes qui avaient jadis vécu renfermés dans leur égoïsme, et un nouvel esprit circule dans les membres de la nation.

On le voit, l'organisme social nous offre (malgré l'objection de M. Spencer), un système nerveux pour les fonctions de relation comme il nous a offert un système alimentaire et circulatoire;

il est donc, selon nous, complet au point de vue de la physiologie, et on peut l'appeler, si l'on veut, un *individu physiologique*. Faut-il aller plus loin encore et lui attribuer au point de vue psychologique une individualité véritable, un *moi*, une conscience de soi analogue à celle qui atteint dans la personne humaine sa plus haute expression? C'est là une tout autre question, qui, à cause de sa difficulté et de son importance, réclame un examen spécial : nous y reviendrons dans une prochaine étude. Aujourd'hui, nous devons chercher les conséquences les plus générales qui dérivent, soit pour la cosmologie, soit pour la politique, de l'assimilation que nous venons d'établir entre les sociétés et les êtres vivans.

III.

S'il est vrai que l'être achevé aide à comprendre l'embryon, la société devra nous aider à mieux comprendre les autres êtres dont est formée la nature, les lois les plus fondamentales qui les régissent et même leur essence intime. C'est vraiment à la société qu'on peut donner le nom de *microcosme*.

Toute société est, nous l'avons vu, un concours qui commence mécaniquement par l'égoïsme et la sympathie, et qui s'achève moralement par le consentement des volontés ou, chez les êtres supérieurs, par le contrat. Mais qu'est-ce que l'égoïsme et la sympathie eux-mêmes, sinon les premières manifestations de la volonté? Celle-ci, après s'être voulue d'abord exclusivement, veut ensuite les autres volontés pour soi, et enfin arrive à les vouloir pour elles-mêmes. Ce n'est pas sans raison que le langage appelle d'un seul nom la concordance sympathique des sentimens et le concours réfléchi des volontés : *consensus*. C'est la volonté sous ses diverses formes, — inconsciente, consciente, égoïste, altruiste, — qui fait le fond de toute société. Nous croyons qu'il faut aussi considérer la volonté comme l'élément de tout organisme. A ce point de vue, nous proposons de distinguer, dans la théorie générale du monde, trois degrés d'organisation : en premier lieu celui où les volontés, encore complètement aveugles et complètement égoïstes, agissent chacune pour soi comme si les autres n'existaient pas : c'est le minéral ; en second lieu, celui où les volontés commencent à se sentir mutuellement et à s'unir, mais par voie de sympathie encore toute mécanique : c'est le végétal et l'animal ; en troisième lieu, celui où les volontés, devenues intelligentes et maîtresses de soi, se connaissent mutuellement et s'unissent par un lien supérieur, par le consentement ou le contrat : c'est la société humaine, qui tend à être un organisme volontaire ou contractuel. Nous obtenons ainsi une réconciliation finale entre la théorie naturaliste de l'organisme

social et la théorie idéaliste du contrat social, l'une qui voit surtout l'origine de la société, l'autre qui en montre le but. Pour nous, nous ne croyons pas que l'une doive se séparer de l'autre. Mécanisme au début, contrat à la fin, voilà toute l'histoire de la société. Voilà aussi sans doute celle du monde entier. Dans le domaine purement physique, a-t-on dit avec raison, les ressorts semblent aveugles et les lois raides; dans le domaine moral, les lois ne sont pas moins sûres que les lois physiques, elles sont au fond les mêmes, mais elles ont acquis une souplesse qui permet d'y reconnaître l'action des volontés devenues conscientes et raisonnables. Nous pouvons donc adopter en la modifiant la définition de Joseph de Maistre : la société humaine est comme une montre dont toutes les pièces varient continuellement dans leurs formes et leurs distances, mais s'accordent instinctivement ou volontairement pour marquer toujours l'heure. Quant à l'organisme vivant, les relations entre ses parties sont, sous une forme inconsciente et spontanée, ce que sont les relations entre les membres d'une société sous une forme consciente et réfléchie.

Les propriétés les plus élémentaires d'un organisme se ramènent au mouvement et à la sensation. Vivre, c'est en définitive se mouvoir et sentir. Ces deux propriétés, à leur tour, sont selon toute apparence deux formes diverses d'une seule, l'une extérieure, l'autre intérieure, comme le convexe et le concave, comme l'endroit et l'envers d'une étoffe. La sensation est la manière dont le mouvement se traduit dans le sens intime; le mouvement est la manière dont la sensation se traduit pour les sens extérieurs. Remuez votre bras en fermant les yeux, il y a pour votre conscience sensation, non mouvement; pour moi qui vous regarde, au contraire, il y a mouvement, non sensation; la sensation est donc la conscience que nous avons des mouvemens dont nous sommes nous-même le théâtre; le mouvement est la conscience que nous prenons des sensations d'autrui. Le fond commun dont le mouvement et la sensation sont deux modes est la force, ou, pour mieux dire, la volonté, qui fait le fond de toute existence. Tout nous porte à croire que, dans le cosmos, la sensation coexiste partout avec le mouvement, sous une forme plus ou moins imperceptible : la différence des animaux et des plantes est déjà considérée comme artificielle, celle des plantes et des minéraux nous paraît non moins factice. Sans doute on n'a pas encore réussi à produire une cellule qui ne vînt pas d'une autre cellule; mais a-t-on réussi davantage à produire une molécule de soufre qui ne vînt pas du soufre, une molécule d'oxygène qui ne fût pas empruntée à une masse d'oxygène ou à un objet contenant de l'oxygène? Faut-il donc croire à la réelle et absolue simplicité des nombreux corps simples qu'admet la chimie?

Faut-il admettre un acte créateur particulier pour le soufre, l'oxygène, le carbone, l'hydrogène, l'or, le fer, etc.? Faut-il placer en chaque molécule prétendue simple de la chimie une force spéciale analogue à la « force vitale » ou à « l'âme » des scolastiques? La cosmologie moderne tend plutôt à admettre que les atomes chimiques sont déjà des sociétés d'atomes, ayant leur constitution propre et inflexible. A notre avis, ils ne sont indivisibles que comme le sont les organismes fortement centralisés, par exemple le corps de l'homme : coupez un homme en deux, et vous n'aurez plus d'homme; à ce titre l'homme est aussi un atome, mais à un autre point de vue il est toute une société.

Ces considérations nous amènent à conclure que, dans la nature, la vie est partout avec la volonté à des degrés divers, — ici latente, engourdie et tenue en suspens par un équilibre et une neutralisation d'effets, comme dans le minéral; là plus visible et déjà éveillée, comme dans le végétal, là se possédant et se connaissant elle-même, comme dans l'animal, là enfin se multipliant et presque se créant de nouveau par un concours de volontés conscientes, comme dans les sociétés et les états. Toute action qui ne modifie que les propriétés les plus générales d'un corps, chaleur, électricité, lumière, etc., sans en modifier la constitution intime, est une action purement physique; poussez la même action encore plus loin, par exemple échauffez un corps au delà d'une certaine limite, et vous modifierez la constitution même du corps : l'action sera devenue chimique. Si notre science était plus avancée et nos moyens d'action moins grossiers, si nous pouvions agir sur l'organisation la plus intime des corps, y produire un certain état de chaleur, d'électricité, de magnétisme, de mouvement, nous y provoquerions la sensation et nous y ferions sortir la vie ou la volonté de son lourd sommeil. Il fut un temps où tout le système solaire était en conflagration; ce n'était qu'une masse gazeuse et en apparence toute minérale, et pourtant il y avait déjà dans ce brasier matériel la flamme de la vie, *vitai lampada*, puisqu'il a suffi du refroidissement de la masse pour la faire apparaître à son heure. Pour quiconque n'admet pas le miracle, — c'est-à-dire pour quiconque admet la science, — la vie ne peut être métaphysiquement différente de ce qu'on appelle avec plus ou moins de propriété la matière, qui elle-même n'est qu'un ensemble de forces ou de volontés : tout est vivant, tout est organisé, tout est à la fois individu et société dans l'univers. Biologie, sociologie et cosmologie nous paraissent au fond une seule et même science. L'univers lui-même est un immense état en voie de formation, où se manifestera peut-être un jour sous la forme de la pensée et de la volonté réfléchie ce qui s'y manifesta à l'origine sous la forme de la chaleur, du mouvement et de la force spontanée.

IV.

Si maintenant nous redescendons des vues les plus générales sur l'univers à la considération plus modeste des sociétés humaines, nous pourrons tirer pour la politique d'importantes conséquences de l'analogie entre les sociétés et les organismes. Contentons-nous d'indiquer ici les principales. En premier lieu, la mutuelle dépendance de toutes les parties du corps social fait qu'on ne peut toucher à l'une sans influer sur les autres : le législateur doit donc avoir la prudence du médecin. En voulant faire intervenir l'autorité pour remédier à tel mal, vous risquez de produire sur un autre point un mal plus grand encore; en voulant favoriser telle partie du corps social, telle classe, tels individus, aux dépens de tels autres, vous risquez de développer un membre de l'organisme au détriment du tout, et, au lieu d'un embellissement, de provoquer une monstruosité. En second lieu, si les sociétés sont des êtres naturels et non artificiels, où l'on ne saurait du jour au lendemain tout changer arbitrairement, n'en faut-il pas conclure le danger des réformes artificielles et brusques, qui n'ont pas été amenées par une modification spontanée de la volonté générale? Pour qu'un corps animé supporte sans périr un changement profond, il faut que ce changement réponde aux tendances mêmes de ses parties et soit ainsi en conformité avec sa nature intime. Or ce qui est conforme à la direction naturelle d'une société, c'est ce qui est conforme à la volonté générale. Nous avons vu en effet que la société humaine est un organisme contractuel, c'est-à-dire que ce qui en unit les membres et les rend solidaires n'est plus la contiguïté immédiate, mais la solidarité volontaire; au lieu d'un lien mécanique entre les cellules, on a un lien moral entre les citoyens, celui des conventions et promesses mutuelles. Dès lors, c'est par l'extension d'un même vouloir à l'unanimité ou tout au moins à la majorité des membres que le mouvement et le changement doivent s'accomplir au sein de la société : une réforme qui ne représente que l'intérêt ou la volonté de quelques-uns, et qu'on espère néanmoins imposer brusquement à tous, est essentiellement artificielle, par conséquent prématurée et dangereuse. Au contraire tout progrès partiel ou général qui s'accomplit par voie de contrat et de convention, soit entre plusieurs, soit entre tous, est à la fois selon la nature et selon l'art, au lieu d'être un pur artifice. Autre est l'artifice, autre est l'art véritable; le premier s'oppose à la nature, le second s'y conforme; l'art, selon un mot profond de Joseph de Maistre dont il a tiré de fausses conséquences, est la nature même de l'homme : « la toile du tisserand est aussi naturelle que celle de l'araignée; » il y a peut-être aussi

loin de la caverne à la cabane que de la cabane à la colonne corinthienne, et comme tout est œuvre d'art dans l'homme en sa qualité d'être intelligent et libre, il s'ensuit que, en lui ôtant tout ce qui tient à l'art, on lui ôte tout, on lui ôte sa nature même. — Si ces réflexions sont valables contre les paradoxes de Rousseau sur les arts, elles ne le sont plus contre la théorie du contrat social, à laquelle de Maistre veut les appliquer; la politique, dans une société d'êtres doués de raison et de volonté, doit être une œuvre d'art pour être une œuvre de nature, et le contrat est précisément la conciliation et la synthèse de ces deux choses. Ce qui est fait sans le *consensus* des citoyens est fait en dehors du *consensus* vital qui constitue le lien même de l'organisme politique (1).

Comme l'unanimité des volontés est le plus souvent impossible à obtenir dans les réformes sociales et que la majorité laisse toujours subsister en face d'elle une minorité plus ou moins réfractaire, on peut déduire de là une troisième règle de politique ou de sociologie appliquée : la nécessité des transitions, des mesures intermédiaires, des moyens termes ou des compromis entre l'ancien et le nouveau, entre le présent et l'avenir. Ces moyens termes sont d'autant plus indispensables que la volonté actuelle de la majorité rencontre devant elle tous les résultats pour ainsi dire emmagasinés des volontés passées, toutes les traditions, toutes les « situations acquises, » toutes les coutumes, tous les préjugés; la majorité rencontre même tous les effets de sa propre volonté passée. Enfin, dans un corps aussi vaste que l'organisme social, la constitution de l'ensemble ne saurait être tout d'un coup transformée sur tous les points à la fois : il faut donc un certain temps pour l'accommodation au milieu nouveau et aux nouvelles conditions d'existence. On ferait autant de mal à une société, dit M. Spencer, en détruisant ses vieilles institutions avant que les nouvelles soient assez bien organisées pour prendre leur place, qu'on en ferait à un amphibie en amputant ses branchies avant que ses poumons soient développés. De là l'utilité des forces conservatrices et des forces progressives dans une nation : la vraie science sociale est à la fois « radicale » et prudente, radicale parce qu'elle est convaincue que l'avenir tient en réserve des formes de vie sociale très supérieures à tout ce que peuvent imaginer les plus hardis réformateurs, prudente parce qu'elle sait qu'il faut compter avec le passé et ne modifier que par degrés l'organisme politique. En un mot la grande conséquence qui dérive de la physiologie des sociétés, c'est la supériorité de l'évolution sur les révolutions. Et quel est le principal moyen d'évolution progressive? C'est encore le contrat ou la libre convention,

(1) M. Espinas, dans sa critique peu juste de Rousseau, nous semble commettre les mêmes confusions que Joseph de Maistre.

qui n'établit que ce qui est peu à peu accepté, au fur et à mesure de l'acceptation même.

Est-ce à dire que les révolutions soient par là absolument et universellement condamnées, comme le prétendent de récens historiens qui s'inspirent volontiers de l'histoire naturelle? — Non; il y a des circonstances où un organisme languissant et malade ne peut être sauvé que par une révolution physiologique, par une crise, par un accès de fièvre bienfaisant, par une réforme brusque et radicale d'un genre de vie qui le condamnait à la mort. Un être intelligent et libre comme l'homme ne peut-il pas et ne doit-il pas parfois prendre des résolutions qui changent radicalement son hygiène physique ou morale, ses habitudes et sa conduite? Sans doute l'habitude est souvent plus forte que la volonté; mais c'est pour cela même que la volonté ne saurait être trop énergique, que le désir du progrès ne saurait être trop grand. Les forces d'inertie et de routine n'ont pas besoin qu'on les aide, mais seulement qu'on les fasse entrer en ligne de compte dans ses prévisions; elles agiront assez par elles-mêmes, et c'est vers l'avenir, c'est vers le mieux, que la volonté doit s'élancer de préférence, sans pour cela méconnaître la réalité actuelle et les nécessités qu'elle impose. Il faut donc se contenter de dire : l'évolution est la règle, tandis que la révolution est une exception toujours fâcheuse, quoique parfois nécessaire. Les révolutions légitimes sont celles qui sont en conformité avec la volonté de tous, qui par cela même peuvent être appelées une explosion du sentiment national. Il se produit alors comme une entente tacite et une convention secrète entre les membres du corps malade ou opprimé : les chefs qui sont à la tête du mouvement y sont en vertu d'une délégation spontanée, et le mouvement lui-même, devenu irrésistible, n'est plus un artifice de quelques-uns, mais une délivrance naturelle de tous. C'est une évolution depuis longtemps préparée, qui n'a de soudain que l'apparence et qui ne fait que mettre en liberté des forces lentement accumulées : l'orage s'amasse pendant des années, il éclate en un jour, et le ciel reprend ensuite sa sérénité.

On le voit, les doctrines progressistes comme les doctrines conservatrices peuvent à des degrés divers s'autoriser de l'histoire naturelle; leur vraie conciliation est dans la liberté, et c'est aussi, en somme, le libéralisme qui est la légitime conclusion de la biologie appliquée à la politique. Les partisans de tous les moyens de contrainte méconnaissent le caractère vivant de la société et la traitent comme un mécanisme inanimé. Ces hommes qui se donnent à eux-mêmes par excellence le nom d'hommes d'ordre se figurent l'ordre social sur le même type que l'ordre matériel et inorganique. Dans les choses purement matérielles, par exemple dans une machine

quelconque, les élémens ne sont rapprochés que par une force supérieure qui les maintient en repos ou les met en mouvement. L'unité à laquelle ces œuvres mécaniques sont soumises vient de l'ouvrier et ne s'est réalisée que dans la forme, non dans le fond : la nature intime des élémens n'est point modifiée, le bois demeure du bois, le fer demeure du fer. C'est seulement par une série de contraintes mutuelles que nous parvenons à faire exécuter aux diverses parties le travail voulu : dans une locomotive, par exemple, la vapeur contraint le piston, qui contraint la bielle, qui contraint les roues, et ainsi de suite. L'ordre réalisé par cette série de nécessités toutes extérieures est lui-même extérieur et superficiel : dans l'intimité des choses, la division subsiste, chaque partie lutte contre toutes les autres, et si elles aboutissent néanmoins à un concours, à une apparente harmonie, c'est par une action contre nature qui ne dure jamais éternellement. Toute machine se dérange, et tout ordre qui n'est qu'imposé, non consenti, aboutit tôt ou tard au désordre : c'est l'ordre des choses matérielles, non des êtres vivans. S'il n'y avait pas autre chose dans la société humaine et dans l'état, ce serait le règne de la force et le despotisme. Cette union extérieure, perpétuel objet d'admiration pour les esprits autoritaires, n'est qu'une discorde intérieure; cette paix apparente est celle dont parlait Montesquieu, la paix d'une ville que l'ennemi vient d'occuper. Ce n'est point là que nous chercherons le véritable lien de l'état. Sans doute il y a dans la société humaine, comme dans tout être organisé, une part à faire à la contrainte et à la force, c'est-à-dire au fond à la nécessité, mais c'est là seulement le côté matériel de la société humaine, le côté par où elle est encore nature brute, par où à vrai dire elle n'est pas encore société, car on n'appelle pas société le rapprochement qui existe entre les rouages d'une machine. La part de la force est la limite et l'imperfection de la société humaine, loin d'en être l'essence. A parler exactement, là où la violence et la contrainte commencent, la vraie société cesse entre les hommes, il y a guerre et non plus association. Seul, le consentement des particuliers, sous les formes de la sympathie primitive et des conventions ultérieures, peut produire le véritable « ordre public; » par le contrat social, en qui cet ordre s'achève, la force directrice de l'ensemble se trouve inhérente à chaque partie, si bien que chacune se meut selon son sens propre et que toutes se meuvent de concert.

Si donc on veut faire de l'état une machine non artificielle, mais naturelle, en d'autres termes, un organisme animé où la vie jaillisse du dedans au dehors, où le fond projette lui-même sa forme et où cette forme ne soit pas une prison, il faut s'adresser à la liberté des citoyens.

Quelle est en définitive la politique de la nature dans l'être vivant, et si on l'interprète en son vrai sens, n'en peut-on tirer plus d'une leçon pour la politique humaine? Dans l'être animé comme dans le corps social, il y a des fonctions laissées à l'initiative des individus, d'autres à l'initiative des centres secondaires et des associations particulières, d'autres à celle du centre supérieur et de l'association tout entière qui y est représentée. D'abord l'être vivant laisse agir par elle-même chacune de ses cellules composantes et l'abandonne aux forces dont elle est le siège. Ces forces se ramènent à deux, comme nous l'avons vu : l'intérêt et la sympathie; chaque cellule en effet se sent elle-même et sent sympathiquement sa voisine, dont l'intérêt devient ainsi partiellement identique au sien propre. En vertu des affinités de nature et de tendance, conséquemment d'une communauté d'intérêt ou de sympathie, les cellules s'unissent, s'agrègent, s'associent; il s'établit entre elles un échange d'alimens et de mouvemens. C'est l'équivalent des échanges et des contrats entre particuliers, qui ont aussi pour raison des intérêts communs ou des sympathies communes, et qui doivent aussi s'accomplir en toute liberté sans l'intervention du pouvoir central. En second lieu, il y a dans l'être vivant des centres secondaires et de grands organes qui ont leur autonomie : ce sont comme des associations moins vastes contenues dans l'association plus large du tout. Tels sont principalement les viscères chargés d'élaborer, de purifier, de faire circuler la nourriture : estomac, poumons et cœur. Ces organes, comme l'a remarqué M. Spencer, ne sont point soumis à l'action de l'organe directeur, du cerveau. Que ce dernier le veuille ou ne le veuille pas, l'estomac élabore bien ou mal les alimens, le cœur bat et fait circuler le sang par tout le corps, la poitrine se soulève et les poumons purifient le sang au contact de l'air. L'autonomie des organes de nutrition va si loin que les intestins continuent parfois leurs mouvemens propres après la section des nerfs qui les font communiquer avec le cerveau; le cœur arraché du corps continue à battre un certain temps, surtout chez les animaux à sang froid et aussi chez certains mammifères comme les ours du pôle; le foie d'un animal égorgé peut, comme l'a montré Claude Bernard, continuer la sécrétion de la bile ou la production du sucre après que le sang s'est écoulé. Les hydrozoaires de l'Océan sont parfois composés de parties très diverses et offrent déjà une organisation compliquée, et cependant ils n'ont pas de système nerveux. — « Il faut donc bien, dit M. Spencer, que, par un arrangement quelconque, ces unités diverses dont est formé l'animal, tout en s'occupant chacune de sa propre subsistance en dehors de toute action directrice du reste, arrivent cependant, en vertu même de leur nature et des positions

respectives dans lesquelles elles ont grandi, à coopérer au salut les unes des autres et toutes ensemble à celui du corps. » Il n'est donc besoin, ajouterons-nous, ni d'un pouvoir central, ni d'une archée, ni d'une force vitale, ni d'une cause finale mystérieuse, pour produire ici l'apparence d'un dessein commun et la réalité d'un commun concours : il n'est besoin que de la spontanéité des élémens composans, c'est-à-dire de leur sensibilité ou de leur irritabilité, conséquemment de leurs tendances intéressées ou sympathiques, et de leurs échanges particuliers analogues à nos contrats particuliers.

Ainsi les fonctions de nutrition et de croissance s'accomplissent indépendamment du cerveau. Qu'est-ce donc qui incombe à ce dernier? — C'est le commandement des organes de relation par lesquels l'être vivant connaît le monde extérieur et les autres êtres, peut entrer en rapport avec eux, cherche au dehors sa subsistance, se défend contre les attaques et fait face aux mille dangers de la vie. Pour cela il faut que les organes extérieurs obéissent à un gouvernement capable de combiner leur action, de la diriger, de la varier selon les circonstances; d'où la nécessité d'un appareil nerveux complexe, ayant un centre, et qui se fait obéir des organes pleinement, promptement. Encore remarquerons-nous que le système nerveux lui-même n'est pas toujours ni tout entier sous la domination du centre cérébral : les centres nerveux secondaires, par leurs mouvemens réflexes, réagissent et au besoin se défendent tout seuls. Chez l'insecte, chaque ganglion nerveux remue ses pattes et résiste pour son compte aux attaques du dehors. Chez tous les animaux, le membre atteint par la douleur se contracte et se détend tour à tour pour repousser l'obstacle. Quand un objet menace tout d'un coup nos yeux, nos paupières s'abaissent avant même que nous ayons réfléchi au danger et donné l'ordre de le prévenir. Quand nous faisons un faux pas, nous nous rejetons en arrière par un mouvement tout spontané. Il y a des cas où l'être vivant ne peut attendre la délibération du pouvoir central et où il se protège par un effort subit, résultant d'une coopération soudaine et spontanée entre les divers centres nerveux. L'autonomie, si frappante dans les organes intérieurs de nutrition et de circulation, a ainsi sa part jusque dans les organes extérieurs de relation.

Ces faits nous permettent de nous faire une opinion sur l'intéressant débat qui s'est élevé entre M. Huxley et M. Spencer, l'un ne trouvant guère dans l'histoire naturelle que des exemples de politique despotique, l'autre y trouvant des leçons de politique libérale. Peut-être M. Spencer, dans son ingénieuse réponse, n'est-il pas encore allé jusqu'au bout des déductions permises; s'il a suffisam-

ment restreint sur certains points l'action du pouvoir central, peut-être pourrons-nous, en nous appuyant sur l'histoire naturelle, étendre plus que lui cette action sur d'autres points et corriger ainsi ce qu'on a nommé avec exagération son « nihilisme administratif. »

M. Huxley répugne à se servir des analogies entre les êtres vivans et les sociétés pour bâtir des théories politiques. Et ce n'est pas sans raison qu'il se défie ici des inductions précipitées. La biologie peut bien nous enseigner en partie ce qu'est le corps politique et comment il est devenu ce qu'il est ; mais son autorité est toujours sujette à caution quand il s'agit de savoir ce que le corps politique doit être et deviendra un jour. L'intelligence humaine n'est pas faite pour suivre aveuglément l'exemple des « vivans » inférieurs. Il faut éviter aussi de s'en tenir à des analogies superficielles ou incomplètes, comme le font trop souvent les politiques qui prétendent s'inspirer de la biologie. Certains raffinés d'aujourd'hui qui exagèrent ou faussent les déductions de l'histoire naturelle pour appuyer des thèses rétrogrades ressemblent plus qu'ils ne le croient aux naïfs d'autrefois qui croyaient démontrer la supériorité de la monarchie par l'exemple des abeilles ou celle de la république par l'exemple des fourmis. Toutefois, nul enseignement n'est à négliger dans ce vaste univers où tout se tient. Or, si l'on en croit M. Huxley, l'analogie du corps politique et du corps vivant aurait pour conclusion une excessive concentration du gouvernement. « Le souverain pouvoir du cerveau, dit-il, pense pour l'organisme physiologique, agit pour lui et régit les composans individuels avec une règle de fer. » La théorie adoptée par M. Spencer, qui nie le rôle de l'état, semble à M. Huxley en opposition avec les faits biologiques que M. Spencer prend pour guides. Chaque muscle, dit M. Huxley, n'aurait qu'à se fonder sur cette théorie et à refuser au système nerveux tout droit de se mêler de ses contractions, si ce n'est pour l'empêcher de gêner les contractions d'un autre muscle; chaque glande, à soutenir qu'elle a le droit de distiller son liquide pourvu qu'elle ne gêne pas les sécrétions d'autrui; chaque cellule serait libre de suivre son intérêt particulier; *laissez-faire* serait le nom du souverain; qu'arriverait-il alors du corps vivant tout entier?

M. Spencer répond avec raison en distinguant les organes extérieurs et les organes intérieurs. Si la centralisation est nécessaire aux premiers, les seconds ont besoin de spontanéité et ne réclament en échange que leur juste part de nourriture, que la quantité de sang équivalente au travail par eux accompli : c'est là, pour ainsi dire, la justice du corps vivant. — Qu'arriverait-il, demande M. Huxley, si le pouvoir central de l'organisme cessait d'agir? — « La réponse est bien différente, dit M. Spencer, selon qu'il s'agit des organes intérieurs ou des organes extérieurs. » Les premiers ne cesseraient

pas d'accomplir leurs fonctions propres; les seconds seraient réduits à l'impuissance; si chaque muscle était indépendant des centres de délibération et d'exécution, les muscles ne pourraient plus se mettre d'accord; il serait impossible à l'individu de se tenir debout et plus encore d'agir sur les objets alentour : son corps serait une proie offerte au premier ennemi. Il en est de même dans la société : les appareils de défense extérieure exigent la concentration du pouvoir; ceux de nutrition et de circulation intérieures, c'est-à-dire l'industrie et le commerce, exigent au contraire la liberté. Selon qu'une société est plus militaire ou plus industrielle, elle a un gouvernement plus ou moins centralisé. La biologie ne conclut pas à l'anarchie, pas plus qu'elle ne conclut au despotisme; l'intervention de l'état est partout nécessaire; mais cette intervention, dit M. Spencer, peut être positive ou négative. Si l'état prétend cultiver ma terre à ma place ou m'imposer tel mode de culture, c'est là une intervention positive; s'il se borne à m'empêcher de toucher aux récoltes du voisin, de passer à travers son champ, de gêner son travail, c'est là une intervention négative. Cette dernière est la seule dont les fonctions économiques aient besoin dans l'organisme social : que le gouvernement assure l'exécution des contrats, c'est-à-dire la justice, et il aura rempli sa fonction propre. « Que chaque citoyen jouisse de ce qu'il a obtenu par ses efforts sans enlever à son voisin le moyen d'en faire autant, et les fonctions dont nous parlons s'accompliront d'une manière saine, plus saine en vérité que si on leur imposait tout autre contrôle (1). » La plupart des fonctions les plus importantes pour la vie de l'état, selon la remarque de l'économiste Whateley, sont accomplies par le concours de gens qui n'y pensent pas, qui ne se savent même pas associés, qui cherchent simplement leur intérêt, et elles le sont avec une sûreté, un soin des détails, une régularité où n'atteindrait sans doute jamais la bienveillance la plus diligente et la plus éclairée. Qu'un homme se propose ce simple problème : fournir chaque jour de tous les objets nécessaires à la vie une ville comme Londres ou Paris, avec ses habitans qui se comptent par millions, il échouera devant la prodigieuse complexité des détails. Qu'un gouvernement se charge de cette tâche, il l'accomplira mal, chèrement, irrégulièrement; il sera ce que serait notre cerveau s'il était chargé, comme « l'âme » de Stahl, de veiller aux détails de l'assimilation et de la circulation du sang, de faire monter « le lait même aux mamelles. » La nourriture de chaque jour arrive aux portes de nos capitales par une circulation spontanée dont les battemens quotidiens sont réguliers comme ceux de notre pouls; l'intervention positive du gouvernement

(1) Spencer, *Essais de politique*, page 138.

n'aurait ici d'autre résultat qu'une alternance de pléthores et de disettes; son intervention négative, en assurant l'exécution des marchés, assure le mouvement de la vie. Il suffit donc d'un concours d'hommes dont pas un n'élève les regards au-dessus de ses intérêts particuliers pour réaliser ce que ne réaliserait pas la philanthropie d'un sage ou la vigilance désintéressée d'un gouvernement.

— Sans doute, dira-t-on, quand il s'agit de besoins matériels, les efforts que font les individus sous l'aiguillon de l'intérêt personnel sont suffisans, mais quand il s'agit de besoins d'un autre ordre, il n'en est plus de même. — M. Spencer répond qu'il est faux de croire qu'en dehors de l'intérêt particulier il n'existe qu'une force sociale, celle du gouvernement; les hommes n'ont-ils pas, outre leurs besoins égoïstes, des besoins sympathiques, et ces derniers, soit qu'ils agissent isolément, soit qu'ils s'associent, ne produisent-ils pas des effets aussi admirables que ceux des intérêts personnels? Voulez-vous connaître les effets sociaux de la sympathie, soit isolée, soit associée, voyez toutes les œuvres de religion, de philanthropie, d'instruction, dues à l'initiative des individus ou des associations particulières. Intérêt et sympathie, ces deux forces suffisent, à en croire M. Spencer, pour satisfaire à tous les besoins du corps politique comme à tous les besoins du corps vivant. Que le gouvernement, encore une fois, se borne donc à remplir une fonction vraiment analogue à celle du cerveau, qu'il soit le représentant et le pondérateur de tous les intérêts et de toutes les sympathies, avec la justice pour loi. Dans le cerveau de l'animal se produit une véritable délégation ou représentation du corps entier, qui doit servir de modèle au gouvernement; en effet, c'est au cerveau que tous les organes envoient leurs avertissemens, centralisent leurs jouissances et surtout leurs souffrances, manifestent leurs besoins, leurs perturbations ou leur équilibre. Les cellules cérébrales sont comme les représentans des autres cellules, qui viennent s'exprimer en elles sous la forme des sensations ou des pensées, et qui attendent d'elles en retour des ordres nécessaires sous forme de volitions; l'organisme tout entier se résume donc dans le cerveau. Or la fonction normale de ce dernier, « c'est de prendre la moyenne entre les intérêts qui se produisent chez le vivant : intérêts physiques, intellectuels, moraux, sociaux. » De même la fonction d'une assemblée de représentans doit être « de prendre la moyenne entre les intérêts des différentes classes de la communauté. » Dans une bonne assemblée, les partis qui correspondent à ces divers intérêts doivent se faire un tel « équilibre qu'à eux tous ils produisent des lois concédant à chaque classe tout ce qui se peut sans faire tort aux droits des autres. (1). » Si une assemblée,

(1) Spencer, *Essais de politique*, page 191.

si un gouvernement se borne ainsi à sa tâche propre, il la remplira bien; s'il la dépasse, il se rendra lui-même impuissant, car c'est encore la biologie qui nous enseigne que toute fonction, pour être bien accomplie, doit être *spécialisée*.

Quelque excellentes que soient ces vues de M. Spencer sur le rôle de l'état, sont-elles complètes et a-t-il poussé assez loin les déductions de l'histoire naturelle? Nous ne le croyons pas. Dans l'individu, le cerveau n'est pas une simple représentation du corps, un simple miroir condensant en soi ce qui se passe au sein des cellules, un simple arbitre entre des intérêts et des sympathies, qui en prendrait la *moyenne* sans y ajouter rien de nouveau et qui n'aurait d'autre règle que la médiocrité d'un juste milieu. Le cerveau est un organe d'intelligence et de volonté, par conséquent de progrès et d'initiative, qui entraîne tout l'être sous l'influence d'une pensée supérieure. De même dans la société, outre l'intérêt et la sympathie, il y a une troisième force sociale : l'idée. L'homme peut se désintéresser de lui-même, se désintéresser de tels ou tels individus, s'élever au-dessus de son égoïsme ou de ses sympathies pour concevoir quelque chose d'universel : une haute vérité, un haut idéal. Il porte en lui non-seulement la notion de lui-même et de la société bornée dont il fait partie, mais encore celle de l'univers, non-seulement l'idée du temps présent où il est perdu comme un point dans l'immensité, mais encore celle de l'avenir infini. Si le corps peut se passer du cerveau pour sa vie animale et, dans une certaine mesure, pour sa conservation immédiate et présente, le progrès supérieur, qui n'est lui-même que la garantie de la conservation future, n'exige-t-il pas l'action centrale et collective du cerveau? Ce qui n'est dans le reste de l'organisme qu'une vague aspiration et une tendance encore trop aveugle devient dans le cerveau une pensée clairvoyante et une volonté réfléchie. De même une nation n'est pas seulement un ensemble d'intérêts ou de sympathies, elle est aussi un ensemble d'idées qui se ramènent à une idée centrale et directrice, à un idéal de justice et de droit que tous les membres poursuivent, les uns avec une conscience plus obscure, les autres avec une conscience plus claire. L'intérêt et la sympathie suffiront-ils pour assurer l'accomplissement de cette fonction supérieure : réalisation de l'idéal national et, mieux encore, de l'idéal humain? Pas toujours. Il est des droits élevés dont l'importance est d'autant moins ressentie qu'ils sont moins satisfaits; ainsi ce sont les ignorans qui ont le plus grand droit à l'instruction et qui cependant sentent le moins ce droit. L'état devra-t-il s'en remettre ici à l'intérêt individuel ou à la bienfaisance d'associations mues par la sympathie, au lieu d'établir lui-même une instruction obligatoire pour tous? Devra-t-il aussi méconnaître cette nécessité et ce droit qui

s'imposent aux nations modernes, pour ne pas être distancées et absorbées par les nations voisines, de cultiver la haute spéculation sans laquelle la pratique est bientôt stérile, la science pure nécessaire à la science appliquée, l'art pur nécessaire à la moralisation générale? Lui sera-t-il interdit ici, pour sauvegarder les droits mêmes des générations à venir, de dépasser la « moyenne » présente de la nation et de se faire initiateur? Non, c'est là un rôle que la nation même peut et doit lui confier, par une délégation explicite, de manière à mettre la force commune au service d'un commun idéal. Nous craignons que M. Spencer n'ait ici borné à l'excès le rôle de l'état et qu'il n'ait pas vu dans le corps social la puissance de l'idée se réalisant elle-même, se créant à elle-même non-seulement des organes particuliers et décentralisés, individus et associations particulières, mais encore un organe général et central, le gouvernement. Il a bien reconnu la puissance de la spontanéité dans le développement des peuples; il n'a peut-être pas eu assez foi dans la puissance de la réflexion, qui doit atteindre son plus haut degré dans le pouvoir directeur de l'ensemble.

Si on a soin de ne pas séparer ces deux choses, — spontanéité et réflexion, — on possédera par là même les deux forces les plus générales qui expliquent non-seulement la création des sociétés, mais encore celle des êtres vivans et, qui plus est, celle même de l'univers. Qu'est-ce, en définitive, que production et création? La sociologie et la biologie éclairent ici la métaphysique : elles nous font entrevoir comment a pu se produire et vivre le grand organisme du monde. Les partisans de l'antique conception des causes finales se représentent un but extérieur à l'être et un pouvoir également extérieur qui, mettant l'être en mouvement, crée et forme le monde; mais, nous l'avons vu, à mesure qu'on connaît mieux les fonctions de la vie et celles de la société, on comprend de plus en plus que la vraie finalité est immanente à l'être et se confond avec sa spontanéité même, sans qu'il soit besoin de faire intervenir un créateur ou un démiurge. Raisonnons par analogie. Comment a eu lieu la création du langage, que M. Spencer compare à celle des sociétés et que nous pouvons, nous, comparer à celle du monde même? Pendant longtemps on a attribué la création du langage à une puissance surnaturelle : un pareil don de l'homme ne pouvait être qu'un présent miraculeux. Le langage offre en effet, comme la nature, des genres, des espèces, des ordres divers, faits pour s'adapter les uns aux autres, pour se combiner d'instant en instant en groupes toujours nouveaux et pour exprimer ainsi toutes les combinaisons des idées. C'est un organisme merveilleux au service de la pensée. La science moderne a cependant chassé de ce do-

maine, comme de tous les autres, le *deus ex machinâ*. Des signes d'abord principalement mimiques, puis mélangés de mimique et de sons, puis à la longue purement vocaux, et qui en somme se réduisent eux-mêmes à des mouvemens réflexes, voilà la matière du langage; quant à la forme, elle est résultée de la coopération spontanée entre les individus, comme la forme du corps résulte de la coopération spontanée entre les organes. Les hommes avaient besoin de se communiquer leurs idées et leurs sentimens, ils obéissaient ainsi à leur intérêt personnel ou à leurs sympathies : c'était assez; peu à peu, sans se douter qu'ils pussent travailler à autre chose qu'à leur satisfaction personnelle ou collective, ils ont formé le langage. C'est donc sous l'influence de l'intérêt et de la sympathie d'abord, puis, plus tard, sous celle de l'idée, que le langage s'est établi en ses rudimens informes, développé à travers les siècles, perfectionné par un art naturel comme celui des êtres vivans et des sociétés. Enfin la réflexion y a peu à peu marqué sa trace à côté de la spontanéité même, car le langage est un produit spontané d'êtres capables de réflexion. Aujourd'hui cette création de l'esprit est tout un monde, image du monde de la pensée et, par l'intermédiaire de la pensée, image de l'univers. Complétons donc notre conception de l'univers en appliquant à sa production ce que nous venons de dire sur la formation des langues, des organismes vivans, des sociétés animales ou humaines. Il nous semble qu'on pourrait concevoir l'univers entier comme une vaste société d'êtres dont tous les membres coopèrent, d'abord spontanément, puis avec réflexion, à la vie du tout; chacun, en ne suivant d'abord que son intérêt, finit par suivre aussi l'intérêt des autres en vertu de ses liens avec eux : par là se produit l'ordre universel. S'il en est ainsi, de vagues sensations à l'intérieur, premiers rudimens de la pensée et de la conscience, qui se traduisent par des mouvemens à l'extérieur, voilà ce qui suffit à la formation du monde; il n'y a pas d'autre finalité, et ce qu'on appelle de ce nom n'est que la tendance de tout ce qui existe à se conserver ou à se développer. Ce n'est donc pas une parole divine, surnaturelle et unique, qui a créé le monde; c'est la parole spontanée de tous les êtres, c'est leur aspiration, leur désir. L'être est éternellement partout, et partout il veut, il se sent et sent les autres, aspire à penser, à jouir de soi et d'autrui, à prendre conscience de soi et d'autrui, à communiquer pour cela avec lui-même et avec tous ses membres. Le monde est le langage universel; c'est une idée obscure qui se réalise en se pensant elle-même et en s'exprimant elle-même par les mille voix et les mille tressaillemens de tous les êtres unis dans l'être.

ALFRED FOUILLÉE.

LES

APPLICATIONS MODERNES

DU MICROSCOPE A LA GÉOLOGIE

Le progrès des connaissances humaines ne s'accomplit pas d'une façon régulière et continue; c'est par soubresauts qu'il s'opère. Quelquefois un homme de génie détermine un nouvel élan de la science par la seule puissance du reflet divin qui l'anime; mais, plus souvent, surtout dans les études expérimentales, chaque impulsion nettement marquée du mouvement scientifique est signalée par l'emploi d'un nouveau procédé d'investigation. C'est ainsi que l'invention du microscope a été le point de départ de brillantes découvertes en histoire naturelle et que chacune des améliorations de cet instrument a correspondu à une période de progrès dans le développement des sciences auxquelles on l'appliquait. Aujourd'hui la fabrication du microscope est arrivée à un degré remarquable de perfection; les grossissemens que l'on atteint sont énormes, les images obtenues sont d'une extrême netteté; des dispositions ingénieuses ont rendu l'instrument plus maniable sans rien lui enlever de sa précision, enfin les constructeurs ont su le modifier habilement pour l'adapter d'une manière spéciale à chaque genre de recherches.

La conséquence de ces innovations ne s'est pas fait attendre. L'étude des êtres organisés a pris aussitôt un essor inattendu; l'anatomie et la physiologie végétale se sont entièrement transformées; les sciences zoologiques ont vu leur domaine s'agrandir au delà de toute limite prévue, et les secrets de la vie ont été poursuivis dans ses plus mystérieuses fonctions.

L'application du microscope à l'examen du monde inorganique

a eu lieu plus tardivement; des obstacles particuliers barraient le chemin. Ces difficultés sont maintenant heureusement surmontées. Une moisson de résultats nouveaux se fait à l'heure présente, moisson tellement riche qu'elle éblouit parfois l'imagination de ceux qui la recueillent.

Une pareille évolution scientifique ne doit point rester cachée derrière les murs des laboratoires. Ceux qui s'intéressent aux progrès de l'esprit humain doivent en être avisés; c'est pourquoi, malgré l'âpreté du sujet, j'ose entreprendre d'en montrer la fécondité et l'ampleur.

I.

Le procédé qui sert de base aux études actuelles de géologie micrographique consiste dans la réduction des minéraux et des roches ou lames minces, susceptibles d'être observées par transparence. Avant de décrire les détails minutieux que comporte cette méthode d'examen et le cortège complexe de moyens de contrôle dont elle s'entoure, je veux immédiatement en faire connaître les applications principales et en particulier les transformations qu'elle a fait subir à la science des roches, en lui donnant un caractère de précision dont elle était dépourvue, résolvant plusieurs des grandes questions qui jusqu'alors préoccupaient vainement les géologues et les minéralogistes et faisant naître d'autres problèmes d'ordre plus élevé. Mais pour procéder avec méthode, il est indispensable que nous jetions d'abord un coup d'œil historique sur les développemens modernes de la pétrologie.

Dans les premières années de notre siècle, à l'époque où les sciences géologiques commençaient à prendre leur essor, la question de la nature et du mode de formation des roches était l'un des sujets dont les naturalistes aimaient le plus volontiers à s'entretenir. Des discussions animées, engagées entre Hutton et Werner, se continuaient entre leurs disciples. Les roches à structure cristalline comme le granit, ou d'apparence compacte comme le basalte, étaient particulièrement l'objet d'intéressantes luttes scientifiques. La création encore récente de la minéralogie et de la chimie n'avait fait qu'augmenter l'ardeur de la discussion, en lui donnant des bases positives. Les élémens des roches à gros grains furent alors connus dans leurs principales propriétés physiques et dans leur composition chimique élémentaire, mais pour les roches d'apparence compacte le problème restait entier. Un moment on le crut résolu, lorsqu'en 1815 Cordier démontra la cristallinité du basalte et fit connaître les principaux minéraux qui entrent dans sa constitution. La découverte de l'illustre professeur excita l'admi-

ration du monde savant; le procédé qu'il avait employé pour l'étude du basalte fut considéré comme ayant complètement éclairé la notion de la constitution de cette roche et pouvant être généralisé. On pensa que bientôt on allait reconnaître la composition minéralogique de toutes les substances minérales compactes. Cordier seul ne se fit pas illusion. Il avait vu dans les roches réduites en petits fragmens granuleux tout ce qu'on peut y apercevoir avec un faible grossissement (15 à 20 diamètres); il avait reconnu la cristallinité des laves et parfaitement distingué parmi les matières de provenance volcanique, d'une part celles dans lesquelles prédominent les élémens cristallins, et d'autre part celles qui sont essentiellement vitreuses. Mais les minéraux véritablement microscopiques et les particularités de la structure profonde des roches lui avaient échappé; l'imperfection des moyens d'observation avait paralysé ses efforts. Du côté des essais chimiques, dont mieux que personne il appréciait la nécessité, il n'avait pas été plus heureux. Pour isoler les minéraux destinés à l'analyse, il se servait d'un procédé analogue à celui qui dans l'industrie est employé en grand pour le lavage des minerais pauvres. Une roche étant convenablement pulvérisée, il soumettait la poudre à l'action d'un filet d'eau sur un plan incliné et séparait ainsi les uns des autres les élémens d'inégale densité. Le résultat obtenu était incomplet et exigeait, de la part de l'opérateur, une grande habileté manuelle. Cordier connaissait très bien les défectuosités de sa méthode; aussi a-t-il peu encouragé ceux qui, à diverses reprises, ont essayé de la mettre en pratique. Lui-même, bien que se livrant à un travail incessant, n'a plus rien produit durant le cours de sa longue carrière. Malgré le succès de ses leçons, malgré l'accueil favorable qui attendait toute œuvre émanée de lui, il évita de rien écrire sur les roches après la publication de son célèbre mémoire de 1815. La classification dont il avait posé les principes au début de son professorat, et à laquelle il a travaillé toute sa vie sans relâche, n'a été livrée à l'impression qu'après sa mort. Bien qu'elle lui eût servi à ranger la belle collection des roches du Muséum, il n'en conseillait l'emploi qu'avec réserve, espérant toujours que des expériences et des observations nouvelles en feraient disparaître les défauts.

De 1815 à 1858, une foule d'hommes éminens, passionnés pour les études pétrologiques, se sont, à l'exemple de Cordier, vainement débattus contre l'insuffisance des moyens de recherche dont ils disposaient. Un découragement profond avait fini par saisir tous ceux qui s'occupaient de l'étude des roches. Faute de moyens de détermination sérieux, plus d'une collection, péniblement recueillie et riche en échantillons de provenances lointaines, a été alors dispersée ou reléguée dans quelque coin obscur.

Enfin parut en 1858 un mémorable travail qui devait complètement changer l'état des choses. Cette œuvre, due au physicien anglais Sorby, appelait l'attention des savans sur la structure microscopique des cristaux et sur les conséquences à déduire de cette structure, relativement à l'origine des minéraux et des roches. L'auteur avait taillé en lames minces les matières destinées à servir d'objet à ses observations, et dans son mémoire il décrivait avec soin la méthode d'examen qu'il avait utilisée.

On commença alors à soupçonner le parti que l'on pouvait tirer du microscope ainsi appliqué. Gustave Rose, en Allemagne, paraît avoir surtout compris la puissance du nouveau moyen de recherches. Cependant, durant plusieurs années encore, le microscope ne fut, pour ainsi dire, employé qu'accessoirement pour l'examen d'associations cristallines naturelles. Les efforts que l'on faisait dans cette voie étaient limités; la méthode nouvelle était exclusivement appliquée à certaines questions spéciales, on s'en servait particulièrement pour déterminer les particularités remarquables de structure qui s'observent dans les substances minérales. D'ailleurs Sorby n'était appelé ni par ses études antérieures, ni surtout par les aptitudes de son esprit, à développer et poursuivre les études minéralogiques qu'il avait si brillamment inaugurées. Fils d'un riche coutelier de Sheffield, sans aucune attache officielle, indépendant par son caractère aussi bien que par sa position de fortune, il a dans ses travaux scientifiques conservé ses allures habituelles de liberté et d'originalité. Les sujets d'étude les plus variés ont été tour à tour embrassés par lui. De l'exploration des minéraux au microscope, il a passé à l'examen de la structure de l'acier, à des recherches sur les météorites, puis à des travaux variés de spectroscopie. Les applications ingénieuses qu'il a faites de cette dernière branche de la physique ont successivement porté sur les matières colorantes des algues, sur celles de la coquille des œufs d'oiseau, sur celles qui décorent les feuillages des arbres durant l'automne. Cependant il n'a jamais perdu de vue la matière de ses premières études, et c'est lui qui réellement a été l'initiateur et le propagateur de sa méthode.

En 1862, il avait entrepris avec sa mère un voyage d'agrément sur les bords du Rhin. Arrivé à Bonn, il fit connaissance d'un élève du corps des mines de Prusse, nommé Zirkel, par lequel il fut accompagné et dirigé dans quelques excursions. Ils visitèrent ensemble l'Eifel, le Siebengebirge et les environs du lac de Laach. Chaque jour, chemin faisant, une conversation intéressante et animée s'engageait entre le touriste et son guide sur la nature des roches volcaniques, sur les minéraux qui les composent et sur les merveilleux détails de structure que le microscope y révèle. Sorby expo-

sait avec clarté et chaleur les magnifiques résultats de ses études. Le soir, après l'excursion de la journée, l'entretien se prolongeait encore. Enfin, de retour à Bonn, le maître improvisé mit sous les yeux de son jeune auditeur quelques préparations microscopiques qu'il avait apportées et lui fit apprécier par lui-même la netteté et l'importance des faits qui avaient été l'objet de leurs longues causeries. Quelques jours plus tard, en quittant Zirkel, il laissait en lui un disciple enthousiaste, qui désormais, se consacrant entièrement aux études de géologie micrographique, allait bientôt dans cette voie marcher de découvertes en découvertes, grouper autour de lui un essaim de travailleurs et devenir l'un des savans les plus célèbres de l'Allemagne.

Cependant, toutes les fois qu'une nouvelle méthode scientifique est introduite dans un pays, il est rare qu'elle y reçoive tout d'abord l'accueil qu'elle mérite. Zirkel, établi à Vienne dans le laboratoire de géologie chimique de Karl von Hauer, y était pour ainsi dire isolé. Ses recherches ne rencontrèrent dans les premiers temps que l'incrédulité ou l'indifférence. Enfin, en 1867, une série de publications sur des roches diverses, dont il dévoilait la structure et la composition minéralogique, démontrèrent la fertilité inépuisable du nouveau champ d'études. Depuis cette époque, successivement professeur dans les universités de Lemberg, de Kiel et de Leipzig, il n'a cessé d'enrichir la minéralogie et la géologie d'une suite continue d'observations. Son laboratoire, installé actuellement dans un vaste local à Leipzig et parfaitement aménagé, est un centre scientifique des plus fréquentés, d'où sortent chaque année de remarquables travaux.

A l'époque où Zirkel débutait dans la voie où il s'est illustré, Vogelsang, un de ses condisciples, uni d'abord avec lui par les liens de l'amitié et bientôt par ceux d'une alliance de famille, s'était également passionné pour le genre de recherches patronné par Sorby. Attaché comme professeur à l'École polytechnique de Delft, il a, durant sa trop courte carrière, été l'une des gloires scientifiques du pays qui l'avait adopté. Zirkel, son émule, a cultivé avant tout l'observation pure; Vogelsang a été essentiellement expérimentateur. A mesure que le microscope lui révélait quelque détail nouveau sur la structure ou le mode d'association des minéraux, aussitôt il rêvait aux moyens d'en connaître la cause. Il exécutait alors d'ingénieuses expériences et en déduisait des conclusions théoriques d'une haute portée. Son œuvre capitale a été une philosophie de la géologie, travail hardi dont le titre seul fait deviner les puissantes aspirations dont il était vivifié.

En 1872, date à laquelle disparaissait Vogelsang, enlevé par une mort inattendue, Rosenbusch, professeur à l'université de Fribourg

en Brisgau, entrait à son tour dans l'arène et imprimait une nouvelle impulsion à la géologie micrographique.

Jusqu'alors on n'avait guère appliqué à l'étude des roches cette variété particulière de lumière que les physiciens désignent sous le nom de lumière polarisée; on opérait presque exclusivement à la lumière naturelle. Malgré les succès obtenus dans ces conditions par Zirkel et Vogelsang, un emploi méthodique de la lumière polarisée ne pouvait manquer de constituer un important progrès. Une systématisation régulière de ce genre d'observations était appelée à rendre les plus grands services dans les recherches pétrographiques; mais un esprit lucide et didactique, réunissant avec une vaste érudition un sentiment profond des besoins de la science, pouvait seul mener à bonne fin une pareille entreprise. Rosenbusch possédait toutes les qualités requises, aussi a-t-il parfaitement atteint le but proposé. Avec un rare talent, il a su mettre en œuvre les nombreux documens optiques consignés dans les savans mémoires d'Haidinger, de Tschermak, de Des Cloizeaux. Les ouvrages qu'il a publiés exposent avec netteté les principes de l'optique minéralogique et les applications spéciales qu'on doit en faire à chaque minéral. Une science peut être considérée comme définitivement constituée, comme reposant sur des bases solides, quand elle a donné lieu à des ouvrages classiques de cette valeur.

Actuellement les études de pétrographie micrographique sont cultivées dans toute l'Allemagne avec une ardeur sans égale. En Suède, en Autriche, elles ne rencontrent pas une moindre faveur. A Prague notamment, elles ont trouvé dans le professeur Boricky un interprète savant en même temps qu'un expérimentateur habile. Chose curieuse et difficile à expliquer, c'est dans leur pays d'origine, en Angleterre, qu'elles semblent aujourd'hui se développer le plus péniblement.

En France, elles sont encore confinées dans un bien petit cercle d'adeptes zélés, mais l'étroit laboratoire qui les réunit dans son enceinte a déjà produit de nombreux résultats; l'observation et l'expérience y ont été l'une et l'autre pratiquées avec succès; des perfectionnemens, jugés considérables par les savans étrangers, y ont été apportés aux méthodes usitées jusqu'alors par les géologues micrographes, et surtout des données précises y ont été acquises sur la genèse des minéraux et des roches.

II.

Parmi les faits mis en lumière par les applications du microscope à la pétrologie, il en est quelques-uns dont l'importance jus-

tifie immédiatement le rôle considérable que l'on attribue maintenant à ce genre de recherches.

La minéralogie, par exemple, lui doit la connaissance de la structure et du mode de formation d'un grand nombre d'espèces cristallines. Naguère on attribuait volontiers une homogénéité complète à tout cristal bien individualisé par ses formes extérieures. Le microscope a montré que, dans la plupart des cas, une telle opinion était une erreur. Dès que les dimensions d'un cristal atteignent un ou deux dixièmes de millimètre, presque toujours on peut constater que sa structure est complexe. Fréquemment on le voit composé de zones concentriques correspondant aux stades successifs qui ont signalé le cours de son accroissement. Ces couches emboîtées se distinguent tantôt par leurs colorations à la lumière naturelle, tantôt par des traits fins marquant la limite de chacune d'elles, tantôt par les teintes spéciales qu'elles affectent à la lumière polarisée. Une telle disposition montre alors que le développement du cristal a été discontinu; des périodes d'accroissement rapide étaient séparées par des temps d'arrêt ou de ralentissement marqué. Durant ce temps, la température et la composition chimique du milieu dans lequel s'opérait la cristallisation variaient incessamment, et ces changemens entraînaient avec eux les modifications que l'on remarque dans les propriétés physiques de chacune des zones du minéral.

Parmi les substances cristallines le plus habituellement répandues dans les roches volcaniques, il en est une, le pyroxène, qui fournit fréquemment des exemples de la structure dont il vient d'être question. Le pyroxène se montre composé de dépôts successifs bruns et verts. Ce corps est un silicate ferrugineux; les parties brunes qu'on observe dans ses échantillons zonés correspondent à des périodes durant lesquelles la formation s'est opérée en présence d'agens oxydans; les parties vertes ont pris naissance sous des influences contraires.

Des conclusions intéressantes peuvent également se déduire d'observations analogues relativement à la température et à l'état de tranquillité ou de mouvement du milieu qui engendrait les cristaux; mais les déductions les plus remarquables parmi celles auxquelles conduit l'examen de la structure des minéraux se tirent de la considération de ces particules de matières étrangères que le microscope fait apercevoir au sein de presque toutes les substances cristallisées. Ces inclusions qui se sont trouvées enfermées dans les cristaux en voie de formation ont été protégées ensuite contre les actions destructives par les parois même de leur étroite prison. Elles sont les restes et les témoins authentiques du milieu dans le-

quel la cristallisation s'est opérée. Quand un minéral renferme des inclusions vitreuses, on peut être certain qu'il a cristallisé dans un magma fondu. Au moment où il se formait, il a englobé quelques parcelles du magma incandescent dont il tire son origine; après consolidation et refroidissement, il se trouve, par suite, contenir des matières microscopiques identiques de composition avec le milieu qui l'a produit. Chacune de ces inclusions est ordinairement associée à une très petite bulle de gaz qui s'est trouvée emprisonnée en même temps, et dont on constate la fixité absolue dans les conditions ordinaires de température; pour lui rendre quelque mobilité, il faudrait ramollir de nouveau la matière vitreuse dont elle est accompagnée.

La découverte de ces sortes d'inclusions a clos immédiatement les discussions qui, depuis bientôt un siècle, divisaient les géologues sur le mode de formation d'un grand nombre de roches. Tous les massifs pierreux composés d'élémens cristallins à inclusions exclusivement vitreuses sont maintenant considérés comme ayant été engendrés par voie ignée. C'est ainsi que la liste des roches volcaniques se trouve aujourd'hui considérablement accrue.

Les inclusions liquides ne sont pas moins fréquentes, ni moins caractéristiques. Comme les précédentes, elles possèdent généralement dans leur intérieur une petite bulle de gaz; mais cette bulle est mobile. Tantôt elle semble s'agiter spontanément, tantôt elle ne se déplace que sous l'influence d'une élévation de température.

On a pu déterminer la nature du liquide contenu dans les inclusions des minéraux; généralement ce liquide est de l'eau pure ou salée, quelquefois tellement saturée qu'on y voit flotter des petits cristaux cubiques de sel marin. D'autres fois, le liquide présente une apparence huileuse, la moindre élévation de température lui fait éprouver une dilatation notable et la chaleur de la main suffit pour le réduire totalement à l'état de vapeur dans le minime espace qu'il occupe. Si l'on ramène la préparation à la température ordinaire, on voit bientôt le liquide reparaître et se contracter rapidement jusqu'à ce qu'il ait repris son apparence primitive. Cette transformation en vapeur et cette condensation alternative peuvent être indéfiniment reproduites. Des recherches nombreuses ont été entreprises pour déterminer la nature du liquide si dilatable et si volatil de certaines inclusions. D'après les études de Brewster, il semble que la composition de ce liquide soit variable; cependant, en faisant éclater des inclusions de cette espèce dans un tube lumineux de Geissler et observant au spectroscope les raies de la lumière produite, Vogelsang a pu démontrer que dans la plupart des cas ce n'était autre chose que de l'acide carbonique liquéfié sous une énorme pression.

Les inclusions aqueuses sont des preuves indéniables du rôle que l'eau a joué dans la cristallisation du minéral qui les renferme. Si on les observe seules, on peut affirmer que la cristallisation a été opérée au sein d'une dissolution dans l'eau. Si, dans les mêmes minéraux, elles sont accompagnées d'inclusions vitreuses, il est tout aussi certain que la cristallisation s'est opérée à très haute température, mais en même temps que l'eau a coopéré au phénomène. Enfin la présence de l'acide carbonique liquéfié dans les minéraux de quelques roches démontre que, dans ce cas, la cristallisation s'est opérée sous une pression considérable.

Ainsi le microscope rend compte des conditions qui ont présidé à la genèse des minéraux.

Une autre conquête précieuse de la géologie micrographique a été la détermination exacte des élémens intégrans des roches. Celui qui pour la première fois examine au microscope une lamelle mince taillée dans un caillou quelconque demeure le plus souvent émerveillé devant la multitude et la variété des élémens qui frappent son regard. Souvent, plus la roche considérée à l'œil nu semblait compacte et plus elle se montre alors riche en matériaux cristallins. La pâte des porphyres, que l'on regardait jadis comme un magma informe, apparaît comme une agglomération de myriades de cristaux. La matière qui fait le fond des roches volcaniques, matière d'apparence homogène, même quand on l'observe à la loupe, devient un riche tissu de minéraux divers lorsqu'on l'examine avec un grossissement suffisant au microscope. Il n'est pas une roche cristalline dans laquelle cet instrument ne fasse découvrir ainsi une quantité souvent innombrable d'échantillons cristallisés demeurés jusqu'alors tout à fait inaperçus. Hâtons-nous de dire cependant que les études nouvelles n'ont pas grossi la liste des minéraux connus. Avec une sagesse dont il faut leur savoir gré, les pétrographes modernes ont évité dans les cas douteux de créer des espèces nouvelles et ils en ont été récompensés, car toujours ils sont arrivés en définitive à rattacher les cristaux microscopiques à quelqu'un des types classiques antérieurement établis. Mais si jusqu'à présent ils n'ont trouvé dans les préparations microscopiques aucun minéral nouveau, en revanche ils ont expulsé des classifications minéralogiques un certain nombre d'espèces qui n'étaient que des agrégats de minéraux divers.

Une fois la spécification des substances cristallines opérée, il s'agissait de constater leur distribution dans les roches. C'est alors que des surprises incessamment renouvelées sont venues frapper les observateurs. La plupart des roches ont offert une constitution différente de celle qu'on leur supposait auparavant; souvent on a dû les classer d'une manière nouvelle ou les rattacher à plu-

sieurs groupes pétrologiques distincts. Le basalte par exemple, que l'on considérait avec Cordier comme un mélange constant de feldspath, de pyroxène, d'olivine et de fer oxydulé, est parfois, comme l'a montré Zirkel, composé d'associations minéralogiques différentes; c'est pourquoi il a fallu scinder ce groupe et en rapporter les subdivisions à des variétés de roches diverses.

Le microscope a permis aussi de reconnaître la fréquence dans la nature de certains minéraux que l'on croyait y être d'une extrême rareté. Ainsi la néphéline, silicate en petits prismes hexagonaux, que jadis on avait recueillie seulement dans quelques gisemens exceptionnels, est maintenant reconnue comme très abondante dans plusieurs roches; elle est même l'élément principal et le plus caractéristique de quelques-unes d'entre elles; la tridymite, variété particulière de silice cristallisée, aperçue naguère exclusivement dans deux ou trois gisemens, pullule tellement dans plusieurs roches volcaniques qu'elle en forme pour ainsi dire la trame. Depuis longtemps les analyses chimiques avaient décelé dans presque toutes les roches éruptives la présence de petites quantités d'acide titanique et d'acide phosphorique, mais on ignorait entièrement à quel état se trouvaient ces acides; les anciennes déterminations minéralogiques n'en pouvaient rendre compte. Les observations microscopiques ont donné la clé de l'énigme; en effet, dans la plupart des roches elles ont fait apercevoir, répandus çà et là au milieu d'autres élémens cristallins plus abondans, deux minéraux, le sphène et l'apatite, le premier possédant de l'acide titanique et le second de l'acide phosphorique dans leur composition. Au point de vue agronomique, la dissémination universelle de l'apatite dans les roches cristallines est un fait qui mérite au plus haut degré d'attirer l'attention. Ce minéral est la source première naturelle des phosphates que recèlent les graines des céréales, et par suite c'est lui qui fournit en réalité aux animaux le phosphore, élément chimique indispensable à la constitution de leurs tissus.

Il est un problème minéralogique qui depuis longtemps préoccupe tous ceux qui s'intéressent à la philosophie des sciences naturelles, c'est celui du développement de la cristallinité dans une substance primitivement amorphe. Le microscope apporte son puissant concours à la solution de la question. Il montre que certains corps passent brusquement de l'état amorphe à l'état cristallisé, tandis que d'autres au contraire présentent des états intermédiaires qu'il apprend à connaître; à cette seconde catégorie de produits appartiennent la silice et ses composés, c'est-à-dire la plupart des minéraux qui font partie intégrante des roches. Dans les roches volcaniques par exemple, on voit à l'aide du microscope les différens

états que peut affecter chacun de ces corps; on passe en revue toute la série des formes sous lesquelles ils se montrent avant d'acquérir leur individualité cristalline définitive. Ici, au sein d'un magma homogène fondu, se sont séparés d'abord des globules d'une petitesse extrême; là, ce sont des corpuscules cylindroïdes qui ont pris naissance; ailleurs des figures plus compliquées simulent des formes organiques, ou au contraire offrent déjà l'apparence de cristaux rudimentaires. Toutes ces productions, caractérisées par leurs surfaces arrondies, par l'absence de toute action sur la lumière polarisée, ont reçu le nom de cristallites. L'examen des conditions de leur développement a fait l'objet d'un remarquable travail de Vogelsang. Il est à peine besoin de dire que leur existence n'était même pas soupçonnée avant les applications du microscope à la pétrographie.

Quand un minéral est arrivé à son état cristallin définitif, il peut encore très souvent présenter des variétés différentes. Parmi les substances cristallisées les plus répandues dans la nature inorganique, il en est en effet qui se montrent sous des aspects divers. La silice libre, par exemple, est un véritable Protée; sans changer de composition, elle est également commune à l'état de tridymite, de quartz globulaire, de calcédoine, de cristal de roche. La chimie est impuissante pour faire distinguer ces variétés d'un même corps, et cependant leur détermination est indispensable à la connaissance des roches, car ils constituent pour celles-ci un élément de premier ordre au point de vue de la classification. Alors le microscope intervient; il fait apercevoir les caractères de chaque type minéralogique, met en lumière les plus fins détails de leur structure, et par suite fournit des renseignemens positifs sur la nature de la roche qui les renferme.

Enfin les données les plus précieuses encore parmi celles que fournit le microscope sont relatives à l'agencement des minéraux entre eux, à la texture des matières pierreuses qui résultent de leur association. En général, dans les roches cristallines la consolidation s'est faite en plusieurs temps dont on peut suivre les phases. Une première cristallisation a donné naissance à un certain nombre de minéraux, le reste de la masse conservant son état amorphe. Cette opération initiale s'est passée dans les profondeurs du sol; elle a été de longue durée et s'est d'ordinaire accomplie tranquillement, bien qu'avec des inégalités prononcées dans sa marche. Il en est résulté des cristaux volumineux, doués souvent de la structure zonaire. A cette époque de calme a succédé une période troublée; les cristaux précédemment formés ont subi des mouvemens plus ou moins violens; le microscope les montre incurvés ou cassés. Tantôt

leurs fragmens ont été dispersés au sein du magma qui les renferme; tantôt on les aperçoit encore dans une lamelle mince, assez peu distans les uns des autres pour qu'on y puisse reconnaître les parties disloquées d'un même échantillon. Des corrosions profondes attestent aussi quelquefois l'influence d'actions chimiques énergiques, ou témoignent de l'intervention d'une température plus élevée, capable d'avoir en partie refondu les cristaux formés.

Le second temps de consolidation a produit une nouvelle poussée cristalline. Parfois il en est résulté une solidification complète de la roche. Ainsi, par exemple dans le granit, les feldspaths et le mica produits durant la première période de formation de la roche sont englobés et moulés par le quartz qui s'est solidifié pendant le second temps. Le même fait s'observe dans la plupart des roches engendrées durant les anciens temps géologiques. Mais il n'en a pas été de même pour un certain nombre de porphyres et pour la plupart des roches volcaniques. Ici, la seconde phase de consolidation n'a pas été complète; elle a donné naissance à un immense développement de cristaux, mais une certaine quantité du magma initial est encore demeurée à l'état de matière fondue et ne s'est solidifiée que postérieurement.

Les cristaux du second stade sont dans ce cas de très petites dimensions, ce qui leur a fait donner le nom de microlithes; le microscope seul permet de les apercevoir. Ils ont été produits dans un liquide en mouvement; leur petitesse extrême suffirait presque pour justifier une telle conclusion, car l'expérience a depuis longtemps montré que toute cristallisation fournit en général des élémens d'autant plus ténus qu'on la trouble davantage, mais leur disposition démontre le fait d'une manière tout à fait convaincante. Dans les coupes minces, on les voit alignés suivant des directions déterminées, contournant les cristaux du premier stade et s'allongeant dans leurs intervalles sous forme de trainées fluidales. Ils ont été évidemment charriés dans des courans microscopiques, à la manière des morceaux de bois que l'on fait flotter à la surface des rivières, et maintenant on les observe dans la situation qu'ils occupaient au moment de la solidification définitive de la roche. Rien de plus intéressant que ce tableau; en l'observant, on est tenté de se croire témoin de phénomènes qui pour certaines roches se sont passés il y a peut-être des millions d'années.

Les laves des volcans modernes présentent aussi des exemples très nets de la structure qui vient d'être décrite; les microlithes y fourmillent et s'alignent en longues traînées dans lesquelles sont épars les cristaux du premier stade. Une petite quantité de matière vitreuse, interposée entre tous ces élémens cristallins, s'est figée

en dernier lieu et demeure comme la dernière trace du magma primitif, antérieur à toute séparation de composés minéraux. Quand une lave jaillit de la bouche d'un volcan et s'épanche sur ses flancs, elle coule sous la forme d'un liquide visqueux, quelquefois à peine mobile, dont l'aspect ressemble à celui de la fonte en fusion. Avant l'application du microscope à l'étude des roches, les géologues avaient vainement cherché à se rendre compte de la constitution de cette matière imparfaitement fluide; les hypothèses les plus étranges avaient été émises sur les causes de son extrême viscosité. Maintenant on sait qu'une lave, au moment où elle arrive au jour, possède déjà presque tous ses cristaux; les minéraux du premier stade de consolidation y sont tout formés et les microlithes, bien que continuant à se multiplier, y sont déjà d'une extrême abondance. Il n'y a donc alors de fluide que la matière amorphe. Par conséquent, la masse éruptive, qui s'épanche et coule, est une sorte de boue ignée, cristalline; elle est composée d'un nombre infini de petits minéraux agrégés par des quantités variables d'une substance vitreuse en fusion. Ainsi se trouve expliqué rationnellement un problème géologique longtemps débattu.

Le microscope a montré en même temps que les diverses espèces minérales ne cristallisent pas indifféremment dans les deux stades de consolidation. Telle substance ne s'isole à l'état de cristaux que durant le premier stade; telle autre n'apparaît que pendant le second; d'autres se forment durant les deux temps de consolidation, mais souvent affectent dans ces deux cas des caractères de structure différens. Enfin les cristaux d'espèces diverses qui se produisent pendant une même période ne cristallisent pas rigoureusement au même instant: l'ordre de cristallisation est soumis à des lois fixes et qui étaient tout à fait imprévues.

Les considérations précédentes ont eu dans une autre voie un résultat pratique considérable; elles ont conduit à la reproduction artificielle de plusieurs des minéraux les plus communément répandus dans la nature. Refaire de toutes pièces une substance naturelle en partant de ses élémens chimiques a toujours été le but convoité par les naturalistes expérimentateurs. Opérer une synthèse dans des conditions normales, c'est imiter la puissance créatrice et mettre à découvert ses secrets. Quel plus noble sujet d'ambition! Les succès obtenus de ce côté par les minéralogistes français sont l'une des gloires de la science. Cependant jusqu'à présent on n'avait pas réussi à reproduire la plupart des minéraux des roches volcaniques; au moins les procédés employés s'écartaient tellement des conditions normales que le résultat obtenu perdait par cela même une grande partie de sa valeur. On avait échoué surtout

dans les tentatives faites pour obtenir des associations cristallines, comme celles qui constituent les roches. Et néanmoins il était certain que la nature opérait simplement; la facilité des cristallisations qu'elle effectue sur une immense échelle contrastait avec les pénibles efforts des chercheurs. Il a suffi de quelques observations microscopiques bien dirigées pour mettre sur la voie de la solution du problème. Quand le mode de développement des cristallisations naturelles a été bien connu, leur reproduction artificielle n'a plus été qu'un jeu, et alors les chétifs fourneaux d'un laboratoire ont fourni des roches à élémens cristallins identiques à celles qui s'élaborent dans les immenses foyers souterrains du Vésuve et de l'Etna.

Enfin, pour terminer l'énumération des principaux services que le microscope rend à l'étude du monde inorganique, j'ajouterai qu'en donnant à la science des roches cristallines une base certaine, il a immédiatement doublé le champ dans lequel la géologie peut étendre ses conquêtes. Naguère on savait vaguement qu'il existe des relations entre la nature des produits éruptifs et leur âge, mais combien cette notion n'est-elle pas aujourd'hui plus précise! La composition minéralogique et la structure des roches cristallines ont considérablement varié depuis le commencement des temps géologiques; des types divers se sont successivement produits. A mesure que le magma souterrain, qui donne naissance aux produits éruptifs, subissait des changemens dans sa composition chimique par le fait même des cristallisations qui s'opéraient dans son sein, les matières rejetées au dehors éprouvaient des modifications correspondantes. D'ailleurs la matière du foyer souterrain n'est pas homogène; avec le temps, le point de départ des éruptions s'est fait à des profondeurs de plus en plus grandes; par suite il en est nécessairement résulté des changemens dans la nature des roches cristallines engendrées. En outre, toute éruption est accompagnée d'un dégagement abondant de substances volatiles, dont l'influence sur la structure et la composition des matières épanchées est des plus manifestes. Or rien de plus certain que le fait de la variation énorme qu'ont éprouvée ces émanations dans le cours des siècles, aussi bien au point de vue de la quantité que sous le rapport de la composition chimique. On comprend donc les variations qui s'observent dans la nature des matières cristallines venues des profondeurs du sol et le lien qui doit unir la nature minéralogique d'une roche avec son âge géologique. La continuité et l'étroitesse de ce lien seront d'autant plus visibles que les études de pétrologie micrographique s'étendront davantage. Dès maintenant, grâce à ces recherches, on en découvre nettement quelques parties. Les

travaux de Michel Lévy, par exemple, ont élucidé la question des rapports qui existent entre la structure des porphyres et leur âge. A présent on sait avec précision à quelle époque géologique appartiennent les premières roches à structure fluidale. On connaît la date géologique d'apparition des espèces minérales, absolument comme on possède celle des espèces animales et végétales; ainsi l'on sait que plusieurs minéraux ne se montrent pas dans les roches éruptives antérieures à la période tertiaire; tel est le cas pour la leucite, si commune aujourd'hui dans les laves du Vésuve, pour la mellilite, fréquente dans les tufs volcaniques de la campagne romaine, pour la tridymite, qui abonde dans un grand nombre de produits éruptifs tertiaires. Ces trois minéraux font entièrement défaut aux époques plus anciennes, de telle sorte qu'un cristal de leucite, par exemple, aperçu dans un échantillon de roche, fixe immédiatement la limite supérieure d'âge du massif pierreux dont il a été extrait. D'autres minéraux sont plus spécialement l'apanage des roches anciennes. Enfin certaines variétés de silice cristallisée caractérisent diverses époques géologiques.

III.

Après avoir considéré les résultats obtenus dans l'application du microscope à l'étude des minéraux et des roches, parcourons maintenant la série des moyens qui ont permis l'emploi de cette méthode d'examen et l'ont rendue fructueuse.

Dans la confection des lames minces d'origine minérale destinées aux observations microscopiques, on se heurte tout d'abord contre une grande difficulté. La matière qui doit être soumise à l'examen ne peut, à la façon des substances animales ou végétales, être tranchée au moyen d'une lame d'acier fortement trempée et aiguisée finement. La plupart des minéraux sont trop durs pour se prêter à une telle opération; la réduction en lames minces doit donc être effectuée autrement.

Le procédé actuellement usité a été imaginé et mis en usage pour la première fois en 1826 par un constructeur anglais, William Nicol, physicien distingué, dont le nom demeure attaché aux applications du microscope. On prend un fragment aussi plat que possible de la substance minérale à étudier; on frotte une de ses faces sur un plan de verre ou de métal avec de l'émeri humecté d'eau jusqu'à ce qu'on l'ait aplanie; puis, à l'aide d'une petite quantité de résine fondue, on colle la surface polie de l'échantillon sur un morceau de verre épais. Lorsque la résine est refroidie et l'adhérence du fragment minéral complète, on pratique l'usure et le polissage de sa

seconde face comme on l'avait fait pour la première. Enfin la lamelle ayant atteint la minceur cherchée, doit être décollée, nettoyée des grains d'émeri qui la salissent, puis définitivement transportée entre deux lames de verre, où on la fixe à l'aide d'un enduit résineux. Les roches les plus compactes, celles qui sont douées en apparence d'une opacité complète, soumises à une manipulation de ce genre, se laissent user et réduire en lamelles au travers desquelles on lit facilement les petits caractères d'imprimerie. Le granit le plus dur, le basalte le plus foncé sont aisément amenés à l'état d'une pellicule épaisse seulement de 1 à 2 centièmes de millimètre, et comparable par sa minceur, sa flexibilité et sa transparence à la plus fine pelure d'oignon.

L'opération s'exécute plus commodément encore quand on dispose, soit d'une petite meule, soit d'un tour de lapidaire. Il n'est besoin ni d'un apprentissage prolongé, ni d'une grande habileté manuelle, mais seulement d'un peu de patience et de soin. Lorsqu'une substance minérale est de dureté moyenne et passablement cohérente, il suffit d'une demi-heure de travail pour la réduire en lamelle mince propre aux observations microscopiques.

Nicol, en imaginant le procédé que nous venons de décrire, ne s'était pas contenté de l'indiquer; il l'avait mis en pratique, fournissant des exemples de ces applications à chacune des branches de l'histoire naturelle. Aux zoologistes, il a montré la manière d'obtenir des sections minces de dents; aux botanistes, il a fourni des coupes de bois fossiles; pour les minéralogistes, il a taillé des agates. Depuis lors, la méthode qu'il avait inaugurée n'a pas cessé d'être mise en usage pour la taille de toutes les substances dures d'origine organique. Dès 1831, le botaniste Witham, mettant à profit les indications et l'aide de Nicol, son ami, commençait ses belles recherches sur la constitution des bois silicifiés. Au grand étonnement des naturalistes, il montrait que ces substances avaient conservé leur structure et les particularités les plus intimes de leur organisation.

Néanmoins, après la publication du procédé de Nicol, il s'est écoulé un intervalle de trente ans, durant lequel les minéralogistes et les géologues ont paru demeurer indifférens au nouveau moyen d'étude qu'il leur avait offert. Un grand nombre d'entre eux sentaient pourtant la nécessité des observations microscopiques appliquées à l'examen des minéraux et des roches. Longtemps avant la publication du procédé de taille proposé par Nicol, et avant que le microscope eût acquis la puissance optique que lui ont donnée les perfectionnemens modernes, l'emploi de cet instrument avait été déjà vivement recommandé par Dolomieu, Fleuriot de Bellevue,

Brongniart et Cordier; mais, parmi ces savans, les uns ont vécu avant la publication de l'invention de Nicol, les autres n'ont pas cru sa méthode susceptible d'applications pratiques.

Alors, au lieu de réduire les substances minérales en minces lamelles, on se contentait de les pulvériser; les poudres ainsi obtenues ne fournissaient à l'examen microscopique que des renseignemens vagues. Les minéraux qui les composent étaient pour la plupart irrégulièrement brisés, l'épaisseur inégale des grains amenait des jeux de lumière, défavorables à la précision des observations, enfin l'agencement des minéraux entre eux ne pouvait plus être reconnu. Cordier et les minéralogistes de son école recommandaient, à la vérité, de comparer les élémens des poudres provenant de l'écrasement des roches cristallisées avec des fragmens de mêmes dimensions obtenus par le concassage de minéraux connus, mais cette méthode empirique était d'une application malaisée; elle a pu être utilisée seulement dans quelques cas exceptionnels; les difficultés de toute espèce que l'on rencontre dans sa mise en œuvre l'ont fait bientôt abandonner par tous ceux qui successivement l'avaient préconisée. Ainsi, d'une part l'examen des poudres cristallines au microscope était défectueux, et d'autre part on ne croyait pas à l'efficacité et peut-être même à la possibilité d'une étude des minéraux sous forme de lamelles minces.

Tel était l'état de la question, lorsqu'en 1858 l'attention des hommes de science fut vivement éveillée par une intéressante découverte, celle des inclusions aqueuses à bulle mobile. Sorby, ayant eu l'idée d'étudier les particules de nature diverse qui se trouvent emprisonnées au sein des cristaux, avait taillé en lames minces, suivant la méthode de Nicol, un certain nombre de minéraux naturels, isolés ou engagés dans les roches. Or, parmi les échantillons qu'il examinait ainsi figurait un granit dont l'un des élémens, le quartz, se montra criblé de petites cavités remplies d'eau. Sorby étendit ses recherches et constata bientôt que le quartz de tous les granits présentait cette même particularité. Les inclusions aqueuses s'y présentaient le plus souvent en immense quantité et affectaient une petitesse extrême. La plupart n'étaient visibles qu'à de forts grossissemens. Tel échantillon de quartz en laissait apercevoir plusieurs millions sur une surface d'un centimètre carré. Généralement, chacune de ces inclusions renfermait en outre une petite bulle de gaz qui flottait au sein du liquide et s'y agitait d'un mouvement perpétuel, tantôt lentement et tantôt par bonds saccadés, d'une rapidité et d'une irrégularité incroyables. Cette agitation incessante d'une fine bulle de gaz au sein d'un liquide, signalée depuis longtemps par les botanistes et connue sous le nom de mou-

vement brownien, était ici une preuve irrécusable de la présence de l'eau dans la roche. A l'époque où Sorby fit sa découverte, la question de l'origine du granit était l'objet d'un débat animé entre les géologues; les uns considéraient cette roche comme ayant été formée par voie de fusion à la manière des laves, les autres regardaient l'eau comme ayant joué un rôle prépondérant dans sa formation. On comprend dès lors de quel poids dut être dans la balance la constatation des inclusions aqueuses.

Le travail de Sorby avait eu pour effet de démontrer par un exemple frappant combien il est aisé de mettre en pratique le procédé de Nicol pour la taille des minéraux durs et quel parti l'on en pouvait tirer pour la solution d'importantes questions géologiques. Cependant beaucoup de préjugés subsistaient encore contre ce mode d'examen. Lorsque des cristaux microscopiques sont enchevêtrés et intimement soudés les uns aux autres, comme ils le sont généralement dans les roches, une coupe mince les atteint dans une direction quelconque; des cristaux de même forme, appartenant à la même espèce minérale, se trouvent tranchés dans les orientations les plus diverses, et, par conséquent, offrent des sections de forme variée. Si plusieurs minéraux visibles dans une préparation affectent la même couleur, comment les distinguer? Le système cristallin d'un minéral en gros cristaux isolés est déterminé par des mesures d'angles solides; où trouver dans une section plane des données qui puissent remplacer celles-ci?

Ces objections étaient des plus graves. Quant à l'examen des propriétés optiques des minéraux réduits en lames minces, on le croyait impraticable. Les méthodes jusqu'alors usitées en minéralogie, méthodes naguère si fructueuses entre les mains de Biot, de Sénarmont, de Des Cloizeaux, semblaient ici sans application; leur mise en œuvre paraissait exiger une épaisseur des lamelles cristallines notablement supérieure à celle des lames minces taillées suivant le procédé de Nicol, et surtout l'usage de sections faites dans des orientations connues. En un mot, on pensait qu'il était impossible de déterminer les propriétés optiques d'un cristal, lorsqu'il n'était pas maniable, et, dans le cas contraire, il est évident que la taille en lames minces devenait une opération fastidieuse et superflue et qu'il n'y avait plus lieu de recourir à l'emploi du microscope.

On comprend que ces difficultés aient longtemps rebuté les minéralogistes; cependant elles n'étaient pas insurmontables. La variabilité dans la forme des sections que présentent les échantillons d'un même minéral au sein d'une lamelle mince n'empêche aucunement de reconnaître la forme fondamentale du solide auquel elles appartiennent; la multiplicité des sections fait ressortir non-

seulement les traits essentiels de chaque espèce minérale, mais encore elle met en évidence les particularités principales qui signalent sa configuration; elles la font voir sous tous ses aspects et permettent d'apprécier le genre de symétrie qui lui est propre, mieux que ne pourrait le faire un examen extrinsèque des échantillons entiers. D'ailleurs toutes les sections d'un minéral ne sont pas également importantes au point de vue de sa détermination cristallographique; certaines d'entre elles possèdent une forme tout à fait caractéristique; ce sont précisément celles-là qui, dans une préparation microscopique, attirent le regard du minéralogiste; involontairement il fait tellement abstraction des autres qu'en général elles sont pour lui comme si elles n'existaient pas.

D'autres caractères physiques sont en outre intimement liés à la forme et faciles à constater au microscope. Ainsi, par exemple, la plupart des minéraux présentent une tendance marquée à se diviser en feuillets parallèles, suivant des directions en rapport avec leur forme cristalline. Les fendillemens qui en résultent, et que les minéralogistes nomment fentes de clivage, sont nettement accusés dans les coupes microscopiques. Tantôt leurs traces sont représentées par une seule série de traits parallèles, tantôt elles offrent la forme d'un treillis régulier; en général, la figure qu'elles affectent varie avec l'orientation de la section, et par suite avec la forme de son contour. On voit d'après cela que la disposition des fentes de clivage peut non-seulement dénoter la nature d'une espèce minérale, mais encore faire connaître l'orientation particulière d'une section pratiquée dans un échantillon.

Le microscope décèle aussi les associations régulières que forment fréquemment entre eux plusieurs cristaux appartenant à une même espèce. Ces associations, connues sous le nom de *mâcles,* s'effectuent suivant des lois fixes, en rapport avec la symétrie cristalline et la nature spéciale de chaque minéral. Dans les sections microscopiques, elles se trahissent par des figures variées dont les bords sont en général découpés par des angles rentrans. Quelquefois ces figures affectent des formes polygonales simples; plus souvent elles sont compliquées et représentent d'élégans dessins géométriques, des croix à branches multiples, des rosaces, des bandes ornées de dentelures.

Ainsi, des cristaux dont les dimensions n'excèdent pas quelques millièmes de millimètre, non-seulement peuvent être aperçus au microscope, mais leur forme cristalline peut être déterminée, leurs clivages et leurs mâcles reconnus. Le microscope fait apercevoir dans les minéraux des détails de structure qui échappent à tout autre procédé de recherche; il montre les inclusions, permet d'en

apprécier la nature, il révèle les altérations secondaires des cristaux, les modifications qu'ils ont subies, soit spontanément, sous l'influence des forces moléculaires intérieures, soit indirectement sous l'action des agens extérieurs. Un corps est-il fortement réfringent, le fait est aussitôt dévoilé par les ombres fortement accusées qui bordent le pourtour de ses sections et par le relief accentué qui les signale. L'aspect de la surface de la section est encore un caractère qui souvent suffit pour faire reconnaître une espèce minérale. Parmi les échantillons cristallins tranchés dans une coupe, les uns offrent une surface toujours lisse; d'autres se montrent au contraire constamment criblés de fines inégalités et possèdent un aspect chagriné tout spécial. Quand un minéral est flexible, le microscope le montre en feuillets d'une ténuité extrême, contournés et tordus; s'il est rigide, cette propriété est attestée par des cassures à arêtes vives.

En un mot, une foule de caractères distinctifs des minéraux cristallisés très petits peuvent être constatés au microscope ordinaire, privé de tout moyen auxiliaire spécial; mais cet instrument, déjà si efficace dans ce cas, devient encore bien plus puissant quand on le munit, dans des conditions convenables, d'appareils susceptibles de transformer la lumière naturelle en lumière polarisée. Afin de donner au lecteur une idée du parti que l'on tire de cette modification, je rappellerai brièvement la constitution de la lumière en général et quelques-unes des propriétés principales de la lumière polarisée.

Quand un rayon de lumière se propage dans un milieu quelconque, il se produit tout le long de son trajet des vibrations au sein d'un fluide impondérable, désigné par les physiciens sous le nom d'éther. Ce fluide est répandu partout; il existe aussi bien dans le vide des espaces planétaires que dans l'intervalle des molécules qui composent les substances matérielles. Les vibrations de la lumière naturelle sont désordonnées; celles de la lumière polarisée se font au contraire avec une régularité parfaite. Dans le cas de la lumière polarisée rectilignement, la seule qui nous intéresse ici, le mouvement des molécules d'éther a lieu dans une direction unique; il se compose d'oscillations d'une petitesse et d'une rapidité extrêmes.

Ainsi la lumière polarisée n'est autre chose que de la lumière naturelle dont les mouvemens ont été régularisés. Cette transformation peut être opérée de plusieurs manières; mais l'un des moyens les plus simples, celui que l'on associe de préférence à l'usage du microscope, consiste à faire passer la lumière au travers d'un prisme de spath d'Islande coupé obliquement en son mi-

lieu et recollé ensuite à l'aide d'une résine particulière. Le prisme ainsi disposé est ce que l'on appelle un *nicol*, du nom de l'habile physicien qui en a été l'inventeur. Un rayon de lumière naturelle tombant sur un pareil prisme se modifie en le traversant et à la sortie se trouve polarisé. Les vibrations lumineuses des rayons émergens se font dans un plan orienté d'une manière fixe par rapport aux faces du prisme, et qui constitue ce que l'on appelle la section principale du nicol.

Dans les applications que l'on fait de la lumière polarisée aux études microscopiques, on emploie simultanément deux nicols dont on combine les effets. On les arrange de manière à ce que leurs sections principales soient à angle droit, l'une sur l'autre. Quand deux nicols sont ainsi croisés, si aucune substance hétérogène au point de vue optique n'est interposée entre eux, nul rayon lumineux ne peut traverser le système; les vibrations qui émergent du premier nicol sont complètement arrêtées par le second, l'obscurité est complète à la sortie des prismes, quelque intense que soit l'éclat du rayon de lumière incidente. Mais les choses se passent en général tout autrement lorsque l'on fait glisser entre les nicols croisés une lamelle mince composée de minéraux cristallisés. La plupart des sections des cristaux compris dans la coupe s'éclairent vivement. Certains minéraux prennent des nuances d'un blanc bleuâtre délicat, d'autres s'illuminent de teintes d'une richesse et d'une intensité incomparables. Rien n'égale la splendeur des colorations que présentent quelques assemblages d'espèces cristallines diverses. Le grès de nos pavés, le granit commun, le basalte si noir et si compact quand on le considère en masse, prennent en lamelles minces dans ces conditions l'apparence de brillantes mosaïques. Les teintes si belles et si éclatantes des couleurs d'aniline pâlissent à côté de celles qui décorent ces magnifiques images.

On comprend immédiatement l'utilité pratique qui résulte de l'adaptation au microscope des dispositions que nous venons d'indiquer. Les substances vitreuses et certains minéraux appartenant à un système cristallin spécial demeurent constamment obscurs entre les nicols croisés, de quelque façon qu'on tourne la lame mince; les autres minéraux se colorent au contraire de teintes diverses, et leurs contours se détachent immédiatement les uns des autres. Tel minéral qui paraissait simple à la lumière naturelle se montre à la lumière polarisée, tantôt comme un agrégat de composés différens, tantôt comme une réunion de cristaux appartenant à la même espèce.

Cependant les couleurs que la lumière polarisée communique aux cristaux compris dans les lamelles minces ne sont pas caracté-

ristiques. Les sections diverses des échantillons d'une même espèce possèdent des teintes dissemblables et une section donnée présente même des nuances qui changent quand on fait tourner la lamelle sur le porte-objet du microscope. Dans certaines positions de la préparation, chaque section présente un maximum d'éclat, puis à mesure qu'on fait tourner la lamelle, le cristal considéré s'assombrit peu à peu jusqu'à ce qu'enfin il paraisse complètement noir. Si le mouvement de rotation continue, la section cristalline s'éclaire de nouveau, reprend ses teintes vives, passe par un maximum d'éclat et ensuite redevient obscure à 90 degrés de sa première orientation d'extinction.

Ces phénomènes d'éclairement et d'obscurité se reproduisent alternativement à quatre reprises pour une révolution complète de la préparation; quatre fois la section observée présente sa nuance brillante la plus vive, et quatre fois, dans des orientations à angle droit, l'extinction a lieu complètement. Pendant qu'on fait tourner ainsi la lamelle mince entre les nicols croisés, ceux-ci sont maintenus immobiles; deux fils à angle droit disposés dans l'oculaire du microscope dans le sens des sections principales des nicols attestent l'immobilité de ceux-ci. Ces fils sont en même temps des repères fixes auxquels on rapporte les directions qu'affectent les côtés des sections au moment où les extinctions s'opèrent.

Certains cristaux en prismes allongés s'éteignent quand leurs arêtes longitudinales sont parallèles à l'un des fils de l'oculaire; d'autres deviennent obscurs dans ce cas, lorsque leurs arêtes font avec ces mêmes fils un angle différent de 0 et de 90 degrés. La valeur de cet angle d'extinction peut être exactement mesurée; pour chaque espèce minérale, elle dépend de lois connues, de telle sorte que l'orientation d'une section, sa forme et son angle d'extinction varient simultanément d'une façon régulière. Les conséquences qui découlent de ces données ont été habilement développées en Allemagne par Rosenbusch, en France par Michel Lévy. Elles sont tellement positives et d'une vérification si usuelle qu'elles donnent à la détermination des minéraux microscopiques un cachet remarquable de simplicité et de précision.

Lorsqu'une lamelle mince offre en coupe un grand nombre de sections diverses de minéraux cristallisés, comme cela se produit par exemple lorsqu'elle est taillée dans une roche, parmi les sections observées il en est un certain nombre qui précisément se trouvent dans la position d'extinction et qui par conséquent se montrent teintées de noir; mais leur couleur foncée ne fait que rehausser l'éclat des sections avoisinantes demeurées lumineuses. D'ailleurs, si l'on fait tourner la préparation entre les nicols croisés, les sections précé-

demment obscures s'éclairent et s'illuminent de nuances variées, tandis que d'autres, qui tout à l'heure étaient brillantes, se ternissent et s'éteignent. Ces merveilleux changemens chromatiques sont l'un des plus jolis phénomènes optiques que l'on connaisse.

Il est encore une autre propriété des minéraux cristallisés qui peut concourir à les faire distinguer les uns des autres. Cette propriété, connue sous le nom de *polychroïsme*, consiste en ce que la plupart des minéraux se montrent, lorsqu'on les observe par transparence, diversement colorés suivant le sens dans lequel la lumière les a traversés. La topaze, la tourmaline, la cordiérite, par exemple, taillées sous forme de petits cubes, paraissent violettes, jaunes ou bleuâtres, selon qu'on a regardé au travers de l'une ou de l'autre de leurs faces. En général, cette propriété s'atténue quand le minéral est en échantillons peu épais; cependant quelques espèces la possèdent encore à un haut degré même lorsqu'elles sont réduites à l'épaisseur habituelle aux lamelles taillées d'après le procédé de Nicol. Dans ce cas, il y aurait évidemment intérêt à constater le polychroïsme, mais pour cela il faudrait pouvoir retourner et manier dans tous les sens un minéral microscopique, engagé d'ailleurs dans une lamelle et soudé à d'autres cristaux. On élude la difficulté à l'aide d'un procédé imaginé par le professeur Tschermak, directeur du musée minéralogique de Vienne, procédé fondé sur ce fait d'observation, qu'une section minérale polychroïque, traversée par un rayon de lumière polarisée, se montre avec des couleurs, ou au moins avec des nuances différentes, suivant le sens de vibration des molécules d'éther. Pratiquement, la réalisation du phénomène est des plus simples : sur une lamelle mince donnée, on fait tomber la lumière polarisée sortant d'un nicol; les minéraux polychroïques compris dans la lamelle prennent certaines teintes déterminées; puis on tourne brusquement le nicol de 90 degrés autour de l'axe du microscope : les vibrations de la lumière émergente se font dans un plan à angle droit sur le plan de vibration précédent. La lamelle mince étant demeurée immobile, les minéraux polychroïques qu'elle renferme se montrent avec des colorations différentes de celles qu'ils possédaient tout à l'heure. Pendant cette opération, l'œil, maintenu immobile sur l'oculaire du microscope, constate ces remarquables changemens. C'est ainsi que, dans les préparations minces de granit, on voit le polychroïsme du mica s'accuser par des passages du brun clair au gris très foncé, et, dans les syénites, celui de l'amphibole se manifester par des changemens de teinte du jaune clair au vert-bouteille, suivant la façon dont on opère l'éclairement.

Les données que fournit l'examen optique suffisent en général, à elles seules, pour permettre de déterminer sûrement les minéraux que l'on aperçoit au microscope dans une lamelle mince. Cependant des moyens de contrôle fondés sur l'emploi d'autres procédés étaient, au moins au début, indispensables pour fournir des élémens de certitude. Ces moyens ont été empruntés aux études chimiques, et aujourd'hui, ce qui donne une confiance complète dans l'observation microscopique, c'est que précisément, à bien des reprises, on a vérifié la liaison intime qui existe entre les caractères physiques d'un minéral et sa composition chimique élémentaire.

Cette connexion une fois établie, l'emploi des réactions chimiques n'a pas cessé pour cela d'être utile. En effet, il existe des cas assez nombreux où les formes cristallines des échantillons observés sont entièrement effacées : souvent certains minéraux se présentent sous forme de plages irrégulières moulées sur les contours des espèces auxquelles ils sont associés; alors l'observation cristallographique devient impossible, l'examen optique perd toute sa précision; le microscope ne permet plus d'apprécier nettement que quelques caractères de structure souvent insuffisans pour autoriser une détermination minéralogique. Dans de tels cas, les informations que procure la chimie acquièrent une valeur toute particulière. Elles sont encore rigoureusement indispensables, quand il s'agit de distinguer les uns des autres certains minéraux voisins par leurs formes cristallines et très rapprochés sous le rapport des propriétés optiques. C'est ce qui a lieu, par exemple, pour les minéraux de la famille des feldspaths. Ces composés, très fréquens dans les roches, se ressemblent beaucoup par la plupart de leurs propriétés physiques; ils sont également blancs ou incolores, leurs formes sont presque identiques, leur structure est la même et leurs propriétés optiques sont peu différentes. Quand ils sont en cristaux allongés dans une direction unique par rapport aux arêtes qui limitent leurs formes, il est assez facile de les distinguer les uns des autres au microscope; mais quand ils sont également développés dans tous les sens, les caractères optiques employés comme moyens distinctifs deviennent d'une application pénible et parfois incertaine. Des essais chimiques sont alors nécessaires pour résoudre le problème de leur détermination.

Quelques-uns de ces essais peuvent être opérés sur les cristaux engagés dans une lamelle mince ; on peut, par exemple, dans ces conditions éprouver l'action des acides. Un certain nombre de minéraux résistent entièrement à l'action de ces agens et ne manifestent aucune altération, quelque prolongée que soit l'opération; d'autres, au contraire, se trouvent décomposés et quelquefois même dissous. Plusieurs, bien que fortement modifiés, conservent

à la lumière naturelle leur forme et leur aspect; mais, quand on les examine entre les nicols croisés, on s'aperçoit qu'ils sont détruits, on constate qu'ils ont perdu leur action sur la lumière polarisée et que leur place est occupée par un simple dépôt de silice gélatineuse. Les acides les plus énergiques, tels que l'acide sulfurique, l'acide fluorhydrique, peuvent être utilisés dans ce genre de recherches, à la condition de prendre quelques précautions pour empêcher l'attaque du verre qui porte la préparation. Enfin la gouttelette de liquide qui a servi à l'attaque est l'objet de recherches qualitatives, destinées à découvrir la nature des élémens chimiques dissous; ou bien encore on l'évapore à froid sur un verre enduit d'un léger vernis résineux et l'on observe au microscope les cristaux qui résultent de cette évaporation. Ces manipulations chimiques, effectuées souvent sur une fraction de milligramme de matière et avec une goutte de réactif, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la sensibilité et de la précision.

Le seul inconvénient d'une telle méthode consiste en ce qu'elle perd presque toute sa valeur lorsque, dans la lamelle mince ainsi traitée, il existe à la fois plusieurs minéraux attaquables. Alors elle ne fournit plus qu'un résultat complexe, dont il est rarement possible de démêler les élémens, et il devient indispensable d'extraire chaque minéral du milieu qui le renferme, de manière à le soumettre séparément aux essais chimiques. Mais comment réaliser cette opération? Comment isoler des particules cristallines visibles seulement à l'aide d'instrumens grossissans et fortement agrégés ensemble? Réduire une roche en fine poussière et examiner chaque granule au microscope, puis opérer mécaniquement le triage, est une opération impraticable. Il a fallu chercher d'autres procédés.

L'un des moyens imaginés consiste dans l'emploi d'une solution concentrée d'iodure de mercure dans l'iodure de potassium. Cette dissolution possède une telle densité qu'un très grand nombre de minéraux flottent à sa surface. On sépare donc immédiatement les substances cristallines surnageantes d'avec celles qui tombent au fond du liquide. Mais on peut même pousser la division plus loin; en effet, si l'on additionne peu à peu la dissolution de très petites quantités d'eau, on voit successivement plonger les échantillons des différentes espèces cristallines, au fur et à mesure que la densité du liquide devient inférieure à celle qui leur appartient.

Un second procédé repose sur l'emploi d'un puissant électro-aimant, à l'aide duquel on enlève tous les élémens ferrugineux d'une roche pulvérisée. Comme résidu du traitement, on obtient une poudre blanche cristalline, composée des minéraux exempts de fer, en quelque petite quantité qu'ils se trouvent.

Enfin l'extraction des minéraux ferrugineux s'opère très bien à

l'aide de l'acide fluorhydrique. Si l'on fait agir un excès de ce puissant réactif sur la poussière provenant de la trituration d'une roche, il se produit une attaque vive et, au bout de quelques instans, on recueille au fond du vase qui a servi à l'opération une poudre cristalline composée de tous les élémens ferrugineux de la roche. En graduant l'action de l'électro-aimant de même que celle de l'action fluorhydrique, on peut pousser plus loin les séparations. Souvent aussi, pour atteindre ce but, il est avantageux de combiner les trois procédés d'extraction qui viennent d'être indiqués.

Les minéraux une fois extraits, on peut les éprouver au chalumeau, les soumettre aux recherches spectroscopiques, observer la couleur qu'ils donnent à la flamme d'un bec de gaz. On peut aussi les traiter par les divers réactifs chimiques. L'un des essais de ce genre, habituellement en usage, est celui que l'on doit au professeur Boricky. Il repose sur l'emploi de l'acide hydrofluosilicique. Cet acide, même dilué, attaque énergiquement la plupart des minéraux, et, se combinant avec leurs bases, il donne, par évaporation, des sels cristallisés que le microscope fait aisément reconnaître et permet de distinguer les uns des autres.

Enfin, comme dernier moyen de contrôle des déterminations microscopiques, nous trouvons l'analyse chimique quantitative. Les procédés d'extraction ci-dessus indiqués en sont les préliminaires obligés et acquièrent par suite une importance capitale; le succès des manipulations consécutives en dépend. Quant à l'analyse elle-même, rien ne la remplace, rien n'équivaut à la détermination complète des élémens chimiques qui entrent dans la composition d'une substance dont il s'agit d'apprécier rigoureusement la nature minéralogique. Le microscope, loin de faire abandonner ou reléguer au second plan les manipulations chimiques, n'a fait qu'en démontrer la nécessité.

L'exposé qui vient d'être présenté donne un aperçu des grandes questions dont la géologie micrographique procure la solution, des problèmes nouveaux qu'elle soulève et des moyens d'action dont elle dispose. Il est impossible de prévoir l'étendue de ses conquêtes prochaines. Chaque jour elle produit des publications nouvelles; les travaux de recherche qu'elle suggère ou favorise s'accumulent rapidement, et cependant elle n'est encore qu'à son début; jamais la science n'a vu s'ouvrir devant elle un champ d'exploitation plus vaste et plus riche.

F. Fouqué.

LES ORIGINES

DE LA

MAGISTRATURE FRANÇAISE

L'inamovibilité des juges et leur nomination par le pouvoir exécutif sont en ce moment mises en discussion; sous prétexte d'assurer aux populations et au gouvernement lui-même de nouvelles et plus sûres garanties, on veut bouleverser de fond en comble notre établissement judiciaire et lui donner d'autres bases, en poussant à ses dernières limites l'application du suffrage universel. En présence de ce fait qui met en question l'un des principes fondamentaux de notre droit public, il n'est pas sans intérêt de chercher comment la magistrature française est sortie du chaos du moyen âge, par quelle longue suite de transformations elle est arrivée à se constituer dans sa forme actuelle, et de demander à l'histoire si les changemens que l'on propose ne seraient pas en certains points un simple retour aux traditions de l'ancienne monarchie et aux temps les plus sombres de la terreur.

I.

Dans les tribus de la Germanie, on le sait, le droit de juger appartenait à tous les hommes libres; il leur fut maintenu dans la Gaule, et ils continuèrent de l'exercer dans des assises connues sous le nom de *mallum*, *placitum*, *conventus*, mais, en se fixant sur le sol qu'ils avaient conquis, les Francs se trouvèrent engrenés dans les rouages de cette puissante machine qu'on appelle l'administration

romaine. A côté du jury des hommes libres, ils placèrent des officiers dont les fonctions répondaient assez exactement à celles des présidens de nos tribunaux, et qui étaient particulièrement chargés de faire obtenir, par les voies légales, à l'offensé ou à ses proches, les dommages et intérêts qu'ils auraient voulu se procurer par la force. Ces officiers, empruntés à la hiérarchie impériale, étaient, en partant du dernier degré : pour les villages, les dizainiers, qui succédaient aux *magistri pagorum* des Romains, — pour les cantons, les centeniers, — pour les arrondissemens formés de plusieurs cantons, les comtes et leurs lieutenans les vicomtes; toutes ces juridictions connaissaient des procès entre personnes privées, ainsi que des crimes et des délits ordinaires. Au-dessus d'elles s'élevaient les assises du comte palatin ou *placite du palais* (1), auxquelles ressortissaient les attentats contre la paix publique, l'autorité du prince, et les voies de fait contre ses commensaux; elles se composaient de comtes, d'officiers de la maison royale, d'évêques, en nombre indéterminé. Les Mérovingiens y siégeaient en personne, comme les empereurs romains qui allaient au forum rendre des jugemens, car les rois chevelus, *reges criniti*, mettaient leur ambition la plus haute à imiter les Césars. Ils faisaient revivre les formules de l'adulation impériale : *votre excellence*, *votre grandeur*, *votre majesté*, et Dagobert, pour rehausser son prestige, se disait issu de l'illustre race des Troyens.

A côté des quatre juridictions des dizainiers, des centeniers, des comtes et des placites du palais, où l'élément romain, imparfaitement fusionné avec l'élément barbare, avait produit une sorte de magistrature mixte qui rendait la justice à chacune des races juxtaposées sur le sol, suivant ses lois nationales, on trouvait encore la justice arbitrale des voisins, essentiellement conciliatrice, comme nos justices de paix, — la justice domestique, inhérente à la qualité de propriétaire foncier (2), et conformément aux traditions germaniques pures, la justice du champ de mars ou assemblées générales de la nation. Ces assemblées connaissaient des causes où étaient engagés de grands personnages, *majores*, *proceres*, *optimates*; elles exerçaient collectivement le droit qui appartenait à tout homme libre de race franque d'admonester le prince, de le désavouer, de se placer dans la recommandation de tel autre chef qu'il lui plai-

(1) On connaît vingt-deux jugemens authentiques rendus par le placite du palais, de 658 à 751.

(2) La justice domestique avait dans son ressort les colons et les esclaves. On peut se faire une idée de ce qu'elle était en lisant dans Grégoire de Tours l'histoire du leude qui fit enterrer vivans un jeune homme et une jeune fille, ses esclaves. *Histoire des Francs*, liv. V, ch. III.

sait de choisir, et c'est en tirant de ce droit ses dernières conséquences qu'elles déposaient les rois, les faisaient tondre, les reléguaient dans des monastères et prononçaient la peine de mort contre Brunehaut. Si barbares qu'ils fussent, quelques Mérovingiens, entre autres Clotaire Ier et Dagobert, essayèrent de faire pénétrer un peu d'ordre dans cette promiscuité juridique; mais le chaos social était trop profond pour que rien de stable et de régulier en pût sortir. Les institutions venaient à peine de naître qu'elles se perdaient dans l'anarchie. Après la mort de Dagobert, l'aristocratie franque n'eut garde de fortifier l'autorité de juges qui pouvaient la rappeler au respect des lois. Les hommes libres, qui n'avaient aucun intérêt à se déranger pour des affaires qui ne les touchaient pas, ne se rendirent plus aux assises publiques, les comtes ne siégèrent que de loin en loin et seulement dans un but fiscal, pour tirer profit des amendes. Tout était à refaire lorsque Charlemagne monta sur le trône.

Ce grand homme ne cherche point à détruire l'ordre établi, mais à le perfectionner. Il laisse subsister les institutions mérovingiennes en leur donnant la même base, c'est-à-dire la loi salique amendée et augmentée de quelques articles, et il la complète par des lois nouvelles, les capitulaires, qui suppléent à ses nombreuses lacunes. L'organisation judiciaire y tient une grande place, et il est facile de reconstituer l'ensemble du programme. Le glorieux maître des Francs ne veut pas que les juges restent étrangers à la science du droit, comme sous les Mérovingiens. Il leur impose, pour la première fois, des conditions de capacité, et les prend de préférence parmi les élèves de l'école palatine. Des assesseurs, élus par les comtes et les hommes libres, et choisis parmi « les doux et les bons, » sont attachés à chaque tribunal et forment, au nombre de sept, sous le nom de *scabins* (1), une sorte de jury permanent qui veille à la stricte observation des lois. Les questions de compétence et de discipline sont réglées avec le même soin que le personnel. Ordre est donné aux centeniers, qui évoquaient les causes majeures, de s'en tenir à leurs anciennes attributions; aux comtes, de siéger régulièrement au moins une fois tous les mois et d'avoir toujours sous la main, pendant les assises, un exemplaire des lois de chaque peuple de l'empire, afin que personne ne puisse les invoquer faussement et qu'eux-mêmes en rendant leurs arrêts ne se mettent pas en contradiction avec les textes. Les évêques sont chargés d'éclairer les juges sur leurs devoirs, de les admonester

(1) Voir sur les scabins : Du Cange, Gloss. v° *scabini*. — Guizot, *Quatrième essai sur l'histoire de France*. — De Savigny, *Histoire du droit romain*, traduction française, t. 1, ch. IV.

lorsqu'ils s'en écartent, et ceux-ci doivent leur obéir en tout ce qui concerne « la punition des méchans et la correction des mœurs. » Une surveillance active et continuelle soumet tous les officiers de judicature à l'action du pouvoir central. Les *missi dominici* (1) remplissent auprès d'eux les fonctions d'inspecteurs généraux. Tous les ans ils font, dans quatre endroits différens, quatre tournées d'un mois chacune, et pendant leur séjour dans chaque localité ils convoquent les évêques et les personnages notables pour vérifier la conduite des juges, reviser leurs arrêts, remplacer ceux qui ont démérité et faire droit aux réclamations des justiciables. Au retour, ils rendent compte de leur mission à l'empereur, qui décrète les réformes jugées nécessaires.

Le placite du palais conserva sous les Carlovingiens les attributions dont il était investi sous la première race, mais lorsqu'il se trouvait embarrassé pour juger les contestations qui s'élevaient entre les dignitaires du clergé, les leudes et les juges royaux, l'empereur évoquait la cause; il faisait comparaître les parties et rendait ses arrêts, dit Éginhard, en se chaussant, en s'habillant, et même pendant la nuit. Tout ce qu'il était possible de faire dans une société où se heurtaient tous les contrastes, où la force primait le droit, Charlemagne l'avait fait pour assurer aux populations de son vaste empire les avantages d'une bonne justice, comme on disait au moyen âge; mais l'œuvre de ce grand homme, conception idéale d'un génie qui devançait la marche des siècles, ne devait pas lui survivre. Louis le Débonnaire et Charles le Chauve essayèrent encore de maintenir l'édifice qu'il avait élevé; leurs efforts furent impuissans. La loi des partages, qui divisait le royaume à la mort de chaque roi en autant de lots territoriaux qu'il y avait d'enfans et les aliénations bénéficiaires, qui déjà sous les Mérovingiens avaient porté de si rudes atteintes à l'établissement monarchique, furent plus fatales encore à la seconde dynastie franque. Par suite de la transformation du bénéfice en fief héréditaire et de l'immunité, c'est-à-dire du droit qui, en affranchissant les églises, les monastères et les bénéficiers de la juridiction royale, leur conférait en même temps la haute juridiction dans leurs domaines, la justice se morcela comme le sol. Elle répondit, en se divisant, aux diverses classes de la société, au double caractère du pouvoir dont les rois étaient investis comme suzerains et comme souverains, et l'on eut de la sorte, sous les Capétiens : — la justice féodale de la noblesse terrienne et militaire; — la justice féodale de l'église, qui était entrée par ses biens fonciers dans la seigneurie; — la justice canonique de l'église, qui re-

(1) *Capitula missis data.* Baluze, t. I, 363.

présentait son autorité spirituelle; — la justice municipale; — la justice féodale du roi, qui s'exerçait en raison de la suzeraineté, et la justice royale, qui s'exerçait en raison de la souveraineté. Toutes ces juridictions ont une magistrature qui leur est propre, et dès la fin du XI^e^ siècle, la royauté, qui représente l'état, entreprend à leur égard le même travail unitaire et centralisateur que pour les finances, l'armée et la formation du royaume, travail immense qu'elle laissera inachevé et que la révolution seule pourra mener à bonne fin, en faisant disparaître la diversité des castes et en établissant l'unité administrative, impossible à réaliser, sans un remaniement radical et universel, dans un pays qui n'offrait qu'un assemblage confus de provinces séparées entre elles par leurs coutumes, leurs douanes intérieures, leurs privilèges, — de pays de droit écrit et de droit traditionnel; de pays d'états et de pays d'élections, de villes de communes, de villes de loi, de bonnes villes, de villes seigneuriales, où la condition des personnes changeait suivant les lieux. Comment la magistrature de l'état est-elle sortie de cet enchevêtrement?

II.

A l'origine de la troisième race, la justice du souverain et celle du suzerain se confondent. Elle s'exerce par les plaids de la porte, la cour féodale, les officiers de la couronne et le parlement. Les plaids de la porte (1) étaient tenus par trois juges pris parmi les membres de la haute noblesse ou les dignitaires du palais. Ils avaient lieu, comme leur nom l'indique, à l'entrée ou aux abords des demeures royales. Lorsqu'il se présentait des questions graves, on en référait au roi, « qui les vidait bonnement. » Saint Louis, pour abréger les procès, donnait personnellement audience aux plaideurs, au pied du célèbre chêne de Vincennes, ce qui n'était du reste qu'un usage renouvelé des deux dynasties franques; tous ceux qui voulaient en appeler à son équité « venaient, dit Joinville, à lui parler, sans qu'un huissier ou autre leur donnât empêchement, et demandait hautement de sa bouche s'il y avait nul qui eût partie. » La cour féodale, composée des grands vassaux qui jugeaient les hommes de leur rang, *pares*, connaissait de toutes les causes que soulevait la mouvance des fiefs. Elle était investie d'une double juridiction, l'une arbitrale, à laquelle les inté-

(1) Sur les plaids de la porte, Du Cange, *Troisième dissertation sur Joinville*, — et sur le pouvoir judiciaire des rois à l'origine de la dynastie capétienne, Beugnot, *Introduction aux olim*, t. I, préf. XXVI et suiv. Ce travail de M. Beugnot est l'un des plus solides de l'érudition contemporaine.

ressés recouraient volontairement, l'autre coactive, qui s'exerçait par évocation royale. Les officiers de la couronne avaient dans leur ressort les métiers de Paris, qui correspondaient aux charges qu'ils occupaient dans le personnel de la maison ou plutôt de la domesticité royale. Le parlement connaissait des causes où n'étaient point engagées des questions féodales, mais il pouvait juger, pour des délits de droit commun, les membres de la plus haute noblesse. Cette organisation était des plus confuses. La justice royale se trouvait entravée partout dans les provinces par l'église, la seigneurie et la commune; elle n'y avait pas de représentans. Philippe-Auguste lui en donna en 1190, par la création des prévôts et des baillis.

Les prévôts étaient des juges inférieurs, qui cumulaient les fonctions administratives avec les fonctions judiciaires. Ils s'adjoignaient des assesseurs choisis parmi les hommes libres, comme les comtes sous la monarchie franque, car à travers toutes les transformations, on retrouve toujours, plus ou moins marquée, l'empreinte des institutions antérieures. Les baillis étaient des juges d'appel, qui surveillaient les prévôts et révisaient au besoin leurs sentences, dans des assises mensuelles; ils ressortissaient eux-mêmes au parlement. L'existence de ces officiers avait pour les sujets l'avantage de les protéger contre l'arbitraire des seigneurs, et de leur offrir les garanties d'un double appel, pour les rois de faire pénétrer leur autorité dans les fiefs. L'institution se développa rapidement, parce qu'elle répondait à des besoins réels, et le nombre des prévôtés, qui n'était que de quarante-cinq en 1200, s'élevait en 1223 à soixante-treize.

Momentanément suspendu sous Louis VIII, dont le règne, dans sa courte durée, fut rempli tout entier par les guerres contre les Anglais et les comtes de Toulouse, le travail d'organisation fut repris par saint Louis. Ce prince, le seul de sa race qui ait subordonné les calculs de la politique aux inspirations de la conscience, modifia, dans l'intérêt des classes inférieures, le caractère jusqu'alors exclusivement féodal du parlement, composé tout entier de feudataires, c'est-à-dire de juges qui connaissaient, en dernier ressort, des sentences rendues par leurs propres officiers; il leur adjoignit, comme représentans directs de la couronne, quelques-uns des hauts fonctionnaires de l'état, tels que le connétable et le chancelier, et des légistes qu'il nommait au choix. Ceux-ci, sous le nom de *conseillers rapporteurs*, furent chargés d'instruire et d'exposer les affaires; ils formaient une section particulière: les grands feudataires et les hauts fonctionnaires en formaient une autre, et, sous le nom de *conseillers juges*, ils rendaient les arrêts. Ce

système fut complété par la création de *commissaires enquêteurs*, qui rappelaient les *missi* de Charlemagne. Grâce à la nomination au choix, l'élément féodal se trouva balancé et contenu; la magistrature de l'état s'ouvrit à la roture, qui jusqu'alors n'avait occupé de charges judiciaires que dans les communes ou les sièges subalternes des seigneuries, et le parlement put se recruter en partie parmi les hommes qui se recommandaient par leur savoir.

On a dit longtemps, et quelques livres contemporains le disent encore, qu'antérieurement au règne de Philippe le Bel le parlement était ambulatoire, qu'il suivait les rois dans leurs voyages, qu'il tenait ses assises tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et que Philippe l'a pour la première fois rendu sédentaire à Paris. C'est une erreur (1). Il l'était depuis longtemps déjà. Seulement il siégeait à des époques indéterminées, et, par suite du nombre toujours croissant des causes, la plus grande confusion régnait dans le service. Pour remédier à ces inconvéniens, Philippe décida qu'il tiendrait chaque année deux sessions de deux mois chacune, l'une à Noël, l'autre à la Pentecôte, et il le divisa en chambre des enquêtes, chambre des requêtes et grand'chambre. Les enquêtes instruisaient les procès d'appel, les requêtes jugeaient en première instance, la grand'chambre jugeait en dernier ressort d'après l'instruction faite par les enquêtes; elle connaissait aussi des affaires intéressant directement le roi, le domaine, l'université, etc. Cette organisation était très bonne, mais il y manquait un pouvoir actif et vigilant chargé de rechercher les délinquans et de les poursuivre en se portant partie civile pour la couronne ou la société. Le génie despotique de Philippe le Bel ne pouvait s'y tromper. Il voulut avoir des gens à lui, *les gens du roi*, et en 1312 il créa les avocats et les procureurs généraux. Il avait fallu près de trois siècles pour mettre quelque ordre à la confusion des pouvoirs judiciaires, et placer au-dessus des tribunaux ecclésiastiques, féodaux et municipaux, une magistrature qui centralisait par l'appel, dans un siège unique, toutes les causes du royaume. Cependant deux sessions de deux mois chacune dans le cours d'une année ne pouvaient suffire. L'ordonnnance du 18 octobre 1358 décréta que le parlement siégerait toute l'année *sans discontinuation*. Mais, comme le royaume s'agrandissait toujours par des annexions nouvelles, les plaideurs ne pouvaient recourir à l'appel qu'au prix de déplacemens et de frais considérables. Les rois, pour compléter leur œuvre, instituèrent des parlemens provinciaux,

(1) Elle a été réfutée d'après les actes mêmes du parlement. Voir *Recueil des ordonnances*, t. XXI, préface, IV. — Klimrath, *Mémoire sur les olim et le parlement*, œuvres, t. II, p. 55 et suiv. Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*, liv. VIII.

soit en les créant d'office, soit en transformant les institutions qui existaient avant la réunion au domaine de la couronne, dans la Normandie sous le nom d'*échiquier*, dans la Bourgogne sous le nom de *grands jours*, et dans d'autres provinces sous divers autres noms ; cette œuvre nouvelle marcha si lentement que, sur les douze parlemens qui existaient en dehors de Paris en 1789, on n'en comptait encore que cinq à la fin du XVI^e^ siècle.

Suivant une opinion généralement accréditée, le parlement de Paris, à partir de Philippe le Bel, aurait été composé presque exclusivement de bourgeois, et les nobles en auraient même été systématiquement exclus à cause de leur ignorance ou des ombrages qu'ils inspiraient à la royauté. Cette opinion est contredite par les faits. La noblesse au moyen âge était plus instruite qu'on ne le suppose : dans le centre et dans le nord, elle s'occupait avec succès de l'étude du droit, et l'on comptait à la fin du XIV^e^ siècle parmi les élèves de l'université d'Orléans les héritiers des plus grandes familles. Le mépris du savoir et des fonctions de judicature est venu plus tard avec la décadence politique. Dans les derniers siècles, les nobles ne siégeaient plus qu'à titre de pairs, parce qu'ils s'étaient éloignés d'eux-mêmes et n'avaient point voulu profiter des ordonnances qui enjoignaient aux membres du parlement de porter toujours au moins un noble sur la liste des trois candidats qu'ils présentaient à la nomination du roi, avant que les charges fussent rendues vénales, et même de les préférer à tous les autres (1). Pas plus que les nobles, les ecclésiastiques n'ont été l'objet d'une exclusion calculée. Si les évêques ont été éliminés par Philippe le Long en 1319, c'est uniquement que ce prince se faisait un cas de conscience « de eux empeschier au gouvernement de leurs esperitialitez (2). » Hors de là, ils ont toujours fourni au personnel des cours souveraines un nombreux contingent. En 1388, à Paris, sur trente conseillers, quinze étaient des ecclésiastiques, et la grand'chambre, la plus importante de toutes, en comptait encore au XVIII^e^ siècle douze sur trente-cinq. Séculariser ou démocratiser le parlement d'une manière absolue, c'était lui enlever une partie de sa force vis-à-vis du clergé et de la noblesse; les rois étaient trop habiles pour commettre cette faute, que leur prêtent des écrivains qui ne regardent le passé qu'à travers les perspectives de la révolution.

L'existence des parlemens et des sièges inférieurs qui en ressortissaient aurait dû réaliser l'unité de juridiction et l'homogénéité de la magistrature. C'était là en effet l'objectif des rois, mais ils se trouvaient entraînés par la loi de morcellement, qui s'imposait à

(1) Isambert, *Anciennes lois*, t. VII, p. 328.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 233.

toutes les institutions et produisait les *dissemblances* dont le contrôleur général de Calonne s'est plaint si vivement dans l'assemblée des notables de 1787. Au lieu de ramener la justice vers les mêmes centres, ils l'éparpillèrent en quelque sorte entre toutes les administrations; chaque service public eut son tribunal particulier, chaque fonctionnaire fut doublé d'un magistrat. Les contraventions en matière d'impôts fonciers et personnels ressortissaient des élections; en matière d'impôts indirects, boissons, denrées alimentaires, bestiaux, des aides; en matière de gabelles, des greniers à sel. On avait pour la pêche et les délits forestiers les maîtrises des eaux et forêts; pour la chasse, les capitaineries royales, les bailliages de la grande vénerie de France, la varenne des Tuileries; pour les délits concernant la police des métaux précieux et les faux-monnayeurs, les cours des monnaies; pour les douanes maritimes, les amirautés et les maîtres des ports; pour les douanes frontières et intérieures, les traites foraines. Le même enchevêtrement se reproduisait dans les tribunaux ordinaires et les juridictions personnelles à certains officiers. Au civil ou au criminel, on comptait les bailliages, les sénéchaussées, les présidiaux, les lieutenans criminels, les lieutenans civils, la maréchaussée, le grand prévôt de France, etc. Les mêmes délits et les mêmes crimes étaient souvent attribués à trois ou quatre juridictions différentes et pouvaient appartenir en même temps aux tribunaux administratifs et aux tribunaux ordinaires. Ces divers tribunaux créés au jour le jour, suivant l'organisation des services publics, étaient inégalement répartis sur la surface du territoire; les uns n'existaient qu'à Paris, les autres dans tout le royaume, ou seulement dans quelques provinces (1). Les questions de compétence soulevaient de continuels conflits. Les maîtrises des eaux et forêts disputaient les braconniers aux bailliages de la grande vénerie; les lieutenans criminels disputaient les vagabonds à la maréchaussée. Les intendans pouvaient faire arrêter sans jugement et même condamner à mort les individus convaincus de séditions et d'attentats contre la sûreté générale, et les parlemens les réclamaient parce qu'à leurs yeux la sédition était un *cas royal*. Ces querelles intestines éternisaient les procès. Les juges, avant de s'occuper des causes qu'ils avaient à vider, plaidaient entre eux devant le parlement ou le conseil du roi pour savoir à qui elles appartenaient. Les justices seigneuriales, ecclésiastiques et laïques, dont le nombre était effréné, c'est un mot souvent répété par les états-généraux, augmentaient encore le désordre, en évoquant une foule d'affaires

(1) Les présidiaux n'existaient que dans les ressorts du parlement de Paris, de Rouen et de Rennes. Sur trente-deux généralités, dix-neuf seulement avaient des élections, et neuf des cours des aides.

que la magistrature royale regardait comme étant de son ressort. C'était un chaos inextricable que les rois, les ministres, les jurisconsultes s'efforçaient en vain de débrouiller. Au moment de la révolution, les choses, sous le rapport des compétences, de la multiplicité des sièges, des conflits de juridiction, étaient encore dans le même état qu'à la fin du XVI^e^ siècle. Dans une seule petite ville, cent six personnes étaient occupées à rendre la justice, et cent neuf autres à faire exécuter leurs arrêts. Ce n'étaient cependant pas les lois et même les lois très sages qui manquaient, mais sous l'ancien régime elles semblaient n'avoir été faites que pour rester lettre morte, et tandis que les rois travaillaient d'une main à perfectionner les institutions judiciaires, ils y introduisaient de l'autre des élémens qui ne faisaient que les corrompre.

III.

En parcourant les recueils des anciennes ordonnances, on est frappé du grand nombre d'actes législatifs qui se rapportent à la magistrature, aux parlemens et à toutes les autres juridictions. Il y a là comme une sorte de tradition idéale qui se perpétue à travers les âges, et qui paraît justifier ces paroles de l'un de nos vieux publicistes : « Tous les princes de la chrétienté sont en leurs séels armez à cheval, l'espée au poing comme conquérans ; le nostre seul est assis en un trône fleurdelysé, en habit de roy justicier, ayant une robe longue, le sceptre de justice en une main, le royal de l'autre, voulant par là monstrer qu'ils estiment la justice et non les armes estre le lien du royaume (1).» Les principes tutélaires qui font aujourd'hui la dignité du magistrat sont affirmés dès l'origine même de la troisième race, comme ils l'avaient été déjà sous les dynasties franques. Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel règlent dans les moindres détails les devoirs des baillis et des prévôts (2). Ils leur défendent d'employer de vils moyens pour obtenir leurs offices, d'exercer dans les lieux où ils sont nés, — sage précaution qu'il serait bon de faire revivre, — de recevoir des présens, autres que du vin et des vivres, d'en faire aux membres du conseil du roi, d'emprunter aux habitans de leur ressort, d'y acquérir des immeubles, et, comme ils savent qu'ils ont affaire à des hommes pour la plupart rudes et grossiers, ils veulent qu'à l'expiration de leurs charges ils restent quarante jours sur les lieux où ils ont instrumenté, et qu'ils constituent un procureur pour recevoir les plaintes qui pourraient être portées contre eux. Des mesures analogues sont prises par

(1) Du Haillan, *De l'estat des affaires de France.* Paris, 1570, p. 93.
(2) Isambert, *Anciennes lois,* t. I, pp. 254, 267, 345 ; II, 759 ; III, 71 ; V, 644.

les Valois et les Bourbons. Les juges doivent faire un stage de quatre ans, en suivant assidûment les audiences, subir un examen de capacité et une information de bonnes vie et mœurs. Il leur est défendu de se livrer aux spéculations commerciales, de s'absenter de leur résidence, de se rendre adjudicataires des droits litigieux et des amendes, d'acquérir des immeubles vendus par autorité de justice. En un mot, tout était prévu pour réprimer la corruption sous quelque forme qu'elle se manifestât. Comment se fait-il donc que tant d'abus se soient glissés dans nos anciens tribunaux, et qu'à côté d'une foule d'hommes qui ont donné de si nobles exemples d'austérité et d'intégrité inviolables, il s'en est rencontré tant d'autres qui ont foulé aux pieds les devoirs de leur profession? Ce fait s'explique avant tout par l'action dissolvante du régime auquel la magistrature était soumise pour tout ce qui touchait à ses intérêts matériels, aux nécessités de la vie, — par l'indigne exploitation fiscale dont elle était l'objet, — par le pouvoir absolu qui la tenait toujours sous la menace de l'arbitraire et lui enseignait le mépris des lois. Les âmes d'élite étaient seules capables de se défendre et de garder leur dignité.

Le mode de collation des offices a été l'une des principales causes du mal. Il a flotté, suivant le temps, entre la nomination directe par les rois, l'élection par les membres du même siège, les fermes et la vénalité. — La nomination directe et les fermes sont plus particulièrement appliquées dans le moyen âge; l'élection ne se produit que très exceptionnellement durant la même période; la vénalité, c'est-à-dire la mise en vente des offices, d'après un prix fixé par le gouvernement, règne à peu près sans partage du XVI^e^ siècle à la révolution. De ces quatre systèmes, ce sont ceux qui donnaient les pires résultats, c'est-à-dire les fermes et la vénalité, qui ont prévalu, ce qui a fait dire justement à Montaigne : « Qu'est-il de plus farouche que de voir une nation où, par légitimes coutumes, la charge de juge se vend, et les jugemens sont païés en deniers comptans? »

Les prévôtés sont affermées à l'époque même de leur création, et dès le règne de saint Louis on reconnaît les graves conséquences de ce système. Les gens qui prenaient à forfait dans Paris l'exercice des droits judiciaires cherchaient avant tout à tirer des populations le plus d'argent possible; ils multipliaient les frais, opéraient des saisies illégales, prononçaient des confiscations arbitraires pour en prendre leur part, forçaient le taux des amendes et vendaient l'impunité. Les crimes allaient toujours en augmentant; la capitale se dépeuplait, car « les pauvres ne pouvaient, dit Joinville, avoir raison des riches hommes par les grands présens et dons qu'ils faisaient

aux prévôts. » Pour arrêter l'émigration, saint Louis donna la prévôté en garde à Étienne Boileau, l'auteur du *Livre des métiers*, c'est-à-dire qu'il la mit en régie pour le compte de l'état; la sécurité se rétablit tout aussitôt, et les maisons doublèrent de prix en quelques années. L'expérience était concluante, elle ne fut pas décisive. Les prévôtés, après saint Louis, continuèrent d'être données en ferme (1); « des veneurs, des gens de guerre, des gens étrangers, inconnus, dissolus, affamés, » s'en rendirent adjudicataires, et, pour réaliser sur leurs avances de gros bénéfices, ils causaient aux justiciables « de grandes molestations. »

L'affermage des fonctions de judicature disparut dans les dernières années du xv^e^ siècle, mais pour faire place à un nouvel abus, qui avait ses racines dans les usages de la féodalité. D'après les coutumes des fiefs, les fonctions publiques étaient regardées comme la propriété du seigneur; nul ne pouvait les exercer qu'en vertu d'une inféodation. Les rois s'emparèrent de ce principe, en le fortifiant par la théorie monarchique qui faisait résider tous les droits dans leur personne, et, pour suppléer à l'insuffisance de leurs ressources budgétaires, ils firent des emplois publics une véritable marchandise, dont ils étaient toujours sûrs de trouver le placement, parce qu'ainsi que le disait le contrôleur général Desmarets, lorsque le roi créait une charge, Dieu créait un sot pour l'acheter. On trouve les premières traces de ce trafic sous Philippe le Long, qui autorisa dans quelques provinces les sergens des sénéchaussées et des bailliages à acheter leurs provisions. Il fut d'abord contenu dans d'étroites limites, mais les derniers Valois, « ces maîtres toujours pauvres de serviteurs gorgés d'or, » comme les appelle un ambassadeur vénitien, y trouvèrent un moyen commode de combler les vides de leur trésor, toujours obéré par la guerre et de folles prodigalités. La vente des offices judiciaires, financiers, industriels et autres fut, avec le changement de la valeur des espèces, le non-paiement des rentes de l'état, le trafic des privilèges et des lettres de noblesse, l'aliment du budget complémentaire des produits de l'impôt, qui figure dans les recettes sous le nom d'*affaires extraordinaires*.

Le système de la vénalité comprenait deux opérations distinctes : la vente par l'état, la rétrocession par les titulaires ou *résignation moyennant finances*. Lorsque l'état créait et vendait un nouvel office, il payait à l'acquéreur l'intérêt de la somme qu'il avait versée, à un taux qu'il fixait lui-même, et cet intérêt s'ajoutait aux *gages* qui étaient très faibles et se percevaient sur les amendes,

(1) En 1302, la prévôté de Paris était affermée 3,700 livr., soit, au pouvoir actuel de l'argent, 175,000 fr. environ.

car le gouvernement, malgré la réclamation des états généraux, ne fit jamais un traitement fixe aux parlementaires. Lorsque le premier acquéreur résignait sa charge, il transmettait à l'acheteur les droits, émolumens et privilèges qu'elle comportait. En cas de suppression, le prix d'achat était remboursé. Un pareil trafic mettait à la merci du premier venu l'honneur, la liberté, la vie des justiciables, « il ouvrait, comme l'a dit le chancelier de L'Hospital, le sanctuaire des lois à ceux qui se présentaient à sa porte avec une ceinture garnie d'or, et donnait aux ignorans et aux indignes ce qui ne devait appartenir qu'au mérite et à la vertu (1). » Il fallait, en effet, avoir une ceinture bien garnie, surtout quand on aspirait aux fonctions supérieures, car de toutes les marchandises elles étaient de beaucoup les plus chères. Dans les dernières années du XVII^e^ siècle, la charge d'avocat général à Paris était cotée 350,000 livres; celle de lieutenant criminel dans la même ville, 400,000 livres; celle de président à mortier 500,000.

A dater de Louis XII, le gouvernement, chaque fois qu'il fut à bout de ressources et de crédit, ce qui arrivait souvent, battit monnaie avec les offices de judicature. Ce genre de spéculation fut exploité en grand par François I^er^, Henri II, Henri III, et prit sous Louis XIV un développement extraordinaire. Dans une période de huit années, de 1689 à 1697, le grand roi vendit dans les cours souveraines et les sièges inférieurs pour 23,029,355 livres d'offices, tous plus inutiles les uns que les autres; sur cette somme, les référendaires au présidial du Puy figurent pour 1,676,166 livres; les gardes-séels des sentences pour 3,166,666 livres; les chevaliers d'honneur des présidiaux pour 542,297 livres. Le reste était à l'avenant. Après avoir créé de nouvelles charges dans les anciens tribunaux, on créait de nouveaux tribunaux, et souvent pour tirer, comme on disait au XVI^e^ siècle, plusieurs moutures du même sac, on divisait le même office en plusieurs parts qui se négociaient en détail sous le nom d'*offices semestriels, bisannuels, triennaux* ou *quadriennaux*. Les conséquences funestes de cette exploitation n'échappaient pas au gouvernement, et il essaya plusieurs fois d'y mettre un terme. Louis XII, qui avait assisté comme prince du sang aux états de 1483, n'oublia pas leurs doléances. Lorsqu'il fut devenu roi, en 1498, il prohiba la vénalité, mais il y revint en 1508 pour

(1) On trouve sur la vénalité et les attaques dont elle a été l'objet de curieux détails dans le livre de M. Picot, *Histoire des états-généraux*, Paris, 1872, 4 vol. in-8°, t. I, pp. 435, 437, 441; II, 118, 210, 463; III, 173; IV, 7, 8, 89 et *passim*. Ce livre donne, pour la première fois, la référence des cahiers des états avec les ordonnances royales. C'est là un travail du plus grand prix, qui jette un jour nouveau sur l'histoire du droit public.

suffire aux dépenses de la guerre d'Italie. François Ier, qui s'inquiétait peu de la dignité de la magistrature, ouvrit en 1522, sous le nom de *parties casuelles*, un bureau permanent de vente, et le trafic se continua sans interruption jusqu'à l'ouverture des états de 1560, qui protestèrent avec une grande énergie, ainsi que les premiers et les seconds états de Blois. Les ordonnances royales firent momentanément droit à leurs réclamations; mais la même cause, c'est-à-dire le besoin d'argent, produisait toujours les mêmes effets, et il en fut de cette plaie comme de la plupart de celles qui saignaient aux flancs de la vieille monarchie, la révolution seule a pu la guérir (1).

En vendant la magistrature, le gouvernement apprit aux juges à vendre la justice; les trois ordres demandèrent à diverses reprises, entre autres en 1614, qu'un traitement fixe leur fût assuré pour les désintéresser de toute idée de spéculation, et leur permettre de remplir leurs fonctions « commodément et avec honneur. » Ce vœu si légitime ne fut pas exaucé. Pour se dispenser de payer les juges, ce qui eût été parfois fort difficile, les rois les firent payer par les justiciables, et, comme les intérêts des finances d'acquisition n'étaient pas suffisans à les faire vivre, ils leur abandonnèrent, sous le nom d'*épices* (2), une foule de profits tirés des procédures. L'origine des épices remonte à la première féodalité. Les évêques, les seigneurs, les hommes de fief, siégeaient alors gratuitement, parce qu'ils remplissaient un devoir inhérent à leur titre ou à la propriété foncière. Les parties qui gagnaient leur procès leur offraient, à titre gracieux, des dragées, des confitures et autres denrées. Lorsque les juges royaux furent établis, il leur fut défendu de recevoir aucun présent; mais du moment où il n'affermait pas leurs fonctions, le gouvernement se trouvait fort embarrassé pour leur assurer des moyens d'existence. Après avoir interdit les épices, il les rendit obligatoires et convertit les présens en nature en une somme d'argent, qui fut portée en taxe à partir de 1402, et que les juges se partagèrent entre eux. A cette taxe vinrent s'ajouter les droits d'entrée et d'issue de cause, de défauts et de congés, de signature et de greffe, les assignations de deniers sur les pensions, les amendes et des parts plus ou moins fortes dans les confisca-

(1) Parmi les publicistes modernes, un seul et le plus illustre, Montesquieu, a plaidé, en faveur de la vénalité, les circonstances atténuantes. L'argument qu'il invoque, c'est que le hasard donnait de meilleurs sujets que le choix du prince, et que, si les places ne s'étaient pas vendues par un règlement public, l'indigence et la vanité des courtisans les auraient vendues tout de même, ce qui revient à dire que la seule excuse de cet abus était l'existence d'autres abus.

(2) Sur les épices : Isambert, *Anciennes lois*, t. XI, p. 377; XIII, 153; XIV, 168, 193, 412. — M. Picot, *Histoire des états-généraux*, t. II, pp. 161, 479, 551; III, 175.

tions. Les juges exploitèrent leurs charges comme un fonds de commerce, et l'un des membres de l'assemblée convoquée à Angers en 1560 pour l'élection des députés aux états-généraux pouvait dire avec raison : « Le ministère des juges n'est autre chose qu'une boutique où se détaillent par le menu les offices qu'ils ont achetés en gros. Le noble, l'homme d'église, le roturier, le pèlerin, l'orphelin, l'impotent, le mendiant, n'auront aucune sentence interlocutoire ou définitive qui ne soit prise et payée avant le prononcé. L'offensé, l'enfant du tué n'auront décret d'ajournement ou de prise de corps sans argent. L'accusé prisonnier ne sera interrogé par le juge, sinon qu'il avance son salaire. Vengeance du délit et du crime public ne sera faite et poursuivie sinon que les juges ne soient assurés être payés de leurs vacations sur les biens des accusateurs et des accusés... » Les épices et les taxes furent à diverses époques modérées et réglées; mais le gouvernement laissait volontiers les juges violer les ordonnances pour n'avoir point à payer de traitement fixe, la question d'argent passant avant tout le reste. Par suite de ces exactions, les frais atteignaient un chiffre exorbitant; au XVI^e^ siècle, un procès pour un joug de bœufs, porté en appel devant le parlement de Bordeaux, coûta à chacune des deux parties 500 livres, et Chicaneau, dans la comédie de Racine, ne s'éloigne pas de la vérité en portant à 6,000 livres ce que pouvait coûter un procès pour deux bottes de foin. Du reste, la magistrature pouvait se croire autorisée à rançonner les parties, quand elle était elle-même indignement et périodiquement rançonnée par le pouvoir.

IV.

Comme tous les autres titulaires d'offices, les magistrats n'avaient point seulement à solder le prix de leur charge, ils devaient encore acquitter quelques droits très onéreux, car sous l'ancien régime ce n'était point l'état qui payait la plupart de ses fonctionnaires, mais les fonctionnaires qui payaient l'état. Ces droits comprenaient le marc d'or, établi sous Louis XI, qui se percevait au moment de l'entrée en fonctions, — le sceau et l'enregistrement à la chambre des comptes, — la paulette annuelle, inventée sous Henri IV par le financier Paulet, qui assurait ou plutôt qui était censée assurer aux familles la transmission héréditaire des charges, et qui équivalait au soixantième du prix d'acquisition. — Après tant de sacrifices, les titulaires pouvaient croire que la propriété de leurs fonctions leur était définitivement acquise et qu'ils en jouiraient

paisiblement; mais il fallait toujours compter avec deux ennemis implacables : le fisc et le pouvoir absolu.

La vénalité n'était point encore définitivement établie que déjà la magistrature avait à subir les plus dures vexations. Au xv^e^ siècle, les agens des finances refusaient de payer les gages des présidens et des conseillers du parlement de Paris (1). Ceux-ci envoyaient alors quelques-uns de leurs collègues ou de leurs sergens, des *mangeurs*, comme on disait, vivre à discrétion chez les trésoriers. Ils adressaient au roi d'humbles suppliques et lui représentaient leur extrême misère. Lorsque le roi refusait d'accueillir leurs réclamations, ils refusaient de siéger, et c'est en s'attribuant dès le moyen âge le droit de suspendre la justice pour leurs intérêts privés qu'ils se sont affermis peu à peu dans le grand rôle d'opposition politique qu'ils ont joué au déclin de la monarchie. Plus on avance vers les temps modernes, plus l'exploitation devient éhontée et spoliatrice, ce qui n'empêchait pas les bourgeois, enrichis par le travail et l'épargne, de se porter en foule vers les fonctions de judicature, car les rois, tout en les pressurant, les attiraient par des privilèges tellement nombreux qu'il était impossible de les compter, disent les auteurs de la grande *Encyclopédie*. Ils comblaient les présidens et les conseillers des parlemens de flatteries et d'honneurs; ils créaient pour eux une noblesse particulière, la noblesse de robe, transmissible d'abord au premier degré, et dans les derniers siècles à perpétuité, quand les titulaires mouraient après vingt ans d'exercice; à Paris, ils leur donnaient la préséance sur les autres corps de l'état dans les cérémonies publiques et le droit d'entourer le cercueil royal pendant la solennité des funérailles. C'était le miel qui dorait la coupe d'absinthe. Pour garder une si brillante situation, les parlementaires n'hésitaient pas à puiser à pleines mains dans leur escarcelle. Le gouvernement connaissait leur faible, et au moindre embarras financier, il leur soutirait de fortes sommes. Son jeu était des plus simples et des plus immoraux. Sous prétexte que la justice était un attribut incommutable de la royauté et que celle-ci pouvait toujours, quand bon lui semblait, la ramener sous sa main et *l'incorporer au domaine*, on faisait payer aux titulaires la confirmation des charges qu'ils avaient déjà payées (2). On réduisait les gages du tiers ou de la

(1) Voir M. Desmaze, *le Parlement de Paris*, 1860, p. 138 et suiv. L'auteur a relevé, sur les tables de Lenain, toutes les suspensions de l'exercice de la justice pour retenue de gages. Il montre qu'elles remontent beaucoup plus haut qu'on ne le suppose généralement.

(2) D'après des témoignages contemporains, la confirmation de 1580 aurait coûté à la magistrature française l'énorme somme de 140 millions; mais l'exagération nous paraît

moitié, ou bien on en suspendait le paiement pendant plusieurs mois pour forcer les intéressés à se racheter des réductions et des suspensions moyennant une taxe dite de *rétablissement*. Les épices, qui formaient le plus clair des profits, donnaient lieu aux mêmes manœuvres. Les taxations des tarifs variaient suivant les besoins du trésor. Les diminutions, les augmentations se succédaient à des intervalles plus ou moins éloignés, et l'effet en était d'autant plus désastreux que les traitans, que l'on trouvait partout lorsqu'il s'agissait de faire le mal, étaient chargés des opérations. Ils avançaient les fonds des taxes et procédaient aux recouvremens. Parmi les juges, les uns pouvaient payer, d'autres ne le pouvaient pas. Les traitans obtenaient alors un arrêt de solidarité contre tous les membres du même siège. « Ceux qui ont payé, dit un rapport présenté le 17 juin 1717 au conseil des finances, paient pour les insolvables, et, s'ils ne le peuvent, exécutions, ventes des meubles, garnisaires, retenues de gages. Les officiers des provinces sont réduits pendant plusieurs années à avoir pour tous meubles un lit sans rideaux, une marmite de fer et des cuillers de bois : de là le proverbe : Il est meublé selon l'ordonnance. » La paulette n'était elle-même qu'une garantie illusoire. Louis XIII, pour la confirmer, força les titulaires de verser au trésor le quart de la valeur vénale de leurs offices. Sous Louis XIV, ils en demandèrent l'abolition; elle leur fut accordée moyennant le paiement d'une somme de 40 millions, et quelques années plus tard elle était rétablie dans des conditions plus onéreuses que par le passé.

Une ordonnance de Louis XI, datée du 21 octobre 1467, porte que les officiers de judicature ne pourront être privés de leurs charges que « pour forfaiture préalablement jugée et déclarée judiciairement selon les termes de justice et par juges compétens. » C'était, en d'autres termes, proclamer l'inamovibilité; mais Louis XI fut le premier à violer la loi qu'il avait faite, et cette loi sous l'ancienne monarchie ne fut jamais qu'une fiction, attendu que si le gouvernement ne destituait pas le juge, il pouvait toujours supprimer la charge, en la remboursant. Il était donné à la révolution de faire disparaître en un jour et d'un seul coup les abus contre lesquels la conscience publique protestait en vain depuis des siècles, de donner satisfaction aux vœux des anciens états-généraux et d'établir l'unité de juridiction sur les ruines de la féodalité ecclésiastique et laïque. Ce fut là un de ses grands bienfaits. Par la loi du 24 août 1790, l'assemblée nationale fit table rase des institutions

évidente, et il est difficile d'admettre qu'un seul corps de l'état ait pu trouver parmi ses membres de pareilles ressources, au sortir des guerres civiles. Si le chiffre est exact, il prouve une fois de plus l'inépuisable vitalité de la France.

judiciaires que lui avait léguées la monarchie. Elle supprima les épices et la vénalité, sans rembourser les titulaires des offices, parce qu'elle ne se croyait pas obligée d'indemniser ceux qui avaient participé aux abus, et comme le principe de la souveraineté s'était déplacé, elle transféra au peuple la nomination des magistrats en laissant au roi le droit d'investiture. Les juges de paix, création nouvelle qui rappelait la justice arbitrale des voisins de l'époque mérovingienne, furent élus pour deux ans, les juges des tribunaux civils et criminels pour cinq ans, ceux du tribunal de cassation pour quatre ans. Des conditions de capacité furent exigées des candidats, et, afin d'assurer aux justiciables toutes les garanties qu'ils étaient en droit de réclamer, l'assemblée institua le jury pour les causes criminelles. La nouvelle organisation commençait à peine à fonctionner que déjà les inconvéniens du système électif se faisaient sentir. Les passions politiques, de jour en jour plus ardentes, dictaient seules les choix, sans tenir compte des aptitudes. Tout allait au hasard, lorsque la convention mit le comble au désordre ; elle commença par renouveler le personnel, et fit disparaître les conditions de capacité. Quelques-uns de ses membres en réclamèrent le maintien. — Le peuple, répondit Danton, ne veut pas de ses ennemis dans les emplois publics, laissez-le choisir ses amis. — Les juges furent remplacés par des *arbitres publics* élus tous les ans ; mais ces arbitres, étrangers la plupart à la science du droit, ne pouvaient suivre la marche méthodique d'une action ; pour simplifier leur besogne, on décida qu'il serait statué sur défenses verbales ou sur simple mémoire, en laissant toutefois aux parties la faculté de se faire représenter par des fondés de pouvoir, munis de certificats de civisme. Ce retour à la procédure directe, sans intermédiaires entre les plaideurs et des juges improvisés, donna lieu aux plus graves erreurs. La convention ne prit aucune mesure pour améliorer le régime qu'elle avait décrété, et, violant elle-même le principe de l'élection par l'universalité des citoyens, elle institua, dans la nuit du 10 au 11 mars 1793, un *tribunal criminel extraordinaire* dont elle choisit les juges, les jurés et les accusateurs parmi ses membres, et qui devait poursuivre les contre-révolutionnaires et les conspirateurs réels ou supposés. Au moment de sa création, des commissaires, au nombre de six, furent chargés d'examiner les dossiers et de surveiller les procédures ; mais quand un pouvoir a mis le pied sur le terrain fatal de l'arbitraire, il ne s'arrête plus, parce que l'arbitraire n'a point de bornes. Les derniers semblans de garantie ne tardèrent point à disparaître. La loi du 26 juin 1793 ordonna aux juges d'opiner à haute voix et en public ; quatre mois plus tard, le tribunal criminel fit place au *tribunal révolutionnaire*, qui con-

damna sans appel et *sans preuves*. La convention, qui pourtant a fait de si grandes choses, ne voyait pas qu'en supprimant les formes, en foulant aux pieds toutes les garanties, elle ne faisait que rétablir sous un autre nom les commissaires investis de pleins pouvoirs, la grande prévôté de France, les *juges de tyrannie* de Richelieu, et tous les attentats extra-judiciaires de l'ancien régime que l'histoire a flétris avec une légitime indignation. Le directoire rétablit les formes protectrices de la procédure, il réduisit le nombre des tribunaux à un seul par département, et en revint à la loi du 24 août 1790, c'est-à-dire à l'élection tous les cinq ans. La même cause produisit encore les mêmes effets; déterminés le plus souvent par la politique seule, les choix s'égaraient sur des hommes incapables de remplir leur difficile mission, et si la vie et la liberté des citoyens n'étaient plus comme sous la terreur à la merci d'un odieux arbitraire, leurs intérêts civils se trouvaient sérieusement compromis. L'opinion publique, désabusée par l'expérience, appelait une réforme, lorsque la constitution de l'an VIII vint tout changer pour la quatrième fois depuis dix ans. Elle donna la nomination à vie des juges au pouvoir exécutif, qui choisit ses hommes sur une liste formée par la dixième partie du corps électoral. Mais, dans la pensée du législateur, la nomination à vie n'impliquait pas l'inamovibilité. Les instincts despotiques du premier consul ne pouvaient s'accorder avec l'indépendance absolue des magistrats; le 12 octobre 1807 parut un décret qui leur imposait le surnumérariat de la servilité, et suivant lequel ils ne pouvaient être pourvus de provisions à vie qu'après cinq ans d'exercice, si « à l'expiration de ce délai sa majesté reconnaissait qu'ils méritaient d'être maintenus dans leur place. »

La restauration voulut se montrer en apparence plus libérale que la révolution et les pouvoirs qui en étaient issus. Elle inscrivit dans la charte le principe de l'inamovibilité, mais comme elle déclarait en même temps, dans le même pacte organique, que toute justice émane du roi, elle institua à côté des tribunaux ordinaires des cours prévôtales qui jugèrent sans appel et avec rétroactivité les faits qui pouvaient porter atteinte à la *sûreté publique*. Ces cours siégèrent de 1815 à 1817 et se déshonorèrent en se faisant les instrumens aveugles des réactions et des vengeances politiques. Malgré la pression dont elle était l'objet, la magistrature de la restauration donna plus d'une preuve d'indépendance. Au pouvoir qui lui demandait des services, elle répondit par un mot resté célèbre : qu'elle ne rendait que des arrêts, et comme elle avait fini par devenir gênante, Louis XVIII, par ordonnance du 23 décembre 1823, institua à côté des juges inamovibles, sous le nom de *juges audi-*

teurs, une sorte de magistrature interlope que le gouvernement tenait à sa discrétion par l'espoir d'une investiture définitive. Ces auditeurs, d'après l'ordonnance royale, ne pouvaient siéger que dans les tribunaux composés de plus de trois membres, mais on en multiplia tellement le nombre que dans quelques villes, entre autres à Saint-Étienne, ils composaient seuls tout le personnel. La révolution de juillet les fit disparaître parce qu'elle n'y voyait qu'une contrefaçon de magistrats inutile et dangereuse.

Depuis 1830, malgré toutes les secousses politiques qui ont ébranlé le sol de la France, malgré toutes les révolutions qui ont fait passer le pouvoir aux mains les plus diverses, le principe de l'inamovibilité a toujours été respecté, et si l'expérience des siècles n'est pas un vain mot, il n'en est pas un seul auquel le sentiment des générations qui se sont succédé sur cette terre, les jurisconsultes et les penseurs les plus éminens, aient donné une adhésion plus unanime et plus formelle. Ce qu'il a fallu de temps, d'efforts, de luttes sans cesse renouvelées, pour le faire pénétrer dans nos lois, les pages qui précèdent le démontrent surabondamment. Chaque fois qu'une atteinte a été portée sous l'ancien régime à l'indépendance des juges par les subterfuges du fisc et du pouvoir absolu, la conscience publique s'est révoltée; chaque fois que leur nomination, dans les temps modernes, a été livrée au hasard du système électif et du renouvellement périodique, la justice n'a été qu'un instrument aveugle, parce qu'elle n'était pas éclairée par cette grande science du droit qui ne peut être approfondie que par de fortes études et une longue pratique. Les magistrats, gardiens des lois, ne peuvent les appliquer et les faire respecter qu'à la condition d'être placés par ces lois elles-mêmes au-dessus des vicissitudes de la politique, de n'avoir rien à craindre du pouvoir, rien à attendre de la faveur populaire; les partis, quel que soit leur drapeau, sont également exigeans, également exclusifs, et si on voulait les en croire, au moindre arrêt qui n'est point conforme à leurs désirs, il faudrait révoquer les hommes qui l'ont rendu. Où arriverait-on avec un pareil système, surtout chez un peuple explosible comme le nôtre? Les garanties qui couvrent le juge couvrent aussi les justiciables, et c'est pour avoir oublié cette belle maxime de Montesquieu : « La liberté n'est que la sécurité pour tous, » que nous avons tant de fois compromis la cause sacrée de la liberté par la violence et l'arbitraire.

Ch. Louandre.

REVUE LITTÉRAIRE

Théâtre complet de M. Auguste Vacquerie, 2 vol. in-18. Paris, 1879.

Il ne sera pas beaucoup question, dans les pages qui suivent, du théâtre lui-même de M. Vacquerie. A Dieu ne plaise que nous infligions au lecteur un long examen de *Tragaldabas* ou des *Funérailles de l'honneur,* qui ne comptent aussi bien l'un et l'autre, drame en vers et drame en prose, dans l'histoire du théâtre contemporain, que comme deux des chutes les plus retentissantes qu'ait enregistrées la chronique. Nous ne ferons même qu'une allusion rapide au *Fils,* drame moderne, dont jadis, ici même, quand l'œuvre était encore dans la fleur de sa nouveauté, M. Challemel-Lacour a dit en termes excellens ce que nous continuerons de penser (1). Si maintenant, à ces trois pièces, nous joignons *Souvent homme varie*, bluette en deux actes et en vers, et un second drame en prose, intitulé *Jean Baudry*, nous aurons le *Théâtre complet* de M. Auguste Vacquerie. Nos auteurs aiment les titres pompeux et les étiquettes ambitieuses. Il est juste de dire que, si le *Théâtre complet* de M. Vacquerie ne compte pas plus de cinq pièces en tout, telle de ces pièces, en revanche, ne compte pas moins de sept actes. C'est dans *les Funérailles de l'honneur* que l'inspiration de M. Vacquerie ne put pas s'espacer à moins, le 30 mars 1861.

On demandera quel est alors l'intérêt du théâtre de M. Vacquerie? Le voici : c'est qu'en 1818, pour appliquer un mot de La Bruyère, qu'on n'appliquera jamais, je crois, avec plus de justesse, M. Vacquerie « naquit copiste. » Quand il entra dans la carrière, vingt ans plus tard, vers 1840, on venait de jouer *les Burgraves,* ou peut-être allait-on les jouer : du moins il n'était bruit alors, si l'on s'en rapporte aux sincères confessions de Jérôme Paturot, que de Frédéric Barberousse et de l'impla-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1866.

cable Guanhumara. Ce fut la dernière des grandes soirées romantiques. M. Vacquerie n'en devait pas perdre le souvenir. Aussi bien il avait reçu du ciel en partage toutes les qualités d'un disciple et tous les défauts d'un imitateur. Il n'a jamais eu son pareil pour laisser échapper les qualités d'un modèle, mais il n'a jamais eu de rival pour exagérer les paradoxes d'un maître. Nul n'a connu mieux que lui cet art ingénieux, cette exquise maladresse avec laquelle on fait ressortir le génie d'un grand poète qu'on imite, en l'imitant toujours, et, chaque fois qu'on l'imite, en manquant de toutes parts, forme et fond, ce qu'il serait naturel et louable d'en avoir imité.

Le *maître,* par exemple, comme il est convenu de l'appeler, avait-il, dans la liberté d'une conversation familière, laissé tomber sur Racine quelque phrase irrévérencieuse, qui d'ailleurs était moins un jugement qu'une boutade, et plutôt l'expression de son propre génie de poète que d'une opinion critique raisonnée, le disciple, prenant la plume, écrivait aussitôt : « Je comprends que les dévots de Racine le préfèrent à Shakspeare, mais je m'étonne qu'ils le préfèrent à une bûche. » Ou bien lisait-on encore dans la préface de *Ruy Blas* que « le drame était la troisième grande forme de l'art, comprenant, enserrant, et fécondant les deux autres, » à savoir la tragédie de Corneille et la comédie de Molière, M. Vacquerie disait à son tour : « Le théâtre fait des tragédies... comme quand on apprend à écrire on trace des jambages avant de former des lettres et d'assembler des mots, comme quand on apprend à dessiner on fait d'abord des nez, des yeux et des oreilles. La tragédie est le jambage de l'art... la comédie est le nez du théâtre. » Théophile Gautier, qui ne laissait pas, sous une apparente indifférence, d'avoir sa manière douce, insinuante et même mielleuse, de dire aux gens des choses médiocrement agréables, a noté quelque part « que la pensée de Vacquerie, haute, droite et peu flexible, ne connaît pas les moyens termes, et que, quand par hasard elle se trompe, c'est avec une conscience imperturbable, un aplomb effrayant, et une rigueur de déduction qui vous stupéfie. » On vient d'en voir quelque chose. En effet, que l'on fît au bon goût de puériles concessions et que l'on acceptât de porter le joug du sens commun, M. Vacquerie ne l'a jamais admis, il ne l'admettra jamais. « Il en est, a-t-il dit, de l'esprit comme du corps : les bottes neuves gênent le pied, les idées neuves gênent l'intelligence. Le drame est tout neuf : Racine est une vieille botte. » M. Vacquerie s'est mis à la torture, mais il s'est toujours chaussé de neuf.

C'est pourquoi, si vous voulez voir en quelque sorte à nu les plaies du romantisme et les sonder dans leur profondeur, ce n'est ni le théâtre de M. Alexandre Dumas, ni celui de M. Victor Hugo qu'il faut lire, ce n'est ni *Antony* ni *Angèle;* c'est *le Fils* et c'est *Jean Baudry;* ce n'est ni *Ruy Blas* ni même *Marie Tudor,* c'est *Tragaldabas* et ce sont

les Funérailles de l'honneur. Là du moins, ni la rapidité du mouvement scénique, ni l'emportement fiévreux d'une action violente, ni la singularité puissante, audacieuse, de la langue, ni la magie du style ne font illusion sur le vide profond de l'action, sur l'invraisemblance humaine des caractères. Ces héroïques fantoches, que le grand vers de *Ruy Blas* et d'*Hernani*, si l'on me passe l'expression, enveloppe et revêt d'un si magnifique costume, il n'y a rien de si mince qu'eux, dépouillés une fois de leurs oripeaux splendides et réduits, comme dans *les Funérailles de l'honneur*, à la cape et l'épée. Ces ressorts pénibles d'*Angèle* et d'*Antony*, dont on cesse pour ainsi dire d'entendre le grincement quand une fois ils sont mis en branle par la robuste belle humeur et l'entrain puissant d'Alexandre Dumas, il n'y a rien de si pénible ni qui choque davantage quand on les voit, comme dans *le Fils* ou dans *Jean Baudry*, méthodiquement et laborieusement se mouvoir. On commence alors à comprendre pourquoi le romantisme est demeuré stérile au théâtre, malgré toutes les raisons qu'il avait de produire. Rien n'était plus légitime en son temps que la révolte ou même l'insurrection contre la littérature qu'en 1830 encore on appelait « classique, » d'un nom plus qu'injurieux pour les vrais, pour les seuls classiques, ceux du XVII^e^ siècle et quelques hommes avec eux du siècle qui suivit. Même il ne conviendrait pas d'être aujourd'hui trop sévère pour les intempérances de langue et les excès de plume qui dépassèrent alors la limite où l'on aurait dû savoir s'arrêter. Ou plutôt, intempérances de langue, excès de plume, excentricités de costume et d'allure, longs cheveux, pourpoints roses ou gilets rouges, il faudrait les admirer, car enfin c'étaient avant tout témoignages d'une ardeur de convictions littéraires qui n'enflamme plus guère aujourd'hui grand monde, hélas! pas même peut-être M. Vacquerie. On croyait au moins à quelque chose, on avait des enthousiasmes maladroits, sincères cependant et généreux, et des haines, injustes sans doute, mais des haines. Avec tout cela, s'il est certainement quelque part où le romantisme n'ait rien su mettre à la place de ce qu'il détruisait, c'est au théâtre. La poésie, le roman, la critique, l'histoire elle-même, il a tout renouvelé; mais il n'a pas conquis la scène.

Les genres littéraires ont leur fortune, et cette fortune est changeante. Comme toutes choses de ce monde, ils ne naissent que pour mourir. Ils s'usent à mesure même qu'ils enfantent leurs chefs-d'œuvre. Comme des originaux dont on tirerait des copies, et de ces copies à leur tour des copies de copies, les épreuves successives iraient affaiblissant, perdant et gâtant chacune quelque trait du modèle, jusqu'à ce qu'enfin la dernière fût précisément ce que l'imitation plate et servile d'un écolier peut être à l'œuvre inspirée d'un maître: ainsi les genres littéraires périssent, et quelque effort que l'on fasse, dès qu'ils

ont atteint un certain degré de perfection, ne peuvent plus que déchoir, languir et disparaître. Or il est certain que vers 1825 et 1830, et depuis longtemps, quoique l'on continuât d'en tirer des copies, la tragédie classique et la comédie de caractères étaient mortes. Mais il n'est pas moins certain que ni le drame romantique, ni la comédie qu'on désigne sous le nom de comédie de mœurs n'ont remplacé la comédie de caractères et la tragédie classique. La cause en est que, sous prétexte d'en finir une bonne fois avec la convention, le drame romantique et la comédie de mœurs ont débuté par se placer en pleine convention. Qui ne connaît l'exemple si souvent cité, parce qu'il est en effet remarquable et qu'il n'est personne qui ne puisse aisément le contrôler, de la tirade classique remplacée par le monologue romantique? Le récit de Théramène, qui d'une exclamation à l'autre de Thésée ne comptait pas moins de soixante-douze vers, fatiguait l'attention; on lui substitua donc le monologue de Frédéric Barberousse, en quelque cent vers, et celui de Charles-Quint, en cent soixante-huit. Mais le point n'est pas là. Voici la grande, l'irréparable erreur. La tragédie classique avait placé l'idéal de sa perfection dans l'expression de ces sentimens moyens que tout homme éprouve et reconnaît comme siens, mais qu'il n'est donné qu'à peu de privilégiés d'égaler et de traduire par l'éloquence de la parole ou le charme de la poésie : le drame romantique mit le sien dans l'expression des sentimens exceptionnels, hors nature et monstrueux. La tragédie classique avait cherché pour ainsi dire à placer sous les yeux du spectateur un miroir dans lequel il se retrouvât tout entier : le drame romantique s'efforça de rendre viables, ne fût-ce que pour quelques heures, pour la durée moyenne d'une soirée de théâtre, des types dont la difformité, tantôt physique et tantôt morale, provoquât l'étonnement public et l'admiration de la surprise. Le théâtre de M. Victor Hugo, comme celui d'Alexandre Dumas, est peuplé de ces types. On les a vus pendant plus de vingt ans se promener sur les planches ou plutôt s'y démener et les brûler avec leur allure de matamores épileptiques, drapés dans les haillons de César de Bazan ou faisant les grands bras d'Antony. La tragédie classique n'avait fait emploi de ce que l'on appelait alors les « mœurs » que comme d'un moyen de reculer dans la perspective du lointain poétique l'horreur naturelle du spectacle tragique : le drame romantique ne s'est servi de la « couleur locale » et n'a fait appel à l'histoire que pour dépayser le spectateur et lui faire accroire qu'au delà des Pyrénées ou des Alpes il se passait en effet des aventures aussi parfaitement invraisemblables que celles qu'il mettait au théâtre. Aussi les Romains de Corneille, les Grecs de Racine, les Français de Voltaire, oui, les Tancrède eux-mêmes et les Lusignan, sont-ils autrement vrais que les Espagnols et les Italiens de la scène romantique. Au

moins comprenons-nous, tous tant que nous sommes, et Voltaire et Racine et Corneille. « Très peu de Français, au contraire, comme le dit excellemment M. Théodore de Banville, comprennent les idées de Victor Hugo. » La question serait seulement de savoir si la faute en est aux Français ou à M. Victor Hugo. Mais je défie bien que tous les Français mis ensemble, et quelques étrangers avec eux, comprennent quoi que ce soit aux drames de M. Vacquerie.

Quel est le sens, par exemple, de *Tragaldabas,* et que nous veut cette énigme en cinq actes? Il faut, je crois, renoncer à le deviner, même en ayant là, comme nous l'avons, le commentaire de M. Vacquerie sous les yeux. Une femme qui passe pour être mariée sans l'être, et qui, sous le pavillon de son prétendu mari, s'avise d'éprouver la constance et la sincérité des galans; un amant qui croit à ce mari dont il se fait le protecteur et le pourvoyeur pour échapper à la nécessité d'épouser; que sais-je encore? Au second plan, des modistes, une conspiration, des alcades et des sacripans; le mari finissant par revêtir, dans la ménagerie d'un montreur de bêtes, la peau d'un âne savant : vaut-il seulement d'exposer par le menu de telles inventions? Mais au moins on en peut prendre occasion pour reconnaître une autre encore des erreurs romantiques. L'idée de M. Vacquerie, réduite à sa plus simple expression, était, au fond, des plus banales. Tel don Juan, homme d'honneur, c'est-à-dire, selon le mot de Lesage, « qui aime l'honneur des femmes, » se laisse quelquefois prendre au piège qu'il a tendu. Voilà ce qu'il s'agissait de mettre à la scène, et non pas, dans la personne de Tragaldabas, comme M. Vacquerie voudrait nous le persuader, « un homme qui fût le point de contact de deux extrêmes, dont la cervelle fût moitié jour et moitié nuit, qui, en un mot, fût très intelligent et très bête. » M. Vacquerie s'y est pris comme son maître. Aux côtés de son héroïne, il a mis ce Tragaldabas, c'est-à-dire un mari présumé tel, comme aux côtés de la reine d'Espagne on avait vu jadis un Ruy Blas, c'est-à-dire un laquais présumé grand seigneur. Il a donc supprimé tout élément dramatique, et précisément comme avait fait son maître, en supprimant toute lutte morale. Ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant dans *Tragaldabas,* une fois acceptée la donnée, c'était de nous montrer la fantaisie d'un séducteur de profession se transformant par degrés en amour sincère; comme ce qu'il pouvait y avoir d'intéressant dans *Ruy Blas,* c'était de nous montrer une reine franchissant pas à pas la distance qui sépare une « étoile » d'un « ver de terre, » mais c'est précisément ce que maître et disciple se sont bien gardés de faire. Ils eussent en effet violé cette loi du drame romantique, en vertu de laquelle nul homme n'est l'artisan de sa propre fortune et dépend du concours artificiel des circonstances qu'il plaît au poète d'imaginer. Regardez-y de près, c'est bien là le fond d'*Hernani,* de *Lucrèce Borgia,*

de *Ruy Blas*. Seulement, il se trouve que cette loi n'est rien moins que la négation formelle du drame, puisque dans toutes les littératures il n'y a d'œuvres dramatiques, au sens universellement consacré du mot, que celles qui sont le spectacle d'une lutte de la volonté de l'homme contre les circonstances. Si vous conformez les résolutions aux circonstances, vous faites un roman, mais non pas une œuvre de théâtre.

Peut-être qu'après tout, en imaginant *Tragaldabas*, M. Vacquerie n'a voulu que s'égayer aux dépens du public; le public le lui a bien rendu : partant quittes. Son œuvre capitale, où sans doute on rencontre encore le mot pour rire, mais cette fois sans que la volonté de l'auteur soit complice de la gaîté des rieurs, c'est le drame soi-disant espagnol des *Funérailles de l'honneur*.

Toujours fidèle à son maître, j'imagine que M. Vacquerie relisait un jour *le Roi s'amuse* quand il aperçut ces trois vers, dans l'apostrophe de M. de Saint-Vallier :

> Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme
> Soit moins décapité, répondez, mon seigneur,
> Quand au lieu de la tête il lui manque l'honneur?

Or d'un décapité de la tête que fait-on? On l'enterre. Et d'un décapité de l'honneur? pourquoi ne l'enterrerait-on pas? Écoutez bien ceci, je vous prie : comme disait Sganarelle. Justement il y avait dans le répertoire de M. Victor Hugo quelques cercueils, celui de *Lucrèce Borgia* par exemple, dont le maître n'avait pas tiré tous les effets dramatiques possibles. Et ce fut là-dessus que M. Vacquerie composa *les Funérailles de l'honneur*. Donc, au temps de Pèdre le Cruel un certain don Jorge de Lara, « riche-homme » et « capitaine-grand, » revenant de guerroyer et de vaincre en Aragon, découvrit que sa mère était la maîtresse du roi. L'honneur des Lara crie vengeance, don Jorge résout de frapper le roi, sa mère trahit le complot et don Pèdre le fait manquer. En vrai roi, don Pèdre pardonne. Vous comprenez l'embarras de don Jorge. Qu'eussiez-vous fait à sa place, ainsi pris entre le devoir et la reconnaissance? Lui, commande un cercueil, on met dedans l'honneur de don Jorge, « quoique ce ne fût pas l'usage, » des moines entonnent un *Requiem*, les cloches sonnent et l'on descend un cercueil plein « d'honneur, » de « panaches » et de « rayons » dans le caveau des Lara. Et don Jorge? Je pense qu'il continua de vivre. Il avait célébré les funérailles de son honneur. « Le commun, disait la préface de *Cromwell*, est le défaut des poètes à courte vue et à courte haleine. » M. Vacquerie certainement a la vue longue et longue l'haleine. Oserai-je faire observer toutefois qu'il y a deux manières de n'être pas commun? la bonne et la mauvaise : la bonne, qui est de voir dans les choses d'observation en quelque sorte universelle et familière ce que

la foule n'y voit pas, et ainsi de lui apprendre à voir; la mauvaise, qui est de voir non pas plus profondément que le vulgaire dans la vérité, mais à côté de la vérité et tout à fait en dehors d'elle. L'école romantique n'a pas abusé de la première manière.

Comment alors se fait-il que nous ayons assisté de nos jours à ce retour de faveur du drame romantique, à ce succès inattendu d'*Hernani*, de *Marion Delorme*, et tout récemment encore de *Ruy Blas*? Je dis inattendu parce qu'enfin tant de critiques, toutes si justes, toutes si profondément vraies, dirigées jadis contre ces drames désormais fameux, ne peuvent pas avoir perdu toute leur valeur. Bien plus, elles l'ont gardée tout entière, et pas un de ceux qui dans le cours de l'année 1838 attaquèrent ce même *Ruy Blas* qu'en 1879 on a salué presque unanimement comme un chef-d'œuvre ignoré qui nous serait rendu, n'aurait, je pense, à retirer une seule de ses observations. Pour ma part je ne changerais pas vingt-cinq lignes à ce que Gustave Planche crut devoir en écrire ici même (1). L'opinion publique aurait-elle donc changé si complètement? et de proche en proche, grâce à cet heureux état d'indifférence et d'apathie critique où nous nous prélassons depuis quelque trente ans, serait-elle donc descendue jusqu'à ce degré de mauvais goût que de ne pas sentir ce qu'il y a d'attentats contre le bon sens et contre l'art dramatique dans des pièces telles que *Ruy Blas* ou que *Marion Delorme*? Nous ne le croirons pas aisément. On l'a dit : l'opinion ne s'égare jamais tout à fait. Il y a certainement des raisons au succès du répertoire de M. Victor Hugo.

Il y en a de factices d'abord et qui dureront ce que durera la vie de M. Victor Hugo, il y en a de particulières aux temps que nous traversons, il y en a de générales; une surtout, qui nous permettra d'écarter toutes les autres et de les négliger : la qualité du style, l'originalité de la langue, la splendeur singulière du vers. Et la preuve qu'il n'en est pas de meilleure, c'est qu'ayant essayé dans ces dernières années de reprendre *Marie Tudor*, chacun se rappelle si l'on a pu comparer le retentissement de cette reprise au bruit qui s'est fait autour de *Ruy Blas* et d'*Hernani*. Je suis persuadé que *le Roi s'amuse*, que *les Burgraves*, emporteraient les mêmes applaudissemens, et non moins persuadé que le même insuccès accueillerait une reprise de *Lucrèce Borgia*. Mais il faut s'entendre. La langue de M. Victor Hugo n'appartient qu'à lui dans l'histoire entière de notre littérature. Il me semble que c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire : d'une certaine manière, c'en est aussi la pire critique. Ce que nous appelons en effet ici qualité du style, originalité de la langue, splendeur du vers n'est rien de pareil ou d'analogue à ce que les mêmes mots désigneraient

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1838.

chez tout autre de nos grands écrivains. Prenons un exemple, et, parmi cent autres pièces que l'on pourrait aussi bien choisir, prenons dans *les Contemplations* tout un long poème intitulé *les Mages*. Il y en a de plus belles, de plus claires : si le lecteur veut bien s'y reporter il n'en trouvera pas de plus démonstrative.

Les Mages, ce sont les poètes, les artistes, les savans, les chercheurs, les inventeurs. On reconnaît une idée chère au grand poète. Les voilà, ces initiateurs de l'humanité, confidens du secret des choses, victimes élues de cette ardeur de connaître qui consume l'intelligence humaine! Et, de nom propre en nom propre, commence et se déroule, en soixante et onze strophes, à travers le monde et l'histoire, une énumération qu'emporte un mouvement lyrique d'une violence inspirée. Les mots s'entassent, les vers se pressent, la strophe tombe sur la strophe, des rimes étranges frappent l'oreille, des images inattendues se succèdent et se brouillent toutes ensemble comme dans la rapidité fantastique d'un rêve, des éclairs soudains font brusquement le jour, par une sensation d'éblouissement, sur l'obscurité sibylline de la pensée, il semble que l'on ait par instans une vision précise de l'indistinct et de l'intraduisible; cependant le mouvement s'accélère, plus vite, toujours plus vite, il se communique au lecteur qu'il enlève, qu'il entraîne, qu'il secoue; c'est une fièvre, c'est un délire, et jamais peut-être sur l'homme physique des mots composés de lettres n'ont fait une pareille impression, ni frappé des coups plus violens.

Et voici les prêtres du rire,
Scarron, noué dans les douleurs,
Ésope que le fouet déchire,
Cervante aux fers, Molière en pleurs,
Le désespoir et l'espérance!
Entre Démocrite et Térence,
Rabelais, que nul ne comprit,
Il berce Adam pour qu'il s'endorme,
Et son éclat de rire énorme
Est un des gouffres de l'esprit.

Et Plaute, à qui parlent les chèvres,
Arioste chantant Médor,
Catulle, Horace dont les lèvres
Invitent les abeilles d'or.
Comme le double Dioscure,
Anacréon près d'Épicure,
Bion, tout pénétré de jour,
Moschus sur qui l'Etna flamboie,
Voilà les prêtres de la joie,
Voilà les prêtres de l'amour.

Notez cette seule formule de développement : *Et voici... voilà* ..

voilà...; faites entrer dans ce cadre telle énumération qu'il vous plaira, vous verrez ce qu'elle en prendra tout aussitôt d'ampleur et de beauté. Lisez à haute voix ce poème, qu'on dénature et qu'on diminue par cela seul qu'on n'en cite qu'un fragment : vous sentirez la force et l'autorité du mouvement.

Si maintenant vous reprenez haleine, et qu'une fois apaisé le retentissement de cette forte émotion vous regardiez au détail, de ces soixante et onze strophes il n'en sera peut-être pas une qui soutienne la critique, pas une qui, je dirais presque dix fois en dix vers, ne choque un goût délicat, pas une dont quelque chose n'étonne l'oreille, ou n'offense l'esprit, ou n'irrite le sens commun. Pourquoi « les chèvres parlent-elles » à Plaute? Pourquoi « Médor » à propos d'Arioste plutôt que Roland, plutôt qu'Astolphe, plutôt qu'Alcine? Pourquoi Catulle et Horace, pourquoi non Tibulle et Properce? Que signifie ce rapprochement étroit d'Anacréon, le poète du vin et des roses, et d'Épicure, le philosophe de la tristesse et de la lassitude de vivre? Qu'est-ce qu'un poète « pénétré de jour » ? En quoi l'Etna flamboie-t-il dans les épigrammes de Moschus? Et ce n'est rien ; mais il y a telle de ces strophes absolument inintelligible et qui, comme un verset d'une moderne Apocalypse, défie toutes les subtilités du commentateur et toute la philologie de l'exégète. Il n'est même pas jusqu'à la banalité des rimes *pleurs* et *douleurs*, *amour* et *jour* qu'un bon parnassien ne pût relever. Qu'importe? Encore une fois, lisez le poème tout d'une suite : l'inspiration est si puissante et l'allure si souveraine, le rythme, uniforme pour l'œil, est si varié pour l'oreille, les inflexions en sont réglées par un art si surprenant, par une raison secrète, en dépit du désordre apparent, si parfaitement maîtresse d'elle-même ; la période suit si bien le mouvement de la pensée; les mots, sur un signe du poète, se multiplient avec une telle abondance et, pour ainsi dire, naissent les uns des autres avec une telle fécondité, la rime a des surprises si heureuses et des rencontres si nouvelles ; enfin l'image, toujours audacieuse et toujours étonnante, quand elle est belle est toujours si belle, si frappante et si grande quand elle arrive jusqu'à la clarté, que l'on oublie toute critique et que l'on croit un moment, à la lueur de ces éclairs de génie, comprendre l'incompréhensible lui-même.

Ce qui fait la faiblesse de ce genre de style, on le sait de reste: vingt autres avant nous l'ont dit, et d'ailleurs ce n'est pas ici le temps de le redire. Ce qui en fait la beauté, ce sont, entre autres, deux qualités qu'on y discerne : la domination sur les mots, mais la domination absolue d'un maître de la langue et je ne sais quelle ambition de la pensée plus grande encore que cette domination même. A chaque redoublement de l'idée, vous diriez un nouvel effort pour soumettre, pour dompter, pour maîtriser une matière rebelle, et cependant il est certain que jamais,

dans aucune langue, la matière n'a été plus docile à recevoir l'empreinte et la forme qu'on voulait lui donner. Serait-ce une erreur? et prendrions-nous pour une qualité ce que chez tout autre écrivain nous ne manquerions pas de relever comme un signe d'impuissance, comme un involontaire aveu de sa faiblesse? Je ne le pense pas : *les Orientales*, ou *les Feuilles d'automne* sont à coup sûr d'une langue plus pure, d'une correction extérieure plus louable, d'une raison plus sage enfin que *les Contemplations* ou *la Légende des siècles*. Je ne crois pa cependant qu'on puisse contester qu'elles donnent l'idée d'un moins grand poète.

Transportez maintenant au théâtre ce genre d'écrire, ce style qui procède par grandes masses et qui donne par-dessus tout l'impression de ce qui plaît aux foules, je veux dire l'impression de la force et de la puissance; joignez-y le mouvement d'une action dramatique, toujours mensongèrement, mais toujours habilement « plantée » dans le décor de l'histoire, le luxe de la mise en scène, l'illusion des costumes, le talent des acteurs; ajoutez enfin le prestige et l'autorité d'un grand nom, et vous comprendrez le succès de *Ruy Blas* et d'*Hernani*. Otez tout cela d'abord et le style ensuite : vous aurez le théâtre de M. Vacquerie. Non pas certes qu'il n'essaie, le bon disciple, dans la forme comme dans le fond, d'imiter et toujours d'imiter son maître : il entasse des mots, aussi lui!

> Vous alliez et veniez en tout sens dans la houle
> De cette mer humaine, et la tête en avant,
> Apre à tout visiter, parfois, comme trouvant
> Radieuse, et soudain, votre erreur reconnue,
> Sombre, mais secouant votre déconvenue,
> Ne vous décourageant pour rien, et sans arrêt
> Poursuivant, — vous cherchiez quelqu'un.

L'imitation est visible, mais le modèle est manqué. C'est que, selon le mot si juste de M. Nisard, on n'imite pas, on ne peut pas imiter, ou du moins on n'imite que dans ses défauts un grand écrivain qui comme M. Victor Hugo « n'a jamais écrit qu'avec son imagination, » un poète qui n'a jamais parlé qu'une langue toute personnelle, et qui n'a jamais ou bien rarement daigné régler sur la faiblesse des intelligences moyennes la liberté de ses allures. C'est là ce que n'ont pas compris ses disciples, c'est ce que ne comprendra jamais M. Vacquerie. Ce grand poète est mal équilibré. Son imagination tyrannique l'emporte et le fourvoie loin de nous, loin des hommes. Il ne vit pas, il n'a jamais vécu sur le fonds commun du bon sens et de la raison. Aussi quand l'inspiration ne le soulève pas jusqu'à ces hauteurs inaccessibles, jusque dans ces nuages où il aime à planer, n'est-il plus, trop souvent, qu'un rhéteur de la décadence habillant d'oripeaux splendides des idées prodigieuse-

ment étranges, ou pis encore, prodigieusement banales. Et comme son génie n'appartient qu'à lui, comme c'est là ce qu'on ne saurait lui dérober, et ce que lui-même ne pourrait transmettre à personne, c'est dire d'un mot qu'il est le pire modèle qu'on puisse proposer à l'imitation, et son style la pire école.

Toute une génération cependant s'est mise à cette école, mais non pas celle que l'on croit d'ordinaire, non pas la génération de 1830, non pas la génération des Musset, des George Sand, des de Vigny, des Mérimée, des Sainte-Beuve. Tout au contraire, et de bonne heure, leur art à tous s'est élevé comme une protestation contre l'influence de l'auteur du *Roi s'amuse* et de *Ruy Blas*. Dans une histoire de la littérature contemporaine, lorsque le temps sera venu de l'écrire, il sera facile de marquer par des dates certaines et des citations irrécusables le moment où chacun d'eux a renié *le maître* et sauvé, des exigences d'une tyrannie de jour en jour plus étroite, l'originalité de son propre talent. Car l'on peut dire assurément que si M. Victor Hugo a fait école, ce n'est point, comme les autres maîtres, par la sagesse des conseils, l'autorité des exemples ou la perfection des œuvres : c'est qu'il a duré, c'est qu'il est demeuré parmi nous le dernier survivant d'une grande et glorieuse génération. Aussi, quelque apparence de paradoxe que puisse avoir d'abord une pareille opinion, n'hésiterons-nous pas à dire que si quelque génération littéraire procède en effet de M. Victor Hugo, c'est la génération contemporaine, *réaliste* et *naturaliste*.

Ce serait un bien amusant spectacle, en vérité, si ce n'était un triste symptôme de la confusion des idées et de la mêlée des doctrines que de voir, comme nous le voyons, ce grand novateur qu'on appelle M. Zola s'irriter du succès de *Ruy Blas*, ce grand imitateur qu'on appelle M. Vacquerie, s'irriter à son tour de la colère de M. Zola, et le bon public, juge du camp, s'imaginer qu'en applaudissant à *Ruy Blas* il proteste contre *l'Assommoir*. Nous ne nous refuserons pas le plaisir, quelque jour, de montrer, du romantisme au naturalisme, cette souterraine infiltration des idées, cette généalogie, peu connue, mais très authentique des œuvres. Nous proclamerons dans la personne de M. Zola l'héritier légitime, quoique indigne, de M. Victor Hugo, et les bras en tomberont à M. Vacquerie de douleur et d'étonnement. Même il ne sera pas jusqu'à l'argument triomphant de la vente que nous ne retrouverons, et l'on verra M. Vacquerie faisant le dénombrement des éditions de son maître et dressant le bordereau des *cent soixante mille neuf cent dix-huit volumes* écoulés dans le laps de cinq ans, longtemps avant qu'il ne fût question des quarante-deux éditions de *l'Assommoir*, des vingt éditions d'une *Page d'amour* et des quatre représentations du *Bouton de rose*.

Disons seulement pour cette fois que le style de M. Victor Hugo, tel

que nous avons essayé de le définir, suffisait, du moment qu'il faisait école, et conduisait immanquablement du réalisme au naturalisme et du naturalisme à l'impressionisme. Ce n'est pas impunément qu'on torture, et littéralement, qu'on roue la langue française comme il l'a fait. Lui, qui est Victor Hugo, n'en portera pas la peine : son génie de poète l'en a racheté. Mais il est certain qu'avec lui, jusque dans ses plus belles œuvres, la langue a cessé de servir à l'usage de la pensée pour devenir l'instrument de la sensation. C'est une langue, en quelque sorte matérialiste, qui rend les choses brutalement, telles que l'œil les voit, telles que l'oreille les entend, telles que les nerfs les éprouvent, d'ailleurs sans jamais leur faire subir l'élaboration de la pensée. Il est inévitable qu'à pareille école on en arrive tôt ou tard à borner le domaine de l'art au domaine de la sensation, le domaine des passions au domaine des appétits, le domaine du sentiment au domaine de la brutalité : nous en sommes là. Reconnaissons l'une de ces contradictions intimes que recèlent dans les profondeurs de leur obscurité toutes les doctrines fausses. On commence par proclamer que tout ce qui est du domaine de la nature est du domaine de l'art, et l'on finit par avoir expulsé du domaine de l'art le meilleur de la nature, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas du domaine de la nature inférieure.

Il est d'ailleurs évident que cette filiation du naturalisme et du romantisme n'est historiquement vraie que si l'on fait dans le mouvement du romantisme deux parts : celle du bien et celle du mal. Nous ne saurions oublier deux choses : l'une que le romantisme en son temps, et nous l'avons dit, était de ces révolutions nécessaires dont on peut déplorer les excès, mais dont il faut reconnaître et franchement accepter la nécessité ; l'autre que toutes les révolutions littéraires se sont accomplies au nom de la *vérité vraie* contre la convention. Ce n'est même pas la faute des romantiques, ni même de M. Victor Hugo, si des disciples tels que M. Vacquerie ont compromis la doctrine : ce n'est pas non plus la faute de la *vérité vraie* si des écrivains tels que M. Zola se sont mépris sur son compte. Si donc M. Vacquerie ne professait pas le plus superbe dédain du XVIIe siècle, je le renverrais à La Bruyère et je lui donnerais le conseil de reprocher uniquement à M. Zola d'être l'un « de ces enfans drus et forts » qui battent la nourrice dont ils ont sucé le lait. Ce n'est pas M. Vacquerie qui est le « dernier » romantique ; c'est M. Zola, et ce qu'il y a de grave, c'est qu'ils ne s'en doutent ni l'un ni l'autre.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1879.

Un jour, — c'était au temps de la guerre de Crimée, au moment où tous les esprits se tournaient vers la lutte engagée entre les plus grandes puissances du monde, — le roi Victor-Emmanuel, qui venait de s'allier à la France et à l'Angleterre, passait la revue du petit corps piémontais, prêt à partir pour l'Orient. Victor-Emmanuel portait à cette cérémonie toute militaire du camp d'Alexandrie l'ennui de la crise ministérielle de la veille, des débats de parlement et surtout d'inextricables conflits avec l'église, avec les communautés religieuses; il regardait d'un œil d'envie et de regret ces soldats qui recevaient avec fierté le drapeau de Savoie remis entre leurs mains et qui allaient chercher en Orient l'avenir de l'Italie. Le roi Victor-Emmanuel ne pouvait se défendre d'une généreuse émotion, et en quittant le camp il disait d'un accent plein de tristesse à un des chefs du corps expéditionnaire, au général Durando : « Ah! vous êtes heureux, vous, général, vous allez faire la guerre, vous allez combattre les Russes; moi, je reste ici à batailler avec des robes noires et avec des moines! » C'était le mot d'un soldat, c'était en même temps le mot d'un politique excédé de conflits importuns. Et la France elle aussi, en vérité, peut se plaindre d'être retenue dans les broussailles des querelles inutiles, loin des affaires où elle pourrait mieux employer son activité. A défaut de la guerre, dont elle n'a point à envier ou à rechercher les redoutables émotions, est-ce qu'il n'y a pas bien d'autres intérêts dignes d'attirer et d'occuper les esprits sérieux? Est-ce qu'il n'y a pas bien d'autres questions pour lesquelles il y aurait à livrer de ces généreux et utiles combats qui relèvent tout le monde, qui ne laissent ni tristesse ni regrets?

Qu'on interroge le gouvernement, qu'on lui demande ce qu'il en pense : M. le président du conseil, avec son sage et loyal esprit, sera sûrement le premier à répondre que pour l'influence extérieure de la France il y aurait mieux à faire que de se livrer à d'irritantes entre-

prises, que de mettre en mouvement toutes les passions de parti ou de secte. M. le ministre des travaux publics a son hardi programme d'œuvres d'utilité nationale, dont il poursuit la réalisation, qui revenait hier encore au sénat entre deux interpellations. M. le ministre de l'agriculture et du commerce dira sans nul doute qu'il n'y a rien de plus pressant que de régulariser notre situation commerciale, que d'en finir avec cette incertitude du régime des tarifs et cette anarchie de rapports internationaux qui pèsent sur le travail, sur tous les intérêts, sur l'activité industrielle et économique du pays. M. le ministre de la guerre a ses lois ou ses projets sur l'état-major, sur l'avancement dans l'armée, sur l'administration; il a en un mot à revoir, à rectifier l'œuvre de la reconstitution militaire dans tout ce qui a été fait et à la compléter par tout ce qui reste à faire. M. le ministre de l'instruction publique lui-même, sans appeler les passions dans son paisible domaine, n'aurait-il pas de quoi s'occuper et de quoi occuper les esprits dévoués en s'attachant à tout ce qui peut étendre et fortifier l'enseignement, relever les études, mettre l'Université de France en mesure d'exercer son utile et légitime ascendant? Oui, assurément, c'est là un programme de politique nationale qui en vaut un autre, et tandis que s'agitent ces intérêts auxquels on devrait donner tout son temps et sa bonne volonté, qui sont faits pour exciter toutes les émulations intelligentes et généreuses, nous restons malheureusement nous aussi à « batailler avec les robes noires et les moines. » Depuis près de six semaines, nous en sommes là! La chambre des députés est devenue une succursale de la vieille Sorbonne ou de quelque assemblée théologique. On passe en revue le probabilisme, les cas de conscience, la morale ecclésiastique, les doctrines de l'église gallicane, le jansénisme, les manuels de séminaires, les secrets du confessionnal, les méditations sur le sacré-cœur! M. Paul Bert découvre des jésuites qui ne sont pas toujours des jésuites, il se trompe quelquefois de robe. On discute sur tout, sur les congrégations non autorisées ou autorisées, sur les édits des parlemens, sur le décret de messidor, et en fin de compte à quoi est-on arrivé? On a perdu beaucoup de temps pour obtenir d'une chambre visiblement prévenue le vote d'une loi qui soulève toutes les questions et ne résout rien, qui ne peut certes pour le moment servir ni la paix intérieure ni les idées libérales ni le progrès de l'enseignement public.

Elle est votée sans doute, cette loi de M. Jules Ferry, elle a été votée du moins par la chambre des députés, et elle n'en est malheureusement pas meilleure. Elle reste avec le caractère d'une conception vague, décousue et violente, avec le sceau compromettant de cet article 7 qui lui donne sa couleur et sa signification. Dès ce moment, on peut le dire, ce n'est pas une loi sur l'enseignement, c'est une œuvre de parti, c'est une démonstration toute politique qui a été imaginée pour répondre à

une passion, à un préjugé de circonstance, et dont les « congrégations non autorisées » ont le fatal privilège de payer les frais.

L'erreur de M. le ministre de l'instruction publique et de M. Paul Bert, et de M. Spuller et de tous ceux qui s'associent à cette campagne, est de ne pas voir que, sous prétexte de défendre l'état contre ce qu'ils appellent le cléricalisme, ils mettent en doute d'une manière plus ou moins avouée, plus ou moins subreptice, les principes les plus élémentaires de liberté et de droit commun. Il y a une confusion telle que dans cette discussion, qui a été certainement intéressante, quoiqu'elle ait offert peu de nouveauté, quoiqu'elle n'ait été que la reproduction plus étendue de toutes les discussions de ce genre, on n'a pas pu même arriver à définir avec quelque netteté, en langage légal bien entendu, ce que c'est qu'une congrégation non autorisée. On sait bien ce que c'est qu'une congrégation autorisée, puisque l'autorisation donne l'existence collective, la personnalité civile. Une congrégation non autorisée échappe forcément à toute définition précise. Elle n'est point reconnue, c'est évident, elle ne le demande pas; elle n'a point de caractère collectif, elle ne se manifeste sous aucune forme civile. Les religieux qui la composent rentrent dans le droit commun : ils en ont les charges et les responsabilités, ils en ont aussi les avantages et les prérogatives. En quoi des congrégations sont-elles « illicites, » c'est le mot de M. le ministre de l'instruction publique, parce qu'elles ne sont point autorisées? En quoi l'autorisation leur est-elle nécessaire tant que ceux qui les composent restent dans le droit commun et prétendent n'en pas sortir? Par quelle anomalie étrange des hommes réunis pour prier ou pour enseigner dans les conditions légales seraient-ils frappés d'une indignité ou d'une incapacité particulière? Que le caractère religieux des membres des congrégations ne soit pas aux yeux de l'état un titre privilégié à l'enseignement, soit; ce caractère religieux n'est pas non plus apparemment un motif d'exclusion, une présomption d'incapacité morale ou civile. La vérité est que cette longue discussion n'a fait aucune lumière, qu'on n'a réussi à rien définir, à rien préciser juridiquement, qu'on est resté jusqu'au bout dans le vague des interprétations discrétionnaires. On est arrivé tout simplement à cette contradiction bizarre d'inscrire dans une disposition législative une pénalité extraordinaire, l'interdiction d'enseigner, pour un fait qui n'est ni un délit ni un crime, qui ne tombe sous le coup d'aucune loi. Il ne s'agit pas dans tout cela de légalité ou même d'équité, on en conviendra volontiers; c'est une œuvre toute politique, on ne le nie guère, une œuvre de préservation ou de précaution, — et c'est là justement le danger d'un système qui, sous prétexte de politique, commence par ressusciter les régimes d'exception, par méconnaître le droit commun en mettant sans façon hors la loi des milliers d'hommes par simple mesure de suspicion.

Rien n'est plus facile sans doute que d'invoquer la défense sociale,

que d'opposer dans les polémiques de partis le péril social du cléricalisme au péril social du radicalisme. Rien n'est plus commode que de tout expliquer, de tout justifier par de prétendues nécessités politiques, comme le grand cardinal couvrait tout de sa robe rouge. Il y a des momens où, avec la raison d'état, on croit avoir répondu à tout, où, avec ces mots de cléricalisme, de jésuitisme, prononcés d'une certaine manière, on flatte une passion régnante et on gagne les majorités. Oh! assurément, les jésuites ne sont pas populaires, ils ne l'ont jamais été, ils ne le sont pas aujourd'hui, et il n'est point impossible que les autres congrégations, confondues avec eux, paient les frais de leur impopularité en tombant comme eux sous la menace de l'article 7. C'est un fait bien connu que les jésuites sont responsables de tout, qu'ils sont la cause de tout, et des révolutions, et des coups d'état, et du mauvais temps qui s'obstine, et des grèves qui se multiplient, et de la crise industrielle qui se prolonge; c'est entendu! Mais enfin il faudrait quelque sang-froid, même avec les jésuites, et parce qu'on ne les aime pas, ce n'est pas un motif pour laisser atteindre dans leur personne les plus simples garanties de droit commun, pour recommencer à tout propos, avec un assez puéril esprit d'animosité, cet éternel procès qu'on s'est plu à instruire de nouveau l'autre jour devant la chambre. M. Paul Bert, qui s'est chargé cette fois du réquisitoire, est un savant homme, et si on se permettait de lui présenter dans une affaire de science une démonstration comme celle qu'il a portée l'autre jour devant la chambre, il prendrait sûrement la liberté d'en sourire. Il a cru peut-être démontrer des choses inconnues et se montrer très précis; il n'a fait que tirer des archives, où l'on va puiser périodiquement depuis trois siècles, de vieilles accusations, de vieilles histoires, de vieux textes cent fois livrés à la malignité publique, cent fois rectifiés ou expliqués. M. Paul Bert ne s'est pas aperçu qu'en voulant trop prouver il ne prouvait rien, et qu'en dépassant la mesure, en s'enivrant de ses propres démonstrations, il pouvait plaire encore à des imaginations crédules, à des esprits prévenus, il ne parlait plus d'une manière sérieuse.

Comment donc! si tout ce que dit M. Paul Bert était vrai, il faudrait en conclure ni plus ni moins que depuis plusieurs siècles et aujourd'hui comme autrefois des générations ont été formées dans les écoles congréganistes à l'art de mettre leur conscience en repos sur toute sorte de méfaits prévus par le code! Les congrégations dont les jésuites sont le contingent le plus actif passeraient leur temps à enseigner à leurs élèves la manière de se consoler de la mort d'un père en recueillant son héritage, de jouer avec le meurtre, avec le vol, avec l'honneur des familles, avec toutes les variétés du délit ou du crime, sans parler de la fraude morale! l'obscénité régnerait sous le voile des livres pieux dans l'éducation des maisons religieuses! Les jeunes filles ne seraient pas plus que les jeunes gens à l'abri des corruptions de l'esprit et du

cœur! Mais en vérité, s'il en était ainsi, l'article 7 serait un palliatif bien insuffisant, ou plutôt il ne serait pas même encore nécessaire. Est-ce qu'il n'y a pas des lois et une justice régulière pour empêcher, pour réprimer cette prédication du crime et de la licence déguisée sous le nom d'enseignement? Si la moitié des assertions de M. Paul Bert avait quelque fondement, ce n'est pas M. le ministre de l'instruction publique qu'il faudrait suivre jusqu'à l'article 7. C'est M. Madier de Montjau qui aurait mille fois raison. Celui-là est logique, il va jusqu'au bout; il pense tout ce que dit M. Paul Bert, et, sans s'arrêter en chemin, il demande l'exclusion, non-seulement des congrégations non autorisées, mais des congrégations autorisées elles-mêmes, du clergé séculier, de l'église tout entière. Cet intrépide logicien ne fait pas, quant à lui, de diplomatie avec le cléricalisme, qu'il propose tout net d'extirper. Pourquoi ne va-t-on pas jusque-là ? pourquoi M. le ministre de l'instruction publique s'est-il cru obligé de combattre M. Madier de Montjau et a-t-il été suivi par la chambre? Parce qu'on sait bien que M. Paul Bert, pour un savant, a parlé en homme d'imagination, qu'il a soutenu une thèse de parti, peut-être encore plus une thèse de secte, et que les maisons religieuses, telles qu'elles sont, avec leurs inconvéniens et leurs défauts, ne sont pas des écoles d'immoralité ouvertes en pleine société française, en pleine société européenne.

Non, assurément, on ne prend pas pour des paroles d'évangile tout ce qu'a dit M. Paul Bert dans les deux discours qu'il a prononcés, et on ne veut pas surtout aller jusqu'aux conséquences extrêmes que M. Madier de Montjau, avec son emportement tribunitien, a voulu en tirer. On ne croit pas à ces accusations passionnées qui feraient des congrégations religieuses les instrumens actifs d'une corruption organisée. Ceci n'est qu'une exagération violente; mais à travers tout, on le pense et on le dit, il y a un autre danger. Il y a dans l'enseignement congréganiste une tradition perpétuée de contre-révolution, une puissance indépendante constituée contre l'état, contre l'esprit moderne, contre les institutions libérales, contre la république. Le cléricalisme, voilà l'ennemi, on le répète sans cesse; il n'est que temps de se défendre contre lui, de lui disputer « l'âme française, » l'indépendance civile qu'il menace, et on ne lui doit pas après tout une liberté qui n'est pas dans ses principes, qu'il ne réclame que pour s'en servir contre la société nouvelle issue de 1789. On ne doit pas la tolérance aux intolérans! A parler en toute franchise, ce cri d'alarme est un peu étrange et semblerait révéler chez ceux qui en font le mot d'ordre d'une politique une bien médiocre confiance dans les destinées de cette révolution française dont ils se croient les représentans privilégiés. Ne dirait-on pas que, parce qu'il y aura quelques congrégations de plus ou de moins, parce qu'on respectera en elles la liberté et le droit commun, l'ancien régime va renaître, l'état reste désarmé, et tout est en péril? C'est en

vérité le langage d'hommes animés de bien peu de foi ou bien impatiens de profiter du succès pour fonder une domination de parti. Que l'état garde son autorité légitime et sa force, son droit de contrôle et de direction supérieure, de répression au besoin, rien de plus politique sans doute. La société elle-même, la société moderne dans son ensemble, n'en est pas sûrement à courir les dangers dont on la menace, à s'effrayer d'un spectre noir, à sentir la nécessité de mesures d'exception, dont les esprits les plus distingués du parlement sont les premiers d'ailleurs à désavouer la pensée. Qu'on parcoure l'histoire du siècle qu va bientôt s'achever : c'est notre histoire!

Cette société française qui est née du mouvement tout-puissant de 1789, elle n'est probablement pas en déclin; elle n'a cessé à travers tout de se développer, de grandir et de se consolider. Elle a eu, il est vrai, ses épreuves de toute nature et en tous les sens, tantôt par les coups d'état d'autorité, tantôt par les coups d'état de la sédition; elle en est sortie victorieuse et mieux affermie. Elle a triomphé de ses adversaires et même souvent de ses compromettans amis. Elle a fini par avoir ses lois, ses mœurs, ses caractères, son organisme indestructible. On parle toujours des crises possibles, des 16 mai passés ou futurs contre lesquels il faut se prémunir; ce qui est certain, c'est que depuis longtemps les 16 mai n'ont pas de bonheur, et leurs mauvaises fortunes ne prouvent pas, ce nous semble, la nécessité de se retrancher dans la forteresse des mesures exceptionnelles. M. Léon Renault, qui a combattu l'article 7 avec une vive et ferme éloquence, l'a dit en quelques paroles expressives: « Il suffit qu'un parti inscrive sur son drapeau le mot de contre-révolution pour que je ne craigne rien de lui... La révolution, elle est attestée par les bornes du moindre de nos champs; elle est tout entière passée dans nos cœurs. Je défie qui que ce soit de dire à la France un mot qu'elle comprenne, qu'elle écoute, s'il n'est emprunté à la langue de la révolution française... » Ce que M. Léon Renault a dit, M. Bardoux l'a dit aussi sous une autre forme, avec un accent d'intelligente confiance : « Je suis de ceux qui croient que la démocratie française est aujourd'hui tellement puissante, si profondément assise qu'elle n'a pas à redouter une défaite... » Et cette démocratie française, elle est d'autant plus forte qu'elle est plus libérale, plus modérée, plus ouverte à toutes les émulations généreuses, aux croyances et aux opinions libres, qu'elle songe moins à être le règne d'un parti, à se mettre à l'abri des restrictions et des prohibitions, qui n'ont du reste jamais rien empêché.

Que peut-on craindre sérieusement? Cette revendication de la liberté de l'enseignement n'est, dit-on, qu'une tactique de la part du cléricalisme, de la part de ceux qui ont ce mot d'ordre de « contre-révolution » dont parlait récemment M. Léon Renault; ce n'est qu'une manœuvre de dangereux ennemis. C'est bien possible que ce soit une

tactique; mais après tout, est-ce que ce n'est pas un peu l'histoire de tous les partis? est-ce que ce n'est pas le plus souvent ainsi que sont conquises ou défendues toutes les libertés? Elles ne sont pas dues communément jusqu'ici à la générosité des vainqueurs; elles sont revendiquées surtout par les vaincus, précisément parce que les vaincus sentent plus que tous les autres le besoin de garanties. Ce sont les partis vaincus qui ont tour à tour combattu pour ce que M. Thiers appelait un jour sous l'empire les « libertés nécessaires. » Ils apprennent par la défaite à être libéraux et ils finissent quelquefois par s'y accoutumer. C'est de ce travail, poursuivi alternativement par toutes les opinions depuis près d'un siècle, qu'est né tout ce qui fait la sécurité de la société moderne. Chacun, selon la fortune des révolutions, a eu, un jour ou l'autre, sa garantie à réclamer, sa liberté à défendre ou à revendiquer, et ces libertés, successivement conquises sous des inspirations différentes, en toute sincérité ou par tactique, sont devenues avec le temps une sorte de propriété commune. Elles se sont acclimatées par l'expérience, elles sont entrées dans les mœurs, elles sont considérées comme un droit inaliénable, si bien que lorsqu'après trente ans une main téméraire essaie d'y toucher sous un prétexte plus ou moins plausible, plus ou moins spécieux, cette tentative semble réellement exorbitante; elle apparaît comme une œuvre de réaction, comme un acte rétrograde, comme l'abrogation d'un progrès régulièrement, laborieusement accompli. Il ne s'agit plus du cléricalisme et des jésuites, il s'agit de savoir si une liberté, fondée en 1850 sous une république, sera maintenue ou va recevoir une atteinte sous la république nouvelle. M. Bardoux disait l'autre jour, justement à ce propos, qu'il y avait deux écoles en présence, — l'école autoritaire, à laquelle M. le ministre de l'instruction publique s'est rattaché par la solution qu'il a proposée, et l'école libérale, qui croit que, tout en assurant les droits de contrôle de l'état, on ne doit pas se défier de la liberté. C'est toute la question en effet. La chambre des députés a suivi M. le ministre de l'instruction publique jusqu'au bout dans sa tentative. Le sénat à son tour suivra-t-il la chambre des députés sous prétexte qu'il ne s'agit que de la liberté d'adversaires suspects? Voudra-t-il prendre sa part de responsabilité et de complicité dans une œuvre législative qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat que d'émouvoir les consciences religieuses sans laisser les opinions libérales rassurées et satisfaites? Va-t-il se hâter d'en finir dans les quelques jours de session qui lui restent ou préférera-t-il prendre pour lui-même et laisser à tout le monde le temps de la réflexion en ajournant la solution à l'hiver prochain?

Ce que le sénat pense réellement de la loi de M. Jules Ferry, les hommes sages et prévoyans de cette assemblée le diront. Ils décideront d'ici à peu de jours ou à la session prochaine si la meilleure manière de servir le gouvernement et peut-être M. le ministre de l'instruction

publique lui-même ne serait pas encore d'effacer tout simplement cet article 7 dont le premier effet est de dénaturer cette question de l'enseignement qu'on devrait s'étudier à dégager des contradictions irritantes. On conviendra bien dans tous les cas que, si on a voulu faire une manifestation de parti, un acte tout politique, comme cela ne semble pas douteux et comme on l'avoue d'ailleurs, le moment n'est peut-être pas des plus opportuns : il n'est bien choisi ni au point de vue intérieur, ni au point de vue extérieur. La république, sans doute, est désormais entrée dans la phase définitive et régulière. Elle a sa constitution incontestée, ses pouvoirs faits à son image, son président, ses majorités républicaines dans les deux chambres. Elle a renouvelé presque entièrement son administration et une partie de la magistrature. Ces jours derniers encore, M. le ministre des finances rappelait aux fonctionnaires qui relèvent de son autorité la fidélité qu'ils doivent aux institutions du pays. La chambre des députés vient de voter une loi qui permet au gouvernement, sinon de reconstituer complètement le conseil d'état, du moins de le réorganiser, de l'augmenter et de lui donner pour ainsi dire une institution nouvelle. En un mot, la république est vivante, elle a l'avantage de rester le gouvernement nécessaire, puisqu'elle est le seul gouvernement possible; mais enfin elle commence, et la chance la plus sérieuse de succès et de durée pour elle, c'est assurément de ne point dévier de cette « politique de conciliation et d'apaisement » que M. le ministre des travaux publics rappelait tout récemment encore au sénat avec une éloquence persuasive, qui répond à la pensée de M. le président du conseil et de plusieurs autres membres du cabinet. C'est peut-être plus vrai encore aujourd'hui, en présence de cette tragédie où vient de disparaître le jeune représentant des traditions napoléoniennes. Le prince impérial qui vient d'être ramené en Angleterre et d'être enseveli avec les honneurs que la nation anglaise devait à un jeune homme mort pour sa cause, le prince impérial n'était pas un danger, sans doute; il pouvait après tout le devenir dans certains momens. Sa disparition soudaine et imprévue délie en quelque sorte les opinions, dissout cette masse qui, par habitude ou par un vague instinct, revenait de temps à autre encore vers l'empire. Est-ce que le premier intérêt de la république n'est pas de faire de ce côté comme de tous les autres la propagande de la modération et de la tolérance, de laisser toutes ses portes ouvertes, bien entendu sans oublier de les garder, de montrer qu'elle est le gouvernement de tout le monde, non d'un parti impatient de faire sentir sa domination, de tout marquer à son effigie? C'est sa raison d'être et sa force au point de vue intérieur.

Ce n'est pas tout. Dans un pays comme la France, la politique n'a point sans doute à se subordonner à l'influence de tout ce qui se passe au dehors; elle commence par s'inspirer d'elle-même, des vrais intérêts publics. Il est bien clair cependant que des hommes prévoyans et pru-

dens doivent consulter les signes extérieurs, se rendre compte d'un certain état général des choses en Europe et dans le monde, suivre les expériences des autres nations. M. le ministre de l'instruction publique, pour combattre les idées excessives de M. Madier de Montjau, citait lui-même l'autre jour un petit pays voisin, la Suisse, où un gouvernement radical a voulu, il y a quelques années, bouleverser toutes les conditions religieuses, ressusciter la constitution civile du clergé, et où un mouvement spontané de réaction vient de se produire contre les radicaux, en faveur des idées religieuses et libérales. Il aurait pu citer un pays plus grand encore, l'Allemagne, où c'est M. de Bismarck qui de son propre mouvement suspend la guerre qu'il avait déclarée aux catholiques et aux ultramontains, à ce qu'il appelait brutalement l'Internationale noire. Il est évident qu'aujourd'hui le courant européen ne va pas dans le sens de ce radicalisme qui menace et la liberté religieuse et les congrégations et les prêtres. Sous ce rapport, l'article 7 manque totalement d'opportunité, et c'est ainsi que ce projet ne répond ni à la situation générale de l'Europe ni à la situation intérieure de la France et aux intérêts bien entendus de la république, ni aux vrais nécessités de l'enseignement. Il y a même ceci de curieux que, si le vote a été en définitive pour la loi, la discussion est loin d'avoir été défavorable à la politique de modération et de tolérance qui a eu l'occasion de se produire, de lever son drapeau dans la mêlée des partis.

Telle qu'elle a été en effet, cette discussion de la chambre des députés qui précède celle du sénat a offert un intérêt particulier, un intérêt réellement politique, et elle reste peut-être un point de départ. Si cette loi qui est censée régler la liberté de l'enseignement supérieur et qui au fond n'a d'autre objet que d'exclure quelques congrégations, peut-être une seule congrégation, — si cette loi a été soutenue jusqu'au bout, avec un talent que nous ne voulons pas contester, par M. Paul Bert, par M. le ministre de l'instruction publique, les idées libérales ont trouvé pour les défendre tout un bataillon ou une élite qui n'a pas reculé devant le combat. C'est M. Étienne Lamy, un républicain sincère, qui a énergiquement ouvert le feu, et après lui, l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Bardoux, a exposé dans un langage aussi ferme qu'élevé son contre-projet, qui se bornait à organiser et à fortifier le contrôle de l'état. M. Ribot a précisé cette politique de libérale équité avec une élégante et vigoureuse netteté. M. Léon Renault à son tour a fait le procès de l'article 7 en jurisconsulte plein de ressources et en homme public supérieur. Les uns et les autres ont donné l'exemple du talent et même du courage. C'est presque tout le centre gauche qui est allé au combat, et au bout du compte, au vote il s'est trouvé une vingtaine de voix de la majorité républicaine qui se sont détachées, qui jusqu'à la fin ont protesté contre d'inutiles ou dangereuses restrictions de garanties depuis longtemps acquises. Ceux qui ont persisté jusqu'au

bout, jusqu'au bulletin négatif, n'ont point entendu assurément créer un embarras à la république, qu'ils ont cru au contraire servir, ni même se séparer d'un gouvernement qu'ils soutiennent habituellement de leur vote. Ils ont voulu signaler des écueils contre lesquels on va se heurter, désavouer certaines tendances dont on ne se défend pas assez, relever le drapeau trop méconnu des idées libérales et définir la position qu'ils entendent garder. Ils ont voulu montrer que pour un grand pays en possession de ses forces, maître de lui-même par ses institutions, par son gouvernement, par tous ses pouvoirs, il y a quelque chose de mieux à faire que de « batailler avec les robes noires et les moines, » ou de jouer indéfiniment avec le spectre du 16 mai, qui commence un peu à vieillir. Ils ne sont qu'une minorité dissidente et impuissante, dit-on parfois avec une certaine ironie, ils ne sont que le centre gauche perdu et noyé dans l'immense majorité républicaine dont ils sont obligés de subir les volontés ou qui se passera d'eux s'ils ne veulent la suivre. Ils ne sont qu'une minorité, c'est possible; on se passera d'eux, c'est une autre question qui est probablement destinée à se reproduire plus d'une fois. Leur rôle pour le moment est de ne pas craindre d'être une minorité, de ne redouter ni certaines scissions, ni les alliances honorables qui peuvent se renouer utilement. Ils n'ont qu'à rester sur la position où ils se sont placés, résistant à tous les entraînemens, saisissant toutes les occasions de préciser leur politique, opposant sans crainte à cette « république des républicains » dont on parle souvent, qui n'est qu'une chimère ou une usurpation de parti, la république de la France, de la modération libérale dans les affaires intérieures, de la prévoyance dans les affaires extérieures.

Ces affaires extérieures, il est vrai, du moins les affaires qui intéressent tous les pays, ne sont pas des plus actives depuis que la question d'Orient est rentrée dans cette sorte d'obscurité où les incidens s'apaisent, où les difficultés se dénouent avec la lenteur que la diplomatie met en toute chose. S'il est pour le moment un fait particulièrement caractéristique en Europe, c'est une variété assez curieuse de crises ministérielles et parlementaires, les unes peu importantes sans doute, les autres peut-être assez graves et faites pour caractériser la situation de certains pays, la direction de certains gouvernemens. Des crises ministérielles, il y en a un peu partout. Il y avait ces jours derniers un changement à La Haye. Il y a déjà ou il va y avoir nécessairement une crise à Vienne à la suite des élections récentes qui font entrer dans le parlement cisleithan des élémens tout nouveaux et substituent une majorité conservatrice, peut-être un peu fédéraliste ou particulariste, à l'influence jusqu'ici prépondérante du libéralisme centraliste allemand. A Rome aussi il y a un coup de théâtre parlementaire et ministériel. Le cabinet Depretis a été brusquement renversé par une coalition à propos de cette loi sur la mouture qui a mis en conflit la chambre des députés

et le sénat. Il n'y a que quelques mois que M. Depretis, dans un moment difficile, avait remplacé au pouvoir M. Cairoli, qui semble maintenant appelé à recueillir l'héritage de celui dont il aura été tour à tour le prédécesseur et le successeur. C'est le quatrième ou cinquième ministère depuis que la gauche est arrivée aux affaires à Rome, et ce n'est probablement pas le dernier dans la confusion qui a envahi le parlement italien. Il n'est point impossible que M. Cairoli, s'il reprend décidément aujourd'hui la présidence du conseil, succombe bientôt à son tour devant quelque coalition semblable à celle qui le ramène au pouvoir. La fortune ministérielle est changeante à Rome plus que partout. La seule solution des difficultés parlementaires de l'Italie sera peut-être d'ici à peu dans des élections nouvelles, qui ne seront elles-mêmes qu'un grand inconnu; mais de ces crises diverses, la plus curieuse, la plus significative est assurément celle qui s'est déroulée pendant quelques jours à Berlin : trois membres du cabinet prussien s'en sont allés, le ministre des cultes, M. Falk, le ministre des finances, M. Hobrecht, et le ministre du commerce, M. Friedenthal; trois nouveaux ministres sont arrivés, M. de Puttkamer, M. Ritter et M. Lucius.

Il faut rester dans le vrai. La gravité de la question n'est pas dans le remplacement de quelques hommes par quelques autres hommes dans le cabinet de Berlin. Il ne peut y avoir de crise ministérielle bien sérieuse là où la politique tout entière se résume dans un seul homme, et les récentes modifications n'ont de valeur que parce qu'elles sont l'expression prévue de l'évolution accomplie par le chancelier lui-même. Cette évolution, elle ne date pas d'hier, elle est sensible depuis quelque temps, elle a passé déjà par toute une série de phases et d'incidens. M. de Bismarck ne trouvant pas, pour ses projets douaniers et financiers, l'appui dont il avait besoin parmi les nationaux-libéraux du parlement, a tout simplement cherché de nouveaux alliés parmi les conservateurs et les membres du centre catholique. Cette alliance, qui lui était nécessaire pour arriver à l'adoption de ses projets, il ne pouvait l'avoir que par des concessions sur la politique religieuse, et ces concessions, il n'a pas hésité à les faire; il ne s'est senti nullement embarrassé. M. de Bismarck est un politique d'un esprit parfaitement libre qui ne redoute pas le changement dans ses amitiés, qui n'a pas de scrupules sur les moyens pourvu qu'il puisse arriver à ses fins. C'était connu depuis longtemps, et il n'a pas craint du reste de dévoiler lui-même son secret dans un discours récent plein de hardiesse humoristique. « J'ai été successivement haï par tous et aimé par quelques-uns, a-t-il dit. Cela a eu lieu à tour de rôle. Je n'ai jamais songé qu'à une seule chose : créer et consolider l'unité de l'Allemagne... » Voilà le but. Quant aux moyens, il n'y met pas de façons. Un jour il a été parlementaire, un autre jour il serait absolutiste; hier il était avec les libéraux, aujourd'hui il est avec les conservateurs et les catholiques, — et voilà pourquoi

M. Falk, le ministre des lois de mai, est remplacé par M. de Puttkamer. Seulement, à voir la fidélité de M. de Bismarck à ses anciennes alliances, on peut se demander ce que dureront ses alliances nouvelles. Il s'inquiète peu après tout de ce qu'on pense de lui, pourvu qu'il gouverne cette Allemagne qu'il a créée. CH. DE MAZADE.

LETTRE DU PRINCE VASSILTCHIKOF

Il vient de paraître dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1879 une étude de M. A. Leroy-Beaulieu intitulée *le Socialisme agraire et le régime de la propriété en Europe*, étude qui contient une analyse détaillée de mon ouvrage sur la propriété territoriale.

Je n'oserai pas aborder et discuter à fond les graves questions que soulève l'éminent publiciste et qui, embrassant toute la situation sociale, donneraient à mes études sur une branche spéciale une portée dépassant mes intentions et mes prétentions. Je me permettrai seulement de relever quelques erreurs dans l'appréciation de mes opinions, erreurs qui, je m'empresse de le reconnaître, proviennent en partie de la diffusion du sujet que j'ai été obligé de traiter.

Tout d'abord M. Leroy-Beaulieu semble croire qu'en discutant le régime communal et le défendant en Russie, j'ai l'idée de m'en prévaloir pour soutenir sa supériorité sur toutes les organisations agraires des autres pays, et de le poser en modèle aux autres nations. Ce serait là une prétention inadmissible et dont l'exagération approcherait du ridicule. Bien au contraire, j'ai tâché de prouver dans mon ouvrage que les questions agraires étaient définitivement et irrévocablement tranchées dans les pays d'Occident, et qu'il serait tout aussi impossible d'y revenir que de faire remonter aux fleuves le courant de leurs eaux. Seulement il m'a semblé que la solution de ces questions était loin d'être suffisante et laissait à découvert une population flottante d'ouvriers sans domicile et de gens sans aveu dont le commerce et l'industrie font leur profit, mais qu'il eût mieux valu pour la sécurité générale laisser en possession de leurs champs et de leurs lots de terre, et, tout en reconnaissant les causes décisives qui ont amené en Europe l'état de choses actuel et provoqué l'accumulation des gens du village dans les villes, je me suis demandé si c'est là le modèle que d'autres pays doivent suivre.

C'est ainsi que tout naturellement s'est présentée la question du régime communal tel qu'il existe en Russie et dont le grand avantage, malgré de très graves inconvéniens, est de garantir un minimum de propriété aux classes rurales.

C'est là-dessus, sur la prépondérance relative des avantages et des inconvéniens de notre propriété communale, que roule le grand débat

qui depuis tantôt quarante ans agite et passionne l'esprit public en Russie, et, sauf de rares exceptions, il n'est pas d'homme éclairé qui n'admette de grandes imperfections dans le régime du *mir*, tout en le défendant en principe.

Il ne s'agit donc pas de proclamer la vertu absolue de la commune au sein d'une population émancipée d'hier, ni d'offrir comme une panacée sociale aux autres pays un remède qui, dit l'auteur, « n'est qu'une recette villageoise tout au plus bonne pour les campagnes. »

En Russie, les campagnes, c'est le pays; les villages, ce sont les neuf dixièmes de la population, et les remèdes qui n'agissent plus sur les natures délicates et blasées des classes urbaines peuvent encore être appliqués avec succès aux tempéramens robustes des villageois.

Voilà donc une première accusation dont je voudrais me disculper; loin de recommander aux autres notre institution communale, je ne la crois possible que dans un pays très vaste et pourvu pour des siècles de terres vagues et libres; loin d'en dissimuler les imperfections, je me suis attaché à prouver l'exagération du culte fanatique que certains écrivains lui vouent, et je pense avoir été le premier à révéler un fait qui passait inaperçu malgré son importance, — le fait que le prolétariat se glissait dans nos villages, atteignant déjà dans plusieurs communes une proportion de 8 à 10 pour 100 des paysans propriétaires.

Je n'en pense pas moins que le régime est bon et qu'il s'agit non pas de l'ébranler, mais de le corriger des défauts auxquels sont condamnées toutes les institutions humaines.

Je me permettrai encore de relever quelques reproches que je ne crois pas avoir mérités : ainsi l'éminent critique veut me mettre en contradiction avec moi-même en citant des passages de mon livre où je considère l'émigration européenne comme un signe de perturbation sociale, et d'autres où je recommande pour mon pays un large système de colonisation. Or je prétends qu'émigration et colonisation ne sont pas synonymes; qu'il y a une grande différence entre le mouvement qui entraîne les prolétaires d'Europe à l'expatriation dans un monde tout à fait étranger et le passage du colon russe d'une province à l'autre où, en changeant de domicile, il ne change ni de patrie, ni de mœurs et coutumes.

Autre chose est de s'arracher pour toujours au lieu de sa naissance pour passer dans des climats et des pays inconnus, traversant les océans et les tropiques, ou d'émigrer de nos provinces du centre au Caucase ou à l'Oural en passant le Volga ou le Don. L'émigration européenne est toujours, quoi qu'on dise, un perte sèche des forces productives du pays, un déclassement d'autant plus sensible que l'émigré subit une révolution complète dans ses usages et ses habitudes. La colonisation, telle que nous l'entendons et la proposons, serait au contraire un profit certain pour la Russie, dont elle développerait la pro-

duction en soumettant à de nouvelles cultures de vastes territoires aujourd'hui improductifs.

Je voudrais me disculper aussi bien des autres reproches que m'adresse le publiciste français, mais je crains que ma défense ne soit taxée, comme M. Leroy-Beaulieu l'insinue dans son article, de chauvinisme intellectuel et de protectionnisme moral comme en Chine.

Arrivée d'hier au seuil de cette civilisation que d'autres pays traversent depuis des siècles, il serait puéril pour la Russie de chercher d'autres voies que celles qui lui sont frayées. Aussi croyons-nous avoir largement profité des exemples de nos devanciers; enfans dociles et attentifs, nous avons suivi leurs leçons, appris leurs langues et emprunté avec plus ou moins de succès aux pays étrangers les institutions judiciaires, politiques et autres, jusqu'au gouvernement parlementaire exclusivement. Mais en abordant les questions agraires et sociales, les exemples et les enseignemens que nous cherchons toujours en Europe nous ont fait complètement défaut, et nous n'avons trouvé que confusion là où nous espérions trouver la lumière, antagonisme et controverse dans les questions vitales de la propriété et du travail, révolutions et guerres civiles au lieu du progrès qu'on nous vantait.

Il serait donc juste de reconnaître que nous avons bien le droit de nous arrêter à ce moment suprême de notre organisation intérieure, et, sans nier les bienfaits de la civilisation occidentale, de réserver jusqu'à plus ample information la question agraire que cette civilisation, dans l'antiquité et les temps modernes, avait tranchée à coups d'épée et au détriment des cultivateurs.

Sans donner dans le chauvinisme, il est permis de se demander s'il serait sage et prudent de modifier notre régime communal au moment où le principe d'association se débat avec une passion inouïe dans les pays les plus civilisés du monde, et semble tenir en suspens les destinées mêmes de cette civilisation.

C'est là ce que je voulais expliquer dans mes études sur la propriété territoriale, et, sans préjuger les questions des siècles à venir, j'ai dit que l'institution de notre *mir* villageois (que je ne confonds pas avec la commune sociale) était un bon moyen d'assurer aux masses populaires, et pour de longues années, le droit de propriété, à condition toutefois que la question agraire ne reste pas stationnaire et soit complétée par un large système de colonisation et de crédit national.

Ces idées qui me sont communes avec beaucoup de mes compatriotes très éclairés dont M. Leroy-Beaulieu cite lui-même les noms : Samarine, Kavéline, ces idées se rapprochent-elles du socialisme occidental comme l'affirment à toute occasion les publicistes étrangers? Y a-t-il mélange et confusion « des lieux communs du socialisme moderne avec les traditions slavophiles? »

Il nous semble puéril et oiseux de discuter ces questions de partis

qu'ont soulevées avec une véhémence regrettable les savans auteurs de la brochure russe citée par M. Leroy-Beaulieu.

Je ne sache pas que M. Kavéline et moi ayons jamais été rangés parmi les soi-disant slavophiles, et d'ailleurs, si ce rapprochement était réel, prouverait-il que nous subissons « la dangereuse séduction des appâts grossiers du socialisme, comme l'ont admirablement expliqué MM. Tchitchérine et Guerrier? » A ce compte, tous les souverains et hommes d'état de Russie qui ont de tout temps reconnu et confirmé le régime communal auraient subi à leur insu ces mêmes séductions, et MM. Tchitchérine et Guerrier, avec une suite peu nombreuse d'adeptes, seraient en Russie les seuls représentans de la grande politique libérale et conservatrice. Il serait plus juste de reconnaître que, le régime communal étant introduit en Russie depuis des siècles, il est tout naturel qu'en le discutant nous nous rencontrions sur un terrain commun avec les socialistes de l'Occident, et qu'en voulant maintenir cette institution traditionnelle dans notre pays, nous reproduisions en grande partie les argumens que les socialistes emploient pour l'introduire violemment dans les sociétés occidentales.

C'est un fait indubitable que dans plusieurs questions sociales et agraires, nous côtoyons de très près les théories réputées radicales et révolutionnaires en Europe, et plusieurs des réformes introduites en Russie et en Pologne ont été dénoncées par les journaux libéraux d'Europe comme l'écho lointain et grossier du socialisme occidental; mais il s'agirait encore de s'entendre sur les grands mots de radicalisme et de révolution. S'il est convenu d'appeler révolutionnaire le parti, très nombreux en Russie, qui veut affermir et développer le régime communal existant depuis des siècles, en corriger les abus, en assurer le progrès et garantir aux classes rurales la propriété des terres qu'elles cultivent de génération en génération, si tout cela implique des tendances subversives, nous ne saurions nous défendre d'en être complice.

Mais nous prétendons que c'est la marche contraire qui serait pour notre pays grosse de dangers, et que le *mir* russe, sans être une arche sainte, comme l'appelle le publiciste étranger, est une corde très sensible à laquelle il serait tout aussi dangereux de toucher en Russie qu'à la propriété privée en Europe.

Les révolutionnaires de Russie l'entendent bien ainsi, et si jamais nos doctrinaires de l'école Tchitchérine et compagnie parvenaient à faire prévaloir en politique les opinions qu'ils appellent conservatrices, ils offriraient à leurs adversaires la seule chance qui existe d'agiter les masses populaires.

Je me résume : les terres vagues de notre vaste empire ayant encore une étendue immense, je pense que la propriété territoriale peut être garantie aux populations rurales sans toucher à la propriété privée des autres classes. Partant de là, je pense encore que le régime de la com-

munauté est le meilleur pour une distribution équitable des terres, et que ses avantages compensent ses inconvéniens.

La thèse principale que j'ai tâché de soutenir dans mon ouvrage, c'est tout juste celle que M. Leroy-Beaulieu attribue à M. de Laveleye, que « sans propriété l'homme n'est pas libre et n'est socialement qu'un serf. » Si ce principe peut paraître trop absolu dans les contrées très peuplées et privées de colonies, il l'est beaucoup moins en Russie, et, sans prétendre que tous les hommes soient propriétaires, il est d'une sage politique d'*assurer au plus grand nombre possible des habitans du pays le droit de propriété*, que nous considérons, avec M. de Laveleye, comme « le complément essentiel de la liberté. » PRINCE A. VASSILTCHIKOF.

Saint-Pétersbourg, 14/26 mars 1879.

RÉPONSE DE M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

Monsieur le directeur,

Le prince A. Vassiltchikof fait à ma récente étude sur *le socialisme agraire et le régime de la propriété* des objections de détail sous lesquelles disparaît presque entièrement le fond de la thèse que je me suis fait un devoir de combattre. Je pourrais ajouter beaucoup à ce que j'ai écrit sur ce grand sujet; je regrette de n'y pouvoir rien corriger. Pour toute réplique au noble et savant auteur, je me bornerai à préciser le point capital du débat, à rappeler sur quoi porte essentiellement le différend entre le prince Vassiltchikof et nous, ou pour mieux dire entre les écrivains russes d'une certaine école et la science occidentale par eux condamnée.

Ce que nous ne saurions admettre, c'est que la propriété individuelle et héréditaire aboutisse partout et toujours, en France comme en Angleterre, à l'expropriation du peuple et au monopole territorial et financier d'une oligarchie aristocratique ou bourgeoise; — c'est qu'en dépouillant les masses villageoises et en les expulsant des campagnes, la libre propriété personnelle condamne irrévocablement les états les plus florissans de l'Occident aux luttes de classes et aux révolutions; — c'est en un mot que notre régime agraire soit la principale cause de toutes nos crises politiques ou nos difficultés sociales, et que, grâce à la liberté économique, nous soyons voués à une irrémédiable décadence.

Or ce sont là les vues qui dominent tout l'ouvrage du prince Vassiltchikof, elles y sont exposées dans des centaines de pages, elles en forment le fond et le lien. C'est contre ces théories renouvelées du socialisme cosmopolite et non contre tel ou tel point de vue accessoire que nous croyons devoir protester. Ce que nous avons défendu ici, c'est la science européenne, c'est la société et la civilisation modernes attaquées dans leurs principes mêmes.

Certes, nous sommes des premiers à proclamer les immenses avan-

tages de la diffusion de la propriété entre les mains du plus grand nombre, et c'est parce que nous ne les croyons nullement inconciliables avec cette diffusion que nous avons pris contre leurs adversaires la défense de notre mode de propriété et de la liberté économique. Je ne fais même aucune difficulté de reconnaître que la propriété est la meilleure garantie, est le complément désirable de la liberté, mais je ne puis suivre le prince russe quand il part de ce principe pour s'élever avec nos communistes contre la servitude du salariat et le joug du capital.

Quant au *mir* et à la commune russe, je leur avais naguère consacré ici même une étude spéciale avant l'apparition du grand ouvrage du prince Vassiltchikof (1). Avant lui je m'étais attaché à en signaler les avantages aussi bien que les inconvéniens; ennemi de tout esprit de système, je m'étais tenu à égale distance des détracteurs et des apologistes systématiques de la commune moscovite. Loin de prétendre la condamner sans appel, j'ai toujours déclaré qu'à mon sens les faits actuels ne permettaient pas de porter sur elle un jugement définitif, qu'avant de se prononcer pour le maintien ou l'abolition du *mir*, la Russie devait prolonger une expérience à mes yeux incomplète et inachevée.

Le point sur lequel je ne saurais être d'accord avec le prince Vassiltchikof, c'est qu'il regarde cette expérience comme faite et concluante; c'est qu'à chaque page de son livre il nous représente la propriété collective comme un spécifique infaillible contre toutes les maladies sociales, comme un rempart assuré contre les luttes de classes et les agitations révolutionnaires; c'est enfin qu'il n'a pas craint de nous montrer dans le *mir* du *moujik* le principe d'une civilisation neuve et originale, d'une civilisation slave, exempte de tous les germes morbides de nos vieilles civilisations latines ou germaniques.

Pour ma part, je l'avoue humblement, je ne crois à aucune institution humaine, slave ou autre, une telle efficacité, et quand je vois des Russes attribuer au *mir* moscovite de ces vertus miraculeuses, tout mon intérêt pour leur pays, toute mon estime pour leur personne ou leur talent ne sauraient me faire partager cette sorte de superstition nationale et de mysticisme économique.

Je ne voudrais pas faire une allusion désobligeante aux difficultés actuelles de la Russie; mais en vérité le moment était-il bien choisi pour proclamer que toutes nos révolutions ou nos agitations politiques découlent de notre mode de propriété et que leur régime agraire doit mettre les Russes à l'abri des troubles et des commotions de l'Occident?

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876 et du 15 août 1877.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LE GLOBE

DE

LA RESTAURATION

Beaucoup d'écrivains ont une réputation supérieure à leur mérite : quelques-uns ont eu un mérite supérieur à leur réputation. De ce nombre était Dubois, le fondateur du *Globe* sous la restauration, le directeur de l'École normale de 1840 à 1852. Il est impossible de l'avoir connu et approché sans se souvenir de lui comme d'un esprit supérieur, d'une nature originale et puissante. Petit, ramassé, vigoureux, d'un masque étrange et un peu sauvage, il étonnait d'abord et captivait ensuite par le feu brûlant d'une âme éternellement jeune, pleine d'enthousiasme et de sens, dont la droiture et la générosité guidaient tous les mouvemens. Il était Breton, comme tant d'hommes célèbres qui ont eu une si grande influence sur la pensée de notre siècle, surtout dans l'ordre religieux : Chateaubriand, Lamennais, Renan. Ce qui caractérise ces divers esprits, c'est la passion de la question religieuse et une manière sérieuse et poétique de la traiter. Dubois avait quelque chose du même esprit, non du côté de la poésie, car c'était une nature un peu âpre, mais par le mélange remarquable de l'indépendance absolue de l'esprit, avec un vif sentiment d'amour et de sympathie pour la vieille foi. L'hostilité fanatique ou la sécheresse froide de nos jours lui eussent été odieuses : il aimait ce qu'il combattait; et, comme il arrive dans l'amour, c'était encore par amour qu'il

combattait. Il possédait au plus haut degré l'ouverture, la largeur de l'esprit, l'amour des idées. Jusqu'à son dernier souffle, il aima a pensée humaine et suivit avec la sympathie et la curiosité de la jeunesse tous les mouvemens de l'opinion, non pas avec cette curiosité ironique qui ne cherche qu'à s'amuser, mais avec cette confiance généreuse qui espère partout et toujours quelque chose de vrai. On ne pouvait sortir d'auprès de lui sans croire à l'esprit humain. Il excellait dans la parole du tête-à-tête et s'y montrait égal et souvent supérieur aux premiers causeurs de notre temps. Cette parole heurtée et inégale, qui paraissait d'abord rouler sur des cailloux, s'animait, s'enflammait : chaude, colorée, pittoresque, elle n'avait rien de semblable à la conversation élégante et froide, moelleuse et ironique qui est le triomphe de la société parisienne; mais elle frappait l'âme et l'imagination d'une manière singulière : c'est que tout y partait de l'âme et d'une âme toujours occupée des plus grands objets.

Comment, avec un esprit si haut, Dubois n'a-t-il rien laissé de lui-même? Comment, dans les loisirs que l'avènement de l'empire lui a faits, n'a-t-il pas condensé dans une œuvre durable le trésor de ses pensées, de ses lectures, de ses convictions? On ne peut le dire. Comme tant d'autres, riches de fonds, mais glacés par le travail de la plume, il reculait devant la publicité : « Quand je veux écrire à tête reposée, disait-il, je ne trouve plus que des cendres froides dans mon foyer éteint. » Mais s'il n'a pas fait, comme on eût pu l'espérer, une œuvre de composition lente et méditée, il a fait cependant son œuvre, et cette œuvre doit assurer à son auteur sa place dans l'histoire politique et littéraire de notre siècle. Il a fondé un grand journal qu'il a animé de son esprit et alimenté de sa plume pendant six ans. Ce journal, c'est lui-même. Quoique beaucoup d'esprits distingués, et les premiers de son temps, y aient collaboré, c'est Dubois qui était le centre et le foyer : c'est lui qui donna à ce journal son caractère original de haut libéralisme et de large initiative. Aussi le nom de Dubois est-il inséparable du journal *le Globe*. Dans cette œuvre périodique et bientôt quotidienne, son talent, tout d'inspiration et de premier jet, trouvait sa voie : la nécessité le forçait d'écrire; de nombreux articles sortis de sa plume, qu'il ne voulut jamais réunir par horreur de la publicité, mais qui, pleins de feu et de sens, étaient restés aussi jeunes qu'au premier jour, dormaient dans des collections oubliées. Après la mort de Dubois, de pieuses mains viennent de recueillir ces débris sous le titre modeste de *Fragmens littéraires* (1). M. Vacherot, son

(1) Deux volumes in-8°. Paris, 1879. Thorin.

vieil ami, son collaborateur de l'École normale, a fait précéder ce recueil d'une *Introduction* noble et émue; une plume anonyme et autorisée a donné un historique précis sur la rédaction du *Globe*. Grâce à tous ces soins, nous avons devant nous, non-seulement un homme et un journal, mais une doctrine, une école, une tradition.

I.

Paul-François Dubois, que l'on a appelé plus tard, sous Louis-Philippe, Dubois (de la Loire-Inférieure) pour le distinguer des autres députés du même nom, naquit à Rennes en 1793, d'un père de profession modeste, qui avait adopté ardemment les principes de la révolution. La Bretagne fit alors, on ne l'oublie pas, autant de républicains que de monarchistes. Cette première éducation trempa l'âme de Dubois, et lui inspira un amour énergique et indomptable pour la révolution et pour la liberté. Il fit ses études à Rennes et s'y rencontra sur les bancs avec plusieurs camarades distingués, devenus depuis plus ou moins célèbres. C'était Duhamel, le futur géomètre; le docteur Bertrand, mort trop jeune, mais ayant laissé chez ses amis le souvenir d'un esprit rare, que ne démentent pas d'ailleurs les écrits qui nous restent de sa plume (1); Roulin, naturaliste fin et distingué que l'Institut a connu longtemps comme le plus instruit et le plus aimable des bibliothécaires : c'était surtout Pierre Leroux, destiné depuis à une si grande célébrité et qui fut l'auxiliaire de Dubois dans la fondation du *Globe*. Dubois entra à l'École normale en 1812, presque au moment de son origine. Il y a connu comme maîtres Villemain et Cousin, et comme camarades Jouffroy et Augustin Thierry. Mais alors les maîtres et les élèves étaient presque du même âge. Dans ces temps héroïques de notre Université, tout le monde cherchait sa voie. Tout s'ouvrait à la recherche, à la nouveauté, avec une entière liberté. Dubois a peint lui-même très vivement cette jeunesse de notre École normale, ce premier temps dont rien ne peut remplacer la fleur : « Où était alors, nous dit-il, le principe de vie? Dans l'étude libre, capricieuse, errante peut-être, mais énergique, mais patiente et féconde dans la diversité, dans les maîtres surtout, dans cette initiative ardente de talens qui commencent : philosophie, histoire, critique, trois écoles

(1) Le docteur Bertrand a été le père de deux savans éminens de nos jours : M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et M. Alex. Bertrand, le conservateur du musée de Saint-Germain, qui fait autorité dans l'archéologie celtique.

germaient à la fois, qui, avec notre grande école de poésie, constituent le caractère de ce demi-siècle, et lui établissent des titres à l'estime des temps qui vont suivre. »

Quel était donc le caractère de ce premier demi-siècle dont le demi-siècle suivant devait tant s'éloigner ? C'était l'amour des idées générales, un esprit de conciliation et de large impartialité, la prédominance de l'esprit littéraire sur l'esprit scientifique, la préoccupation des intérêts de l'humanité, le goût de l'idéalisme et du spiritualisme en littérature comme en philosophie, et en général l'enthousiasme et la croyance, ou du moins le doute mêlé de foi et d'espoir. La seconde moitié du siècle semble devoir se caractériser par des traits bien différens : l'amour des faits, la prédominance de l'esprit scientifique, l'esprit critique, le goût de la réalité dans les arts et dans la poésie, la négation plutôt que le doute, en un mot, un certain esprit de sécheresse qui indique la maturité, tandis que l'ouverture généreuse est le propre de la jeunesse. Cet esprit de générosité fut donc le trait distinctif de la première moitié de notre siècle, et Dubois en a toujours conservé l'empreinte.

Dans ces premières années de l'Université, la carrière se faisait d'une manière irrégulière et inégale. En sortant de l'École, Dubois fut envoyé dans un petit collège communal, à Guérande en Bretagne. Trois ans plus tard, il était dans une faculté, à Besançon. Dans l'intervalle, pendant la crise de 1815, il avait pris les armes comme fédéré, pour défendre la cause de la patrie et de la révolution. Dans sa chaire de Besançon, la nouveauté de son enseignement et l'ardeur de sa parole eurent un vif succès. Il le raconte lui-même à son ami Damiron dans une lettre inédite, dont M. Vacherot nous a donné quelques fragmens : « Jeune, inhabile, mais ardent, vivant dans la solitude la plus absolue, retiré dans une jolie maison, sur la montagne, à une demi-lieue de la ville, au milieu des fleurs, des cascades, des sites ravissans, mes douleurs et quelques jeunes rêves de gloire; tombant de là dans ma chaire, inspiré de mes devoirs, de je ne sais quel enthousiasme de prosélytisme, de science et de liberté, ma parole obtint un retentissement jusque-là inconnu... Plus de deux cents auditeurs se pressent à mes leçons. J'y touche à tout; car l'histoire de notre littérature et de nos grands hommes, c'est pour moi l'histoire de la religion, des mœurs, des institutions politiques... et je m'essaie à prendre là ce dégagement de tout esprit de parti, cette tolérance, cette impartialité, qui, je l'espère, ne seront pas sans influence sur le reste de ma vie. »

De Besançon, Dubois passa à Paris au lycée Charlemagne comme professeur de rhétorique, où il eut Saint-Beuve pour élève. Ce fut là que la persécution vint le chercher en 1821, lors de la sup-

pression de l'École normale et de l'épuration universitaire. Il fut mis en congé en même temps que Cousin, Guizot, Jouffroy, tous ceux qui illustraient le plus l'Université. Enlevé aux fonctions de son choix et de son cœur, il devint journaliste.

Ce fut en 1824 que Dubois fonda *le Globe* avec la collaboration de Pierre Leroux. Celui-ci avait eu la première idée; mais ce n'était qu'un germe. Il voulait faire de ce journal, dont il avait trouvé le titre, un centre d'informations recueillies sur toute la surface du globe, quelque chose de semblable à ce que devait être aussi à l'origine, la *Revue des Deux Mondes*. Mais en France toute idée, quelque positive qu'elle puisse être à l'origine, devient bien vite générale et prend une forme littéraire et philosophique; c'est ce qui est arrivé à la *Revue*, dont la sphère s'est étendue rapidement fort au delà du cercle primitif. C'est ainsi que *le Globe* entre les mains de Dubois devint aussitôt un recueil littéraire et philosophique tout différent de celui qu'avait rêvé Pierre Leroux. Celui-ci n'était pas encore le philosophe célèbre qu'on a connu. Au *Globe*, il fit son éducation; ce sont les idées du *Globe*, qui, agrandies et transformées par l'influence des saint-simoniens, devinrent plus tard sous sa plume le noyau d'une philosophie originale; mais alors il n'était guère, s'il est permis de le dire, qu'une utilité. Ce fut Dubois qui conçut la pensée de fournir un centre, un organe à la jeune pensée du siècle, en dehors des deux camps extrêmes, hostiles l'un à l'autre, attachés à deux passés contraires, le moyen âge et le XVIII^e^ siècle. Dégager cette pensée nouvelle des aspirations confuses où elle s'enveloppait encore, et, sans toucher à la politique (on le croyait du moins), éclairer les voies de la littérature et de la philosophie, enfin rassembler tous les jeunes talens dans une œuvre d'avenir, telle fut l'idée de Dubois, que justifia le succès. *Le Globe*, fondé en 1824, dura jusqu'à 1830, époque où, les événemens le rendant inutile, il passa en d'autres mains, celles des saint-simoniens. Il y a donc eu deux *Globes*, *le Globe* de la restauration, organe du libéralisme sous l'inspiration de Dubois, et *le Globe* saint-simonien, sous la direction d'Enfantin. C'est du premier seulement qu'il peut être question ici.

Peu de recueils ont eu une collaboration plus brillante que celle du *Globe*. Presque tous les noms illustres de notre siècle se sont rencontrés sur ce terrain. Une note rédigée par un témoin nous donne en détail l'historique curieux de cette collaboration, le nom de ses principaux rédacteurs et l'indication de leurs articles. Cette note est d'un grand intérêt historique, car, les articles n'étant pas signés, personne ne pourrait, dans quelques années, en reconnaître les auteurs. On savait déjà que Jouffroy avait été un des principaux

rédacteurs du *Globe*. La plupart des fragmens insérés dans les *Mélanges philosophiques* sont extraits de ce journal; mais l'auteur de la note en indique plusieurs autres d'un caractère plus littéraire qui n'ont pas été reproduits, par exemple sur l'*Histoire et la conquête de l'Angleterre* d'Augustin Thierry, sur les romans de Walter Scott, sur la Turquie, sur l'Espagne : travaux qui nous prouvent à quel point le talent et les connaissances de Jouffroy étaient variés et étendus. A côté de Jouffroy, M. Duchâtel traitait des conférences de l'abbé Frayssinous, de la liberté de l'enseignement primaire, de l'esprit d'association, et combattait les doctrines socialistes d'Owen; en même temps, il défendait l'industrie contre les attaques déraisonnables de M. de Bonald. Dans le même ordre d'idées, M. Duvergier de Hauranne étudiait toutes les questions qui intéressaient l'Angleterre, les élections anglaises, l'émancipation des catholiques, etc., et, dans un article sur Shakspeare, il félicitait M. Villemain d'être entré dans le camp des romantiques par son article de la *Biographie universelle* sur le grand poète anglais. M. Thiers fut encore un des collaborateurs actifs du *Globe*. En 1824, il y rendit compte du Salon, et ceux qui auront la curiosité de suivre ce merveilleux esprit sur ce terrain, où il était aussi à son aise que sur tous les autres, le reconnaîtront à la signature Y qui termine ces articles. Il s'y montrait favorable aux novateurs sans sacrifier les principes du goût. Armand Carrel donna aussi au *Globe* un grand nombre de travaux sur l'histoire d'Angleterre et sur l'histoire de notre révolution. Rémusat et Vitet furent au premier rang des rédacteurs les plus assidus et les plus charmans du journal. On nous indique plusieurs études littéraires de Rémusat, que le public ne connaît pas : sur Casimir Delavigne, sur Lamartine, sur Béranger, sur le *Cromwell* de Victor Hugo. L'admiration qu'il exprimait pour ce dernier ouvrage nous explique le goût qu'il eut plus tard lui-même pour le drame historique, dont il nous a laissé de si brillans modèles. Quant à Vitet, ce fut au *Globe* qu'il commença cette carrière d'esthéticien supérieur, qu'il continua dans cette *Revue* et où il a été sans rival. Enfin Cousin, Guizot, Sainte-Beuve, Magnin, Ampère, ont tous, les uns plus fréquemment, les autres par occasion, contribué pour leur part à la rédaction du journal. Cousin y insérait quelques-uns de ses *Argumens* de Platon, Thierry des fragmens de son *Histoire de la Conquête*, Béranger une chanson sur Manuel, Victor Hugo la préface de *Cromwell*, Villemain un fragment sur l'*Éloquence chrétienne*, Benjamin Constant un fragment de son livre sur *la Religion*, Chateaubriand lui-même la préface générale de ses œuvres. On voit combien de richesses littéraires se sont accumulées en quelques années dans cette publication libérale, ouverte à tout ce

qui était alors jeune, ardent, curieux de gloire, amoureux de pensée, de poésie, de liberté.

La vie de Dubois, de 1824 à 1830, se confond avec la rédaction du journal dont il était directeur. Les événemens de cette vie ne sont autres que les idées qu'il y défendait et que nous allons résumer dans les pages suivantes. Le dernier incident de cette période fut le procès et la condamnation du *Globe* en 1830; nous en exposerons les motifs et les circonstances. Disons seulement que Dubois, condamné à quatre mois de prison pour avoir prédit la révolution, accomplissait sa peine au moment même où cette révolution avait lieu, et fut délivré par l'événement même qu'il avait voulu prévenir.

Avec 1830 finit pour Dubois la période d'opposition ou du moins d'opposition irrégulière; il entra dans les cadres du gouvernement nouveau, d'une part comme membre de la chambre des députés, de l'autre comme fonctionnaire éminent de l'Université. Sa ligne de conduite politique pendant les dix-huit années de la monarchie de juillet peut se résumer en un mot : il suivit en général la ligne de M. Thiers. On signale de lui, lors de la grande discussion sur l'hérédité de la pairie, un grand discours inspiré d'une forte pensée : c'est que la chambre haute, pour exercer une véritable action, ne doit n'être ni héréditaire, ni nommée par le roi, mais élective, seulement dans des conditions électorales différentes, pensée qui a inspiré la formation du sénat actuel.

Dans l'Université, Dubois a exercé une très grande influence, d'abord comme inspecteur général, et surtout plus tard comme directeur de l'École normale et membre du conseil royal de l'instruction publique. On sait que le conseil, à cette époque, était en quelque sorte souverain dans le gouvernement de l'Université. Cette souveraineté était divisée en huit personnes, suivant la nature des divers enseignemens; mais chacun était maître absolu dans son ordre. Dubois fut pendant douze ans, de 1840 à 1852, un des membres de ce souverain à huit têtes, que M. Salvandy d'abord avait amoindri et que la réaction de 1850 et de 1852 devait abattre. A l'École normale, il remplaça M. Cousin comme directeur et y resta également jusqu'au coup d'état.

M. Vacherot, collaborateur de Dubois dans la direction de l'École normale à cette époque, est bien placé pour nous faire comprendre quelle était la pensée inspiratrice de Dubois dans ces fonctions diverses : « Dubois, dit-il, n'eut jamais qu'une vocation, une pensée, une ambition : entrer en communication avec la jeunesse, lui ouvrir toutes les voies. N'ayant lui-même aucun goût pour tout ce qui sent l'école ou la secte, il n'y engageait jamais

ses élèves. Il fut l'homme le moins *doctrinaire* de son temps. Il croyait la vérité trop haute et trop large pour la faire entrer dans l'étroite mesure des formules d'école... Nul ne comprenait mieux que lui qu'en mettant trop tôt les jeunes esprits dans ces serres chaudes de la pensée qu'on nomme les écoles de philosophie, de politique ou de littérature, on risque de leur faire produire avant le temps des fruits malsains. Et quand il avait réussi à les lancer sur les grands chemins de la science et de la critique, s'il les revoyait plus tard, il les saluait d'une parole d'encouragement, tout heureux et un peu fier de leurs succès. »

Le coup d'état de 1852 enleva Dubois à ses fonctions de conseiller et de directeur de l'École normale. Il rentra dans la retraite : il y vécut encore plus de vingt ans, de 1852 à 1874, occupé de lectures, d'études, de conversations, écrivant sans cesse, mais sans se contenter lui-même, et sans réussir à donner à sa pensée une forme complète et définitive. Dans les nombreux papiers qu'il a laissés, on trouverait sans doute des trésors de critique, de passion, des vues de toute sorte. Dans sa correspondance avec Jouffroy, Damiron, on pourrait dégager, nous n'en doutons pas, des pages dignes de vivre; ce sera à l'amitié à faire un choix parmi ces pages intimes, si les pages du journaliste attirent comme elles le méritent l'attention du public actuel. Ce sont ces pages que nous voudrions résumer à nos lecteurs, avec de nombreux extraits, pour en faire apprécier l'intérêt et la vie. Ces pages sont la condensation d'une doctrine, la doctrine libérale, qui nulle part n'a été exprimée d'une manière plus large, plus précise et plus décidée. Nous grouperons nos extraits et nos commentaires autour de ces trois idées : le libéralisme dans l'art, dans la religion, dans la politique.

II.

Le Globe a été d'abord fondé comme un journal littéraire et philosophique, car, n'étant pas quotidien, le domaine de la politique pratique lui était interdit. Ce fut seulement par la philosophie qu'il fut conduit à la religion, qui était alors comme aujourd'hui la moitié de la politique; mais il ne s'agissait d'abord que de pure littérature, et ce fut dans ce domaine que *le Globe* eut à poser des principes. Il se donna comme l'organe nouveau des jeunes générations qui, arrivant à l'âge viril, avaient le droit d'avoir leur propre génie et leur inspiration personnelle; car il y avait certainement lieu à cette époque à un renouvellement d'idées en tout genre.

En 1824, en effet, à l'époque où paraissait le premier numéro du *Globe*, deux grandes écoles littéraires se partageaient l'opinion publique et s'y livraient l'une à l'autre des combats acharnés. C'est l'époque de la grande querelle des classiques et des romantiques. Les premiers prétendaient conserver intactes les formes littéraires transmises par le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle, et attachaient une importance exagérée à certaines conventions secondaires qui n'avaient sans doute nui en rien au génie de nos grands poètes, mais qui n'étaient pas la source de leurs beautés : une certaine élégance froide, une noblesse conventionnelle, une monotonie déclamatoire, se confondaient pour cette école avec le style obligatoire de la tragédie. Sans doute l'absence de génie était la principale cause de la froideur de ses œuvres; mais il faut convenir que les moules étaient usés, que les types se reproduisaient sans cesse en s'effaçant de plus en plus, que l'art devenait tout machinal, enfin que le creux et le vide se faisaient partout sentir malgré le mérite plus ou moins distingué des écrivains et le génie des comédiens, — car, par une rencontre malheureuse, le plus grand de nos acteurs tragiques se trouvait là juste au moment de la décadence et de la mort de la tragédie.

Ce qui manquait le plus à cette poésie traditionnelle et froidement imitatrice, c'était la poésie même. De quelque manière que l'on juge la révolution littéraire qui alors brisa les vieilles règles, ce qu'on doit lui accorder, ce qui sera toujours à son honneur, c'est qu'elle a ramené en France la poésie. C'était la poésie elle-même qui paraissait une audace révolutionnaire à des esprits distingués, mais froids, qui n'avaient appris la littérature qu'à l'école du XVIII^e^ siècle et de Voltaire, comme un art mondain et poli, fait pour occuper agréablement les loisirs d'une société raffinée, et non comme une partie de la vie même, comme un besoin de l'âme, comme l'expression et la satisfaction des facultés de l'âme les plus délicates et les plus profondes. Aussi, malgré les fautes que le goût peut justement reprocher à la poésie de ce temps, on peut dire qu'elle était relativement une sorte de retour à la vérité classique, par le sentiment même imparfaitement satisfait de la grande poésie. Dans la critique littéraire, si l'on veut se rendre compte de ce que l'on doit à la nouvelle école pour le retour au vrai goût, que l'on se souvienne des jugemens que les critiques de l'école classique portaient alors, non-seulement sur les littératures étrangères, sur Shakspeare et sur Goethe, mais encore sur les tragiques grecs, que La Harpe croyait très surpassés par Voltaire, sur les *Sermons* de Bossuet que le même écrivain jugeait *médiocres* (1), sur les *Pensées* de

(1) Le critique Dussault, le type des classiques étroits, écrivait aussi : « Il faut le dire, les sermons de Bossuet sont des *ouvrages de mauvais goût.* » (*Annales littéraires*, t. IV, p. 441.)

Pascal, que Condorcet mutilait bien autrement que Port-Royal, sur *Polyeucte*, où on ne pardonnait au héros chrétien qu'à cause de Sévère, sur Corneille en général, que l'on sacrifiait sans hésiter à Racine, sur Lucrèce absolument sacrifié à Virgile, etc. ; on verra qu'un ensemble de préjugés et d'ignorance y avait peu à peu réduit le domaine classique à je ne sais quoi de court, de maigre et de pauvre, non moins contraire à la tradition qu'à la nouveauté. On peut donc dire sans paradoxe qu'à un certain point de vue, c'est l'école romantique qui nous a rendu le sentiment des grandes beautés classiques.

Dans cette lutte mémorable, Dubois se montra des plus vifs en faveur des théories émancipatrices. Sévère pour les œuvres nouvelles (car un journal n'a pas tous les jours à signaler des chefs-d'œuvre), il était large en matière de doctrine. Les beautés récemment découvertes des littératures étrangères trouvaient en lui un juge aussi pénétrant qu'éclairé. Il plaida la cause de la nouveauté et de l'audace sans sacrifier celle du goût; et le programme de sa critique se trouve l'expression singulièrement vive et juste de ce qui, encore aujourd'hui, peut être accepté comme le résultat le plus clair et le plus certain de toute la querelle : « Il nous reste, dit-il, à parler de nos doctrines littéraires... Deux mots suffisent : liberté et respect du goût national. Nous n'applaudirons pas à ces écoles de germanisme et d'anglicisme qui menacent jusqu'à la langue de Racine et de Voltaire, et nous ne nous soumettrons pas aux anathèmes d'une école vieillie, qui n'oppose à l'audace qu'une admiration épuisée, invoque sans cesse les gloires du passé pour cacher les misères du présent et ne conçoit que la timide observation de ce qu'ont fait les grands maîtres, oubliant que les grands maîtres se sont ainsi appelés parce qu'ils ont été créateurs... Laissons donc faire toutes les expériences... Il y a dans notre ciel, dans notre organisation délicate et flexible, dans notre goût si juste et si vrai, assez de vertu pour nous maintenir ce que nous sommes. »

Ce qui rendait la tâche de Dubois des plus difficiles, c'est que par une singulière rencontre les partis changeaient de rôle suivant qu'il s'agissait de littérature ou de politique. Il eût semblé assez naturel que les libéraux en politique le fussent aussi en littérature, et que les conservateurs en littérature le fussent également dans l'ordre social. C'est le contraire qui avait lieu. Les libéraux étaient en général les classiques, et l'école romantique se recrutait surtout parmi les royalistes et les croyans. Cette contradiction, étrange en apparence, n'était que la conséquence des événemens. Les libéraux étaient les fils de la révolution et du XVIII^e^ siècle. Ils en avaient les principes politiques et philosophiques : il était naturel qu'ils en eussent les croyances littéraires. La révolution, par son admiration même de

la Grèce et de Rome, était classique. David, le grand peintre de la révolution, était classique. Cette tradition classique dura dans l'école révolutionnaire et républicaine jusqu'à la fin de la restauration; *le National*, plus vif que *le Globe* en matière politique, était bien plus conservateur en littérature. Au contraire, si l'on considère que les idées religieuses et monarchiques, au commencement du XIX^e^ siècle, eurent à vaincre de vieilles habitudes philosophiques et littéraires, qu'elles revinrent de l'émigration, qu'elles eurent pour premier promoteur Chateaubriand, le grand prêtre du royalisme religieux, que la mélancolie, l'amour des ruines, le sentiment des grandes scènes de la nature, se trouvèrent mêlés au *Génie du christianisme*, on comprend qu'il se soit fait une association d'idées singulières et tout accidentelle entre les nouveautés littéraires et les résurrections politiques. Ce malentendu ne devait pas durer; mais il régnait à l'époque dont nous parlons, et ne facilitait pas la tâche de Dubois, qui, plaidant à la fois la cause des deux libertés, était obligé d'être sévère pour ses amis du libéralisme, en paraissant faire cause commune avec ses adversaires politiques et religieux. Lui-même a signalé la délicate situation que nous venons de résumer; il en cherche l'explication en signalant en même temps ce qu'il y avait de faux et d'impuissant dans chacun des deux systèmes : « Ce qu'il y a de curieux à observer, disait-il, c'est que les libres penseurs en politique et en religion sont absolutistes en littérature, et que les protestans contre l'Académie appartiennent presque tous au parti politique ennemi des innovations... Remarquez d'ailleurs que dans les écrivains qui se produisent aujourd'hui rien n'est d'instinct, ni d'inspiration; tout vient du calcul; l'originalité est un système, comme l'imitation; si les uns arrangent et copient l'usé, les autres construisent l'extraordinaire. »

L'un des plus grands services rendus alors par la critique novatrice a été de faire entrer dans le grand courant de l'admiration publique les beautés des littératures étrangères, si méconnues par les critiques de la vieille école. C'est ainsi que Dubois relevait avec une juste sévérité le dédain vraiment puéril que les faux classiques manifestaient pour les gloires du dehors. « M. Auger s'est donné carrière, disait-il à propos d'une séance de l'Académie française, il a peint à grands traits *ces amateurs de la belle nature qui, pour faire revivre la statue monstrueuse de M. Christophe, donneraient volontiers l'Apollon du Belvédère, et de grand cœur échangeraient Phèdre et Iphigénie contre Faust et Goetz de Berlichingen*. En prononçant ces derniers mots, M. Auger a affecté un accent barbare et burlesque. Tous les journaux ont répété qu'il avait fait sourire l'as-

semblée. J'ignore quel sentiment excitait ce sourire; pour moi j'ai eu pitié de l'orateur, qui ne sait louer notre Racine qu'en faisant la grimace à un homme de génie, et qui n'a pas encore appris qu'en France la première des convenances, comme le plus sûr indice du talent est le respect pour la gloire. » On prend ici sur le fait le sophisme si connu, propre à tous les conservateurs étroits, qui ne peuvent comprendre qu'une acquisition nouvelle se concilie avec les conquêtes antérieures, et qui veulent toujours nous forcer à choisir. En quoi, je le demande, l'admiration de *Faust* exclut-elle l'admiration d'*Iphigénie?* M. Auger eût été fort embarrassé de le dire; et il croyait avoir suffisamment terrassé Goethe en prononçant d'un ton ironique le nom barbare de Goetz de Berlichingen. Devant les étroitesses d'une telle critique, on ne saurait avoir trop de reconnaissance pour ceux qui, en nous délivrant d'un tel joug, ont ouvert notre âme à des beautés nouvelles, et ont ajouté aux jouissances de notre imagination.

C'est surtout des beautés de Shakspeare que Dubois avait un sentiment vif et profond. Son analyse de *Macbeth* est d'une grande beauté et d'une critique supérieure. En comparant le *Macbeth* original au *Macbeth* de Ducis, il saisit et nous fait saisir avec précision la haute supériorité du modèle sur la copie : ce n'est pas seulement la différence du génie, mais celle de la conception. Shakspeare dans *Macbeth* lui paraît comme « l'Eschyle du nord » exprimant le fatalisme de la mythologie scandinave, ainsi que le poète grec avait exprimé le fatalisme de la mythologie grecque. Non que l'auteur anglais eût songé de dessein prémédité à imiter Eschyle qu'il ne lisait guère; mais en s'emparant simplement de la mythologie populaire et des superstitions primitives, il retrouvait, comme dans *Hamlet*, la même inspiration que le poète antique. Se plaçant à ce point de vue, Dubois défendait la bizarre invention des sorcières, comme nécessaire à l'action du drame, pour lui conserver sa mystérieuse signification. Sans doute, notre goût sceptique supporterait difficilement au théâtre de tels tableaux; mais sans ce ressort, la pièce a perdu tout son sens et toute sa poésie. Au lieu de cette profonde et poétique interprétation de *Macbeth*, voyez ce qu'a fait Ducis, dont on ne peut contester le talent : « Pourvu qu'il trouve une nature un peu sauvage, des scènes d'un effet terrible, des occasions de rendre le crime odieux en forçant les traits, de déclamer quelques tirades de vertu et de laisser échapper de sa belle âme deux ou trois vers sublimes de remords et de tendresse, c'est assez pour son imagination. » Dans ce jugement ferme et précis, les limites du talent et du système de Ducis sont nettement indiquées : aucune injustice dans la sévérité. Ce qu'il y avait de généreux et de naïf dans Ducis ne pouvait échapper

au goût chaleureux et sympathique de Dubois, mais ce qui manquait n'était pas moins visible à l'œil clairvoyant du critique : « Rapetisser cette histoire mystérieuse aux étroites dimensions de notre système classique, c'est détruire toute vraisemblance et ne conserver que l'atrocité d'un crime commis brusquement et sans motif. » On ne doit pas méconnaître le service qu'a rendu Ducis en introduisant Shakspeare dans le courant populaire; mais en nous donnant le goût du grand poète, il contribuait plus que personne à la dissolution du vieux système classique : car on voyait clairement par son exemple combien les cadres étroits de ce système étaient peu propres à contenir les larges et profondes peintures de la vie dont la scène anglaise est le théâtre.

Dans un autre travail, Dubois s'élevait avec non moins de raison contre le système de mutilation auquel on soumettait alors en France, sous prétexte de nouveauté, les chefs-d'œuvre étrangers : « Que dirions-nous, écrit-il, si un Allemand, prenant notre *Athalie*, s'avisait, en conservant trois ou quatre grandes scènes, ou même toute l'œuvre sublime de Racine, d'ajouter des développemens, des changemens de scène, des figures de personnages secondaires, et des épisodes populaires à la façon de son pays? Nous crierions à la barbarie... On n'arrive pas plus à l'originalité en mutilant Shakspeare qu'en traduisant Racine. » L'école nouvelle en effet s'essayait alors à de plus grandes hardiesses par des imitations arrangées des chefs-d'œuvre tragiques de l'Angleterre et de l'Allemagne : « Mais, disait Dubois, ce ne sont pas les sujets qu'ils ont traités, c'est la liberté de leurs formes que nous voudrions voir sur notre scène. Les trois unités ne nous déplaisent pas quand le sujet le comporte. Ce que nous désirons, c'est qu'on n'y réduise pas de force des sujets vastes et compliqués qui demandent un grand développement. »

Dubois n'était pas moins sensible aux défauts du théâtre romantique d'alors qu'à ceux du théâtre classique. Il dénonçait de part et d'autre, sous des formes différentes, l'absence de naturel et de vérité. Au moment même du plus vif succès d'*Henri III et sa cour*, l'une des victoires romantiques d'alors, il jugeait cette pièce avec une sévérité précise que le temps a confirmée : « Je me croirais, disait-il, presque aussi coupable d'admirer *Henri III* que *Pertinax* (tragédie d'Arnault). Il n'y a dans la première de ces pièces ni plus d'intelligence historique, ni plus de vérité morale et poétique, ni plus d'invention que dans la seconde. Les scènes à tiroir, de mignons, de petits pages messagers d'amour, n'ont pas coûté plus de frais d'imagination que les tirades de vertu romaine, le dévoûment sublime à l'amour et à la patrie, les conspirations héroïques... Le répertoire du boulevard aura le droit de reprendre sa farouche figure de

Barbe-Bleue qui transporte partout les belles au gré de leurs amans; Walter Scott réclamera les meurtrissures de Marie Stuart; Schiller, le joli page de don Carlos. Enfin vous ne trouverez dans la prose du novateur ni plus de verve libre et simple, ni moins de mots plaqués, que dans le solennel alexandrin du classique. »

On regrette de ne pas avoir un jugement de Dubois sur *Hernani*. Là du moins l'école moderne avait fait preuve d'originalité et de puissance. Un souffle nouveau animait cette œuvre étrange et paradoxale. On voudrait avoir l'opinion de ce juge intègre et perçant sur un poème dont les défauts sont si visibles que la critique a renoncé à y insister, tant ils sont connus, mais qui néanmoins exerce encore après cinquante ans une action profonde sur l'imagination. On est d'accord en littérature pour reconnaître que l'épreuve des grandes œuvres est le temps. Or ici le temps semble avoir prononcé en faveur du chef-d'œuvre romantique. Loin de nous la pensée de mettre cette œuvre sur la même ligne que celles de nos grands tragiques. Il n'y manque que deux petites choses : les caractères et la composition; mais, cela mis à part, ne faut-il pas qu'il y ait eu là une inspiration de grand souffle pour survivre à tant de changemens de goût, et pour tenir suspendues pendant toute une soirée des foules peu sensibles à la poésie, mais qui subissent malgré elles le prestige de cette langue brillante, sonore, enflammée, d'une action romanesque et tout extérieure, mais riche en situations, en effets de théâtre, en incidens inattendus et frappans? On a eu tort, nous le croyons, de dire autrefois que Victor Hugo n'était, même dans ses drames, qu'un poète lyrique, car on ne supporterait pas cinq actes de lyrisme au théâtre ; mais on a dit aussi, ce qui est beaucoup plus juste, que ses drames sont des opéras : l'action n'y est que prétexte à la poésie, mais il y a une action; et c'est le mouvement de cette action, accompagnée d'une poésie tantôt haute et éclatante, tantôt douce et fascinante, mais toujours riche et colorée, c'est ce mouvement extérieur qui fait illusion sur le vide de la pensée. Ces qualités brillantes suffiront-elles, malgré ces graves défauts, à sauver dans l'avenir cette œuvre remarquable? On ne saurait le dire. Sans aucun doute, si l'on devait voir renaître parmi nous une grande poésie dramatique, où la connaissance du cœur humain serait le fond et la langue poétique ne serait que la forme, *Hernani* et le théâtre de Victor Hugo passeraient bien vite à l'état archéologique. Mais si au contraire, comme il est malheureusement probable, nous sommes condamnés à voir disparaître la poésie du théâtre, si le drame en prose mêlé de comédie devient la forme exclusive de l'art dramatique, si la peinture soi-disant fidèle de la réalité devient le type obligatoire de tout écrivain de théâtre, on peut affirmer

qu'*Hernani* et *Ruy Blas* resteront comme des œuvres demi-classiques, dernier débris d'un monde littéraire disparu, du monde de l'imagination. Là est la cause légitime du succès persistant de ces pièces. Quelque puissant que soit notre théâtre contemporain, quelque vivant et inventif qu'il se soit montré, il a un défaut absolu qui le classe à un rang inférieur : c'est l'absence absolue de poésie. Lorsqu'au sortir des chefs-d'œuvre réalistes vous entendez la langue fière et éclatante de Victor Hugo, vous sentez qu'après tout vous êtes dans une autre région, et que, sans être à côté de Corneille et de Racine, vous vous en rapprochez. Quoi qu'il en soit, on ne peut dire que, même au théâtre, la réforme romantique ait été tout à fait stérile; et peut-être même ceux qui y ont le plus travaillé n'espéraient-ils pas, après le premier enthousiasme, un succès aussi durable.

Quelque favorable que fût Dubois à une réforme littéraire et à la liberté de l'invention, il n'a jamais consenti cependant à abaisser et à sacrifier notre goût national devant les paradoxes malveillans et jaloux de la critique étrangère. Il n'a pas cru que la France dût échanger d'anciens préjugés contre de nouveaux, et la critique étroite de La Harpe contre la critique étroite de Lessing et de Schlegel. Ceux qui à cette époque adoptaient ou ceux même qui encore aujourd'hui adoptent sans réfléchir les objections dénigrantes des Allemands contre notre littérature ne comprenaient ou ne comprennent pas le vrai sens de ces objections. Les critiques des Allemands étaient très légitimes à leur point de vue, car il s'agissait pour eux de se créer une poésie nationale. S'ils fussent restés sous le joug de l'imitation française, toute originalité leur était impossible, tant le génie allemand est différent du génie français. Au contraire, il y avait entre l'Allemagne et l'Angleterre une affinité naturelle et une sorte de parenté d'imagination. Les Allemands retrouvaient leur propre génie dans Shakspeare, tandis qu'ils se paralysaient inutilement par la froide imitation de nos poètes. Il leur fallait donc avant tout briser le joug français. L'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, tout leur était bon, excepté la France. De là la campagne de Lessing et de Schlegel contre notre poésie; mais ce n'était qu'un fait de guerre, de rivalité nationale; y chercher de la critique désintéressée et sérieuse, ce serait comme si nous allions demander à M. de Bismarck ce que l'on doit penser du peuple français. Sans doute des rivaux, des ennemis même peuvent vous dire de bonnes vérités; mais ils ne disent pas toute la vérité, et tout ce qu'ils disent n'est pas vérité. Dubois était un esprit trop éclairé pour croire que l'indépendance consiste à changer de servitude. La victoire du libéralisme littéraire était assurée.

Il fallait prendre garde à d'autres dangers. Dans le feu de la guerre, de jeunes fanatiques étaient tout prêts à brûler ce qu'ils avaient été forcés jusque-là d'adorer, et à sacrifier Racine sur l'autel de Shakspeare. La déclaration de guerre vint de Schlegel, qui osa écrire dans notre propre langue, et publier à Paris même un pamphlet contre l'incomparable tragédie de *Phèdre*. Toutes les équivoques, toutes les chicanes, toutes les ignorances des délicatesses françaises, étaient rassemblées dans cet écrit nourri de haine et de jalousie. Dubois releva le gant. Sa réponse à Schlegel est un chef-d'œuvre que je voudrais voir cité dans tous les cours de littérature. En voici quelques traits : « On s'étonne que le critique n'ait compris ni la grandeur, ni la poésie d'un pareil tableau. Tout préoccupé du génie et des mœurs de la Grèce, il n'entre dans aucun des sentimens du poète français ; il ne veut pas que son originalité se produise comme elle pouvait se produire de son temps ; il lui demande de se faire copiste au lieu d'inventeur ; et dans son regret de trouver autre chose que l'*Hippolyte* d'Euripide, il va jusqu'à méconnaître les traits les plus vrais et les plus naïfs de la passion... Tout ce qui touche au caractère de Phèdre est un contre-sens. M. Schlegel n'a pas vu que ce caractère est l'objet de la pièce. Pour Euripide, c'est Hippolyte, c'est la chasteté, la vertu sauvage qui est la pensée première et unique ; pour Racine, c'est Phèdre, c'est l'adultère et l'inceste. Euripide sacrifie tout à son héros, comme Racine à son héroïne. » S'il était permis à un profane d'ajouter quelques mots à ce jugement excellent et décisif, je me permettrais de dire que l'on n'a peut-être jamais complètement justifié Racine, comme on aurait pu le faire, contre l'objection de l'Hippolyte amoureux. Racine lui-même avait faiblement répondu à cette objection en disant, comme on le raconte : « Qu'auraient dit nos petits-maîtres ! » A une objection banale, il répondait par un mot mondain et léger ; mais il ne disait pas son secret, et peut-être, ainsi qu'il arrive souvent aux grands poètes, n'en a-t-il pas eu tout à fait conscience. Nous admettons une autre justification beaucoup plus solide. Selon nous, si Racine a rendu Hippolyte amoureux, c'est afin de rendre Phèdre jalouse. Or, c'est la jalousie de Phèdre qui est la vraie création de Racine. On sait en effet que la scène de l'aveu qui finit le premier acte est imitée et presque traduite d'*Euripide*. On sait que la scène de la déclaration est également imitée et traduite de Sénèque. Ce qui est de Racine et de lui seul, c'est le quatrième acte, la merveille du théâtre. Or cet acte se compose de deux idées : la jalousie et le remords ; et c'est la jalousie qui, par un contre-coup naturel, amène le remords. Ce qu'il y a donc de plus profond, de plus nouveau, de plus original dans *Phèdre* vient

précisément de l'amour d'Hippolyte (1). En suivant le conseil que donne Schlegel, Racine faisait une traduction; par l'altération du caractère d'Hippolyte, il a fait une œuvre à laquelle on ne peut comparer qu'un autre chef-d'œuvre, le quatrième chant de *l'Énéide*. Une faute qui amène des beautés d'un tel ordre n'est une faute que pour les pédans.

III.

En même temps que *le Globe* défendait les principes de la liberté littéraire, il soutenait aussi avec non moins d'énergie la liberté religieuse. C'était même cette liberté que Dubois avait le plus à cœur et pour laquelle il fut sur la brèche jusqu'au bout. Ce qu'il demandait, ce qu'il voulait, ce n'était pas la tolérance, c'est-à-dire la prédominance d'une église avec autorisation légale pour certains cultes dénommés. Non, c'était la liberté de conscience dans toute son étendue, fondée sur un droit naturel et imprescriptible, la liberté de conscience allant jusqu'à la liberté de penser, la liberté de croire ou de ne pas croire : « Nous sommes hommes, disait-il, avant d'être chrétiens, juifs ou mahométans ! L'homme et toutes ses facultés primitives, voilà le premier objet à respecter ; et, quand nous réclamons le droit de croire ou de ne pas croire, c'est de la première faculté de l'homme qu'il s'agit. » Il s'en fallait de beaucoup qu'un tel principe fût alors unanimement accepté, et qu'il fût entré dans les mœurs. Nous-mêmes avons vu encore combien ce principe scandalise les consciences et les opinions mondaines lorsqu'on vient à en tirer des conséquences nouvelles, par exemple le droit de se faire enterrer ou de se marier sans faire appel à un culte particulier. Nous avons vu les hommes politiques les plus éminens croire que le fait de n'appartenir à aucun culte équivaut nécessairement à l'athéisme et à la négation de toute loi morale et sociale. Tant il est difficile de se représenter la faculté de croire sous d'autres formes que celles de la

(1) Voici comment nous nous représentons la suite d'idées qui a guidé Racine. Il avait traduit les vers de Sénèque : *Genus omne profugit — Pellicis careo metu*, par ces deux vers si connus :

Il a pour notre sexe une haine fatale
— Je ne me verrai pas préférer de *rivale*.

N'a-t-il pas pu se dire alors : « Si je lui donnais une rivale ! » En tout cas d'ailleurs, il n'est pas nécessaire qu'il ait fait précisément ce calcul. Il suffit qu'ayant été conduit par les convenances mondaines à inventer l'amour d'Hippolyte, il en ait tiré comme conséquence les grandes beautés signalées.

tradition et de l'histoire, et à plus forte raison d'accepter comme légitime la faculté de ne pas croire! Cependant la faculté de ne pas croire est la contre-partie de la faculté de croire. Si vous contestez mon droit de douter, je vous contesterai votre droit de croire. Si vous me parlez des périls du doute, je vous opposerai les excès de la foi. L'histoire nous apprend après tout que le fanatisme et la superstition ont commis plus de crimes que le doute. *Tantum religio!*.. C'est donc la foi qui a le plus besoin d'invoquer la liberté de conscience : c'est elle qui devrait en plaider la cause au lieu de la condamner avec intolérance ou de la subir avec irritation.

On se demandera : Quelle sera donc la foi commune, l'unité de doctrine dans une société gouvernée par la liberté seule? Dubois déclarait n'avoir pas à répondre à cette question. Il ne croyait pas qu'une seule foi, une seule doctrine, fût appelée à régner sur la société nouvelle, et il ne croyait pas que ce privilège pût appartenir à aucune des doctrines ou sectes, anciennes ou nouvelles, qui se disputaient alors le monde des croyances. Suivant lui, à chaque jour suffit sa peine. Le seul dogme nécessaire au XIX^e^ siècle était celui-ci : *liberté pour tous*. Sans doute le spectacle d'un éparpillement général de croyances peut être pénible au philosophe; mais c'est là le domaine de la conscience, non de la loi. C'est à la croyance à agir sur la croyance : la société n'y peut rien. D'ailleurs, si on y regarde de plus près, on verra que la liberté même constitue une unité de croyance d'un ordre supérieur à celui que quelques-uns regrettent. A quelle condition en effet a-t-on obtenu autrefois l'unité de croyance? C'est à la condition d'exclure de l'état (et par conséquent de destituer de leur qualité d'homme) tous ceux qui ne pensaient pas comme l'état, ou de leur imposer par une contrainte extérieure une adhésion hypocrite. Croit-on par exemple qu'il n'existât pas de libres penseurs aux XVII^e^ siècle? Si vraiment, et l'on voit par les fréquentes allusions des écrivains orthodoxes à quel point ils étaient nombreux : seulement ils se taisaient. D'un autre côté, les conversions forcées augmentaient encore le nombre des faux croyans. Ainsi c'était l'exclusion, le silence et l'hypocrisie qui protégeaient l'unité doctrinale dans chaque pays, ici au profit des catholiques, là au profit des protestans, c'est-à-dire en faveur de deux doctrines contradictoires qui se proscrivaient l'une l'autre! Ceux qui réclament le plus l'unité de croyance voudraient-ils qu'elle se fît à leurs dépens et au profit du positivisme? Le respect de toute croyance n'est-il pas aussi une croyance? Le respect de l'homme en tant qu'homme, le respect de la raison chez tous, n'est-il pas un bien égal, sinon supérieur, à celui de tous les *Credo?* Sans doute les doctrines nouvelles n'ont pas toujours eu

cette libéralité qui se confond avec la liberté même; c'est que l'intolérance est un type dont le prestige et l'imitation s'imposent à ceux mêmes qui la combattent, et ceux qui souffrent des réactions ont fourni souvent eux-mêmes les armes dont on les frappe.

Parmi les affaires de la restauration qui mirent aux prises l'esprit de liberté et l'esprit d'intolérance, nous ne pouvons rappeler ici que celles dont Dubois eut à s'occuper dans *le Globe* et qui lui furent une occasion d'exposer ses principes; parmi ces affaires, l'une des plus curieuses fut le célèbre procès des Évangiles-Touquet. Ce livre était une édition abrégée du Nouveau-Testament, publiée par la librairie Touquet sous ce titre : *Évangiles, partie morale et historique*. Il était donc, comme l'indiquait le titre, composé exclusivement de toute la partie humaine de l'Évangile; tout ce qui peut être considéré comme surnaturel et divin en était exclu. C'était évidemment une publication déiste et philosophique : épreuve intéressante pour la charte et pour la restauration. Était-il permis de n'accepter de l'Évangile et de n'en recommander que la partie purement humaine? La liberté des cultes allait-elle jusqu'à la liberte de penser, c'est-à-dire de ne pas avoir de culte? La religion d'état engageait-elle le gouvernement à défendre le christianisme sous sa forme positive et théologique, et comme sa chose propre? On voit que dans cette affaire d'intérêt privé, la question religieuse était engagée dans ce qu'elle a de plus délicat et de plus décisif. Suivant la solution, la liberté des cultes garantie par la charte était entendue dans un sens vraiment large et humain comme liberté de conscience en général, liberté de pensée, ou au contraire elle n'était plus qu'une tolérance à l'égard de certains cultes, avec prédominance privilégiée et favorisée du culte catholique, et interdiction de la liberté philosophique. Inutile de dire que *le Globe* soutint avec énergie et passion la cause de la liberté; mais ce fut la cause contraire qui l'emporta.

Dans la question des Évangiles-Touquet, toute la discussion portait sur le sens du mot « religion d'etat. » Le gouvernement prétendait que la suppression des prodiges de l'Évangile était un outrage à la religion de l'état; que l'etat, considérant l'Évangile comme un livre inspiré et divin, ne pouvait admettre que l'on y touchât, que la suppression des miracles équivalait à leur negation, par conséquent à la négation de la divinité de Jésus-Christ, base du christianisme et religion de l'état. Il est vrai qu'il fallait singulièrement étendre le sens des termes de la loi sur la presse pour en tirer de telles conséquences, car cette loi ne condamnait que les attaques à la morale publique et *religieuse*. Or est-ce attaquer la morale religieuse que de nier les miracles? Il ne le semblait pas; mais

le ministère public soutenait que le mot *religieuse* était commenté par l'article de la charte qui reconnaissait le catholicisme comme religion d'état : il s'ensuivait que la morale religieuse signifiait la morale catholique et impliquait le dogme de la divinité de Jésus-Christ. Cependant, dans la discussion de la loi sur la presse, cette interprétation dangereuse avait été prévue : M. de Serre avait énergiquement combattu l'expression de morale religieuse, et elle n'avait été votée que parce qu'on l'avait présentée comme inoffensive, et ne comportant pas les conséquences extrêmes qu'on voulait maintenant en tirer.

C'était en outre une extension singulièrement tyrannique et arbitraire de la loi, de soutenir qu'une suppression équivaut à la négation expresse. Un fait négatif peut-il être interprété dans un sens odieux sans tyrannie, lorsque d'autres interprétations sont possibles? Ne peut-on chercher dans l'Évangile la morale ou l'histoire sans être suspect de vouloir détruire le dogme? N'y a-t-il pas des exemples d'accommodation analogue, suivant les différens buts qu'on se propose, des livres de l'Écriture sainte? La *Bible de Royaumont*, par exemple, n'est-elle pas une réduction de l'Ancien-Testament? En supprimant certains passages comme trop crus pour l'enfance, devait-elle être soupçonnée de rejeter elle-même comme immorale la partie de la Bible qu'elle supprimait? Faut-il tout admettre dans les Évangiles? N'y a-t-il pas des erreurs, puisqu'il y a des contradictions? Les tribunaux vont-ils se changer en chaires d'exégèse et se mettre à délibérer sur l'inspiration totale et sur l'inspiration partielle?

En faisant valoir ces raisons, *le Globe* déclarait que c'était au nom de la justice stricte qu'il parlait, et au point de vue purement théorique; car, dans l'espèce, il ne dissimulait pas que c'était bien du déisme qu'il s'agissait, c'est-à-dire de la cause de la pensée et de la science libres, que cette cause était la sienne propre, celle du *Globe* et de ses amis; et il la défendait avec une éloquence qui n'a rien perdu de sa verdeur et de son entraînante énergie : « N'est-ce pas une étrange prétention que d'attribuer l'Évangile en propriété à une église ou à plusieurs églises qui déclareront que rien ne sera publié que dans la forme et l'étendue par elle fixées? Quoi! l'Évangile, la loi de vérité pour toute l'espèce humaine, adjugé ainsi en fief!.. Au XIX^e^ siècle, la morale chrétienne doit parler à tous les hommes; la vie du Christ doit être présentée en exemple comme celle d'un martyr de la liberté et des saintes lois du devoir... Qu'on laisse passer en paix l'histoire humaine de sa vie : elle vaut mieux que les missions. »

La charte avait été une transaction entre l'esprit de l'ancien ré-

gime et l'esprit de 1789. L'ancien régime avait obtenu la déclaration du catholicisme comme religion de l'état; l'esprit nouveau avait obtenu la reconnaissance de la liberté des cultes. Pendant le règne de Louis XVIII, ces deux principes avaient été assez bien pondérés, mais sous Charles X l'esprit de réaction l'avait emporté. Au fond, religion d'état et liberté des cultes étaient deux termes contradictoires. Lequel des deux devait l'emporter? Pour le gouvernement, c'est le principe de la religion d'état qui devait demeurer, et la liberté des cultes se borner à la tolérance. Pour les libéraux au contraire, le terme de religion d'état n'exprimait qu'un fait, à savoir religion de la majorité des Français avec certains privilèges purement extérieurs pour le culte le plus nombreux; mais la liberté des cultes excluait toute autorité doctrinale. C'était, en un mot, la lutte entre l'état clérical et l'état laïque. Dubois tranchait la question sans hésiter et posait hardiment et dans toutes ses conséquences le principe de la sécularisation de l'état. « On veut en vain se le dissimuler, la révolution française et après elle la charte, qui n'en est souvent que la traduction légale, ont complètement changé le principe fondamental de la société. Jusque-là toute croyance était réglée par le sacerdoce : c'est lui qui faisait la vérité ou l'erreur, la loi morale même venait de lui, et il l'imposait, telle qu'il la concevait, à la loi politique. En vain les dissidens de tous les âges avaient tenté l'affranchissement; il a fallu la philosophie du XVIII^e^ siècle, les longs et patiens combats, et enfin la terrible ruine qui les a suivis... Par elle, toute *opinion* (1), ce qui est bien plus général qu'un culte, toute opinion a été déclarée libre et autorisée à se proclamer. Ainsi sont tombés sous la juridiction de chacun toutes les révélations, tous les sacerdoces, tous les livres saints. »

Dubois pressentait et devinait l'avenir lorsqu'il demandait à l'église de ne pas réveiller contre elle de funestes passions par des prétentions exorbitantes contraires à l'état actuel de l'humanité : « Nous avons beaucoup aimé cette religion de nos aïeux; nous l'aimerons longtemps et bien longtemps encore; mais au nom du Dieu qu'elle adore, qu'on ne force pas à la haïr pour d'inutiles violences les générations qui peuvent seules protéger sa sainte et vigoureuse vieillesse! La jeunesse de notre âge n'a point d'inimitiés contre une domination dont elle comprend le bien, et dont elle n'a pas senti les maux. Voudrait-on lui donner les ressentimens de ses pères? »

(1) La charte reconnaissait non-seulement la liberté des cultes, mais encore celle « des opinions. »

Pourquoi l'église n'a-t-elle pas écouté ces sages conseils? Pourquoi n'a-t-elle pas consenti à s'accommoder à cette société nouvelle où elle a sa place légitime et respectée? Pourquoi a-t-elle inutilement pris parti pour toutes les doctrines qui sont le plus antipathiques à cette société? Pourquoi a-t-elle renié et traité si durement dans son propre sein ceux qui ont cru à la possibilité d'un accord? Pourquoi a-t-elle dénoncé comme des crimes les besoins les plus légitimes et les plus sacrés? Pourquoi a-t-elle dit ouvertement que ces droits sacrés, elle ne les supporte que quand elle ne peut pas faire autrement? Et pourquoi les combat-elle, par exemple en Espagne, quand elle se croit la plus forte? Pourquoi se compromettre dans la politique pour tous les partis de réaction? Pourquoi avoir renoncé à l'attitude sage et discrète qu'elle avait eue pendant une partie de la monarchie de juillet? Pourquoi avoir cru que la grande crise de 1848 était une occasion de reconquérir le terrain perdu? Et pourquoi depuis cette époque le principe théocratique a-t-il fait sans cesse en son sein de nouveaux progrès? Il ne nous appartient pas de répondre à ces questions, et nous n'avons pas à discuter la conduite d'une église qui a ses chefs pour la diriger. Disons seulement qu'on a réveillé des passions qu'une conduite plus sage eût peut-être amorties, qu'on a préparé à notre société actuelle des complications dont elle n'avait que faire, et que l'on aura peut-être besoin un jour pour se défendre de l'appui des principes qu'on avait dénoncés et honnis!

Ce n'était pas seulement la liberté philosophique qui était menacée par la restauration, c'était encore la liberté religieuse proprement dite, la liberté des cultes dissidens. C'était, par exemple, le procès des *piétistes* de Bischwiller, petite communauté de cinquante mille croyans qui datait de deux siècles et qui étaient condamnés au nom du code pénal, interdisant les associations de plus de vingt personnes; c'était, en un sens opposé, la petite église des *louisets*, secte catholique ardente de Bretagne qui repoussait le concordat et soutenait que Pie VII était tombé dans l'hérésie en traitant avec Napoléon, qui repoussait enfin les prêtres concordataires avec autant d'horreur que les prêtres assermentés. Dans cette circonstance, le principe de la liberté religieuse l'avait emporté : condamnés en première instance, les louisets avaient gagné leur cause en appel. C'était encore la question du serment juif. On prétendait imposer aux juifs dans les affaires le serment spécial de leur foi et les faire jurer *more judaico*. Il semblait qu'il n'y eût là rien de contraire à la liberté de conscience, puisqu'on faisait appel à la foi particulière des citoyens; mais c'était justement donner au serment un caractère confessionnel qu'il n'a-

vait pas dans la loi; c'était en outre imposer à un culte dissident des obligations spéciales contraires au principe de l'égalité devant la loi. Cette cause, plaidée avec éloquence par l'avocat Crémieux, fut gagnée devant la cour de Nîmes, et, comme dans l'affaire des louisets, le principe de la liberté religieuse fut sauvé par la magistrature. Il en fut de même dans une cause où était encore engagée la liberté philosophique, celle de M. de Senancour, poursuivi pour son livre des *Traditions religieuses*. On voit, par ces divers exemples, soit qu'il échouât, soit qu'il aboutît, où tendait le gouvernement de la restauration. Nous représenter, comme on le fait souvent, ce temps comme l'idéal d'une société libérale est une singulière illusion d'optique. Ce régime retournait peu à peu à tout ce qu'on avait détruit. Ce qu'il y eut de libéral alors ne venait pas de la restauration, mais de la révolution; cet esprit libéral qui, à distance, fait la gloire de la restauration, est à l'honneur de ses adversaires : elle le subissait en frémissant; elle essayait de le dissoudre et de le tourner; enfin elle voulut le détruire d'un coup, et elle fut vaincue dans cette lutte; qui pourrait le regretter?

Dubois était de ces libéraux que l'on a appelés chevaleresques, et qui voudraient la liberté non-seulement pour leurs adversaires, mais encore pour ceux de leurs adversaires qui nient la liberté même. Victime de la réaction religieuse et jésuitique, il ne craignit pas de défendre les jésuites. Aussi, lorsque le célèbre Montlosier publia son *Mémoire à consulter*, dénonçant à toutes les cours royales l'institut des jésuites comme coupable d'une conspiration latente contre l'autorité du roi et les traditions du royaume, Dubois s'opposa à cette campagne : il demandait que l'on poursuivît les jésuites s'il y avait des faits criminels à leur imputer, mais qu'à défaut de ces faits on s'abstînt d'un procès de tendance et de doctrine. Le parti libéral invoquait dans cette affaire un principe des plus dangereux, le principe même de la religion d'état. « Si l'état est catholique, disait-on, il a le droit de défendre la pureté de la religion contre des altérations et des falsifications qui la détruisent. » Dubois n'avait pas de peine à montrer le péril d'une semblable argumentation et soutenait avec raison qu'en invoquant un tel principe le parti libéral se livrait lui-même à toutes les tyrannies. Même en 1828, lors des fameuses ordonnances de M. de Vatimesnil, Dubois protesta encore contre l'obligation inquisitoriale du serment imposé aux congrégations non autorisées. Ces indépendances de Dubois ne furent pas très bien vues de quelques-uns de son parti, qui l'accusèrent, les uns de naïveté, les autres presque de trahison; mais elles prouvent à quel point il avait pris au sérieux le grand principe dont il s'était fait le défenseur.

Ce ne serait pas donner une idée complète de la guerre que Dubois fit à l'intolérance que ne pas rappeler sa défense de l'Université contre la réaction religieuse. On a tellement oublié ces temps-là, et ils ont été depuis si poétisés souvent par ceux-là mêmes qui en avaient été les plus véhémens adversaires, mais qui ont aimé dans la restauration « le souvenir de leur jeunesse, » qu'il est utile de se remettre sous les yeux le tableau de ce que fut alors le gouvernement de l'instruction publique : « Tous les anciens recteurs chassés, presque tous remplacés par des prêtres; les trois quarts des provisorats des collèges royaux, toutes les principautés des collèges communaux occupés par des prêtres, tous les professeurs indépendans chassés de leurs chaires; l'École normale détruite, ses élèves poursuivis dans toutes les directions; le haut enseignement de la capitale éteint, toutes les facultés des lettres et des sciences dans les provinces ou fermées ou réduites à des leçons insignifiantes; les chaires d'histoire supprimées, l'enseignement de la philosophie ramené à un latin barbare, etc. Voilà ce que nous avons vu pendant quatorze ans; car nous osons à peine compter deux ou trois années de répit, où M. Royer-Collard s'efforça d'arrêter le mal, mais où lui-même, impuissant contre l'intrigue, succomba de lassitude et de désespoir. » Tous les faits signalés par Dubois sont incontestables : ils nous montrent ce que c'est qu'un gouvernement clérical dont on parle quelquefois comme d'un fantôme inventé par les libéraux. Nous ne voulons pas de réaction; mais à ceux qui seraient trop tentés d'accuser le présent, nous demandons de vouloir bien se souvenir du passé.

IV.

La liberté politique occupe moins de place dans les *Fragmens* de M. Dubois que la liberté religieuse ou la liberté littéraire. La raison de ce fait est facile à comprendre. *Le Globe*, à son origine, était un journal littéraire et philosophique, non politique. C'était un journal de principes et de doctrines : il ne s'était pas donné pour rôle de suivre dans ses incidens quotidiens la lutte politique engagée sous la restauration, il ne pouvait y toucher qu'indirectement par le côté religieux et philosophique. Cependant, devenu plus tard journal politique, *le Globe* eut dans quelques circonstances à s'expliquer sur ce terrain, et il y trouva l'occasion de manifester les mêmes principes de haut libéralisme que dans les questions religieuses. Nous signalerons surtout celles de ces circonstances où les principes

étaient en jeu, et où il y avait lieu de faire l'éducation politique du pays.

Une de ces circonstances fut la publication d'un pamphlet de Cauchois-Lemaire, intitulé : *Lettre à Monseigneur le duc d'Orléans*. Cauchois-Lemaire était un écrivain du parti libéral, dévoué, passionné, mais aventureux, excessif, indiscret, un de ces francs-tireurs qui compromettent les causes, et que les partis n'osent pas désavouer. Il avait pressenti avec sagacité le rôle important que les événemens devaient donner au duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe. Mais il avait eu le tort de vouloir anticiper sur ces événemens, et d'indiquer au prince un rôle dangereux que sa situation lui interdisait impérieusement. Il avait osé demander dans une lettre publique que le duc d'Orléans se mît à la tête de l'opposition légale, et en devînt le chef, suivant l'exemple donné souvent par les princes du sang en Angleterre, parmi lesquels, disait-il, il y en a toujours un dans l'opposition. On sent à quel point la question était délicate et imprudente. Il ne manquait pas de gens en France pour se souvenir que le conflit de la nation et de la royauté, lors du gouvernement des Stuarts, avait été tranché par un changement de dynastie. L'analogie trop manifeste des Stuarts et des Bourbons, la singulière coïncidence qui de part et d'autre avait fait succéder un frère à un frère, et un prince aveugle et fanatique à un prince plus modéré ou plus indifférent; cette autre rencontre d'une famille princière toute voisine du trône, et engagée par les événemens dans une voie libérale; là un prince protestant garantissant à la nation anglaise la sécurité religieuse, ici un prince dont la jeunesse avait été mêlée aux événemens les plus tristes et les plus glorieux de la révolution française, et qui en paraissait le garant naturel; toutes ces analogies enfin parlaient assez d'elles-mêmes, il était inutile et dangereux d'en accuser trop haut la réalité. Le nom du duc d'Orléans était déjà et malgré lui une menace d'usurpation. L'inviter à jouer un rôle public et un rôle d'opposition, c'était appeler sur les lèvres de tous un mot qu'il eût fallu au contraire laisser caché au fond des cœurs; c'était réveiller des espoirs et des craintes qu'il eût fallu taire. Cauchois-Lemaire engageait témérairement le parti libéral; non moins témérairement le gouvernement relevait le gant et prononçait le premier le mot redoutable, le mot sous-entendu, celui d'usurpation, et il appelait la justice, la presse, la publicité à son secours. Il soumettait à la discussion le droit du peuple et le droit du roi, « ces deux droits, dit Retz, qui ne s'entendent jamais si bien que dans le silence... La salle du palais profana ces mystères. »

Quelle fut l'attitude du *Globe* dans une question si périlleuse?

Elle fut d'une correction irréprochable; mais surtout Dubois montra en cette circonstance une sagacité et une hauteur de vues qui dépassaient de beaucoup la question elle-même. Cauchois-Lemaire avait pressenti 1830; Dubois voyait plus loin encore, et ce qu'il écrivait alors aurait pu paraître aussi bien cinquante ans plus tard. Il relevait d'abord l'étourderie peu judicieuse du publiciste; il reconnaissait que ces conseils n'étaient « ni des plus sages ni du meilleur goût. » Il faisait remarquer avec raison qu'un prince qui cherchait la popularité, comme croient devoir le faire souvent les représentans d'une race cadette, n'acquerrait que la réputation « d'un ambitieux inquiet. » Au point de vue littéraire, il reprochait au pamphlet d'être « un pastiche de précautions oratoires, » un morceau « de rhéteur, » en un mot « une erreur de goût. » D'un autre côté, il signalait avec force au gouvernement le danger d'un procès qui allait substituer « à une proposition douteuse des questions immenses et redoutables, » et qui répandrait partout « cette terrible idée qu'on pourrait au besoin trouver un successeur illégitime à la dynastie régnante. » Procès d'autant plus maladroit de part et d'autre qu'il tombait précisément en 1828, au moment où un sérieux essai d'accord se tentait entre la nation et la royauté, car on était au début du ministère Martignac.

Telles étaient les impressions qu'avait inspirées à l'esprit droit et sagace du directeur du *Globe* la malencontreuse affaire du procès Cauchois-Lemaire; mais au-dessus de ces impressions du moment, qui n'ont plus pour nous aujourd'hui qu'un intérêt historique, Dubois saisissait l'occasion d'établir des principes d'un intérêt plus élevé et plus général, et qui nous montrent clairement dans quelle direction politique il eût voulu engager le pays. Ce qu'il reprochait le plus sévèrement à Cauchois-Lemaire dans sa maladroite et inconvenante entreprise, c'était « le rôle qu'il faisait jouer à la nation dans cette circonstance. » Il s'étonnait qu'un esprit si libéral eût cependant un sentiment si peu juste de la liberté qu'il se crût obligé « de lui chercher des patrons parmi les ducs et les princes. » Il admettait bien qu'un prince pût apporter son influence et sa clientèle à la cause de tous; mais c'était au même titre « qu'un riche banquier ou un manufacturier considéré. » Mais il blâmait énergiquement cette tendance servile à toujours tourner les regards vers quelques astres éblouissans et ce penchant fatal à chercher sans cesse de nouveaux tuteurs. — « Adressons-nous, disait-il, à la nation : c'est à elle seule qu'il convient d'être une puissance. » Quelle vue précise des vrais principes! et combien ne fallait-il pas d'années pour que la nation arrivât à prendre conscience d'elle-même, et à chercher en soi et non dans des maîtres fragiles la di-

rection de ses destinées! Et ces destinées elles-mêmes, que devaient-elles être, suivant Dubois? Ne semblait-il pas avoir devant les yeux le gouvernement qui se fonde aujourd'hui lorsqu'il disait : « Autre chose est notre situation et celle de l'Angleterre après la révolution. Pour elle, l'aristocratie était l'ancre de salut : pour nous, c'est *la démocratie patiente et éclairée, marchant d'un pas lent, mais d'ensemble, à la conquête d'institutions toutes nouvelles sur le sol de l'Europe.* A coup sûr, beaucoup mourront avant la vue de cette terre promise, car les nations ne vont pas vite en besogne. Est-ce une raison pour se décourager et décourager les autres, appeler des gens qui travaillent à la place de tous et qui, au lieu de faire ce qui convient à tous, ne font presque toujours, avec les meilleures intentions, que ce qui convient à eux-mêmes? N'élevons pas les princes comme les patrons de la liberté; rangeons-les au contraire sous son patronage, et, moins dévots aux formes républicaines, sachons en prendre un peu mieux l'esprit. Ni rois absolus, ni tyrans populaires ne seront alors à redouter; le pays se régira lui-même : *self-government,* c'est l'espoir et la paix de l'avenir. »

On voit par ce remarquable passage combien peu Dubois était désireux d'un changement de dynastie. Ce qu'il voulait avant tout, c'était le gouvernement du pays par lui-même, et il ne lui semblait pas que ce fût un bon moyen d'atteindre ce but que d'appeler une nouvelle famille qui, préoccupée de ses intérêts propres, devait, avec les meilleures intentions du monde, se donner à elle-même pour but de s'établir et de se conserver sur le trône plutôt que d'apprendre peu à peu au pays le moyen de se passer d'elle. Un tel but était peut-être plus facile à obtenir avec une vieille dynastie qu'avec une nouvelle. On comprend en effet qu'une vieille dynastie, satisfaite de durer, fière d'un respect traditionnel et de l'amour populaire, aurait pu se contenter du rôle, si grand en lui-même, de faire germer et fleurir, sous sa protection, les libertés nouvelles, d'habituer les Français à se gouverner, en réduisant la fonction du pouvoir à celle de modérateur et de pacificateur. Que ce ne fût pas là une illusion, c'est ce qui avait été démontré par le règne de Louis XVIII, qui avait compris en partie ce rôle, et en avait tiré pour la dynastie elle-même les plus heureux effets. Pourquoi de jeunes princes, un peu plus animés d'esprit moderne, comprenant mieux leur temps, éclairés par une sage politique, n'eussent-ils pu prêter les mains à ce progrès? Ne sont-ce pas en Italie, en Autriche, des souverains absolus qui ont eux-mêmes, *motu proprio,* introduit dans leur pays les libertés constitutionnelles? En seront-ils amoindris dans l'histoire? Pourquoi un duc de Berry, par exemple, ou son fils, alors enfant, n'eussent-ils pas pu avoir une ambition semblable? Rien

n'est impossible en histoire; il n'y a que les faits qui parlent. En tout cas, si de telles espérances étaient illusoires, l'illusion elle-même n'en était pas moins un devoir, tant que la monarchie traditionnelle était la loi du pays. Appeler un sauveur, c'était manquer en esprit à la foi constitutionnelle. Dubois ne commit pas cette faute. Ce qu'il voulait, ce n'était pas de changer de maîtres, c'était d'obtenir, sous la garantie de la loi et sans toucher au principe sacré de la royauté d'alors, le maintien d'abord, le développement ensuite des libertés publiques. Il n'y avait là rien d'incompatible, et personne n'avait droit de prétendre, sans violer la charte, qu'on ne pouvait défendre la liberté sans attaquer le trône.

Et cependant il vint un moment où Dubois lui-même, le sage, le philosophe, le défenseur de la liberté légale, l'ennemi de toute revendication violente, fut à son tour accusé et condamné. Il fut accusé de « provocation au renversement du gouvernement; » il fut condamné à quatre mois de prison par le tribunal, et par le conseil royal de l'instruction publique à la censure universitaire. Qu'était-il arrivé? A quel accès de colère s'était-il laissé emporter pour attirer sur lui une peine aussi sérieuse? Le fait seul d'être traduit en justice n'était-il pas en contradiction avec l'esprit général, les principes, les tendances du journal que Dubois rédigeait? Nous en avons la preuve sous les yeux, dans tous les articles qu'avait écrits Dubois, articles écrits, on le sait, dans la fièvre; jamais un mot de révolte, une expression violente, une agression préméditée n'avait appelé la sévérité judiciaire. Jamais *le Globe* n'avait eu de procès; c'était sur le terrain légal qu'il combattait, et toujours avec une élévation de ton et une dignité de langage qui commandaient le respect. Dubois a-t-il donc, sous le coup d'une situation nouvelle et de plus en plus critique, dépassé les droits de la liberté? L'article incriminé était-il un acte de révolte ou un acte de libre discussion? En le relisant à distance en toute impartialité, il paraît évident aujourd'hui que, si en certains passages l'expression dépassait quelque peu la mesure, ce que Dubois a reconnu lui-même devant le tribunal, le fond de l'article était inattaquable, et l'accusation absolument erronée. N'oublions pas d'ailleurs que la condamnation de Dubois fut en réalité un demi-acquittement, car le chef fondamental de l'accusation, la provocation, le seul d'ailleurs sur lequel Dubois se soit défendu, fut écarté par les juges. Au reste, ce célèbre article sur *la France et les Bourbons* a été un événement historique assez important, et il soulève d'assez grandes questions de morale et de politique pour qu'il nous soit permis d'y insister; il fait trop d'honneur à Dubois, malgré le procès, pour le laisser oublier.

L'avertissement équivaut-il à la provocation? Telle était la haute et profonde question que soulevait le procès du *Globe*. Dénoncer un mal futur, avertir qu'il est inévitable dans une certaine conduite donnée, est-ce travailler à introduire ce mal et s'en rendre complice? Dire à un imprudent ou à un intempérant qu'il s'expose à telle maladie, est-ce produire et causer cette maladie? Dire à un négociant qu'il se ruine et va droit à la faillite, est-ce le ruiner, est-ce lui infliger la faillite, est-ce même la désirer pour lui? Rien de plus évident que la réponse quand il s'agit des choses ordinaires de la vie : malheureusement il n'en est pas de même en politique, et trop souvent on y confond l'avertissement avec la provocation. Nous en avons eu sous les yeux le plus terrible et le plus fatal exemple. Un gouvernement annonce une guerre : on vient lui dire qu'il n'est pas prêt et qu'il entraîne le pays à une ruine certaine. Un tel avertissement est-il la cause de la ruine, et n'était-il pas au contraire le seul moyen de l'éviter? Fallait-il par un faux patriotisme tromper le pays sur ses ressources et sur les désastres qui l'attendaient? Était-ce produire ces désastres que de les prédire? Sans doute, si l'on veut à toute force faire une guerre sans en avoir les moyens, il vaut mieux ne pas dire que les moyens manquent; mais n'est-ce pas là une pétition de principe? car la question était de savoir si on avait ces moyens, et si, ne les ayant pas, il fallait faire la guerre. Ce fut une question du même genre que Dubois eut à discuter devant les tribunaux. Montrer qu'un gouvernement, en suivant telle conduite, va droit à une révolution, était-ce provoquer à cette révolution? S'il en était ainsi, aucune liberté de critique et de contrôle ne serait possible, car toute critique en politique consiste toujours à montrer que telle conduite entraîne tel péril; si l'on est par là responsable de ce péril, il n'y a plus qu'à se taire. Dire que telle politique financière conduit à la banqueroute, c'est, dit-on, compromettre le crédit du pays; mais cependant, si cela est vrai, pourquoi ne le dirais-je pas? Et n'est-ce pas précisément pour cela que la liberté de la tribune et de la presse ont été imaginées? Il en est de même de l'annonce d'une révolution. N'est-il pas vrai qu'il y a certaines conduites politiques qui amènent des révolutions? En suis-je responsable? Est-ce ma faute s'il en est ainsi? Suis-je coupable de raconter des faits, et de préjuger l'avenir d'après le passé? Dubois, en prédisant la révolution qui a eu lieu en effet, en a-t-il été l'instigateur? N'indiquait-il pas au contraire le vrai moyen de l'éviter? Si, au lieu de le poursuivre, on l'eût écouté, la monarchie aurait échappé à ce péril comme elle y avait échappé jusque-là. L'événement n'a donné que trop raison au journaliste. Il était l'ami de la dynastie en l'avertissant.

Lorsque nous relisons cet admirable article sur *la France et les Bourbons*, qui est aujourd'hui une page d'histoire, ce qui se dégage pour nous de ces pages ardentes où l'auteur avait mis toute son âme, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, le sentiment de la colère et de l'indignation contre un gouvernement aveugle, c'est le sentiment de la douleur. L'idée que l'auteur désire la révolution qu'il annonce ne ressort point du tout de ce qu'il dit; la volonté de concourir à cette révolution, de la préparer et de l'accélérer est démentie à toutes les lignes. Ce que l'auteur dénonce avec chagrin, avec désespoir, c'est le désaccord de la nation et de la royauté. Ce désaccord, il suffit de vouloir pour le faire cesser. Le roi ignorait, et on le lui cachait comme il arrive toujours, les vrais sentimens du pays. Lui faire comprendre ces sentimens, lui apprendre à quel point ils étaient profonds, quel danger il y avait à les braver, tel fut l'objet que Dubois se proposait dans son article. Qu'il fût en cela agréable au gouvernement, qu'il contrariât les desseins de ceux qui voulaient en finir avec la charte, et sacrifier la nation à la royauté, rien de plus naturel; mais qu'il ait outrepassé les droits de la liberté, c'est ce qu'aucun lecteur désintéressé ne saurait admettre.

L'accusation s'était d'ailleurs donné le tort d'une exagération par trop ridicule en accusant l'auteur de l'article « de provocation à un *attentat contre la vie* et la personne du roi. » Dubois accusé de régicide! C'était vraiment une gageure un peu forte. C'était pousser bien loin l'hyperbole permise au ministère public dans les procès politiques. Dubois avait bien le droit de hausser les épaules et de répondre sur ce point avec mépris : *Quelle pitié!* Il n'en était pas de même de la provocation à changer et à détruire le gouvernement : c'était tout le procès, mais au fond c'était le procès de la restauration elle-même. L'article en était l'histoire abrégée, ramenée à ces deux idées fondamentales : toutes les fois que la dynastie avait penché du côté de la contre-révolution, son existence avait été menacée; au contraire elle avait toujours été sauvée par la liberté. Tout le morceau reposait sur la preuve historique de ces deux vérités : première restauration avec ses prétentions rétrogrades; chute des cent jours; — seconde restauration avec sa réaction violente et cruelle; menace pour le trône, qui se sauve lui-même par l'ordonnance libérale du 5 septembre, — ministère réactionnaire de Villèle, sombres jours, opinion menaçante; retour à la sincérité et à la confiance par le ministère Martignac. Ainsi trois tentatives de contre-révolution, la première avec punition immédiate, les deux autres avec résipiscence et retour vers le pays : voilà ce qu'apprenait le passé. Or on était en face d'une quatrième tentative de contre-révolution. Qu'allait-il arriver? C'est ici que se

posait le dilemme fatal; c'est ici que l'auteur osait dire en termes un peu vifs que dès les premiers jours du nouveau ministère on avait senti « la royauté compromise et *frappée*. » Ces paroles pouvaient sembler fortes, mais tous les journaux alors, aussi bien ceux de droite que ceux de gauche, discutaient publiquement depuis plusieurs mois les chances d'une révolution, les uns pour effrayer le pays, les autres pour effrayer le roi. Mais en montrant le péril Dubois montrait le remède : « Et cependant, disait-il, il y a dans tous les esprits un tel besoin de paix que chaque fois que la royauté se sépare de ceux qui la compromettent, à l'instant même revient à tous l'espérance d'enchaîner le sort des Bourbons à l'avenir de la liberté. » Sans doute, le parti était trop engagé pour que ce sage conseil fût encore de mise, mais à qui à la faute? Et était-ce un attentat contre le personne royale, une provocation à renverser le trône que de proposer aux Bourbons le rôle qu'ont pratiqué depuis, avec tant d'honneur, les monarques d'Angleterre, de Belgique et d'Italie? Un tel rôle ne leur eût-il pas fait à eux-mêmes plus d'honneur dans l'histoire que celui de rois détrônés, ou d'héritiers mystiques d'une monarchie impossible! Rien ne fut écouté. Dubois alla en prison et Charles X en exil.

Si nous avons bien résumé la pensée politique du *Globe*, on doit voir qu'elle pouvait se réduire à cette formule, si à la mode il y a quelques années : le gouvernement du pays par le pays. A la vérité, on ne connaissait alors que le pays légal, le pays du suffrage restreint. Dubois eût-il voulu une extension de ce suffrage égale à celle qui existe aujourd'hui? Il est probable que non, et d'ailleurs personne alors n'y pensait. Dubois, comme les hommes de sa génération, même les plus libéraux, Thiers, Rémusat, Odilon Barrot, se contentait d'un pays légal, mais de plus en plus ouvert; et sous le gouvernement suivant, il fut de ceux qui réclamaient vivement l'extension des droits électoraux. Il ne désirait pas, il n'eût pas accéléré le moment où ce droit de suffrage devait être donné à tous; mais ce que l'on peut tenir pour certain, c'est qu'une fois ce droit acquis, une fois le suffrage universel devenu la loi du pays, il serait resté inflexiblement fidèle à son principe du gouvernement du pays par le pays. Il n'eût connu jamais d'autre règle que celle de la majorité, d'autre souveraineté que celle de l'opinion. Il eût donc été de ceux qui se fussent ralliés à la politique de M. Thiers; ou plutôt, pour mieux dire, il a été de ceux-là, car il a pu voir encore les premières phases de notre histoire actuelle. Dans le moment où nous sommes, tout en restant parmi les plus modérés, tout en conseillant la prudence et la lenteur aux chefs de parti, il

eût reconnu qu'aucun gouvernement ne se rapprochait plus de ce qu'il avait désiré et demandé; non qu'il crût la royauté inutile, mais elle ne jouait pas le premier rôle dans ses préoccupations. Il voyait nettement le caractère profondément démocratique de notre société, il ne séparait pas dans sa pensée les progrès de la démocratie et les progrès de la liberté. Il eût reconnu dans le gouvernement actuel l'expression fidèle et sincère de la souveraineté nationale. Jamais en effet aucun n'est sorti aussi immédiatement et aussi librement et de la force des choses et de la volonté du pays. Deux fois ses adversaires ont pris le pouvoir pour diriger le pays dans le sens qui leur plaisait, deux fois, malgré tout le prestige qu'on attribuait autrefois à la prise de possession du pouvoir, ils ont échoué devant une volonté arrêtée, froidement et énergiquement exprimée. Jamais donc le pays ne s'est plus complètement appartenu à lui-même. C'est le moment ou jamais de fonder parmi nous un gouvernement libre. Si nous échouons, la faute n'en sera qu'à nous : nous ne pourrons la rejeter sur personne. Pour la première fois, la France est sortie de tutelle : elle est libre, elle est souveraine, elle est majeure, c'est à elle à justifier par ses actes la confiance des esprits généreux qui depuis un siècle ont plaidé ses droits. Nous sommes de ceux qui croient au succès. Il ne s'agit pas d'un gouvernement d'Eldorado. « Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » La république aura ses difficultés comme les monarchies ont les leurs; elle aura ses erreurs comme les monarchies ont eu et ont encore les leurs; elle aura des épreuves comme toutes les choses humaines. Mais ces épreuves, ces difficultés et ces fautes, le pays les supportera, d'abord parce qu'il en sera plus ou moins l'auteur responsable, ensuite parce qu'il pourra changer quand il voudra de guides, quand il se croira mal dirigé. Pour lui, le bien suprême « sans qui les autres ne sont rien » sera d'être son propre maître, et s'il doit faire des fautes, au moins il les fera lui-même au lieu de subir celles d'autrui. Si ce gouvernement de raison doit réussir parmi nous, le nom de Dubois ne sera pas oublié parmi ceux qui l'ont appelé de leurs vœux et préparé par leurs écrits.

PAUL JANET.

LE

BEL EDWARDS

I.

..... Il y a quelques années, nous dit le docteur Meruel, je vis paraître ou plutôt reparaître chez moi deux Américains, deux Yankees, deux libres citoyens de la plus libre des républiques. Ils ne se connaissaient point, mais je les connaissais fort bien tous les deux. Jadis je les avais guéris, l'un d'une péritonite aiguë, l'autre d'une laryngite catarrheuse. Ils s'en souvenaient, et, leurs affaires les ayant ramenés en Europe, à peine débarqués à Paris, ils étaient venus me voir, charmés de m'apprendre et de me prouver qu'ils étaient encore en vie. Je veux beaucoup de bien aux malades que j'ai guéris; il me semble qu'ils y ont mis de la bonne volonté, qu'ils se sont piqués de faire honneur à mes ordonnances, et je leur sais gré de cette attention, qui vraiment n'est pas commune; bref, je me considère un peu comme leur obligé, et leur nom demeure à jamais inscrit dans le livre d'or de ma mémoire. J'eus du plaisir à revoir mes Américains; je les retrouvais bien portans, gaillards, prospères, francs de toute avarie, et pour leur en témoigner ma satisfaction, je les emmenai dîner dans un café du boulevard.

Ils s'appelaient l'un M. Severn, l'autre M. Bloomfield; M. Bloomfield était démocrate, M. Severn était républicain. C'est vous dire que M. Severn et M. Bloomfield n'ont jamais été et ne seront jamais du même avis sur quoi que ce soit. Il y parut pendant le dîner; quel que fût le point en question, ils ne s'entendaient sur rien, hormis sur l'excellence d'un château-yquem qui leur plaisait infi-

niment. Je m'abstins d'abord de leur parler politique, craignant qu'ils ne se prissent aux cheveux. Je ne tardai pas à me rassurer; ils étaient plus tranquilles, plus posés, plus flegmatiques que beaucoup de leurs compatriotes, et ils auraient pu se disputer vingt-quatre heures durant sans avoir envie de s'étrangler. Entre la poire et le fromage, M. Severn, je ne sais à quel propos, s'avisa de citer avec éloge une parole « du regrettable, de l'inoubliable Abraham Lincoln, » assassiné quelques semaines auparavant par John Wilkes Booth. M. Bloomfield tressaillit légèrement, puis il se pencha sur son verre, l'examina quelques instans, le porta à ses lèvres et le vida d'un seul trait. Ce fut toute sa réponse.

De toutes les méchantes et vilaines actions qu'a vues s'accomplir dans le cours des siècles notre pauvre globule terraqué, j'estime que la plus odieuse, la plus criminelle, la plus inexcusable, la plus insensée, est l'assassinat consommé par John Wilkes Booth sur la personne du vertueux président Abraham Lincoln. J'ai toujours ressenti les plus vives sympathies pour celui que les Américains appelaient *the old Abe*, pour cet homme de rien, pour ce fils de ses œuvres, chargé par un décret du destin de gouverner et de sauver la république étoilée à l'heure la plus critique de son histoire. Il parut d'abord inférieur à sa tâche, on se moquait de lui, on le mettait au défi de porter jusqu'au bout son écrasant fardeau. Lui-même semblait douter de ses forces, de son jugement et de son bonheur. Le sud remporta d'éclatantes victoires, la rébellion se croyait sûre de son triomphe, l'Europe abusée se persuada que les États-Unis avaient vécu. Cependant, à mesure que le danger croissait, Abraham Lincoln sentait son courage s'affermir, et il voyait plus clair dans son esprit comme dans celui des autres. Il n'avait pas ces illuminations soudaines du génie qui abrègent les réflexions; il était condamné à réfléchir beaucoup et longtemps avant de savoir nettement ce qu'il avait à faire; mais une fois qu'il le savait, la foudre fût tombée devant lui sans le détourner de son chemin. Il avait une âme droite comme un jonc, la sainte opiniâtreté, l'entêtement du bien, une vertu pleine de gravité, de retenue, de modestie et de silence. Il ne parlait guère, mais il faisait tout ce qu'il disait, se souciant peu de ce que l'univers pouvait penser de lui; sa grande affaire était de plaire à sa conscience et que Lincoln fût content de Lincoln. Que lui importait cette fumée qu'on appelle la gloire? Il avait un devoir sacré à remplir, il s'acquittait de sa redoutable besogne avec une parfaite simplicité, et il sauvait une république sans faire plus de bruit ni de gestes qu'un bûcheron liant son fagot ou qu'un savetier raccommodant un soulier qui fait eau. Il avait toujours possédé l'estime, il finit par conquérir l'admiration.

Il touchait au terme de ses efforts, il allait se reposer dans son triomphe; la fortune avait tourné, le sud vaincu posait les armes, le général Lee venait de capituler, et Washington était en fête. Le soir du 14 avril 1865, Lincoln se rend au théâtre, où on ne le voyait pas souvent; il voulait prendre sa part de l'allégresse populaire. Il écoutait la pièce en souriant et applaudissait les acteurs du bout des doigts. Un homme se présente subitement dans sa loge, décharge sur lui un pistolet; la balle l'atteint derrière l'oreille et pénètre dans le cerveau. On se lève de toutes parts, on crie, on court à lui. Le meurtrier réussit à s'échapper; il s'élance sur la scène, qu'il traverse en brandissant un couteau, et avant de s'enfuir, il s'écrie d'une voix tragique : « *Sic semper tyrannis!* » Le malheureux s'imaginait qu'il venait de tuer un tyran. Le croyait-il ou faisait-il semblant de le croire? Certaines gens ont la cervelle ainsi faite qu'ils croient tout ce qu'il leur plaît.

— L'un de vous, messieurs, demandai-je à mes Américains, l'un de vous a-t-il jamais eu l'occasion de rencontrer John Wilkes Booth, et pourriez-vous me dire quel homme c'était?

M. Bloomfield me répondit : — Je n'ai pas eu l'avantage de connaître personnellement John Wilkes Booth, et pour ne désobliger personne, je m'abstiendrai de juger son action. Au surplus, je suis prêt à convenir qu'en tuant Lincoln cet honorable gentleman a fait quelque chose de parfaitement inutile, et il ne faut jamais rien faire de parfaitement inutile. Cet honorable gentleman se flattait que la mort du tyran mettrait fin à la tyrannie; il s'est trompé, et il a payé son erreur de sa tête; mais vous avouerez que sa folie n'était pas d'une espèce commune, qu'il n'est pas donné à tout le monde de se tromper comme Brutus. Ce qui est hors de doute, monsieur, c'est que Booth était une âme forte, conduite ou, si vous l'aimez mieux, égarée par une noble passion. Booth était un héros, Booth était un patriote. Il adorait son pays, il avait décidé que la cause des états du sud était une cause juste et sainte, et que, si elle venait à succomber, il serait son vengeur. Il avait toujours professé une ardente admiration pour une femme qu'un de vos poètes n'a pas craint d'appeler l'ange de l'assassinat, et il s'était juré à lui-même qu'il serait la Charlotte Corday des États-Unis; il a tenu sa parole. Encore un coup, je ne veux pas juger son action, je tiens à ne chagriner personne; mais je me permets d'affirmer que le jour où l'humanité, grâce aux progrès de la raison publique, de l'économie politique, du confort, des arts industriels, des machines à vapeur, de la philosophie, de la philanthropie et de tout ce qu'il vous plaira, ne produira plus des Charlotte Corday et des Booth, elle vaudra encore un peu moins qu'elle ne vaut.

Après avoir achevé sa profession de principes, M. Bloomfield se mit à manger tranquillement une aile de dindonneau truffé, sans s'occuper autrement du prodigieux scandale que m'avait causé sa harangue. Marat et Lincoln, Booth et Charlotte Corday, ce rapprochement me paraissait odieux autant que ridicule; j'en étais comme suffoqué. M. Severn l'était encore plus que moi. Il prit à son tour la parole et dit :

— Je désire n'être désagréable à personne; mais vous m'avez demandé, monsieur, si j'avais connu Booth. Oui, monsieur, j'ai eu cet avantage, qui m'est commun avec un nombre considérable de mes compatriotes. A la vérité, je n'ai vu qu'une fois ce triste personnage, sans éprouver la moindre envie de le revoir; il m'en avait coûté six dollars, que je regrettai d'avoir si sottement employés. C'était dans une petite ville de l'ouest, où m'avaient appelé mes affaires; ce soir-là, Booth s'essayait dans le rôle de Hamlet, et je vous prie de croire sur ma parole qu'il y fut mauvais, très mauvais, détestable. Il ne faut pas dire : tel père, tel fils. Le célèbre Junius Brutus Wilkes était un comédien fort distingué, aussi recommandable dans sa vie privée qu'applaudi pour son talent. John Wilkes Booth fut le fils très indigne d'un père que tout le monde admirait et estimait. Quoique enfant de la balle, il ne fit jamais au théâtre qu'une piètre figure; il y avait débuté à dix-sept ans, et il donna d'abord quelques espérances; mais quoi! il était né médiocre et il méprisait le travail. On assure qu'une affection des bronches l'obligea de prendre un congé, il est plus probable que le dégoût lui vint; dans le fond, il se rendait justice, il se sentait médiocre, mais on l'aurait tué dix fois plutôt que de l'en faire convenir. C'est une race très dangereuse, monsieur, que celle des artistes sans talent; ils s'en prennent à vous, à moi, et tôt ou tard nous le leur paierons. Booth était un vrai cabotin, il l'était jusque dans la moelle des os, cabotin partout, le jour, la nuit, en chambre et à la ville. Il ne quittait jamais les planches, il était toujours sur un tréteau, le monde était pour lui une salle de spectacle éclairée par un grand lustre, et à toute heure il croyait voir à ses pieds les quinquets fumeux d'une rampe. Le malheureux n'avait pas assez d'âme pour comprendre Shakspeare, mais il avait assez d'imagination pour composer dans sa tête des scènes de mélodrame où Booth jouait le beau rôle, étonnait le public par l'audace de ses attitudes, par le feu de son regard, par l'éloquence sublime de ses gestes. A force de s'y appliquer, il a pris son mélodrame au sérieux, un beau jour il l'a joué *coram populo*, et il a obtenu enfin ce grand succès d'étonnement, d'émotion, de larmes et d'épouvante qu'il avait rêvé et vainement poursuivi pendant toute sa vie. Pour

que Booth eût la joie de s'emparer une fois de son public, de s'imposer à son admiration, de lui faire dire : « Booth est un grand acteur! » il fallait que Booth tuât Lincoln; Booth a tué Lincoln. Soyez sûr, monsieur, qu'après avoir exécuté son abominable coup, il a pensé : « Ah! cette fois, je les tiens, je les ai empoignés, ils n'ont d'yeux que pour moi. » Soyez entièrement convaincu que, lorsqu'il a traversé la scène, son couteau à la main, l'œil farouche, la chevelure hérissée, il a eu le temps de se dire avant de gagner pays : « Dieu! que je dois être beau, et que je voudrais me voir! » Je vous le répète, monsieur, on ne saurait trop se défier des hommes à demi-talens et en général de toute la race des cabotins, lesquels, à vrai dire, ne sont pas tous au théâtre. Je tiens beaucoup à ne désobliger personne; mais je me permets d'avancer, d'affirmer, de soutenir que l'assassin du président Lincoln était un comédien de bas étage, qui, comme vous dites, vous autres, cherchait son *clou*, et qui malheureusement a fini par le trouver.

En dépit de son flegme, M. Bloomfield était rouge d'indignation, et il ne s'occupait plus de son assiette ni du dindonneau. Les yeux écarquillés, sa fourchette en l'air, il méditait une réplique foudroyante. Je craignis que la conversation ne tournât à l'aigre; une discussion parlementaire et courtoise favorise la digestion, une dispute la trouble. Je m'empressai de couper la parole à M. Bloomfield, et je dis à mes deux convives :

— Selon moi, messieurs, vous avez tous les deux raison, et tous les deux vous avez tort. Je vous accorde, mon cher Bloomfield, que John Wilkes Booth était un sudiste convaincu, fanatique et même enragé; mais vous me persuaderez difficilement que cet honorable gentleman fût une Charlotte Corday et que le vertueux Lincoln fût un Marat. Quant à vous, mon cher Severn, qui ne voyez en lui qu'un comédien sans talent, je suis prêt à admettre qu'il était exécrable dans le rôle de Hamlet et que vous avez sujet de regretter vos six dollars; mais vous convenez que ce pauvre homme ne manquait pas d'imagination. Les gens qui en ont finissent toujours par être leur propre dupe; pour employer le mot vulgaire, ils s'emballent, ils se figurent que c'est arrivé, que leurs passions imaginaires et fictives sont de vraies passions, que le fantôme qu'ils se sont forgé est un être en chair et en os, que Lincoln est un affreux tyran et que Booth a été mis au monde pour le tuer. Un jour, l'histrion se dit : « Si j'étais Brutus et si j'en venais à me persuader qu'Abraham Lincoln est César, je choisirais avec soin mon lieu et mon heure. Je voudrais frapper ma victime devant une foule assemblée, en plein théâtre. Après lui avoir brûlé la cervelle, je resterais debout dans une attitude solennelle et dramatique, tenant mon pistolet

d'une main, de l'autre agitant un poignard. Tous les hommes se lèveraient en sursaut pour me regarder, les femmes s'évanouiraient, et celles qui ne s'évanouiraient pas diraient : Seigneur Dieu qu'il est beau ! Ce serait vraiment une superbe scène. » Or il arrive que l'histrion, à force d'y penser, se prend à croire à César et à détester sincèrement Lincoln. Chaque soir, avant de s'endormir, il nourrit sa haine au biberon ; en se réveillant, il la retrouve sous son oreiller, et il découvre un matin qu'elle a des griffes, de vraies griffes très pointues, très crochues, qui lui ont poussé pendant la nuit. Peut-être en ce moment lui fait-elle peur ; il se repent de l'avoir trop bien nourrie, il lui dit : Tout doux, ma belle, ne nous fâchons pas, ceci n'était qu'une plaisanterie. Elle n'entend pas raison, elle le tourmente, elle l'obsède, elle ne lui laisse aucun repos, elle veut boire du sang... Eh ! parbleu, il lui en fera boire. Qui pourrait dire, mon cher Severn, où commence et où finit la sincérité ? Booth était un cabotin ; mais quand il a tué Lincoln, il a cru sérieusement sentir tressaillir en lui l'âme de Brutus. Ce qui me paraît constant et démontré, c'est qu'il était malade, ce qui est le cas de beaucoup d'assassins. Je voudrais parier aussi qu'il s'est défendu quelque temps contre sa maladie et qu'il en est venu à l'aimer. Il en est ainsi de toutes les maladies de l'esprit, d'où je conclus que si Booth avait rencontré en temps utile un bon médecin, et que si ce médecin l'avait mis à un régime rafraîchissant, presque exclusivement végétal, lui avait administré au besoin quelques bonnes saignées ou quelques douches d'eau froide sur la tête, ou simplement l'avait exhorté à voyager, à se distraire, à s'amuser, Booth aurait pu vivre quatre-vingts ans sans tuer personne. Que n'est-il tombé sous ma patte ! je me serais fait fort de le guérir.

Mes deux Américains ne goûtèrent ni l'un ni l'autre mes conclusions. Ils s'accordèrent à me répondre que Booth était un vigoureux gaillard, qui s'était toujours admirablement porté, qu'il avait toujours joui d'une parfaite lucidité d'esprit, qu'il avait réfléchi mûrement à son projet et qu'il l'avait froidement exécuté, qu'il n'avait jamais connu l'hésitation, ni le repentir, ni aucun scrupule, que d'ailleurs j'exagérais singulièrement l'efficacité de la médecine, qu'à la rigueur elle guérit quelquefois les péritonites et les catarrhes, mais que les maladies de l'âme échappent à son empire, et qu'il n'y a point de spécifique contre la fièvre de l'assassinat. C'est ainsi qu'ils se moquèrent de moi et qu'ils faisaient la paix entre eux à mes dépens.

Je les quittai pour aller visiter un malade, et je ne pensai plus à John Wilkes Booth. Il est si facile de penser à autre chose !

II.

Quand je rentrai chez moi, vers minuit, continua le docteur Meruel, mon domestique Jean, que j'avais pris tout récemment à mon service et qui embrouillait encore les noms et les visages, m'annonça qu'une marquise m'attendait depuis plus d'une heure, qu'elle avait des choses urgentes à me dire, et qu'elle paraissait résolue à ne point quitter la place avant de m'avoir vu. Je passai dans mon cabinet de consultations et j'y trouvai, blottie dans un fauteuil, une jolie brune qui n'est point marquise et qui s'appelle Mlle Rose Perdrix. Vous la connaissez sûrement, car il y a trois mois elle a débuté aux Bouffes avec un certain succès.

On avait peu parlé d'elle jusqu'alors; elle avait végété quelque temps dans je ne sais quel théâtre de féeries, où elle ne jouait guère que des rôles muets. On lui demandait de montrer ses yeux, ses bras, ses épaules et ses jambes; elle les montrait consciencieusement et de la meilleure grâce du monde; mais cette figurante se sentait née pour chanter l'opérette, et elle attendait son heure. Tout à coup son génie s'est révélé; elle a déployé ses ailes, elle a pris son essor. Ira-t-elle bien loin et bien haut? J'en doute. Elle n'a qu'un mince petit filet de voix et plus de gentillesse que de talent; mais elle est si jolie qu'à la rigueur elle peut se passer de tout le reste. C'est son opinion, c'est la mienne et c'est aussi l'avis du public. Non, je ne crois pas qu'il y ait en elle l'étoffe d'une étoile. Les artistes d'avenir, homme ou femme, ont la plupart un mauvais caractère, un coin de férocité, ou tout au moins des inégalités dans l'humeur, le goût de creuser dans le noir, des méchancetés rentrées qui demandent à sortir, une sorte de malfaisance naturelle et un penchant aux petites scélératesses. Cette demoiselle a sans doute ses caprices musqués, ses fantaisies; mais elle est incapable d'aucune scélératesse. Elle est ce qu'on appelle une bonne fille; ainsi la jugent son directeur et ses camarades. Elle a l'humeur égale, ne veut de mal à qui que ce soit, s'accommode de tout ce qui lui arrive, prend les choses par le bon côté, et se laisse vivre au jour le jour, sans s'inquiéter de rien ni de personne, peu curieuse de ce qui se passe ici-bas et encore bien moins, j'imagine, de ce qui peut se passer là-haut.

Je fis naguère sa connaissance; elle avait le larynx délicat, comme M. Severn; elle me fut adressée par je ne sais qui, et elle se loua de mes soins. Depuis lors nous sommes restés bons amis; comme elle demeure dans mon voisinage, en passant devant ma porte, elle s'informe de moi, et, sûre d'être bien reçue, elle vient

souvent me trouver, tantôt pour me consulter, tantôt pour faire un bout de causette. On m'a toujours dit que j'ai une figure ronde et ouverte qui inspire la confiance; Mlle Perdrix m'honore de la sienne, et elle se plaît à me conter ses petites histoires comme à son confesseur. Je ne me flatte pas qu'elle me dise tout; si bonnes filles qu'elles soient, les femmes ne disent jamais tout. Au demeurant, son écheveau est facile à débrouiller, et ses cas de conscience, dont elle m'entretient, ne sont pas des affaires bien compliquées ni qui lui donnent beaucoup de tablature. Ce qui la tourmente bien davantage, c'est une malheureuse disposition à l'embonpoint, qui se prononce et va croissant d'année en année; c'est là-dessus qu'elle me consulte d'habitude. Je la mets au régime le plus sévère, elle le suit exactement, mais rien n'y fait. Je lui dis quelquefois :

— Ma chère enfant, tâchez donc de vous procurer quelque ennemi ou quelque ennemie, que vous détesterez de tout votre cœur, ou quelque gros souci, ou l'une de ces passions vives qui rongent et font maigrir.

Ces moyens ne sont pas à sa portée; cette bonne fille aura beau faire, elle mourra sans avoir connu les soucis, les ennemis et les passions vives. Aussi ne maigrit-elle point, et avant dix ans elle sera ronde comme une caille. Ce sera grand dommage; elle est si jolie!

Quand je poussai la porte de mon cabinet, Mlle Rose Perdrix, qui, les jambes repliées sous elle, la tête renversée, béait aux mouches ou contemplait les moulures du plafond, sortit brusquement de sa rêverie. Elle se dressa sur ses pieds et courant à moi :

— Enfin! s'écria-t-elle. Pourquoi rentrez-vous si tard?

Je la regardai avec étonnement; elle n'avait pas son visage de tous les jours. Je ne lui avais jamais vu le teint si animé, l'œil si luisant. Je lui donnai une tape sur les deux joues, et je constatai que ses pommettes étaient brûlantes. Je lui tâtai le pouls, il était duriuscule et capricant. Pour la première fois de sa vie, Mlle Perdrix avait la fièvre ou quelque chose d'approchant.

— Qu'est-ce à dire? lui demandai-je. Cette petite machine allait à merveille. Qui s'est permis de la déranger?

— Ah! mon bon monsieur, reprit-elle, si vous saviez ce qui m'arrive!

— Bah! lui dis-je, ce ne sera rien. Deux jours de repos, trois verres de camomille, et cela passera.

Elle s'écria d'un ton tragique : — Cela ne passera jamais!

Puis, me prenant par les deux mains et m'obligeant à m'asseoir :

— Je ne suis pas malade, et ce n'est pas le docteur que je suis

venue trouver, c'est l'ami. J'ai fait tout à l'heure une découverte!.. C'est une histoire qu'il faut absolument que je vous raconte; je mourrais si je ne la contais à quelqu'un, et il est juste que je vous donne la préférence. Je vous aime beaucoup, et vous écoutez si bien! C'est pour cela que toutes les femmes vous adorent.

Je lorgnai du coin de l'œil ma pendule, qui marquait minuit et un petit quart, et je dis :

— Sera-ce long?

Mlle Perdrix me jeta un regard indigné :

— Plaignez-vous! à minuit et tête à tête! Ma foi, je connais des hommes qui vous envieraient votre malheur.

— Je suis un ingrat, lui dis-je. Allez, ma belle, ne vous gênez pas, commencez par le commencement, n'omettez aucun détail inutile, faites durer votre histoire jusqu'au matin; mais au lieu de la réciter, cette histoire, ne pourriez-vous pas la chanter, ou du moins l'accompagner de quelques trilles, de quelques roulades placées à propos? Vous avez fait, assure-t-on, de prodigieux progrès dans les trilles, et il me tardait de vous en féliciter.

Elle secoua la tête et les épaules :

— Mon histoire, répondit-elle, est une histoire très sérieuse, qui ne peut pas se chanter. Vous m'en direz des nouvelles quand j'aurai fini.

Je me rencognai dans mon fauteuil et je me résignai à mon destin. Mlle Perdrix fit une roulade, tout à la fois pour me donner une idée de ses progrès et pour s'éclaircir la voix. Puis elle me dit :

— Que pensez-vous, docteur, du *Prince toqué?*

— Rien du tout, lui répondis-je, mais j'en penserai tout ce qu'il vous plaira.

— Pour une féerie, c'était, on peut le dire, une belle féerie, où je fis mes véritables débuts. Jusqu'alors personne n'avait pris garde à moi. Le public est si bête! il faut lui répéter dix fois les choses avant qu'il les comprenne: il m'avait vue bien souvent sans me voir, sans se douter que je n'étais pas la première venue. Il s'en aperçut quand je jouai dans le *Prince toqué* le rôle de la fée Mêlimêlo. Je n'avais pourtant qu'une scène, comme vous le savez, la troisième du cinquième tableau, et encore dans cette scène n'avais-je que deux mots à dire et deux couplets à chanter. Mais il faut convenir que le directeur avait bien fait les choses. J'avais une superbe robe de brocart étoilé d'or, dont la queue était portée en cérémonie par dix pages fagotés en papillons, une couronne en forme de croissant sur la tête, et dans ma main droite une baguette magique, avec laquelle je transformais le Prince toqué en navet. La princesse Luciole arrivait sur ces entrefaites, et, ne retrouvant plus

son prince, elle me suppliait de le lui rendre. Je lui chantais mes deux couplets pour lui expliquer que son prince était poursuivi par des malandrins, que je l'avais changé en navet par pure charité et dans le dessein de lui sauver la vie. La princesse ne comprenait rien à rien, et comme elle ne cessait de se lamenter, je finissais pas perdre patience; d'un second coup de baguette, je la transformais en betterave, après quoi je montais sur un beau céléripède drapé de velours cramoisi, conduit par un joli diablotin habillé de jaune, et fouette cocher, bonsoir!.. Réellement, docteur, vous n'avez pas assisté à la première du *Prince toqué?*

— J'en suis honteux, ma chère, lui dis-je; croyez qu'il a fallu quelque affaire d'une extrême conséquence...

— C'est fâcheux; je regrette que vous n'ayez pas été témoin de mon premier succès. Vous allez croire que j'exagère, et cependant je vous jure... Figurez-vous que le directeur avait dit : « Cette grue ne s'en tirera jamais. » Il en eut le démenti; c'est un vilain homme, il m'a fait tant de passe-droits! je suis bien aise de ne plus avoir affaire à lui. Le fait est que j'étais ce soir-là en beauté, et quand cette grue parut en scène avec son brocart, avec sa couronne, avec sa baguette, avec ses dix pages, il y eut, je vous en donne ma parole, comme un frémissement dans toute la salle, et vous avez beau dire, il n'appartient pas à tout le monde de faire frémir une salle rien qu'en se montrant, et sans dire un mot, sans faire autre chose que de sourire d'un air modeste, mais aisé, pour découvrir ses dents. Je voudrais vous y voir!

— C'est un genre de succès auquel je renonce absolument, lui repartis-je; j'en ai fait depuis longtemps mon deuil.

— J'étais très émue; j'avais le souffle court, je voyais trouble. J'avais eu une peur affreuse de manquer mon entrée; je m'étais dit : Si cette fois on ne me remarque pas, je suis perdue, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à entrer au couvent. Je fus bientôt rassurée, je tenais mon affaire, et je chantai en perfection mes deux couplets, qui furent bissés. Quand j'eus fini, je laissai mes yeux trotter dans cette grande salle comble, qui était occupée à me regarder. Tout à coup il me sembla que dans cette foule il y avait quelqu'un qui me regardait encore plus que tous les autres, et j'aperçus à l'orchestre, au bout du sixième rang, tout près du couloir, un homme qui devait être un étranger et dont la figure me frappa. Il avait une fort belle tête, une belle prestance, l'air fier, délibéré, un teint mat, de grands yeux sombres, une fine moustache, des cheveux noirs qui frisaient naturellement. Je ne m'étais pas trompée, cet homme me regardait plus que tout le monde. Il ne me perdait pas de vue, il me mangeait de la prunelle; pour lui la

pièce c'était moi. Je ne pouvais pas m'empêcher de le regarder, moi aussi, et chaque fois que je me tournais de son côté, je le retrouvais plongé dans son extase, immobile comme une statue, avec de grands yeux qui lui sortaient de la tête pour se promener autour de moi. Il avait l'air bien appliqué, je vous assure, bien recueilli; il m'apprenait par cœur, comme un prêtre étudie son bréviaire. Enfin mon céléripède arrive, je monte dessus, je disparais dans la coulisse, où les trois auteurs, sans oublier le compositeur, m'embrassent à tour de rôle sur les deux joues. Pour moi, machinistes et pompiers, j'aurais voulu embrasser toute la terre; j'étais ivre, folle de joie, d'autant plus que la grande Mathilde... Docteur, connaissez-vous la grande Mathilde?

— Si peu que rien, lui dis-je.

— Elle a toujours été jalouse de moi. Eh bien! dans ce moment, elle était, malgré son rouge, aussi jaune qu'un coing, elle avait les dents serrées, et si elle avait pu me donner de la griffe... Là, vrai, cela me fit plaisir; quoique je sois bonne fille, je n'ai jamais pu la sentir. Désagréable en scène, insupportable au foyer, interrogez qui vous plaira, ils vous diront tous que c'est une méchante créature; avec cela, point de talent, et trente ans bien sonnés, quoi qu'elle en dise. La preuve, c'est que...

— Et l'inconnu? interrompis-je pour en finir avec la grande Mathilde.

— Oh! l'inconnu! J'avais tant de choses à quoi penser que je restai vingt-quatre heures sans repenser à lui. Mais le lendemain, en approchant de la rampe, la première figure que j'aperçus, ce fut la sienne. Il occupait le même fauteuil d'orchestre que la veille, je compris tout de suite ce que cela voulait dire. Cette fois, il avait apporté sa jumelle, qu'il tint continuellement braquée sur moi. Cette jumelle, qui ne me lâchait pas, m'inquiétait, me troublait, elle me causait des distractions et faillit me faire manquer ma réplique. Que vous dirai-je? Je trouvais cet homme fort beau, mais il me faisait peur. Ce qui est certain, c'est qu'il me portait sur les nerfs; je ne savais pas si j'étais contente ou fâchée qu'il fût là. Deux heures plus tard, j'appris d'une ouvreuse qu'il était Anglais et qu'il avait loué son fauteuil pour quinze jours. Effectivement, le soir d'après, il y était, et le lendemain aussi, et le surlendemain je me demandais : « Que va-t-il arriver? » Il arriva tout simplement que je reçus un bouquet, que je gardai, et un bijou, que je ne gardai pas. Dans le bouquet il y avait un billet, et dans le billet des vers anglais, qui auraient été de l'hébreu pour moi, si l'inconnu n'avait eu la bonne pensée de les accompagner d'une traduction française que je vais vous réciter, car j'ai bonne mémoire. Écoutez ceci, et tâchez

de ne pas vous attendrir : — « Que la terre, que les cieux, que le monde entier, que toutes choses m'en soient témoins. Quand je serais digne de ceindre une couronne impériale, quand je serais le plus beau jeune homme qui ait jamais ébloui les yeux, quand j'aurais une force et une science plus grandes que n'en posséda jamais aucun mortel, je tiendrais tous ces biens à nulle estime, si ton amour me manquait; mais si tu viens jamais à m'aimer, je mettrai à tes pieds tout ce que je possède, et je me consacrerai à ton service, ou je me laisserai mourir de bonheur. » Là, qu'en dites-vous, docteur?

— Soyez sûre, répondis-je à Mlle Perdrix, que l'inconnu avait tiré ces vers de quelque pièce de Shakspeare. Cela prouve qu'il avait de la littérature et qu'il la fourrait dans sa correspondance amoureuse. Si j'étais femme, c'est de tous les défauts celui que j'aurais le plus de peine à pardonner.

— Pourquoi cela, reprit-elle, du moment qu'on met la traduction à côté? Deux jours plus tard, ne vous en déplaise, je reçus un second bouquet.

— Et un second bijou? lui demandai-je.

— Je vous ai déjà dit que j'avais renvoyé l'autre. Quant au second billet, il était plus court que le premier; trois lignes en tout, que voici : — « Quand vous parlez, je voudrais vous entendre toujours parler; quand vous chantez, je voudrais que vous fissiez tout en chantant, et si jamais je vous voyais danser, je voudrais que vous fussiez une vague de la mer, afin que vous ne fissiez jamais que danser. »

— Oh! pour le coup, lui dis-je, je suis bien trompé ou ceci est du Shakspeare. J'en suis fâché, mon enfant, mais l'amour qu'avait pour vous l'inconnu était de l'amour littéraire et appris, et j'aime à croire que vous ne lui avez rien accordé, avant qu'il ait réussi à vous servir quelque chose de son cru.

— Attendez, poursuivit-elle. Le troisième billet, qui accompagna le troisième bouquet, ne ressemblait pas aux deux autres. L'écriture en était bizarre; c'étaient de grandes pattes d'araignée, qui montaient de la cave au grenier. Je m'y repris à deux fois pour les déchiffrer, et je lus ceci : — « Je vous en conjure, dites oui, et vous sauverez la vie à deux hommes. Demain soir, au moment de monter sur votre céléripède, tournez les yeux de mon côté, décrivez un cercle avec votre baguette, et vous serez à jamais bénie de celui qui vous adore et qui ose s'appeler votre Edwards. » Cette fois, je savais son nom; c'était toujours cela de gagné; mais vous pouvez me croire, les pattes d'araignée me donnèrent beaucoup à penser. J'étais perplexe, très tourmentée. Je ne dormis pas trois

heures cette nuit-là, et en me réveillant, je fis plus de réflexions dans l'espace de vingt minutes que je n'en avais fait durant toute ma vie, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans et sept mois... Car je ne crains pas de dire mon âge. « Si vous dites oui, vous sauverez deux hommes... » Cette phrase me revenait sans cesse à l'esprit, et il me parut que le bel Edwards était encore plus fou que beau. La fée Mêlimêlo eut une grosse dispute, une grosse querelle avec Rose Perdrix. La fée aimait les mystères, les aventures, les yeux noirs, les moustaches frisées ; Rose Perdrix se défiait des fous. Quand ils vous tiennent, ils ne vous lâchent plus ; c'est une affaire du diable de s'en débarrasser, et à la vérité on a quelquefois du plaisir avec eux, mais cela ne dure guère.

— Rien n'est plus vrai, dis-je à M^lle^ Perdrix. Le plaisir passe et le fou reste.

— Il faut que vous sachiez aussi, reprit-elle, que je venais d'hériter de ma grand'mère, qui l'avait hérité de je ne sais qui, un vieux, très vieux perroquet, à qui elle avait appris à dire : « Pour Dieu ! soyez sage, mademoiselle, soyez sage. »

— Autant que la charité le permet, ajoutai-je.

— C'est vous qui le dites, les perroquets n'en savent pas si long. Jacquot criait tout le long du jour : Soyez sage ! et c'était tout. Il le criait d'une voix si perçante que cela me faisait beaucoup d'impression ; j'en étais quelquefois toute saisie. On a beau dire, un perroquet c'est quelqu'un. Quand j'avais mis dans ma tête de faire une sottise, je jetais une serviette sur la cage de Jacquot, ce qui le faisait taire tout de suite. Mais, ce jour-là, la serviette manqua son effet, il criait plus fort que jamais : Soyez sage ! Et je me dis : Ce n'est pas Jacquot, c'est le bon Dieu qui parle... J'ai toujours cru au bon Dieu. Y croyez-vous, docteur ?

— Un peu plus qu'à Jacquot, lui répondis-je.

— On voit bien que vous n'avez jamais eu de perroquet ; moi, je ne comprends pas qu'on puisse vivre sans cela. Ce sont des animaux qui vous connaissent, puisqu'ils vous appellent par votre nom. Et Jacquot était si beau ! Vous n'en avez jamais vu qui fût plus rouge, ni plus vert, ni plus jaune. Et quel bec ! quelle houppe ! quelle façon de cligner de l'œil et de se gratter la tête ! Il était plein de malice, et pourtant un cœur d'or ! Croiriez-vous que pendant une absence que je fis, il resta huit jours sans vouloir manger ? Demandez plutôt à ma concierge. Ah ! si les hommes savaient aimer comme cela !.. Mais vous me faites perdre le fil de mon histoire. Quand j'arrivai le soir au théâtre, eh bien ! là, je n'étais pas encore sûre de ce que je ferais. Je disais oui, je disais non, je ne savais pas où j'en étais. — Bah ! pensai-je, jetons la plume au vent ;

selon ce que sa figure me dira ce soir, je me déciderai. — Or il advint que sa figure me déplut. En m'approchant de la rampe, je le regardai du coin de l'œil. Il s'avisa de passer sa main droite dans ses cheveux d'un air vainqueur, et il se mit à sourire. Il avait une expression de contentement qui ne me revint point; il était sûr de son fait, il se flattait d'avoir déjà ville prise. Je le regardai de nouveau, il sourit encore. Il tenait à la main une bonbonnière pleine de dragées, qu'il croquait à belles dents, et cela voulait dire : « Je te tiens, tout à l'heure je te croquerai. » Je lui répondis à part moi : « Puisqu'il en est ainsi, attends un peu, mon bel ami; tout à l'heure il y aura du décompte. » Je ne le regardai plus, et quand le céléripède arriva, ma baguette ne bougea pas dans mes doigts. Avant de sortir de scène, je me retournai; son fauteuil était vide. — Allons, c'est fini, je ne le reverrai plus, pensai-je; après tout, qu'est-ce que cela me fait? — Je mentais, docteur, cela me faisait quelque chose.

— Et quand l'avez-vous revu? lui demandai-je.

— Plus tôt que vous ne pensez; mais je vous prie de croire que ce n'est pas moi qui ai couru après lui. Vous savez que je ne jouais pas dans les derniers tableaux; il n'était pas onze heures quand je rentrai chez moi. J'étais agacée, nerveuse, oh! mais, nerveuse!.. Je fis une scène à Julie, ma vieille bonne, parce que j'avais attendu deux minutes sur le palier avant qu'elle vînt m'ouvrir. Cette fille était une ahurie, et, qui pis est, une sournoise; depuis longtemps j'étais mécontente de son service. Je lui dis que je n'avais pas besoin d'elle, que je saurais bien me défaire toute seule, et je l'envoyai se coucher. Après qu'elle m'eut quittée, je fus quelques instans à rêver. Debout devant ma glace, je me demandais : Ai-je bien fait? ai-je mal fait?.. Il me parut certain que j'avais bien fait. Pourtant je me disais : Si j'avais décrit un beau rond avec ma baguette, il serait ici, et je saurais enfin par quel mystère il ne tient qu'à moi de sauver la vie à deux hommes... Tout à coup il se passa quelque chose dans la glace; les rideaux fermés de mon lit s'y reflétaient, je les vis s'agiter, puis s'entr'ouvrir, et un homme en sortit. Vous avez deviné que c'était lui. Je poussai un cri perçant, je me retournai tout d'une pièce, je dis :

« Ah! vraiment, monsieur, c'est un peu fort, comment se fait-il... Qui vous a permis de vous introduire ici?

« Il me répondit avec un sourire narquois : — Ma chère, votre femme de chambre a bon cœur; elle a pitié des malheureux, quand ils lui prouvent par de bonnes raisons qu'ils sont dignes de son intérêt; celles que je lui ai données lui ont paru suffisantes.

« Là-dessus il se redresse de toute sa taille, lève le menton,

fronce ses noirs sourcils, et me dit d'une voix impérieuse, presque menaçante : — Il faut bien que vous le vouliez, puisque je le veux. Et à ces mots, il s'avance vers moi les bras ouverts.

« Si bonne fille qu'on soit, docteur, on n'aime pas certains genres de surprises, ni que les gens se permettent d'entrer chez vous comme dans un moulin. Il me parut que le bel Edwards allait un peu vite en affaires, que son procédé était cavalier et même brutal. Cela me déplut très fort, je me promis de faire une belle résistance. Au moment où il pensait me tenir, je lui échappai, et je m'élançai sur le balcon, en disant : — Si vous faites un pas, j'appelle au secours, et les sergens de ville monteront.

« Il secoua la tête comme pour dire : A d'autres! et il s'avança vers le balcon. Mais voilà que d'un coin de la chambre une voix perçante se met à crier : — Pour Dieu! soyez sage, soyez sage! — Mon homme s'arrêta comme cloué sur place, l'œil fixe, la bouche ouverte. Il avait l'air si penaud, si déconfit, que pour un peu j'eusse éclaté de rire. Qui avait parlé? Il supposa, je pense, que c'était le diable, car tournant casaque, il gagna la porte, puis l'escalier, puis la rue... Et voilà, docteur, de quoi est capable un perroquet qui se réveille à propos.

— De bonne foi, dis-je à Mlle Perdrix, si Jacquot n'avait pas crié, auriez-vous appelé la garde?

— A demande indiscrète, point de réponse, répliqua-t-elle. La vérité est que j'étais en colère et, la preuve de ce que je dis, c'est que le lendemain, au petit jour, je donnai son congé à Julie; j'entends la plaisanterie, mais celle-ci était trop forte... Sur quoi deux semaines se passèrent sans que le bel Edwards reparût au théâtre.

— Qui s'en mordit les doigts? lui dis-je. Ce fut la fée Mélimélo. Chaque soir elle contemplait d'un œil morne un fauteuil d'orchestre qui restait vide, et elle déchargeait sa mauvaise humeur sur Mlle Perdrix, à qui elle disait : « Vous êtes une sotte, ma mie, et vous avez eu l'autre nuit un accès de pruderie assez ridicule. Vous ne savez pas le monde, on n'éconduit pas ainsi les gens, on ne se sauve pas sur son balcon; ce n'est pas à cela que doivent servir les balcons. Quand le bonheur entre chez vous un peu brusquement, par la porte ou par la fenêtre, on ne le menace pas de le faire prendre par les gendarmes; on le prie de s'asseoir, on s'explique avec lui, et les gens qui s'expliquent finissent d'ordinaire par tomber d'accord. Mais quand on se fâche, quand on fait des grimaces et du bruit, Jacquot se réveille, il crie, et le bel Edwards s'en va et ne revient pas. » Voilà un raisonnement auquel Mlle Perdrix ne trouvait rien à répondre.

— Il faut être juste, docteur, s'écria-t-elle. Mettez-vous plutôt à ma place.

— Mais il me semble, ma belle, que je m'y mets autant qu'il est possible de s'y mettre.

III.

Mlle Perdrix se tut un moment, poursuivit le docteur Meruel; puis elle me dit :

— Voyons, mon bon monsieur, vous qui êtes si fin, si avisé, si spirituel, si sagace, vous qui devinez tout, avez-vous deviné quelle sorte d'homme ce pouvait être que ce bel Edwards?

— Je n'en sais trop rien, lui repartis-je.

— En ce cas, laissez-moi continuer mon récit. Savez-vous, docteur, vous qui prétendez tout savoir, quel est le meilleur moyen de se consoler d'un chagrin? C'est d'en avoir un autre, et ce fut précisément ce qui m'arriva. Ma vieille sorcière, que j'avais mise à la porte, jura que je le lui paierais, et elle me joua un tour de sa façon. Avant de partir, elle donna du persil à Jacquot; Jacquot en mourut, et peu s'en fallut que moi-même je ne mourusse de désespoir.

« Cependant, comme je suis née raisonnable, je fis la réflexion qu'il en est des perroquets comme des rois : Jacquot est mort, vive Jacquot! Un jour que je passais sur le quai du Louvre, j'entrai chez un marchand d'oiseaux, où je trouvai ce que je cherchais. Ce marchand était un arabe, nous eûmes de la peine à nous entendre. Pendant que nous discutions, voilà que le ciel se couvre et qu'un nuage crève. Quand je sortis de la boutique, mon perroquet sous mon bras, il pleuvait à verse, et pas un fiacre sur la place; jugez de mon embarras. Mais, comme par un miracle, une voiture fermée qui passait s'arrête; un homme en descend et vient à moi. C'était lui. Je vous assure que vous ne l'auriez pas reconnu, tant il avait l'air soumis, humble, respectueux, contrit, repentant. Malgré la pluie qui tombait, il restait nu-tête, l'échine pliée en deux, et il osait à peine me regarder.

« — De grâce, fit-il, acceptez ma voiture; vous direz à mon cocher où il doit vous conduire.

« Il me sembla qu'il y avait un coup du ciel dans cette affaire, et je lui répondis en riant : — Cette fois, je dirai oui.

« Je monte, il referme la portière, me salue encore, s'éloigne à reculons. Il me vint un scrupule; je ne voulus pas que cet homme se mouillât, et je lui dis doucement : — Grand nigaud, il y a place pour deux. — Je n'avais pas fini ma phrase qu'il était installé à côté de moi, et nous voilà partis. Nous roulions depuis cinq minutes sans qu'il eût trouvé un mot à me dire. Accoté dans son coin, il me regardait de travers, tortillant sa moustache entre ses doigts; il

avait grand'peur de me fâcher et la mine d'un chien qui a reçu le fouet et qui s'en souvient. Pour me donner une contenance, je caressais mon perroquet. Frappé d'un trait de lumière, le bel Edwards s'écrie : — Si ce n'est le diable, c'est cet oiseau qui m'a mis en fuite l'autre soir. — Ce n'est pas lui, répondis-je, c'est un autre, et il en est mort.

« La glace était rompue, la conversation s'engagea. Il me dit : — Vous m'en voulez toujours ?

« — Beaucoup, lui répliquai-je, et vous avouerez qu'il y a de quoi. A qui donc pensiez-vous avoir affaire? Me prenez-vous pour une sotte, à qui l'on fait accroire tout ce qu'on veut, et qui s'imagine qu'en se laissant aimer elle sauvera la vie à deux hommes?

« Il se redressa comme en sursaut, il devint très pâle, marmotta je ne sais quoi, commença deux phrases sans les finir. Enfin il réussit à dire : — Excusez-moi, ma lettre n'avait pas le sens commun. Ce n'est pas ma faute, la fée qui change les princes en navets m'a rendu fou. — Et il ajouta, en me prenant les doigts, mais sans les serrer et toujours prêt à les lâcher : — Je suis un pauvre malade, vous êtes mon médecin. Qu'est-ce donc qu'un médecin qui refuse de guérir ses malades?

« Il était parti, il était lancé. Il discourut tout d'une haleine pendant dix minutes, passant sa main gauche sur son front ou la posant sur son cœur, mêlant de l'anglais à son français, du comique à son tragique et des vers à sa prose; il y avait là dedans à boire et à manger. Je n'en comprenais que le quart, et je ne saurais vous répéter sa chanson, mais la musique était belle.

— Et Jacquot II, que disait-il? demandai-je à M^lle^ Perdrix.

— Ah! ma foi, dit-elle, on avait oublié de lui apprendre à parler. Nous arrivons à ma porte, je descends. Le bel Edwards ôte son chapeau et me dit : — Me permettez-vous de venir demain, à la même heure, chercher des nouvelles de votre perroquet? — Je lui répondis par un geste qui signifiait : Essayez, je ne réponds de rien... Effectivement il se présenta le lendemain; je n'y étais pas.

— Mais le surlendemain, vous y étiez, interrompis-je, et il y eut dans le monde un homme heureux de plus.

Cette parole malencontreuse causa à M^lle^ Perdrix un mouvement de violente indignation. Elle se leva brusquement, repoussa du pied sa chaise qu'elle renversa, et je crus que je ne saurais jamais la fin de son histoire.

— Je m'en vais, dit-elle, et vous ne me reverrez plus. La vérité vraie, docteur, vous êtes par trop impertinent. Le surlendemain! Voilà ce que c'est que d'être médecin, d'exercer un métier qui oblige à voir mauvaise compagnie. Vous ne croyez plus à la vertu

des femmes. Il n'y a donc point de principes dans ce monde, point d'honnête fille? Me confondez-vous par hasard avec telle ou telle qu'on pourrait nommer? Ne savez-vous pas que j'ai été élevée au couvent, moi qui vous parle, que j'y ai reçu l'éducation la plus soignée, la plus distinguée, que j'y ai appris la grammaire, l'astronomie, tout ce qu'apprennent les demoiselles du plus beau monde? Le surlendemain! Pour qui me prenez-vous? Sachez, pour votre gouverne, que je l'ai fait languir, ce pauvre homme, pendant huit grands jours.

— Huit grands jours ! m'écriai-je. C'en est fait, je crois à la vertu.

Je la calmai en lui disant beaucoup de bonnes paroles, et, pour la remettre tout à fait, je lui présentai un flacon de sels anglais, qu'elle respira sans se faire prier. Les sels lui plurent, et elle trouva le flacon à son goût; en effet, il était joli. Après m'avoir interrogé du regard, elle le coula dans sa poche. Puis elle consentit à sourire, et quand j'eus relevé sa chaise, où je la fis rasseoir :

— Pendant un mois, il fut charmant, dit-elle, et j'imagine que ce fut le plus heureux temps de ma vie. Il était doux, très doux, obéissant, plein de prévenances, de petites attentions, et il s'occupait assidûment de satisfaire toutes mes fantaisies. Je n'avais qu'un mot à dire, je l'aurais fait marcher à quatre pattes. Il m'aimait follement, et c'est la bonne manière; il n'y a que les fous qui sachent aimer. Il n'aurait tenu qu'à moi qu'il jetât son argent par les fenêtres et qu'il vît bientôt le fond de sa caisse; je soupçonne qu'elle n'était pas bien lourde. Heureusement pour lui, l'honnête fille à qui il avait affaire ne se fait pas gloire, comme la grande Mathilde, de ruiner un homme, et elle a toujours préféré les petits plaisirs aux grands, et les petits plaisirs, on peut en avoir tant qu'on veut avec trois mille francs par mois, mettons-en quatre, sans compter les robes, bien entendu. Bref, il était content, ravi de son acquisition, et lui-même me plaisait chaque jour davantage. Il est aussi agréable pour une femme de gouverner à la baguette un homme qui lui a fait peur que de posséder un gros chien qui aboie aux passans, et qu'elle pourrait battre comme plâtre sans qu'il découvrît seulement le bout de ses crocs.

« Je n'avais qu'un chagrin. Le bel Edwards était toujours pour moi l'inconnu ; impossible de savoir qui il était. Quand je le questionnais, tantôt il se retranchait dans un obstiné silence, tantôt il me faisait des contes à dormir debout. Un jour, il me donna sa parole d'honneur la plus sacrée qu'il était un prince persécuté par sa famille, qu'il avait résolu de vivre caché jusqu'à la mort de son père, qu'alors il revendiquerait ses droits et réclamerait sa couronne, qui pour le moment était en gage chez des juifs. Il me croyait

plus oison que je ne suis. On m'a appris dès ma plus tendre enfance...

— Au couvent? lui dis-je.

— Oui, au couvent... On m'a appris que tous les princes sont russes ou italiens, et que les juifs ne leur prêtent pas deux sous sur leur couronne. Une autre chose que je ne savais pas encore, mais que j'ai apprise depuis, c'est que les vrais princes, ceux qui doivent régner, gesticulent peu, et que dans toutes les affaires de ce monde ils vont droit au fait. Or, dans ses jours de belle humeur, le bel Edwards trouvait un plaisir particulier à me débiter de longues tirades de vers anglais, en les accompagnant de grands gestes. C'est égal, les gestes ont leur charme; et les siens me plaisaient.

— J'y suis enfin! m'écriai-je. Le bel Edwards était un prince de théâtre en vacances, qui se servait de vous pour s'entretenir la main.

Elle ne daigna pas me répondre.

— Je vous répète, poursuivit-elle, que pendant un mois il fut charmant. Et pourtant ma mère ne l'aimait pas; elle me disait : « Cet homme-là me déplaît. » Je lui disais : « Pourquoi te déplaît-il? » Elle me répondait : « Je ne sais pas pourquoi, mais il me déplaît. Il a dans l'œil quelque chose qui ne me va pas. Tu verras que c'est un mauvais génie, qu'il te jouera quelque tour; tu ferais bien de t'en débarrasser. » Nous nous querellions là-dessus, vous savez que nous nous querellons quelquefois. Je l'aime bien, elle m'aime bien, mais elle a un si drôle de caractère! Il faut que tout se passe à son idée, à sa mode. Aussi ne vivons-nous pas ensemble... Oh! docteur, je n'ai rien à me reprocher, je lui ai souvent proposé de la loger, j'ai de la place; mais elle prétend qu'elle aime à vivre seule, ce qui ne l'empêche pas d'être toujours fourrée chez moi, trouvant à redire à ceci, à cela...

— Ainsi, pendant un mois, il fut charmant, interrompis-je avec un peu d'impatience.

Mlle Perdrix me regarda d'un air de reproche, et me montrant du doigt la pendule :

— Il n'est encore que minuit trois quarts. Avez-vous quelque affaire cette nuit?

— Et vous-même, ma chère? lui demandai-je.

— Ne vous inquiétez pas de moi; *il* n'est pas à Paris. Mais vraiment vous avez tort de ne pas m'écouter; vous ne vous doutez pas de la surprise que je vous ménage.

— Va pour la surprise, lui dis-je, mais tâchons d'y arriver. Si aimable que soit la compagnie, je n'ai jamais aimé à rester en chemin.

— Patience, reprit-elle, nous arrivons. Un soir qu'il était venu me chercher au théâtre, il me représenta que nous étions au premier printemps, que l'air était tiède, que la lune éclairait, qu'il serait charmant de passer la nuit à courir les bois. Son intention me parut bonne, et nous partîmes. Tantôt en voiture, tantôt à pied, nous cheminâmes jusqu'au matin. Où nous allions, où nous étions, je n'en avais pas la moindre idée. Je me souviens seulement qu'il y avait des endroits qui sentaient la violette; je me souviens aussi que par instans j'avais peur; je croyais apercevoir au clair de la lune des fantômes blancs qui me regardaient. Edwards riait à gorge déployée de mes épouvantes, il m'expliquait que les bouleaux sont des bouleaux; vrai, il avait raison. Au petit jour, je m'endormis; à mon réveil, je me reconnus : nous étions à Villebon, et nous jouâmes au palet, en attendant le déjeuner. Le couvert fut mis dans un pavillon, où je n'ai jamais voulu retourner depuis; je lui garde rancune, quoiqu'il soit joli. Je pris cinq minutes pour arranger mes cheveux, qui étaient fort dérangés.

« Quand je rejoignis Edwards, il venait de déplier un grand journal anglais, qu'il avait apporté dans sa poche. Il y passe les yeux, il pâlit, il s'écrie en serrant les poings : — Oh ! les misérables ! Je les reconnais bien là !

« — Qu'ont-ils fait? lui demandai-je.

« Il me répondit par un haussement d'épaules, se remit à lire, et de nouveau il serra les poings.

« — Oh ! bien, lui dis-je, tu m'ennuies, et nous sommes ici pour nous amuser. De quoi s'agit-il? A qui en as-tu? Laisse-moi ces gens tranquilles, je ne les connais pas. Ce sont d'affreux scélérats, voilà qui est dit. Qu'est-ce que ça te fait?

« Je lui arrachai son journal des mains, je le roulai en pelote, je le jetai bien loin dans le gazon. Il fut sur le point de se fâcher, il me montra les dents; mais il se ravisa, il changea de visage, il me dit : — Ma parole d'honneur, tu as raison.. Qu'ils fassent ce qui leur plaira. Qu'est-ce que ça me fait?

« — Rien du tout, lui dis-je.

« — Absolument rien. Je t'adore, j'ai une faim de loup, et nous allons déjeuner.

« Il se pencha vers moi, me regarda fixement à travers la table : — Tu as les plus jolis cheveux bruns, la plus jolie bouche du monde, et ces cheveux bruns comme cette bouche sont à moi, à moi tout seul. Et au coin de la joue, tu as une fossette; elle est aussi à moi.

« Il ajouta, en remplissant son verre : — Je crois à la fossette de Rose Perdrix, et je crois au cœur de la fée Mêlimêlo. Et voilà tout.

Quant au reste, je m'en... Ce n'est rien du tout que le reste, rien du tout.

« Il se mit à manger de grand appétit, à boire comme un Polonais. Je cherchai à le modérer, je savais par expérience qu'il avait le vin colère. J'y perdis mes peines, il avait juré de se griser, car il disait de temps à autre : — Vidons encore une bouteille, et je n'y penserai plus. — A quoi donc? — A rien. — C'était sans doute à « ces misérables » qu'il voulait ne plus penser, et il les oublia tout à fait. Sa gaîté devenait bruyante, il ne déparlait pas, il débitait mille extravagances. Il finit par s'en prendre aux verres, aux assiettes; il cassa tout, parce que, disait-il, personne n'était digne de manger dans une assiette où avait mangé Rose Perdrix, ni de boire dans un verre qu'avaient touché ses lèvres divines. C'est bien divines qu'il disait, et ce n'est pas moi qui le lui fais dire.

« Je m'amusai d'abord de ses folies, mais pas longtemps. J'aime la gaîté, je n'aime pas le bruit; je n'aime pas non plus qu'on dépense bêtement son argent, et vous pensez bien que la vaisselle brisée figura sur la carte. Ce que je déteste surtout, ce sont les disputes, et dans l'ivresse Edwards avait une chienne de tête, qui n'entendait plus raison. Il se prit de querelle avec le garçon qui nous servait, avec l'aubergiste, avec les paysans, avec sa chaise, avec le vent, avec tout le monde. Je vis le moment où il nous attirerait une mauvaise affaire. Je m'emparai de sa canne, je le menaçai de lui en cingler la figure. Il se calma, paya l'addition, et nous repartîmes pour Paris en nous boudant un peu, mais en chemin nous fîmes la paix.

« Je le quittai pour aller au théâtre, je le retrouvai chez moi vers minuit. Il était tout à fait dégrisé : par malheur, il avait réussi à se procurer de nouveau ce maudit journal anglais que je lui avais arraché des mains à Villebon. Il interrompit sa lecture pour me crier :

« — Eh! oui, ce sont des misérables, et le plus misérable de tous, c'est lui, c'est lui... Je ne veux pas le nommer.

« Puis, se frappant le front de ses deux poings : — Ah! si tu savais, ma chère, ce qu'il y a là dedans!

« — Je n'ai aucune envie de le savoir, lui répondis-je avec humeur; je tombe de sommeil.

« — Et moi aussi, me répliqua-t-il du plus grand sang-froid.

« Cela dit, il s'assit sur le bras d'un fauteuil, et se remit à lire son journal.

« Il pouvait être deux heures quand je fus réveillée par le bruit que firent subitement des éclats de verre qui tombaient sur le plancher. Je me mis sur mon séant. Edwards avait laissé filer la

lampe, et le verre venait de sauter. Il ne paraissait pas prêter la moindre attention à cet accident. Au moment où je rouvris les yeux, il était assis au pied de mon lit, raide comme un piquet, les bras croisés sur sa poitrine, regardant d'un œil fixe quelque chose ou quelqu'un que je ne voyais pas. Je lui criai : — Et la lampe! — Il sentit comme une secousse dans tout son corps et se retourna vivement de mon côté; il avait l'air d'un homme qui sort d'un puits où il a passé vingt-quatre heures et qui est tout étonné de revoir le soleil. Il se leva, sourit, vint à moi, posa ses deux doigts sur mes paupières pour les refermer, m'appliqua un grand baiser sur le front, éteignit la lampe et sortit à pas de loup.

« Je ne le revis pas le lendemain; il m'écrivit un mot pour m'annoncer que deux de ses plus chers amis, de ses amis d'enfance, étaient arrivés à Paris, et qu'il se croyait tenu en conscience de leur en faire les honneurs, qu'il craignait de n'avoir pas un moment à lui. Je n'en fus pas fâchée; depuis deux jours je me sentais un peu refroidie pour lui. Son incartade à Villebon, la querelle qu'il avait cherchée à l'aubergiste, l'effet bizarre que faisait sur lui la lecture des journaux, l'incident de la lampe, cet homme assis au pied de mon lit, le regard perdu dans les espaces, tout cela me tourmentait. Le bel Edwards avait pour sûr l'humeur quinteuse et une petite fêlure dans le cerveau, je le soupçonnais même d'être un peu somnambule, en tout cas il me semblait qu'il y avait du louche dans son affaire. Les boîtes à double fond ne m'ont jamais plu, j'aime à savoir ce que j'ai dans ma poche. Je gardai pour moi mes petites réflexions; je n'en soufflai mot à ma mère. Elle aurait triomphé, et il est si désagréable de s'entendre dire : — Tu n'as pas voulu me croire, je t'avais prévenue, mais tu n'en fais jamais qu'à ta tête!

« Plusieurs jours se passèrent, et il ne parut pas. Je commençais à croire qu'il avait fait ses réflexions, lui aussi, et que c'était fini, que je ne le reverrais plus. Je me trompais. A quelques soirs de là, en revenant du théâtre, je le trouvai installé près de ma cheminée, où il avait fait grand feu. Il m'attendait avec une impatience fiévreuse, il était plus amoureux que jamais. Dès qu'il m'aperçut : — La voilà! la voilà donc! — Puis il s'accroupit à mes pieds, et il me déclara mille fois de suite qu'il n'avait jamais rencontré de fille, de femme, de chatte ni aucune créature plus adorable que moi, ni sur la terre, ni dans la lune, ni dans aucune des planètes qu'il avait visitées. Il ne se lassait pas de me considérer; il semblait que notre connaissance fût toute neuve, qu'il ne m'eût pas encore aperçue jusqu'à ce jour; il venait de me découvrir, là, tout à coup sans y penser, à l'un des tournans du chemin, et sa découverte l'enchantait,

le mettait hors de lui, et il me répétait de nouveau que j'étais adorable. Il avait, ce soir-là, une petite voix flûtée, et de temps à autre il lui venait dans les yeux des larmes grosses comme des noisettes, qui roulaient lentement le long de ses joues. En vérité, je croyais rêver et je me demandais à qui il en avait.

« J'eus la fâcheuse idée de lui parler de ses chers amis, de ses amis d'enfance, et je voulus savoir ce qu'il avait inventé pour leur faire fête. Voilà un homme qui change aussitôt du tout au tout. Son visage s'assombrit, son regard devient froid comme glace, il lâche mes deux mains, se remet sur ses pieds, et va s'adosser à la cheminée. Puis il me dit, en examinant ses ongles, que ses amis n'étaient pas ceci, n'étaient pas cela, que ses amis n'étaient pas des gens à qui l'on fît fête, que c'étaient des hommes d'affaires, qu'ils venaient d'en inventer une qui promettait de rapporter beaucoup, de la gloire à revendre et des monceaux d'or, mais qu'elle était fort chanceuse, qu'ils l'avaient pressé d'y entrer, de la prendre à son compte, qu'il avait résisté à toutes leurs prières, à toutes leurs supplications.

« — Ils ne veulent pas admettre que ce soit mon dernier mot, ajouta-t-il, et ils m'ont donné une semaine pour réfléchir. Quand je réfléchirais deux ans... Pour qui me prennent-ils? J'ai dit non, c'est non. Je ne les reverrai pas; je te dis, Rose, que je ne veux plus les revoir. Et tiens, pendant que j'y pense, donne-moi une plume, du papier. Je veux leur écrire ici même et à l'instant que leur affaire est une vilaine affaire, que je les somme de ne m'en plus parler et qu'ils aillent au diable! Mais tu me donnerais des distractions; il faut que je sois seul pour écrire. Ce sera bientôt fait, je ne te demande que cinq minutes.

« Et reprenant sa petite voix douce : — Et puis, sais-tu? nous ferons du punch. J'en veux boire dix verres à ta santé, pour te remercier d'avoir eu un jour la bonne pensée de venir au monde. Il n'y a que toi pour en avoir de pareilles! Quand tu es née, il y avait une étoile qui dansait. C'est Shakspeare qui me l'a dit.

« Là-dessus, il passa dans la pièce voisine, où il fut plus de cinq minutes à écrire sa lettre, car j'eus le temps de prendre un livre en attendant et de m'endormir; je dois avouer qu'en général c'est l'effet que produit sur moi la lecture. Cette fois encore, je fus réveillée en sursaut. Le verre de la lampe n'avait pas sauté; mais il y avait dans la pièce voisine un homme qui se promenait à grands pas et qui parlait tout haut. A qui parlait-il? Je m'approchai de la porte, qu'il avait laissée entr'ouverte, et je m'assurai qu'il était tout seul. A qui parlait-il donc? Il était blême, livide, la sueur avait collé ses cheveux à ses tempes, il roulait des yeux terribles, il avait l'air d'un spectre. Je le regardais, je l'écoutais, mais je ne pouvais comprendre un mot de son discours, à cela près qu'il répé-

tait par intervalles : *I don't will,* et que j'avais appris assez d'anglais pour savoir que cela veut dire : Non, je ne veux pas.

« Sa figure était si effrayante que mon premier mouvement fut de refermer bien vite la porte et de la barricader. Cependant j'eus honte de n'être pas brave, je pris mon courage à deux mains, j'avançai d'un pas, je criai : — Edwards, pour l'amour de Dieu, avec qui vous disputez-vous ?

« Il me répondit d'une voix tonnante : — Avec qui serait-ce? Eh! parbleu, avec elle !

« — Avec elle! lui dis-je. Avec qui donc ?

« Il me regardait sans me voir, il m'aperçut enfin. Il étendit le bras, et d'un ton caverneux: — Ne la vois-tu pas?

« Je courus chercher un verre d'eau, je lui en aspergeai le visage. Il se laissa tomber sur une chaise, partit d'un éclat de rire, s'écria : — Merci, je ne la vois plus.

« Je fus m'asseoir auprès de lui. Il promena sa main dans mes cheveux, en disant : — Ma parole, j'ai bien cru que j'en deviendrais fou.

« — C'est tout fait, lui dis-je, et depuis longtemps. Mais tu me diras le nom de cette femme.

« Il se mit à rire de nouveau : — Quelle plaisanterie! ces femmes-là n'ont point de nom.

« — Est-ce une fille ? est-ce une femme du monde ?

« — Une vraie scélérate, répliqua-t-il. Un jour, elle est entrée chez moi, elle me fit peur, je l'ai renvoyée, chassée. Elle est revenue, elle m'a dit : Je te tiens, tu es à moi, je ne te lâcherai plus... Je suis parti, j'ai détalé, j'ai mis entre nous mille lieues d'eau salée; elle a couru après moi, elle m'a rattrapé, tout à l'heure elle était ici. Mais te voilà, elle a disparu, je suis sauvé.

« — Quelle figure a-t-elle, cette femme qui n'a pas de nom ? lui demandai-je encore.

« — Elle te ressemble, ma petite, autant qu'une fille de l'enfer peut ressembler à une fille du ciel. Elle est aussi laide, aussi difforme que tu es jolie, et tes colères sont moins terribles que ses sourires. Oh! la vilaine femme! Ses baisers tuent le sommeil et font blanchir les cheveux d'un homme en trois nuits. C'est un miracle que les miens ne soient pas blancs... Mais ne parlons plus d'elle; ah! je t'en conjure, ne parlons plus d'elle. C'est une affaire faite, je ne la reverrai plus.

« Et s'emparant de mes deux bras, il les enlaça autour de sa taille, en disant : — Ce que garde Rose Perdrix est bien gardé. Je suis ton prisonnier, ma très chère, et je veux vivre, je veux mourir dans ma prison. Buvons du punch!

IV.

Mlle Perdrix fit encore une pause, continua le docteur Meruel; puis elle me regarda avec un sourire, qu'elle cherchait à rendre mystérieux; mais elle n'a pas le don du mystère, cela lui manque, et voilà pourquoi je crains pour son avenir; il y a du mystère dans tous les grands talens.

— Docteur, me dit-elle, savez-vous qui était cet homme?

— Je vous l'ai dit, ma chère, lui répondis-je, quelque comédien en congé, qui repassait ses rôles, et je regrette pour vous que son répertoire manquât à ce point de gaîté.

Elle me fit la moue, elle me montra les cornes. — Êtes-vous comme moi? reprit-elle. Quand j'ai peur, je me sauve; quand je me décide, je me décide très vite, et quand les hommes ne me conviennent pas ou ne me conviennent plus... Pourtant j'en touchai deux mots à ma mère. C'est pour le coup qu'elle triompha et qu'elle me dit: — « Oui ou non, t'avais-je prévenue? tu ne veux jamais me croire. J'étais pour l'autre, moi. L'autre est un galant homme, un homme sérieux, un homme rangé. Enfin tu avoues que j'avais raison; mieux vaut tard que jamais. Il ne reste plus qu'à te sauver bien vite. Sauve-toi donc ! » Je fis ce qu'elle disait, je me sauvai. Vraiment les chemins de fer sont une belle invention. On a bientôt fait de mettre ordre à ses petites affaires, et votre servante ! cherchez, il n'y a plus personne.

« Seize heures plus tard, j'étais commodément installée dans un beau wagon-coupé, où je ne fis qu'un somme jusqu'à Lyon. En me réveillant, je poussai un profond soupir de délivrance. Cependant une inquiétude me prit; peut-être l'homme qui me faisait peur avait-il eu vent de ma fuite, peut-être courait-il à toutes jambes après le train. J'avançai la tête à la portière, je poussai un second soupir de soulagement, et je me rendormis. Je fis le plus beau rêve du monde; je croyais voir mon directeur qui s'arrachait les cheveux. Je me flattais de l'avoir plongé dans un cruel embarras et qu'il n'y avait pas moyen de jouer sans moi *le Prince toqué*. J'étais bien jeune; une fée, cela se remplace aussi aisément qu'un perroquet. Il faut vous dire que ce vieux roquentin avait eu de grands torts à mon égard. Il m'avait solennellement promis un rôle dans la nouvelle pièce qu'on répétait, et il avait eu l'infamie de le donner à la grande Mathilde. J'avais juré d'en tirer vengeance. Oh ! oui, j'étais bien jeune, je ne prenais pas encore la vie au sérieux, je ne savais pas qu'il en coûte d'avoir la tête et le pied trop légers, et qu'il suffit d'une escapade pour compromettre toute une carrière... Après

cela, il faut vous dire aussi qu'une superbe occasion s'offrait à moi de voir l'Italie.

— Dites-moi tout d'un temps qui c'était, repartis-je à M^lle^ Perdrix.

— De quoi vous mêlez-vous, docteur? vous êtes curieux, beaucoup trop curieux.

Et après avoir rêvé un instant : — Ce que c'est que de nous, et à quoi tient le cœur d'une femme! Je vous jure que cette villa était un amour de villa, plantée au bord d'un amour de lac. Figurez-vous que de mon balcon je pouvais pêcher des truites à la ligne. Pendant deux semaines, je fus heureuse, parfaitement heureuse; je me croyais en paradis. Mais un matin, je m'aperçus que mon paradis m'ennuyait, que mon bonheur sonnait creux, qu'il me manquait quelque chose, que le charme de la vie est d'avoir à soi un beau fou qui parle tout seul en gesticulant. Bref, je dis à l'autre : — Mon cher, votre villa est charmante, mais on s'y ennuie à crever. — Et je repartis bien vite pour Paris, où à peine fus-je arrivée, je courus au Grand-Hôtel.

« — Le numéro 167 est-il chez lui?

« — Ils sont à déjeuner.

« — Qu'est-ce à dire? Ils sont donc plusieurs à présent? Il y a trois semaines, ils n'étaient qu'un.

« Je dus me rendre à la vérité, le bel Edwards venait de partir, et une famille avait pris sa place. J'en aurais fait une maladie, si je pouvais être sérieusement malade, mais cela n'est pas dans mes moyens, et puisqu'on finit toujours par se consoler, le mieux n'est-il pas de commencer par là?

« Un mois après, je reçus d'Angleterre une lettre en anglais, que j'ai eu la sottise de brûler. Je me l'étais fait traduire, et je l'avais apprise par cœur. La voici mot pour mot, je vous ai dit que j'ai bonne mémoire :

« Pendant plus de quinze jours, j'ai passé chaque soir et chaque matin devant ta porte; je ne pouvais croire à mon malheur; c'est à peine si j'y crois maintenant. Soit! que la volonté du destin s'accomplisse! Tu lui avais pris son ouvrier, tu le lui as rendu. Tout est pour le mieux, je ne te reproche rien. C'était ma lâcheté qui t'aimait... Est-il bien possible que tu n'aies plus voulu de moi? Et pour qui m'as-tu trahi? Tu m'as sacrifié à quelque pleutre, à quelque imbécile titré. Je crois l'avoir rencontré un soir dans les coulisses de ton théâtre. Tu en seras bientôt dégrisée. Ah! pauvre fille, le vrai prince, c'était moi, et tu me regretteras, mais il sera trop tard... Je te le répète, tout est pour le mieux. En me rendant ma liberté, tu as voulu sauver ma gloire et que le monde parlât

du bel Edwards. Il en parlera, ma chère, et alors tu connaîtras mon vrai nom.

« Écoute-moi : le jour où tu apprendras qu'un grand coup vient d'être frappé et que la terre a frémi d'épouvante, dis hardiment : « L'homme qui a fait cela, c'est lui... » Et en vérité, si ce n'était moi, qui serait-ce? L'idée que j'ai dans la tête, d'autres l'ont eue, ma chère Rosette; mais la main leur tremble, la mienne ne tremblera point, et ce que je ferai, nul autre ne pourrait le faire à ma place... Je ne sais pas encore ce que je dirai en frappant. Sûrement je dirai quelque chose; ce sera vraiment le mot de la fin, et ce mot traversera les siècles.

« Te souviens-tu de Villebon, de cette nuit passée dans les bois? Le soleil était déjà levé et tu dormais encore dans la voiture, car Dieu sait si tu aimes à dormir. Je te réveillai, je t'emportai dans mes bras, je t'assis au pied d'un vieux chêne. Il y avait là des violettes cachées dans la mousse, l'air en était comme embaumé. Pense quelquefois à ces violettes. J'y penserai, moi, le jour de ma mort, et je penserai aussi à cette fossette que tu as au coin de la bouche.

« J'ai une grâce à te demander : envoie à l'adresse ci-jointe une boucle de tes cheveux. Ils ne me quitteront pas, et quelque chose de toi sera mêlé à mes derniers jours. Après ma mort, on les trouvera sur mon cœur, et on se demandera qui me les avait donnés. Sois sûre que les journaux en parleront; ces bavards parlent de tout. Copie bien exactement l'adresse et expédie-moi sans plus tarder ton petit paquet. Elle y consent, *elle!* car *elle* n'est plus jalouse de toi. Elle sait que c'est fini, qu'elle m'a repris à jamais, qu'elle me tient, que je suis à elle corps et âme, et qu'avant peu de jours j'irai où elle m'envoie... Tu veux boire du sang, vieille sorcière. Paix! tu en boiras.

« Dieu! que ces violettes sentaient bon! et que ces cheveux bruns étaient doux à la main! N'en sois pas trop avare; il faut qu'il y en ait assez pour que je puisse les pétrir dans mes doigts. Je fermerai les yeux, et je croirai que tu es là. »

« Docteur, après avoir lu cette lettre, je fis ce que vous auriez fait à ma place, je me coupai une grande boucle de cheveux... Tenez, on voit encore l'endroit, ils n'ont pas tout à fait fini de repousser. Il a dû les recevoir, je m'étais beaucoup appliquée en copiant l'adresse. Depuis, il s'est écoulé près de deux années, et je dois me rendre cette justice que pendant la première, j'ai pensé au bel Edwards une fois au moins chaque semaine; mais, pendant la seconde, je n'y ai guère pensé qu'une fois par trimestre. Dame! j'étais devenue une fille raisonnable, très raisonnable. Vous savez ce que tout le monde dit de moi. Il faut bien que l'expérience

serve ; ma petite fugue en Italie m'avait fait beaucoup de tort. Les directeurs refusaient de me prendre au sérieux, impossible de trouver un engagement. Mais, à force de me remuer, j'ai réussi à me refaire une situation. La féerie n'est pas mon genre, j'étais née pour l'opérette. Je n'ai pas besoin de vous dire où j'en suis maintenant, me voilà tout à fait lancée et même classée. Croiriez-vous qu'ils veulent absolument m'avoir à Saint-Pétersbourg? Vous ne leur ôterez pas cela de la tête. Ils me font des propositions superbes. Vrai, je suis bien perplexe à ce sujet et bien aise de vous consulter.

A l'entendre, on lui offrait 60,000 francs, quatre mois de congé, un palais impérial et pour le moins un grand-duc. Cette extravagante ne tarissait pas sur cette matière; après avoir fini, elle recommençait. Par momens, elle me regardait du coin de l'œil, je comprenais ce que cela voulait dire. Elle mourait d'envie que je l'interrompisse pour lui demander la fin de son histoire. Je ne voulus pas lui faire ce plaisir, et ce fut elle qui perdit patience et s'interrompit elle-même, en s'écriant avec dépit :

— Quel singulier homme vous faites, docteur! Tantôt vous êtes trop curieux, tantôt vous ne l'êtes pas assez. Je vous ai dit qu'il m'était arrivé quelque chose d'extraordinaire. Vous ne voulez donc pas savoir ce que c'est?

— Gageons, lui dis-je, que vous avez revu sur le boulevard le bel Edwards. Il vous a juré qu'il n'est plus fou, et vous voilà rapatriés.

— Ah ! le pauvre garçon! fit-elle en s'attendrissant tout à coup, autant du moins qu'il lui est donné de s'attendrir. Oui, vous dites vrai ; il y a quelques heures je l'ai rencontré sur le boulevard, dans la vitrine d'un marchand de photographies. Je le reconnus sur-le-champ, et le cœur me battit. Ses yeux, son front, sa moustache, ses cheveux frisés, sa main passée dans l'échancrure de son gilet... C'était lui, vous dis-je, lui tout entier. Je me précipite comme un coup de vent dans le magasin, et je dis au marchand :

« — D'où avez-vous cette photographie?

« Il me répond d'un air étonné : — Nous l'avons reçue tantôt de New-York.

« — C'est donc le portrait d'un homme célèbre?

« — Très célèbre, mon enfant.

« Et il ajouta... M'écoutez-vous, docteur?.. Il ajouta : — C'est le portrait de John Wilkes Booth, l'assassin du président Lincoln. »

A ces mots, Mlle Perdrix, après m'avoir considéré fixement pour jouir de ma surprise, se leva et se mit à arpenter la chambre la tête haute, les joues enflammées, la narine frémissante. Ses pieds ne touchaient pas à la terre, on eût dit qu'elle allait s'envoler. Par intervalles, elle se retournait de mon côté, et du haut de sa nuée,

elle abaissait sur moi un regard superbe; c'était une divinité contemplant un ciron.

Je l'arrêtai au passage, je lui secouai énergiquement les deux bras, et je lui dis : — Malheureuse, qu'as-tu fait? Ce fou avait été placé sous ta garde, et il ne tenait qu'à toi de le défendre contre *elle*, de le soustraire aux obsessions de cette fille de l'enfer, de cette horrible idée fixe dont il était tourmenté. Mais tu ne sais pas aimer, et tu as eu peur. Tu as lâché ton prisonnier, tu as déserté ton poste et ta mission, tu es partie pour l'Italie avec je ne sais quel prince de rencontre, et grâce à toi, *elle* a repris sa proie. O destinée à la fois tragique et ridicule! Si Mlle Rose Perdrix avait eu la tête et le pied moins légers, un peu plus de cœur ou un peu plus de courage, le président Lincoln vivrait encore!

Elle ne m'écoutait point. Elle se dégagea, se remit à marcher à grands pas, transportée et comme possédée par son aventure et par sa gloire. Elle se trouvait mêlée à un grand événement, elle avait été aimée d'un homme dont l'exécrable mémoire vivra toujours. Son air de triomphe me parut souverainement déplaisant; je lui dis d'un ton sardonique:

— Ma foi, ma belle, puisque vous voulez qu'on se mette à votre place, je vous le dis franchement, à votre place je ne serais pas si fière; car enfin est-ce une chose bien réjouissante et bien glorieuse d'avoir été la maîtresse d'un homme qui a été pendu?

Elle se retourna vivement, revint sur moi comme un trait, l'œil courroucé et terrible; je crus vraiment qu'elle m'allait dévorer.

— Mais vous ne savez donc pas l'histoire, docteur? Je me la suis fait conter tout à l'heure dans le plus grand détail. Lui, pendu! Y pensez-vous? Est-ce qu'on pend un homme comme lui? Apprenez, je vous prie, qu'il s'était réfugié dans une grange, où la police le cerna; comme il refusait d'en sortir et de se rendre à discrétion, on y mit le feu, à travers une palissade on tira sur lui plus de vingt coups de carabine. Lui pendu! Mais taisez-vous donc. John Wilkes Booth est mort les armes à la main, en se défendant comme un héros.

Je la contemplais avec stupeur, et je m'écriai : — On croit connaître les femmes, elles nous étonneront toujours. Où donc la gloire va-t-elle se nicher?

Cela dit, le docteur Meruel prit sa canne et son chapeau, et il gagnait la porte, quand quelqu'un lui cria : — Votre histoire est-elle bien vraie?

Il répondit : — Je vous ai répété fidèlement ce qui m'a été conté l'autre soir; si vous ne me croyez pas, vous vous ferez une mauvaise affaire avec Mlle Perdrix.

Victor Cherbuliez.

LA

COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE

VI[1].

LA REVENDICATION.

I. — LES ACCUSÉS.

Aux derniers jours de la commune, vers le 17 ou le 18 mai, lorsque la colonne de la grande armée, jetée bas aux applaudissemens de la fédération, prouvait, à ne pouvoir s'y méprendre, que Paris était aux mains des barbares, M. Thiers, qui activait de toute son énergie les attaques de l'armée française, reçut la visite de trois personnages que nous ne devons point nommer. Ces hommes venaient près du chef du pouvoir exécutif afin d'essayer une dernière, une suprême tentative de conciliation, et afin d'éviter, s'il se pouvait encore, la dure bataille qu'il était facile de prévoir. L'un d'eux, qui était en quelque sorte le président de cette députation, était un homme considérable. Républicain fervent et libéral éprouvé, il avait pendant de longues années manié l'outil de l'ouvrier; mais s'instruisant lui-même, complétant à force de labeur son éducation intellectuelle, il était sorti de la foule, avait publié des livres remarqués, et avait fait partie, non sans honneur, de nos assemblées délibérantes. Il est une preuve vivante de l'excellence de notre état social qui s'ouvre devant les travailleurs énergiques et les porte

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er et du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

sans hésiter aux premiers rangs lorsqu'ils ont fait acte d'intelligence et de probité. Les instances adressées à M. Thiers restèrent vaines; il se montra ce qu'il était depuis le début de l'insurrection, inflexible. L'homme auquel j'ai fait allusion et que j'appellerai le président usa d'éloquence et ne fut point écouté. Enfin, à bout d'argumens, il dit : « Vous aimez les beaux-arts, et vous savez que la destruction de certaines œuvres serait une perte irréparable; eh bien! soyez persuadé que tous ces trésors accumulés dans Paris, nos musées, nos bibliothèques, nos églises, nos monumens, toute cette richesse incomparable qui est le produit des siècles et du génie humain, tout cela va disparaître, si vous ne consentez à offrir à ces fous des conditions acceptables. Vous serez vainqueur, nous n'en doutons pas; vous entrerez dans Paris tambour battant, par la brèche ouverte, nous le savons, et les gens de la commune le savent aussi; mais on brûlera les Tuileries, on brûlera le Louvre, on brûlera l'Hôtel de Ville, on brûlera Notre-Dame, on brûlera tout, et vous n'aurez rendu au pays qu'un monceau de cendres. » M. Thiers se récria : « On me répète la même chose de tous côtés, je n'en crois rien; ils disent qu'ils le feront et n'oseront jamais le faire. » Le président reprit : « Ils le feront, monsieur, je le sais, je vous l'affirme, et je vous supplie de réfléchir. » M. Thiers s'éloigna de quelques pas, appuyant son front contre une fenêtre dont il tambourinait machinalement les vitres avec ses doigts; il resta là seul, pensif, abîmé dans ses réflexions pendant quelques minutes. Puis revenant brusquement, il dit : « Eh bien! quoique je ne puisse vous croire, je veux faire un effort pour ramener ces malheureux. Voilà mes trois conditions : les insurgés mettront bas les armes. — Nulle poursuite ne sera exercée par moi au-dessous du grade de colonel. — Les portes de Paris resteront ouvertes pendant trois jours. Cela vous va-t-il? » Le président s'inclina : « Je n'osais point tant espérer, ces conditions sont des plus douces et je suis persuadé qu'elles seront acceptées avec reconnaissance à l'Hôtel de Ville. » M. Thiers haussa les épaules avec un geste de doute, et répondit : « Dieu vous entende! » Les trois messagers de paix repartirent en hâte et en joie pour Paris. Deux d'entre eux firent immédiatement connaître les conditions offertes par le chef du pouvoir légal; on les appela traîtres, et on les incarcéra. La commune voulait « vaincre ou mourir; » elle mourut.

Tous ceux qui dans la journée du dimanche 21 mai se pavanaient encore sous les galons et sous l'écharpe rouge avaient si bien disparu le dimanche 28 qu'on eut grand'peine à les découvrir. Un seul des membres de la commune, — le meilleur, le plus innocent, — voulut se livrer : c'est le vieux Charles Beslay; j'ai

raconté ici même comment il avait été sauvé. Les autres avaient pris toutes leurs mesures pour échapper à la justice du pays. Ceux que l'on arrêta pendant le combat furent rares; Assi et Amouroux, dans la nuit du 21 mai, allèrent se jeter étourdiment à travers une patrouille de troupes françaises, qui les déposa en lieu sûr. Amouroux s'était prémuni de faux papiers d'identité au nom de Gheisbreght; il n'en fut pas moins envoyé à Brest sur les pontons, où il fut reconnu, le 31 août 1871, à la suite d'une tentative d'évasion à la nage qui avait spécialement appelé l'attention sur lui. Quelques jours après la chute de la commune, on arrêta Paschal Grousset. Mis en voiture, accompagné de deux inspecteurs de police, il fut reconnu. La foule voulait le déchirer. Ce fut horrible, et l'on eut grand'peine à protéger ce malheureux contre les sauvages qui demandaient sa mort. On ignorait son nom, on savait seulement qu'il avait appartenu à la commune, et cela suffisait alors pour susciter d'implacables colères. Des chiffres prouveront combien peu les chefs de l'insurrection croyaient à la victoire, et quelles précautions ils avaient habilement combinées pour se dérober : soixante-dix-neuf personnages ayant été membres de la commune sont présens à Paris au moment où la France force les portes de sa capitale; Delescluze est tué, Rigault et Varlin sont fusillés; Vermorel doit mourir de ses blessures; quinze sont promptement arrêtés et reconnus; plus tard on déterminera la personnalité d'Amouroux, et on s'emparera d'Arnold et d'Émile Clément. Vingt-trois sur soixante-dix-neuf, cela fait honneur à l'agilité des cinquante-six autres. Parmi les quatorze généraux de la commune, deux furent tués, Duval et Dombrowski; deux furent arrêtés, et dix décampèrent en temps opportun; quant aux cent trente-trois colonels et lieutenans-colonels qui caracolaient si mal à la tête de leurs troupes, ils ne laissèrent que quarante-six d'entre eux aux mains de la justice. Dans cet énorme état-major de législateurs et d'officiers qui, vingt fois par jour, juraient de périr en défendant le drapeau rouge, je n'en vois que deux qui aient su mourir et n'aient point voulu survivre à l'anéantissement de leurs illusions : Delescluze et Vermorel; j'y ajouterai Édouard Moreau du comité central, qui peut-être eût réussi à se sauver, s'il l'avait sérieusement voulu.

Si la commune eut beaucoup de courage civique et une grande fermeté dans ses revendications sociales, on ne s'en aperçut pas lorsque ses membres arrêtés comparurent devant le troisième conseil de guerre présidé par le colonel Merlin. Les accusés étaient au nombre de dix-sept, dont il faut distraire Lullier et Ulysse Parent. Le premier ne fut jamais membre de la commune; le second avait été volontairement démissionnaire. On lui aurait sans doute évité une

incarcération préventive si, dans les premières heures de trouble et d'encombrement, on ne l'avait confondu avec son homonyme Hippolyte Parent; entre eux, il n'y avait aucun rapport, on s'en aperçut bientôt. Les quinze membres de la commune qui du 7 août au 2 septembre 1871 répondirent aux interrogatoires de la justice eurent tout loisir d'expliquer leurs doctrines, d'établir leurs théories et de dévoiler enfin au monde attentif leurs desseins, leurs moyens de rénovation et leur but. On s'attendait tout au moins à une exposition de principes; on fut promptement désabusé. Ces héros furent d'une platitude écœurante; j'en excepte deux qui cependant ne se ressemblent guère, et que sous aucun aspect l'on ne peut comparer : François Jourde et Théophile Ferré. Ceux-là seuls, en effet, sans forfanterie et sans lâcheté, acceptent la responsabilité de leurs actes. Jourde, je l'ai déjà dit, très simple et très ferme, n'argumente que sur des faits de comptabilité et prouve qu'il est resté probe au milieu de difficultés et de facilités sans nombre; Ferré, qui d'abord a déclaré qu'il ne se défendrait pas, ergote, se rappelle son métier de clerc d'huissier, rétorque les argumens, démontre l'erreur de certaines accusations et ne répudie aucun des actes qu'il a réellement commis. Il apparaît tout entier dans un mot qu'il faut citer; le président cherche et ne retrouve pas un ordre qui suffisait à motiver une condamnation capitale. Il dit à l'accusé : « Niez-vous avoir envoyé cet ordre? » Ferré répond : « J'ai écrit tant d'ordres de cette nature que je ne puis me souvenir spécialement de celui dont vous me parlez. » Enfin on découvre le papier égaré dans les dossiers, on le lui montre, il le regarde et dit : « Parfaitement, je le reconnais (1). »

A entendre ces hommes qui devaient régénérer le monde, ils ne sont entrés dans la commune que pour l'apaiser, sauver les innocens et protéger la population parisienne. Le cœur lève à entendre certaines explications. Que penser d'Urbain? On lui présente des ordres d'une inconcevable cruauté, entre autres celui-ci : « Au nom de la commune, et en vertu des pleins pouvoirs émanant du comité de salut public, le membre de la commune délégué à la mairie du VII^e^ arrondissement arrête : Le citoyen Andrès, commissaire central de police pour le VII^e^ arrondissement, procédera à

(1) Ferré a énergiquement refusé de se reconnaître l'auteur du fameux ordre : *Flambez finances;* il a eu raison. Il y a tout lieu de croire que cet ordre était apocryphe. Je crois que l'on peut en dire autant de l'ordre qui mettait des escouades d'incendiaires sous le commandement de Millière, Dereure, Billioray et Vésinier. Cet ordre, publié dans tous les journaux de l'époque, produit au procès, présenté sous forme de *fac-simile* photographique, me semble douteux, et j'ai le regret de l'avoir cité (*Revue* du 1^er^ octobre 1877), quoique j'aie eu soin de supprimer le nom des signataires.

toutes les arrestations qui lui paraîtront utiles pour la sûreté générale de l'arrondissement... En cas de résistance de la part des individus arrêtés, le citoyen Andrès est autorisé à leur brûler immédiatement la cervelle. En mairie, le 13 mai 1871, dix heures du soir. Les pleins pouvoirs ci-dessus sont valables pour quarante-huit heures. — Urbain. » C'est lui qui, le 17 mai, a proposé d'exécuter sommairement dix otages; on l'interroge sur ce fait, il répond : « Dans mon idée, ce n'était qu'un avertissement donné aux troupes de Versailles. » C'est à lui que fait allusion Trinquet, membre de la commune, lorsqu'il dit : « Je regrette de n'être pas mort sur les barricades; je n'assisterais pas au triste spectacle de collègues qui, après avoir eu leur part d'action, ne veulent plus avoir leur part de responsabilité. » — Cette belle déclaration du cordonnier Trinquet, qui se vante d'avoir été en 1869 courtier d'élection pour Rochefort et Gambetta, ne l'empêche pas de nier imperturbablement les crimes dont les preuves sont accablantes, concordantes et multiples. Dans ce fatras de dénégations et de protestations trop intéressées pour être accueillies, il y a des aveux bons à retenir, qui prouvent l'impuissance de ce gouvernement de carnaval, et l'indélicatesse compromettante de ces hobereaux de la démagogie. Billioray dit textuellement : « Nous avions beaucoup plus de peine à faire mettre en liberté les gens arrêtés sans droit qu'à faire des arrestations sérieuses. » Ailleurs il fait une révélation grave : « Delescluze ajoutait la signature de ses collègues aux décrets, avant de les envoyer à l'imprimerie. » Delescluze était mort, et il n'y avait nul danger à rejeter sur lui la charge des plus grands méfaits. Presque tous sont plats; Courbet l'est plus que nul autre, le pauvre gros homme a si peur qu'il en fait pitié. Un seul est franchement ridicule : c'est Assi. Vauban, Cohorn et Paixhans n'auraient point parlé d'eux avec un tel aplomb. A l'écouter, on hausse involontairement les épaules; il est de bonne foi, et se croit un homme de génie; on peut sans réserve lui appliquer le mot dont Rossel a frappé Mégy : « C'est un ouvrier stupide. » La vanité l'étouffe, et il a peine à ne pas laisser déborder le sentiment de supériorité qui l'accable; comme Atlas, il porte le monde, et ses reins ne fléchissent pas; il sait tout, il a tout inventé. Ses idées sont tellement viciées, son entendement est si étrangement perverti, qu'il ne considère cette insurrection, cette guerre civile, que comme l'exercice d'un droit : « Nous nous sommes défendus contre les troupes qui nous attaquaient; c'était tout naturel. » En lisant ces débats oubliés aujourd'hui, ou travestis par des mémoires volontairement infidèles, en constatant l'inanité et la bestialité des hommes qui s'étaient emparés du gouvernement de Paris, il est

difficile de ne pas se rappeler le cri que jeta Vergniaud après les massacres de septembre : « Et les Parisiens osent se dire libres ? Ils ne sont plus esclaves, il est vrai, de tyrans couronnés, mais ils le sont des hommes les plus vils, des plus détestables scélérats. »

Ce spectacle de révolutionnaires reniant la révolution, de persécuteurs se déguisant en sauveurs, ne fut point épargné aux conseils de guerre qui eurent à juger les acteurs de la commune. Ce fut vraiment très laid. On s'attendait à mieux de la part d'hommes qui avaient affiché de si exorbitantes prétentions. Les plus courageux ont plaidé les circonstances atténuantes; les autres ont menti. Les incendiaires ont juré qu'ils avaient éteint les incendies; les assassins ont affirmé qu'ils avaient sauvé les victimes; tous se sont jetés dans la commune par amour de l'ordre et par dévoûment au pays. Tant d'avachissement après tant de fureur serait pour surprendre, si l'on ne savait que les âmes naturellement basses sont sujettes à ces transformations subites. Quelques-uns d'entre eux, qui furent jusqu'au delà du crime les serviteurs de la commune, serviteurs implacables et sans merci, semblent avoir voulu, en prévision de l'avenir, se réserver des moyens de défense. J'ai sous les yeux une lettre bien singulière de Sérizier, de ce chef redouté de la 13e légion, maître du 101e bataillon, incendiaire des Gobelins, assassin des dominicains d'Arcueil, de ce Sérizier en un mot qui, dans la soirée du 22 mai, vint à la prison de la Santé, en compagnie de Jean-Baptiste Millière, afin d'y faire exécuter l'ordre donné par Ferré de fusiller les otages. Cette lettre n'est pas datée, mais elle a certainement été écrite entre le 26 mars et le 1er avril; elle est adressée au général Chanzy : « Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser ces quelques mots, pour faire un appel à votre loyauté bien connue. J'ai lu avec surprise dans plusieurs journaux, que vous aviez été sauvé de la fureur de la multitude par M. Léo Meillet et M. Combes, tous deux adjoints au XIIIe arrondissement. Sans vouloir retirer en rien à ces messieurs le courage et l'énergie qu'ils ont déployés dans cette triste circonstance, je rappelle à votre souvenir que votre vrai défenseur fut un capitaine du 101e bataillon qui, sorti de prison le matin même, a, par son courage et au péril de sa vie, fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour arriver à ce but. Je vous rappellerai qu'il vous prit par le bras en vous disant : Je réponds de vous sur ma tête, et que, le sabre à la main, il a loyalement tenu sa promesse en vous mettant en sûreté dans les murs de la Santé. Aujourd'hui que, par suite d'instances, vous êtes libre, je pense que vous voudrez bien rectifier cette erreur et rendre à chacun ce qui lui est dû. Ne voulant aucunement attirer les regards sur moi et n'ayant fait que mon

devoir d'homme de cœur, je vous prierai de m'adresser cette rectification à moi-même, et j'attends de votre bonté de ne pas communiquer mon adresse, car je ne veux plus m'occuper de toute cette politique. Comptant sur votre obligeance et votre justice, je suis, monsieur le général, votre tout dévoué serviteur : Sérizier, rue du Champ-d'Asile numéro 35. »

Si cette lettre est sincère, elle prouve que Sérizier a subi un entraînement irrésistible lorsqu'il a été jusqu'au bout de la voie criminelle qu'il avait, pendant une lueur de bon sens, eu l'intention d'abandonner; mais, en présence de l'énormité des forfaits commis, une telle supposition n'est guère admissible; il est bien plus probable que Sérizier a voulu, le cas échéant, se ménager un « certificat de bonne conduite, » une attestation considérable, qui plus tard pourrait l'aider à atténuer les sévérités de la justice. Il n'y réussit pas, car il fut condamné à mort et fusillé. A l'heure suprême, l'orgueil du sectaire reparaît. Le 25 mai 1872, au moment de partir pour le plateau de Satory où l'attend le peloton d'exécution, à quatre heures et demie du matin, il adresse encore une lettre au général Chanzy. Cette lettre est voulue, réfléchie, théâtrale. On la dirait écrite par un homme qui croit sérieusement parler à la postérité : « Je meurs pour la cause du peuple pour laquelle j'ai toujours vécu; je meurs avec la douce satisfaction d'être innocent... Soldat du peuple, je meurs en soldat et vous prie de ne pas oublier celui qui se dévoua pour vous. Je vous salue avant de mourir. » — Qu'est-ce que l'incendie de quelques tapisseries, qu'est-ce que le meurtre de pauvres prêtres enseignans pouvaient faire à la cause du peuple? Ces deux lettres ne laissent aucun doute sur l'homme qui les a composées; la première est hypocrite, la dernière est mensongère. Je viens de relire le procès de Sérizier; jamais témoignages plus unanimes n'ont accablé un criminel. Cette phraséologie dramatique fait partie intégrante du bagage révolutionnaire. Ferré n'en a-t-il pas appelé à la postérité avant de mourir?

M. Thiers fit grâce de la vie à plus d'un coupable, et fit bien. Cent dix condamnations à mort furent prononcées, et quatre-vingt-quatre furent l'objet d'une commutation. L'insurrection de Paris entraîna vingt-trois exécutions et celle de Marseille trois. Parmi ceux qui tombèrent au plateau de Satory, il en est un que M. Thiers eût voulu épargner: c'est Rossel. A dix heures du soir, la veille de l'exécution, il luttait encore contre des généraux qui invoquaient l'intérêt de la discipline et la nécessité impérieuse de punir un officier régulier, coupable de désertion à l'ennemi et d'attaque contre la France. M. Thiers, plutôt vaincu que convaincu,

signa. Rossel évita les galères et mourut. Il croyait bien qu'il serait sauvé (1), et connaissait probablement la tentative que l'on devait faire pour son évasion. Le 27 novembre 1871, à six heures du soir, le directeur de la maison de justice de Versailles, au moment où il rentrait chez lui pour dîner, reçut la visite de Mme et de Mlle Rossel, mère et sœur du condamné. Mme Rossel, fort émue, après avoir remercié le directeur des attentions qu'il avait pour son fils, lui demanda brusquement de ne pas trop surveiller les gardiens pendant la nuit et de laisser échapper le prisonnier. Le directeur, surpris d'une telle proposition, ne répondit point, afin d'apprendre jusqu'où le projet d'évasion avait pu être poussé. La malheureuse femme reprit avec insistance. Elle affirma au directeur que M. Thiers serait satisfait de l'évasion ; elle promit les plus hauts emplois, dans un avenir prochain, à celui dont elle espérait faire un complice ; elle parla de 20,000 francs en or qu'elle avait là, à la disposition de ceux qui lui permettraient de sauver son fils. Le directeur fut très ferme et très humain. Il repoussa sans peine les offres qui lui étaient faites et, par pitié pour une mère désespérée, voulut bien ne point révéler cette tentative de corruption. Le résultat de cette demande insensée fut que l'on doubla les postes, qu'il fut interdit aux surveillans d'ouvrir la porte des cellules, de sortir dans le chemin de ronde sans être accompagnés, et que le directeur, ne se couchant point, resta debout, l'oreille aux écoutes et l'œil aux aguets. En outre, des patrouilles circulèrent pendant la nuit autour de la prison. Le lendemain, 28 novembre, Rossel fut remis aux exécuteurs de la justice militaire en même temps que Théophile Ferré et Pierre Bourgeois.

Je crois que Mme Rossel se trompait lorsqu'elle affirmait au directeur de la maison de justice que M. Thiers verrait sans peine l'évasion du condamné ; mais il me paraît certain que le chef du pouvoir exécutif estimait que tous ces détenus, tous ces accusés, tous ces condamnés, étaient un embarras dont il aurait aimé à être délivré. A cet égard, je puis être très affirmatif. Chez M. Thiers, l'exigence politique dominait toujours, et l'indulgence qu'il eut pour certains coupables en est la preuve. Un homme bien connu à Paris, fort aimé de tout le monde, original, exubérant et très bon, avait recueilli chez lui un des chefs les plus compromis de la commune ; ne sachant trop comment lui procurer des papiers d'identité qui lui

(1) Rossel avait formé un recours en grâce qui fut apostillé par un grand nombre de ses camarades de promotion à l'École polytechnique ; par plusieurs notables de Metz ; par le général Vergne et les officiers du camp de Nevers ; par des dames de la maison nationale de Saint-Denis ; par son père et sa mère ; par M. Léon de Maleville, député ; par un certain nombre d'habitans de Valentigney et de Mandeure (Doubs).

permissent de franchir impunément la frontière, il alla trouver un écrivain illustre auquel il confia une partie de son secret. L'écrivain, se refusant à connaître le nom du coupable qu'il s'agissait de sauver, proposa au sauveur de le mettre en rapport avec M. Thiers. L'offre fut acceptée, et l'on partit pour Versailles. L'écrivain, qui s'est fait un nom devant lequel toute porte doit s'ouvrir, fut immédiatement reçu par M. Thiers et lui expliqua le but de sa visite : « On aurait dû tous les fusiller, dit M. Thiers, c'était le plus simple, mais on a été maladroit; on a tué des nigauds qui s'étaient mis dans la révolte sans savoir pourquoi, les chefs les ont plantés là et ont gagné au pied; maintenant ils sont pour nous un grave inconvénient: les prisons regorgent; les conseils de guerre sont encombrés, nous ne savons plus où mettre nos prisonniers. Je veux bien aider l'ami de votre ami; qu'il aille se faire pendre ailleurs; nous le condamnerons par contumace, de cette façon nous ne le reverrons jamais. J'arrangerai cela avec Barthélemy Saint-Hilaire, qui est le meilleur des hommes : amenez-moi votre ami. » L'ami attendait dans un salon voisin. En le voyant entrer, M. Thiers se mit à rire et lui dit : « Eh bien! grand gamin, on a donc oublié de vous fusiller? » L'écrivain se retira; nous ignorons ce qui se passa entre « le grand gamin » et le président de la république, mais nous savons que le communard put sortir de France sans être inquiété. Bergeret lui-même ne me démentirait pas.

Celui dont je viens de parler ne fut pas le seul auquel on facilita le moyen d'obtenir une condamnation platonique. M. Thiers disait : « Puisqu'ils partent sans esprit de retour, il vaut mieux les laisser partir. » Quelques-uns des grands coupables contre lesquels l'opinion publique était le plus irritée se promenaient parfois impudemment dans Paris, comme si l'impunité leur eût été promise ou assurée. Le samedi 8 juillet 1871, passant rue Turbigo avec Amédée Achard, nous nous arrêtâmes stupéfaits l'un et l'autre en apercevant Félix Pyat paisiblement assis dans un fiacre. Celui-là ne quitta Paris que plusieurs mois après la défaite de la commune, et il a pu recommencer des ballades à « la petite balle, » semblables à celle que Grômier, ancien zouave pontifical, futur membre du comité central, lut le 21 janvier 1870 à Saint-Mandé, au dessert du banquet commémoratif de la mort de Louis XVI, banquet annuel que ces gens-là nomment le banquet de la tête de veau. Non-seulement on ne les arrêtait pas avec trop de persistance, mais on prenait soin de signaler leur départ; la dépêche suivante a existé : « N. s'est heureusement embarqué aujourd'hui pour Newhaven. »

En ces circonstances, M. Thiers a agi en homme d'état préoccupé d'enlever de lourds embarras au gouvernement qu'il diri-

geait. On ne peut l'en blâmer; l'expérience de sa longue carrière lui avait appris que tout procès criminel touchant à des faits insurrectionnels porte en soi un péril et que, dans notre pays superficiel et oublieux, on fait souvent des martyrs avec les coupables les plus justement condamnés. Il connaissait cet inconvénient et voulut s'y soustraire. En revanche, il refusa brusquement et sans discussion d'adopter un projet qui lui fut soumis pour se débarrasser de tous les insurgés arrêtés. Un Américain, M. George Wilkie, directeur de la compagnie de la Basse-Californie, dont le siège est à New-York, proposa « un marché » qui ne put être accepté. Il demandait à jeter sur la grande presqu'île que baignent les eaux de l'Océan-Pacifique et de l'ancienne mer de Cortès tous les prisonniers faits à la chute de la commune. A chacun d'eux, il garantissait la concession immédiate de douze hectares de terrain, avec promesse d'une nouvelle concession de vingt autres hectares, après un séjour de trois ans. De ces révoltés on voulait faire des colons, en les distribuant sur un sol admirable, fort chaud, car il est précisément situé sous le tropique du Cancer, mais d'une fertilité exceptionnelle, très abondant en pâturages, en bestiaux, en gibier, et où il est facile d'établir des pêcheries d'huîtres perlières. M. George Wilkie exigeait un million pour couvrir les frais de la compagnie, dans le cas où le gouvernement français opérerait sur ses navires le transport des *convicts*; si au contraire la compagnie restait chargée de ce transbordement, elle demandait 1,100 francs par colon en guise d'indemnité pour le voyage et la nourriture. C'était une affaire commerciale; elle s'éloignait trop des habitudes de notre caractère national pour être acceptée; elle fut simplement repoussée, et la Basse-Californie n'eut point à recueillir les épaves de ce grand naufrage.

II. — LES CONTUMAX.

Dès que la commune eut pris fin, dès que l'on eut secoué l'impression de désespoir et d'horreur que ses derniers crimes inspirèrent, on se demanda comment une si malfaisante insurrection avait pu se produire; on en chercha sinon les causes, du moins les prétextes, car on répugnait singulièrement à rendre la seule perversité humaine responsable de tant de forfaits. C'est alors que quelques voix s'élevèrent, plus spécieuses qu'intelligentes, et que l'on entendit des phrases toutes faites : patriotisme égaré, — fièvre obsidionale

— longues privations, — héroïsme inutile, — humiliation de la défaite, — haine de l'ennemi. — Cela fut répété sur tous les tons, et peu s'en fallut que de cet excès de crimes on n'essayât de faire un excès de vertus. C'est là un verbiage enfantin, qui ne tient pas devant l'examen des faits. Quelques hommes ont pu être entraînés par un sentiment confus de patriotisme exaspéré, sentiment bien aveugle, en tout cas, puisqu'il ne leur permit pas de reconnaître qu'ils combattaient contre la France si blessée, si sanglante, qu'on l'entendait râler. Quant aux membres de la commune, aux généraux, aux colonels, à tout cet état-major d'ivrognes et de saltimbanques, le dernier sentiment qui ait fait battre leur cœur est celui de la patrie. Les malheurs dont nous avons été accablés, la captivité de nos soldats, la défaite de notre vieille gloire et de nos espérances, l'affolement d'une nation vaincue jusque dans ses moelles, la présence armée de l'ennemi sur nos terres, toutes ces douleurs, toutes ces hontes n'ont été pour eux qu'une occasion propice et une occurrence inesperée. Après Wœrth, après Sedan, après Metz, après la capitulation de Paris, ce qu'ils ont d'âme a secrètement tressailli de joie, car à travers l'effondrement du pays ils apercevaient la prochaine réalisation de leur rêve. L'établissement de la commune les préoccupait seul; quant au salut de la France, il leur a servi de prétexte à propager leurs insanités, mais on peut affirmer qu'ils n'y ont même pas songé, et l'on sait qu'ils n'ont jamais essayé d'y concourir.

M. Jules Simon, qui a été un des ministres du gouvernement de la défense nationale, et qui a pu juger par lui-même du degré de patriotisme dont les futurs héros de la commune étaient animés, ne s'est point laissé prendre à la rhétorique prétentieuse derrière laquelle on a voulu masquer leur forfait. Il a écrit : « Non-seulement les hommes de la commune ne sont pas sortis de terre, le 18 mars, comme une génération spontanée, mais on les connaissait par leurs noms depuis plus de deux ans; on savait leur but, leurs moyens d'action; on pouvait compter leurs échecs et mesurer d'un échec à l'autre le progrès de leurs forces (1). » Oui, certes, on les connaissait, et ceux qu'ils ont surpris furent bien naïfs ou bien ignorans, car ils avaient eu soin de se dénoncer eux-mêmes du haut de la tribune des réunions publiques. Mais bien avant l'époque où l'empire, ouvrant la porte aux libertés, put compter ses adversaires, on avait vu ces hommes à l'œuvre, dans les conspirations secrètes. Sous prétexte de renverser l'empire, ils prêchaient la république, sous prétexte de défendre la république, ils organisaient la com-

(1) *Le Gouvernement de M. Thiers*, par M. Jules Simon, t. I, p. 167.

mune, mais ils n'étaient et n'ont jamais été que des révolutionnaires de la pire espèce, prêts à tout, pourvu qu'ils puissent arracher un lambeau du pouvoir et y draper leur incurable vanité. Le patriotisme égaré? qu'a-t-il à faire avec les complots de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, en juin et juillet 1853? J'y retrouve Jules Allix, qui déjà a été arrêté pendant l'insurrection de juin 1848 et qui sera membre de la commune; j'y retrouve aussi Joseph Ruault, qui sera de toutes les sociétés secrètes, de toutes les échauffourées et que ses complices fusilleront au charnier de la rue Haxo. Le 15 juillet 1869, les détenus politiques de Sainte-Pélagie envoient la lettre suivante aux députés de Paris : « Les soussignés, en présence de la conduite des députés de Paris, devant l'ordonnance de prorogation du corps législatif, voyant leurs craintes justifiées, accusent hautement ces députés d'avoir manqué à leur mandat, et requièrent d'eux leur démission immédiate. » Dix noms signent cette sommation peu respectueuse; j'y lis ceux d'Émile Duval, Raoul Rigault, Théophile Ferré, Charles Amouroux, Gustave Flourens; deux généraux et trois membres de la commune. Est-ce la honte de nos défaites et la colère contre la cession de deux de nos provinces qui fomentent le complot dont le dénoûment éclate en juillet 1870 devant la haute cour de Blois? Là on voit apparaître les fabricans de bombes au picrate qui ne sont pas destinées aux Prussiens. Les accusés sont nombreux; parmi ceux qui les défendent, je compte Protot, qui sera délégué à la justice, et Peyrouton, qui sera chargé de « l'éclairage » de Paris pendant la commune. L'état-major de celle-ci est à Blois et prête l'oreille aux bruits inquiétans qui viennent des frontières. Voilà Dereure, Ferré, Cournet, qui seront membres de la commune; voilà Grômier, du comité central; Tony Moilin, délégué au VI[e] arrondissement; Fontaine, directeur des domaines et séquestre des biens du clergé; Garreau, directeur du dépôt et de Mazas; voilà Sapia, qui sera tué le 22 janvier 1871 sur la place de l'Hôtel-de-Ville; Joly, le directeur de la manufacture des tabacs; Verdier, aide de camp de La Cécilia; voilà Guérin qui, modestement, sera huissier, et Razoua, qui sera lieutenant-colonel d'état-major; voilà Greffier, qui sera le commandant des Vengeurs de Flourens, le chef de la garde prétorienne de Rigault et de Ferré, qui signera de sa griffe l'ordre d'exécuter un homme dont il ne sait même pas le nom. Au cours de l'accusation, on entend parler de Raoul Rigault, de Gambon, — l'homme à la vache, — de Tridon, d'Arthur Arnould, tous membres de la commune; de Jaclard, de Rousseau, du comité central; de Gois, qui présidera la cour martiale et viendra lui-même, le 26 mai, chercher à la Grande-Roquette les prêtres et les gendarmes qui doivent

aller vers la rue Haxo. Le héros de la bande, c'est Mégy; il mérite quelque intérêt, il appelle l'attention, car il a tué un inspecteur de police chargé de l'arrêter. Par patriotisme, — pendant la commune, — il commandera et abandonnera le fort d'Issy; il ira aider à tuer Mgr Darboy. En 1870, à son domicile, on a saisi une pièce de vers qui est tout un programme, le programme que l'on essaiera d'exécuter, — c'est le vrai mot, — après le 18 mars. A-t-il été composé par Mégy? Je ne crois pas, car l'homme m'en paraît incapable; mais cette paperasse est écrite et signée de sa main :

Aux barricades! feu! levons-nous prolétaires!
L'éclatant drapeau rouge enflammera nos cœurs;
Qu'on les détruise tous, bourgeois, propriétaires,
Car il faut qu'à tout prix nous en soyons vainqueurs!

Les vers ne sont pas bons, mais l'intention en est excellente, quoiqu'ils n'aient point été improvisés dans un accès de fièvre obsidionale.

Dès que l'empire s'écroule, le gouvernement de la défense nationale, avec une imprudence extraordinaire, rejette ces hommes sur le pavé. On en a peur, ils tiennent la populace par le club et le cabaret. Ils demandent la sortie « torrentielle » pour mettre hors de la ville nos soldats, les mobiles, les gardes nationaux de bon vouloir, et rester maîtres du terrain où ils comptent bâtir leur commune. — Comment ils comprenaient la défense de Paris, on le vit dans la soirée du 31 octobre. — On en mit quelques-uns en prison; ils n'y restèrent pas longtemps; il faut glisser rapidement sur ces faits, car on éprouverait trop d'humiliation à s'y appesantir. Théophile Ferré se présente chez le préfet de police, et lui demande une autorisation qui lui est refusée; en se retirant, il cambre sa petite taille et crie de sa voix de fausset : « Monsieur, nous porterons votre tête au bout d'une pique! » Gabriel Ranvier est à Sainte-Pélagie, car il avait été très actif au 31 octobre; il obtient, sous je ne sais quel prétexte de famille, la permission de sortir pendant quarante-huit heures. Il se rend dans un club et y dit ceci : « Ils n'ont pas le courage de me fusiller; mais nous, nous aurons ce courage, et nous les fusillerons. » Et par ma foi, il tint parole. Lorsque le cortège des otages passa devant l'église de Belleville, Ranvier, debout, tête nue, adossé à la grille, donna l'ordre : « Allez les fusiller (1). » On lui obéit et l'on alla rue Haxo.

Toute la future commune est présente au 31 octobre et se montre le 22 janvier. Pendant la période d'investissement, lorsque nous

(1) Massacre de la rue Haxo; déb. contr., sixième conseil de guerre, audience du 16 mars 1872.

luttons à nos portes même, que les Allemands resserrent les lignes d'attaque et lancent des obus dans Paris; lorsque le pain manque à la ville affamée, que nos soldats se multiplient à l'est et à l'ouest pour faire croire à des forces régulières qui n'existent plus, lorsque les femmes restent debout pendant six heures sous la neige pour obtenir un morceau de cheval, que les petits enfans meurent de froid et de misère, les « patriotes égarés » trouvent que la circonstance est bonne et veulent en profiter. On les arrête, on les emprisonne, et ils ne tardent pas à être libres. Lisez le nom de ceux qu'on a été forcé de mettre sous les verrous pendant ces jours lamentables, et vous y trouverez celui de tous les futurs conquérans de l'Hôtel de Ville : Félix Pyat, Vermorel, G. Ranvier, Tridon, Vésinier, Razoua, Bauer, Jaclard, Flourens, Vallès, J.-B. Millière, Eudes, Mégy, Edmond Levrault, Lefrançais, Chatelain, Pillot, Pindy, Napias Piquet, Léo Meillet, Humbert, Arnold, Lemoussu, Piazza, Brunel, Delescluze. — J'en oublie. La réunion est complète; ce sont les législateurs, les chefs d'armée, les incendiaires. On n'a qu'à ouvrir la porte des cabanons, et le gouvernement est constitué. Il manquera le vétéran, l'apôtre, l'homme qui a toujours rêvé le despotisme en invoquant la liberté, le vieux Blanqui, au grand désappointement de ses disciples. « Le parti blanquiste, a dit un témoin déposant devant la commission d'enquête, se compose d'ouvriers malhonnêtes et d'étudians fruits secs. » Personne n'en doute.

Ceux qui ont fait la commune n'ont point attendu la guerre et nos défaites pour chercher dans la violence la mise en œuvre de leurs conceptions. Le mot est emprunté au vocabulaire de 93, il est vrai, mais il avait été rajeuni. La société secrète fonctionnant à Londres, qui, en 1853, organisa et dirigea les complots de l'Opéra-Comique et de l'Hippodrome, s'appelait : la commune révolutionnaire; à cette époque Félix Pyat en était le pontife. Le livre d'or de la noblesse communarde existait avant la commune; il était facile de l'écrire; les élémens en existaient sur les registres d'écrou des prisons, aux greffes de la cour d'assises et de la police correctionnelle, sur la liste des sociétés secrètes et parmi les numéros matricules du bagne. Ces hommes avaient fait leur éducation politique, avaient acquis leur science d'économiste dans le préau des geôles, dans l'arrière-salle des cabarets, où l'on renouvelle le monde en buvant du « petit bleu, » dans les chambres d'étudiant, où le plus souvent, par excès de verdeur et de jeunesse, on cherche les moyens d'affranchir l'humanité d'un joug qu'elle ne porte pas. Ils étaient nuls d'eux-mêmes, nullifiés encore par l'étrange mode d'enseignement qu'ils avaient adopté. Lorsqu'ils furent les maîtres, ils se con-

duisirent comme nous l'avons dit, ce qui n'a rien de surprenant. La défaite les a-t-elle corrigés? la sévérité des tribunaux punissant leurs crimes les a-t-elle menés vers le repentir? l'indulgence dont on a usé envers eux a-t-elle affaibli leurs convoitises et adouci leur colère? Non; ils sont restés les mêmes, comme si une fatalité organique pesait sur eux et les condamnait à une révolte permanente. Un aliéniste a écrit: « L'homme devient alcoolique, mais il naît ivrogne; l'alcoolique guérit, l'ivrogne est incurable (1). » Il serait peut-être vrai de dire également : l'homme devient insurgé, mais il naît révolutionnaire; l'insurgé guérit, le révolutionnaire est incurable. — On serait tenté de le croire, en écoutant la voix des fugitifs qui parlent au delà de nos frontières.

A peine ont-ils quitté la France et sont-ils en sûreté qu'ils affirment leur innocence, la pureté de leurs intentions, la modération de leur conduite; pour eux, il n'y a qu'un criminel, M. Thiers; un bourreau, l'armée; un traître, l'assemblée nationale. Ils inventent un mot et disent : les crimes de Versailles, comme les honnêtes gens ont dit : les crimes de la commune. — Leur vanité, qui avait rapidement fléchi lorsqu'ils se dissimulaient dans leurs cachettes, réapparaît tout entière; on les croyait naïvement des contumax, pas du tout, ce sont des proscrits; ils sont La Proscription. Leur premier soin est de publier un volume imprimé à Genève en caractères couleur de sang et qu'ils intitulent : *le Livre rouge de la justice rurale*, livre fort intéressant et très instructif du reste, qui démontre que la crédulité humaine est sans bornes et le jugement humain absolument aveugle. On a réuni dans ce volume, dédié à la mémoire de Charles Delescluze, toutes les niaiseries, toutes les bourdes colportées dans Paris, au moment de la dernière bataille, confectionnées dans les loges de portière et tombées dans la boîte des journaux, qui, surmenés, avides de nouvelles, n'ayant pas le temps matériel d'un contrôle quelconque, les imprimaient pêle-mêle sans critique, pour répondre, vaille que vaille, aux ardentes curiosités du public. Ce que l'on a débité d'extravagances et de fables à cette époque, les personnes qui étaient à Paris ne l'ont pas oublié. L'esprit révolté et terrifié du Parisien grossissait toute chose. Du côté des vaincus comme du côté des vainqueurs, on ne se fit faute de regarder la vérité à travers des loupes et de la rendre monstrueuse. Telle qu'elle fut cependant, elle suffisait à satisfaire les plus difficiles en matière d'horrible et de merveilleux. Toutes les insanités furieuses inventées par les défenseurs de la commune

(1) *Étude médico-légale sur les épileptiques*, par le docteur Legrand du Saulle, p. 123.

ou par leurs adhérens, par les badauds oisifs, par les *reporters* effarés, par les trembleurs éperdus, sont pieusement consignées dans cette compilation où je lis avec étonnement, sous la rubrique *le Siècle*, 28 mai 1871 : « Le maréchal Mac-Mahon a exécuté sa menace contre Belleville; toute la nuit on a tiré à boulets rouges sur le quartier. » Qui ne sait cependant que, depuis plus de vingt années, l'obus a été substitué au boulet dans toute l'artillerie française? Les « faits divers » qui constituent le *Livre rouge de la justice rurale* ont tous à peu près ce même degré de véracité. Il y est naturellement question de la grande bataille du Père-Lachaise, où l'on ne s'est pas battu.

Le premier journal qu'ils fondent, — à Londres, — s'appelle *le Qui vive!* Il est de bonne encre celui-là, et il ne cherche pas ses mots pour dire leur fait aux « classes dirigeantes. » En novembre 1871, bien peu de temps après la défaite, lorsque les maisons de Paris incendié ne sont pas encore reconstruites, *le Qui vive!* daigne nous révéler quelle forme de gouvernement « La Proscription » voudra bien nous appliquer lorsqu'elle sera revenue trôner en France : « Apprenez que nous n'avons plus au cœur que l'idée d'une vengeance, et nous la voulons terrible, exemplaire. Un jour viendra, vous le savez, où nous serons de nouveau maîtres de la place. Il n'y aura plus de grâce, plus de merci pour les tueurs de juin 1848 et de mai 1871. Nous faucherons vos têtes, seraient-elles couvertes de cheveux blancs, et cela avec le plus grand calme. Vos femmes, vos filles, nous n'aurons plus pour elles ni respect, ni pitié; nous n'aurons que la mort! La mort jusqu'à ce que votre race maudite ait disparu à jamais! A bientôt, messieurs les bourgeois! » La note s'est accentuée, car au début de l'insurrection on était plus doux et moins exigeant; on n'aimait pas beaucoup plus les bourgeois, mais du moins on n'en demandait pas l'extermination radicale, on se contentait à moins, et *la Montagne* du 5 germinal an 79, c'est-à-dire du mardi 4 avril 1871, semblait répondre à tous les besoins du moment lorsque, parlant de M. Thiers, « ce petit vieux à mine de chouette, » et du « compère Favre, » Gustave Maroteau y écrivait : « La commune vous met ce matin en accusation; vous serez jugés et condamnés, il le faut. Heindrich (1), passe ton couperet sur la pierre noire; il faut que la tête de ces scélérats tombe! » L'idée communarde, on le voit, a fait quelques progrès : tuons d'abord, et nous verrons plus tard.

La prose, la vile prose ne suffit pas à ces vengeurs du droit commun; la poésie s'impose aux grandes âmes : *facit indignatio ver-*

(1) Heindrich était alors exécuteur des hautes œuvres à Paris.

sum! Les Tyrtées du pétrole, les Simonides du massacre accordent leur lyre et en tirent quelques accens qu'il est bon de répéter :

Et toi dont l'œil nous luit à travers nos ténèbres,
Nous t'évoquerons, ô Marat!
Toi seul avais raison : pour que le peuple touche
A ce port qui s'enfuit toujours,
Il nous faut au grand jour la justice farouche
Sans haines comme sans amours,
Dont l'effrayante voix plus haut que la tempête
Parle dans sa sérénité,
Et dont la main tranquille au ciel lève la tête
De Prudhomme décapité (1).

Prudhomme, c'est la bourgeoisie, à laquelle on en veut furieusement en prose comme en vers. Un autre poète, qui s'intitule modestement un franc-tireur déporté, et qui date *la Sanglante comédie, poème historique*, du fort de Quélern (septembre 1872), promet à courte échéance :

.... Un peuple, au grand jour, poursuivant de sa haine
La race de Caïn dans le dernier bourgeois.

Ceux qui sont libres, ceux qui sont détenus, aspirent au même idéal : détruire toute une classe de la société dont ils se sont expulsés eux-mêmes par fainéantise, où ils n'ont pas le courage de rentrer par le travail. Les malheureux qu'on a entassés sur les pontons, en attendant que la justice ait pu les appeler devant elle, savent tromper toute surveillance et retombent dans les habitudes invétérées où ils se sont perdus. A bord du transport l'*Yonne*, en rade de Brest, le 20 août 1871, un jour de grande représentation théâtrale, où les insurgés, travestis en acteurs, donnaient *la Mort d'Abel*, poème tragique en un acte, par E. Gheisbreght (c'est Amouroux), et *les Amoureux de Claudine*, par A. Baily, on découvrit que la plupart d'entre eux avaient réussi à former une société secrète avec mots de passe et signes de ralliement, qu'ils appelaient : la Libre Pensée. Cette société aurait pu avoir pour « organe » un journal dont j'ai vu un numéro pendant la commune et qui était intitulé : *l'Athée, journal des intérêts matérialistes*, car dans leurs théories sociales ils suppriment Dieu, qui cependant ne les gêne guère, puisqu'ils se conduisent comme s'il n'existait pas.

Les calomnies qu'ils ont imprimées dans leurs petits livres et répandues à profusion ne sont pas croyables. Il faut que l'habitude de vivre au milieu des conspirateurs leur ait donné un bien singu-

(1) *Les Incendiaires*, par Eug. Vermesch. Londres, 1872.

lier mépris des hommes pour qu'ils osent mentir avec une telle impudence et s'imaginer que leurs fables seront acceptées par la crédulité des foules. Dans une livraison du *Bulletin de la commune*, publié en Belgique sous un format commode qui permet l'expédition par la poste, je lis une note vraiment extraordinaire. Ce bulletin paraît, — ou paraissait, — sous la direction de G. Cluseret, F. Gambon, membres de la commune de Paris, et de Fesneau, président de la ligue du midi. Dans le n° 1, adressé au peuple français et imprimé à Liège, 1874, l'auteur d'un article intitulé : *Légitimité du mouvement communal*, raconte que tous les crimes commis à Paris, du 22 au 28 mai, sont exclusivement imputables à l'armée française, et que ces crimes « portèrent au comble la fureur populaire. » Faisant allusion aux massacres des otages, l'auteur se demande : « La réaction de Versailles est-elle étrangère à ces exécutions? » Et il se répond par la note que voici : « Le général Cluseret, étant à la guerre, reçut plusieurs avis venant de la droite de l'assemblée, le prévenant qu'il entrait dans les plans de M. Thiers de faire assassiner les otages, et spécialement M. Darboy. Il en conféra avec Rigault, et choisit en conséquence la garde de Mazas (1). » Dans la même livraison, on revendique orgueilleusement toute responsabilité dans le renversement de la colonne de la grande armée et dans l'incendie des Tuileries. Quant aux autres incendies, ils sont l'œuvre, ils ne peuvent être que l'œuvre de « la réaction. » La commune fut clémente, elle fut douce et maternelle : « Pas une goutte de sang n'a été versée par le peuple. » (Page 31.) C'est leur marotte; ils sont l'agneau sans tache, la blanche colombe; Candide, entrant inopinément à Paris en avril ou en mai 1871, se serait cru revenu au pays d'Eldorado. Dans *la Commune*, almanach socialiste pour 1877, imprimé à Genève, Arthur Arnould écrit sérieusement ceci à la page 30 : « Jamais Paris ne jouit d'une tranquillité plus absolue, ne fut aussi sûr au point de vue matériel que pendant la commune. Il n'y avait plus ni police, ni magistrature. Pas de gendarmes, pas de juges! Il n'y eut pas un seul délit. » Le plus étrange, c'est qu'Arthur Arnould est de bonne foi.

Dans certaines circonstances solennelles, ils se réunissent, discutent, rédigent une proclamation collective et la publient sous la signature de l'un d'eux. Au moment des élections de novembre 1877, le menuisier Pindy, gouverneur militaire de l'Hôtel de Ville, qu'il abandonna le dernier, agissant au nom de « la fédération française de l'association internationale des travailleurs, » signe un manifeste où l'on peut lire : « Vous devez vous préparer à passer

(1) *Bulletin de la commune* (livraison de 32 pages), p. 29.

de la parole à l'acte, de l'urne à la barricade, du vote à l'insurrection... Si les barricades dressent leurs pavés sur les places publiques, si elles sont victorieuses, il ne faut pas qu'il en sorte des gouvernans, mais un principe : pas d'hommes, mais la commune. » Ce manifeste parut tellement inopportun, tellement bête aux journaux de nuance excessive, qu'ils l'attribuèrent, comme toujours, à une manœuvre de police. Pindy se fâcha et se hâta de protester : « Je revendique la responsabilité; c'est vous dire que j'inflige le démenti le plus catégorique à tous ceux qui insinuent que j'ai désavoué ce manifeste. »

Non, la commune représentée par les contumax et les graciés n'a abjuré aucune de ses prétentions, n'a abandonné aucun de ses espoirs. En marge de nos frontières, regardant vers la France, elle attend le moment d'y rentrer et de retourner vers l'Hôtel de Ville avant même qu'on ait eu le temps de le reconstruire. Elle ne le cache pas, car elle est naturellement bavarde; elle l'a dit et répété à satiété dans tous les journaux qu'elle a pu fonder en Suisse, en Belgique, en Angleterre, que ce soit *le Qui vive! la Fédération*, *le Mirabeau*, *la Nouvelle Lanterne*, *la Guerre sociale*, *l'Avant-garde*, *le Révolté*, et d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer. La terre doit appartenir au paysan, l'usine doit appartenir à l'ouvrier, et toujours, partout, sur tous les tons, on crie au bourgeois le mot du trappiste : Frère, il faut mourir! De temps à autre, on donne quelques avertissemens à la justice française. En septembre 1878, Dardelle, l'ancien colonel gouverneur des Tuileries, estime dans *le Mirabeau*, qui se publie à Verviers, que les juges militaires sont « d'impudens coquins revêtus d'un caractère soi-disant légal. » Parlant de la condamnation d'Étienne Boudin, l'assassin du pharmacien Koch (1), il dit avec apaisement : « Mais cette affaire n'en restera pas là, il viendra un jour où il y aura en France une véritable justice, et alors les juges et témoins auront à rendre compte du crime judiciaire qu'ils ont commis. » La justice, — la véritable justice, — que nous promet Alexis Dardelle, nous la connaissons; elle a fonctionné pendant la commune, Raoul Rigault en fut le procureur général; elle eut pour prétoire la cité de Vincennes, le préau de la Grande-Roquette, la cour des Tuileries, le passage Dubois, l'avenue d'Italie, l'avenue Victoria, la rue Servan, le fort de Bicêtre, le chemin de ronde de Sainte-Pélagie, l'avenue Parmentier, et tous les autres endroits où les innocens tombèrent sous les coups de leurs meurtiers. Oui, Dardelle, vous ramènerez avec vous cette véritable justice, nous le savons.

(1) Procès E. Boudin; déb. contr., troisième conseil de guerre, 16 février 1872.

Le souvenir des crimes qu'ils ont froidement prémédités n'a point troublé le repos de leur conscience; nul repentir ne les a effleurés; ils sont restés ce qu'ils furent au moment de l'action, implacables. Lefrançais, ancien maître d'école révoqué, qui siégea à la commune pour le IVe arrondissement et vota contre l'établissement du comité de salut public, a publié à Neufchâtel, en 1871, un volume intitulé : *Étude sur le mouvement communaliste à Paris;* c'est une glorification de la commune, il est superflu de le dire, mais on aurait pu croire que cet homme, relativement modéré, désapprouverait certains faits de basse férocité et honteux. Il n'en est rien. Pour lui, « Chaudey n'était point un otage, mais un accusé. » Il reconnaît que l'arrestation fut « un acte d'insigne maladresse, » mais « quant à sa mort, toute cruelle qu'elle fût, la responsabilité en remonte, comme pour la mort des otages, à ceux qui dès le début de la lutte, ainsi que le témoigne la proclamation Gallifet du 2 avril, ont érigé en système l'assassinat des prisonniers (p. 268). » Après la commune, ils se sont glorifiés de ce meurtre; pendant la commune, ils ont fait comprendre qu'ils le trouveraient légitime. Courbet avait honnêtement protesté contre l'incarcération de son compatriote Chaudey. Pilotell, qui en qualité de commissaire de police avait arrêté celui que Raoul Rigault devait tuer, répondit : « 24 avril 1871. Mon cher Courbet, vous trouvez l'arrestation du nommé Chaudey scandaleuse! Si vous aviez été, comme moi, le fusil à la main, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier, vous ne me blâmeriez pas d'avoir arrêté cet assassin. » Les contumax sont restés fidèles à ce principe qu'il faut intervertir résolument les rôles et démontrer à l'histoire que les assassins sont des victimes et que les victimes sont des assassins. En cela consiste ce qu'ils nomment un appel solennel à la justice et au droit.

III. — LES PROGRAMMES.

Ceux qui étaient ou qui se croyaient en état de manier une plume ont écrit leur histoire; ils ont écrit le mémorial de la commune et les fastes de l'Hôtel de Ville; ils se sont déifiés et ont vilipendé la France. Ils sont conséquens à eux-mêmes, ne se démentent pas, mettent dans leur récit autant de sincérité que dans leur gouvernement, font de la polémique comme ils faisaient la guerre; leur encrier aussi est plein d'huile de pétrole. Un des meilleurs d'entre eux, Arthur Arnould, ne peut échapper à ce genre de plaidoyer qui travestit les faits, les dénature et reporte sur des adversaires les

crimes que l'on a commis. Son *Histoire populaire et parlementaire de la commune de Paris* est une suite de considérations diffuses où la pensée, obscurcie par une phraséologie trop abondante, a peine à se faire jour; c'est peut-être encore moins une dissertation en faveur de la commune qu'un réquisitoire contre le gouvernement légal : « Vous mentez! L'assassin, c'est vous! — C'est vous l'incendiaire! » Lui aussi, il explique comment et pourquoi Mgr Darboy est mort; le lecteur doit l'apprendre, car il ne s'en doute guère : « On vous avait offert de vous rendre l'archevêque, et vous avez refusé. — Pourquoi? — Parce que le clergé rêvait, pour remonter ses actions, de compter une victime qu'il pût transformer en martyr. Or l'archevêque de Paris, mal avec le pape et les jésuites de Rome, par sa mort vous donnait ce martyr à peu de frais, puisque vous le détestiez, ne le trouvant pas assez forcené. Sa mort, les ultramontains l'ussent payée à Thiers, car en frappant un gallican et un prêtre, elle satisfaisait doublement l'intérêt et la haine de l'église. Thiers vous a donc donné ce cadavre sciemment, par un de ces calculs machiavéliques qui lui faisaient croire à son propre génie quand ils ne demandent tout au plus que de la simple scélératesse. » (Tome III, p. 15.) Puisque la mort violente de l'archevêque devait apporter un si grand bénéfice à l'église que la commune haïssait, il était élémentaire de ne pas le tuer. C'est à quoi Arthur Arnould n'a pas pensé, ni les assassins non plus.

Dans toutes les histoires de la commune inventées par les communards, on trouve une prodigieuse quantité d'élucubrations pareilles; sous prétexte de montrer qu'ils étaient des hommes politiques, ils imaginent les conceptions les moins probables et les prêtent sans sourciller à leurs adversaires. Non-seulement ils interprètent les intentions d'autrui, mais ils interprètent également des faits sur lesquels nul doute ne peut subsister, et ils donnent à la réalité d'impudens démentis. C'est Benoît Malon qui le premier, dans *la Troisième défaite du prolétariat français*, tâche de propager et d'imposer une fable réellement trop invraisemblable et dont déjà nous avons fait justice. D'après lui, M. Washburne, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique, aurait offert le 25 mai son intervention à Delescluze auprès des autorités allemandes afin d'obtenir une suspension d'armes et le salut des membres de la commune (p. 455). Le mensonge est flagrant, et puisque Benoît Malon était à la mairie du XIe arrondissement, il aurait dû mieux savoir ce qui s'y est passé.

Le plus extravagant de ces fabricans de romans prétendus historiques est certainement Pierre Vésinier. Celui-là croit que la vérité est, comme lui, naturellement contrefaite, et son *Histoire de la*

commune de Paris restera un modèle inimitable pour ceux qui, de parti pris, sont décidés à ne reculer devant aucune imposture. Il n'est point clément du reste pour les chefs de l'armée fédérée, et lorsqu'il cite quelques passages de leurs rapports ou de leurs lettres, il a soin de les tronquer (1). Il dit : « Ce sont les officiers d'état-major de cette espèce qui ont rendu possible l'entrée des Versaillais dans Paris, et la chute de la commune, ce sont eux qui sont responsables du sang qui a coulé et du massacre de *quarante mille* gardes nationaux tués (p. 377). » Son jugement sur la loi des otages est à retenir; il la trouve « bien modérée et bien équitable (p. 289). » Les faits de guerre le surexcitent à ce point qu'il en perd la tête et ne reste plus maître de son imagination. C'est à lui que l'on doit l'invention de la bataille du Père-Lachaise : « Pendant plus d'une demi-heure, il y eut dans cet asile des morts un combat terrible. Ce ne fut qu'après avoir massacré les canonniers sur leurs pièces et avoir fusillé presque tous les gardes nationaux que le cimetière fut pris. Près de *6,000* cadavres jonchaient les avenues et les tombes. Beaucoup de fédérés furent égorgés dans les caveaux, sur les cercueils des morts, où ils s'étaient réfugiés et qu'ils arrosèrent de leur sang. Le massacre fut épouvantable (p. 404). » Je répète encore que le Père-Lachaise fut pris sans coup férir et qu'il ne fut le champ d'aucun combat. Les troupes y arrivèrent le soir par les environs de la rue Bagnolet et y bivouaquèrent. Le récit de Pierre Vésinier, « ex-membre et secrétaire de la commune, ex-rédacteur en chef du *Journal officiel*, » est le résultat d'une hallucination; mais tous les écrivains communards l'ont adopté et le commentent, sans scrupule, encore à l'heure qu'il est (2). Le volume de Vésinier se termine par une prédiction : « La commune renaîtra des cendres de ses martyrs brûlés par les bourreaux incendiaires, boucaniers de Versailles; le vent les a déjà portées aux quatre coins du monde pour ensemencer les champs de la révolution dont le triomphe est assuré (p. 420). »

Parmi les livres que les contumax ont publiés sur cette période de leur existence, je n'en vois qu'un, — un seul, — qui offre quelque sécurité et soit sérieux, c'est l'*Histoire de la commune de 1871*, par Lissagaray (1876). Le livre est d'un jacobin et d'un sec-

(1) Razoua en arrivant à Genève écrit : « Après avoir défendu l'École militaire, je suis rentré chez moi, 6, rue Duperré, vers sept heures, écrasé de fatigue, *blessé et mis hors de combat*, je me suis reposé. » Dans son *Histoire de la commune*, P. Vésinier cite la lettre de Razoua (p. 376-377), mais il a soin de supprimer les mots *blessé et mis hors de combat*, ce qui lui permet toutes sortes de considérations.

(2) Le récit des incidens qui se sont produits au cimetière de l'est dans la journée du samedi 27 mai a été fait avec une scrupuleuse exactitude par M. Alphonse Daudet. Voir *Contes du Lundi*, p. 178 : *La Bataille du Père-Lachaise*.

taire. L'auteur voit les choses sous le jour spécial de son opinion et les apprécie en conséquence, ce qui est son droit indiscutable. Lorsqu'il commet une erreur, il paraît se tromper de bonne foi et ne mentir, comme les autres, de volonté préconçue. Les faits n'y sont point racontés sans passion, mais le plus souvent ils sont exacts et concordent avec la vérité. M. Lissagaray y met de la dignité, et il accepte nettement la responsabilité des actes coupables que les apologistes de la commune ont tenté et tentent plus que jamais de rejeter sur « la réaction. » L'Hôtel de Ville, le Palais-Royal, la préfecture de police, la Légion d'honneur, la rue Vavin, le Palais de Justice, la rue Royale ne sont pas brûlés par d'autres que par les fédérés; il a le courage de le dire et il faut l'en louer; cela seul assure à son travail la valeur d'un document à consulter (1). Lui, non plus, il n'est pas indulgent pour la commune, qu'il accuse de faiblesse et d'indécision; selon lui, elle est frappée d'une attaque de délibération chronique et en meurt; au lieu d'agir, elle discute; Rossel le lui a déjà reproché. Elle a manqué d'énergie en ne s'emparant pas de toutes les ressources financières de Paris; elle a manqué d'esprit politique en ne sachant pas tirer un parti suffisant des découvertes d'ossemens dans les chapelles sépulcrales et des autres « mystères de Picpus. » En résumé, l'opinion de M. Lissagaray semble être que la commune n'était composée que de gens incapables; il les a vus de près, il les a vus à l'œuvre, et son jugement sur ce point est conforme à ce qui ressort invinciblement de l'étude des faits.

Les communards ne se sont point contentés de fabriquer des journaux et d'écrire des histoires; ils ont péniblement rédigé des programmes dans lesquels ils ont cristallisé le précipité de leurs théories. Ils se sont naturellement divisés en groupes distincts, obéissant à la loi des affinités électives et se juxtaposant selon leurs tendances ou leurs opinions. Jacobins, blanquistes, hébertistes, économistes, internationalistes se sont séparés, s'éloignant les uns des autres, se soupçonnant, s'injuriant et formant de petites églises hostiles où les fidèles seuls avaient le droit de pénétrer. Dans ce monde, plein de justes défiances, où la loi des suspects est toujours

(1) Sur deux points, M. Lissagaray commet une grave erreur. Il dit que, dans la rue Royale, Brunel a fait incendier les maisons occupées par des tirailleurs de l'armée de Versailles. *Toutes* les maisons incendiées dans la rue Royale étaient situées entre deux barricades tenues par les fédérés. Elles furent allumées le mardi 23, entre quatre et cinq heures de l'après-midi; les troupes ne s'en emparèrent que le mercredi 24, entre six et sept heures du matin. En outre, M. Lissagaray attribue l'incendie des docks de la Villette au feu des batteries françaises, il se trompe; les incendiaires de la Villette ont comparu devant la justice militaire, et la concordance des témoignages n'a laissé aucun doute sur leur culpabilité.

en vigueur, il faut être vingt fois criminel pour n'être pas accusé d'appartenir à la police. Les tavernes de Londres, les cabarets de Carrouge, les estaminets de Belgique ont vu bien des disputes au cours desquelles le premier mot échangé était celui de mouchard. Grâce à cela, grâce à des querelles devenues éclatantes et dont le public a été pris à témoin, on a vu clair dans plus d'une retraite, et l'on a compris qu'ils avaient souvent, les uns pour les autres, « une haine de frère. » Je crois pouvoir affirmer que Rochefort et Cluseret ont été condamnés à mort par une société de contumax réfugiés à Londres. Ils ne s'en sont pas souciés et ils ont bien fait.

Le groupe le plus considérable, celui qui, exclusivement à tous les autres, se considère comme représentant la pure doctrine et se croit composé d'hommes éminens tout prêts à ressaisir le pouvoir et à dominer la France, a repris la vieille dénomination, chère à tous les révoltés; il s'appelle : *la commune révolutionnaire*. Il a parlé, il faut répéter ses paroles et les écouter. Le manifeste dont je vais citer quelques phrases a été imprimé et distribué par milliers d'exemplaires; la poste l'a transporté sous forme de lettre dans toutes les parties du monde; on l'a dissimulé sous la percaline qui enveloppe les petits livres des sociétés protestantes, pour le faire parvenir aux déportés de la Nouvelle-Calédonie. — C'est l'évangile des temps nouveaux, — des temps prochains; — ceux qui ont rédigé ce programme, fruit de longues et laborieuses discussions, ont du moins le mérite de la franchise, ils disent à l'avenir ce qu'ils lui réservent, ils n'enveloppent point leurs pensées dans des phrases à double entente; ils font à la civilisation cette grâce de lui éviter toute surprise. Les incendiaires du palais de la Légion d'honneur, de la rue de Lille, de la rue du Bac, de la caserne d'Orsay, de la Caisse des dépôts et consignations semblent écrire encore à la lueur des flammes. Leur prose éclaire autant que leur pétrole et prouve que ceux qui cherchent « l'apaisement » ne se rencontrent point parmi les évadés de la commune, aujourd'hui contumax et fort peu repentis. Ce manifeste, imprimé à Londres en juin 1874, adressé aux *communeux*, n'est en somme qu'une suite de divagations fastidieuses et de phrases dont la vacuité égale la boursouflure. On sait cependant, après l'avoir lu, à quoi s'en tenir sur quelques points qu'il est bon de connaître; en matière de religion, on est très net : « Nous sommes *athées*, parce que l'homme ne sera jamais libre tant qu'il n'aura point chassé Dieu de son intelligence et de sa raison. » En matière de conciliation, on paraît professer une opinion raisonnée et pleine de promesses : « La commune, ne l'oublions pas, nous qui avons reçu charge de la mémoire et de la vengeance des assassinés, c'est aussi la revanche! » Tous ceux qui ne

s'associent pas à cet exposé de principes sont traités de calomniateurs et de renégats; ce sont des pauvres d'esprit qui ne sont point à la hauteur de l'évolution communeuse, car « ils voient dans la révolution du 18 mars un soulèvement pour des franchises municipales. Ils renient les actes de cette révolution qu'ils n'ont pas comprise, pour ménager sans doute les nerfs d'une bourgeoisie dont ils savent si bien épargner la vie et les intérêts. Oubliant qu'une société ne périt que quand elle est frappée aussi bien dans ses monumens, ses symboles, que dans ses institutions et ses défenseurs, ils veulent décharger la commune de la responsabilité de l'exécution des otages, de la responsabilité des incendies. Ils ignorent ou feignent d'ignorer que c'est par la volonté du peuple et de la commune, unis jusqu'au dernier moment, qu'ont été frappés les otages, prêtres, gendarmes, bourgeois et allumé les incendies. Pour nous, nous revendiquons notre part de responsabilité dans ces actes justiciers qui ont frappé les ennemis du peuple, depuis Clément Thomas et Lecomte jusqu'aux dominicains d'Arcueil, depuis Bonjean jusqu'aux gendarmes de la rue Haxo, depuis Darboy jusqu'à Chaudey. Nous revendiquons notre part de responsabilité dans ces incendies qui détruisaient des instrumens d'oppression monarchique et bourgeoise, ou protégeaient les combattans. » Il faut reconnaître que ceux-là ont quelque clarté dans leur exposé de principes, et que leurs souvenirs ne les gênent guère; loin de là, leurs souvenirs se substituent à la réalité et leur montrent partout une commune florissante comme dans la terrible semaine. Les rédacteurs de ce manifeste se croient encore à l'Hôtel de Ville, car ils écrivent : « Nous voyons Paris, la France, courbés sous la terreur, l'écrasement continu, l'assassinat en permanence. » Il faut toute la perspicacité d'un contumax pour s'en apercevoir; nous ne nous en serions jamais douté.

Les trente-trois (1) communards ou communeux qui ont signé ce manifeste ne furent point de minces personnages pendant les mois d'avril et de mai 1871. Toutes les hautes fonctions civiles, administratives, militaires, sont représentées; c'est encore un gouvernement tout prêt : Cournet, Viard et Vaillant ont été membres de la commune; Eudes, général, membre de la commune, a fait partie du dernier comité de salut public; Huguenot, Sachs, Breuillé, Dacosta, ont été les substituts de Raoul Rigault; Gausseron a été

(1) Aberlen, Berton, Breuillé, Carné, Jean Clément, F. Cournet, Ch. Dacosta, Dellès, A. Derouilla, E. Eudes, H. Gausseron, E. Gois, A. Goullé, E. Granger, A. Huguenot, E. Jouanin, Ledrux, Léonce, Lhuillier, P. Mallet, Marguerittes, Constant Martin, A. Moreau, H. Mortier, A. Oldrini, Pichon, A. Poirier, Rysto, B. Sachs, Solignac, Ed. Vaillant, Varlet, Viard.

juge d'instruction; Gois a présidé la cour martiale; le colonel Ledrux a été gouverneur du fort de Vanves; Goullé a été chef d'escadron d'état-major; Mortier, du comité central, était délégué à la mairie du XI[e] arrondissement; A. Moreau était secrétaire général à l'inspection des ambulances; Constant Martin a été secrétaire général à la délégation de l'enseignement, et Granger a fourni les fonds à l'aide desquels Blanqui organisa le complot de la Villette qui permit à Émile Eudes de se distinguer sans retard en assassinant un pompier.

Les contumax qui ne partagent pas les opinions du groupe de la *commune révolutionnaire* dont Eudes est le chef, — le dictateur, — ne furent point satisfaits de ce manifeste, que l'on jugea peu politique et fort intempestif. Il y eut du bruit dans le Landerneau de la « proscription » et l'on fut très mécontent de voir ainsi mettre imprudemment au jour les projets que l'on mûrissait, et dont il était inutile de faire part aux réactionnaires. Gabriel Ranvier, La Cécilia, Cluseret, s'en mêlèrent et traitèrent « le général » Eudes avec fort peu de déférence; Vermesch dit un mot assez drôle : « Ils sont trente-trois dans la *commune révolutionnaire*, c'est fâcheux; s'ils étaient quarante, on y chercherait Ali-Baba! » D'une lettre écrite à propos de cette proclamation par un homme qui a joué un rôle important sous la commune, j'extrais le passage suivant : « Le programme des trente-trois est la fusillade et l'incendie... en paroles; leur but, faire peur aux bonnes d'enfans; le résultat, le seul du moins appréciable, le ridicule et l'odieux jetés sur toute la proscription de 1871. Ce résultat leur est-il payé, ou n'est-il dû qu'à leur outrecuidante sottise, c'est ce que l'avenir nous apprendra. » Je trouve cette lettre sévère; Eudes et ses acolytes racontent simplement ce qu'ils ont fait, pour mieux dénoncer ce qu'ils feront. Ils ont eu toute la commune pour complice, du 22 au 28 mai; ils ont la bonne foi de le dire, c'est maladroit, j'en conviens, mais ceux qui les blâment aujourd'hui ne les ont point blâmés lorsqu'ils mettaient leur programme en action par « la fusillade et l'incendie. »

Les hommes qui ont rédigé ce manifeste sont des blanquistes et des hébertistes, — des hommes d'action, — comme ils aiment à s'appeler eux-mêmes. En dehors d'eux s'est formé un groupe d'apparence plus pacifique, composé d'économistes, qui cherchent à découvrir par la discussion la solution du problème social. Ceux-là aussi, il convient de les écouter, car ils disent parfois des choses très divertissantes. Ah! le vieux monde n'a qu'à bien se tenir, car, avec de pareils cadets, il n'en a plus pour longtemps. Les théories sont à l'étude, les formules sont prêtes; lorsque l'on reviendra, on aura dans sa poche le code de l'avenir, le code de la félicité hu-

maine, on pourra parer à toutes les éventualités et étonner le peuple par la profondeur des conceptions. Ces apôtres du socialisme, de l'internationalisme, du collectivisme se réunissent régulièrement pour échanger ce qu'ils appellent des idées. Le jeudi me paraît être leur jour préféré; ils ne se cachent point, ils sont abordables, les oisifs de Londres peuvent aller les entendre à la taverne du duc d'York; chaque séance donne lieu à un procès-verbal. L'ensemble des procès-verbaux constitue la loi future; il n'est ni difficile, ni coûteux de se les procurer. Le nombre des assistans varie selon les circonstances. Parmi les plus assidus, je trouve Antoine Arnaud et Jean-Baptiste Clément, de la commune, Vinot, colonel, commandant l'École militaire, Maujean, chef du visa au trésor, Letailleur, secrétaire général aux relations extérieures, N. Rousseau, du comité central, Langlois, qui a appartenu à une commission de l'octroi. Dardelle y fait quelques rares apparitions, puis il y a des inconnus, d'humbles « proscrits » qui viennent s'abreuver aux sources mêmes de la science économique, et parfois aussi des voyageurs curieux, — j'en connais, — qui savent le chemin de Bennett street. Ce groupe n'a pas l'ampleur de la *commune révolutionnaire*, mais il ne manque pas d'originalité, et il représente l'académie des sciences morales et politiques de la contumacerie.

Il serait fastidieux de reproduire toutes les insanités sur lesquelles on dispute : le résumé des procès-verbaux des derniers mois de 1878 est suffisant pour donner au lecteur une idée très nette de ce genre tout spécial d'aberrations. Le 2 mai, après avoir décidé que l'on fusillerait ceux qui ne se soumettraient pas à la révolution, on s'occupe du capital. On s'en empare; mais comment parviendra-t-on à forcer « les bourgeois » à « restituer » leur argent? C'est bien simple : on fera une nouvelle effigie pour frapper la monnaie; toute pièce qui ne portera point cette effigie sera refusée, et les propriétaires des « anciennes effigies » seront tenus de les verser à un endroit désigné. Le 9 mai, on pense aux beaux-arts, dont il convient de développer le goût dans le peuple; grosse question, qui est très rapidement résolue : les riches, n'ayant plus d'hôtels, n'auront plus de murs pour y accrocher des tableaux; les tableaux diminueront immédiatement de valeur, et on en formera des musées pour la récréation des prolétaires. — Par-ci par-là, on lâche de bons aphorismes : « L'épargne, c'est le vice. » Le 13 juin, un orateur nommé Lassassie est d'avis que l'émancipation de la femme est une question prim*ar*diale. Et l'enfant? Ceci mérite méditation; on remet à quinzaine pour la solution qui apparaît le 4 juillet : « Dans la société future, il n'y aura pas d'état; il y aura quelque chose qui se chargera de l'enfant, mais on ne sait pas comment cette chose

s'appellera. » C'est bien clair. — Le 18 juillet, un citoyen compatriote de Dante, de Michel-Ange et de Galilée, dit : « Ce que nous ne voulons pas, c'est l'aristocratie de l'intelligence, parce que c'est contraire à la justice. » Cette motion trouble un peu Jean-Baptiste Clément, qui se croit très intelligent; à la séance suivante, il exprime sans timidité le désir que toutes les femmes soient des Staël et des George Sand. — Il n'est pas dégoûté, Jean-Baptiste Clément. Le 15 août, on revient aux questions purement économiques : « Tant que nous ne posséderons pas la terre et les outils, il faudra donc discuter cette ignominie du salariat. Plus de palliatif. Il ne faut pas plus de bons patrons qu'il ne faut de bons sergens de ville ou de bons curés. Travaillons donc pour la révolution violente qui seule peut nous sauver de la situation qui nous est faite. Pour abolir le salariat, il faut abolir le patron, et le premier acte de la révolution doit être l'expropriation de toutes les propriétés. » Le 22 août, on dit : « Les ouvriers se plaignent des machines, qu'ils s'en emparent, et ils n'auront plus qu'à s'en louer. » Huit jours après, Jean-Baptiste Clément résume la discussion : « Donc, trois propagandes actives à faire : 1° à la ville; 2° à la campagne; 3° la plus sérieuse, qui est de développer chez tous les ouvriers le désir du bien-être; il faut combattre tous ces mots : abstinence, vertu, résignation, persévérance (1). »

Le 5 septembre, un incident se produit. J.-B. Clément, qui paraît être l'orateur le plus écouté du cénacle, discute la question des impôts pour arriver à les supprimer; il termine en disant : « Démontrer l'iniquité existante, démolir, abolir, pousser à la révolution, voilà notre ouvrage; à ceux qui viendront après de voir ce qu'ils auront à faire. » A cette péroraison, le citoyen H. se lève : « C'est de la démence, citoyens, de discuter les impôts quand nous savons tous que ça devrait être aboli, et que notre devoir de révolutionnaires socialistes nous oblige à les supprimer. Citoyens, s'il faut jurer de tuer quelqu'un, j'en suis, ça me va; d'aller à Paris planter le drapeau rouge, j'en suis; de tirer sur toute la canaille qui nous gouverne, j'en suis; mais c'est trop bête de venir ici, comme des écoliers, nous qui avons fait la commune. » Violente interruption. — Le citoyen H. reprend dans des termes que j'adoucis singulièrement : « Je m'en moque; je vous dis qu'il faut avoir de

(1) Développer le désir du bien-être chez tous les ouvriers paraît être en contradiction avec le principe que l'*Internationale* professait avant le 4 septembre : « A Londres, quand nous parlions d'améliorer le sort des ouvriers, ils nous répondaient qu'ils voudraient voir les ouvriers dix fois plus malheureux. Quand vous aurez donné aux ouvriers tout ce qui leur sera nécessaire, ils ne voudront plus sortir de chez eux. » *Enq. parl. sur le 18 mars;* dép. des témoins, éd. de 1872, p. 542.

la résolution, et ne pas discuter des choses oisives comme nous le faisons; nous sommes des imbéciles. » Le procès-verbal constate que l'état d'ébriété du citoyen H. ne lui permet pas de formuler sa pensée avec toute la netteté désirable. Malgré cette sortie, la question de l'impôt tient au cœur de J.-B. Clément, qui la reprend le 12 septembre; au lieu de toutes les contributions existantes, il propose d'établir l'impôt consenti. — On hésite, on cherche à comprendre, on ne comprend pas, on finit par lui demander des explications, il s'explique: « Mais c'est bien simple cependant; l'impôt consenti, c'est celui qui répond aux besoins journaliers. » Dès lors tout le monde approuve, et la motion est adoptée.

Le 26 septembre, le citoyen Gratien demande à parler de la famille : « La famille, c'est l'obstacle, elle est à détruire si l'on veut arriver à donner à tous une éducation égale et révolutionnaire; puisque nous abolissons l'hérédité, l'enfant n'est plus l'héritage du père et de la mère, il appartient à l'état. » Dans ces réunions d'où sortira la société modèle, toutes les fois que l'on propose de supprimer un devoir ou d'atténuer une responsabilité sociale, on est certain d'être applaudi. On a résolu, comme on vient de voir, les questions de la propriété, de l'impôt, de la famille; il est temps de se hausser aux considérations abstraites et de dire quelques mots de la guerre. J.-B. Clément s'en charge dans la séance du 31 octobre : « Il n'y a que les philanthropes qui s'élèvent contre la guerre; c'est grâce à la guerre que la commune de Paris est venue, et aussi grâce à sa défense que l'on doit le grand élan socialiste d'aujourd'hui; pour nous révolutionnaires, il existe toujours le seul, le juste moyen de la guerre civile. Formons donc une armée de travailleurs, et guerre aux bourgeois! » Le 7 novembre, Dardelle intervient; c'est à lui, ancien chasseur d'Afrique, ancien colonel gouverneur du palais des Tuileries, qu'il appartient de traiter avec compétence la question militaire; qui mieux que lui peut la connaître et la développer? « Il suffit d'un homme comme Mahomet qui, au lieu du Coran, aille, l'épée d'une main et le socialisme dans l'autre, à la conquête des monarchies de l'univers. Il ne faut penser à rien de pacifique, mais à la révolution violente, aux coups de fusil pour arriver à être débarrassé de la race bourgeoise, et la guerre doit être le premier soin d'un gouvernement socialiste. Il doit immédiatement entamer une guerre de conquête jusqu'à l'extinction de la monarchie dans tous les coins du globe. » Dardelle est couvert d'applaudissemens; aussi, il revient à la charge le 5 décembre : « Il faut arriver à former des révolutionnaires d'action pour renverser tout ce qui existe et opérer un changement total de la société. » L'année 1878 se ferme à la taverne du duc d'Yorck sur une note

plus gaie, car le 19 décembre, le citoyen Bazin dit : « La terreur est telle en France depuis 1871 que nul n'ose plus y parler. » Il n'y a pas à qualifier de pareilles rêveries; un des membres de la réunion s'en est, du reste, chargé dans la séance du 9 juin, lorsqu'il a dit : « Nous sommes en train de faire la cuisine de la révolution et nous pourrions paraître monstrueux aux gens qui nous entendraient. » Il ne faut ni s'étonner, ni s'effrayer outre mesure de toutes ces sornettes sorties de cerveaux malsains, faibles et méchans. J'ai consulté les procès-verbaux de *la Société démocratique française*, qui tenait séance à Londres en 1839 et 1840; ce n'est ni moins violent, ni moins bête; mais ce qui ressort des manifestes et des discussions des contumax amis du général Eudes ou fréquentant la taverne du duc d'York, c'est qu'ils rêvent tous la dictature, à la condition de l'exercer eux-mêmes. La commune, essayant d'expliquer ses crimes, a prétendu qu'elle avait voulu sauver la république menacée par l'assemblée nationale; elle a menti. A ces gens, la forme républicaine est aussi odieuse que la forme monarchique. Le 15 avril 1879, la cour d'assises du canton de Neufchâtel, en Suisse, a été contrainte de faire comparaître les rédacteurs d'un journal appelé *l'Avant-garde* qui prêchait ouvertement l'assassinat. La plupart des accusés avaient brillé à l'Hôtel de Ville, combattu sous le drapeau rouge et avaient pu échapper à l'action des lois françaises. Le président demanda à l'un des accusés : « En qualité d'anarchiste collectiviste, ne poursuivez-vous pas la suppression de l'état républicain aussi bien que de l'état monarchique? » L'accusé répondit : « Oui. » Il a répondu pour la commune tout entière, qui n'a jamais eu d'autre but, ni d'autre intention.

IV. — LE QUART-ÉTAT.

Les insurgés de 1871, poussés par des mobiles qui échappent à toute morale, à tout patriotisme, se sont soulevés contre le pays légal, ont remporté une victoire inique, se sont conduits au pouvoir comme des viveurs fanfarons et cruels, ont essayé de détruire Paris qu'ils ne pouvaient plus détenir, ont été sans dignité ni force devant les conseils de guerre, et, dans leurs réunions de coutumax, ils ont ressassé toute sorte de sottises qui prouvent leur violence et leur nullité. Tout cela est fait pour rendre modeste, et cependant il n'est pas un de ces coupables que n'ait saisi le démon de l'orgueil, et qui ne s'imagine très sincèrement être de taille à bâtir une civilisation modèle. Leur superbe est extrême, tous se croient des Christophe Colomb, et tous sont partis à la découverte du nouveau monde. Ils

sont tellement certains de le voir émerger un jour du sein des brumes où se perdent leurs rêveries qu'ils l'ont déjà baptisé. Ils le nomment le *quart-état*, par opposition au tiers-état, dans lequel se sont absorbées, mêlées, fondues, comme dans un creuset social d'une incomparable puissance, toutes les castes qui jadis ont divisé la société française. Il en est ainsi. Ces hommes que nous avons jugés à l'œuvre, dont les actes, quels qu'ils soient, sortent d'un moule invariablement médiocre, dont le pétrole a été l'argument péremptoire et le massacre le raisonnement élaboré, ces hommes se regardent comme des novateurs incompris; ils sont des prophètes et des apôtres. Ils sont les dieux de la Genèse où l'humanité va trouver sa forme définitive. De ce qu'ils ont fait, nul regret; ils ont été les soldats du droit; demain, s'ils le peuvent, ils seront les exécuteurs de la justice. Ils redressent la tête, montrent le poing à la civilisation stupéfaite, et se vantent de lui avoir livré le plus rude assaut qu'elle ait jamais supporté. Un témoin déposant devant la commission d'enquête parlementaire sur le 18 mars avait prévu cela et l'avait annoncé : « Quant aux prisonniers, vous verrez que dans quelques années, pour beaucoup ce sera un titre de gloire; ils diront : J'étais un des soldats de la commune. Ils en tireront une grande vanité, les ambitieux s'en feront un marchepied politique; ils se présenteront aux élections et seront peut-être nommés; en tout cas, ils auront bien des voix. » Le président écouta cette prédiction avec surprise et répondit : « Vous nous faites là de l'état moral de Paris une peinture fort triste! » Le témoin ne s'était point trompé. Les héros qui ont été les vainqueurs de l'archevêque et de M. Bonjean sont plus fiers que jamais de leur besogne. L'immorale politique s'est abaissée jusqu'à eux et leur a tendu la main pour s'en faire des alliés; ils sont prêts à mettre en pratique les théories que nous connaissons, celles de la *commune révolutionnaire* ou celles de la taverne du duc d'York; toutes ensemble peut-être, dans un éclectisme intelligent qui permettra de piller d'un côté, d'incendier de l'autre, de fusiller partout. Ceux-là ne demandent qu'à installer ce fameux quart-état qu'ils ont inventé, et à détruire tous les privilèges dont ils souffrent, car ils ont découvert que la société actuelle était fondée sur des privilèges exorbitans; qui s'en serait douté? La logomachie du temps d'Hébert et de Marat leur est restée aux lèvres; ils répètent naïvement des mots qui n'ont plus de sens et qu'ils ne comprennent pas.

Pour ces novateurs fanatiques d'imitation, pour ces voyans atteints de cécité, notre société est séparée en classes distinctes, — la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, — comme à l'époque où l'on rédigeait les cahiers des états-généraux, et chacune de ces classes est

armée de privilèges à l'aide desquels elle opprime le peuple. — A voir la réalité des choses, il n'en est pas tout à fait ainsi. Les privilèges de la noblesse consistent à se jeter dans l'industrie pour subsister : il y a des ducs et des comtes qui sont marchands de vin; les privilèges du clergé lui permettent de porter des soutanes trouées au coude, d'être insulté sans répondre, de ramasser, d'élever, d'instruire les enfans de ceux qui l'ont fusillé et qu'il a bénis avant de mourir; le privilège de la bourgeoisie est de sortir du peuple par l'intelligence, le travail, la probité, l'épargne, et d'y rentrer par l'ignorance, la fainéantise, l'ivrognerie et la prodigalité. Des privilèges du peuple on ne parle pas, ce sont ceux qui cependant appartiennent à tous les citoyens français, de voir toute carrière, toute grandeur ouvertes devant soi; encore de nos jours, il existe un maréchal de France et des généraux de division qui sont partis le fusil sur l'épaule et la giberne au flanc. Un de nos plus grands savans était ouvrier cordonnier, un de nos bons écrivains était menuisier, et si je feuilletais les annuaires de l'Institut, de l'assemblée nationale, du sénat, des grandes administrations, que d'hommes illustres, connus, utiles et respectés n'y trouverais-je pas qui ont couru pieds nus au temps de leur enfance, et qui ont péniblement gagné le pain des premières années! Parmi ceux qui vivent et dont la France s'enorgueillit, il convient de ne citer personne; on n'aurait du reste que l'embarras du choix. Dans l'industrie, dans le commerce, quel est le travailleur sérieux qui osera dire qu'il n'a pas réussi? Un ancien ouvrier devenu patron et actuellement maire d'un arrondissement de Paris a écrit : « Depuis plus de vingt ans que nous vivons au milieu de la classe laborieuse, nous avons remarqué que tous les « bons » ouvriers qui se sont établis sont arrivés à un bon résultat (1). »

Les privilèges que le quart-état doit renverser n'existent que dans l'imagination des révolutionnaires. On en parle, on en fait grand bruit; mais lorsqu'on les cherchera, il sera impossible de les découvrir. Cette bouffonnerie cache une prétention hautaine et envieuse qu'il faut réduire en termes simples. Le quart-état signifie que le gouvernement doit appartenir par droit de naissance à ceux qui n'apprennent rien, ne savent rien et ne font rien. C'est le système des castes renversé; au prolétariat seul incombe la régie du monde, parce qu'il est le plus nombreux. « La commune, c'est le prolétariat révolutionnaire armé de la dictature par l'anéantissement des privilèges et l'écrasement de la bourgeoisie, » a dit le manifeste des trente-trois dont j'ai parlé plus haut. Ceci est bien antérieur

(1) *Le Sublime,* par M. Denis Poulot. Paris, 1870, p. 130.

à la commune et il y a longtemps que cette devise a été formulée. Elle est à la fois le point d'appui et la doctrine de l'Internationale. Je la trouve très nettement exprimée dans une lettre qu'un ouvrier de Reims adressa le 19 mars 1870 à Varlin, qui, on se le rappelle, était en correspondance avec les groupes internationalistes du Portugal, d'Espagne, d'Allemagne et de France. « C'est nous qui donnons la vie à toutes les nations. Sans nous, rien n'existerait, ce qui fait que nous sommes la vraie force, la force qui fait vivre et par là la seule force juste, qui vaut bien la force destructive qui appartient aux bourgeois, nos éternels ennemis, qui ne pensent qu'à leur ambition et à leur insociabilité et qui voudraient encore vivre sans rien produire, excepté le désordre social et tous les maux qui s'ensuivent et qui nous ruent les uns sur les autres pour nous entre-déchirer comme des bêtes sauvages, pour ce qu'ils appellent patrie, gloire, victoire, choses bien vaines pour nous aujourd'hui. Je le répète, nous sommes *le nombre*, nous sommes *la force*, nous sommes *le droit*, nous sommes *la justice*, nous sommes *la morale universelle*, et une cause aussi juste que la nôtre ne doit pas succomber ; l'éternelle morale est là pour l'attester ! » Ces hommes-là sont des prétendans. L'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ne leur permet que les premiers rôles, et leur ambition est d'autant plus intense qu'elle ne repose que sur des illusions. Ils croient à leur avenir, ils le voient, ils vont y toucher. A leur manière, ce sont des fanatiques. Au-dessus du chaos des revendications confuses et des rêvasseries indéterminées, ils aperçoivent nettement le quart-état qui passe la tête dans un triangle égalitaire, semblable au couperet de la guillotine, et qui dit, entre deux hoquets à l'absinthe : « Je suis parce que je suis ! »

Dans leur ingénuité, ils s'imaginent que l'on peut, en toute chose, supprimer les intermédiaires, comme dans le commerce, acheter en fabrique et à la grosse. Il ne suffit pas de vouloir être pour parvenir. La réputation, les honneurs, la fortune, ça ne s'achète pas, cela s'acquiert. Les escaliers qui conduisent à ces sommets se gravissent degré par degré, péniblement, et il faut parfois plus d'une génération pour toucher le faîte. Les générations sont les étapes entre le point de départ et le point d'arrivée. Ces étapes, le collectiviste voudrait n'en tenir compte ; entre lui et le but auquel il aspire, il trouve le labeur, l'effort, la persévérance, le temps ; c'est là ce privilège qu'il accuse, c'est là « l'éternel ennemi. » Il est pressé de jouir, il n'a ni le loisir, ni le courage de s'élever jusqu'à la fortune ; il veut la voler avec effraction, et il fait la commune, sous prétexte de renverser la caste oppressive par excellence, la bourgeoisie, qui cependant ne peut se retourner

sans apercevoir l'ouvrier, — le prolétaire, — d'où elle est sortie.

Ce que la commune aurait tenté — ce qu'elle tentera, — c'est la substitution violente, immédiate — et sans phrase, — du prolétariat à toute autre classe de la société, dans la propriété, dans l'administration et dans l'exercice du pouvoir. Les moyens qu'elle emploiera pour parvenir à son but, nous les connaissons; les programmes qu'elle tâchera d'appliquer, nous les avons cités. Le branle est mené par des hommes pour lesquels conspirer est une carrière. La forme du gouvernement qu'ils attaquent leur est toujours indifférente. Nous avons vu la république de 1848 arrêter, fusiller et déporter les conspirateurs qui avaient voulu renverser la monarchie parce qu'elle était la monarchie, et la république de 1871 a arrêté, fusillé et déporté les conspirateurs qui avaient attaqué l'empire parce qu'il était l'empire. Ce sont là des prétextes auxquels les hommes d'état ne se laissent pas prendre, quoiqu'ils feignent parfois de les admettre. Pour ces revendications impies, les guerres, les défaites, les malheurs du pays ne sont que des causes secondaires, quand ce ne sont pas misérablement des occasions. La cause primordiale est plus lointaine et plus profonde, elle est dans l'homme même. Les rédacteurs du *Bulletin de la commune* ont raison de dire : « L'origine générale du mouvement communal de 1871 est vieille comme le monde (1). » Elle remonte en effet au temps de la Genèse; elle date du jour où Caïn a tué son frère parce qu'il en était jaloux. C'est l'envie qui est derrière toutes ces prétendues réclamations sociales bégayées par des paresseux auxquels leur outil fait honte, et qui en haine du travail régulier préfèrent les dangers du combat à la sécurité du labeur quotidien. Cette maladie, — ce vice originel, — est le grand moteur des âmes basses et des intelligences douteuses. Il n'a pas de nom; on pourrait l'appeler le *caïnisme*. Il a fait les massacres de septembre, il a fait la loi de prairial, il a fait la commune.

Il n'est pas qu'en France, il est partout. Le pivot du vieux monde est faussé; la civilisation est ataxique; elle penche à gauche, elle va tomber. L'Europe se regarde et ne se reconnaît plus. Elle contemple avec effroi le monstre qui est sorti d'elle. Se peut-il qu'elle ait donné le jour à ce Caliban? Il est aussi vieux qu'elle, elle devrait ne pas l'ignorer, si elle savait sa propre histoire. Jadis, il apparaissait çà et là! Aujourd'hui, grâce à l'imprimerie, à l'électricité, à la vapeur, il semble doué d'ubiquité et en tous lieux on le voit en même temps. On en a peur, c'est le bon moyen d'être vaincu par lui. L'énigme du sphinx n'est point difficile à résoudre.

(1) Le *Bulletin de la commune*, n° 1, p. 7.

A ceux qui n'usent de la liberté que pour briser la légalité, l'autorité a le droit et le devoir de faire face avec énergie. Les aspirations vagues sont d'autant plus redoutables qu'on ne peut les réaliser, et que c'est en augmenter la violence que d'essayer de les satisfaire. Le droit commun appartient à tous, et les avenues sociales sont assez larges pour que chacun puisse y marcher à l'aise. Ceux qui résolument refusent d'y prendre place sont criminels et mettent la société en état de légitime défense contre eux.

Collectivistes, communards de France, démocrates-socialistes d'Allemagne, nihilistes de Russie, appellations diverses, tendances pareilles; eau de sel, acide muriatique, acide chlorhydrique, étiquettes différentes, même poison. Nous ne sommes pas seuls malades, et les autres nations ne se portent guère mieux que nous. Si ce sont nos défaites inattendues, une indemnité de guerre écrasante, l'amputation de deux provinces, qui chez nous ont déterminé le mouvement furieux de la commune, comment se fait-il que des victoires inespérées, une indemnité de guerre exorbitante, l'annexion de deux provinces, aient déchaîné en Allemagne la férocité des démocrates socialistes? Le vieil empereur a réalisé le rêve du Vaterland; il a réveillé Frédéric Barberousse, qui depuis l'an 1190 dormait dans la caverne du Kyffhäuser. Il a enfin créé cette unité après laquelle l'Allemagne soupirait. Cela ne lui a pas fait trouver grâce devant les novateurs, à qui la patrie importe peu. Un docteur Nobiling a tiré sur lui comme sur un loup, parce que le ferblantier Hœdel l'avait manqué précédemment. Celui-ci, avant de monter sur l'échafaud, a donné son dernier souvenir aux grands initiateurs, aux hommes du 18 mars et du 24 mai; il a écrit : « La roue du temps broie tout sur son passage, vive la commune! Il n'y a pas de ciel, vivat la France! » Encore un martyr à placer dans le panthéon communard à côté de Ferré, de Rigault et de Fieschi. La commune a le droit d'être fière, elle a fait des élèves dignes d'elle, et qui sauront peut-être la surpasser un jour. Écoutez la petite chanson que l'on chante à Berlin, dans les salles publiques, lorsqu'on y offre des banquets à quelque député populaire. — « Ici le pétrole, là le pétrole! — Pétrole partout. — Dans nos verres, versez-le jusqu'au bord. — Vive le pétrole! — Nous sommes des pétroleurs — inconnus aux hommes, — nous rendons hommage au bon pétrole. — Ah! comme il brûle — et comme il éclaire! — Au fond du cœur du peuple, — le pétrole brûle en secret. — Vive à jamais le pétrole! » C'est là rendre justice à la commune, et l'âme de Victor Bénot, l'incendiaire des Tuileries, a dû tressaillir de joie.

La commune est moins favorablement appréciée par le nihilisme. Nous avions cru qu'elle avait cependant donné bonne me-

sure aux frénésies révolutionnaires; nous avions pensé que tant de monumens brûlés, tant de sang versé lui auraient valu l'indulgence de ceux auxquels elle a ouvert la route des revendications, nous nous étions trompés, le temps a marché depuis lors, et les idées ont obéi à l'inévitable loi du progrès. Il paraît que la commune a été faible et qu'elle a manqué d'énergie. Voici comment elle est jugée dans un des écrits sortis récemment (avril 1879) des presses clandestines du nihilisme : « La commune de Paris de 1871 valait un peu mieux que les républicains les plus avancés, parce que ses incendiaires ont pressenti l'aurore de l'avenir; mais la commune ne nous suffit pas, parce qu'elle ne savait pas être logique. Elle a indiqué le programme de la révolution sociale, mais elle manquait de courage pour l'exécuter. Les chefs de la révolution russe promettent d'agir autrement, car les demi-mesures de la commune ne mènent à rien. Par un sentimentalisme exagéré et par manque d'énergie, la commune n'a massacré que quelques otages. Notre but, à nous, c'est l'anéantissement de l'aristocratie et de la bourgeoisie, leur ensevelissement sous les ruines de l'ancien monde. » On est sévère pour la commune, sur les bords de la Néva; heureusement que les programmes de la *commune révolutionnaire*, de la taverne du duc d'York et de l'*Avant-garde*, tous formulés par des contumax français, la réhabiliteront aux yeux de ses frères du nihilisme.

Ce n'est pas seulement l'Allemagne victorieuse, la Russie conquérante, maîtresse des Turcs, aux portes de Constantinople, presque à Sainte-Sophie, qui vivent sous la menace perpétuelle de l'assassinat systématique et de la désorganisation quand même; c'est l'Italie dont on essaie d'assassiner le roi; c'est l'Espagne, qui a aussi son régicide. En présence de ces crimes, les communards chantent hosannah, et disent : Les temps sont proches! Ils applaudissent et croient que leur jour va venir; car il y a deux moyens de faire son chemin dans le monde, aider la société de tout son effort, ou la combattre de toutes ses forces. Ce dernier moyen, depuis quelques années, paraît être le plus rapide; il mène parfois à Nouméa, parfois au plateau de Satory, mais souvent au pouvoir. Cela est fréquent dans notre pays, qui oublie tout et n'apprend rien. — Si ces hommes-là sont des fous, comme le disent quelques aliénistes, ce sont des fous dangereux auxquels la camisole de force est indipensable.

Des fous, il y en eut comme ailleurs, mais pas plus qu'ailleurs, dans le troupeau de la commune; il y eut aussi des égarés, des ahuris, des pauvres d'esprit qui se jetèrent dans l'aventure sans même se douter où elle pouvait les conduire; il y eut des hommes à bout de voie, dénués, pauvres, que l'on eut l'inconcevable in-

curie d'abandonner à eux-mêmes, et qui ne sachant où trouver du pain ramassèrent celui que l'insurrection leur offrait. Ceux-là sont dignes de toute pitié, car on aurait pu sans peine les arracher à la révolte, et on ne l'a pas fait. Devant ces groupes flottans et indécis jusqu'à la dernière heure, on voit se pavaner les vaniteux, fiers de leurs galons, ivres de leur importance, comparses qui jouaient au major et au colonel comme ils auraient joué les jeunes premiers sur un théâtre, malfaisans par sottise, et ne voyant guère dans ce vaste bouleversement que le droit de porter des bottes molles qui les ravissaient. A côté de ces cabotins ridicules et empanachés, les poussant au mal, et les soutenant dans la violence, les repris de justice, — qui furent nombreux, — libres enfin et maîtres, faisant leur main, grappillant partout, braves au feu et décidés à ne reculer devant aucun crime, dans l'espoir de ne pas être forcés de subir encore un état social qui a des tribunaux pour juger les voleurs et des prisons pour les enfermer; ils furent des instrumens redoutables, et à la minute suprême manièrent le pétrole avec passion. Tout cela, c'est l'armée, l'armée de réserve de l'insurrection en expectative, comme il en existe dans toute ville populeuse, mais ce n'est pas la commune. Celle-ci, je la vois dans un groupe de sept à huit cents individus froidement passionnés, réfléchis, rongés par des ambitions surhumaines, méprisant le peuple au nom duquel ils parlent, haïssant les riches qu'ils envient, et prêts à tout pour être célèbres, pour être obéis, pour être dictateurs. Ce sont de petits bourgeois déclassés, des ouvriers désespérés de n'être point patrons, des patrons exaspérés de n'avoir pas fait fortune; ce sont des journalistes sans journaux, des médecins sans clientèle, des maîtres d'école sans élèves, c'est Rigault, c'est Ferré, c'est G. Ranvier, c'est Parisel, c'est Pillot, c'est Urbain, c'est Gaillard, c'est Trinquet, c'est Eudes, Gois, Mégy, Sérizier, c'est toute cette bande dont les noms sont revenus si souvent sous ma plume. Ceux-là, ils sont hors de l'humanité, et leurs crimes prémédités les en chassent à toujours. L'amnistie pourra les ramener dans le pays dont ils avaient juré la perte, dans la ville qu'ils ont voulu détruire; le suffrage universel, inconscient peut-être, à coup sûr irresponsable, pourra les ramasser, en faire des conseillers municipaux, des députés, des sénateurs, des présidens de comité de salut public, cela ne parviendra pas à les laver; ils ont aux mains la tache que toute l'eau de la mer n'effacerait pas, et l'odeur de pétrole dont ils sont imprégnés ne s'évaporera jamais. Ils seront dans l'histoire ce qu'ils ont été dans leurs actes : des traîtres à la patrie blessée, des incendiaires et des assassins.

MAXIME DU CAMP.

L'HISTOIRE NATURELLE

DES

SOCIÉTÉS HUMAINES

OU ANIMALES

II[1].

LA CONSCIENCE SOCIALE.

I. Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, trad. par M. Cazelles. — *Essais de politique;* trad. par M. Burdeau. Paris, 1879. — II. A. Espinas. *Les Sociétés animales*, 2e édition, Paris, 1879. — III. Schæffle. *Bau und Leben des socialen Kœrpers.* Tubingue 1875.

Ce qu'on appelle la conscience nationale est le résultat et la consonance de millions de pensées individuelles; elle n'en a pas moins ses caractères propres, qui doivent faire l'objet d'une étude spéciale : la physiologie des sociétés doit être complétée par leur psychologie. Il faut transporter dans le domaine humain ce qui est vrai dans le domaine de la nature. Quoique une forêt soit composée d'arbres, les lois qui régissent la croissance d'un arbre isolé ne dispensent pas d'étudier celles qui font prospérer toute une forêt. Il y a sur la montagne des groupes de grands arbres qui ne peuvent croître dans l'isolement : séparés les uns des autres, ils ne résistent plus aux rigueurs du froid ou de la tempête; unis entre eux et formant de vastes forêts, ils se soutiennent, se protègent, se créent à

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

eux-mêmes comme un milieu nouveau, une sorte de patrie où chacun aspire la vie commune avec l'air commun à tous; dès lors ils peuvent gravir ensemble les flancs de la montagne et monter à la conquête des sommets. Cette sociabilité de certaines grandes espèces végétales est l'image de la sociabilité qui fait que les citoyens d'un peuple puisent dans la communauté de l'esprit national une force qu'ils n'auraient point trouvée en eux-mêmes.

Faut-il pour cela admettre, avec les psychologues de l'Allemagne contemporaine et leurs imitateurs en France, une « âme du peuple, » comme on admettrait une âme de la forêt? Faut-il reconnaître dans chaque nation, soit un esprit inconscient qui la dirige à son insu, soit une véritable conscience « collective, » fusion de toutes les consciences individuelles en une seule? Telles sont les deux hypothèses sur la vie psychologique des sociétés que nous nous proposons d'examiner. Nous ne dirons que quelques mots de « l'esprit inconscient, » notion trop mystique; nous nous étendrons davantage sur la conscience collective, qui a un caractère plus scientifique.

I.

La doctrine de la Providence, « tenant entre ses mains les rênes de tous les empires, » a pris de nos jours une forme plus raffinée qu'au temps de Bossuet; elle est au fond toujours la même. Les partisans des causes finales admettent encore, soit une Providence supérieure au monde, soit une Providence intérieure et « immanente » qui dirige les peuples sans qu'ils en aient conscience vers un but inconnu d'eux. Les raisons sur lesquelles on appuie cette hypothèse d'un principe invisible sont tous les exemples de finalité inconsciente que la vie d'un peuple semble offrir. Résumons-les rapidement. En premier lieu, les individus, dominés presque tous par l'égoïsme, ne cherchent que leur bien propre et cependant ils font le bien de la société; il faut donc, dit Schiller, que l'histoire se déroule « sous le regard d'une sagesse qui voit de loin, qui sait enchaîner les caprices déréglés de la liberté aux lois d'une nécessité directrice, et faire servir les fins particulières que poursuit l'individu à la réalisation inconsciente du plan général (1). » En second lieu, les peuples n'ont pas conscience des conséquences lointaines de leurs actes : quelque réfléchie que soit une détermination de la volonté, elle ne s'applique qu'aux effets les plus immédiats, et cependant la série des effets va à l'infini. Or au sein de la société ce sont les effets ultérieurs, non prévus par l'individu, qui ont surtout le plus d'importance : en assurant le triomphe de la monar-

(1) Schiller, t. VII, p. 29-30.

chie absolue, Louis XIV prévoyait-il qu'il en rendait la chute inévitable? Les auteurs du plébiscite qui voulaient sauver la dynastie impériale prévoyaient-ils qu'ils travaillaient à sa perte? Hommes et peuples veulent une chose et souvent en font une autre. « Nos actes libres eux-mêmes, dit Schiller, sont causes, malgré notre volonté, d'effets que nous n'aurions pas voulus, et font que nous voyons échouer ou tourner contre nous ce que nous avions voulu de toute l'énergie de notre libre arbitre. » En troisième lieu, les peuples ont un instinct social, inconscient comme les autres instincts, qui se manifeste aux heures décisives de l'histoire. On a remarqué qu'en face du péril les nations et les cités montrent, comme l'être vivant, une divination du danger commun, un sentiment secret de leur essence et de leur conservation, si bien, dit M. Renan, qu'indépendamment de la réflexion des politiques, une nation, une ville peuvent être comparées à l'animal, si ingénieux et si profond quand il s'agit de sauver son être et d'assurer la perpétuité de son espèce (1). Telle est l'obscure impulsion qui provoque de temps en temps le déplacement de tout un peuple ou l'émigration des masses, les croisades, les révolutions religieuses, politiques ou sociales. « Elle entraîne ceux qu'elle domine, dit M. de Hartmann, avec une puissance démoniaque vers un but ignoré; elle leur enseigne sans se tromper le chemin qu'il faut prendre; mais là encore ils croient souvent marcher vers un but tout différent de celui où ils sont réellement conduits (2). » En quatrième lieu, le génie inconscient des peuples, sans avoir besoin d'enflammer les masses, se sert de l'initiative des individus extraordinaires pour atteindre des résultats bien éloignés de leurs intentions : les Alexandre, les César, les Napoléon ont servi des causes tout autres que leurs propres causes et sont tombés « victimes des ruses de l'inconscient. » On voit toujours au moment marqué apparaître l'homme nécessaire, dont le génie inspiré connaît et satisfait les besoins de l'époque. Le proverbe est ici une vérité : Plus le besoin est pressant, plus le secours est proche. L'homme de génie est, selon M. Schæffle, une idée parvenue à la conscience dans l'esprit inconscient des nations.

Tels sont les faits invoqués pour montrer le rôle de l'inconscient dans la vie des peuples. Que ces faits soient exacts, nous ne le nions pas; il s'agit seulement de savoir quelle interprétation on en doit donner. L'explication la plus ancienne et la plus populaire que nous proposent les partisans de la finalité, c'est d'admettre une sorte de Providence supérieure aux sociétés humaines, qui les fait servir sans qu'elles le sachent à ses impénétrables desseins. L'explication plus moderne consiste à faire descendre cette Providence au sein

(1) *Dialogues philosophiques*, p. 89.
(2) *Philosophie de l'inconscient*, traduction de M. Nolen, t. I, p. 418.

même des nations, sous la forme d'une « volonté inconsciente. » Comment en effet, demande M. de Hartmann, quand on s'en tient à la notion de Providence, s'expliquer que mon action, si elle est vraiment mon action, puisse réaliser une autre volonté que la mienne, par exemple celle d'un Dieu trônant dans le ciel? Il n'y a qu'une explication acceptable ici, c'est que ce Dieu descende dans mon cœur et que ma propre volonté soit, en même temps et sans que j'en aie conscience, la volonté de Dieu lui-même. « Il faut que je veuille, d'une façon inconsciente, tout autre chose que ce que ma conscience croit vouloir spécialement, et qu'en outre la conscience se trompe dans le choix des moyens propres à son but, tandis que la volonté inconsciente sait faire servir sûrement ces mêmes moyens à son dessein (1). » En se fractionnant dans les nations comme dans les individus, la volonté universelle devient ainsi « âme d'une nation » comme elle devient âme d'un individu. — C'est, a-t-on dit encore, un principe invisible, une idée, un génie présent à chaque peuple, qui lui donne son unité, détermine son caractère, crée sa langue et sa poésie et s'efforce même d'agir par lui sur les autres peuples. L'organe de ce génie est la passion de la grandeur nationale; il s'incarne tantôt dans la nation entière, tantôt dans une race ou une classe privilégiée, pour qui la grandeur nationale se confond avec sa grandeur particulière. Le gouvernement qui le représente veut-il sacrifier l'intérêt public à des fins personnelles, la Providence, toujours présente, quoique nous n'en ayons pas conscience, sait trouver une voie pour triompher malgré les obstacles. Mille accidens, la violence, le crime même, peuvent servir au souverain invisible à réprimer les écarts du souverain visible. « Il peut aussi charger une race d'achever l'œuvre commencée par une autre; il arrive même un moment où, l'œuvre achevée, les frontières nationales fixées, l'art national parvenu à sa forme définitive, il retire sa main, comme le Dieu du *Politicus*, » et ne charge plus aucune conscience de le représenter parce qu'il n'a plus rien à faire. C'est la décadence qui commence pour la nation, comme la vieillesse pour l'individu.

Telle est l'interprétation du développement historique des peuples que proposent ceux qui admettent la Providence et la finalité. Qu'en faut-il penser? — Transcendante ou immanente, la finalité mystique ne nous semble pas plus admissible dans l'organisation des sociétés humaines que dans l'organisme des individus. Les objections que nous avons élevées contre « la force vitale » et les « causes finales » chez les êtres vivans (2) ont la même valeur contre « l'âme des peuples » et contre la finalité inconsciente des

(1) *Philosophie de l'inconscient*, p. 437.
(2) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

nations. Le caractère des hypothèses antiscientifiques, comme celles de Schelling et de Hartmann, c'est d'expliquer les faits non par des faits et des lois, mais par des causes mystérieuses, invérifiables et en somme inutiles. Ainsi faisait la mythologie antique, qui attribuait les phénomènes de la nature à l'action de divinités. Les argumens par lesquels on veut prouver l'existence d'une âme des nations, d'un génie veillant sur les peuples, d'une force providentielle gouvernant les sociétés, seraient aussi valables pour prouver que notre globe et les autres sphères célestes sont dirigés dans leur course, selon la croyance du moyen âge, par des anges et des génies tutélaires, âme de la terre, âmes des planètes, âme du soleil. Les Allemands n'ont même pas renoncé à ces mythes, car ils parlent, comme on sait, de « l'âme de la terre, » du « génie de l'histoire, » de « l'esprit de l'humanité » et de « l'esprit du monde. » Qui empêche en effet, quand on a expliqué mécaniquement le mouvement d'un astre, d'admettre encore, pour rendre compte de cet ordre merveilleux et de la finalité qui semble s'y manifester, une « archée », une âme, une volonté inconsciente? — Rien, sinon la parfaite inutilité d'une telle hypothèse. Les suppositions de ce genre ont pu avoir un semblant d'utilité quand les lois astronomiques n'étaient pas encore connues; à mesure que ces lois ont été découvertes, le domaine des causes occultes a reculé. Après avoir supposé avec le paganisme autant de causes mystérieuses qu'il y avait de mondes, on s'est contenté avec le christianisme d'en supposer une seule pour le monde entier. Descartes, voulant expliquer la première impulsion donnée à cet univers, admettait encore la « chiquenaude divine; » Newton ne l'admet plus que pour lancer les astres selon la tangente à leurs orbites, l'autre mouvement lui paraissant expliqué par la pesanteur; enfin Laplace n'a plus besoin « de cette hypothèse. » Les métaphysiciens ont suivi une marche analogue à celle des savans, simplifiant de plus en plus et faisant de plus en plus l'économie de toutes les causes inutiles. A quoi bon, par exemple, un ange gardien extérieur et supérieur à chaque individu, pour veiller sur lui et le défendre contre le démon, si l'intelligence intérieure à chacun, si ses passions bonnes ou mauvaises, si son caractère, sa volonté et l'action du milieu suffisent à expliquer toutes ses déterminations et, qui plus est, toute sa destinée? De même, à quoi bon une Providence transcendante et extérieure à l'univers, si une Providence immanente suffit? De même encore, à quoi bon une Providence immanente, un dieu *inconscient* gouvernant le monde et la société humaine, si les actions des individus et leurs réactions mutuelles suffisent, avec la nature du milieu, pour tout expliquer? Or elles suffisent ou suffiront un jour, quand notre science sera plus complète.

On nous objectera que le mécanisme des détails n'empêche pas de supposer une Providence qui régirait l'ensemble. — Soit, mais alors ne la faites pas intervenir dans vos explications psychologiques ou historiques, car si elle est partout pour votre foi, elle n'est par cela même nulle part pour la science. Quand vous vous rejetez en arrière pour éviter une chute, c'est votre mouvement — et la Providence — qui vous empêchent de tomber; quand vous prenez un fébrifuge, c'est la quinine et la Providence qui coupent votre fièvre; ajoutez-y alors, pour complaire à l'école de Montpellier, le principe vital, majordome de la Providence préposé à notre corps; ajoutez-y même, pour complaire aux partisans de l'astrologie, l'influence des constellations ou de la lune. Sainte-Beuve disait: — M. de Montalembert et moi, nous mourrons de la même maladie; seulement, moi, je la tiens de la nature, et lui de la Providence. — M. de Hartmann tiendra les siennes de l'inconscient; puissent-elles en être adoucies.

Quand même, sur une question donnée, notre science des causes naturelles ne serait jamais complète, nous n'aurions pas pour cela le droit de suppléer à notre ignorance par des hypothèses antiscientifiques. Mais en ce qui concerne les âmes des peuples et le génie de l'histoire, l'explication naturelle est déjà achevée, sans qu'il soit besoin de faire appel au surnaturel ou au merveilleux. Tous les faits sociaux invoqués par les partisans d'une Providence consciente ou inconsciente ont leurs raisons bien simples dans le mécanisme physiologique et psychologique des sociétés. — Reprenons-les un à un. Il y a, dit-on d'abord, un consensus inconscient entre les individus, puisqu'ils font le bien de la société en cherchant leur bien propre. — Mais n'avons-nous pas vu que des cellules dont chacune agit pour soi peuvent cependant agir d'accord, parce que leurs intérêts sont partiellement communs et que l'une ressent le contre-coup de ce que les autres sentent? Puisqu'une coopération sympathique peut s'établir spontanément entre des cellules d'abord tout égoïstes, comment ne s'établirait-elle pas entre des êtres doués d'intelligence et qui comprennent combien ils ont besoin les uns des autres? Si, même en recherchant mon bien propre, je contribue au bien de tous, il n'est pas nécessaire de supposer pour cela, avec M. de Hartmann, qu'il y a en moi une volonté inconsciente sous la volonté consciente; il suffit d'admettre que ma volonté veut en partie les mêmes objets que la volonté de tous. La prétendue volonté inconsciente n'est que l'ensemble des volontés de mes semblables et conséquemment l'ensemble de leurs consciences. Au reste, il n'est pas merveilleux qu'une coopération sympathique, résultat d'une communauté de climat, de coutumes, d'histoire, de croyances, existe entre les individus d'un peuple, car la sélection naturelle fait disparaître

toute société dont les membres ne donnnent pas le spectacle de cette coopération, comme elle fait disparaître tout organisme vivant dont les parties sont plus en lutte qu'en harmonie d'intérêts les unes avec les autres; un peuple livré à l'anarchie des égoïsmes est comme un monstre dont les membres se contrarient au lieu de s'aider et qui n'est pas né viable. Remarquons de plus combien il est exagéré de prétendre que les peuples agissent presque toujours sans se rendre compte du but qu'ils poursuivent et conséquemment sous l'empire d'une force inconsciente. Les auteurs des croisades savaient quel but ils poursuivaient; les auteurs des révolutions politiques, sociales ou religieuses le savaient mieux encore. « L'obscure impulsion » qui entraîne tout un peuple peut aussi bien être considérée comme une convention non formulée entre les consciences que comme une fin imposée par un principe inconscient. M. de Hartmann est obligé d'avouer lui-même que « les masses populaires n'agissent pas toujours par un emportement aveugle et sans avoir conscience de leur but. » — « Mais d'ordinaire, ajoute-t-il, le but qu'elles poursuivent est méprisable et insensé; et le véritable dessein auquel le génie de l'histoire fait servir toutes ces révolutions ne se révèle que plus tard. » Nous ne voyons pas que les réformes religieuses, morales, économiques, politiques et sociales, qui ont été e motif conscient des grands mouvemens populaires, fussent des fins si méprisables ou si insensées; en tout cas, plus la civilisation avance, plus les buts que se proposent les peuples sont à la fois élevés et consciens : de là, par exemple, le caractère grandiose de la réforme protestante faite en vue de la liberté religieuse, de la révolution française faite en vue de la liberté civile et politique. Hommes et nations finissent par faire du but de l'histoire leur propre but, sans qu'il y ait d'autre « génie de l'histoire » que leur propre conscience.

Pourtant, ajoute-t-on, la conscience ne saurait embrasser toutes les conséquences des actions et leurs effets les plus lointains, qui sont souvent les plus importans. — Sans doute, mais faut-il pour cela attribuer ces effets à une volonté inconsciente, tandis qu'ils résultent d'un concours de causes tout mécanique ou tout organique? Les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, ont découvert l'antimoine, le mercure et une foule de substances importantes; y avait-il une volonté inconsciente au fond de leurs creusets? La vraie explication de certains événemens historiques où une agitation d'abord désordonnée a produit finalement l'ordre et le progrès est dans la loi des grands nombres et des moyennes, ainsi que dans la neutralisation mutuelle des effets à distance, théorèmes qui n'ont rien de mystique. Agitez irrégulièrement, à une des extrémités, l'eau contenue dans un tuyau très long, vous aurez à l'autre extré-

mité des ondulations régulières : faut-il faire intervenir entre ces deux extrémités une force providentielle? Dans les jeux de hasard, les gains des particuliers n'empêchent point le gain final de la banque; admettra-t-on pour cela que la banque de Bade ou d'Ems avait un ange gardien? Le nombre des mariages, des naissances, des morts, malgré la fantaisie individuelle, est constant chez un peuple, sans qu'il y ait un génie des mariages ou un génie de la mort, dont la volonté inconsciente s'imposerait aux consciences. Dans une assemblée politique, composée proportionnellement au nombre des citoyens, les volontés égoïstes des divers individus se font équilibre et se neutralisent approximativement, si bien qu'il suffit souvent d'un petit nombre de volontés désintéressées pour produire la majorité en faveur de la volonté vraiment générale; il n'est pas nécessaire de supposer pour cela que l'Esprit-Saint est descendu au milieu de l'assemblée ou que l'âme inconsciente de la nation assiste aux débats comme un président invisible.

Quant à « l'instinct historique » des nations, il s'explique comme tous les autres instincts, non par une volonté inconsciente, mais par des habitudes héréditaires, par des traditions et des coutumes dont l'effet subsiste sous les volontés changeantes comme un même esprit toujours présent. Il est des individus chez qui l'effet accumulé des tendances nationales se manifeste avec plus d'énergie et de clarté, il en est dont la pensée propre traduit mieux la pensée de tous : ce sont les hommes de génie. Pour expliquer leur présence au moment nécessaire, — présence qui fait parfois défaut, — il suffit de remarquer que l'effort de tout un peuple est à son maximum d'énergie chez un ou plusieurs individus, qui se trouvent ainsi en avant sur les autres : quand la marée monte, il y a toujours une vague qui, soulevée par les autres et par son mouvement propre, monte plus haut et s'élance plus loin.

Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que l'inconscient dans la société? — L'analogue de l'inconscient dans l'être vivant. Chez ce dernier, il n'y a de conscient que ce qui provoque une modification d'une certaine intensité dans l'organe central et dominateur, dans le cerveau. Aussi, lorsqu'un acte d'abord conscient a été répété un grand nombre de fois, les courans nerveux se creusent peu à peu un lit, façonnent peu à peu l'organisme de manière à rendre l'exécution plus facile, et il arrive un moment où l'acte est effectué par les centres secondaires sans qu'aucun ébranlement se propage dans le centre principal : l'acte est alors devenu inconscient, c'est-à-dire habituel et automatique. Les sensations plus ou moins nettes qui l'accompagnent n'existent plus que dans les centres secondaires, siège d'actions réflexes, et il n'arrive au cerveau qu'une sorte de murmure lointain et confus. Maintenant, qu'une habitude ainsi formée

et imprimée dans l'organisme se transmette par l'hérédité, elle deviendra instinct, selon la profonde doctrine de Lamarck, de Darwin et de Spencer. Le corps social, lui aussi, acquiert de la même façon ses habitudes et ses instincts. Il est une foule de changemens qui s'accomplissent dans les centres individuels, dans les consciences particulières, sans aboutir à l'organe directeur, au gouvernement. Il en est aussi qui ont d'abord été connus et voulus par l'organe directeur, sous forme de *lois* et de déterminations politiques, et qui peu à peu, passant dans les mœurs des citoyens, deviennent habitude et *coutume*. Si même ces habitudes se transmettent par hérédité, comme c'est inévitable, elles deviennent les instincts nationaux, les tendances populaires et traditionnelles. L'inconscient n'est donc qu'un déplacement ou une dispersion de la conscience, qui, au lieu de se concentrer dans la partie directrice, se répand dans les parties dirigées. Ce qui est l'objet explicite d'un contrat général entre les citoyens est conscient; ce qui n'est objet que de contrats particuliers entre des individus n'est conscient que pour ces individus et reste inconscient pour le tout. A plus forte raison ce qui est inconscient pour les individus mêmes par l'effet de l'habitude et de l'hérédité demeure-t-il inconscient pour l'ensemble. Mais à l'origine de l'inconscient on retrouve toujours la conscience : il se réduit en réalité 1° aux actes de conscience individuels; 2° à leurs effets organiques fixés peu à peu dans la race. Chez l'animal même, l'instinct fut en grande partie conscient à son origine, et laisse encore une part notable à l'art et à l'éducation. Les hirondelles de nos jours savent mieux faire leurs nids que celles dont on retrouve les nids dans les ruines antiques; chaque hirondelle sait aussi modifier son travail selon la nature du milieu et les difficultés des circonstances. Chez l'homme, être raisonnable, le rôle de la conscience est encore plus manifeste dès l'origine. Aussi reprocherons-nous à M. Spencer lui-même, comme à M. de Hartmann, de n'avoir pas assez vu la part des volontés particulières dans ce qui est involontaire relativement au tout, d'avoir ainsi exagéré le rôle de l'inconscient et de l'instinctif dans les sociétés humaines, de n'avoir pas eu par cela même assez de foi dans l'éducation, dans la puissance des intelligences particulières ou des associations particulières pour modifier la marche et la « croissance » du tout, dans la puissance des gouvernemens mêmes pour réaliser une plus haute justice ou un meilleur état social.

De plus, le mouvement de l'histoire accroît le volontaire dans les centres particuliers et dans le centre général. La conscience tend donc à prédominer dans la vie politique des nations, de manière à pénétrer tout, à éclairer tout. L'humanité finit par construire avec conscience sa propre histoire. Les hommes deviennent en

même temps acteurs et spectateurs du drame historique. L'idée, par leur intermédiaire, se réalise en se concevant elle-même; elle se crée des organes généraux ou particuliers; elle s'incarne peu à peu dans la nation entière : l'inconscient, dans la société, est encore un produit de l'idée et de son action efficace, une marque laissée dans l'organisme par la conscience même, et si sa part subsiste dans les mœurs, elle diminue dans les lois. Chaque nation acquiert ainsi d'elle-même, de sa volonté propre et de son but final, une conscience de plus en plus claire.

Il nous reste à étudier cette conscience même en sa nature intime et à examiner si, en même temps qu'elle est collective, elle offre les caractères d'une conscience individuelle. Dans ce cas, la nation serait encore, comme on l'a soutenu, une sorte de personnalité, constituée non plus par une âme inconsciente, mais par une conscience proprement dite. Question ardue, où nous espérons qu'on voudra bien nous suivre. C'est une montée qui d'en bas paraît dure à gravir, mais du haut de laquelle la vue s'étend au loin.

II.

La conscience, chez les êtres animés, se manifeste de deux manières et sous deux formes qu'on ne distingue généralement pas assez. En premier lieu, les diverses parties d'un organisme ont le sentiment ou, si l'on veut, la conscience plus ou moins vague du tout qu'elles forment; dans un annelé, par exemple, chaque anneau sent, puisque, après avoir été séparé des autres, il continue de sentir, et il sent le tout, puisque le mal fait au tout se transmet jusqu'à lui; les divers membres de l'animal ont donc, sous la forme de sensations sympathiques, la conscience obscure de leur solidarité. En second lieu, dans chaque être animé, le tout a le sentiment ou la conscience plus ou moins claire de lui-même : par exemple, la tête d'un annelé est le siège d'une conscience centralisée, qui est celle de l'animal entier, et chez les vertébrés supérieurs cette conscience aboutit, en se réfléchissant, à l'idée du moi.

La première espèce de conscience, celle qui est diffuse et dispersée en toutes les parties de l'organisme, existe évidemment dans les sociétés. Ce qui constitue même une société à proprement parler, c'est précisément la conscience que les parties ont du tout qu'elles forment. Encore vague dans les simples peuplades, cette conscience existe à son plus haut degré dans les membres d'une nation, car chacun, outre la connaissance qu'il a de soi, a la connaissance des autres et de la nation elle-même; bien plus, il sent plus ou moins le bien de tous comme son bien propre; enfin il veut ce bien, il veut la nation comme il se veut lui-même. Rassemblez

par la pensée ces sortes de points de contact entre les consciences, que n'empêche pas la distance dans l'espace, ces idées communes, ces communes aspirations, ces communes volontés, vous aurez l'équivalent des vibrations similaires et des perceptions similaires dont les cellules nerveuses sont le siège et qui font retentir dans chaque partie le malaise ou le bien-être du tout. Aussi avons-nous poussé la ressemblance des sociétés et des organismes plus loin que M. Spencer lui-même, qui ne retrouve point dans les sociétés l'analogue du système nerveux. Il nous a semblé au contraire que tous les cerveaux des citoyens d'une nation forment la masse nerveuse de cette nation.

Mais, si on trouve ainsi dispersée dans toutes les parties du corps social la conscience du tout qu'elles forment, faut-il individualiser et personnifier le tout lui-même en attribuant à la société une conscience de soi, analogue à la conscience centrale que l'individu a de sa propre individualité? En d'autres termes, pour formuler exactement ce problème profond et difficile, la conscience que les citoyens ont de la société peut-elle être prise pour une conscience collective que la société aurait d'elle-même, auquel cas il faudrait dire que la société a un *moi*, au moins virtuel?

C'est à cette dernière conclusion que semble aboutir le livre publié par M. Espinas sur les sociétés animales, et dont on peut tirer grand profit pour l'étude des sociétés humaines. M. Spencer s'était borné à dire que toute société est, physiologiquement, un être vivant; M. Espinas va plus loin et dit : — « Une société est, il est vrai, un être vivant, mais qui se distingue des autres en ce qu'il est avant tout constitué par une conscience. Une société est une conscience vivante ou un organisme d'idées. » Une ruche, par exemple, outre qu'elle est au point de vue physiologique un animal collectif composé de plusieurs animaux, est encore au point de vue psychologique une conscience collective composée de plusieurs consciences. « Une fourmilière est à vrai dire une seule pensée en action, quoique diffuse, comme les diverses cellules et fibres d'un cerveau de mammifère. » Selon M. Espinas, il n'y a pas seulement, dans la fourmilière, un commun objet de pensée pour des consciences dont chacune demeurerait un sujet distinct; non, de l'identité de l'objet pensé par les fourmis, M. Espinas paraît conclure que les fourmis forment un seul et même être pensant, une seule et même conscience. Il étend ensuite cette conception à toutes les sociétés d'animaux. Les plus élevées sont les peuplades de singes, et ces peuplades ont, selon lui, une conscience collective à laquelle tous participent. La preuve qu'il en donne, c'est la solidarité même des divers membres, laquelle suppose à ses yeux l'unité de conscience. « Nous trouvons, dit-il, chez les membres d'une

même peuplade une telle solidarité de sentimens que la crainte d'un extrême péril ne réussit pas toujours à en empêcher la manifestation. Leur attachement va jusqu'à la mort. Ne voit-on pas que cet entraînement irréfléchi serait impossible si le *moi* de chacun n'embrassait véritablement celui de tous les autres, si le sentiment que chacun a de lui-même n'était dominé par le sentiment qu'il a de la communauté? C'est qu'en effet la conscience chez les animaux n'est pas une chose absolue, indivisible; c'est une réalité au contraire capable de diffusion et de partage. » M. Espinas ajoute que la conscience collective se concentre et réside plus spécialement dans le « vieux mâle » ou guide gouvernant l'association. La subordination de tous, même des autres mâles, à ce chef unique chargé de veiller au salut commun, est aux yeux de M. Espinas le caractère le plus important qui distingue les peuplades de singes et les rapproche des peuplades humaines. Cette subordination ne fait qu'exprimer et assurer le concours que chaque individu apporte aux autres ou la solidarité psychologique, par conséquent, au dire de l'auteur, la participation à une même conscience.

M. Espinas laisse entendre que cette théorie s'appliquerait plus exactement encore aux sociétés humaines, quoiqu'il n'ait pas voulu aborder cette question brûlante. « Nous n'avons pas à nous demander, dit-il, si les traces d'une fusion de consciences multiples en une seule se rencontrent dans l'humanité, si l'amour dans la famille, si le patriotisme dans l'état, si le mélange des sangs, des traditions, des idées réalisent entre les âmes des hommes une communication effective et concentrent les activités éparses en foyers distincts, capables à leur tour de se renvoyer leurs rayons. » Mais il est assez facile de deviner quelle est sur ces points l'opinion de l'auteur.

On le voit, dans la théorie que nous venons d'exposer, M. Espinas semble passer continuellement de la conscience que les parties ont du tout à la conscience que le tout aurait de soi : de ce qu'une société est physiologiquement un organisme composé d'individus et de ce que chacun de ces individus a une conscience plus ou moins rudimentaire, il s'empresse de conclure que la société elle-même a une conscience, « est une conscience collective. » Quelle est la valeur de cette thèse qui, populaire en Allemagne, est au premier abord si paradoxale pour un Français?

On ne saurait démontrer rigoureusement l'identité psychologique de l'individu et de la société, de la « conscience individuelle » et de la « conscience sociale, » sans faire voir d'abord que toute conscience individuelle est au fond une conscience collective, puis, inversement, que toute conscience collective ou sociale est elle-même individuelle, si bien qu'une société forme une véritable individua-

lité psychologique, un véritable moi. Telles sont les deux parties essentielles de cette délicate argumentation. Rassemblons d'abord les raisons mises en avant pour établir le premier point; complétons-les nous-même par des raisons nouvelles, et voyons ensuite s'il est légitime de passer du premier point au second.

Pour établir le caractère composé, multiple et en quelque sorte social de toute conscience, on considère d'abord la conscience dans les êtres inférieurs et en son état de diffusion. Or il semble bien qu'elle y soit composée de plusieurs consciences. Coupez un ver en plusieurs tronçons, chacun d'eux a sa vie propre, sa sensibilité; ne doit-il pas avoir par conséquent sa conscience plus ou moins obscure qui entrait dans la composition de la conscience totale? De même chez certains insectes. Coupez en trois tronçons la *mante religieuse*, chacun continuera à vivre, à se défendre avec ses pattes contre les attaques du dehors. Dans une sangsue, liez en avant et en arrière d'un ganglion les cordons qui l'unissent aux deux ganglions voisins, vous aurez donné naissance à un animal isolé placé entre deux autres et ayant probablement une conscience fragmentaire, car les piqûres que vous lui ferez éprouver ne seront senties que par lui seul. Supprimez ensuite les nœuds, la conscience totale reparaîtra. C'est comme une corde d'un instrument de musique sur laquelle on appuie les doigts et qu'on divise ainsi en plusieurs cordes rendant des sons distincts : levez les doigts, tous les sons se fondent en un seul. Chaque zoonite d'un animal est donc le siège d'une conscience distincte qui, unie aux autres et pour ainsi dire consonant avec les autres, semble former la conscience totale. Dans le dernier et le plus rudimentaire des vertébrés, le petit poisson nommé *amphioxus*, il n'y a encore ni cerveau ni cervelet, et la moelle épinière, dit Carpenter, se compose d'une série de ganglions véritablement distincts bien que très rapprochés (1). C'est un annelé qui devient vertébré. Chez les vertébrés supérieurs eux-mêmes nous savons qu'il faut admettre une sensibilité élémentaire, et conséquemment une conscience élémentaire, répandue dans les différens ganglions, qui sont comme de petits cerveaux ; mais la conscience directrice qui réside dans la tête n'est-elle pas dès lors, en grande partie, la résultante de toutes ces consciences particulières qui lui sont subordonnées? Dans les expériences de M. Bert dont nous avons déjà parlé, la conscience confuse qui résidait en un membre et apportait sa part à la conscience totale de l'animal passe par la greffe dans un autre animal : elle participe donc successivement à deux moi, à deux consciences. De même qu'il peut y avoir ainsi com-

(1) *Principles of human physiology*, 7e édit., p. 514.

position, il peut y avoir encore décomposition de la conscience. La section des diverses parties de l'encéphale diminue l'intensité et la concentration de la conscience : le sentiment du moi s'affaiblit alors et disparaît. Dans le chien empoisonné par le *curare*, on voit s'isoler les diverses fonctions abolies l'une après l'autre; mais ensuite, si on pratique sur lui la respiration artificielle, on les voit reparaître successivement comme si la conscience même s'était décomposée et se recomposait. Les narcotiques produisent des effets analogues. L'anémique désespéré sent sa conscience s'écouler avec son sang ; qu'on lui transfuse un sang nouveau, les cellules qui participaient tout à l'heure à la vie et à la conscience d'un autre être entrent dans sa vie propre et raniment sa conscience. Dans l'état normal, la nutrition est une transfusion perpétuelle : les parties se renouvellent, leurs relations subsistent, et toutes ces vies s'accordent au sein de la conscience totale. Celle-ci se croit absolument simple ; n'est-elle point multiple sous bien des rapports? Il y a des phénomènes de chimie mentale, comme disent Hartley et Stuart Mill, dans lesquels on voit deux choses d'abord distinctes se confondre en une troisième qui paraît sans rapport avec les autres : que les couleurs de l'arc-en-ciel passent lentement sous vos yeux, elles vous sembleront distinctes; qu'elles tournent avec rapidité, les sensations des diverses couleurs viendront se fondre dans la sensation du blanc, qui ne ressemble à aucune autre. Où a lieu cette fusion, cette composition, sinon dans la conscience? Donc il y a dans la conscience des apparences d'unité produites par la variété même; une induction nouvelle porte à se demander si l'unité apparente de la conscience entière n'est point une illusion. Combien de choses ainsi paraissaient simples que l'analyse scientifique a résolues en une infinité d'élémens! La conscience, au moins en tant que centre des sensations ou *sensorium*, est comme un son qui semble unique et qui cependant renferme, premièrement une multitude de sons semblables, secondement une foule de sons formant avec les premiers des accords consonans, troisièmement une foule de dissonances qui, jointes aux consonances, déterminent le timbre caractéristique de l'ensemble. Une femme se reconnaît au timbre de sa voix ; bien plus nous reconaissons tel individu déterminé au timbre particulier de sa parole. Le timbre est le caractère propre, l'individualité du son : s'il se saisissait lui-même, il serait la conscience du son, il serait son *moi*. — Comme nos perceptions et nos souvenirs, nos désirs et nos inclinations semblent résulter de l'association d'une multitude de consciences élémentaires qui, entrant en société et combinant leurs tendances selon la loi du parallélogramme des forces, produisent un mouvement de l'ensemble dans une direction déterminée. Parfois nous nous sentons tristes ou gais sans

savoir pourquoi ; parfois nous éprouvons une sourde irritation dont la raison nous échappe, une crainte secrète dont le motif reste ignoré : la conscience directrice saisit alors les effets sans apercevoir les causes. C'est que les causes sont des infiniment petits accumulés et associés qui finissent par produire un résultat visible, comme un amas d'étoiles dans le ciel produit une nébuleuse en apparence continue et indécomposable. Certaines tristesses vagues sont le résultat des sourds malaises qu'éprouvent les élémens composans dont notre organisme est la société. Certaines irritations d'humeur sont l'effet des colères accumulées de tout un peuple d'atomes frémissant en nous. Ce fait psychologique fournissait à Schopenhauer son explication de l'amour physique : les « homunculi » qui aspirent en nous à l'existence unissent alors leurs désirs de vie en un désir collectif, que la conscience aperçoit en elle et prend pour son désir propre. « La passion croissante de deux amans l'un pour l'autre n'est à proprement parler, dit Schopenhauer, que la volonté de vivre du nouvel individu qu'ils peuvent et veulent amener à la vie. » M. Renan dit à son tour d'après Schopenhauer : « L'individu adulte porte en lui des millions de consciences obscures, désirant être, aspirant à être, ayant le sentiment obscur des conditions de leur développement, qui lui font partager leurs désirs, leurs tristesses. L'homme le plus vertueux ne peut empêcher que, dans les profondeurs de son organisation, des millions de créatures rudimentaires ne crient : « Nous voulons être. » En un mot, au moral comme au physique, c'est avec des infiniment petits qui sont imperceptibles que la nature forme des grandeurs perceptibles. Isis, pour tisser son voile, fait comme nos fileuses qui réunissent plusieurs fils de soie presque invisibles en un seul, puis en forment une chaîne, une trame, enfin un tissu éclatant aux regards.

Telles sont les principales raisons qui obligent à reconnaître, au sein de la conscience individuelle, les actions collectives d'une infinité de consciences associées. Les faits que nous venons d'énumérer prouvent avec certitude deux choses : 1° le caractère multiple et collectif des *conditions organiques* de la conscience ; 2° le caractère également multiple des *objets* de la conscience, c'est-à-dire des perceptions, soit externes, soit internes, et des souvenirs. La conscience même en tant que liée à ses conditions et appliquée à ses objets est donc multiple.

Mais, dira-t-on, la conscience se saisit encore elle-même comme *sujet* sentant ou pensant, comme *moi* ; elle a sous ce rapport une unité au moins de forme, et cette forme est durable tandis que tout le reste change. Plus la conscience aperçoit de multiplicité, plus elle croit en même temps se voir une ; plus elle réussit à déployer

devant ses propres yeux l'éventail bariolé des choses, plus elle croit avoir le sentiment de son opposition aux choses mêmes qu'elle contemple; après s'être dispersée dans les objets, elle semble se concentrer en elle-même comme sujet. — Assurément; mais en ayant conscience de ce qui caractérise notre moi, de ce qui l'empêche d'être une forme abstraite et commune à tous les êtres pensans, en un mot de ce qui fait notre personnalité, avons-nous conscience d'autre chose que d'une constitution subjective résultant de relations infiniment complexes entre les élémens de notre organisme? Récemment encore, les docteurs Azam et Bouchut ont observé des cas dans lesquels une même personne vit alternativement de deux vies, l'une normale, l'autre anormale; le passage de la première vie à la seconde a lieu par une crise de sommeil, après laquelle la personne se réveille tout autre qu'auparavant, avec des modifications dans le caractère et surtout dans le souvenir. Pendant une des deux périodes, elle est d'un caractère gai; pendant l'autre, elle est d'un caractère triste; tantôt elle sait coudre, tantôt elle ne le sait plus. Pendant l'une des deux vies, elle ne se souvient que des événemens qui ont rempli cette période; pendant l'autre, elle se souvient à la fois de sa double histoire. Chez une de ces personnes qui vit encore, Félida de Bordeaux, la période anormale est peu à peu devenue la plus fréquente, et l'autre vie n'est revenue que par courts accès; bientôt cette dernière aura disparu pour faire place à l'autre, et l'existence exceptionnelle sera ainsi devenue l'existence régulière. On dirait deux personnes, deux moi, ou tout au moins deux caractères substitués l'un à l'autre. Le cerveau est en ce cas comme ces boîtes à musique où il suffit de tourner un ressort pour qu'un air succède à un air tout différent. Ajoutons que cette même personne, quand elle est dans l'une quelconque de ces deux périodes, soutient qu'elle possède alors parfaitement toute sa raison, et que c'est la vie où elle se trouve actuellement qui est la vraie. On peut sans doute supposer toujours un moi commun qui embrasse les deux caractères différens; mais ce moi commun s'explique suffisamment par le fait que la personne a un seul cerveau, qui doit en définitive produire une centralisation finale. On a observé récemment deux jeunes filles soudées l'une à l'autre par la hanche, comme les frères siamois; chacune sent le mal qu'on fait aux jambes de l'autre, mais ne sent pas le mal qu'on fait au bras ou à l'épaule de l'autre, qui se trouvent au-dessus de la soudure. Supposez les deux sœurs unies par le haut du dos, elles sentiront les bras l'une de l'autre; supposez-les unies par la tête, la fusion sera plus complète, et si vous soudiez les deux cerveaux, si vous les rapprochiez suffisamment, l'induction fait croire que vous finiriez par fondre les deux moi en une seule conscience.

Sans vouloir aborder le côté métaphysique du problème, nous devons reconnaître qu'au point de vue physiologique et psychologique, l'unité apparente du sujet (qui d'ailleurs arrive parfois à se croire lui-même double ou triple) trouve une explication fort probable dans le simple jeu des sensations, des images, des pensées, qui arrivent à coïncider en une forme commune, celle du *moi*. Nous admettons d'abord, pour notre part, qu'il y a en toute chose, et principalement dans tous les élémens d'un corps vivant (par exemple les cellules cérébrales), une possibilité de sentir, et en quelque sorte de se sentir sentir. En d'autres termes, il y a partout de la conscience plus ou moins latente, il y a partout du subjectif, parce que tout ce qui est et surtout ce qui vit doit se sentir être et se sentir vivre. En second lieu, tout le monde est obligé d'admettre que les cellules d'un corps vivant peuvent se transmettre l'une à l'autre (par quelque moyen que ce soit) le mouvement et la sensation : le cerveau souffre quand la main souffre. Comment a lieu cette communication entre les êtres, qui a tant tourmenté l'ancienne ontologie? On ne le sait, mais c'est une difficulté commune à tous les systèmes, et il faut bien admettre le fait alors même qu'on ignore l'explication. Ces deux principes posés, nous croyons qu'on en peut tirer la conclusion suivante : — Dans le cerveau, appareil multiplicateur et condensateur, toutes les cellules cérébrales doivent en même temps 1° sentir; 2° sentir qu'elles sentent; de plus, elles doivent se transmettre l'une à l'autre cette conscience plus ou moins vague, puisqu'elles se transmettent l'une à l'autre le plaisir ou la douleur avec le mouvement. Le résultat de cette action simultanée des milliards de cellules cérébrales se fond en une conscience totale infiniment plus intense que toutes les consciences composantes, mais au fond de même nature et de même forme. Le cerveau est un stéréoscope où viennent coïncider non-seulement deux images, mais des millions d'images similaires qui forment, par leur superposition, un seul et même personnage, moi. De même que le stéréoscope produit l'apparence de trois dimensions où il n'y en a que deux, de même le mécanisme cérébral produit l'apparence de la multiplicité dans les objets et de l'unité dans le sujet. Voilà ce que nous croyons bien difficile de ne pas concéder au naturalisme.

L'idéalisme n'en conserve pas moins une certaine part de vérité. Sans doute, le moi ne peut être scientifiquement considéré comme une *substance* inintelligible cachée sous les phénomènes, selon la conception de l'ontologie classique. Mais s'il n'est qu'une résultante, une forme intérieure de la pensée, c'est-à-dire en définitive de la vie, cette forme, une fois produite, n'en est pas moins capable de se subordonner l'organisme entier; elle en appelle pour ainsi dire à soi toutes les puissances, elle les coordonne en vue

de soi et y marque son empreinte. Dès lors nous pouvons, sans sortir du domaine de la science positive, appliquer au moi cette théorie des idées directrices dont nous avons, en chaque question philosophique, essayé de montrer le rôle. Comme la liberté morale, comme le droit, comme l'égalité, le moi ou l'individualité est une idée qui, par un perpétuel progrès, se réalise elle-même en se concevant, en croyant à sa propre réalité. C'est, en d'autres termes, un type d'action, un idéal qui tend sans cesse à passer de l'intelligence dans la réalité. Que je cesse de croire à moi-même, à mon moi et à mon activité personnelle, aussitôt cette activité s'affaisse et je redeviens de plus en plus dépendant des influences extérieures. Au contraire, dès que je crois être et être moi-même, je suis de plus en plus et je manifeste de plus en plus mon individualité distincte. Le moi se fait en se pensant. Par la réflexion sur soi, il multiplie sa puissance efficace, se pose de plus en plus en face de tout le reste, et s'oppose de plus en plus tout ce qui n'est pas lui. Il est un produit de l'évolution, sans doute; mais, une fois produit, il devient à son tour cause d'une évolution nouvelle. L'organisme, auparavant sans unité véritable, se suspend à cette unité qui le domine; les tendances et les instincts auparavant en lutte prennent désormais des directions convergentes; le caractère individuel, avec son originalité, s'accuse, se détermine au dedans, se manifeste au dehors. Chaque idée dominante est un centre de vie et d'action, qui produit le même effet que la monade dominante de Leibniz. C'est, encore une fois, que toute idée est en même temps une force, par conséquent un fait. Aussi peut-on dire que le *moi* est tout ensemble idée et fait. Nous ne prétendons pas que le moi soit une « âme, » un atome psychique, un être spirituel; nous nous bornons à la vérité positive et expérimentale en disant qu'il est une idée dominatrice et un fait dominateur. Ajoutons que, par la sélection naturelle, l'idée du moi ne peut manquer de l'emporter en nous sur toutes les autres idées, car elle est la plus utile à l'être vivant pour sa conservation et son développement, la plus nécessaire aussi pour le progrès de sa pensée et l'exercice de sa volonté. Aussi l'hérédité doit-elle nous transmettre, parmi les tendances les plus indispensables à la race et les plus constantes, la tendance à nous représenter notre *moi* comme une individualité une et durable. C'est ce qui fait qu'il nous est aussi impossible de ne pas placer nos sensations dans notre moi que de ne pas situer les objets dans l'espace extérieur. Ce sont là des idées qui tiennent à notre constitution héréditaire et qui sont innées en ce sens.

Maintenant, au-dessus de ce que le naturalisme et l'idéalisme peuvent admettre en commun dans le domaine de la science, le métaphysicien reste libre de supposer quelque chose de plus. Il

lui est permis d'admettre qu'il y a, dans le fond de la réalité, quelque chose qui correspond à cette forme du moi. Si le moi est une forme de l'organisme et une idée de la conscience, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne puisse avoir aucune réalité métaphysique : car tout est à la fois formel et réel dans la nature ; la conscience, avec sa réduction au moi, est la forme des formes ; il est permis au métaphysicien de croire qu'elle est aussi en nous la réalité des réalités, d'autant que tout le reste n'est connu que par elle et ne se réalise pour nous qu'en elle. Au lieu d'y voir simplement la résultante de toutes les petites consciences élémentaires, on peut encore se la représenter comme produite par le développement supérieur d'une des consciences particulières qui concourent à l'ensemble, comme une sorte de conscience dominante. Le chef d'orchestre, parce qu'il dirige toute la société d'exécutans et concourt ainsi à l'harmonie de l'ensemble, ne perd pas pour cela son individualité propre. Peut-être se passe-t-il quelque chose d'analogue dans les êtres vivans.

En résumé, la conscience est physiologiquement un phénomène de composition, psychologiquement une forme simple, métaphysiquement un mode incompréhensible de la réalité qu'on peut concevoir de deux manières, l'une spirituelle, l'autre matérielle. D'une part il semble bien qu'il faille admettre avec les spiritualistes des consciences élémentaires qui soient vraiment individuelles, car, si chaque conscience n'était qu'une société d'autres consciences, si chacune de celles-ci était encore une société et ainsi de suite à l'infini, on aboutirait à des sociétés de sociétés, à des collections de collections, à des nombres qui s'envelopperaient indéfiniment l'un l'autre sans unités réelles. D'autre part les matérialistes diront : Comment se représenter et où placer ces consciences élémentaires, puisque tout dans la nature est continu, divisible à l'infini, et que l'atome ou la monade semble une conception illusoire? Il y a là une antinomie métaphysique que nous nous contentons de signaler.

On voit que le champ est ouvert aux hypothèses métaphysiques. Faut-il édifier la sociologie scientifique sur l'une ou sur l'autre et inscrire parmi les prémisses de cette science, soit la radicale multiplicité, soit la radicale simplicité de toute conscience? — Non; nous croyons pour notre part que la science sociale peut et doit s'édifier sur des bases positives en dehors de toute ontologie. Ce qui l'intéresse dans cette question et ce que nous avons voulu mettre en lumière, c'est le double phénomène de composition et de simplicité apparente que peut produire dans la conscience une société d'organismes élémentaires formant un même tout. Cette sorte de conscience collective est un fait psychologique et sociologique de haut intérêt que M. Espinas a eu raison de montrer, qu'il n'a du

reste pas encore assez mis hors de doute et auquel surtout il a eu le tort, selon nous, de mêler trop de conclusions métaphysiques. C'est principalement dans l'application de la théorie aux sociétés d'animaux ou d'hommes que ce défaut deviendra sensible.

III.

On peut admettre, avec MM. Hæckel, de Hartmann, Renan, Espinas et Schæffle, que toute conscience individuelle est, au point de vue de la physiologie et de la psychologie purement expérimentales, une conscience collective, une conscience de consciences, une conscience sociale; mais on n'a pas encore pour cela le droit de dire inversement avec eux : — Toute conscience sociale est une conscience individuelle, toute société est psychologiquement un grand individu qui existe pour lui-même. C'est, on s'en souvient, la seconde proposition, et la plus importante, de ceux qui identifient absolument les individualités et les sociétés (1). Pour passer de la première proposition à la seconde, des moyens termes sont évidemment nécessaires et il importe d'en contrôler l'exacte valeur.

Selon M. Espinas, la famille est le premier de ces moyens termes, et le plus frappant. Là nous voyons d'abord une seule conscience devenir plusieurs, et plusieurs devenir une seule. Le père en effet, d'après M. Espinas, transmet à son enfant, avec le germe de vie, un germe de conscience, c'est-à-dire une des consciences élémentaires qui entraient dans la composition de sa conscience générale. La mère, de son côté, contribue à la formation de cette conscience nouvelle de l'enfant. Objecte-t-on que le fœtus et la mère ont deux consciences? — Oui sans doute à la fin, répond M. Espinas, mais en est-il ainsi au début? Et à quel moment précis la distinction des deux consciences a-t-elle lieu dans le ventre de la mère? « Question embarrassante, si le principe qui anime chacun d'eux est un atome psychique. »

Il faut peut-être répondre qu'il y avait dès l'origine deux centres de conscience possibles, l'un déjà développé, l'autre capable de développement, et que la conscience de l'enfant n'est pas pour cela une « partie » de la conscience propre de la mère. De même deux fœtus peuvent se souder en un seul dans le sein maternel et

(1) « Les consciences sociales deviennent de plus en plus concentrées et de plus en plus énergiques. Elles existent *pour elles-mêmes* et, par là, doivent être comptées parmi les plus hautes des réalités. Descartes voit dans la conscience que le moi a de lui-même la preuve la plus irrécusable de notre existence, c'est-à-dire que, pour lui, l'être qui se pense est le seul véritablement réel... Non-seulement donc les sociétés sont réelles comme ensemble de phénomènes réguliers, mais elles sont réelles encore comme consciences existant en elles-mêmes et pour elles-mêmes. » *Des Sociétés animales*, p. 540.

aboutir, selon qu'ils seront plus ou moins développés et que la soudure sera plus ou moins complète, soit à une seule conscience, soit à deux. Mais ici encore il y a des centres virtuels de conscience qui peuvent tantôt se développer parallèlement, tantôt s'entraver l'un l'autre, si bien qu'un seul se developpe et que l'autre demeure virtuel. M. Espinas conclut avec un peu de précipitation, ce semble, que la génération est « un phénomène de scissiparité transporté dans la conscience. » Scissiparité dans l'organisme, dont les diverses parties renfermaient des consciences élémentaires, soit; mais scissiparité dans la conscience personnelle du père ou de la mère, c'est ce qui demeure fort hypothétique. On peut, il est vrai, invoquer à l'appui de cette hypothèse les phénomènes d'hérédité et d'atavisme, qui font reparaître chez les enfans les traits reconnaissables du caractère de leurs aïeux, comme si les consciences des enfans étaient des fragmens détachés de la conscience des pères; mais ces phénomènes s'expliquent suffisamment par l'empreinte que les germes ont nécessairement reçus de l'organisme où ils furent élaborés. Il suffit, pour qu'un être en reproduise un autre, que le premier ait vécu dans le même courant de vie que le second, dont il a pris ainsi la forme, et il n'est pas nécessaire de supposer que la conscience de l'un a fait réellement partie de la conscience de l'autre.

Au reste, M. Espinas, après avoir représenté la génération comme une scission des consciences, aboutit ensuite à affirmer la fusion ultérieure de ces mêmes consciences, l'unité finale des membres de la famille. Selon lui, nous voyons dans la famille plusieurs consciences redevenir une seule, par l'amour mutuel des membres qui les fond en un même moi. Pères, mères, enfans ne forment en réalité, pour M. Espinas comme pour M. Schæffle et M. Jæger, qu'une individualité unique, qu'une unité en plusieurs personnes. Chez les animaux, par exemple, « le mâle et la femelle, sans cesse occupés, pendant un temps de l'année tout au moins, de représentations dont ils sont l'objet réciproque, ont *à proprement parler* une seule et même conscience en deux foyers correspondans. La correspondance de ces deux foyers conjugués est le lien qui fait de ces deux individualités partielles incomplètes une individualité déjà plus capable de se suffire, laquelle les embrasse toutes deux, du moins momentanément. C'est l'extension de cette société aux jeunes issus d'elle qui l'achèvera et la scellera en la perpétuant (1). » Nous craignons que la métaphore scientifique ne soit prise ici trop au pied de la lettre; les membres d'une même famille, dit M. Espinas, forment « *à proprement parler* une seule et même conscience; »

(1) *Des Sociétés animales*, p. 161.

est-ce admissible? Que la conscience considérée en son fond absolu et métaphysique soit ou ne soit pas composée, toujours est-il que, pour constituer psychologiquement « une seule et même conscience, » une conscience unique et individuelle, il faut un degré de concentration qui aboutisse à un sujet disant *moi*. Ce *moi* peut être une simple apparence, semblable à ces images que le jeu de certains miroirs projette en un foyer, un simple spectre comme celui qu'on fait *apparaître* sur un théâtre; mais toujours est-il que c'est ce sujet, ce *moi*, ce spectre intérieur, qui fait pratiquement l'unité et l'individualité de la conscience. Là où diverses consciences ne sont pas assez fondues pour s'apparaître à elles-mêmes comme une seule conscience, pour dire non plus *nous*, mais *moi*, là où quelque mystérieuse disposition de la fantasmagorie intérieure n'a pas rapproché les *foyers conjugués* de manière à les confondre en un seul, il y a une société, non une individualité. Deux amans ont beau s'adorer jusqu'à ne vivre que l'un pour l'autre, l'un par l'autre, l'un près de l'autre, ils n'arrivent jamais jusqu'à se persuader qu'ils sont un seul et même sujet pensant, une seule conscience au sens propre du mot : ils disent toujours *nous* et non pas *moi*. M. Espinas oppose, en un beau langage, sa conception à celle des « monades fermées » de Leibniz : « Ce sont des monades sans doute, dit-il, que les êtres doués de pensée et de sentiment; mais ces monades sont ouvertes et communiquent; elles ont jour les unes sur les autres et par là se renvoient, tantôt par minces rayons, tantôt en larges ondes, la lumière et le mouvement. » Nous aussi nous croyons qu'on exagère l'impénétrabilité des consciences et qu'en général la notion même d'impénétrabilité est toute relative, puisque la communication mutuelle et l'action réciproque font la vie même de l'univers; mais nous croyons aussi que dans l'union même des consciences humaines la pluralité persiste, que l'unité sans la pluralité et la pluralité sans l'unité sont également des notions incomplètes, des abstractions logiques dont la réalité se joue. Il est possible que deux consciences puissent devenir absolument transparentes l'une pour l'autre; mais il est probable qu'en même temps elles se verraient toujours *deux*. On peut faire à ce sujet bien des hypothèses et bien des rêveries métaphysiques; au point de vue positif et expérimental, il n'y a pas d'exemple de deux *moi* confondus en un seul par une simple association des individus pour une vie commune. Une telle fusion, si elle est possible, ne pourrait se faire que par une fusion des encéphales.

M. Espinas essaie cependant de justifier son hypothèse. Pour cela il réduit la conscience à deux groupes de simples phénomènes, les représentations et les impulsions, et comme, selon lui, ces phénomènes sont au plus haut degré *communicables*, « susceptibles de

diffusion et de partage, » il en conclut que la conscience même peut se partager. — Mais, répondrons-nous, c'est métaphoriquement et non au propre que les représentations et impulsions sont communicables. Il n'y a pas un véritable *échange* entre nos consciences quand je vous communique une idée, car l'idée que je vous donne, je ne la perds pas pour cela. Je garde aussi toutes les fibres de mon cerveau. — « Une perception, dit M. Espinas, passe par les signes d'une conscience en une autre. » — Oui, en un sens métaphorique; mais cette nécessité même des signes prouve que chacune des consciences, et même des perceptions, est restée en soi sans passer réellement en autrui. Quand j'envoie une dépêche à un ami, ce n'est pas une partie de ma conscience ni de ma cervelle qui suit les fils télégraphiques pour aller se fondre avec la sienne. M. Espinas, passant de la communication des idées à celle des sentimens, ajoute : « N'avons-nous pas vu la sympathie et l'antipathie, la satisfaction et la colère, le sécurité et l'inquiétude, l'élan vers un but désiré ou l'entraînement de la fuite passer de proche en proche dans les individus d'une agglomération permanente ou s'y répandre instantanément sur le signe d'un chef, par exemple dans les familles d'abeilles ou de fourmis? » Sans doute, mais là encore ce ne sont pas les sentimens eux-mêmes qui ont passé des uns aux autres; chaque être s'est enflammé à son tour et pour son compte sans sortir de sa propre conscience. De même les grains de poudre placés l'un à côté de l'autre s'allument l'un après l'autre, mais chacun à part, et forment une traînée de flamme. « Si les élémens essentiels de la conscience, conclut M. Espinas, s'ajoutent et s'accumulent d'une conscience à l'autre, » — il faudrait dire : se répètent et se reproduisent, — « comment la conscience elle-même, prise dans son ensemble, ne serait-elle pas l'objet d'une participation collective? » — Cette conclusion dépasse de beaucoup les prémisses; de ce que plusieurs consciences peuvent participer aux mêmes *objets* de pensée et de sentiment, il ne s'ensuit pas qu'elles puissent former un seul et même *sujet*, ce qui supposerait, encore une fois, la juxtaposition des cerveaux. En fait nous ne voyons pas le *moi* passer d'un être à l'autre, comme ces « espèces » des scolastiques qui se promenaient de substance en substance. M. Espinas répond en dernier lieu : « Assurément il y a dans chaque animal quelque chose de plus que ses modifications communicables; il y a une substance permanente qui lui appartient en propre et qui ne peut être considérée comme un objet d'échange sans une évidente contradiction; » mais cette substance, ajoute-t-il, « est la structure organique elle-même, qui, sous les mêmes conditions, inévitablement spéciales à chacun des individus, s'est déterminée d'une certaine manière pour toute la vie de chacun d'eux. » A la bonne heure; on ne sau-

rait mieux dire, et nous croyons que tel est effectivement le fondement organique du *moi* et de la conscience, mais de cela même nous concluons que les consciences demeurent en réalité distinctes comme les organismes, que les membres d'une même famille, tant qu'ils n'auront pas un seul cerveau, n'auront pas une seule conscience, un seul *moi* apparent, et ne formeront point une individualité psychologique.

Ce que nous venons de dire pour la prétendue « conscience individuelle de la famille » s'applique aussi à la conscience individuelle de la société, — qu'il s'agisse d'une peuplade d'animaux ou d'un peuple d'hommes. Ici encore nous avons devant nous des consciences toujours distinctes comme sujets, quoique poursuivant les mêmes objets, par conséquent des individus ayant la conscience d'eux-mêmes et non une collectivité ayant la conscience de soi. C'est cependant à la réalité de cette conscience sociale que M. Espinas espère aboutir. Sa théorie est de celles qu'il ne faut pas pousser trop loin, sous peine de donner prise à des objections trop faciles. De ce que l'organisme de l'individu est composé de plusieurs individus, de plusieurs centres nerveux de conscience différemment développés, s'ensuit-il qu'il suffise d'associer des individus, d'en former des peuplades ou des états pour produire un être nouveau, une conscience nouvelle, un nouveau *moi* au moins virtuel? Tout concours vers une même fin entraîne-t-il cette « participation à une conscience collective? » Où faudra-t-il faire commencer, où faudra-t-il faire finir l'individualité collective? M. Espinas ne s'est pas suffisamment expliqué sur ce point. Il est clair qu'il ne donnera pas le nom d'individualité psychologique à un groupement artificiel et transitoire. Le cavalier et son cheval, le chasseur et son chien, ardens à la poursuite du même but, composent-ils une conscience d'hippocentaure ou de tout autre être double? Les voyageurs rassemblés dans un train de chemin de fer tendant au même point constituent-ils une sorte d'organisme annelé dont les anneaux seraient les wagons? La *raison sociale* d'une compagnie industrielle est-elle une conscience sociale? Le régiment de soldats que poussent dans la bataille une même pensée et une même colère forme-t-il, — comme les guêpes entraînées par une fureur sympathique que M. Espinas a supérieurement décrite, — un seul corps et une seule conscience? M. Espinas répondra certainement par la négative. Que chaque soldat ait conscience des mêmes objets que les autres, soit; mais que tous forment un seul et même sujet conscient, c'est ce qui est évidemment faux. Écartons donc les groupemens artificiels pour réserver le nom de conscience collective aux groupemens naturels, comme les familles, les peuplades et les états. Mais ici même, où faire commencer l'individualité? Selon M. Espinas, « s'il s'agit de la

famille, les unions annuelles sont autant de sociétés distinctes. Les unions durables ont une individualité aussi nettement définie (1). » Il semblerait d'après cela qu'il faut au moins un an pour opérer la fusion des consciences; une union d'un jour ne constitue pas une individualité, mais une union annuelle a la vertu de fondre deux êtres en un. Voilà qui est bien difficile à saisir. Ce n'est pas tout. Certains naturalistes, entraînés jusqu'au bout par la logique dans cette même voie où M. Espinas s'engage, en sont venus à considérer toute famille vivant à travers les siècles, conséquemment toute espèce animale, toute race, comme un seul individu. Et puisque les espèces viennent les unes des autres, le règne animal tout entier n'est qu'un grand individu. M. Espinas repousse cette conséquence pour les animaux, mais il reconnaît que les « espèces et les races » peuvent devenir « des entités réelles chez des êtres capables de conserver de longues traditions et de former des consciences sociales très compréhensives... On conçoit une société qui serait aux plus hautes peuplades ce que celles-ci sont aux infusoires agrégés. » C'est donc en définitive au temps et au progrès de l'organisation sociale que M. Espinas mesure la réalité des consciences sociales; mais, prise en ce sens, la « conscience collective » est-elle autre chose qu'une image désignant la solidarité plus ou moins étroite des membres d'un état? Peut-on croire que des siècles accumulés aient la vertu de faire apparaître un *sujet* collectif là où il n'y avait auparavant que des sujets particuliers et distincts? Les théories naturalistes touchent ici aux théories mystiques. On peut en voir un nouvel exemple chez M. Jæger, qui tend aussi à considérer tout état formé d'individus de même race comme une grande individualité psychologique. C'est ce qu'il appelle les états formés par *génération* (comme l'Allemagne), et il les oppose aux états formés par agrégation (comme les États-Unis et la Suisse). Ces derniers, n'ayant leur lien que dans la volonté des individus, sont à ses yeux des formes inférieures de l'individualité sociale, où les consciences demeurent encore séparées : leur organisation politique est soit la république, soit la fédération, soit le despotisme. Au contraire, les états de même race constituent un seul et même être, une seule et même conscience; eux seuls peuvent « atteindre le degré le plus élevé que puisse atteindre une société, la monarchie constitutionnelle. » Voilà ce qu'on lit dans un *Manuel de zoologie*. On voit comment la politique prussienne envahit et fausse jusqu'à l'histoire naturelle. Il est facile de pousser cette théorie jusqu'à ses conséquences légitimes et de soutenir que l'Allemagne, en reprenant l'Alsace et la Lorraine, n'a fait que reprendre un des membres

(1) Page 543.

de la grande individualité germanique, que le rattacher à la grande conscience collective de la race, qui se personnifie dans l'empereur d'Allemagne. Est-ce là de la science sérieuse ou de la fantaisie politico-métaphysique? Qui empêchera les socialistes allemands, à leur tour, de s'appuyer sur les mêmes théories ou les mêmes métaphores pour prétendre que la société entière doit former une seule et même conscience sociale et qu'il faut supprimer les obstacles à la fusion des consciences, à commencer par l'empereur d'Allemagne?

Qu'ils soient de *génération* ou d'*agrégation*, les états n'en offrent pas moins des volontés distinctes, unies par des liens non-seulement naturels, mais encore et surtout conventionnels ou contractuels. La solidarité des centres différens de conscience, dans les états humains ou dans les peuplades d'animaux, peut être très étroite et même indissoluble; elle n'entraîne pas pour cela une conscience unique ou une complète fusion des consciences. Encore une fois, ce qui constitue essentiellement une société proprement dite, c'est d'être composée de *sujets* sentans, pensans et actifs, de sujets ayant un *moi* plus ou moins conscient et réfléchi. Dès lors la conscience sociale ne peut exister comme sujet se pensant lui-même, puisque son caractère de généralité est incompatible avec le caractère individuel de toute conscience ayant un moi. Où donc la conscience d'une société, par exemple de la France, pourrait-elle exister comme *sujet* se pensant lui-même? — A cette question deux réponses seulement sont possibles. La première, c'est que la conscience sociale, soit chez les animaux, soit chez les hommes, existe dans ce qu'on pourrait appeler la tête de la société, dans les chefs où elle se personnifie; la seconde, c'est qu'elle est immanente à tous les individus de la société. M. Jæger, dans son *Manuel de zoologie*, distingue en effet les sociétés *céphalées* ou ayant une tête (c'est-à-dire un chef), et les sociétés *acéphales*. Inutile d'ajouter qu'en bon zoologiste il préfère les premières, et c'est une des raisons pour lesquelles la monarchie lui semble le chef-d'œuvre de la « biologie » humaine.

Examinons d'abord cette première hypothèse de la conscience *céphalée*. Pour commencer par les animaux, la conscience collective d'une peuplade de singes existe, selon M. Espinas comme selon M. Jæger, dans « le vieux mâle » auquel tous les autres sont subordonnés et qui personnifie pour eux la peuplade entière. M. Espinas invoque à l'appui tous les faits de subordination et de dévoûment relatés dans notre précédente étude. A vrai dire, que prouvent ces faits? Ils font voir simplement que la conscience de la solidarité est très développée chez les singes et encore plus chez le vieux singe qui sert de chef. Mais en même temps la conscience individuelle est déjà très distincte chez ces animaux : le *moi* et le *nous* sont également

présens à l'intelligence de chacun d'eux. Nous ne trouvons donc pas là une conscience sociale proprement dite, inhérente à un ou plusieurs chefs comme à un cerveau, et nous ne pouvons prendre que comme des métaphores les expressions où M. Espinas personnifie la conscience de la peuplade dans son chef, comme celles de M. Jæger sur les « individualités sociales *céphalées.* » Pour passer maintenant des sociétés animales aux sociétés humaines, dirons-nous avec M. Jæger et avec M. Renan que la conscience nationale a son siège chez ceux qui gouvernent une nation? « La royauté, dit l'auteur des *Dialogues philosophiques*, nous montre une nation concentrée en un individu ou, si l'on veut, en une famille, et atteignant par là le plus haut degré de conscience nationale, vu qu'aucune conscience n'égale celle qui résulte d'un cerveau, fût-il médiocre. » La réflexion est étrange. On peut répondre d'abord qu'une assemblée de représentans qui gouvernent une nation est une réunion de cerveaux, et puisque M. Renan pense, avec raison, qu'aucune conscience n'égale celle qui résulte d'un cerveau même médiocre, le concours de plusieurs cerveaux, dont beaucoup ne sont pas médiocres et sont même supérieurs, n'est pas un mauvais moyen de « personnaliser » la conscience nationale. M. Renan place-t-il donc son idéal politique dans quelque chose d'analogue au pouvoir du vieux singe sur sa peuplade, et faut-il admettre que la conscience sociale des singes est mieux représentée par ce cerveau de monarque, qui n'a même pas auprès de lui le ministère « constitutionnel » de M. Jæger, que la conscience sociale des hommes par les ministres et par les chambres? Cette politique tirée de l'histoire naturelle ne nous semble ni plus scientifique ni moins métaphorique que la politique tirée de l'Écriture sainte. C'est une mythologie analogue à la doctrine du droit divin que de se figurer des hommes qui auraient le privilège de porter en eux la conscience de leur nation ou de leur race. Si cette conscience collective existe quelque part, c'est dans tous les individus que nous devons la chercher.

Revenons donc aux individus. Est-ce enfin en eux que la société ou la nation se pense elle-même et existe comme *sujet?* — Oui, à parler par figures, non à parler au sens propre. Dire que la société, par exemple la France, se pense dans ses membres, c'est simplement dire que les membres se pensent les uns les autres, sont objets de pensée l'un pour l'autre; mais comme en définitive les Français n'ont point un seul et même cerveau, ils n'ont pas davantage une seule et même conscience. Là encore la réalité de la conscience sociale nous échappe, et nous ne trouvons toujours devant nous que des consciences individuelles.

Il y aurait bien une sorte de biais par où on pourrait venir au secours de la thèse que nous discutons. On pourrait soutenir cette

opinion radicale que l'individu même, en croyant avoir conscience de soi, n'a réellement conscience que de la société. Et en effet, qu'avons-nous en propre, que tenons-nous de nous-mêmes? Rien ou presque rien. Notre langue vient de la société, notre éducation vient de la société; nos penchans instinctifs, notre caractère prétendu personnel sont un héritage de la société; nos organes et notre cerveau ont été façonnés, pétris, semés d'idées et de sentimens par l'effort accumulé de la société entière; en un mot, c'est la société qui *marche et respire* dans un peuple d'hommes. Ce que chaque individu se doit compte pour un; ce qu'il doit à la société est représenté par le nombre de tous les membres. Dès lors notre conscience même n'est peut-être que la conscience sociale sous une de ses formes; ce sont les générations présentes et les générations passées qui ont conscience en nous; la voix que nous écoutons en nous-mêmes et que nous prenons pour notre voix est celle de nos pères et des pères de nos pères, qui retentit à travers les âges et se prolonge d'individu en individu comme d'écho en écho.

Il y a du vrai dans cette conception, et pourtant il ne faut pas l'exagérer, car, si chaque individu n'est rien, ne peut rien et ne fait rien par lui-même, comment la société entière, réunion de ces individus, aura-t-elle tant de puissance et d'action? Toute doctrine qui veut élever la société aux dépens de l'individu ne s'aperçoit pas qu'elle se contredit elle-même, et que ce n'est pas en ajoutant des zéros à des zéros qu'on obtient un total effectif. Cette théorie aboutirait même à soutenir que les générations mortes sont encore vivantes, puisque notre conscience serait au fond leur conscience. Et qui empêcherait d'ajouter que les générations à venir vivent déjà en nous et y ont déjà conscience de leur vie? Présent, passé et avenir seraient confondus et absorbés, comme les individus mêmes, dans ce panthéisme social. Ce sont là de pures imaginations métaphysiques sur lesquelles ne doit pas s'appuyer une science de la société. Ce que nous héritons de nos ancêtres, ce n'est pas leur conscience, ni leur moi, ni leur cerveau, puisque nos parens continuent de vivre et d'avoir leur moi après nous avoir donné la vie; c'est simplement une forme d'organisation cérébrale qui, une fois produite, aboutit à une individualité distincte. Quand il serait vrai que les individus divers ont, selon l'expression de Hegel, « leur substance dans l'état, » il faudrait toujours reconnaître que les centres de la conscience sociale sont matériellement et psychologiquement distincts l'un de l'autre, et, jusqu'à nouvel ordre, sans communication immédiate l'un avec l'autre; par conséquent la société n'a pas en elle-même de *moi*, et l'illusion du moi, si c'en est une, y prend toujours la forme de consciences isolées.

Voici d'ailleurs, selon nous, l'explication physiologique et psycho-

logique de ce fait, explication qui démontre l'impossibilité de la conscience sociale. Pourquoi notre conscience individuelle, quoique en grande partie composée et inhérente à un cerveau divisible, nous paraît-elle indivisible et simple? Probablement parce que les cellules de notre cerveau n'ont pas chacune la conscience complète et claire de soi. Si en effet la conscience de nos cellules cérébrales pouvait s'exalter, nous nous verrions peut-être divisés en une pluralité indéfinie, et l'idée de notre moi absolument simple s'évanouirait comme une image illusoire redressée par une plus exacte distribution de la lumière intérieure. Inversement, pourquoi la société ne saurait-elle se saisir elle-même comme une individualité? C'est qu'elle se compose de moi consciens dont chacun se saisit à part, comme feraient les cellules du cerveau dans le cas précédemment supposé. L'absence de conscience réfléchie dans les cellules du cerveau rend possible le mirage de la réflexion sur soi et peut prêter ainsi même à une conscience collective l'apparence de la simplicité; au contraire, dans la société, la présence des consciences réfléchies chez les différens membres, qui arrivent tous à dire *moi*, contredit et empêche toute conscience du *moi* collectif ou social. Le fantôme de l'individualité se trouve alors dispersé en mille images distinctes comme une figure qui se multiplie dans tous les fragmens d'un miroir brisé.

A l'appui de cette hypothèse, on pourrait imaginer des raisonnemens analogues à ceux par lesquels M. Taine essaie d'expliquer le mécanisme de la mémoire, c'est-à-dire la projection de nos sensations présentes dans le passé. Le souvenir en effet, par exemple celui de la mer, est un phénomène réellement présent et composé de sensations ou images présentes; comment se fait-il donc que nous rejetons dans le passé ces sensations ou images? C'est, répond M. Taine, parce que l'image provenant du passé, celle de la mer par exemple, se trouve en contradiction avec l'ensemble de nos images présentes, par exemple notre chambre où nous sommes assis, notre table, le coin de notre feu, la campagne sur laquelle nos fenêtres ont jour. Un mécanisme d'optique intérieure repousse alors certaines images dans une perspective lointaine et sur l'arrière-plan du passé, bien qu'à vrai dire tout soit présent et sur le même plan; en d'autres termes, l'image de l'océan recule devant celles de notre chambre ou de notre feu. Ne pourrait-on appliquer la même loi psychologique à l'interprétation des formes de conscience? Chez l'animal ou chez l'homme, la pluralité des centres cérébraux de conscience, où la conscience demeure irréfléchie et obscure, ne contredit pas, mais provoque plutôt la fusion de toutes les images en un seul moi; au contraire, dans la société, la pluralité des centres de conscience réfléchie et claire contredit la fusion de

ces consciences en une seule et maintient leur séparation mutuelle.

Ce ne sont là que des hypothèses, dont nous ne nous dissimulons pas la subtilité ; mais la nature est encore plus subtile que la pensée. Ce qui, en définitive, ressort de ces hypothèses, c'est l'impossibilité de réduire la pluralité des sujets pensans dont la société humaine se compose à un seul sujet qui les embrasserait tous. Par exemple la clarté des consciences individuelles chez tous les Français est incompatible avec l'existence d'une conscience commune qui serait celle de la France. Nous revenons ainsi à cette conclusion : la France est bien un commun objet de pensée pour les consciences individuelles, c'est-à-dire pour les Français; mais la conscience de la France n'existe pas comme sujet se pensant lui-même. Jusqu'à présent, la séparation des cerveaux n'a pas été détruite entre les hommes d'une même famille ou d'un même état, pas même dans la « patrie allemande, » et elle maintiendra jusqu'à nouvel ordre l'impénétrabilité des consciences en ce qu'elles ont de plus intime : le moi.

En résumé, on peut et on doit admettre que la société est un vaste organisme physiologique sans admettre pour cela qu'elle soit une vaste individualité psychologique. Nous proposons donc de reconnaître trois sortes d'organismes, les uns où la conscience est à la fois confuse et dispersée, comme les zoophytes et les annelés, les autres où elle est claire et centralisée, comme les vertébrés supérieurs, les autres où elle est claire et dispersée, comme les sociétés humaines. Dans le premier genre d'organisme, la conscience réfléchie et le moi n'existent encore nulle part; dans le second, les élémens n'ont pas de moi, mais l'organisme en a un; dans le troisième, les élémens ont un moi, et par cela même l'organisme n'en peut avoir : il ne peut plus exister là entre les consciences qu'une unité d'objet et de but, non une unité de sujet; car ce sont précisément des sujets multiples qui, se connaissant eux-mêmes et connaissant les autres, s'associent avec réflexion et liberté.

IV.

Selon nous, l'union des consciences dans la société, qu'on nous représente comme une réalité, est seulement un idéal dont il importe de bien concevoir la nature, une idée directrice dont la direction même doit être exactement définie : car, tel idéal social, telle politique. Quelle est donc ici la plus haute notion qu'on puisse se faire de la société future et de l'état de conscience qui doit y exister? Est-ce l'absorption complète des individualités dans le tout? Est-ce l'unité absolue dans laquelle la distinction primitive des personnes se serait évanouie, — sorte de communisme soit mo-

narchique, soit démocratique? Non, nous ne comprenons même pas, à vrai dire, ce que serait une telle unité, pas plus que nous ne pouvons saisir « l'un absolu » de Parménide, et nous ne voyons pas ce qu'on gagnerait à supprimer la variété des êtres au profit du grand Être d'Auguste Comte. L'idéal social le plus compréhensif est évidemment celui qui concilierait à la fois la plus grande individualité de chaque membre et la plus grande solidarité de tous les membres. *Un et tout*, voilà la formule du monde; *un et tous*, voilà la vraie formule de la société. D'ailleurs que pourrait penser la « conscience de l'Humanité » dont on nous parle, si elle ne pensait pas les hommes unis en elle, si on y avait fait préalablement le vide et si tout objet lui avait été retiré? Elle ressemblerait à un moi sans cerveau destiné à se contempler lui-même et à se nourrir de lui-même, mais qui n'aurait rien à contempler et se consumerait dans son isolement. S'il faut une pluralité et une variété de cellules à la conscience individuelle, il faut une pluralité et une variété d'hommes et de consciences à la conscience universelle, telle que la rêvent nos métaphysiciens politiques.

L'idéal d'unité et de variété que nous venons de tracer, les faits eux-mêmes le confirment, et l'évolution sociale en prouve la valeur en s'y conformant. D'une part, en effet, l'histoire du développement humain nous montre une tendance croissante des consciences à s'unir dans les mêmes pensées, dans les mêmes sentimens, dans les mêmes désirs. Nous voyons entre les consciences non pas une harmonie préétablie, mais une harmonie qui s'établit après coup par le seul effet de leurs réactions mutuelles. Leibniz faisait remarquer que des balanciers suspendus au même support et dont les battemens sont d'abord inégaux finissent par se mettre d'accord grâce aux vibrations sympathiques du support commun; c'est la vraie image de la société humaine et peut-être du monde entier. Déjà la science est une : il n'y a point une géométrie anglaise et une géométrie française, une physique européenne et une physique américaine. La morale, partie de la plus confuse discordance, tend à l'accord sur les points les plus essentiels. La législation suit la morale, la politique suit la législation. Les arts, l'industrie, le commerce vont à l'uniformité. Par cela même que s'établit l'égalité des droits, on verra progressivement s'établir une certaine égalité des conditions. De tout ce mouvement vers un but commun faut-il conclure que l'individu devra à la fin s'absorber dans l'état, l'homme dans l'humanité, la conscience personnelle dans une conscience collective? Faut-il en déduire ces systèmes politiques d'aristocratie et de monarchie où le grand nombre sert à faire éclore quelques cerveaux supérieurs qui finiront par s'assujettir le reste de l'humanité, où

quelques-uns penseront, voudront, jouiront pour les autres, où un seul à la fin concentrera en lui toutes les intelligences éparses au point de pouvoir dire avec vérité : l'humanité, c'est moi? Non, car une évolution en sens inverse se produit, qui n'est pas moins incontestable que l'autre et qui se caractérise par la croissante autonomie de l'individu; nous tendons à la variété autant qu'à l'unité. N'avons-nous pas vu le droit, représenté autrefois comme émanant du monarque céleste, descendre d'abord du ciel sur la terre, puis des rois dans les peuples et des peuples dans les citoyens? Du sein de la masse uniforme tendent à sortir et à fleurir des individualités de plus en plus distinctes, comme sortent d'un tronc les bourgeons, les feuilles, les fleurs. La nature ne connaît point nos exclusions logiques : plus elle est une, plus elle est diverse; sa politique n'admet point nos oppositions de systèmes et de partis : plus elle fait de socialisme, plus elle fait d'individualisme.

Comment concilier ces deux mouvemens inverses de l'évolution humaine? — C'est que la distinction est nécessaire à l'union, c'est que l'énergie des consciences individuelles est nécessaire à la force de l'organisme collectif. Ici en effet nous n'avons plus pour élémens composans des infusoires où dort une sensibilité sourde, mais des intelligences où l'être éveillé se sent et se voit lui-même. L'organisme social est une société d'intelligences, une solidarité comprise et voulue; il est donc un organisme résultant du choix et non plus de la nécessité. Partout où un homme ne comprend pas et n'accepte pas le lien qui l'unit aux autres, le lien social, on peut dire qu'en cet homme la conscience de la société n'existe pas et qu'il ne vit point encore de la commune vie. Il est semblable à ces points insensibles qu'on rencontre en tout être animé et qui sont dans l'ensemble vivant comme des points morts. L'idéal véritable est donc que chaque membre du corps social ait l'idée la plus claire et le plus entier respect du *moi* des autres, ce qui est impossible s'il n'acquiert pas la plus intime conscience de son propre *moi*. Or cette conscience ne s'acquiert que par la liberté. Nous le savons, tout ce qui s'impose du dehors par force obscurcit la conscience en comprimant la volonté et fait prédominer la nature aveugle sur la pensée clairvoyante. L'action est nécessaire à la pensée; on ne sait une chose qu'en la faisant soi-même, disait Aristote; on ne se sait donc soi-même que si on se fait soi-même.

M. Espinas finit d'ailleurs par démontrer que dans les organismes, par exemple chez les annelés, la solidarité ne détruit pas la distinction des parties ou anneaux, mais la suppose au contraire. Plus l'*article* antérieur, celui qui forme la tête de l'animal, sera individuel à son origine, plus il se prêtera facilement à la spéciali-

sation que sa situation requiert. « Plus les autres articles seront individuels, eux aussi, plus ils laisseront le premier à ses fonctions propres, étant eux-mêmes plus propres à accomplir les leurs. Il arrivera nécessairement qu'ils se coaliseront pour atteindre ce but. » M. Espinas ajoute avec profondeur que l'aptitude à l'isolement absolu n'est pas la même chose que l'individualité ; c'en est le caractère inférieur. « L'individualité supérieure est riche en fonctions, c'est un foyer d'activité vitale énergique, et par cela même elle soutient des rapports nombreux nécessaires avec d'autres foyers de vie, d'autres individualités. Ce n'est pas une déchéance, c'est un progrès pour l'individu de devenir organe par rapport à un tout vivant plus étendu. » On pourrait ajouter inversement que c'est un progrès pour le tout d'avoir des parties mieux individualisées : « On peut même dire que l'individualité du tout est en raison de l'individualité des parties, et que mieux l'unité de celles-ci est définie, plus leur action est indépendante, mieux l'unité du tout et l'énergie de son action sont assurées (1). » La biologie confirme donc ce que nous affirmions tout à l'heure et se charge de réfuter l'absorption de l'individu dans l'état à laquelle aboutissent certaines théories allemandes, où la métaphysique prétend à tort s'autoriser des sciences naturelles. L'argument politique tiré de l'absorption des parties dans une conscience totale prouve trop ou trop peu. S'il était nécessaire que chaque conscience individuelle s'abîmât dans une conscience collective, il faudrait transporter l'absolutisme partout où il y a plusieurs consciences en rapport, dans une association ou collection quelconque, dans la famille, dans la cité, dans l'état ; et ce n'est pas encore pousser assez loin l'absorption, car on pourrait toujours trouver au-dessus de chaque conscience collective une autre conscience collective plus large encore, par exemple au-dessus de l'état la race, au-dessus de la race l'humanité, au-dessus de l'humanité « l'esprit de la terre, » comme disent Goethe et Hegel, plus haut encore « l'esprit du système solaire, » enfin « l'esprit du monde » et la conscience du grand Tout ; au fond, le système revient donc à dire qu'il n'y a et ne doit y avoir qu'une seule grande conscience comme il n'y a qu'un seul grand être. Cela peut être vrai spéculativement ; mais si, en fait, dans ce grand tout peuvent encore trouver place des êtres sensiblement distincts, ne faut-il pas de même, dans la conscience générale, laisser une place à l'individualité et à la liberté des consciences particulières? Par cela même que la conscience du tout est celle de tous les êtres, elle n'est celle d'aucun en particulier, et il n'y a pas lieu de s'en

(1) Page 109.

préoccuper : la politique est aussi indépendante du dieu des panthéistes que du dieu des théistes.

M. Spencer, lui, après avoir représenté la société comme un vaste organisme, se garde d'en tirer les conclusions chères aux hégéliens. De ce que la conscience est répandue partout, dit-il, il suit que le bien de la communauté ne saurait être cherché en dehors du bien des individus. « La société existe pour le bonheur de ses membres et non inversement. Quelques efforts que l'on fasse (et avec raison) pour procurer la prospérité du corps politique, il n'est pas moins vrai que l'état n'a de droits qu'en tant qu'il représente les droits des citoyens. » Là se trouve, pour M. Spencer et son école, une des principales différences entre l'organisme de la société et celui des autres êtres vivans : dans l'un, le tout a pour fin les parties; dans les autres, les parties ont pour fin le tout. Peut-être la différence n'est-elle pas aussi grande et y aurait-il moyen, ici encore, de concilier les deux points de vue opposés. Dans l'animal même, peut-on dire que la nature sacrifie les parties au tout? Le tout n'a-t-il pas pour but d'élever les parties à une vie supérieure et de les entraîner dans un courant qui est pour elles un progrès? Les cellules qui ont servi dans une cervelle humaine à l'élaboration de la pensée n'ont-elles pas participé à une existence supérieure et, si l'on veut, à une forme de conscience supérieure? La prépondérance même du cerveau, où se produit la pensée du tout, n'assure-t-elle pas le maintien et le développement des poumons, du cœur, des muscles, des nerfs et des autres parties? De même pour les espèces, auxquelles on répète sans cesse que la nature sacrifie les individus; ne pourrait-on dire aussi bien que l'espèce est une simple ressemblance plus ou moins provisoire entre une série d'individus, un lit creusé d'avance pour le torrent et par le torrent, et qui en définitive n'a d'autre fin que le bien non d'un seul individu, mais de tous? De même encore pour la société humaine; en un sens, elle n'est qu'un moyen, en un autre elle est une fin, parce qu'en dernière analyse elle se résout en une multiplicité innombrable d'individus qui travaillent chacun pour tous et tous pour chacun.

La même conciliation est possible, pour des raisons analogues, entre ces termes si souvent opposés l'un à l'autre, individu et famille, famille et nation, nation et humanité, en un mot entre les divers degrés de « l'égoïsme » et les divers degrés de « l'altruisme. » L'auteur *des Sociétés animales* montre avec force que, chez les animaux, l'évolution des sentimens sociaux est essentiellement « une transformation croissante de l'égoïsme en altruisme ou de l'amour du *moi* en amour du *nous*. » Ce qui prouve, ajoute-t-il, la péné-

tration du moi et du nous et la diffusion en quelque sorte du premier dans le second, « c'est qu'il n'est pas un *nous* qui ne soit, lui aussi, limité et antagonique par rapport à un autre nous, en sorte qu'on voit par là clairement qu'il n'est qu'un moi étendu. » Nulle part cet antagonisme n'est plus visible qu'entre la famille et la peuplade, ou entre une peuplade d'une espèce et une autre d'espèce différente. La famille et la peuplade, par exemple, sont antagonistes même à l'origine et se développent en raison inverse l'une de l'autre. La famille monogame est un petit groupe fermé qui ne peut facilement s'agréger à d'autres parce que la jalousie susciterait entre les mâles de la même bande des luttes furieuses, et parce que la mère, de son côté, ne peut suffire à élever un trop grand nombre de jeunes. C'est seulement quand les liens domestiques se sont détendus que la peuplade a pu naître, chez les oiseaux par exemple, et à ce titre les familles polygames ont formé la transition vers un agrégat plus complexe. C'est aussi ce qu'admettent MM. Spencer et Darwin. « Les affections sympathiques les mieux définies, conclut M. Espinas, ont pour conséquence la haine des êtres où l'image, bien que voisine, n'est pas reconnue comme semblable, et leur exclusion du moi collectif. » Le patriotisme des animaux est un patriotisme de clocher. « On peut affirmer comme une loi générale que la netteté avec laquelle se pose une conscience sociale est en raison directe de la vigueur de ses haines pour l'étranger. L'altruisme est donc bien vraiment un égoïsme étendu et la conscience sociale une conscience individuelle. » Accordons que c'est là en effet une « loi générale » pour les sociétés d'animaux; accordons même que chez les hommes le patriotisme s'est d'abord manifesté par la haine de l'étranger; il n'en est pas moins vrai que cette antinomie tend à disparaître comme les autres dans la société vraiment humaine et qu'il n'est pas nécessaire de haïr les autres nations pour aimer sa patrie. Il est des peuples, je le sais, qui ont érigé cette haine des nations ou des races en théorie : ils ont conçu spéculativement et pratiquement les sociétés humaines comme des sociétés brutales et bestiales, ils ont donné l'animal pour modèle à l'homme. Mais il est d'autres peuples qui n'ont jamais séparé l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité, l'esprit national et l'esprit philanthropique; ceux-là ont eu un sens plus profond de la conscience humaine. L'antagonisme des peuples n'est pas plus nécessaire dans l'humanité que l'antagonisme des familles dans l'état; si la loi d'opposition précédemment établie entre la famille et le peuple est vraie des animaux, elle a cessé d'être vraie pour les hommes. N'y a-t-il pas des contrées, comme l'Angleterre, l'Allemagne, comme la France même, où l'esprit de famille et l'es-

prit national sont développés avec une intensité parallèle? La loi d'opposition entre chaque état et les autres n'est pas plus essentielle; seulement, la vie philanthropique n'étant pas encore assez avancée et devant se développer la dernière, les haines mutuelles sont plus fréquentes et plus vivantes encore là qu'ailleurs.

Ainsi, quand on veut tirer de l'histoire naturelle des argumens en faveur d'une politique rétrograde, appelons-en du naturalisme mal informé au naturalisme mieux informé. Les vraies lois de l'organisme social, en résumé, donnent raison à l'école libérale, non à l'école autoritaire. Nous venons de le voir, la vie qui anime la société a d'autant plus d'intensité que la vie des individus est elle-même plus intense, comme un concert de voix a d'autant plus de puissance que chacune des voix est plus pleine; l'autonomie de l'individu n'empêche point son accord avec la famille, ni l'autonomie de la famille son accord avec la nation, ni l'autonomie de la nation son accord avec le reste de l'humanité. L'idée directrice de l'évolution humaine est donc non pas « l'asservissement des consciences, » mais l'harmonie de toutes les consciences dans leur liberté même. Reliez les hommes entre eux par la force, et vous verrez ce lien tomber tôt ou tard; reliez-les par leurs volontés, conséquemment par leurs consciences, et le lien social sera d'autant plus indissoluble qu'il aura été noué plus librement par les individus. Cette loi, confirmée par l'histoire, nous en avons vu la raison psychologique : c'est que ce qui rend possible la conscience individuelle et centralisée, je veux dire la volonté se voulant elle-même et disant *moi*, est en même temps ce qui rend possible une solidarité universelle, car la volonté de chaque homme, force de concentration et d'expansion tout ensemble, est à la fois ce qu'il a de plus personnel et ce par quoi il peut le mieux s'unir aux autres personnes. Les systèmes de fausse politique qui croient développer l'idée du tout ou de l'état en étouffant l'idée du moi travaillent contre leur but : moins l'être se voit, moins il voit la société dont il fait partie; fermé à lui-même, il est fermé à tous les autres. Ce n'est pas de charbons éteints qu'on fait un brasier. L'énergie de la force résultante suppose l'énergie des forces composantes. En conséquence nous pouvons conclure que, là où existent des consciences individuelles et des volontés distinctes, là seulement existe ce qu'on peut appeler, si l'on veut, la conscience sociale, c'est-à-dire l'union des volontés. Par tout le reste, l'individu est encore plongé dans la nature et ne fait pas partie de la société humaine; il est comme ces plantes des eaux qui n'émergent dans l'air et la lumière que par leur fleur.

ALFRED FOUILLÉE.

MÉMOIRES

DE

MADAME DE RÉMUSAT

1802-1808

CHAPITRE V (1).

(1804).

Arrestation de Georges Cadoudal. — Mission de M. de Caulaincourt à Ettenheim. — Arrestation du duc d'Enghien. — Mes angoisses et mes instances auprès de Mme Bonaparte. — Soirée de la Malmaison. — Mort du duc d'Enghien. — Paroles remarquables du premier consul.

Après les différentes arrestations dont j'ai parlé, on livra au *Moniteur* des articles du *Morning Chronicle*, qui rapportaient que la mort de Bonaparte et la restauration de Louis XVIII étaient prochaines. On ajoutait que des gens arrivés tout à l'heure de Londres affirmaient qu'on y spéculait à la bourse sur cet événement, et qu'on y nommait Georges, Pichegru et Moreau. On imprima aussi dans le même *Moniteur* la lettre d'un Anglais à Bonaparte, qu'il appelait *Monsieur Consul*. Cette lettre lui adressait pour son utilité particulière un pamphlet répandu du temps de Cromwell qui tendait à prouver qu'on ne *pouvait pas assassiner* des personnages tels que Cromwell et lui, parce qu'il n'y avait aucun crime à tuer un animal dangereux ou un tyran : « tuer n'est donc pas assassiner, disait le pamphlet, la différence est grande. »

Cependant, en France, des adresses de toutes les villes et de toutes les armées, des mandemens des évêques, arrivaient à Paris pour complimenter le premier consul, et féliciter la France du danger auquel elle avait échappé. On insérait soigneusement ces pièces dans le *Moniteur*.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et du 15 juillet.

Enfin, Georges Cadoudal fut arrêté le 29 mars sur la place de l'Odéon. Il était en cabriolet, et, s'apercevant qu'on le poursuivait, il pressait vivement son cheval. Un officier de paix se présenta courageusement en tête du cheval, et fut tué raide par un coup de pistolet que Georges lui tira. Mais le peuple s'étant attroupé, le cabriolet fut arrêté et Georges saisi. On trouva sur lui de soixante à quatre-vingt mille francs en billets qui furent donnés à la veuve de l'homme qu'il avait tué. On mit dans les journaux qu'il avait avoué sur-le-champ qu'il n'était venu en France que pour assassiner Bonaparte. Cependant je crois me rappeler que l'on dit dans ce temps que Georges, qui montra dans toute la procédure une extrême fermeté et un grand dévoûment à la maison de Bourbon, nia toujours le plan de l'assassinat, mais convint que son projet était d'attaquer la voiture du consul, et de l'enlever sans lui faire aucun mal.

A cette même époque, le roi d'Angleterre tomba sérieusement malade; notre gouvernement comptait sur cette mort pour la retraite de M. Pitt du ministère.

Le 21 mars, voici quel article parut dans le *Moniteur :* « Le prince de Condé a fait une circulaire pour appeler les émigrés et les rassembler sur le Rhin : un prince de la maison de Bourbon, à cet effet, se tient sur la frontière. »

Puis on imprima la correspondance secrète qu'on avait saisie d'un nommé Drake, ministre accrédité d'Angleterre en Bavière, qui prouvait que le gouvernement anglais ne négligeait aucun moyen d'exciter du trouble en France. M. de Talleyrand eut ordre d'envoyer des copies de cette correspondance à tous les membres du corps diplomatique qui témoignèrent leur indignation par des lettres qui furent toutes insérées dans le *Moniteur*.

Nous touchions à la semaine sainte. Le dimanche de la Passion, 18 mars, ma semaine auprès de M^me^ Bonaparte commençait. Je me rendis dès le matin aux Tuileries pour assister à la messe, ce qui se faisait dès ce temps-là avec pompe. Après la messe, M^me^ Bonaparte trouvait toujours une cour nombreuse dans les salons, et y demeurait quelque temps, parlant aux uns et aux autres.

M^me^ Bonaparte, redescendue chez elle, m'annonça que nous allions passer cette semaine à la Malmaison. « J'en suis charmée, ajouta-t-elle, Paris me fait peur en ce moment. » Quelques heures après nous partîmes. Bonaparte était dans sa voiture particulière, M^me^ Bonaparte dans la sienne, seule avec moi. Pendant une partie de la route, je remarquai qu'elle était silencieuse et fort triste; je lui en témoignai de l'inquiétude; elle parut hésiter à me répondre; mais ensuite elle me dit : « Je vais vous confier un grand secret. Ce matin, Bonaparte m'a appris qu'il avait envoyé sur nos frontières

M. de Caulaincourt pour s'y saisir du duc d'Enghien. On va le ramener ici. — Ah! mon Dieu, madame, m'écriai-je, et qu'en veut-on faire? — Mais il me paraît qu'il le fera juger. »

Ces paroles me causèrent le plus grand mouvement d'effroi que j'aie, je crois, éprouvé de ma vie. Il fut tel que Mme Bonaparte crut que j'allais m'évanouir, et qu'elle baissa toutes les glaces. « J'ai fait ce que j'ai pu, continua-t-elle, pour obtenir de lui la promesse que ce prince ne périrait point, mais je crains fort que son parti ne soit pris. — Quoi donc! vous pensez qu'il le fera mourir? — Je le crains. » A ces mots, les larmes me gagnèrent, et dans l'émotion que j'éprouvai je me hâtai de mettre sous ses yeux toutes les funestes suites d'un pareil événement : cette souillure du sang royal qui ne satisferait que le parti des jacobins, l'intérêt particulier que ce prince inspirait sur tous les autres, le beau nom de Condé, l'effroi général, la chaleur des haines qui se ranimerait, etc. J'abordai toutes les questions dont Mme Bonaparte n'envisageait qu'une partie. L'idée d'un meurtre était ce qui l'avait le plus frappée. Je parvins à l'épouvanter réellement, et elle me promit de tout tenter pour faire changer cette funeste résolution.

Nous arrivâmes toutes deux atterrées à la Malmaison. Je me réfugiai dans ma chambre, où je pleurai amèrement; toute mon âme était ébranlée. J'aimais et j'admirais Bonaparte, je le croyais appelé par une puissance invincible aux plus hautes destinées, je laissais ma jeune imagination s'exalter sur lui; tout à coup le voile qui couvrait mes yeux venait à se déchirer, et par ce que j'éprouvais en ce moment je ne comprenais que trop l'impression que cet événement allait produire.

Il n'y avait à la Malmaison personne à qui je pusse m'ouvrir entièrement. Mon mari n'était point de service, et je l'avais laissé à Paris. Il fallut me contraindre, et reparaître avec un visage tranquille, car Mme Bonaparte m'avait positivement défendu de rien laisser échapper qui indiquât qu'elle m'en eût parlé.

Quand je descendis au salon vers six heures, j'y trouvai le premier consul jouant aux échecs. Il me parut serein et calme; son visage paisible me fit mal à regarder; depuis deux heures, en pensant à lui, mon esprit avait été tellement bouleversé que je ne pouvais plus reprendre les impressions ordinaires que me faisait sa présence; il me semblait que je devais le trouver changé. Quelques militaires dînèrent avec lui; tout le temps se passa d'une manière insignifiante; après le dîner, il se retira dans son cabinet pour travailler avec toutes ses polices; le soir, quand je quittai Mme Bonaparte, elle me promit encore de renouveler ses sollicitations.

Le lendemain matin, je la joignis le plus tôt qu'il me fut possible; elle était entièrement découragée. Bonaparte l'avait repoussée sur

tous les points : « Les femmes devaient demeurer étrangères à ces sortes d'affaires; sa politique demandait ce coup d'état; il acquérait par là le droit de se rendre clément dans la suite; il lui fallait choisir ou de cette action décisive, ou d'une longue suite de conspirations qu'il faudrait punir journellement. L'impunité encouragerait les partis, il serait donc obligé de persécuter, d'exiler, de condamner sans cesse, de revenir sur ce qu'il avait fait pour les émigrés, de se mettre dans les mains des jacobins. Les royalistes l'avaient déjà plus d'une fois compromis à l'égard des révolutionnaires. Cette action-ci le dégageait vis-à-vis de tout le monde. D'ailleurs le duc d'Enghien, après tout, entrait dans la conspiration de Georges, il venait apporter le trouble en France, il servait la vengeance des Anglais; puis, sa réputation militaire pouvait peut-être à l'avenir agiter l'armée, lui mort, nos soldats auraient tout à fait rompu avec les Bourbons. En politique, une mort qui devait donner du repos n'était point un crime, les ordres étaient donnés, il n'y avait plus à reculer. »

Dans cet entretien, Mme Bonaparte apprit à son mari qu'il allait aggraver l'odieux de cette action par la circonstance d'avoir choisi M. de Caulaincourt, dont les parens avaient été autrefois attachés à la maison de Condé. — « Je ne le savais point, répondit Bonaparte; et puis qu'importe ? Si Caulaincourt est compromis, il n'y a pas grand mal, il ne m'en servira que mieux. Le parti opposé lui pardonnera désormais d'être gentilhomme. » Il ajouta au reste que M. de Caulaincourt n'était instruit que d'une partie de son plan, et qu'il pensait que le duc d'Enghien allait demeurer ici en prison.

Le courage me manqua à toutes ces paroles; j'avais de l'amitié pour M. de Caulaincourt, je souffrais horriblement de tout ce que j'apprenais. Il me semblait qu'il aurait dû refuser la mission dont on l'avait chargé.

La journée entière se passa tristement; je me rappelle que Mme Bonaparte, qui aimait beaucoup les arbres et les fleurs, s'occupa dans la matinée de faire transporter un cyprès dans une partie de son jardin nouvellement dessinée. Elle-même jeta quelques pelletées de terre sur l'arbre afin de pouvoir dire qu'elle l'avait planté de ses mains. « Mon Dieu, madame, lui dis-je en la regardant faire, c'est bien l'arbre qui convient à une pareille journée. » Depuis ce temps je n'ai jamais passé devant ce cyprès sans éprouver un serrement de cœur.

Ma profonde émotion troublait Mme Bonaparte. Légère et mobile, d'ailleurs très confiante dans la supériorité des vues de Bonaparte, elle craignait à l'excès les impressions pénibles et prolongées; elle en éprouvait de vives, mais elles étaient infiniment passagères. Convaincue que la mort du duc d'Enghien était réso-

lue, elle eût voulu se détourner d'un regret inutile. Je ne le lui permis pas. J'employai la plus grande portion du jour à la harceler sans cesse; elle m'écoutait avec une douceur extrême, mais avec découragement, elle connaissait mieux Bonaparte que moi. Je pleurais en lui parlant, je la conjurais de ne point se rebuter, et comme je n'étais pas sans crédit sur elle, je parvins à la déterminer à une dernière tentative.

« Nommez-moi s'il le faut au premier consul, lui disais-je; je suis bien peu de chose, mais enfin il jugera par l'impression que je reçois de celle qu'il va produire, car enfin je lui suis plus attachée que beaucoup d'autres; je ne demande pas mieux que de lui trouver des excuses, et je n'en vois pas une à ce qu'il va faire. »

Nous vîmes peu Bonaparte dans cette seconde journée; le grand juge, le préfet de police, Murat vinrent, et eurent de longues audiences; je trouvais à tout le monde des figures sinistres. Je demeurai debout une partie de la nuit; quand je m'endormais, mes rêves étaient affreux. Je croyais entendre des mouvemens continuels dans le château, et qu'on tentait sur nous de nouvelles entreprises. Je me sentais pressée tout à coup du désir d'aller me jeter aux genoux de Bonaparte, pour lui demander qu'il eût pitié de sa gloire, car alors je trouvais qu'il en avait une bien pure, et de bonne foi je pleurais sur elle. Cette nuit ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Le mardi matin, Mme Bonaparte me dit : « Tout est inutile; le duc d'Enghien arrive ce soir. Il sera conduit à Vincennes, et jugé cette nuit. Murat se charge de tout. Il est odieux dans cette affaire. C'est lui qui pousse Bonaparte; il répète qu'on prendrait sa clémence pour de la faiblesse, et que les jacobins seraient furieux. Il y a un parti qui trouve mauvais qu'on n'ait pas eu égard à l'ancienne gloire de Moreau, et qui demanderait pourquoi on ménagerait davantage un Bourbon; enfin Bonaparte m'a défendu de lui en parler davantage. Il m'a parlé de vous, ajouta-t-elle ensuite; je lui ai avoué que je vous avais tout dit; il avait été frappé de votre tristesse. Tâchez de vous contraindre. »

Ma tête était montée alors : « Ah! qu'il pense de moi ce qu'il voudra, il m'importe peu, madame, je vous assure, et s'il me demande pourquoi je pleure, je lui répondrai que je pleure sur lui, » et en parlant ainsi, je pleurais en effet.

Mme Bonaparte s'épouvantait de l'état où elle me voyait; les émotions fortes de l'âme lui étaient à peu près étrangères, et quand elle cherchait à me calmer en me rassurant, je ne pouvais répondre que par ces mots : « Ah! madame, vous ne me comprenez pas! » Elle m'assurait qu'après cet événement Bonaparte marcherait comme auparavant. Hélas! ce n'était pas l'avenir qui m'inquiétait; je ne

doutais pas de sa force sur lui et sur les autres, mais je sentais une sorte de déchirement intérieur qui m'était tout personnel.

Enfin, à l'heure du dîner, il fallut descendre et composer son visage. Le mien était bouleversé. Bonaparte jouait encore aux échecs, il avait pris fantaisie à ce jeu. Dès qu'il me vit, il m'appela près de lui, me disant de le conseiller; je n'étais pas en état de prononcer quatre mots. Il me parla avec un ton de douceur et d'intérêt qui acheva de me troubler. Lorsque le dîner fut servi, il me fit mettre près de lui, et me questionna sur une foule de choses toutes personnelles à ma famille. Il semblait qu'il prît à tâche de m'étourdir, et de m'empêcher de penser. On avait envoyé le petit Napoléon de Paris, on le plaça au milieu de la table, et son oncle parut s'amuser beaucoup de voir cet enfant toucher à tous les plats, et renverser tout autour de lui.

Après le dîner il s'assit à terre, joua avec l'enfant, et affecta une gaîté qui me parut forcée. M^me^ Bonaparte, qui craignait qu'il ne fût demeuré irrité de ce qu'elle lui avait dit sur moi, me regardait en souriant doucement, et semblait me dire : « Vous voyez qu'il n'est pas si méchant, et que nous pouvons nous rassurer. » Pour moi, je ne savais plus où j'en étais; je croyais dans certains momens faire un mauvais rêve; j'avais sans doute l'air effaré, car tout à coup Bonaparte, me regardant fixement, me dit : « Pourquoi n'avez-vous pas de rouge? Vous êtes trop pâle. » — Je lui répondis que j'avais oublié d'en mettre. — « Comment, reprit-il, une femme qui oublie son rouge ! » et en éclatant de rire : « Cela ne t'arriverait jamais, à toi, Joséphine; » puis il ajouta : « Les femmes ont deux choses qui leur vont fort bien, le rouge et les larmes. » Toutes ces paroles achevèrent de me déconcerter.

Le général Bonaparte n'avait ni goût ni mesure dans sa gaîté. Alors il prenait des manières qui se sentaient des habitudes de garnisons. Il fut encore assez longtemps à jouer avec sa femme avec plus de liberté que de décence, puis il m'appela vers une table pour faire une partie d'échecs. Il ne jouait guère bien, ne voulait pas se soumettre à la marche des pièces. Je le laissais faire, ce qui lui plaisait; tout le monde gardait le silence; alors il se mit à chanter entre ses dents. Puis tout à coup il lui vint des vers à la mémoire. Il prononça à demi-voix : *Soyons ami, Cinna,* puis les vers de Gusman dans *Alzire:*

Et le mien quand ton bras vient de m'assassiner (1).

(1) Voici ces vers :

Des dieux que nous servons connais la différence :
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance;
Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

(*Alzire,* acte V, scène VII.) (P. R.)

Je ne pus m'empêcher de lever la tête et de le regarder; il sourit et continua. En vérité, je crus dans ce moment qu'il était possible qu'il eût trompé et sa femme et tout le monde, et qu'il préparât une grande scène de clémence. Cette idée, à laquelle je m'attachai fortement, me donna du calme; mon imagination était bien jeune alors, et d'ailleurs j'avais un tel besoin d'espérer! — « Vous aimez les vers? » me dit Bonaparte; j'avais bien envie de répondre: « Surtout quand ils font application; » je n'osai jamais (1).

Nous continuâmes notre partie, et de plus en plus je me confiai à sa gaîté. Nous jouions encore lorsque le bruit d'une voiture se fit entendre: on annonça le général Hullin; Bonaparte repoussa la table fortement, se leva, et, entrant dans la galerie voisine du salon, il demeura le reste de la soirée avec Murat, Hullin et Savary. Il ne reparut plus, et cependant moi, je rentrai chez moi plus tranquille. Je ne pouvais me persuader que Bonaparte ne fût pas ému de la pensée d'avoir dans les mains une telle victime. Je souhaitais que le prince demandât à le voir; et c'est ce qu'il fit en effet, en répétant ces paroles : « Si le premier consul consentait à me voir, il me rendrait justice, et comprendrait que j'ai fait mon devoir. » Peut-être, me disais-je, il ira lui-même à Vincennes, il accordera un éclatant pardon. A quoi bon sans cela rappeler les vers de Gusman?

La nuit, cette terrible nuit, se passa. Le matin, de bonne heure, je descendis au salon. J'y trouvai Savary seul, excessivement pâle, et, je lui dois cette justice, avec un visage décomposé. Ses lèvres tremblaient en me parlant, et cependant il ne m'adressait que des mots insignifians. Je ne l'interrogeai point. Les questions ont toujours été paroles inutiles à des personnages de ce genre. Ils disent, sans qu'on leur demande, ce qu'ils veulent dire, et ne répondent jamais.

M^me^ Bonaparte entra dans le salon; elle me regarda tristement, et s'assit en disant à Savary : « Eh bien, c'est donc fait? — Oui, madame, reprit-il. Il est mort ce matin, et, je suis forcé d'en convenir, avec un beau courage. » Je demeurai atterrée.

M^me^ Bonaparte demanda des détails; ils ont été sus depuis. On avait conduit le prince dans un des fossés du château; quand on

(1) Le lendemain du jour où j'écrivais ceci, on me prêta précisément un livre qui a paru cette année et qui s'appelle *Mémoires secrets sur la vie de Lucien Bonaparte.* Cet ouvrage a pu être fait par quelque secrétaire de Lucien. Il renferme quelques faits qui manquent de vérité. Il y a quelques notes à la fin, ajoutées par une personne digne de foi, dit-on. Je suis tombée sur celle-ci, qui m'a paru curieuse : « Lucien apprit la mort du duc d'Enghien par le général Hullin, parent de M^me^ Jouberthon, et qui arriva chez elle quelques heures après avec la contenance d'un homme désespéré. On avait assuré le conseil militaire que le premier consul ne voulait que constater son pouvoir, et devait faire grâce au prince; on avait même cité à quelques membres ces vers d'*Alzire: Des dieux que nous servons connais la différence,* etc. »

lui avait proposé un mouchoir, il le repoussa dignement, et s'adressant aux gendarmes : « Vous êtes Français, leur dit-il, vous me rendrez bien au moins le service de ne point me manquer. » Il remit un anneau, des cheveux et une lettre pour Mme de Rohan; Savary montra le tout à Mme Bonaparte. La lettre était ouverte, courte et affectueuse. Je ne sais si les dernières intentions de ce malheureux prince auront été exécutées.

« Après sa mort, reprit Savary, on a permis aux gendarmes de prendre ses vêtemens, sa montre, et l'argent qu'il avait sur lui; aucun n'a voulu y toucher. On dira ce qu'on voudra, on ne peut voir périr de pareils hommes comme on ferait de tant d'autres, et je sens que j'ai peine à retrouver mon sang-froid. »

Peu à peu parurent Eugène de Beauharnais, trop jeune pour avoir un souvenir, et qui ne voyait guère dans le duc d'Enghien qu'un conspirateur contre les jours de son maître; des généraux, dont je n'écrirai point les noms, qui exaltaient cette action, si bien que Mme Bonaparte, toujours un peu effrayée dès qu'on parlait haut et fort, crut devoir s'excuser de sa tristesse, en répétant cette phrase si complètement déplacée : « Je suis une femme, moi, et j'avoue que cela me donne envie de pleurer. »

Dans la matinée, il vint une foule de monde, les consuls, les ministres, Louis Bonaparte et sa femme; le premier renfermé dans un silence qui paraissait désapprobateur, Mme Louis effarouchée, n'osant point sentir et comme demandant ce qu'elle devait penser. Les femmes encore plus que le reste étaient absolument soumises à la puissance magique de ce mot sacramental de Bonaparte : *Ma politique*. C'est avec lui qu'il écrasait la pensée, les sentimens, même les impressions, et quand il le prononçait, presque personne au palais, surtout pas une femme, n'eût osé l'interroger sur ce qu'il voulait dire.

Mon mari vint aussi le matin; sa présence soulagea la terrible oppression qui m'étouffait. Il était abattu et affligé comme moi. Combien je lui sus gré de ne pas penser à me donner le moindre avis sur l'attitude composée qu'il fallait prendre dans cette occasion! Nous nous entendîmes dans toutes nos souffrances. Il me conta qu'on était généralement révolté à Paris, et que les chefs du parti jacobin disaient : « Le voilà des nôtres. » Il ajouta ces paroles, que je me suis souvent rappelées depuis : « Voilà le consul lancé dans une route où, pour effacer ce souvenir, il sera souvent forcé de laisser de côté l'utile, et de nous étourdir par l'extraordinaire. » Il dit aussi à Mme Bonaparte : « Il vous reste un conseil important à donner au premier consul : il n'a pas un moment à perdre pour rassurer l'opinion, qui marche vite à Paris. Il faut au moins qu'il prouve que ceci n'est point la suite d'un caractère cruel qui se dé-

veloppe, mais d'un calcul dont il ne m'appartient pas de déterminer la justesse, et qui doit le rendre bien circonspect pour l'avenir. »

Mme Bonaparte apprécia ce conseil. Elle le reporta à son époux, qui se trouva très disposé à l'entendre, et qui répondit par ces deux mots : *C'est juste.* En la rejoignant avant le dîner, je la trouvai dans la galerie avec sa fille, et M. de Caulaincourt, qui venait d'arriver. Il avait surveillé l'arrestation du prince, mais ne l'accompagna point. Je reculai dès que je l'aperçus. « Et vous aussi, me dit-il tout haut, vous allez me détester, et pourtant je ne suis que malheureux, mais je le suis beaucoup; pour prix de mon dévoûment le consul vient de me déshonorer. J'ai été indignement trompé, me voilà ainsi perdu. » Il pleurait en parlant et me fit pitié.

Mme Bonaparte m'a assuré qu'il avait parlé du même ton au premier consul, et je l'ai vu longtemps conserver un visage sévère et irrité devant lui. Le premier consul lui faisait des avances, il les repoussait. Il lui étalait ses desseins, son système, il le trouvait raide et glacé; de brillans dédommagemens lui furent offerts, et furent d'abord repoussés. Peut-être eussent-ils dû l'être toujours.

Cependant l'opinion publique se dressa contre M. de Caulaincourt; chez certaines gens, elle ménageait le maître pour écraser l'aide de camp. Cette inégalité de démonstrations l'irrita; il eût baissé la tête devant un blâme indépendant, qui devait être au moins partagé. Mais quand il vit qu'on était déterminé à épuiser les affronts sur lui, pour acquérir encore le droit de caresser le vrai coupable, il conçut un souverain mépris des hommes, et consentit à les obliger au silence en se plaçant aussi à un degré de puissance qui pouvait leur imposer. Son ambition et Bonaparte justifièrent cette disposition. « Ne soyez point insensé, lui disait ce dernier. Si vous pliez devant les coups dont on veut vous frapper, vous serez assommé; on ne vous saura nul gré de votre tardive opposition à mes volontés, et on vous blâmera d'autant plus qu'on n'aura point à vous craindre. » A force de revenir sur de pareils raisonnemens, et en n'épargnant aucun moyen de consoler, caresser et séduire M. de Caulaincourt, Bonaparte parvint à calmer le ressentiment très réel qu'il éprouvait, et peu à peu l'éleva près de lui à de très grandes dignités. On peut blâmer plus ou moins la faiblesse qu'eut M. de Caulaincourt de pardonner la tache ineffaçable que le premier consul grava sur son front; mais on lui doit cette justice, qu'il ne fut jamais près de lui ni aveugle, ni bas courtisan, et qu'il demeura dans le petit nombre de ses serviteurs qui ne négligèrent point l'occasion de lui dire la vérité.

Avant le dîner, Mme Bonaparte et sa fille m'exhortèrent fort à garder la meilleure contenance que je pourrais. La première me dit

que dans la matinée, son époux lui avait demandé quel effet avait produit sur moi cette déplorable nouvelle, et que sur la réponse que j'avais pleuré, il lui avait dit. « C'est tout simple, elle fait son métier de femme ; vous autres vous n'entendez rien à mes affaires; mais tout se calmera, et l'on verra que je n'ai point fait une gaucherie. »

Enfin, l'heure du dîner arriva. Avec le service ordinaire de la semaine, il y avait encore M. et Mme Louis Bonaparte, Eugène Beauharnais, M. de Caulaincourt et le général Hullin (1); la vue de cet homme me troublait. Il apportait dans ce jour la même expression de visage que la veille, une extrême impassibilité (2). Je crois en vérité qu'il ne pensait avoir fait ni une mauvaise action, ni un acte de dévoûment en présidant la commission militaire qui condamna le prince. Depuis, il a vécu assez simplement. Bonaparte a payé par des places et de l'argent le funeste service qu'il lui devait; mais il lui arrivait quelquefois de dire, en voyant Hullin : « Sa présence m'importune, je n'aime point ce qu'il me rappelle. »

Bonaparte passa de son cabinet à table ; il n'affectait point de gaîté ce jour-là. Au contraire, tant que dura le repas, il demeura plongé dans une rêverie profonde ; nous étions tous fort silencieux. Lorsqu'on allait se lever de table, tout à coup le consul, répondant à ses pensées, prononça ces paroles d'une voix sèche et rude : « Au moins ils verront ce dont nous sommes capables, et dorénavant, j'espère, on nous laissera tranquilles. » Il passa dans le salon, il y causa tout bas longtemps avec sa femme, et me regarda deux ou trois fois sans courroux. Je me tenais tristement à l'écart, abattue, malade, et sans volonté, ni pouvoir de dire un mot.

Peu à peu arrivèrent Joseph Bonaparte, M. et Mme Bacciochi (3), accompagnés de M. de Fontanes (4); Lucien alors était brouillé avec son frère par suite du mariage qu'il avait contracté avec Mme Jouberthon; il ne paraissait plus chez le premier consul, et se disposait à quitter la France. Dans la soirée, on vit arriver aussi Murat, le préfet de police Dubois, des conseillers d'état, etc. Les visages des arrivans étaient tous composés. La conversation fut d'abord insignifiante, rare et lourde; les femmes assises et dans un grand silence, les hommes debout en demi-cercle; Bonaparte marchant d'un angle à l'autre du salon. Il entreprit d'abord une sorte de dissertation moitié littéraire, moitié historique avec M. de Fon-

(1) Alors commandant de Paris.

(2) On m'a assuré depuis qu'il avait été fort affligé.

(3) M. Bacciochi était alors colonel de dragons, et absolument étranger aux affaires publiques. Il avait la passion du violon et en jouait toute la journée.

(4) M. de Fontanes fut nommé dans ce temps président du corps législatif et plus tard président perpétuel.

tanes. Quelques noms qui appartiennent à l'histoire ayant été prononcés lui donnèrent occasion de développer son opinion sur quelques-uns de nos rois et des plus grands capitaines de l'histoire. Je remarquai de ce jour que son penchant naturel le portait à tous les détrônemens de quelque genre qu'ils fussent, même à ceux des admirations. Il exalta Charlemagne, mais prétendit que la France avait toujours été en décadence sous les Valois. Il rabaissa la grandeur d'Henri IV : « Il manquait, disait-il, de gravité. C'est une affectation qu'un souverain doit éviter que celle de la bonhomie. Que veut-il? rappeler à ce qui l'entoure qu'il est un homme comme un autre? Quel contre-sens! Dès qu'un homme est roi, il est à part de tous; et j'ai toujours trouvé l'instinct de la vraie politique dans l'idée qu'eut Alexandre de se faire descendre d'un dieu. » Il ajouta que Louis XIV avait mieux connu les Français que Henri IV; mais il se hâta de le représenter subjugué par des prêtres et *une vieille femme*, et il se livra à ce sujet à des opinions un peu vulgaires. De là il tourna sa pensée sur quelques généraux de Louis XIV et sur la science militaire en général.

« La science militaire, disait-il, consiste à bien calculer toutes les chances d'abord, et ensuite à faire exactement, presque mathématiquement la part du hasard. C'est sur ce point qu'il ne faut pas se tromper, et qu'une décimale de plus ou de moins peut tout changer. Or ce partage de la science et du hasard ne peut se caser que dans une tête de génie, car il en faut partout où il y a création, et certes la plus grande improvisation de l'esprit humain est celle qui donne une existence à qui n'en a pas. Le hasard demeure donc toujours un mystère pour les esprits médiocres, et devient une réalité pour les hommes supérieurs. Turenne n'y pensait guère et n'avait que de la méthode. Je crois, ajoutait-il en souriant, que je l'aurais battu. Condé s'en doutait plus que lui, mais c'était par impétuosité qu'il s'y livrait. Le prince Eugène est un de ceux qui l'a le mieux appréciée. Henri IV a toujours mis la bravoure à la place de tout; il n'a livré que des combats, et ne se fût pas tiré d'une bataille rangée. C'est un peu par démocratie qu'on a tant vanté Catinat; j'ai, pour mon compte, remporté une victoire là où il fut battu. Les philosophes ont façonné sa réputation comme ils l'ont voulu, et cela a été d'autant plus facile qu'on peut toujours dire tout ce qu'on veut des gens médiocres portés à une certaine évidence par des circonstances qu'ils n'ont pas créées. Pour être un véritable grand homme, dans quelque genre que ce soit, il faut réellement avoir improvisé une partie de sa gloire, et se montrer au-dessus de l'événement qu'on a causé. Par exemple, César a eu dans plusieurs occasions une faiblesse qui me met en défiance des éloges que lui donne

l'histoire. Monsieur de Fontanes, vos amis les historiens me sont souvent fort suspects, votre Tacite lui-même n'explique rien; il conclut de certains résultats sans indiquer les routes qui ont été suivies; il est, je crois, habile écrivain, mais rarement homme d'état; il nous peint Néron comme un tyran exécrable, et puis nous dit, presque en même temps qu'il nous parle du plaisir qu'il eut à brûler Rome, que le peuple l'aimait beaucoup. Tout cela n'est pas net. Allez, croyez-moi, nous sommes un peu dupes dans nos croyances des écrivains qui nous ont fabriqué l'histoire au gré de la pente naturelle de leur esprit. Mais savez-vous de qui je voudrais lire une histoire bien faite? C'est du roi de Prusse, de Frédéric. Je crois que celui-là est un de ceux qui a le mieux su son métier dans tous les genres; ces dames, dit-il en se retournant vers nous, ne seront pas de mon avis, et diront qu'il était sec et personnel; mais, après tout, un homme d'état est-il fait pour être sensible? N'est-ce pas un personnage complètement excentrique, toujours seul d'un côté avec le monde de l'autre? Sa lunette est celle de sa politique; il doit seulement avoir égard à ce qu'elle ne grossisse, ni ne diminue rien. Et tandis qu'il observe les objets avec attention, il faut qu'il soit attentif à remuer également les fils qu'il a dans la main. Le char qu'il conduit est souvent attelé de chevaux inégaux; jugez donc s'il doit s'amuser à ménager certaines convenances de sentimens si importantes pour le commun des hommes. Peut-il considérer les liens du sang, les affections, les puérils ménagemens de la société? Et dans la situation où il se trouve, que d'actions séparées de l'ensemble et qu'on blâme, quoiqu'elles doivent contribuer au grand œuvre que tout le monde n'aperçoit pas! Un jour elles termineront la création du colosse immense qui fera l'admiration de la postérité. Malheureux que vous êtes! Vous retiendrez vos éloges parce que vous craindrez que le mouvement de cette grande machine ne fasse sur vous l'effet de Gulliver qui, lorsqu'il déplaçait sa jambe, écrasait les Lilliputiens. Exhortez-vous, devancez le temps, agrandissez votre imagination, regardez de loin, et vous verrez que ces grands personnages que vous croyez violens, cruels, que sais-je? ne sont que des politiques. Ils se connaissent, se jugent mieux que vous, et, quand ils sont réellement habiles, ils savent se rendre maîtres de leurs passions, car ils vont jusqu'à en calculer les effets. »

On peut voir par cette espèce de *manifeste* la nature des opinions de Bonaparte, et encore comme une de ses idées en enfantait une autre quand il se livrait à la conversation. Il arrivait quelquefois qu'il discourait avec moins de suite, parce qu'il tolérait assez bien les interruptions; mais ce jour-là les esprits semblaient glacés en sa présence, et personne n'osait saisir certaines applications qu'il était pourtant visible qu'il avait offertes lui-même.

Il n'avait pas cessé d'aller et de venir en parlant ainsi pendant près d'une heure. Ma mémoire a laissé échapper beaucoup d'autres choses qu'il dit encore. Enfin, interrompant tout à coup le cours de ses idées, il ordonna à M. de Fontanes de lire des extraits de la correspondance de Drake, dont j'ai déjà parlé, qui étaient tous relatifs à la conspiration.

Quand la lecture fut finie : « Voilà des preuves, dit-il, qu'on ne peut récuser. Ces gens-là voulaient mettre le désordre dans la France et tuer la révolution dans ma personne; j'ai dû la défendre et la venger. J'ai montré ce dont elle est capable; le duc d'Enghien conspirait comme un autre, il a fallu le traiter comme un autre. Du reste, tout cela était ourdi sans précaution, sans connaissance du terrain; quelques correspondans obscurs, quelques vieilles femmes crédules ont écrit, on les a crus; les Bourbons ne verront jamais rien que par l'OEil-de-Bœuf, et sont destinés à de perpétuelles illusions. Les Polignac ne doutaient pas que toutes les maisons de Paris ne fussent ouvertes pour les recevoir, et, arrivés ici, aucun noble n'a voulu les accueillir. Tous ces insensés me tueraient qu'ils ne l'emporteraient point encore; ils ne mettraient à ma place que les jacobins irrités. Nous avons passé le temps de l'étiquette; les Bourbons ne savent point s'en départir; si vous les voyiez rentrer, je gage que c'est la première chose dont ils s'occuperaient. Ah! c'eût été différent si on les avait vus comme Henri IV sur un champ de bataille, tout couverts de sang et de poussière. On ne reprend point un royaume avec une lettre datée de Londres et signée *Louis*. Et cependant une telle lettre compromet des imprudens que je suis forcé de punir, et qui me font une sorte de pitié. J'ai versé du sang, je le devais, j'en répandrai peut-être encore, mais sans colère et tout simplement parce que la saignée entre dans les combinaisons de la médecine politique. Je suis l'homme de l'état, je suis la révolution française, je le répète, et je la soutiendrai. »

Après cette dernière déclaration, Bonaparte nous congédia tous; chacun se retira sans oser se communiquer ses idées, et ainsi se termina une si fatale journée.

CHAPITRE VI.

(1804.)

Impression produite à Paris par la mort du duc d'Enghien. — Efforts du premier consul pour la dissiper. — Représentation de l'Opéra. — Mort de Pichegru. — Rupture de Bonaparte avec son frère Lucien. — Projet d'adoption du jeune Napoléon. — Fondation de l'empire.

Le premier consul n'épargna rien pour rassurer les inquiétudes qui s'élevèrent à la suite de cet événement. Il s'aperçut que sa con-

duite avait remis en question le fond de son caractère, et il s'appliqua, dans ses discours au conseil d'état et aussi avec nous tous, à montrer que la politique seule et non la violence d'une passion quelconque avait causé la mort du duc d'Enghien. Il soigna beaucoup, ainsi que je l'ai dit, la véritable indignation que laissa voir M. de Caulaincourt, et il me témoigna une sorte d'indulgence soutenue qui troubla de nouveau mes idées. Quel pouvoir même de persuasion exercent sur nous les souverains, de quelque nature qu'ils soient! Nos sentimens et, pour tout dire, notre vanité aussi, tout s'empresse au-devant de leurs moindres efforts. Je souffrais beaucoup, mais je me sentais encore gagnée peu à peu par cette conduite adroite, et, comme Burrhus, je m'écriais :

Plût à Dieu que ce fût le dernier de ses crimes!

Cependant nous revînmes à Paris, et alors je reçus de nouvelles et pénibles impressions de l'état où je retrouvai les esprits. Il me fallait baisser la tête devant ce que j'entendais dire, et me borner à rassurer ceux qui croyaient que cette funeste action allait ouvrir un règne qui serait désormais souvent ensanglanté, et, quoiqu'il fût au fond bien difficile d'exagérer les impressions qu'avait dû produire un tel crime, cependant l'esprit de parti poussait si loin les choses qu'avec l'âme profondément froissée, je me trouvais obligée quelquefois d'entreprendre une sorte de justification, assez inutile au fond, parce qu'elle s'adressait à des gens déterminés.

J'eus une scène assez vive, entre autres, avec M^me^ de ***, cousine de M^me^ Bonaparte. Elle était de ces personnes qui n'allaient point le soir aux Tuileries et qui, ayant partagé ce palais en deux régions fort distinctes, croyaient pouvoir, sans déroger à leurs opinions et à leurs souvenirs, se montrer au rez-de-chaussée chez M^me^ Bonaparte le matin, et échapper toujours à l'obligation de reconnaître la puissance qui habitait le premier étage.

Elle était femme d'esprit, vive, assez exaltée dans ses opinions. Je la trouvai un jour chez M^me^ Bonaparte, qu'elle avait effrayée par la véhémence de son indignation; elle m'attaqua avec la même chaleur et nous plaignit l'une et l'autre « de la chaîne qui nous liait, disait-elle, à un véritable tyran. » Elle poussa les choses si loin que j'essayai de lui faire voir qu'elle agitait sa cousine un peu plus qu'il ne fallait. Mais dans sa violence elle tomba sur moi, et m'accusa de ne pas assez sentir l'horreur de ce qui venait de se passer: « Quant à moi, me disait-elle, tous mes sens sont si révoltés que, si votre consul entrait dans cette chambre, à l'instant vous me verriez le fuir comme on fuit un animal venimeux. — Eh! madame, lui répondis-je (et je ne croyais pas alors mes paroles aussi prophétiques), retenez des discours dont il vous arrivera peut-être un

jour d'être assez embarrassée. Pleurez avec nous, mais songez que le souvenir de certaines paroles prononcées dans le moment où l'on est si fortement animé complique souvent par la suite quelques-unes de nos actions. Aujourd'hui j'ai devant vous des apparences de modération qui vous irritent, et peut-être que mes impressions dureront plus que les vôtres. »

En effet, quelques mois après, Mme de *** était dame d'honneur de sa cousine, devenue impératrice.

Hume dit quelque part que Cromwell, ayant établi autour de lui comme un simulacre de royauté, se vit promptement aborder par cette classe de grands seigneurs qui se croient obligés d'habiter les palais dès qu'on en rouvre les portes, et de même le premier consul, en prenant les titres du pouvoir qu'il exerçait réellement, offrit à la conscience des anciens nobles une justification que la vanité saisit toujours avec empressement; car le moyen de résister à la tentation de se replacer dans le rang que l'on se sent fait pour occuper? Ma comparaison sera bien triviale, mais je la crois juste. Il y a dans le caractère des grands seigneurs quelque chose du chat qui demeure attaché à la même maison, quel que soit le propriétaire qui vient l'habiter. Enfin Bonaparte, couvert du sang du duc d'Enghien, mais devenu empereur, obtint de la noblesse française ce qu'il eût en vain demandé tant qu'il fut consul, et, quand plus tard il soutenait à l'un de ses ministres que ce meurtre était un crime et point une faute, « car, ajoutait-il, les conséquences que j'ai prévues sont toutes arrivées, » peut-être en ce sens avait-il raison.

Et pourtant, en regardant les choses d'un peu plus haut, les conséquences de cette action ont été plus étendues qu'il ne l'a cru. Sans doute il a réussi à amortir la vivacité de certaines opinions, parce qu'une foule de gens renoncent à sentir là où il n'y a plus à espérer; mais, comme disait M. de Rémusat, il fallait qu'à la suite de l'odieux que son crime répandit sur lui, il nous détournât de ce souvenir par une suite de faits extraordinaires qui imposèrent silence à tous les souvenirs, et surtout il contracta avec nous l'obligation d'un succès constant; car le succès seul pouvait le justifier. Et si nous voulons regarder dans quelle route tortueuse et difficile il fut forcé de se jeter depuis lors, nous conclurons qu'une noble et pure politique, qui a pour base la prospérité de l'humanité et l'exercice de ses droits, est encore, est toujours la voie la plus commode à suivre pour un souverain.

Bonaparte a réussi, par la mort du duc d'Enghien, à compromettre, nous d'abord, plus tard la noblesse française, enfin la nation entière et toute l'Europe. On s'est lié à son sort, il est vrai; c'était un grand point pour lui, mais en nous flétrissant, il perdait ses droits au dévoûment qu'il eût réclamé en vain dans ses mal-

heurs. Comment eût-il pu compter sur un lien forgé, il faut en convenir, aux dépens des plus nobles sentimens de l'âme? Hélas! j'en juge par moi-même. A dater de cette époque, j'ai commencé à rougir à mes propres yeux de la chaîne que je portais, et ce sentiment secret que j'étouffais plus ou moins bien par intervalle, plus tard m'est devenu commun avec le monde entier.

A son retour à Paris, le premier consul fut frappé d'abord de l'effet qu'il avait produit; il s'aperçut que les sentimens vont un peu moins vite que les opinions, et que les visages avaient changé d'expression en sa présence. Fatigué d'un souvenir qu'il aurait voulu rendre ancien dès les premiers jours, il pensa que le plus court moyen était d'user promptement les impressions, et il se détermina à paraître en public, quoiqu'un certain nombre de gens lui conseillassent d'attendre un peu. « Mais, répondit-il, il faut à tout prix vieillir cet événement, et il demeurera nouveau tant qu'il restera quelque chose à éprouver. En ne changeant rien à nos habitudes, je forcerai le public à diminuer l'importance des circonstances. » Il fut donc résolu qu'il irait à l'Opéra. Ce jour-là j'accompagnais Mme Bonaparte. Sa voiture suivait immédiatement celle de son époux. Ordinairement il avait coutume de ne point attendre qu'elle fût arrivée pour franchir rapidement les escaliers et se montrer dans sa loge; mais cette fois il s'arrêta dans un petit salon qui la précédait et donna à Mme Bonaparte le temps de le rejoindre. Elle était fort tremblante et lui très pâle; il nous regardait tous et semblait interroger nos regards pour savoir comment nous pensions qu'il serait reçu. Il s'avança enfin de l'air de quelqu'un qui marche au feu d'une batterie. On l'accueillit comme de coutume, soit que sa vue produisît son effet accoutumé, car la multitude ne change point en un moment ses habitudes, soit que la police eût pris d'avance quelques précautions. Je craignais fort qu'il ne fût pas applaudi, et lorsque je vis qu'il l'était, j'éprouvai cependant un serrement de cœur.

Il ne demeura que peu de jours à Paris; il alla s'établir à Saint-Cloud, et je crois bien que dès ce moment il détermina l'exécution de ses projets de royauté. Il sentit la nécessité d'imposer à l'Europe une puissance qui ne pouvait plus être contestée, et dans le moment où, par des actes qui ne lui paraissaient que vigoureux, il venait de rompre avec tous les partis, il pensa qu'il lui serait facile de montrer à découvert le but vers lequel il avait marché avec plus ou moins de précautions. Il commença par obtenir du corps législatif assemblé une levée de soixante mille hommes, non qu'on en eût besoin pour la guerre avec l'Angleterre, qui ne pouvait se faire que sur mer, mais parce qu'il fallait se donner une attitude imposante à l'instant où on allait frapper l'Europe par un incident tout nouveau. Le code civil venait d'être terminé, c'était une œuvre im-

portante qui méritait, disait-on, l'approbation générale. Les tribunes des trois corps de l'état retentirent à cette occasion de l'éloge de Bonaparte. M. Marcorelle, député du corps législatif, fit une motion, le 24 mars, trois jours après la mort du duc d'Enghien, qui fut accueillie avec acclamations. Il proposa que le buste du premier consul décorât la salle des séances. « Qu'un acte éclatant de notre amour, dit-il, annonce à l'Europe que celui qu'ont menacé les poignards de quelques vils assassins est l'objet de notre affection et de notre admiration. » De nombreux applaudissemens répondirent à ces paroles.

Peu de jours après, Fourcroy, conseiller d'état, vint porter la parole au nom du gouvernement pour clore la session. Il parla des princes de la maison de Bourbon en les appelant « les membres de cette famille dénaturée qui aurait voulu noyer la France dans son sang pour pouvoir régner sur elle, » et il ajouta qu'il fallait les menacer de mort, s'ils voulaient souiller de leur présence le sol de la patrie.

Cependant l'instruction du grand procès se continuait avec soin; chaque jour on arrêtait des chouans, soit en Bretagne, soit à Paris, qui se rattachaient à cette conspiration, et l'on avait déjà interrogé plusieurs fois Georges, Pichegru et Moreau. Les deux premiers, disait-on, répondaient avec fermeté. Le dernier paraissait abattu; il ne sortait rien de net de ces interrogatoires.

Un matin, on trouva le général Pichegru étranglé dans sa prison. Cet événement fit un grand bruit. On ne manqua pas de l'attribuer au désir de se défaire d'un ennemi redoutable. La détermination de son caractère, disait-on, l'aurait porté au moment où la procédure fût devenue publique à des paroles animées qui auraient produit un effet fâcheux. Il eût peut-être excité un parti en sa faveur; il eût déchargé Moreau, dont il était déjà si difficile de prouver juridiquement la culpabilité. Voilà quels motifs on donnait à cet assassinat. D'un autre côté, les partisans de Bonaparte disaient : Personne ne doute que Pichegru ne fût venu à Paris pour y exciter un soulèvement; lui-même ne le nie pas, ses aveux auraient convaincu les incrédules; son absence, lors des interrogatoires, nuira à la clarté qu'il serait à désirer qui fût répandue sur tout ce procès.

Une fois, plusieurs années après, je demandais à M. de Talleyrand ce qu'il pensait de la mort de Pichegru : « Qu'elle est arrivée, me dit-il, bien subitement et bien à point. » Mais à cette époque M. de Talleyrand était brouillé avec Bonaparte et ne négligeait aucune occasion de lancer sur lui toute espèce d'accusation. Je suis donc bien loin de rien affirmer par rapport à cet événement. On n'en parla point à Saint-Cloud, et chacun s'abstint de l'ombre d'une réflexion.

Ce fut à peu près dans le même temps que Lucien Bonaparte quitta la France et se brouilla sans retour avec son frère. Son mariage avec Mme Jouberthon, mariage que Bonaparte n'avait pu rompre, les avait séparés. Ils ne se voyaient que rarement. Le consul, occupé de ses grands projets, fit une dernière tentative; mais Lucien demeura inébranlable. On lui étala en vain l'élévation prochaine de la famille, on lui parla d'un mariage avec la reine d'Étrurie (1); l'amour fut le plus fort, et il refusa tout. Il s'ensuivit une scène violente, une rupture complète, et l'exil de Lucien du sol français.

Dans cette occasion, je me trouvai à portée de voir le premier consul livré à l'une de ces émotions rares dont j'ai parlé plus haut, où il paraissait vraiment attendri.

C'était à Saint-Cloud, vers la fin d'une soirée. Mme Bonaparte, seule avec M. de Rémusat et moi, attendait avec inquiétude l'issue de cette dernière conférence entre les deux frères. Elle n'aimait pas Lucien, mais elle eût désiré qu'il ne se passât rien d'éclatant dans la famille. Vers minuit, Bonaparte entra dans le salon; son air était abattu, il se laissa tomber sur un fauteuil, et s'écria d'un ton fort pénétré : « C'en est donc fait ! Je viens de rompre avec Lucien et de le chasser de ma présence. » Mme Bonaparte lui faisant quelques représentations : « Tu es une bonne femme, lui dit-il, de plaider pour lui, » et se levant en même temps, il prit sa femme dans ses bras, lui posa doucement la tête sur son épaule, et tout en parlant, conservant la main appuyée sur cette tête dont l'élégante coiffure contrastait avec le visage terne et triste dont elle était rapprochée, il nous conta que Lucien avait résisté à toutes ses sollicitations, qu'il avait en vain fait parler les menaces et l'amitié. « Il est dur pourtant, ajouta-t-il, de trouver dans sa famille une pareille résistance à de si grands intérêts. Il faudra donc que je m'isole de tout le monde, que je ne compte que sur moi seul. Eh bien! je me suffirai à moi-même, et toi, Joséphine, tu me consoleras de tout. »

J'ai conservé un souvenir assez doux de cette scène. Bonaparte avait les larmes aux yeux en parlant, et j'étais tentée de le remercier lorsque je le trouvais susceptible d'une émotion un peu pareille à celle des autres hommes. Bien peu de temps après, son frère Louis lui fit éprouver une autre contrariété qui eut peut-être une grande influence sur le sort de Mme Bonaparte.

Le consul, déterminé à monter sur le trône de France, et à fixer

(1) La Toscane avait été, après le traité de Lunéville (1801), érigée en royaume d'Étrurie, et donnée au fils du duc de Parme. Le roi étant mort en 1803, sa veuve, Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne, lui succéda jusqu'en 1807, époque où ce petit royaume fut incorporé à l'empire, pour en être distrait en 1809 en faveur de Mme Bacciochi, qui prit le titre de grande duchesse de Toscane. (P. R.)

l'hérédité, quoiqu'il abordât déjà quelquefois la question du divorce, cependant, soit qu'il eût encore un trop grand attachement pour sa femme, soit que les relations présentes avec l'Europe ne permissent point d'espérer une de ces alliances qui auraient fortifié sa politique, parut pencher alors à ne point rompre son mariage, et à adopter le petit Napoléon, qui se trouvait en même temps son neveu et son petit-fils.

Sitôt qu'il eut laissé entrevoir ce projet, sa famille éprouva une extrême inquiétude. Joseph Bonaparte osa lui représenter qu'il n'avait pas mérité d'être dépossédé des droits qu'il allait acquérir, comme frère aîné, à la couronne, et il les soutint comme s'ils étaient réellement avérés depuis longtemps. Bonaparte, que la contradiction irritait toujours, s'emporta, et ne parut que plus décidé dans son plan; il le confia à sa femme, qu'il comblait de joie, et qui m'en parlait en envisageant son exécution comme le terme de ses inquiétudes. Mme Louis s'y soumit sans montrer aucune satisfaction; elle n'avait pas la moindre ambition, et même elle ne pouvait se défendre de craindre que cette élévation n'attirât quelque danger sur la tête de son enfant. Un jour, Bonaparte, entouré de sa famille, tenant le jeune Napoléon sur ses genoux, tout en jouant avec lui et le caressant, lui adressait ces paroles : « Sais-tu bien, petit bambin, que tu cours risque d'être roi un jour? — Et Achille (1)? dit aussitôt Murat qui se trouvait présent. — Ah! Achille, répondit Bonaparte, Achille sera un bon soldat. » Cette réponse blessa profondément Mme Murat; mais Bonaparte ne faisant pas semblant de s'en apercevoir, et piqué intérieurement de l'opposition de ses frères qu'il croyait, avec raison, excitée surtout par Mme Murat, Bonaparte, continuant d'adresser la parole à son petit-fils : « En tout cas, dit-il encore, je te conseille, mon pauvre enfant, si tu veux vivre, de ne point trop accepter les repas que t'offriront tes cousins. »

On conçoit quelle violente aigreur devaient inspirer de semblables discours. Louis Bonaparte fut dès lors environné de sa famille; on lui rappela adroitement les bruits qui avaient couru sur la naissance de son fils; on lui représenta qu'il ne devait point sacrifier les intérêts des siens à celui d'un enfant qui d'ailleurs appartenait à moitié aux Beauharnais, et, comme Louis Bonaparte n'était pas si peu capable d'ambition qu'on l'a voulu faire croire depuis, il alla, ainsi que Joseph, demander au premier consul raison du sacrifice de ses droits qu'on voulait lui imposer : « Pourquoi, disait-il, faut-il donc que je cède à mon fils ma part de votre succession? Par où ai-je mérité d'être déshérité? Quelle sera mon attitude, lorsque cet enfant, devenu le vôtre, se trouvera dans une dignité très supérieure

(1) Achille était le fils aîné de Murat.

à la mienne, indépendant de moi, marchant immédiatement après vous, ne me regardant qu'avec inquiétude ou peut-être même avec mépris? Non, je n'y consentirai jamais, et plutôt que de renoncer à la royauté qui va entrer dans votre héritage, plutôt que de consentir à courber la tête devant mon fils, je quitterai la France, j'emmènerai Napoléon, et nous verrons si tout publiquement vous oserez ravir un enfant à son père! »

Il fut impossible au premier consul, malgré tout son pouvoir, de vaincre cette résistance; il s'emporta inutilement, il lui fallut céder de peur d'un éclat fâcheux et presque ridicule, car il l'eût été sans doute de voir toute cette famille se disputer d'avance une couronne que la France n'avait point encore précisément donnée. On étouffa tout ce bruit, et Bonaparte fut obligé de rédiger son hérédité, et la possibilité de l'adoption qu'il se réserva, dans les termes qu'on trouve dans le décret relatif à l'élévation du consul à l'empire.

Ces discussions animèrent, comme on peut le croire, la haine qui existait déjà entre les Bonaparte et les Beauharnais. Les premiers les envisagèrent comme la suite d'une intrigue de M^me^ Bonaparte. Louis se montra encore plus sévère que par le passé dans la défense qu'il renouvela à sa femme d'avoir aucune relation intime avec sa mère : « Si vous suivez ses intérêts aux dépens des miens, lui disait-il durement, je vous déclare que je saurai vous en faire repentir; je vous séparerai de votre fils, je vous claquemurerai dans quelque retraite éloignée dont aucune puissance humaine ne pourra vous tirer, et vous payerez du malheur de votre vie entière votre condescendance pour votre propre famille. Et surtout gardez qu'aucune de mes menaces parvienne aux oreilles de mon frère! Sa puissance ne vous défendrait pas de mon courroux. »

M^me^ Louis pliait la tête comme une victime devant une pareille violence. Elle était grosse à cette époque; le chagrin et l'inquiétude altérèrent sa santé, qui dès lors ne se remit plus. On vit disparaître sa fraîcheur, qui était le seul agrément de son visage. Elle avait une gaîté naturelle qui s'effaça pour toujours. Silencieuse, craintive, elle se gardait de confier ses peines à sa mère dont elle craignait l'indiscrétion et la vivacité. Elle ne voulait pas non plus irriter le premier consul. Celui-ci lui savait gré de sa réserve, car il connaissait son frère, et devinait les souffrances qu'elle avait à supporter. Il ne laissa depuis ce temps échapper aucune occasion de témoigner l'intérêt, et je dirai plus, une sorte de respect que la douce et sage conduite de sa belle-fille lui inspira. Ce que je dis là ne ressemble guère à l'opinion qui s'est malheureusement établie sur cette femme infortunée; mais ses vindicatives belles-sœurs ne laissèrent échapper aucune occasion de la flétrir par les plus odieuses calomnies, et comme elle portait le nom de Bonaparte, le

public, se vengeant peu à peu de la haine qu'inspirait le despotisme impérial par une sorte de mépris partiel répandu sur tout ce qui faisait partie de la famille, accueillit volontiers tous les bruits qui furent habilement lancés contre Mme Louis. Son époux, irrité de plus en plus par les chagrins qu'il lui causait, s'avouant qu'il ne pouvait être aimé après la tyrannie qu'il exerçait, jaloux par orgueil, défiant par caractère, aigri par les habitudes d'une mauvaise santé, personnel à l'excès, fit peser sur elle toutes les sévérités du despotisme conjugal. Elle était environnée d'espions, toutes ses lettres ne lui arrivaient qu'ouvertes; ses tête-à-tête, même avec des femmes, inspiraient de l'ombrage, et quand elle se plaignait de cette rigueur insultante: « Vous ne pouvez pas m'aimer, lui disait-il, vous êtes femme, par conséquent un être tout formé de ruse et de malice. Vous êtes la fille d'une mère sans morale; vous tenez à une famille que je déteste; que de motifs pour moi de veiller sur toutes vos actions! »

Mme Louis, de qui j'ai tenu ces détails bien longtemps après, n'avait de consolation que dans l'amitié de son frère dont les Bonaparte, quelque jaloux qu'ils fussent, ne pouvaient attaquer la conduite. Eugène, simple, franc, gai et ouvert dans toutes ses manières, ne montrant aucune ambition, se tenant à l'écart de toutes les intrigues, faisant son devoir où on le plaçait, désarmait la calomnie qui ne pouvait parvenir à l'atteindre, et demeurait étranger à tout ce qui se passait dans l'intérieur de ce palais. Sa sœur l'aimait passionnément, et ne confiait qu'à lui ses chagrins dans les courts momens où la jalouse surveillance de Louis leur permettait d'être ensemble.

Cependant le premier consul, ayant fait apparemment des plaintes à l'électeur de Bavière de la correspondance que M. Drake entretenait en France, et cet Anglais ayant conçu quelques inquiétudes pour sa sûreté, ainsi que sir Spencer Smith envoyé d'Angleterre près de la cour de Wurtemberg, ils disparurent tout d'un coup. Le lord Morpoth, dans la chambre des communes, demanda aux ministres raison de la conduite de Drake. Le chancelier de l'échiquier répondit qu'il n'avait été donné à cet envoyé aucun pouvoir du gouvernement pour une telle machination, et qu'il s'expliquerait davantage, quand l'ambassadeur aurait répondu aux informations qu'on lui avait demandées.

A cette époque, Bonaparte avait de longues conférences avec M. de Talleyrand. Celui-ci, dont toutes les opinions sont essentiellement monarchiques, pressait le consul de remplacer son titre par celui de roi. Il m'a avoué depuis que le titre d'empereur l'avait dès lors effrayé; il y voyait un vague et une étendue qui étaient précisément ce qui flattait l'imagination de Bonaparte. « Mais, disait encore

M. de Talleyrand, il y avait là une combinaison de république romaine et de Charlemagne qui lui tournait la tête. Un jour, je voulus me donner le plaisir de mystifier Berthier, je le pris à part : « Vous savez, lui dis-je, quel grand projet nous occupe ; allez-vous-en presser le premier consul de prendre le titre de roi ; vous lui ferez plaisir. » Aussitôt Berthier, charmé d'avoir une occasion de parler à Bonaparte sur un sujet agréable, s'avance près de lui à l'autre bout de la pièce où nous étions tous ; je m'éloignai un peu, parce que je prévoyais l'orage ; Berthier commence son petit compliment ; mais au mot de *roi*, les yeux de Bonaparte s'allument, il met le poing sous le menton de Berthier, le pousse devant lui jusqu'à la muraille : « Imbécile, dit-il, qui vous a conseillé de venir ainsi m'échauffer la bile? Une autre fois, ne vous chargez plus de pareilles commissions. » Le pauvre Berthier me regarda tout confondu qu'il était, et fut assez longtemps sans me pardonner cette mauvaise plaisanterie. »

Enfin le 30 avril 1804, le tribun Curée, à qui sans doute on avait fait la leçon, et dont la bonne volonté fut payée plus tard par une place de sénateur, fit ce qu'on appelait alors une motion d'ordre au tribunat, pour demander que le gouvernement de la république fût confié à un empereur, et que l'empire fût héréditaire dans la famille de Napoléon Bonaparte. Son discours parut habilement fait ; il regardait l'hérédité, disait-il, comme une garantie contre les machinations de l'extérieur, et au fait, le titre d'empereur ne signifiait que consul victorieux. Presque tous les tribuns s'inscrivirent pour parler. On nomma une commission de treize membres. Carnot seul eut le courage de s'opposer hautement à cette proposition. Il déclara que, par la même raison qu'il avait voté contre le consulat à vie, il voterait contre l'empire, sans aucune animosité personnelle, et bien déterminé à obéir à l'empereur, s'il était élu. Il fit un grand éloge du gouvernement d'Amérique, et ajouta que Bonaparte aurait pu l'adopter lors du traité d'Amiens ; que les abus du despotisme avaient des suites plus dangereuses pour les nations que ceux de la liberté, et qu'avant d'aplanir la route à ce despotisme d'autant plus dangereux qu'il était appuyé sur des succès militaires, il eût fallu créer les institutions qui devaient le réprimer. Nonobstant l'opposition de Carnot, le projet de vœux fut mis aux voix et adopté.

Le 4 mai, une députation du tribunat le porta au sénat déjà tout préparé. Le vice-président, François de Neufchâteau, répondit que le sénat avait prévenu ce vote et qu'il le prendrait en considération. Dans la même séance, on décida qu'on porterait le projet de vœu et la réponse du vice-président au premier consul.

Le 5 mai, le sénat fit une adresse à Bonaparte pour lui demander

sans autre explication un dernier acte qui assurât le repos des destinées à venir de la France. On peut voir dans le *Moniteur* sa réponse à cette adresse : « Je vous invite, dit-il, à me faire connaître votre pensée tout entière. Je désire que nous puissions dire au peuple français le 14 juillet prochain : « Les biens que vous avez acquis il y a quinze ans, la liberté, l'égalité et la gloire, sont à l'abri de toutes les tempêtes. » En réponse, l'unanimité du sénat vota pour le gouvernement impérial, « dont, disait-il, il est important pour l'intérêt du peuple français que Napoléon Bonaparte soit chargé. »

Dès le 8 mai, les adresses des villes arrivèrent à Saint-Cloud. Ce fut celle de Lyon qui parut la première; un peu plus tard, celles de Paris et des autres villes. Vint en même temps le vœu de l'armée : d'abord la première division de dragons, commandée par le général Klein (1), et puis l'armée du camp de Montreuil, sous les ordres du général Ney (2); les autres corps de l'armée suivirent promptement cet exemple. M. de Fontanes parla au premier consul au nom du corps législatif, dans ce moment séparé, et ceux de ses membres qui se trouvèrent à Paris se réunirent pour voter comme le sénat.

On pense bien que de pareils événemens mettaient l'intérieur du château de Saint-Cloud dans de vives agitations. J'ai déjà dit quel mécompte le refus de Louis Bonaparte avait fait éprouver à sa belle-mère. Cependant elle conservait l'espérance que le premier consul viendrait à bout, s'il demeurait dans la même volonté, de vaincre la résistance de ses frères, et elle me témoigna sa joie de voir que les nouveaux plans de son époux ne le portaient point à remettre en délibération ce terrible divorce. Dans les momens où Bonaparte avait à se plaindre de ses frères, M^me^ Bonaparte remontait toujours en crédit, parce que son inaltérable douceur devenait la consolation du consul irrité. Elle n'essayait point d'obtenir aucune promesse de lui, soit pour elle, soit pour ses enfans, et la confiance qu'elle montrait en sa tendresse, ainsi que la modération d'Eugène, mises en comparaison des prétentions de la famille de Bonaparte, ne pouvaient que le frapper et lui plaire beaucoup. M^mes^ Bacciochi et Murat, très agitées de ce qui allait se passer, cherchaient à tirer de M. de Talleyrand ou de Fouché les projets secrets du premier consul, pour savoir à quoi elles devaient s'attendre. Il n'était point en leur puissance de dissimuler le trouble qu'elles éprouvaient, et je l'observais avec quelque amusement dans leurs regards inquiets et dans toutes les paroles qui leur échappaient.

Enfin il nous fut annoncé un soir que le lendemain le sénat viendrait en grande cérémonie pour porter à Bonaparte le décret

(1) Le général Klein épousa depuis la fille de la comtesse d'Arberg, dame du palais. Il fut nommé sénateur et conservé pair de France par le roi.

(2) Depuis le maréchal Ney.

qui allait lui donner la couronne. Il semble qu'à ce souvenir je retrouve encore toutes les émotions que cette nouvelle me fit éprouver. Le premier consul, en faisant part à sa femme de cet événement, lui avait dit que ses projets étaient de s'environner d'une cour plus nombreuse, mais qu'il saurait distinguer les nouveaux venus des anciens serviteurs qui s'étaient dévoués à son sort les premiers. Il l'avait chargée de prévenir particulièrement M. de Rémusat et moi de ses bonnes intentions à notre égard. J'ai déjà dit comme il avait supporté la douleur que je ne pus dissimuler à la mort du duc d'Enghien; son indulgence à cet égard ne se ralentit point, et il trouva peut-être une sorte d'amusement à pénétrer le secret de toutes mes impressions, et à en effacer peu à peu l'effet par les témoignages d'une bienveillance soigneuse, qui ranima mon dévoûment pour lui prêt à s'éteindre. Je n'étais point encore de force à lutter avec succès contre l'attachement que je me sentais disposée à avoir pour lui; je gémissais de sa faute que je trouvais immense; mais quand je le voyais, pour ainsi dire, meilleur que par le passé, je pensais qu'il avait fait un bien faux calcul, mais je lui savais gré de ce qu'il tenait sa parole en se montrant doux et bon après, comme il l'avait promis. Le fait est qu'il avait à cette époque besoin de tout le monde et qu'il ne négligeait aucun moyen de succès. Son adresse avait réussi de même auprès de M. de Caulaincourt, qui, séduit par ses caresses, reprit peu à peu sa sérénité passée et devint à cette époque l'un des plus intimes confidens de ses projets futurs. En même temps Bonaparte, ayant questionné sa femme sur l'opinion que chacun des personnages de cette cour avait émise au moment de la mort du prince, et apprenant d'elle que M. de Rémusat, habituellement silencieux par goût et par prudence, mais toujours vrai quand il était interrogé, n'avait pas craint de lui avouer sa secrète indignation, Bonaparte, qui alors s'était apparemment promis de ne s'irriter de rien, aborda un jour M. de Rémusat sur cette question, et, lui développant ce qu'il lui plut de sa politique, vint à bout de lui persuader qu'il avait cru nécessaire au repos de la France cet acte rigoureux. — Mon mari, en me racontant cet entretien, me dit : « Je suis loin d'adopter son idée qu'il lui fallut se souiller d'un pareil sang pour assurer son autorité, et je n'ai pas craint de le lui dire; mais j'avoue que j'éprouve du soulagement en pensant que ce n'est point une passion telle que la vengeance qui l'a entraîné, et je le vois si agité, quoi qu'il dise, de l'effet qu'il a produit que je crois qu'à l'avenir il n'essaiera plus d'affirmer sa puissance par de si terribles moyens. Je n'ai pas perdu cette occasion de lui montrer que dans un siècle comme celui-ci, et avec une nation telle que la nôtre, on jouait gros jeu en voulant en imposer par une sanglante terreur, et j'augure beaucoup de ce

qu'il m'a écouté avec une extrême attention sur tout ce que j'ai voulu lui dire. »

On voit, par cet aveu sincère de ce que nous éprouvions tous deux, quel était alors le besoin que nous avions de l'espérance. Des juges sévères des sentimens des autres pourraient bien nous blâmer sans doute de cette facilité à nous flatter encore; ils diront, avec quelque apparence de raison, qu'elle tenait beaucoup à notre situation personnelle. Ah! sans doute, il est si pénible de rougir vis-à-vis de soi-même de l'état qu'on a embrassé, il est si doux d'aimer les devoirs qu'on s'est imposés, il est si naturel de vouloir s'embellir et son avenir et celui de sa patrie, que ce n'est qu'avec peine et après un long débat qu'on accueille la vérité qui doit vous flétrir la vie. Elle est venue plus tard, cette vérité, elle est venue pas à pas, mais avec tant de puissance qu'il n'a plus été permis de la repousser, et nous avons payé cher cette erreur que des âmes douces et faciles durent conserver aussi longtemps qu'il leur fut possible.

Quoi qu'il en soit, le 18 mai 1804, le second consul Cambacérès, président du sénat, se rendit à Saint-Cloud suivi du sénat entier et escorté d'un corps de troupes considérable; il prononça un discours convenu, et donna à Bonaparte pour la première fois le titre de majesté. Il le reçut avec calme, et comme s'il y avait eu droit toute sa vie. Le sénat passa ensuite dans l'appartement de M^me^ Bonaparte, qui fut à son tour proclamée impératrice. Elle répondit avec sa bonne grâce ordinaire qui la plaçait toujours à la hauteur de la situation où elle était appelée.

En même temps furent créés ce qu'on appelle les grands dignitaires : le grand électeur, Joseph Bonaparte; le connétable, Louis Bonaparte; l'archi-chancelier de l'empire, Cambacérès; l'archi-trésorier, Lebrun. Les ministres, le secrétaire d'état Maret, qui prit le rang de ministre, les colonels généraux de la garde, le gouverneur du palais Duroc, les préfets du palais, les aides de camp, prêtèrent serment, et le lendemain le nouveau connétable présenta à l'empereur les officiers de l'armée, parmi lesquels se trouva Eugène Beauharnais, simple colonel.

Les obstacles que Bonaparte avait trouvés dans sa famille pour l'adoption qu'il voulait faire le déterminèrent à la rejeter à un temps éloigné. L'hérédité fut donc déclarée, dans la descendance de Napoléon Bonaparte, et à défaut d'enfans, dans celle de Joseph et de Louis, qui furent créés princes impériaux. Le sénatus-consulte organique portait que l'empereur pourrait adopter pour son successeur celui de ses neveux qu'il voudrait, mais seulement quand il aurait dix-huit ans, et ensuite l'adoption était interdite à ceux de sa race.

La liste civile devenait celle accordée au roi en 1791, et les

princes devaient être traités conformément à l'ancienne loi rendue le 20 décembre 1790. Les grands dignitaires auraient le tiers de la somme accordée aux princes. Ils devaient présider les collèges électoraux des six plus grandes villes de l'empire, et les princes seraient à perpétuité, dès l'âge de dix-huit ans, membres du sénat et du conseil d'état.

Seize maréchaux furent aussi créés à cette époque, outre quelques sénateurs à qui le titre de maréchal fut donné (1).

Voici la formule du décret:

« Napoléon, par la grâce de Dieu et par les constitutions de la république, empereur des Français, à tous présens et à venir, salut.

« Le sénat, après avoir entendu les orateurs du conseil d'état, a décrété, et nous ordonnons ce qui suit :

« La proposition suivante sera présentée à l'acceptation du peuple français :

« Le peuple français veut l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la descendance directe, naturelle, légitime de Joseph Bonaparte et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte organique du 28 floréal en XII. »

Ce sénatus-consulte fut proclamé dans tous les quartiers de Paris, et, comme il fallait penser à tout, en même temps un article du *Moniteur* apprit qu'il fallait donner aux princes le titre d'altesse impériale, aux grands dignitaires celui de monseigneur et d'altesse sérénissime; que les ministres seraient appelés monseigneur par les fonctionnaires publics et les pétitionnaires, et les maréchaux monsieur le maréchal.

Ainsi disparut pour tout à fait le titre de *citoyen*, déjà oublié depuis longtemps dans le monde, où celui de *monsieur* avait repris ses droits, mais dont Bonaparte se servait toujours fort scrupuleusement. Ce même jour 18 mai, ayant invité à dîner ses frères, Cambacérès, Lebrun et les ministres de sa maison, nous l'entendions, pour la première fois, se servir du nom de *monsieur*, sans que l'habitude rappelât une seule fois sur ses lèvres celui de *citoyen*.

En même temps, on créa les titres des grands officiers de l'empire, les maréchaux, huit inspecteurs et colonels généraux d'artillerie, du génie, de cavalerie et de la marine, et les grands officiers civils de la couronne dont je parlerai plus tard.

(1) Voici les noms des quatorze maréchaux nommés à cette époque : Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davout, Bessières; et les sénateurs qui eurent ce titre : Kellerman, Lefebvre, Pérignon, Sérurier.

FRÉJUS

LE PORT ROMAIN ET LA LAGUNE DE L'ARGENS

Le chancelier Michel de L'Hospital, dont la vie calme et austère a été un modèle de vertu et d'intégrité en même temps qu'une protestation courageuse contre les violences fanatiques qui ont ensanglanté le XVI^e^ siècle, était aussi un érudit et surtout un lettré. Il cultivait le grec; il connaissait le latin aussi bien, peut-être mieux que le français, le parlait et l'écrivait avec une si grande facilité qu'il l'employait souvent dans sa correspondance familière. Tout comme un riche oisif qui aurait habité quinze siècles plus tôt une villa de la Campanie ou les bords alors si fréquentés du Tibre, il nous a laissé de nombreuses épîtres en vers; et, sans aller jusqu'à soutenir avec ses admirateurs qu'elles ont une facture égale à celle d'Horace, il est certain que le style net, sobre et correct du grand chancelier ne serait pas désavoué par un écrivain du siècle d'Auguste, et que l'œuvre poétique de L'Hospital peut être comparée, au point de vue littéraire, à celles de certains auteurs classiques de la belle époque. L'une de ces épîtres, adressée à son ami Jacques du Faur de Pibrac, est le récit d'un voyage dans le midi de la France et constitue une sorte de poème descriptif et géographique où tous les lieux sont dépeints avec une fidélité parfaite.

Après avoir parcouru la chaîne boisée des Maures et avant de s'engager dans les gorges alors si redoutables de l'Estérel, le chancelier s'arrêta quelques instans à Fréjus et voulut visiter les ruines de cette ancienne ville impériale dont le port avait été, aux pre-

miers siècles de l'empire, le premier arsenal de la côte narbonnaise.

> Inde forum Juli parvam nunc vidimus urbem.
> Apparent veteris vestigia magna theatri,
> Ingentes arcus, et thermæ, et ductus aquarum ;
> Apparet moles antiqui diruta portus,
> Atque ubi portus erat, siccum nunc littus et horti.

« Nous arrivons à Fréjus, qui n'est plus qu'une pauvre petite ville. Voici les grandes ruines du théâtre antique, les arceaux effondrés, les thermes, l'aqueduc et les débris épars des quais et des bassins. Le port a disparu sous les sables ; ce n'est plus qu'une plage et un champ. » Il est impossible de faire en moins de mots une description plus nette et plus vraie. Fréjus est en effet moins qu'une ville déchue ; c'est une ville morte, — étouffée, comme tant d'autres du littoral, par les boues et les alluvions du fleuve qui lui avait donné la vie.

I.

Avant la conquête romaine, Fréjus était le centre principal de la peuplade des Oxybiens. La Provence était alors occupée par un assez grand nombre de tribus appartenant toutes à la grande famille ligurienne, mais dont il est bien difficile aujourd'hui, pour ne pas dire impossible, de connaître les limites exactes et l'importance relative.

Tout ce que l'on sait de ces Oxybiens, c'est qu'ils faisaient partie du groupe beaucoup plus considérable désigné sous le nom de Commoniens, et que leur pays était borné au nord par celui des Suétriens montagnards, au midi par la mer. Les indications fournies par les anciens géographes sont un peu vagues et très sommaires ; mais elles permettent cependant d'attribuer à ce petit peuple la possession de la vallée inférieure de l'Argens, c'est-à-dire la riche plaine qui s'étend entre la chaîne des Maures et celle de l'Estérel.

Il est hors de doute que les Phéniciens d'abord, puis les Grecs de Phocée, dont on retrouve les traces dans toutes les villes littorales de la Ligurie, avaient fondé à l'embouchure de l'Argens un établissement de commerce, et qu'une ville liguro-phénicienne ou liguro-grecque existait bien avant l'occupation romaine. Le vertueux Agricola, beau-père de Tacite, était de Fréjus ; il l'appelle une « illustre et très ancienne colonie, » et parle de sa prospérité dans les siècles qui ont précédé la campagne de César. Toutefois on n'a retrouvé que très peu de vestiges de cette période antérieure à la conquête,

et la ville de Fréjus ne se dessine nettement qu'à l'époque de la colonisation romaine, c'est-à-dire un demi-siècle avant notre ère. La grande voie militaire, construite ou mieux réparée par Aurélius Cotta qui lui donna son nom, *via Aurelia*, sortait de Rome par la porte du Janicule, longeait la côte ligurienne et venait aboutir à Fréjus. Là, elle quittait le rivage, remontait un peu vers le nord, contournait la chaîne des Maures et se dirigeait sur Arles. Fréjus était donc la dernière station maritime desservie par cette route stratégique, dont l'avantage principal était de suivre fidèlement le contour de la mer Méditerranée, de rester ainsi sous la protection de la flotte romaine et d'être en même temps une porte toujours ouverte sur la Gaule.

La nécessité d'assurer des communications régulières entre Rome et la province nouvellement conquise décida de la fortune de Fréjus. C'était en effet le premier port après les Alpes et même le seul jusqu'à Marseille par où il fût possible de pénétrer facilement dans le pays ligure au delà des Alpes. Marseille elle-même n'offrait pas les mêmes avantages; elle était beaucoup plus éloignée de Rome; et, bien qu'elle eût depuis assez longtemps reçu le titre d'alliée, *fœderata*, la part qu'elle avait prise à la guerre civile ne permettait pas de compter sur elle d'une manière absolue. C'était d'ailleurs une ville libre, étrangère, peuplée de commerçans grecs et beaucoup plus préoccupée de ses intérêts matériels que désireuse d'être absorbée dans le réseau de l'administration romaine.

La petite ville de Fréjus n'avait aucune prétention et se prêtait mieux aux exigences du futur dictateur. Elle ouvrait la vallée de l'Argens. A peu de distance de la voie Aurélienne s'embranchait une autre route stratégique qui pénétrait par Riez et Forcalquier jusqu'au cœur de la Provence; on pouvait donc avoir, à la sortie même de l'Italie, une station maritime à la disposition de Rome.

César n'hésita pas. Irrité d'ailleurs contre Marseille, qui avait embrassé contre lui la cause de Pompée, repoussé ses avances et l'avait contraint à un siège long et meurtrier, il ne résista pas au désir de donner une rivale à la grande ville phocéenne; et, en même temps qu'il renforçait la colonie de Narbonne, il envoyait au petit port de l'Argens une sorte d'avant-garde d'occupation qui devait être le germe de la colonie. Ce furent, comme à Narbonne, des vétérans de son corps préféré, la 10ᵉ légion, qu'il chargea de cette mission; mais il est assez peu probable que cette première colonie fût exclusivement militaire puisque à cette époque la légion de ce nom combattait en Espagne. Quoi qu'il en soit, la ville prit alors le nom de son nouveau maître, en même temps que celui de la légion qu'il y avait envoyée, et s'appela officiellement *Forum*

Julii Decumanorum, forum de Jules, d'où s'est formé le nom moderne *Fréjuls* ou *Fréjus*, qu'elle a depuis conservé.

Malgré les avantages que pouvait présenter la nouvelle colonie comme poste stratégique, il est certain que le choix de César était, au point de vue nautique, assez mauvais. De tout temps les anciens connaissaient les atterrissemens produits par les rivières qui écoulent leurs eaux limoneuses dans les mers sans marée, et le soin qu'ils ont pris bien souvent d'éloigner les ports des embouchures des fleuves en est une preuve certaine. Vitruve, le plus expérimenté des Romains en matière de construction, signale l'instabilité des ports établis dans les zones de dépôt, et il est assez curieux de constater que les principes du célèbre architecte, qui servait précisément comme ingénieur militaire dans les armées de César, furent très peu mis en pratique. Le port de Fréjus fut donc pour ainsi dire décrété par un acte de volonté souveraine. La ville était baignée au sud par des étangs assez peu profonds qui communiquaient directement avec la mer; à l'ouest, elle était bordée par le cours marécageux de l'Argens, et c'est dans cette lagune morte plus ou moins recreusée que vinrent mouiller tout d'abord les navires de la flotte romaine. Dans ces conditions, la ruine du port ne pouvait être qu'une affaire de temps.

La ville de Fréjus était traversée par la voie Aurélienne qui suivait le cours de l'Argens. A quelques milles de la ville romaine, en remontant la vallée, on rencontrait l'importante station militaire de *Forum Voconii*, dont l'emplacement a donné lieu à de vives controverses qu'il serait peut-être superflu de rappeler si ces lieux n'avaient été témoins d'un des plus grands événemens de l'histoire.

César venait d'être frappé en plein sénat, et la commotion produite par cette mort inattendue avait ébranlé toutes ses conquêtes et rallumé le feu des discordes civiles. Le monde romain fut alors en proie pendant quelques années à de sanglantes convulsions qui devaient se terminer par une nouvelle et définitive dictature. Plancus avait été nommé au gouvernement du pays des Allobroges, correspondant à la province du Dauphiné. Lépide avait obtenu celui de la riche Provence, qui était regardée comme une partie de l'Italie. Antoine, de son côté, qui avait voulu se donner comme le vengeur de César, venait d'être déclaré par le sénat ennemi de la république. Battu près de Modène, il s'était retiré vers les Alpes avec ses légions et manifestait l'intention de se rendre dans les Gaules. La confusion était extrême. Le pouvoir et l'autorité commençaient à déserter le sénat pour passer dans l'armée. Lépide, chargé de disputer à Antoine le passage des Alpes, n'avait ni le talent ni la force d'âme nécessaire pour dominer une situation diffi-

cile. Le triumvirat commençait à se dessiner, et quelques rares familles patriciennes s'effrayaient d'un état de choses qui menaçait la vieille constitution romaine. Cicéron lui-même, qui avait sauvé une première fois la république menacée par Catilina, flottait incertain sur les résolutions qu'il cherchait à imposer au sénat, où sa puissante parole avait toujours une grande influence. Les généraux préposés à la conduite des armées correspondaient directement avec lui; leurs lettres prouvent qu'ils étaient moins préoccupés du salut de la patrie que du soin d'obtenir des dignités lorsqu'un régime définitif serait établi, et surtout d'accroître leurs richesses. Le grand orateur, qui en était en quelque sorte le dispensateur, faisait un peu céder son amour pour la république à la haine profonde qu'il avait vouée à Antoine; il commençait d'ailleurs à vieillir, avait besoin de repos, aimait le luxe, interrogeait anxieusement l'avenir et se préoccupait surtout de conserver son immense fortune et les dix-neuf villas somptueuses qu'il possédait un peu partout en Italie. C'est au milieu de cette désorganisation générale qu'Antoine et Lépide marchaient à la rencontre l'un de l'autre, sans conviction, sans patriotisme, désireux avant tout de voir les événemens tourner au mieux de leur intérêt. Ils ne devaient pas tarder à s'entendre. Lépide arrivait du confluent de la Saône et du Rhône; Antoine l'avait devancé et son avant-garde était déjà rendue à Fréjus. Deux lettres écrites à Cicéron, l'une par Lépide, l'autre par Plancus, indiquent que l'armée de Lépide était campée près de Forum Voconii et permettent d'en préciser l'emplacement par rapport à Fréjus.

« Marcus Lépide, tribun des soldats, général et grand pontife, à Cicéron, salut. — J'ai appris qu'Antoine s'avance vers ma province à la tête de son armée; Lucius Antoine (son frère) le précède avec une partie de sa cavalerie. J'ai quitté le confluent du Rhône et j'ai gagné à marches forcées Forum Vocontium; j'ai fait camper mes troupes un peu au delà, près du fleuve d'Argens, pour m'opposer à celles d'Antoine. — Le 12 des kalendes de juin au pont d'Argens. »

De son côté Plancus écrivait :

« Plancus salue Cicéron. — J'ai appris qu'Antoine est arrivé à Fréjus avec son avant-garde vers les ides de mai. Lépide est campé vers Forum Vocontium; ce lieu est à 24 milles de Fréjus. Il m'a écrit qu'il avait résolu de m'y attendre... »

On connaît la suite. A peine arrivé à Fréjus, Antoine entama des négociations avec Lépide; il lui fit envisager sous l'aspect le plus brillant et le plus productif le résultat d'une trahison; il lui parla de leur ancienne amitié, l'invita à se joindre à lui, lui représenta que les richesses qu'ils allaient amasser seraient réunies dans leur

commune famille, et finit par lui déclarer qu'il était résolu d'ailleurs, si ses offres étaient repoussées, à s'ouvrir de force un passage dans les Gaules. En même temps il envoyait dans le camp de Lépide des émissaires qui représentaient à leurs anciens frères d'armes tous les avantages d'une défection.

Il n'en fallait pas tant pour ébranler Lépide ; et de ce même port d'Argens, il écrivait au sénat qu'une sédition venait d'éclater dans son armée, qu'il craignait un soulèvement général et que, dans l'intérêt de la paix publique, il faisait sa jonction avec celui qu'il avait reçu l'ordre de combattre comme un ennemi. C'en était fait de la république. Les *pronunciamientos* militaires allaient devenir la seule politique de Rome. La patrie était livrée aux généraux maîtres des légions, et quelques années plus tard, après des luttes sanglantes, le triumvirat s'effondrait lui-même et le monde romain était la proie d'une volonté unique et souveraine.

Aucun témoignage n'est plus authentique que les deux lettres de Plancus et de Lépide, et il en ressort tout d'abord que les distances portées sur les itinéraires de l'empire et sur la carte de Peutinger sont erronées, et que le Forum Voconii, la dernière station de l'armée de Fréjus, était exactement à 24 milles de Fréjus, sur la rive droite de l'Argens.

On sait que les stations militaires, établies par les Romains au milieu des peuples nouvellement soumis, se trouvaient autant que possible à la rencontre de deux vallées et étaient placées de préférence sur des hauteurs de manière à faciliter la surveillance du pays. Les deux villages de Vidauban et de Châteauneuf remplissent très bien ces conditions stratégiques. Ils se touchent presque et sont tous deux à 24 milles de Fréjus. Le plateau de Châteauneuf devait être le *castrum* de l'armée romaine ; le forum proprement dit, c'est-à-dire la ville et le marché d'approvisionnement pour les troupes, était dans la plaine de Vidauban. La convergence en ce point de la vallée de l'Argens venant de l'ouest, de celle de la Floriège venant du nord, et de celle de l'Aille qui permettait l'accès dans les montagnes des Maures, offrait des avantages très sérieux pour l'établissement d'un forum qui devait être l'utile auxiliaire de la colonie militaire et maritime de Forum Julii. Le camp de Lépide était donc nécessairement établi un peu en avant de la station romaine, sur la rive droite de l'Argens, et dans une position excellente qui aurait pu lui permettre de défendre vigoureusement le passage du fleuve, s'il n'avait été séduit par les promesses et peut-être troublé par les menaces de celui qui allait bientôt partager avec lui le pouvoir. Le pont d'Argens, théâtre de la défection de Lépide, était encore debout il y une trentaine d'années ; ses trois

arches inégales ont été alors emportées par une crue de la rivière. Le pont de la route moderne, qui passe à quelques mètres, a pris son nom, et il ne reste plus aujourd'hui de l'un des plus anciens ouvrages de la voie Aurélienne que les amorces très reconnaissables des culées et quelques inscriptions mutilées qu'on a retrouvées dans les ruines.

II.

La ville de Fréjus est située sur le versant méridional d'une petite colline de formation ancienne, presque au confluent de deux rivières, le Reyran et l'Argens.

Le premier n'est à proprement parler qu'un torrent qui ravine les gorges profondes de l'Estérel, est presque toujours à sec en été, mais se manifeste en hiver et après la saison des pluies par des crues subites et véhémentes. L'Argens, au contraire, est un véritable fleuve; ses eaux troubles et blanches lui ont fait sans doute donner son nom *Argenteum flumen*. Il prend sa source dans la région ouest de la Provence, au pied de la chaîne de la Sainte-Baume, près de l'ancienne station romaine de *Tegulata*, aujourd'hui la Grande-Pégière (Var), traverse des terrains très meubles et, après un cours de plus de 100 kilomètres, roule à la mer une très grande quantité de sables et de limons. Ce sont les alluvions de ces deux rivières et de quelques affluens secondaires qui ont formé la plaine basse et fertile dominée par la ville de Fréjus.

Le plus simple coup d'œil jeté sur une carte locale permet de juger de la progression et de la puissance de l'atterrissement moderne. A l'origine de notre période géologique, l'Argens débouchait dans un golfe étroit, profond, véritable défilé qui a été peu à peu comblé par les apports du fleuve. Ce golfe s'enfonçait de plus de 15 kilomètres dans l'intérieur des terres; et, si l'on avait jaugé depuis un certain nombre d'années le débit moyen de l'Argens et déterminé approximativement la proportion de matières minérales et terreuses que ses eaux contiennent en temps de crue, on pourrait connaître très exactement le taux d'avancement de la plage et préciser mathématiquement la position relative de la mer et du continent à différentes époques du passé. Ces documens nous font absolument défaut; toutefois il est certain qu'à l'origine de notre ère la ville de Fréjus n'était pas, comme on l'a dit si souvent, sur le bord même de la mer. Le texte de Ptolémée, qui écrivait au IIe siècle après Jésus-Christ, distingue très nettement la colonie romaine des embouchures du fleuve qui se divisait en plusieurs bras et formait au-dessus de la ville une sorte de delta aux contours variables.

Comme Narbonne et Aigues-Mortes, situées aux embouchures de l'Aude et du Rhône, Fréjus était donc séparé de la mer par une lagune plus ou moins profonde ; dans la suite des siècles, cette lagune vive a été peu à peu atterrie par les eaux troubles de l'Argens, et l'étang jadis navigable est devenu successivement une lagune morte, un marais pestilentiel, une plaine d'alluvions entrecoupée de fondrières tour à tour inondées et asséchées.

On ne sait absolument rien d'historique sur la situation de Fréjus antérieurement à la conquête romaine ; mais on ne saurait douter que la lagune de l'Argens n'ait offert de très bonne heure un asile aux premiers navigateurs de la côte de Provence, pêcheurs ligures, commerçans grecs et phéniciens.

Les conditions d'établissement d'un port étaient loin d'être les mêmes à ces époques éloignées que de nos jours. Pour des navires qui calaient à peine de 2 à 3 mètres d'eau, une simple plage d'échouage suffisait ; et il est fort probable que, derrière les bancs vaseux de l'Argens, il existait une petite rade tranquille qui a dû être de tout temps connue et fréquentée. Des médailles marseillaises qui portent la légende classique ΜΑΣΣ ont été trouvées sur le territoire de Fréjus et démontrent d'une manière indéniable le passage et même le séjour des Grecs de Phocée.

Le nom que portait la ville primitive de Fréjus est encore un problème. On n'a découvert aucun débris de monument, aucun vestige épigraphique antérieur à la conquête : tout est romain dans la vallée de l'Argens ; toutefois le souvenir de l'occupation ligure, phénicienne et grecque semble apparaître sur quelques inscriptions de l'empire et leur donne un intérêt tout particulier.

Tout le monde sait que le chemin de fer de Toulon à Nice traverse un immense champ d'alluvions aujourd'hui en pleine culture et qui fut autrefois le port de Fréjus. Les travaux exécutés en 1861 pour l'établissement de la voie ferrée mirent au jour un nombre considérable de pierres couvertes d'inscriptions qui ont été malheureusement détruites par les ouvriers, mais dont un petit nombre ont pu être sauvées par les soins éclairés de quelques amis de l'antiquité. L'une d'elles, la plus curieuse sans contredit, était gravée sur un cippe funéraire qui paraît avoir été le piédestal d'un vase ou d'une statue. La beauté des caractères, leur forme irréprochable, ne permettent pas d'abaisser l'âge du monument au-dessous du IIe siècle après notre ère, et quelques signes de décadence dans le style semblent même indiquer la seconde moitié de ce siècle. L'inscription est bilingue ; la première partie est latine et porte ces mots : « A Caïus Vibius Ligur, sa mère Maxime. » Au-dessous on lit en caractères grecs : « Cette tombe avait été construite pour de plus

âgés; mais le destin a frappé, par l'influence du climat de la contrée, un enfant de sept ans. Ses parens, son père et sa mère ont enseveli celui qu'ils avaient élevé... O vaines espérances des hommes ici-bas ! »

On ne peut manquer d'être saisi par l'expression de cette douleur vraie, résignée, tendre, bien supérieure à la sécheresse romaine et gardant encore l'empreinte de ce sentiment poétique et presque religieux qui caractérise si bien le génie de la Grèce et de l'Ionie. Le nom de *Ligur*, d'autre part, mérite d'être noté et n'a rien qui doive surprendre à Fréjus. sur une terre occupée pendant plusieurs siècles par une tribu ligurienne qui devait, même sous la domination de Rome, former toujours le fond de la population. A un autre point de vue enfin, il est intéressant de constater qu'à l'époque romaine les conditions climatériques de la basse plaine de l'Argens étaient assez mauvaises, et il n'est peut-être pas téméraire de conclure que les étangs, qui longeaient la ville du côté de la mer, engendraient alors, comme au moyen âge et de nos jours, des fièvres pernicieuses.

Une autre inscription, tout entière en caractères latins, a été retrouvée dans les mêmes circonstances. C'est encore une inscription funéraire et qui paraît avoir été destinée primitivement à être encastrée dans la façade d'un monument modeste comme l'inscription elle-même. Les lettres sont superficiellement gravées, peu régulières, présentent des indices très nombreux de décadence et dénotent un artiste médiocre ou négligent du III^e^ et peut-être du IV^e^ siècle après notre ère. La lecture a présenté certaines difficultés, mais les épigraphistes les plus autorisés l'ont rétablie avec une certitude presque absolue. On y lit : « A Baricbal son ami, Agrippina Prima. Il a vécu quarante ans. Son héritier a construit ce monument pour lui et pour elle. »

Cette inscription, quoique fort laconique, révèle les rapports intimes et tendres qui existaient entre ce Baricbal et sa jeune héritière. Jusqu'ici rien de bien nouveau, et des donations de cette nature et pour ce genre de services étaient fréquentes dans le monde ancien. Mais le nom de *Baricbal* est d'autant plus intéressant qu'il n'a rien de romain ; c'est évidemment un nom d'origine barbare et très probablement phénicienne à en juger par sa terminaison. Les deux racines hébraïques *barac* et *ba-al* lui donnent un sens très naturel : « béni de Baal ou du Seigneur ; » et tout porte à croire que le généreux testateur était quelque riche marchand, armateur de Tyr ou de Carthage, qui faisait encore le commerce à Fréjus vers le milieu du III^e^ siècle et sous la protection de l'administration romaine.

On le voit donc : quelques lignes détachées de deux inscriptions presque oubliées nous permettent de retrouver à Fréjus, au milieu

de l'époque impériale, le souvenir des Ligures, des Phéniciens, des Grecs, en même temps qu'une sorte de constatation de l'insalubrité de cette zone marécageuse au temps même de sa plus grande prospérité.

Toutefois ce ne sont là que des indices, et la ville de Fréjus doit être considérée comme romaine et impériale. Toutes les ruines importantes qu'on y a trouvées sont en effet postérieures à la conquête des Gaules. César n'eut pas le temps de mettre ses projets à exécution. Le port ou plutôt la partie de l'étang où venaient stationner les navires et qui, dans le principe, paraît avoir été tout à fait à l'est de la ville, fut bientôt comblé par les atterrissemens; et lorsque, quelques années plus tard, Agrippa, ministre et favori d'Auguste, vint occuper la Gaule, il dut entreprendre des travaux considérables pour le mettre en état de recevoir la flotte romaine et les trois cents galères que la victoire d'Actium venait de livrer à son heureux maître.

C'est à cette époque qu'il faut placer la construction de la plus grande partie de Fréjus. Les géographes des premiers siècles la désigneront désormais sous le nom de *classica navale Augusta, colonia Octavonorum*, ce qui signifie que c'était un arsenal dédié à Auguste et que la colonie avait été renouvelée par les soldats de la 8e légion.

L'ancienne colonie romaine ne nous a laissé que des ruines; mais elles sont nombreuses et grandioses, et les progrès de la science archéologique permettent aujourd'hui de reconstituer avec une exactitude parfaite la physionomie de la ville antique. Il est pénible cependant d'avouer que la destruction de la plus grande partie des remparts et des monumens est tout à fait récente, et que presque toutes les maisons construites à Fréjus depuis moins d'un siècle ont emprunté leurs matériaux aux édifices romains. Le doute n'est malheureusement pas permis à cet égard; et il suffit pour s'en convaincre de comparer ce que l'on voit aujourd'hui avec les ruines décrites en 1729 par un modeste écrivain, l'abbé Girardin. L'importante monographie de Girardin n'a aucune prétention archéologique; l'auteur ne possédait d'ailleurs que des notions d'architecture très incomplètes et se contentait de décrire d'une manière naïve peut-être, mais d'autant plus digne de foi, l'état extérieur de la ville et de ses environs. Depuis lors, une étude savante de M. Charles Texier, insérée dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et donnant le résultat des fouilles qu'il opéra à deux reprises différentes en 1822 et en 1829, a permis de reconnaître que l'état des ruines était encore à cette époque beaucoup plus satisfaisant qu'aujourd'hui.

Toutefois, malgré les dévastations sans nombre que la ville an-

tique a subies dans ces derniers temps et la perturbation apportée notamment dans les quartiers de la marine par les travaux du chemin de fer de Toulon à Nice, exécutés en 1861, il est encore facile de retrouver les substructions de la plupart des édifices, de suivre les quais du port, la ligne continue des remparts, et presque partout des déblais très superficiels mettent au jour le sol antique remblayé par la main des hommes ou les alluvions récentes de l'Argens.

L'enceinte de Fréjus forme un polygone irrégulier dont le périmètre a un développement de 3,500 mètres environ. Les murs avaient en général 3 mètres d'épaisseur et une hauteur de 8 mètres; ils étaient flanqués de tours rondes très peu espacées, à deux étages, et dont la hauteur était de 12 à 15 mètres. L'ensemble de la fortification était crénelée. Quatre portes donnaient accès à la ville : la porte des Gaules, *porta Gallica;* celle qui s'ouvrait du côté de l'Italie, *porta Romana;* une autre, moins importante, au sud de la porte des Gaules, sur la berge adoucie de l'Argens, *porta Argentea;* une dernière enfin, beaucoup plus ornée que les précédentes, donnait sur le port: c'était la porte d'Orée, *porta Oræ*, désignée plus souvent, mais fort improprement, sous le nom de *porta Aurea*, porte dorée. La voie Aurélienne traversait Fréjus dans sa plus grande dimension et pénétrait dans la ville par la porte d'Italie pour en sortir par celle des Gaules. Ces entrées de la ville, à l'exception de la porte d'Orée, qui était pour ainsi dire intérieure, puisqu'elle était au fond du port, étaient fortifiées et accompagnées de tours rondes et crénelées, comme on en voyait de distance en distance le long du mur d'enceinte. Aux deux extrémités de la ville, du côté de la mer, s'élevaient deux *castella*, également fortifiés; l'un est encore désigné sous le nom de « citadelle, » le second s'appelle la « plate-forme. » Ces deux châteaux forts dominaient ainsi le port et contribuaient à sa défense.

Il ne reste malheureusement que des ruines informes de ces deux acropoles que l'on ne peut mieux comparer qu'à deux bastions de très grandes dimensions, reliés par une courtine dont le tracé suivait l'alignement de l'ancien quai disparu sous les atterrissemens. Ces ruines permettent cependant de juger de l'aspect général de la ville antique vue du port, et on y reconnaît à première vue une physionomie toute spéciale. Fréjus en effet n'était pas une colonie ordinaire, et bien qu'on y trouve, comme partout ailleurs, les vestiges des monumens classiques de l'architecture officielle, amphithéâtre, forum, thermes, etc., c'était avant tout un arsenal et une ville de garnison pour les équipages de la flotte.

Rome n'était devenue une puissance maritime que par la force des choses. Son génie ne la portait pas sur mer. Ce ne fut que lors-

qu'ils résolurent de chasser les Carthaginois de la Sicile que les Romains se construisirent d'un seul jet toute une flotte dont les navires étaient plus ou moins bien copiés sur le squelette, dit-on, d'une galère ennemie, échouée sur les côtes du Latium. Mais ils ne furent jamais que de très médiocres ingénieurs de constructions navales et d'assez inhabiles marins.

Leurs bateaux appartenaient presque tous à cette classe qu'on appelait des onéraires, *onerariæ naves;* ce n'étaient que des navires de transport, que l'on manœuvrait surtout à la rame, capables de renfermer dans leur cale des munitions, des armes, des hommes et même des chevaux, mais par cela même lourds, pesans et difficiles à gouverner avec des vents contraires ou de fortes mers. Ces navires, armés d'éperons et de grappins, venaient résolument s'accrocher aux vaisseaux ennemis : la bataille n'était plus dès lors une question de tactique et de navigation; c'était une affaire d'abordage, une lutte corps à corps, et les soldats des légions combattaient sur la mer d'après les mêmes règles que sur la terre.

Il suffit de lire les récits de Polybe, de César et de tous les historiens militaires pour juger de l'exiguïté des nefs antiques, si on les compare à nos vaisseaux modernes. César raconte en effet que, lorsqu'il ordonna à ses lieutenans de faire le siège de Marseille à la fois par terre et par mer, il manquait absolument de flotte et commanda à la hâte des galères de combat au chantier d'Arles, et ces galères, dit-il, furent prêtes et armées en trente jours. On lit dans Polybe que, pendant l'une des guerres des Romains contre les Carthaginois, on put engager d'un côté cinq cents quinquérèmes, de l'autre près de sept cents, et que plusieurs centaines de ces galères furent coulées, prisonnières ou mises hors de combat.

On sait, d'autre part, que les navires anciens étaient le plus souvent halés à terre pendant la nuit avec des câbles et des cabestans. La pratique du mouillage en rade était inconnue, et les matelots romains ne se trouvaient en sûreté que lorsque leurs vaisseaux reposaient à sec sur la terre. La flotte, arrivée au port, était tirée sur des plans inclinés, sur des cales préparées à l'avance, ou même quelquefois sur la berge même, comme on le fait encore de nos jours sur toutes les plages de la Méditerranée pour les barques de pêche ou les petits bateaux de plaisance, et ces procédés tout à fait primitifs, qui datent du temps d'Homère, ne paraissent pas s'être perfectionnés notablement pendant l'époque impériale.

Il serait facile de multiplier à ce sujet les citations classiques, et on en conclurait aisément que la flotte romaine se composait d'un nombre considérable de vaisseaux de médiocre volume et assez mal outillés comme engins de navigation. Le matelot, dans le sens nautique du mot, n'existait pour ainsi dire pas. Le soldat romain mon-

tait sur un navire comme sur un chariot de guerre. Tous les détails que nous pouvons connaître sur l'aménagement des bateaux antiques nous permettent d'affirmer qu'on n'y connaissait pas ce que nous appelons de nos jours la vie de bord. Les troupes, embarquées accidentellement sur les navires, descendaient à terre tous les soirs, dans des ports distans de quelques milles les uns des autres, désignés à l'avance par les itinéraires et où les flottes relâchaient avec cette prudence extrême, on peut même presque dire cette excessive timidité dont les Romains ne se sont jamais départis sur la mer et qui contraste d'une manière si singulière avec leur indomptable courage sur la terre ferme.

Toutefois, comme la conquête leur avait donné la domination du plus grand développement de côtes que jamais nation ait possédé et qu'ils étaient maîtres de tous les rivages de la Méditerranée, il était indispensable pour eux d'entretenir une flotte permanente pour exercer une surveillance sur cet immense littoral. Ils en avaient même trois principales : l'une dans la mer Adriatique; l'autre dans la mer Tyrrhénienne, qui correspondait aux parages du Latium, de la Sardaigne et de la Sicile; la troisième dans la mer Ligustique, le long des côtes de la Narbonnaise et de l'Ibérie.

Chacune de ces flottes avait son port d'attache, son arsenal. Le premier était à Ravenne, le second à Misène, le dernier à Fréjus. Fréjus était donc exactement à l'époque impériale l'analogue de notre port militaire de Toulon. C'était le centre de ralliement de l'escadre de la Méditerranée gauloise. On peut même croire, d'après le témoignage de Tacite, que ce port, qui avait toute la faveur d'Auguste parce qu'il avait été créé par Jules César, était le plus important des trois; car on sait que c'est là que le vainqueur d'Antoine envoya les beaux navires qu'il avait conquis à la bataille d'Actium et qu'il considérait à bon droit comme le plus glorieux trophée de ses victoires.

Les ruines des deux citadelles qui dominent le port de Fréjus parlent dès lors d'elles-mêmes; et, s'il est impossible de les restaurer dans tous leurs détails, il est facile de se rendre compte de leur destination première. C'étaient des magasins d'approvisionnemens pour la flotte, des salles de dépôt pour les armes, les munitions, les agrès des navires et vraisemblablement aussi des casernemens pour les soldats, qui ne couchaient jamais à bord et qui laissaient tous les soirs les vaisseaux sous la surveillance d'un petit nombre de gardiens.

Les deux citadelles étaient à plusieurs étages; leur partie inférieure, la seule qui existe aujourd'hui, laisse encore voir une série de voûtes en berceau, séparées par des piliers rectangulaires et qui rappellent les célèbres réservoirs de Misène destinés à l'approvi-

sionnement de la flotte. L'état de dégradation des ruines ne permet pas de dire s'il y avait là, comme à Misène, un immense bassin d'alimentation d'eau douce. Quelques antiquaires ont pensé que ce sous-sol, dont le radier présente une pente dirigée vers le port et qui se perd dans la vase au-dessous de l'ancien niveau des eaux de la lagune, constituait une série de cales d'échouage, le long desquelles les bateaux tirés à sec auraient été complètement mis à couvert sous les voûtes dont nous venons de parler. Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse ; elle a cependant l'avantage d'être très rationnelle et tout à fait conforme aux usages maritimes de l'époque. Quoi qu'il en soit, on ne saurait douter que les deux plates-formes n'aient été autrefois occupées par de grandes constructions affectées au service du port, et il est très naturel d'admettre que leur partie supérieure devait servir d'entrepôts et de logemens pour le matériel de la flotte et les hommes qui en faisaient partie.

Le port, ainsi que nous l'avons dit, s'étendait au sud de la ville et n'était qu'une portion de la lagune approfondie et placée directement sous la protection des forts. Tout d'abord on l'avait établi au pied de la plate-forme, dans la partie qui semblait le moins exposée aux ensablemens de l'Argens et du Reyran. C'était là qu'était le port de César; mais quelques crues des deux rivières en exhaussèrent bientôt le fond, et Agrippa dut faire construire un épi, puis un môle isolé, entre lesquels on fut obligé d'entretenir la profondeur au moyen de dragages incessamment renouvelés. Le remède était borné et la source du mal permanente. Au bout de deux siècles l'épi d'Agrippa fut tourné par les atterrissemens. On chercha alors à provoquer des chasses énergiques dans le port par une dérivation de l'Argens, dont on aperçoit encore les traces au nord de la citadelle; mais les chasses ne sont jamais efficaces dans les mers sans marée, et l'envahissement qui avait eu lieu par le haut s'opéra par le bas. On fut alors réduit à entretenir d'une manière continue une passe artificielle dans l'étang. On creusa un chenal maritime large et profond, et, à mesure que de nouveaux dépôts de l'Argens exhaussaient le fond de la lagune et augmentaient la largeur de l'appareil littoral, on prolongeait ce canal jusqu'à la mer; bientôt il fallut creuser sans cesse pour assurer le passage des bateaux du plus faible tirant d'eau. En 1660, les navires de cinquante tonneaux avaient de la peine à pénétrer dans l'étang et à remonter jusqu'à Fréjus; quelques années plus tard, en 1700, la communication se fermait pour toujours. Depuis lors la lagune s'est transformée en marais. Aujourd'hui c'est une plaine de sable, coupée çà et là de quelques flaques d'eau.

III.

Notre intention n'est pas de faire ici une description détaillée des monumens de Fréjus. Cette étude demanderait un livre spécial; elle a été d'ailleurs plusieurs fois faite avec conscience et talent, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur aux intéressantes monographies qui ont été publiées sur ce sujet depuis près d'un siècle. Il y trouvera la description minutieuse, les dessins exacts et la restauration intelligente de tous les monumens de la ville antique, — citadelle et jetée du port, magasins de l'arsenal, tours du phare et des signaux, murailles et portes de l'enceinte, marché, thermes, théâtre, amphithéâtre, temples, forum, égouts, aqueduc, etc... Nous nous contenterons d'envisager la colonie dans son ensemble et d'en reproduire les traits principaux.

On sait que, dans l'organisation des provinces conquises, les Romains poursuivaient un double but : créer un pouvoir fort qui les rassurât contre les tentatives des vaincus et établir une administration aussi simple, aussi facile que possible. Ce système reçut des applications diverses dans chacune des provinces, suivant la nature des lieux, le caractère des habitans, leur état de civilisation et les circonstances de la conquête; il comportait une espèce d'ordre, une série de degrés par lesquels les peuples soumis avaient à passer.

Aux peuples conquis par la force, dont les terres confisquées avaient été adjugées à l'*ager publicus*, font remarquer avec raison les commentateurs modernes de l'histoire de Languedoc par les bénédictins, on imposait la colonie romaine, établissement semi-civil, semi-militaire, fondé en principe sur l'expropriation des anciens habitans, sur l'implantation d'une petite Rome au milieu des peuples vaincus. Au-dessous venait la cité latine, dans laquelle pouvaient entrer les peuples qui avaient accepté de meilleure grâce le joug romain et qu'on assimilait alors aux alliés les plus favorisés, aux Latins. Au-dessous encore étaient ceux qui payaient un tribut annuel appelé *stipendium*, dont la fixation était laissée à l'arbitraire du gouvernement de la province; on les désignait alors sous le nom de *stipendiarii*, et leur état provisoire était considéré comme une transition entre la colonisation régulière et les premiers momens de la conquête.

Tel fut le système employé constamment pendant la république et les beaux temps de l'empire; il réunissait tous les avantages, et le gouverneur de la province, se déchargeant sur les magistrats particuliers des villes des détails de l'administration, pouvait d'autant mieux veiller aux intérêts généraux.

L'ensemble des monumens de Fréjus permet de croire que cette ville avait été de très bonne heure une des colonies les plus favorisées; c'était à la fois une colonie civile et militaire. En principe, le premier résultat de l'installation d'une colonie était de faire disparaître l'ancienne population; mais il n'en fut pas ainsi en Gaule; la conquête fut relativement douce, et les habitans de la Narbonnaise en particulier se virent traités comme les populations de la Grande Grèce. Le caractère propre de la colonisation était de former un même tout, de créer en quelque sorte une Rome nouvelle dans laquelle les vétérans et les colons devaient retrouver les institutions, les mœurs, les monumens, et surtout les plaisirs de la métropole, et qui offrait au peuple nouvellement conquis de si grands avantages qu'il ne dut pas hésiter longtemps à faire bon marché de sa nationalité. Quarante-cinq ans avant Jésus-Christ, César avait promulgué une loi organique, restée célèbre sous le nom de *lex Julia*, qui réglait jusqu'à la minutie tous les détails de l'administration intérieure des colonies et prescrivait que les habitans des villes conquises ne pouvaient prétendre à Rome à aucune magistrature. La loi cessa bientôt d'être exécutée, et, dès les premiers empereurs, quelques colonies favorisées commencèrent à être représentées directement au sénat. Claude fit étendre ce privilège aux habitans de toute la Gaule Chevelue. Dès Vespasien, la Narbonnaise, qui comprenait toute la partie littorale de notre pays depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées, était devenue tellement romaine qu'au dire de Pline on ne la distinguait plus de l'Italie; et les citoyens de ces colonies privilégiées, absolument égaux aux citoyens de la métropole, furent souvent qualifiés de consulaires, de préteurs, et purent exercer toutes les magistratures comme s'ils avaient été de véritables citoyens romains.

Cette uniformité entre toutes les villes annexées à l'empire est un des caractères les plus remarquables de la conquête romaine. Aucun peuple n'a possédé à un plus haut degré le génie de la colonisation administrative et n'a mieux su donner à ses constructions le caractère d'utilité publique. Mais nulle part cette puissante faculté d'organisation n'a produit des résultats plus rapides et plus complets qu'à Fréjus; et il est impossible de ne pas admirer ici la sûreté de méthode, l'esprit pratique et la simplicité des moyens matériels d'exécution qui permirent de faire pour ainsi dire disparaître d'un seul coup la ville gréco-barbare et d'improviser en très peu d'années une cité absolument nouvelle, calquée sur la métropole, et dont tous les rouages purent fonctionner dans leurs moindres détails le lendemain même de leur mise en place.

On se fait en général une idée un peu fausse des méthodes employées par les Romains dans les constructions si nombreuses dont

ils ont couvert le sol de leur immense empire. On est assez porté à croire que ce peuple fort par excellence a voulu donner systématiquement à tous ses monumens un caractère de vigueur très prononcé et une grande majesté architecturale. Rien n'est moins exact, et une étude récente et très approfondie de M. l'ingénieur Choisy sur *l'Art de bâtir chez les Romains* permet de se rendre compte aujourd'hui de tous leurs procédés de construction et de l'organisation de leurs chantiers dans les moindres détails. Les Romains n'avaient pas en réalité d'architecture qui leur fût propre. L'élément principal de tous leurs édifices était la voûte et l'arceau, et ils l'avaient emprunté aux Étrusques. C'est d'eux aussi qu'ils avaient adopté dans le principe ces blocs énormes appareillés sans ciment et qui distinguent la plupart des monumens de la république. Ce mode de construction d'ailleurs, où chaque pierre éveille l'idée d'une difficulté vaincue, convenait trop à l'expression de leur puissance pour tomber en désuétude le jour où Rome parvint au terme de sa grandeur; aussi ne fut-il abandonné à aucune époque. Les colonnes de granit dressées dans les monumens de l'empire, les monolithes lourds et massifs comme des obélisques égyptiens qui portent la retombée des grandes voûtes, les quartiers de roche taillée qui forment l'enceinte des amphithéâtres, tous ces fastueux revêtemens que les architectes des bas temps appliquaient à leurs grands édifices montrent assez, malgré la différence des styles, que les constructeurs de Rome n'ont jamais entièrement oublié les antiques traditions puisées à l'école des maîtres étrusques. Mais l'esprit essentiellement pratique des Romains, leur goût instinctif pour les choses simples et utiles, les poussèrent bientôt à employer dans les constructions publiques des procédés d'exécution beaucoup plus économiques et surtout beaucoup plus rapides. Déjà, dès la fin de la république, les embellissemens de Rome, entrepris avec une fiévreuse activité, n'étaient plus qu'un moyen de faire oublier au peuple son ancienne vie politique; et la ville aux sept collines se couvrit, sous Agrippa, d'édifices consacrés aux plaisirs et aux fêtes de la multitude. Les colonies n'étaient que le reflet de la métropole; on y déployait la même activité pour la construction des mêmes édifices; c'était partout la même discipline savante, la même rapidité d'exécution, facilitée d'ailleurs par les ressources d'une main-d'œuvre gratuite et presque inépuisable.

Il était en effet de principe à Rome que le soldat ne devait dans aucun cas rester inoccupé; et, en l'employant aux ouvrages de construction, on voulait avant tout le préserver d'une oisiveté dangereuse. Fréquemment les troupes romaines furent ainsi chargées de travaux quelquefois superflus. Quand Vitellius fit élever par ses sol-

dats des amphithéâtres dans les villes de Bologne et de Crémone, il songeait moins, nous apprend Tacite, à doter ces deux villes de monumens utiles qu'à s'affranchir un instant de l'esprit turbulent des légions. On vit de même les soldats romains construire des amphithéâtres en Afrique, des murailles de défense en Bretagne; en Égypte des tombeaux, des ponts, des temples, des portiques, des basiliques; en Italie, ils travaillèrent aux grandes routes; presque partout la mention de leurs travaux était accompagnée de cette curieuse observation « que les monumens furent entrepris pour occuper leurs loisirs. » Ce n'étaient pas seulement les soldats que l'on transformait ainsi en ouvriers de bâtiment; telle était la simplicité des procédés qu'ils pouvaient être appliqués par les prisonniers mêmes que les Romains tenaient à leur discrétion et par des condamnés tirés des derniers rangs du peuple. La condamnation aux travaux publics comptait en effet au nombre des peines légales; elle est citée dans les sentences de Paul; on la retrouve à chaque page de la législation théodosienne, et l'on sait qu'elle consistait surtout à faire extraire des matériaux pour les ouvrages publics (1).

Mais on allait plus loin encore dans les provinces, et dans les momens de presse on ne craignait pas d'appeler sur les chantiers, comme on aurait appelé sous les armes, les hommes libres les plus étrangers à l'art de bâtir; c'était une véritable levée en masse. Toute la population corvéable de l'empire pouvait être convertie en manœuvres, et on disposait ainsi d'une main-d'œuvre pour ainsi dire infinie. Les types de construction étaient d'ailleurs très simples et toujours les mêmes: l'intelligence de l'ouvrier était en quelque sorte supprimée; on y suppléait par le nombre, et tout homme valide, soldat, prisonnier de guerre, esclave, condamné, homme libre même, concourait à l'exécution des travaux publics. Ce n'était qu'une affaire de discipline et d'organisation.

La conséquence de ce système fut naturellement l'abandon, dans la plupart des cas, des voûtes de grand appareil, des assises de pierres de taille et de toutes les dispositions architecturales qui auraient exigé non-seulement du temps, mais encore et surtout des praticiens intelligens et exercés, et ce ne fut que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la proximité de carrières d'une exploitation facile permettait d'obtenir sans trop de temps des matériaux de grandes dimensions, que l'on employait des blocs énormes, comme ceux que l'on admire par exemple au pont du Gard ou aux Arènes de Nîmes. Presque partout les constructions étaient faites en petits matériaux réunis au mortier, en briques, en maçonnerie

(1) A. Choisy, *l'Art de bâtir chez les Romains.*

concrète, ce qui n'exigeait de la part des ouvriers aucun talent, aucune éducation spéciale (1).

La ville antique de Fréjus est un exemple saisissant de ces procédés d'exécution rapide. Tous les édifices de la ville, les murailles de l'enceinte, les quais du port, ont été construits à la même époque, sous une seule impulsion, par les mêmes ouvriers, agissant avec les mêmes moyens, sur des mesures identiques, avec de petits matériaux taillés sur les mêmes proportions et mis en œuvre d'une manière invariable. Les pierres de taille ne manquaient pas cependant dans le pays. Les montagnes des Maures et de l'Estérel étaient voisines et auraient pu fournir des carrières inépuisables où il eût été facile de trouver des blocs d'une variété et d'une richesse incomparables. Mais il eût fallu du temps et des ouvriers spéciaux; et, sauf les colonnes, les revêtemens de marbre et les ornemens en serpentine et en porphyre dont on retrouve quelques débris, la ville entière était bâtie en briques et en petits moellons. Il y a même plus. Partout où le rocher est apparent, on l'a utilisé pour le noyer dans la maçonnerie, de manière à économiser une partie des édifices dans lesquels il était enchâssé. C'est ainsi que la moitié de l'amphithéâtre est empâtée dans une masse rocheuse de nature volcanique, qui forme du côté du nord l'enveloppe extérieure. Même esprit d'économie pratique dans la construction de l'enceinte de la ville : la haute et longue muraille relie en plusieurs endroits des massifs de poudingue, dont les falaises forment une fortification toute naturelle. Partout se décèle la préoccupation de faire vite, d'utiliser tous les accidens de terrain et de reproduire des types extrêmement simples, sans aucune originalité et sans la moindre recherche d'ornementation.

Fréjus, presque entourée par les flaques boueuses de l'Argens et du Reyran, manquait d'eau potable, et l'on sait tout l'intérêt que les Romains attachaient à une abondante distribution d'eau. C'était pour eux plus que pour nous (ne craignons pas de l'avouer à notre honte) une nécessité de premier ordre. L'éloignement des sources n'était pas un obstacle ; et, dans toutes les colonies importantes, le service des eaux était peut-être, avec celui des jeux, le mieux fait, le plus assuré de l'édilité romaine. Une petite rivière, la Siagne, qui coule à plus de 60 kilomètres de Fréjus et jette ses eaux claires dans le lit encaissé du Reyran, fut presque en entier absorbée pour

(1) Les savantes études que poursuit en ce moment M. l'ingénieur Choisy ont même démontré que, dès l'empire, les Romains d'Occident s'étaient attachés à réduire les frais de cintrage et que les Romains d'Orient, et après eux les Byzantins, leurs successeurs directs, ont fait un dernier pas dans cette voie et sont parvenus à s'affranchir absolument de tout cintre.

le service de la ville et du port. L'aqueduc serpentait le long de plusieurs collines, traversait des gorges secondaires et entrait à Fréjus par la porte romaine à la hauteur même des remparts. On en voit encore les ruines sur plus de 30 kilomètres de développement; ici c'est une cuvette souterraine, là des arcades ruinées, dont les longs alignemens rappellent les grands aqueducs de la campagne romaine. Par une singulière disposition, les eaux arrivaient dans la ville à la hauteur même des remparts, de telle manière que le chemin de ronde de l'enceinte, recouvert de dalles, pouvait servir de rigole de distribution. Les arcades de l'aqueduc, dont on aperçoit encore les piliers dans la campagne, avaient en général de 10 à 12 mètres de hauteur et une ouverture de 5 mètres; de grands contreforts en talus venaient s'appuyer contre les piédroits. C'est incontestablement le travail d'adduction d'eau le plus étendu, sinon le plus monumental, que les Romains ont établi sur le sol de la Narbonnaise. Une armée d'ouvriers a dû en très peu de temps le mener à bonne fin; mais la main-d'œuvre et les procédés de construction sont exactement les mêmes que pour tous les monumens de la ville, et il est même évident que la précipitation de la construction a nui à la solidité de l'œuvre, qui a été réparée peu après son achèvement. Les traces de ces réparations sont encore très visibles; en quelques endroits l'aqueduc est même doublé, ce qui indique qu'une seconde canalisation de secours avait été construite à côté de la première qui devait menacer ruine, et il est à remarquer que les parties réparées ont été en général traitées avec beaucoup plus de soin que l'ouvrage primitif.

Aucun document épigraphique ne permet de déterminer l'époque précise de la construction de l'aqueduc. Il est cependant assez probable qu'elle est à peu près la même que celle des remparts et de la majeure partie de la ville, et l'opinion générale des antiquaires est qu'il date des premières années de l'empire, tandis que les réparations auraient été faites sous le règne de Vespasien, après la guerre entre Othon et Vitellius.

IV.

Les seuls monumens de Fréjus qui diffèrent de tous les types connus et si souvent reproduits par les Romains dans toutes les villes latines et les colonies sont ceux qui concernent le port. Les quais et les jetées sont encore apparens au sud de la ville, dans la plaine d'alluvions sablonneuses que traverse dans toute sa largeur le chemin de fer de Toulon à Nice. La grande jetée s'enracine à la citadelle dont les substructions circulaires et les vigoureux contre-

forts soutenaient le mur d'escarpe. Vis-à-vis se trouve un môle isolé qui présente deux alignemens d'équerre, sépare l'ancienne rade en deux, et rappelle les brise-lames avancés en mer qui étaient d'un usage assez fréquent dans les petits ports antiques.

A l'extrémité de la grande jetée, on remarque dans un état parfait de conservation un monument singulier dont le soubassement circulaire est surmonté d'un prisme à six faces couronné lui-même par une pyramide hexagonale. La hauteur totale de cet édifice étrange est de $10^{m},50$. Sa destination première n'est pas facile à trouver et a donné lieu à des méprises singulières. Un plan manuscrit de d'Anville, déposé à la Bibliothèque nationale, le désigne comme étant « l'ancien phare de Forum Julii. » Mais cette opinion est absolument insoutenable. L'édifice est complètement massif, aucun escalier ne conduit au sommet, et sa hauteur est inférieure à celle des remparts, des tours de l'enceinte et de la citadelle. L'interprétation la plus rationnelle est donc que ce petit monument était une sorte de balise destinée à diriger la marche des vaisseaux dans l'avant-port où la navigation devait être quelque peu incertaine à cause de la diminution progressive de la profondeur et des ensablemens toujours croissans de l'Argens. Peut-être les faces du prisme étaient-elles utilisées, comme celles de la célèbre Tour des Vents à Athènes, pour le tracé de cadrans solaires, et le sommet de la pyramide était-il surmonté d'une sorte de girouette ou d'un mât qui permettait de donner aux navigateurs la direction du vent et de leur faire les signaux nécessaires pour les manœuvres de l'entrée.

Il est curieux, à ce sujet, de remarquer que l'un des plus anciens poètes grecs, Leschès, qui vivait vers la trentième olympiade (environ six cent soixante ans avant Jésus-Christ), décrit dans sa petite Iliade une tour du même genre qui existait à l'extrémité du promontoire de Sigée, sur l'Hellespont, à l'époque du siège de Troie. L'érudit bénédictin dom Bernard de Montfaucon en donne le dessin dans la table iliaque et le représente en forme de pile ou de grand cippe terminé par un sommet aigu. C'est, à peu de chose près, le type de l'édifice de Fréjus, et il y a tout lieu de les considérer tous deux comme des signaux de jour remplissant les mêmes fonctions que ceux qui existent en si grand nombre aujourd'hui sur nos côtes et que l'on appelle des « amers. » Quoi qu'il en soit, ce n'était pas un phare, et rien n'est moins bien trouvé que le nom de « lanterne » sous lequel ce petit monument est universellement connu et désigné.

Le véritable phare de Fréjus était en face, et avait une tout autre importance. Comme tous les monumens de cette nature, il rappe-

lait par ses dispositions principales le célèbre édifice élevé à l'entrée du port d'Alexandrie. Tout le monde sait que ce monument prodigieux était construit dans la petite île de Pharos, d'où il a tiré son nom, Φαρος, phare, pour le donner à tous les édifices du même genre créés après lui et que, ruiné par un tremblement de terre en 1303, il ne nous a laissé que des vestiges insignifians et même un peu contestés. Cette merveille de l'ancien monde était considérée comme le triomphe de l'art de l'ingénieur et de l'architecte; et César lui-même, ordinairement assez froid et peu disposé à prodiguer son admiration, en parle dans des termes presque enthousiastes. D'après les témoignages de plusieurs auteurs, Pline, Josèphe, Edrisi, etc., sa hauteur dépassait 100 et peut-être 150 mètres; et, bien qu'il faille un peu se méfier de l'exactitude des chiffres donnés par les textes anciens, il n'est pas impossible que Ptolémée ait cédé à la tentation de surpasser les Pharaons en donnant à cette tour prodigieuse des dimensions supérieures à celle des Pyramides.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus beaux phares de l'antiquité étaient construits sur ce modèle, presque toujours cité comme le type supérieur dont on ne pouvait jamais approcher. Tel était entre autres celui que Caligula fit construire à Boulogne à la suite de cette folle expédition qu'il prépara sur le bord de l'Océan, où il s'avança à la tête de son armée, avec un grand appareil de balistes et autres machines de guerre. Personne, raconte Suétone, ne soupçonnait son dessein, lorsque subitement il ordonna à ses soldats de ramasser des coquillages, qui étaient, disait-il, des dépouilles de l'Océan dignes d'être portées au Capitole et au Palatin. Comme témoignage de cette ridicule victoire, il fit élever à une grande hauteur une tour où l'on alluma pendant la nuit des feux pour diriger la marche des navires. Ce fut le plus ancien et le plus beau phare de la Gaule.

D'après le dessin qui en a été fait peu avant sa destruction et qui nous a été conservé par un savant dominicain, le père Lequien, la tour, établie sur la falaise, devait être octogone; chaque côté avait à la base 25 pieds, et le diamètre 70. Elle était composée de douze étages en retrait les uns sur les autres, et l'entablement supérieur de chaque étage formait une sorte de terrasse ou de promenoir. L'édifice présentait ainsi une forme pyramidale assez élégante. La construction était recherchée, composée de pierres de différentes couleurs, alternant avec des chaînes de briques qui devaient lui donner un aspect décoratif très remarquable. On sait que cette tour portait pendant le moyen âge le nom de *tour de l'Ordre*, *turris Ordinensis*, altération de *turris ardens*,

tour ardente, nom qui rappelle sa destination première. D'après la chronique d'Éginhard, Charlemagne la fit restaurer et rétablit à son sommet les feux qui étaient éteints depuis plusieurs siècles. En 1545, les Anglais, maîtres de Boulogne, englobèrent la tour de l'Ordre dans leurs fortifications et la convertirent en donjon de forteresse. Le fort et la tour s'écroulèrent en 1684.

A peu de chose près, c'étaient les dispositions fondamentales de la tour d'Alexandrie. Sauf quelques réductions dans les dimensions, c'étaient aussi celles du phare de Fréjus. Celui-ci existait au pied de la citadelle, à l'origine même de la grande jetée. Il les reliait entre elles par le moyen de chemins couverts dans lesquels on pouvait circuler en sûreté. Le fort, séparé de la ville par le canal de l'Argens, qu'on avait détourné pour produire une chasse au fond du port, tenait ainsi au môle par l'intermédiaire du phare. Comme à Alexandrie, à Ostie et à Boulogne, la tour était à plusieurs étages, en retrait les uns sur les autres jusqu'au sommet; des salles étaient établies à chaque étage pour les surveillans, *cohortes vigilum*, et les dépôts de matières combustibles qu'on brûlait au sommet de l'édifice. Les vestiges du monument permettent encore de distinguer la plate-forme inférieure, le chemin de ronde et l'escalier qui conduisait à la salle du premier étage; au centre, un amas de briques en forme de secteur paraît provenir des colonnes placées à la partie supérieure dans la chambre du fanal. Mais la tour, dont les ruines branlantes s'élevaient encore, il y a à peine cinquante ans, à près de 25 mètres, s'est complètement écroulée depuis peu, et il est aujourd'hui presque impossible de faire une restauration certaine du monument et d'en fixer la hauteur même approximative.

Non loin du phare on voit encore la porte célèbre que l'on désigne vulgairement sous le nom de *porte dorée*; elle touche à la citadelle et à l'enceinte de la ville. Cette porte, exécutée avec beaucoup plus de soin que toutes les constructions de Fréjus, est formée d'assises très régulières de grès rouge, de porphyre et de briques; elle est incontestablement d'une époque postérieure à la plupart des monumens de la ville, et paraît avoir été ornée avec une sorte de magnificence. On a en effet retrouvé tout autour des débris très nombreux de plaques de marbre, des chapiteaux, des fragmens d'entablemens et de statues, parmi lesquelles une tête de Jupiter d'un assez beau style, sculptée à l'effet, comme un ouvrage destiné à la décoration. La porte n'est d'ailleurs qu'une partie d'un grand portique ou *stoa* qui était éclairé par de grandes arcades et précédait un édifice fort vaste, composé de plusieurs salles dont la plus grande, disposée suivant un ordre ionique en marbre blanc, était ornée de niches et de statues.

Il est assez difficile de se rendre un compte exact de la destination primitive du monument, aujourd'hui presque méconnaissable. La porte dorée seule est debout au milieu des ruines; le soleil du midi l'a recouverte d'une teinte tellement ardente que le pinceau ne pourrait la rendre avec fidélité sans être accusé de parti pris d'exagération. Est-ce la couleur blonde de cette maçonnerie ensoleillée ou les riches marchandises que l'on faisait passer par cette porte pour les amener dans les magasins de la ville qui ont fait donner à cette arcade le nom de *porte d'or*, *porta aurea?* Il est difficile de l'admettre; encore moins faut-il croire avec quelques antiquaires par trop naïfs que de grands clous à tête dorée reliaient les stucs peints qui décoraient la porte et dessinaient, sur les piliers, les bandeaux et la voûte, des dessins étincelans. Cette fameuse porte d'or n'était en réalité que l'ouverture principale d'un élégant portique qui donnait accès sur le quai. C'est là qu'il faut placer l'ancien rivage de l'étang, ce que dans notre vieux français on désignait, il y a à peine trois siècles, sous le nom de l'*Orée*, dont l'étymologie *ora*, bord, plage, est tout à fait transparente. La porte d'*Orée*, *porta oræ*, n'était donc ainsi nommée que parce qu'elle s'ouvrait sur la berge même de la lagune qui constituait le port de Fréjus, et cette désignation sainement interprétée est d'autant plus intéressante qu'elle nous donne une nouvelle et précise indication de l'ancien état des lieux.

Une des questions que l'on se pose toujours à la vue des ruines d'une ville antique, c'est la détermination de sa population. Presque tous les archéologues locaux mettent une sorte d'amour-propre à proposer des chiffres fort élevés. Deux élémens permettent cependant de renfermer celui de Fréjus dans des limites assez justes : le périmètre de l'enceinte et les dimensions de l'amphithéâtre.

On sait que les représentations du cirque étaient, dans le monde romain, un plaisir gratuit et public offert presque quotidiennement à tous. Une relation constante devait donc nécessairement exister sous l'empire entre les dimensions des monumens destinés aux amusemens du peuple et le chiffre de la population. On a souvent proposé de fixer approximativement ce rapport à la moitié du nombre des habitans, et cette proportion a permis de déterminer avec une exactitude très suffisante la population des principales villes de la Narbonnaise, Narbonne, Nîmes, Arles.

Les ruines de l'amphithéâtre de Fréjus sont assez bien conservées pour qu'on puisse reconstituer exactement toutes les dimensions de l'édifice. L'ellipse extérieure du monument mesure 113 mètres suivant le grand axe et 85 suivant le petit. L'arène, qui avait aussi une forme elliptique, avait $67^{m},71$ de longueur sur $39^{m},6$ de

largeur. Ces dimensions ne sont pas de beaucoup inférieures à celles des grands amphithéâtres des trois villes que nous venons de citer ; mais l'édifice était moins élevé, les gradins moins nombreux, et, tandis qu'à Nîmes l'amphithéâtre contenait près de vingt-cinq mille spectateurs, le calcul très exact fait d'après les restaurations de M. Ch. Texier ne permet pas d'en attribuer à celui de Fréjus plus de dix mille ; en y ajoutant toutes les places comprises dans l'intérieur des portiques, les dégagemens et les couloirs, en supposant ce que l'on appelle, en terme de théâtre, une salle comble, on arrive à peine au chiffre de douze mille. D'après cette base, la population de Fréjus aurait été de vingt à vingt-cinq mille âmes.

Cette estimation est d'ailleurs corroborée par la comparaison que l'on peut faire entre l'enceinte de Fréjus et celle de Nîmes, par exemple, l'une des villes romaines le mieux connues du midi de la France et dont la population ne dépassait pas quarante mille âmes à l'époque de sa plus grande splendeur sous le règne d'Antonin. Le périmètre des remparts avait à Nîmes près de 6 kilomètres ; celui de Fréjus n'avait que 3,500 mètres ; une proportion facile à établir permet d'arriver approximativement au chiffre de population que l'amphithéâtre nous avait déjà donné, — c'est-à-dire de vingt à vingt-cinq mille habitans, chiffre bien inférieur sans doute à celui que l'on cite quelquefois, mais qui représente cependant, pour l'époque romaine, une ville d'une très sérieuse importance.

Un port comme Fréjus, établi en pleine zone d'atterrissemens, était destiné à une décadence rapide. Nous avons vu que, sous les premiers empereurs, on avait dû construire un môle avancé et détourner les eaux de l'Argens, tantôt pour rejeter au large les atterrissemens, tantôt pour opérer une chasse dans le bassin. Ce ne furent que des palliatifs. Tant que l'empire fut florissant, il fut possible d'organiser un service d'entretien pour opérer le dragage du port continuellement menacé par les crues de l'Argens. Ce n'était qu'une affaire de main-d'œuvre, et la main-d'œuvre ne coûtait rien à l'époque romaine. Une armée de terrassiers convenablement dirigés pouvait facilement maintenir dans la lagune et le chenal une profondeur de 3 mètres, bien suffisante pour les navires de l'époque ; mais dès le v^e^ siècle, l'arrivée des barbares interrompit le cours régulier de l'administration impériale ; le port ne fut plus l'objet que d'un entretien intermittent, et les boues de l'Argens et du Reyran, qui arrivaient d'une manière continue, exhaussèrent dans une très forte proportion le fond de la zone inondée et commencèrent à combler les étangs qui séparaient la ville de la mer.

L'invasion sarrasine ruina complètement le pays ; l'amphithéâtre

fut transformé en forteresse; et lorsqu'au x^e^ siècle, les évêques de Fréjus firent entourer d'une nouvelle enceinte la ville à peine renaissante, presque tous les monumens de l'époque romaine furent affectés à cette inutile et regrettable reconstruction. Le port de Fréjus était perdu pour toujours; car on ne pouvait appeler de ce nom un marais à peine navigable, au milieu duquel divaguaient les eaux de l'Argens et du Reyran. Comme Ravenne, Ostie, Narbonne et Aigues-Mortes, le port de César a subi la loi fatale de l'envasement. Une plaine basse et marécageuse le sépare à jamais de la mer; et le seul avenir qui reste à la pauvre bourgade est de cultiver quelques jardins à la place même où, dix-huit siècles auparavant, venaient mouiller les trois cents galères conquises par Octave à la bataille d'Actium.

La baie de Fréjus est ouverte au sud-ouest. Le rivage dessine une ellipse très allongée dont les deux extrémités sont à l'est le petit port de Saint-Raphaël, à l'ouest l'embouchure de l'Argens près des rochers de Saint-Aigour. Le fond de la baie s'avance lentement. L'action des courans littoraux se fait sentir principalement dans la direction de l'est à l'ouest; mais la petite rade qui s'étend au-dessus de Saint-Raphaël est à l'abri des atterrissemens qui ont ruiné le port antique.

Cette situation a éveillé chez quelques esprits désireux de ressusciter l'œuvre des Romains l'idée de recreuser l'ancien port de Fréjus, éloigné aujourd'hui de près de 2 kilomètres du rivage, à l'aide d'un canal largement ouvert, entièrement différent du chenal des premiers siècles, qui partirait de la ville même et viendrait déboucher dans les eaux claires de Saint-Raphaël. Au point de vue purement technique, cette entreprise ne présente certainement pas de difficultés insurmontables, et il est certain qu'on pourrait très bien réunir les eaux de l'Argens et du Reyran dans un seul lit, les rejeter à l'ouest en temps de crue, les utiliser pendant la majeure partie de l'année pour l'amélioration de la plaine d'alluvions qui s'étend au sud de Fréjus et transformer ainsi cette plaine en jardins et en terres arables d'une très grande fécondité. Mais, si une entreprise agricole de cette nature est de celles dont le résultat dépend de la volonté persévérante de l'homme, il n'en est pas de même de la résurrection d'un port militaire ou de commerce mort depuis plusieurs siècles. On ne crée pas aussi facilement un centre d'activité maritime. Le port de Saint-Raphaël d'ailleurs suffit très largement à toutes les exigences de la navigation dans la baie de Fréjus. Quelques travaux d'amélioration ou de recreusement, le prolongement du môle, la construction d'un épi destiné à contenir les eaux du petit torrent de la Garonne, sont tout ce que l'on peut et doit faire

pour ce petit havre qui fait aujourd'hui le service maritime dont le port de Fréjus est à jamais déshérité.

On ne remarque pas depuis plusieurs années un accroissement sensible dans le mouvement commercial de la région. L'importance de la pêche a même décliné sur cette partie de nos côtes, et le mouillage de Saint-Raphaël, assez ouvert du côté du large, ne présente pas des conditions excellentes comme rade de refuge. Un effectif de deux cents pêcheurs forme le fond de la population de cette petite crique dont l'avenir est moins dans le développement du commerce et de l'industrie que dans l'hivernage des riches oisifs et la vente lucrative de terrains destinés à la construction de villas de plaisance.

Peu de régions de la Provence présentent des conditions plus séduisantes de paysage et de climat. La petite ville de Saint-Raphaël est placée en dehors de la zone d'infection des marécages de Fréjus. Elle s'étend gracieusement sur la plage au pied de la chaîne sauvage de l'Estérel. De tous côtés les rochers aigus de porphyre rouge percent le sombre feuillage des chênes-lièges et des pins. La côte, bordée d'écueils, se développe en dessinant une falaise tourmentée couverte de chênes verts. Un peu au large, deux rochers fauves, semblables à des animaux fantastiques au repos, ferment la rade et reçoivent sur leur croupe allongée l'écume des vagues. Le premier est couché à quelques encablures de la côte, le second à 500 mètres en avant ; — on les nomme le Lion de terre et le Lion de mer.

Au loin, Fréjus, pauvre et triste, s'éteint dans une morne solitude. Le voile de la mort semble déjà recouvrir la campagne silencieuse et endormie. La large plaine de l'Argens se développe horizontale, verdoyante et fiévreuse; les ruines de l'aqueduc se dessinent à l'horizon, se perdent dans le fond de la vallée et rappellent ces longues files d'arceaux et de piliers qui rayent à perte de vue la campagne déserte tout autour de la ville éternelle. L'ensemble de ce paysage méridional est beaucoup plus italien dans le sens classique du mot qu'un très grand nombre de sites célèbres en Italie. C'est le même sol, le même ciel, et la même tristesse qu'aux bords du Tibre. Les débris romains épars de tous côtés rendent l'analogie plus saisissante encore. Le port de César et d'Auguste rappelle ainsi par bien des traits, sur notre côte de Provence, les vicissitudes, la prospérité et les ruines de l'Ostie impériale et des ports de Claude et de Trajan.

CHARLES LENTHÉRIC.

LE

FUTUR CANAL INTEROCÉANIQUE

DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

La question que nous nous proposons de traiter n'est assurément pas une question nouvelle; elle remonte à la découverte de l'Amérique, et cependant elle est si peu épuisée qu'un congrès, composé des plus éminens géographes et ingénieurs des deux mondes, a été convoqué le 15 mai de cette année, en l'hôtel de la Société de géographie de Paris, pour l'étudier et la résoudre.

Comment, après le couronnement superbe de l'œuvre de M. Ferdinand de Lesseps, l'ouverture d'un passage entre l'Atlantique et le Pacifique n'est-elle pas un fait accompli? Quels obstacles ont donc brisé les efforts des hommes éminens qui ont exposé leur fortune, sacrifié leur vie au succès de cette entreprise? Il est permis de répondre que le retard apporté à l'ouverture de l'isthme américain est dû plutôt à l'instabilité des gouvernemens, en un mot à des empêchemens politiques plutôt qu'à des empêchemens matériels. Alexandre de Humboldt, que l'on ne saurait trop citer lorsqu'il s'agit de l'Amérique centrale, n'a pas dit autre chose : « L'imperfection des institutions politiques, a-t-il écrit, a pu, pendant des siècles, convertir en désert des lieux dans lesquels le commerce du monde devrait se trouver concentré; mais le temps approche où ces retards cesseront d'être; une administration vicieuse ne pourra pas toujours lutter contre les intérêts réunis des hommes, et la civilisation va se porter irrésistiblement dans les contrées dont la nature annonce elle-même les grandes destinées par la configuration

physique du sol, par l'embranchement prodigieux des fleuves et par la proximité des deux mers qui baignent les côtes de l'Europe et de l'Inde. »

Les temps prédits par Alexandre de Humboldt sont venus. Les cinq états du centre de l'Amérique, en se constituant en petites républiques, dont chacune a la légitime prétention de se gouverner par ses propres lois, paraissent avoir conquis la stabilité féconde qui fait les grands empires comme les grandes républiques. Il s'y trouvera bien des hommes d'état ambitieux ou à courtes vues qui repousseront, au détriment de leur pays, tout projet européen de canalisation, si au préalable on ne les a pas eux-mêmes enrichis. Dans les anciennes colonies émancipées de l'Espagne, à côté d'hidalgos nobles comme le Cid, il existe encore beaucoup d'individus qui sont restés les Espagnols rapaces, superstitieux et ignorans de la conquête du Nouveau-Monde ; mais, grâce au suffrage universel en vigueur dans les républiques du centre américain, leur présence au pouvoir ne peut être que passagère, et leur opposition au grand projet dont nous nous occupons ne saurait en arrêter l'essor. Quant aux Morgan, aux Walker, aux sinistres aventuriers qui rêvaient de renouveler dans ces parages, et cela au XIX^e^ siècle, les coups de main des flibustiers du XVII^e^, ils ont disparu, comprenant qu'ils ne rencontreraient plus aux États-Unis la tolérance déplorable qu'ils y trouvèrent autrefois, c'est-à-dire des ports où ils pouvaient réunir en toute liberté des partisans, acheter des munitions de guerre, armer des vaisseaux, pour de là s'élancer comme des oiseaux de rapine sur des villes ouvertes, au pillage de populations absolument sans défense.

Beaucoup d'esprits éclairés, mais pleins d'une défiance que les exploits de Walker justifient, ont eu également la crainte que les États-Unis d'Amérique ne vissent d'un œil jaloux l'ouverture d'un canal interocéanique effectuée par des bras et des capitaux autres que les leurs, qu'ils ne montrassent le même mauvais vouloir que l'Angleterre montra à M. de Lesseps. Hâtons-nous de le proclamer à la gloire des États-Unis : jamais ils n'ont manifesté contre l'exécution d'un canal dans l'Amérique centrale par des Européens les sentimens d'une mesquine jalousie ; bien loin de là, ils l'ont encouragé par d'éclatans travaux, travaux si bien achevés qu'ils ont servi de base à de nombreux tracés, les uns sérieux, les autres dignes des romans à l'usage des enfans.

Ainsi, du côté du Nouveau-Monde, il semble qu'il n'y ait à craindre ni sourde hostilité, ni rivalités jalouses, nulle éventualité probable de bouleversemens politiques. Du côté de l'ancien, une paix générale paraît assurée, du moins pendant quelque temps. Que manque-t-il donc pour commencer l'exécution d'entreprises réputées

autrefois impossibles à réaliser, pour attaquer de front celle que chacun reconnaît d'utilité générale? Est-ce la foi dans l'œuvre qui fait défaut? Non, car l'œuvre a déjà ses martyrs. Est-ce l'argent? Non, car jamais il n'a été plus abondant, et les banques de France et d'Angleterre sont menacées de mourir plutôt d'une pléthore que d'un épuisement de métaux. Jamais, en effet, les grands établissemens de crédit n'ont mieux été qu'à l'heure présente en état de supporter des saignées de plusieurs centaines de millions sans craindre de se sentir affaiblis. Ce qui peut seul être un empêchement momentané à l'ouverture d'un canal dans l'Amérique centrale, c'est l'indécision dans laquelle on se trouve sur le choix d'un tracé. Cette indécision touche à sa fin, puisqu'un congrès, présidé par M. de Lesseps, a étudié tous les projets de percemens qui se sont produits, ou du moins ceux qui présentaient des chances de réussite. Ce congrès a fait connaître celui des tracés qui lui a paru le plus pratique. Certes, l'arrêt qui vient d'être prononcé aura une grande valeur; il fera pencher la balance du côté des hommes en faveur desquels il a été rendu; nous ne voudrions pas cependant qu'il fût sans appel, et, pour que chacun, en France comme à l'étranger, puisse l'approuver ou le critiquer, nous placerons sous les yeux de nos lecteurs les pièces du procès.

Quant aux difficultés matérielles qui pourraient être mises en avant après l'adoption d'un tracé par le congrès, l'on ne devra plus s'en occuper que pour les vaincre. Est-il d'ailleurs de nos jours des obstacles qui puissent arrêter des ingénieurs comme ceux qui ont uni la Méditerranée à la Mer-Rouge, perforé les Alpes, construit en Calédonie cette magnifique série d'écluses connue sous le nom pittoresque d'Escalier des Géans, contraint l'électricité qui foudroie à l'humble rôle d'un porteur des dépêches?

Il est cependant une question d'humanité qui, à elle seule, peut faire échec au projet le plus facile d'exécution en apparence ou en réalité, question à laquelle, nous avons le regret de le dire, le congrès n'a nullement songé. Cette question est celle du nombre des infortunés qu'il faudra sacrifier, — ainsi que cela s'est fait pour le chemin de fer de Panama, — au défrichement des forêts vierges de l'Amérique centrale et au nivellement des terres qui n'ont jamais été purifiées par un rayon de soleil.

Un jour de l'année 1876, M. A. P. Blanchet avait réuni à Paris une commission de notabilités scientifiques, commerciales et industrielles, dans l'intention de leur soumettre un nouveau tracé du canal interocéanique dont il était l'auteur. Après avoir entendu plusieurs orateurs et la lecture d'une lettre de M. Ferdinand de Lesseps, lettre dans laquelle ce dernier déclarait qu'il considérait le projet du canal de Nicaragua comme celui qui offrait la plus grande facilité d'exécu-

tion et la plus grande sécurité d'exploitation (1), M. de La Roncière Le Noury demanda la parole. L'honorable amiral posa en principe que, dans une œuvre aussi colossale, ce qui devrait dominer toutes les autres considérations, c'était la salubrité des travaux. L'orateur déclara qu'il avait une entière confiance dans la science des ingénieurs, — quelles que fussent les difficultés à surmonter, l'exemple de Suez prouvait que rien n'était impossible à ceux qui joignaient à la science de l'ingénieur la volonté énergique de faire de grandes choses, — mais qu'il ne partageait pas cette idée hasardée par quelques personnes étrangères à la réunion, que les champs de l'industrie ressemblaient aux champs de bataille et qu'on ne devait pas compter ses morts, pourvu que la victoire s'ensuivît. Il ne fallait pas imiter l'exemple du chemin de fer de Panama à Colon, dont l'exécution avait coûté des milliers d'existences; l'honorable amiral pensait que la solution du problème du canal ne dépendait ni de l'argent à dépenser, ni des difficultés à résoudre, mais des sacrifices à faire en hommes : « le projet qui exigerait le moins de sacrifices de vies humaines serait celui qu'il appuierait de préférence. »

I.

L'isthme de Panama, cette digue immuable qui, tout en séparant l'Océan-Atlantique de l'Océan-Pacifique, divise en deux parties à peu près égales le continent américain, est situé entre les 6e et 18e degrés de latitude nord et les 78e et 98e degrés de longitude ouest du méridien de Paris. Il n'a pas moins de 600 lieues de longueur et une largeur de 12 à 14 lieues dans ses parties les plus resserrées. Sur cette étendue la nature paraît avoir réuni comme un spécimen des grands phénomènes terrestres des continens voisins : volcans éteints, cratères en activité, lacs, rivières, torrens, baies profondes, forêts impénétrables, tout s'y retrouve, à l'exception cependant de l'arête rocheuse qui suit si fidèlement les côtes du Nouveau-Monde du nord au sud. Il y a, il est vrai, dans l'isthme de Panama ou plutôt dans l'Amérique centrale des chaînes de montagnes, il y en a même dans quelques îles de la mer intérieure; il n'y a nulle part de *cordillère* proprement dite. Ce sont des groupes détachés, formant des plateaux de 1,500 à 2,000 mètres de hauteur à Costa-Rica et à Guatemala, rayonnant en petites ramifications comme les Cévennes en France, dans la partie

(1) Lettre de M. Ferdinand de Lesseps (Paris, 16 janvier 1875) à son excellence M. de Marcoleta, ministre de Nicaragua près sa majesté britannique, et à M. Petit Didier, consul général de Nicaragua en France.

orientale de Nicaragua et de Honduras, mais ne se reliant à aucun système de soulèvement interrompu.

C'est à Navy-Bay, dans la rade circulaire de Colon-Aspinwall, sur l'Atlantique, que commence l'Amérique centrale, pour finir à l'isthme de Tehuantepec; c'est là qu'elle prend l'aspect qui lui est propre, aspect de monticules verdoyans, inégaux de hauteur, s'élevant d'étages en étages, comme sur le bord oriental de Costa-Rica et de Guatemala, jusqu'à 2 et 3,000 mètres d'altitude. Du côté du Pacifique, la côte figure un relief ondulé, d'un vert d'émeraude, et d'où s'élèvent, à des distances plus ou moins rapprochées du littoral, des cônes volcaniques visibles à 20 lieues en mer, phares naturels d'une grande utilité pour les navigateurs. Au lieu des falaises désolées de notre Méditerranée et de notre Océan, au lieu des plages nues, sans hauteurs, fangeuses, pestilentielles du Mexique, de la Louisiane et de la Cochinchine, au lieu de ces roches abruptes des Cordillères qui rendent inabordables quelques parties de la Nouvelle-Grenade et de l'Équateur, l'Amérique centrale n'offre aux yeux qu'un panorama splendide de hautes forêts, de baies profondes, de pitons élancés; ce panorama est d'un aspect tellement attrayant que Christophe Colomb écrivit de bonne foi en Europe qu'il croyait avoir trouvé l'Éden biblique!

On devine l'enivrement que causa aux Espagnols la découverte d'une telle région, leur âpreté sauvage à vouloir conquérir un pays où l'or scintillait dans la poussière que soulevaient leurs pieds, leur admiration à l'aspect d'arbres dont les fruits savoureux et les écorces flexibles suffisaient pour nourrir et vêtir des peuples aussi doux que le ciel sous lequel ils vivaient.

Malgré leur enthousiasme et quelque grande que fût leur avidité pour l'or, une idée les domina tous, celle de découvrir le passage qui devait permettre à leurs vaisseaux d'aborder sans long détour aux fameuses îles des Épiceries qu'exploitaient en Malaisie les Portugais. Que de fois, en pénétrant bien au fond de l'une des baies qui baignent l'Atlantique, ils crurent avoir trouvé le fameux *secreto del estrecho*, le secret du détroit! Magellan poussa tellement loin ses explorations vers le sud qu'il finit par aboutir au passage austral auquel son nom est resté attaché. Mais quelle longue route! Évidemment ce n'était point là le chemin suivi par leurs heureux compétiteurs pour se rendre aux Indes. Alors commencèrent des investigations sans fin, acharnées : les Espagnols remontèrent tous les fleuves, visitèrent tous les ruisseaux, de leur embouchure sur l'Atlantique jusqu'à leur source cachée au sommet boisé des montagnes. Ne trouvant rien, ils se dirent qu'un canal avait pu exister autrefois entre les deux océans et qu'il avait été peut-être obstrué par des éboulemens ou des amoncellemens de vase. Alors il y eut de nou-

velles recherches, mais toujours avec des résultats négatifs. L'une des explorations les plus étonnantes et les plus hardies fut celle exécutée, en 1513, par Nunez de Balboa, qui, en entendant les indigènes lui parler toujours d'une grande mer à l'ouest, se mit résolument en route pour la découvrir. Il arriva, après des fatigues inénarrables et vingt-six jours de marche, en vue de l'Océan-Pacifique. A lui revient sans partage la gloire d'avoir été le premier Européen qui ait accompli le voyage interocéanique. La force de volonté qu'il fallut à ce Nunez pour passer, à cette époque et sans chemin tracé, de l'Atlantique au Pacifique est au-dessus de tout ce qu'on peut attendre de l'énergie d'un homme.

Après tant de recherches, il fallut désespérer de rencontrer un passage naturel ou artificiel, d'autant plus que probablement il n'y avait jamais eu de canal entre les deux océans. L'isthme de Panama n'avait point eu son Pharaon comme l'isthme de Suez, non parce que la nature du sol américain ne se prêtait pas aussi aisément que la nature du sol africain à l'ouverture d'un passage, mais en raison de l'état de barbarie relative dans lequel se trouvait le Nouveau-Monde à l'époque de sa découverte. Quelles que fussent la splendeur et la richesse des villes les plus populeuses de l'Amérique à cette époque, de Mexico par exemple; quelle que soit la grandeur de la civilisation qu'attestent les ruines muettes de Copan, d'Uxmal, de Quiché, de Mitla et de Palenque, il est permis d'affirmer qu'il n'y eut jamais en Amérique de villes commerçantes comme Tyr, des navigateurs aussi hardis que les Phéniciens, une civilisation comme celle qui forçait les rois d'Égypte à faire ouvrir un canal de la Mer-Rouge à la mer Méditerranée pour apporter jusqu'aux portes de Thèbes, de Memphis et de Babylone les riches produits des Indes orientales et les cèdres de la Trapobane.

A quoi eût servi un canal interocéanique aux Indiens de l'isthme de Panama et à leurs voisins du nord et du sud, s'il n'y avait pas de transactions commerciales entre eux et l'ancien monde, ou tout au moins entre les deux grands continens américains? La nécessité d'un passage ne devait s'imposer que lorsque les Amériques auraient besoin de l'Europe et l'Europe des Amériques, quand viendrait l'époque où le temps serait considéré comme aussi précieux que l'argent, où les relations entre les deux hémisphères seraient incessantes comme aujourd'hui.

Lorsque les Espagnols furent bien persuadés qu'il n'y avait pas de détroit naturel entre les deux océans, ils s'occupèrent de la possibilité d'en ouvrir un artificiellement. L'isthme de Tehuantepec, arrosé par deux rivières, muni de deux ports, à proximité de la Vera-Cruz sur l'Atlantique et d'Acapulco sur le Pacifique, leur parut

le point le plus favorable à une coupe artificielle, et Fernand Cortez fit de ce projet de coupure l'objet d'un mémoire adressé à Madrid, en 1528. De leur côté, en 1534, les autorités de la province de Nicaragua adressèrent au roi d'Espagne une supplique dans laquelle ils exposaient qu'une communication entre les deux océans par le grand lac de Nicaragua pouvait et devait être établie. Dès cette époque, trois tracés étaient mis en avant : Nicaragua, Tehuantepec et Panama, mais on n'en exécuta aucun. Deux siècles plus tard les successeurs de Charles-Quint traitent d'audacieux novateurs les créoles mexicains qui offrent d'ouvrir un passage à Tehuantepec ; ils repoussent les propositions du vice-roi de la Nouvelle-Espagne et notamment celles de Revillagiedo et d'Uturrigaray ; enfin, ils défendent toute publication sur leurs colonies, dans la crainte d'exciter la convoitise des étrangers. Les Anglais, peu intimidés par ces sortes de prohibitions, voulurent pourtant, en 1780, connaître et, qui mieux est, conquérir l'intérieur de l'Amérique centrale. Ils se réunissent à San Juan del Norte, plus connu aujourd'hui sous le nom de Greytown, avec une escadrille de bâtimens de transport, escortés par un gros vaisseau de 54 canons, deux frégates, une corvette, cette dernière commandée par un jeune officier d'un bel avenir, Nelson. La petite flotte jeta l'ancre dans le port de San Juan, en face d'une plage déserte ; les soldats qu'elle portait s'embarquèrent sur des barques manœuvrées à la rame par des Indiens, remontant ainsi le *Rio San Juan* jusqu'en vue du lac du Nicaragua. Mais là, un fort du nom de San Carlos, bien posté pour défendre l'entrée du lac, arrêta les envahisseurs par les coups bien dirigés de son artillerie. Les Indiens, — des *Zambos*, — s'enfuirent dès qu'ils virent pleuvoir sur eux la mitraille et les bombes. D'un autre côté, les Américains du centre s'étant soulevés en masse contre les envahisseurs, les Anglais, qui ne pouvaient recevoir des renforts de la Jamaïque où la peste régnait, se virent obligés d'opérer une retraite précipitée. Si l'on en croit le témoignage du colonel Hodgson, l'expédition aurait coûté à ses compatriotes 15 millions de francs, et quinze cents hommes. L'artillerie d'une petite redoute ne pouvait avoir causé une telle mortalité. Est-ce de maladie qu'ils sont morts? Nous ne le croyons pas non plus, car le climat de Nicaragua, à l'opposé du climat de Darien et de l'isthme de Panama, est des plus sains que l'on connaisse en raison des brises océaniennes qui chaque jour en purifient l'atmosphère.

Quoi qu'il en soit, en 1848, une nouvelle escadre anglaise venue de la Jamaïque s'empara du port et de la ville de San Juan de Nicaragua, sous le prétexte d'y installer officiellement un jeune roi indigène, d'un nom bien anglais pourtant, George William Clarence. C'était la continuation du système qui avait fait entreprendre à

l'Angleterre la malheureuse expédition de 1780, système qui devait rendre cette nation, si elle eût réussi, maîtresse du plus beau pays du monde, d'une terre d'une fécondité sans pareille, ayant un développement de côtes de plus de 1,500 lieues sur une superficie de 30,000 lieues carrées, avec des ports et des bassins comme ceux de Santo Tomas, le lac d'Izabal, San Juan del Norte, Bocca del Toro sur l'Atlantique, les golfes Dulce, de Nicoya, les bains de Salinas et de Fonseca sur le Pacifique. En 1786, elle avait même obtenu de la lassitude ou de la faiblesse des rois d'Espagne la concession du territoire de Belize dans le Yucatan oriental, pour y continuer, disait-elle, des exploitations de bois d'acajou. Cette concession lui avait été faite à une condition expresse, celle d'abandonner le territoire de la Mosquitie. Belize devint en peu de temps très prospère, mais les Anglais n'abandonnèrent pas leur ancienne possession; ils l'abandonnèrent si peu que c'est en vertu du protectorat qu'ils y exerçaient qu'ils s'emparent de Greytown ou Saint-Jean-de-Nicaragua.

Les États-Unis d'Amérique proclamaient déjà bien haut à cette époque la doctrine de leur président Monroë; dès qu'ils surent que les Anglais occupaient une ville de l'isthme américain, ils y envoyèrent un de leurs ambassadeurs, M. Squier, avec mission d'offrir une assistance armée aux populations envahies. L'offre était-elle sincère? Il est permis d'en douter quand on sait que, six ans plus tard, en 1854, une corvette de guerre américaine, la *Cyane*, bombarda Greytown, et que des hordes de bandits échappées des États-Unis ravagèrent et saccagèrent pendant deux ans ces malheureuses contrées, qui ont été sauvées de l'invasion, il faut le proclamer à leur gloire, par le seul héroïsme de leurs propres habitans.

La rivalité qui régnait alors, plus ardente qu'aujourd'hui, entre les États-Unis et la Grande-Bretagne fut le salut des états de l'Amérique centrale. Elle détermina la signature du traité Clayton-Bulwer, dont il nous faut citer les principales clauses; il est bon que cette mémorable convention soit connue, quoique ne s'appliquant qu'à la république de Nicaragua, afin de tranquilliser les esprits qui croient encore que le passage interocéanique, s'il est effectué par des Européens, peut tomber un jour aux mains d'une seule puissance. « Les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, y est-il dit dès le début, désirant fixer par un traité leurs vues et intentions à l'égard de certains projets de communication, au moyen d'un canal maritime, qui pourrait être construit entre les océans Atlantique et Pacifique, par la voie de la rivière Saint-Jean-de-Nicaragua, et de l'un ou des deux lacs de Nicaragua et de Managua, aboutissant à un port ou à tout autre endroit sur l'Océan-Pacifique, déclarent que l'un ni l'autre ne prétendra jamais obtenir ou con-

server pour lui-même aucun contrôle exclusif sur le canal de navigation projeté, consentant à ce que l'un ni l'autre ne puisse jamais élever ou maintenir aucunes fortifications qui pourraient commander ce canal ou être établies dans son voisinage; chacun d'eux renonçant à occuper, fortifier ou coloniser, comme à prendre ou exercer aucun pouvoir sur les états de Nicaragua, de Costa-Rica, sur la côte des Mosquitos, ou sur aucune autre partie de l'Amérique centrale; renonçant ainsi, de part et d'autre, à profiter d'aucune protection que l'un ou l'autre fournirait ou pourrait fournir, d'aucune alliance que l'un ou l'autre aurait ou pourrait avoir, sur ou avec aucun état ou aucune nation, dans le dessein d'élever ou de maintenir aucune fortification de cette sorte, ou d'occuper, fortifier ou coloniser le Nicaragua, le Costa-Rica, la côte des Mosquitos, ou aucune partie de l'Amérique centrale, ou de prendre ou exercer un pouvoir quelconque sur les mêmes pays. » Les articles 5, 7 et 8 trouvent ici également leur place. « Les parties contractantes promettent en outre que, lorsque le canal sera achevé, elles le protégeront contre toute interruption, saisie ou injuste confiscation, qu'elles en garantiront la neutralité, de telle sorte que ledit canal soit pour toujours ouvert et libre, et que le capital qui y aura été employé soit assuré. Comme il est à désirer qu'il n'y ait pas de temps perdu sans nécessité, avant de commencer de construire le canal en question, les gouvernemens des États-Unis et de la Grande-Bretagne arrêtent qu'ils donneront leur appui et encouragement à telles ou telles personnes, ou à telles compagnies qui offriront les premières de se charger de l'entreprise, possédant d'ailleurs le capital nécessaire, ayant l'agrément des autorités locales, et réunissant les autres conditions et les autres élémens en harmonie avec l'esprit et le but de cette convention. Les gouvernemens précités, ayant voulu, quand ils sont entrés dans cette convention, non pas seulement accomplir un objet particulier, mais encore établir un principe général, conviennent par ces présentes d'étendre leur protection, au moyen d'une condition de traité, à toutes autres voies praticables de communication, soit canal ou chemin de fer, destinés à traverser l'isthme qui joint l'une à l'autre Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, et spécialement aux communications interocéaniques, pourvu qu'elles soient démontrées praticables. »

C'est pourtant de l'époque où Nelson débuta dans sa glorieuse carrière par un éclatant insuccès que date l'intervention de la science dans une question où il était difficile de se passer d'elle (1780). On osait déjà rire quelque peu du jésuite Acosta, qui, dans son *Histoire naturelle des Indes*, menaçait du châtiment du ciel les hommes assez audacieux pour essayer de renverser la barrière que « la sagesse du Créateur avait élevée contre la furie des deux

mers. » Un autre savant, traducteur de l'*Histoire naturelle* de Pline, Hieronimo de Huesta, parlant incidemment dans cet ouvrage du canal de Nicaragua, reconnaissait que « l'ouverture de ce canal sur un espace de 12 milles faciliterait la navigation au Pérou et aux Indes orientales; mais il concluait comme le père Acosta, sous prétexte que l'Écriture avait dit : *Circumdedi illud terminis et posui vectem et ostium, et dixi : usque huc venies et non procedes amplius; atque hic confringes tumentes fluctus* (1) !

En 1781, un ingénieur espagnol, don Manuel Galisteo, n'en opéra pas moins les premiers nivellemens entre le lac de Nicaragua et le Pacifique; il fixa leur différence de niveaux à 40^{m},87, résultat qui, selon M. Félix Belly (2), n'a été que très légèrement modifié depuis. Au commencement du siècle, M. Alexandre de Humboldt précisa les conditions du problème en faisant un résumé des cinq tracés qui déjà à cette époque se disputaient la gloire de le résoudre. Depuis, le fameux problème n'a pas cessé un seul instant d'être à l'étude; il a donné lieu à des centaines de projets, à des montagnes de publications en français, en anglais et en espagnol. Naturellement nous ne parlerons que des principaux, de ceux qui ont passé par des phases sérieuses, mais toujours sans résultat, résumant autant que possible les magnifiques travaux sur ce sujet de M. Félix Belly et les études non moins intéressantes de M. Paul Lévy (3).

II.

Cinq tracés, avons-nous dit, avaient été indiqués par Alexandre de Humboldt comme offrant une facilité plus ou moins grande de communication interocéanique (en descendant du nord au sud, du 18^{e} au 4^{e} degré de latitude boréale) : ceux qui utilisent l'isthme de Tehuantepec, — l'isthme de Panama proprement dit par le Rio-Chagrès, — les deux tracés du Darien, empruntant tous les deux le cours de l'Atrato pour descendre à l'Atlantique et aboutissant au Pacifique, le premier par la baie de Cupica, le second par le ravin de la Raspadura, dans la province néo-grenadine de Choco, — enfin celui par l'isthme de Nicaragua et le lac.

Le gouvernement des États-Unis, que présidait alors le général Grant, voulant faire la lumière d'une façon complète sur ces questions d'un si haut intérêt pour sa marine, décida en 1870 d'envoyer

(1) « Je l'ai bornée, la mer, tout autour, j'ai mis une barrière et une porte et j'ai dit : Tu viendras jusque-là, tu n'iras pas plus loin; c'est ici que tu briseras tes flots agités. » (Job, liv. XXXVIII).

(2) *Le Nicaragua et le canal interocéanique*, par Félix Belly. Paris, 1870.

(3) *Notas geograficas y economicas sobre la republica de Nicaragua*, par don Pablo Levy. Paris, 1873, Denné-Schmitz.

dans les régions de l'isthme américain indiquées par A. de Humboldt trois grandes expéditions commandées par les officiers les plus distingués de sa flotte, ayant sous leurs ordres un personnel d'élite, nombreux, discipliné et muni des instrumens nécessaires aux opérations multiples qu'ils devaient pratiquer. La première était sous la direction du commandant Shufelt pour l'exploration du Tehuantepec; la seconde fut confiée au commandant Selfridge pour l'exploration du Darien, enfin la troisième fut mise sous les ordres du commandant Lull pour l'exploration du Nicaragua; puis un congrès, composé des plus grandes notabilités américaines, fut nommé à Washington afin d'examiner les études faites et de se prononcer en faveur du meilleur projet.

Ce congrès prit l'affaire tellement à cœur qu'à deux reprises différentes, en 1871 et 1873, il renvoya les explorateurs à leur tâche pour examiner jusqu'aux tracés les plus dédaignés, ne voulant se prononcer qu'en connaissance de cause. Après de sérieuses méditations, le congrès rejeta d'abord la coupure de l'isthme par le Tehuantepec comme irréalisable. Puis il envoya un certain nombre de ses membres au Darien et au Nicaragua pour vérifier de nouveau les travaux des explorateurs. Enfin, en 1875, il rendit un verdict solennel par lequel il déclara que le tracé par le Nicaragua présentait seul des chances de réussite.

Nous n'avons pas sous les yeux les détails des travaux que fit sur le Tehuantepec le commandant Shufelt, ni les raisons qui lui firent rejeter le tracé favori de Fernand Cortez, mais nous savons, par les études du général du génie don Juan Orbegoso, que le principal fleuve du Tehuantepec, le Guazacualco, n'est navigable pour les bâtimens de mer que jusqu'à dix lieues dans l'intérieur, — que le Chimalapa, destiné à former la section méridionale, n'est praticable pour les pirogues que pendant la saison des pluies seulement, — que ce dernier fleuve, à sec pendant les deux tiers de l'année, ne peut conséquemment alimenter le versant de l'Océan-Pacifique, — que la hauteur de l'arête centrale, formée par une petite cordillère dont les deux cols les plus favorables sont l'un à 393, l'autre à 251 mètres au-dessus du niveau de la mer, permettrait difficilement d'emprunter les eaux du Guazacualco pour suppléer à l'insuffisance de celles du Chimalapa, — enfin, que la rade de Tehuantepec, ensablée, ouverte, est de plus en plus abandonnée par l'Océan et présente des difficultés à peu près insurmontables à l'établissement d'un canal de grande navigation dans cette partie de l'isthme.

Le plus grand obstacle eût été l'absence de ports sûrs et spacieux à chacune des extrémités du canal. L'embouchure du Guazacualco, obstruée par une barre et accessible seulement par un fond de $3^{m},80$, n'offre aucun abri contre les vents du nord qui s'y

engouffrent avec furie pendant six mois de l'année; du côté du Pacifique, la baie de Tehuantepec est exposée à des ouragans si dangereux et si fréquens qu'elle a fini par prendre le nom peu rassurant pour des navigateurs de *bahia Ventosa*. Ainsi donc, de ce côté, le projet d'un canal est positivement rejeté, et il est probable qu'il l'est pour toujours. C'est à regretter, car nulle partie du globe n'a été plus favorisée par la nature que le Tehuantepec. Nous eussions voulu, comme le voulait Fernand Cortez, voir reparaître la vie sur les rives grandioses du Guazacualco, là où tant de ruines muettes, ensevelies sous des linceuls de verdure, attestent la grandeur de deux races autrefois très puissantes, les Méjès et les Zapotèques (1). M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, qui a eu le rare privilège de parcourir cette région peu connue, nous a laissé de sa fécondité, de son aspect, de la richesse de ses vallées, le tableau le plus séduisant. « Sous le triple rapport de la fertilité, du climat et de la situation géographique, nous apprend M. l'abbé Brasseur, la vallée du Guazacualco doit être considérée comme une des plus magnifiques du monde. La terre rend au centuple ce que la main de l'homme lui confie, et pour la même somme de travail produit au moins six fois autant qu'aux États-Unis. C'est la patrie des bois précieux de toute espèce, du caoutchouc, de la salsepareille, de l'indigo, du sang-de-dragon, du café, du cacao, du sucre et du maïs, et ces produits ne demandent qu'un travail insignifiant pour enrichir un peuple actif et industrieux. » Le lecteur ne regrettera-t-il pas avec nous que de si beaux pays soient voués à la solitude?

Bien différente de Tehuantepec est la contrée du Darien, la partie de l'isthme dont l'exploitation fut confiée deux fois, en 1871 et en 1873, au commandant Selfridge. Au premier abord, la constitution du pays paraît assez favorable à l'établissement d'une communication interocéanique. Un golfe profond dans l'Atlantique, celui du Darien, un autre golfe sur le Pacifique, le San Miguel; une chaîne de montagnes qui s'abaisse et s'entr'ouvre sur plusieurs points, enfin un grand fleuve courant en ligne droite, l'Atrato; tout cela explique pourquoi cette contrée a, depuis Humboldt, attiré l'attention de ceux que préoccupe le problème du canal. Mais voici où les difficultés commencent : « La contrée du Darien est couverte d'une forêt vierge de 15 à 30 mètres d'élévation, souvent impénétrable sur le bord des cours d'eau. Le pays est très accidenté de rivières, la plupart torrentielles et qui, à sec au printemps, acquièrent une puissance et une hauteur extraordinaires pendant

(1) Don Benito Juarez, président du Mexique, et Porfirio Diaz, le héros de Puebla, sont de race zapotèque.

la saison des pluies (1). » Il y a plus : il a été constaté que la plus grande analogie existe entre le climat malsain de la Guyane et celui du Darien ; faune et flore identiques, même rareté d'habitans; même sol de glaise et cailloux; puis, à une faible profondeur, de la diorite très dure en bancs très épais, gneiss, porphyre, basaltes, agglomérat argileux très difficile à déplacer, non en raison de sa dureté, mais de sa mollesse.

Il est utile de dire ici que plusieurs tracés avaient été étudiés avant l'arrivée du commandant Selfridge au Darien, tracés qui furent tour à tour patronnés par Alexandre de Humboldt en Allemagne, par MM. Densbury, Thomas Page, le vice-amiral Elliot et Charles Fox en Angleterre, par M. le président Mosquera en Colombie, par M. L. Kelley à New-York, en France par MM. Michel Chevalier, Henri Bionne, lieutenant de vaisseau, et même par Napoléon III (2). Enfin, de nos jours, le Darien vient encore d'être exploré par des hommes spéciaux, courageux, placés sous la direction de M. Lucien N.-B. Wyse et A. Reclus; trois d'entre eux, dont l'un le brave capitaine Bixio, de l'état-major italien, ont déjà payé de la vie, dans ces régions malsaines, leur dévoûment à la science géographique.

Si, patronné par les hommes considérables — à divers titres — que nous venons de citer, le passage par le Darien n'est pas aujourd'hui en pleine exploitation, c'est qu'indépendamment des troubles politiques qui se sont succédé depuis trente ans dans les deux mondes, il s'est produit des obstacles matériels et financiers très difficiles sinon impossibles à vaincre. Du reste, pour réduire à néant cette foule de projets désormais sans valeur, le commandant Selfridge s'est astreint à des travaux énormes; il a dû chaîner la distance de 494 milles, niveler 368 milles au niveau à bulle d'air

(1) *Note sur le fleuve du Darien et sur les différens projets de canaux interocéaniques*, par M. Jules Flachat, ingénieur civil.

(2) En Angleterre et dans sa prison de Ham, Louis Bonaparte s'intéressa beaucoup au projet d'ouvrir un passage par le Nicaragua entre les deux océans. En 1853, devenu Napoléon III, il adressa à ce sujet, à Londres, à une compagnie interocéanique présidée par M. Charles Fox, les paroles suivantes : « J'ai appris, messieurs, avec le plus vif intérêt la nouvelle de la formation d'une compagnie importante pour les deux océans. Je ne doute pas que vous réussissiez dans cette entreprise, qui doit rendre de si grands services au monde entier, puisque la compagnie compte à sa tête des hommes si distingués. J'apprécie depuis longtemps tous les avantages de la réunion des deux mers; car, étant en Angleterre, j'ai tâché d'attirer sur ce sujet l'attention des hommes de science. Vous pouvez donc être assurés, messieurs, que vous trouverez en moi tout l'appui que méritent de si nobles efforts. Je suis heureux d'avoir reçu votre honorable députation, après celle du haut commerce de Londres; elle m'a exprimé hier les plus sympathiques sentimens pour le maintien de la paix, sentimens qui n'ont jamais cessé d'être les miens. » On sait ce qu'ont duré ces sentimens de paix!

et 152 au baromètre à mercure, exécuter 736 milles de levers, installer 109 points de triangulation et faire 1,095 milles de sondages ! Ces chiffres donnent au lecteur une idée du temps et du soin apportés par la commission américaine à ses opérations. Tenu d'émettre son opinion et de conclure, le commandant Selfridge a indiqué comme la solution la moins onéreuse un passage par l'Atrato et le Napipi.

Ce passage comprend un parcours total de 330 kilomètres, dont 278 sur l'Atrato, grand fleuve au cours très sinueux, mais qui cependant, une fois son embouchure passée, est navigable sans aucun travail d'art jusqu'au confluent du Napipi. Quant à l'embouchure de l'Atrato, elle est composée de neuf bouches, qui toutes malheureusement sont fermées par une barre de sable et de vase de plus de 1,200 mètres d'étendue en mer, barre semblable à celle du Rhône, difficile à couper par un chenal navigable en raison des apports continuels du fleuve.

Le canal proprement dit du colonel Selfridge commencerait à l'embouchure du Napipi; il remonterait cette rivière au moyen de dix écluses élevant successivement son plan d'eau jusqu'à la cote de 39m,65 au-dessus du niveau moyen des deux mers. Le bief de partage, d'une longueur d'environ 17 kilomètres et demi, traverserait la cordillère au moyen d'une grande tranchée et d'un tunnel de 8 kilomètres 950 mètres creusé dans la roche. Enfin, par une série de treize écluses, — car ce n'est pas fini, — établies en va-et-vient sur un parcours de moins d'un kilomètre, le canal déboucherait du côté du Pacifique dans la baie du Cupica. D'après ce projet, qui se ressentait un peu trop, et sans doute contre la volonté de son auteur, du *go ahead* emporté des Américains, le tirant d'eau ne serait que de 7m,93, la largeur à la flottaison dans la grande tranchée de la cordillère de 34m,46, réduite encore à 20 mètres sur les 8,200 mètres de tunnel.

De telles conditions d'exiguïté dans un canal maritime rendent le projet du commandant Selfridge impossible *a priori*; les grands navires à aubes, dont la largeur totale est de 20 à 22 mètres, en seraient exclus, et les navires à hélice de 3,000 à 4,000 tonneaux, dont la largeur est de 15 à 16 mètres, ne pourraient y passer sans éprouver des avaries. Le devis estimatif des travaux à exécuter donne la somme assez ronde de 600 millions de francs, somme qui serait certainement doublée, si on voulait arriver à des sections pratiques comme celles du canal de Suez. Est-ce là le projet qui devait être patronné un jour par la Société de géographie de Paris? Il était permis d'en douter.

Nous avons dit que l'exploitation du Nicaragua avait été confiée au commandant Lull, secondé par M. Menocal, ingénieur des États-

Unis. Cet homme éminent a apporté dans ses études les mêmes soins que l'honorable commandant Selfridge avait apportés dans ses travaux sur le Darien. Le tracé qu'il a mis en avant et que nous allons indiquer s'est trouvé du reste conforme au projet de l'Américain Orville Childs, le premier qui, en 1849, ait relevé exactement la route par le lac de Nicaragua, et indiqué le point de passage le plus propice à l'établissement d'un canal maritime à travers l'isthme de Rivas. Les projets de Félix Belly et de Thomé de Gamond n'ont été, — dans une certaine mesure, — que des copies du tracé préparé par M. Orville Childs.

D'après le projet de MM. Lull et Menocal, le tracé du canal au Nicaragua partirait du port de Brito sur le Pacifique; il remonterait la vallée de Rio-Grande jusqu'à Las Serdas par un canal latéral; puis, par onze écluses à peu près également espacées, il serait amené jusqu'à la cote ou hauteur de 32m,80, niveau des eaux les plus élevées du lac au-dessus du niveau moyen des deux Océans. Le point culminant de l'isthme de Rivas serait coupé au seuil du lac Harcones par une tranchée de 48 mètres de profondeur. Le tracé gagnerait ensuite le lac par la ligne de Rio-Medio, laquelle passe un peu au sud de Rivas, et traverserait le lac pour gagner la naissance du fleuve San Juan. Jusqu'au confluent de la rivière San Carlos, le canal suivrait le cours du San Juan, divisé en biefs échelonnés, séparés les uns des autres par de grands barrages et quatre écluses. A partir du confluent de la rivière San Carlos, le canal serait établi latéralement sur la rive gauche du fleuve, tantôt en déblais et remblais dans les vases et sols d'alluvions des nombreux petits affluens du San Juan et de son delta, tantôt en déblais à travers les éperons des montagnes qui viennent aboutir au fleuve; ce canal latéral, d'un parcours de 68 kilomètres et muni de six écluses, aboutirait sur l'Atlantique au port de San Juan del Norte.

Jusqu'au confluent de San Carlos, les eaux du San Juan sont parfaitement limpides, tous les apports en limons, sables et vases charriés par les nombreux affluens du lac se déposent dans les grands fonds du fleuve. Celui-ci, malheureusement, reçoit sur sa rive droite deux rivières considérables, le San Carlos et le Sarapiqui, venant des montagnes volcaniques de Costa-Rica. Ces rivières gonflées par des orages, roulant des vases et des sables, précipitent jusque dans les eaux du San Juan des arbres arrachés avec leurs encombrantes racines aux berges du fleuve. Ces débris obstruent la navigation ou la rendent très périlleuse. Pour n'avoir point à lutter contre ces difficultés, il a été proposé d'établir le canal en dehors du lit du fleuve, ce qui n'offre en somme rien de difficile à exécuter. MM. Lull et Menocal donnaient à leur canal, — dans la coupure du seuil de Los Harcones, — une largeur de 29m,30 à la

ligne d'eau, de 19m,30 au plafond ou fond du bassin, et 8 mètres de tirant d'eau ; ces dimensions, comme celles qui ont été données pour le canal du Darien, ont dû paraître insuffisantes : elles ne pouvaient convenir à des vaisseaux marchands d'un fort tonnage, et nous comprenons que M. A.-P. Blanchet ait voulu modifier le tracé américain dans le projet qu'il a soumis au congrès de Paris en 1874, projet dont nous donnerons l'analyse en même temps que nous ferons connaître ceux de MM. Wyse et A. Reclus. La dépense totale des travaux que MM. Lull et Menocal préconisent serait évaluée à un chiffre relativement modéré, 335 millions de francs ; mais, si l'on voulait établir un canal avec des dimensions pratiques comme celui du canal de Suez, les frais d'exécution dépasseraient assurément 500 millions. Malgré ce chiffre, qui ne peut effrayer lorsqu'on songe à ce qu'a coûté l'ouverture de l'isthme égyptien, malgré de trop nombreuses écluses, les conclusions formulées par la commission ont été favorables au tracé par le Nicaragua.

Il est indispensable de citer ici ces conclusions de la commission américaine, déposées dès 1875 entre les mains du président Grant :

1° La route connue sous le nom de *route de Nicaragua*, commençant du côté de l'Atlantique à Greytown, s'étendant par canal jusqu'à la rivière San Juan, suivant cette navigation libre jusqu'au lac de Nicaragua, traversant le lac jusqu'au Rio del Medio, et de là rejoignant par canal le Rio del Brito sur la côte du Pacifique, possède, pour la construction et l'entretien d'un canal, de grands avantages, et offre moins de difficultés au point de vue des travaux de l'ingénieur, comme au point de vue commercial et économique, qu'aucun des autres tracés reconnus praticables par des études suffisamment détaillées pour en faire apprécier les mérites respectifs. 2° Le point culminant de cette route, le lac de Nicaragua, doit être retenu à une altitude permanente de 33 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cette hauteur sera atteinte par le moyen de quatre barrages sur la rivière San Juan, de dix écluses du côté de l'Atlantique, et de dix écluses sur le versant du Pacifique. La distance totale du *terminus* de Greytown à celui de Brito est de 181,33 milles. Sur cette distance, la division atlantique de Greytown à San Carlos sur le lac de Nicaragua comprend 108,05 milles dont 63 milles par navigation et 45,05 milles par canal. Le point culminant entre les deux versans comprend 56,05 milles par le lac de Nicaragua, de San Carlos à l'origine de San Juan, jusqu'au Rio de Medio. La division du versant du Pacifique comprend 16,33 milles par canal de l'embouchure du Rio de Medio jusqu'à l'embouchure du Rio del Brito. Les dimensions des écluses projetées sont de 400 pieds par 70, avec 26 pieds de profondeur d'eau. Des ports artificiels devront être construits à Brito et à Greytown, et, bien que celui de Greytown présente des cir-

constances particulières exigeant une étude attentive et certaines difficultés d'exécution, sa possibilité ne saurait faire question. 3° Le coût de construction de ce canal et des ports avec tous les accessoires nécessaires sera au moins de 100 millions de dollars, — 500 millions de francs, et le coût de toute autre route excéderait de beaucoup cette somme. 4° Lorsque toutes les dispositions préliminaires auront été prises, le temps pour la construction ne devra pas excéder dix années. 5° Un canal interocéanique à travers le continent devra être placé sous la protection de toutes les nations intéressées, et elles devront garantir, non-seulement la neutralité du canal et de ses ouvrages, mais encore d'une zone de terre contiguë de chaque côté d'au moins 59 milles de large, et d'une zone maritime aux deux extrémités d'au moins 100 milles dans chaque direction, le long de la côte, et s'étendant à égale distance au large. Signé : A.-A. Humphreys, brigadier général, chef du corps du génie; C.-P. Patterson, surintendant du corps hydrographique; Daniel Ammen, chef du bureau de la navigation.

III.

Les membres du congrès qui se trouvaient réunis le 15 mai au siège de la Société de géographie de Paris connaissaient-ils ces travaux du gouvernement américain? Nous avons dû le croire en entendant leur président, M. F. de Lesseps, inviter les commissions de statistique, d'économie commerciale, de navigation, la commission technique, celle des voies et moyens, à déposer leurs rapports dans le délai d'une semaine. Huit jours pour étudier, résoudre une question qui motive des commissions de cette importance! « Il eût fallu des mois entiers, s'est écrié le président de la commission du commerce, M. G. Levasseur, pour réunir tous les documens, pour les contrôler, en déterminer la valeur exacte, et vous nous donnez quelques jours à peine! »

Ces mêmes membres du congrès étaient-ils tous bien compétens pour émettre une opinion sur un problème de cette grandeur, exigeant non-seulement du temps, mais encore des connaissances absolument spéciales? Il est permis d'en douter en voyant figurer sur la liste du congrès international d'études des noms, à coup sûr célèbres par leur entente des affaires de bourse, des spéculations hardies, mais aussi parfaitement étrangers à la science des ingénieurs qu'à celle des géographes. On s'en est bien aperçu lorsqu'est arrivé le moment du vote, et nul n'a été surpris du nombre d'absences ou plutôt d'abstentions qui se sont produites. Est-ce pour ne pas déplaire à l'illustre président du congrès, qui a manifesté hautement et en toute occasion une préférence marquée

en faveur d'un tracé sans écluses et sans tunnel, que quarante membres n'ont pas répondu à l'appel de leurs noms? C'est probable, car pour beaucoup d'entre eux, et pour les Américains sans exception, un canal sans écluses, — même par l'isthme de Panama, — est radicalement impossible. Serait-ce par modestie? Nous voudrions le croire, mais c'est une vertu rare.

Ce n'est pas à M. le commandant Selfridge qu'on pourra jamais reprocher d'ignorer son sujet. Aussi est-ce lui que la commission technique a voulu entendre le premier. Nous avons déjà donné le résumé des travaux que ce travailleur infatigable, aidé de quelques-uns de ses compatriotes et particulièrement de M. Collins, a accomplis dans le Darien. Il faut maintenant mentionner les raisons qui ont fait rejeter les deux tracés que M. Selfridge a proposés. La quantité de pluie qui tombe au Darien, dans les régions désolées où coulent le Napipi et l'Atrato, est plus grande qu'à Panama et qu'au Nicaragua. La saison sèche n'y est que nominale; des averses torrentielles y tombent en toute saison. En fait de matériaux utiles, on ne trouve que du bois; la population, misérable, peut à peine se suffire à elle-même. S'il est vrai que l'Atrato offre une voie facile de transport jusqu'au confluent du Napipi, il est certain aussi que le canal dans la vallée du Napipi traverserait des régions montagneuses et, qui pis est, marécageuses : les travaux seraient par conséquent considérables ainsi que les transports. Ajoutons à ces graves inconvéniens un tunnel de 5,633 mètres de long, quatorze écluses du côté de l'Atlantique, dix du côté du Pacifique et un déboursé d'au moins 500 millions de francs, d'après M. Selfridge, mais que les cinq commissions du congrès ont porté à un milliard, intérêts compris! Il est à peine utile d'ajouter qu'à Paris, en 1879, les projets de M. le commandant Selfridge ont été repoussés à une grande majorité, comme ils l'avaient été unanimement en 1875, à New-York, par ses compatriotes. M. Menocal, après avoir déposé sur le bureau du président un projet par le Tehuantepec, projet qu'il n'a pas cru devoir expliquer en raison de son infériorité, a passé d'emblée à l'exposé de deux autres tracés par le Nicaragua. De ces deux tracés, il en est un dont les études sont très achevées, mais, comme nous l'avons déjà résumé en parlant des travaux de la commission américaine, il est superflu d'y revenir. Du reste, le projet de M. Menocal, malgré le bas chiffre des frais d'exécution, — 260 millions de francs, — a été repoussé; il ne pouvait se faire sans écluses, et M. de Lesseps n'en veut pas, et avec lui tous les membres du congrès, dont l'incompétence en matière de canaux était flagrante.

Abordons les tracés français. Le premier qui ait été discuté est

celui de M. A. Blanchet. Le lac de Nicaragua, formant un réservoir inépuisable et capable de fournir une quantité d'eau suffisante pour l'alimentation d'un canal maritime, devait, selon nous, faire triompher l'idée qui aurait eu cette belle nappe d'eau pour auxiliaire. On pouvait en effet, si le pays était plat du côté de l'Atlantique, comme la Beauce, par exemple, creuser le canal sur le plateau et conduire, par ce moyen, le niveau du lac le plus près possible des deux océans. Si, au contraire, le pays était montagneux et par suite le cours du San Juan encaissé, c'était une vallée qui devait former le canal, en élevant, par des barrages, le niveau des eaux de la rivière. Or, le pays présente cette dernière condition. C'est en créant des barrages et en submergeant les ravins du fleuve San Juan et du Rio-Grande que M. Blanchet a établi son projet, projet qu'il soumit du reste, dès l'année 1875, au congrès géographique et sur lequel, dès cette époque, M. de Lesseps appela l'attention du monde savant.

Déjà M. Childs avait indiqué au Nicaragua, du côté du Pacifique, un seuil très bas; les explorations officielles américaines, conduites sous les ordres du commandant Lull par M. l'ingénieur Menocal, ne signalèrent depuis effectivement qu'une hauteur de 13^{m},34 au-dessus des hautes eaux du lac, au col de Rivas. Dans sa première exploration, en 1878, M. Blanchet vérifia le profil américain, et trouva au faîte de partage une altitude de 13^{m},19, mais sans avoir pu retrouver exactement le repère de l'exploration américaine. Cette faible élévation s'explique peut-être par ce fait que la grande chaîne de la cordillère, au lieu de suivre l'isthme de Rivas, passe dans le lac où elle est accusée par les anciens volcans du Madeira, de l'Ometepe et du Zapatero. La distance du Pacifique au lac n'est que de 30 kilomètres. Sur le petit territoire qu'on nomme l'isthme de Rivas, deux rivières séparées par une distance de 7 à 8 kilomètres coulent, l'une, le Rio-Lajàs, vers le lac, l'autre, le Rio-Grande, vers le Pacifique. L'isthme est traversé par une vallée continue, et les petits affluens de deux autres rivières, le Güinoyol et le Rio-Espinal, ont leurs sources très rapprochées l'une de l'autre. Il n'y aurait donc qu'une tranchée de peu d'importance à creuser pour amener les eaux du lac dans la vallée de Rio-Grande. Cette rivière, qui prend sa source tout près du Pacifique, tourne autour d'un massif montagneux, et déverse ses eaux dans un vallon encaissé; son lit a de 10 à 20 mètres de largeur, et ses berges ont de 7 à 8 mètres d'élévation. Elle fait de nombreux circuits, passe à Las Cerdas, et arrive dans la gracieuse vallée de Tola. Les collines qui l'entourent, après s'être élargies, se resserrent à la Flore entre deux éperons, dont l'un a une élévation de 64 mètres et une

pente de 30 à 40 degrés, et l'autre une hauteur de 66 mètres avec une inclinaison de 25 degrés. Il est donc facile de fermer en cet endroit la vallée par un barrage qui servirait de tête aux écluses et qui se trouverait à 4 kilomètres et demi de l'Océan-Pacifique. Le niveau du Rio-Grande à la Flore est à 9 mètres au-dessus de l'Océan. Du pied des écluses au Pacifique, il n'y aurait qu'un chenal à creuser pour y établir le canal. Ce chenal serait tracé dans les alluvions du Rio-Grande et dans des vases et des sables dont l'épaisseur est de 9 mètres, selon les sondages qui ont été faits par l'exploration américaine.

La traversée du lac de Nicaragua, 88 kilomètres, ne demande aucun travail; les fonds sont partout bien supérieurs à 10 mètres, et en quelques endroits, en dehors de la ligne de navigation, ils atteignent jusqu'a 100 mètres. Du côté du fleuve San Juan, qui va se perdre dans l'Atlantique, les fonds du lac nécessaires à la navigation sont éloignés de la rive, mais ce sont des dépôts de vase, de 5 à 6 mètres d'épaisseur, provenant des apports du Rio-Frio et de la décantation du lac depuis bien des siècles. Ce dernier a une superficie de 6,600 kilomètres carrés; son niveau s'accroît à la fin de la saison des pluies de $1^{m},20$, $1^{m},30$ et jusqu'a $1^{m},80$; cette masse d'eau est absorbée en partie par une évaporation constante et en partie par le San Juan. Le fleuve de ce nom est un magnifique cours d'eau semblable à la Loire dans notre Touraine; il est calme, les rives en sont basses jusqu'au rapide de Toro, lequel forme un déversoir naturel dont le niveau n'est que de 1^{m}, 40 au-dessous du lac; il est distant de ce dernier de 45 kilomètres. A partir du rapide du Toro, les rives du San Juan s'élèvent; ses berges, donnant sur la vallée plus ou moins resserrée par des collines et des montagnes, atteignent jusqu'à 8 mètres d'élévation. Les berges sont très rapprochées jusqu'à l'endroit où le San Carlos, grosse rivière qui prend sa source au Costa-Rica, vient troubler ses eaux jusque-là limpides et les augmenter. A partir du San Carlos, le canal de M. Blanchet serait établi latéralement au fleuve, sur la rive gauche, par des coupures à travers des éperons de collines qui viennent buter sur le fleuve et dont les déblais serviraient à barrer les petites vallées qui les séparent. Le plan d'eau du canal serait ainsi maintenu au niveau du lac jusqu'au Rio San Francisco, et le développement total du bief supérieur depuis ce *rio* jusqu'aux écluses du Pacifique aurait été de 237 kilomètres. Du Rio San Francisco jusqu'au Juanillo, sur une longueur de 26 kilomètres, le canal serait également établi latéralement au fleuve et le plan d'eau descendu de 9 à 14 mètres au-dessous; mais, hélas! au moyen d'écluses. De Juanillo jusqu'au port de Greytown, sur l'At-

lantique, le canal suivrait ou plutôt aurait suivi, si son tracé avait été adopté, le niveau de l'Océan au moyen d'une tranchée de 20 kilomètres creusée dans les sables volcaniques très légers qui forment le delta du San Juan par la vallée du bras de Juanillo. La descente entre les deux plans devait avoir lieu au moyen de cinq ou même de quatre écluses, réunies en escalier, suivant qu'on en aurait établi deux ou trois sur le San Francisco.

En terminant, M. Blanchet a dit que la tranchée de 20 kilomètres au travers du delta du San Juan pourrait en grande partie être déblayée par les eaux du fleuve en leur donnant une direction forcée. Reste la barre de sable qui interdit actuellement l'entrée du port de Greytown aux navires. Mais il serait facile de remédier à cet état de choses, et M. Blanchet n'en veut pour preuve que l'opinion de M. F. Belly et celle du capitaine Wolward, le doyen des officiers de la compagnie du *Royal mail*, qui commande le vapeur le *Don* et qui navigue depuis plus de trente ans dans ces parages. Voici ce que lui a écrit à ce sujet ce vétéran de la navigation : « Comme vous m'avez demandé mon opinion relativement au canal maritime par le Nicaragua, je vous la donne, quelque peu de valeur qu'elle ait; néanmoins, naviguant depuis près de trente ans sur les côtes de cette contrée, il se peut que quelques remarques de ma part ne soient pas sans utilité. Comme je vous l'ai dit, j'ai vu en 1836 une flotte de sa majesté britannique mouillée dans le port, comme aussi trois bateaux à vapeur transocéaniques de 2,000 tonnes chaque, avec un tirant d'eau d'au moins 4 brasses 1/2 (7^{m},10) et 9 mètres d'eau dans le chenal. Conséquemment, il n'y a pas de raison de conclure que c'est impossible d'avoir le même résultat. Avec les facilités qui existent pour faire mouvoir et manœuvrer les bâtimens, il n'y a pas d'objection à un canal avec écluses. L'eau douce dans le canal sera un avantage pour les bâtimens en fer. Les plantes, les insectes, etc., qui croissent dans l'eau salée sur la coque des navires, seront certainement détachés par l'eau douce, qui les tuera. Revenant à la question des écluses, je ferai observer que, dans presque tous les docks de Londres, les bâtimens ont à passer par des écluses, et on peut en dire autant de Liverpool et d'Anvers, où l'on n'a jamais trouvé de difficulté à s'en servir, même dans les fortes tempêtes, qui sont si communes en Angleterre, et dont le Nicaragua est entièrement exempt. » Pour ne rien omettre, ajoutons que l'Océan-Atlantique, à l'extrémité du canal, n'a qu'une marée insignifiante de 50 centimètres; sur le Pacifique, elle est de 2^{m},70, mais le niveau moyen des deux océans est le même.

En résumé, M. Blanchet a déclaré que le principe de son projet consistait surtout dans la surélévation des plans d'eau pour éviter

les terrassemens et surtout ceux en terrains d'alluvion, si dangereux, mortels, dans ces parages; dans le prolongement du lac pour donner au bief de partage la plus grande étendue possible; et enfin, dans le groupement des écluses en doubles séries. On doit chercher, il est vrai, une solution plus simple, en transformant les écluses actuelles en écluses à grande dénivellation, et nul doute qu'on n'arrive à en diminuer le nombre. Est-ce donc chose nouvelle que des écluses, et ne fonctionnent-elles pas avec avantage en Europe aux abords des grands fleuves et sur une grande échelle au canal maritime calédonien construit par les Anglais en Écosse? Au surplus, si le canal de Suez n'a pas d'écluses, il a des garages obligés où les navires sont tenus de se ranger pour laisser passer ceux qui viennent en sens contraire et pour chacun desquels la perte de temps est plus considérable que pour la traversée d'une écluse.

M. Blanchet a pendant longtemps étudié cette question; ses collaborateurs, MM. Pouchet et Sautereau, ont produit au congrès une étude remarquable d'écluse à grande dénivellation, faite par un homme d'une compétence incontestée, M. Eiffel; mais, d'accord avec ses amis, M. Blanchet estime que c'est là une question de détail qui doit venir après le triomphe de l'idée, et que personne ne doit perdre de vue que le projet qu'il a exposé repose sur des travaux d'art. Le coût du projet de M. Blanchet, — intérêts compris, — serait de 770 millions, le temps du passage de Greytown à Brito quatre jours et demi.

Comme on l'a dit avec raison, le projet de M. Blanchet ne créait pas un simple canal, mais un véritable bosphore, presque identique à celui de l'ancien monde, où le San Juan serait devenu le détroit des Dardanelles, le lac de Nicaragua la mer de Marmara, et la grande tranchée du petit isthme de Rivas le Bosphore. Là se serait élevée la Constantinople nouvelle, servant de trait d'union non plus à deux mers intérieures comme la mer Méditerranée et la Mer-Noire, mais aux deux grands océans Atlantique et Pacifique.

La Société civile internationale d'un canal interocéanique, présidée par M. le général Türr et dont MM. A. Reclus et Lucien N.-B. Wyse ont été les plus actifs lieutenans, s'est présentée au congrès armée de toutes pièces, c'est-à-dire, avec divers projets savamment étudiés, une concession du gouvernement de Colombie, et l'autorisation obtenue contre espèces sonnantes de créer au besoin un canal parallèlement au chemin de fer dit de Panama.

Lorsqu'en 1875, a dit M. le général Türr, la question du canal interocéanique fut discutée au grand congrès de géographie de Paris, les études n'étaient pas complètes. Au milieu des reconnaissances faites par les Américains, il existait des lacunes, laissant

dans l'ombre certaines parties de la région du Darien. Plusieurs personnes prétendaient à cette époque qu'un canal à niveau pouvait être pratiqué en suivant les rivières Tuyra, Paya, Caquirri, Atrato, et en traversant la ligne de faîte qui sépare les deux versans Atlantique et Pacifique, à une altitude ne devant pas dépasser 58 mètres et même 40 mètres. Ces données parurent assez sérieuses au général pour le déterminer à organiser, avec le concours de quelques amis, une grande exploration de toute la contrée. Une expédition, composée d'une dizaine d'ingénieurs français et étrangers, à la tête desquels se trouvait l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Victor Celler, partit au mois de novembre 1876, sous le commandement du lieutenant de vaisseau Lucien N.-B. Wyse, auquel s'était adjoint le lieutenant de vaisseau Armand Reclus. A la suite de travaux qui durèrent plusieurs mois, la vérité s'est faite : le point culminant avait 142 mètres d'élévation au lieu de 58 mètres espérés. Les recherches furent portées ailleurs et dirigées vers les vallées des rivières Tupisa et Tiati, vers la baie d'Acanti sur l'Atlantique, en traversant une haute cordillère qui nécessiterait un tunnel de 16 à 18 kilomètres. Pendant deux ans, les explorateurs ont examiné tous les passages, et l'année dernière ils sont arrivés à la conviction que les tracés les plus favorables étaient ceux de Panama, du Napipi et du Nicaragua.

« La pensée est en effet saisie au premier abord, a dit en terminant M. Türr, quand on voit le magnifique lac de Nicaragua; mais quand on considère que les navires n'y pourront entrer qu'au moyen d'écluses successives, on se rend compte des difficultés que leur manœuvre présentera à la navigation. Nous nous sommes alors reportés sur Panama, où nous avons acquis la profonde conviction qu'on pouvait percer un canal complètement à niveau, soit avec tunnel, soit sans tunnel. Avec les immenses moyens d'exécution qui existent aujourd'hui, le génie des ingénieurs ne peut être effrayé par ces grands travaux. En France même, il existe des canaux à tunnel, et déjà au XVIIe siècle les Espagnols, au Mexique, ont exécuté une tranchée de 60 mètres dans la roche. »

Hâtons-nous de dire que la bonne opinion que M. le général Türr a des tranchées au Mexique et en France n'a pas tenu en présence des critiques soulevées par son projet, et l'idée d'un tunnel a été rejetée aussitôt qu'elle a été émise. Cette œuvre, indépendamment des difficultés insurmontables d'exécution qu'elle offrait, n'eût pas coûté à elle seule moins d'un milliard, somme qui dans tous les temps et dans tous les pays est difficile à faire sortir des poches des capitalistes les moins défians (1).

(1) *Examen critique d'un projet de tunnel maritime pour le canal interocéanique*

Avant d'entreprendre la description de l'isthme de Panama, M. Reclus a voulu faire connaître les sources auxquelles, lui et ses collègues, ont puisé les documens soumis au congrès. En 1843, nous a-t-il appris, un Français, M. Napoléon Garella, ingénieur en chef des mines, fit la première étude sérieuse d'un projet de canal. Il exécuta la triangulation de l'isthme entre Chagres et Panama et en fit la géodesie complète ainsi que le nivellement. La carte qu'il a publiée et son rapport d'ensemble ont fourni de précieux documens pour dresser le plan au vingt millième qui a servi à tracer la ligne d'axe du canal proposé. M. Reclus a déclaré avoir également puisé dans la carte de M. Moritz Wagner, dans celle de M. Thomas Harrison, ainsi que dans les documens du plan et des nivellemens du chemin de fer de Panama.

Bien que l'isthme de Panama ne soit pas le plus étroit, puisqu'il mesure 56 kilomètres, alors que l'isthme de Blas en mesure 50, il n'en offre pas moins les conditions préférables pour un canal à niveau par suite de la faible altitude de son col, 87 mètres. La côte de l'Atlantique offre pour le débouché d'un canal la magnifique baie de Limon, d'une superficie de 35 kilomètres carrés, avec des fonds de 9 mètres. Les vents du nord y sont rares, les ouragans inconnus; en tout cas, l'établissement d'une digue de 900 mètres suffirait pour en protéger l'entrée et assurer le mouillage des navires. Le courant marin qui longe la côte est assez fort pour déblayer les quelques alluvions que pourrait déposer le Chagres à l'entrée du canal projeté. Ce courant pénètre assez profondément dans la baie pour y maintenir des fonds de 9 mètres. Quant aux marées, elles sont irrégulières et de peu d'amplitude. Les plus fortes accusent $0^m,50$; les moyennes n'ont que 34 centimètres. Il n'en est pas de même, paraît-il, sur la côte du Pacifique, où M. Reclus nous apprend que le canal devra avoir 3 kilomètres de prolongement dans la rade de Panama pour rencontrer des fonds de 9 mètres aux abords des îles Flamenco et Perico, dont le mouillage est très abrité et les fonds d'excellente tenue. Les marées y ont $6^m,49$ d'amplitude maximum et $4^m,29$ de moyenne. Les vents y soufflent moins favorablement que sur l'autre côté pendant deux mois de l'année, mais ils sont généralement réguliers et ils amènent un temps sec. La rade de Panama se trouve en dehors de la région des calmes et de celle des ouragans; elle est réputée des plus sûres. Les grandes houles y sont rares, elles ne se font sentir qu'avec le jusant et cessent avec le flot. Un courant général longeant la côte ouest avec une vitesse de deux nœuds favorise la sortie des navires.

proposé par le Panama, par MM. J. Pouchet et G. Sautereau, ingénieurs, et M. L. Ribourt, ingénieur du tunnel du Saint-Gothard.

On a longtemps affirmé, comme on l'avait fait pour Suez, une différence de niveau entre les deux mers : un nivellement précédent accusait 3 mètres de dénivellation; mais il est démontré aujourd'hui que le niveau est le même. La contrée que devait traverser le canal entre Colon et Panama est assez tourmentée. La géologie en a été établie d'après les documens fournis par MM. Garella, Moritz Wagner, Menocal, Petermann, ainsi que sur des recherches et des observations faites par M. A. Reclus et ses amis. La détermination des roches de l'isthme de Panama, due au savant inspecteur général des mines, M. Daubrée, a permis d'établir d'une manière assez exacte la dureté relative des terrains. Depuis l'Atlantique jusqu'à Buhio Soldado, et du vingt-deuxième kilomètre du canal projeté au trente-sixième, on n'aurait à fouiller que des couches tendres et des terres. Du trente-sixième au quarante-quatrième kilomètre, des roches demi-dures; du quarante-quatrième au quarante-huitième, — là où le tunnel eût dû commencer, s'il n'avait été décidé au dernier moment de le transformer en une coupure gigantesque, — et à partir de ce point jusqu'au soixantième kilomètre de la roche dure. Enfin du soixantième kilomètre jusqu'au rivage du Pacifique, la moyenne des terrains ne dépasserait pas en consistance celle des alluvions et des terrains de transport. M. Sosa, ingénieur de la Colombie, a vérifié la coupe géologique des terrains sur tout le parcours, et il peut confirmer, a dit M. Reclus, ce qui précède. Les travaux d'approfondissement du chenal d'entrée seraient creusés dans la couche de sable formant le fond de la baie de Panama, et peut-être aussi dans des strates de grès sur quelques mètres d'épaisseur.

La totalité des déblais, avec un tunnel, aurait été de 47 millions de mètres cubes, dont 18 millions environ de terres, vases, alluvions, etc.; 7 millions de roches demi-dures et 22 millions approximativement de roches très dures. Sans tunnel, en creusant un canal à niveau et à ciel ouvert, les déblais atteindraient le chiffre énorme de 58 millions de mètres cubes. C'est ce canal à niveau, à ciel ouvert, exigeant 58 millions de déblais, et une dépense de construction de 1 milliard 70 millions de francs, intérêts compris, qui a été voté par le congrès, et cela, malgré l'opposition d'une minorité énergique. Ajoutons que ce canal aurait normalement une largeur de 20 mètres au plafond, 50 mètres à la ligne d'eau dans les terres, et 32 mètres dans les roches. M. Reclus, interrogé sur ce qu'il ferait des eaux du Chagres pendant les travaux, a répondu que cette rivière serait provisoirement *déviée* sur le Pacifique; une cuvette creusée dans son lit assurera l'écoulement des eaux pluviales ou les apports des petits affluens, Boquilla, Rio Agua et autres, qui,

vu l'altitude de leur confluent, ne peuvent pas prendre la même direction que la rivière principale.

M. Reclus a passé ensuite en revue les ressources nombreuses que présente le pays, dont les savanes étendues servent à l'élevage d'un nombreux bétail; il y a des forêts produisant des essences variées et bonnes pour les constructions. La population y est relativement nombreuse. Deux villes importantes se trouvent à chaque extrémité de l'isthme : Panama sur le Pacifique avec une population de dix-huit mille habitans, et Colon sur l'Atlantique avec quatre mille âmes. Dans l'intérieur, des villages, dont la population se livre généralement à la culture de la banane, offrent des ressources très variées. Enfin le chemin de fer de Colon à Panama, par ses stations et toutes ses facilités de transport, serait le plus puissant auxiliaire des travaux à exécuter.

« Messieurs, a dit M. Reclus en terminant, nous sommes des marins, et non des ingénieurs. L'exposé succinct que je viens de faire est peut-être défectueux, et dans tous les cas incomplet, mais nous nous sommes efforcés de prouver que l'exécution de ce gigantesque travail reste dans les choses possibles. Nous nous en remettons complètement au congrès, composé des savans, des ingénieurs, des géographes, des entrepreneurs les plus éminens du monde entier, pour démontrer encore mieux que nous ne saurions le faire que le canal à niveau que nous proposons est le seul qui réponde à la grandeur et aux besoins de l'œuvre. »

M. A. Reclus et ses amis ont bien fait de s'en rapporter complètement au congrès, puisque ce dernier leur a donné raison en recommandant un canal maritime à niveau, dirigé du golfe de Limon à la baie de Panama. Mais, si nous avons exposé ligne par ligne le tracé préféré, il convient aussi de faire connaître les objections de la minorité, laissant à nos lecteurs le soin de décider si elles sont fondées.

C'est d'abord M. de Garay, ingénieur, délégué du gouvernement mexicain, qui est venu battre en brèche le projet à tunnel et aussi à niveau par Panama. Il a été très étonné, nous a-t-il dit, d'entendre les ingénieurs et les explorateurs qui sont venus entretenir le congrès de leurs projets vanter la salubrité du centre de l'Amérique. « Je suis fort surpris, s'est-il écrié, de voir la bonne réputation dont jouit à Paris l'isthme de Panama, qui, dans toutes les Amériques espagnoles, est surnommé le charnier des Européens. Il y a cinquante ans, les nouvelles républiques hispano-américaines voulurent se constituer en une vaste confédération. Panama fut choisi comme point de réunion par le corps constitutif. Le projet échoua : le climat se chargea de dissoudre l'assemblée. »

M. de Garay eût pu dire également un mot du chemin qui relie Panama à Colon par une voie ferrée de sinistre réputation. Certes cette voie, qui se déroule à l'ombre de forêts vierges, sous des massifs de bananiers, de palmiers et d'élégans bambous, est admirable d'aspect. Comme au Brésil, l'œil y est charmé par l'enlacement des lianes, l'énormité des plantes parasites, et surtout par l'étrangeté des fleurs qui, comme celle de l'*espiritu santo*, ont la forme d'une colombe. Mais il faut être en défiance contre les âcres senteurs de cette flore puissante! La mort frappe le voyageur qui s'arrête à la contempler. Sous cette végétation merveilleuse se cachent des eaux croupies, sources de fièvres terribles. C'est pis encore, lorsqu'après avoir franchi les parties boisées de l'isthme, l'on atteint les plaines marécageuses voisines de Colon. A la fraîcheur homicide des forêts succède une tiède humidité qui, au crépuscule, s'élève de terre sous forme de vapeurs épaisses et grisâtres. On ne voit de tous côtés que marais, flaques fétides où pullulent les sangsues par millions, les iguanes, les alligators, le monde hideux des reptiles. Le salut du voyageur est dans la fuite et dans un embarquement précipité.

Et c'est là, sur un point des plus malsains de l'Amérique centrale, que l'on se propose d'élever des chantiers, des bureaux, de maintenir pendant sept ans des milliers de travailleurs! C'est sans doute parce que le gouvernement chinois est bien décidé à ne point laisser tuer ses sujets par les vapeurs délétères de l'isthme de Panama,— comme il l'a empêché du reste et l'empêche encore aujourd'hui pour d'autres contrées malsaines, — que nous avons vu un mandarin, M. Li-Schu-Chong, émettre en souriant un vote favorable au tracé de MM. L.-N.-B. Wyse et A. Reclus. Autrement nous ne comprendrions pas qu'il eût patronné un canal qui suit parallèlement une voie où ses compatriotes se sont suicidés par centaines, quand la fièvre, trop lente à les tuer, ne les arrachait pas aux tristesses de la nostalgie. Un autre membre du congrès a affirmé que l'on aurait à Panama, comme mineurs, ni l'Américain, ni le Chinois, ni l'Indien, ni le nègre, mais l'émigrant du pays de Galles, le meilleur mineur qu'il y ait au monde. Ajoutons en passant que ce mineur, il faudra le payer 15 ou 20 francs par jour! Or, nous avons entendu M. A. Reclus nous dire que le climat et le wisky avaient tué proportionnellement à Panama plus d'Anglais que de Chinois! C'eût été le moment pour M. l'amiral de La Roncière Le Noury de faire entendre encore une fois ces nobles paroles déjà citées : « Le projet auquel je donnerai la préférence sera celui qui exigera le moins de sacrifices de vies humaines. » Mais l'honorable amiral a gardé le silence, et le congrès l'a imité. Qui d'entre nous

ne sera surpris en apprenant que cette question d'humanité n'a pas été soulevée? On a été très prodigue de commissions, que n'en a-t-on créé une des travailleurs? Personne, à coup sûr, n'eût été fâché de voir à côté du chiffre des millions à dépenser le nombre approximatif des hommes blancs, jaunes ou noirs que l'on se proposait de jeter en pâture au minotaure moderne.

M. Ribourt, un jeune mais savant ingénieur des arts et manufactures, autrefois chargé d'importans travaux au tunnel du Saint-Gothard, est venu, le premier, donner un caractère technique aux discussions du congrès, qui longtemps se sont bornées aux généralités des exposés des différens projets. Comme l'a dit avec justesse un autre ingénieur, la question n'est pas de savoir si en théorie il vaut mieux faire un canal à niveau, sans écluses et sans tunnel; il n'y a pas deux manières de voir à ce sujet; il est certain qu'un canal à niveau sera toujours préférable, mais il faut connaître ce qu'un pareil travail coûtera et le temps qu'il emploiera.

« Les divers projets qui nous ont été soumis pour résoudre le problème de la création d'un canal interocéanique, a dit M. Ribourt, se divisent en deux catégories distinctes : 1° les canaux à passage supérieur avec écluses; 2° les canaux à niveaux sans écluses. On vous a présenté ces divers projets avec leurs tracés, aux points de vue géographique, topographique, maritime, de leur exploitation et même un peu de leur construction. Ce dernier point, l'exécution, mérite particulièrement votre attention; c'est l'étude de cette partie de la question qui amènera à l'évaluation du coût de l'œuvre, point qui sera pour une grande part dans la fixation de votre choix. La première catégorie des projets, les canaux à écluses, tient évidemment mieux compte des accidens naturels du sol; le passage par le Nicaragua, entre autres, utilise comme bief supérieur un immense lac alimenté par une quantité d'eau colossale; il y a une grande vallée, il y a un faible relief à Rivas dont la coupure serait une mince tranchée; il y aura des barrages à faire, une vallée à submerger, des écluses simples, doubles ou triples à construire. Eh bien, tous ces travaux sont dans le domaine commun. On en a déjà abordé l'exécution dans toutes les dimensions; on peut le dire, les *Annales des ingénieurs* en sont remplies, et il n'y a même pas lieu de s'occuper de la possibilité de leur exécution.

« Pour la deuxième catégorie des projets, ceux à niveau, et particulièrement celui qui semble devoir être mis en première ligne, le projet de MM. Wyse et Reclus, le canal par Panama, avec ou sans tunnel, on aborde au contraire une dimension de travaux inusitée jusqu'à ce jour; ici on se met en lutte ouverte avec les accidens

naturels du sol : on fait une vaste tranchée, presque une petite vallée au fond d'un thalweg où coule une rivière torrentielle, et cela dans un pays où il pleut huit mois de l'année!.. »

Nous ne pouvons malheureusement suivre M. Ribourt dans le curieux développement des obstacles qu'il a, en présence du congrès, opposé à l'exécution du projet de MM. Wyse et Reclus. Le moindre ne sera pas l'énorme quantité de dynamite qu'il faudra employer pour faire sauter 31 millions de mètres cubes de dolérite (1). Tout le monde ne sait pas qu'on ne peut fabriquer la dynamite par une température de 25 degrés; s'il est nécessaire de manipuler sur lieu ce terrible engin, il faudra refroidir les usines avec des machines à glace pour les maintenir à 15 degrés de température constante. Croit-on que cela sera bien aisé dans un pays où la température moyenne est de 36 degrés? M. Lavalley a appelé l'attention de la commission sur les difficultés immenses que présenteraient des travaux de déblais à exécuter dans la vallée torrentielle de Chagres, sur les embarras presque insurmontables pour faire ces travaux à sec, le seul moyen possible cependant. Un autre membre a déclaré qu'il y avait là un inconnu dont il fallait tenir compte, en se rappelant l'importance des crues du Chagres et par conséquent des irruptions de ce torrent. Cet inconnu augmenterait surtout par la suppression du tunnel primitivement projeté en raison des prix des tranchées qu'il faudrait faire.

A ce propos, essayons de résumer les observations que nous avons entendu émettre sur le coût d'une tranchée à 90 mètres de hauteur, tranchée qui, au dernier moment, a été préférée à l'ouverture d'un tunnel. On a eu le grand tort de croire que cela n'entraînerait qu'une faible augmentation de dépenses. Il faut cependant tenir compte de ceci : c'est que le talus de 1/10 que la commission a adopté comme base de son calcul présente une verticalité effrayante quand on l'applique à des talus de 90 mètres d'élévation. Ce plan vertigineux ne s'emploie en travaux de chemins de fer que dans les roches calcaires d'une stratification parfaitement horizontale et dans celles dont la compacité est exceptionnelle; en tout cas jamais dans des tranchées de grande hauteur. La nature des roches qui doivent être coupées à Panama, la dolérite, puisqu'elle forme le centre du massif, ne supporterait pas un tel profil sans exposer le canal à des remblais incessans. Le talus de un de base pour deux de hauteur pourrait être appliqué à la rigueur, et encore dans l'hypothèse que la nature du sol voulût bien s'y prêter, mais alors le talus donnerait un déblai

(1) Un kilog. de dynamite par mètre cube, à 5 fr. le kilo, soit 155 millions de francs.

double de celui présenté par la commission. Coupera-t-on le rocher suivant un talus de 1/10 avec un mur de 1 mètre d'épaisseur en crête? Le parement de ce mur extérieur sera-t-il au talus de 1/3, ce qui fera augmenter l'épaisseur du mur vers la base de 1/10 de sa hauteur? Alors, en y appliquant le prix de la commission, ce profil coûtera trois fois le prix de la tranchée primitivement projetée.

Nous en avons fini avec ce long et pourtant bien incomplet résumé des études un peu précipitées du congrès, sans pouvoir donner un aperçu des projets présentés par MM. Félix Belly, Kelley, Flachat, et par tant d'autres personnages éminens. Leurs tracés ont été repoussés; mais la postérité n'oubliera pas les noms des hommes d'études qui ont voué une partie de leur existence, sacrifié leur fortune, à la richesse du fameux *secreto del estrecho*. Est-il enfin trouvé, ce trop fameux secret? Nous voudrions répondre oui, et cependant nous avons la conviction que ce ne sera encore qu'après de nouvelles recherches et beaucoup d'essais pratiques que le sphinx américain dira son dernier mot.

Nous eussions voulu parler aussi des travaux des diverses commissions, rendre hommage à quelques-uns des hommes qui en ont fait partie; mais cela nous entraînerait dans de trop grands développemens. La Société de géographie de Paris, toujours disposée à prêter son concours éclairé aux nobles entreprises comme aux périlleuses aventures, va publier les travaux du congrès, et c'est à cette publication que nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient se faire du problème à résoudre une idée complète.

On affirme que M. de Lesseps veut ajouter à la gloire d'avoir percé l'isthme de Suez celle de mener à bonne fin le percement du canal interocéanique par Panama. L'entreprise ne peut assurément qu'y gagner. Il a annoncé déjà le triomphe du projet, à Londres, dans un congrès de littérateurs, à Nanterre, au couronnement d'une rosière, à l'Académie des sciences, à Amiens, enfin au *Continental hotel*, dans un banquet de société. Si cette nouvelle gloire est réservée, comme nous le souhaitons, au Nékao moderne, il faudra bien reconnaître que nul n'aura su attaquer de front une œuvre colossale avec plus d'entrain.

Edmond Plauchut.

LORD BEACONSFIELD

ET LA

DISSOLUTION DU PARLEMENT

Si l'on en jugeait par l'aigreur avec laquelle ils se plaignent de leur sort et de leur gouvernement, on pourrait croire que les plus malheureux des peuples sont les peuples libres, et assurément on se tromperait. La vivacité de leurs doléances prouve tout simplement qu'ils sont plus exigeans que d'autres, qu'ils se font du bonheur une idée plus compliquée, plus raffinée, qu'ils se contentent à moins bon marché. Telle nation s'accommode d'un maigre ordinaire; telle autre se regarde comme misérable quand on lui refuse le superflu : douée d'une sensibilité plus vive, elle se fait un monstre de petites contrariétés auxquelles sont insensibles ceux qui ont contracté la dure habitude de pâtir. C'est ce qui a fait dire à un philosophe d'outre-Manche qu'un homme mécontent est fort supérieur à un mouton satisfait. Au surplus, les peuples libres sont les seuls qui aient le droit de se plaindre tout haut, et la figure de rhétorique qui a le plus de succès dans la presse quotidienne est l'exagération. A telle nation, qui n'a que le droit de se taire, on aurait tort d'appliquer le proverbe : Qui ne dit mot consent.

De tous les peuples libres, les Anglais sont peut-être celui qui apporte le moins de retenue dans ses doléances et qui prend le plus de plaisir à outrer ses griefs. On parle beaucoup du bon sens britannique, de la raison anglaise, et on a raison d'en parler; mais le bon sens britannique ne consiste pas à ne jamais déraisonner, il consiste plutôt à compenser une déraison par une autre déraison, ce qui produit en fin de compte une sorte d'équilibre, un système de bascule entre les injustices contraires. Les cloches anglaises sonnent toujours en branle, à

grand bruit, à toute volée; on leur donne tout le va-et-vient qu'elles sont capables d'avoir; mais après avoir sonné pour le Bulgare, elles se lassent de chanter trop longtemps le même air, et le Turc finit par avoir son tour. Il faut ajouter qu'en Angleterre les entraînemens de la plume comme les emportemens de la parole tirent moins à conséquence qu'ailleurs. Après s'être exalté ou fâché, après s'être grisé de son enthousiasme ou de sa colère, l'Anglais réfléchit, et avant que d'agir, il raisonne, il calcule; il n'abandonne pas volontiers au hasard ses moindres intérêts, il n'a garde de dire : Tirons au doigt mouillé à qui aura cette bille. Les énormités que pouvait contenir tel numéro d'un journal nihiliste de Russie ont décidé de plus d'une destinée, ont fait tomber plus d'une tête. Chez les insulaires nos voisins, il y a plus loin de la parole à l'action. Quand l'honorable M. Chamberlain compare le parti tory à une bande d'escrocs, son éloquence incontestable est chaudement acclamée à Canterbury, et ses invectives trouvent de l'écho dans la foule; quand un ingénieux publiciste démontre avec une étonnante vigueur de logique que lord Beaconsfield sape les fondemens de la constitution et qu'il se propose de nantir la reine Victoria d'un pouvoir arbitraire et despotique, on admire sa verve et l'audace de son paradoxe. Mais il n'est pas un Anglais qui consentît à risquer sa tête, ou la moitié de sa tête, ou le demi-quart de sa fortune, ou même le bonheur d'une seule de ses journées sur une invective de M. Chamberlain ou sur un paradoxe du publiciste en question. Dans toute l'étendue du Royaume-Uni, l'exagération règne, elle ne gouverne point.

Le dénigrement, les brocards en vers ou en prose, toutes les folles injustices dont s'avise l'esprit de parti, n'exercent pas en Angleterre une action décisive, et l'hyperbole dans l'injure n'y est pas un poison mortel, puisque lord Beaconsfield n'en est pas mort et que tout permet d'espérer qu'il n'en mourra pas de sitôt. Il se plaisait jadis à rappeler dans un de ses écrits que son grand-père avait vécu quatre-vingt-dix ans, et comme il lui en coûtait de confesser que son père était mort octogénaire, il remarquait à sa décharge que ce robuste vieillard avait été enlevé par une épidémie. Il venait lui-même de dépasser la trentaine lorsqu'il écrivait : « Les principes que je professe aujourd'hui, je les professerai encore dans plus de cinquante ans d'ici. » On peut croire qu'il s'appliquera à justifier sa prophétie et à prouver que, pour avoir beaucoup d'ennemis, on ne s'en porte pas plus mal. Personne ne peut se vanter d'en avoir plus que lord Beaconsfield; peu d'hommes d'état ont eu autant que lui le regrettable ou enviable privilège d'exciter la colère, l'animadversion, et de se voir peindre chaque matin en diable noir sur la muraille. S'il est vrai que le mérite d'un homme se mesure à l'intensité des haines qu'il inspire, lord Beaconsfield est sûr de sa gloire et de l'immortalité de son nom. Il faut convenir du reste qu'il ne fait rien pour ramener ses aboyeurs à des sentimens plus doux; son

flegme ironique, sa malice acérée, qui trouve toujours le défaut de la cuirasse, ne contribuent pas à les calmer. On reprochait à sir Robert Peel d'être médiocrement aimable pour ses partisans et de réserver pour ses adversaires toutes ses avances, tout ce qu'il y avait en lui de bonne grâce naturelle. Lord Beaconsfield a beaucoup d'égards pour les brebis de son troupeau, il ménage peu les brebis du voisin, et ses sarcasmes comme ses mépris tombent de haut.

Quelque violentes qu'aient été les attaques, et quoique son administration ait donné prise plus d'une fois, lord Beaconsfield peut se flatter de sortir indemne de la session du parlement qui touche à sa fin. A part quelques défections qui ont pu l'affliger, la majorité dont il disposait à la chambre des communes est demeurée inébranlablement groupée autour de son chef; les derniers votes en font foi. Aujourd'hui le point est de savoir s'il laissera cette majorité achever son temps de service ou s'il dissoudra le parlement avant terme. Son habileté en décidera. Dissoudre un parlement et convertir la rente sont deux opérations fort délicates; pour s'en bien tirer, il importe d'avoir le flair des situations et le sens de l'opportunité. On ne saurait trop s'appliquer à bien choisir son heure; il faut interroger les vents, il faut, l'astrolabe en main, consulter les étoiles qui sont souvent menteuses ou qui se dérobent au moment décisif derrière les nuages. Et puis, quand on a arrêté son plan, il faut se rendre impénétrable, se couvrir d'un double masque; car il est essentiel que le jour de la dissolution arrive comme un larron pendant la nuit et surprenne la partie adverse au milieu de ses préparatifs de campagne. Lord Beaconsfield ne hasarde rien à la légère, il unit l'esprit cauteleux à la hardiesse des résolutions, en quoi il ne dément pas sa race. Il comparait autrefois lord Derby à ce prince Ruprecht dont l'attaque était irrésistible, mais qui, en revenant de la poursuite, trouvait régulièrement ses bagages et son camp aux mains de l'ennemi. Lord Beaconsfield s'entend à garder ses derrières, et il s'entend aussi à garder ses secrets, comme il l'a bien montré l'an dernier à Berlin, où l'annexion de Chypre produisit l'effet d'un coup de théâtre. Quand dissoudra-t-il le parlement? Voilà la question qu'agite aujourd'hui l'Angleterre. On croit généralement qu'il attendra l'automne, et les partis s'occupent déjà de fourbir leurs armes et de ceindre leur baudrier; mais personne n'a vu dans son jeu, et il ne se pressera pas d'abattre ses cartes. Il a toujours été l'homme des surprises; quand on est un habile romancier, on est passé maître dans l'art des péripéties.

Si lord Beaconsfield attendait, pour dissoudre la chambre, que plus de vingt-cinq millions d'Anglais se déclarassent absolument satisfaits de leur sort et que la Grande-Bretagne, devenue le séjour du parfait bonheur, ne fît pas entendre une seule plainte contre son gouvernement, l'heure de la dissolution ne sonnerait jamais. « Il y aura toujours des pauvres parmi vous. » A cette prédiction, qui s'applique à l'Angle-

terre plus qu'à tout autre pays, on pourrait ajouter celle-ci : Parmi les Anglais qui ne sont pas pauvres, il y aura toujours un nombre considérable de mécontens. Depuis quelques mois surtout, l'Angleterre se plaint que ses affaires ne vont pas, que les banques les plus solides sont sujettes à de graves accidens, que son industrie chôme, que son commerce languit, et le nouveau tarif douanier que vient de s'octroyer l'empire germanique n'est pas propre à réjouir beaucoup les cœurs à Birmingham comme à Manchester. On assure que maint Anglais qui jusqu'à ce jour ne s'était jamais rien refusé pousse ce cri inaccoutumé et douloureux : Je ne suis plus en fonds, et je vais être obligé de réduire mon train de maison. C'est de tous les aveux le plus pénible dans un pays où l'on juge un homme sur ce qu'il possède et sur ce qu'il dépense, dans un pays où être et paraître sont la même chose, dans le pays du monde où le superflu est le plus nécessaire. A coup sûr lord Beaconsfield n'y est pour rien, et ce n'est pas sa faute non plus si les blés d'Amérique font quelque tort aux blés anglais. Il est vrai que l'esprit de parti fait flèche de tout bois. Un journal français disait dernièrement au sujet d'un orage accompagné de grêle qui avait endommagé la moisson dans un de nos départemens : « Voilà encore un des bienfaits de la république. » Il se trouvera chez nos voisins plus d'un libéral et d'un radical pour affirmer que, s'il a beaucoup plu cet été, on a le droit de s'en prendre à lord Beaconsfield, et qu'il faut lui demander compte de tous les foins qui ont été versés, de tout le froment qui a été gâté par la nielle.

Les Anglais ont un autre souci, dont lord Beaconsfield n'est pas plus responsable que de la pluie qui a pu tomber cet été. Ce noir souci, qui est accompagné d'une sorte d'humiliation, leur est causé par une vilaine incommodité qu'on a baptisée d'un vilain nom : on l'appelle l'*obstructionnisme*. C'est, comme on sait, un mal de provenance irlandaise, et dans l'origine ce ne fut qu'une simple indisposition, dont on était porté à rire plus qu'à pleurer. L'indisposition s'est changée en une maladie qu'on peut qualifier aujourd'hui de véritable fléau, de l'une des dix plaies d'Égypte. Il y a un ingrédient nécessaire à toute cuisine politique, mais dont la cuisine parlementaire se passe encore moins qu'une autre : c'est la bonne foi. Les Irlandais qui siègent à la chambre des communes sont peut-être des hommes d'un esprit fort délié, mais la bonne foi leur manque. Ils ressemblent à des écoliers qu'on retient malgré eux dans un pensionnat et qui s'appliquent à faire beaucoup de bruit, beaucoup de désordre, à se rendre insupportables à leurs voisins et à tout le monde, dans l'espérance qu'on leur donnera la clé des champs et qu'on les renverra chez eux. Les obstructionnistes irlandais se flattent que l'Angleterre finira par se dire : « Ces gens sont impossibles, accordons-leur un parlement à Dublin; qu'ils s'en aillent bien vite y pérorer à leur aise, et qu'ils nous laissent

tranquilles ! » Ce n'est pas seulement aux scènes violentes que recourent ces incommodes personnages: ils multiplient les difficultés, ils suscitent des incidens, ils prononcent sur les plus minces matières des discours interminables, ils remettent tout en question, ils usent et abusent de toutes les ressources du règlement pour éterniser les discussions, ils poussent à bout la patience du *speaker* et de leurs collègues, ils obligent parfois la chambre des communes, comme cela s'est vu dernièrement, à siéger pendant plus de vingt heures sur trente-six. Dans tous les pays civilisés, on a l'usage de se compter, lorsqu'un vote est douteux; mais qu'il suffise d'un Irlandais pour contraindre une chambre, vingt fois dans le cours de la même séance, à se retirer dans ses couloirs à la seule fin d'établir qu'il y a 250 voix d'un côté et 10 de l'autre, il faut vraiment tout le flegme anglais pour résister à de si rudes épreuves. Les talens de société jettent beaucoup d'agrément dans les réunions, ils servent quelquefois aussi à mettre en péril le régime parlementaire.

Aux obstructionnistes ou empêcheurs venus de la verte Erin se joignent souvent des empêcheurs anglais, ceux qu'on nomme *the philosophic politicians*, lesquels ne sont point aussi pervers que leurs collègues irlandais. Ils ont au contraire les meilleures intentions, on leur reproche seulement d'en avoir trop. Il est bon d'être philosophe, encore faut-il l'être avec tempérance et à propos. Si les républiques, comme le souhaitait Platon, étaient gouvernées par des sages, ou leur gouvernement laisserait beaucoup à désirer, ou bien ces sages le seraient assez pour garder dans leur poche une notable partie de leur sagesse. La géométrie est la seule science où il soit impossible d'avoir trop raison. La chambre des communes discutait il y a peu de jours un *bill* fort important, le nouveau code disciplinaire pour l'armée et la marine. Ce code, sans répondre à tous les vœux et à l'attente des humanitaires, améliorait le sort du matelot et du soldat, adoucissait les peines, offrait plus de garanties aux accusés. On n'avait pas cru pouvoir abolir les châtimens corporels. Le secrétaire d'état pour la guerre avait remarqué à ce propos que, par l'effet naturel du recrutement volontaire, l'armée anglaise renferme quelque écume, beaucoup de gens de sac et de corde, et que le plus souvent elle est appelée à faire campagne dans des pays où il n'y a pas de prisons. Mais on avait réservé l'usage du terrible chat à neuf queues pour les cas où la peine de mort est applicable, on avait réduit le maximum à vingt-cinq coups, on s'était engagé à faire un modèle de *chat*, qui servirait d'étalon, de prototype, et dont tous les autres seraient de fidèles copies. Le *leader* du parti libéral, lord Hartington, avait accepté cette transaction et promis de voter le *bill*, ce qui était fort naturel, puisque jadis, étant ministre, il ne s'était point avisé d'abolir les étrivières. Mais le chef des politiciens philosophes, M. Chamberlain, ne l'entendait pas ainsi; il accabla lord Hartington de repro-

ches, le menaça de rompre avec lui. M. Chamberlain a la sainte horreur du *cat* et du *flogging*, et on ne saurait lui en vouloir; mais il considère toute transaction comme un déshonneur, et c'est de cela qu'on peut le blâmer. Cédant aux menaces des radicaux, lord Hartington faillit à sa promesse, et par un véritable scandale d'inconséquence, il proposa à la dernière heure un amendement qui désapprouvait le maintien du *cat*. Si cet amendement avait passé, c'en était fait de ce malheureux *bill*, qui avait traversé presque toute la session en traînant de l'aile, grâce aux mille dégoûts qu'en cette occasion plus qu'en toute autre les obstructionnistes de toute espèce avaient su donner à la chambre par leurs chicanes, par leur humeur chipotière, par leurs longueurs infinies et désespérantes. « Vive les gens faciles en affaires! disait Voltaire; la vie est trop courte pour chipoter. » Mais Voltaire avait son idée, et les Irlandais ont la leur. On a su mauvais gré à lord Hartington d'avoir paru un jour faire cause commune avec eux; on lui a reproché aussi d'avoir capitulé devant la queue de son parti, devant ceux que lord Salisbury appelait tout récemment les Circassiens de l'armée libérale, et une majorité de 106 voix a rejeté l'amendement. Il est dangereux pour un *leader* de vouloir contenter les philosophes et les Circassiens, c'est-à-dire des gens dont la nature est de n'être jamais contens. Si lord Hartington capitulait une fois encore, ce serait peut-être une bonne carte de plus dans le jeu de lord Beaconsfield, qui trouverait à la placer quand viendra le grand jour de la dissolution.

Les Anglais se plaignent d'un temps d'arrêt dans les affaires, de la pluie, des blés d'Amérique; ils se plaignent aussi que dans la session qui va finir beaucoup de lois n'ont pu venir en discussion, que plus d'un *bill*, solennellement annoncé, est resté en souffrance, que l'*annual slaughter* est plus considérable encore que d'habitude. Voilà des péchés qui ne sont imputables qu'au ciel et aux obstructionnistes, lord Beaconsfield n'a point à en répondre. Mais on lui représente qu'il est bien permis de s'en prendre à lui si ses budgets laissent à désirer, si certaines dépenses ont augmenté, s'il y a de grosses notes à payer, si l'on prévoit qu'avant peu il faudra proposer de nouveaux impôts. M. Gladstone ne lui épargnera pas ces reproches et il conclura en disant : « Voilà ce que nous vaut votre politique étrangère et coloniale. » Il y a dans M. Gladstone un philanthrope très sincère et un financier très habile. Jadis le philanthrope approuva et seconda de son mieux cette politique un peu tracassière à laquelle présidait lord John Russell, et qui consistait à se mêler beaucoup des affaires des petits pays, pour leur donner des conseils, pour leur prêcher la liberté parlementaire et le bonheur. Mais il faut rendre cette justice à M. Gladstone, que le financier tenait en bride le philanthrope et qu'il n'a jamais goûté que les prédications et les conseils qui ne coûtent rien; il est prêt à condamner la politique d'intervention, *the meddle and muddle policy*, dès qu'elle

risque de provoquer un déficit dans le budget. L'économie a fini par devenir sa passion exclusive. « Dis-moi ce que tu dépenses et je te dirai qui tu es. » Cet adage est admis en Angleterre dans la vie privée; mais en matière d'administration publique, M. Gladstone estime tout au contraire que le meilleur gouvernement est celui qui dépense le moins pour sauvegarder sa fierté. Lorsqu'il était au pouvoir, uniquement occupé de son budget, il a laissé transformer la face de l'Europe sans que l'Angleterre et ses ministres eussent un mot sérieux à dire dans cette affaire.

Les termes de *whigs* et de *tories* ont souvent changé de sens, et on a pu prétendre qu'ils n'en avaient plus. Mais quand le whigisme est représenté par M. Gladstone et le torysme par lord Beaconsfield, la question peut se résumer ainsi : l'Angleterre est-elle un bon bourgeois, qui ne doit pas avoir d'autre souci que de diminuer ses dettes et de bien placer ses économies, ou est-elle un vieil aristocrate, qui règle son budget sur les exigences de sa dignité et ne craint pas la dépense dès qu'il s'agit de protéger ses cliens et de se faire respecter dans le monde? Qu'en penseront les électeurs? Quelqu'un a dit : « Ceux qui sont contens de leur être sont bien sûrs d'être contens, ceux qui raisonnent ne sont pas si sûrs de bien raisonner. » Cela n'est pas toujours vrai. M. Gladstone désire charitablement que tous les Anglais aient leur poule au pot, mais d'abord il ne leur a jamais donné la poule, et ensuite, à supposer qu'il la leur donnât, il faudrait encore qu'il leur apprît à ne pas convoiter autre chose. Il est des jours où les peuples trouvent les questions de bonheur beaucoup plus claires que les questions de dignité; il en est d'autres où ils se mettent à raisonner, et alors il leur paraît que plaie d'argent n'est pas mortelle, que la chose du monde la plus évidente est l'honneur, et qu'une nation qui a perdu sa fierté a tout perdu. Dans l'intérêt de lord Beaconsfield, il faut souhaiter que l'Angleterre élise son nouveau parlement dans un de ces jours où les peuples sont disposés à croire que leur fierté ne leur coûte jamais trop cher.

Les adversaires de lord Beaconsfield ne sont pas tous partisans de la politique qui a pour principe de laisser tout faire et de laisser tout passer. Quelques-uns lui accorderaient volontiers que noblesse oblige, que les grands empires ont charge d'âmes, qu'ils ne peuvent sans abdiquer abandonner leur nom et leurs colonies à tous les hasards des événemens, qu'il est des sacrifices utiles et des entreprises nécessaires. Mais ils l'accusent de ne pas s'en tenir au nécessaire, d'aller au-devant des complications, d'avoir le goût des aventures. Un Anglais nous disait il y a quelques semaines : « Chaque peuple a son réveille-matin. La première pensée du Russe, en ouvrant les yeux, est celle-ci : « Le chef de la gendarmerie a-t-il été assassiné cette nuit? » L'Allemand se dit : « Quelle nouvelle charge va-t-on m'imposer pour augmenter l'artillerie? »

Le Français qui a fait de mauvais rêves et qui les prend au sérieux se demande : « Lequel des services publics va-t-on désorganiser aujourd'hui? » L'Anglais se demande de son côté : « Pendant que je dormais, quelle nouvelle guerre m'a-t-on mise sur les bras? »

De toutes ces guerres, celle qui a paru la plus inutile, la plus improductive, la plus déplaisante, est la guerre contre les Zoulous et leur roi Cetywayo. Pouvait-on l'éviter? C'est une grande question, répondrait Candide. Les conquêtes ont leurs fatalités; après en avoir fait une qu'on voulait faire, on se trouve engagé dans une autre qu'on ne voulait pas faire. Cela s'est vu en Afrique comme en Asie. Dans un de ses intéressans articles sur les colonies de l'Afrique australe, M. Montégut citait ici même le mot d'un chef des Basoutos, nommé Mosheh, lequel disait aux Baralongs qui prétendaient lui avoir acheté le territoire qu'ils occupaient : « Je vous ai permis de traire ma vache, mais je refuse de vous la vendre. » Il arrive souvent que, pour traire la vache, on est obligé de l'acheter ou de la prendre. Il y a dix ans, les possessions anglaises au sud de l'Afrique se réduisaient à la colonie du Cap, bornée alors par le fleuve Orange et par le Keï, et au petit état de Natal; on s'était promis d'en rester là, vaine promesse qu'emportèrent bientôt les vents qui soufflent du cap des tempêtes. On découvrit des champs de diamans, on voulut les avoir, et il fallut les prendre. Ces diamans, qui de conséquence en conséquence ont causé tout le mal, ce n'est pas lord Beaconsfield qui les a découverts, et ce n'est pas lui non plus qui les a pris; il n'était pas alors au pouvoir. On ne saurait sans injustice l'accuser d'avoir semé les dents du dragon; la moisson a grandi, elle a jauni, on n'a pu se dispenser d'y porter la faucille. Malheureusement cette campagne a commencé sous de sinistres auspices, elle a été marquée par de lugubres incidens. La défaite sanglante d'Isandula a été dure à l'orgueil britannique, et la mort tragique d'un jeune prince a provoqué dans toute la Grande-Bretagne une de ces crises de l'imagination et de la conscience auxquelles elle est sujette. Les uns n'ont pu s'empêcher de rentrer en eux-mêmes et de se dire que, depuis que l'Angleterre a cessé de haïr les Bonaparte, son amitié leur a été presque aussi funeste par ses abandons que sa haine le fut jadis par ses ardentes poursuites. Les autres ont trahi l'espérance qu'ils nourrissaient dans le fond de leur cœur, ils ont témoigné par des manifestations et des hommages presque indiscrets que, sans en rien dire à personne, ils s'étaient flattés de voir avant peu sur le trône de France un prince qui leur serait tout acquis. En cette circonstance, comme en tant d'autres, le bon sens national a fait justice des exagérations de la première heure; de l'autre côté de la Manche, c'est presque toujours le second mouvement qui est le bon.

Quand lord Beaconsfield serait sans reproche, quand il n'aurait fait

aucune faute ni en Europe, ni en Asie, ni en Afrique, il ne laisserait pas d'avoir beaucoup d'ennemis irréconciliables. Montaigne disait de son ami : « Si l'on m'eût demandé pourquoi je l'aimais, j'aurais répondu : parce que c'était lui. » Plus d'un Anglais, à qui on demanderait pourquoi il déteste l'homme d'état qui s'appelait Benjamin Disraeli, répondrait : Je le déteste, parce que c'est lui. Un écrivain danois de grand mérite, M. Brandes, a publié dernièrement une remarquable biographie de lord Beaconsfield (1). En étudiant cette singulière et originale figure, il a commencé par l'étonnement, par la défiance, il a fini de son propre aveu par la sympathie. Mais, s'il en était besoin, il suffirait de lire les premiers chapitres de ce livre pour s'expliquer la haine jalouse qu'inspire à tant de ses compatriotes celui qui mettait en tête de son premier roman cette épigraphe hardie : « Le monde est mon huître, et je l'ouvrirai avec la pointe de mon épée. » Lord Beaconsfield est un parvenu, et il n'a pu parvenir qu'en s'imposant. Un front d'airain, une confiance imperturbable dans son génie et dans son étoile, le sarcasme, les menaces, les prophéties, l'art d'étonner son prochain, des équipées téméraires et de petites intrigues, un orgueil qui restait debout dans la défaite, l'insolence toujours mêlée aux séductions, tels furent ses moyens. Il n'était rien encore, lorsqu'il écrivait à O'Connell : « Nous nous rencontrerons un jour à Philippes, et je vous y infligerai une leçon humiliante et salutaire. » Il était bien peu de chose, quand il disait aux railleurs de la chambre des communes qui étouffaient sa voix sous leurs éclats de rire : « Le jour viendra où je vous forcerai à m'écouter. » On put croire longtemps qu'il n'y avait dans cet homme d'infiniment d'esprit qu'un tapageur et un aventurier, doublés d'un charlatan. Quels prodiges d'audace et d'adresse n'a pas dû accomplir le descendant d'une race à qui l'Angleterre refusait toute existence politique, pour imposer son autorité et son commandement à la plus fière aristocratie de l'Europe? Depuis que le monde est monde, ou plutôt depuis que le berger Joseph devint ministre d'un Pharaon, jamais pari plus aventureux ne fut gagné, et le charlatanisme n'y a pas nui, il sert à fonder des fortunes et à propager des religions. Le fils de juif qui gouverne à cette heure l'empire britannique écrivait il y a trente-cinq ans : « Joseph Smith, père des Mormons, aura toujours plus de disciples que le raisonnable Bentham. » Il avait fait cette découverte en sortant du berceau, avant même que le mormonisme existât; il est naturel qu'il en ait tiré parti.

M. Gladstone traitait naguère d'étranger son heureux rival, et il lui reprochait « de n'avoir pas dans les veines une goutte de sang anglais. » Qu'on juge du déplaisir qu'il doit ressentir, quand cet étranger lui donne des leçons de patriotisme et d'orgueil britannique! C'est lord Beaconsfield qui dans ces derniers temps, comme le dit M. Brandes,

(1) *Lord Beaconsfield, ein Charakterbild*, von Georg Brandes. Berlin, 1879.

« a rattaché étroitement à l'empire les colonies, dont le sort était traité par M. Gladstone comme une chose presque indifférente, et c'est lui aussi qui, par une politique énergique à l'encontre des ennemis de l'Angleterre, a rendu au nom de sa patrie l'éclat qu'il avait perdu. » Au travers des ondoiemens de son caractère et des contradictions de sa vie, deux choses seront toujours glorieuses à ce tory radical. Il n'a jamais renié ses origines, il ne s'est pas lassé de célébrer Sion, il a déclaré plus de cent fois à ses compatriotes que ce qu'il y a de meilleur dans le chrétien, c'est le juif. D'autre part, ce merveilleux orateur, qui de 1852 à 1873 a passé dix-sept années dans l'opposition et à qui tout semblait bon pour renverser un cabinet whig, n'a jamais combattu une mesure proposée par ses adversaires, lorsqu'il la croyait propre à relever au dehors l'honneur anglais.

Parmi les griefs raisonnés ou déraisonnables qu'on peut avoir contre lui, il faut compter ses livres; beaucoup d'Anglais ont peine à lui pardonner d'avoir été romancier et de s'en trop souvenir. Et cependant que serait-il devenu, s'il n'avait pas écrit des romans ? Ils ont été la soupape de sûreté de son imagination orientale. La littérature est une délivrance; jeter ses rêves sur le papier est une façon d'en finir avec eux. Quand celui qui n'était pas encore lord Beaconsfield se sentait incommodé par les fumées capiteuses de son romantisme, il s'en soulageait en créant un Sidonia, homme de mystère, irrésistible enchanteur, omnipotent, omniscient et se faisant obéir de l'univers comme de son chien. Quand Benjamin Disraeli voyait en noir le régime parlementaire et qu'il s'indignait qu'une reine de la Grande-Bretagne fût réduite à la condition d'un doge vénitien, il se débarrassait des utopies dont il était tourmenté en les faisant conter à l'univers étonné par l'un des fils de son esprit, par quelqu'un de ces héros de la jeune Angleterre qui emploient leur temps à refaire des trônes, à fonder des empires et quelquefois à causer politique avec des anges. On sait du reste que dans ces romans qui ont fait tant de bruit et qui méritaient d'en faire tout ne se passe pas en songes creux; la vie nous y est représentée tantôt comme un rêve, tantôt comme une affaire. — Demandez aux romans de Disraeli, a dit un critique, quel est le plus beau moment de la vie d'un homme, ils vous répondront: C'est la minute où il surprend la femme adorée lisant avec une attention recueillie le discours qu'il a prononcé la veille au milieu des applaudisssemens de la chambre des communes. — On apprend aussi, en les interrogeant, que, si l'amour est une passion divine, il faut s'en priver pour peu qu'on n'ait pas un revenu de 500 livres sterling, mais qu'au surplus il suffit de la vue de deux éperons pour chasser toutes les idées de suicide.

Le romancier avait enseigné beaucoup de choses au politique; il lui avait appris que l'imagination est un moyen de gouvernement, qu'il faut savoir s'emparer de l'esprit de la foule et que, n'en déplaise à

M. Gladstone, les coups de théâtre ont du bon. Mais quand lord Beaconsfield fait quelque emprunt à ses romans, il s'applique toujours à démêler le son de la farine et le chimérique du possible. Il y a trente ans déjà, comme l'a remarqué M. Brandes, l'émir Fakredin, à demi couché sur un divan, pressant entre ses lèvres le bouquin d'ambre de son chibouk, tenait ce langage au jeune Tancrède et à son père, Benjamin Disraeli : « Vous autres Anglais, votre devoir est d'exécuter en grand le coup de tête dont s'avisa jadis le Portugal. Vous feriez bien de quitter un petit pays qui ne vous suffit plus pour un vaste et magnifique empire. Que la reine d'Angleterre rassemble sa flotte, qu'elle y embarque ses trésors, son argent comptant, sa vaisselle d'or et ses armes précieuses ! qu'escortée de toute sa cour et des principaux personnages de son royaume, elle transporte le siège de son gouvernement à Delhi ! Elle y trouverait une armée excellente et d'inépuisables revenus. Je prendrai soin, quant à moi, de l'Asie-Mineure et de la Syrie ; c'est par la Perse et les Arabes qu'on peut gouverner les Afghans. Nous reconnaîtrons l'impératrice des Indes pour notre suzeraine, et nous lui assurerons la tutelle des rivages du Levant. Si elle veut, elle aura Alexandrie, comme elle a Malte ; ce sera le plus grand empire que le soleil ait jamais vu, sans compter que la nouvelle impératrice sera délivrée à jamais des ennuis et des tracas que lui causent ses deux chambres. » M. Brandes a raison de le dire, « il n'y a pas dans ce programme fantastique un seul article auquel n'ait répondu plus tard une action de lord Beaconsfield. » Il a défini l'Angleterre une puissance asiatique. Il n'a pas transporté Londres à Delhi, mais il a déclaré que le centre de gravité de la puissance anglaise est à Calcutta. Il n'a pas embarqué sa reine pour le pays du sandal et des diamans, mais il a fait venir des cipayes en Europe pour la défendre, et il l'a proclamée impératrice des Indes. Il a fait reconnaître sa suzeraineté à l'Asie-Mineure, et s'il s'est privé d'Alexandrie pour ne pas se brouiller avec la France, il a remplacé Alexandrie par l'île de Chypre.

Mais la part du rêve, lui seul sait la faire, on ne peut s'en charger pour lui, et mal en a pris dernièrement à l'un de ses fervens admirateurs de s'être souvenu mal à propos que l'un de ses premiers-nés, Contarini Fleming, considérait comme le souverain bonheur la gloire d'être assis sur un trône étincelant et d'y recevoir d'un peuple en délire une couronne de lauriers. Le pauvre homme a imaginé d'organiser une souscription d'un penny pour offrir cette couronne à lord Beaconsfield. Il a ramassé 52,800 pennies, la couronne d'or a été commandée et fabriquée ; il se flattait qu'un jour à Sydenham, dans le Palais de cristal, il aurait la joie de la poser lui-même, de ses propres mains, sur le front de son dieu ; mais son dieu, qui a beaucoup d'esprit, a refusé sèchement de se laisser couronner et l'a prié de s'adresser à « Contarini Fleming. » L'Angleterre se moque des cruelles perplexités, de la douloureuse morti-

fication de M. Tracy Turnerelli, qui, ne sachant que faire de son joyau, l'a déposé chez un banquier en proposant aux souscripteurs de leur restituer leur argent, qu'ils s'entêtent à ne pas reprendre. Il n'y a pas de plus grand embarras dans ce monde que de posséder une couronne dont on ne sait que faire; il est difficile de l'employer à son usage personnel. Les uns conseillent à cet homme embarrassé de la mettre en loterie, d'autres de l'offrir à M. Gladstone, ce qui serait une vengeance, d'autres enfin de la vendre au nouveau prince régnant de Bulgarie, en lui faisant un rabais, pourvu qu'il paie comptant. Quant aux jaloux, ils insinuent avec un sourire noir que lord Beaconsfield s'est rendu justice et qu'une jarretière suffit pour habiller sa gloire.

Lord Beaconsfield est un romantique de haut vol, en qui l'esprit d'aventure est heureusement corrigé par l'instinct très vif de sa propre conservation. Il a revendiqué plus d'une fois les droits du génie, mais il a dit aussi qu'il faut savoir « se mêler au tas, » et il s'est mêlé au tas. Quelques dégoûts que lui inspire la constitution vénitienne, il a reconnu que, selon le mot d'un publiciste anglais, l'Angleterre est une république savamment déguisée, et il a réglé là-dessus sa conduite. Il s'est demandé un jour : Que doit faire un homme d'état de ses opinions? Il a répondu : Un homme d'état doit peu se soucier de ses opinions et ne rechercher que ce qui est utile à son pays et conforme à l'esprit du temps. Il a fait l'éducation de son parti, il l'a gagné aux idées qui lui sont chères, mais il n'exige pas trop, il ne tend jamais la corde jusqu'à la faire rompre. Il sait faire des sacrifices opportuns non-seulement à ses amis, mais à ses ennemis.

Aujourd'hui qu'il s'apprête à dissoudre le parlement, il n'a pas d'autre souci que de mettre ses affaires en ordre, de régler ses comptes, de liquider ses entreprises, pour pouvoir dire à ses électeurs : Grâce à moi, l'Angleterre a l'esprit libre et tranquille, il n'y a pas un nuage à l'horizon. Heureusement pour lui, il en a fini avec les Afghans, et la guerre contre les Zoulous a pris une meilleure tournure. S'il a en tête quelque nouveau projet, il l'ajourne. Aussi éprouve-t-il une certaine impatience quand on l'invite à s'engager dans les affaires d'Égypte plus qu'il ne lui convient, ou à déployer toute son influence pour donner Janina à la Grèce. Il veut aux Grecs beaucoup de bien, il s'intéresse beaucoup plus encore à ses électeurs et à lord Beaconsfield. On prévoit que les prochaines élections diminueront peut-être sa majorité, mais que les restes en seront bons. Il faut toujours compter avec l'imprévu, mais si ces prédictions se réalisaient, la France n'aurait pas à s'en plaindre. Elle n'a pas eu sujet de se louer des whigs et de leur politique étrangère, et elle ne peut oublier que Benjamin Disraeli disait dès 1858 : « L'alliance entre la France et l'Angleterre repose sur la communauté de leurs intérêts et ne dépend point de la forme du gouvernement dans l'un de ces deux pays. »

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1879.

A mesure qu'on approche des vacances, les travaux parlementaires se hâtent, et l'on vote au pas de course, sans relâche; on expédie tout sans trop de choix, les lois les plus sérieuses et les lois les plus inutiles, le budget, la prorogation des traités de commerce, les chemins de fer, le retour à Paris et la destruction de ce qui reste des Tuileries ! Il n'y a que la loi sur l'enseignement supérieur qui paraît décidément devoir s'arrêter en route et être ajournée jusqu'à un temps meilleur, jusqu'à la session d'hiver. Le sénat, tardivement saisi du projet voté par la chambre des députés, s'est empressé de nommer sa commission, et avec toute la bonne volonté possible cette commission ne peut guère avoir terminé son travail avant le congé désormais prochain des deux assemblées. La question est d'ailleurs assez grave pour que quelques mois de réflexion ne soient point de trop, et elle peut devenir assez délicate, même peut-être assez périlleuse, pour que le ministère ne soit probablement pas bien impatient de brusquer la solution. Le sénat, à part cette loi sur l'enseignement supérieur qui semble destinée à rester réservée, le sénat a encore le budget à expédier, la prorogation des traités de commerce à examiner, la réorganisation du conseil de l'instruction publique à discuter, sans compter les interpellations et les incidens inattendus qui peuvent se produire : en voilà plus qu'il n'en faut pour atteindre l'heure où le parlement quittera Versailles pour n'y plus revenir. Ce n'est point assurément le pays qui se plaindra de cet interrègne parlementaire, de cette suspension momentanée des débats bruyans et passionnés de ses législateurs. Le pays ne peut raisonnablement se plaindre que d'une chose, c'est que dans cette session qui va finir on ait plus d'une fois oublié ses intérêts les plus pressans pour des luttes irritantes et stériles, c'est que les actions ne répondent pas toujours aux paroles ou même à la bonne volonté, c'est que la politique du nouveau régime donné à la France ait encore tant de peine à se dégager des vulgaires considérations de parti où elle s'embarrasse trop souvent. C'est en définitive la question qui ne cesse de dominer toutes les autres.

Ce n'est pas sans doute en un jour qu'un régime nouveau arrive à se

fonder, à prendre son vrai caractère, et ce qui se passe aujourd'hui, ces incertitudes, ces ambiguïtés, ces oscillations, qui sont trop faciles à signaler, tout cela n'a rien de particulier à la république. C'est un peu l'histoire de tous les régimes qui commencent, qui ont de la peine à se faire reconnaître. C'est l'histoire de la restauration dans ses premières années; c'est l'histoire de la libérale monarchie de 1830 dans sa période de formation. Pour tous les gouvernemens naissans, il y a les mêmes phases laborieuses et ingrates, les mêmes questions, une direction, un équilibre à trouver, un personnel fidèle et actif à choisir, des contradictions à déjouer. Comme ceux qui l'ont précédée, la république, au moment d'entrer sérieusement en action, a été exposée à déplacer des intérêts, à troubler des habitudes, à rencontrer sur son chemin des hostilités ou des défiances. Elle a cela de commun avec tous les régimes, et elle a aussi sans nul doute des difficultés qui viennent d'elle-même, qui naissent de son principe ou de son passé, qu'on ne peut se promettre de dominer ou d'atténuer que par une fermeté mêlée de beaucoup de modération. Le mal aujourd'hui, il faut le dire d'un mot, c'est que le gouvernement n'a peut-être pas toujours un sentiment suffisant de sa force, et faute de ce sentiment supérieur il est trop souvent à la merci des incidens qui se succèdent, des influences qui le pressent. Là où il pourrait agir avec autorité il se croit obligé de payer rançon à l'esprit de parti, de transiger avec les importunités bruyantes. Il rachète la fermeté qu'il sait déployer quelquefois dans les circonstances décisives par des concessions qu'il juge inévitables, par une sorte de tolérance tacite pour des excentricités dont il ne méconnaît pas lui-même le danger. Sa plus grande préoccupation est surtout de ne pas paraître trop conservateur, d'imprimer à ses actes comme à ses choix de fonctionnaires un caractère républicain, de désarmer les susceptibilités républicaines, et c'est précisément parce que cette politique a de singuliers ménagemens qu'on est encore assez souvent réduit à se demander où nous allons, quelle est la république qui finira par sortir de tout cela. Au fond le ministère n'a pour sûr que des idées suffisamment modérées, et il ne reconnaît, il n'admet, quant à lui, que la république définie, organisée par la constitution. Dans tout ce qu'il fait pour renouveler l'administration, il a l'intention de rester conciliant, d'éviter toute réaction outrée, et M. le garde des sceaux disait récemment devant le sénat : « Je sais que les hommes de notre âge ont passé par trop de péripéties politiques pour qu'il soit possible de faire de leurs opinions anciennes un motif d'ostracisme... » Oui, sans doute, le ministère parle ainsi, et ce qu'il dit, il le pense; mais il a ses obsessions incessantes, ses illusions, et jamais le danger de l'esprit de parti n'apparaît mieux qu'à l'occasion de ces questions de personnel qui sont venues récemment se résumer et se concentrer dans cette triste affaire du renouvellement du conseil d'état.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que cette affaire de la réorganisation du conseil d'état a été conduite d'une manière au moins malheureuse, et si elle a eu plus d'éclat que toutes les autres, c'est que le conseil d'état n'est pas seulement un auxiliaire administratif du gouvernement, il est aussi un tribunal. On ne croyait pas aller aussi loin, c'est bien clair, on voulait se borner à quelques épurations, à quelques adjonctions nouvelles autorisées par une loi récente, en laissant dans le conseil des hommes qui en étaient la lumière, la force, la tradition vivante. On a si bien procédé que la réorganisation est devenue une révolution complète, que les nominations nouvelles ont ressemblé à une invasion, et que les quelques conseillers conservés ont pu se croire dans la position de fonctionnaires graciés ou tolérés, à demi suspects, toujours menacés d'être frappés à leur tour pour raison politique, comme l'avaient été quelques-uns de leurs collègues. Après les révocations, le défilé des démissions a commencé. L'affaire a fait quelque bruit au sénat; M. Baragnon, toujours prompt aux interpellations, s'en est emparé, M. le garde des sceaux a vivement répondu en homme un peu étonné des résultats de son opération : au demeurant, l'épuration est complète, la république a son conseil d'état tout neuf où l'on a fait entrer quelques préfets républicains, quelques conseillers municipaux républicains, ce qui permettra de remplacer ceux-ci par d'autres républicains. Tout est pour le mieux dans le plus heureux des mondes républicains !

Il faut bien s'entendre. Cette question des fonctionnaires, à laquelle l'affaire du conseil d'état a rendu un pénible éclat, est une des plus délicates questions qui puissent s'élever, et elle est aussi une de celles qu'on ne peut éluder. Assurément les fonctions publiques ne sont pas un mandarinat inviolable et inamovible, se perpétuant à travers les révolutions qui se succèdent, indépendant des pouvoirs politiques, créé pour servir tous les régimes et au besoin pour les combattre. Elles font partie de la puissance publique, elles en sont la manifestation sous toutes les formes, et le jour où la constitution du pays est changée, les fonctionnaires n'ont plus d'autre alternative que de se soumettre ou de se démettre. Le gouvernement a certes le droit de réclamer de ses agens, surtout des agens les plus élevés, un concours sincère et fidèle; il a plus que le droit, il a le devoir de leur demander tout au moins de ne pas tourner contre lui l'autorité qu'ils exercent en son nom, de ne pas rester des ennemis dans la place. Tous les gouvernemens ont agi de même sans passer pour des persécuteurs. La restauration dont nous parlions n'a pas laissé apparemment à ses ennemis déclarés l'honneur de la servir et le soin de la défendre. La monarchie de juillet n'a pas procédé autrement; M. Thiers, alors jeune serviteur des institutions nouvelles, disait dans la chambre de 1831 : « Il y avait des préfets, des sous-préfets, des procureurs généraux, des magistrats que la nature de leurs fonctions rendait suspects. On n'a point laissé en place

un seul de ces fonctionnaires, parce que c'était là la partie politique du gouvernement et qu'il fallait à de telles fonctions des hommes nouveaux... Dans toutes les fonctions politiques, tous les changemens possibles ont été opérés; on ne s'est arrêté que devant les empêchemens qui résultaient de la spécialité... » M. Thiers parlait ainsi en homme d'un esprit politique supérieur, précisant tout à la fois l'étendue et la limite de ce que pouvait un gouvernement sensé pour sa propre sauvegarde comme pour la bonne administration du pays au lendemain d'une révolution.

Ce que les autres gouvernemens ont toujours fait par une sorte de logique de situation, par une obligation de défense, la république a certainement le droit de le faire. Elle a le droit d'avoir son personnel, de choisir entre ses amis et ses ennemis; mais il est bien clair aussi que tout est affaire de mesure, qu'il y a, en dehors de ce qui est plus directement politique, des services dignes de respect, des considérations de « spécialité » dont il faut tenir compte. Il est bien évident que cette république nouvelle qui vient de naître, qui a l'ambition de vivre, est plus que tous les autres régimes soumise à des conditions de ménagement et d'impartialité, précisément à cause des circonstances dans lesquelles elle a été acceptée. Elle a été créée pour être le gouvernement de tout le monde, c'est son honneur et sa force, et si elle n'est point cela, elle n'est plus rien. Son premier, son plus manifeste intérêt, est de se défendre de tout esprit d'exclusion et de suspicion, de rester « ouverte » comme le disait récemment M. le garde des sceaux, de ne pas être seulement un parti, d'éviter de tomber dans cette méprise, dont M. Thiers s'amusait déjà en 1831, qui consiste à croire « qu'un homme bien pensant peut remplir toutes les fonctions. » L'homme bien pensant aujourd'hui, à en croire certains hommes, serait le républicain : ce serait là le titre souverain et universel. S'agit-il d'une place de conseiller d'état, de magistrat rural, de garde champêtre ou de contrôleur des finances, de simple débitant de tabac, il faudrait avant tout attester un républicanisme sérieux et s'être fait particulièrement agréer par son député. Ceci est l'essentiel, et comme les bonnes idées descendent rapidement de degré en degré, comme aussi la puérilité se mêle souvent aux choses graves, il peut y avoir tel juge de paix nouvellement investi qui, arrivant dans un canton tout pénétré de son mandat, ne visitera que les républicains. Il n'est point, à ce qu'il paraît, le magistrat de tout le monde, il n'est que le juge des républicains; les autres n'existent pas pour lui, il craindrait de se compromettre rien que par une visite. On ne voit pas qu'avec cette manie de rechercher une orthodoxie nouvelle on fomente partout la délation contre les fonctionnaires les plus inoffensifs, on crée dans chaque localité une sorte de petite oligarchie jalouse, et en fin de compte on suscite plus de ressentimens et d'inimitiés que de concours utiles; on compromet la république plus

qu'on ne la sert. On ne s'aperçoit pas que, pour quelques cliens toujours prêts à se donner à tous les régimes sans marchander les obséquiosités, les marques d'un dévoûment banal ou intéressé, on décourage d'honnêtes gens qui ne refuseraient pas leur appui, qui pourraient rendre des services précieux à la condition d'être respectés.

Qu'est-ce à dire d'ailleurs? où en arriverait-on avec cette intervention incessante de la politique dans la distribution des fonctions? S'il faut être avant tout républicain à la mode du jour, si l'opinion est un titre suppléant à tout au besoin, à quoi reconnaîtra-t-on la qualité de l'opinion? Depuis quand faudra-t-il avoir été républicain? à quelle date fera-t-on remonter l'orthodoxie? Aujourd'hui on y met de la bonté, on jette un voile sur le passé, on ne remonte pas au delà de la constitution qui a organisé la république nouvelle. Demain ce ne sera plus assez, il faudra de plus vieux titres de noblesse, des années d'ancienneté bien constatées, et qui sait? on fera peut-être revivre cette vieille classification de républicains de la veille et de républicains du lendemain, qui a eu autrefois une si belle fortune, qui a si merveilleusement servi la république de 1848. Le gouvernement n'en est point là certainement, il ne veut pas laisser la désorganisation entrer dans l'administration sous prétexte de politique; il ne demande pas mieux que de laisser d'honnêtes employés à l'exercice paisible de leurs fonctions; mais est-il toujours maître lui-même de faire ce qu'il veut, de résister aux sollicitations, aux exigences de ceux qui se disent quelquefois ses meilleurs alliés et qui prétendent servir bien mieux que lui la république? Le ministère s'efforce sans doute de limiter ses concessions, il fait, selon l'expression vulgaire, la part du feu, il ne veut pas aller trop loin; il a devant lui et autour de lui des républicains plus impatiens, le conseil municipal de Paris par exemple, et ce conseil, qui est occupé à chercher un logement depuis que le sénat doit revenir au Luxembourg, est un pouvoir destiné peut-être à créer un jour ou l'autre de singuliers embarras. Le conseil municipal de Paris, quant à lui, n'est pas d'humeur conciliante et modérée; il a sa politique parfaitement révolutionnaire qu'il applique à tout indifféremment, et lorsqu'il n'est pas absorbé par le soin patriotique d'expulser des frères ou des religieuses de leurs écoles, il est tout entier à une révolution d'un autre genre.

Oui vraiment, le conseil municipal de la première des villes de France est tout entier aujourd'hui à une œuvre des plus graves et toute républicaine. Il s'occupe de bouleverser les dénominations des rues et des boulevards de Paris. Il est vrai, beaucoup de ces honnêtes rues gardaient jusqu'ici, sans penser à mal, et sans se figurer qu'elles étaient appelées à jouer un rôle politique, des noms qui avaient fini par devenir familiers à tout le monde. Le conseil municipal de Paris ne l'entend pas ainsi. Il fait la guerre aux souvenirs, et non-seulement aux souvenirs d'un temps relativement récent, mais à tout ce qui rappelle le passé. Il épure à sa

manière. Il ne peut pas admettre qu'il y ait une rue Marie-Antoinette ou une rue Marie-Louise, ou même une rue Bonaparte. Le conseil municipal de Paris se propose de faire disparaître de l'histoire de la France le nom de Bonaparte, et, si on n'avait pas remis debout la colonne Vendôme, ce n'est certainement pas lui qui l'aurait rétablie. Tout ce qui a une vague apparence cléricale lui est particulièrement insupportable, et il est bien clair que des voies publiques qui de temps immémorial s'appellent la rue des Carmes, la rue de la Visitation, ne peuvent trouver grâce devant lui. Comment remplacera-t-on tous ces noms qu'on veut faire disparaître? Le conseil municipal ne serait point assurément embarrassé pour si peu. Il a sa provision de noms révolutionnaires, et la seule difficulté pour lui, c'est de ne pouvoir les inscrire tous au fronton de nos rues. Voilà de quelles puérilités on peut s'occuper dans une assemblée prétendue sérieuse en plein Paris. Le conseil municipal, lui aussi, est républicain à sa manière, il veut donner la physionomie républicaine ou jacobine à la ville qu'il administre, et c'est ainsi que reparaît sous toutes les formes l'antagonisme des deux républiques qui sont toujours en présence. Le gouvernement, quant à lui, a sûrement fait son choix, qui n'est pas celui du conseil municipal de Paris. Tout ce qu'on lui demande, c'est de conformer ses actions à sa pensée réelle et de ne pas craindre de résister aux entraînemens par lesquels on chercherait à dénaturer la politique qu'il entend suivre pour l'honneur et l'intérêt de la France.

C'est une chose au moins caractéristique et curieuse que, dans tous les pays où les partis avancés dominent, les conflits de pouvoirs se multiplient, les crises se succèdent, et les affaires les plus sérieuses souffrent fatalement d'une sorte d'instabilité chronique. Les partis avancés, puissans pour l'opposition, ont de la peine à devenir des partis de gouvernement; ils ont toujours plus ou moins l'embarras de leurs engagemens, de leurs promesses irréalisables, de leurs alliances compromettantes. Depuis trois ans déjà, en Italie, la gauche est au gouvernement, et l'histoire de son règne commence assurément à être instructive. Elle est arrivée tout d'abord au pouvoir avec un cabinet qui avait pour chef un vieux parlementaire piémontais, M. Depretis, et pour ministre de l'intérieur M. Nicotera. Avant qu'une année fût écoulée, ce cabinet, assailli de compétitions, se voyait obligé de se modifier, en restant encore, il est vrai, sous la présidence de M. Depretis. Il croyait se fortifier par une métamorphose devenue nécessaire, il ne faisait que s'affaiblir, et il ne tardait pas à disparaître dans une échauffourée de parlement pour faire place à un ministère présidé par M. Cairoli, une des personnifications les plus loyales des opinions avancées. Ce premier passage aux affaires de M. Cairoli n'était pas précisément des plus heureux, puisqu'il était marqué par un attentat qui menaçait la vie du roi Humbert à son entrée à Naples. Le président du conseil, blessé lui-même en

couvrant le roi, gardait personnellement sa popularité, son ministère succombait bientôt pour avoir laissé s'affaiblir tous les ressorts du gouvernement, et de même que M. Cairoli avait succédé à M. Depretis, M. Depretis à son tour succédait à M. Cairoli. Il n'y a que quelques mois que le nouveau cabinet Depretis s'est formé; il vient maintenant d'être renversé par un vote de la chambre, par une coalition de diverses fractions de la gauche alliées pour la circonstance à la droite, et M. Cairoli, qui a été un des chefs de la coalition, est encore une fois appelé à recueillir l'héritage de M. Depretis. Il a formé son nouveau cabinet avec des hommes jusqu'ici peu connus, M. Villa, M. Grimaldi, M. Naré, M. Baccarini. C'est au total le cinquième ministère depuis trois ans!

Comment s'est produite cette nouvelle crise italienne? quelle en a été la cause déterminante et immédiate? C'est toujours cette affaire de la suppression de l'impôt sur la mouture, qui est un des articles du programme de la gauche et qui n'est vraiment pas d'une solution facile, qui, par une complication de plus, est devenue l'occasion d'un conflit organisé, persistant, entre la chambre des députés et le sénat. Parlementairement la question est celle-ci : la chambre des députés a voté l'an dernier une loi qui se résume en trois points essentiels : suppression de l'impôt sur le maïs à dater du 1er juillet 1879, réduction d'un quart sur la taxe du blé à partir du 1er juillet 1880, abolition totale et définitive de la taxe en 1883. C'est sur cette loi, acceptée et défendue par M. Depretis, que le sénat de Rome a été récemment appelé à délibérer. Il a voté la suppression immédiate de la taxe sur le maïs, il a repoussé tout le reste, et en agissant ainsi, quoi qu'on puisse en dire, il était dans son droit constitutionnel autant que dans la raison politique. C'est un argument trop commode, en Italie et dans tous les pays où il y a des sénats, de contester sans cesse les droits de ces assemblées faites pour représenter les idées de conservation et de prévoyance, de prétendre les réduire à la condition subalterne et effacée de simples chambres d'enregistrement. On cherche des précédens, ils sont dans la nature des choses, dans l'essence même du régime constitutionnel, qui ne peut pas créer deux chambres pour que l'une soit subordonnée à l'autre, pour que celle qui est censée réunir le plus d'expérience et de savoir ne puisse avoir une opinion indépendante sans être accusée de provoquer des conflits. C'est vrai partout, en France comme au delà des Alpes, à Versailles comme à Rome.

Ici le sénat italien était doublement fondé. Cet impôt sur la mouture, qui est certainement fort dur pour des populations pauvres, mais qui n'a pas été imaginé par plaisir, qui a été créé pour faire face à de suprêmes nécessités financières, cet impôt produit plus de 80 millions; il est la condition de l'équilibre du budget. Qu'on en prévoie, qu'on en désire, qu'on en prépare l'abolition, rien de plus juste. Pouvait-on cependant dès ce moment, dans un intérêt de popularité, pour faire

honneur à un programme d'opposition, laisser disparaître du budget les 80 millions sans savoir comment on entendait remplacer cette ressource, sur quoi on comptait désormais faire reposer l'équilibre des finances? De plus, la loi qui a été votée par la chambre des députés est au moins étrange. Elle enchaîne gratuitement l'avenir; elle décrète une suppression définitive de taxe à une échéance lointaine, sans qu'on puisse prévoir ce qui se passera d'ici à quatre ans, quelles seront les nécessités financières à une époque où la chambre actuelle elle-même aura disparu. C'est ce qu'on peut appeler une œuvre assez vaine. Le sénat était évidemment dans son rôle d'assemblée prudente et vigilante en se faisant le gardien du budget et des principes financiers, en acceptant la suppression réalisable pour le moment et en refusant d'engager l'avenir.

L'erreur de M. Depretis a été de se hâter de prendre parti contre cette décision du sénat et pour le droit absolu de l'assemblée élective, au risque d'aggraver lui-même un conflit qu'il fallait au contraire s'efforcer de pallier; il a cru sans doute intéresser l'orgueil de la chambre à la fortune de son ministère. Malheureusement pour lui, il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il avait fait un faux calcul, qu'il allait trouver, au lieu de l'appui qu'il attendait, l'alliance de toutes les hostilités et de tous les mécontentemens qui ne manquent pas dans la chambre. Les uns, les membres de la droite, restaient fidèles à leurs traditions, à leurs opinions, en approuvant le vote du sénat; les autres, des membres de la gauche, appartenant à la majorité, partisans de l'abolition de l'impôt sur la mouture, mais mal disposés pour M. Depretis et pour ses collègues, n'ont pas laissé échapper l'occasion d'infliger un échec au ministère. Beaucoup de députés n'ont vu aucune raison sérieuse de pousser à bout un conflit inutile ou dangereux. Il en est résulté un vote qui en définitive a reconnu le droit du sénat et qui du même coup a renversé M. Depretis. C'est l'œuvre d'une coalition de la droite et des dissidens de la gauche. La difficulté était de reconstituer un ministère dans cette confusion. La droite, qui a pour chef M. Sella, se trouvait trop visiblement en minorité pour être rappelée en ce moment au pouvoir, et c'est ainsi que M. Cairoli s'est vu ramené à la présidence du conseil. M. Cairoli a commencé par se tirer d'affaire en divisant la question, en demandant à la chambre de sanctionner ce que le sénat avait voté, la suppression de la taxe sur le maïs, et en réservant pour une loi nouvelle et distincte la suppression générale de l'impôt sur la mouture. C'est la solution du moment qui peut suffire pour quelques mois, pour le temps des vacances; mais il est bien évident qu'à la rentrée des chambres M. Cairoli se trouvera dans des conditions plus précaires que jamais, avec une majorité divisée et difficile à reconstituer. Porté au pouvoir par une coalition, il sera menacé par les coalitions, par les scissions qu'il semble peu propre à dominer, devant

lesquelles il a échoué une première fois. La désorganisation parlementaire est une des faiblesses de l'Italie, et la moralité de toute cette histoire d'hier et de demain pourrait bien être dans ce que disait il y a peu de jours à Naples M. Nicotera, qui, après avoir été un des collègues de M. Depretis, a contribué récemment à sa chute, qui paraît aujourd'hui se rapprocher de M. Sella. M. Nicotera avouait tout haut que la gauche avait commis plus de fautes en trois ans que la droite en seize années. L'aveu est précieux venant d'un ancien garibaldien, et, s'il n'est pas dès ce moment l'épitaphe du règne de la gauche, il peut être le commencement d'une situation nouvelle, le prélude de combinaisons inattendues au delà des Alpes.

On ne peut pas dire que la Hollande soit un de ces pays qui font toujours parler d'eux, dont l'histoire se compose de conflits, d'incessantes agitations, de bruyantes crises ministérielles ou parlementaires. La Hollande a la bonne fortune de vivre paisible, à l'abri des révolutions, avec sa monarchie constitutionnelle universellement respectée, et sa dynastie dont la popularité a semblé se raviver dans les deuils qui l'ont récemment atteinte, la mort du prince Henri, la mort du prince d'Orange. Ces deuils successifs, le nouveau mariage du roi célébré dans l'intervalle, tous ces incidens, par les manifestations populaires dont ils ont été l'occasion, ont montré une fois de plus combien le sentiment national restait fidèle à la maison d'Orange, à cette personnification traditionnelle des destinées néerlandaises. Au milieu de ces démonstrations dynastiques et de cette vie habituellement calme cependant, la Hollande elle-même semble être entrée depuis quelque temps dans une phase assez indéfinissable d'incohérence politique. Elle a, elle aussi, comme bien d'autres pays en ce moment, sa crise ministérielle qui se prolonge sans pouvoir se dénouer, qui tient moins à des antagonismes bien dessinés qu'à une certaine neutralisation de partis, à une certaine confusion parlementaire, peut-être aussi à des influences assez difficiles à saisir.

Voici déjà quelques mois que se déroule en Hollande cette situation, voilée un instant par les deuils dynastiques et par les fêtes du mariage du roi. Dès le commencement de la session des états-généraux, on pouvait s'apercevoir que le ministère libéral modéré, qui a pour chef M. Kappeyne, aurait quelque difficulté à vivre. On pouvait distinguer que, s'il y avait parmi les partis conservateurs, protestans et catholiques, une recrudescence d'opposition excitée ou entretenue par l'exécution de la loi nouvelle sur l'enseignement primaire, il y avait parmi les libéraux un certain refroidissement, des scissions de nature à affaiblir le concours dont le gouvernement avait besoin. Les plus impatiens parmi les libéraux, les progressistes, reprochaient au cabinet de ne pas marcher d'un pas assez résolu dans la voie des réformes, de trop céder à l'esprit de transaction ou de temporisation. Bref, le cabinet de La

Haye se trouvait entre des adversaires ardens et des alliés assez tièdes, prêts à se diviser. Il ne tardait pas à se sentir dans une position précaire à l'occasion de deux projets importans, l'un motivé par une nécessité financière et proposant un impôt sur certaines valeurs mobilières, l'autre proposant tout un ensemble de travaux publics, un vaste système de canalisation intérieure. Pour le projet d'impôt, la seconde chambre prononçait un ajournement de mauvais augure; pour le système de canalisation, elle rejetait le premier article, et le gouvernement n'avait rien de mieux à faire que de retirer le projet tout entier. C'était le commencement de la dislocation. Le ministre des travaux publics, plus particulièrement atteint, parlait de se retirer, et, comme lui, le chef du cabinet, le ministre de l'intérieur, M. Kappeyne, offrait bientôt sa démission. En réalité, il y avait dans le conseil une minorité qui croyait à l'opportunité de la retraite, et une majorité qui ne voyait pas dans le vote du parlement sur les canaux un motif de changement ministériel. Sur ces entrefaites, le mois dernier, survenait le renouvellement partiel de la seconde chambre, et le résultat des élections n'éclaircissait pas sensiblement cette situation confuse; il ne modifiait pas les rapports des partis. Le cabinet se retrouvait le lendemain dans la même position, en présence des mêmes embarras; il n'était ni plus faible, ni plus fort; il restait dans cette condition bizarre d'un ministère partagé sur la nécessité de sa propre existence, et qui ne demeurait debout que parce que le roi refusait d'accepter sa démission. Interrogé dans la première chambre par M. van Twist, le cabinet ne déguisait ni la crise par laquelle il venait de passer, ni la difficulté d'exercer le gouvernement dans la situation parlementaire telle qu'elle apparaissait à la suite du vote de la seconde chambre sur la loi des canaux. Jusque-là, il faut le dire, tous ces incidens ressemblaient à un imbroglio sans caractère sérieusement politique, lorsqu'il y a peu de jours on apprenait tout à coup à La Haye qu'une question bien autrement sérieuse s'agitait dans les conseils du gouvernement.

Le ministère hollandais mûrissait-il depuis quelque temps des projets dont il n'avait pas encore parlé? A-t-il voulu au dernier moment frapper un grand coup, remédier par une réforme inattendue à une situation parlementaire devenue difficile? Ce qui est certain, ce qui n'est plus maintenant un secret, c'est que tout récemment le cabinet de La Haye a adressé au roi un rapport par lequel il propose d'appeler le parlement à délibérer sur une mesure de l'ordre le plus grave, sur une révision de la constitution. Il ne s'agirait de rien moins que d'augmenter le nombre des membres des deux assemblées, de faire élire la seconde chambre pour cinq ans dans des circonscriptions fixes, d'assurer une part à la capacité dans l'électorat, de modifier dans un sens libéral les conditions d'éligibilité des membres de la première chambre. Le rapport ministériel prévoit l'éventualité d'une dissolution du parlement

dans l'intérêt du succès de la réforme. Au premier abord le roi n'aurait point été, dit-on, absolument opposé à la pensée d'une révision constitutionnelle; il n'aurait pas cependant admis les conditions qui lui étaient présentées. En définitive le roi Guillaume a fait évidemment des objections sérieuses aux projets de M. Kappeyne, et le résultat a été la démission collective du ministère, qui cette fois a été acceptée. Cette démission donnée et acceptée est-elle maintenant irrévocable? C'est là justement encore la question qui se débat en Hollande. Le roi s'est empressé, il est vrai, d'appeler auprès de lui deux des chefs du parti libéral, M. Fransen van de Putte et M. Cremers, qui se sont rendus au château de Loo, et les deux politiques hollandais ont un instant accepté la mission de former un cabinet. M. van de Putte et M. Cremers sont retournés à La Haye, ils ont réuni leurs amis, et au bout du compte, ils ont trouvé dans leur propre camp de telles divisions qu'ils ont dû renoncer presque aussitôt au mandat qui leur avait été confié. On a commencé par un imbroglio, on arrive à une crise véritable, qui n'est point faite pour troubler la Hollande, mais qui après tout a sa gravité.

Que va faire en effet le roi Guillaume? Confier le gouvernement aux chefs du parti libéral, il vient de le tenter, il n'a point réussi. Rappeler encore une fois l'ancien ministère et lui laisser le soin de réaliser jusqu'au bout ses projets, c'est devenu bien difficile. Aussi dit-on déjà que le roi appellerait aux affaires les représentans principaux du parti conservateur, le comte van Lynden, M. van Heemskerk. Ce sont des hommes parfaitement distingués, les meilleurs de leur parti, estimés de leurs adversaires eux-mêmes pour leur caractère et pour leurs talens; mais ils vont se trouver en présence d'une majorité libérale qui, après s'être divisée dans la victoire, peut retrouver sa cohésion et sa discipline dans l'opposition. Ce qui n'est point douteux, c'est que, si le pouvoir passe de nouveau aux conservateurs, c'est la faute des libéraux; ce sera surtout la faute de cette proposition de révision constitutionnelle, qui a été lancée un peu à l'aventure, qui trouve l'opinion peu préparée, peu disposée à se passionner pour de telles questions. Elle n'était certes pas des plus opportunes, cette proposition de réforme, dans un moment où le gouvernement et les chambres ont tout à faire, et les finances à équilibrer, et les intérêts du commerce à sauvegarder, et les travaux publics à poursuivre dans la métropole comme aux Indes, et la guerre d'Atchin à mener enfin au terme. Le bon sens national aidant, on sortira sûrement de ces complications. C'est en Hollande surtout que la politique des agitations inutiles ne serait pas longtemps populaire.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

PROSPER MÉRIMÉE

A PROPOS

DE LETTRES INÉDITES

Je m'étais proposé, il y a quelque temps, d'écrire une étude complète sur Prosper Mérimée, et dans cette pensée je m'étais mis en quête de renseignemens et de documens inédits. J'avais interrogé sur son compte des hommes qui généralement ne l'aimaient guère, et des femmes qui avaient conservé de lui un souvenir affectueux et fidèle. J'avais, il est vrai, rencontré aussi des hommes qui le tenaient pour un ami constant et sûr, et des femmes qui le considéraient comme un cynique sans cœur. J'aurais été assez tenté de chercher et de traduire à ma manière le secret de ces contradictions; si j'y ai renoncé, c'est que je me suis trouvé en présence d'une difficulté dont j'indiquerai brièvement la nature.

Mérimée est peut-être, parmi les écrivains de nos jours, celui qui a pris le plus soin de dérober à une curiosité indiscrète les mystères de sa vie. Il n'a point chanté ses chagrins en vers harmonieux et il n'a point fait l'aveu de ses faiblesses en prose orgueilleuse. Il ne se livrait pas davantage dans la conversation, et le contraste qu'on devinait entre la vivacité intérieure de ses sentimens et la froideur un peu hautaine de ses manières n'était pas un des moindres agrémens de son commerce. Malheureusement pour lui, il n'était pas aussi réservé la plume à la main, et il s'est mal trouvé de n'avoir pas mis en pratique l'axiome qu'il énonçait lui-même : Ne prenez jamais une femme pour confident. Personne n'a oublié le succès de curiosité obtenu, il n'y a pas bien longtemps,

par la publication d'une correspondance où Mérimée avait, trente années durant, livré à une femme, chez laquelle il avait cru trouver une amie, tous les secrets d'une humeur inégale, d'une santé incertaine et d'un caractère méfiant : publication entreprise sans aucun égard pour la mémoire de Mérimée, et sans autre précaution que d'avoir remplacé par des points certains passages où l'on aurait vu peut-être l'inconnue descendre de son piédestal de fierté. L'accueil fait aux *Lettres à une inconnue* a montré combien le public français est toujours indulgent pour ces traîtrises littéraires, et le souvenir de cet accueil m'a paru, après réflexion, rendre presque impossible la tâche d'écrire la biographie de Mérimée. Donner en effet en pâture à la curiosité de ses lecteurs des alimens moins friands que ceux dont ils ont déjà été nourris, c'était courir le risque de les allécher médiocrement, et d'un autre côté, après l'éclat d'une pareille indiscrétion, il n'y avait moyen de réveiller cette curiosité qu'en sautant bravement et à pieds joints dans le scandale au risque d'éclabousser les vivans et les morts. Je n'ai pas eu cette bravoure, et je n'entretiendrais même pas les lecteurs de la *Revue* de mes perplexités, si je n'avais besoin de leur expliquer comment et dans quelle pensée j'ai réuni les documens que je voudrais leur communiquer aujourd'hui. Ce sont encore des lettres de Mérimée, mais celles-là parfaitement inoffensives et à la publication desquelles sa mémoire ne saurait perdre. Je me bornerai à les accompagner de quelques éclaircissemens qui me paraissent de nature à en faire mieux goûter l'intérêt et à faire mieux connaître en même temps un homme qui jusqu'ici a été peut-être un peu sévèrement jugé. J'ai trouvé, après réflexion, que le modeste rôle d'éditeur était celui qui me convenait le mieux, et je suis certain, en substituant à ma prose celle de Mérimée, de ne laisser aucun regret à personne.

I.

Il y a dans la longue carrière de Mérimée trois phases morales et surtout sociales bien distinctes. La première, la plus courte, et dont peu de personnes ont gardé le souvenir, est celle où, frais émoulu du collège et de l'éducation maternelle, très timide (au fond il l'est toujours resté) et un peu gauche d'apparence, d'une excessive susceptibilité de sentimens, et incessamment préoccupé de la crainte du ridicule, il débutait sous la conduite de son père, peintre estimé, dans un monde un peu mêlé d'artistes et de gens de lettres. A cette date, son père pouvait, sans trop d'illusions, écrire encore à son sujet : « J'ai un grand fils de dix-huit ans dont je voudrais bien faire un avocat. Toujours élevé à la maison, il a de

bonnes mœurs et de l'instruction. » C'est le moment de sa vie où il a été le plus semblable à ce Saint-Clair du *Vase étrusque* dont il trace le portrait en ces termes : « Saint-Clair était né avec un cœur tendre et aimant; mais à un âge où l'on prend trop facilement des impressions qui durent toute la vie, sa sensibilité trop expansive lui avait attiré les railleries de ses camarades. Il était fier et ambitieux; il tenait à l'opinion comme y tiennent les enfans. Dès lors il se fit une étude de supprimer tous les dehors de ce qu'il regardait comme une faiblesse déshonorante. Il y réussit, mais sa victoire lui coûta cher. »

Si dans ce portrait il y a, comme je le crois, quelques traits de ressemblance, si Mérimée était né « avec un cœur tendre et aimant, » et s'il tenait à l'opinion, « comme y tiennent les enfans, » c'est-à-dire, pour parler franc, s'il était à la fois sensible et vaniteux, il serait intéressant de savoir quels incidens ont froissé sa sensibilité et irrité sa vanité. La crainte de paraître ridicule en laissant apercevoir des impressions trop vives remontait bien loin chez lui. Il se plaisait en effet à raconter une anecdote de ses premières années qui aurait eu, disait-il, une grande influence sur son développement moral. Un jour qu'après avoir été fortement grondé pour je ne sais quel méfait enfantin, il s'en allait en larmes et tout contrit, il entendit ses parens qui disaient, la porte fermée : « Le pauvre garçon, il se croit bien criminel. » La pensée qu'on riait de son émotion et de son repentir lui inspira une irritation dont il disait n'avoir jamais perdu le souvenir. Mais, malgré cette anecdote, ce n'est pas dans les épreuves d'une enfance douloureuse qu'il faut chercher le secret de cette transformation de sa nature. Personne n'a eu en effet, au début, une existence plus facile et plus douce que celle de Mérimée. Il était né au sein d'une bonne famille de la bourgeoisie parisienne, originaire cependant de Normandie. Son grand-père avait été d'abord avocat au parlement de Rouen, puis, jusqu'à la révolution, intendant du dernier maréchal de Broglie, dans le château duquel il venait souvent occuper un appartement qu'on appela longtemps « l'appartement de Mérimée. » Enfant longtemps désiré, Mérimée connut toutes les gâteries de l'éducation du foyer domestique, entre un père d'humeur débonnaire et une mère profondément dévouée à son fils unique. Mme Mérimée, artiste elle-même, femme plus intelligente que raffinée, a tenu une grande place dans la vie de son fils. Elle a vécu avec lui jusqu'à un âge très avancé, s'appliquant, par les soins dont elle l'environnait, à l'affranchir des préoccupations de la vie matérielle, auxquelles elle le savait tout à fait impropre. Mérimée la paya de retour en égards affectueux jusqu'à la fin de sa vie, et à l'époque où il était le plus recherché dans le monde, on m'a assuré que rien ne pouvait le

déterminer à ne pas revenir dîner avec elle lorsqu'il le lui avait promis. Aussi la perte de sa mère, qui mourut en 1852, fut-elle vivement sentie par Mérimée, et à ceux qui mettent volontiers en doute sa sensibilité, j'opposerai cette lettre écrite par lui dix-huit ans après à M. Émile Augier, qu'un malheur pareil venait de frapper.

« Mon cher ami, je reçois un billet qui m'annonce la perte que vous venez de faire. Il n'y en a pas de plus grande. J'ai passé par cette cruelle épreuve et j'y pense encore sans cesse. Je vous souhaite du courage et de la résignation. Travaillez si vous pouvez; voyagez si vous ne pouvez travailler. Je vous serre la main et vous plains de toute mon âme. »

Puisque nous n'avons pas trouvé dans les particularités de son éducation et de son enfance l'explication de cette transformation qui se serait opérée dans la nature de Mérimée, cherchons-la dans les aventures de sa jeunesse. Ce serait faire tout à fait fausse route que de demander cette explication à l'attrait passager que lui avait inspiré une femme de lettres célèbre. Cette femme n'a pas porté dans la vie de Mérimée le trouble profond qu'elle a jeté dans celle d'un grand poète, et les circonstances de leur brouille sont à la fois moins dramatiques et plus piquantes. Voici le récit de cette brouille, écrit en quelque sorte sous la dictée de Mérimée par une personne qui a bien voulu me le communiquer. « Un matin qu'il venait chercher George Sand pour sortir avec elle, il était resté seul dans sa chambre tandis qu'elle s'habillait dans un cabinet à côté. Il y avait là une table couverte de papiers. Un grand cahier était le manuscrit de *Lélia;* d'autres plus petits étaient divers écrits ayant leurs titres sur la première feuille. Il prenait les papiers et les lisait à haute voix, tout en faisant ses réflexions. Sur un des cahiers était écrit : *Marie Dorval.* Il commençait ainsi : « La première fois que je la vis, Marie Dorval avait un chapeau blanc avec une plume blanche, et... » Il interrompit sa lecture pour dire à George Sand : « Comment, madame, pouvez-vous avoir aucune intimité avec M^me^ Dorval? » Du fond de son cabinet et tout en s'habillant, George Sand défendait avec vivacité son amie du moment. Sous ce manuscrit, il s'en trouvait un autre. Il le prend et commence à lire à haute voix : « P. M. a cinq pieds cinq pouces. » George Sand n'a pas plus tôt entendu ces mots qu'elle se précipite de son cabinet, à demi vêtue, et, malgré ses efforts, lui arrache des mains ce papier dont il n'avait pu lire que quelques lignes, vraies peut-être, disait-il, mais peu flatteuses pour lui. Il avoue qu'il regrette vivement d'avoir été honnête homme et de n'avoir pas emporté, pour le brûler, ce manuscrit fait sur lui. » Ce n'est pas seulement l'amertume de cette brouille, c'est un ressentiment de vanité assez peu avouable qui faisait tenir à Mérimée un langage de mauvais goût sur le compte

de George Sand, et il y a là un épisode de sa vie sur lequel il vaut mieux jeter un voile.

Dans ce même ordre d'explications, je tiens de bonne source une anecdote antérieure de quelques années et qui donnerait une clé plus sûre de certaines énigmes du caractère de Mérimée. Je ne vois point d'inconvéniens à raconter cette anecdote, tous les personnages intéressés étant inconnus et d'ailleurs morts depuis longtemps. Très jeune encore, Mérimée avait rencontré dans les salons d'un banquier protestant où se réunissait la société libérale de la restauration une fort belle personne un peu plus âgée que lui, qui était la femme d'un ancien fonctionnaire du premier empire. Il engagea bientôt avec elle une correspondance dont un fragment tomba par malheur entre les mains du mari, assez jaloux de son naturel, et par-dessus le marché duelliste de profession. Mérimée fut appelé sur le terrain. Comme on préparait les armes: « A quel bras préférez-vous être touché? demanda le bretteur. — Au bras gauche, si cela vous est égal, répondit Mérimée avec un parfait sang-froid, » et ce fut en effet au bras gauche qu'il reçut une blessure, heureusement sans gravité. Quelques jours après, il apparaissait le bras en écharpe dans une maison où il était familièrement reçu, et comme on s'empressait autour de lui, en lui demandant avec qui et pourquoi il s'était battu : « Je me suis battu, répondit-il, avec quelqu'un qui n'aimait pas ma prose. » On ne put tirer de lui autre chose.

La correspondance n'en continua pas moins, malgré les périls de cette liaison, jusqu'au jour où, soit prudence, soit infidélité, la dame signifia assez durement à Mérimée son congé. La blessure que cette brusque rupture causa à Mérimée fut profonde. J'avais espéré pouvoir publier quelques lettres adressées par lui dans ces conjonctures à la spirituelle personne qui a bien voulu me conter ces détails; malheureusement ces lettres n'ont point été retrouvées. Il m'a été affirmé qu'elles contenaient l'expression d'une tristesse réelle, et peut-être ce premier mécompte a-t-il contribué à développer la disposition méfiante qui était devenue chez Mérimée comme une seconde nature. Je donne cette explication pour ce qu'elle vaut, mais je dirai cependant que dans ma pensée toutes ces petites circonstances n'ont eu que peu d'influence sur Mérimée. Chez une nature timide et vaniteuse, la crainte d'abandonner aux autres un point de supériorité en laissant apercevoir des émotions trop vives fera toujours affecter les apparences de la froideur, et la crainte d'être pris pour dupe ne manquera jamais d'engendrer la méfiance. Les défauts de notre nature sont comme les sauvageons qui n'ont jamais été greffés : ils portent toujours des fruits amers.

Pour secouer la tristesse que lui avait laissée cette aventure,

Mérimée entreprit un voyage en Espagne dont les incidens ne devaient pas être sans influence sur sa destinée. Il partit au commencement de l'année 1830, et ce fut pendant son séjour à Madrid que la nouvelle des événemens de juillet lui parvint. Quelques mois auparavant, il avait refusé d'accepter une place de secrétaire d'ambassade par un scrupule de libéralisme dont le souvenir devait plus tard faire sourire le sénateur du second empire. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait salué de loin cette révolution avec l'enthousiasme de tout ce qui joignait alors un peu de jeunesse et de mouvement à beaucoup d'illusions, et qu'il ait accepté la place de chef du cabinet d'un ministre aimable et distingué que la révolution de juillet avait porté au pouvoir, M. le comte d'Argout. Cette nomination marque la fin de ce que j'ai appelé la première phase sociale de Mérimée. Déjà en effet, par le succès de ses premières œuvres, il n'était plus un inconnu, et sa place était indiquée au sein de cette société polie, lettrée, semi-aristocratique et semi-bourgeoise qui occupa la scène politique pendant toute la durée du gouvernement de juillet. Les fonctions qu'il exerçait auprès de M. d'Argout, et qu'il échangea bientôt contre une place d'inspecteur des monumens historiques, plus conforme à ses goûts, achevèrent de lui en ouvrir l'entrée. Ce fut durant les premières années du régime de juillet que Mérimée prit ce que j'appellerai sa forme définitive, et que, refoulant au dedans de lui les timidités et les agitations de sa jeunesse, il se composa ce maintien discret, froid, compassé, d'apparence volontairement anglaise, sous lequel il ne laissait pas de cacher encore des passions assez vives, mais qui au premier abord excitait peu de sympathie et de bienveillance. Il adoptait en même temps dans sa conversation ces formes ironiques, ce ton sarcastique qui est celui de ses nouvelles et dont même en causant il lui arrivait rarement de se départir. Plusieurs personnes qui l'ont beaucoup connu à cette époque de sa vie me l'ont dépeint racontant avec une négligence apparente des histoires savamment préparées où il côtoyait la limite du mauvais goût sans la franchir complètement, cherchant volontiers le scandale dans ses propos, et préoccupé de l'éviter dans sa conduite, cynique avec les hommes, bien élevé avec les femmes quand elles savaient l'exiger, mais se dédommageant alors par des affectations de perversité morale qu'il aurait regretté cependant de voir prendre trop au sérieux. Je trouve la trace de cette préoccupation dans une lettre adressée par lui à une femme distinguée dont les lecteurs de la *Revue* ont souvent apprécié les délicates études. Mérimée venait d'être reçu à l'Académie française, et il lui écrivait au lendemain du jour où il avait prononcé son discours :

« En vérité, madame, je suis à présent moins heureux par l'idée

que je suis débarrassé de la triste cérémonie que vous savez que par les témoignages d'intérêt dont on m'a comblé. Je suis d'autant plus sensible à votre bienveillance pour moi que je n'ai rien fait pour la mériter et que très probablement on vous a fait un portrait de moi pire que l'original. Mes amis m'ont dit bien souvent que je ne prenais pas assez de soin pour montrer ce qu'il peut y avoir de bon dans ma nature, mais je ne me suis jamais soucié que de l'opinion de quelques personnes. Vous êtes, madame, du nombre de celles dont je voulais avoir l'approbation, et je ne puis vous dire combien j'y suis sensible. Je serais allé savoir de vos nouvelles aujourd'hui si je n'avais pensé que ma première visite devait être pour mon *récipient*. Je l'ai trouvé avec une figure qui emprunte ses couleurs à l'aurore, pour me servir d'une phrase de M. de Chateaubriand. Il était d'ailleurs très content de son discours et de sa lecture et, à la jaunisse près, on ne peut plus aimable.

« Veuillez agréer, madame, l'expression de mes respectueux hommages.

« P. Mérimée. »

Puisque j'ai cité la lettre, pourquoi ne citerais-je pas aussi la réponse qui en est le commentaire et qui contient en raccourci un petit portrait de Mérimée :

« J'ai à vous remercier, monsieur, de ce discours que j'aime tant et que je conserverai précieusement. Je craignais un peu que l'aveu que je vous ai fait l'autre jour de mon penchant pour les déclamations ne vous eût découragé de me remettre dans la bonne voie, et j'aurai ce souci jusqu'à ce que je vous croie persuadé que j'estime encore davantage le bon goût et la vraie vérité. Vous voyez par cette espèce de justification que j'ai aussi besoin de votre bonne opinion, et à ce propos, je vous demanderai d'où vous vient l'idée que j'ai dû recevoir contre vous des préventions défavorables? Si cela est, je vous prie de me savoir gré de l'indépendance de mon esprit, qui ne s'est fié qu'à lui-même et a découvert par ses propres lumières ces bons côtés dont vos amis, dites-vous, ont le secret. J'aime à croire au bien, ce qui ne prouve pas plus ma propre perfection que la disposition contraire ne prouve une perversité véritable. Permettez-moi de vous dire que je suis touchée et reconnaissante que vous ayez dès le commencement de nos relations abordé ce sujet avec une simplicité qui me paraît à elle seule une grande qualité; conservez avec moi cette simplicité, je vous en prie, pour qu'au moins de ce côté l'égalité se retrouve. Mille affectueux complimens. »

Un des sujets que Mérimée abordait le plus volontiers lorsqu'il voulait produire dans un petit cercle un scandale discret,

c'était celui de ses opinions philosophiques. L'incrédulité absolue dont il faisait profession était pour lui un triste héritage de famille, qu'il tenait non pas de son père, assez indifférent sur ces questions, comme sur bien d'autres, mais, chose plus rare, de sa mère. Mme Mérimée témoignait en effet contre toute croyance religieuse une aversion décidée, et lorsque son fils adoptait cette devise imprimée sur son cachet : Μέμνησο ἀπιστεῖν, souviens-toi de ne pas croire, il ne faisait que rappeler à sa mémoire une recommandation maternelle. L'incrédulité systématique de Mérimée dépassait de beaucoup la moyenne des opinions reçues dans le monde où il vivait. Sans doute, on n'y prétendait pas à l'orthodoxie de certains salons de la restauration, mais on y était déiste et plutôt chrétien. Or Mérimée disait n'avoir jamais été baptisé. Il a laissé cependant imprimer de son vivant que son acte de baptême figurait sur les registres de la paroisse Saint-Germain-des-Prés. Mais les recherches entreprises à ma demande n'ont point confirmé cette assertion. Mérimée eût été au reste bien fâché qu'on lui produisît cet acte, car c'eût été le priver d'un effet assuré lorsqu'il jetait négligemment cette particularité dans la conversation. Un soir qu'il dînait chez Mme de Boigne, cet effet fut même plus grand qu'il n'aurait désiré; dans ce milieu correct, la chose fut trouvée (non sans raison peut-être) de mauvais goût, et la maîtresse du logis, qui tenait à ce qu'à sa table la liberté de la conversation ne dépassât pas certaines bornes, ne se fit pas faute de l'en avertir. Parfois au contraire il provoquait par cette confidence des témoignages d'affectueux intérêt qu'il aurait pu mieux accueillir. C'est ainsi qu'une femme aimable dépensa dans une longue conversation toutes les ressources de son esprit et toute la chaleur de son cœur (les personnes qui ont l'honneur de la connaître savent que c'est beaucoup dire) pour déterminer Mérimée à recevoir le baptême. Après l'avoir écoutée longtemps sans mot dire : « Eh bien, madame, j'y consens, interrompit tout à coup Mérimée avec un grand sérieux, mais à une condition : c'est que vous me servirez de marraine; je serai habillé de blanc et vous me porterez dans vos bras. »

Mérimée n'avait que trop de goût à mêler ainsi la raillerie à ces questions si graves, bien que sous cette raillerie il ne fût pas impossible de découvrir parfois les indices d'une certaine tristesse. Quelques années après, comme il était appelé à Carcassonne pour donner son avis, en sa qualité d'inspecteur des monumens historiques, sur un projet de réparation de la cathédrale, la même personne lui avait donné une lettre d'introduction auprès de l'évêque de cette ville. Peu de jours après le départ de Mérimée, elle recevait de lui cette lettre, dont je n'ai pas besoin d'expliquer la plaisante imposture :

« Grand séminaire de Carcassonne, 15 octobre 1850.

« Madame,

« Monseigneur est en ce moment en tournée pastorale. Selon les ordres de sa grandeur, j'ai dû décacheter la lettre que vous lui avez adressée et qui m'a été remise par M. Mérimée. C'est avec une vive douleur que j'y ai lu que ce monsieur, qui est fort aimé dans notre ville pour l'intérêt qu'il porte à notre belle église de Saint-Nazaire, était encore aveugle aux saintes vérités de la religion. J'ai, selon vos intentions, madame, cherché à porter la lampe de la foi dans les recoins de cette âme obscurcie par les ténèbres mondaines, et si j'avais l'éloquence de monseigneur, sans doute le mécréant n'eût pas quitté Carcassonne sans que l'onde vivifiante du baptême n'eût coulé sur son front. Pressé par les argumens que me fournissait mon zèle apostolique, il dit que croire est un don qu'il n'a pas reçu et qu'il regrette fort, maintenant surtout que toutes les illusions et toutes les espérances finissent pour lui. Il regrette de ne pouvoir reporter au bon Dieu ce qui lui reste d'enthousiasme et d'exaltation qu'il a jadis mal ou inutilement employés et dont personne ne se soucie plus. Enfin il dit, madame, que, jusqu'à preuve contraire, il s'en tient à la maxime d'un des sept sages de la Grèce, dont le sens est qu'il faut être honnête homme et douter, maxime horrible, condamnée par le père Canaye et que monseigneur a foudroyée dans son dernier sermon de l'Avent. Je regrette de ne m'être pas rappelé sa belle péroraison pour la répéter à notre endurci. Tout espoir n'est cependant pas perdu, madame, et nous comptons sur vos bons offices. Veuillez continuer à le sermonner. Il a beaucoup de confiance en vous et prétend même que vous lui avez donné de la superstition pour les reliques (1). J'ignore ce qu'il veut dire, mais je sais qu'il a de saintes correspondances avec de pieux ecclésiastiques. Il me montrait hier une lettre du curé de Brantôme qui « prie pour lui des prières de reconnaissance et de bonheur, » et qui lui demande un autel sur les fonds du ministère de l'intérieur. Enfin, madame, ayant une marraine comme vous et de dignes ecclésiastiques pour amis, il faudra bien qu'il se rende tôt ou tard. Il ne peut manquer d'être touché des avertissemens d'en haut qu'il reçoit. Avant-hier, qui était un samedi, il a mangé gras chez M. le préfet, mais il y avait tant d'ail dans les sauces qu'il a aujourd'hui un grand mal de gorge. Que ne mangeait-il maigre !

« Permettez-moi, madame, de quitter ce sujet pour vous exprimer le regret que vous ayez favorisé les penchans à la coquetterie de nos dames en envoyant à l'une d'elles un patron de manches à

(1) La personne à laquelle cette lettre est adressée avait en effet donné à Mérimée une petite médaille qu'il lui avait promis de garder.

la mode de Paris. Elles en font parade sur le boulevard et se retournent pour voir si MM. les officiers de chasseurs y font attention. Mlle de Verte-Allure n'a fait que lisser ses bandeaux hier à la grand'-messe pour faire voir ses manches, et ce fut un scandale pour toute la congrégation. Puissent ces manches, madame, être légères sur votre conscience; mais je frémis en pensant à tout ce qu'il y peut entrer d'iniquités. Je finis, madame, cette longue lettre en vous annonçant le retour prochain de votre catéchumène, que le mistral, l'ail, la pluie, les provinciaux, ont rendu si mélancolique qu'il fait pitié à voir. Veuillez agréer, madame, les respectueux hommages de votre très humble et très obéissant serviteur,

« L'abbé CHAPOND,
professeur de théologie au grand séminaire
de Carcassonne. »

J'ai dit que l'incrédulité absolue de Mérimée était un héritage de famille. Cependant cette disposition à un scepticisme agressif avait été singulièrement développée chez lui par un homme qui, après avoir de son vivant rencontré assez peu de sympathie, a trouvé depuis sa mort des admirateurs fanatiques. Je veux parler d'Henri Beyle, qui a été pendant longtemps beaucoup plus connu sous son pseudonyme de Stendhal. Lorsque Mérimée rencontra pour la première fois Beyle chez Mme Pasta, il avait dix-huit ans, c'est-à-dire l'âge où l'on est facilement séduit. Beyle en avait au contraire plus de quarante. Par son esprit brillant, il n'eut pas de peine à réduire sous son influence une nature au fond assez faible. C'est peut-être pour se défendre d'avoir subi cette influence que Mérimée a écrit dans une notice, consacrée par lui à la mémoire de Beyle: « Sauf quelques préférences et quelques aversions littéraires, nous n'avions peut-être pas une idée en commun, et il y avait peu de sujets sur lesquels nous fussions d'accord. » Mais nulle part la ressemblance entre les deux natures (avec bien plus de finesse et de distinction dans celle de Mérimée) n'apparaît plus clairement que dans cette notice. Parfois en jugeant Beyle, Mérimée semble parler de lui-même : « Un des traits les plus frappans, dit-il, du caractère de Beyle, était l'inquiétude d'être pris pour dupe et une constante préoccupation de se garantir de ce malheur. De là cet endurcissement factice, cette analyse désespérante des mobiles bas de toutes les actions généreuses, cette résistance aux premiers mouvemens du cœur, beaucoup plus affectée que réelle chez lui à ce qu'il me semble. L'aversion et le mépris qu'il avait pour la fausse sensibilité le faisaient souvent tomber dans l'exagération contraire, au grand scandale de ceux qui, ne le connaissant pas intimement, prenaient à la lettre ce qu'il disait de lui-même. Non-seulement il n'attachait aucune importance à rectifier les inter-

prétations plus ou moins malveillantes qu'on donnait à sa parole ou à ses écrits, mais encore il trouvait un malin plaisir, de vanité je pense, à passer aux yeux des gens pour un monstre d'immoralité. » Changez les noms; est-ce que vous ne croyez pas lire un portrait de Mérimée, et des plus ressemblans?

La notice dont j'ai tiré ces lignes est connue de tout le monde, car elle figure à la fois en tête de la correspondance de Stendhal, publiée en 1865, et dans la collection des articles de Mérimée. Mais ce que peu de personnes savent, c'est qu'il existe de cette notice plusieurs tirages à part publiés tout à fait mystérieusement et avec un caractère bien différent. Mérimée avait donné en effet à cette petite brochure l'apparence d'un manifeste écrit au nom des amis libres penseurs de Beyle (1). La première page de l'un de ces tirages portait les singulières mentions que je copie ici textuellement : « H. B., par l'un des quarante de l'Académie française, avec un frontispice stupéfiant (ici un petit croquis obscène), dessiné et gravé par S.-P.-Q.-R. Eleutheropolis, l'an MDCCCLXIV de l'imposture du Nazaréen. Ἐκ τῆς τυπογραφίας τῶν τοῦ Ἰουλιάνου τοῦ ἀποστάτου φίλων (de la typographie des amis de Julien l'Apostat). » Ce titre singulier donne une idée de l'esprit qui avait inspiré Mérimée écrivant cette notice. Elle ne diffère cependant de celle qui est connue que par une part plus large faite aux grosses impiétés que Beyle se plaisait à débiter. Elles sont trop fortes pour que je veuille les rapporter ici, et je me bornerai à citer cette triste boutade qu'inspirait parfois à Beyle le spectacle des choses humaines : « Ce qui excuse Dieu, disait-il, c'est qu'il n'existe pas. » Dans cette notice, Mérimée développe aussi plus à l'aise quelques-uns des axiomes dont Beyle, grand doctrinaire comme on sait en matière d'amour, faisait profession dans cette science. Beyle tenait que vis-à-vis des femmes la plus extrême témérité était non-seulement un bon calcul, mais un devoir et même un égard. Il s'appuyait sur l'autorité de deux vers de Gresset :

> ... C'est d'abord ce que vous lui devez;
> Vous la respecterez après, si vous pouvez.

Mérimée, dans la notice rendue publique, se contente d'exposer sur ce point les théories de Beyle ; dans la petite brochure dont je parle, il paraît les prendre à son compte : « Un soir, à Rome, Beyle me conta que la comtesse C... venait de lui dire *voi* au lieu de *lei*, et il me demanda si à la première occasion il ne devait pas lui faire violence. Je l'y engageai fort, » ajoute Mérimée.

(1) Dans une intéressante étude bibliographique sur les œuvres de Mérimée, M. Maurice Tourneux a raconté l'histoire de cette publication mystérieuse. L'exemplaire que j'ai eu entre les mains aurait été imprimé en Belgique par M. Poulet-Malassis, peut-être sans la participation de Mérimée.

Tout cela était bien un peu léger et hardi pour un sénateur, car, à l'époque où ces exemplaires circulaient, Mérimée siégeait déjà dans la haute assemblée. Peut-être en haut lieu en fut-on légèrement ému. En tout cas, les observations de quelques amis de Mérimée firent impression sur son esprit, et il s'occupa de remettre la main, pour les détruire, sur tous les exemplaires de cette plaquette. Aussi est-elle devenue fort rare, et j'ai eu beaucoup de peine à me la procurer. Il y a dans ce double fait de l'avoir écrite et d'avoir ensuite voulu la détruire un trait qui peint bien la nature de Mérimée, et c'est pour cela que je l'ai rapporté. Le caractère était droit, mais un peu d'appréhension se mêlait aux affectations de cynisme, et c'était tantôt l'une, tantôt l'autre disposition qui l'emportait, suivant les circonstances et aussi suivant les personnes auxquelles il avait affaire, ce qui explique la diversité des jugemens portés sur lui. Mais n'aurait-il pas mieux valu, en dépit de Beyle, demeurer ce qu'il était, c'est-à-dire un galant homme, sceptique d'esprit, délicat de nature, que prétendre à être un cynique, et dans une certaine mesure y parvenir, sans réussir cependant à se débarrasser d'une certaine timidité?

II.

Si peu qu'un Français soit personnellement mêlé aux luttes de la politique, un moment arrive toujours où son existence finit par en ressentir le contre-coup. C'était la révolution de juillet qui avait fait entrer définitivement Mérimée dans la société doctrinaire; ce fut la révolution de février et l'avènement du second empire qui l'en firent sortir. Mérimée vit tomber sans plaisir, mais sans regret, le régime de juillet. Bien qu'il eût occupé pendant toute la durée de ce régime une situation lucrative et conforme à ses goûts, il ne s'était attaché ni aux principes du gouvernement parlementaire, ni à la famille des princes qui en étaient les représentans. Les amis de la monarchie déchue lui reprochèrent même d'avoir pris un peu trop cavalièrement son parti de cette déchéance, et d'avoir, dans une lettre rendue publique, fait au nouveau régime une adhésion trop empressée. Cette lettre amena entre Mérimée et quelques-uns de ses premiers amis politiques un certain refroidissement, et leurs relations étaient déjà quelque peu tendues lorsqu'arrivèrent successivement le coup d'état du 2 décembre, le rétablissement de l'empire et le mariage inopiné de l'empereur avec la jeune et brillante Espagnole qui, après avoir connu les extrêmes de la destinée humaine, rallie aujourd'hui toutes les sympathies par l'excès de son infortune. Ce mariage plaçait Mérimée dans une situation assez singulière. La nouvelle impératrice était encore tout

enfant lorsqu'à l'époque de son premier voyage en Espagne, Mérimée fut présenté à sa mère par le comte de Montijo, dont il avait fait en diligence la rencontre fortuite. Mérimée aimait les petites filles, et dans les lettres que je vais publier, on le verra témoigner plusieurs fois le regret de n'en avoir pas eu à élever. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été subjugué par des grâces enfantines qui faisaient déjà pressentir toutes les séductions de la femme. Je me suis laissé raconter que pendant les fréquens séjours à Paris de la comtesse de Montijo, lorsque le besoin de tout voir, qui dévore les étrangères, la retenait pendant de longues heures hors du logis, c'était à Mérimée qu'on laissait le soin de divertir celle qu'on appelait alors *la petite Eugénie*. Il la menait à la promenade, lui faisait voir les monumens de Paris, et s'intéressait à son babil. Ce fut lui qui, quelques années plus tard, introduisit la mère et la fille dans la petite colonie lettrée, artiste et élégante de Passy, où la jeune comtesse de Téba a passé des heures dont sa mémoire attristée aimera peut-être un jour à se rappeler la douceur. Les relations de Mérimée avec la famille de Montijo étaient de si longue date que, lorsque le mariage de la comtesse de Téba fut arrêté, ce fut lui qui fut chargé de fournir au représentant de l'empereur les renseignemens nécessaires à la rédaction du contrat. Il n'est donc pas étonnant que la nomination de Mérimée comme sénateur ait été une des premières faveurs que la nouvelle impératrice ait sollicitée de son époux, et, à tout prendre, il n'est pas bien choquant que de son côté Mérimée, homme de lettres, étranger à la politique, ait accepté sans se faire prier une faveur qu'il n'avait point sollicitée et dont la brusque annonce (il était le matin à sa toilette lorsqu'il reçut l'avis officiel) ne laissa pas, m'a dit un témoin oculaire, de le surprendre et même de l'embarrasser. Mais les passions politiques étaient alors fort surexcitées dans le milieu où Mérimée avait habituellement vécu, et il n'est pas non plus très étonnant que la chose y ait été assez mal prise. Mérimée ne fit rien de ce qu'il fallait pour parer au scandale, et son attitude se ressentit de ce fond d'invincible timidité qui était dans son caractère. Au lieu d'annoncer sa nomination, dès qu'il en fut informé, comme une chose toute naturelle, et en le prenant de très haut avec ceux qui y trouveraient à redire, il laissa le *Moniteur* l'apprendre au public sans en avoir prévenu personne. Je tiens de source certaine que la veille il passa toute sa soirée dans un salon très hostile au nouveau régime sans dire un seul mot de ce que tout le monde allait savoir le lendemain, et que même, reconduisant jusqu'à sa porte une des personnes qui avaient assisté avec lui à cette soirée, il parla avec elle de l'empereur en termes assez dédaigneux. Dans de telles circonstances, la nomination de Mérimée parut à beaucoup

de gens avoir le caractère d'une trahison. Il en eut le sentiment et cessa de paraître dans certains salons dont la porte ne lui aurait peut-être pas été obstinément fermée, mais où il aurait été sans aucun doute plus froidement reçu. Disons à son honneur que, par un scrupule alors assez rare, Mérimée se refusa absolument, et bien qu'il en fût pressé, à cumuler la dotation de sénateur avec le traitement d'inspecteur des monumens historiques, et qu'il donna sa démission de ces dernières fonctions. Mérimée fut toujours très délicat et désintéressé dans les questions d'argent, et il laissait à un ami fidèle le soin de gérer sa modeste fortune personnelle. Un jour que l'empereur, tout en lui demandant de rassembler quelques matériaux pour la *Vie de César*, lui faisait entendre qu'il serait indemnisé de sa peine : « Sire, répondit Mérimée, j'ai les livres nécessaires, et je calcule qu'avec trois mains de papier, vingt-cinq plumes d'oie et une bouteille d'encre de la petite vertu, je pourvoirai aux autres frais. Je prie votre majesté de me permettre de lui faire ce cadeau. »

Les lettres de Mérimée qui ont été publiées sous ce titre : *Lettres à une autre inconnue*, et qui n'ont pas le piquant des premières, ont cependant l'intérêt de nous le montrer dans ce rôle assez nouveau pour lui de courtisan. Dans ce métier, tout ne lui semble pas rose. Les longs dîners, les soirées où « la culotte courte est de rigueur » le fatiguent parfois. Tantôt il faut partir pour Compiègne, tantôt il faut rester à Biarritz à une époque où le soin de sa santé exigerait un départ pour le Midi. Une autre fois certaine princesse étrangère lui fait demander par son domestique une nouvelle récemment composée par lui, comme on ferait demander à un maître de maison la recette d'un plat, et, après s'être un peu rebiffé, il faut bien finir par la lui porter. Mais, malgré ces petits ennuis, il ne paraît pas que Mérimée ait jamais regretté la détermination qui avait ainsi changé sa vie. Il jouissait de ses succès personnels dans un monde où il brillait, sans trop d'efforts, par son esprit, et il n'était pas insensible au plaisir d'exercer une sorte de royauté intellectuelle dans une cour où les hommes de sa valeur littéraire n'étaient, au début, pas nombreux. D'ailleurs il était amplement dédommagé de ces petits déboires, inséparables de la vie des cours, par l'honneur d'une affection qui se faisait d'autant plus gracieuse et attentive dans ses soins que la santé de Mérimée s'altérait davantage avec les années, et qui est demeurée telle pour lui jusqu'à la fin. Aussi, bien que Mérimée eût le tort, sous le toit même de l'empereur, de parler souvent de lui d'une façon assez irrévérencieuse, du moins n'a-t-il jamais méconnu, ni dans ses propos, ni dans ses lettres, le respect et la reconnaissance qu'il devait à l'impératrice.

La seule chose que Mérimée put peut-être regretter, c'étaient

quelques-unes de ces relations où l'esprit entrait pour autant que le cœur et qu'il aimait à entretenir avec des femmes distinguées de son ancienne société. Les divergences politiques avaient sinon rompu du moins refroidi ces relations. Mais un homme de sa sorte n'était pas embarrassé pour en nouer de nouvelles. C'est ainsi que, quelques années après sa nomination au sénat, il entra en correspondance avec une Anglaise, belle-fille de M. William Senior, le critique dont on a publié récemment un volume de souvenirs très curieux. Je dois à une communication bienveillante de pouvoir publier ici les lettres adressées par Mérimée à cette personne distinguée, morte il y a peu d'années, et dont j'ai déjà eu l'occasion de citer le nom et les travaux (1). Ces longs préliminaires n'ont eu pour but que de préparer mes lecteurs à mieux les goûter, et j'ai quelques remords de les leur avoir fait attendre si longtemps.

« Vienne, 26 septembre 1854.

« Où vous écrire, madame? Vous partez? Et pour où? Et votre lettre est du 21 août. Elle m'est arrivée ce matin après m'avoir inutilement cherché partout où je n'étais pas. Je suis charmé que les nouvelles de M. de Tourguénef vous aient plu. Avez-vous lu *la Dame de pique* que j'ai traduite de Pouchkine? Je vous enverrai cet immortel ouvrage si j'ai le bonheur de revoir les bords de la Seine. Je m'amuse assez sur ceux du Danube. Je viens de faire une excursion en Hongrie. N'étaient les églises qui abondent, je me serais cru à Constantinople en débarquant à Pesth. Les gens ont des pantalons si larges que l'on en ferait des robes à crinoline en coupant le trait d'union. Ils ont des yeux noirs et l'air peu chrétien. On m'a mené dans un bain où j'ai trouvé un certain nombre de natifs et de natives, dans une eau minérale dont les propriétés se bornent, je crois, à décrasser le monde. Pour la morale, il y a une cloison entre le bassin des hommes et celui des dames, mais à cette cloison est une porte qui reste ouverte, et l'usage est de se faire des visites. Mon guide m'a dit : « C'est la liberté hongroise. » Les beautés qui cuisaient dans ce court-bouillon se sont voilé la figure à ma vue, avec leurs mains, ce qui m'a paru encore bien oriental. On m'a fait manger beaucoup de poivre long assaisonné avec quantité de choses étranges, peut-être du chat ou du petit Hongrois, mais j'ai l'habitude de demander sur la carte d'un restaurant tout ce qui a des noms barbares. Enfin, madame, je fais mon métier de voyageur en conscience.

« J'ai passé quelques jours dans le Tyrol, puis je suis allé en Ba-

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1878 l'étude sur *les Enfans pauvres en Angleterre et les écoles industrielles*.

vière, où l'on crevait fort du choléra. Le gouvernement ne voulait pas que ses sujets bussent de la bière, qui lui semblait cholérique, ni qu'ils dansassent en plein air, en sorte que le seul divertissement des pauvres Muniquois était d'entendre de la musique d'enterrement. Quand je me suis senti gagner par l'influence, je me suis échappé en Bohême où j'ai retrouvé la force des lions et mangé de la cuisine slave qui est remplie de mérite. Puis je suis venu dans cette jolie ville de Vienne, qui me paraît une antichambre du paradis. Je compte pourtant en partir cette semaine pour m'en retourner en France par Berlin.

« Je ne suis pas trop content de ce que vous dites à propos du choléra et de votre axiome turc : *When one's time comes, one will die.* Il faut se défendre tant qu'on peut. Or pour le choléra la chose est facile. Il est assez poli pour ne *jamais* vous rendre visite en personne sans s'être fait annoncer. A la plus légère indisposition en temps de choléra, il faut se mettre au lit, boire chaud, prendre un peu d'opium, et ne sortir que lorsqu'on est parfaitement remis. Suivez mon conseil, et vous ne vous laisserez pas attraper par ce vilain mal. Songez que, si vous le défiez, il n'y aurait plus au monde de cheveux d'or que dans Homère, et ce serait trop grand dommage.

« Je lirai *Ruth,* puisque vous l'exigez. Ma grande objection est le nom du roman, et la crainte qu'il me laisse triste. Je le suis si souvent que je n'aime pas chercher de nouvelles occasions d'avoir les *blue devils.* Cependant je lirai *Ruth,* et je penserai après l'avoir lu, pour faire diversion, aux agréables momens que j'ai passés à Kensington. Voilà pour répondre aux méchancetés de votre lettre et au reproche immérité de manquer de mémoire.

« Adieu, madame, veuillez agréer mes respectueux hommages et me rappeler au souvenir des aimables habitans et habitantes de Kensington. »

« Paris, 5 mars 1855.

« Madame,

« M. Senior m'a remis *Ruth.* Je vais lire ce divin roman avec toute l'attention qu'il mérite, et je vous dirai ce que j'en pense, mais je n'ai pas voulu attendre plus longtemps à vous en remercier. A vous dire la vérité, je crains que le sujet ne soit pas aussi nouveau pour moi qu'il doit l'être pour un Anglais. Nous autres continentaux, nous n'avons pas tant de préjugés que vous, et ce qui passe en Angleterre pour de l'audace est quelque chose de fort simple en France. Le mal vient de votre église, et de plus loin encore. On a imaginé de faire un *sacrement* de ce qui n'aurait jamais dû être qu'une convention sociale. Dans le midi de l'Europe, et surtout dans ma chère

Espagne, on a remédié aux inconvéniens du mariage en se mariant deux fois. La première fois on se marie sans savoir ce qu'on fait. On est une petite pensionnaire qui prend un homme qu'on lui présente, ou qui le choisit elle-même parce qu'il a une moustache et qu'il danse bien. Naturellement on se trompe; mais heureusement on ne fait jamais une bêtise sans gagner quelque expérience. Cette expérience acquise met l'ex-petite pensionnaire en état de trouver à vingt-deux ans le mari qu'il lui faut. Ce second mari, qu'on appelle amant, vit en général en très bons termes avec le premier et l'aide à passer le temps. En revanche, le mari ne permet pas que l'amant s'use, ce qui pourrait avoir lieu par suite d'un tête-à-tête continuel. L'amant est obligé d'être aimable, et les occasions de l'être ne sont pas assez fréquentes pour que cela lui soit difficile. Cela fait de très bons ménages. A Madrid, on a grand soin de ne jamais inviter une femme sans son amant, et les réunions *tertulias* y sont très amusantes parce que chacun apporte avec soi son intérêt. Tout cela est horrible dans votre île d'Albion, et personne ne s'en scandalise au sud des Pyrénées. Chez nous, nous ne sommes ni chair, ni poisson. Nous avons un peu moins de franchise que les Espagnols, un peu moins d'hypocrisie que vous. On accepte une femme qui a un amant quand cet amant est honnête homme, ce qui n'arrive pas toujours. La grande condition du bonheur dans ces liaisons-là, c'est l'amour, un peu rare chez nous. La coquetterie avait arrangé les choses d'une manière charmante à Paris vers 1750. Tout était permis, mais il fallait être aimable. Au fond, la société était organisée pour donner le plus de plaisirs possible, intellectuels et autres. A présent cela s'est fort gâté, parce qu'on devient bête. En outre, les Françaises participent de la nature méridionale et de la nature du nord. Elles ont tantôt de l'entraînement, tantôt des scrupules. Voici ce qui arrive quelquefois. Figurez-vous deux personnes qui s'aiment très réellement, depuis longtemps, depuis si longtemps que le monde n'y pense plus. Un beau matin la femme se met en tête que ce qui a fait son bonheur et celui d'un autre pendant dix ans est mal. « Séparons-nous. Je vous aime toujours, mais je ne veux plus vous voir. » Je ne sais pas, madame, si vous vous représentez ce que peut souffrir un homme qui a placé tout le bonheur de sa vie sur quelque chose qu'on lui ôte ainsi brusquement. L'histoire que je vous raconte est vraie et arrivée à un de mes amis (1). En Espagne, on meurt en s'aimant. J'ai vu des gens dont les âges réunis faisaient plus d'un siècle

(1) « A mon meilleur ami, » aurait-il pu dire, car, d'après ce que je crois savoir, c'est bien à lui-même que l'histoire était arrivée, et l'amertume de tout ce passage confirme la supposition.

et demi, qui s'aimaient et étaient même tendres et galans l'un pour l'autre. Il me semble qu'en Angleterre l'esclavage des femmes est pire que partout ailleurs. Je crois que les femmes ont rarement des amans, parce qu'elles ont peur de perdre leur caste, mais le diable n'y perd rien. Elles sont très malheureuses : elles ont des tentations, n'y succombent point, et meurent incertaines s'il ne valait pas mieux succomber que résister. Observez qu'un soldat qui se comporte bien au feu est fait caporal, mais il n'y a pas de récompense pour les femmes *vertueuses*, car on n'admet pas qu'elles puissent être autrement.

« Vous me parlez d'enfans, madame, et vous dites que c'est un très grand bonheur. Je suis trop vieux pour me marier, mais je voudrais trouver une petite fille toute faite à élever. J'ai pensé souvent à acheter un enfant à une gitana, parce que, si mon éducation tournait mal, je n'aurais probablement pas rendu plus malheureuse la petite créature que j'aurais adoptée. Qu'en pensez-vous? Et comment se procurer une petite fille? Le mal, c'est que les gitanas sont trop brunes et qu'elles ont des cheveux comme du crin. Pourquoi n'avez-vous pas une petite fille avec des cheveux d'or à me céder?

« L'empereur Nicolas vient de faire un bien beau trait. Croyez-vous que la grippe ait l'honneur de ce dénoûment toute seule? Jusqu'à preuve du contraire, je pense qu'il a mangé quelque chose qui lui aura fait mal. Il venait d'ôter à la noblesse russe tant de paysans que la mauvaise humeur a bien pu gagner son cuisinier. Si la paix se fait à présent, l'Europe l'aura échappé belle. Une guerre politique qui ne devient pas révolutionnaire me semblait chose impossible au XIXe siècle. Maintenant, tout le monde se trouvant plus ou moins écorné, je ne vois pas trop pourquoi on ne ferait pas la paix. En attendant, nous nous préparons toujours à la guerre. L'autre jour l'empereur a donné à dîner aux officiers de la garde qui vont en Crimée; l'impératrice, fort émue, leur a dit adieu, ajoutant qu'elle espérait les revoir *tous*, et elle s'est mise à pleurer. Un petit sous-lieutenant s'est écrié : Pas tous, j'espère ! — Les officiers veulent de l'avancement, mais les peuples ne demandent, je crois, qu'à rester comme ils sont.

« Adieu, madame; avant que j'aille vous voir à Kensington, ne viendrez-vous pas au-devant de M. Senior au mois de mai? En attendant, j'espère que vous serez assez bonne pour me donner de vos nouvelles. — Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

« *P. S.* — Mon chat noir est mort, et je n'ai plus une bête pour me tenir compagnie. »

« Paris, 52, rue de Lille, 23 mars 1855.

« Madame,

« J'ai lu *Ruth*, et, qui plus est, j'ai vu l'auteur, que Mme Mohl m'amène demain pour prendre du thé jaune. Il faut que vous sachiez que j'ai la malheureuse faculté d'être plus ému par un livre que par un événement réel ou même par une pièce de théâtre. J'aimerais mieux voir mourir un homme à côté de moi que de lire la mort d'une héroïne, particulièrement si elle n'a pas eu un peu de bon temps. Voilà pourquoi j'ai lu *Ruth* avec un peu de mauvaise humeur et surtout par obéissance pour vos commandemens. Je flairais le dénoûment dès la première page. Il y a beaucoup de talent et même du naturel. Les caractères, du moins ceux qui sont de ma compétence, me paraissent vrais et bien tracés. En un mot, c'est très bien, mais voulez-vous savoir ma critique? Pourquoi *Ruth* est-elle si malheureuse? Ce n'est pas pour avoir fait un enfant, mais parce qu'elle était trop pauvre pour s'en payer la fantaisie. Donnez-lui cinq cents livres sterling, elle s'en ira en France, où elle sera aimée et choyée par tout le monde, étant aimable comme elle est. Dans votre société anglaise, et, il faut l'avouer, dans presque toutes les sociétés, le malheur est toujours une situation dont on sortirait facilement avec de l'argent, mais on n'en a pas. Je ne parle pas, bien entendu, des catastrophes. On perd un enfant ou un amant. Ce sont des *coups*, ce ne sont pas des malheurs durables comme une honte attachée au front lorsqu'on est dans la dépendance. On ne peut rien conclure de *Ruth*, sinon que c'est une grande imprudence d'avoir un enfant lorsqu'on ne peut le nourrir. Croyez-vous que ce ne soit pas un malheur aussi grand pour une femme mariée? Voulez-vous me permettre de vous raconter une histoire? En Espagne, où il fait un soleil du diable, les demoiselles en ont quelquefois (non pas des diables ni des soleils, mais des enfans). Je dis des demoiselles de bonne maison. Le monde est si bon en Espagne que les pauvres filles s'en tirent comme il suit. Elles remettent la *creatura* (l'enfant nouveau-né) à une femme de chambre fidèle qui la nuit le dépose à la porte d'un grand seigneur, puis sonne et détale. Le portier ramasse l'enfant, le porte à madame, qui après quelques signes de croix le fait baptiser (précaution très louable) et presque toujours le garde chez elle. La comtesse de M... a reçu deux cadeaux semblables qu'elle a fait élever convenablement. L'un est devenu un assez mauvais poète, l'autre un très bon officier du génie. Le poète, je l'ai connu tout enfant. Il a les yeux tellement noirs que la prunelle et l'iris sont de la même couleur; cela est rare, même en Espagne. Mme de M... eut l'imprudence de me

conter que cet enfant, selon les conjectures, était le fils d'une demoiselle de Grenade qui ne l'avait jamais vu. Quelques jours après, nous étions à Madrid, arrive chez elle une dame de Grenade, mariée depuis trois ou quatre ans. A peine l'eus-je regardée que je reconnus ces diaboliques yeux noirs, et j'eus la méchanceté de faire à Mme de M..., derrière le dos de la dame, une horrible grimace pour lui faire entendre que je connaissais mon monde. Mais voici la situation dramatique : l'enfant, qui avait sept à huit ans, arrive comme une bombe sans faire attention à sa mère véritable, qui de son côté demeure impassible. Mme de M... et moi, nous étions très mal à notre aise, nous attendant à une scène. Mais, vous autres femmes, vous avez des nerfs d'acier quand il le faut, quitte à vous évanouir en voyant une araignée. Après nous être remis un peu, nous regardions toujours involontairement tantôt les yeux du fils, tantôt ceux de la mère. Mme de M... sortit un instant. La mère alors, avec une voix parfaitement ordinaire, lui dit : *Como te llamas, hijo?* (Comment t'appelles-tu, mon fils?) Mais en Espagne on dit *mon fils* à tous les enfans. Elle sortit peu après et ne revint plus. La ressemblance était en effet des plus dangereuses. N'y aurait-il pas là une histoire à écrire? Je vous en fais présent. Mrs Caskell m'a dit qu'on avait brûlé publiquement *Ruth* au nom de la morale. Cela est digne de vos puritains. Il faut espérer que la fréquentation des zouaves, philosophes accomplis, les débarrassera d'un peu de leur *cant*.

« Je suis triste comme un bonnet de nuit et horriblement ennuyé. Le monde m'assomme et je ne sais que devenir. Je n'ai plus un ami au monde, je crois. J'ai perdu tous ceux que j'aimais, qui sont morts ou changés. Si j'avais le moyen, j'adopterais une petite fille; mais ce monde et surtout ce pays-ci est si incertain que je n'ose me donner ce luxe. Que devient M. Senior au milieu des barbares? Il mange des petits pois verts et des artichauts frais, mais je ne devine pas comment il trouve quelqu'un à qui parler entre les Arabes et nos officiers. Comment échanger une idée à Alger? Il est vrai que partout cela est difficile. Vous seriez bien bonne, madame, un jour de pluie, de m'écrire et de me donner quelque chose à faire, et aussi de me dire ce qu'il faut penser d'un roman de miss Jewsbury qui s'appelle *Marian Withers*. Cela m'a amusé. Il y a un jeune homme à moitié roué et à moitié sincèrement amoureux qui fait tourner la tête à une grande dame qui s'ennuie. Cela se voit-il en Angleterre? C'était assez fréquent autrefois chez nous, mais à présent les jeunes gens ne pensent plus aux femmes, ils n'aiment plus que les cartes, *id est* l'argent. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

« *P. S.* — Viendrez-vous à l'exposition universelle? »

« 8 juin 1855.

« Madame, vous m'avez bien fait rire avec vos scrupules ou plutôt les scrupules de vos amies. Je voudrais bien savoir quelles sont ces âmes charitables qui vous ont donné ces beaux renseignemens sur mon compte, d'où et comment elles me connaissent? Au surplus vous avez du temps pour vous décider. J'ai montré mon appartement à M. Senior, qui vous en rendra compte. Il n'y a pas de trappes ni de murailles recouvertes de tapisseries cachant des portes secrètes. Il y a trois lits dont un bon et deux très mauvais; deux chambres assez gaies, un assez grand nombre de bouquins et deux divans avec quelques pipes turques et autres. Je pense que je me mettrai en route pour je ne sais pas encore où vers le commencement de juillet. Avant de partir, je vous préviendrai, et si entre mon départ et l'époque de mon retour le cœur vous en dit, vous n'aurez qu'à écrire à ma soubrette pour qu'on vous tienne l'appartement prêt. Si cela pouvait vous décider, je vous envoie par M. Senior le portrait du maître de la maison actuel à qui vous aurez affaire pendant mon absence, et que je vous recommande d'une manière toute particulière. M. Senior vous remettra aussi un livre qui vous amusera je pense, bien qu'un peu méchant, je n'ose dire *parce qu*'un peu méchant. Je suis très malade, et je crois que je vais bientôt priver le soleil de ma présence. En outre, j'ai les *blue devils* en permanence et *man delights me not nor woman neither*. Lady *** est ici, qui me paraît un peu plus *cross* qu'elle n'était il y a quelques années, et lady *** toujours plus charmante. Nous avons encore une grande quantité d'étrangers et de provinciaux. Je viens de faire ma cour à une dame espagnole arrivée avec trois filles (dont une nièce, dirait un Irlandais). Cela fait huit yeux dont chacun en vaut une demi-douzaine. Le mal c'est qu'une de ces jolies personnes, qui vient à Paris pour un mal de gorge, se trouve être poitrinaire au dernier degré, à ce que me dit le médecin à qui je les ai recommandées. Elles parlent horriblement le français, et le médecin, qui ne sait guère s'en faire entendre, me charge de dire à la mère que sa fille n'a que quelques mois à vivre. Comment trouvez-vous la commission? Je crois qu'on n'est jamais malade de la poitrine en Espagne, mais bien du cœur, viscère inconnu ou racorni au nord des Pyrénées. J'ai dans mes tablettes plusieurs cas lamentables de pareilles maladies, entre autres celui de deux personnes qui s'aimaient et qui sont mortes à huit jours d'intervalle. Ce qui vous surprendra beaucoup, c'est que ce n'était pas un mari et une femme, ou pour mieux dire, c'était un mari marié à une autre femme et une femme mariée à un autre mari. Ils avaient l'indignité de s'aimer malgré leur position, aussi ont-ils été bien punis.

Espérons qu'ils rôtissent dans un endroit que je ne nommerai pas et qui est institué pour de si grands coupables.

« Nous avons ici une Mme Ristori qui fait fureur dans une détestable tragédie d'un nommé Alfieri. C'est l'anecdote d'une certaine Myrrha qui avait de mauvais penchans. Les femmes qui prétendent savoir l'italien, et le nombre en est grand, se pâment d'admiration comme aussi les jeunes gens sentimentaux. L'actrice me plaît assez, mais la pièce me paraît bien ennuyeuse, quoique immorale.

« Milady Mayoress est charmée de son séjour à Paris, mais elle trouve qu'on n'y mange pas assez souvent; en effet, le lunch n'a pas encore été importé chez nous, et c'est grand dommage. Milord Mayor se fait accompagner partout de sa masse. L'autre jour, on a essayé de la planter derrière son fauteuil à dîner, mais il n'y a pas eu moyen. Nous possédons encore un très joli petit roi qui a l'air d'un étudiant allemand gai, c'est-à-dire *picked out of ten thousand*, car l'étudiant allemand est ordinairement mélancolique et pleure en regardant la lune.

« Je voudrais bien voir le tableau de Millais dont vous me parlez. Il y en a quelques-uns de lui à l'exposition qui ne manquent pas d'un certain je ne sais quoi. Mais il travaille, ce me semble, avec des pinceaux microscopiques, et il fait tout, principal et accessoires, de la même manière. Il y a de lui, si je ne me trompe, une *Ophélie* en train de se noyer qui m'a laissé une impression assez forte. C'est une figure dont on n'aime pas à se souvenir quand on va s'endormir et qu'on a éteint sa lumière. Comment avez-vous le courage de me proposer de boire de l'eau-de-vie pour me guérir? Vous m'accusez de satanisme, mais c'est bien pis de votre part. M. Senior m'a prêté ses notes sur Alger, qui m'ont intéressé beaucoup. Il a vu en deux mois ce que nombre de nos grands hommes n'ont pas su voir en vingt. Si l'empereur faisait bien, il le ferait gouverneur. Je vous félicite des jolies choses qu'il vous rapporte, mais il y en a de bien plus jolies à l'exposition turque et indienne. On dit que les gens de la compagnie sont furieux que les princes indiens aient gardé tout cela pour nous au lieu de l'envoyer au Palais de Cristal comme de loyaux sujets auraient dû le faire.

« Adieu, madame; j'espère que vous n'avez pas encore dit votre dernier mot et que vous viendrez voir tout cela. Veuillez présenter mes hommages à Mlle Minnie et agréer tous mes respects et un peu mes *reproches.* »

« 52, rue de Lille, 30 juillet 1855.

« Madame, je ne savais pas que votre mari fût un tyran. Comment vous laissez-vous tyranniser, et comment ne lui faites-vous pas faire toutes vos volontés? Sachez que les êtres qui ont le malheur

d'appartenir à mon sexe ne sont heureux que lorsqu'ils sont sous un gouvernement despotique, et mon malheur à moi, qui vous parle, c'est de n'avoir personne qui me commande. Il n'y a que mon chat qui, lorsqu'il veut jouer, monte sur ma table, joue avec le bout de ma plume et barbouille tout mon papier. Voilà comme on se fait aimer. Je ne me souviens plus du tout de ce qu'a coûté la copie dont vous me parlez. Il m'est seulement resté le souvenir que c'était très peu de chose. Si lady est d'un caractère si altier qu'elle ne puisse supporter l'idée d'être ma débitrice, dites-lui de m'envoyer des plumes comme celles que M. Senior m'a données, et je lui délivrerai quittance.

« Il est bien facile de dire : écrivez quelque chose qui m'amuse. D'une part, il ne m'est pas prouvé que je n'aie pas trop écrit déjà. D'un autre côté, lorsque j'écrivais, j'avais un but. Maintenant je n'en ai plus. Si j'écrivais, ce serait pour moi, et je m'ennuierais encore plus que je ne fais. Il y avait une fois un fou qui croyait avoir la reine de la Chine (vous n'ignorez pas que c'est la plus belle princesse du monde) enfermée dans une bouteille. Il était très heureux de la posséder et il se donnait beaucoup de mouvement pour que cette bouteille et son contenu n'eussent pas à se plaindre de lui. Un jour il cassa la bouteille, et, comme on ne trouve pas deux fois une princesse de la Chine, de fou qu'il était il devint bête.

« Je suis charmé que vous me croyez *a good natured man*. Je crois que c'est vrai. Je n'ai jamais été méchant, mais en vieillissant j'ai tâché d'éviter de faire du mal, et c'est plus difficile qu'on ne croit. On blesse les gens ordinairement en croyant les gratter délicatement, quelquefois en croyant leur faire une caresse. Si j'avais à recommencer ma vie avec l'expérience que j'ai acquise, je m'appliquerais à être hypocrite et à flatter tout le monde. Maintenant le jeu ne vaut pas la chandelle. D'un autre côté, il y a quelque chose de triste à plaire aux gens sous un masque, et à penser qu'en se démasquant on deviendra odieux.

« Je ne connais pas Mrs ***, mais, d'après ce que vous me dites, elle doit être jalouse de vous. Une femme jalouse d'une autre femme a toujours mille attentions pour elle, tout en médisant d'elle. J'ai entendu dire que vous étiez grande musicienne, mais j'ai peine à le croire, parce que vous me semblez avoir trop d'esprit et être trop paresseuse. Il faut être un peu bête pour ne faire qu'une chose, et dans les arts on n'excelle qu'en s'y consacrant d'une manière absolue. Ensuite il faut travailler du matin au soir, ne jamais s'exposer au vent et ne pas manger de glaces en été. Où diable avez-vous pris ce remède d'eau-de-vie pour guérir les maux de nerfs? Je crois que l'eau pure est ce qu'il y a de mieux.

« Il m'a paru que j'avais fort baissé dans l'estime de lady *** à son

dernier voyage. Elle avait au-dessus d'elle lady *** qui a de fort beaux yeux, mais qui m'a paru bien raide. Nous avons ici X qui profite de ce que sa femme est grosse pour aller se promener tout seul. *Is it not a shame?* Il dit que votre reine a trouvé l'empereur et l'impératrice *the pleasantest people she ever saw.* Nous lui préparons une réception brillante, mais je crains que les Parisiens ne soient pas aussi polis pour elle que vous l'avez été pour l'empereur. On nous dit que sa majesté craint beaucoup la chaleur, et l'on s'occupe à préparer à l'Hôtel de Ville des cascades de punch à la romaine et de crème glacée dans l'espoir de rafraîchir les appartemens. Le jury de l'exposition m'oblige à rester ici une partie de l'été. Ensuite, je ne trouve pas de gens amusans et oisifs qui veuillent prendre soin de moi et m'emmener quelque part. Si vous étiez venue à Paris, j'aurais été forcé d'aller en Allemagne ou en Italie, et cela m'aurait fait du bien. Ici je m'ennuie à la mort, je n'ai plus de goût pour rien et je me fais mal aux yeux à force de lire, encore m'arrive-t-il souvent de lire vingt pages sans savoir ce qu'elles contiennent. J'ai le spleen, c'est vous dire que, lorsque vous voudrez mettre du noir sur votre joli papier rose, vous ferez une bonne action. Je viens de publier un volume, mais je ne vous l'envoie pas, parce qu'il n'est pas bon pour les dames. C'est un commentaire sur une satire du commencement du XVII^e^ siècle, par Agrippa d'Aubigné. Voyez où j'en suis réduit pour tuer cet ennemi cruel qu'on appelle le temps. Adieu, madame, veuillez me mettre aux pieds de lady *** que vous appelez très bien *presty lady;* il y a en elle quelque chose qui me plaît beaucoup et aussi quelque chose qui me repousse. Je n'ai jamais pu démêler ce que c'était. J'ai demain l'humiliation de donner du thé jaune à une grande quantité de demoiselles. Adieu encore, madame. Je vous souhaite toute sorte de prospérité et de plaisirs. »

« Paris, 1^er^ janvier 1856.

« Madame, je suis dévoré de remords en songeant depuis combien de temps je vous dois une réponse à une très aimable lettre; j'y ai pensé bien souvent, mais je me sentais toujours si maussade et si triste que je craignais de vous trop ennuyer. Je viens de terminer mes visites officielles, d'ôter un habit tout d'or qui vous ferait mourir de rire, et je veux commencer l'année par vous demander pardon et vous expliquer pourquoi je ne suis pas allé vous faire visite l'automne passé, comme j'en avais eu l'espoir un instant. Le fait est qu'il s'agissait d'un mariage. Non pas du mien, mais du mariage d'un de mes amis qui me destinait l'emploi de... comment appelez-vous le masculin de *brides maid?* Je suis toujours fort triste de voir un mariage, mais j'aurais eu pour compensation le plaisir de causer un peu avec vous de toutes les misères humaines

et de manger du *mince pie*. Ce diable de mariage s'est rompu, et naturellement mon assistance est devenue inutile. En Espagne, cela s'appelle recevoir une *calebasse*, et en Andalousie, quand un amoureux a été éconduit, les méchans ornent sa porte pendant la nuit de guirlandes de citrouilles, concombres et autres cucurbitacées. Pendant six mois, l'infortuné ne peut voir un melon ou un cornichon sans frémir. Voilà jusqu'où va la méchanceté de votre sexe dans le pays où il vaut le mieux.

« J'ai terminé l'année assez mal; j'ai été repris de ces douleurs névralgiques pour lesquelles vous me conseilliez une fois de boire de l'eau-de-vie. Cela me fait souffrir beaucoup, et quand je ne souffre pas, j'ai peur de souffrir bientôt, en sorte que je passe mon temps au plus mal. Je lis pour me consoler les derniers volumes de Macaulay. J'ai fini hier soir le troisième. Je ne sais trop ce que j'en pense. Avez-vous rencontré quelquefois une personne parfaite? (Assurément oui, quand vous vous mettez devant une glace.) Mais il y a des perfections (il ne s'agit pas de la vôtre) qui ne charment pas autant qu'un mélange de bien et de mal. Je trouve dans Macaulay trop de cette perfection. Est-ce que vous me comprendrez? Il me semble qu'il ne laisse rien à penser à son lecteur. Vous autres femmes, vous n'aimez pas les livres d'histoire. Vous êtes tout cœur et tout imagination. Vous ne faites aucun cas du passé et vous n'aimez pas l'avenir. Voilà pourquoi vous me dites de faire des romans. Malheureusement je n'en sais plus faire. Je suis devenu incapable de travailler depuis un malheur qui m'est arrivé. J'ai lu dernièrement des romans qu'on m'avait vantés, *Heartsease*, et je ne sais plus quel autre. J'ai trouvé que c'étaient des gens trop vertueux pour moi. Savez-vous où vous allez avec votre pruderie moderne en Angleterre? A la parfaite platitude.

« Je commençais à devenir de plus en plus épris de notre amie, votre voisine, qui a passé l'automne ici; elle part cette semaine pour Naples. Le mal, c'est qu'il y venait quantité de gens insupportables. Il y a ici un très joli jeune homme qui a l'air d'une miniature toute fraîche sortie d'une boîte, c'est le fils de***, le romancier. Il se pose un peu en giaour, mais je crois qu'il est paresseux et qu'il ne se donnera pas la peine de ramasser les lauriers qu'il pourrait recueillir. Que fait son père? Le dernier roman que j'ai lu de lui m'avait fort édifié et ennuyé. N'aurait-il pas aussi tourné à la vertu? Grand dommage.

« Nous avons eu ici la semaine passée un spectacle très beau, c'est le retour de quelques régimens de Crimée. Ils sont entrés à Paris en tenue de campagne, avec leurs vieilles capotes déchirées, leurs drapeaux en loques et leurs blessés marchant en avant avec les vivandières. Il y a eu une nuée de larmes. Le général Canrobert

pouvait à peine se tenir à cheval d'émotion. Il était comme un homme ivre. On me dit que le lendemain il y avait foule dans les bureaux de la guerre pour s'enrôler. L'autre jour je dînais chez mon maître, et j'ai eu l'imprudence de critiquer nos uniformes. Il m'a dit : « Les Français sont un peuple guerrier, mais non un peuple militaire. Ils ne savent pas porter un uniforme, mais ils savent se battre. » Si vous aviez vu les haillons de ces soldats de Crimée, vous auriez dit, comme tout le monde, qu'il n'y a rien de plus beau. Adieu, madame, je vous souhaite une bonne année, santé, joie et prospérité. Soyez assez bonne pour me pardonner mon long silence ; vous ne pourrez me donner une meilleure preuve de votre clémence qu'en m'écrivant une petite lettre sur ce papier rose que je vois trop rarement et qui me charme toujours quand en rentrant je le trouve sur ma table.

« *P.-S.* — J'espère que vous avez de bonnes nouvelles d'Égypte. Veuillez m'y recommander. »

« Paris, 16 février 1856.

« Madame, si mon cœur ne vous appartenait déjà tout entier, vous l'auriez gagné par la dernière lettre que vous m'avez écrite et votre opinion sur la tolérance en matière de correspondance. Vous comprenez la paresse et les paresseux, vous n'êtes pas susceptible ; vous avez donc toutes les perfections ? Pourtant savez-vous ce qui m'a empêché de vous écrire aussitôt votre lettre reçue ? Ce n'est pas assurément la paresse qui m'a retenu. Si j'avais cédé à mon premier mouvement, vous n'en étiez pas quitte à moins de dix pages de mon style le plus élevé. C'était, madame, un sermon que je voulais vous adresser. — J'ai fait réflexion que j'étais un peu novice dans le métier de prédicateur, et que j'y mettrais peut-être d'ailleurs trop de vivacité, si je vous écrivais sous l'impression de votre lettre. Maintenant que je suis plus rassis, je vous dirai la chose en trois mots. 1° Je suis enchanté que vous ayez cassé la jambe à votre valseur, parce que je n'aime pas qu'on valse ; 2° je désapprouve que vous vous fassiez garde-malade parce que vous vivez dans un pays de conventions, hypocrites si vous voulez, mais qu'il faut observer. J'ai dit. Remarquez qu'en cette affaire je vous parle contre mon intérêt. Il est évident que, si j'avais la perspective de vous avoir pour garde-malade, j'irais tout exprès à Londres pour me casser une jambe. Mais je suis si rigide en matière de morale que je ne vous avertirais pas de la chose, si elle m'arrivait à Londres. Vous êtes, vous autres Anglais, d'affreux hypocrites, mais il faut se plier aux coutumes, même aux mauvaises ; quand vous serez en Espagne, à la bonne heure. C'est un pays de liberté où chacun fait ce qu'il lui plaît et où il est permis d'avoir bon cœur. Ici je

m'arrête pour ne pas vous ennuyer davantage et pour m'admirer moi-même. Ne vous a-t-on pas dit autrefois que ce serait une chose bien grave que de venir loger chez moi lorsque je serais à quatre cents lieues de Paris? Et d'où vient qu'on me fait cette belle réputation? Parce que, lorsque j'étais jeune, je n'ai pas été hypocrite et que je me moquais du qu'en dira-t-on. Des gens que je n'ai jamais vus et que j'aurais peut-être beaucoup de plaisir à connaître ne me verront jamais parce qu'ils me regardent de très bonne foi comme un être immoral. Si je pouvais recommencer ma vie avec l'expérience que j'ai (malheureusement), je me conduirais d'une toute autre manière. Je crois que je n'en serais pas plus mauvais et que je serais plus heureux. J'ai commencé autrefois un roman que je vous dédierai si je l'achève jamais. Il n'a pas encore de titre parce que c'est mon libraire qui me donne les titres de mes livres, mais on pourrait l'appeler *les malheurs de la franchise*. C'est un homme qui montre son âme tout entière à la femme qu'il aime et qui lui ôte toutes ses illusions. Avez-vous jamais lu *l'Amour* de Beyle? C'est un petit volume très bizarre, mais qui contient des observations fort justes. L'auteur, pour expliquer un des phénomènes les plus ordinaires de l'amour, a inventé le mot de *cristallisation*. Lorsqu'on jette un rameau de pêcher dans une mine de sel, il se couvre de concrétions salines qui ressemblent à des diamans. Le bois disparaît sous ces cristaux. De même, lorsqu'on est amoureux, l'objet aimé est transformé par l'imagination. Il est couvert de diamans, et on ne le voit pas en réalité. Maintenant c'est la mode d'être raisonnable et vrai. Pour beaucoup de gens, c'est une hypocrisie de plus; pour moi, c'a été de la paresse, et pour vous c'est que vous ne savez pas comme on est bête et méchant. Tant il y a qu'il faut respecter ces précieux cristaux comme la prunelle de ses yeux. Mais, me direz-vous, n'est-il pas cruel de se dire : On aime une autre personne que moi? Elle a beau être un fantôme de l'imagination, il n'est pas moi. — Madame, quand deux *moi* se connaissent, ils ne s'aiment plus, ou ce qui est encore plus tragique, celui qui s'est *décristallisé* aime encore, et on ne l'aime plus. Voulez-vous me permettre de vous conter un petit fait qui m'est personnel et qui illustrera la question, mais je vous préviens qu'il est un peu immoral bien qu'on puisse en tirer une moralité.

« Dans ma jeunesse donc, j'ai été propriétaire unique (comme je croyais) d'une jambe remarquablement belle, ce qui est fort rare pour beaucoup de raisons fort longues à détailler. Je ne l'avais jamais vue que dans un bas de soie. J'ai tant fait qu'on a ôté ce bas. La jarretière y avait laissé une marque rouge, un peu livide; cela s'expliquait sans doute par la finesse de la peau, mais c'était vilain. J'ai vu toujours dans la suite cette marque rouge au travers du bas.

Convenez, madame, que j'avais une bien belle envie de sermonner, puisque, malgré ma résolution, j'y ai succombé. Je n'ose me relire et je ne sais si je vous enverrai cette lettre. Oui cependant, car vous me pardonnerez les bêtises et vous n'y verrez que le sentiment d'amitié vraie qui me les a dictées. Adieu, madame, écrivez-moi bientôt que vous me pardonnez de vous prêcher l'hypocrisie et de la pratiquer si mal. Mettez-moi aux pieds de la belle traductrice de Napoléon (1). »

« Paris, 52, rue de Lille, 27 avril 185..

« Chère madame,

« Est-il possible que vous ne soyez pas obéie? Comment n'avez-vous pas vu *Don Pasquale?* Ne chantez-vous pas *Mio caro sposino, non fa il tirano*, etc.? Enfin j'espère que vous viendrez à Paris la semaine prochaine. J'ai encore, je crois, une prise de thé jaune ; je vous la garde. Je vous remercie d'avoir si bien pris la morale que j'ai eu l'impertinence de vous faire. Vous y répondez par de mauvaises raisons ce me semble. Si je vous connaissais davantage et si j'avais une confiance absolue en vous, je vous conterais par le menu une longue histoire qui m'est personnelle et qui illustrerait tristement le sujet de la franchise et de ses inconvéniens. Permettez-moi seulement de vous dire ici quelles sont les conséquences de l'aveu que vous voudriez que se fissent les gens qui ne s'aiment plus. Ils se haïraient, tandis qu'en dissimulant un peu, l'amour se change en amitié, et il n'y a de souffrance pour personne. Croyez qu'il y a une espèce de mensonge honnête, qui n'a d'autre but que de ménager la sensibilité des gens. C'est celui-là qu'il faut pratiquer. Quant au sujet des jarretières, il est trop brûlant et je l'abandonne. Pourtant je vous dirai que la morale que vous tirez de mon apologue n'est pas la vraie; car, en premier lieu, ce qu'il faut éviter avant tout, c'est que les bas fassent des plis. Secondement l'affection ne dépend pas du plus ou moins de beauté d'une jambe, mais elle a pour base la *confiance*, et la confiance exclut toute recherche de la vérité.

« J'ai vu M. Senior l'autre jour et je lui ai même donné une commission que je vous supplie de lui rappeler. Quoiqu'aucun atome de fiel ne puisse entrer dans votre composition, serez-vous assez bonne pour le prier de ne pas oublier un petit pot de fiel (*prepared gall for painting with water-colours*) que M. Senior s'est chargé de me rapporter. Il m'a laissé un de ses cahiers qui m'a fort amusé, et qui m'a donné envie d'aller en Égypte cette année. Je voudrais aller quelque part, mais le courage me manque. Je me

(1) La sœur de Mrs Senior avait publié une très bonne traduction abrégée de la *Correspondance de Napoléon.*

sens devenir tous les jours plus apathique. Est-ce signe de mort prochaine ou bien dois-je me changer en momie un de ces jours, momie vivante et mangeante comme j'en connais quelques-unes?

« L'archevêque de Paris a confirmé l'autre jour les deux enfans de Mlle ..., qui sont fort jolis et très intelligens, car les garçons tiennent toujours de leur mère. L'archevêque, qui est curieux et qui aime à approcher du feu, a voulu voir la mère pour lui faire ses complimens, et d'abord il l'a félicitée d'avoir élevé ses enfans dans la religion chrétienne. — Monseigneur, a répondu Mlle ..., leurs pères *sont* chrétiens. — Ce pluriel a un peu effarouché le prélat. J'ai conté cette histoire à lady *** qui l'a contée à une de ses amies, laquelle n'a rien eu de plus pressé que de la redire à l'un des pères.

« J'ai fait de vains efforts pour découvrir l'adresse de M. Manin. Je suppose qu'il n'est pas à Paris pour le moment. On le dit un homme très bien et n'ayant rien de commun avec les réfugiés de son pays qui dans leur espèce sont les pires de tous. On m'offre en ce moment un chat noir angora, mais un peu mésallié à ce que je soupçonne. Peut-être vous conviendrait-il? J'espère que ce sera une attraction pour vous. Il y a à Paris une recrudescence de bals, de concerts et de dîners. J'espère que cela entre pour quelque chose dans mon abrutissement. Je n'ai jamais été aussi frappé du déclin de la société dans ce pays-ci. On se réunit pour s'étouffer et dire à quatre-vingts personnes dans la même soirée : Comme il fait chaud! quelle fête charmante! Je pense que les gens du XVIIe et du XVIIIe siècle seraient bien surpris s'ils revenaient au monde. Adieu, madame, je vous souhaite une belle mer et un rapide passage. Veuillez me mettre aux pieds de Mlle Minnie. Je suppose qu'elle a reçu une lettre de remercîmens pour son livre. J'attendrai qu'elle me le donne pour lui faire les miens. »

« 52, rue de Lille, 8 juillet 1856.

« Madame, êtes-vous à Londres ou dans le voisinage, ou bien faites-vous l'ornement de quelque *watering place?* Je vais passer trois ou quatre jours à Londres en allant à Édimbourg voir un congrès archéologique, ou soi-disant tel, où l'on m'a fait l'honneur de m'inviter. Je pense qu'on s'y occupera de manger des *grouses* et des *puddings*, et ce genre de travaux me paraît plein d'intérêt. Je pense être à Londres vers le 16 ou le 17, et si vous embellissiez de votre présence *Kensington gate*, j'aurais l'honneur de vous faire ma cour et de prendre vos commissions pour *the land of cakes*.

« J'ai de grands remercîmens à vous adresser pour du papier et du fiel que vous avez bien voulu m'envoyer. J'ai rencontré l'autre jour Mlle *** chez une dame russe de mes amies. Elle m'a paru plus belle et avoir un faux air de statue antique. Seulement elle est trop

bien portante. Je trouve à redire aux femmes malades, mais il ne faut pas qu'elles soient trop florissantes et qu'elles soient en état de rosser les gens qui leur feraient une déclaration. J'ai connu en Corse une demoiselle admirablement belle qui fut traduite en police correctionnelle pour avoir battu un homme. Elle fut acquittée bien entendu.

« J'ai été excessivement fâché de ne pas vous avoir vue cette année. J'ai fait faire un cours de cuisine espagnole par ma cuisinière qui est arrivée à une certaine force sur le *puchero*, c'est-à-dire *l'olla podrida* de don Quichotte. J'avais le dessein de vous faire essayer cela avec le reste de mon thé jaune pour en prévenir les effets. Vous saurez qu'avec du thé jaune on peut dîner d'un éléphant sans que l'estomac en souffre le moins du monde.

« Dans le cas à jamais regrettable où vous ne seriez pas à Londres, ne pourriez-vous pas me dire l'adresse de M. Millais, votre peintre officiel, et lui demander d'avance pour moi la permission de visiter son atelier? Ce que j'ai vu de ses œuvres à l'exposition universelle m'a donné une grande envie de le connaître. Il me semble que, si j'étais tyran et lui mon sujet, je l'obligerais à exécuter quelques tableaux d'après mes ordres et mes conseils. Je suis convaincu qu'avec le talent si remarquable pour l'imitation qu'il possède, il ferait dix fois mieux qu'il ne fait, si quelqu'un choisissait pour lui ses modèles. Je vous prie de ne pas lui dire ce projet de ma part qui l'effrayerait peut-être.

« Avez-vous quelque excursion en vue pour cet automne? Je suis tiraillé en sens contraire par l'Italie et l'Espagne. Le grand inconvénient c'est que j'ai besoin d'un agréable compagnon et que je n'en ai pas. Je suis devenu incapable de décision et j'ai besoin d'un guide comme les aveugles. Où va M. Senior passer son hiver? J'ai été si ennuyé par les plaisirs de cet hiver que je cherche un lieu pour me mettre à l'abri.

« Je vous écris, madame, au milieu d'une orageuse discussion sur la loi de régence et je ne puis pas suivre mes idées au milieu du bruit qu'on fait (1). Voici d'ailleurs l'heure de la poste; je serais bien heureux si j'avais l'honneur de vous voir quelques momens en passant ou en repassant, et vous seriez mille fois aimable de me dire avant le 15 si j'ai chance de vous rencontrer. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages. »

« Paris, 10 avril 185..

« Madame, vous avez beau vous servir de papier rose, vous trouvez le moyen de me dire les plus noires méchancetés contre mon

(1) Cette lettre est écrite en effet sur papier portant l'en-tête du sénat.

sexe et contre moi qui en fais l'ornement. Il n'y a qu'une seule chose dans votre lettre qui m'ait charmé, c'est que vous dites qu'il n'est pas nécessaire d'être jeune pour être aimé. Si j'étais à Londres, je tomberais aussitôt à vos pieds et je vous ferais ma déclaration ; vous me ririez au nez, et j'irais me noyer dans la Serpentine que la Providence a placée tout exprès dans le voisinage de Kensington pour recevoir les malheureux que vous faites. La distance à laquelle nous sommes l'un de l'autre m'oblige d'ajourner déclaration et noyade. En attendant je vous supplie de ne pas croire que les lettres m'ennuient. Il y a lettres et lettres sans doute, et pour mes péchés j'en reçois qui me font bâiller. Les vôtres peuvent me faire enrager, mais seront toujours les bien venues. Vous me demandez ce que je pense de M^rs^ Gaskell? Elle a dû être très jolie, et sa fille peut donner une idée de ce qu'elle a été; je leur trouve à toutes deux le même défaut, c'est un air pleureur. Ce n'est pas de la mélancolie, mais l'expression de quelqu'un qui a cassé une porcelaine de Sèvres. Elle a pris du thé jaune chez moi l'autre jour avec M^me^ Mohl, et elle n'a pas dit trois paroles. J'avais de mon côté les *blue devils*, et probablement nous nous sommes séparés assez furieux. Je ne sais où vous avez pris que j'étais moqueur. Je suis toujours le dernier à découvrir les ridicules des gens, mais j'ai le malheur d'avoir une foule de préjugés sur les mines, les habillemens etc., et je vivrais cinquante ans avec quelqu'un qui aurait un nez contraire à mes principes, sans lui adresser la parole. Cette disposition m'a fait quelques ennemis. Je m'en suis procuré d'autres en étant trop franc. Et puis je suis bien aise de vous apprendre une chose, c'est qu'il est impossible d'avoir un ami de son sexe, et diablement difficile d'en avoir un d'un autre sexe, parce que le diable se met de la partie. Cependant j'ai eu (je crois) deux amies. L'une est morte il y a dix ans. L'autre vit en Espagne. Ces impossibilités et ces difficultés me font désirer d'avoir une petite fille, mais il pourrait bien se faire que le petit monstre, après quelques années, s'amourachât d'un chien coiffé et me plantât là. Vous n'êtes peut-être pas assez avancée dans la connaissance du cœur humain pour comprendre toute seule pourquoi on ne peut avoir un ami de son sexe. La raison est, madame, que nous sommes gonflés de vanité et que nous voulons toujours paraître *manly*. Or, de temps en temps, nos âmes deviennent extraordinairement mesquines. Si nous convenions de la chose devant un homme, nous serions peut-être obligés de nous couper la gorge avec lui de peur qu'il ne nous méprisât, ou, ce qui revient au même, de peur que nous ne crussions qu'il nous méprise. Avec une femme, c'est différent. Nous vous croyons d'une autre nature que nous et nous n'avons pas tant honte de nos bassesses devant vous, 1° parce que c'est presque tou-

jours à cause de vous que nous en faisons; 2° parce que nous vous savons faibles et qu'en vous avouant nos faiblesses il nous semble que nous nous rapprochons de vous plus intimement. Tout cela fait que, si j'étais femme, je ne voudrais pas qu'un homme me baisât seulement l'ongle du petit doigt.

« Je suis curieux de voir le tableau dont vous parlez. Je crains bien que le peintre ne vous ait pas bien traitée. Il est si difficile de faire un bon portrait de femme avec son expression ordinaire de coquetterie générale! Comment l'idée vient-elle de vouloir la peindre avec une expression qu'on n'a peut-être jamais vue? Les chimistes ont inventé (pour vous) il y a quelques années un jaune de cadmium, qui est de l'or en pâte, au moyen de quoi on a pu peindre vos cheveux. Je me défie du reste du portrait. Votre projet d'aller à Richmond voir pêcher à la ligne et dîner les *cockneys* le dimanche avec leurs moitiés ne vaut rien. Vous ferez bien mieux de venir à Paris. Je m'en irai cet automne en Italie ou en Espagne, et si vous voulez mon appartement pendant ce temps-là, je vous l'offre avec mes bouquins, à condition que vous ne me les volerez pas ni ne gâterez mes pipes, et que vous aurez soin d'un horrible chat abandonné que j'ai recueilli. Il est blanc et gris, parfaitement laid, mais plein d'esprit et de discrétion. Seulement il n'a vu que des gens vulgaires et manque d'usage. Cela est triste. Je suis convaincu que j'ai vu autrefois en Espagne une femme qui avait toutes les vertus et tous les mérites, et que je n'appréciais pas parce qu'elle ne savait pas l'orthographe et qu'elle disait des disparates. Adieu, madame, je m'aperçois que je vous en ai dit un assez bon nombre, et je n'espère pas que vous me pardonniez quand je vous dirai que j'en avais bien d'autres à vous écrire et que je me suis retenu. En outre, j'ai une névralgie sur un œil et je ne jouis pas de toute mon intelligence depuis trois jours. Ne lisez pas *Marian Withers*, décidément cela n'est pas trop bon. Ce qui m'en a plu, c'est que cela me semble fort anglais. Adieu encore, madame; les médecins ont observé que les névralgies les plus obstinées s'adoucissent par l'envoi de papier rose d'outre-mer gentiment orné de pieds de mouches. Cela fait grand bien aux yeux. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

« P. Mérimée. »

Après cette première vivacité de correspondance, quelques années s'écoulent sans échange de communication. Puis viennent en 1862 deux lettres que je ne crois pas devoir publier sans réserve, en raison d'une double injustice dont à mes yeux Mérimée se rend coupable, l'une vis-à-vis de Mme Récamier, qui n'était pas la coquette sans cœur qu'il dépeint, l'autre vis-à-vis d'Ampère, que Mérimée en-

tend manifestement désigner et qui méritait d'être mieux traité par lui. On verra en effet dans la suite de cette étude comment Ampère parlait de Mérimée. Je n'ai pas cru cependant devoir supprimer ces deux lettres, pensant que le jugement (même injuste) d'un homme comme Mérimée sur une femme comme Mme Récamier présentait quelque intérêt.

« British Museum, 30 mai 1862.

« Madame,

« Je vous remercie beaucoup du livre que vous m'avez envoyé; j'en ai lu la moitié à peu près. Il m'amuse beaucoup; d'abord parce qu'il est amusant, ensuite parce que l'auteur s'est placée à un point de vue si différent du mien qu'elle voit les choses les plus drôles du monde, et, selon moi, les plus fausses. Je n'ai connu Mme Récamier que lorsqu'elle avait quarante ans bien sonnés. Il était facile de voir qu'elle avait été jolie, mais je ne crois pas qu'elle ait jamais pu prétendre à la beauté. Elle avait la taille carrée, de vilains pieds, de vilaines mains; quant à son esprit, on n'a commencé à en parler qu'assez tard, après que toutes ses autres ressources pour plaire étaient devenues inutiles. Elle a eu pendant sa jeunesse une assez méchante réputation; dans son âge mûr et dans sa vieillesse, elle a posé pour être une sainte; mais elle n'a jamais été ni une Ninon de Lenclos, ni une Mme de Maintenon. Je crois qu'elle était absolument dépourvue du viscère nommé cœur. Elle aimait tous les hommages, et quand on aime tout le monde, on est incapable d'aimer un seul homme. Son but a été de dominer sur une petite cour de gens distingués. Elle n'en exigeait pas grand'chose. Une grande assiduité seulement, et l'apparence, plutôt que la réalité, du dévoûment. En revanche, elle savait s'ennuyer avec une grâce parfaite. Elle se faisait lire vingt fois les vers de l'un et la prose de l'autre, et chaque fois c'était des admirations sans bornes. Je ne sais que par les confidences de la génération qui m'a précédé de quelle manière elle s'y prenait pour rendre les gens amoureux. Quand ses yeux n'ont plus été assez beaux, elle a commencé à faire des frais de conversation. Son procédé était si simple qu'il vous paraîtra grossier; mais ce sont les meilleurs. Elle vous disait à demi-voix, et pour vous seul, que vous étiez l'homme le plus extraordinaire du siècle. La manière de parler était calculée. Les premiers mots de chaque phrase étaient prononcés avec une vivacité extraordinaire, et semblaient une sorte d'aveu arraché par l'enthousiasme. La fin de la phrase se disait plus lentement et avec une sorte de pudeur, qui faisait encore plus d'effet sur les vanités les plus blasées. Il est juste de dire qu'en cherchant à gagner le monde, elle

n'a jamais eu en vue son intérêt, du moins elle ne pensait qu'à mettre un lion de plus dans sa ménagerie. Elle ne cherchait ni l'argent, ni une position autre que celle qu'elle occupait. Avoir un salon, n'être jamais seule, être renseignée sur tout et sur tous, elle n'a jamais prétendu à autre chose. Bonne femme au fond et n'ayant jamais fait de mal à personne volontairement. Ce que je n'ai jamais pu comprendre, c'est qu'elle se soit condamnée à l'ennui mortel de recevoir tous les jours de sa vie un certain nombre de personnes, les unes médiocres, d'autres, et c'étaient les pires, fatigantes de prétentions, d'orgueil ou de vanité. M. de Chateaubriand surtout, dans ses dernières années, était devenu insupportable. Elle a travaillé à l'amuser, ce qui était impossible, et, bien entendu, sans le moindre succès. Un de mes amis très intimes a été amoureux d'elle très violemment. C'était un homme d'un caractère très passionné, très capricieux, très original. Petit à petit, elle l'a façonné de telle manière qu'il est devenu doux, poli, bénin, et médiocre comme tout le monde. Chose singulière, elle a détruit le cœur en lui. Lors qu'elle est morte, il m'a semblé qu'il en éprouvait une sorte de soulagement. Il échappait à des obligations et à des ennuis qui le fatiguaient, mais dont il n'avait pas le courage de se débarrasser. Pour bien comprendre Mme Récamier, il faut connaître l'oisiveté de Paris, le peu d'originalité de caractère et d'esprit de la bonne compagnie. On trouve dans un salon un certain nombre d'opinions et d'idées toutes faites, qu'on prend et qu'on répand ailleurs. C'est un arsenal où l'on va puiser des munitions pour faire du bruit. De là, la gloire pour une femme d'avoir le grand arsenal qui approvisionne tous les autres; mais il faut se donner une peine extraordinaire. Il faut attirer les gens d'esprit et les retenir. Il faut faire agréer leur esprit à ceux qui n'ont que des titres ou de l'argent. Il faut cajoler tout le monde et surtout savoir s'ennuyer, mentir sans cesse, ne jamais avoir trop d'esprit soi-même, et enfin ne pas être méchant, afin de ne pas avoir un ennemi : un ennemi est toujours dangereux.

« Adieu, madame, je commence à entrevoir la fin de mes tribulations *juridiques*. Je ne sais dans quelle partie du monde est le lieu que vous habitez. Peut-on aller vous y faire sa cour et vous demander, hélas! vos commissions pour Paris, car le moment approche où il faut y retourner. Veuillez agréer, madame, l'expression de tous mes respectueux hommages.

« *P. S.* — Dois-je vous rendre le volume ou le remettre à Mlle Minnie? »

« British Museum, 10 juin 1862.

« Madame,

« J'ai raison, et vous avez tort. Vous jugez des choses par les yeux de Mme Mohl, qui a beaucoup d'esprit et beaucoup d'enthousiasme. Elle voit tout en beau et ne croit pas au mal, précieuse qualité que je lui envie. Il y aurait encore quelque chose à dire sur Mme R., mais cela ne peut se dire; cependant c'est jusqu'à un certain point le mot de l'énigme. Je ne lui reproche pas de ne pas avoir eu de cœur, mais seulement d'avoir fait semblant d'en avoir; je lui en veux pour avoir transformé un de mes amis; elle n'a pas fait comme Circé à l'égard des compagnons d'Ulysse, mais elle s'est bornée à lui ôter le cœur et à en faire un animal à son usage, très gentil, mais artificiel. J'aimerais bien mieux qu'elle eût eu dix amans, car je ne considère pas la chasteté comme la vertu la plus importante. Elle ne vaut pas assez pour qu'on la mette au-dessus de tout. C'est un des beaux résultats de l'éducation moderne, et si cette opinion continue à fleurir, elle fera de drôles de femmes vers l'an 2000.

« J'aime beaucoup Mrs G..., mais je la trouve un peu trop masculine pour moi d'esprit et de figure. Je suis à peu près au bout de mes peines et je vais bientôt partir. Je suis horriblement fatigué de mon jury et de tous les dîners qui en ont été la conséquence. Votre été me rend tout malade et mélancolique, je soupire après le soleil.

« Je n'ai pas la moindre idée de la position géographique d'Elmgrove. Je m'imagine que c'est quelque éden à quatre ou cinq lieues de la fumée de Londres, mais je ne vous pardonnerai pas, de ce côté-ci de l'Achéron, d'avoir cru que je ne serais pas allé vous voir. J'espère cependant vous faire mes adieux et prendre vos ordres vendredi soir. Je vous prierai de faire une petite prière pour que j'aie la mer favorable. Je suis sûr qu'avec les opinions morales et orthodoxes que vous avez sur les choses et les personnes, vous devez avoir une grande autorité. Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

« P. Mérimée. »

Puis un nouvel intervalle de quelques années s'écoule et la correspondance se termine par une dernière et mélancolique lettre que Mérimée vieilli, malade, adresse à l'aimable personne qu'il ne devait plus revoir.

« Paris, mars 1867.

« Chère madame,

« Je reçois votre aimable lettre avec un bien vif plaisir, et je vous remercie de votre bon souvenir. Il y a bien longtemps en effet que

je n'ai eu l'honneur de vous voir ! Je suis allé passer quelques jours à Londres l'année dernière, et j'ai demandé de vos nouvelles sans pouvoir apprendre votre adresse. On m'a dit que Mlle Minnie était mariée. J'ai vu son ancienne maison toute bouleversée; enfin il y a eu de grands changemens depuis que nous ne nous sommes vus !

« Un des plus désagréables pour moi est que je suis devenu à peu près un invalide. J'ai un asthme nerveux qui vient par accès, s'en va quand il lui plaît et revient sans que la médecine m'apporte aucun soulagement. Je passe tous mes hivers à Cannes, dans une solitude presque complète, mais dans un admirable pays, avec le plus beau climat qu'on puisse imaginer. Cela n'a pas empêché que je n'aie beaucoup souffert cette année, et trouvant à mon arrivée ici, il y a une huitaine de jours, un temps admirable, j'ai été repris de mes accès et par-dessus le marché de la grippe. On me défend absolument de sortir le soir, voilà pourquoi je ne vais pas chez Mme Mohl, que j'aime de tout mon cœur et qui demeure à deux pas de chez moi. Je n'ai plus de poumons; mais c'est assez parler de moi.

« Adieu, chère madame, je suis bien surpris que vous ayez un fils au collège. Il me semble qu'hier encore il avait une robe et un tablier. Veuillez agréer l'expression de tous mes respectueux hommages.

« P. Mérimée. »

Je ne sais si je m'exagère l'intérêt de ces lettres, mais, en les lisant avec attention, il me semble qu'on y découvre le vrai Mérimée. En tenant dans mes mains ces originaux à l'écriture nette, fine et serrée, je croyais voir reparaître et entendre encore ce causeur incomparable, excellant à relever, par l'art exquis avec lequel il la contait, l'histoire la plus insignifiante, affichant volontiers sur certains sujets un scepticisme moitié affecté, moitié réel, auquel il n'aurait pas voulu cependant qu'on crût trop complètement, un peu railleur sur le compte des personnes, mais sans trait empoisonné, tournant volontiers au mauvais goût, mais ne s'y livrant jamais complètement, à moins qu'on ne l'y invitât; au demeurant homme de bonne compagnie et méritant mieux que beaucoup ne l'ont cru de son vivant la qualification de *good natured man* que lui décernait Mrs Senior. Mais il me semble aussi qu'il laisse apercevoir dans ces lettres un côté de sa nature qui a pu échapper à des yeux même clairvoyans : une certaine disposition à la mélancolie, au regret, au retour un peu amer sur lui-même et sa propre vie. Ce qu'il appelle ses humeurs noires, ses accès de *spleen*, ses *blue devils*, ce n'est pas seulement cette tristesse du milieu de la vie, ce sentiment de l'idéal incomplet, ce regret des espérances déçues qui au seuil de

l'âge mûr atteignent insensiblement l'homme le plus heureux; c'est quelque chose de plus personnel et de plus intime; c'est, je ne dirai pas le remords, mais l'instinct confus d'une vie mal dirigée, livrée à beaucoup d'entraînemens dont le souvenir lui laissait plus d'amertume que de douceur; c'est le sentiment qu'il était mal compris, mal jugé, mais qu'il était un peu responsable de cette injustice et qu'il devait s'en prendre surtout à lui-même, non-seulement de ce qu'on pensait quelque mal de lui, mais encore de ce qu'il ne valait peut-être pas tout ce qu'il aurait pu valoir. C'est un jeu qui ne laisse pas en effet d'être dangereux que d'affecter certains défauts, car l'affectation finit sans peine par devenir une réalité, et notre pauvre nature humaine n'est pas si bonne qu'il faille beaucoup d'efforts pour la pervertir. A vouloir paraître sec, on risque fort de le devenir, et lorsqu'on se pique d'être immoral, c'est une gageure qu'il n'est pas très difficile de remplir. Mais ce sont précisément ces contrastes entre ce qu'il paraissait, ce qu'il était en réalité et ce qu'il aurait pu être, qui m'inspirent un certain attrait pour Mérimée. Oui, j'avoue ne pouvoir me défendre de quelque sympathie pour ces natures qui, voulant à tort ou à raison réagir contre leur propre sensibilité, dissimulent sous la froideur volontaire de leur maintien la vivacité d'impressions dont elles se défendent comme d'une faiblesse, qui, n'aimant point à laisser pénétrer leurs sentimens, déroutent volontiers les conjectures par des propos sceptiques, qui, froissées par le contact de la vie, donnent à leur expérience la forme d'un cynisme un peu amer, et qui cachent cependant sous cette froideur, sous ce scepticisme, sous cette amertume, des ardeurs, parfois des convictions, et en tout cas des délicatesses dont ne se doute même pas la grossière honnêteté de ceux qu'ils scandalisent. Je ne dis pas qu'il faille les prendre pour modèles, mais qu'ils sont dignes d'une certaine indulgence, et s'il y a quelque vérité dans l'histoire de ce fou qui croyait tenir enfermée dans une bouteille la plus belle princesse du monde, c'est-à-dire posséder l'objet de ses rêves, et que le chagrin d'avoir cassé sa bouteille rendit idiot, je dis qu'il faut plutôt plaindre son malheur que railler sa folie, car il n'y en a pas de plus cruelle que de s'acharner à la poursuite constante de l'idéal.

Bien que la perte de certaines relations eût été pour Mérimée la conséquence inévitable de sa nouvelle attitude politique, il n'en était pas cependant réduit à chercher hors de France des correspondantes dignes de lui, et il en pouvait trouver parmi les femmes qu'il rencontrait à Compiègne ou à Fontainebleau. C'est ainsi que j'ai tenu entre mes mains un certain nombre de lettres adressées par Mérimée à la fille d'un soldat deux fois illustre et par le nom qu'il por-

tait et par le rang élevé qu'il avait atteint dans notre armée. C'était à la vérité dans la société d'élite à laquelle elle appartenait par sa naissance que Mérimée avait rencontré pour la première fois cette spirituelle correspondante, et cela bien avant qu'un sentiment commun d'attachement et de reconnaissance les réunît parfois sous le toit de quelque résidence impériale. Mais l'échange habituel des lettres ne date que de cette seconde période de leurs relations. Il m'a été permis d'en publier quelques-unes, et les lecteurs de la *Revue* partageront assurément ma reconnaissance.

« Paris, 1866.

« Madame,

« Je me mettais en route hier pour aller vous voir, quand m'est survenu un fâcheux qui m'a retenu jusqu'après l'heure où on peut avoir l'espérance de vous trouver, mais vous me dites que vous êtes souvent chez vous le soir et je compte bien aller vous demander une tasse de thé dès que je serai débarrassé d'un poids que j'ai sur l'estomac. C'est un discours dont je suis menacé de M. Rouher en faveur des serinettes; MM. les jurisconsultes sont tout prêts à me dévorer; on me dit que cela sera bientôt fait, mais en attendant je passe mes soirées à lire des choses bien ennuyeuses, comme le code civil et autres ouvrages du même genre.

« J'aurais dû commencer par vous dire que je suis rapporteur d'un projet de loi et que j'ai fait un rapport contre la loi. Cette perspective de guerre au Luxembourg me rend presque indifférent pour celle qui se prépare aux bords de l'Adige, de l'Elbe et ailleurs. Je désire et j'espère que nous ne nous en mêlerons pas.

« Je trouve comme vous, madame, que le monde ne va pas trop bien, et ce ne serait que demi-mal s'il n'était pas si ennuyeux. Cela fait que je ne sors guère de mon trou et que je vis beaucoup dans la société de mon chat, qui est de l'ancien régime et arriéré de toutes les façons. Dès que je serai quitte des griffes des jurisconsultes, j'irai médire avec vous des temps présens. »

« Cannes, 29 novembre 1866.

« Madame,

« ... Il n'y a malheureusement qu'un grand homme par siècle, et c'est M. de Bismarck qui occupe la place. Vous me dites qu'il est malade, cela pourrait donner de l'avancement dans la carrière; mais, d'autre part, on me dit que tout son mal vient de ce qu'il fume trop, et je n'ai pas le courage de l'en blâmer.

« Nous avons un temps extraordinaire pour le pays. Il y fait dé-

cidément trop chaud. Il n'y a pas de nuages assez pour mes aquarelles. Les arbres ont trop de feuilles vertes encore, et je comptais sur des teintes d'automne. J'aimerais à vous voir ici, madame, car depuis Mme votre mère je ne sais personne aussi digne que vous de voir les splendeurs de la nature. Quand on nuance une rose comme vous, on est coloriste, et quel plaisir vous auriez à nos couchers du soleil ! Avant-hier nous en avions un qui valait bien les vingt et une heures qu'il faut faire en chemin de fer pour venir ici. Prenez des turquoises, des lapis-lazuli, voilà pour le fond du ciel. Mettez-moi dessus de la poudre de diamants avec des feux de Bengale, ce sera pour deux ou trois petits nuages au-dessus de notre montagne ; et quant à la mer, prenez ou plutôt ne prenez pas autre chose que le chemin de fer pour venir la voir. Faites-moi penser à vous montrer un jour de mauvais croquis que j'ai faits dans le pays. Il y a de très beaux vases grecs avec des dessins admirables, dont les auteurs ont eu soin d'écrire les noms des personnages pour l'édification de la postérité : ACHILLE, THÉTIS. Ils écrivent aussi ARBRE, ROCHER, etc. Moi, je vous ferai un commentaire de la même façon pour que vous ne preniez pas mes paysages pour des épinards.

« Les gens de ce pays sont dans la désolation. Ils ont tué tous les petits moineaux sous prétexte de grives : les moineaux n'ayant pas pu manger les papillons, ces derniers ont mangé les olives. Il n'y en a plus. Heureusement les Anglais leur restent, et ils leur font manger bien des couleuvres. Adieu, madame, je me prosterne devant vos pantoufles grises et vous conjure de me donner de vos nouvelles et de celles d'un monde auquel je pense trop souvent pour mon repos. »

« Cannes, 9 janvier 1867.

« Madame,

« Vous avez le défaut d'être si exacte à répondre aux lettres qu'on vous écrit que, pour peu que vous vous négligiez, on craint que vous ne soyez malade. C'est ce qui m'arrive en ce moment. Je m'étais persuadé que vous m'apprendriez pour mes étrennes un tas de choses belles et curieuses et ne voyant rien venir, je m'inquiète.

« Je viens de lire le roman de Mme de B... Il faut que je vous dise d'abord que j'aimais beaucoup l'auteur. Il y avait en elle deux personnes très distinctes : une femme du monde et une bonne femme. J'ai vu beaucoup de l'une et de l'autre. Lorsqu'on causait entre quatre yeux avec elle on était frappé de son bon sens et de sa bienveillance. Ce qui m'a tout à fait surpris, c'est de trouver dans ce

roman précisément le contraire de ce que je m'attendais à y trouver. Elle était remarquable par le tact et dans son livre je n'en vois guère. Il y a aussi une certaine exaltation dont je l'aurais crue absolument dépourvue. A tout prendre, cette lecture m'a amusé et intéressé. La forme n'est pas trop bonne; il y a des longueurs, il y a l'inexpérience de quelqu'un qui n'a pas fait gémir la presse, mais je vois des caractères bien tracés, des remarques spirituelles et des situations assez attachantes. Dites-moi si cela a quelque succès à Paris. Je crains que non. Les romans ou plutôt la pièce de résistance des romans, la passion qu'on nomme AMOUR est fricassée tous les vingt ans à une sauce nouvelle. Lorsqu'on vous la sert à la vieille sauce, cela ne trouve plus guère de débit. C'est pour cela, sans doute, que je ne fais plus de grande passion, n'ayant pas la recette de la dernière édition du cuisinier impérial.

« Nous avons ici lord ***. J'ai entrepris de le mener aux îles aujourd'hui. Le mistral nous a pris à moitié chemin et nous a obligés de retourner, nous avons abordé. Aussitôt que milady a mis pied à terre, elle s'est souvenue que ses enfans nous avaient précédés et l'amour maternel a commencé à la travailler. Elle voulait envoyer un bateau à vapeur, mais il n'y en avait pas. Elle voulait noliser un gros bâtiment, mais on l'a envoyé promener sous prétexte « qu'avions affaires. » Nous nous sommes rabattus sur le télégraphe, et j'ai écrit une dépêche touchante au gouverneur de l'île, qui m'a répondu une heure après l'arrivée des enfans. Milord était encore plus inquiet que milady. Il m'a semblé très peu doué sur le rapport du calme et de l'équanimité, si nécessaires à l'homme d'état. »

« Cannes, 18 janvier 1867.

« Je viens d'assister à de tristes scènes. J'ai vu mourir ce pauvre Cousin de la façon la plus déplorable. La veille, il avait été plein de verve et d'esprit, en apparence mieux portant que jamais; le matin, il travaillait encore, causait avec gaîté et faisait des projets. Il s'est plaint d'une envie de dormir invincible qui n'avait rien de surprenant, car la nuit précédente il n'avait pas dormi, c'est pendant son sommeil que l'apoplexie l'a frappé. Il n'a pas repris connaissance, il n'a pas même rouvert les yeux, mais la vie matérielle a encore duré près de vingt heures. Il faisait entendre des râlemens horribles pour les assistans, et cependant il n'y avait pas dans sa figure la moindre contraction. Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas. C'était la dernière lutte du corps déjà abandonné par l'intelligence. En le voyant ainsi, on ne pouvait s'empêcher de souhaiter que la mort vînt. Si on fût parvenu à sauver le corps, il serait de-

meuré longtemps encore peut-être comme un cadavre galvanisé. Je n'ai jamais rien vu de plus déplorable que le contraste entre les gémissemens et les mouvemens automatiques de cette agonie et le calme extraordinaire des traits du visage. L'approche de la mort donne une certaine beauté, à part même du respect qu'elle inspire. Tout cela se passait par une nuit lugubre avec un vent et une pluie horribles.

« Vous m'affligez beaucoup en me parlant de nouveaux tracas pour notre ami des finances. Je ne comprends pas plus que vous l'histoire des *pagarés*. *Pagaré* est un mot espagnol qui veut dire : je paierai; le présent au contraire ne se conjugue pas facilement; je crains fort qu'il n'en fasse l'expérience.

« Il y a longtemps qu'on nous annonce l'arrivée de M^rs^ ***. Son mari est un niais ; on me dit qu'il buvait un peu trop et qu'il était méchant pour elle. Elle disait après son mariage : « Hélas, je croyais épouser un être, et c'est un homme! »

« Cannes, 25 janvier 1867.

« Madame,

« Je réponds à un passage d'une de vos lettres qui n'était peut-être pas très sérieux. Vous me dites d'écrire sur les affaires présentes, comme si j'étais capable d'écrire quoi que ce soit. Supposé que j'aie encore le talent, il me serait impossible de me soumettre à l'obligation de mentir tous les jours, condition *sine qua non* de toute discussion politique. Il faut mentir pour cacher les fautes de son parti, mentir pour attaquer ses adversaires, mentir même pour dire quelque vérité utile au public. Bref, c'est un métier qui me dégoûte tout à fait. C'est à force de mensonges qu'on agite ce peuple-ci, qui est à mon avis particulièrement impropre à la liberté et au *self-government*. Nous avons tous une aversion extraordinaire pour toute initiative parce que nous avons peur de la responsabilité, et ceux qui ont de l'initiative nous offensent en blessant notre vanité. Ils se croient plus d'esprit que nous; donc nous devons nous appliquer à faire tomber tout ce qu'ils veulent entreprendre. Que faire pour un peuple comme le nôtre? Le laisser aller à tous les diables. Franchement, je trouve que nous y allons avec un redoublement de vitesse. Tout cela m'attriste profondément, et je n'y vois pas de remède...

« Cette mort de M. Cousin m'a vivement impressionné, et j'ai toujours sous les yeux le spectacle de son agonie. Je me demande ce qui vaut le mieux, ou mourir comme lui d'un coup d'assommoir ou bien s'en aller doucettement dans des souffrances prolongées. Il y a quelque chose d'infiniment triste à penser que l'intelli-

gence meurt avant le corps; je ne saurais trop dire pourquoi, mais cela me semble ainsi. Histoire de vanité peut-être. Je suis de l'avis d'Alphonse le Chaste, qui, indépendamment de cette qualité, était un roi d'esprit, que, si j'avais été consulté par la Providence sur l'arrangement des choses terrestres, je lui aurais épargné bien des sottises. Quoi de plus facile par exemple que de supprimer la douleur? L'homme aurait été de bonheur en bonheur, comme au spectacle de Nicolet, de plus fort en plus fort. Il serait mort au moment du plus grand bonheur possible, et le beau serait que, ne sachant pas quel serait ce bonheur, on s'y exposerait avec la plus grande facilité, persuadé que ce n'est qu'un bonheur provisoire. Adieu, madame, le papier me manque pour développer cette théorie. Ce me serait en ce moment un bien grand bonheur de causer avec vous des hommes et des choses en contemplation de vos pantoufles grises, aux pieds desquelles je dépose mes très respectueux hommages. »

« Cannes, 24 mars 1867.

« Je viens de lire l'exposé des motifs de la loi sur la presse. On y dit fort bien toute la puissance qu'elle a prise, tout le mal qu'elle a fait et tout celui qu'elle peut faire, mais on conclut en lui ouvrant la porte à deux battans. « Mon ours mord, mon ours griffe, prenez mon ours; il a étranglé tous ceux qui l'ont fait danser, prenez mon ours. » Je suppose que messieurs du corps législatif ont aussi peur que nous de la bête, mais ils ne veulent pas paraître poltrons et ils l'accepteront. Il faut dire à la louange de la nation française qu'elle n'aime pas trop la liberté pour elle-même, sachant l'usage qu'elle en fait; mais elle s'afflige et s'indigne quand on lui dit qu'elle n'est pas libre. Nous sommes comme des enfans qui ont peur quand on les laisse aller seuls, mais ils demandent à aller seuls pour ne pas paraître des enfans, à la bonne heure...

« Je pense me mettre en route à la fin de cette semaine et arriver comme les badauds pour l'ouverture de l'exposition. Je voudrais bien savoir si M. le préfet de police laissera les trois Japonaises qu'on nous annonce faire leur commerce à l'exposition. Je n'aime dans ces affreuses fêtes de l'industrie que les choses de l'Orient, encore se gâtent-elles tous les jours. Je viens de lire dans un voyageur anglais une description des maisons de thé au Japon. Elles sont très intéressantes, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'usage est d'y envoyer les demoiselles pour y apprendre les belles manières. Lorsqu'elles ont appris tout ce qu'une demoiselle japonaise doit savoir, elles se marient avantageusement. N'est-ce pas très raisonnable au fond? Adieu, madame, je suis très

troublé de la mort de mon apothicaire; on meurt beaucoup à Cannes cette année, et vos vilains médecins de Paris nous envoient une quantité de gens dont ils tiennent à se débarrasser... »

« Cannes, 20 novembre 1867.

« Madame,

« Vivent les petits souliers gris et leur contenu. Je suis de l'avis d'une dame anglaise de mes amies qui disait qu'elle était « très particulière autour des bas et des souliers. » Mais ce n'est pas pour les pieds seulement, madame, que je vous admire et vous aime, c'est parce que vous êtes *aigre*, ainsi que vous me faites l'honneur de me le dire. Je ne hais rien tant que les gens qui prennent tout en douceur. J'aime de la vigueur en amitié comme en toutes choses, et lorsqu'on n'est pas susceptible en cette matière, c'est qu'on ne sent rien et qu'on a le cœur placé à droite. Entre nous, il me semble que ce changement est assez commun par le temps qui court.

« Quant aux œillets, madame, vous me percez le cœur; il n'y en a plus guère, et ils ne supportent ni le voyage ni l'emballage. Je me suis promené aujourd'hui le long de certains murs très chauds dans l'espoir de découvrir certains *arums* pour vous les envoyer, mais il n'y en a pas encore. C'est une fort sotte fleur sans parfum et n'ayant d'autre propriété que de faire mal aux yeux si on se les frotte après l'avoir touchée, mais elle a un air étrange qui la classe tout de suite hors de la série des plantes vulgaires.

« Il ne faut pas dire du mal des personnes qu'on ne connaît pas. Vous accusez les lorettes de ne pas faire cas des beautés de la nature. Cela n'est pas exact, permettez-moi de vous le dire. J'ai connu dans ma jeunesse des rats qui préféraient dîner très mal sous la verdure dans un champêtre cabaret qu'à Paris dans le meilleur restaurant. C'est une disposition que je crois naturelle et qui s'égare dans la canaille ou qui se perd dans l'aristocratie. Mais comme l'appréciation des beautés de la nature est très bien portée, rien n'est plus drôle que d'entendre les belles dames parler de la baie de Naples ou de la campagne de Rome, comme elles parleraient d'un jupon ou d'un chapeau à la mode. Le malheur de ce temps-ci, c'est l'hypocrisie, chacun se prétend autre qu'il n'est, pensant se faire valoir, et c'est presque toujours le résultat contraire qui a lieu. »

« Cannes, 22 novembre 1868.

« Madame,

« Je vous ai envoyé l'autre jour une fleur qui vient d'être acclimatée ici; c'est un nouveau dahlia du Mexique. J'aurais bien voulu

vous en offrir une plante entière, mais elle a huit pieds de haut, le tronc ressemble à un gros bambou et elle est couverte de fleurs. Celle que vous aurez reçue vous sera arrivée sans doute à l'état de salade confite, mais vous aurez vu sa forme, et comme vous avez le génie des fleurs, vous aurez reconstruit celle-là en imagination. Ce qui est curieux, c'est la structure des petites branches, profondément cannelées de façon à porter la pluie à toutes les parties de la plante. La nature a presque autant de talent que les mécaniciens qui ont eu la grande médaille à l'exposition.

« Nous avions ici la semaine passée mon confrère M. Prévost-Paradol, qui me paraît très homme d'esprit et beaucoup plus bon diable dans la conversation que la plume à la main. Il a ici une femme très malade avec trois enfans dont une fille de treize ans vraiment charmante. J'aurais beaucoup aimé à avoir une fille et à l'élever. J'ai beaucoup d'idées sur l'éducation et particulièrement sur celle des demoiselles, et je me crois des talens qui resteront malheureusement sans application. Je n'ai élevé que des chats en grand nombre qui m'ont fait beaucoup d'honneur. Je me suis toujours appliqué à développer leur génie particulier sans chercher à leur donner des idées autres que celles qu'ils avaient apportées selon la conformation de leur cerveau. Ce qui me paraît vraiment déplorable dans l'éducation actuelle, c'est qu'on parvient, à force d'apprendre toute sorte de choses aux demoiselles, à les dégoûter de tout ce qu'il y a d'élevé et de vraiment intéressant. On les bourre de littérature, et, quand elles sont mariées, elles ne peuvent et ne veulent plus lire que les romans de M^me^ Sand et voir d'autres ouvrages que les pièces de *** et *la Belle Hélène*. C'est ainsi qu'on empêche les garçons de prendre goût au grec et au latin. »

« Montpellier, 24 avril 1868.

« Je viens de lire le discours de Jules Favre. Il y a de beaux morceaux, mais je le trouve trop académique. Il soigne ses phrases comme un provincial qui débute à Paris. Je n'ai pas encore lu le discours de M. de Rémusat. Si vous étiez à la séance, vous me direz vos impressions. J'ai reçu hier une lettre de Sainte-Beuve qui aiguise ses griffes pour la séance où sera discutée la pétition sur la liberté de l'enseignement. Je suis content qu'il parle, mais je crains qu'il ne soit trop incisif et pas assez circonspect avec toutes les éminences auxquelles il aura affaire. Il paraît que son dîner du vendredi a fait grand scandale. Il me dit qu'il n'avait pas de dames, mais confesse qu'il a mangé un poulet; c'est ce que ne peuvent souffrir les gens qui vont voir Thérésa.

« Je suis tout abasourdi de la mort de Narvaez. C'est une très grande perte pour l'Espagne, et d'autant plus grande qu'O'Donnell est mort. A présent, je ne vois plus personne qui fasse peur aux rouges espagnols. Les Conchas ne manquent ni d'énergie, ni de courage, mais ils sont entourés de tous les tripoteurs, et ce ne sont pas des hommes carrés comme ce pauvre Narvaez. Le pape lui a envoyé une absolution des plus amples. Il en avait besoin. Jadis il avait mis la main sur la bulle de la croisade. C'est un argent que l'Espagne paie au pape pour faire gras le vendredi et le carême, car personne ne fait maigre. Narvaez avait donné des pensions à ses amis et amies avec l'argent papal, et ça avait été la distribution la plus drôle qui se pût imaginer. Il n'y avait pas une coquine à Madrid qui ne vécût de l'argent de la croisade... »

Dans les lettres qu'on vient de lire, Mérimée laisse peut-être moins apercevoir le fond de sa nature que dans celles adressées à Mrs Senior. Mais il y apparaît par son côté d'homme du monde spirituel et voulant plaire. Le plus grand nombre de ces lettres sont, comme on a pu le remarquer, datées de Cannes. C'est là en effet que, pendant les dix dernières années de sa vie, Mérimée a passé tous ses hivers, pour combattre une affection des poumons qui allait croissant chaque année et qui a fini par l'enlever. Il y a quelques petits coins de terre privilégiés dont la beauté immuable séduit l'homme à travers les âges et offre à ses agitations ou à ses souffrances les perspectives trompeuses du repos. Quinze cents ans bientôt se sont écoulés depuis que des moines pieux venaient débarquer dans les îles depuis si célèbres, alors presque abandonnées, qui font face à la chaîne de l'Esterel. Dociles aux préceptes de saint Ambroise, ils venaient chercher dans ces îles une retraite protégée contre les agitations du monde par la ceinture des flots. « Ceux qui veulent, disait le saint, se dérober aux attraits des plaisirs funestes du siècle, se retirent dans des îles pour y éviter les dangers de cette vie. La mer est pour eux comme un voile et assure un asile secret à leur vertu. C'est pour eux un port assuré où ils goûtent toute la paix qui est possible sur la terre, où l'écho du siècle et de ses folles joies ne vient pas retentir. Le bruit des flots se mêle au chant des psaumes dans un merveilleux concert, et tandis que les vagues expirant sur les rochers font entendre un doux murmure, les saints cantiques retentissent dans la demeure des solitaires. » La paisible renommée de ces rivages de la Provence s'était répandue si loin qu'aux temps rudes et corrompus du moyen âge, l'imagination d'un poète se tournait vers cet asile de la consolation et du repos pour en célébrer la douceur :

O satis nunquam celebrata tellus!
Dulce solamen, requiesque cordis!

et qu'un autre s'écriait dans un latin barbare : Que je meure si je ne puis pas vivre là :

Dispeream, hic si non semper vivere queam.

Combien, depuis ce souhait poétique, combien sont venus mourir sur ce rivage où, eux aussi, ils auraient voulu vivre en présence de cette nature qui étale sous les yeux des affligés l'ironie ou la consolation de son impassible splendeur : Tocqueville, Cousin, Brougham, sans parler d'autres vies plus modestes, mais non moins chères, et bientôt Mérimée lui-même. Il y languit cependant plusieurs années, luttant avec patience contre un mal qui l'envahissait, et dont il ne se dissimulait pas les progrès, attristé, mais courageux et marchant d'un pas résigné vers une nuit au terme de laquelle il n'entrevoyait pas d'aurore. J'ai eu la bonne fortune d'y passer un hiver avec lui. Il n'était déjà plus ce brillant causeur autour duquel on faisait autrefois silence; mais il avait conservé toute sa distinction, sa finesse, et son talent de conter des riens avec art. M. Cousin se trouvait également à Cannes, et il n'est pas possible d'imaginer un contraste plus divertissant que celui de la conversation de ces deux illustres confrères, qu'on se plaisait souvent à réunir à la même table. M. Cousin avait bien autrement de verve, d'éclat, d'abondance; mais Mérimée reprenait parfois sur lui l'avantage d'un esprit froid et précis sur un esprit un peu aventureux et distrait. Je me souviens qu'un jour M. Cousin s'était animé en parlant du XIII^e^ siècle : « Ce siècle, s'écriait-il, qui a vu la plus belle création de Dieu, saint Louis, et la plus belle création des hommes, Notre-Dame, ce siècle qui... — Pardon, Cousin, interrompit froidement Mérimée, mais Notre-Dame a été commencée en 1163. — Vous avez raison, Mérimée, reprenait M. Cousin après un instant d'embarras, mais cela n'empêche pas... » et M. Cousin de repartir de plus belle dans son enthousiasme pour le XIII^e^ siècle. Malgré la différence de leurs natures et de leurs esprits, ces deux hommes faisaient cas l'un de l'autre. Mérimée parlait avec égards de M. Cousin, bien que parfois sur un ton un peu railleur. Quant à M. Cousin, « Mérimée ne sait rien imparfaitement, » disait-il, et ces mots étaient, dans sa bouche, un hommage rendu non moins à la conscience de l'homme qu'à l'érudition de l'auteur.

Bien que dans l'été de 1870 la santé de Mérimée causât déjà de très vives inquiétudes à ses amis, il aurait peut-être vécu quelques années encore sans la secousse que lui donnèrent les événemens

tragiques de la guerre. On a pu, non sans quelque apparence de fondement, accuser Mérimée d'aimer assez peu son pays, et par certains propos il a prêté à cette accusation comme à beaucoup de celles qui ont été portées contre lui. Je suis heureux, dans l'intérêt de sa mémoire, de pouvoir publier deux lettres écrites par lui durant cette triste époque, et qui le montrent beaucoup plus affecté de nos malheurs que je ne l'en aurais cru moi-même capable. La première de ces lettres a été écrite de Paris, pendant l'intervalle qui sépare la bataille de Reichshoffen de la révolution du 4 septembre.

« Paris, 16 août 1870.

« Madame,

« Je suis si troublé que je n'ai pas encore répondu à votre lettre. Vous avez raison, il ne faut pas se voir dans ce temps-ci, on souffre doublement. Je suis allé cependant aux Tuileries et j'ai passé un quart d'heure avec l'impératrice. Elle voit la situation de la manière la plus nette et elle conserve un calme vraiment héroïque. Je suis sorti navré et plus fatigué des efforts que j'avais faits pour ne pas sangloter que si je m'étais abandonné complètement.

« Je ne sais ce que nous réserve l'avenir, mais je vois d'un côté une volonté décidée et de l'ordre, de l'autre vingt volontés qui se combattent et du désordre. Et, quoi qu'il arrive, nos maux ne se termineront pas par une paix honorable ou honteuse. On a soulevé une tempête dans ce pays. Peut-être cette tempête le sauvera-t-elle, mais quels bouleversemens ne prépare-t-elle pas aussi! Adieu, madame. J'ai le cœur bien serré. »

Mérimée était encore à Paris, et son état s'aggravait de jour en jour lorsqu'arriva la nouvelle du désastre de Sedan. Ayant reçu, le 3 septembre au soir, une convocation pour la séance que le sénat devait tenir le lendemain, il crut de son devoir de s'y rendre, malgré les efforts de ses amis. Ses jambes étaient tellement enflées que pour qu'il pût s'y transporter il fut nécessaire de les comprimer dans des bandes de flanelle. Dans cet état, il se traîna péniblement à la séance et assista en témoin silencieux, mais non pas indifférent, à l'effondrement. Le lendemain il partait pour Cannes, d'où il adressa à la comtesse de B..... la lettre suivante :

« Cannes, 13 septembre 1870.

« Madame,

« On m'envoie ici votre lettre, où elle arrive presque en même temps que moi. Je ne serais pas parti sans aller vous demander

vos ordres, mais le docteur m'a appris votre voyage et sa cause.

« Quel horrible temps, madame ! Connaissez-vous dans l'histoire une catastrophe plus soudaine et plus épouvantable? — Quelque désastre qu'eût pu rêver l'imagination la plus noire a été dépassé par la réalité. Et cette révolution qui se bâcle en cinq minutes, non plus dans une assemblée cette fois, mais dans un corridor, et ce gouvernement qui n'a pas d'origine, pas de cohésion, qui n'a que deux hommes éloquens, sans habitude des affaires, et un certain nombre de doublures, vieilleries ridicules à leur parti même ! — Qu'attendre de tout cela?

« Observez encore, madame, que nous n'en sommes qu'au prologue. La tragédie va commencer pour nous après la paix. Vous représentez-vous la force d'un gouvernement qui aura signé un traité avec M. de Bismarck? et cela lorsque toute la nation est en armes comme aujourd'hui. Il faudrait des hommes à ce pauvre pays.

« Je regrette bien de n'avoir pu voir notre amie des Tuileries à son dernier jour. J'étais très souffrant, avec la perspective que quelque grande chose allait se passer. Je m'imaginai d'aller au sénat et ne me console pas de n'avoir pu dire adieu à une personne à qui l'adversité avait ajouté une auréole. Elle en avait une la dernière fois que je l'ai vue. Elle n'avait plus la moindre illusion et disait que ce qu'elle désirait par-dessus tout pour son fils, c'était une vie heureuse et sans ambition.

« J'ai toute ma vie cherché à être dégagé de préjugés, à être citoyen du monde avant d'être Français, mais tous ces manteaux philosophiques ne servent à rien. Je saigne aujourd'hui des blessures de ces imbéciles de Français, je pleure de leurs humiliations et, quelque ingrats et absurdes qu'ils soient, je les aime toujours.

« Adieu, madame, veuillez agréer l'expression de mes respectueux hommages.

« Toujours bien souffreteux. »

« P. M. »

Quelques jours après, il expirait d'une mort relativement douce, qui venait le surprendre dans son sommeil, et, après un court service célébré par un pasteur protestant que les humbles amies qui veillaient sur lui avec dévoûment eurent la singulière idée de faire appeler, il fut enseveli dans le cimetière anglican, où sa dépouille repose encore aujourd'hui. Nous avons donc là son dernier cri, l'accent sincère du mourant. Et d'ailleurs, ce manteau philosophique qui tombe, et qui laisse apercevoir à nu un cœur sensible et saignant, n'est-ce pas l'énigme de toute sa vie? Mais on est en droit

de lui dire : A quoi bon s'être revêtu de ce manteau? A quoi bon, lorsqu'il avait les sentimens véritables d'un bon citoyen, avoir affecté l'indifférence choquante d'un cosmopolitisme dédaigneux? A quoi bon, lorsqu'il était un ami sûr, dévoué, qui n'avait jamais manqué à personne, avoir dit et écrit qu'il ne croyait pas à l'amitié? A quoi bon, lorsqu'à travers une existence entremêlée de beaucoup d'aventures soi-disant romanesques, il avait conservé des affections fidèles auxquelles il avait donné, dont il avait reçu jusqu'à la dernière heure des témoignages d'attachement, à quoi bon avoir affecté dans son langage la sécheresse et la méfiance? « Il faut, disait finement M^me^ Swetchine, respecter les lignes de notre nature, parce que ces lignes sont l'œuvre de Dieu. » Qu'est-ce donc lorsque ces lignes étaient droites et nobles, et qu'on s'est efforcé, heureusement sans y réussir toujours, de les détruire! Mais malgré ce qu'en insistant on pourrait trouver encore à dire contre lui, je crois que Mérimée est de ceux pour lesquels, de son vivant comme après sa mort, on s'est montré trop sévère, et je ne puis oublier ce qu'en pensait Ampère. Un jour, on s'exprimait devant lui en termes assez sévères sur le compte de Mérimée et on disait : « Au moral, c'est un être assez médiocre. — Médiocre! s'écria Ampère avec feu; d'abord il n'y a pas d'hommes médiocres; il y en a beaucoup de très mauvais et quelques-uns d'excellens, Mérimée est parmi les excellens. » Faites la part assez large, si vous voulez, du paradoxe et de l'exagération, et vous aurez à tout prendre la note juste sur Mérimée.

III.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'homme, et au point de vue auquel je me suis placé pour écrire ces quelques pages, je n'aurais point à parler des œuvres si l'homme ne s'y peignait encore et si ce n'était l'occasion d'ajouter quelques coups de pinceau à son portrait. Ces œuvres défient, au reste, une longue critique. Lorsque le regretté Prévost-Paradol posa sa candidature à l'Académie française, quelqu'un s'avisa, devant Sainte-Beuve, de contester ses titres : « Son bagage est bien léger, dit-il. — Monsieur, répliqua Sainte-Beuve, les diamans ne sont jamais lourds. » On pourrait appliquer la même image au bagage de Mérimée; mais il n'est pas très facile d'expliquer ce qui fait l'éclat et la beauté des diamans. J'appelle diamans dans les ouvrages de Mérimée les petits romans comme la *Chronique de Charles IX* et *Colomba*, et ses nouvelles comme : *Tamango*, *Mateo Falcone*, *la Prise de la Redoute*, *le Vase étrusque*. Quant au reste du bagage, je le crois destiné, malgré la

valeur de ses travaux d'histoire et d'archéologie, à sombrer dans un profond oubli. Je ne crois même pas qu'il reste autre chose que le nom du *Théâtre de Clara Gazul*, qui fut son début. Dans toute la campagne romantique par laquelle il a commencé, Mérimée suivait le mouvement du jour, mais il n'était pas dans sa vraie voie. M. Jules Sandeau a très spirituellement comparé son rôle dans cette campagne à celui de cet homme qui, voyant, lors des journées de juillet, un des insurgés s'escrimer maladroitement avec son fusil, le lui prit des mains, et, pour lui montrer la manière de s'en servir, ajusta un des Suisses du château, le tua; puis, rendant à l'insurgé son arme, ajouta poliment : « Je vous quitte, car ce ne sont pas mes opinions. » Lorsque dans *l'Amour africain*, *Une Femme est un diable*, *la Famille Carvajal*, Mérimée entasse horreurs sur horreurs, l'adultère sur l'assassinat, et l'inceste sur l'adultère, on sent bien que ce ne sont pas ses opinions littéraires, et on croit le voir la plume à la main, le sourire aux lèvres, se demander, tout en écrivant, jusqu'à quel point il pourra pousser l'audace sans révolter ses lecteurs.

De toutes les pièces qui composent le *Théâtre de Clara Gazul*, celle qu'il y a le plus d'intérêt à relire aujourd'hui, c'est le petit drame intitulé : *les Espagnols en Danemark*, pour y étudier l'art de dissimuler sous la sobriété de la forme la grossièreté du fond. Il n'y a guère dans cette triste collection d'études morales, qu'Henry Monnier a rassemblées sous ce titre : *les Bas-Fonds*, de scène plus forte que le dialogue entre les deux espionnes, la mère et la fille. Tandis que la fille, éclairée par l'amour, commence à comprendre l'ignominie du métier qu'elles font, la mère, au contraire, énumère tous les profits qu'elle-même a déjà retirés de ce métier, sans compter l'honneur, invite au reste sa fille à ne négliger aucun de ceux que sa beauté lui permettrait de faire, lui raconte comment elle retrouve dans chacun de ses enfans les traits du caractère de leurs différens pères, et répond aux scrupules de conscience de l'infortunée qui voudrait lui faire abandonner leur ignoble entreprise, par ce mot gouailleur : « Et ma conscience! » Eh bien, toute cette scène se lit jusqu'au bout sans trop de répulsion, parce que la forme en est sobre et châtiée. Ce qui me frappe au reste dans l'œuvre de Mérimée, et ce qui montre bien qu'il n'y a de nouveau dans toute l'école des romanciers modernes que leurs prétentions, c'est qu'il a devancé en quelque sorte toutes leurs hardiesses. Voilà un auteur qu'on n'accusera certainement pas d'avoir sacrifié sur l'autel de la convention. Alfred de Musset a pu dire de lui, dans une métaphore hardie, qu'il incruste un plomb brûlant sur la réalité. Il s'est plu parfois à choisir ses types dans les milieux les plus bas, les brigands, les

bohémiens, les filles des rues. Nul n'a poussé plus loin l'horreur de la *phrase* et ne s'est montré plus impitoyable dans l'analyse des sentimens. Il n'a jamais reculé devant la peinture de la nature vraie, et cependant il n'a été classé ni parmi les réalistes, ni parmi les naturalistes. Pourquoi? Parce qu'il avait du goût, parce qu'il savait sa langue et qu'il n'avait pas besoin de l'enrichir par des emprunts faits à celle du ruisseau.

Cherchons maintenant sous quelle forme l'homme que nous avons étudié reparaît chez l'auteur. Je crois le voir se trahir par deux traits. Le premier, c'est le procédé de narration que je ne saurais mieux définir qu'en demandant à Mérimée lui-même son secret. Comme M. Émile Augier lui faisait un jour compliment d'une petite nouvelle intitulée *la Chambre bleue :* « Il y a cependant un grand défaut, répondit-il, qui tient à ce que j'ai changé le dénoûment; je comptais d'abord donner à mon récit un dénoûment tragique, et *naturellement* j'avais raconté l'histoire sur un ton plaisant; puis j'ai changé d'idée et j'ai terminé par un dénoûment plaisant. Il aurait fallu recommencer et raconter l'histoire sur un ton tragique; mais cela m'a ennuyé, et je l'ai laissée là. » Ainsi voilà le procédé révélé par Mérimée lui-même : on pourrait l'appeler le procédé de la *contradiction*. Généralement, le but qu'un auteur se propose d'atteindre, c'est de faire passer dans l'âme de ses lecteurs les émotions qu'il éprouve lui-même, et le succès qu'il obtient est en quelque sorte en proportion de la sincérité de ces émotions. Avec Mérimée, c'est tout le contraire. D'émotions, il affecte de n'en éprouver aucune. Il se désintéresse en quelque sorte de son récit et des impressions par lesquelles il fait passer ses lecteurs, sans avoir pour eux aucune pitié et sans leur faire grâce d'aucune sensation pénible. Non-seulement il demeure systématiquement étranger à leurs mouvemens, mais il prend un malin plaisir à les contrarier et à les combattre. Au moment où l'émotion est la plus vive, où elle va en quelque sorte éclater, une phrase, un mot, un je ne sais quoi dans le ton vous avertit de ne point vous attendrir ni vous indigner si fort. Il y a comme une lutte sourde entre le talent et l'esprit de l'auteur, le talent qui excelle à décrire le jeu des passions, l'esprit qui met en doute leur sincérité, et c'est le pauvre lecteur qui paie les frais de cette lutte, ballotté qu'il est d'une impression à l'autre et impitoyablement raillé lorsqu'il s'avise de prendre les choses trop au sérieux.

Quelle est la valeur littéraire de ce procédé? Assurément il est de nature à donner au récit un singulier piquant. Je ne pense pas cependant que l'usage habituel en soit sans reproche. Je suis de ceux qui croient à la vérité profonde de ces vieux préceptes de

rhétorique et d'art poétique dont on nourrit la mémoire des collégiens. Or il y a tantôt dix-huit cents ans qu'Horace a dit :

Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi...

Si tu veux que je pleure, il faut d'abord pleurer toi-même. Cette sympathie d'émotion entre l'auteur et le lecteur, n'est-ce pas la condition nécessaire du beau? Dans la poésie, dans l'art oratoire, qui en doute? Pourquoi n'en serait-il pas de même dans le roman? Comment ce divorce de sentimens qui enlèverait à une pièce de vers ou à un discours la meilleure partie de son effet serait-il sans influence sur un récit, dont la langue plus familière et plus souple établit peut-être d'auteur à lecteur une communication plus directe? Si Bernardin de Saint-Pierre raillait discrètement la pruderie exagérée de Virginie, lirait-on aujourd'hui avec autant d'émotion le récit du naufrage du *Saint-Géran*, et si Rousseau laissait apercevoir quelques doutes sur la constance dont les femmes sont capables, la lettre qui porte à Saint-Preux les adieux de Julie nous paraîtrait-elle aussi touchante? En s'appliquant au contraire à marquer un désaccord incessant entre son lecteur et lui, Mérimée s'est volontairement privé d'un puissant moyen d'action, celui de la sympathie humaine dont le courant entraîne à la fois les plus grandes comme les plus modestes intelligences. Aussi je ne crois pas qu'il fût sorti victorieux de l'épreuve à laquelle ont été soumis, dans ces dernières années, les grands maîtres de notre langue en vers et en prose : la lecture publique devant une foule nombreuse et relativement illettrée. Malgré la perfection de ces récits, sous la simplicité apparente desquels se cache une profonde recherche, Mérimée ne va pas tout à fait aux natures simples; au fond, c'est un auteur exquis de décadence, et, pour le goûter beaucoup, il faut des esprits raffinés et littérairement un peu corrompus.

Le second trait où je retrouve l'homme dans l'auteur, c'est une constante affectation de scepticisme, de sécheresse et de légèreté qui a valu à beaucoup de ses œuvres la réputation d'être immorales, gros mot dont aiment assez à se servir ceux qui comptent sur la sévérité de leurs jugemens littéraires pour bien établir leur moralité. Cette réputation, il est certain qu'il la recherchait, et cependant il y avait une certaine mesure qu'il s'inquiétait de ne pas dépasser. C'est ainsi qu'après avoir composé *Arsène Guillot*, il choisit, pour leur faire goûter la primeur d'une lecture, deux femmes d'une vertu irréprochable, mais auxquelles il savait le goût fin et l'esprit ouvert. Elles furent bien un peu effarouchées; mais après tout elles avaient écouté jusqu'au bout, et leur indul-

gence l'enhardit à envoyer *Arsène Guillot* à la *Revue des Deux Mondes*. Il était à ce moment candidat à l'Académie française; mais il prit ses précautions pour que la nouvelle ne parût pas avant le jour de l'élection. Il n'eut pas tort, car le tapage fut assez grand; mais ce tapage était désormais sans inconvéniens. Est-ce au compte de l'homme ou à celui de l'auteur qu'il faut porter cette témérité prudente et ce compromis entre la hardiesse de l'écrivain et les précautions du candidat?

Quant au reproche d'immoralité en lui-même, j'avoue qu'il n'est pas absolument aisé d'en défendre les œuvres de Mérimée. Je ne parle pas seulement de ce qu'ont de scabreux quelques-unes de ses nouvelles, par les sujets qu'il choisit ou par les scènes qu'elles contiennent. Depuis nous en avons lu bien d'autres, et il faut avouer que la pointe de notre indignation s'est singulièrement émoussée. Mais ce que la lecture de ces nouvelles a de pénible, c'est qu'il n'y a rien que Mérimée ne déflore en passant de quelque raillerie ou même de quelque souillure. S'il parle des femmes, c'est pour résumer son opinion sur elles en deux vers grecs dont j'adoucirai, en les traduisant, la crudité :

Πᾶσα γυνή χόλος ἐστὶν· ἔχει δ'ἀγαθας δύο ὥρας,
Τὴν μίαν ἐν θαλάμῳ, τὴν μίαν ἐν θανάτῳ.

« Toute femme est un poison; mais elle a deux bonnes heures, l'une dans l'amour et l'autre dans la mort. » S'il parle de l'amitié, c'est pour s'arrêter tout à coup et dire : « C'est qu'il est bien difficile de choisir un ami... Difficile? est-ce possible? existe-t-il vraiment deux hommes qui n'aient jamais eu de secrets l'un pour l'autre? » Quant aux croyances élevées qui de tout temps ont été chères à la portion la plus noble de l'humanité, il faut lui rendre au moins cette justice, qu'il ne dissimulait pas ce qu'il pensait. Lorsque, dans l'histoire si dramatique de *Tamango*, le capitaine Ledoux s'empare par une indigne trahison du pauvre roi nègre et l'envoie tout garrotté rejoindre, dans l'entrepont, les esclaves que quelques heures auparavant il lui a vendus : « Comme ils vont rire! dit-il. Ils verront bien qu'il y a une Providence! » Mérimée ne croit guère à d'autre providence qu'à celle du capitaine Ledoux. Quant à l'influence de la religion sur les âmes, Mérimée l'a surtout dépeinte dans cette scène célèbre de la *Chronique de Charles IX*, où Diane de Turgis cherche à mériter, en obtenant la conversion de son amant le protestant Mergy, le pardon de tous les péchés qu'elle a déjà commis, et de ceux qu'elle se propose de commettre encore avec lui. Il n'est donc pas étonnant qu'ayant froissé à plaisir ce qu'il y a de sensible et de délicat dans les sentimens humains, il ait attiré sur

ses œuvres et sur lui-même des jugemens sévères. Et cependant, pour qui regarde de près, de très près, j'en conviens, et qui s'obstine à pénétrer ce revêtement si poli, si froid, si dur, pour arriver jusqu'au tuf, ne sent-on pas chez l'homme quelque chose qui vibre, qui palpite, qui proteste contre les affectations de l'auteur? Je pousserai mon paradoxe jusqu'au bout, et pour le défendre, j'irai droit à deux de ses œuvres qui ont été critiquées plus que toutes les autres : *la Double méprise* et *Arsène Guillot*. Certes c'est une triste et fâcheuse histoire que celle de cette honnête femme qui dans *la Double méprise* succombe aux vulgaires dangers d'un accident de voiture en compagnie d'un homme qu'elle croit aimer pendant une demi-heure, et l'on est fondé à dire au premier abord qu'il a voulu montrer une seule chose : la fragilité de la vertu. Mais tournez la page : comme elle est pathétique, cette peinture de l'angoisse et des remords de la pauvre Julie, qui, seule dans le silence de la nuit, tantôt observe avec une attention stupide toutes les vacillations de la flamme de sa lampe, tantôt compte les glands du rideau de son lit, sans en pouvoir retenir le nombre, tantôt suit d'un œil hébété l'aiguille de sa pendule qui marque les secondes, et tressaille tout à coup d'un horrible frisson, lorsqu'au milieu de ses occupations machinales elle est traversée par le souvenir aigu de son déshonneur. Ici, plus un accent de raillerie. On se demande même si c'est encore Mérimée qui parle et s'il est bien l'auteur de ce dénoûment, peut-être un peu invraisemblable : la malheureuse femme est emportée en trois jours par le remords, aidé il est vrai d'une fièvre cérébrale.

Quant à *Arsène Guillot*, j'avouerai (en rougissant comme il convient) ma préférence littéraire, parmi les nouvelles de Mérimée, pour cette histoire d'une pauvre fille des rues à laquelle sa mère a donné cette seule leçon « que lorsqu'on faisait un cierge à saint Roch, on trouvait dans la huitaine un homme pour se mettre avec, » qui, abandonnée par son amant et mourant de faim, saute par la fenêtre d'un quatrième étage et expire en tenant les mains de Max, le mauvais sujet qu'elle a aimé, et de M^me^ de Piennes, la femme pieuse qui a pris soin de ses derniers momens. Je n'en connais pas où il ait déployé à la fois plus d'esprit et plus de pathétique. Je sais bien que M^me^ de Piennes, tout en travaillant à la conversion d'Arsène, s'est préoccupée surtout d'obtenir celle de Max, et que l'entreprise tourne si mal qu'elle vient quelques mois après, sur le tombeau d'Arsène, implorer humblement pour elle-même son intercession. Je sais bien que dans ce dénoûment on peut, on doit voir même une raillerie à l'adresse de la piété qui n'a jamais été tentée. Mais j'y vois aussi et je crois qu'on doit y voir également une grande et humaine leçon d'indulgence, leçon dont la sévérité de nos

conventions sociales a toujours besoin, et un commentaire vivant de cette parole amère de la pauvre Arsène : « Quand on est riche, il est aisé d'être honnête; moi, j'aurais été honnête, si j'en avais eu le moyen. » Je renvoie en tout cas ceux qui refusent absolument à Mérimée le don de l'émotion littéraire à une nouvelle lecture d'*Arsène Guillot*, ou plutôt je ferai les lecteurs de la *Revue* juges du différend, en remettant sous leurs yeux cette page où il raconte la mort d'Arsène : « Le prêtre qui depuis le matin était auprès d'Arsène, observant avec quelle rapidité les forces de la malade s'épuisaient, voulut mettre à profit pour son salut le peu de momens qui lui restaient encore. Il écarta Max et Mme de Piennes, et, courbé sur ce lit de douleur, il adressa à la pauvre fille les graves et consolantes paroles que la religion réserve pour de pareils momens... Puis il cessa de parler, incertain s'il n'avait plus qu'un cadavre devant lui. Mme de Piennes se leva doucement, et chacun demeura immobile, regardant avec anxiété le visage livide d'Arsène. Ses yeux étaient fermés. Chacun retenait sa respiration comme pour ne pas troubler le terrible sommeil qui avait peut-être commencé pour elle, et l'on entendait distinctement dans la chambre le faible tintement d'une montre placée sur la table de nuit. — Elle est passée, la pauvre demoiselle! dit enfin la garde après avoir approché sa tabatière des lèvres d'Arsène; vous le voyez, le verre n'est pas terni. Elle est morte! — Pauvre enfant! s'écria Max sortant de la stupeur où il semblait plongé. Quel bonheur a-t-elle eu dans ce monde? Tout à coup et comme ranimée à sa voix, Arsène ouvrit les yeux. — J'ai aimé, murmura-t-elle d'une voix sourde. — Elle remuait les doigts et semblait vouloir tendre les mains. Max et Mme de Piennes s'étaient approchés et prirent chacun une de ses mains. — J'ai aimé, répéta-t-elle avec un triste sourire. Ce furent ses dernières paroles. Max et Mme de Piennes tinrent longtemps ses mains glacées sans oser lever les yeux... »

Dites maintenant s'il n'y a là ni émotion, ni sensibilité, ni respect, et si celui qui a su rendre ainsi ces sentimens était incapable de les ressentir.

Othenin D'Haussonville.

UN ESSAI

DE

GOUVERNEMENT EUROPÉEN

EN ÉGYPTE

I.

LA FORMATION DU MINISTÈRE ANGLO-FRANÇAIS

I.

En recevant des mains de M. Rivers Wilson, vice-président de la commission d'enquête qui avait étudié pendant l'été de 1878 la situation financière et administrative de l'Égypte, le rapport par lequel cette commission indiquait les premières réformes nécessaires au salut du pays, le khédive prononçait les paroles que voici : « J'ai lu le rapport de la commission d'enquête que vous avez présidée... Quant aux conclusions auxquelles vous êtes arrivé, je les accepte. Il s'agit actuellement pour moi d'appliquer ces conclusions. Je suis résolu de le faire sérieusement, soyez-en convaincu. *Mon pays n'est plus en Afrique, nous faisons partie de l'Europe actuellement.* Il faut surtout ne pas se payer de mots et, pour moi, je suis décidé à chercher la réalité des choses. Pour commencer et pour montrer à quel point je suis décidé, j'ai chargé Nubar-Pacha

de me former un ministère... Je veux que vous emportiez la conviction que, si vous avez eu un travail difficile et pénible, vos efforts ne resteront pas stériles, car, vous le savez, tout germe et mûrit vite sur cette vieille terre d'Égypte. » Si le khédive voulait parler des arbres et des moissons, il ne se trompait pas en disant que tout mûrit vite en Égypte : il suffit de quelques mois pour que le blé y porte son épi, et de quelques années pour que les acacias et les sycomores y atteignent des proportions qu'ils n'atteindraient pas en un siècle dans nos froids climats. Mais s'il voulait parler des réformes libérales, il se trompait, et ses comparaisons agricoles tombaient à faux. Sans doute les réformes libérales s'implantent et se développent très vite en Égypte; mais à la manière de certains arbres, — de l'eucalyptus par exemple, — qui poussent avec une rapidité extraordinaire sur le sol égyptien, puis qui s'étiolent et restent toujours grêles, parce que la couche de « vieille terre » est trop mince et qu'au-dessous d'elle s'étend un sable dans lequel il leur est impossible de jeter des racines profondes. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois, à beaucoup près, qu'Ismaïl-Pacha faisait entendre un langage plein de magnifiques promesses. A peine arrivé au trône, le 20 janvier 1863, il s'écriait dans un discours rempli aussi des plus emphatiques espérances : « La base de l'administration est l'ordre et l'économie dans les finances; cet ordre et cette économie, je les poursuivrai par tous les moyens possibles... J'ai décidé de me fixer à moi-même une liste civile que je ne dépasserai jamais; je pourrai ainsi abolir le système des corvées qu'a toujours suivi le gouvernement dans ses travaux... Le commerce libre fera circuler l'aisance dans toutes les classes de la population... La bonne distribution de la justice aura toute ma sollicitude. » Le souverain qui prononçait ces belles paroles allait gouverner le plus riche pays de la terre : il lui était donc facile de pratiquer les principes dont il proclamait si haut la nécessité. A défaut d'autres bons exemples, Abbas-Pacha lui avait laissé ceux de l'ordre et de l'économie les plus stricts, et si Saïd-Pacha avait quelque peu abusé de la libéralité, il n'avait pourtant grevé l'Égypte que d'une dette insignifiante. En dix-huit ans de règne, Ismaïl-Pacha a emprunté près de trois milliards de francs. A la vérité, la moitié de cette somme au moins est restée entre les mains des banquiers et des agioteurs de toute espèce dont l'ancien vice-roi a toujours été entouré; mais un prince dont le pouvoir est sans limites n'est-il pas responsable du mal qu'il laisse faire aussi bien que de celui qu'il fait directement? Loin de s'être fixé à lui-même une liste civile « qu'il ne dépasserait jamais, » Ismaïl-Pacha a toujours confondu la fortune de l'état avec sa propre fortune; c'est même pour cela que la commission d'enquête avait cru devoir le rendre entiè-

rement et uniquement responsable de la situation financière de son pays. La même commission avait constaté non-seulement que le trésor public et le trésor particulier du khédive n'en faisaient qu'un, mais qu'en de nombreuses circonstances les biens des mosquées, les biens *wafks*, et les biens des orphelins gérés par une administration spéciale, le *Bet-el-Mal*, s'étaient également fondus dans cet unique trésor. Quant à la corvée, la commission l'avait trouvée plus florissante que jamais sur les terres du khédive, sur celles des membres de sa famille, sur celles des principaux pachas, enfin même sur celles de certains eunuques, personnages dont la richesse territoriale est considérable en Égypte. Ses découvertes ne s'étaient pas arrêtées là. En arrivant au trône, Ismaïl-Pacha possédait à peine cinquante ou soixante mille acres de terre; il en avait acquis, on ne savait trop comment, un million d'acres durant son règne. C'est à titre de grand propriétaire que les tribunaux mixtes, établis sans doute « pour la bonne exécution de la justice, » avaient rendu contre lui une multitude de sentences. La commission d'enquête avait été obligée de reconnaître qu'aucune de ces sentences n'était exécutée, en dépit des affirmations solennelles du ministre des affaires étrangères, Cheriff-Pacha, lequel déclarait le 22 mars 1877 « que le gouvernement, n'ayant rien tant à cœur que de respecter les décisions de ses tribunaux, avait adopté des mesures pour assurer le paiement intégral des sommes dues en vertu de jugemens dont l'exécution était *aujourd'hui* commencée. » Mesures bien impuissantes assurément, puisque d'un si grand nombre de sentences dont l'exécution était commencée le 22 mars 1877, aucune, absolument aucune, n'était réellement exécutée dix-huit mois plus tard, au moment où la commission d'enquête terminait ses travaux, puisqu'aucune ne l'est encore à l'heure où nous sommes.

On voit donc combien Ismaïl-Pacha avait raison de dire que la création du ministère Nubar marquait une ère nouvelle, et que jusque-là l'Égypte était demeurée en Afrique. Mais il restait à savoir s'il était bien vrai qu'à partir de ce jour il n'y avait plus de Méditerranée ou si l'on allait tout simplement assister à un acte nouveau de la comédie politique jouée depuis dix-huit ans sur les bords du Nil. Le khédive était-il sincère? s'était-il réellement résigné au rôle, bien nouveau pour lui, de souverain constitutionnel? avait-il pris son parti d'une situation qui paraissait si contraire à ses instincts, à son caractère, à ses habitudes invétérées? La commission d'enquête avait obtenu de lui un sacrifice dont il avait à coup sûr vivement souffert. Tous les souverains qui se sont succédé en Égypte, depuis les premiers Pharaons, ont eu le goût de la propriété, mais Ismaïl-Pacha, pour son compte, en a eu la passion. La première mesure financière prise par lui au début de son règne avait pour

but, sous prétexte de payer des dettes contractées par les fellahs envers les Européens, de faire passer dans les daïras une grande partie de la terre de ces fellahs. Les créanciers européens n'ont d'ailleurs été payés que de belles paroles! Depuis lors, Ismaïl-Pacha n'a pas perdu une seule occasion d'accaparer de nouveaux biens. La rumeur publique lui attribuait d'immenses possessions; mais la commission d'enquête n'avait eu aucun moyen de s'assurer de l'exactitude ou de l'inexactitude de ces bruits. Tout ce qu'elle avait pu faire, c'était de proclamer que le khédive, étant l'auteur responsable de la déconfiture financière, devait consentir à payer personnellement la dette jusqu'à concurrence du total de sa fortune et de celle de sa famille. Ismaïl-Pacha avait reconnu la justesse de cette proclamation et, quoique après bien des résistances, il avait cédé à l'état de nombreux domaines, dont on s'était servi pour contracter un emprunt destiné à solder les créanciers égyptiens. Mais cette cession était-elle faite sans esprit de retour? De toutes les passions, celle dont on guérit le moins, c'est la passion de la propriété. Il était impossible que le khédive, qui avait consacré dix-huit années de règne à arrondir ses domaines, à les couvrir d'usines, de canaux, de routes et de chemins de fer; qui s'était appliqué à y introduire les procédés agricoles les plus perfectionnés; qui était devenu, en les cultivant, un agriculteur d'un très grand mérite, se résignât tout à coup à passer de l'état de gros propriétaire à celui de modeste rentier. S'il ne s'était jamais décidé à se fixer à lui-même une liste civile sévèrement circonscrite, comme il avait promis de le faire à son avènement, ses nouveaux ministres, plus courageux, se préparaient à exécuter eux-mêmes cette délicate et indispensable opération. On allait le réduire à un traitement régulier, inflexible, d'une douzaine de millions! Comment, avec une si faible somme, se consoler de ses privations agricoles en donnant libre cours à une seconde passion non moins ardente chez lui que la première, la passion de l'architecture? Ismaïl-Pacha a certainement construit au Caire ou dans les environs une trentaine de palais d'un luxe tout oriental, sans parler des casernes, des écoles, des monumens publics, etc. Dès qu'un palais était élevé, il s'en dégoûtait, l'abandonnait, le donnait à l'un de ses fils ou à l'un de ses favoris, puis en commençait un autre qui devait avoir le même sort. Jamais souverain n'a été plus convaincu de la vérité de la célèbre maxime : « Quand le bâtiment va, tout va! » Tout allait en Égypte, tant qu'on y a construit; mais lorsque la crise financière est arrivée, lorsque la commission d'enquête est venue parler d'économie, le khédive et ses courtisans, non moins passionnés que lui pour l'architecture, se sont trouvés arrêtés dans leurs travaux, dont la plupart étaient inachevés. Le bâtiment

n'allait plus! Avoir une liste civile réduite, ne pouvoir plus s'occuper d'agriculture, être obligé de renoncer à bâtir, était-ce supportable? Ismaïl-Pacha, qui avait en effet l'amour sinon de la civilisation européenne, au moins des dehors de cette civilisation, se serait consolé de voir son autorité réduite : il aurait accepté sans trop d'arrière-pensées des ministres étrangers gouvernant l'Égypte d'après des méthodes nouvelles; il leur aurait livré peu à peu une partie de sa puissance, il leur aurait permis de donner aux Égyptiens une certaine liberté politique. Mais tout cela à une condition: c'est que les réformes européennes n'atteignissent pas sa fortune personnelle et ne blessassent pas ses goûts les plus chers. Un ministère responsable, au besoin même des chambres, ne lui auraient point déplu. Il aurait supporté une grande liberté de la presse : « On a tellement dit de mal de moi, remarquait-il un jour, que, si cela avait dû me perdre, ce serait fait depuis longtemps. » Mais ce qui était intolérable pour lui, c'était l'idée d'une surveillance financière régulière et constante. Il ne voulait pas de lois de finances! La pensée d'un cadastre l'effrayait énormément. Était-ce, comme on l'affirmait, parce que ce cadastre devait prouver qu'il n'avait cédé à l'état qu'une partie de ses propriétés et qu'il avait conservé tout le reste sous des noms supposés? Il serait difficile de l'affirmer; mais il est impossible de ne pas le croire, car le renvoi des ministres européens a été décidé juste à partir du moment où l'exécution du cadastre a commencé.

Ce n'est pas à l'âge d'Ismaïl-Pacha, après dix-huit ans de pouvoir absolu, qu'on change de nature, qu'on devient l'homme d'une situation nouvelle, qu'on passe avec son pays d'Afrique en Europe. Il est clair que la création du ministère Nubar-Pacha était aux yeux du khédive une de ces combinaisons éphémères, nées d'un danger urgent et qui disparaissent avec ce danger, comme il en avait essayé déjà un si grand nombre depuis le début de son règne. N'avait-il pas construit autant d'institutions politiques et financières que de palais? ne les avait-il pas laissé tomber aussi vite? chambres des notables, conseil suprême du trésor, contrôle général, etc., qu'étaient devenues toutes ces créations passagères dont l'origine avait été saluée de discours non moins retentissans que ceux dont on accompagnait la naissance du cabinet européen? Si quelque chose mûrit vite sur la vieille terre d'Égypte, ce sont les promesses des souverains; mais quand le fruit est mûr, il tombe, et l'on n'en entend plus parler. Ismaïl-Pacha avait promis d'abolir la corvée : la corvée n'a jamais été aussi vivante qu'aujourd'hui; il avait promis d'amortir toutes ses dettes au moyen de l'impôt de la *moukabalah*, qui devait en outre servir à diminuer de moitié la contribution foncière : les dettes grossissent sans cesse, et la terre

est écrasée sous des charges de plus en plus lourdes; il avait promis de renoncer aux anticipations d'impôts jusqu'à présent en usage : le dernier acte de son règne a été de percevoir l'impôt de l'année 1879 presque tout entier, et l'on sera obligé, au mois de novembre prochain, pour payer les créanciers, de percevoir l'impôt de 1880; il avait promis d'accepter toutes les conclusions de la commission d'enquête et d'exécuter toutes les réformes qu'elle avait réclamées : c'est pour sauver les abus qu'il a joué et perdu son trône. Quand il a promis de soutenir le ministère européen et de s'astreindre aux conditions d'un régime régulier, Ismaïl-Pacha pensait sans doute à ses précédentes promesses; il se disait à lui-même qu'une de plus ou de moins c'était peu de chose, puisqu'il pourrait la traiter comme toutes les autres. C'est précisément ce qu'il a fait.

II.

Si le khédive avait été parfaitement sincère dans son essai d'administration européenne, il n'aurait pu exécuter ses bonnes intentions qu'en modifiant complètement son entourage. Le nouveau cabinet devait avoir pour adversaire implacable la classe dominante dont il allait être chargé de réprimer les dilapidations. A la vérité, cette classe était peu nombreuse, puisqu'elle se composait à peine de quelques pachas turcs et d'un petit nombre de familiers du vice-roi, Européens pour la plupart, qui avaient pris la douce habitude de vivre aux dépens des contribuables et des créanciers égyptiens. Aux jours de sa prospérité, c'est une justice à lui rendre, Ismaïl-Pacha avait été aussi généreux pour les autres que pour lui-même; il puisait à pleines mains dans le trésor public, non-seulement afin de satisfaire ses fantaisies personnelles, mais aussi afin de rassasier les nombreux appétits qui se pressaient autour de lui. Combien de Français, d'Italiens, d'Anglais, malheureux dans leur pays, avaient trouvé en Égypte une brillante situation! Le khédive était toujours prêt à leur donner une place, un palais, un *bakchich* ou une commande de fournitures. C'était une continuelle surprise pour les voyageurs, peu habitués à ce genre de mœurs, de voir au Caire ou à Alexandrie des hommes qui avaient toutes les apparences d'hommes du monde se faire fournisseurs du vice-roi et gagner à ce commerce les sommes les plus exorbitantes. Rien de plus facile que de s'enrichir, par exemple, en obtenant la charge de meubler un palais vice-royal. Avec le goût du clinquant et du luxe de pacotille qui caractérise les Orientaux, on n'éprouvait aucune difficulté à gagner jusqu'à 50 ou 60 pour 100 sur des meubles d'aspect brillant, mais en réalité absolument sans valeur. La vente de prétendus objets d'art, tableaux, bronzes, etc., était encore plus profitable. Des

Européens, attachés au palais sous des titres divers, étaient heureux de joindre à ces titres, plus ou moins honorifiques, le titre moins glorieux, mais cent fois plus productif, de fournisseur. D'autres profitaient de leur situation, non pour passer eux-mêmes des marchés, mais pour en faire passer à des banquiers et à des commerçans, qui leur donnaient, par reconnaissance, les bakchich les plus rémunérateurs. Comme M. Jourdain, ils n'étaient pas commerçans, mais ils faisaient pour leurs amis un commerce singulièrement productif. En quelques années s'élevaient ainsi des fortunes considérables. Tel qui, parti d'Europe couvert de dettes, avait eu l'heureuse inspiration de se fixer au Caire dans les antichambres du palais d'Adbin, était devenu tout à coup millionnaire. Le vice-roi ne marchandait rien à ses intimes. Il ne refusait jamais de leur accorder une affaire, quelques feddans de terre, quelques concessions importantes, quelques commissions fructueuses de marchandise. Tous les fonctionnaires européens étaient loin d'ailleurs de montrer cette avidité peu scrupuleuse dont les familiers du palais donnaient l'exemple; mais il n'en est presque aucun qui ne profitât des désordres administratifs de l'Égypte afin d'obtenir, soit pour lui, soit pour l'œuvre dont il poursuivait la réalisation dans ce pays, des dons considérables. Comme il n'y avait aucun budget fixé d'avance et sérieusement limité pour chaque service, lorsqu'on avait besoin d'argent on s'adressait au khédive, et si l'on avait la chance de tomber sur un bon jour, on recevait immédiatement tout ce qu'on demandait. Passait-il dans l'esprit de quelque novateur de créer, par exemple, une école de filles au Caire, il suffisait d'aller trouver le khédive et de lui démontrer qu'une nation civilisée ne pouvait se dispenser de donner aux femmes une instruction étendue. Aussitôt le khédive s'enflammait pour cette idée civilisatrice, et, comme il tenait en principe à faire toujours grand, il construisait, sous le nom d'école de filles, un palais immense qu'on n'a pas pu terminer d'ailleurs, qu'on n'aurait jamais rempli si on l'avait terminé, mais qui témoigne, par sa masse imposante et par son aspect dévasté, de l'argent qu'est capable de jeter au hasard d'une inspiration fantaisiste un souverain dont aucun contrôle financier n'arrête les libéralités. Voulait-on élever des asiles, fonder des institutions pieuses ou charitables, entreprendre des travaux savans, le khédive était toujours prêt à disposer des revenus de l'état en faveur d'œuvres brillantes, destinées, croyait-il, à augmenter la gloire de son règne et à faire retentir son nom en Europe comme celui d'une sorte de Pierre le Grand égyptien.

Aussi, tous les familiers du palais et presque tous les fonctionnaires européens d'Égypte, soit par intérêt, soit par goût, soit par habitude, étaient-ils partisans du régime dont la commission

d'enquête avait signalé les abus, et ne voyaient-ils pas sans peine un nouveau ministère annoncer résolument l'intention de le faire disparaître. Il en était de même des pachas turcs, pour lesquels l'Égypte était une sorte de ferme qu'ils exploitaient librement et violemment. Ces pachas étaient peu nombreux et peu redoutables en eux-mêmes. L'Égypte ne ressemble pas à la Turquie : les Turcs y sont en infime minorité ; c'est tout au plus si une trentaine d'entre eux exercent une réelle influence sur la politique et sur l'administration du pays. Encore ces Turcs, à l'exception de quatre ou cinq, n'ont-ils aucune racine dans la nation. Ce sont des mameluks de Mehemet-Aly, de Saïd-Pacha et d'Ismaïl-Pacha qui, venus on ne sait trop d'où, se sont enrichis dans les emplois publics, malgré la modicité des traitemens réguliers, avec une rapidité dont M. Cave s'était montré justement indigné. Très énergiques contre les fellahs qu'ils accablent de coups de courbache pour les contraindre à payer des impôts écrasans ou à faire des corvées arbitraires, ils ont montré beaucoup moins de courage lorsqu'il s'est agi de se battre eux-mêmes dans la guerre contre la Russie et dans la guerre d'Abyssinie. Chacun a pu remarquer quel parfait constraste ils offraient alors avec les vrais Turcs de Turquie, lesquels n'ont pas toujours brillé non plus par la délicatesse administrative et financière, mais ont du moins fait preuve d'une énergie militaire indomptable. Aucun des pachas égyptiens n'a une instruction politique tant soit peu sérieuse et ne peut être comparé aux hommes d'état, assurément très remarquables, sinon toujours très bien inspirés, qui se sont succédé à Constantinople dans les divers ministères du sultan. Pour eux, l'art de gouverner se réduit à une seule opération : s'emparer par tous les moyens de tous les produits du pays, ce qui est fort simple avec une population comme la population égyptienne qui se laisse arracher sans la plus légère velléité de révolte jusqu'à ses dernières ressources. Pendant dix-huit ans, les pachas auxquels le khédive confiait le pouvoir ne s'en étaient servis que pour satisfaire les caprices du maître ou pour augmenter leur fortune personnelle. A part quelques exceptions remarquées, ils avaient tous compris leur mission de la même manière. Est-ce à dire que tous se fussent livrés pour leur propre compte à d'odieuses dilapidations ? A coup sûr non. Pour ne citer qu'un exemple, Cheriff-Pacha, le chef de la coterie des vieux Turcs, est un parfait honnête homme, au désintéressement duquel chacun rend justice. Mais, s'il n'a jamais spolié les fellahs pour s'enrichir lui-même, il n'a jamais eu le courage ou l'intelligence de s'opposer aux spoliations que d'autres faisaient autour de lui. Il s'est prêté par faiblesse de caractère ou par étroitesse d'esprit aux plus frauduleuses opérations de l'ancien ministre des finances, Ismaïl-Sadyk. Il a vu le mal sans essayer

jamais d'y porter remède, sans oser même refuser de s'y associer : homme de cœur assurément, mais de ce cœur timide et craintif des sujets d'un souverain despotique pour lesquels le suprême effort de la conscience est la protestation du silence et de l'inaction!

Si faible qu'il fût par le nombre et par l'énergie, le parti des pachas ne pouvait manquer de s'opposer de toutes ses forces à la consolidation d'un système régulier d'administration européenne. Chassé de tous les postes où il faisait des profits scandaleux, où tel ministre qui touchait des appointemens réguliers presque médiocres acquérait en peu d'années une fortune d'une dizaine de millions, il devait tout mettre en œuvre pour reprendre un pouvoir aussi productif. Mais le ministère Nubar n'allait pas seulement diminuer les gains illicites des pachas ; il allait encore détruire les privilèges féodaux dont ils jouissaient. Sans entrer ici dans l'exposé complet du système de la propriété et des impôts en Égypte, ce qui demanderait de trop longs développemens, il nous suffira de quelques détails pour faire comprendre jusqu'à quel point les réformes européennes menaçaient les pachas. Les terres égyptiennes sont divisées en deux grandes catégories : les terres *karadji* qui appartiennent surtout aux villageois, et les terres *ouchoury*, apanage principal de la classe dominante. L'impôt ouchoury atteint à peine le dixième de l'impôt karadji pour une même superficie de terres de même qualité. Cette inégalité est si choquante que le khédive lui-même avait annoncé à la commission d'enquête son intention formelle d'élever le taux de l'impôt sur les terrains ouchoury. Il était donc évident que les ministres européens seraient amenés par la force même des choses à opérer une réforme reconnue aussi juste, aussi nécessaire, aussi indispensable. Il était de plus très probable qu'ils constateraient bientôt la nécessité d'abolir la *moukabalah*, loi absurde qui assure à *perpétuité* le dégrèvement de la moitié de l'impôt foncier aux contribuables qui paieront par anticipation six années de contribution en sus de l'impôt courant. Ce rachat de l'impôt foncier, — mesure de circonstance imaginée par l'ancien ministre des finances, Ismaïl-Sadyk, pour se tirer d'une situation difficile, — est un expédient désastreux dans un pays agricole, dont l'impôt foncier est presque l'unique ressource. En réalité, il n'a servi qu'à une seule chose : à permettre au khédive et aux pachas de dégrever leurs propriétés des charges communes. Écrasés sous les impôts de toutes sortes, les fellahs n'ont pas pu payer la *moukabalah;* le khédive et les pachas au contraire, possesseurs de terrains ouchoury, c'est-à-dire de terrains dont l'impôt n'est que le dixième de celui des fellahs, se sont empressés de verser la somme qu'on leur demandait, et qui pour eux était presque insignifiante, afin d'augmenter encore leurs privilèges et d'arriver à

n'avoir presque plus de contribution foncière à supporter. Cela leur a été d'autant plus facile qu'on leur a permis d'acquitter la *moukabalah* avec des bons du trésor d'une valeur au moins contestable ou en ajournant le versement de leur impôt foncier ordinaire. L'élévation de l'impôt ouchoury et la suppression de la *moukabalah* étaient donc un premier pas fait, aux dépens des privilégiés, vers cette péréquation de l'impôt foncier sans laquelle il n'y aura jamais en Égypte ni ordre, ni justice, ni véritable prospérité.

Mais la confection d'un cadastre devait porter un coup plus terrible encore aux privilèges des pachas. Le khédive lui-même, je l'ai dit, aurait probablement été atteint par un cadastre. Il n'est personne en Égypte qui ne soit persuadé qu'Ismaïl-Pacha n'a pas restitué à l'état toutes ses propriétés particulières. Après avoir accepté la liste des biens fonciers du khédive, telle que la lui présentait celui-ci, la commission d'enquête a fait ses réserves au sujet des biens qui pourraient n'avoir pas été déclarés. Ismaïl-Pacha n'a jamais protesté contre ces réserves. De là des suppositions, probablement exagérées, mais qui ont à coup sûr une certaine réalité. On rencontre sans cesse en Égypte des personnes prêtes à affirmer avec une certitude invincible que l'ancien vice-roi possède encore une grande partie du sol national. Il est vrai que, lorsqu'on leur demande des preuves à l'appui de leurs affirmations, elles ne sauraient en donner; mais, dans leur conviction, le cadastre en aurait fourni beaucoup : on aurait trouvé partout des prête-noms, des substitutions inavouées; peut-être même, si les fellahs avaient pris confiance, un grand nombre d'entre eux seraient-ils venus réclamer des terrains usurpés par l'*effendinah*, sous prétexte de dettes qui n'ont jamais été acquittées, ou d'arriérés d'impôts qui étaient dus, non au khédive, mais à l'état. Lorsqu'on veut être impartial, il est impossible de dire ce qu'il y a de vrai ou de faux dans ces bruits qui courent toute l'Égypte. On peut constater seulement qu'il n'y aurait eu qu'une manière de les faire tomber : c'était d'entreprendre en effet un cadastre sérieux. Or, à la première annonce d'un cadastre sérieux, le khédive a préparé la chute des ministres européens. Les pachas n'étaient guère moins émus que lui par cette annonce. Non-seulement leurs biens, faisant partie de la catégorie des ouchourys, ne paient qu'un dixième de l'impôt ordinaire, mais il y en a même qui ne paient rien du tout, n'étant pas inscrits dans les rôles des contributions. On n'a pas fait de cadastre en Égypte depuis la conquête turque ; il est donc facile d'imaginer dans quel désordre se trouvent ces rôles. Ils ont été dressés, arrangés, modifiés, faits et refaits à diverses époques, selon le bon plaisir de chaque gouverneur de province. Régulièrement, la

terre doit être divisée en trois catégories soumises à des taux d'impôts différens, suivant leur nature et leur qualité; mais, en réalité, il y a des centaines de taux, calculés non d'après la valeur des terrains, mais d'après la puissance de leurs propriétaires; il y a même des terrains, à ce qu'on affirme, qui ne rentrent dans aucune catégorie et qui ne subissent aucun impôt. Ce sont, bien entendu, non des terrains de fellahs, mais des terrains de pachas. On connaît les caprices du Nil: il ne coule pas toujours avec la même régularité; ses eaux sont loin de se répandre chaque année exactement sur les mêmes régions. La main de l'homme favorise d'ailleurs ses caprices. Comme aucun code fluvial n'existe en Égypte, rien n'empêche un propriétaire tout-puissant de détourner à son profit l'inondation qui devrait aller arroser la terre de ses voisins, plus pauvres et plus faibles. Tel domaine, jadis florissant, n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de sable; tel autre, qui n'était jadis qu'un sol aride, est aujourd'hui couvert de moissons. Si le premier appartient à un fellah, il n'en est pas moins astreint à l'impôt karadji; si le second est la propriété d'un pacha, il y a bien des chances pour qu'il ne figure sur les contrôles d'aucun budget. Les esprits affirmatifs, si nombreux en Égypte, n'hésitent pas à déclarer qu'un million de feddans (1) au moins sont soustraits ainsi à tout impôt. Ce chiffre est arbitraire; mais toutes les suppositions seront permises tant qu'un cadastre régulier, un vrai cadastre fait par des Européens, ne sera pas venu mettre la vérité en lumière.

Sur bien d'autres points encore, le programme d'une réforme européenne devait être fatalement en opposition avec l'intérêt des pachas. Le système des impôts est organisé en Égypte de telle manière que toutes les charges publiques retombent, en définitive, sur une seule classe de contribuables : les petits propriétaires et les fellahs des villages. Trois sortes d'impôts de capitation et une myriade d'impôts indirects pèsent sur eux. Le plus lourd de ces impôts est l'impôt professionnel auquel sont soumis tous les fellahs non propriétaires, sans en excepter les vieillards, les infirmes, les incapables, etc. Or, le chef de famille étant responsable de l'impôt pour tous les siens, l'impôt personnel qu'il est obligé de payer au nom de son père, de ses frères, de ses enfans, double pour le moins son impôt foncier. C'est là une des causes principales de la diminution des petites propriétés en Égypte. Faisant cultiver leurs terres par des esclaves qui ne sont pas astreints à l'impôt professionnel, qui sont exempts également de l'impôt personnel et de l'impôt du sel, les grands propriétaires, même lorsque leur contribution foncière est en apparence aussi élevée que celle des fellahs, en acquittent

(1) Le feddan vaut à peu près un demi-hectare.

en réalité beaucoup moins. Ils jouissent encore d'un privilège plus criant que ceux dont je viens de parler. Malgré les exactions sans nombre dont il est l'objet, le paysan égyptien vivrait tranquille sur sa terre et se résignerait à son misérable sort si la corvée ne venait pas mettre le comble à son infortune. De toutes les charges qui l'accablent, celle-ci est la plus cruelle en même temps que la plus inévitable. C'est une pure utopie de croire qu'il serait possible de supprimer la corvée en Égypte; si l'on essayait de le faire, on ne trouverait jamais assez de travailleurs libres pour entretenir les digues et les canaux, et la richesse publique serait perdue sans retour. Mais si l'on ne peut pas supprimer la corvée pour les travaux publics, en revanche, on ne devrait pas la laisser subsister un seul jour pour les travaux privés. Or la commission d'enquête, comme on l'a vu, avait constaté que les propriétés du khédive, celles des membres de sa famille, celles des eunuques de ses femmes et de sa mère, enfin celles de tous les pachas puissans dans leur province étaient cultivées par des corvées. Le premier acte d'une administration européenne devait être évidemment de faire cesser un abus aussi intolérable, et le second de transformer la corvée en prestations en nature auxquelles tout le monde sans exception, Turcs et Arabes, pachas et fellahs, seraient également astreints. C'était presque une révolution; car la corvée, comme tout le reste, retombe uniquement sur les paysans des villages, propriétaires de quelques parcelles de terrains qu'ils cultivent à leurs frais. Non-seulement les pachas et leurs familles en sont exempts, mais les hommes qui habitent sur une classe de propriétés nommées *abadiehs* y échappent aussi. L'origine des abadiehs remonte à Mehemet-Aly. Désirant développer la culture d'un sol admirablement fertile dès que des bras se présentent pour l'arroser, ce souverain, aussi habile administrateur que grand politique, avait distribué les terres mortes de l'Égypte à un certain nombre de personnes chargées de les rendre à la vie. Il avait en outre exonéré ces terres de tout impôt, et déclaré que les paysans qui viendraient s'y fixer ne seraient point soumis à la corvée. L'exemption d'impôt a disparu en partie sous Saïd-Pacha, l'exemption de corvée subsiste toujours. Il en résulte que tout paysan obligé de vendre sa terre pour payer l'impôt, — et Dieu sait combien il y en a aujourd'hui! — se réfugie ensuite dans une abadieh, où il est délivré de la plupart des charges qui pesaient sur lui précédemment. Les habitans des villages sont recensés; ils sont inscrits sur des registres de naissance et de mortalité plus ou moins bien tenus, mais qui n'en servent pas moins à la répartition des impôts; ils ne peuvent échapper à la surveillance de leur cheik ni à celle des agens du fisc. Les habitans des abadiehs, au contraire, espèces de nomades libres de leurs mouvemens et que rien n'attache aux

lieux où ils se sont fixés par un choix volontaire, ne figurent sur aucun registre régulier de perception; ils dépendent uniquement du propriétaire de l'abadieh, qui est libre de les déclarer ou de ne pas les déclarer aux percepteurs. J'ai vu des déclarations de propriétaires d'abadiehs considérables et qui demandaient, pour être cultivées, un très grand nombre de travailleurs : elles portaient qu'il y avait dans tel ou tel village de l'abadieh cinq ou six paysans; en réalité, il y en avait au moins deux ou trois cents; mais il est presque impossible de savoir à ce sujet la vérité, car, les paysans n'étant pas recensés et pouvant fuir dans la campagne à l'approche d'un contrôleur chargé de vérifier leur nombre, il arrive en effet, quand on procède à une enquête, qu'on trouve à peine cinq ou six personnes là où il devrait y en avoir, là où il y en a d'ordinaire deux ou trois cents. On comprend quel immense avantage les propriétaires d'abadiehs retirent de ce privilège : leurs paysans sont toujours sous leurs mains, à leur disposition; ils peuvent s'en servir à toute heure et les employer uniquement à la culture de leurs propriétés. Les paysans des villages sont condamnés, au contraire, à exécuter, au moins pendant trente jours chaque année, des travaux publics dont tout le monde profite, à commencer par les abadiehs. Est-ce équitable? A coup sûr non, et le désir de rendre à la culture des terres stériles pouvait seul excuser un pareil abus. Mais ces terres, qui ont retrouvé depuis longtemps leur fertilité, ont indemnisé largement les propriétaires des sacrifices qu'elles leur ont coûtés. De plus, Ismaïl-Pacha a transformé des terres excellentes en abadiehs, contrairement au principe qui avait tout d'abord présidé à la création de ce genre de propriétés. Plus de deux mille abadiehs ont été constituées ainsi depuis dix-huit ans. On comprend dès lors combien la charge des villageois soumis à la corvée a augmenté sous le règne d'Ismaïl-Pacha. Parmi les réformes imposées à l'administration européenne par la morale et par l'intérêt du pays, il fallait placer au premier rang celle de la corvée, et là encore porter à la classe dominante qui exploite l'Égypte un coup des plus directs et des plus sensibles.

III.

Obligé de lutter contre le khédive, ses familiers et la classe dominante, le ministère Nubar-Pacha allait avoir à supporter une opposition plus dangereuse encore : celle des colonies européennes. Il ne faut pas croire que les Européens établis en Égypte y souffrent profondément du régime exécrable sous lequel sont accablés les indigènes. A part un certain nombre d'exceptions que nous étendrons autant qu'on le voudra, ils y sont venus dans le dessein

d'y faire rapidement fortune. Or, le plus court chemin pour faire fortune est celui des affaires, et moins il y a d'ordre dans les finances d'un pays, moins il y a de régularité dans son administration, plus il y a de crises, et par conséquent d'affaires. « Le fellah n'ignore pas, disait ici même M. Valbert, il soupçonne tout au moins que, si Ismaïl-Pacha a contracté une dette de plus de 80 millions de livres sterling, Ismaïl-Pacha n'a pas touché la moitié de cet argent; que le reste est demeuré aux mains des usuriers, des courtiers-marrons, des entremetteurs, de toute la race détestable des arrangeurs d'affaires. Le fellah voit dans l'étranger établi chez lui un intrus, un privilégié, exempt de toute taxe, possédant toutes les immunités, libre de faire tout ce qui lui plaît, tout-puissant, promenant partout des yeux de proie et des mains de rapine, accaparant tout le soleil de l'Égypte et dont la soif tarirait les eaux du Nil, si le Nil se laissait boire... Jadis Mehemet-Aly disait : « Si le fellah pouvait vomir, il vomirait un Turc; » aujourd'hui il en veut bien moins au Turc qu'à l'étranger, et, pour employer l'énergique langage de Mehemet-Aly, si le fellah pouvait vomir, il vomirait un banquier anglais, un spéculateur français et un agent d'affaires grec, allemand ou italien (1). » M. Valbert a-t-il raison de dire que le fellah ne vomirait plus le Turc? Je crois que non; mais il ne se trompe pas lorsqu'il affirme qu'il vomirait toutes les autres nationalités sans exception, quoiqu'elles ne lui répugnent pas toutes au même degré. Il en veut à bon droit aux spéculateurs étrangers, qui ne sont pas uniquement Européens d'ailleurs, car un nombre considérable de Syriens et de Persans se livrent au même métier. Sous Mehemet-Aly et sous Abbas-Pacha, les colonies européennes étaient peu importantes; sous Saïd-Pacha et sous Ismaïl-Pacha, elles se sont développées avec une vigueur à coup sûr menaçante pour les indigènes. La construction des chemins de fer, le creusement de l'isthme de Suez, leur ont donné un grand essor. Le chiffre de la population européenne, sans parler des Syriens et des Persans, dépasse aujourd'hui 100,000 âmes. Si nous écrivions l'histoire de la formation de ces colonies étrangères, nous aurions des incidens peu édifians à raconter. On connaît le type de l'aventurier européen en Égypte; le roman l'a rendu populaire. Il paraît qu'en débarquant pour la première fois à Alexandrie, pauvre, affamé, n'ayant d'autres ressources que son intelligence et ses bras, le héros du *Nabab* fut épouvanté de voir des indigènes à peine vêtus se promener sur le port : « Eh quoi! dit-il à un ami qui l'avait accompagné, nous venons ici pour faire fortune, et voilà ce que nous y trouvons! Ces gens-là n'ont même pas de chemise. Que pourrions-nous donc leur prendre? » Il

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1878.

ne lui fallut pas longtemps pour se raviser. Les gens qui n'ont pas de chemise ont quelquefois les terres les plus fertiles du monde, et il n'est pas plus difficile, quand on a la main longue, de prendre une terre qu'une chemise. Saïd-Pacha était d'une libéralité sans mesure; il ne refusait aucune des concessions qu'on lui demandait; il se lançait en aveugle dans toutes les entreprises qu'on lui proposait. Mais quand ces concessions ne rapportaient pas ce qu'on en attendait, quand ces entreprises échouaient, Saïd-Pacha devait payer tout ce qu'il fallait pour remplacer les profits absens. S'il refusait de le faire, les consuls étaient là pour l'y contraindre! Personne n'ignore avec quelle imprudence, quelle légèreté, ceux-ci soutenaient parfois les fraudes les plus audacieuses. Hélas! quelques-uns d'entre eux ne se contentaient même pas de les soutenir, ils y prenaient part. Abbas-Pacha avait, dit-on, un moyen infaillible de se débarrasser des consuls dont les instances ou les menaces devenaient trop vives : il appelait doucement, au plus fort de la discussion, une panthère apprivoisée cachée sous un meuble de son salon, et cet argument diplomatique ne manquait jamais son effet. Saïd-Pacha, plus doux, cédait toujours. Un jour un consul, qui ne cessait de lui susciter des affaires pénibles, entrait chez lui en se découvrant : « Remettez votre chapeau! remettez votre chapeau! » s'écrie le vice-roi avec un air d'effroi violent. — Le consul étonné demande pourquoi le vice-roi veut l'obliger à mettre son chapeau dans un salon : « Ne voyez-vous pas, réplique Saïd-Pacha, qu'il y a un courant d'air ici? Et si vous alliez vous enrhumer, vous me feriez certainement un procès. » Une partie de la dette flottante actuelle de l'Égypte provient d'affaires qui ne supportent pas le moindre examen judiciaire. Alexandrie tout entière s'est occupée l'hiver dernier d'un procès qui passionnait très vivement l'opinion. Il s'agissait des héritiers d'un ancien familier de Saïd-Pacha, lesquels réclamaient du gouvernement je ne sais combien de millions pour des terres qui avaient été concédées par l'ancien vice-roi à des conditions dont aucune n'avait été remplie. La cour d'appel a réduit ces millions à 50,000 francs. Combien de créances égyptiennes, passées au même crible, en sortiraient également diminuées!

Ce qui a permis aux Européens de pulluler sur le sol de l'Égypte, c'est le régime particulier qui les protège dans cette terre promise de la spéculation. Il est clair que des hommes d'affaires et des banquiers ne peuvent que se réjouir d'être en présence d'un gouvernement prodigue jusqu'à la folie. Plus le gouvernement se ruine, plus ils s'enrichissent. La seule chose qui les déciderait à regretter cette ruine, ce serait d'être astreints aux charges publiques, et, par conséquent, d'être obligés de payer leur part des dettes contractées par le souverain. Mais, grâce aux capitulations, les Euro-

péens ont tous les profits des prodigalités khédiviales sans en avoir aucun des inconvéniens. Le mot *capitulations* est, avec le mot *bakchich*, celui qu'on entend le plus souvent prononcer en Égypte : les indigènes réclament à chaque minute un bakchich; les Européens ne passent presque pas une seconde sans invoquer les capitulations. La vertu souveraine des capitulations est une chose admirable; elle permet de tout faire sans s'exposer à aucun désagrément. Aussi n'y a-t-il pas un Européen établi depuis quelque temps en Égypte qui ne regarde les capitulations comme tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, comme une sorte de pacte religieux auquel on ne saurait toucher sans sacrilège. Je causais un jour avec un Français très distingué qui se plaignait amèrement à moi des projets de réforme des ministres européens : « Voyez-vous, me disait-il, je me considère comme plus Égyptien que Français. L'Égypte est ma patrie; je lui dois tout. Ma fortune, l'avenir de mes enfans, ma vie même; c'est elle qui m'assure tous ces biens. Dès qu'on touche à l'Égypte, mon cœur s'anime de sentimens réellement patriotiques. » Enhardi par ce beau feu, j'essayai timidement de lui insinuer que, puisque l'Égypte était sa patrie, il pourrait peut-être bien supporter quelques-unes de ses charges, payer au moins ses plus petits impôts. « Y pensez-vous? me répondit-il presque avec colère, ce serait violer les capitulations. » Les capitulations sont à coup sûr une chose fort respectable; mais, quand on les lit avec soin et surtout d'un œil désintéressé, il est impossible de n'y pas voir un monument d'un âge disparu, qui répondait à un état de civilisation à jamais évanoui, du moins en Égypte, — car je ne m'occupe pas ici du reste de l'Orient. Tant que l'Égypte est restée plongée dans la barbarie, tant qu'elle a repoussé avec colère nos mœurs, nos idées, nos principes de droit et de justice, tant que son fanatisme a élevé entre elle et nous une barrière infranchissable, le régime des capitulations avait sa raison d'être. Mais ce régime est très mal compris quand on n'y voit qu'un système de privilèges organisé en faveur des Européens. D'abord ces Européens, d'après les termes mêmes des capitulations, sont des marchands qui ne possèdent rien en Égypte, qui y font en passant un négoce soigneusement surveillé, qui ne peuvent s'y établir que dans des conditions parfaitement déterminées. Où sont ces Européens-là aujourd'hui? Les consuls semblent croire que les capitulations protègent uniquement les Européens contre les indigènes; en réalité, elles ont pour conséquence et pour corollaire une série de précautions prises contre les Européens au profit des indigènes, précautions placées sous la sauvegarde des consuls, dépositaires à cet effet d'un pouvoir absolu sur leurs colonies. Or ce pouvoir n'est plus qu'un vain simulacre. Il n'y a pas de consul qui osât infliger de nos jours à ses na-

tionaux la sévère discipline d'autrefois, et par exemple les expulser arbitrairement de l'Égypte. Pourquoi donc imposer aux Égyptiens des lois qu'on n'observe plus soi-même? Les Français qui venaient naguère dans le Levant étaient tenus de solliciter l'autorisation du gouvernement et de fournir la caution d'une maison de Marseille. En Égypte, les Francs habitaient un seul immeuble appelé *fondique*, que la police ouvrait et fermait chaque soir. Que sont devenues toutes ces précautions? Et pourtant elles étaient la contre-partie nécessaire des capitulations. Si les indigènes ne pouvaient pas exploiter les Européens, la réciproque était vraie. L'est-elle encore de nos jours? Aucun observateur consciencieux n'oserait le prétendre.

Le plus grand privilège résultant des capitulations, c'est l'exemption d'impôts. On discute beaucoup en théorie pour savoir si les Européens doivent payer ou non l'impôt. En pratique, ils paient quelquefois l'impôt foncier, mais ils n'en paient jamais d'autre. Encore ne paient-ils cet impôt foncier que lorsqu'ils jugent à propos de le faire et dans la mesure qui leur paraît convenable. En rendant compte des opérations de perception pendant l'année 1877, M. Romaine, contrôleur général des recettes, constatait dans chaque province de très gros déficits produits par les résistances d'Européens qui ne voulaient pas acquitter l'impôt foncier. La même note revient à chaque page du rapport de M. Romaine : « Les Européens n'ont pas payé. Nous nous sommes adressé au ministère des affaires étrangères, et notre plainte est arrivée aux consuls. Mais aucune réponse ne nous a été faite. » Les Européens avaient-ils tort? Moralement, c'est incontestable; légalement, c'est douteux. En l'absence de toute loi et de tout jugement, les Européens font eux-mêmes la loi et ils s'érigent en juges. Malheureusement leurs sentences sont sans appel. Elles n'en sont que plus injustes. Les Européens n'ont le droit de posséder en Égypte que depuis la loi ottomane de 1867, loi applicable à tout l'empire, et qui impose aux étrangers « toutes les charges et contributions, sous quelque forme et sous quelque dénomination que ce soit, frappant ou pouvant frapper par la suite les immeubles urbains et ruraux. » Les titres de possession délivrés en Égypte aux propriétaires européens portent également que ces propriétaires supporteront « toutes les charges et toutes les contributions qui sont maintenant ou qui peuvent dans l'avenir être imposées aux propriétés foncières. » Rien n'est plus clair; mais on objecte que la loi de 1867 n'a aucune importance pour l'Égypte, attendu que les Européens ont commencé à y posséder sous Mehemet-Aly, à l'abri des capitulations, qui les exonéraient de tout impôt. La plupart d'entre eux refusent, en conséquence, de se soumettre aux prescriptions de la loi de 1867,

prescriptions qui ordonnent de porter devant les tribunaux civils, c'est-à-dire devant le cadi, les contestations relatives aux propriétés. Ils ne reconnaissent que la juridiction consulaire, ils repoussent même celle des tribunaux de la réforme. Quelques autres acceptent la loi de 1867, mais ils soutiennent que l'Égypte n'a pas le droit d'élever les charges de la propriété foncière au-dessus du niveau où ces charges sont maintenues dans le reste de l'empire ottoman. De ce qu'ils sont propriétaires en vertu d'une loi générale de l'empire, ils en concluent qu'ils ne doivent pas être traités autrement que les Européens qui possèdent des propriétés dans les autres parties de l'empire. Cette prétention n'est pas justifiée. Il est vrai que le firman de 1841 qui a reconnu la quasi-indépendance de l'Égypte obligeait cependant cette province à se soumettre aux lois financières édictées par la Porte et à régler son système d'impôts sur celui de la Turquie. Mais ce firman a été aboli, en ce qui concerne ce point spécial, par le firman de 1873, lequel dit formellement : « L'administration civile et financière du pays et tous les intérêts matériels et autres sont du ressort du gouvernement égyptien et lui sont confiés; et, comme l'administration, le bon ordre, le développement de la richesse et de la prospérité de la population proviennent de l'harmonie à établir entre les faits, les relations générales, la condition et la nature du pays, ainsi que le caractère et les mœurs des habitans, le khédive d'Égypte est autorisé à faire des règlemens intérieurs, et cela toutes les fois qu'il sera nécessaire... Le khédive d'Égypte a la direction complète et entière des affaires financières du pays (1). »

Le khédive a donc incontestablement le droit de faire des lois d'impôts obligatoires pour les propriétaires européens comme pour les propriétaires indigènes. Mais la question est de savoir si ces lois existent réellement en Égyyte. « Quand on entreprend l'étude de la législation fiscale de l'Égypte et qu'on veut se reporter aux lois qui régissent les impôts, disait le premier rapport de la commission d'enquête, on remarque tout d'abord que les lois financières ne sont publiées dans aucun recueil officiel. Elles n'ont jamais été réunies ni par le ministère des finances qui ordonne la perception des taxes, ni par le contrôle général des recettes qui est chargé de veiller à ce que les taxes légales soient seules recouvrées. » Lorsqu'on réclame un impôt quelconque à un Européen, il a donc à sa disposition une arme invincible : il demande à voir la loi en vertu de laquelle cet impôt est perçu, et personne ne peut la lui montrer. En principe, ces lois ne sont établies ou suppri-

(1) On sait que le firman de 1873 vient d'être aboli par la Porte, mais que les puissances ont protesté contre son abolition. C'est une difficulté de plus ajoutée à celles qui rendent presque inextricable la question de la propriété européenne en Égypte.

mées que par une décision du conseil privé, sanctionnée par le khédive. Mais les principes ne sont faits en Égypte que pour être violés. Le fonctionnaire qui perçoit l'impôt, le contribuable qui le paie ignorent également s'il est légal ou s'il ne l'est pas. Qu'est-ce d'ailleurs pour un Turc ou pour un Arabe que la légalité? « Le fellah ne peut se plaindre des impôts, disait l'inspecteur général de la Haute-Égypte à la commission d'enquête; il sait qu'on agit *par ordre supérieur*. C'est le gouvernement qui les réclame; à qui voulez-vous qu'il se plaigne? » L'*ordre supérieur!* tout est là en effet. Il n'est pas rare de voir sur les états d'une province ou d'un village : *Impôt perçu en vertu d'un ordre verbal donné tel jour, à telle heure.* Lois, décrets, circulaires, ces procédés européens sont inconnus au bord du Nil. L'*ordre supérieur* y tient lieu de tout. Encore si le khédive seul pouvait créer ainsi, par une inspiration fantaisiste, un impôt nouveau! La commission d'enquête a signalé dans la province de Béherrah un droit de garde sur les cotons amenés au marché, qui n'était autorisé par rien. « On le doit, a dit l'inspecteur de la Basse-Égypte, au zèle d'un moudir (préfet) d'autrefois. Le ministre des finances, ayant remarqué ce produit parmi les recettes réalisées, l'a maintenu sur les budgets. » En 1875, le directeur de l'octroi du Caire a modifié de son autorité privée certains tarifs de son administration. Et ce ne sont pas là des faits isolés; on trouverait mille exemples du même genre. Avec un pareil système fiscal, il est évident que les Européens ont raison de proclamer qu'on ne saurait les obliger à payer toutes les taxes que le caprice d'un homme ou de plusieurs hommes a créées depuis quelques années. Ils ont d'autant plus raison que ce caprice n'a pas de bornes. Il est arrivé souvent qu'un terrain qui payait 50 piastres d'impôt a été imposé ensuite à 100 piastres, puis à 150, puis à 500. Un propriétaire des environs d'Alexandrie possédait un domaine exonéré d'impôt. Arrive Saïd-Pacha qui l'impose de 200 piastres. C'était une charge légère et légitime; mais, en 1877, ces 200 piastres se sont transformées en 13,000 piastres, alors que le domaine n'en rapportait que 12,000. Le propriétaire a refusé de payer, trouvant à bon droit monstrueux, non-seulement d'être privé de tous les profits de son domaine, mais encore de payer 1,000 piastres pour obéir aux ordres d'un moudir ou d'un ministre quelconque. Ce qu'on peut reprocher aux Européens, ce n'est pas de protester contre cet état de nature; c'est au contraire de vouloir le perpétuer. Ils sont les plus forts, par conséquent ils trouvent très agréable de n'être entravés par aucune loi. La pensée que la commission d'enquête allait être chargée de codifier les décrets, les règlemens, les *ordres supérieurs* de l'Égypte, les a remplis d'indignation et de colère. Au régime régulier qui serait résulté de cette mesure,

ils préfèrent un régime où leur bon plaisir n'est gêné par rien. Si le gouvernement les presse un peu trop vivement, ils s'adressent à leurs consuls, et la simple question de savoir si telle ou telle personne doit telle ou telle taxe devient l'origine d'un conflit diplomatique qui dure des années entières pendant lesquelles la taxe, bien entendu, n'est pas payée.

Rien cependant n'est plus grave, au point de vue de l'avenir de l'Égypte, que ce problème des impôts dus par les Européens. Pour le commerce, il est clair que les indigènes ne peuvent plus lutter contre les étrangers. On voit sans cesse, soit à Alexandrie, soit au Caire, soit dans une ville ou un village égyptiens quelconque, deux magasins placés l'un en face de l'autre, dans la même rue, remplis des mêmes produits, offrant en apparence la ressemblance la plus parfaite; seulement, le premier, qui appartient à un indigène, paie une forte patente, tandis que le second, tenu par un Levantin, un Maltais, un Français ou un Italien, n'est soumis à aucune taxe. Il y a en ce moment au Caire une soixantaine de moulins à vapeur, munis d'excellentes machines modernes, qui font en quelques heures plus de besogne que les moulins indigènes, avec leur outillage antique, n'en font en une semaine. Ils ne paient rien au fisc, tandis que les moulins indigènes sont grevés d'impôts. Une concurrence loyale peut-elle s'établir dans de pareilles conditions? A coup sûr, non. A part le petit commerce et le commerce spécial des tapis, des étoffes, de la bijouterie, des objets d'Orient, l'article arabe en un mot, tout le commerce de l'Égypte passe entre des mains européennes. On trouvera peut-être que le malheur n'est pas grand. Ce qui est plus triste, c'est que la propriété aussi échappe graduellement aux indigènes. Je parle de la propriété rurale. Quant à la propriété urbaine, il va sans dire qu'elle ne subit pas d'impôts lorsqu'elle appartient aux Européens. Les Européens ne paient pas une seule piastre pour les maisons et les jardins qu'ils possèdent dans les villes. Il y a mieux, ceux d'entre eux qui habitent des maisons appartenant aux indigènes s'y regardent tellement comme chez eux, qu'il est bien souvent impossible, soit de leur faire acquitter leur loyer, soit de leur faire abandonner l'appartement qu'ils occupent à l'expiration de leur bail. C'est un droit pour eux de rester où ils se trouvent bien, et si ce droit n'est pas inscrit formellement dans les capitulations, il y est à coup sûr sous-entendu. J'ai été témoin à cet égard de nombreux faits qui seraient à peine croyables en Europe. Tous les travaux exécutés pour l'éclairage, l'entretien et la décoration des villes sont donc uniquement supportés par les indigènes, c'est-à-dire par des gens qui en souffrent plus qu'ils n'en jouissent; mais ce sont là des détails insignifians. Ce qui a une réelle importance, je le répète,

c'est la question de la propriété rurale. La terre, aussi bien que le commerce, passe depuis quelques années entre les mains des Européens. Grâce aux exactions de toute sorte auxquelles on le soumet, le fellah ne peut plus rester propriétaire. Jadis, sous Saïd-Pacha, il payait sans peine ses impôts avec le revenu de ses biens: il lui restait encore de quoi vivre largement dans un pays où la vie matérielle est à si bon marché. Au commencement du règne d'Ismaïl-Pacha, son bonheur était plus grand encore. La crise du coton, provoquée par la guerre d'Amérique, avait plus que doublé ses revenus; ce qu'il vend aujourd'hui 3 livres sterling, il le vendait alors 8, 10 et jusqu'à 12 livres. Aussi semait-il partout du coton; l'on disait communément qu'il en faisait pousser jusque dans sa chambre à coucher, ce qui n'avait rien d'invraisemblable, car sa chambre à coucher, construite tout entière en boue, n'a d'autre plancher que la terre. Jamais le fellah n'avait connu une pareille prospérité. Mais les infortunes n'ont pas tardé à venir. La crise du coton terminée, les revenus du pays ont diminué dans une énorme proportion; les dépenses du gouvernement et les exigences du fisc ont suivi une marche inverse. Peu à peu elles ont augmenté d'une manière effrayante, et le fellah a dû livrer au trésor tout ce qu'il possédait, toute la réserve qu'il avait enfouie sous terre ou dont il s'était servi pour acheter des objets précieux. Il ne lui restait plus que son champ; il est en train de le livrer! Chaque fois qu'on lui demande un impôt à bref délai et qu'il ne peut pas l'acquitter, il a recours à un étranger, lequel lui offre aussitôt l'argent dont il a besoin, mais à un taux prodigieusement usuraire et moyennant une hypothèque sur sa terre. Quand arrive le moment de payer cette dette, le fellah n'a pas plus d'argent que le jour où il l'a contractée. Le créancier s'adresse alors aux tribunaux, qui ordonnent la vente de la terre. Ignorant complètement les formes de la justice européenne, le fellah ne comprend rien à ce qui se passe. On affiche dans le village la vente aux enchères publiques; personne n'a de ressources disponibles, aucun acquéreur ne se présente; le créancier seul offre une somme très inférieure à la valeur réelle de la propriété, la plupart du temps une somme qui égale à peine la créance, et il l'emporte immédiatement, faute de concurrens. Un grand nombre de fellahs ont été dépouillés ainsi d'une façon plus que cruelle. Les tribunaux comprennent parfaitement l'injustice qui se commet, mais comment l'empêcher? Peuvent-ils se dispenser d'appliquer la lettre de la loi? Peuvent-ils, lorsque le fellah reconnaît sa dette (et le fellah, qui est l'honnêteté même, la reconnaît toujours), ne pas ordonner la vente de la propriété? Cette vente ordonnée, peuvent-ils empêcher que le créancier n'obtienne pour le prix de sa créance une terre qui vaut cent fois plus?

Au reste, cet accaparement de la terre par des usuriers étrangers s'opère de bien des manières. A l'époque des coupons, lorsque le gouvernement perçoit, comme il l'a fait au mois de mai dernier, les trois quarts de l'impôt de l'année d'un seul coup, il se charge lui-même de vendre la moisson à des banquiers qui font des avances aux fellahs au moyen d'opérations aboutissant à un prêt à 40 ou 50 pour cent. Une nuée de petits usuriers suivent les collecteurs d'impôts dans les provinces; ils s'abattent, suivant les expressions très justes de M. Valbert, sur le contribuable incapable de payer, « avec des yeux de proie et des mains de rapine. » Ils lui prêtent les sommes nécessaires à l'impôt au taux de 10 à 12 pour cent *par mois*. On comprend les résultats de pareils marchés. Jadis la terre avait une immense valeur en Égypte; elle n'en a plus du tout en ce moment. Ce qui se vendait, il y a quatre ou cinq ans, 80 livres le feddan ne se vend plus aujourd'hui que 8 livres. Dans les ventes judiciaires, on peut avoir des terrains de première qualité pour quelques piastres. Une spéculation abominable se fait sur les propriétés. Si cela dure quelques années encore, tout le sol appartiendra aux Européens; ou plutôt, il y aura deux classes de propriétés : les grandes propriétés des pachas payant l'impôt *ouchoury* diminué de moitié par la *moukabalah*, et les propriétés des Européens, héritiers des fellahs, ne payant rien ou presque rien. Que deviendront alors les revenus de l'État dans un pays où l'impôt foncier est tout? que deviendra le gage des créanciers de l'Égypte? Il n'est que trop facile de le prévoir.

Encore si les acheteurs européens apportaient en Égypte des mœurs civilisées, douces et philanthropiques! Mais non. Le fellah a plus à souffrir de ses nouveaux maîtres que des anciens. Il s'est déroulé devant les tribunaux de la réforme une série de procès qui jettent sur ce sujet une vive lumière. J'en choisirai un entre cent. Un certain Haroun Laniado, protégé britannique, exploitait une propriété près de Bilbès; c'était une abadieh sur laquelle se trouvaient un grand nombre de paysans. Haroun Laniado louait une partie de sa terre à des fellahs; mais il ne tenait aucun compte des conditions du bail, et son système consistait à prendre, suivant son bon plaisir, tout ce qui lui convenait dans les récoltes de ses locataires sans jamais faire aucun règlement avec eux. Si l'un d'eux essayait de protester contre des spoliations trop odieuses, il le faisait immédiatement enfermer dans une prison qu'il avait construite exprès sur son domaine. Les malheureux prisonniers recevaient de temps à autre un certain nombre de coups de courbache; on leur enfermait les bras dans des carcans de bois pour les empêcher de résister et on leur laissait cette sanglante machine jusqu'à leur délivrance. Tout le temps qu'ils restaient enfermés, Laniado, se

sentant le maître, s'emparait de leur argent, des bijoux de leurs femmes, de tout ce qu'ils possédaient. La terreur régnait dans l'abadieh. Enfin deux fellahs eurent assez de courage pour protester contre cette exécrable tyrannie; mais Laniado était protégé britannique, il était couvert par les capitulations! il a fallu une autorisation de l'agent consulaire pour pouvoir le poursuivre devant les tribunaux mixtes, et cette autorisation s'est fait attendre bien longtemps. Laniado a été poursuivi, combien d'autres ne le sont pas! La véritable cause de la ruine de l'Égypte, ce sont les usuriers. Mais, parmi ces usuriers, il y en a beaucoup qui ne peuvent être traduits devant les tribunaux attendu qu'ils sont vice-consuls ou agens consulaires. Le croirait-on? Tel petit état européen qui n'a certainement pas un seul de ses nationaux établi en Égypte y possède cependant dans presque toutes les localités importantes des consuls, des vice-consuls et des agens consulaires. Les usuriers n'hésitent devant aucun sacrifice pour obtenir un titre de ce genre, car la loi internationale qui a établi les tribunaux de la réforme dit en propres termes : « Les consuls, les vice-consuls et toutes les personnes attachées à leur service ne seront pas justiciables des nouveaux tribunaux. » Par extension, on a fait entrer les agens consulaires dans la même catégorie de privilégiés. Or, presque tous les vice-consuls et tous les agens consulaires sont des commerçans. Voilà donc une classe nombreuse de négocians plus ou moins scrupuleux que la loi ne saurait atteindre. Leur commerce est protégé par les capitulations! Supposons-les naturellement honnêtes; est-il possible qu'ils résistent à l'impunité complète qui leur est assurée? Il faudrait pour cela qu'ils fussent des anges et non des hommes; or on ne voit ni dans la Bible, ni dans le Koran, ni dans aucun livre saint qu'aucun ange se soit jamais aventuré en Égypte.

De toutes les plaies dont l'Égypte a été infectée, celle des usuriers est à coup sûr la plus cruelle. Rien n'est plus facile que de dépouiller un être aussi naïf, aussi doux, aussi ignorant que le fellah. Partout dans les provinces des prêteurs sans scrupule trouvent le moyen de s'emparer, à des prix dérisoires, de sa terre ou de sa récolte. Ils emploient pour cette dernière opération une sorte de lettre de change nommée *sened* qui est un des produits les plus étranges de cet étrange pays. Se figurerait-on en Europe des effets de change qui contiendraient l'énonciation de la cause spéciale et matérielle de l'obligation, l'engagement de payer des dommages-intérêts en cas de non acquittement à l'échéance, une clause pénale, la faculté de payer en coton, de longues histoires, protestations et répétitions, des déclarations détaillées de garantie, des légalisations à n'en plus finir d'autorités locales, des constitutions de gages immobiliers et autres transactions ou promesses? Tout cela se trouve

dans les *seneds*. Les fellahs, qui ne savent ni lire ni écrire, qui ne comprennent rien à ce qu'on leur demande, sont obligés d'apposer en aveugles leur cachet à ces pièces extraordinaires où chaque ligne contient un piège pour eux. Je ne résiste pas au désir de citer un de ces documens, aussi remarquable par le style que par le fond, véritable modèle du genre et qui en donne une idée suffisante :

Reconnaît devoir celui qui appose son nom par son écriture ci-bas, Mohamed el Nouéhi, sahdéh de Bectares, pour autant reçu de M. Greis Stephanos à Kafs Ellaouedy, la somme indiquée de vingt-sept mille et quinze piastres au tarif, soit deux cent soixante-dix guinées égyptiennes, plus quinze piastres; et me suis engagé, moi qui appose mon nom et mon cachet ici, de payer cette somme en *espèces* effectives, cuivre exclu, ou *coton* de la récolte de l'année 1290 comprise en celle de 1291, au terme de fin Ramadan 1291; et lors de l'effectuation dudit paiement de la manière qui précède, nous aurons à retirer le présent sened; et si M. Greis désire endosser cette somme à un autre, nous n'apporterions aucune opposition, vu que l'endossement ou non-endossement de ladite somme est assujetti à son désir et à son ordre; et nous, conformément à notre présent engagement, nous sommes obligé de la lui payer, ou à celui qu'il désire la lui endosser, jusqu'à la dernière piastre. Passé ce délai, et faute de paiement, nous serons obligé de la payer *en quelque manière, soit en terrains ou autres;* et en cas que passerait le terme du présent sened, nous serons obligé des dommages-intérêts, suivant la règle des négocians, pour le temps du retard; et si nous avions payé un à-compte, et qu'il y reste quelque chose, pour ce que nous resterons devoir, il sera aussi payé d'après le mode qui précède avec les dommages et intérêts, sans qu'il soit admis aucun prétexte de notre part, de quelque façon que ce soit, qui pourra être opposé au paiement.

Le présent a été fait de notre propre consentement, sans aucune contrainte ni violence, et nous avons reçu en cette date tous les seneds en vertu desquels nous avons reçu ladite somme, et avons en remplacement dressé le présent, pour que le paiement soit effectué ainsi qu'il a été dit ci-avant :

P. T. 27,015.

Je dis vingt-sept mille et quinze piastres au tarif.
Le 1er Rabi Awel 1291.
(Signé et cacheté.) Mohamed el Nouéhi,
sahdéh de Bectares.

La garantie de Mohamed el Nouéhi, sahdéh, *d'abord sur Dieu et ensuite sur nous,* pour le paiement de la somme de vingt-sept mille et quinze piastres susmentionnée à M. Greis Stephanos dans le terme fixé,

garantie de présence et de solidarité, et à défaut du paiement par le susdit, nous serons obligé de l'effectuer de notre part; et ce pour faire foi.

Le cheik du village,

(Cachet.) IBRAHIM CHÉÉB.

S'est présenté Mohamed el Nouéhi susnommé, et a déclaré devoir la somme de vingt-sept mille et quinze piastres au tarif susmentionnée, après lecture à lui faite du présent; de même Ibrahim Chééb a déclaré avoir garanti pour cela (la somme), et ce pour légalisation.

Le suppléant du mehkémé de Bectares.

(*Cachet.*)

(*Endossement.*)

Payé à l'ordre de M. Ibrahim Daoud la somme ci-contre, valeur reçue en espèces.

Le 2 Ramadan 1291.

(Signé) GREIS STEPHANOS.

Pour traduction conforme,
Ismaïlia, le 24 javier 1877.

L'interprète,
J.-N. CAMUS.

IV.

On voit donc que les colonies européennes avaient de sérieuses raisons pour combattre l'établissement d'un régime régulier en Égypte. Leur opposition était aussi inévitable que celle de la classe dominante turque; elle avait la même origine et les mêmes mobiles. Malheureusement, le corps consulaire devait être entraîné à faire cause commune avec elles, non-seulement par intérêt, mais par vanité personnelle. Jusqu'à la création du ministère Nubar, les consuls généraux étaient tout-puissans en Égypte; le khédive tremblait devant eux; leur autorité était souveraine comme la force des gouvernemens qu'ils représentaient. Les plus infimes d'entre eux partageaient le prestige qui enveloppait le corps tout entier. Ils pouvaient parler haut, sûrs d'être toujours écoutés et presque toujours obéis. L'usage qu'ils ont fait de cette autorité a-t-il été constamment bon, juste, utile aux intérêts de leurs pays respectifs? Non sans doute. Le pouvoir absolu produit partout les mêmes effets; qu'il soit exercé par un vice-roi ou par un consul général, il aboutit fatalement à de fâcheuses conséquences. Ce sujet est trop brûlant pour que nous y insistions; mais ceux qui connaissent l'Égypte et l'Orient tout entier savent quels sont les inconvéniens du régime consulaire. Quoi qu'il en soit, la nomination de ministres européens qui rejetait, sinon au second plan, du moins à l'extrémité du premier les consuls géné-

raux n'était pas de nature à inspirer à ceux-ci un bien vif enthousiasme. Les diplomates sont sujets après tout aux faiblesses humaines. Faut-il leur en faire un crime? Ce serait se montrer bien sévère et bien peu psychologue.

On ne doit pas s'étonner non plus si les tribunaux de la réforme, ou plutôt si la cour d'appel d'Alexandrie a éprouvé pour le ministère européen des sentimens analogues à ceux des consuls. Les tribunaux de la réforme avaient dépouillé les consuls d'une partie importante, capitale même de leur autorité; ils espéraient aller plus loin et la leur enlever tout entière. Conduite par un homme d'une rare intelligence, mais d'un caractère dangereux, la cour d'appel d'Alexandrie avait certainement rêvé de jouer en Égypte le rôle que les anciens parlemens jouaient en France sous la vieille monarchie. Pour atteindre ce but, elle avait commencé par s'emparer, avec une remarquable habileté, des pouvoirs du ministère de la justice et de la direction souveraine des tribunaux de première instance. Direction disciplinaire et financière, car les tribunaux de première instance ont été en quelque sorte mis au pas par la cour. Tous les revenus des procès, au lieu d'être versés à la caisse du ministère des finances, sont versés dans une caisse dont le président de la cour d'appel a la libre disposition, ce qui est conforme au reste à une des coutumes financières les plus détestables de l'Égypte, où un grand nombre d'administrations ayant des revenus séparés dont elles usent à leur gré, sans rendre compte de leur gestion à personne, il est presque impossible d'établir un contrôle général du budget. C'est le même président qui nomme tous les agens des tribunaux, depuis les greffiers jusqu'aux gardiens, depuis les huissiers jusqu'aux comptables. Le parquet seul le gênait : cette autorité rivale de la sienne l'offusquait; peut-être aussi ce contrôle lui paraissait-il insupportable. Il a trouvé le moyen de l'annihiler, sinon de le supprimer complètement. Il ne reste plus aujourd'hui pour représenter le parquet qu'un avocat général français et des substituts indigènes; tous les substituts européens ont été nommés juges, ce qui était une manière de s'en débarrasser. Le procureur général belge a été évincé. Ayant ainsi concentré ses forces, le président de la cour d'appel a commencé une campagne qui n'a été d'ailleurs ni sans profit ni sans gloire. On se rappelle les nombreux arrêts rendus par la cour contre le khédive dans les procès des daïras (1), arrêts qui n'ont point été exécutés, mais qui n'en ont pas moins contribué à miner le despotisme égyptien. Un de ces arrêts contenait un considérant bien instructif : la cour y déclarait que

(1) Voir à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mars 1878, une excellente étude de M. G. Bousquet.

le khédive n'avait pas le droit de faire des décrets sans la sanction des tribunaux, ce qui équivalait à limiter l'autorité vice-royale par l'autorité du corps judiciaire. Cet empiètement sur le domaine législatif était un premier pas dans une voie qui pouvait conduire loin. De là aux enregistremens de l'ancien régime la distance était courte. Mais la nomination d'une commission d'enquête chargée de codifier les lois du pays et la création d'un ministère européen coupaient court à cette marche hardie. Les tribunaux mixtes allaient donc se trouver eux aussi une puissance déchue, puissance déchue il est vrai d'une usurpation; mais qu'importe! ne tient-on pas davantage encore au pouvoir que l'on a pris qu'à celui que l'on a reçu régulièrement?

Ainsi, presque toutes les forces vives de l'Égypte étaient hostiles à la réforme que le khédive célébrait avec tant de solennité en chargeant Nubar-Pacha de composer un cabinet. J'ai dit que l'opposition des pachas n'était pas bien dangereuse; mais de même que leur résistance était en elle-même sans portée, de même aussi le concours qu'on pouvait obtenir de quelques-uns d'entre eux, si généreux et si noble qu'il fût, ne devait pas fournir un appui sur lequel il fallût beaucoup compter. S'imaginer qu'on parviendrait à constituer en Égypte un parti libéral indigène, capable de soutenir un gouvernement réformateur, eût été une singulière utopie! Les fellahs seuls avaient un intérêt personnel aux réformes; mais qu'attendre d'une race courbée depuis tant de siècles sous la plus terrible des servitudes? Il n'y a en Égypte qu'une population malheureuse, ignorante, timide, habituée à la résignation la plus fataliste, n'ayant même point l'idée qu'on puisse résister à la tyrannie, — et un souverain absolu dont les moindres ordres sont obéis partout avec une soumission à toute épreuve. Si l'on voulait briser le pouvoir de ce dernier, c'est au dehors qu'il fallait chercher une puissance assez grande pour contrebalancer la sienne, et cette puissance ne pouvait évidemment résulter que d'une coalition intime de la France et de l'Angleterre, imposant souverainement leur volonté commune au vice-roi, prévenant ses velléités de révolte, détruisant entre ses mains toutes les armes dont il essaierait de se servir pour reprendre son indépendance, dispersant toutes les coalitions qu'il tenterait de former pour seconder cette entreprise. L'appui de la France seule ou de l'Angleterre seule eût été insuffisant, par la raison bien simple que la nation écartée des affaires se serait empressée de faire alliance avec le vice-roi pour renverser avec lui l'œuvre de sa rivale. La France et l'Angleterre ont une autorité à peu près égale en Égypte: divisées, elles s'y neutralisent et celle qui se porte du côté du khédive lui assure sans difficulté la victoire; unies au contraire, rien ne saurait leur résister, rien ne saurait faire équilibre

à leur influence combinée devant laquelle toutes les forces locales sont rapidement obligées de plier.

V.

Il n'est pas bien sûr que Nubar-Pacha se soit immédiatement rendu compte de ces vérités, pourtant incontestables. Doué d'une rare finesse et d'une perspicacité toute orientale, Nubar-Pacha serait un homme d'état supérieur s'il n'y avait pas dans son organisation politique une grande lacune et en même temps une grande faculté de trop. Il n'est ni administrateur, ni financier, ni jurisconsulte : de là vient qu'il est obligé de s'en rapporter aux autres sur la partie technique du gouvernement, ce qui a quelquefois des avantages, mais quelquefois aussi des inconvéniens. En revanche, son imagination est tellement vive qu'elle lui fait prendre très aisément ses espérances pour des réalités. Il y a du poète dans cet Arménien si souple, si adroit, qui, comme tous les hommes de sa race, est cependant le contraire d'un rêveur. Diplomate consommé, négociateur de premier ordre, son jugement, presque toujours juste quand il s'agit d'apprécier une situation présente, ne l'est plus autant quand il faudrait prévoir l'avenir. En recevant du khédive la mission de former un ministère, sa première pensée a été sans contredit de le composer de ministres indigènes placés sous sa main et de n'y introduire qu'un seul Européen, un Anglais, M. Wilson, le vice-président de la commission d'enquête, et par conséquent le plus en vue, après M. de Lesseps, des hommes qui avaient pris part à cette grande et féconde entreprise d'où le salut de l'Égypte semblait devoir sortir. M. Wilson eût été un simple administrateur, tout le pouvoir politique fût resté entre les mains de Nubar. A tort ou à raison, Nubar-Pacha passe pour un adversaire de la France. Le fait est que, dans la suite de son ministère, il s'est toujours appuyé sur l'élément français; mais il est incontestable qu'il s'était efforcé d'écarter complètement cet élément de ses premières combinaisons gouvernementales. Les nouvellistes du Caire, — et Dieu sait s'il y a des nouvellistes au Caire! — attribuaient la méfiance de Nubar-Pacha envers notre pays à des raisons toutes personnelles, aux rancunes d'une vanité blessée. C'était au moins une forte exagération. Nubar-Pacha poursuit depuis bien des années en Égypte, avec des fortunes diverses, une œuvre digne d'un esprit libéral et entreprenant : la destruction de ce régime des capitulations, dont j'ai indiqué tout à l'heure quelques-uns des abus, de ce régime conforme aux mœurs du moyen âge, mais dont les rigueurs, loin de diminuer chez les peuples orientaux qui se sont élevés peu à peu vers la civilisation, n'ont fait au contraire qu'y devenir plus intolérables.

Or, il faut l'avouer, c'est en France que ses desseins avaient rencontré jusqu'ici la plus vive opposition. Est-il besoin de rappeler que nous sommes la dernière nation qui ait accepté la réforme judiciaire à laquelle l'Égypte a dû de posséder enfin une justice et des tribunaux? Toutes les autres avaient adopté depuis longtemps les projets de Nubar-Pacha, les tribunaux étaient même composés, lorsque nous nous sommes décidés à suivre l'exemple général. Il en est résulté pour nous un grand dommage. Nous aurions dû tenir la première place dans ces tribunaux où notre code allait être appliqué; mais quand nous nous sommes résignés à en faire partie, il était trop tard, les bons rôles étaient pris, les seconds seuls nous restaient. Il n'est pas étonnant que ce souvenir, encore très vif, ait inspiré quelques craintes à Nubar-Pacha sur la conduite que nous risquions de tenir dans une nouvelle entreprise de réformes qui ne pouvait manquer de toucher aussi sur bien des points aux capitulations, et de susciter par suite l'opposition de tous les défenseurs des vieilles citadelles dans lesquelles les chrétiens s'obstinent à vivre en Égypte, comme s'ils y étaient menacés d'un danger quelconque, comme si ce n'était pas eux plutôt qui étaient dangereux pour les indigènes!

J'ai dit d'ailleurs que Nubar-Pacha, politique très délié, n'est ni administrateur ni financier; il lui était donc difficile de se rendre personnellement compte des services respectifs qu'on pouvait attendre des Français et des Anglais pour la réorganisation matérielle et morale de l'Égypte. Jugeant en observateur, non en homme du métier, il pensait peut-être que les Anglais étaient plus capables que les Français d'établir une comptabilité et une administration régulières dans un pays étranger, puisqu'ils ont une plus grande habitude de la colonisation, leur autorité s'étendant sur presque tous les points du globe, tandis que la nôtre ne s'exerce, hélas! que sur un bien petit nombre de régions. C'était commettre une grande erreur. Sans nul doute les Anglais ont des qualités de gouvernement bien supérieures aux nôtres; ils semblent être faits pour commander aux autres peuples, pour jeter dans chaque partie du monde des colons hardis qui ne tardent pas à y dominer tout ce qui les entoure. Mais de quelle manière cette domination s'établit-elle? De quelle manière surtout se maintient-elle? Wellington gagnait des batailles non par tactique, mais par ténacité; c'est ainsi qu'il a vaincu Napoléon Ier; il ne faudrait pourtant pas conclure de Waterloo que Wellington fût un plus grand, fût même un aussi grand tacticien que Napoléon Ier. Si l'on me permet cette comparaison, je dirai que les Anglais sont des Turcs de génie, — des Turcs sans le fatalisme et la corruption, — dont l'autorité s'impose d'abord à toutes les races inférieures par l'emploi de la force et se con-

serve ensuite par le même moyen. Il suffirait d'esquisser l'histoire de la colonisation anglaise pour le démontrer. Mais à quoi bon? Cette vérité n'est-elle pas mise à cette heure même en évidence par les événemens qui se passent en Asie et en Afrique? Sans remonter jusqu'au temps, — qui dure encore pourtant, — où les Anglo-Saxons détruisaient les Peaux-Rouges en Amérique, qu'on regarde ce qu'ils font en ce moment des Zoulous. Partout où ils ont rencontré des peuplades absolument barbares, ils les ont refoulées en les exterminant; là où ils se sont trouvés en face de peuples à demi civilisés, c'est par une oppression violente qu'ils les ont dominés. Il n'y a pas d'exemple d'une race qu'ils aient assimilée. « Les Anglais, disait ici même dans une étude sur l'Inde M. Goblet d'Alviella, n'ont rien de ce qui peut gagner à un conquérant la sympathie des vaincus. Tout en s'efforçant de régner sur l'Inde par l'influence de leur civilisation supérieure, ils lui font trop sentir qu'ils ont conscience de cette supériorité. « Les Anglais sont justes, mais pas bons » (*not kind*). — Cette réflexion m'a été adressée en termes presque identiques à Calcutta, à Bombay, à Ceylan, partout... Je ne connais pas dans toute l'histoire une domination analogue, où les alliances matrimoniales soient restées aussi rares entre l'ancienne aristocratie nationale et les parvenus de la conquête... De quelque côté que nous nous tournions, nous ne trouvons aucune affinité, aucune sympathie, aucun lien moral ou politique qui puissent retenir les populations de l'Inde sous la domination de l'Angleterre le jour où ces deux cent cinquante millions d'Asiatiques, gardés par moins de cent mille Européens, s'éveilleront à la conscience de leur droit et de leur force (1). » Un orateur prouvait récemment à la chambre des communes, au moyen de documens officiels, que plus de quatre mille personnes avaient reçu la peine du fouet à Mysore pendant l'année 1877-78. L'Angleterre a donc aussi sa courbache, et c'était une idée assez étrange d'aller chercher dans l'Inde les fonctionnaires chargés de la faire disparaître d'Égypte! Ce qui oblige les Anglais à recourir envers les peuples qu'ils gouvernent à des procédés aussi énergiques, c'est qu'ils n'ont en aucune manière ce génie administratif qui remplace chez nous le génie politique. L'administration anglaise n'est pas un système régulier, le développement logique d'une idée, d'un plan préconçu; c'est le produit bizarre de plusieurs forces diverses et souvent contraires, c'est un ensemble fortuit de traditions, d'usages plus ou moins raisonnés, d'améliorations locales, de principes opposés, mais tous conformes aux mœurs de la nation. Cet édifice disparate est excellent pour l'Angleterre; les Anglais qui s'établissent sur une terre vide l'y transportent sans peine avec eux; mais ceux qui colonisent un peuple déjà

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1876.

avancé, s'obstinant à ne rien changer à leurs habitudes propres, rencontrent à chaque pas des difficultés que la force seule peut résoudre. Or les Anglais tiennent à leurs méthodes administratives ou antiadministratives autant qu'à leur costume national ou à leur thé. Aucune considération de race ou de climat ne les décide à les changer. L'Égypte est d'ailleurs semée pour eux d'obstacles que nous n'y rencontrons pas. Tout ce qui existe d'institutions politiques et administratives sur les bords du Nil a été calqué sur nos institutions nationales; ce sont des importations françaises acclimatées par des Français. De plus, notre langue est la langue officielle des administrations et du gouvernement égyptiens. Dans une œuvre aussi délicate que la réorganisation d'un pays, on ne saurait croire quel avantage donne la possession de la langue officielle. Que de fois, durant le ministère commun, les Anglais n'ont-ils pas été obligés de recourir à nous uniquement parce qu'ils étaient embarrassés pour rédiger un décret, une circulaire, un document!

Exclure la France de ce ministère, c'eût été donc commettre une double faute : faute politique qui aurait rejeté notre pays dans le parti des mécontens, faute administrative qui aurait éloigné des administrations égyptiennes les hommes qui étaient particulièrement aptes à les réformer. Par bonheur, l'insistance habile et énergique de notre diplomatie prévint cette double faute. L'Angleterre, qui avait éprouvé à Berlin l'utilité de notre amitié, ne pouvait la compromettre pour nous priver de l'influence à laquelle nous avions droit en Égypte. Elle se contenta de la limiter de son mieux. Durant les malheureuses campagnes pour le paiement du coupon, les Anglais avaient accaparé un grand nombre d'administrations égyptiennes : les postes, les télégraphes, les douanes, les ports, etc. Les finances leur revenaient de droit, vu le rôle que M. Wilson avait joué dans la commission d'enquête. Mais ils auraient fait passer, si cela leur avait été possible, tous les services de l'état dans le portefeuille des finances! C'est à grand'peine que la diplomatie française parvint à leur arracher les chemins de fer, qu'ils refusaient de livrer aux travaux publics; quant aux ports, il n'y eut pas moyen de les leur prendre, ils ne voulurent à aucun prix les abandonner. La France eut le bon esprit de céder, sachant qu'elle regagnerait en détail ce qu'on lui refusait en gros. D'ailleurs, pendant les démêlés que la constitution du ministère soulevait entre Londres et Paris, on s'était ému à Rome. L'Italie est une nation particulièrement heureuse, qui a les défauts de tous les enfans gâtés de la fortune : elle ne saurait comprendre que quelqu'un obtienne un succès quelconque à côté d'elle sans qu'elle obtienne aussitôt le pareil. Peu lui importe qu'elle l'ait gagné ou non! Le hasard l'a trop bien servie jusqu'à ce jour pour qu'elle compte uniquement

sur le mérite. Un haut personnage italien était allé trouver M. Wilson à Londres et lui avait dit : — Réclamez pour nous un ministère, et vous aurez toujours notre appui contre la France. — Offre alléchante à coup sûr ! Mais M. Wilson pensa très sagement que ce n'était pas contre la France, que c'était contre les Turcs qu'il fallait lutter, et que, s'il était déjà bien difficile de mettre un Anglais et un Français d'accord, il serait à peu près impossible de mettre d'accord un Anglais, un Français et un Italien. L'entente à deux dure quelquefois, l'entente à trois jamais longtemps. Or il fallait à tout prix s'entendre, si l'on voulait faire en Égypte, non de la politique particulière, exclusive, étroite, mais de la grande politique internationale. A coup sûr, les Italiens établis au Caire et à Alexandrie sont nombreux, mais les Grecs le sont plus encore. Donnerait-on aussi un portefeuille à la Grèce? Dans ce cas, plus de réformes, puisque les réformes, ainsi que je l'ai montré, devaient porter sur les colonies européennes aussi bien que sur les indigènes. Ce n'est pas parce qu'il y a des Anglais et des Français en Égypte que l'Angleterre et la France prétendaient exercer une action directe sur le gouvernement égyptien; c'est parce qu'elles sont politiquement obligées l'une et l'autre de sauver ce pays d'une anarchie qui exposerait son indépendance à toutes les aventures. Chose curieuse! l'intérêt des créanciers consolidés égyptiens, lesquels sont presque tous Anglais ou Français, se trouvait d'accord en cela avec l'intérêt politique des deux gouvernemens; car, cette anarchie venant à se produire, le gage de ces créanciers disparaissait. Il n'en était pas de même des créanciers flottans, c'est-à-dire des fournisseurs, banquiers, courtiers, etc., qui poussent avec ardeur aux folles entreprises, bien sûrs d'être payés tôt ou tard, en argent ou, ce qui vaut bien mieux, en terres. Pour mener leur œuvre à bonne fin, la France et l'Angleterre devaient froisser les intérêts privés d'un grand nombre de leurs nationaux du Caire et d'Alexandrie. Qu'aurait fait, dans de pareilles circonstances, le ministre italien, qui n'aurait eu ni une grande cause politique, ni le gage de créanciers consolidés à garantir, mais dont le mandat aurait précisément été restreint à la défense des intérêts privés de ses nationaux du Caire et d'Alexandrie? Les prétentions de l'Italie n'étaient donc pas acceptables, mais elles devenaient fâcheuses. C'est en grande partie pour y couper court que la diplomatie française, cessant d'insister sur les attributions du ministère des travaux publics, se contenta de celles qu'elle avait déjà obtenues.

Le ministère Nubar-Pacha fut donc composé de deux Européens : M. Wilson, ministre des finances, et M. de Blignières, ministre des travaux publics. M. de Blignières était depuis trois ans commissaire de la dette, il avait joué un rôle décisif dans la commission d'enquête :

c'est lui qui avait rédigé le remarquable rapport par lequel cette commission signalait les abus du gouvernement égyptien et réclamait du khédive la restitution de propriétés acquises pour la plupart avec les deniers de l'état. A côté des ministres européens, Nubar-Pacha avait choisi pour collaborateurs Riaz-Pacha, vice-président de la commission d'enquête, et Aly-Pacha Moubarek, un fellah élevé dans les écoles du gouvernement et parvenu graduellement, grâce à une science peu commune en Égypte, aux plus hautes fonctions. Ces deux choix étaient excellens. Celui du ministre de la guerre, Ratib-Pacha, l'était moins, ainsi que l'événement l'a prouvé. Quoi qu'il en soit, le cabinet mixte offrait aux créanciers de l'Égypte des garanties très supérieures à celles que leur assurait le régime condamné des contrôleurs. Aussi les commissaires de la dette se hâtèrent-ils de donner leur approbation complète à l'organisation nouvelle. Elle fut du reste heureusement complétée par la création d'une fonction importante, le contrôle et la révision des comptes, fonction confiée au commissaire italien de la dette, M. Baravelli. Il eût mieux valu sans doute établir une véritable cour des comptes, qui serait devenue un obstacle de plus aux projets de réaction du khédive, mais les Anglais ne voulaient pas d'une pareille institution. Se croyant sûrs de l'avenir, ils jugeaient inutile de prendre des garanties contre eux-mêmes. Confiance malheureuse, quoique alors assez naturelle! La nomination de M. Baravelli au poste « d'auditeur général des dépenses et des recettes de l'état » satisfaisait les prétentions de l'Italie dans tout ce qu'elles avaient de légitime. Le ministre des affaires étrangères de Rome, M. Depretis, le reconnaissait avec franchise; il déclarait sans hésiter à la chambre des députés qu'il n'avait rien à réclamer de plus, « attendu que la position de M. Baravelli équivalait presque à celle d'un ministre. »

Le ministère constitué, chacun se mit à l'œuvre avec son caractère, ses idées, ses desseins particuliers. Une première question se posait. Les ministres européens devaient-ils se considérer comme des fonctionnaires de l'Égypte ou comme des représentans et des mandataires des créanciers? Devaient-ils songer avant tout à l'intérêt immédiat de ces derniers ou travailler principalement à la régénération du pays? Devaient-ils, en un mot, se faire Égyptiens ou rester comme des étrangers campés en Égypte pour y percevoir, par tous les moyens, un tribut légitimement dû? Suivant la réponse qu'on ferait à cette question, il est clair que la conduite des ministres serait différente. Si l'on admettait qu'ils n'étaient établis au Caire que pour s'occuper du paiement des coupons de la dette, il fallait s'attendre à les voir s'entourer d'une administration européenne qui éliminerait complètement l'administration indigène, et

qui organiserait tous les services d'après nos méthodes particulières sans aucun souci des traditions, des mœurs, voire même des intérêts du pays. Pourquoi laisser une part quelconque aux Égyptiens? Pourquoi perdre du temps à enseigner aux hommes du pays la comptabilité européenne? Pourquoi s'exposer à être mal servi et difficilement compris par des agens locaux, alors qu'il était si aisé de recourir aux nombreux agens disponibles que la France et l'Angleterre étaient prêtes à fournir? C'est de cette manière qu'une partie des colonies européennes entendait la mission des nouveaux ministres. Habituée à profiter des dilapidations du gouvernement égyptien, pour conclure des marchés, pour faire des spéculations scandaleusement rémunératrices, elle sentait bien que cette source de profits allait se ralentir; mais on pouvait du moins en rouvrir une autre en s'emparant de tous les postes administratifs de l'Égypte, en les exploitant avec un peu plus de modération que les Turcs, mais avec la même ardeur, en se servant de la protection du gouvernement pour couvrir de grandes entreprises européennes de crédit. Les Européens qui raisonnaient de cette manière étaient d'avis qu'il fallait s'occuper avant tout de faire payer les créanciers; renoncer, jusqu'à ce que la dette fût éteinte, à diminuer les impôts qui écrasaient les contribuables; en un mot ne faire porter les réformes que sur un seul point : les détournemens opérés par les fonctionnaires. Pourvu que toutes les contributions fussent versées dans le trésor, peu leur importait que ces contributions restassent odieuses et achevassent la ruine du pays! D'autres personnes prétendaient au contraire qu'il fallait tenir compte des Égyptiens en Égypte, et que nous avions à faire, non la conquête, mais l'éducation administrative d'une race. Même au prix de certaines difficultés on devait, d'après elles, laisser aux indigènes une part importante dans l'œuvre de la restauration de leur patrie. Les priver des emplois qu'ils étaient aptes à remplir était une criante injustice; inonder l'Égypte de nos fonctionnaires et nous emparer de tous les traitemens était un acte d'indélicatesse et d'imprudence politiques. Si nous prenions le pouvoir, c'était pour accomplir des réformes, non pour accaparer des places. Et ces réformes devaient s'inspirer d'idées généreuses, non de sentimens étroits. La commission de la dette et la commission d'enquête avaient sans cesse déclaré que les intérêts des créanciers et ceux des contribuables étaient identiques; c'était le moment de le prouver. Que gagnerait-on à pressurer sans pitié le pays? on le mettrait aux abois, et quand l'Égypte serait complètement sans ressources, le gage même des créanciers, c'est-à-dire la richesse publique, disparaîtrait.

Les deux ministres européens partageaient cette seconde opinion; mais, par malheur, il y avait autour de M. Wilson un trop

grand nombre d'Anglais imbus des idées qu'on rapporte de l'Inde. On sait que dans l'Inde les emplois publics sont divisés en deux classes : les petits emplois, ceux qu'on a appelés l'*unconvenanted service*, sont laissés aux indigènes, mais tous les emplois qui ont de l'importance sont confiés à des Européens. On sait de plus que les Anglais n'ont trouvé qu'un moyen de mettre un terme aux déprédations des fonctionnaires européens, c'est d'élever à un chiffre considérable le taux de leurs traitemens. Ce système ayan parfaitement réussi dans l'Inde, n'était-il pas tout simple de l'importer en Égypte? D'un caractère très bienveillant, n'ayant rien de la rudesse et de la morgue de quelques-uns de ses compatriotes, incapable d'appliquer les procédés violens, mais susceptible de tolérer les faiblesses de l'administration anglaise dans l'Inde, M. Wilson n'avait pas le courage de se défendre contre des sollicitations qui, après tout, ne manquaient point d'une certaine justesse. Les administrateurs égyptiens sont si mauvais qu'il n'y avait rien de trop choquant à les voir disparaître; mais on affirmait que leurs successeurs anglais n'étaient pas toujours beaucoup plus éclairés ni beaucoup plus dévoués qu'eux. Ils étaient pourtant payés deux, trois, quatre fois plus! Ces malheureux changemens avaient le double inconvénient d'irriter profondément les indigènes et de blesser non moins profondément les autres colonies européennes, indignées de ne pas partager les faveurs qui pleuvaient sur la colonie anglaise. Il faut l'avouer, l'invasion des administrations financières par des agens anglais a été la première, la principale cause de la chute du ministère européen. Lorsqu'on s'en tenait à la réalité, le mal n'était pas bien grand; mais dans aucun pays peut-être la réalité n'est plus complètement défigurée qu'en Égypte par l'imagination publique. Deux ou trois nominations malencontreuses avaient suffi pour qu'on en inventât mille. Chaque matin les journaux arabes publiaient la nouvelle d'une prétendue hécatombe de fonctionnaires égyptiens sacrifiés à des fonctionnaires anglais. Ils se livraient aux calculs les plus remplis de fantaisie sur les appointemens de ces derniers. A les croire, le seul budget du ministère des finances coûtait plus que celui de l'état tout entier. Les journaux français, italiens et grecs ne racontaient pas des nouvelles moins extraordinaires. C'était toujours un Anglais de plus qui arrivait en Égypte ignorant également le français, l'arabe, l'italien, les trois langues politiques du pays, l'administration, les finances, le droit, etc. Il recevait tout de suite un traitement qui s'élevait de 80 à 100 livres sterling au minimun; mais il demandait plusieurs mois de congé, — de congé payé bien entendu, — pour apprendre au moins une des langues usitées en Égypte et pour se mettre un peu au courant des travaux qu'il devait faire. Ces

anecdotes ridiculement mensongères, colportées par la presse, grossies par des narrateurs bénévoles, assaisonnées des traits les plus mordans, couraient sans cesse les cafés arabes et européens. Elles ont suffi pour enlever en quelques semaines à M. Wilson l'immense popularité dont il jouissait en arrivant au ministère, et qu'il avait bien méritée en faisant deux ou trois opérations financières qui ont rapporté à l'Égypte les plus grands avantages. On opposait à sa conduite celle de son collègue français, M. de Blignières. M. de Blignières avait eu la force de résister à toutes les demandes d'emplois. Il n'avait amené en Égypte aucun Français, et il n'en avait pris auprès de lui que deux qu'il avait trouvés au Caire en arrivant au ministère. Le premier, M. de Liron d'Airolles, nommé secrétaire général du ministère des travaux publics, avait été secrétaire de la commission d'enquête, et il s'était acquitté de ses délicates fonctions, qui lui avaient fait connaître le pays dans tous ses détails, avec une rare netteté d'esprit. Le second, Rousseau-Bey, ancien élève de l'Élève polytechnique, était depuis si longtemps établi en Égypte qu'il était devenu presque Égyptien ; ingénieur distingué, chargé jadis des daïras, il était plus à même que personne d'être le directeur général de la partie technique des travaux publics. Ainsi, tandis que tous les bateaux à vapeur apportaient, au dire des journaux, de nouveaux fonctionnaires anglais, on n'en avait pas vu un seul débarquer à Alexandrie des fonctionnaires français. C'est avec les élémens qui se trouvaient dans le pays que M. de Blignières avait composé son administration. Tous les postes d'inspecteurs généraux, d'ingénieurs en chef, d'ingénieurs ordinaires avaient été confiés à des indigènes. Aucune mesure ne pouvait être plus sage. Sans parler de l'intérêt de l'influence française que cette habile réserve garantissait bien mieux qu'un empressement intempestif, le rôle des ingénieurs, étant données la pénurie du Trésor et l'impossibilité de faire de grandes dépenses pour les travaux publics, se réduisait à une seule chose : le service de la crue du Nil, c'est-à-dire l'entretien des barrages, des digues et des canaux. Ce service est capital, puisque toutes les récoltes du pays en dépendent. Il eût été très imprudent de le confier à des Français qui n'en auraient pas eu l'habitude. La plus légère faute, l'oubli le plus simple, auraient suffi pour amener une catastrophe. En admettant même que cette faute ne se produisît pas, que cet oubli fût évité, le même résultat pouvait être atteint grâce à la mauvaise volonté des indigènes exécutant mal ou n'exécutant pas du tout les ordres donnés par des Européens. Se figure-t-on quelles colères eût provoquées contre nous une de ces crises, si elle eût éclaté ? D'ailleurs, quelle que soit notre supériorité intellectuelle sur les Arabes, ceux-ci ont une aptitude séculaire aux travaux

de la canalisation, et avant d'être aussi au courant qu'eux du service du Nil, nous aurions besoin de longs mois d'études et d'expériences. M. de Blignières avait donc parfaitement raison de laisser aux Égyptiens des fonctions qu'ils étaient plus en mesure que nous de remplir. La popularité que cette conduite lui a value parmi les indigènes, durant les premiers mois du ministère européen, en prouvait l'habileté et la prudence. Peut-être le secret dessein de critiquer le ministre anglais en faisant l'éloge du ministre français entrait-il pour quelque chose dans cette popularité; mais il est certain qu'elle était vive, unanime, éclatante, et que l'influence de la France en profitait. Personne ne s'avisait de remarquer que, si M. de Blignières avait employé uniquement des Turcs et des Arabes, c'est qu'il avait trouvé parmi eux des ingénieurs capables de remplir leur mission, tandis que, si M. Wilson s'était servi de bien peu de Turcs et d'Arabes, c'était peut-être parce qu'il n'avait trouvé parmi eux aucun financier réellement intelligent ou réellement honnête.

Quoi qu'il en soit, avant même d'avoir agi et par sa composition seule, le ministère européen voyait se soulever contre lui : — 1° le khédive dépouillé de son pouvoir et, ce qui lui était plus sensible encore, d'une grande partie de ses propriétés; 2° les familiers du palais et la classe turque dominante, chassés de presque tous les emplois et menacés de réformes qui blessaient vivement leurs intérêts égoïstes; 3° une fraction notable des colonies européennes, désespérée qu'on clarifiât l'eau trouble où elle avait l'habitude de pêcher, et tous les défenseurs des privilèges que les capitulations assurent aux étrangers, mais qui ne sauraient subsister longtemps avec une administration régulière et libérale; 4° les consuls, passant du premier au second rang; 5° la cour d'appel d'Alexandrie, désolée de ne pouvoir jouer le rôle des parlemens de l'ancien régime en face d'une monarchie absolue. — Il était évident que tous ces intérêts menacés, que toutes ces puissances détruites ou affaiblies allaient se coaliser contre le nouveau système. Celui-ci pouvait-il résister à une force pareille? Oui certainement; mais à la condition d'être soutenu avec énergie et constance par les deux gouvernemens qui l'avaient fondé. Si la France et l'Angleterre connaissaient leur pouvoir en Égypte, elles sauraient que rien n'y peut résister à leur union; qu'une démonstration morale de leur part y brise sans peine tous les obstacles. Mais, la France et l'Angleterre ayant douté quelque temps d'elles-mêmes, le ministère européen s'est trouvé en présence d'une armée d'ennemis contre laquelle il lui était impossible de remporter la victoire, et il n'a point tardé à succomber, victime de l'abandon de ceux qui pouvaient seuls le sauver.

GABRIEL CHARMES.

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EN ALLEMAGNE

D'APRÈS DES RAPPORTS RÉCENS

Société pour l'étude des questions de l'enseignement supérieur, *Études de 1878*, 1 vol. in-8°. Paris, 1879.

On parle beaucoup, depuis quinze ans, de l'enseignement supérieur de la France; le connaît-on bien? Assurément il n'est pas facile de le connaître. Nous avons une cinquantaine de facultés ou de hautes écoles. Chaque école et chaque ordre de faculté a sa méthode générale, chaque professeur aussi a un peu sa méthode particulière; ensuite les auditeurs et les étudians varient suivant les écoles, suivant les villes, suivant les années, surtout suivant la nature de chaque cours; enfin il n'est rien qui soit moins immuable que cet enseignement, il se modifie à mesure que les hommes changent; l'esprit qui l'anime peut se transformer en quelques années, quoique le moule et les dehors restent les mêmes, en sorte que ce qui était vrai il y a quinze ans pourrait bien n'être plus vrai aujourd'hui. On voit donc quelles sont les difficultés du problème. Rien de plus complexe, de plus divers, de plus changeant, de plus insaisissable. N'allons pas croire qu'il suffise de compter le nombre des professeurs ou celui des étudians; les chiffres conviennent mal

à un pareil sujet. Ce n'est pas la statistique qui nous dira quelle est la nature de notre enseignement supérieur, quels en sont les mérites ou les défauts, quelle en est surtout la valeur scientifique et quelle action il exerce sur les esprits. A ces questions, nous ne croyons pas que personne puisse répondre aujourd'hui avec exactitude, et ceux qui les tranchent par les affirmations les plus absolues sont peut-être ceux qui les ont le moins étudiées. A plus forte raison ignorons-nous ce qu'est l'enseignement supérieur à l'étranger. Sur ce point encore, il faut nous mettre en garde contre ces demi-notions incertaines et superficielles que l'on prend trop aisément pour des vérités. Suffit-il de répéter par exemple que l'Allemagne a beaucoup de professeurs, que les étudians inscrits aux cours sont nombreux, que les universités y sont très indépendantes, qu'à côté des professeurs qui vieillissent il existe des *privat-docenten* toujours jeunes? Est-ce assez de quelques faits de cette sorte, vaguement observés, sans détail, sans nulle observation de la pratique, pour nous donner une idée exacte de cet enseignement, pour nous faire comprendre s'il est fécond et pourquoi il l'est?

Il s'est formé l'année dernière à Paris une société qui s'est proposé d'examiner tous ces problèmes. Elle s'intitule *Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur*. Qu'on ne se figure pas cependant une réunion de théoriciens et de rêveurs qui seraient pressés de créer un enseignement idéal. Les hommes qui la composent sont au contraire des hommes de pratique. Aussi savent-ils que des réformes trop hâtives pourraient être désastreuses. On aurait bientôt fait, sous prétexte que notre enseignement est malade, de le tuer. Il importe d'abord de constater s'il est malade; il y a ensuite à distinguer par où il l'est; il y aura enfin à chercher quels remèdes particuliers pourront lui convenir. C'est donc par l'étude des faits actuels qu'il faut commencer. Avant de réformer, on doit se rendre bien compte de ce qui existe. Avant d'imiter l'étranger, il est utile de savoir exactement ce qu'est et ce que vaut l'étranger. Aussi cette Société dont nous parlons est-elle convenue dès le premier jour et a-t-elle écrit dans ce qu'on peut appeler son pacte social qu'elle ne viserait pas dès maintenant à transformer l'enseignement supérieur, mais qu'elle s'appliquerait tout d'abord à le bien connaître. Les réformes, pour être un peu retardées, n'en seront que plus sûres (1).

La Société a commencé son travail par l'étude des universités étrangères. N'en soyons pas surpris; il est toujours plus facile d'observer autrui que de s'observer soi-même, et il est d'une bonne

(1) Le siège de la Société est rue des Saints-Pères, 15, comme celui de l'École libre des sciences politiques. M. Boutmy est l'inspirateur de l'une et de l'autre fondation.

méthode, avant d'essayer de regarder en soi, d'exercer son regard sur ce qui se passe au dehors. Elle a des correspondans, aussi compétens que désintéressés, qui sont allés chercher dans les universités de l'Europe les renseignemens dont elle a besoin. Il va sans dire qu'ils ne se sont pas contentés de quelques notions générales, de quelques chiffres sujets à faire illusion. Ils ont vu les choses par leurs yeux et dans le plus complet détail. Ils ont su interroger et écouter. Ils n'ont pas regardé seulement les affiches des cours; ils ont suivi les cours eux-mêmes et se sont introduits dans les conférences. Ils ont distingué les règles et la pratique, les apparences et la réalité. Ils ont fait comme le juge qui ferait une enquête ou comme le savant qui étudierait un être et ses organes intimes. Après avoir bien observé, ils ont envoyé leurs rapports à la Société, qui les a publiés; et c'est ainsi que nous avons sous les yeux de longues et scrupuleuses études sur l'université de Bonn par M. Dreyfus, sur celle de Göttingue par MM. Montargis et Seignobos, sur celle de Heidelberg par MM. Cammartin et Lindenlaub, sur les universités de l'Autriche, de la Belgique, de la Hollande, de l'Angleterre, par MM. Lyon-Caen, Em. Flourens, Maurice Vernes et Villetard. Le volume se termine par une importante étude sur l'enseignement supérieur en France, dans laquelle M. Lavisse analyse et commente deux grands rapports qui ont été tour à tour fort remarqués, celui de M. Duruy en 1868, et celui de MM. Bardoux et Du Mesnil en 1878. Ce premier volume est un beau commencement. Il apporte dès aujourd'hui un assez bon nombre d'élémens pour la solution du problème qui préoccupe la Société, à savoir la connaissance exacte et précise de l'enseignement supérieur. Nous nous proposons de présenter aux lecteurs de la *Revue* les faits principaux qui y sont constatés et les impressions qu'ils suggèrent. Comme la plus grande partie du volume est consacrée à l'Allemagne, c'est aussi de l'Allemagne que nous nous occuperons en particulier.

I.

Les universités allemandes dépendent de l'état. Elles n'appartiennent ni à l'église ni à des associations privées. Elles possèdent cette sorte de liberté, la plus assurée et la plus conforme aux habitudes modernes, qui consiste à ne dépendre que de l'état. Il y aurait d'ailleurs de l'exagération à se les figurer, ainsi qu'on le fait quelquefois, comme des corporations autonomes qui vivraient par elles-mêmes, s'administreraient et se recruteraient elles-mêmes, sans avoir de compte à rendre à personne. D'abord, elles vivent

du budget de l'état ; quoiqu'elles aient ordinairement une fortune propre et que les rétributions scolaires restent à leur disposition, il n'en est pas moins vrai que c'est surtout par les subventions de l'état qu'elles se soutiennent. Or l'état n'est pas ménager de son argent ; il sait que ses universités lui procurent le triple avantage de travailler pour la science, de contribuer à sa propre gloire et de servir sa politique. Il dépense beaucoup pour elles; mais par cela même qu'il fait les frais de ces grands corps et qu'il fixe les traitemens de leurs membres, il exerce sur eux une autorité toute naturelle. Ces universités relèvent, aussi bien qu'en France, d'un ministère de l'instruction publique. Prenons garde que les apparences ne nous fassent illusion. De ce que nous voyons dans chaque université allemande un *sénat* composé de professeurs, un recteur, *rector magnificus*, élu par eux, des doyens également élus, n'allons pas nous hâter de conclure que cette université soit une petite république absolument libre. A côté de ce recteur et de ce sénat, il y a le curateur, lequel est nommé par le gouvernement; il est un véritable fonctionnaire public, et il a pour mission de surveiller l'université. Il avertit le ministre des irrégularités qui se produisent, et, au besoin, il transmet au corps enseignant les remontrances du ministre. S'agit-il par exemple pour un professeur d'obtenir un congé, ce n'est pas au *rector magnificus*, c'est au curateur qu'il devra s'adresser. Le curateur est en Allemagne à peu près ce que le recteur est en France, à cela près qu'il exerce une action encore plus directe et plus constante. En lui réside l'autorité ; il représente l'état. On ne voit pas d'ailleurs que les Allemands se plaignent d'un pouvoir qui les protège en même temps qu'il les surveille ; on n'aperçoit ni esprit tracassier chez le fonctionnaire, ni susceptibilité ombrageuse chez le professeur; chacun reste dans son rôle avec mesure et bon sens.

Les professeurs allemands ne sont pas plus qu'en France nommés par leurs collègues ; ils le sont à peu près autant qu'en France. Lorsqu'une chaire devient vacante en Allemagne, l'usage le plus fréquent est que la faculté présente trois candidats et que le ministre nomme l'un des trois. Il choisit qui il veut sur la liste ; il peut même choisir en dehors de la liste. Ce dernier cas s'est présenté et même plus d'une fois. Le principe est que la faculté donne au ministre un simple avis afin de l'éclairer, mais qu'elle ne lui impose en aucune façon sa volonté ; la nomination du professeur est toujours un acte de l'autorité publique. Nous ne voyons pas non plus que les Allemands se plaignent de cette règle ; ils pensent peut-être qu'un usage contraire offrirait de graves dangers. Les choix qu'un corps ferait directement ne seraient peut-être pas toujours

ceux qui conviendraient le mieux aux intérêts et à l'indépendance même de ce corps (1).

Les universités allemandes sont partagées en facultés ainsi qu'en France; mais ces facultés sont groupées entre elles et forment un faisceau. Cette union paraît avoir été inspirée par la pensée fort juste que toutes les connaissances humaines forment un ensemble, et que l'esprit peut, d'une certaine façon, embrasser la science tout entière. Il semble aussi qu'elle ait pour objet de prémunir l'étudiant et même le professeur contre le danger des études trop spéciales et trop étroites. Elle semble dire à l'étudiant en droit qu'il ne doit pas être étranger à l'histoire, à l'étudiant en histoire qu'il lui faut savoir le droit, et à l'étudiant en philosophie qu'il est nécessaire qu'il connaisse les sciences naturelles. On nous assure pourtant que, dans la pratique, chaque professeur et chaque étudiant, sauf de très rares exceptions, s'isole volontiers dans le cadre restreint de sa science particulière, et que le *spécialisme* règne dans les universités allemandes.

Ce qui forme chez nous deux facultés distinctes, celle des lettres et celle des sciences, n'en forme qu'une en Allemagne et on l'appelle faculté de philosophie. Ce nom, si on le prend dans son sens le plus vaste et en même temps le plus antique, convient aussi bien à la physique et à la chimie qu'à l'histoire et à la psychologie. Il répond assez bien à l'esprit de recherches qui doit remplir également toutes les chaires, aussi bien celles du philologue et de l'érudit que celles du mathématicien et du botaniste. Il a encore l'avantage d'éviter notre dénomination quelque peu bizarre de *faculté des lettres*, qui correspond si imparfaitement à l'ensemble des chaires et qui peut parfois égarer le public sur la nature de l'enseignement qui s'y donne.

Les universités allemandes sont plus riches en professeurs que nos facultés. Si je regarde, par exemple, celle de Bonn, j'y trouve, au lieu de nos trois professeurs de littérature (sept à Paris), huit professeurs de littérature ou de philologie; j'y vois trois professeurs de philosophie, cinq d'histoire, un d'histoire de l'art, un d'économie politique. Et je ne compte dans ces chiffres que les professeurs ordinaires, c'est-à-dire ceux que nous appellerions titulaires en

(1) On peut dire que, d'une certaine façon, les universités allemandes se recrutent elles-mêmes; car ce sont elles qui confèrent la *venia docendi* aux *privat-docenten* qui deviennent plus tard professeurs extraordinaires et ordinaires. — De cette façon aussi, on peut dire que les facultés françaises se recrutent elles-mêmes, car elles confèrent le grade de docteur, et c'est parmi les docteurs que le ministre doit prendre les suppléans et les chargés de cours qui deviennent ensuite professeurs sur la présentation de la faculté.

France. On sait qu'au-dessous d'eux il y a des professeurs extraordinaires, auxquels ressemblent un peu nos maîtres de conférences récemment institués; au-dessous encore, toute université allemande compte un assez bon nombre de *privat-docenten*. Ceux-ci ont le droit de faire des cours; ils n'ont pas besoin d'une nomination ministérielle; il leur suffit d'avoir l'autorisation de la faculté, et cette autorisation se donne sous la forme d'un examen qu'on appelle *habilitation* (1). Seulement, les auteurs des rapports sur les universités allemandes nous prémunissent contre une illusion qui est trop fréquente en France; on se représente volontiers les *privat-docenten* comme un élément jeune qui donne la vie à l'enseignement et fait une heureuse concurrence aux professeurs vieillis. Ils affirment au contraire que, sauf quelques brillantes exceptions, les *privat-docenten* ont très peu d'élèves; beaucoup d'entre eux ne font même pas de cours, n'enseignent absolument pas et se contentent de figurer sur l'affiche (2). C'est une sorte de stage. Ils sont inscrits, ils ont pris date, ils attendent; ils ne sont pas des professeurs, mais des candidats au professorat. Il y a donc de l'inexactitude à dire que ce soit l'élément jeune et libre qui produise la grande activité des universités allemandes; il n'y contribue que pour une part restreinte (3). Le véritable enseignement est donné, en général, par les professeurs ordinaires, et les étudians ne suivent volontiers que les cours des hommes qui ont acquis par un long travail ce qu'il faut d'érudition et d'autorité.

Les *privat-docenten* n'ont en principe aucun traitement et doivent se contenter de la rétribution de leurs élèves, s'ils en ont; quelquefois le gouvernement leur accorde une somme annuelle de 1,500 ou 1,800 francs. Les professeurs extraordinaires reçoivent assez souvent une allocation de l'état, très légère d'ailleurs et dont il faut obtenir le renouvellement chaque année. Les professeurs ordinaires sont les seuls qui possèdent un traitement assuré. C'est une opinion assez répandue chez nous que les traitemens sont plus élevés en Allemagne qu'en France; il y a là une erreur; ce qui distingue l'Allemagne de la France, ce n'est pas l'élévation des traitemens, c'est leur inégalité et leur variabilité. A Göttingue, par

(1) Voyez le rapport sur l'université de Bonn, page 25.

(2) Rapport sur l'université de Göttingue, p. 184 et 167; — Rapport de M. Cammartin sur l'université de Heidelberg, p. 226-227. — Rapport de M. Lachelier sur l'université de Heidelberg, p. 53-54.

(3) Le succès et l'influence des *privat-docenten* sont surtout visibles dans des études très spéciales; ils peuvent rendre alors de grands services; mais ce cas est exceptionnel, même en Allemagne. — Il faut ajouter que les *privat-docenten* ne sont pas toujours des jeunes gens; il y a des hommes qui vieillissent dans cette situation parce qu'ils n'ont pas pu s'élever plus haut.

exemple, ils varient dans une même faculté depuis 2,250 francs jusqu'à 11,200. Ils n'ont rien de fixe, et cela tient à ce que chaque traitement est attaché, non à la chaire, mais à la personne. Aussi est-il débattu, à chaque nomination, entre le gouvernement et le professeur. Voici, d'après un professeur de Berlin, comment les choses se passent : — Voulez-vous venir ici? demande le gouvernement. — Oui, si je dois toucher 1,800 thalers. — Je ne puis en donner que 1,500. — Eh bien ! entendons-nous à 1,600 (1). — On voit que la plupart des appels de professeurs se concluent comme des affaires de commerce. L'un d'eux se comparait lui-même à « un chanteur qu'on engage. » Si étrange que soit ce procédé, si choquant qu'il paraisse à des Français, il a un bon côté. Il semble qu'au lieu d'abaisser la dignité du professeur, il la relève. Il lui permet de dire tout haut à quel prix il s'estime. Je ne souhaiterais pas qu'on l'essayât en France; mais en Allemagne ce débat pécuniaire tourne presque toujours à l'avantage de l'enseignement; c'est que la concurrence ne s'établit pas d'ordinaire entre des hommes qui se disputent une place, mais entre des universités qui se disputent un homme. Chacune d'elles fait volontiers des sacrifices d'argent, soit pour attirer un professeur du dehors, soit pour retenir celui qu'elle a.

En Allemagne, la durée des cours est en moyenne de sept mois et demi; en France, elle n'est que de sept mois, auxquels s'ajoutent, à la vérité, deux mois et demi d'examens. Le cours allemand comprend le plus souvent deux leçons par semaine, quelquefois une seule, quelquefois trois. La durée de chaque leçon est uniformément de quarante-cinq minutes; elle commence au quart sonnant et finit exactement à l'heure. On assure que, si le professeur essayait de la prolonger d'un instant, l'auditoire se lèverait et quitterait la salle. Si nous essayons de compter combien de temps le professeur donne à l'état qui le rétribue, nous arrivons à un total de quarante-cinq leçons ou de trente-quatre heures dans l'année. Il est vrai qu'il a le droit de faire des leçons supplémentaires, et plusieurs en font jusqu'à six et sept par semaine; mais ces leçons sont en général payées par les étudians qui les suivent. Il importe que nous ne confondions pas les cours publics, c'est-à-dire ceux que l'état exige et dont il fait les frais, avec les cours privés que le professeur y ajoute à sa guise et pour son profit. Les premiers se réduisent aux chiffres de leçons et d'heures que nous avons indiqués plus haut. Lors donc qu'on dit que le professeur allemand donne à l'état plus de travail que le professeur français, on dit une inexac-

(1) Rapport de MM. Montargis et Seignobos, page 168.

titude. Quant à l'importance des rétributions scolaires, il ne faut pas non plus l'exagérer. S'il est vrai que, dans la première moitié de ce siècle, quelques professeurs en renom y aient trouvé un revenu annuel de 20,000 et de 30,000 francs, rien de pareil ne se voit aujourd'hui.

II.

L'avancement n'a pas les mêmes règles en Allemagne qu'en France et n'est pas fondé sur les mêmes principes. En France, ce qui donne l'entrée dans la carrière de l'enseignement supérieur, et ce qui assure des titres à l'avancement, ce sont les examens et les concours. Ils sont nombreux. Si imparfaits qu'ils soient, ils offrent au moins l'avantage d'être difficiles. La licence ès lettres, par exemple, exige une connaissance à la fois très exacte et très fine des trois langues classiques, c'est-à-dire de trois langues qui sont des plus difficiles à bien connaître. Elle se compose d'une série d'exercices par lesquels le candidat est mis à même de montrer s'il possède les qualités que notre Université estime le plus, je veux dire la justesse d'esprit, la sagacité, le sentiment des nuances, la délicatesse et le goût. Elle semble instituée tout exprès pour écarter ceux qui ne savent pas penser, ou ceux qui écrivent mal parce qu'ils pensent mal. Il n'y manque que d'y faire une plus large place à l'érudition; elle serait alors un admirable critérium des esprits et la plus sûre garantie de l'aptitude à l'enseignement. L'agrégation qui vient ensuite est un véritable concours, et l'on sait combien les élus y sont peu nombreux; c'est que, cette fois, on ne se contente plus des mêmes qualités d'esprit que dans la licence, et l'on veut que les candidats fassent la preuve qu'ils possèdent, en outre, une science étendue et sûre. Le doctorat, tel qu'il est pratiqué en Sorbonne depuis le décanat de J.-V. Leclerc, c'est-à-dire depuis plus de quarante ans, est véritablement un examen d'érudition; le candidat est tenu de prouver qu'il a fait des recherches personnelles et qu'il est capable d'en faire encore. Cela n'empêche pas que le talent n'y soit compté pour beaucoup, et par le mot talent il faut entendre la juste intelligence des choses, la force de conception, la clarté dans la pensée et la simplicité dans le style. Ce sont là des qualités nécessaires. La vraie science ne peut pas se passer d'elles. La première condition pour devenir un érudit est d'être intelligent. Aussi est-ce une idée juste et une heureuse tradition de notre Université de vouloir constater par des examens et des concours, non-seulement le plus ou moins de connaissances

acquises, mais le plus ou moins de qualités intellectuelles. Il est fâcheux, sans doute, que la nature de ces examens ferme la porte à quelques hommes qui, sans avoir une grande portée d'esprit, pourraient encore se rendre utiles; il peut même arriver quelquefois qu'un homme d'une grande valeur soit tenu en dehors parce qu'il n'aura pas pensé en temps opportun à se soumettre aux conditions des concours; mais ce qui serait beaucoup plus fâcheux encore, ce serait que l'enseignement supérieur fût encombré d'intelligences mal faites ou stériles. C'est l'intérêt de l'érudition même que ce triage soit fait tout d'abord; car le pire danger pour l'avenir de cette érudition serait qu'elle fût livrée à la médiocrité et à l'impuissance. Peut-être a-t-on raison dans une certaine mesure quand on reproche à notre Université un usage quelque peu excessif des examens et des concours; mais qu'on essaie de se figurer ce que serait sans eux notre enseignement supérieur. Si on les supprimait ou si on les rendait plus faciles, de quels moyens disposerait-on pour écarter la faveur, l'intrigue, le savoir-faire, l'esprit de coterie, l'outrecuidance tapageuse? C'est grâce à eux que le corps enseignant présente un si remarquable niveau d'esprits relativement élevés et de caractères droits. C'est à eux qu'il a dû, sous tous les régimes, sa sécurité et son indépendance (1).

L'Allemagne ne manque pas non plus d'examens: elle en a plus que nous, elle en a pour presque toutes les carrières; mais celle de l'enseignement supérieur est peut-être celle où ils ont le moins d'importance et où ils comptent le moins. Rien n'y ressemble à notre licence. L'épreuve qu'on appelle *habilitation* et qui est exigée pour être *privat-docent* consiste en une dissertation et en un *colloquium*, et est une épreuve plus solennelle que sérieuse. En Allemagne même, elle passe pour être insignifiante (2). Quant au doctorat, il y est encore à peu de chose près ce qu'il était dans les universités françaises de l'ancien régime, c'est-à-dire un examen de pure forme et presque de parade. Le candidat fait une dissertation, qui peut bien parfois se trouver savante et originale, mais pour laquelle la science et l'originalité n'étaient pas nécessaires; c'est ordinairement une sorte de travail d'étudiant que le jeune homme a préparé en faisant son *triennium* académique et qu'il a quelquefois rédigé sous l'inspiration d'un de ses professeurs. Quelle

(1) Nous avons signalé quelques-uns des mérites de nos examens; nous pourrions signaler aussi leurs défauts. Le principal est qu'ils ne sont nullement en harmonie avec l'enseignement supérieur auquel pourtant ils conduisent. Les examens et les cours n'ont entre eux aucun rapport, aucun contact. Il y a là une réforme à faire, et beaucoup de bons esprits s'y appliquent.

(2) Rapport sur l'université de Göttingue, page 171.

que soit cette dissertation, il la soutient contre un *opposant* désigné à l'avance, en présence de la faculté, mais sans publicité et sans contrôle ; puis, suivant des formes antiques et sacramentelles, il est proclamé docteur (1). Ce titre est loin d'avoir la même valeur que celui que confèrent nos facultés; aussi ne donne-t-il aucun droit. Quant à l'agrégation, elle est absolument inconnue en Allemagne. Il semble que ces grands concours où le mérite se pèse et se compare devant des juges aient répugné jusqu'ici à l'esprit allemand.

Or cette absence de concours et cette infériorité des examens universitaires sont moins funestes en Allemagne qu'elles ne le seraient probablement en France. On ne voit certes pas que le corps enseignant y soit inférieur au nôtre. Peut-être est-il composé plus inégalement. L'impression qui ressort de la lecture de ces rapports sur les universités allemandes est que, si les hommes éminens y sont nombreux, les professeurs médiocres y abondent aussi. C'est qu'il est bien plus aisé qu'en France d'entrer dans l'enseignement supérieur. Les examens n'y sont pas de nature à fermer la porte à personne ; on a pour principe qu'il ne faut « ni repousser ni décourager aucun concurrent (2); » on ne veut pas être juge des vocations. Tout aspirant peut donc entrer « à ses risques et périls; » peut-être n'aura-t-il jamais d'élèves; peut-être « sera-t-il reconnu plus tard incapable de devenir professeur; par compassion, pourtant, on se décidera à le nommer professeur extraordinaire, et il végétera toute sa vie sans profit pour lui ni pour l'université (3). » L'Allemagne sait cela, et elle ne renonce pourtant pas à son système. C'est qu'il offre quelque avantage. Il y a même un côté par où il est supérieur au système français. Chez nous, c'est l'entrée de la carrière qui est difficile, et c'est aux abords que les obstacles sont accumulés. Mais ces obstacles une fois franchis, c'est-à-dire les grades et les diplomes légitimement et laborieusement conquis, aucune difficulté ne se présente plus : le professeur est sûr de sa situation et à peu près sûr de son avancement. La route est droite et unie. Il est tout de suite en possession d'une bonne place, en attendant que la mort ou la retraite d'un plus

(1) On peut voir pour plus de détails le rapport sur l'université de Bonn, p. 119, et le rapport sur l'université de Göttingue, p. 199. — Il était un temps où « le titre de docteur se vendait comme une marchandise contre espèces sonnantes, » p. 27. — Il faut noter que depuis quelques années il se fait des efforts en Allemagne pour élever le niveau du doctorat. La soutenance est ordinairement précédée de compositions écrites et d'interrogations, qui peuvent devenir sérieuses, et qui ont quelque analogie avec notre licence.

(2) Rapport sur l'université de Göttingue, p. 171.

(3) Traduit du livre intitulé *Deutsche Hochschulen*, ouvrage anonyme attribué à Bekker, Berlin, 1869. Voyez Montargis et Seignobos, p. 171.

âgé le porte naturellement à une meilleure. Il ne lui faut ni sollicitations incessantes, ni efforts toujours renouvelés. Il n'est pas même absolument nécessaire qu'il travaille; il peut se reposer de bonne heure dans un demi-sommeil. S'il continue à travailler, c'est par goût plutôt que par devoir, c'est par amour de la science et non pas par obligation professionnelle. — Au contraire, le professeur allemand n'a pas connu les difficultés du début; docteur à vingt-trois ans, *habilité* à vingt-quatre, il est entré de plain-pied dans l'enseignement supérieur; le voilà sur l'affiche, son nom est sur le tableau universitaire. Muni de la *venia docendi*, il est *privat-docent*; il monte en chaire s'il veut, et il enseigne ce qu'il veut. Mais combien il est encore loin de son but! Rarement il a des élèves, surtout des élèves qui le rétribuent; « beaucoup font leurs cours gratuitement pour avoir des auditeurs. » Il attend donc, et presque toujours sans aucun traitement, que la faculté le nomme professeur extraordinaire. Quelquefois il s'impose à elle par son mérite et ses travaux; d'autres fois, il a le bénéfice de la patience et de la « compassion (1). » Une fois accepté comme extraordinaire, il fait des cours un peu plus suivis, il a droit au titre de *Herr professor*; mais il ne reçoit du gouvernement qu'une maigre et précaire allocation de quelques centaines de thalers. C'est donc encore une situation provisoire, un second stage, d'où chacun aspire à sortir et où beaucoup restent toute leur vie. L'ambition du professeur extraordinaire est d'être appelé par une des petites universités, qui lui offrira une chaire enfin solide, mais avec un traitement insuffisant, de 2,000 ou 3,000 marks. Une fois là, son rêve est de se faire appeler par une université plus riche, et d'arriver d'échelon en échelon jusqu'à Berlin, à moins que son université ne l'apprécie assez pour le retenir en élevant ses honoraires. On voit combien la route est âpre et rude. C'est pendant de longues années l'incertitude et la gêne. Le professeur n'a pas ce solide point d'appui d'un titre acquis au concours. Il n'a pas à compter sur des règles fixes. Il n'a qu'un moyen d'avancer, c'est de se faire désirer par une université dans laquelle il ne connaît peut-être personne. Il faut donc qu'il se fasse connaître, et pour cela il faut qu'il travaille. Il importe surtout qu'il travaille suivant la voie et la méthode qui peuvent plaire aux maîtres dont il sollicite les suffrages; car il dépend de tous ceux au milieu desquels il aspire à trouver place. Ainsi le professeur allemand est tenu dans une continuelle tension d'esprit. L'effort que fait le professeur français en vue des concours pendant deux ou trois ans, se prolonge pour lui, faute de concours, pendant quinze ou vingt années.

(1) Rapport sur l'université de Bonn, p. 29.

La voie de l'enseignement supérieur, qui est en France, après une lutte d'un moment, une longue sécurité, est en Allemagne une lutte de toute la vie. Je crois bien que les rapporteurs qui nous ont donné le tableau si minutieusement exact de l'université de Göttingue ont quelque peu exagéré, lorsqu'ils ont dit « que c'est une carrière d'aventure où l'activité et l'audace sont aussi nécessaires que le talent (1). » Ce qui est vrai, c'est que, s'il est indispensable de travailler et d'avoir du mérite, il l'est encore plus d'être connu pour en avoir. Le principal est d'attirer l'attention. Il est donc possible que ce mode d'avancement soit plus favorable aux caractères actifs, remuans, habiles, qu'aux travailleurs modestes, isolés, indépendans. Il offre du moins cet avantage de tenir l'homme en haleine très longtemps et de ne lui permettre de s'endormir, à supposer qu'il y ait quelque inclination, que lorsqu'il est parvenu au sommet à force de labeur. Il est vrai qu'arrivé là, il jouit d'un plein repos. Il n'a ni révocation à craindre ni avancement à désirer. Il n'y a même pas pour lui de mise à la retraite. Il vieillit et meurt dans sa chaire, ou du moins à côté de sa chaire ; car il touche son traitement et figure sur l'affiche ; il annonce même un cours au commencement de chaque année ; seulement, il fait suivre cette annonce de la formule *postquam convaluerit*, lorsque sa santé sera rétablie ; et cela dure jusqu'à ce qu'il meure (2).

III.

Ce qui distingue le plus les universités allemandes des facultés françaises, c'est la nature de l'auditoire. En Allemagne, l'auditoire est uniquement composé de jeunes gens inscrits, c'est-à-dire de véritables étudians. Pour y entrer, il faut prouver qu'on a déjà fait certaines études, celles du gymnase, et qu'on veut en faire encore (3). On sait qu'en France, surtout dans les facultés des lettres et des sciences, les salles de cours sont ouvertes à tout venant. Vous entrez sans que personne vous demande quel est votre âge, quelle est votre profession, quelles études vous avez faites et ce que vous venez chercher. Il y a beaucoup de bon et beaucoup de mauvais dans le système français. Le bon côté est que toute personne

(1) Rapport sur l'université de Göttingue, p. 174.

(2) Rapport sur l'université de Bonn, p. 34; sur l'université de Göttingue, p. 169.

(3) Cette règle n'est pas sans exceptions. Dans les cours qui sont faits *publice*, des étrangers et des hommes du monde peuvent entrer ; mais le cas est assez rare. En fait, les étudians ont à peu près expulsé des salles de cours les auditeurs bénévoles qu'ils appellent des *philistins*. C'est sans doute un mal ; mais le contraire s'est produit en France dans quelques villes, et c'est un mal plus grand.

qui a le goût de la science, de la littérature, de la philosophie, a le droit et le moyen de s'instruire. Les étudians de vingt ans ne sont pas toujours ceux qui apprécient le plus l'étude, et c'est une idée juste de permettre aux hommes de tout âge de se faire étudians. Le mauvais côté est que, dans cette pleine liberté d'entrer, dans cette absence absolue de choix, il peut se glisser bien des personnes dont l'état d'instruction se trouve trop au-dessous de ce qu'il faut pour profiter d'un cours d'enseignement supérieur. Il peut alors arriver, et l'on affirme même qu'il arrive dans plusieurs villes de province, que la salle de cours cesse d'être un rendez-vous d'étude pour devenir le rendez-vous du désœuvrement, de la mode et de la frivolité. Or cette frivolité est exigeante à sa façon. Elle réclame du professeur un certain langage et de certains artifices qui n'ont rien de commun avec la science; elle lui demande une forme élégante et une érudition légère; elle le détourne de son véritable objet, elle le distrait et l'égare. Il peut se faire que, cédant à la longue à une influence qui agit incessamment sur lui, il en vienne à s'interdire les recherches sérieuses et austères, et qu'il abaisse ainsi son enseignement à la mesure d'un amusement délicat ou d'un pur plaisir d'esprit (1).

Ce danger est réel; il ne faut pourtant pas l'exagérer. Il y aurait beaucoup d'inexactitude et d'injustice à soutenir que le professeur français ne s'adresse qu'à un public frivole. Ceux qui disent cela, ou bien n'ont jamais mis les pieds dans une faculté, ou bien se mettent dans le cas de ce voyageur anglais qui jugeait toutes les femmes de Blois sur la première servante qu'il avait rencontrée. Il y a des opinions qui insensiblement s'établissent et qui un jour deviennent dominantes et maîtresses, sans que l'on puisse dire d'où elles viennent ni sur quels faits elles s'appuient. Il était d'usage autrefois de déprécier le professeur qui avait peu d'auditeurs à son cours; il est de mode aujourd'hui, au moins dans une certaine école, de condamner celui qui en a beaucoup. Vous trouvez des gens qui vous disent sans broncher qu'un public nombreux est nécessairement un public ignorant et inintelligent. A ce compte, le mérite du professeur serait en proportion inverse du nombre de ceux qui l'écoutent, et cette sorte de *criterium* serait bien commode pour la médiocrité. La vérité est que le nombre ne fait rien à l'affaire. Que l'un attire beaucoup d'auditeurs par la chaleur de

(1) Que penser de l'inconcevable usage des applaudissemens? Ils semblent dire au professeur : Nous pourrions vous siffler, nous aimons mieux vous applaudir. On les croirait établis pour rendre le professeur plus modeste et pour lui faire oublier que dans sa chaire il est un maître; ils sont le *memento quia pulvis es*. Mieux vaut l'attention recueillie d'hommes qui prennent des notes.

sa parole et par l'éclat des vérités morales ou littéraires qu'il professe, que l'autre retienne un public plus restreint par ses qualités d'érudit, tous les deux sont utiles et font bonne besogne. Il ne faut pas essayer de mettre tous les esprits dans le même moule; il faut seulement écarter les esprits vulgaires et vaniteux.

La nature de l'auditoire, dans une faculté française, varie avec chaque professeur; car c'est chaque professeur qui se fait à soi-même son auditoire, sans avoir pour cela d'autre moyen que son enseignement lui-même. S'il veut avoir un auditoire frivole, il l'aura, au risque de ne pas le conserver longtemps; car on se lasse bientôt d'une parole élégante et vide, et c'est une chose parfaitement connue que personne ne se dérange de ses habitudes pour suivre les cours d'une faculté qu'avec l'espoir plus ou moins fondé d'y apprendre quelque chose. S'il veut avoir un auditoire studieux, il l'aura encore et même sans le chercher; qu'il ne songe pas au nombre, qu'il ne redoute pas de n'être pas compris, il pourra faire de la pure philologie, de la franche érudition. Je suppose qu'il explique un texte grec ou un texte roman durant tout un semestre, il fera fuir les oisifs, mais il attirera les laborieux. Il pourra même lui arriver de transformer en laborieux les oisifs, et ce sera double profit. Entrez dans les salles de nos facultés, et vous y verrez assez souvent une vingtaine de jeunes gens et autant de vieillards; ils sont étudians au même titre. Groupés autour de la chaire, ils viennent pour s'instruire; arrivés à la première leçon de l'année, ils ne quittent le professeur qu'à la dernière. Les plus âgés parmi eux ne sont pas les moins assidus; ils ne sont pas toujours non plus les moins instruits, car il se trouve parmi eux des magistrats, des professeurs, parfois même de véritables érudits. Ces étudians en cheveux blancs n'abaissent pas le niveau de l'auditoire; ils l'élèvent plutôt, et ils obligent le professeur à élever le niveau de son enseignement; ils lui présenteraient, au besoin, leurs objections. Ils exigent de lui, non pas une parole élégante et parée, mais une science précise et claire. Je pourrais citer un professeur suédois qui, après avoir visité bien des pays, m'affirmait qu'il avait rencontré dans les facultés françaises plusieurs auditoires attentifs, constans, intelligens, tels qu'il n'en avait trouvé de pareils dans aucun autre pays de l'Europe.

Ainsi ce qui caractérise les auditoires français ce n'est pas leur infériorité, c'est leur diversité et leur inégalité. Il en est de mauvais et il en est de bons. Encore ces derniers ont-ils un grand défaut : le professeur ne les connaît pas assez. Il ne sait même pas les noms de ceux qui l'écoutent. Il reconnaît peut-être leur visage; mais ils sont venus durant toute une année s'asseoir en face de

lui sans qu'aucune relation se soit établie entre eux et lui. Il les voit et leur parle, mais il n'a aucun contact avec eux. S'il est sûr de leur attention pendant le cours, il ne l'est nullement de leur travail après le cours ni du mouvement qui s'est fait dans leur esprit. Sa méthode scientifique peut rester stérile; au moins ne peut-il jamais constater si elle est féconde. Il parle, et il ignore ce que ses paroles deviennent. C'est là l'infériorité et la souffrance du professeur français. Chaque année il laboure et il sème, mais il ne voit jamais la moisson.

Aucun de ces deux genres d'auditoires n'existe en Allemagne. Vous ne rencontrez dans les universités allemandes ni cet auditoire léger qui se réunit pour n'entendre qu'un beau langage ou de brillantes généralités, ni cet auditoire sérieux, recueilli, mais divers et mêlé, qu'unit un même goût pour les études désintéressées. Il n'y a dans ces universités, sauf de rares exceptions, que des jeunes gens. Le public des facultés de philosophie est de même nature que celui de nos facultés de droit et de médecine; il est composé d'étudians de profession. Ces jeunes gens se destinent à l'enseignement; ils visent à devenir pour la plupart professeurs de gymnase. Chez nous ils seraient maîtres d'étude ou régens de collège dans quelque petite ville, et presque aucun d'entre eux n'aurait le moyen ou n'aurait la pensée de suivre des cours d'enseignement supérieur. Ils suivent ces cours en Allemagne parce qu'ils y sont obligés; la loi exige qu'avant d'enseigner, fût-ce dans un gymnase, ils aient passé trois ans dans une université (1). Ils satisfont donc à la loi et accomplissent leur *triennium académique*. De là ce premier avantage que l'auditoire allemand ne présente pas aux yeux ce mélange bizarre des âges, des professions, des sexes, des goûts, qui surprend d'abord dans un auditoire français. Le public ne change ni d'un professeur à l'autre, ni d'une année à une autre. Le professeur sait les noms de ceux qui l'écoutent. Ils sont venus lui faire visite chez lui. Ils lui ont demandé l'autorisation de suivre son cours : simple formalité, mais qui forme déjà un lien entre eux et lui.

(1) Notons en passant que cette règle est excellente. L'un des plus graves défauts de notre Université de France est que l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire n'ont aucun rapport entre eux. C'est un égal malheur pour l'un et pour l'autre. D'une part, on voit beaucoup de professeurs de nos lycées qui n'ont jamais fréquenté un cours de faculté, en sorte que les travaux qui se peuvent faire dans l'enseignement supérieur restent ignorés de l'enseignement secondaire. D'autre part, les facultés, voyant qu'elles n'ont aucune action sur le corps enseignant, se sentent moins engagées à un travail sérieux et portent ailleurs leur visée. Les Allemands ont une idée plus juste; pour eux, les facultés sont le laboratoire où se fait la science, qui passe de là dans les gymnases et qui ainsi se répand très vite dans l'instruction générale du pays.

Le professeur allemand sait aussi pourquoi l'on vient à son cours et ce qu'on y veut trouver. Assurément on ne lui demande pas d'être éloquent ou spirituel, et l'on serait très surpris qu'il cherchât à l'être. L'étudiant ne veut pas être amusé; il tient à ne pas perdre son temps. Le *triennium* est son apprentissage. Il fréquente les cours en vue d'acquérir les connaissances dont il aura besoin dans la carrière qu'il va parcourir à son tour. Cet étudiant d'ailleurs est déjà un homme positif. Sans nul doute il aime la science, mais c'est surtout comme instrument professionnel qu'il l'aime. Il y a chez lui un peu de ce que nous remarquons chez ceux de nos jeunes gens qui se préparent aux examens ; dans la science et dans l'érudition il cherche surtout ce qui lui sera utile. Il n'exige donc du professeur ni recherches délicates ni vues élevées. Le gros de la science lui suffit. Il ne demande que d'être mis au courant (1). Pour cela, il ne veut pas se donner une peine superflue. Il n'a guère l'idée d'aller lui-même chercher la science dans les livres et les documens par un travail personnel. Il sait que c'est le chemin le plus long; ses trois années n'y suffiraient pas. Sagement, il préfère recevoir la science toute faite et au moins de frais possible. Il suit donc les cours et prend soigneusement des notes. Dans sa matinée, il assiste à cinq leçons et remplit plusieurs pages de cinq cahiers; sa journée est faite. A la fin de son *triennium*, il n'aura peut-être ni lu ni réfléchi, mais il emportera un amas de cahiers qui seront son bagage pour toute la vie. De son côté, le professeur, qui connaît les désirs de l'étudiant, ne se lancera pas dans des études très approfondies, dans des recherches laborieusement personnelles, dans de minutieux détails sur des points scrupuleusement étudiés. « Il laisse de côté ses études spéciales pour mettre à la portée de ses auditeurs les élémens de la science. » Il ne veut pas non plus se donner une peine dont on ne lui saurait pas gré. Il rédige à son usage une série de cahiers qui contiennent la science qu'il est chargé d'enseigner et dans la mesure qu'on lui en demande. A chaque leçon, il apporte son cahier et il lit. Ses cahiers sont pour deux ou trois ans; quand il a fini, il recommence. L'étudiant écrit presque sous la dictée, et la science passe ainsi des cahiers du professeur sur les cahiers de l'étudiant.

On devine bien qu'il y a des exceptions à cette règle. Quelques professeurs improvisent. Il en est même qui, debout au pied de leur chaire, la parole ardente, le geste vif, semblent des orateurs et se font applaudir comme s'ils étaient en France. Plusieurs d'entre eux, députés au Reichstag, parlent en chaire comme ils parleraient

(1) Rapport sur l'université de Göttingue, p. 185.

à la tribune. Les leçons oratoires ne sont pas plus inconnues en Allemagne qu'en France. Mais pour un professeur qui vise à l'éloquence, vous en trouvez dix qui, plus modestes ou mieux avisés, lisent et dictent. Telle est la pratique générale et quotidienne. Des professeurs qui ont leurs cahiers tout faits et des étudians qui font leurs cahiers, voilà, sauf exceptions, un cours d'université allemande. Peut-être serait-il plus simple que le professeur fît imprimer ses cahiers; c'est ce qu'il fait quelquefois, mais à la fin de sa carrière. Il existe ainsi des manuels qui sont excellens : véritables modèles d'exactitude et de précision, que je souhaiterais qu'on imitât en France. Chose singulière, l'étudiant allemand ne les lit pas. Ils le dispenseraient de suivre les cours; mais il préfère les suivre; c'est une habitude prise; il fait comme si l'imprimerie n'avait pas été inventée. Il lui plaît d'avoir des cahiers écrits de sa propre main; cela l'aide à se persuader qu'il a travaillé. Il faut d'ailleurs moins d'efforts d'esprit pour prendre des notes que pour lire un livre.

Ces habitudes ne sont pas sans présenter d'assez grands avantages. En premier lieu, on est bien assuré que le cours n'est pas fait en vain. On sait ce que deviennent les paroles du professeur; elles sont recueillies et conservées. Ce signe matériel d'utilité, qui manque à la plupart de nos cours français, est visible et indéniable dans tous les cours allemands. On peut toujours dire : Vous voyez bien que nous avons un véritable enseignement, il est suivi et il en reste quelque chose; peut-être est-il donné et suivi sans grand zèle, mais il porte des fruits et c'est là l'important. Un autre avantage est que le professeur se donne beaucoup moins de peine qu'en France. Il n'a aucun besoin de préparer son cours. Ses cahiers une fois faits et tenus au courant, son enseignement ne lui demande plus aucun travail. Avant de monter en chaire, il n'a pas besoin de penser une seule minute à ce qu'il va dire. Il apporte un cahier; à un certain coup d'horloge, il commence; à un autre coup d'horloge, il s'arrête, et trois jours après il recommence à la phrase qui suit celle où il s'est arrêté. Aussi ne sent-il pas la fatigue du professeur français. Il ne connaît ni celle du professeur disert qui s'est donné une peine infinie pour être agréable à son public, ni celle du professeur érudit qui veut apporter à chaque leçon des recherches nouvelles et qui chaque fois se pose à lui-même et pose à son auditoire un problème à résoudre. Le labeur inutile de celui-là, le fécond travail de celui-ci sont également ignorés, sauf exceptions, du professeur allemand. Il peut alors réserver la plus grande partie de son temps, soit pour faire d'autres cours *privatim* qui augmenteront ses revenus, soit pour se livrer à des études personnelles qui feront sa réputation. Nous nous étonnons parfois

du grand nombre de livres et même de livres excellens qui nous arrivent chaque année des universités allemandes, et nous nous demandons comment ces hommes ont trouvé le temps et la force de les composer. Le secret est bien simple; ils n'ont donné à leur cours que le nombre d'heures réglementaires. Ils ne lui ont sacrifié que le moins possible de leur activité, de leur valeur, de leur talent. Leur cours a été le moindre de leurs soucis. Tandis que l'enseignement supérieur épuise le professeur français, il laisse au professeur allemand la plus grande partie de ses forces et le meilleur de son intelligence pour le travail personnel et pour l'avancement de la science (1).

Mais ces mêmes habitudes ont aussi leurs inconvéniens, tout au moins leur insuffisance. Un cours qui est d'un côté une dictée, de l'autre une sténographie, peut-il avoir sur l'esprit une action forte et bienfaisante? Suivant nos idées françaises, l'enseignement doit être autre chose que le livre; il doit être un éveil des esprits. Au grand effort que fait pour chaque leçon le professeur français répond une impression vive de l'étudiant ou de l'auditeur; son esprit est excité, et, d'une certaine façon, travaille. La méthode allemande laisse l'étudiant passif (2); avec la méthode française, quand elle est bien pratiquée, il est actif et toute son intelligence est mise en mouvement. La leçon ne se traduit pas d'ordinaire sous la forme d'un cahier de notes; mais elle a marqué son empreinte dans l'esprit, et peut-être dans vingt ans ce jeune homme, devenu professeur à son tour, la retrouvera en lui, sans la reconnaître. Les cours allemands ont une utilité plus visible, plus immédiate, moins discutable, puisqu'ils donnent à chaque étudiant un cahier de notes bien prises. Ils lui fournissent tout de suite une érudition presque complète. Qu'ils éveillent ou non l'esprit, au moins le garnissent-ils d'un grand nombre de connaissances. Ils valent ce que vaut un manuel; mais il est rare qu'ils fassent naître une âme de professeur ou une âme de savant. Une érudition hâtivement acquise et par emprunt n'est peut-être pas la meilleure érudition. La science ne

(1) Encore ne parlons-nous pas des examens qui s'imposent au professeur français. Ce sujet a été exposé ici même (voyez la *Revue* du 1er avril 1879). Nous devons observer toutefois que la question ne doit pas être tranchée témérairement. Confier les examens à d'autres qu'aux facultés serait en changer la nature, et l'on ne peut guère mesurer jusqu'où irait le changement. Il y a, sur ce point très délicat, sur ce sujet très complexe, une sérieuse étude à faire.

(2) Voyez le rapport de M. Lachelier sur l'université de Heidelberg, p. 59. — Nous n'avons cité dans cette étude que les universités de Bonn, de Heidelberg et de Göttingue, parce que ce sont les seules sur lesquelles nous ayons reçu des rapports précis. Le rapport sur l'université de Berlin a été envoyé à la société, mais il n'a pas encore été publié; nous savons d'ailleurs qu'il ne contredit pas sensiblement les faits qui ont été cités plus haut.

se transvase pas d'un esprit dans un autre; il faut qu'elle se fasse dans chaque esprit. C'est chaque esprit qui est le véritable auteur de sa science, sous la direction et par l'inspiration du maître.

Cette vérité psychologique a été parfaitement comprise en Allemagne et l'est chaque jour davantage depuis une vingtaine d'années. Les Allemands ont senti ce qui manque à leurs cours, comme nous sentons ce qui manque aux nôtres. Aussi ont-ils institué un mode nouveau d'enseignement. A côté des cours publics, qui demeurent à l'usage de la masse des étudians, ils ont établi ce qu'ils appellent du nom très expressif et très juste de *séminaires*; c'est là qu'ils sèment et produisent leurs professeurs et leurs érudits. Ces séminaires sont de très petits groupes d'étudians choisis qui se réunissent auprès d'un maître. Figurez-vous dans une petite chambre, garnie de livres, sept ou huit jeunes gens assis autour d'une table et le professeur à la même table. Ce professeur ne fait pas un cours; il ne lit pas un cahier; la plupart du temps ce n'est pas lui qui parle. Il a, quelques jours à l'avance, indiqué le sujet dont on s'occuperait dans la réunion. Un des élèves, désigné par lui, a étudié le sujet; il a fait des recherches, il a lu et comparé les textes; il a réuni les opinions des érudits sur la matière et il a dû se faire aussi une opinion. C'est lui qui parle, ou bien il lit un travail écrit. Quand il a fini, les autres élèves argumentent, discutent, relèvent les méprises, signalent les lacunes, attaquent de leur mieux les conclusions de leur camarade. Puis le professeur intervient; il accepte ou rectifie les résultats obtenus; il approuve ou blâme, il termine enfin la discussion. On voit que de cette manière c'est l'élève lui-même qui travaille et non plus seulement, comme dans le cours, le professeur. L'élève n'a pas écouté, il a cherché. Il n'a pas reçu une connaissance, il l'a trouvée. Peut-être n'a-t-il pas appris un aussi grand nombre de faits qu'il s'en peut accumuler dans la leçon d'un professeur expérimenté, mais il a appris comment on trouve les faits, et cela vaut encore mieux. Il a pris une notion juste de la science. Il s'est habitué à lire, il sait surtout comment il faut lire; il sait par quelles opérations d'esprit on dégage d'un ou plusieurs textes une vérité. De ses deux années de séminaire il n'emportera probablement pas un volumineux cahier de notes, mais il sera en voie de devenir, suivant ses goûts, ou un philologue, ou un historien, ou un philosophe, ou un jurisconsulte.

Ce genre d'enseignement n'est pas inconnu en France; nous le possédons depuis longtemps, nous l'avions même avant l'Allemagne. Il existe depuis soixante ans à l'École normale. Cette école a été fondée précisément parce qu'on a senti l'insuffisance des cours publics à former de véritables professeurs. Elle ressemble à

un *séminaire* allemand, ou plutôt à un faisceau de plusieurs *séminaires;* car chaque conférence en est un. On y trouve un séminaire de philologie, un séminaire d'histoire, un séminaire de philosophie, un séminaire de critique littéraire, et ils ont l'avantage d'être juxtaposés et reliés ensemble, de sorte que nul esprit ne peut s'enfermer dans une étude exclusive. La conférence se réunit dans une très petite salle; quelques jeunes gens sont assis autour d'un maître. Le maître fait quelquefois une leçon; il est d'ailleurs entendu que, si sa leçon avait quelque chose d'oratoire ou s'il se contentait de généralités vagues, les élèves ne l'écouteraient pas. Le plus souvent, c'est l'élève lui-même qui parle. Il a étudié un sujet indiqué d'avance et il apporte le résultat de ses recherches personnelles. Tantôt il lit, tantôt il improvise; car, s'il est nécessaire qu'il sache écrire et condenser ses pensées, il est nécessaire aussi qu'il s'habitue à posséder assez complétement un sujet pour pouvoir en parler d'abondance et savoir gouverner sa parole. Quand il a fini, les autres élèves argumentent et discutent. Enfin, le professeur approuve ou blâme la méthode suivie, rectifie ou ajoute, conclut la discussion. C'est exactement ce qui se passe dans les séminaires allemands. Je lis à la page 84 du rapport sur l'université de Bonn la description de ce que le rapporteur a vu et entendu dans deux conférences; j'y reconnais trait pour trait ce qui se faisait à l'École normale il y a vingt-cinq ans, et ce qui s'y fait encore aujourd'hui. Changez seulement les noms; au lieu de Ritter et de Schœfer, mettez Gaston Boissier, Thurot ou Lavisse, et le rapporteur aura décrit sans y penser les conférences d'une école française au lieu de celles d'un séminaire allemand.

Il est vrai qu'à l'École normale les élèves n'entrent que par concours; elle n'existe donc que pour une élite scrupuleusement choisie. Elle est une réunion de *séminaires;* mais chacun de ces *séminaires* ne contient et ne doit contenir, pour que le niveau intellectuel y reste très élevé, que cinq ou six élèves. Elle est ainsi, par le nombre, manifestement insuffisante. Aussi la France a-t-elle d'autres écoles qui tendent à un but analogue. Ce que l'École normale est pour la philologie, pour les sciences historiques et la littérature, l'École des chartes l'est pour l'étude du moyen âge. Tout le monde sait que, sous ce nom modeste, nous avons une grande et féconde école d'érudition. Là, les professeurs ne se contentent pas de faire des cours; ils mettent les élèves en présence des documens; ils leur enseignent à les lire et surtout à les comprendre; ils leur donnent le goût de la science et l'habitude des recherches précises. L'Allemagne n'a pas de meilleur *séminaire.* — Plus récemment, en 1868, M. Duruy a fondé l'École pratique des hautes études, qui renferme, à côté de laboratoires de chimie et de physique, des

conférences de philologie, d'histoire, d'archéologie. Ici encore, c'est l'élève qui travaille, et le maître ne doit que diriger. Comme à l'École normale et à l'École des chartes, on n'y reçoit pas la science toute faite, mais on y apprend surtout comment la science se fait. Nous devons ajouter encore qu'il existe quelque chose d'analogue dans toutes nos bonnes facultés de province. Elles ont aussi leurs conférences réservées, qui ressemblent fort aux *séminaires* allemands. A la faculté de Strasbourg, dès 1865, plusieurs professeurs avaient remplacé une partie de leurs cours publics par des réunions plus intimes, et autour d'eux travaillaient quelques élèves qui sont devenus maîtres à leur tour. On faisait de même à Nancy, et aujourd'hui vous trouvez des conférences semblables à Lyon, à Bordeaux, à Caen, à Douai, ailleurs encore. Ce sont là nos *séminaires*. L'amour de la science et des fortes études n'a jamais manqué en France. L'érudition n'y est pas chose nouvelle, et il n'a pas été nécessaire de l'importer de l'étranger. Il serait également faux de soutenir que l'Allemagne nous a emprunté nos conférences, ou que nous avons à lui emprunter ses séminaires. Ce qui est juste et vrai, c'est que les deux pays se sont rencontrés pour établir ce mode nouveau d'enseignement. Un tel accord fait présumer que l'innovation est heureuse, qu'elle dérive d'un bon principe, et qu'elle sera féconde. Il y a là, si l'on y songe, toute une révolution en matière de pédagogie, et peut-être n'est-ce pas l'une des moindres révolutions de notre siècle. Le cours public, l'enseignement *ex cathedra*, la parole du maître, voilà ce que l'on connaissait autrefois; c'est, en matière d'enseignement, l'ancien régime. Le séminaire ou la conférence, c'est-à-dire le travail individuel, l'effort de l'esprit, et par conséquent son indépendance, voilà ce qui est de notre époque, et peut-être est-il permis de prédire que l'avenir est là. Non qu'il s'agisse de détruire les cours publics. Les véritables révolutions ne consistent pas à détruire, mais à fonder. Supprimer l'enseignement sérieux et élevé des facultés pour les remplacer par des écoles étroites serait une entreprise bien périlleuse, et ces écoles elles-mêmes pourraient y périr avec tout le reste. Les deux méthodes ont du bon; au lieu d'établir entre elles un antagonisme et une sorte de ridicule concurrence, il faut s'appliquer à les unir et à les concilier. Le cours sans la conférence peut devenir superficiel et vide; la conférence sans le cours, c'est-à-dire l'exercice pratique sans l'enseignement large et élevé du maître, pourrait devenir une école d'impuissance. C'est l'association des deux choses qui est excellente et féconde, et l'Allemagne en ce point nous donne l'exemple.

FUSTEL DE COULANGES.

YASMINA

RÉCIT DE MŒURS KABYLES

I.

Le marabout avait récité la prière qui consacre le mariage. Les parens et les amis, invités au *thâam* (1) par le père de la mariée, s'étaient copieusement régalés d'un *kouskoussou* au mouton, assaisonné de *felfel*, le terrible piment rouge récolté chez les Aïth Ouabhen (2). On avait beaucoup chanté, crié, gesticulé et fait parler la poudre. Tandis que les convives savouraient les gâteaux au miel, arrosés de lait doux ou de lait aigre, de jeunes veuves avaient égayé en dansant la fin du repas de noces : la sévérité des mœurs, en Kabylie, n'accorde ce plaisir qu'aux veuves. Ces réjouissances s'étaient prolongées jusqu'au milieu de la nuit. Maintenant le cortège nuptial s'avançait à la clarté des étoiles sur une pente abrupte : plutôt un escalier qu'un chemin, formé de pierres inégales, grandes, petites, pointues, arrondies, tenant ensemble par la force de l'habitude, se détachant parfois. De l'un ou l'autre côté de ce casse-cou sinueux et pittoresque, partout où le rocher était recouvert d'une couche de terre végétale, s'étalaient de belles plantes potagères dans des jardins bien cultivés qu'entouraient des haies d'épines. Puis c'étaient des oliviers et des figuiers sans nombre où chantaient les rossignols, car on était en mai, la saison des amours. Des arbres de luxe, vignes, cerisiers, pruniers et noyers, décoraient quelques enclos; beaucoup étaient en pleine floraison, et l'air était tout imprégné de leurs aromes suaves. Des joueurs de flûte et de tambourin précédaient les nouveaux époux; derrière eux venaient les hommes des deux familles, tous armés, comme pour la guerre, de

(1) Repas de réjouissance.

(2) *Aïth* est le synonyme kabyle du *ben* arabe : fils de.

haches à double tranchant, de lourds bâtons ferrés, de longs fusils fabriqués dans la tribu des Yenni, de *flissas*, espèce de sabres provenant des Flisset-oum-el-il ou Fils de la nuit. Les gens de la noce conduisaient la jeune et belle Yasmina à la demeure de son vieux mari Yakoub-el-Akkach.

Entre Ikoulsa, le village de la mariée, et Thazerouth, celui de l'époux, la distance en ligne droite est peu considérable : pour la franchir, il ne faut à un oiseau que quelques battemens d'ailes. Mais ces villages, jetés comme des nids d'aigle sur deux pitons aigus, sont séparés l'un de l'autre par une vallée si étroite qu'à peine le soleil de midi en éclaire le fond. A descendre d'Ikoulsa dans la vallée et à remonter ensuite à Thazerouth, on employa plus de deux heures. Le soleil levant colorait en rouge le Thamgouth (1) lorsqu'on atteignit la demeure d'Yakoub. C'était un moulin de construction récente dont la roue était mise en mouvement par l'eau d'une cascade.

La mariée paraissait être à bout de forces. Elle avait assisté au *thâam* sans toucher à rien, voilée, muette et comme étrangère à ce qui se passait autour d'elle. Pendant le trajet, elle avait eu le frisson du condamné marchant à la mort. Il y avait là, à quelques pas du moulin, une roche plate, de forme allongée, qui surplombait le précipice. Yasmina alla s'y asseoir, les yeux attachés sur le vide. Quant au marié, il s'évertuait à éloigner un cortège importun :

— Voyez, disait-il, déjà les étoiles pâlissent!

Mais les Kabyles, les vieux comme les jeunes, aiment beaucoup à rire; ils se moquaient à qui mieux mieux de ce chardon amoureux d'une rose. — Yakoub, disait l'un, puissent tes vingt ans refleurir sur ton front ridé ! — Un autre ajoutait : — Yakoub, je te souhaite plus de fils que tu n'as de cheveux ! — C'était un feu roulant de plaisanteries mêlées d'exclamations joyeuses et de coups de fusil.

Au milieu du tumulte, personne ne prit garde à un homme d'aspect farouche qui, à la faveur des dernières ombres, s'était glissé dans l'enclos. Le visage caché par le capuchon de son burnous, il venait de s'étendre tout de son long par terre, derrière un gros figuier. Au moment où les gens de la noce s'éloignèrent enfin, cet homme, dont les yeux étincelaient, saisit d'une main fiévreuse le manche de son couteau et, en regardant Yasmina, il murmura :

— L'ange de la mort aura ton premier baiser.

Cependant le vieil Yakoub avait grimpé sur la roche plate avec l'ardeur d'un chacal qui a vu la perdrix. A son approche, Yasmina recula jusqu'à l'extrême bord du précipice; encore un pas, elle

(1) Le plus haut pic du Djurjura.

était dans l'abîme. L'homme caché lâcha le couteau, déjà à moitié tiré de sa gaîne. Le vieil Yakoub n'osa faire un pas de plus. Il se mit d'une voix dolente à adresser des exhortations à sa femme :

— Pour t'obtenir de ton père, lui disait-il, tu sais ce qu'il m'en a couté : cinq cents douros (1) ! une somme énorme, effrayante ! Les parures, les bijoux, ne te les ai-je pas prodigués? Je me suis ruiné par amour pour toi ; ne m'en es-tu donc pas reconnaissante? Yasmina, ma beauté, écarte du moins ce voile. Tu serais ingrate, ingrate à faire peur, si tu ne t'appliquais à me rendre heureux.

Il parla longtemps, suppliant ou menaçant tour à tour, mais en vain : elle n'était pas seulement muette ; elle était sourde aussi et comme changée en statue. Alors, emporté par son désir, il fit un mouvement vers elle. Aussitôt, s'étant redressée, elle se pencha sur le gouffre.

Yakoub-el-Akkach ne savait plus que dire ni que faire. Il invoquait Si Abd-er-Rhaman, un saint marabout surnommé *Bou-Kobrin* parce qu'il a deux tombes, l'une aux portes d'Alger, l'autre sur les escarpemens du Djurjura. Il le conjurait d'opérer en sa faveur un miracle, tout en se livrant à des réflexions moroses sur le cas de ce chardon laid et rabougri qui, follement épris de la plus belle des fleurs, s'abandonnait à sa passion. Certes il s'était attendu à quelque résistance ; mais qu'après la *fatah* (2) dite, la dot remise et les bijoux acceptés, on aimât mieux se jeter dans les bras de la mort que dans les siens, cela le confondait et passait son intelligence.

Derrière le figuier, celui qui tout à l'heure ressemblait à un tigre prêt à bondir sur une gazelle paraissait à présent ravi en extase ; il enveloppait Yasmina d'un regard où la joie rayonnait.

Le visage du vieil Yakoub s'allongeait de plus en plus. Il était allé s'asseoir, la tête basse, au pied de la roche d'où la rebelle le défiait comme du haut d'un rempart inexpugnable. Le dépit, la honte, un désir furieux, le poussaient à quelque parti extrême lorsque, ayant levé la tête, il vit qu'Yasmina lui désignait de la main une fleur aux couleurs éclatantes : c'était une *Maryem-el-nouar* ou fleur de Marie, qui brillait comme une luciole à cinquante mètres sous leurs pieds.

— Tu la veux ! s'écria-t-il. — Et, entraîné par un fol espoir, il se mit à descendre la pente raide et glissante, au risque de se rompre les os. — Ce n'était qu'une épreuve, pensait-il en se déchirant aux épines, elle a fait la coquette, elle m'aime, elle est à moi ! — Et l'amoureux à barbe blanche se traînait sur les pieds et les mains vers cette fleur, devenue à ses yeux le talisman de la vic-

(1) Environ deux mille cinq cents francs.
(2) Prière.

toire. Il l'atteignit enfin et, fier de son exploit, remonta en criant : — Lumière de mes jours, voici la fleur, la voici !

O surprise ! Yasmina a disparu. Il l'appelle, il la cherche; qui donc la lui a ravie ? Sont-ce les *djenouns* (1) qui habitent là-haut dans les cavernes d'Iguenguen ? Il pâlit, il tremble de tous ses membres; mais voici que tout à coup son front s'est rasséréné : il n'y a qu'un instant la porte de son moulin était ouverte, et maintenant elle ne l'est plus. Il soupire d'aise et prenant son élan :

— La colombe, se dit-il, s'est envolée vers le nid.

Le vieil Yakoub alla donner du nez contre la porte, qui resta close. Yasmina l'avait fermée en dedans au verrou. Le pauvre mari crut entendre dans les arbres quelque chose comme un rire étouffé; mais, ne voyant personne, il reprit espoir et courage, et voulut essayer de pénétrer dans la place par la douceur.

— C'est moi, mignonne, dit-il en frappant de petits coups sur l'obstacle. — Point de réponse, et le verrou ne fut point tiré. Alors il cogna à la porte d'une main impatiente : — Ouvre-moi donc ! N'es-tu pas ma femme, et n'est-ce pas offenser Allah que de traiter ton mari de la sorte !

Même silence. Hors de lui, accablant d'injures l'épouse révoltée, il attaqua à coups de poing et à coups de pied l'infranchissable barrière; mais, massive et solide, celle-ci tenait bon. La nouvelle citadelle d'Yasmina n'était pas moins imprenable que l'autre. Ivre de rage, Yakoub-el-Akkach se livrait contre elle à des assauts impuissans; il menaçait de la réduire par le feu quand, s'étant retourné pour ramasser une grosse pierre, il demeura, bouche béante, devant un groupe de femmes et de jeunes filles.

Elles venaient d'entrer dans l'enclos, apportant le blé à moudre en des cruches d'une belle forme antique, gracieusement posées sur leurs épaules. Elles étaient couvertes de bijoux; elles en avaient dans les cheveux, aux oreilles, au cou, sur la poitrine, aux poignets et aux chevilles : des *thacebth* et des *zérir*, chaînettes d'argent enrichies de corail, de perles, de pièces d'or ou d'argent, d'émaux multicolores, formant diadème ou ferronnière; des *thazath*, colliers, assemblages de verroteries, de coquillages, de morceaux de corail, de pièces de monnaie ou même de boutons de cuivre portant les numéros de régimens français; des *dah*, bracelets d'argent ou de cuivre, curieusement travaillés; des *khralkhrals*, anneaux des chevilles, en métal, plus épais et plus lourds que les cercles de fer rivés à la jambe des forçats, et des *amkies*, moins précieux, en cuir, en bois ou en corne; des *kouneïs*, boucles d'oreilles en argent ornementé de corail : les unes, les *zerouïar*, si grandes et si pesantes que les

(1) Malins esprits, démons.

oreilles ne peuvent les porter et qu'il faut les attacher dans les cheveux au moyen de chaînettes; les autres, les *thiounissen*, plus légères, mais moins estimées; enfin, des *ibezimen*, épingles-broches avec lesquelles on attache le haïk et toutes les pièces du vêtement, car on ignore en Kabylie l'aiguille, le fil, les cordons et les agrafes. Quelques-unes avaient le *tavezimth* tant désiré des jeunes épousées : grand anneau d'argent ouvragé et orné de corail qu'elles étalent avec orgueil sur leur front le jour où elles donnent naissance à un fils; si c'est à une fille, elles le placent modestement sur leur poitrine, entre les seins. Les fillettes qui n'avaient pas encore de bijoux s'étaient parées de feuilles d'alfa enroulées autour du cou et des poignets. Selon l'usage, ces dames et ces demoiselles avaient fait un bout de toilette pour aller tailler des bavettes au moulin. Qu'on juge de leur joie maligne, lorsqu'elles surprirent le marié de la veille se déchaînant comme une tempête contre cette porte obstinément fermée. La première arrivée avait fait signe de se taire à celles qui la suivaient. Toutes s'étaient avancées sur la pointe du pied, et maintenant leur rire retentissait devant le vieil Yakoub, qui, les bras ballans, croyait entendre siffler mille vipères.

— Que je te plains! dit l'une.

— Sous quelle mauvaise étoile es-tu né? ajouta une autre.

— Quelle sorcière t'a jeté ce maléfice! poursuivit une troisième.

Et le rire recommençait, strident, impitoyable, pareil à celui des mésanges autour du hibou qu'aveugle la lumière du jour. Alors quelqu'un sortit de dessous les arbres, et, s'étant approché des rieuses, il leur dit d'une voix nasillarde : — Taisez-vous, méchantes! —Il marchait très courbé, en s'appuyant sur un bâton; son vêtement n'était que loques; de son visage on ne voyait qu'une longue barbe inculte. Le concert moqueur avait cessé; effrayées à la vue de l'inconnu, les rieuses se serraient les unes contre les autres.

— Qui es-tu? demanda le vieil Yakoub, qui n'était guère plus rassuré qu'elles.

— Je suis un pauvre derviche, répondit l'inconnu. Cette nuit ma tête a reposé dans ton jardin. Mais laisse-moi parler à ces folles.

Et d'un air menaçant il continua :

— Lorsque les femmes vont babiller au moulin, savez-vous qui les suit de près? C'est le diable! Oui, le voilà derrière le buisson; il les guette, ainsi que le serpent qui fascine l'oiseau; il excite leurs instincts de coquetterie, il leur aiguise les dents pour mordre le prochain. Ah! quel plaisir elles éprouvent alors à le déchirer, et sans même épargner un époux malheureux autant que vénérable!

En prononçant les dernières paroles il s'était un peu tourné du côté d'Yakoub.

— *Allah isselmec!* dit celui-ci, et cela signifie : Allah soit avec toi! C'est le salut kabyle.

— Tremblez et fuyez! repartit l'inconnu en s'adressant aux femmes, car vos péchés sont là étalés devant moi, plus nombreux que les mauvaises herbes dans une terre en friche.

— C'est un saint! dit à demi-voix une des rieuses qui ne riaient plus.

— Un sorcier! fit une autre avec l'accent de la peur.

Et toutes s'enfuirent comme des alouettes devant l'épervier.

— Un sorcier! murmura le vieil Yakoub qui était tenté de les suivre.

Le derviche reprit :

— Je viens de l'ouest, du Gharb, du Mogreb-el-Aksa, du Maroc, d'où viendra le *Moulé-sâa*, le maître de l'heure, le sauveur du monde, qui, avec son cimeterre, tranchera la tête à tous les *roumis* (1).

— Et où vas-tu? demanda timidement Yakoub.

— Devant moi, toujours vers l'orient, en mendiant le long de la route pour faire mon salut. Et toutes les fois qu'en mon chemin je rencontre une source, ainsi que le Prophète l'ordonne au musulman fidèle, je me mouille les doigts, j'aspire l'eau par les narines et je dis en me prosternant : « Seigneur, fais-moi sentir l'odeur du paradis. »

Le pèlerin tendit la main pour demander l'aumône; l'autre fit semblant de n'en rien voir; alors le saint homme secoua la tête et dit : — Yakoub-el-Akkach, ton avarice égale ta luxure. — Celui-ci recula, saisi de crainte : c'était sa propre conscience qui parlait ainsi. Il tira vivement de son burnous un écu de cinq francs et le glissant dans la main de l'inconnu :

— O précurseur du *Montader* (2), s'écria-t-il, accomplis en ma faveur un prodige! Écarte le mauvais sort qui me ferme le cœur de ma femme et voue le mien au désespoir.

— Je n'ai que faire de ton argent, répondit le pèlerin d'une voix rude. Il rendit la pièce et fit mine de s'en aller. Alors Yakoub-el-Akkach se prosterna devant lui :

— Tu es un saint, dit-il, et je t'implore, car tu peux tout! Indique-moi comment je parviendrai à désarmer la rigueur de ma femme, et je te bénirai jusqu'à mon dernier jour.

— Ta femme n'a que quinze ans, tu en as plus de soixante! Vis-tu jamais s'unir les frimas de l'hiver et les fleurs du printemps?

— Ah! derviche, tu sais bien, toi à qui rien n'est caché, que nulle

(1) Les chrétiens, les étrangers. C'est là un article de foi pour les Kabyles comme pour les Arabes.

(2) Celui qui est attendu.

beauté n'est comparable à celle d'Yasmina ! Je l'aime et j'ai vingt ans ! Oui, continua-t-il en se tournant vers le moulin, ma jeunesse se réveille ardente, grâce à toi, perle fine, étoile, fleur céleste, fruit doux et parfumé comme un rayon de miel !

— Eh bien, soit, dit l'inconnu, j'essayerai.

— Que la main droite d'Allah te le rende !

Puis courant au moulin, Yakoub ajouta :

— Écoute-le, ce pieux pèlerin, il est le messager du *Mek'addem* (1). Toutes ses paroles sont saintes; il faut lui obéir. Yasmina ! Yasmina !

Il appelait en vain; en vain il frappait sur la porte. Le derviche lui dit :

— C'est ta faute : tu l'as effarouchée; elle redoute tes violences.

— Oui, j'ai eu tort; mais que faire ?

— Va chercher Salem-Hadj-Djennad.

— Mon beau-père ! tu le connais ?

Le pèlerin fit un geste qui signifiait : il n'y a point de secrets pour moi.

— Sa présence ici pourra nous servir, reprit-il; moi, pendant ce temps, je m'efforcerai de persuader ta femme.

— Puisses-tu y réussir ! dit le mari en s'en allant; mais il n'était pas sorti de l'enclos qu'il revint sur ses pas :

— Derviche, demanda-t-il, comment vas-tu t'y prendre ?

— Homme de peu de foi ! s'écria le pèlerin, et, lui tournant le dos, il se remit en marche pour la Mecque.

L'époux infortuné le retint par le pan de son burnous, et tombant à ses genoux :

— Pardonne-moi mon impiété, dit-il; ma vie est dans tes mains; fais que je sois aimé de ma femme; opère ce miracle !

Il se releva et partit; mais revenant encore :

— Dis-lui que je serai le plus fidèle des maris, que je m'engage à ne jamais la battre.

Il revint une dernière fois :

— Peut-être est-ce cette grande barbe blanche qui lui fait peur ; si je la faisais disparaître ?

— Oui, va te faire raser !

— Je cours chez le barbier, dit l'amoureux sexagénaire.

II.

A peine Yakoub-el-Akkach fut-il hors de vue que, l'inconnu ayant redressé sa taille et jeté son bâton, on vit apparaître un beau

(1) Celui qui avance.

jeune homme aux traits énergiques et fiers. En deux bonds, il se trouva devant le moulin. Déjà la porte s'était ouverte; Yasmina, sans voile, se montrait sur le seuil.

— Ali! cria-t-elle, et, pâle de bonheur, elle tomba dans les bras de son ami. Ils demeurèrent pendant quelques instans sans pouvoir parler ni l'un ni l'autre. Elle recouvra la voix la première :

— Je t'avais reconnu sous tes haillons, dit-elle; mais, au péril de tes jours, comment es-tu ici?

Ali lui montra son couteau.

— J'étais venu, dit-il, pour t'enfoncer cette lame au fond du cœur plutôt que de voir ta beauté profanée et mon amour outragé en toi.

— Frappe, mon bien-aimé! fit-elle, le visage rayonnant; frappe... je t'adore!

— Et tu mets le comble à ma misère! tu trahis ton serment! Toi, la femme d'un autre!.. Parjure, j'hésite encore à te laisser la vie.

— Non, n'hésite pas... frappe! Voici mon cœur; mais ne m'accable pas de tes injustes reproches. Je suis sans crainte, car je suis sans remords, et mourir de ta main, c'est la plus grande joie, c'est la seule que je puisse espérer sur la terre.

— Parle encore, Yasmina; ma souffrance s'apaise à ta voix plus douce que le chant de la fauvette.

— Sois mon juge, Ali; je veux me mettre à tes pieds, et là, j'attendrai que tu aies prononcé sur mon sort.

— Ah! chère, dit Ali en la relevant, je ne suis plus qu'amour et qu'indulgence.

Ils s'assirent sur l'herbe, la main dans la main.

— Ce qui doit arriver arrive, dit Yasmina; le malheur est sur nous! Et pourtant... regarde cette fleur.

Elle lui désigna la fleur qu'Yakoub-el-Akkach avait cueillie :

— Je serais là sans elle.

— Dans l'abîme! s'écria Ali en frissonnant.

— Mourir fidèle au bien-aimé, c'était mon désir, ma volonté; tu l'as compris, n'est-ce pas?

— Oh! lumière et parfum! Et j'ai pu douter de toi!

Yasmina reprit d'une voix lente et grave :

— Depuis un an, je t'ai pleuré comme ta veuve. J'étais résolue à ne point survivre à ta perte. Quand la *rekba* (1), la loi de vengeance, te vouait à l'exil, toi, innocent, et que tes ennemis, ces chacals pleins de haine, te poursuivaient de montagne en montagne, le

(1) La *rekba* kabyle a beaucoup de rapport avec la *vendetta* corse. Le Kabyle qui ne poursuit pas le prix du sang, la *diâ*, mais se contente d'une indemnité pécuniaire, attire sur lui le mépris de tous.

soleil se voila : depuis cette heure funeste j'étais ensevelie au fond de notre amour.

— Tu n'as donc pas douté, toi, de mon innocence?

— Ali, un assassin! non! non!

Ce cri d'Yasmina rendit Ali tellement heureux que, de nouveau, il resta muet devant elle, la contemplant avec des yeux ravis et pleins de larmes. Après un long silence :

— Il y a un an de cela, dit-il, je revenais un soir d'Ikoulsa à Thazerouth. Une tempête se déchaînait; les *djenouns* hurlaient dans les ténèbres, annonçant le malheur. Tout à coup, je me vois entouré de plusieurs hommes qui profèrent des menaces de mort. Je devine leur dessein : en cet endroit, le rocher est glissant, la pente presque verticale; un torrent gronde dans le ravin. Ceux qui demain y trouveront mon cadavre penseront et diront que la tempête et les *djenouns* m'ont jeté au gouffre. Une seule chance de salut me reste : c'est de m'ouvrir un passage, le couteau à la main. Je m'élance, je frappe! L'air est déchiré par un cri d'agonie. Le lendemain, devant la *djemâa* (1), quelqu'un vient m'accabler de son faux témoignage : c'est Yakoub-el-Akkach, l'auteur de ma ruine, l'ennemi de tous les miens. Lui qui a préparé contre moi cet affreux guet-apens, il m'accuse d'avoir lâchement assassiné son frère; il réclame la *diâ*, le prix du sang versé. Après lui, on entend des témoins achetés, cliens de l'usurier, malheureux que la dette accumulée de semaine en semaine a mis à sa merci. La *djemâa*, abusée, me condamne et prononce en sa faveur la *rekba* légitime. Il ne me restait à choisir qu'entre l'exil ou la mort.

Il se tut et baissa la tête. Elle le regarda au fond des yeux.

— Tu ne voulus pas mourir, n'est-ce pas, dit-elle, moi vivante?

— Et cependant, s'écria Ali en se redressant d'un bond furieux, cet Yakoub-el-Akkach, tu l'as accepté pour mari!

— Non, répondit simplement la jeune femme, j'ai épousé le tombeau. L'été dernier une trombe, en passant sur notre champ, avait emporté la récolte et jusqu'à la terre végétale. La dent de la misère est entrée profondément dans notre chair. Ma dot a arraché à la faim livide la vieillesse de mon père. Mais en m'éloignant d'Ikoulsa j'avais renoncé à la vie, je n'espérais plus te revoir jamais! J'avais choisi pour lit nuptial cet abîme; et pourtant, malgré moi, sur le chemin du supplice, mon âme te cherchait encore; elle t'appelait : Ali, disait-elle, sauve-moi! Tu me vis monter sur cette pierre : la mort était là... Tu m'apparus dans un rayon de lumière; je faillis expirer de joie en te reconnaissant.

(1) Assemblée de village où siègent et votent tous ceux qui sont en état de porter un fusil.

— Un sourire d'Allah t'a créée, dit le jeune homme, et il s'agenouilla devant elle.

Alors, dans le cœur et sur les lèvres des deux amans, ce fut un concert d'allégresse. Ils s'extasiaient devant le soleil radieux et devant l'azur sans limites. Elle lui rappelait les jours d'enfance, quand déjà ils se cherchaient et se trouvaient dans la montagne, car ils s'étaient toujours aimés. A quel moment, en quelle circonstance, l'amour avait-il confondu leurs âmes? Était-ce le jour où elle avait reçu de lui son *achoua*, la coiffure en toile où un amant très épris brode des arabesques éclatantes? Ils n'eussent pu le dire; mais ce qu'ils savaient, c'est qu'ils avaient grandi l'un et l'autre en s'aimant.

Orphelin de bonne heure, Ali Bou-Mançour avait reçu en héritage le moulin de Thazerouth. Depuis un temps immémorial ce moulin appartenait à sa famille. Il broyait tout le blé, froment, orge ou sarrasin, récolté autour du village et autour d'Ikoulsa. La part de farine abandonnée au meunier ne constituait pas la richesse; mais c'était la nourriture de chaque jour, et c'était presque l'aisance, si l'on y ajoutait les légumes et les fruits d'un jardin, le lait de quelques chèvres. Aussi, à dix-huit ans, Ali Bou-Mançour songea-t-il au mariage; mais il fallait avoir une dot à offrir au père d'Yasmina. En Kabylie, on n'épouse jamais une fille pour sa dot; tout au contraire, c'est le gendre qui est tenu d'en apporter une au beau-père : trois cents, cinq cents, mille francs ou davantage, selon l'état de fortune des deux familles. L'amoureux s'en vint trouver le vieil Yakoub-el-Akkach, qui possédait tant d'or accumulé par le recel et l'usure que deux mulets, disait-on, n'eussent pu en porter la charge.

A l'époque des premières expéditions françaises existait encore au col de Chellata, près de la crête djurjurienne, la *zaouïa* de Ben-Dris dont les affiliés avaient mérité l'étrange surnom de *tolbas* de la *kezoula*, ou savans du bâton. La *zaouïa* est une corporation religieuse, vouée à l'étude du Coran, à l'instruction de l'enfance, à des œuvres de charité. École, lieu de refuge, maison hospitalière ouverte au voyageur sans ressource, on la trouve fondée autour du tombeau de quelque marabout mort en odeur de sainteté. La *ziara* et l'*achour*, l'offrande et la quête, pourvoient à son entretien. Elle possède aussi des terres, du bétail, des figuiers et des oliviers provenant de legs pieux. Ce fonds est exploité par des *khemmès* ou métayers, ou au moyen de *touïzas*, corvées établies par la coutume locale. Mais aux pratiques dévotes, les *tolbas* de Ben-Dris avaient ajouté une industrie toute profane : celle de détrousser les voyageurs qui passaient au pied du Djurjura, dans la vallée de l'Oued-Sahel, ce grand chemin entre Constantine et Alger qu'ont suivi les

légions de Rome, les Vandales de Genséric, les Arabes de la première et ceux de la deuxième invasion, les seffras des janissaires turcs. Ils recevaient parmi eux et admettaient à l'*œurd*, à l'initiation, les mauvais sujets mis au ban des villages. Enfin leur réputation comme receleurs était si bien établie qu'il ne se commettait pas un vol dans les tribus voisines sans qu'on vînt chez eux, de plusieurs lieues à la ronde, réclamer l'objet volé. Les *kanouns* ou chartes communales ne frappent point d'amende le recel comme le vol. L'*oukaf* ou receleur n'est point méprisé. Le Kabyle, très pauvre, tient énormément aux moindres choses qu'il possède, car il ne peut que difficilement les remplacer. Grâce à l'*oukaf*, il rentre en possession de celles qui lui ont été dérobées, en les rachetant pour la moitié ou le tiers de leur valeur.

Yakoub-el-Akkach, jeune alors, faisait partie de la corporation de Ben-Dris. Il n'allait point détrousser les passans sur la grande route, non pas que ce moyen de s'enrichir répugnât à sa conscience; mais en donnant des coups de couteau on s'expose à en recevoir, et il était de la nature du chacal qui ne s'aventure que là où il n'y a point de péril. Adroit et rusé, il s'était fait une nombreuse clientèle non-seulement comme receleur, mais encore en pratiquant la *meurda*, l'usure à la petite semaine, et la *r'ania*, l'hypothèque kabyle : l'emprunteur abandonne la jouissance de son bien, le produit de ses oliviers et de ses figuiers, pour une somme souvent fort minime jusqu'au jour où il pourra la rendre. Pour dix ou vingt francs qu'il emprunte en avril, le montagnard qui va moissonner dans la plaine s'oblige à restituer en septembre cet argent, plus une mesure de figues de valeur égale. Quand les pantalons rouges apparurent au col de Chellata, sur la crête djurjurienne, Yakoub-el-Akkach se réfugia chez les Aïth Idjer. Là il continua d'exercer sa multiple industrie, augmentant sans cesse son trésor qu'il avait caché dans les grottes d'Iguenguen. Situées sur un contre-fort vertical du Djurjura, contre lequel s'adossent les villages d'Ikoulsa et de Thazerouth, ces grottes inspirent une crainte superstitieuse. On les croit hantées par les *djenouns*, et bien peu de Kabyles osent s'y hasarder. Yakoub-el-Akkach n'y était allé qu'en tremblant de tous ses membres ; mais le désir de mettre son or en sûreté l'avait emporté sur la peur. Plus grande encore que sa richesse était son avarice : pour n'avoir pas une femme et des enfans à nourrir, il avait vécu seul, ne mangeant que des galettes d'orge. Et comme il s'était toujours moqué des amoureux ! de ces fous qui, épris d'une belle et voulant se procurer la dot exigée d'eux par le père, se mettaient au cou la chaîne de l'emprunt! C'étaient là ses meilleures pratiques : l'usurier féroce leur tirait le sang des veines, la moelle des os. Or voici que tout à coup ce chacal s'était apprivoisé. Ce vieillard

s'était senti un cœur de jeune homme; il avait remplacé par des vêtemens neufs sa *gandoura* (1) sordide et son burnous troué. Il était allé chez la vieille Hasna, l'entremetteuse et la sorcière, pour obtenir d'elle à beaux deniers l'amulette qui fait aimer. L'avare s'était fait prodigue! Une petite fille avait opéré ce miracle.

Un matin, le vieil Yakoub avait rencontré Yasmina au fond de la vallée, près d'une fontaine où elle venait puiser de l'eau; il en était tombé éperdument amoureux. Devant ces yeux ardens attachés sur elle et ces bras décharnés prêts à la saisir, effrayée, l'enfant s'était enfuie, abandonnant sa cruche pleine. Il l'avait poursuivie sur la rampe d'Ikoulsa; mais comment atteindre cette gazelle? Comment attraper cet oiseau? Il était remonté à Thazerouth, en maudissant sa soudaine folie qui pouvait lui coûter cher. En effet, le *kanoun* des Idjer porte : « Celui qui accoste une jeune fille ou une femme sur une route, dans un bois, près d'une fontaine, est puni d'une amende de cinquante francs; s'il porte la main sur elle dans une intention malhonnête, il en paie quatre cents, et les tuiles de sa maison sont brisées par la *djemâa* réunie (2). »

Durant une semaine, Yakoub-el-Akhach demeura enfermé, refusant sa porte à tous et fuyant la lumière du jour, non qu'il redoutât encore les suites de son imprudence, mais un combat terrible se livrait dans son cœur entre l'amour et l'avarice. Un frais et doux visage était là devant lui sans cesse, pendant le sommeil comme pendant la veille; deux grands yeux noirs le brûlaient, et plus il faisait d'efforts pour échapper au radieux fantôme, plus celui-ci l'étreignait fortement. Un matin, dès l'aube, il sortit de chez lui revêtu d'un burnous magnifique, tissé à Kalâa, chez les Aïth Abbès, renommés pour la finesse et la beauté de leurs étoffes de laine. Le visage et les mains propres, la barbe bien taillée, il s'engagea d'un pas allègre dans le chemin d'Ikoulsa. Il s'avançait joyeux, souriant, entre les clôtures des jardins, sous un dôme de branches, de feuilles et de fleurs. L'amour, dans son cœur, avait remporté la victoire; touché par la baguette de ce grand magicien, il admirait la nature pour la première fois de sa vie. Soudain, quelqu'un s'inclina devant lui en disant : — *Allah isselmec!*

Yakoub-el-Akkach rendit le salut et poursuivit son chemin. Ali Bou-Mançour, car c'était lui, se mit à marcher à ses côtés, encouragé par ce visage aimable et ce gracieux accueil.

— Veux-tu me prêter trois cents francs? dit le jeune homme, et sa voix tremblait : le bonheur de toute son existence était suspendu à la réponse que l'usurier allait lui faire.

— Trois cents francs! s'écria Yakoub en jetant sur lui le re-

(1) Tunique courte en laine, sans manches, tombant jusqu'aux genoux.

(2) Devaux. *Les Kébaïles du Djerdjera.*

gard de l'oiseau de proie; quel besoin as-tu donc d'une pareille somme?

— Je veux me marier.

— Déjà; et avec qui?

— Avec la fille de Salem Hadj-Djennad, un homme pieux qui s'est agenouillé devant le tombeau du Prophète (1).

Les joues du vieil Yakoub étaient devenues aussi blanches que sa barbe.

— Ah! ah! fit-il avec un méchant sourire : Yasmina, la plus belle fille des Aïth Idjer!

— Et la plus digne d'être aimée!

— Mais Yasmina!

— Elle m'aime!

— Depuis quand?

— Depuis toujours!

Yakoub-el-Akkach proféra un effroyable blasphème.

— Tu mens! s'écria-t-il, la bouche crispée, elle ne t'aime pas! Elle ne sera jamais ta femme! C'est moi qui l'épouserai, dussé-je la payer son pesant d'or!

Et l'amoureux sexagénaire s'élança vers Ikoulsa, laissant son jeune rival comme pétrifié au milieu du sentier. Quand la fillette vit entrer dans la maison paternelle l'affreux satyre de la fontaine, elle courut se cacher derrière le *koufi* : c'est une énorme amphore en terre cuite au soleil de juillet, où le Kabyle conserve ses provisions d'hiver.

— Salem Hadj-Djennad, je te demande ta fille en mariage.

La voix d'Yakoub était brève et cassante; il parlait en homme convaincu que tout s'achète avec de l'or, même le cœur d'une vierge. Cependant, le père d'Yasmina secouait la tête en signe de refus :

— Ma fille, dit-il, est promise à Ali Bou-Mançour.

— Mais il n'a pas le premier centime des trois cents francs qu'il t'offre! Je t'en donnerai, moi, cinq cents! mille!

Et ce disant, il étala sa main toute pleine d'or sous les yeux éblouis de Salem, qui parut ébranlé.

— O père! cria Yasmina de derrière le *koufi*, ne cède pas à la tentation du démon!

— Je te donnerai quinze cents francs! répliqua le vieil Yakoub entraîné par une sorte de frénésie; n'est-ce pas assez? Deux mille! et toi, un des plus pauvres d'ici, tu auras ta place parmi les notables : tu deviendras *amin* (2), ou tout au moins *dhamen* (3).

(1) Tous ceux qui ont été à la Mecque ajoutent à leur nom le mot *Hadj*, pèlerin.
(2) Maire.
(3) Échevin.

Deux mille francs ! Jamais l'amour paternel d'un Kabyle indigent n'avait été soumis à pareille épreuve. Immobile, les yeux écarquillés, Salem Hadj-Djennad demeurait devant les pièces étincelantes comme le fakir devant le soleil. Soudain, Yasmina vint se jeter à son cou, et, dérobant sa rougeur, elle murmura d'une voix presque éteinte :

— J'aime Ali ! ô père, veux-tu donc que je meure !

— Non, dit Salem en la serrant contre sa poitrine ; puis, s'étant tourné vers le vieil Yakoub, il ajouta d'une voix ferme :

— Emporte ton or ; Ali a ma parole.

Yakoub-el-Akkach s'éloigna, la bouche pleine de menaces. Sa passion le mordait plus furieusement encore maintenant qu'il avait admiré de si près cette beauté et cette grâce. Pour posséder Yasmina, il se sentait capable de tout, même d'un crime. Mettre obstacle à son mariage avec Ali, voilà ce qu'il fallait faire avant tout. Mais comment? — Elle est amoureuse de lui, pensait-il, et lui, il va trouver à emprunter ailleurs que chez moi l'argent nécessaire. Son moulin n'offre-t-il pas une garantie suffisante ? — Et il se rongeait les ongles jusqu'au sang. On ne le revit à Thazerouth ni ce jour-là, ni le lendemain ; mais comme on lui connaissait des cliens dans les tribus voisines, son absence ne fut guère remarquée. Le troisième jour, il rentra au village : une joie cruelle brillait au fond de ses yeux.

Ali Bou-Mançour, lui aussi, regagnait ce soir-là le village. Le matin, il est parti pour la tribu des Aïth Yenni, forgerons, armuriers, orfèvres, et qui sont riches, étant industrieux ; il en rapporte la promesse d'un prêt de trois cents francs contre une hypothèque à prendre sur le moulin de Thazerouth. Il vient d'annoncer la bonne nouvelle à Yasmina et à son père ; il est ivre de bonheur. Mais voici qu'en approchant du moulin, il éprouve une surprise qui devient bientôt de l'angoisse : le bruit de l'eau ne parvient plus à son oreille. Il la connaît bien cette chanson qui a bercé son enfance. Mais il a beau écouter : plus rien. Ce silence précipite les battemens de son cœur. Il court au moulin, il en lève la vanne : la source est tarie !

Le lendemain, au point du jour, les gens de Thazerouth s'arrêtaient, émerveillés, devant une belle cascade, qui, à l'autre extrémité du village, tombait d'une hauteur de cent mètres dans un enclos planté de figuiers. Cet enclos adossé à la paroi du rocher appartenait à Yakoub-el-Akkach qui, le jour même, commença d'y construire un moulin, aidé de son frère, comme lui ancien *taleb* (1) de Ben-Dris, et des hommes de son *sof*.

(1) Savant ; c'est le singulier de *tolbas*.

Qu'est-ce qu'un *sof* kabyle? C'est une association armée de tribus ou de villages, ou même seulement d'un certain nombre de familles qui s'engagent à se défendre réciproquement contre les entreprises d'un *sof* ennemi, et à faire ainsi de la cause d'un seul la cause de tous. La Kabylie tout entière est organisée en *sofs*. A Thazerouth, comme partout ailleurs, il y en avait deux qui se disputaient la prépondérance dans l'assemblée communale : le *sof cheraga* ou de l'est, comprenant les *kharoubas* ou familles qui habitaient la partie orientale du village, et le *sof r'raba* ou de l'ouest, formé de celles dont les maisons et les champs étaient situés du côté occidental. Là aussi des conflits d'intérêt ou d'influence, soulevés dans la *djemâa*, dégénéraient souvent en combats meurtriers. Ali Bou-Mançour appartenait au premier; Yakoub-el-Akkach devait à sa richesse d'exercer, dans le second, une action prépondérante.

En vain Ali et ses amis grimpèrent-ils par des chemins de chèvre sur le contre-fort vertical auquel s'adossaient les deux parties du village; ils ne purent découvrir où ni comment la source avait été détournée. Plusieurs criaient au sortilège. Ali voulut pénétrer dans les grottes d'Iguenguen ; mais on l'en empêcha de force : — Jamais aucun de ceux qui sont entrés là n'en est revenu, lui dit-on; tu deviendrais la proie des *djenouns*. — Ruiné, désespéré, le fiancé d'Yasmina ne savait à quel parti se résoudre. Porter plainte contre Yakoub-el-Akkach devant la *djemâa?* Mais quelle preuve eût-il pu produire? En apprenant le malheur qui venait de frapper son ami, et qui ne la frappait pas moins cruellement elle-même, Yasmina se jeta aux genoux de son père : — Tu m'as donné la vie, lui dit-elle, reprends-la, mais ne me livre pas à cet horrible vieillard! — Elle pria tant et si bien qu'elle décida Salem Hadj-Djennad à la conduire auprès d'Ali pour lui dire : — Ne t'abandonne pas au désespoir; va travailler chez le *roumi*, dans les fermes de la plaine; quand tu auras gagné de quoi acheter un lopin de terre, assez pour nourrir une femme et des enfans, reviens. Nous t'attendrons patiemment; sois courageux : je t'aime! — Le même jour, Yakoub-el-Akkach abordait Salem d'un air de triomphe : — Possédant un pareil trésor, lui dit-il en désignant Yasmina, tu ne peux vouloir le céder pour rien à un misérable qui n'a que la faim à vous offrir à tous deux. — Le père d'Yasmina se taisait, accablé par l'évidence ; mais elle, résolue, vaillante, bravant l'ennemi en face, s'écria : — Va-t'en, Yakoub-el-Akkach! car vraiment tu ne ferais ici qu'un marché de dupe : avant que tes lèvres m'eussent effleurée, je serais morte! — Yakoub lui répondit par un regard où il y avait encore plus de haine que d'amour; et sur-le-champ il alla trouver son frère, comme lui capable de tout. On sait le reste.

Voué à la *rekba* légitime, menacé d'être tué comme un chien

atteint de la rage, s'il revenait à Thazerouth, Ali était perdu pour Yasmina : elle avait dû renoncer à l'espérance. Pour Yakoub-el-Akkach et les hommes de son *sof*, tuer Ali Bou-Mançour, ce n'était pas seulement un droit, c'était aussi un devoir : « Quand un meurtre est commis, disent les *kanouns*, le meurtrier doit mourir. » Une année s'était écoulée, et le jour était venu où Yasmina avait résolu d'assurer le sort de son père et de mourir. Devant le gouffre et déjà penchée vers la mort, elle avait jeté un dernier regard du côté de la vie. O prodige ! ô bonheur ! ses yeux avaient rencontré ceux d'Ali. Alors le courage lui avait manqué pour accomplir son sacrifice. Elle avait failli s'élancer vers le bien-aimé ; mais n'eût-elle point ainsi causé sa perte ? Elle avait usé d'un stratagème pour éloigner Yakoub et se réfugier dans le moulin. Maintenant, les mains unies, s'enivrant de leurs regards, étrangers à tout excepté à la joie de se retrouver, de se sentir l'un près de l'autre, les deux amans semblaient jeter un défi au malheur. Soudain des coups de fusil, en éclatant au loin, les arrachèrent à ce rêve délicieux :

— Fuis ! s'écria Yasmina, ce sont tes ennemis.

Ali continuait de la contempler avec les yeux de l'extase.

— Fuis, ô mon âme ! reprit-elle. Les hommes du *sof r'raba* viennent ici pour assister au *thâam* d'Yakoub. Ils te tueront !

Il y a deux repas de noces : l'un offert par le père de la mariée, l'autre par le mari.

— La souffrance, dit Ali, a changé mon visage, Yakoub ne m'a point reconnu ; ton amour seul a pu me reconnaître.

Cependant, pour la rassurer un peu, il abaissa sur son visage le capuchon du burnous et ramassa son bâton. Mais elle, plus blanche qu'un lis :

— Oh ! ce vieillard ! murmura-t-elle ; et fermant les yeux, elle ajouta : Frappe, Ali, frappe au cœur !

Il l'attira sur sa poitrine :

— O la plus belle et la plus parfaite ! s'écria-t-il dans l'enthousiasme de l'amour ; tu dois vivre, tu vivras pour attester la bonté d'Allah !

De nouvelles détonations retentirent plus rapprochées.

— Ne me laisse pas à ce vieillard vivante ! dit-elle les mains jointes.

— Ne crains plus rien de lui, répondit Ali ; pareille à la tempête, ma colère va fondre sur ce méchant. Plusieurs de mes amis absens sont rentrés cette nuit au village. L'an passé, lorsque la *djemâa* m'a condamné injustement, ils étaient allés travailler à Alger, où l'on gagne de quoi se nourrir et se vêtir. J'ai pu les décider à revenir enfin. Ils sont là résolus à combattre, à vaincre, à me venger ! Et

tous ceux de mon *sof* ont été avertis. Je n'aurais qu'un signal à donner. Mais devrons-nous en venir à la lutte sanglante? Non, si, comme je l'espère, je réussis à démasquer ce fourbe et ce lâche!

— Mais que vas-tu faire? demanda Yasmina qui renaissait à l'espoir.

Ali étendit la main vers les grottes d'Iguenguen.

— Tu sais, dit-il, qu'aux premiers âges des géans habitaient ces cavernes, cannibales altérés de sang et qui se déchiraient entre eux (1). Depuis un mois, je vis là, bravant les *djenouns*, les âmes errantes de ces monstres maudits d'Allah.

Il se tourna vers la cascade et continua :

— J'ai voulu savoir en quel endroit, par quelles manœuvres, cette eau, mon patrimoine, avait été détournée de son cours naturel.

— Et tu le sais? fit Yasmina suspendue à ses lèvres.

— Là-haut, sous les grandes pierres, j'ai découvert l'obstacle élevé par une main criminelle.

— Celle d'Yakoub!

— Et dès que je le voudrai, la source reviendra animer mon moulin.

— Allah est grand! dit Yasmina, les yeux levés au ciel, les mains croisées sur la poitrine.

— Je tiens Yakoub en mes dix doigts, reprit Ali; mais avant de le confondre, avant de le châtier, il faut...

— Quoi?

— Le contraindre à rompre ton mariage, à divorcer en te répudiant.

— Comment?

Ali tourna la tête sans répondre : il venait d'entendre un bruit de pas.

— Que ta beauté, dit-il, ne soit pas profanée!

Et il ramena le voile devant le visage d'Yasmina. Celle-ci était remontée sur la roche plate, lorsque Yakoub pénétra dans l'enclos.

III.

— Femme obstinée! dit le derviche de sa voix nasillarde.

— Eh bien? fit le vieux mari qui n'avait plus sa barbe.

— Rien ne peut la persuader. L'oreille reste close comme la bouche. Le cœur est de pierre.

— Que faire, hélas! derviche?

(1) Légende kabyle.

— Certes le barbier t'a fort embelli. Mais vois donc, Yasmina, comme sa joue est fraîche!

— Mon amour, dit Yakoub d'un air suppliant, je viens de te sacrifier ma barbe. Pour te plaire, que faut-il encore que je fasse?

— C'est à peine, ajouta le pèlerin, s'il a, rasé de frais, la moitié de son âge.

— On cesse d'être un vieillard, quand on est amoureux.

Paroles perdues! Le saint homme secoua la tête et dit d'une voix grave :

— Yakoub-el-Akkach, sais-tu ce que nous enseigne le Coran au sujet de la mule?

— Non.

— Apprends-le donc de moi. Si la mule est rétive, si elle se cabre ou recule et se bute, le sage alors est prompt à s'en défaire, et c'est le fou seul qui s'obstine à vouloir la dresser.

— Est-ce écrit?

— C'est écrit. Es-tu le sage? es-tu le fou? Lequel des deux?

— Mais la dot! son père ne voudra point me la rendre.

— Eh! n'es-tu pas assez riche?

— Grand merci du conseil! marche, pèlerin, marche vers l'orient; je ne te retiens plus, car tu ne peux rien, et, en dépit du Coran, je garderai ma mule!

Appuyé sur son bâton, le derviche s'éloigna par une âpre sente qui montait vers les hauts rochers. Parvenu à un tournant, il s'arrêta, étendit une main menaçante et s'écria :

— Yakoub-el-Akkach, la justice du Très-Haut t'a longtemps épargné; elle t'atteindra avant ce soir!

Le vieil Yakoub courba la tête sous cette menace : se moquer d'un derviche, le braver en face, était chose imprudente, et son premier mouvement fut de courir sur les pas du saint homme pour implorer son pardon; mais déjà celui-ci avait disparu. — Bah! se dit alors ce pécheur endurci, s'il est sorcier, il ne l'est guère; il n'a su rien faire en ma faveur; comment donc pourrait-il me nuire? Soyons tout à l'amour.

Et il courait vers Yasmina, lorsqu'il faillit renverser une vieille femme qui venait de pénétrer dans l'enclos :

— Hasna! cria-t-il; c'est toi, sorcière!

IV.

L'horrible vieille, cassée, ridée, flétrie par les années, encore plus par la misère, laissa tomber à terre le fagot de bois mort qu'elle portait sur son dos.

— Je veux être la première à te féliciter, dit-elle d'une petite voix traînante où il y avait autant de vinaigre que de miel.

— Tais-toi, et va-t'en ! fit le marié de la veille, exaspéré de rencontrer ce nouvel obstacle entre sa femme et lui.

— Que l'amour, poursuivit Hasna, soit propice à l'époux fortuné; que la belle épousée offre à ses baisers, dans neuf mois, un fils, afin qu'elle puisse elle-même se mettre sur le front un bijou pareil à celui-ci.

Et Hasna montra du doigt, avec orgueil, un grand anneau d'argent, incrusté de corail, qui s'étalait sur son front.

— T'en iras-tu, coquine ! dit Yakoub furieux.

Mais la vieille reprit sa litanie matrimoniale, toujours la même depuis un quart de siècle :

— Que ta femme, tendre et fidèle, demeure parée de toutes les vertus; qu'elle ferme sa porte aux amoureux.

— Cesseras-tu, entremetteuse !

— Enfin, sois plus heureux, sois surtout plus adroit que ce triste mari, condamné d'avance, qui, jaloux, refuse à sa femme tous les plaisirs, lui défend d'aller à la fontaine et au moulin, la bat... et meurt empoisonné !

— C'est toi, scélérate, qui distilles le poison.

— Yakoub, répliqua la vieille que chaque injure rendait plus méchante, la chair est faible autant que la tête est légère; si l'on te coupe un jour le *nif* (1), ne t'en désole point : cet accident arrive parfois aux maris qui te ressemblent. Ta femme a quinze ans, toi soixante : il faut donc que tu sois quatre fois plus raisonnable qu'elle.

— Que la rage t'étrangle, mégère ! exclama Yakoub, les poings levés.

Mais la vieille Hasna, qui en avait vu bien d'autres, ne s'émut point de si peu. Elle prit un air doucereux pour dire :

— La, la, ne nous fâchons point; déjà tu as eu recours à moi, et il faudra encore que je te vienne en aide. J'ai, tu le sais bien, des amulettes magiques, des talismans infaillibles qui font que le vieux mari est adoré de sa jeune femme. Et ne voit-on pas ici l'effet de mes recettes?

— Empoisonneuse, au diable !

— Depuis un an, ton amour était repoussé et le voilà payé du retour le plus tendre.

— Servante du diable !

— Des injures ! c'est avec cette monnaie-là que tu payes, toi, mes services !

(1) Chez les Kabyles, le *nif*, le nez, est l'emblème de l'honneur marital.

— Mais regarde donc ma femme : sous son voile, elle rit de tes sortilèges!

— Comment? Tu n'es pas à ses yeux le plus beau, le plus aimable des maris?

— Elle s'est dérobée à mes embrassemens!

— Qu'entends-je? dérobée!

La vieille Hasna prit un visage consterné; mais sous les cheveux gris tout hérissés, deux petits yeux pétillaient d'une joie maligne.

— Hier encore, dit-elle, j'ai glissé sous sa porte un verset du Coran tracé par la main d'un saint marabout. Mon zèle à te servir a dépassé la mesure, et c'est ta faute, Yakoub, si ta femme ne raffole pas de toi.

— Ma faute! Rends-moi donc, voleuse, mon argent!

Hasna lui mit devant les yeux un petit miroir arabe :

— Regarde! fit-elle.

— Eh bien!

— Ne vois-tu pas là dedans la cause de ta disgrâce? Sur le rocher pelé, la rose s'épanouit-elle? Et lorsque l'âne brait, la fauvette se pâme-t-elle d'amour? Ta barbe est rasée, mais en est-elle moins blanche? Songe à ton chef branlant qui s'incline vers la tombe, à ton regard éteint, à tes cheveux disparus, à tes rides sans nombre, et compte enfin tes dents! Combien t'en reste-t-il?

Et la cruelle riait à gorge déployée, les deux poings campés sur ses hanches.

— Ce vieux fou qui veut être aimé pour lui-même, à soixante ans! avec ce visage à mettre dans un champ de blé pour faire peur aux moineaux!

L'abominable vieille releva son fagot et s'éloigna en jetant à ce vieux mari toute sorte de prédictions sinistres.

V.

Yakoub-el-Akkach en demeura un moment accablé; puis voulant se rassurer un peu lui-même, il se mit à faire un discours de morale à Yasmina, toujours accroupie au bord du précipice :

— Enfant, lui dit-il, le mal n'a encore rien déformé en toi. Je sais combien ta jeune âme est honnête. Ah! garde-la toujours fermée aux conseils de ce monstre.

Et de la main, il désignait au loin la vieille Hasna.

— Crois-moi, quand je t'affirme que la bonté céleste a, pour l'époux vieilli, créé l'épouse jeune et pure, voulant par la sagesse de l'un unie à la beauté de l'autre leur assurer à tous deux paix et félicité. Les galanteries conviennent à ces coquettes qui sont le tourment du père ou du mari. A la fontaine, au moulin, parées

pour le diable, on les retrouve matin et soir caquetant, médisant, nouant de coupables intrigues. Toi, Yasmina, tu es un ange qui ne leur ressembles en rien. Tu n'auras que du dédain pour les beaux coqs de village; tu seras sans pitié pour les pigeons roucoulans! Valent-ils un époux fidèle? Mais écarte enfin ton voile, ô fleur du paradis!

Il s'élançait vers elle, quand des coups de feu retentirent cette fois près de l'enclos.

— Mes invités! fit-il avec dépit.

Ils vinrent le saluer, tandis que des femmes du village apportaient d'énormes terrines de *kouskoussou* fumant et des cruches pleines de lait doux ou de lait aigre. Les moqueuses, que le derviche avait mises en fuite, accouraient, elles aussi, rassurées par la présence des hommes de leurs *kharoubas*. Parmi elles était Hasna; elle revenait avec l'espoir incertain de quelques miettes à glaner au fond des plats. Enfin, tous les chiens de Thazerouth étaient là dans l'attente d'un os à broyer.

— Yakoub-el-Akkach, dit un des arrivans, le Tout-Puissant a répandu sur toi l'excès de ses bontés.

— *You! you!* firent les femmes et les jeunes filles.

— La beauté de l'épouse brille comme l'étoile du matin, reprit un des invités.

Un autre ajouta :

— Sur le front de l'époux le bonheur étincelle.

Puis un autre :

— Ta félicité est celle qu'Allah réserve à ses élus.

Les *you! you!* devenaient plus stridens : Yakoub eût voulu se boucher les oreilles.

— Le *thâam*, là, au fond du jardin, dit-il aux femmes qui apportaient les plats; puis, avec une grimace en guise de sourire, il ajouta en se tournant vers ses invités : — Trois moutons gras! Régalez-vous et commencez sans moi; je suis à vous tout à l'heure.

Les convives allèrent s'asseoir par terre, trois ou quatre autour de chaque plat, et les cuillers de bois se mirent en branle. Les terrines se vidaient en un clin d'œil, aussitôt remplacées par d'autres. De gros quartiers de viande disparaissaient comme par enchantement. Pour faciliter l'absorption des victuailles, ces prodigieux mangeurs creusaient devant eux, dans les pâtes du *kouskoussou*, une petite rigole où ils faisaient couler la sauce pimentée au *felfel*. Les cruches de lait ne cessaient de circuler, passant de main en main. De temps à autre, un convive se levait, et, chargeant son fusil, faisait parler la poudre. Alors les *you! you!* recommençaient de plus belle. Ces cris joyeux exaspéraient l'amphitryon; aigus comme les flèches de la moquerie, ils lui perçaient le cœur. Il

monta sur la roche plate; là du moins il échappait au regard des mésanges, sinon à leur persiflage. Il s'approcha d'Yasmina, et d'une voix sourde où il n'y avait que des sanglots :

— M'as-tu rendu assez malheureux! lui dit-il; le derviche avait raison : sous ton voile, il n'y a donc qu'une pierre!

— Non, répondit-elle avec une grande douceur, je ne suis point méchante; mais j'invoque ta générosité... Mon âme est à celui dont le sourire est tombé sur moi, plus brillant que le jour et plus doux que le miel. En nous créant, moi pour lui, lui pour moi, Allah n'a formé de nous deux qu'un seul être. La mort seule peut rompre le charme qui nous tient enlacés, lui l'arbre et moi le lierre. Ne me laisse pas te supplier en vain. Renonce à moi! répudie-moi! Pendant un an, tu le sais, je me suis obstinée dans mes refus; alors, bravant l'amour et défiant la douleur, j'ai voulu me sacrifier pour mon père. Hélas! je suis à bout de courage! Yakoub, sois généreux!

Dévoré de jalousie, la bouche pleine de fiel, Yakoub s'écria :

— Ah! ah! la mule du derviche te trotte par la tête! Mais comment, poursuivit-il en raillant, être insensible à la prière d'une épouse qui vient, le jour des noces, mettre sous les yeux de son mari sa trahison toute nue? J'aime ma femme à la folie, et il faut que je divorce... avant même d'avoir obtenu d'elle un baiser!

Il voulut lui arracher son voile et l'embrasser par surprise. Elle lui échappa en bondissant comme une jeune panthère; puis, repliée sur elle-même, les dents serrées, elle étendit vers lui ses petites mains dont les ongles, teints de henné, ressemblaient à des griffes noires.

— Je me défendrai contre toi, dit-elle; avant d'avoir subi l'odieux contact de tes lèvres, je serai morte!

Il vit qu'elle était sincère et se gratta l'oreille. Son avarice lui disait : — Prends garde! avec la femme tu perdrais aussi la dot. — Yasmina devina sa pensée, et d'une voix remplie de larmes, car sa colère n'avait été qu'un éclair, elle dit :

— J'obtiendrai de mon père qu'il te rende le prix d'un consentement arraché à la misère.

Alors ce fut la jalousie qui reprit le dessus chez Yakoub.

— N'exiges-tu pas, s'écria-t-il, que je te conduise auprès d'Ali? Ah! ah! folle, tu ignores donc qu'il t'a trahie à Alger, oubliée entre les bras des belles Mauresques!

Elle eut un sourire de mépris et de défi : — Ali m'aime, dit-elle, autant que je t'abhorre!

Livide, le poing levé, il s'avança vers elle.

VI.

Au même instant, cette menace tomba d'en haut :

— Yakoub-el-Akkach, si tu fais un pas de plus, je te change en pierre!

— Le derviche! fit Yakoub, saisi de crainte.

Le saint homme ajouta en ramassant un caillou :

— Comme je change cette pierre en une pièce d'or!

En effet, une pièce d'or roula devant Yakoub stupéfait (1).

— De l'or! cria-t-il en se ruant sur la pièce.

Courbé sur son bâton, le sorcier acheva la descente des hauts rochers. Il s'approcha d'Yakoub et lui dit d'un ton sévère :

— Il est écrit dans le livre saint : Ne frappe point ta femme, même avec une fleur.

Le mari d'Yasmina se prosterna le front dans la poussière.

— Envoyé d'Allah, dit-il, toi qui as reçu de lui un pouvoir surnaturel, accorde ta pitié à un infortuné! Tu le vois : marié d'hier à cette femme que j'adore, elle me dédaigne et me brave, parce que je suis vieux; mes amis sont là, goguenards et gloutons, qui rient à mes dépens en dévorant mon *kouskoussou* à la viande. O saint, étends sur ton serviteur ta main droite; ô tout-puissant derviche, rends-moi la jeunesse!

Un convive envoyé par les autres s'avança un peu et cria :

— Viens donc, Yakoub, ou tu ne trouveras plus que des plats vides.

— Je suis à vous dans l'instant même, répliqua celui-ci; mais toujours à genoux, les bras en croix sur la poitrine, il poursuivit :

— Ordonne que, pareil au printemps en fleur, je plaise à cette femme et que j'en sois aimé! O derviche, toi pour qui sa beauté n'a point de voile, tu sais que son regard fait rayonner la nuit, que la rose et le jasmin parfument son haleine et que jamais vizir n'offrit au padischah une telle merveille après le *ramadhan* (2). Elle est unique!

— Eh bien, dis-moi ton prix, fit la voix nasillarde.

— Mon prix! exclama Yakoub au comble de la surprise; te céder Yasmina, la lumière du jour! mais que veux-tu donc faire de ma femme?

— La rendre à son père, puisqu'elle refuse d'être à toi.

Le divorce est assez fréquent en Kabylie, et ces sortes de mar-

(1) Ce miracle fut imaginé et employé avec succès par Bou Bar'la, *l'homme à la mule*, le grand agitateur kabyle de 1853 et 1854.

(2) Le carême musulman.

chés n'y sont pas rares. Il arrive que le mari peu scrupuleux d'une femme jeune et belle la répudie pour la céder à un amant contre une somme d'argent plus forte que celle qu'il a lui-même remise au père. Il faut ajouter que la déconsidération s'attache à ce genre de maris.

— O magicien, dit Yakoub perplexe, toi qui changes les cailloux en or, tu ne veux donc pas m'accorder la jeunesse?

— La jeunesse, c'est l'étoile du matin, et tu t'inclines vers le couchant.

Ayant dit cela, le derviche se remettait en marche, laissant aux prises de nouveau l'avarice et l'amour. Cette fois, ce fut l'avarice qui remporta la victoire.

— La perle est sans défaut, dit Yakoub; veux-tu me la payer?

— Combien?

— Ce qu'elle vaut!

— Prends donc! fit le derviche, en lui jetant une bourse.

Yakoub la saisit comme l'araignée sa proie.

— De l'or! cria-t-il; cent douros?

— Juste!

— Un si pur diamant vaut cent fois cette somme.

Les bourses se suivirent, cinq, dix, quinze, vingt : c'était une pluie d'or. Ébloui, ivre, fou, l'avare les attrapait au vol ou les ramassait d'une main insatiable, et les enfouissait au fond de son burnous.

— Encore! encore! criait-il, ô magicien céleste, il t'en coûte si peu! Te faut-il des cailloux... Jette! — Sur sa bouche la volupté sourit, son front est de la neige... — Jette! jette!.. de l'or! jusqu'à demain! Ah! du moins cette bourse que tu gardes entre tes doigts!

— Soit! celle-là aussi, dit le derviche.

Yakoub tendit la main.

— Mais d'abord pour terminer le marché, fais le serment.

— D'abord la bourse, objecta l'avare.

— Jure! ou sinon...

— C'est mon propre cœur que j'immole! fit le vieil amoureux en larmoyant; Yasmina... tu la rendras à son père?

— Tout à l'heure.

— Je la lui rachèterai! pensa Yakoub, et il dit : — Par Dieu, par ce Dieu unique qui fait tout, qui voit tout, qui entend tout, par ce Dieu clément et miséricordieux à qui rien n'échappe (1), je répudie cette femme et te la cède de mon plein gré... La bourse!

— Tiens! dit le derviche en la lui jetant avec dégoût; puis il

(1) C'est la formule du grand serment.

ajouta d'une voix sévère : — Dépêche-toi d'aller cacher cet or dans les cavernes d'Iguenguen, à côté de l'autre!

— Tais-toi! dit l'avare en pâlissant, et il s'éloigna, rempli de défiance et de crainte : ce redoutable sorcier savait tout, même cela. Il s'engagea dans le sentier remontant, celui que le pèlerin avait suivi tout à l'heure. Parvenu au tournant, il regarda derrière lui et faillit tomber à la renverse : Yasmina avait levé son voile; le saint homme tenait ses mains étroitement serrées entre les siennes! A pas de loup, Yakoub redescendit la pente, et, s'étant glissé comme un serpent derrière un pan de roche, voici ce qu'il entendit : — Allah est grand! sa bonté te délivre; ton mariage est rompu; tu es rendue à mon amour! — Ali parlait de sa voix naturelle. Dans l'excès de la joie, oubliant toute prudence, il pressait Yasmina sur son cœur. L'avare jeta un cri terrible :

— Ali!.. mais c'est mon propre argent! je suis volé, assassiné!

Et il roula par terre en s'arrachant les cheveux.

— Ton argent? dit Ali, c'est celui des malheureux que tu as ruinés! c'est le mien; ne m'as-tu pas dépouillé de mon héritage?

— A moi! à moi! criait Yakoub; tuez le voleur! tuez l'assassin!

Les convives accouraient menaçans. Les femmes et les jeunes filles fuyaient en poussant des cris d'effroi.

— Écoutez-moi tous! dit Ali, qui rejeta le capuchon de son burnous.

— Ali! firent les Kabyles en le reconnaissant.

— La *rekba* le voue à la mort! dit Yakoub écumant de rage. Vous tous qui êtes de ma *kharouba* ou de mon *sof*, frappez-le; l'honneur vous le commande!

En vain Ali Bou-Mançour voulait-il se faire entendre; les cris de mort étouffaient sa voix, les haches, les sabres, les bâtons ferrés se levaient autour de lui. Dans ce suprême péril, Yasmina, éperdue, vit à terre la fleur qu'Yakoub avait cueillie; plus rapide que le vent, elle la saisit, et la jetant à Ali :

— *Anaya!* cria-t-elle.

Devant cette parole divine, toutes les armes tombèrent.

VII.

L'*anaya* est la plus sainte et la plus respectée des coutumes kabyles. C'est un gage qui rend inviolable celui qui le reçoit. Sa personne devient sacrée, non-seulement pour la tribu où l'*anaya* lui a été donné, mais encore pour toutes celles qui ont fait alliance avec elle. Il y en a de cent, de mille espèces. Ainsi quand deux tribus, deux villages ou les deux partis d'un village sont en guerre, les chemins par où les femmes vont à la fontaine sont couverts

de l'*anaya*, et nul n'y est dès lors inquiété; ou bien un meurtrier réclame et obtient ce gage d'une tribu : il trouve chez elle protection et asile. Tout peut servir d'*anaya* à un voyageur : un enfant qui l'accompagne, le mulet qui le porte, une lettre, un objet quelconque, le moindre brin d'herbe. « Lorsque deux hommes en viennent aux mains, disent les *kanouns*, si un troisième jette son *anaya* entre eux, la lutte doit cesser. » Celui qui viole cette coutume des aïeux paie une forte amende et il est déshonoré. Presque partout l'*anaya* des femmes vaut celui des hommes. Dans un village des Aïth Menguelate, une femme avait, en l'absence de son mari, remis à un homme, sous le coup de la *rekba*, une chienne qui devait le protéger. La bête revint ensanglantée; l'homme fut tué : de là bataille! et le sacrilège parut si énorme que ce village s'appelle depuis lors Thaourirth-n'Thadjounth, le *Piton de la chienne.*

Autour d'Ali Bou-Mançour, il s'était fait un grand silence; un vieillard fendit le cercle de ses ennemis désarmés par une fleur. Il appartenait à son *sof*, au *sof cheraga :* c'était donc un allié. Il portait le *tabenta* ou tablier de cuir des Kabyles d'autrefois. A Thazerouth, il était le doyen d'âge. Son burnous était percé de plusieurs trous d'inégale grandeur : les plus petits provenaient de balles kabyles, les autres de balles françaises qui sont d'un plus grand calibre.

— Tous ceux de mon temps, dit-il, sont couchés sous la terre; si je vis encore trois années, j'aurai vu cent fois les olives mûrir. Je fus un lion jadis; j'ai défendu contre le *roumi* la liberté de nos montagnes. J'ai donc acquis le droit de parler; et qui mieux que moi, le plus vieux, connaît les lois de l'honneur, les devoirs qu'elles imposent à chacun? Eh bien! je vous le dis : malheur à qui frapperait cet homme, car l'*anaya*, c'est Dieu lui-même qui le garde contre vous.

— Mais, objecta Yakoub, la coutume ancienne veut que celui qui a tué meure; le sang versé se lave avec du sang.

Le vieux Kabyle le regarda au fond des yeux :

— Es-tu donc bien sûr, toi, dit-il, qu'Ali ne soit pas innocent?

Voyant que sa victime allait lui échapper, Yakoub prit ses amis à part. Formés en cercle, les Kabyles engagèrent avec lui un débat très animé. Le vieillard dit à Ali :

— Tu es à la merci de cet homme qui veut ta mort. Profite du répit qu'on te laisse : fuis!

Ali regarda Yasmina :

— Mais toi, toi! fit-il.

— Laisse-moi partager ton sort! vivante ou morte! viens!

Brisée par tant d'émotions, ses forces la trahirent : elle ne put

faire un pas. Ali la souleva entre ses bras, et, plongeant dans l'abîme béant le regard clair de l'aigle qui sonde l'espace, il se mit à descendre par bonds les escarpemens de Thazerouth. Suspendu sur le vide, mais étranger à la crainte, il semblait avoir des ailes. Loin d'entraver sa course, son précieux fardeau la rendait plus rapide. Il devenait plus agile encore en sentant le cœur d'Yasmina battre contre le sien. Du haut de la roche plate, le vieillard les suivait d'un regard anxieux; il les accompagnait de ses vœux les plus ardens; il invoquait Allah :

— Vois leur jeunesse, disait-il, et laisse-toi toucher!

Cependant le conciliabule des Kabyles prit fin. A force d'excitations ou de menaces, la haine d'Yakoub l'emportait sur leur respect de l'*anaya*. Ils revenaient, cherchant Ali, les armes hautes. Son allié, le vieux lion du *sof cheraga*, les accueillit par un sourire railleur.

— Il a fui! s'écria Yakoub en courant vers le précipice; voyez là-bas! Est-ce que je rêve? Yasmina entre les bras d'Ali! Mais voyez donc : il enlève ma femme!

Plusieurs jeunes Kabyles s'élancèrent à la poursuite des fugitifs, qui continuaient de fuir vers la vallée, du côté d'Ikoulsa. Maintenant le bon vieillard admirait au loin Yasmina, courant et bondissant à côté de son ami avec des jambes de gazelle. Un des meneurs du *sof r'raba*, âme damnée d'Yakoub, avait chargé son fusil; déjà il épaulait et visait; il allait lâcher la détente lorsque le doyen d'âge de Thazerouth releva brusquement l'arme :

— Non! non! cria-t-il, ne tirez pas!

Avant qu'on en vienne aux mains, toujours les marabouts, qui ne se battent pas, et les vieillards, qui ne se battent plus, s'interposent et s'efforcent de trouver un accommodement.

— Réservez votre poudre et vos balles pour une meilleure cause, reprit le vieux Kabyle avec force. Qui de vous rallumerait la guerre à Thazerouth pour servir en aveugle la haine d'un seul?

— Moi, dit l'homme au fusil; je suis l'allié, l'ami d'Yakoub; ses griefs sont les miens.

— Nous tous qui sommes de son *sof!* crièrent les autres.

Le vieillard, ne fût-ce que pour gagner du temps, poursuivit aussitôt :

— Mais Ali rejoint ses partisans à lui; ils sont là-bas nombreux et résolus à combattre.

— Nombreux! fit Yakoub, tu mens! Je sais que tu as voté contre moi dans la *djemâa*; mais, jugé et condamné par elle, Ali ne compte plus guère d'amis, même dans son propre *sof*.

— Je vous affirme, moi, répliqua le vieux Kabyle avec l'énergie de la vérité, je vous affirme que ses amis, ses compagnons d'en-

fance, sont revenus d'Alger cette nuit, et que tous ceux du *sof cheraga* ont pris sa cause en mains, convaincus de son innocence.

— Qu'importe ! objecta Yakoub en devenant blême.

— Où donc et quand te vit-on au danger? Lorsque les autres se battaient contre le *roumi*, toi, comme un chacal peureux au fond de sa tanière, tu courais te cacher dans quelque trou où la mort des vaillans ne pouvait aller te chercher.

Yakoub lui jeta un regard venimeux :

— Prends garde à toi ! dit-il; tu abuses de ton âge.

Le héros presque centenaire s'avança vers lui, fier et menaçant; les yeux pleins de mépris, il s'écria :

— Si tu ne veux recevoir ma hache sur ton front, tais-toi, lâche !

Un de ceux qui s'étaient mis à la poursuite des fugitifs revint en courant :

— Les partisans d'Ali !.. fit-il hors d'haleine.

— Combien sont-ils? demanda Yakoub en l'interrompant.

— Vingt-cinq au moins; je viens de voir Ali au milieu d'eux.

— En avais-je imposé? dit le vieillard.

Le fait fut confirmé par d'autres témoignages. Les poursuivans revenaient les uns après les autres, annonçant que ceux du *sof cheraga* se préparaient à la lutte. Avertis du danger, ceux du *sof r'raba* accoururent. On reforma le cercle pour délibérer.

En ce moment parut un jeune Kabyle en costume de guerre et qui tenait dans sa main la *mzerag* (1). C'est un objet, habituellement un fusil, que les partis ennemis, la paix conclue, échangent entre eux et qu'ils gardent en dépôt jusqu'au jour où de nouvelles hostilités éclatent. Alors celui qui déclare la guerre renvoie la *mzerag* en manière de défi et comme les Romains lançaient le javelot.

— Ali Bou-Mançour, dit le jeune Kabyle, réclame l'entrevue où des hommes sages, qui n'ont devant les yeux que la justice, examinent et décident librement ce qu'il faut choisir : la paix ou la guerre.

Le héraut d'armes déposa devant lui la *mzerag*, un fusil mince et long qui avait remplacé la lance des ancêtres.

— Tout débat est superflu, dit Yakoub; la guerre !

Alors, derrière le jeune Kabyle, éclata une voix sonore, retentissante comme un clairon.

— J'accepte ton défi ! dit Ali. Il était là, regardant d'un œil calme ses ennemis frappés de stupeur. Pâle et tremblant, Yakoub baissait la tête devant un si fier courage.

— Mes amis sont restés dans la vallée ; seule pour me protéger cette fleur m'accompagne, reprit Ali en montrant la *Maryem-el-*

(1) *Mzerag* signifie lance.

nouar. Mais c'est armé de mon bon droit que je reviens parmi vous.

Tous gardaient le silence. Yakoub était sans voix.

— Hors celui-là, poursuivit Ali en désignant le doyen d'âge, tous ici vous êtes mes ennemis ; eh bien, soyez mes juges ! maîtres de mon honneur et de ma vie, prononcez entre cet homme et moi.

Son regard tomba foudroyant sur Yakoub. Celui-ci en reçut une telle secousse qu'il recouvra la parole :

— L'arrêt est rendu, dit-il, assassin de mon frère !

— Depuis mon enfance, reprit Ali, j'aimais une jeune fille, et je possédais un moulin, héritage de mes ancêtres ; j'étais le plus heureux des hommes ; la haine et l'envie ont fait de moi le plus misérable de tous ! Yakoub-el-Akkach est riche, riche autant qu'on peut l'être ; mais tout l'or de ses rapines pouvait-il me ravir l'amour d'Yasmina? Non ! c'est pourquoi mon lâche ennemi, n'osant m'attaquer en face, résolut de me ruiner, de me perdre avec l'aide de la fraude. Porter la main sur l'œuvre d'Allah, n'est-ce pas un sacrilège ? Détourner une source en se l'appropriant, n'est-ce pas un crime ?

— Mes amis, dit Yakoub d'une voix qu'il voulait rendre ferme, prêterez-vous plus longtemps l'oreille à cet imposteur?

— Regardez, s'écria Ali, la preuve est là, devant vous !

Des exclamations de surprise et même des cris d'effroi sortirent de toutes les bouches. Ce que voyaient les Kabyles tenait en effet du prodige : ici, dans l'enclos d'Yakoub, il n'y avait plus de cascade ; et là-bas, près du moulin d'Ali, l'eau ruisselait, animant la roue comme autrefois.

— Cette source détournée par une main impie, dit Ali, je l'ai, moi, ramenée dans la voie que lui avait tracée la volonté divine.

Il s'avança au milieu de ses ennemis et se plaçant devant Yakoub il ajouta : — Ce n'était pas assez de ma ruine, n'est-ce pas? Ose donc me regarder en face ! Qui, si ce n'est toi, paya les malheureux apostés là, le soir? Rappelle-toi la somme que tu leur as offerte pour faire de moi un cadavre ! Dois-je venir en aide à ta mémoire? Je le puis, car l'un d'eux a parlé, poussé par le remords. Faut-il les nommer tous?

Et Ali promenait autour de lui ses yeux étincelans.

— Épargne-les, dit le plus vieux de Thazerouth ; fais-leur l'aumône de ton pardon.

Quelques-uns baissaient la tête ; tous restaient silencieux, Yakoub comme les autres. L'un d'eux pourtant se pencha vers son oreille et lui dit à demi-voix : — Sache du moins payer d'audace !

Aussitôt Yakoub éclata :

— Et vous souffrez, s'écria-t-il, que ce meurtrier, ce banni vienne

nous braver en plein visage! Vous à qui tant de fois j'ai prêté mon argent, vous permettez qu'il m'insulte, qu'il vous insulte tous! Je viens une fois encore d'emplir vos estomacs, et de mes trois moutons gras vous ne m'avez laissé que la laine! Ingrats que vous êtes! Je relève, moi, la *mzerag!* aux armes!

Ce belliqueux appel ne rencontra aucun écho parmi les alliés d'Yakoub-el-Akkach. Plusieurs étaient ses complices, la plupart ses cliens, ses victimes; tous au fond le détestaient et le méprisaient. Le *savant du bâton* comprit que sa cause était irrévocablement perdue. L'avare alla s'asseoir à l'écart, et contemplant d'un œil désolé les débris du *thâam*, les plats vides et les os que les chiens achevaient de dévorer, il murmura entre ses dents : — Ils n'ont même pas la reconnaissance du ventre!

Cependant de nouveaux arrivans pénétraient dans l'enclos : c'était Yasmina conduite par son père. Les hommes du *sof cheraga* les accompagnaient sans armes, suivis des femmes, des jeunes filles et des enfans de Thazerouth. La vieille Hasna revenait, elle aussi. Salem Hadj-Djennad s'approcha d'Yakoub, et jetant une bourse devant lui :

— Reprends ton or, dit-il; j'aime encore mieux ma misère!

L'avare saisit avidement la bourse :

— Oui, j'ai répudié ta fille! s'écria-t-il; et maintenant elle viendrait me supplier les mains jointes...

Il tourna la tête; quelqu'un le tirait par le pan de son burnous. C'était la vieille Hasna :

— Pour guérir l'amour qui te consume, lui dit-elle à l'oreille, je connais...

— Arrière, maudite! je n'ai plus qu'un amour désormais!

Et il fit sonner la bourse; puis il s'engagea dans le sentier remontant, en serrant entre ses doigts crochus l'or qui remplissait ses poches.

Tout le village était accouru là, et la *djemâa* se trouvait par le fait réunie. Séance tenante, elle annula la sentence prononcée contre Ali Bou-Mançour; elle condamna au bannissement Yakoub-el-Akkach. Elle décida en outre que son moulin serait rasé; ce qui fut fait en un instant.

Yasmina était sur le cœur d'Ali.

— Retournons chez le marabout, dit le plus vieux de Thazerouth.

Et l'on se mit en marche, les deux *sofs* fraternisant, tandis que la poudre parlait joyeusement, et que les *chétas* et les *atobels* (1) faisaient rage devant un couple heureux.

J. Vilbort.

(1) Flûtes et tambourins.

LA

GÉOGRAPHIE DE LA GAULE

Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, par M. Ernest Desjardins, de l'Institut. — 2 vol. Paris, 1876-1878; Hachette.

Les études dont notre vieille mère la Gaule est l'objet sont en voie de progrès constant. Chaque année voit s'augmenter le nombre des ouvrages sérieux sur une matière honteusement négligée pendant trop longtemps ou traitée avec un manque effrayant de critique et d'érudition spéciale. Ce sont pourtant nos origines, nos vraies origines que l'on dédaignait ainsi, et lors même que nous ne saurions adopter à tous égards les conclusions de MM. Jean Reynaud et Henri Martin, nous leur savons le meilleur gré de ce qu'ils ont ramené l'attention sur notre berceau national et nous en ont révélé la mystérieuse poésie. Toutefois il est bon, il est indispensable que la science austère consolide et régularise le terrain reconquis par le cœur et l'intuition du patriotisme érudit. Il n'y a jamais lieu de regretter la connaissance du vrai, et dussions-nous rabattre sur quelques points du premier engouement, là comme ailleurs on gagne toujours à se tenir le plus près possible des réalités.

C'est à ce point de vue surtout que l'important ouvrage de M. Desjardins sur la *Géographie historique et administrative de la Gaule* contribuera pour sa grande part à augmenter la somme des notions positives qu'il est possible d'acquérir sur un terrain se dérobant trop souvent à notre curiosité. Bien connaître la géographie d'une nation, c'est posséder la clé, du moins la première des clés qui permettent de pénétrer chez elle. Le savant auteur était préparé de longue date à sa tâche par sa très remarquable édition de la *Table de Peutinger*, l'un des documens les plus curieux du temps de l'empire romain. Qu'on se figure une carte sur laquelle

sont dessinées toutes les routes militaires de cet empire, avec l'indication des étapes ou des stations, la distance qui les sépare et des signes divers marquant les localités importantes. Mais cette carte n'est nullement dressée sur le plan des nôtres. Les routes et le pays adjacent sont tracés au-dessous l'un de l'autre, sans souci du territoire intermédiaire, de telle sorte, par exemple, qu'une route suivant le cours de la Loire peut être tirée parallèlement au Rhin ou à la Seine. Il faut tout un travail de redressement pour constituer avec de telles données une carte routière conforme à nos habitudes modernes, qui exigent en tout premier lieu une figure proportionnelle des pays et de leurs contours. Mais ce redressement peut s'opérer, le grand savoir technique de M. Desjardins lui a permis de le faire, et l'on comprend aisément combien la géographie de l'empire romain, celle en particulier de la Gaule impériale, a gagné en clarté et en précision, grâce aux indications de cette carte officielle. On croit qu'elle fut composée à Constantinople sous Théodose et d'après des travaux plus anciens encore. Découverte l'an 1500 à Spire, elle devint la propriété de l'archéologue Peutinger (de là son nom actuel), et fut imprimée assez maladroitement à Venise en 1590. Puis on la perdit de vue, on croyait l'original perdu ; mais en 1714 on le retrouva à Vienne, quelque peu entamé par les rats, intact toutefois dans ses parties essentielles. Il paraît qu'il avait été vendu par un libraire au prince Eugène, qui en avait fait don à la Bibliothèque impériale, sans trop savoir probablement la valeur de son cadeau. Depuis, cette carte fut plus d'une fois reproduite; mais aucune édition ne saurait entrer en comparaison avec celle que M. Desjardins a publiée avec commentaires dans le cours des dernières années et aux frais du gouvernement français.

Mettant à profit pour l'étude spéciale de la géographie gauloise cette source précieuse de renseignemens authentiques, M. Desjardins a étudié, le plus souvent sur les lieux mêmes, les questions relatives à la constitution du sol gaulois à l'époque de la conquête. Ses recherches se sont étendues à l'état ethnique de ce pays habité par des races différentes plus ou moins fondues ensemble, à leur situation politique, aux divisions administratives introduites par la puissance conquérante, et même aux grands faits historiques tels que le passage d'Hannibal à travers la Gaule méridionale et les Alpes, la campagne de Marius contre les Cimbres, enfin la conquête elle-même de César, dont le résumé termine le second volume paru. Un troisième volume continuera cette description méthodique en réunissant les données recueillies par l'érudition moderne sur les divinités topiques ou locales de l'ancienne Gaule, lesquelles lui semblent, nous le croyons avec raison, avoir été plus réellement

ses dieux que les trinités plus ou moins vagues attribuées au druidisme.

L'étude de la géographie gauloise ne date pas d'hier. Sans parler d'anciens *Theatra Orbis* ou *Thesauri geographici* remontant à la fin du XVI^e^ siècle, il faut citer l'ouvrage remarquable d'Adrien de Valois (1), qui parut en 1675, et qui resta longtemps supérieur à tous les travaux du même genre. La *Notice* de D'Anville, qui date de 1760, ne le vaut pas comme érudition; mais c'est à cet habile géographe que l'on doit l'art moderne de dresser les cartes. Viennent ensuite beaucoup de mémoires, d'essais, de monographies se rapportant à une région, à des localités déterminées, mais dont la liste serait trop longue. Notre siècle les a vus foisonner en France et hors de France. On sait qu'une commission spéciale, instituée par le gouvernement déchu, s'occupe de reconstituer la carte des Gaules; mais ses travaux, jusqu'à présent, n'ont rien donné de définitif. Toutes ces recherches ont été compulsées, mises à profit par M. Desjardins, et, sans lui attribuer l'honneur qu'il serait le premier à récuser de n'avoir laissé rien à faire à ses successeurs, on peut classer son ouvrage dans la catégorie de ceux qui ferment une période d'études en résumant les travaux antérieurs et en ouvrent une nouvelle en les dépassant. Nous classerons, comme l'auteur lui-même, les résultats les plus saillans ou les plus curieux de ce savant inventaire sous la triple définition de géographie physique, ethnique et politique.

I.

La Gaule, la vraie Gaule historique, c'est-à-dire la Transalpine, — car la Cisalpine ou Gaule italienne ne fut gauloise qu'à demi, à la suite d'invasions relativement récentes, et ne tarda pas à s'italianiser, — la Gaule, mère de la France, est de délimitation si facile qu'on ne s'y est jamais trompé. C'est le pays renfermé entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et la mer. Cela posé, le premier phénomène physique et le moins variable en tout pays de quelque étendue, ce sont ses grandes arêtes, ce qu'on pourrait appeler son squelette, ce sont ses montagnes.

Les Alpes, du haut de leurs sommets vénérables, ont vu défiler bien des essaims de nos aïeux inconnus en quête d'un pays où il fît bon s'établir. Strabon remarquait déjà que leurs contreforts divergeaient en Gaule et convergeaient en Italie, ce qui rendait les incursions et les invasions plus faciles de Gaule en Italie que d'Italie en Gaule. Les hautes montagnes n'ont pas d'histoire, mais les hommes qu'elles effraient et attirent tour à tour sont loin de nourrir pour

(1) *Notitia Galliarum.*

elles des sentimens toujours identiques. C'est peut-être un des points où les modernes diffèrent le plus des anciens. Ceux-ci ne virent guère dans les Alpes qu'un objet de terreur et un obstacle aussi gênant pour le commerce que pour la guerre. Elles furent l'objet d'un culte de la part des plus anciens habitans. Le dieu gaulois, et probablement ligure d'origine, Penn, qui se fondit plus tard dans le Jupiter Penninus, fut longtemps adoré comme le génie souverain des montagnes, après avoir été la montagne elle-même. On a retrouvé les vestiges d'un de ses temples entre l'hospice et le lac du grand Saint-Bernard. Le nom lui-même des Alpes semble supposer une vieille personnification. Du reste, les Alpes firent longtemps aux Romains l'effet d'être absolument infranchissables par une véritable armée. Quant au charme puissant qu'elles exercent sur nous, — il est vrai que ce n'est pas depuis très longtemps, — on n'en trouve pas la moindre trace dans l'antiquité. Même au temps où la civilisation romaine eut jeté des routes à travers leurs cols les moins ardus, on ne voit pas que le goût des excursions alpestres ait jamais été répandu. Croirait-on, par exemple, que la plupart des hauts sommets qui séparent la Gaule de l'Italie sont restés sans nom chez les anciens? On ne trouve nulle part de nom latin correspondant au Mont-Blanc, ni au Mont-Rose, ni au Cervin, ni au Simplon, ni à la Dent de Jaman, ni à ces pics de l'Oberland dont les noms nous sont si familiers. Cela prouve tout au moins une grande indifférence. Le grand Saint-Bernard a pourtant un nom, *Summus Penninus* ou *Mons Jovis;* plus tard le Mont-Genèvre, *Mons Matrona*, mais uniquement parce qu'ils servaient de passages. Le Saint-Gothard est aussi nommé; il s'appelle *Adoulas*. C'est que les anciens ont été très frappés du fait que le Rhône, le Rhin et d'autres cours d'eau prennent leur source à ses pieds. Le Viso, *Vesulus*, générateur du Pô et de plusieurs affluens, doit sans doute son nom distinct à un phénomène analogue. On dirait qu'une fois la première terreur surmontée, les anciens n'ont pensé qu'à une chose : franchir le plus vite possible ces monts redoutables, et qu'ils ne se sont pas doutés qu'il pouvait y avoir un charme quelconque à vagabonder à droite et à gauche des routes impériales.

Il y avait évidemment plus d'un passage pratiqué à travers les Alpes dans les siècles antérieurs à la conquête. Le grand et le petit Saint-Bernard et le Mont-Genèvre comptent parmi les plus anciens, surtout le dernier, qui fut le plus utilisé par César et qui, selon toute apparence, avait déjà vu, deux siècles auparavant, défiler l'armée d'Hannibal. C'est même probablement par là que passèrent les bandes de Bellovèse, quand au temps des Tarquins une invasion de Gaulois pénétra dans l'Italie du nord. On sait que les an-

ciens divisaient le massif des Alpes gauloises à partir du Saint-Gothard en quatre sections dont les trois premières étaient les Alpes pennines, comprises entre le col de La Furca et celui de la Seigne, les Alpes Grées ou rocheuses qui allaient jusqu'au Mont-Cenis, les Alpes cottiennes, qui se terminaient au Mont-Viso. Ces Alpes cottiennes doivent leur nom à l'existence d'un petit chef de tribus, Cottius ou Cottus, qui, retranché dans ses âpres montagnes, refusa seul de se soumettre à César. Mais il finit par s'adoucir, se montra sensible aux avances d'Auguste et fut très fier d'être appelé son ami. Pour faire preuve de bon vouloir, il consentit à raccourcir et à améliorer les routes. C'est à lui et aux petites *cités* rangées sous ses ordres que l'on doit le remarquable monument de Suse, arc dédié à l'empereur Auguste, et où Cottius prend le titre de préfet. Claude acheva de gagner ses bonnes grâces en arrondissant son domaine et en lui conférant le titre de roi. Mais à sa mort son royaume fut réduit en province romaine. Ce qui n'empêcha pas de désigner longtemps le territoire qu'il avait gouverné par le nom de *Regnum Cottii*, comme une espèce de royaume d'Yvetot alpestre et sans que cela tirât à conséquence. Plus au sud se trouvaient encore les Alpes maritimes, où passèrent Hasdrubal et Pompée. Les Romains s'empressèrent de substituer des routes carrossables aux sentiers informes qu'ils avaient trouvés dans les Alpes, mais la route du Mont-Genèvre demeura toujours la plus suivie.

Le Jura comptait moins de passages que les Alpes. Avant la conquête, il n'y en avait que deux qui permissent de passer de l'Helvétie dans le reste de la Gaule, au sud le célèbre défilé du Pas-de-l'Écluse, au nord la trouée de Belfort. Les Romains percèrent une route de Vesontio (Besançon) à Avenches par Pontarlier et Yverdun, c'est-à-dire en grande partie sur la ligne que suit aujourd'hui le chemin de fer dit franco-suisse. Quant aux Cévennes, qui n'ont pas non plus changé de nom, plus d'un ancien géographe étendait leur chaîne jusqu'au-delà des montagnes d'Auvergne. A propos de ces dernières, une découverte encore récente a jeté un jour curieux sur l'origine du nom du Puy-de-Dôme, qui intriguait tant nos archéologues. Les fouilles pratiquées au sommet de cette montagne pour l'établissement du nouvel observatoire ont mis à découvert de vastes substructions qui ont été reconnues pour être celles d'un temple de grandes dimensions. Il était question de ce temple dans un passage de Grégoire de Tours, qui raconte qu'en 258, sous le règne de Valérien et de Gallien, une invasion d'Alamans incendia et détruisit dans le pays de Clermont un temple célèbre que les habitans appelaient en gaulois *Vasso* (lieu consacré). Or ce temple était celui de Mercure Arverne et renfermait une statue colossale de ce dieu qu'Élien déclare dépasser en grandeur tous les colosses

connus. C'est un statuaire grec, du nom de Zénodore, qui l'avait érigé pour le prix de 400,000 sesterces ou 80,000 francs du poids de notre monnaie. Or on a trouvé dans les ruines une inscription votive dédiée aux *divinités augustes et au dieu Mercure Dumias.* D'après César, Mercure, c'est-à-dire la divinité gauloise qu'il identifie avec le fils de Maïa, était l'objet du culte le plus généralement répandu en Gaule, et la seule difficulté est de savoir au juste le nom celtique de ce dieu indigène. Mais l'épithète de Dumias est évidemment topique. Ce mot pouvait exprimer soit l'idée d'embrasement, en souvenir des sinistres holocaustes jadis consumés pour apaiser les dieux de la Gaule, soit l'idée de puissance. En tout cas il en résulte que le *puy* ou *pic* de Dôme porte ce nom depuis une haute antiquité (1),

Les Romains apprirent aussi à connaître le mont Lozère, *Lesura* ou *Lesora,* la « montagne herbeuse, » et en apprécièrent beaucoup les fromages. Mais à l'intérieur de la Gaule nous retrouvons à peu près partout la même indifférence pour les hauts sommets. Les autres chaînes, excepté les Vosges et les Pyrénées, sont sans nom. Les anciens parlent de la forêt, non de la chaîne des Ardennes.

Les Pyrénées naturellement commandèrent plus fortement leur attention. Ces montagnes avaient déjà l'aspect dénudé qui nous frappe aujourd'hui, et il n'en fallut pas davantage pour engendrer la légende d'un incendie allumé par des bergers qui aurait dévoré les forêts d'un bout à l'autre. Cela n'expliquait-il pas leur nom par le rapprochement avec le mot grec *pyr*, feu? Mais outre qu'il est infiniment peu probable que le grec ait fourni aux Celtibères le nom de leurs montagnes, il semble que l'eau eut bien plus de part que le feu au déboisement de ces pentes ardues. Le buis et les eaux thermales des Pyrénées sont vantés par Pline. Leurs neiges et leurs lacs glacés ont été chantés par Lucain. Le passage le plus fréquenté depuis la plus haute antiquité fut celui qui faisait partie de la route de Barcelone à Narbonne, passant par Girone et le col de Pertus. Un autre donnait accès à la route de Saragosse (Cæsar-Augusta) à Oléron; un troisième permettait d'aller de Pampelune à Dax par le *Summum Pyrenæum* (Roncevaux) et l'*Imum Pyrenæum* (Saint-Jean-Pied-de-Port). Les Romains changèrent ces sentiers de chèvres en belles routes. Mais il y avait indubitablement d'autres passages encore, entre autres celui du val d'Arran par où passèrent des bandes chassées d'Espagne qui fondèrent le « Lyon des Réunis, » *Lugdunum convenarum*, dont on ne soupçonnerait jamais le nom antique sous l'appellation moderne de Saint-Bertrand de Comminges.

(1) Les paysans l'appellent le *Puy de Doume*, ce qui confirmerait cette étymologie.

Les fleuves font aussi partie du capital permanent de la terre gauloise, bien que leurs embouchures, nous allons bientôt le voir, aient singulièrement changé d'aspect. Dût-on s'en formaliser en Allemagne, nous devons commencer cette revue spéciale par le Rhin, limite géographique et politique longtemps incontestée de la Gaule. Il faut toutefois reconnaître que, comme limite ethnique, il s'acquitta toujours fort mal de sa fonction. Au temps de César il y avait déjà des peuples germains sur sa rive gauche, mais au temps de Tacite il y avait encore des peuples celtes sur la rive droite, et cet historien observait qu'il n'opposait qu'un faible obstacle aux incursions de droite ou de gauche. Sauf quelques déviations sans importance, son cours n'a guère changé jusqu'à Tolhuis. Mais, à partir de là, ses bras et ses embouchures ont beaucoup varié, ainsi que la région qu'ils traversent. Il a fallu d'immenses recherches pour reconstituer par à peu près la physionomie antique des pays qui forment aujourd'hui le Limbourg, le Brabant, la Zélande et la Hollande proprement dite. Drusus, père de Claude et de Germanicus, Corbulon, Civilis compliquèrent encore le réseau terminal du grand fleuve par leurs travaux de défense et augmentèrent par là le nombre de ses bras. C'est ce qui explique l'incohérence des renseignemens fournis par les anciens géographes. La Meuse suivait aussi un cours très différent de son cours actuel. Sans mêler encore ses eaux à celles du Rhin, elle passait à travers le pays qu'on nomme aujourd'hui le Biesbosch, mais qui ne présentait pas alors l'aspect déchiqueté de petites îles séparées par un tas de méandres marécageux, provenant de l'effondrement du xv^e^ siècle. C'était dans ce temps-là une plaine unie, et la Meuse, après l'avoir traversée, passait au sud-ouest de Dordrecht, gagnait l'emplacement où s'élève aujourd'hui Maasdam, partageait l'île actuelle de Voorne et se confondait enfin avec le Wahal à Geervliet, à l'est de La Brille. Il est à noter que le nom de la Meuse est resté à un bras du Rhin qui passe à Roterdam, ce qui désoriente beaucoup les voyageurs.

Quant au Rhin proprement dit, il se partageait à partir de Schenk en deux grands bras qui bornaient au sud et au nord la grande île des Bataves. Le bras méridional, le Wahal, suivait à peu près son cours actuel; l'autre remontait vers le nord et gagnait la mer par Utrecht, Woerden et Leyde (*Lugdunum Batavorum*). C'était le Rhin moyen, *Rhenus medius*, aujourd'hui le vieux Rhin, que Civilis et Corbulon réunirent au Wahal par deux grandes sections. Mais Drusus donna au Rhin une troisième embouchure en le réunissant à l'Yssel, ce qui lui permit de déboucher avec sa flotte dans le lac Flevo, aujourd'hui le Zuiderzée, mais alors de dimensions bien plus restreintes et terminé par une île actuellement submergée. On sait que ce fut la terrible inondation de l'an 1282 qui fit de ce lac une

mer recouvrant autour de ses rives une étendue de terrain au moins égale à son ancienne superficie. Les Hollandais, qui lui ont repris de nos jours le lac de Harlem et l'Y (prononcez l'*Ey*) songent sérieusement à reconquérir une partie importante du territoire submergé.

La Moselle, chantée par Ausone et Fortunatus, attira de bonne heure l'attention par la beauté verdoyante de ses rives et la limpidité de ses eaux poissonneuses. La Seine, *Sequana*, puis *Secana*, fut très appréciée par Julien, qui aimait son cours régulier, son étiage jamais ni trop haut ni trop bas, et ses eaux remarquablement pures. Ce dernier trait prouve entre autres choses que les fleuves aussi peuvent avoir leur histoire. Il se pourrait, bien que cela reste douteux, que l'embouchure de la Seine eût dans l'antiquité, comme celles du Rhin et de la Garonne, un nom distinct. Son estuaire se serait appelé *le Géon*, et ce nom pourrait bien désigner la nature marécageuse du terrain de la basse Seine antérieurement aux travaux d'endiguement (1).

Sans parler des cours d'eau de moindre importance qui sillonnent notre pays au nord-ouest et dont on a retrouvé presque tous les noms latins calqués sur d'anciens noms celtiques, passons à la Loire (*Liger*), dont Tibulle chanta, sans doute de confiance, les ondes azurées, — car elles sont plus jaunes que bleues, — et dont Lucain vantait la placidité, ce qui prouve qu'il ne la voyait pas tous les jours. Nous parlerons plus loin de son embouchure, mais nous pouvons déjà signaler une île qui se trouvait en avant de son estuaire et que l'on appelait l'île des femmes Namnètes. Cette île préoccupa beaucoup les anciens et les modernes. Elle servait de sanctuaire à un culte mystérieux, bizarre, sans analogie avec le druidisme, que des femmes célébraient avec des cérémonies orgiastiques, loin du commerce des hommes. Pourtant elles se rendaient d'elles-mêmes à bord des navires qui passaient en rade pour y chercher d'impudiques hommages et elles allaient aussi sur la terre ferme dans le même dessein. On a voulu chercher bien loin les origines de ce culte étrange, y voir une transplantation de mystères orientaux, peut-être du culte des Cabires, sans réfléchir qu'on ne connaissait guère le prosélytisme dans la haute antiquité et que les religions de la nature ont un peu partout poussé la dévotion jusqu'à l'immoralité la plus dévergondée. Nous verrons bientôt ce que cette île est devenue.

Quant à la Garonne, elle doit avoir changé très peu de régime, sauf toujours pour ce qui concerne son embouchure, puisque, d'après Strabon, elle avait 200 stades de cours navigable, c'est-à-dire

(1) On peut le rapprocher du bas-breton *Geûn*, marécage.

370 kilomètres, et qu'on lui en assigne aujourd'hui 372. Son vaste estuaire avait frappé les anciens, qui le comparaient à une mer. Déjà du temps d'Ausone, et même au-dessus de Bordeaux, la basse Garonne portait le nom de Gironde. L'Aude baignait autrefois les murs de Narbonne, qui était un vrai port de mer, et ce fleuve semblait aux anciens joindre ses eaux à celles du Rhône, qui communiquait en effet par un de ses bras, après avoir touché Aigues-Mortes, à la série des étangs qui se succèdent le long des côtes.

Le Rhône enfin, comme aujourd'hui, se faisait remarquer par l'impétuosité torrentueuse de ses ondes comme la Saône par son cours si lent qu'elle semblait immobile. Strabon et Ptolémée s'imaginaient qu'elle descendait des Alpes. La Saône était la grande artère commerciale de l'ancienne Gaule. Deux peuples riverains, les Éduens (pays d'Autun) et les Séquanes (Franche-Comté), se disputèrent le droit d'y prélever des péages.

C'est en passant en revue les côtes qu'on peut signaler des changemens notables depuis l'époque romaine. Le territoire national s'est trouvé tantôt agrandi par les conquêtes de la terre sur la mer, tantôt diminué par les envahissemens de l'élément liquide. Nos côtes méditerranéennes présentent à cet égard deux divisions bien tranchées. Si, partant du Var, ancienne limite de la Gaule et de l'Italie, nous nous dirigeons vers l'occident jusqu'aux embouchures du Rhône, nous longeons une côte granitique et schisteuse, âpre, peu favorable à l'élève du bétail, mais amie des arbres secs, l'olivier, l'amandier, le figuier. Là, sauf quelques érosions, aucun changement d'importance n'a eu lieu depuis l'antiquité. Mais, depuis les bouches du Rhône jusqu'aux Pyrénées, la côte n'a pas cessé d'empiéter sur la mer. M. Desjardins, dans l'ouvrage qui nous sert de guide, a attiré très judicieusement l'attention sur une circonstance qui explique les changemens amenés par les siècles dans la configuration de ce littoral. Dans une mer fermée et sans marée comme la Méditerranée, les fleuves ne peuvent se débarrasser de leurs apports comme dans les mers à flux et reflux. Ils forment non-seulement des deltas, mais encore des barres que ne disperse pas périodiquement le mouvement des marées. On a calculé que, depuis la victoire remportée par Marius à Aix en Provence jusqu'à l'année 1876, le Rhône avait dû porter à ses embouchures l'énorme quantité de 41 milliards 517 millions mètres cubes de limon. Aussi peu de fleuves ont, depuis l'antiquité, subi plus de changemens à leur estuaire. L'aspect du pays démontre qu'à une époque géologiquement moderne le Rhône se jetait dans la mer à Arles, et que la Camargue a été depuis entièrement formée par ses atterrissemens. Il y avait donc entre Lunel à l'ouest et les monts de l'Es-

tacque à l'est un vaste golfe qui s'enfonçait dans les terres jusqu'aux confluens du Rhône et de la Durance. Car cette dernière, mère de la Crau, la plaine de pierres bien connue, avait plusieurs bouches bien différentes de son embouchure actuelle. Marius, l'an 102 avant notre ère, gêné dans ses approvisionnemens par les barrages naturels du fleuve, fit creuser par ses soldats un large canal qu'il dirigea vers un point du littoral sûr et commode. Ce fut la Fossa Mariana, dont les Marseillais tirèrent ensuite un grand profit commercial. Ce canal s'avançait un peu au-dessous d'Arles, utilisait une dérivation de la Durance, et il est à noter que Marius devança comme d'instinct les ingénieurs de nos jours, qui ont enfin découvert, mais après plus d'une école, qu'on ne délivre pas l'accès d'un fleuve des barrages qu'il se fait à lui-même en l'endiguant de manière à lui imprimer un courant plus rapide. La barre se reforme plus loin, mais ne s'en forme pas moins. Il faut donc procurer au fleuve un émissaire sur un point du littoral éloigné des atterrissemens à venir.

Nous devons du reste renvoyer à la carte savamment dressée par M. Desjardins ceux qui voudraient se rendre compte des profondes modifications que l'estuaire du Rhône a subies depuis l'antiquité. On retrouve les vestiges d'anciens bras du fleuve aujourd'hui desséchés. Des îles ont été rattachées au continent par les atterrissemens. D'autres se sont élevées du sein des eaux. Des bourgades existent aujourd'hui là où la mer roulait ses flots, celle entre autres des Saintes-Maries, connue par la légende qui y fait débarquer Lazare le ressuscité, Marthe et Marie de Magdala, ses sœurs, Marie Jacobé, sœur de la mère du Christ, et Marie Salomé, mère des apôtres Jacques et Jean. Croirait-on cependant qu'on a dépensé beaucoup de savoir à soutenir contre toutes les évidences que le territoire des Saintes-Maries existait déjà vers l'an 40 de notre ère, uniquement pour ne pas donner tort à cette légende naïve entre les naïves?

De là, en se dirigeant vers les Pyrénées, on rencontre la remarquable série des étangs et des lagunes qui forment un cordon littoral des plus curieux. Leur origine doit être attribuée à la faible pente de la plage sablonneuse (0,01 par mètre), plan incliné sur lequel les vagues rejettent une partie des sables qu'elles entraînent.

A la fin ces sables accumulés forment des espèces de bourrelets qui ferment peu à peu les anses et se soudent les uns aux autres. La mer çà et là détruit son propre ouvrage, mais la configuration générale demeure. Les étangs étaient plus profonds autrefois qu'aujourd'hui et servaient à la navigation. On allait en bateau de Narbonne à Arles par les étangs et le petit Rhône sans entrer dans la Méditerranée.

Sur l'Océan il faut signaler d'abord le changement de l'embouchure de l'Adour, qui a dû se jeter autrefois à Cap-Breton, beaucoup plus au nord qu'aujourd'hui. De l'Adour à la Gironde nous sommes en face d'une région de dunes qui séparent de la mer les étangs formés par les cours d'eau se dirigeant vers le littoral. Seul le bassin d'Arcachon a conservé ses communications avec l'Océan. Les eaux douces ont donc remplacé dans les étangs l'eau salée des anciennes baies que les dunes ont fermées. Ces dunes se sont accumulées sur d'antiques forêts détruites au moyen âge et qui servaient, comme en Hollande, de remparts contre la mer. Quand on s'est mis de nos jours à planter les dunes pour les fixer, on n'a fait que revenir à la méthode naturelle dont le souvenir s'était conservé dans la tradition. C'est pourquoi, et bien que les dunes poussées par les flots et les vents aient empiété sur la terre ferme, il serait inexact de dire que dans la haute antiquité la terre s'étendait beaucoup plus loin qu'aujourd'hui sur le fond recouvert maintenant par la mer. Il serait plus conforme à la réalité de penser que le littoral ancien se confondait avec la rive orientale des étangs actuels.

En avançant toujours vers le nord, nous rencontrons l'ancienne île d'Antros, qui s'est appelée ensuite le Médoc, qui est aujourd'hui réunie au continent et qui, sur des cartes du XVI^e^ siècle, est encore représentée sous forme insulaire. La Gironde avait donc aussi son delta et se jetait dans la mer par deux branches.

A partir de là, nous trouvons un double mouvement, d'abord de la mer aux dépens de la terre, puisque le rocher de Cordouan, l'île d'Aix et très probablement celle de Ré, étaient rattachés au littoral actuel; puis de la terre vers la mer, en ce sens que, dans les anciens golfes de Saintonge et du Poitou, bien des bas-fonds sont devenus terres arables, bien des îles ne sont plus que des éminences et maint port de mer d'autrefois est devenu ville ou bourgade de l'intérieur. Niort fut un jour une île de la mer, tandis que, de nos jours, Noirmoutiers à marée basse ressemble fort à une presqu'île. Les embouchures de la Loire ont aussi subi de très grandes modifications. Il y eut un temps où ce fleuve arrivait à l'Océan par deux branches, l'embouchure actuelle et un bras qui, après avoir formé tout un lac parsemé d'îles, se déversait dans la mer par un émissaire aujourd'hui desséché qui passait à 10 kilomètres environ de Guérande. Le Croisic et l'emplacement de Batz étaient des îles. On parle encore aujourd'hui dans le pays de l'île de Batz. Les bouches de la Loire baignaient donc un véritable archipel. C'est à Batz qu'il faut placer selon toute apparence l'île des femmes Namnètes et à Brandu la légende des deux corbeaux fatidiques.

A mesure que nous nous rapprochons du Finistère, ce sont plutôt des pertes de territoire que nous avons à enregistrer. La mer n'a pas cessé depuis des siècles de battre en brèche ce promontoire qui semble la défier. L'île de Quiberon est bien devenue une presqu'île. Mais des affaissemens, des submersions, des érosions ont transformé en archipel des campagnes jadis verdoyantes. Il y a de sombres légendes qui parlent de villes englouties en punition de crimes sans nom. Des voies romaines s'arrêtent brusquement sur les grèves, elles menaient autrefois à des stations aujourd'hui disparues.

Ce recul de la côte se fait encore sentir du côté de Saint-Brieuc, près de Saint-Servan, au Mont-Saint-Michel, jadis entouré de forêts, et jusqu'à Granville. A partir de là, nous n'avons guère à signaler de changemens sur le littoral de la Basse-Normandie. L'estuaire de la Seine a été modifié par les atterrissemens qui ont fait la plaine basse de Harfleur au Havre et sur laquelle cette dernière ville a été bâtie. Antérieurement Harfleur ou Caracotinum était le port de mer principal de l'embouchure de la Seine. Les côtes de la Seine à la Somme, formées de hautes falaises marneuses, ont reculé par suite des érosions continues de la mer qui attaque les falaises par le pied et détermine de fréquens éboulemens. Nous signalerons toutefois à M. Desjardins un phénomène qu'il paraît avoir oublié : à mesure que les falaises reculent et que les promontoires s'émoussent, les nombreuses petites vallées qui ouvrent directement sur la mer et qui faisaient autant de *fiords* à l'époque romaine se sont avancées avec leur riche verdure jusqu'à la ligne actuelle des falaises. Il y a donc eu compensation. A Cayeux, la mer a reculé, et dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, le long de la côte belge, d'importans atterrissemens ont augmenté le domaine de la terre ferme. Une baie considérable allait de Calais jusqu'auprès de Thérouane. Le territoire de Dunkerque et celui d'Ostende étaient des îles. Nous sommes de nouveau en pays de dunes (1). Les îles zélandaises ont tantôt gagné, tantôt perdu. Nous retrouvons là encore des histoires de villages et de villes submergés.

Aux temps historiques la constitution géologique de notre pays était fixée. Depuis des centaines de siècles les volcans de l'Auvergne

(1) C'est en s'appuyant sur ces mouvemens du sol et en les comparant aux données des historiens que M. Desjardins fixe décidément à quelque distance en amont de Boulogne, sur la Liane, le *Portus Itius* d'où César partit pour la Grande-Bretagne. On peut remarquer à cette occasion la tendance des anciens à préférer un port de rivière à un port de mer proprement dit pour leurs armemens maritimes, Bordeaux sur la Gironde, Corbilon (Saint-Nazaire) sur la Loire, Caracotinum (Harfleur) sur la Seine. C'était pour avoir plus de sécurité.

avaient éteint leurs feux, et les glaciers des Alpes avaient reculé derrière le Rhône et le Jura, lorsque le nom de la Gaule prit rang parmi les noms ethniques. Quant au climat, bien des hypothèses ont été émises qu'une étude scientifique des conditions climatologiques et de leurs symptômes réguliers ne confirme pas. Le plus souvent on inclina vers la supposition que notre climat s'était notablement refroidi depuis l'époque de la conquête. C'est le contraire qui serait plutôt vrai, bien que le changement en tout cas ait été très faible. La disparition d'un grand nombre de forêts y aurait surtout contribué. Le fait est, par exemple, que la culture de la vigne s'est avancée vers le nord dans des régions qui passaient pour complètement impropres à la végétation du précieux arbuste. Strabon affirmait positivement qu'on ne pouvait la cultiver au nord des Cévennes. Il est vrai que cette même culture a rétrogradé depuis quelques siècles en Normandie. Mais cela tient simplement à ce que, sauf dans quelques années exceptionnellement chaudes, on n'a jamais pu y faire que du vin détestable. Quand on eut appris à faire le cidre, — inconnu des Gaulois, dit M. Desjardins, ce qui nous paraît très improbable, — non plus en broyant indistinctement des fruits de toute sorte, comme on le fait encore dans quelques districts reculés de Savoie et d'Auvergne, mais en choisissant les essences de pommiers les plus convenables à cette fabrication, le mauvais vin recula devant le bon cidre, et d'autant plus vite que les transports par mer fournirent de bonne heure au littoral de la Manche des vins du midi à des prix à peine supérieurs à ceux des pays de production. L'avance des vignes modernes sur les anciennes n'en est pas moins restée très considérable.

Les forêts, comme nous venons de le dire, étaient beaucoup plus étendues qu'aujourd'hui. Les surfaces actuellement boisées devaient selon toute apparence l'être aussi du temps de la conquête, car on a énormément déboisé et très peu replanté. Le nord était, comme aujourd'hui, plus boisé que le midi, mais surtout parce qu'il était moins cultivé. De nos jours c'est uniquement parce qu'il est plus humide. La forêt des Ardennes attirait surtout l'attention par son immensité. Elle s'étendait pour ainsi dire sans interruption jusqu'à l'Escaut et se ramifiait avec les grands bois qui se succédaient du pays de Trèves à Besançon. Vers l'ouest elle avait, dans le Laonnais et le Parisis, des prolongemens dont les forêts actuelles de Senlis et de Compiègne ne sont que les débris. Ses dernières lisières approchaient Lutèce du côté du nord, et vers l'est la future capitale voyait se dessiner les grands bois des Meldi (Meaux), dont les forêts de Sénart et de Fontainebleau sont aujourd'hui les restes. Au sud et à l'ouest étaient celles des Sénones (Sens) et des Carnutes (Chartres). C'est dans leurs sombres profondeurs que s'ourdit la

grande conspiration nationale qui faillit arracher à César la Gaule expirante. Le Beauvoisis, le pays de Caux, l'Armorique étaient aussi couverts de bois. Très certainement de nombreuses clairières avaient été déjà pratiquées dans cette immense région forestière, et elles tendaient à se réunir rapidement, puisqu'il y a des traces d'ordonnances sévères contre ceux qui déboiseraient sans nécessité. Mais il n'est jamais question de reboisement.

Il nous faudrait répéter presque tout ce que nous avons dit dans notre étude sur la Gaule au temps de Vercingétorix pour suivre M. Desjardins dans sa nomenclature des productions du sol gaulois. Sa fertilité sous le double aspect des céréales et des prairies était déjà vantée dans l'antiquité, et l'une des causes qui détournèrent les Romains de tenter la conquête de la Germanie fut la très mauvaise opinion qu'on avait des terres germaines. L'étendue des forêts et surtout des grandes chênaies devait favoriser l'élève du porc dont les Gaulois faisaient une consommation très grande. La charcuterie gauloise était même très appréciée des gourmets de Rome. Notons, puisque nous en sommes au chapitre des comestibles, que les huîtres des Meduli (Médoc), proches parentes de celles d'Arcachon, et qu'on appelait les *bordelaises*, celles des Santones (Saintonge), grand'mères de nos marennes, les *armoricaines* qu'on allait probablement chercher dans la baie de Cancale, étaient très réputées, et les amateurs disputaient sur leurs mérites respectifs. En définitive et comme résultat de toute cette géographie physique, nous pouvons dire que, si l'on fait abstraction du travail humain, il n'y a pas grand'chose aujourd'hui sous le soleil de France qui diffère essentiellement de ce qu'éclairait celui de la Gaule.

II.

Il s'agit maintenant d'animer la scène dont nous venons de décrire les contours et les principaux décors. Quelles étaient les populations réunies sous le nom collectif de Gaulois ou de Celtes entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et la mer, lorsque Rome entreprit de les soumettre?

D'avance nous savons que plusieurs élémens distincts, dont quelques-uns même n'étaient nullement fondus avec leurs voisins, concouraient à peupler ce grand territoire. Ils n'étaient pas indigènes au sens strict du mot. Antérieurement aux migrations qui ont laissé quelques traces dans l'histoire, il y avait certainement des êtres humains sur la terre qui devait un jour s'appeler la Gaule. Les découvertes faites dans le cours des dernières années en matière préhistorique nous ont révélé l'existence, remontant à une antiquité prodigieuse, de populations probablement assez clairsemées, vi-

vant d'une vie réduite à sa plus simple expression, n'ayant que des instrumens de pierre, et dont il est absolument impossible de conjecturer l'origine. Autant qu'on ose affirmer quelque chose de leur état social, il y a lieu de croire que ces peuplades appartenaient à des races inférieures et n'avaient dépassé que de très peu le niveau de la sauvagerie pure. Cependant il y a déjà de l'art dans les croquis d'animaux tracés à la pointe d'un stylet de pierre sur des morceaux d'os et de bois et qu'on a déterrés dans certaines grottes de l'Ariège. Ces croquis doivent remonter bien haut dans le passé, puisqu'ils représentent des animaux disparus depuis l'époque historique. Mais depuis que nous avons vu à l'exposition ethnographique des dessins dénotant une véritable virtuosité exécutés par des Boschimans, c'est-à-dire par des membres d'une des familles les plus abruties de l'espèce humaine, il n'est plus permis de penser qu'un certain développement de l'art suppose toujours un développement social correspondant. Ces premiers habitans ont-ils été exterminés par les nouveaux venus qui avaient un nom et qui l'ont gardé, ou bien se sont-ils fondus dans la masse immigrante? Rien absolument ne nous permet de résoudre cette question.

Aux temps historiques deux noms de nation, d'origine distincte, se présentent de prime abord dans la Gaule méridionale, ce sont les Ibères et les Ligures.

Les Ibères peuplaient la plus grande partie de ce qui fut plus tard l'Espagne; mais ils franchirent les Pyrénées, ils occupèrent le pays entre ces montagnes et la Garonne, ils s'avancèrent même plus haut sur la carte, peut-être même ont-ils essaimé sur la surface entière de la Gaule. Il y a des théories ethnologiques d'après lesquelles les deux Bretagnes et l'Irlande seraient encore peuplées par leurs descendans. On est fort tenté de leur attribuer ces étranges monumens mégalithiques, dévolus à tort au druidisme, et qui forment une chaîne de l'Afrique septentrionale aux îles britanniques tout le long du littoral. Ce qui est plus certain, c'est que les Ibères allèrent à l'est plus loin que la haute Garonne et se rapprochèrent du Rhône. C'est entre les deux fleuves qu'ils rencontrèrent les Ligures et fusionnèrent avec eux. Refoulés d'une manière pour ainsi dire continue vers les Pyrénées par l'élément celte ou gaulois, ils offrirent à la fin un front de résistance qui rendit impossible leur absorption totale. On peut sans témérité retrouver leurs descendans chez nos Basques, cette fraction si caractérisée de notre famille française, et dont la langue est une exception si curieuse en Europe. Quand la Gaule reçut d'Auguste une organisation qui resta définitive à bien des égards, les *neuf peuples d'Aquitaine* demandèrent et obtinrent de former un groupe à part, ayant ses lois et

son organisation distinctes. Les noms anciens d'Auch (Eliberis), d'Elne (Illiberis), permettent de les rapprocher de plusieurs noms analogues en Espagne. Les Ibères sont-ils venus d'Afrique à travers l'Espagne, comme plusieurs ethnologues inclinent à le croire? Nous n'oserions l'affirmer, bien que cette hypothèse soit loin d'être construite en l'air.

Les Ligures, au contraire, ou plus exactement les *Liguses*, dont le grand centre d'établissement fut toujours la rivière de Gênes, doivent être venus d'Orient par la vallée du Danube, une des routes les plus fréquentées par les grandes migrations. Il est fort difficile de préciser leurs limites en Occident; mais il est certain qu'ils s'avancèrent au delà du Rhône, et qu'au temps de la conquête romaine, la Provence conservait encore les traces de leur ancienne prépondérance. A l'époque d'Hésiode, qui ne connaît pas encore les Celtes, c'est-à-dire vers le IX^e^ siècle avant notre ère, les Ligures désignaient pour les Grecs le peuple de l'extrême Occident. Ce qui est à noter, c'est que toutes les recherches faites dans le but de retrouver quelques traces de leur langue tendent à montrer qu'elle avait un grand air de famille avec les langues celtiques. C'est peut-être ce qui favorisa leur fusion avec les Celtes arrivant du nord. L'antiquité connut en effet une population celto-ligure. C'est avec ces Ligures qu'eurent affaire les Grecs fondateurs de Marseille. Ce sont eux qui, selon la légende, combattirent Hercule dans les champs de la Crau. Il semble bien que cet Hercule ne soit autre que le Melkarth de Carthage qui s'est trouvé mêlé on ne sait trop comment à quelque vieux mythe local. Ce qui indique du reste chez cette nation ligure une certaine prédisposition native au commerce ainsi qu'un sentiment assez élevé de ses conditions essentielles, c'est que, bien avant l'arrivée des Romains, il est question d'une route conduisant d'Italie en Espagne par ce pays celto-ligure. Les voyageurs y jouissaient d'une grande sécurité parce que les riverains de cette voie se tenaient pour responsables des attaques dont les passans pouvaient être l'objet.

Le Ligure, comme l'Ibère, était généralement petit, sec, nerveux, sobre, dur au travail, intéressé, pas toujours loyal. Une remarque à faire, c'est que plusieurs peuplades ligures cherchèrent leur assiette dans les hautes vallées des Alpes, et que dans le nombre se trouvaient les Medulli, signalés par Vitruve à cause de la fréquence des goîtres, et l'on attribuait déjà cette infirmité à la nature des eaux qu'ils buvaient. Lorsque l'élément gaulois proprement dit vint se superposer à l'élément ligure, — et ce dut être avant les guerres puniques, puisque Hannibal n'eut affaire qu'à des Gaulois dans la région du Rhône, — il semble que les deux populations se soient entendues assez aisément. Mais il n'en aurait pas été de même par-

tout. Du moins on a trouvé en 1817 à Entremont, à quelques kilomètres au nord d'Aix, un monument des plus curieux, le plus ancien spécimen de sculpture indigène que nous possédions, car il est antérieur à la conquête romaine, et, bien que découvert à peu de distance d'Aix, il est sans aucun rapport avec la fameuse bataille livrée sur son territoire. Qu'on se figure trois pierres carrées placées l'une sur l'autre. Sur trois faces, on remarque des sculptures grossières, en partie avariées par l'effet du temps, mais pas assez pour qu'on ne puisse reconnaître le sujet et admirer la vigueur d'expression de l'artiste inconnu qui les a ciselées en relief. Sur les deux faces latérales on voit une série de têtes coupées avec cette hideuse expression que l'on constate sur les figures conservées des guillotinés d'aujourd'hui. Ce sont de grosses têtes rondes, aux traits vulgaires, grimaçantes, les yeux clos, excepté une qui les a démesurément ouverts. Sur la face du milieu on distingue des cavaliers la lance en arrêt, qu'à leurs longues épées, à leurs tuniques fendues, à leurs casques bizarrement ornés, on reconnaît pour des Gaulois. On sait que longtemps la coutume gauloise fut de couper la tête des ennemis tombés sur le champ de bataille et de s'en servir comme de trophées. Ce monument, unique en son genre, rappellerait donc une victoire des Gaulois venus du nord sur des Ligures de Provence. Il a peut-être été retouché à une époque plus récente, mais l'événement qu'il rappelle doit probablement remonter au VII^e^ ou au VI^e^ siècle avant notre ère.

Les Phéniciens ou les Carthaginois ont eu aussi des établissemens sur nos côtes méridionales antérieurement à la fondation de Marseille. Ce sont les Grecs qui ont fait honneur à leur Hercule des *settlements* du Melkarth punique; mais Hercule n'était pas une divinité phocéenne, et les noms d'*Heraclea* (Saint-Gilles), de la *Via Heraclea*, d'*Heraclea Caccabaria*, c'est-à-dire d'Héraclée la Carthaginoise, probablement située sur la baie de Cavalaire, de Port-Vendres ou *Portus Veneris*, d'*Hercule Monœcus* ou d'Hercule solitaire (Monaco), de *Ruscino* (Castel Roussillon), etc., sont autant de souvenirs des établissemens phéniciens. Une remarquable inscription carthaginoise, déterrée à Marseille en 1845, prouve que la ville grecque possédait un comptoir et peut-être un quartier punique. Sur l'Océan, le seul port carthaginois que l'on puisse déterminer avec une certitude suffisante est celui de Corbilo, que des recherches récentes permettent de fixer à Saint-Nazaire ou tout près de là. Toutefois, ni la Phénicie, ni Carthage ne peuvent compter réellement parmi les élémens ethniques de notre nationalité. Le Phénicien ne peuplait pas les pays qu'il exploitait, et quand il se trouvait assez riche, il revenait dans la mère patrie.

Les Grecs, représentés par les Phocéens, jetèrent dans notre

Gaule de plus profondes racines. On connaît la poétique légende de la fondation de Marseille, d'après laquelle le chef grec Protis reçut de la belle Gyptis, fille du roi ségobrige, la coupe qu'elle devait offrir ce jour-là à celui qu'elle favoriserait de ses préférences. Les bons rapports ne durèrent pas toujours entre Grecs et Ligures. Les Marseillais, toujours habiles dans le choix de leurs alliés, obtinrent contre ceux-ci le secours des bandes gauloises qui, sous la conduite de Bellovèse, passaient en Italie. Marseille eut pour rivale naturelle Carthage et fut mainte fois en guerre avec elle. On est toutefois étonné de voir qu'elle n'ait pas mieux profité de la ruine irrévocable de sa concurrente. Du reste, Marseille se vit entourée d'assez nombreuses filles : Agde, Arles, Avignon, Cavaillon, Tarento, aujourd'hui ruinée, Nice, Antibes, furent des colonies ou du moins des dépendances de Marseille. L'intérêt commercial, aussi bien que la sagesse politique, lui fit toujours rechercher l'alliance romaine. Elle était le grand port d'exportation de la Gaule, et Rome était son principal débouché. D'autre part, elle aimait à se prévaloir de l'amitié romaine contre les Gaulois et les pirates. C'est à l'alliance marseillaise que les Romains durent de pouvoir aisément conquérir l'Espagne. Bien que très prospère, l'ancienne Marseille n'occupait cependant pas plus de la cinquième partie de la moderne.

Nous arrivons enfin à l'élément ethnique prépondérant, à celui qui a fini par s'assimiler ou s'associer tous les autres, aux Celtes ou Gaulois. C'est avec un vrai sentiment des réalités de l'histoire que M. Desjardins s'élève contre ces théories naïves qui se représentent les nationalités anciennes comme émergeant tout à coup, toutes formées, des profondeurs de l'histoire et arrivant à l'état compact et homogène sur le territoire qui leur doit son nom historique. Les nations passent par une longue genèse et doivent s'assimiler bien des élémens hétérogènes pour grandir. Il faut donc rejeter de l'histoire, telle qu'on la doit faire aujourd'hui, ces données quelque peu puériles qui nous représentent les Gaulois établis comme chez eux en Gaule dès le XVI^e^ siècle avant Jésus-Christ. Ce qui est vrai, c'est qu'il se forma lentement une nationalité gauloise qui commençait seulement à prendre conscience d'elle-même lorsqu'elle fut écrasée pour longtemps par la conquête romaine. Il y eut d'abord des tribus isolées de race gauloise ou celte qui vinrent, l'une après l'autre, des régions danubiennes et rhénanes, trouvèrent probablement des tribus congénères déjà établies avant elles, finirent par occuper en nombre suffisant les terres cultivables, et c'est à la suite d'alliances, de guerres, d'expériences et de souffrances communes que de la Manche à la Méditerranée,

du Rhin ou des Alpes à l'Océan, naquit un sentiment de solidarité qui fit la nation. Ce sentiment fut puissamment aidé sans doute par le fait physique d'un lien de parenté, visible dans l'affinité des idiomes. Il y a certainement dans l'ancienne ethnographie un groupe celtique et un groupe germanique. Il n'en reste pas moins que, relativement à des Gaulois plus anciennement établis en Gaule, il y eut des Gaulois qui, géographiquement, étaient encore Germains. Il nous semble que, pour se rendre compte de cette formation nationale, on n'a pas assez fait attention à la différence qui existe encore, au temps de César, entre les Gaulois proprement dits et les Belges séparés d'eux par la Seine et la Marne. La Belgique d'alors, plus arriérée en civilisation et en assiette définitive que la Celtique proprement dite, compte des cités qui ont encore le clair souvenir d'être passées de Germanie en Gaule. Cependant la Belgique en somme est gauloise, se dit gauloise, se bat pour la Gaule. Les noms d'hommes et de lieux sont gaulois; mais elle est encore en voie de formation. Les populations ont encore quelque chose d'instable. Continuellement elle reçoit des nouveaux venus d'outre-Rhin, et l'on ne voit pas qu'ils soient mal reçus, qu'on se coalise pour rejeter les intrus de l'autre côté du fleuve. Au contraire, vers la Séquanie (Franche-Comté), l'Autunois, l'Arvernie, Arioviste et ses hordes sont des étrangers auxquels on ne reconnaît pas le droit de venir s'établir en Gaule, qu'on veut chasser à tout prix, et César va très habilement profiter de cette haine du Germain pour se poser en défenseur de la Gaule. Nous résumerions volontiers cette différence en disant que le Belgium, à partir de la Seine et de la Marne jusqu'au Rhin, c'est la Gaule encore *devenante*, tandis que, de ces deux cours d'eau à la Garonne et à la mer, c'est la Gaule *devenue*.

Il vint donc des Gaulois du Danube et du Rhin. Il paraît bien que c'est en remontant le premier de ces deux fleuves que les premiers Celtes ou Gaulois arrivèrent lentement dans le pays dont ils allaient faire la Gaule. Mais combien de temps dura cette migration séculaire? C'est ce qu'il est impossible de dire. Il y a des traces, un siècle avant Alexandre, de leur présence jusque sur les bords de l'Adriatique. Les noms de lieu d'origine celtique, le long de la grande vallée danubienne, se comptent par centaines. Vienne en Autriche (Vindobona), Belgrade (Singidunum), Silistrie (Durostorum), Isaatcha (Noviodunum), ont porté des noms dont les synonymes ou les analogues se retrouvent sur les bords de la Marne, de l'Oise et du Rhône. Aux IIIe et IVe siècles de notre ère, les inscriptions en font foi, on reconnaît encore une foule de noms de personnes parfaitement gaulois dans la région moyenne du Danube.

Le grand courant de l'immigration celtique dut déboucher par

les défilés des Alpes sur l'Helvétie, la Savoie, le Lyonnais, et s'étendre en éventail entre la Garonne et la Seine, des deux côtés de la Loire. Mais une branche considérable de cette famille ethnique dut aussi descendre le Rhin pour se rabattre plus tard par les provinces rhénanes sur la Belgique et rejoindre finalement des congénères sur les bords de la Marne et de la Seine. Ce fut la cité des Volques qui se porta le plus loin dans la direction du midi. Divisée en Arécomiques (Nîmes, Beaucaire, Uzès, le Vigan), et en Tectosages (Toulouse, Carcassonne, Narbonne), elle se superposa à la nation ibéro-ligure qui occupait le pays entre le Rhône et les Pyrénées; les Volques étaient de grands voyageurs. On en retrouve près de la Forêt-Noire, en Pannonie, jusqu'en Asie-Mineure, en Galatie. Entre le Rhône et les Alpes de la Durance à l'Isère se logèrent les Voconces et les Cavares, et de l'Isère au Léman, les Allobroges. Nous omettons beaucoup de peuplades moins importantes qui formaient la clientèle de ces peuples dominans. La clientèle, ou le groupement de petites cités autour d'une grande dont elles devenaient solidaires, est une institution éminemment gauloise et fut le premier pas vers la nationalité. Il y eut en effet des clientèles, comme celles des Arvernes ou des Éduens, qui s'étendirent quelque temps sur une très grande partie de la Gaule. Le midi extrême ne paraît pas avoir jamais été aussi gaulois que le reste; cela tient peut-être au mélange des races. Marseille appela de ses vœux la prépotence romaine, et la réduction en province du territoire compris entre les Cévennes, les Alpes et la Méditerranée, s'opéra sans grande difficulté. Les Allobroges seuls opposèrent une vigoureuse résistance, qui fut domptée. Il semblerait que l'épouvantable invasion des Teutons et des Cimbres, leurs ravages, la difficulté de s'en débarrasser, la défaite écrasante que leur infligea Marius, réconcilièrent de bonne heure la Gaule méridionale avec l'idée de la protection romaine. Déjà le sénat romain trouvait moyen de mettre les Éduens dans ses intérêts, pour avoir aussi des amis au nord des Cévennes.

Les Celtes dépassèrent aussi la Garonne et empiétèrent sur le domaine ordinairement regardé comme exclusivement aquitain. Les Bituriges Vivisques (Bordeaux) s'établirent sur la rive gauche, et à l'arrivée de César la Garonne était presque partout un fleuve gaulois. Leurs progrès ultérieurs furent arrêtés de ce côté par la conquête romaine. Les Aquitains ne prirent aucune part au grand soulèvement de la Gaule contre César (1); de plus, ils demandèrent et obtinrent une administration spéciale. Cela n'empêcha pas Auguste, quand il divisa la Gaule en trois grandes provinces, d'adjoindre à

(1) C'est un point sur lequel M. Desjardins rectifie une erreur qui nous était échappée dans notre étude sur Vercingétorix, dont il parle d'ailleurs avec une extrême bienveillance.

l'ancienne Aquitaine quatorze cités, dont douze situées entre Garonne et Loire : ce qui constitua une Aquitaine très agrandie, et c'est une cause d'erreurs fréquentes en histoire. Parmi ces cités adjointes, nous remarquons les Nitiobriges (Agenais), les Rutènes (Rouergue, Rodez, Albi), les Gabales (Gévaudan), les Arvernes (Auvergne), les Lémovices (Limousin), les Santones (Saintonge), les Pictones (Poitou), les Bituriges Cubes (Berry). On voit combien les noms de nos anciennes provinces sont, pour la plupart, calqués sur ceux des vieux cantons gaulois. Il en est de même des noms de cité de nos anciens chefs-lieux qui finirent, en beaucoup d'endroits, par supplanter ceux que la colonisation romaine leur avait donnés ou ceux même qu'ils portaient avant la conquête. Ainsi Lutèce est devenue Paris, la ville des Parisii; Cesaromagus des Bellovaques s'est changé en Beauvais; Samarobriva (Pont-de-Somme) se nomme Amiens, la ville des Ambiens; Mediolanum est redevenue Saintes, la ville des Santones; Condate, ou confluent des Redones, se nomme Rennes; Augusta Suessonum, Soissons, etc. Cela suppose que le souvenir des divisions ethniques se maintint sous l'uniformité administrative née de la conquête. C'est un des liens qui nous rattachent à la vieille Gaule.

Parmi les peuples d'entre Garonne et Loire, il en est un, les Bituriges (Berry), qui doit avoir joui pendant quelque temps d'une grande puissance. C'est sous leur roi Ambigat, quelque peu légendaire, que seraient partis Bellovèse et Sigovèse pour leurs expéditions lointaines, et leur capitale Avaricum (Bourges) passait, au temps de César, pour la plus belle ville de la Gaule. C'est l'admiration séculaire dont elle était l'objet qui fit obstacle aux énergiques dessins de Vercingétorix. Le brenn voulait la brûler, et César se fût trouvé dans le même embarras que Napoléon à Moscou,

Entre la Loire et la Belgique, Auguste reconnut vingt-deux cités qui, presque toutes, ont légué leurs noms à des provinces ou à des villes françaises. L'une des plus petites, si ce n'est la plus petite, était celle des Parisii, dont Lutèce était le chef-lieu. Déjà du temps de César on considérait la possession de cette île de la Seine comme d'une suprême importance pour la domination de toute la Gaule septentrionale. Les Parisii entretenaient des rapports très intimes avec les Sénones (pays de Sens), qui étaient plus nombreux et plus forts. Leur dernière ville du côté des Parisii était Melun (Melodunum). Les analogies du vieux Melun et du vieux Paris sont frappantes. Les plus anciens plans de Melun pourraient être pris pour ceux de la Cité. Le vieux Melun était, comme elle, bâti sur une île de la Seine qui affectait aussi la forme d'un navire dont la proue aurait été surmontée d'un château et la poupe d'une église. De même qu'à Notre-Dame de Paris, on a trouvé à Melun des autels

carrés avec des bas-reliefs sur les quatre faces représentant des dieux. Lutèce, renfermée dans son île, ne pouvait être une grande ville. C'est seulement sous Julien, qui l'aimait beaucoup, qu'elle commença à prendre de l'extension sur la rive gauche. La rive droite, en face de l'île, n'était qu'un grand marais dont le nom est resté à tout un quartier du Paris moderne et dont la voie d'écoulement courait parallèlement à la Seine pour s'y jeter à Chaillot. En fait il existe encore aujourd'hui un ruisseau souterrain qui coupe la rue Drouot. Visible encore au moyen âge, on le traversait à l'endroit dit Grange-Batelière, et il a donné fort à faire à M. Garnier, architecte du nouvel Opéra.

Citons aussi parmi les particularités de la Celtique proprement dite le nom de *Borvo* ou *Borbo* que portaient beaucoup de sources minérales. C'était le nom de la divinité patronne, et c'est l'origine du nom de Bourbon si fréquemment attaché à des localités thermales.

Un peuple celte qui partage avec les Volques le goût de la dissémination, ce sont les Aulerques qu'on retrouve dans plusieurs régions assez distantes et portant divers surnoms, dans le Maine, dans le pays d'Évreux, dans l'Avranchin, dans l'Ain et dans le Milanais.

Les cités armoricaines formaient une sorte de confédération qui s'étendait du pays des Namnètes (Nantes) à celui des Calètes (Caux); ce dernier toutefois faisait partie de la Belgique. Mais plusieurs raisons font penser que les Calètes venus par la vallée de la Seine, rive droite, et les petites vallées qui vont directement à la mer parallèlement à la Seine, faisaient partie du rayonnement celtique dont nous avons placé le point de départ en avant des Alpes et formaient l'extrême droite des peuplades qui vinrent occuper la Bretagne et la Normandie actuelles. Le fait est que le pays de Caux est tout à fait normand de physionomie et de langage; le type picard commence à sa limite septentrionale. Les cités armoricaines, surprises par la brusque apparition d'un lieutenant de César, se soumirent d'abord sans trop savoir ce qui leur arrivait, mais bientôt après elles se révoltèrent et ne furent domptées qu'après une lutte opiniâtre. Leurs *oppida* surtout opposèrent une formidable résistance au général romain.

C'est la Celtique proprement dite qui détermina les destinées de la Gaule entière. C'est là qu'une demi-civilisation indigène commençait à naître quand César vint en Gaule. Il y avait depuis assez longtemps du commerce, des routes, des institutions administratives et politiques, des partis en lutte pour le pouvoir. On y remarquait les Carnutes (pays chartrain), centre du druidisme, les Éduens (Autun), cité longtemps prépondérante, forte en cavalerie, dirigée par une aristocratie ambitieuse, diplomate, de bonne heure disposée à traiter avec Rome, se croyant appelée à dominer la Gaule entière

et dont l'alliance habilement ménagée fut la grande cause du succès définitif des armes romaines. Les Séquanes (Franche-Comté) et les Arvernes (Auvergne) lui disputèrent la prépondérance. Les Séquanes appelèrent à leur aide les Germains d'Arioviste et se trouvèrent bientôt dans le cas de regretter cet imprudent appel. Si César n'était pas venu, il aurait fallu toute une coalition de cités gauloises pour rejeter les intrus de l'autre côté du Rhin. Mais assurément elle se serait formée, et l'unité gauloise se serait formée sous l'hégémonie de la cité qui aurait eu la part principale dans cette éviction. Quand on voit la Gaule une fois éveillée et à peu près réunie mettre César à deux doigts de sa perte, comment s'imaginer qu'elle n'aurait pu se débarrasser des bandes d'Arioviste?

La Belgique de César et de Strabon comptait quinze peuples, et c'est bien là, comme nous le disions, qu'on surprend la Gaule encore en voie de formation. La différence entre Celtes et Belges, bien que réelle, a été fort exagérée. C'est d'une manière insensible que l'on passait de la Celtique proprement dite en Belgique. A l'autre extrémité de ce territoire, quand on se rapprochait du Rhin, on trouvait des peuplades qu'à bien des égards on aurait pu classer comme germaines. Mais les Rèmes (pays de Reims), les Veliocasses (Rouen), les Bellovaques (Beauvoisis), ne se distinguaient pas des Gaulois du centre. Les Rèmes furent en Belgique ce que les Éduens étaient en Celtique, la cité prévenue en faveur des Romains et l'alliée très utile de César. Les Bellovaques passaient au contraire pour la cité la plus belliqueuse et la plus jalouse de son indépendance. Les Atrébates (Artois), les Ambiani (Amiennois, Ponthieu), les Morini (Boulonnais, Flandre occidentale), représentaient plutôt l'élément belge proprement dit, tandis que les Nerviens (Hainaut, Brabant), les Ménapiens (côtes de la Mer du Nord) avaient encore des congénères de l'autre côté du Rhin. Les Éburons et les Aduatuques (Namur, Liège, Maëstricht) se considéraient encore comme Germains immigrés depuis peu. Les Trévères (pays de Trèves) sont dans le même cas. Mais, bien que mélangés évidemment de sang germain par suite de leur long séjour sur la rive droite du Rhin, ils sont Gaulois de mœurs et de langues. Toute la vallée du Rhin fourmille de noms gaulois. Non-seulement Strasbourg et Metz, mais Spire, Worms, Bingen, Boppart, Remagen, Nimègue ont porté des noms celtiques. Au temps de Tacite on trouvait encore des Gaulois sur les bords de la Baltique, parlant le gaulois et très distincts des peuples germaniques dont ils étaient entourés. Il y eut donc, dans cette partie de la Gaule, un certain nombre de peuplades géographiquement germaines, mais qui en franchissant le Rhin ne firent que se rapprocher des rameaux de leur race. Cependant il ne faut pas contester que, dans l'ancienne Belgique, il y a

un élément tudesque d'autant plus prononcé qu'on s'éloigne de la Gaule proprement dite. Il est impossible de faire le départ exact des deux courans ethniques; mais il est remarquable que la Belgique, dans les régions qui ont conservé ce nom, soit déjà à cette époque pays mixte. On serait déjà presque tenté d'y chercher des Flamands et des Wallons.

Tout vient donc appuyer désormais la conclusion à laquelle M. Desjardins arrive aussi de son côté, contraire aux théories qui faisaient de la Celtique et du Belgium deux pays absolument distincts, habités par deux races complètement différentes. « Au temps de César, dit-il, nous persistons à ne voir dans la Gaule chevelue, du Rhin aux Pyrénées, de la Provence à l'Océan, que deux races et deux peuples, les Ibéro-Aquitains et les Gaulois; ces derniers, partagés, si l'on veut, en trois groupes, liés entre eux par la communauté d'origine, de religion, d'institutions, de mœurs et de langues, sous cette réserve toutefois que les Belges sont en partie mêlés de Germains. Quant aux Germains purs de tout mélange, ils sont encore à cette époque sur la rive droite du Rhin. »

La civilisation ou du moins ses premières lueurs allaient en diminuant à mesure qu'on s'éloignait de la Seine dans la direction du nord. Le long de ce fleuve, voie commerciale vers la Grande-Bretagne, on se trouvait encore jusqu'à un certain point en relation avec l'ancien monde civilisé. A son embouchure, Caracotinum (Harfleur) des Calètes offrait un havre d'une certaine importance. Rouen, chef-lieu des Veliocasses, existait déjà sous le nom de Rotomagen, et on y frappait des monnaies. Mais à mesure qu'on s'enfonçait vers le nord, la barbarie reprenait tous ses droits. De l'autre côté de la Somme, le commerce s'éteignait faute de chalands, et on redoutait même les apports de denrées qui, telles que le vin, passaient pour amollir les mœurs. Ce qui dominait en réalité, c'était le préjugé que la barbarie opposa longtemps à tout un ensemble de goûts et d'habitudes qui, une fois répandus, la minent et la tuent. Au surplus on peut observer que, de nos jours encore, nos paysans du nord n'aiment que médiocrement le vin. Ils lui préfèrent le cidre ou la bière, ou bien les spiritueux. La préférence pour le vin suppose une certaine éducation, quelque raffinement de goûts. Dans la Gaule proprement dite, le vin était très recherché, mais il n'était accessible qu'aux riches.

III.

Il est un ordre de considérations qui achève de confirmer cette manière de comprendre la formation de la nationalité gauloise, c'est-à-dire comme la résultante de nombreuses forces distinctes,

successivement apparues, mais dérivant d'un vieux fonds commun qui a toujours de plus en plus fait sentir son influence. C'est que des nuances seulement diversifièrent le caractère gaulois général d'un bout à l'autre de la contrée qui s'étend des bouches du Rhin à la Méditerranée entre les Alpes et l'Océan. Si du moins nous exceptons le groupe aquitain pur, il est visible que les éléments ligures, ibères, celtes du Danube et du Rhin, se sont fondus dans un type générique dont la place est marquée parmi les groupes nationaux de l'antiquité. Nous en avons reproduit les traits les plus saillans dans nos études sur la Gaule au temps de Vercingétorix, et nous les retrouvons dans l'étude très détaillée que M. Desjardins leur a consacrée dans le second volume de sa *Géographie historique*. C'est avec satisfaction que nous pouvons désormais invoquer son autorité à l'appui de cette tendance vers la démocratie, — autant du moins qu'on peut appliquer cette notion moderne à un état de choses si différent du nôtre, — qui nous paraissait avoir dirigé les mouvemens politiques des cités gauloises dans les derniers temps de l'indépendance. En lutte contre de vieux privilèges fondés non sur la conquête, mais plutôt sur l'état économique et la distribution des richesses, contrariée en plus d'un canton par les ambitions ou la puissance encore très grande des oligarchies dominantes, parfois même comprimée, comme en Arvernie, par des réactions temporaires, cette tendance n'en couvait pas moins un peu partout et arrivait çà et là à la prépondérance. C'est sur elle que s'appuient les grands héros de la défense, Ambiorix chez les Belges, Vercingétorix chez les autres Gaulois. César, pour désigner les chefs d'état, emploie souvent le mot *rex* dans un sens assez impropre. A son arrivée dans la Gaule, on peut considérer la monarchie comme n'existant pas ou comme abolie de fait dans la plupart des états. César dut se montrer hostile à cette démocratie naissante qui favorisait les alliances patriotiques, et soutenir les oligarchies qu'il lui était plus facile de mettre dans ses intérêts. Il ne fut pas plus favorable aux menées des aristocraties lorsqu'elles visaient, par des mariages ou des traités secrets, à constituer des confédérations embrassant une vaste étendue. C'est ainsi qu'il contrecarra les plans de l'Éduen Dumnorix qui allait s'entendre avec l'Helvète Orgétorix, les chefs séquanes et bituriges, à l'effet de former une grande ligue dont l'oligarchie éduenne aurait eu la direction. En revanche il se plut à rétablir en plusieurs lieux d'anciennes tyrannies qui avaient disparu. Il donna aux Carnutes le roi Tasget, aux Sénons le roi Cavarinus, aux Atrébates le roi Commius. Personne mieux que lui ne comprit la valeur de l'adage : *Divide ut imperes*. En fait la conquête de la Gaule ne fut possible que grâce à l'appui qu'il trouva chez les Éduens d'abord, puis chez les Rèmes et les Lingons. Il ne faut pas

oublier que c'était moins de la domination que de la protection romaine qu'il parlait aux chefs qu'il voulait séduire. Seulement il fallait une bonne dose de naïveté ou de confiance en sa propre habileté pour ne pas comprendre que la protection de Rome entraînait la perte de toute indépendance sérieuse.

César eut avec lui, tout le temps des guerres gauloises, un certain nombre d'affidés qui, séduits par ses dons ou nourrissant quelque arrière-pensée qu'il sut utiliser, lui fournirent le plus précieux des concours. Outre les trois rois que nous venons de citer, il eut pour partisans déclarés le Rème Vertiscus, le Trévire Cingétorix, l'Éduen Convictolitavis, le Vergobret Liscus, admis à ses conseils, le Picton Duratius, les Arvernes Epasnactus et Vertico, l'Helvien Dumnotaurus, le traître Éduen Viridomare, surtout le druide Divitiac. Il est consolant de pouvoir à cette liste peu glorieuse opposer celle des patriotes courageux et fiers tels que le Sénon Accon, que César fit mourir, le Trévire Indutiomare, l'Aulerque Camulogène, le Lémovice Asedullus, l'Arverne Époredirix, le Bellovaque Correus, tous morts au champ d'honneur, le Sénon Drappès, qui se laissa mourir de faim, l'Andecave ou Angevin Dumnacus, qui s'exila à l'extrémité de la Gaule, le Cadurque Luctère, défenseur d'Uxellodunum, qui fut livré enchaîné à César, Ambiorix enfin et Vercingétorix, en qui vécut l'âme de la patrie gauloise. L'un, quand tout fut perdu, s'enfonça dans les profondeurs des Ardennes pour ne pas être témoin de la domination étrangère; l'autre expia par la prison et le supplice l'honneur d'avoir mis en péril la fortune de César. Ajoutons que Commius, le roi imposé aux Atrébates, s'aperçut enfin des vrais desseins du protecteur prétendu, se déclara pour la cause gauloise lors de la grande prise d'armes de Vercingétorix, et, vaincu, ne pouvant plus supporter la vue d'un Romain, alla cacher ses regrets et sa douleur dans l'île de Bretagne. Il ne faut pas que l'oubli soit la récompense de ces vaillans hommes qui sont nos vrais ancêtres, les précurseurs de la France. Car, ne nous lassons pas de le redire, la France n'est autre chose que la vieille Gaule, modifiée sans doute, mais en réalité se ressaisissant elle-même et se dégageant du double revêtement romain et germain appliqué sur elle par la conquête et l'invasion.

M. Desjardins pense, et nous sommes aussi de cet avis, qu'il ne faut attacher qu'une foi médiocre au portrait en quelque sorte stéréotypé que les écrivains de l'antiquité nous ont laissé des Gaulois, comme s'ils avaient tous été de haute taille, d'un blond ardent, d'un aspect terrible. C'est là un type de convention qui date du temps où les Romains ne connaissaient qu'un petit nombre de peuplades gauloises chez lesquelles ce type en effet peut avoir prédominé. Il est

à présumer au contraire qu'au moment de la conquête romaine les habitans de la Gaule, à raison de la diversité des élémens qui s'étaient fusionnés sur son territoire, offraient une image beaucoup plus variée et que tous nos types actuels y comptaient déjà des représentans.

Les mœurs gauloises ont été souvent décrites. Nous rappellerons ici que, dans ce genre de caractéristique, il faut soigneusement distinguer les traits qui ont marqué partout un certain niveau de civilisation de ceux qui doivent être considérés comme spéciaux à une race et permanens tout le long de son histoire. Ainsi la gloutonnerie, l'ivrognerie, la témérité hâbleuse et étourdie se voient partout au sein des populations sorties à peine de la barbarie, quand on les compare à des peuples possédant une civilisation déjà vieille.

Quant à l'amour des choses nouvelles ou curieuses, joint à une grande persistance dans la routine, quant au goût de la parole acérée et de la fine raillerie, à la sociabilité reposant sur une faculté très prononcée de prompte sympathie et s'unissant par conséquent à une disposition égale pour l'enthousiasme, l'attaque furibonde et la panique irréfléchie, ce sont là des propriétés de la race qui se sont perpétuées jusqu'à nous et qui forment encore le fond de notre caractère national, qualités et défauts compris.

Nous devrons, pour parler en détail de la religion des Gaulois, attendre la publication du volume que nous promet encore M. Desjardins et qu'il consacrera à l'étude de nombreuses divinités locales qui se partagèrent les hommages de nos ancêtres. Les petits dieux du terroir, nous le pensons comme lui, furent l'objet d'adorations plus persistantes que les grands dieux qui passent pour avoir été généralement reconnus dans le monde celtique. Mais il est un sujet que le savant archéologue a déjà traité *in extenso* dans le second volume déjà paru et sur lequel nous devons nous arrêter; d'autant plus que, sur tous les points qui s'y rapportent, nous ne saurions partager entièrement son opinion. Nous voulons parler du druidisme.

Signalons d'abord les points où il nous paraît avoir complètement raison.

M. Desjardins relève le fait trop longtemps négligé que le druidisme ne fut une institution connue que dans les Iles britanniques et dans la Gaule proprement dite. Ni les Cisalpins, ni les Ibéro-Aquitains, ni les habitans de la Narbonnaise ne paraissent avoir vu de druides établis à demeure parmi eux. Le silence absolu des textes classiques équivaut en pareil cas à une négation. De même, il est certain que la Germanie n'en posséda pas davantage. Cela ressort du témoignage formel de César et de Tacite. « La circonférence

de leur action, dit avec toute apparence de vérité M. Desjardins, n'a pas dû dépasser, dans la Gaule continentale, la Meuse, le Rhône, et peut-être la ligne de hauteur du plateau central. »

Il est également bien entendu qu'il ne peut plus être question de rapporter au culte druidique les monumens dits mégalithiques si nombreux à l'ouest de notre pays, mais qu'on retrouve en bien d'autres pays, en Afrique, par exemple, où le druidisme n'a jamais pénétré. Ces muets témoins d'un âge disparu se rattachent à un ordre d'idées religieuses antérieur au druidisme. Il se pourrait seulement qu'en vertu de cette loi de l'histoire des religions qui fait que les objets traditionnels de la vénération populaire demeurent, sous d'autres noms et sanctifiés par d'autres rites, en possession d'un caractère religieux, les menhirs, les dolmens, les cromlechs n'eussent pas cessé d'attirer les fidèles et leurs prêtres pour la célébration des cérémonies du culte. Mais ce n'est là qu'une conjecture plausible, uniquement fondée sur des analogies qu'aucun texte formel ne confirme. Au contraire tous les renseignemens que les anciens auteurs nous transmettent sur le druidisme nous indiquent le fond des forêts sombres, les dômes de verdure, les grandes chênaies mystérieuses, comme les vrais sanctuaires de ce culte dont l'idée de la vie, de ses merveilles, de son indestructibilité constituait le principe essentiel (1).

Il est très possible et même très probable que les formes du druidisme, en tant qu'association fortement organisée, disciplinée, aspirant au pouvoir politique et judiciaire, soient relativement modernes. Mais le fond du druidisme nous paraît fort ancien. Cette notion d'une plante divine, dont le suc produit la vie et le bonheur, remonte jusqu'aux plus hautes antiquités de notre race. Le druidisme a pu naître dans quelque canton et y végéter longtemps avant de rayonner sur les régions voisines. C'est en ce sens que nous maintenons la haute antiquité de cette religion, qui n'en reste pas moins un des plus curieux phénomènes de l'histoire.

Nous nous écartons déjà sur ce point des vues émises par M. Desjardins, mais en voici un autre où nous différons tout à fait. M. Desjardins, d'accord avec M. Deloche, son savant confrère, pense que le druidisme est originaire de l'île de Bretagne et s'appuie pour défendre cette opinion sur un texte en effet très clair de César,

(1) M. d'Arbois de Jubainville et M. Desjardins ne veulent pas que le nom des druides signifie les *hommes du chêne*. Pourquoi donc, puisque les idiomes celtiques, en particulier le gaulois, désignent le chêne par un mot qui appuie visiblement cette dérivation? Diodore les appelle des *sarônides;* mais le mot *sarônis* lui-même veut dire un vieux chêne. Comment désigner mieux ces fils de la forêt qui enseignaient et sacrifiaient toujours à l'ombre des rouvres sacrés, se paraient de leurs feuilles et cueillaient le gui sur leurs rameaux avec tant de cérémonies?

moins probant toutefois qu'il ne semble (1). Tacite serait plutôt d'avis que la religion druidique fut apportée en Bretagne par des immigrans celtes et s'y propagea *superstitionum persuasione*. Cela paraît bien plus vraisemblable. L'île de Bretagne était bien en arrière de la Gaule continentale au point de vue d'une civilisation relative. Il serait bien étrange qu'un sacerdoce organisé d'une façon qui suppose un commencement de civilisation se fût formé dans un tel milieu, plus étrange encore qu'il eût réussi à se légitimer aux yeux de populations plus avancées. C'est le contraire qui a lieu ordinairement. Nous ne comprenons pas comment M. Desjardins a pu penser que leur qualité d'étrangers a rehaussé en Gaule l'autorité des druides. Ce n'est pas toujours un obstacle insurmontable, mais ce n'est jamais un avantage pour des prêtres que d'être étrangers là où ils exercent leur ministère. On peut très bien se représenter au contraire que, porté en Bretagne par des envahisseurs, il ait, comme d'autres religions, jeté des racines plus profondes dans ce terrain nouveau que dans son pays d'origine, qu'il s'y soit acclimaté, qu'il ait passé de là en Irlande et qu'il ait maintenu son prestige lorsqu'en Gaule même il commençait à déchoir. Reste toujours pourtant la difficulté provenant de ce que ce sacerdoce, qui devait être si puissant dans les Iles britanniques, ne joue qu'un rôle insignifiant dans les guerres dont l'île même de Bretagne est le théâtre par la suite. Les druides bretons devaient déjà savoir que le gouvernement romain leur était tout particulièrement hostile. Tout devait donc les pousser à prendre vigoureusement fait et cause contre l'ennemi de leur culte. Or on ne les rencontre animant leurs fidèles que dans l'île de Mona où ils terrifient un moment les soldats [illegible] Romains qui ne semblent pas avoir vu de druides auparavant. César ajoute à sa mention d'une origine britannique du druidisme que ceux qui veulent en étudier à fond les doctrines doivent passer la mer. Si en effet le druidisme s'était maintenu plus fort, plus conforme à son type originel en Bretagne qu'en Gaule, cela suffirait pour expliquer la cela même rendrait réputation plus grande de l'école britannique; dans le pays d'outre-mer. Mais cette opinion, César lui-même ne la rapporte que d'après un compte de l'opinion qui reléguait ses origines qu'il s'est bien gardé de vérifier par lui-même, encore moins de confirmer dans la suite de son récit. Dans ses expéditions de Bretagne on ne voit pas qu'il ait fait le moindre effort pour découvrir le foyer initial et rayonnant d'une institution qu'il nous représente comme si puissante. Notre sentiment, fondé sur une lecture attentive des *Commentaires*, c'est qu'on ouï-dire *(existimatur)*, une hypothèse, une institution qu'il nous représente comme si puissante. Notre sentiment, fondé sur une lecture attentive des *Commentaires*, c'est qu'il

(1) Disciplina (Druidarum) in Britannia reperta, atque inde in Galliam translata esse *existimatur*. [illegible] César a reçu concernant le drui-

disme des informations de gens qui avaient intérêt à grossir son importance, ses prétentions, ses privilèges, et qui n'étaient pas fâchés de reporter le mystère de ses origines dans un pays lointain, passant pour inabordable. Qu'on se rappelle donc toutes les difficultés que fait le frère de Divitiac, le druide diplomate, pour suivre César en Grande-Bretagne, comment il se dit « empêché par des motifs religieux (*religionibus*)! » Ne dirait-on pas qu'il a des raisons qu'il veut taire pour détourner le conquérant de s'y rendre? Et que dire de la contradiction patente qui existe entre l'idée que César nous donnerait un moment des druides et toute la suite de son récit des guerres gauloises? Est-ce que si réellement le pays des Carnutes avait été, comme il l'affirme, le centre de réunion d'un conseil sacerdotal national, prononçant souverainement sur toutes les causes criminelles, sur les questions d'intérêt privé, en possession du pouvoir de mettre hors la loi tout récalcitrant, soumettant ainsi la Gaule entière à une véritable théocratie, est-ce que César n'aurait pas appliqué tous ses soins, soit à se concilier l'autorité d'un pareil conclave, soit à le détruire comme le centre même, le noyau résistant de la nationalité? Dans la supposition de l'existence d'un pareil pouvoir, il avait tout à en espérer ou à en craindre, et il est de fait que le druidisme ne pèse pas un fétu ni dans sa politique ni dans ses campagnes. Il en est absolument de même de Vercingétorix. On ne découvre pas la moindre trace d'un appel ou d'une hostilité quelconque au clergé national. Pourtant il était assurément dans une de ces positions où l'on a le droit de s'écrier : Qui n'est pas avec moi est contre moi (1)!

Il faut bien sans doute qu'il y ait eu quelque chose donnant quelque apparence à ce que César nous raconte. Les druides formaient certainement une vaste corporation de prêtres devins et médecins, en possession de vieux chants, de procédés magiques, de remèdes traditionnels, de conjurations, de vieilles maximes de droit public et privé. Leur compagnie a dû, pendant un temps et dans plusieurs cités, jouir d'un grand prestige, au point qu'on les voit çà et là, non partout, partager le pouvoir politique avec l'oligarchie dominante. Dans les régions où leur autorité religieuse s'est étendue et a duré, ils ont pu être invoqués, comme arbitres respectés et indépendans, par ceux qui s'inclinaient devant leur savoir supérieur. Ne vit-on pas la même chose arriver, lors des invasions, au bénéfice de l'épiscopat chrétien? Mais tout cela a dû

(1) Nous devons opposer une objection toute semblable à un livre de lecture courante et agréable de M. Lionel Bonnemère, intitulé *Voyage à travers les Gaules*, qui a paru récemment. C'est un savant petit ouvrage où l'on trouve réunies dans un cadre fictif d'impressions de voyage toutes les données anciennes et contemporaines sur la Gaule au temps de Jules César. Nous regrettons seulement que l'auteur n'ait pas cru devoir citer ses sources.

se faire sur une beaucoup plus petite échelle qu'on ne le croirait en s'en tenant au tableau que César nous a laissé dans ses *Commentaires*. Si, en l'absence de tout document positif, on voulait désigner une cité gauloise comme leur lieu d'origine, la plus grande probabilité serait que le druidisme est originaire du pays carnute ou chartrain. C'est là que l'ordre tient ses assises, là qu'il se prétend au centre même de la Gaule. Si les druides étaient venus d'outre-Manche n'auraient-ils pas choisi en Gaule même un lieu de réunion plus rapproché du littoral? D'Autricum (Chartres) à la mer il y avait 170 kilomètres à vol d'oiseau, presque autant de Caracotinum (Harfleur) à la côte britannique, et c'était pour le temps une distance énorme.

M. Desjardins nous montre enfin comment la conquête romaine se consolida par l'établissement des colonies, bien plus que par les garnisons que les empereurs y entretinrent. Un texte de Josèphe, autorité bien mince en pareille matière il est vrai, laisserait croire que quinze cents hommes suffisaient pour maintenir dans l'obéissance la Gaule conquise. Il a toujours fallu bien plus d'hommes que cela pour tenir en respect les envahisseurs d'outre-Rhin. Mais il est facile de comprendre que l'écrasement de la cause nationale dans la personne de Vercingétorix et de ses courageux lieutenans tua pour longtemps aussi l'esprit national qui sortait pour ainsi dire des limbes. Le parti romain ou romanisant qui existait déjà à l'arrivée du conquérant dut hériter de tout l'ascendant que le parti opposé avait perdu. Le sentiment qu'il était insensé de vouloir lutter contre la tactique et les arts d'une nation plus avancée devint général. Il en fut de même de l'idée qu'on faisait désormais et fatalement partie de l'immense empire qui avait absorbé tant d'autres peuples glorieux, qu'il n'y avait plus qu'à jouir de la « paix romaine, » et qu'à suivre le grand courant qu'il était vain de prétendre remonter. Les colonies de soldats cultivateurs disséminées sur tout le territoire, l'habile politique de César et d'Auguste, les franchises locales laissées aux cités firent le reste. La Gaule comme nation indépendante sombra pour des siècles sous la suprématie romaine, puis sous la domination des envahisseurs germains. Elle ressuscita sous le nom de France. Il serait aussi puéril de contester que, pendant ces deux longues périodes, elle s'est ouverte à de nombreux élémens apportés par ses dominateurs que de nier la légitimité du point de vue qui cherche dans la vieille Gaule le fond permanent, au moral comme au physique, de notre nationalité. La domination germaine nous a peu donné et peu laissé; c'est nous bien plutôt qui nous sommes assimilé les conquérans germains et qui les avons civilisés. La Gaule a beaucoup plus profité de son union forcée avec Rome et l'antique civilisation. Elle y a contracté

un pli méridional dont la marque la plus frappante est la langue française. Reste à savoir pourtant si l'originalité, le cachet primesautier, l'indépendance native de notre génie national n'ont pas souffert de cette longue habitude d'attendre de Rome impériale tous les mots d'ordre et les impulsions. Peut-être avons-nous aujourd'hui encore besoin de défendre notre indépendance morale. Ne soyons intolérans pour rien ni pour personne, reconnaissons toutes les grandeurs historiques, ne nous targuons pas d'être les premiers en tout et de n'avoir de leçons à prendre chez personne, mais faisons en sorte de rester nous-mêmes, de penser, d'écrire et d'agir à la française.

Le caractère pour ainsi dire mitoyen qui nous distingue au milieu des nations de l'Europe était d'avance indiqué par la constitution de notre sol, ni tout nord, ni tout midi, et par le mélange des tribus qui se sont fondues sur notre territoire. Il en est venu un peu de tous les points cardinaux, et de nos jours encore nos départemens frontières, non moins attachés que les autres à la sainte unité française, se rapprochent par de nombreuses analogies de mœurs, de vie et parfois de langage des nationalités voisines de la nôtre. L'unité nationale est donc chez nous, comme dans l'ancienne Gaule, une résultante, mais une résultante naturelle, spontanément formée, et rien ne nous fait plus souffrir que ce qui y porte atteinte. C'est le seul principe qui soit resté intact et incontesté à travers toutes nos révolutions. Mais nous avons bien conservé le caractère foncièrement gaulois, qui lui-même était déjà le résultat d'un mélange. N'est-ce pas à lui que nous devrions cette faculté de vie dure, ce secret de pouvoir beaucoup pâtir sans périr, ce don de prompt relèvement dès que les mauvais jours ont fait place à des saisons plus douces? En particulier nous ne parvenons pas à nous laisser longtemps imposer par les apparences, quand même parfois la raison pratique nous conseillerait de n'y pas regarder de trop près. Les fictions n'ont pas sur nous de prise durable. Il nous plaît trop de regarder par derrière pour voir comment les choses sont faites. La réalité seule, triste ou joyeuse, nous force à reconnaître son pouvoir. On l'acclame ou l'on s'y résigne, mais il faut qu'on la sente. Le sénateur romain, assis immobile et grave sur sa chaise curule, peut nous inspirer d'abord un sentiment mêlé de respect et de vague effroi, mais il ne se passe pas longtemps avant que quelque gars gaulois ne tire curieusement quelques poils de la barbe sénatoriale pour savoir si cela vit ou si c'est mort. Et alors nous conseillons au sénateur, dans son intérêt, de ne pas prendre les choses trop au tragique et surtout de ne pas riposter par un coup de son bâton d'ivoire, car il peut lui en arriver malheur.

ALBERT RÉVILLE.

MA COUSINE JANE

I [1].

Quand ma cousine vint, un beau matin, me dire du petit air gauche qui lui était particulier : — Cousin William, M. Forbes a demandé ma main, et j'ai dit oui, — je pensai qu'il fallait que je fusse un bien vieux cousin, un cousin ne comptant plus du tout aux yeux d'une jeune fille, pour qu'on me jugeât digne de recevoir le premier une pareille confidence.

Cette nouvelle me fit plaisir et chagrin tout à la fois : plaisir par la raison qu'il s'agissait d'un excellent parti; chagrin parce que je songeai que M. Forbes allait emmener notre Jane.

Ce que c'est que l'égoïsme!

Jamais je n'aurais eu l'idée de l'épouser moi-même; cependant il me déplaisait qu'un autre l'épousât! Je dois dire à ma louange toutefois que le plaisir surpassa le chagrin; aussi fut-ce très sincèrement que je félicitai ma petite cousine de sa bonne fortune. C'en était une en effet. M. Forbes, quoique veuf, ne comptait pas encore trente ans; il avait bonne mine et pouvait passer pour un homme accompli. Il était riche, il habitait à proximité de Londres une résidence charmante; bref, c'était un mari à ne pas dédaigner, pour Jane surtout, qui ne possédait ni sou ni maille et qui devait à la générosité de mon père jusqu'à la petite robe qu'elle portait.

(1) Cette nouvelle est tirée du joli recueil intitulé *Forget-me-nots* publié récemment après la mort de son auteur, miss Kavanagh, un romancier anglais de beaucoup de talent et très sympathique à la France, qui garde son tombeau. Nous pensons, en publiant ces quelques pages, inspirer au lecteur le désir de connaître le reste d'une œuvre remarquable par le plus délicat parfum de grâce et de pureté.

Non que mon pauvre père s'en fît valoir ! Jane était son idole ; au fond il tenait M. Forbes pour un heureux mortel d'avoir su s'emparer de ce trésor.

Jane était donc venue m'apporter la grande nouvelle au jardin, où nous causâmes sous une tonnelle ; elle était là, nu-tête, devant moi, l'air modeste, le teint animé, avec une douce flamme dans le regard : jamais depuis qu'elle était au monde je ne l'avais trouvée aussi bien, car, soit dit en passant, Jane n'était pas jolie, pas jolie du tout ! Non que personne se fût avisé de la juger laide ou même commune, mais la beauté lui faisait totalement défaut ; cela nous frappait d'autant plus que les jolies filles abondaient dans nos environs. Elle avait une tournure élégante, de la grâce, une voix sympathique, le regard aimable.., voilà tout. Elle était encore bonne, adroite, gaie, bien élevée, mais d'une déplorable timidité devant les étrangers, et cette timidité était assurément la seule chose que M. Forbes eût pu constater chez elle. Il l'avait vue une douzaine de fois tout au plus, et il fallait qu'il fût singulièrement physionomiste, s'il avait découvert ses qualités en quelques courtes visites.

— Comme vous avez bien caché votre jeu ! dis-je à la petite.

— Non, William ; pour ma part, je n'ai aucune dissimulation à me reprocher, je t'assure, répondit-elle d'un air pénétré. Je ne me doutais pas que M. Forbes eût pareille idée avant qu'il ne m'en eût parlé l'autre jour.

— Mais tu n'as pas dû dire « oui » comme cela, tout de suite, Jeannette?..

— Oh ! je n'ai rien dit du tout, j'étais trop troublée... Je n'aurais pas eu même assez de présence d'esprit pour demander quelques jours de réflexion : c'est lui qui y a pensé.

Il était clair que Jane n'éprouvait point pour son futur mari une inclination bien vive, et j'aurais été surpris qu'il en éprouvât davantage pour elle. Je les avais vus ensemble la veille : M. Forbes m'avait paru extrêmement calme.

— Sais-tu, cousin, reprit gaîment Jane, me regardant bien en face, sais-tu qu'il faut que je sois, après tout, une très séduisante personne, quoique nous ne nous en soyons jamais doutés? Je ne suis pas belle, j'ai vingt-trois ans sonnés, je n'ai pas de dot, et pourtant j'ai tourné la tête d'un homme qui n'avait que l'embarras du choix.

— Comment sais-tu que tu lui as tourné la tête? demandai-je.

Je regrettai vite cette indiscrète question ; mais par bonheur Jane ne fit qu'en rire.

— Pourquoi voudrait-il m'épouser, s'il en était autrement?

— Tu as raison. Et toi, naturellement, tu te trouves un peu dans la même situation à son égard?

— Eh bien! non, répondit-elle d'un air grave. J'admire M. Forbes et je lui sais gré de son affection; j'ai beau toutefois être convaincue qu'il me rendra heureuse, je ne suis pas ce qui s'appelle éprise, mon cousin. Il faut croire que ce n'est pas dans mon tempérament.

Là-dessus, elle poussa un léger soupir de l'air d'une vieille fille qui, en disant adieu à l'amour et à ses fiévreux entraînemens, a conscience de sa sagesse, mais qui regrette d'en avoir autant. Jane était charmante quand elle se livrait à ces petites boutades qui tempéraient son bon sens et le rendaient supportable. — Le bon sens tout seul est parfois si maussade! — Je comprenais qu'un homme pût en être charmé, mais M. Forbes ne l'avait jamais vue dans ce rôle. Il fallait néanmoins qu'elle lui eût tourné la tête, comme elle disait, sinon pourquoi en effet aurait-il voulu l'épouser?

Si l'impatience doit être considérée comme une preuve d'amour, M. Forbes était amoureux. Il voulait tout terminer en un clin d'œil. Aussi parut-il mécontent quand tante Marie, qui avait chez nous la direction de la maison, lui opposa l'usage, les convenances, etc. Il céda toutefois et continua de faire sa cour, ce qui me permit de constater bien des choses qui ne me plaisaient qu'à demi. Jane était assez naïve pour trouver parfaite l'attitude de son prétendu. Je jugeais, moi, cette attitude tout différemment. Certes il s'acquittait en conscience des devoirs de la situation. Mais quand je me rappelais le temps où j'avais été amoureux pour mon propre compte, le temps déjà lointain où je faisais ma cour à Grace Anley, je me rendais compte que c'était tout différent. Ainsi, par exemple, jamais je ne surpris M. Forbes adressant à Jane un de ces regards langoureux qui m'avaient rendu, moi, si ridicule. Jamais, quoi que pût faire ma petite cousine, je ne le vis transporté au septième ciel, ni plongé dans un abîme de désespoir. Chose plus significative encore, pas une fois il ne parut chercher à se trouver seul avec elle, d'où il me fallut bien tirer la fâcheuse conclusion que mon futur cousin avait beau être l'homme le plus accompli du monde, il n'avait absolument rien à lui dire.

Me trouvant seul au salon avec Jane la veille du mariage, je ne pus m'empêcher de songer en contemplant le jardin, du haut de la fenêtre à laquelle nous étions accoudés tous les deux, que l'horizon allait singulièrement changer d'aspect après le départ de cette bonne petite âme. Ses chansons n'égaieraient plus, dès l'aube, les bosquets qu'elle traversait en sautillant avec la légèreté d'un

oiseau. Je ne l'apercevrais plus à travers les arbres lisant sur un banc de verdure. Je n'entendrais plus le froufrou de sa robe, ni le bruit de son petit pas vif et décidé sur le sable des allées. Avec elle allait s'envoler la gaîté, inséparable de la jeunesse. Elle devait partir, d'abord pour Londres, avec ce glaçon qu'on appelait M. Forbes, et après son voyage de noces elle irait se fixer pour toujours loin de nous, dans la maison de son mari. De telles pensées n'étaient rien moins qu'agréables; aussi fut-ce avec un soupir que je lui dis :

— C'est donc demain que tu t'en vas?

— Oui, répondit-elle à mi-voix. J'ai peine à y croire jusqu'à présent.

— Allons donc! repris-je avec un peu d'humeur. Tu en es enchantée, et je suis bien sûr que tu adores ton M. Forbes.

— William, répliqua-t-elle, prenant un de ses petits airs graves, cela te paraîtra singulier, mais le fait est que je suis au même point que l'autre jour, malgré tous les soins de mon fiancé.

M. Forbes avait offert une corbeille magnifique, c'était incontestable, mais de petits soins je n'avais pas vu l'apparence.

— C'est très mal à moi, continua la pauvre Jane d'un ton convaincu, mais qu'y faire? Ma foi, je lui ai dit franchement, l'autre jour, ce que j'éprouvais.

— Tu plaisantes! m'écriai-je stupéfait de l'aveu d'un acte de conduite aussi intempestif.

— Je parle très sérieusement. Même il m'a répondu que cela importait peu, que je ferais quand même une excellente maman pour son fils.

J'étais confondu de voir tant de simplicité d'un côté et une pareille indifférence de l'autre. Décidément M. Forbes n'aimait pas Jane plus qu'elle ne l'aimait lui-même; mais alors, pourquoi diable l'épousait-il? Où donc prenait-il cette assurance des sentimens maternels que devait avoir sa seconde femme pour son petit garçon? Jane n'avait pas l'habitude des enfans. Elle les aimait assez, je le veux bien; néanmoins il y avait loin de là à la passion désordonnée que déployait naguère la belle Grace Anley pour les marmots les moins appétissans. De ce côté sans doute c'était une ruse de coquette comme tout le reste. Quelle coquette que cette Grace Anley! Cela n'empêche pas que j'aie eu mon tour! Tout dernièrement j'ai revu ma nymphe, qui a aujourd'hui nom M^me^ Grant, et j'ai constaté que Grace, ce sylphe, avait pris un respectable embonpoint.

Pour revenir à Jane, je ne sais plus au juste ce que je lui répondis. Sans doute quelque lieu commun sur l'inutilité de l'amour

dans le mariage, car elle reprit avec son imperturbable sérieux :

— C'est précisément mon avis, William, d'autant plus, vois-tu, que, sentant ce qui me manque, je suis résolue à faire tous mes efforts pour donner à M. Forbes des compensations que je ne lui aurais pas dues, si j'avais mieux répondu à ses sentimens.

Elle soupira. Peut-être la perspective de ce qu'elle avait à faire pour arriver au degré de perfection qu'elle se proposait d'atteindre effrayait-elle un peu son jeune courage.

Tante Marie entra sur ces entrefaites, et sa présence mit fin à notre entretien. Je sortis pour fumer un cigare, et jusqu'au lendemain je ne revis plus la pauvre fillette.

Jane se montra tout à fait à son avantage en costume de mariée : elle paraissait jolie, ma foi, et même heureuse. M. Forbes, élégant et beau comme toujours, était peut-être un peu pâle. Bien qu'il se fût tiré avec une aisance parfaite de l'ennuyeuse cérémonie, il sembla soulagé d'un grand poids quand tout fut fini, et reçut nos félicitations avec une satisfaction visible. On déjeuna tard. A table, il me parut préoccupé. L'air agité de Jane ne m'échappa point non plus; cependant je n'en tirai aucune conséquence jusqu'au moment où elle vint me rejoindre dans la bibliothèque pour me dire adieu. Mais là, quand, au lieu de me tendre amicalement la main, elle se jeta brusquement à mon cou et fondit en larmes, je commençai à m'alarmer tout de bon.

— Jane, ma chère enfant, que t'arrive-t-il? dis-je avec inquiétude.

— Il faut donc que je parte, sanglota-t-elle. Oh! mon cousin!..

Elle fut incapable d'en dire davantage. Partir! Mais il y avait longtemps qu'elle devait y être préparée, et ce n'était pas l'idée de cette séparation qui pouvait lui causer un pareil désespoir. Somme toute, je ne pus rien tirer d'elle, d'abord parce qu'elle ne voulait pas parler, et en second lieu parce que le temps manquait pour la confesser; déjà on l'appelait de tous côtés.

— Je viens, je viens, cria-t-elle en s'arrachant à mon étreinte et en affectant une voix enjouée.

Je la suivis. M. Forbes l'aida gracieusement à monter en voiture, se plaça auprès d'elle, et tout fut dit. Ma petite cousine Jane, Mme Forbes maintenant, était perdue pour nous.

II.

Peu de temps après le mariage de Jane, mon père vint à mourir; quant à tante Marie, les médecins lui avaient ordonné un séjour

prolongé dans le Midi. Je me trouvai donc seul à la maison, en tête-à-tête avec la femme de charge. Ce fut le plus affreux temps de ma vie. Combien je regrettai alors de n'avoir pas épousé ma cousine! Il me semblait que nous aurions fait un couple mieux assorti que M. et Mme Forbes. De temps à autre, je recevais une lettre d'elle; jamais, en écrivant, il ne lui échappa une plainte, mais jamais non plus elle ne me dit : — Je suis heureuse. — Elle parlait avec éloge de son mari, vantait son installation, s'étendait sur le bien-être dont elle était entourée... d'elle-même, pas un mot. Le texte habituel de ses lettres était l'intéressante personnalité d'Arthur, le petit garçon de M. Forbes. Elle se complaisait à raconter ses faits et gestes, à répéter ses moindres propos; je fus bientôt forcé de conclure qu'une jeune femme uniquement occupée comme elle l'était de l'enfant de son mari ne pouvait être une femme heureuse. J'avais été engagé une fois pour toutes à aller les voir, et, bien que Jane ne m'eût jamais rappelé l'invitation, je résolus de me mettre en route pour les Aulnes. J'éprouvais le besoin de me distraire, sans compter que je voulais me rendre compte de ce qui manquait au bonheur de ma cousine. Je dois déclarer que, si peu attendu que je fusse, je reçus de M. Forbes l'accueil le plus cordial.

— Combien Jane va être contente de vous voir! me dit-il au débotté. Elle est sortie avec le petit.

Jane ne tarda pas à rentrer, tenant par la main un enfant à l'air espiègle et maladif, le fameux Arthur qui faisait les frais de ses lettres. Elle rougit en m'apercevant et ne parut pas du tout transportée de joie comme l'avait annoncé son mari. L'avouerai-je? on aurait pu croire, au contraire, que ma visite la dérangeait. Elle balbutia un bonjour insignifiant et puis n'eut plus d'autre souci que d'éviter un entretien avec moi. Je réussis pourtant à l'attraper sur l'escalier :

— Eh bien, Jane, es-tu heureuse? lui glissai-je à l'oreille.

— Tout à fait heureuse, répondit-elle d'un air léger. N'est-ce pas que les Aulnes sont charmans? — Et elle m'échappa.

Oui, les Aulnes étaient une charmante résidence : une vieille maison du plus grand air, spacieuse et bien distribuée, au milieu d'un gai jardin anglais, entouré lui-même d'une futaie d'arbres séculaires. Certes, la maîtresse de cette belle résidence, la femme de cet homme aimable, avait bien des conditions de bonheur; pourtant, quoi qu'elle eût dit, elle n'était pas heureuse, je m'en aperçus tout d'abord. Jane avait pâli et maigri; elle paraissait triste; M. Forbes non plus n'avait pas l'air d'un homme satisfait de son sort. Je n'aimais pas les plis qu'un si court espace de temps avait suffi à creuser sur son visage. Il se montrait bon et prévenant à

l'égard de sa femme, mais d'amour, de tendresse, je ne vis point l'ombre. Il réservait ces sentimens-là pour son fils, le plus désagréable petit garçon de trois ans qui se pût imaginer. Et Jane rivalisait avec lui sous ce rapport, accablant de caresses ce petit drôle dont les relations avec moi commencèrent par des grimaces et s'accentuèrent, avant le dîner, jusqu'aux coups de dents. A l'occasion de la morsure qu'il me fit, le père dit sous forme d'excuse : — C'est un enfant qui a tant souffert! un vrai petit martyr!

Je pensai à part moi que le martyr, en cette circonstance, c'était moi; toutefois, je me maîtrisai avec l'héroïsme que peut seule inspirer la politesse.

Mon intention n'était pas de faire chez les Forbes un long séjour; mais les événemens sont souvent plus forts que notre volonté. Le soir même de mon arrivée, pendant une promenade avec mon hôte, je butai contre une racine et me donnai une entorse. C'était fort contrariant. Le médecin prescrivit le repos, un repos absolu; bref, je fus condamné à passer je ne sais combien de jours, de semaines peut-être chez mes cousins. M. Forbes se montra parfait, et ma petite Jane, me voyant malade, redevint la Jane d'autrefois. Elle ne me quittait guère; tandis que son mari était à ses affaires, elle s'installait avec une broderie près de ma chaise longue au salon, me tenant fidèle compagnie et surveillant en même temps par la fenêtre le jeune Arthur qui jouait avec sa bonne dans le jardin.

— Jane, lui dis-je un jour que l'occasion me semblait bonne, d'où vient que tu as du chagrin?

Elle rougit, et sa main trembla au point de l'empêcher d'enfiler une aiguille.

— Je... je suis très heureuse au contraire, je te le répète, balbutia-t-elle avec effort.

— Non, Jane, tu n'es pas heureuse, et M. Forbes n'est pas heureux non plus. Je ne prétends pas m'immiscer malgré vous dans vos secrets; mais, si un bon conseil pouvait aider à remettre les choses en ordre, pourquoi ma petite Jeannette ne profiterait-elle pas de l'occasion qui s'offre, et priverait-elle son vieux cousin William de la joie de lui être utile?

A ces mots, elle changea encore une fois de couleur, laissa échapper son ouvrage et, joignant les mains, s'écria :

— Oh! si c'était possible! Si tu pouvais m'aider... me conseiller du moins! Oh! mon bon cousin, si tu pouvais me faire obtenir l'amour de mon mari!

— Voilà bien ce que j'avais soupçonné dès le début, repris-je tristement; mais, mon enfant, il me faudrait avant tout savoir quels sont les motifs qui l'ont poussé à t'épouser. Les connais-tu?

— Oui, répondit-elle d'une voix brisée, et c'est ce qui a fait le mal. Si je les avais ignorés, la situation eût été tout autre.

Le mystère se compliquait. Il me fallut du temps et beaucoup de ménagemens pour obtenir une explication qui fît la lumière dans ce dédale. A la fin, soit pour me complaire, soit pour soulager son pauvre cœur, elle me raconta tout.

— Tu te rappelles le jour de mon mariage... eh bien! j'étais contente ce matin-là. Je me promettais d'être si bonne, si dévouée, de faire tant d'efforts pour rendre à M. Forbes toute l'affection qu'il semblait avoir pour moi! Oui, après la cérémonie, quand je fus sa femme, j'osai le regarder en revenant à la maison, et je me sentis fière d'être à lui.

Peut-être te souviens-tu qu'avant de changer de toilette, je descendis au jardin? J'étais possédée d'une envie folle, — un enfantillage, — l'envie de cueillir quelques-unes de mes fleurs favorites et de les emporter avec moi. Je me croyais seule, M. Forbes toutefois m'avait précédée; quelqu'un lui avait remis une lettre, au moment où nous rentrions, et cette lettre, il s'était retiré dans la serre pour la lire. Je l'aperçus de loin; il était assis et il sanglotait le front appuyé sur la table, le visage enseveli entre ses bras repliés autour de sa tête. Je m'arrêtai, tremblante et glacée d'effroi. Un pressentiment affreux m'avait saisie. La lettre qu'il venait de recevoir gisait à terre, auprès de lui; j'entrai, je la ramassai et contemplai un moment mon mari. Il ne semblait pas se douter de ma présence. Alors mes yeux tombèrent sur les premières lignes et ne purent s'en détacher. Je lus jusqu'au bout sans avoir conscience de ce que je faisais. Hélas! c'était une lettre d'amour écrite par une femme qui l'avait trahi, mais qui, à la dernière heure, se repentait et venait solliciter son pardon! Elle se montrait pleine d'espérance et de tendresse. Elle avait tant souffert qu'elle refusait de croire qu'il pût tenir rigueur à son Annie! Oui, elle avait écrit, — son Annie! — J'étais sa femme depuis moins d'une heure; je n'avais pas encore dépouillé ma robe blanche, mon voile, ma couronne de fleurs d'oranger, et je voyais une autre femme se dresser entre moi et mon mari!

Il releva la tête et m'aperçut tenant encore la lettre; mon visage bouleversé lui fit comprendre sans doute que je l'avais lue, car il me la prit des mains et s'éloigna sans prononcer un mot. Quels étaient ses sentimens? Regrettait-il que cette lettre fût venue si tard? Eût-il été capable de m'abandonner au pied même de l'autel? Je me le demandai alors! Maintenant je sais mieux à quoi m'en tenir. — M. Forbes est incapable d'une déloyauté. — Mais je pouvais dans ce temps-là douter... j'avais la tête perdue. Une seule chose m'apparaissait clairement : — Il ne m'aimait pas. Il m'avait

épousée pour punir l'infidèle, et s'il avait pressé notre mariage, c'était afin de devancer le sien et de lui prouver combien son manque de foi le touchait peu. Il m'avait prise pauvre, sans beauté, ni mérite d'aucun genre, voulant que je lui dusse beaucoup et que lui, l'homme riche et recherché de tous, me dût le moins possible. — Voilà ce que je reconnaissais trop bien; c'était dur, va!

Tu sais maintenant, William, pourquoi nous ne sommes pas heureux, pourquoi nous ne le serons jamais. C'est à cause de cette maudite lettre que j'ai lue. Comme Psyché, je suis punie par ma faute. Si j'étais demeurée dans l'ignorance, j'aurais conservé un semblant de bonheur. M. Forbes aurait joué son rôle jusqu'au bout, et jusqu'au bout j'aurais cru l'avoir subjugué. Ma petite vanité a reçu un coup bien cruel, quand j'ai découvert que jamais je n'avais été aimée. J'étais l'instrument dont on se servait pour venger une injure, voilà tout. Ta pauvre cousine Jane a donc appris la modestie à ses dépens. Toutefois, pour être juste envers lui, je dois dire que son intention était assurément de se montrer généreux, bon, plein d'attentions à mon égard; peut-être eût-il fini par s'attacher un peu à moi. Mais après ce qui s'est passé, ce n'est plus possible : je sais trop de choses. Tel que tu le vois en public, tel il reste quand nous sommes seuls : un homme bien élevé, rien de plus. Si je voulais avoir une robe nouvelle tous les jours, il me la donnerait, mais quant à me persuader qu'il m'aime, c'est hors de son pouvoir, de même qu'à moi, il m'est impossible de rien faire pour lui plaire. Je ne trouve pas une parole affectueuse à lui adresser. Je réponds quand il me parle, voilà tout. Je suis d'une froideur de statue en sa présence. Je m'en rends compte et n'y peux rien changer; je sens cette Annie entre nous deux, et cela me glace. Jamais je ne l'ai vue; qui elle est, ce qu'elle est, je l'ignore; mais, la nuit, souvent je me réveille pour me demander si ma mort, qui permettrait à mon mari d'épouser cette femme, lui causerait un bien grand chagrin.

Pauvre petite amie! Je l'écoutais le cœur serré.

— Jeannette, lui dis-je enfin, veux-tu savoir ce qui t'empêche de conquérir ton mari? C'est que tu l'aimes trop!

Elle couvrit son visage de ses deux mains, et je vis la rougeur envahir son front et jusqu'à son cou.

— C'est bien cela, dit-elle enfin, — reprenant sa pâleur première. — Je l'aime, moi qui me reprochais, quand je me suis mariée, de ne pas nourrir à son égard des sentimens assez exaltés. Je l'aime. Il ne s'en aperçoit pas... mais si un jour il venait à s'en douter, je serais la plus misérable des créatures. C'est la persuasion où il est de mon indifférence qui lui fait accepter son sort.

S'il connaissait la vérité, cette situation lui paraîtrait intolérable.

— Comment le sais-tu?

— Je ne pourrais expliquer cela, mais je le sens. Une fois j'ai failli me trahir. Comment? Peu importe. Jamais je n'oublierai le malaise visible qui s'est emparé de lui, le regard qu'il m'a jeté...

— Jane, tu calomnies ton mari!

— Non, répliqua-t-elle avec calme. C'est toi qui ne me comprends pas, si tu crois que je l'accuse. Je suis, tu le sais, d'un caractère réservé, et c'est en partie ce qui l'a décidé à me choisir. Il s'est dit : — Voilà une fille qui ne me demandera ni passion, ni tendresse; rien en un mot de ce que je ne puis donner. — Admets qu'il acquière la preuve que je ne suis pas la femme qu'il a cru prendre, qu'il reconnaisse qu'en l'épousant j'entendais aimer et être aimée à mon tour,... ne devines-tu pas tout l'ennui qu'il en aurait?

Hélas! c'était trop vrai. J'eus un soupir de découragement. Dans le moment même, Arthur vint rompre notre tête-à-tête. Il courut tout droit à sa jeune belle-mère, qui le prit sur ses genoux où il se pelotonna. De cette place il me regardait, me montrant un visage si pâle, si souffreteux, qu'aussitôt je lui pardonnai tous ses méfaits passés. J'avais devant moi une reproduction vivante de l'immortelle *Vierge à la chaise* de Raphaël. En contemplant ce groupe, je me demandai ce qui pouvait empêcher les peintres de nous donner encore des madones et des enfans Jésus. Ils prétendent que la matière est épuisée. Comme si l'on pouvait jamais épuiser le sujet le plus fécond qu'offre la nature humaine, — la maternité.

— Jane, lui dis-je les yeux humides; voilà votre espoir à tous deux. Cet enfant sera le trait d'union entre toi et son père.

Elle secoua tristement la tête.

— Loin de là, répondit-elle, il sera plutôt un sujet de division pour l'avenir. Quand je suis arrivée ici et que j'y ai trouvé ce pauvre petit être débile, je me suis sentie attirée vers lui, sans doute parce qu'il souffrait comme moi... peut-être aussi parce qu'il était une partie de lui-même, ajouta-t-elle, en baissant les yeux. — Je l'appelai, il vint à moi, je le caressai, et je le vis s'endormir dans mes bras. Chaque fois qu'il a été malade, c'est moi qui l'ai soigné; quand, aigri par la souffrance, il s'est montré hargneux, irritable, j'ai supporté patiemment ses méchancetés. C'est ce qui l'a tant attaché à sa nouvelle maman. Malheureusement il m'aime trop. Celui qui aurait dû avoir la première place dans son affection est relégué au second rang, bien en arrière. Je suis obéie quand l'*autre* semble n'être même pas entendu; je suis recherchée alors qu'il est négligé, et pour cet *autre*, je reste une étrangère! Comment les préférences dont je suis l'objet ne l'irriteraient-elles

pas contre moi?.. Non pas directement, mais par contre-coup... Je l'ai frustré, en effet, car, sache-le, si jamais quelqu'un a été aimé avec passion, c'est ce petit être chétif et languissant. Quand sa mère mourut en le mettant au monde, son père jura de la remplacer. Il veilla sur ce berceau, comme une femme eût pu le faire, — et moi, je suis venue lui dérober la douce récompense d'un amour quasi maternel ! Moi, qui n'ai pas été à la peine, j'ai recueilli, à sa place, le fruit de la plante délicate qui lui a coûté tant de soins! — Comment faire? C'est ma seule consolation dans ma tristesse. Ce petit être aimant qui se serre contre moi, puis-je le repousser? Quand j'écoute son babil, quand je me mêle à ses jeux, quand je m'occupe de lui, comme je le fais journellement, je me trouve presque heureuse. Arthur n'est pas toujours grognon comme tu l'as vu. Arthur ne mord pas toujours, car il ne souffre pas constamment, le pauvret. A certains momens, il a la gaîté, la gentillesse, l'entrain inoffensif d'un petit chat; n'est-ce pas, chéri?

L'enfant la regarda et répondit à ses paroles par un long baiser. C'est dans cet embrassement que M. Forbes les surprit. Je le vis tressaillir. Néanmoins il fit bonne contenance, s'avança en souriant jusqu'auprès de nous et, se penchant par-dessus l'épaule de Jane, pria le petit garçon d'embrasser aussi « papa. » Arthur fronça le sourcil et repoussa « papa » d'un air maussade. M. Forbes s'efforça de tourner la chose en badinage, mais l'expression douloureuse de son visage démentait l'allure dégagée qu'il affectait. Personne n'est parfait en ce monde : je vis un éclair de satisfaction passer dans les yeux noirs de Jane, et son regard triomphant semblait dire, pour moi du moins :

— Je ne suis pas Annie, ce qui n'empêche que je puisse trouver quelqu'un qui m'adore, monsieur Forbes.

Et sous ce regard, qu'il le comprît ou non, le malheureux devint tout rouge.

Pauvre petit Arthur! Qui sait si ce regard ne fut pas la cause de ce qu'il me reste à raconter?

Rien n'est plus facile que de provoquer des confidences, sous prétexte de donner un bon conseil; mais rien n'est plus malaisé, pour une personne ayant conscience de la responsabilité qu'elle assume, que de formuler ce conseil-là.

Tel était précisément mon cas, et je redoutais maintenant de me retrouver seul avec Jane. A ma grande satisfaction, je crus démêler bientôt qu'elle avait parlé pour soulager son cœur, non pour obtenir des avis. Je fus, l'avouerai-je, un peu mortifié néanmoins de voir le peu de cas qu'elle faisait de mes lumières. Elle ne me demanda jamais de lui tracer une ligne de conduite à

l'égard de son mari, et il sembla que rien ne se fût passé entre nous. Je la plaignais du fond du cœur, d'autant plus que je ne voyais aucun remède à ses maux. Je plaignais aussi M. Forbes. Il est fort commode, vous le voyez, d'épouser une femme dans l'intention de vivre avec elle sur le pied d'une douce camaraderie, il l'est beaucoup moins par contre de mener l'entreprise à bien, quand on tombe sur une jeune personne qui se permet de vous donner son cœur et qui se sent blessée si vous n'avez la volonté ou bien le pouvoir de lui rendre la pareille.

Oui, je le répète, je m'étais pénétré de compassion pour le mari, car enfin, si Jane avait trouvé son malheur dans la lecture de la fameuse lettre, le pauvre homme trouvait le sien assurément dans la lecture, trop facile pour qu'il ne la fît point, des sentimens de sa femme. Naïve Jane! qui croyait pouvoir cacher pareil secret à un mari! L'amour seul rend aveugle, et M. Forbes n'était point amoureux.

Je le surveillai sans en avoir l'air, et je crus bientôt avoir acquis la certitude qu'il se désolait de reconnaître chez une femme qu'il avait jugée froide et raisonnable à l'excès des sentimens romanesques auxquels il ne pouvait répondre. Certes, il ne lui en voulait pas de l'erreur qu'il avait commise; mais leurs cœurs ne battant pas à l'unisson, il devait trouver sa situation fort gênante. Sans la malencontreuse découverte de la lettre, il eût probablement fait tous ses efforts pour lui cacher la vérité. Par malheur la lettre était là, et mon cousin me semblait être un de ces hommes qui savent s'imposer une contrainte, mais qui sont incapables de mentir.

L'entorse que je m'étais donnée guérissait tout doucement. Je commençais à marcher à l'aide d'un bâton, quand un matin je vis M. Forbes partir en voiture avec Arthur.

— Ayez la bonté de prévenir Jane que j'emmène le petit, me dit-il en passant devant moi.

A ces mots, Arthur, qui jusque-là était fort tranquille, poussa des cris de paon et appela sa maman au secours! Le père se mordit les lèvres, mais n'en poursuivit sa route que plus vite.

En un instant, ils eurent disparu. Jane, accourue au bruit, reçut assez mal la commission dont j'étais chargé pour elle.

— Mon Dieu! quelle idée a-t-il d'emmener Arthur à la ville? s'écria-t-elle d'une voix douloureuse. Ma femme de chambre me disait à l'instant que la variole y sévit. Oh! si l'on pouvait le rattraper!

Il n'y fallait pas songer; aussi m'occupai-je seulement de la rassurer. J'eus beau faire toutefois, elle demeura inquiète.

— Hélas! pourquoi l'a-t-il emmené? répétait-elle sans cesse.

Pourquoi? La belle question!

Dans l'après-midi, du reste, l'enfant revenait gai, dispos, plein d'entrain, et le père semblait tout fier de l'avoir possédé à lui seul pendant une demi-journée.

— Il ne s'est pas ennuyé! dit-il à la belle-mère d'un air triomphant.

Le reste du jour se passa bien; mais le lendemain matin, l'enfant, en se réveillant, se plaignit d'un malaise; quand son père rentra, le soir, l'indisposition avait pris déjà les proportions d'une vraie maladie, et bientôt on put reconnaître les symptômes de la variole. Ce fut moi qui avertis M. Forbes. Je le vis chanceler sous le coup. Il venait d'apprendre que cette affection régnait à l'état d'épidémie dans la ville, et c'était lui qui y avait conduit son enfant! Il l'avait exposé de gaîté de cœur à la contagion, à la mort peut-être.

— Que Dieu me pardonne! s'écria-t-il éperdu; puis il ajouta aussitôt : — Jane a-t-elle déjà eu cette maladie?

— Jamais, répondis-je.

— Alors il faut l'éloigner, reprit-il vivement, il le faut. — Et il courut à la chambre de son fils, où Jane était assise près du lit, tenant la main du petit malade dans la sienne. M. Forbes marcha droit à elle, en proie à une violente agitation. A peine put-il articuler quelques mots.

— Jane, dit-il sans oser regarder l'enfant, retirez-vous, je vous en prie... Vous n'avez pas eu la petite vérole; vous ne pouvez rester ici.

— Me donneriez-vous ce conseil si j'étais sa mère? riposta la jeune femme.

— Vous n'avez pas le droit de risquer votre vie, reprit son mari d'un ton suppliant. Moi j'ai déjà passé par là, votre cousin aussi. — Il faut vous dire que moi, le cousin William, le cousin sans conséquence, je suis horriblement grêlé. — Nous ne courons aucun risque, nous autres, tandis que vous en courez beaucoup.

— Moi, des risques? prononça Jane avec une sanglante ironie qui la transfigura. De quels risques voulez-vous parler?.. Ma vie peut-être? Est-elle donc si précieuse? Et s'il m'arrivait d'être défigurée, croyez-vous vraiment que mon sort en deviendrait pire?

Il ne trouva pas un mot à répondre.

— J'ai obtenu, j'ai gagné l'affection de cet enfant, reprit Jane, se retournant vers la couchette, et rien, rien au monde, entendez-vous, ne me décidera à l'abandonner.

Plus un mot ne fut échangé. Arthur geignait sur son lit, ayant Jane d'un côté et son père de l'autre.

Trois jours s'écoulèrent de la sorte pendant lesquels le petit patient s'affaissa de plus en plus. Le quatrième, un ange vint le chercher, qui lui apporta la délivrance. J'étais présent quand il mourut. — Pauvre petit martyr! lui, d'ordinaire si indocile, il était devenu doux et patient depuis sa maladie; je m'étais pris à l'aimer, moi aussi. Mon cœur se gonfla quand je vis ses paupières palpiter, ses lèvres frémir convulsivement et son visage amaigri, qui n'avait subi aucune altération, prendre le calme rigide de la mort.

Jane pleurait en silence. M. Forbes avait les yeux secs; il semblait changé en statue. D'abord il parut à peine se rendre compte des choses, puis enfin il comprit que tout était fini. Il ne me voyait probablement pas, caché que j'étais sous les rideaux; en tout cas, il n'avait plus conscience de ma présence. S'adressant à sa femme :

— Jane! dit-il.

Jane tourna vers lui ses yeux noyés, sans répondre.

— Jane, venez près de moi.

Elle se leva et alla s'asseoir au bord du lit, à ses côtés. Avec un rauque gémissement dans lequel se confondaient la douleur, le remords et l'amour, il l'attira brusquement et appuya sa tête sur la poitrine qui avait si souvent servi d'oreiller à la tête de son fils. Le refuge du petit Arthur dans ses peines d'enfant était devenu celui de l'homme fort terrassé par la douleur. Jane entoura le cou de son mari de ses deux bras et mêla des larmes brûlantes aux siennes. Tandis qu'ils pleuraient ensemble, le cher innocent dormait son dernier sommeil, souriant à ce monde exempt de souffrance et de tristesse dans lequel il venait d'entrer.

Je me retirai sans bruit : je comprenais que de la plus terrible douleur peut résulter un grand bien.

Longtemps après cet événement, Jane me dit un jour :

— Cousin William, mon mari s'est rendu à moi à cette heure suprême, et depuis lors j'ai possédé son cœur sans partage.

Elle avait pris la maladie au chevet du pauvre Arthur; mais, admirablement soignée par son mari, elle guérit vite et ne fut pas défigurée. Heureuse Jane! Je l'ai vue dernièrement en me rendant à Londres. Combien la vieille maison des Aulnes me parut embellie, habitée qu'elle était maintenant par une femme heureuse! Combien M. Forbes me sembla fier de sa Jane et de son fils unique, gros garçon qui lui ressemblait beaucoup.

Est-il nécessaire de dire que ce fils avait reçu le nom d'Arthur? Eh bien! quelque tendresse qu'eût la mère pour cet enfant, je n'ose-

rais affirmer qu'elle l'aimât autant que l'autre; je lui en fis même l'observation.

— Le premier Arthur, vois-tu, me répondit-elle, était l'enfant de ma douleur; le second est l'enfant de ma joie, ils ne pouvaient donc pas être aimés de la même façon. Sans compter que l'autre me préférait à tout au monde, tandis que, pour celui-ci, je passe bien après son père.

— Et Annie? hasardai-je malicieusement; qu'est devenue Annie?..

— Je l'ignore et ne m'en inquiète guère, riposta Jane avec une superbe indifférence. Des deux Arthur, celui qui n'est plus a effacé le passé, et l'autre m'est garant de l'avenir. Je puis aujourd'hui défier une douzaine d'Annies.

Chère petite Jeannette! Elle est toujours la même. Quelle naïveté adorable! Il n'y a qu'elle pour imaginer qu'un enfant mort ou en vie ait le pouvoir de la protéger contre des rivalités redoutables. Elle se protége bien suffisamment toute seule! Au reste, M. Forbes, avec cette vanité béate propre aux maris heureux, n'a eu rien de plus pressé que de m'en donner la preuve. En me reconduisant à la gare, il me mit au fait de toute l'histoire. Il avait rencontré récemment dans une fête la trop fameuse Annie, dont il se garda du reste, en galant homme, de me dire le nom.

— Vous ne vous ferez jamais une idée, me dit-il, de ce que j'ai éprouvé en comparant ces deux femmes, ma chère, ma jolie, ma charmante Jane, — Jane jolie! Il n'y a que l'amour pour faire dire de pareilles absurdités! — et cette folle créature, égoïste autant que frivole! Ma bien-aimée femme me sentit frissonner comme nous quittions le bal; elle crut que j'avais froid. Oui, certes, j'avais froid jusqu'à la moelle des os, car je songeais que j'aurais pu, à l'heure présente, être le mari de cette pécore!

Julia Kavanagh.

UN

HISTORIEN AMÉRICAIN

J.-L. MOTLEY

John Lothrop Motley. — A memoir, by Oliver Wendell Holmes.

Les Anglais ont un mot qui nous manque pour exprimer un ensemble de souvenirs qui n'aspire point à la dignité, ni à l'exactitude d'une biographie complète. Le *memoir* n'est pas la même chose que ce que nous appelons les mémoires : dans ceux-ci, le héros se peint lui-même; dans le *memoir*, il est peint par un autre. Heureux quand il peut, comme l'historien Motley, trouver pour tracer son portrait la main délicate et tendre d'un ami, la main habile et spirituelle d'un écrivain comme Oliver Wendell Holmes. C'est chose difficile de parler de ceux que l'on a vraiment aimés; on se croit fort, apaisé : on se croit écrivain assez exercé pour achever tranquillement une tâche qu'on s'est donnée; on a construit un grand édifice idéal qu'on s'apprête à matérialiser pierre à pierre. Tout d'un coup une image, l'écho d'une voix devenue surnaturelle, un souvenir qui se réveille, jettent l'âme dans un trouble profond : on pose la plume et l'on va achever dans le silence et la nuit du rêve les retours vains et douloureux vers le passé. Si Motley avait pu choisir son biographe, il n'aurait pu en demander un meilleur que Holmes : celui-ci a été le témoin, pour ainsi dire, de toute sa vie et le confident de toutes ses pensées. Il est de plus lui-même un des membres éminens de cette petite phalange littéraire dont s'enorgueillissent à juste titre les États-Unis et qui compte encore dans son sein Emerson, Longfellow, Lowell. Le nom de Holmes n'est pas aussi universellement connu en Europe que quelques-uns de ceux que nous venons de citer : poète, il n'est pas aussi poète que Long-

fellow, que Bryant, que Lowell; moraliste, il n'est pas aussi moraliste qu'Emerson. Il s'est fait une place à part dans la littérature américaine, ce que j'appellerais volontiers une place frontière; il touche à tout, aux sciences, au roman, à la philosophie, à la physiologie, à la médecine. Ajoutez à des connaissances techniques très étendues une dose extraordinaire d'imagination, à une exquise délicatesse de cœur, un goût de terroir très prononcé et une sorte de réalisme tout américain, mêlez enfin ce que la poésie a de plus idéal à ce que la science a de plus net et de plus tranchant, et vous aurez les principaux élémens du génie personnel de l'auteur de tant de livres populaires aux États-Unis, l'*Autocrate à déjeuner*, *le Professeur à déjeuner*, *Elsie Venner*, *l'Ange gardien*, *Courans et Contre-courans*. Sous le déguisement de la fiction, Holmes a traité les plus graves questions de l'hérédité organique : *Elsie Venner* peut être regardé comme une analyse très profonde; mais jusque dans *le Professeur à déjeuner* on ne sent jamais le professeur. Il y a dans l'esprit de l'auteur une sorte d'emportement, un fonds de raillerie inépuisable, une fantaisie charmante qui s'égare en tous sens et n'a rien absolument de dogmatique.

Le plaisir que nous éprouvons à parler du biographe (et que de choses nous aurions à en dire!) ne doit pas cependant nous faire oublier la biographie. Revenons donc à Motley et à ce *memoir* où l'affection d'Oliver-W. Holmes fait revivre l'auteur de *l'Établissement de la république hollandaise*, de l'*Histoire des Provinces-Unies* et de la *Vie de Jean de Barneveld*.

I.

John Motley, le grand-père de l'historien, émigra en Amérique au commencement du siècle dernier et s'établit dans l'état de Maine. Un de ses petits-fils, Thomas Motley, fixé à Boston, épousa Anna Lothrop, fille et petite-fille de ministres protestans. Parmi les ascendans de Motley, on trouverait un Lothrop qui avait été emprisonné en Angleterre pour « non-conformité. » Toutes les passions, tous les instincts de la Nouvelle-Angleterre devaient entrer dans son sang. Il naquit à Dorchester, qui est aujourd'hui un faubourg de Boston, le 15 avril 1814. On se souvient encore aujourd'hui à Boston que le père et la mère de Motley avaient dans leur jeunesse la réputation du plus beau couple qui se pût voir. Il n'est pas étonnant si cette beauté se transmit au jeune Motley. Tous ceux qui ont connu Motley me comprendront si je dis qu'il était véritablement beau : il est rare que notre sexe soit bien sensible à la beauté masculine, mais on ne pouvait voir sans en être saisi cette figure aux traits nobles, ces yeux où brillaient la flamme de l'intelligence et l'ardeur du cou-

rage; lady Byron disait volontiers qu'elle n'avait jamais rencontré personne qui lui rappelât aussi bien son mari; je n'ai connu Motley que déjà grisonnant : il y avait encore en lui quelque chose du « jeune dieu. » Je sais gré à Oliver Holmes d'avoir parlé, comme il l'a fait, de la beauté, du charme, de l'élégance de son ami; il y a quelque chose de touchant dans son admiration : « Je me souviens qu'une femme d'esprit disait d'un beau clergyman qu'il avait des yeux habillés. Motley habillait si bien tout ce qu'il portait que, si dans un incendie il avait sauté à bas de son lit et s'était enveloppé de sa couverture, il aurait eu l'air d'un prince en négligé. » Ce qu'il y avait de plus frappant dans Motley, selon moi, c'est qu'il n'avait l'air ni d'un Américain, ni d'un Anglais, ni d'un Français, ni d'un Italien; il semblait comme d'une race à part. Je ne l'ai jamais vu entrer dans un salon sans que tout le monde se retournât pour le regarder. Avec toute la simplicité, la modestie de l'homme bien élevé, il avait un je ne sais quoi qui étonnait.

Son éducation américaine terminée, on l'envoya en Europe pour deux ans; il y partagea son temps entre les universités de Berlin et de Göttingue. Dans cette dernière ville, il fit la connaissance intime d'un jeune étudiant qui était destiné à atteindre une grande célébrité. Holmes raconte que, pendant sa dernière visite aux États-Unis, Motley lui fit lire un jour une lettre très gaie, où quelqu'un lui rappelait les jours déjà lointains de l'université. « Je m'étonnai que quelqu'un en Allemagne pût lui écrire d'un ton aussi aisé et aussi familier. Je connaissais la plupart de ses anciens amis qui pouvaient l'appeler par son nom de baptême, et je fis toutes sortes de conjectures avant d'arriver à la signature. J'avoue que je demeurai surpris, après avoir ri de la lettre si cordiale et presque enfantine, de voir au bas de la dernière page la signature de Bismarck. » Quand Holmes se décida à écrire la vie de son ami, il s'adressa sans hésiter au prince Bismarck pour lui demander quelques détails sur le séjour qu'avait fait Motley en Allemagne dans ses jeunes années. Le chancelier ne lui répondit pas lui-même : son secrétaire intime, M. Lothair Bucher, écrivit à Holmes que le prince était souffrant et accablé d'affaires, mais qu'il avait pu recueillir de sa bouche quelques détails qu'il était chargé de lui envoyer. Voici textuellement la note de M. L. Bucher :

« Le prince Bismarck m'a dit : Je fis connaissance de Motley à Göttingue, en 1832, je ne sais plus bien si c'est au commencement du terme de Pâques ou du terme de la Saint-Michel. Il vivait avec les étudians allemands, bien qu'il fût plus adonné à l'étude que nous autres membres des corps batailleurs. Bien que peu maître encore de la langue allemande, il attirait l'attention par une conversation

pétillante d'esprit, d'humour et d'originalité. Dans l'automne de 1833, ayant tous les deux émigré de Göttingue à Berlin, nous prîmes notre logis dans la même maison, n° 161, Friedrichstrasse. Nous y vivions dans la plus étroite intimité, prenant ensemble nos repas et nos exercices. Motley était arrivé à parler l'allemand couramment; non-seulement il travaillait à traduire le *Faust* de Goethe, il se faisait la main en écrivant des vers allemands. Admirateur passionné de Shakspeare, de Byron, de Goethe, il ne cessait de citer ses auteurs favoris. Dialecticien entêté, jusqu'à guetter quelquefois mon réveil pour continuer quelque discussion sur un point de science, de poésie, de vie pratique, interrompue à l'approche du matin, il ne perdait jamais sa douceur et son amabilité. Notre compagnon fidèle était le comte Alexandre Keyserling, de Courlande, devenu depuis célèbre comme botaniste. Motley était entré dans la diplomatie; nous eûmes souvent l'occasion de renouveler nos rapports amicaux; à Francfort, il restait d'ordinaire chez moi et était un hôte bienvenu de ma femme; nous nous vîmes aussi à Vienne et plus tard ici. La dernière fois que je le vis ce fut en 1872, à Varzin, à la célébration de mes noces d'argent. Le trait le plus frappant de sa figure belle et délicate c'étaient des yeux remarquablement grands et beaux. Il n'entra jamais dans un salon sans exciter la curiosité et la sympathie des dames. »

Revenu aux États-Unis, Motley se maria et fit un roman. Son mariage fut, on peut le dire, le roman de sa vie, roman heureux, plein de douceur et de charme. Miss Benjamin était belle et aussi bonne que belle; de sentimens nobles et élevés, elle épousa toute sa vie les ambitions, les espérances de son mari; elle ne fit véritablement qu'un cœur et qu'une âme avec lui, elle admirait son génie, et savait calmer les orages de cette âme souvent bouillonnante et tourmentée. Pour l'autre roman, le roman écrit, il était franchement mauvais : *Mortons Hope* n'eut aucun succès et n'en méritait aucun; l'intérêt qui s'y rattache aujourd'hui tient à tout autre chose qu'à l'intrigue ou aux passions. Motley n'était pas encore historien, il a pourtant mis dans ce premier livre ses théories sur la manière de comprendre et d'écrire l'histoire. Ces théories méritent quelque attention, aujourd'hui surtout que l'histoire semble définitivement s'écarter de ses traditions et devenir purement documentaire. L'école historique moderne a transporté le positivisme dans l'étude du passé; elle ne veut que des faits, des dates, des textes authentiques, il semble qu'elle recule devant l'appréciation des événemens et des hommes. Certes, nous ne contesterons pas l'utilité de tant de travaux où la critique la plus sévère ne trouverait rien à reprendre; mais parfois on n'y sent plus d'autre souffle de vie que celui qui se dégage des lettres jaunies par le temps, des reliques, des monumens en ruines.

Parfois aussi la mémoire se sent appauvrie au milieu de tant de richesses, la raison indécise au milieu de données si nombreuses. Voici comment Motley peignait lui-même les embarras de sa pensée : « Je me mis violemment à étudier l'histoire. Avec mon tour d'esprit, je ne pouvais manquer de faire de grosses fautes dans cette branche des connaissances humaines, comme j'en eusse fait dans toute autre... J'imaginai, en commençant, tout un système d'investigation complète et impartiale de toutes les sources historiques, et, convaincu de la stricte nécessité de juger par moi-même, je quittai les pages limpides des historiens modernes pour les notes et les autorités du bas de la page. »

L'école moderne ne comprend plus d'autre façon d'étudier l'histoire ; elle repousse tout ce qui est de seconde main, elle fait fi de toutes les généralisations et ne croit plus qu'aux témoins, aux acteurs des événemens dont elle contrôle les témoignages les uns par les autres. Motley n'approuve pas les excès de cette méthode: « Prodigue de mon temps et de ma pensée, je m'écartais de mon chemin pour réunir des matériaux et pour bâtir moi-même, quand j'aurais dû savoir que de plus vieux et meilleurs architectes s'étaient déjà approprié tout ce qui valait la peine d'être conservé; que l'édifice était bâti, la carrière épuisée et que je me trouvais par conséquent fouillant au milieu de débris inutiles. »

Morton, car c'est sous ce nom que Motley nous fait ses premières confidences, admet pourtant que cette méthode donne à l'esprit une grande vigueur; un homme robuste entretiendrait aussi ses forces en portant des lingots d'argent d'un endroit à un autre ; il n'est pas nécessaire qu'on fonde ces lingots et qu'on les frappe. Une fois enthousiasmé par les découvertes qu'il faisait, et entraîné en quelque sorte, Motley en arriva enfin à cette conclusion qu'il n'y a en réalité qu'une manière de savoir l'histoire, c'est de l'écrire. Et voici comment il devint historien; ce fut moins pour apprendre quelque chose aux autres que pour apprendre quelque chose lui-même. Cet aveu est précieux; il donne la marque d'un grand esprit. Il y a des états de l'âme qu'on ne comprend vraiment que pour les avoir ressentis et, si j'osais le dire, vécus; l'artiste sait bien que toutes ses imaginations sont vaines tant qu'elles ne sont pas exprimées, fixées dans le marbre ou sur la toile. L'historien crée aussi à sa manière, en ce sens qu'il redonne la vie à ce qui est mort; son œuvre ne peut donc pas être considérée comme achevée tant qu'il n'a fait que recueillir les vêtemens, les oripeaux, les reliques matérielles du passé. Motley en était encore à cette période de la préparation historique. « Ainsi essayais-je, dit-il, devenant chaque jour plus savant et par conséquent plus ignorant. Je déjeunais avec une plume derrière l'oreille et dînais avec un in-folio

plus gros que la table. Je devins solitaire et morose, par suite d'un travail effréné ; je parlais avec impatience de la valeur de mon temps, de l'immensité de mon labeur ; je n'avais que du dédain pour la science et pour les connaissances du monde entier et je jetais des allusions mystérieuses à la grandeur et l'importance de mes propres projets. » Que de gens pourraient aujourd'hui se reconnaître à ces traits !

Motley ne peint bien que lui-même dans *Morton's Hope*; le futur historien nous y fait assister pour ainsi dire à la fermentation de ses idées; il n'a pas encore de but, de plan arrêté. En 1841, il accepta une nomination de secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, mais il ne fit dans cette ville qu'une courte résidence. Il avait laissé en Amérique sa jeune femme et deux petits enfans, et il lui semblait qu'il fût en exil en Russie. « Avec mes habitudes de réserve, écrivait-il à un de mes amis, il me faudrait plus de temps ici pour arriver à l'intimité qu'il n'en faut pour fondre la Baltique. Je sais que je n'ai qu'à frapper, et l'on m'ouvrira, mais c'est précisément ce que je déteste de faire... L'homme ici ne me plaît pas, non, ni la femme non plus. » S'il n'eût été seul aux bords de la Néva, Motley n'eût sans doute pas été si sévère : les grandes dames russes, qui, « si elles ne sont pas jolies, sont gracieuses et font d'admirables toilettes, » ne lui faisaient pas oublier sa femme qu'il avait laissée à Boston. Il retourna aux États-Unis et apprit en débarquant que son premier né venait de mourir. Le coup était rude à recevoir; Motley peu après perdit un jeune frère, le favori de toute la famille. Il chercha quelque distraction à son chagrin dans la politique, mais la politique l'assombrit encore, et, d'âme aristocratique, puritaine et fière, il se révolta de voir le peuple donner ses suffrages à ce qu'il appelle « monsieur n'importe qui. » Pendant la campagne présidentielle de 1844, il se jette bravement dans la mêlée, comme pour essayer ses forces; il fait des discours d'une heure et demie en faveur de Clay, il veut que l'administration soit confiée à des mains « pures, fortes, résolues. » On l'invite à parler dans les villages des environs de Boston. « Si j'avais continué le service actif, dit-il ironiquement, j'aurais pu aspirer à tout, j'aurais pu devenir distributeur de votes, ou *fence-viewer* (inspecteur des haies), ou *selectman* (conseiller municipal), ou *hog-reeve* (inspecteur des terrains communaux), ou quelque chose de ce genre. » Il faut mettre l'accent du mépris dans ces mots à peu près intraduisibles : dans les petites démocraties des états de la Nouvelle-Angleterre, ces emplois sont les plus petites miettes du gâteau politique, ce que Lazare dispute aux chiens. Motley n'avait pas la bonne humeur, la rondeur, l'insensibilité qui sont nécessaires au *politicien* en Amérique; il était trop nerveux, trop pessimiste,

trop délicat. Il se convainquit très vite que les gens de sa trempe sont condamnés à l'isolement et à la retraite. Cette découverte le jeta d'abord dans une terrible mélancolie ; il avait pourtant encore le courage de se moquer de lui-même. Après s'être indigné contre « monsieur n'importe qui, » il ajoutait : « Tout cela, pour employer la langue énergique des annonces du baume de Colombie, doit jeter tout jeune homme généreux et pensant dans un état de tristesse profonde, dans une tristesse que la perte de la fortune elle-même ne saurait causer, et qui ne peut être amenée que par la chute des cheveux.» Motley a toujours eu quelque chose d'amer jusque dans la gaîté.

Tournant le dos à la politique active, il se remit à écrire, malgré le peu de succès qu'avait obtenu son premier livre. Il publia des essais sur Pierre le Grand, sur les romans de Balzac, sur les puritains d'Amérique. Ce dernier essai est le seul qui puisse nous intéresser, car Motley tenait aux puritains de la Nouvelle-Angleterre par toute sorte de fibres; on en retrouve l'esprit dans toute son œuvre historique. « Avec tous ses défauts, écrivait Motley en 1849, le système des puritains était un système pratique. Avec leurs défauts, leurs conceptions gênantes, tyranniques, arbitraires, les pèlerins (*pilgrims*) étaient amoureux de la liberté en même temps que soutiens de l'autorité... Nous jouissons d'un avantage inestimable en Amérique. On peut être républicain, on peut être démocrate, sans être un radical. Le radical, l'homme qui veut arracher les racines, fait un métier dangereux pour la société. Ici il y a peu de chose à déraciner. Toutes les classes sont de nécessité conservatrices, car aucune ne veut changer la nature de nos institutions... Un pays sans passé ne peut être grisé par la vision du passé des autres pays. C'est l'absence de ce passé qui fait la sécurité de nos institutions. Rien ne trouble le développement de ce que nous sentons être le vrai principe de gouvernement, la volonté populaire exprimée par les voies légitimes. Pour établir ce grand principe, il n'y avait rien à déchirer, rien à déraciner. Il est sorti, dans la Nouvelle-Angleterre, du germe inconsciemment planté par les premiers pèlerins. »

Motley parcourait le vaste horizon de l'histoire, cherchant s'il n'y trouverait point quelque peuple dont l'idéal politique eût été le même à peu près que celui de ses puritains de la Nouvelle-Angleterre, un peuple sérieux, religieux, héroïque, épris d'ordre autant que de liberté, rebelle aux innovations, aux chimères, et prêt à défendre au prix de tout son sang, contre une tyrannie étrangère, quelque chose d'ordonné, de défini, qui valût la peine d'être conservé. Il reste peu de places vides dans ce vaste champ du passé; parler des républiques antiques, Motley n'y pouvait songer; il ne trouvait rien non plus dans les petites républiques italiennes qui

répondît bien à ses pensées. L'histoire des guerres de religion en France, en Angleterre, en Allemagne l'eût séduit; il y eût trouvé, et en grand nombre, de ces figures étranges, terribles, qu'il apprit à peindre d'une touche si large et si ferme; mais dans cette histoire émouvante, il vit partout vaincue la cause dont il voulait le triomphe; enfin ses yeux se tournèrent sur la Hollande, et il poussa son « Euréka! » Dès que l'idée d'écrire l'histoire de la lutte des Pays-Bas contre l'Espagne entra dans son esprit, il en fut pour ainsi dire possédé; désormais sa vie avait un but; il ne pouvait plus songer à écrire autre chose. Il se jura de ne plus se donner en monnaie à des libraires, mais de garder comme un avare ce lingot où son imagination frappait d'avance les profils de Philippe II, de Maurice de Nassau, de Barneveld.

A ce moment de sa vie, quand enfin il avait pris son parti, on peut imaginer quelle fut son émotion quand la nouvelle lui parvint tout à coup que Prescott, l'auteur du *Règne de Ferdinand et d'Isabelle*, l'auteur de *la Conquête du Mexique*, avait l'intention d'écrire une *Histoire de Philippe II*, qu'il avait rassemblé déjà ses notes sur ce sujet. Si le sujet que Motley avait en vue n'était pas tout à fait le même, il y touchait par tous les points. Motley raconta plus tard ce qui se passa à cette occasion. En apprenant à Rome, le 26 février 1859, la mort de M. Prescott, il écrivit une longue lettre à son ami M. William Amory de Boston, qui était le beau-frère de Prescott. Il raconte dans cette lettre comment, douze ans auparavant, il fut informé que Prescott projetait d'écrire le règne de Philippe II. Il peint l'état de découragement où le jeta cette révélation. « Il me sembla que je n'avais rien à faire qu'à abandonner un rêve chéri et à renoncer au métier d'écrivain; car je ne m'étais pas dit que j'écrirais une histoire, et je n'avais pas été chercher mon sujet. C'était mon sujet qui m'avait pris, qui m'avait attiré et qui m'avait absorbé en lui. Il me semblait nécessaire d'écrire le livre auquel j'avais tant pensé, même au risque de le voir mourir aussitôt imprimé, et je ne me sentais aucune inclination à en écrire un autre. » Quand la pensée lui fut venue qu'il allait marcher sur les brisées de Prescott, il éprouva de véritables angoisses; enfin il se résolut à lui confier ses projets et à lui exposer son embarras. « Je ne le connaissais que fort peu à cette époque. J'étais comparativement un jeune homme et je n'avais droit qu'aux témoignages de cette courtoisie banale que Prescott ne refusait à personne. Mais il me reçut avec une sympathie si franche et si généreuse, avec une ouverture si cordiale, que depuis cette heure j'éprouvai pour lui de l'affection personnelle. Je me souviens de l'entrevue comme si c'était hier. C'était dans la maison de son père, dans sa bibliothèque, qui donnait sur le jardin. » Prescott encouragea Motley dans ses projets;

bien loin de vouloir défendre son domaine historique, comme l'ange à l'épée flamboyante, il l'invita à y pénétrer, il lui offrit tous ses livres, ses notes; il lui dit « que jamais deux livres ne pouvaient se faire de mal l'un à l'autre. » — « Si le résultat de l'entrevue eût été différent, écrivait Motley, s'il m'avait dit nettement ou même s'il eût vaguement insinué que je ferais peut-être bien de choisir quelque autre sujet, ou s'il avait jeté sur moi l'eau froide de l'encouragement banal, je serais sorti de chez lui avec un frisson dans l'esprit et j'aurais, sans aucun doute, mis définitivement ma plume de côté. » Les hommes ne devraient jamais oublier qu'il y a un acteur qui se mêle sans cesse à tout ce qu'ils font : la mort frappa Prescott et Motley avant qu'ils eussent achevé leur ouvrage : *pendent opera interrupta*. Deux historiens d'ailleurs peuvent-ils jamais juger de même façon les événemens et ces grands acteurs de l'histoire qui partent en emportant le secret de leurs rôles?

La générosité de Prescott ne fut point stérile : rien n'est plus propre à enfler un jeune génie que l'encouragement d'un de ces hommes dont la voix semble avoir déjà le calme de la postérité. Motley se remit au travail avec une ardeur extrême; il quitta l'Amérique en 1851 avec sa famille et il s'établit successivement à Berlin, à Dresde, à La Haye, à Bruxelles. Il voulait se sentir vivre dans ces Pays-Bas dont il écrivait l'histoire, éprouver les influences muettes qui rayonnent des monumens, vieillir sa pensée sur les places publiques, dans les rues qui avaient vu passer Egmont, Farnèse, le duc d'Albe et tant d'autres. Son imagination chercha sur les pavés les traces du sang tombé des échafauds, elle revit parmi les foules modernes les costumes sombres ou brillans du passé. Il hantait la grande place de Bruxelles comme un revenant; il était là sur son théâtre, dans ses coulisses, il regardait ce fantastique décor devant lequel il allait faire défiler tant d'acteurs ou odieux ou sublimes. Les grands morts du XVI^e^ siècle étaient ses seuls amis. Il était inconnu; il n'était rien aux princes, aux ambassadeurs vivans. Il travaillait dans les archives, copiait des documens, des lettres inédites; hors des bibliothèques, il ne cherchait guère ses inspirations que dans le monde matériel, il étudiait les gros et lourds nuages venus de la mer du Nord, les canaux dormans, les vieilles demeures en briques rouges, les toits bizarres, les clochers hardis, les vieux hôtels de ville, les salles des états, les foules pressées, bruyantes et bariolées des ports. Il était peintre en effet; on pouvait dire de lui ce que le Guide disait de Rubens : « Cet homme mettait du sang dans son rouge, » car il donnait une vie singulière à ses descriptions, à ses portraits, et jamais la placidité hollandaise ne calma complètement la fougue naturelle de son caractère.

Après dix années de travail, les plus heureuses sans doute de sa vie, car la lente création de l'historien a des douceurs mystérieuses comme l'enfantement, Motley se décida à porter son gros manuscrit à un éditeur. On se le figure mal, fier comme il était, subissant ces refus polis et ce dédain mal déguisé que la richesse, faite de la gloire d'autrui, doit avoir pour ce qui est obscur et inconnu. M. Murray refusa de publier *la Fondation de la république hollandaise*. Motley se décida à publier son livre à ses propres frais chez M. John Chapman. Il fut récompensé presque immédiatement de ses sacrifices. Il se trouva dans la presse anglaise un homme qui reconnut un frère dans Motley : c'était Froude; il le salua historien, et le présenta, avec des éloges presque enthousiastes, à ce grand public anglais, si affairé qu'il a toujours un peu besoin qu'on lui prépare ce qui doit l'occuper. M. Guizot, qui avait aussi cette faculté d'admirer qui est le propre des grands esprits, s'éprit tout de suite de M. Motley et fit commencer une traduction de son livre. En Hollande, en Allemagne, en Russie, les traducteurs se mirent à l'œuvre. En Amérique, Everett, Bancroft, Irving, Prescott, n'eurent que des éloges pour l'œuvre de leur compatriote. Le livre devint très rapidement populaire; dès la première année, il s'en vendit en Angleterre jusqu'à quinze mille exemplaires.

Après une visite aux États-Unis faite pendant l'hiver de 1856 à 1857, Motley retourna en Europe. Il passa une saison à Londres et un hiver à Rome. Il avait goûté les douceurs de la solitude studieuse, il connut celles de la gloire naissante; en Angleterre surtout, où tout Américain retrouve une sorte de patrie, il fut admis d'emblée dans la familiarité de tout ce qui donne à la société anglaise son incomparable éclat. Partout cependant, dans le silence des parcs comme dans le tumulte de Piccadilly, il travaillait en pensée à sa grande œuvre; il cherchait des traits, des images des souvenirs. Son ambition embrassait toute l'histoire de la république hollandaise; il en avait déjà raconté les débuts; il voulait raconter comment elle avait conquis son indépendance. Cette deuxième époque allait de la mort de Guillaume le Taciturne à la trêve faite avec l'Espagne (de 1584 à 1609); la troisième époque devait être le triomphe définitif, l'indépendance reconnue des états; elle va de la trêve de douze ans à la paix de Westphalie au milieu de XVII^e^ siècle.

Pour Motley, l'histoire des Pays-Bas n'était pas l'histoire d'une province. Comme il l'écrivait à un de ses amis, de Rome, le 4 mars 1859 : « C'est l'histoire de la liberté européenne. Sans la lutte de la Hollande et de l'Angleterre contre l'Espagne, toute l'Europe aurait pu devenir catholique et espagnole. C'est la Hollande qui a sauvé l'Angleterre au XVI^e^ siècle, et par là qui a assuré le triomphe de la réforme et placé l'indépendance des divers états de l'Europe sur

une base solide. » Je cite à dessein ce passage pour montrer le plan de Motley; il était bien de l'école historique documentaire, de celle qui s'attache aux textes originaux, aux lettres des personnages historiques, il fouillait les archives de toutes les capitales, il cherchait le vrai Philippe II dans les documens copiés à Simancas, la véritable Élisabeth d'Angleterre dans les dépêches des ambassadeurs; mais il n'était point un historien sans passion, il était même trop passionné, il n'apercevait nettement qu'un des termes de la grande contradiction, de l'antinomie qui est au fond de l'histoire. Il était toujours obligé de se défendre contre lui-même. Celui qui saurait tout, qui comprendrait tout, serait peut-être trop enclin à tout excuser, ou du moins à envelopper tout ce que nous appelons l'histoire, ses héros comme ses monstres, dans une souveraine indifférence. Il est impossible de nier que Motley laisse partout percer sous le masque de l'historien le puritain protestant et le républicain. La note puritaine est plus sonore encore que la note républicaine; en tout cas, Motley est un républicain à la façon de Washington. Il est conservateur, il est aristocrate; enfant de la Nouvelle-Angleterre, il tient à la vieille Angleterre par mille fibres vivantes et saignantes; il l'aime comme l'enfant grandi, devenu homme, indépendant et libre, aime toujours sa mère: il a pour elle des tendresses touchantes, il chérit dans celle à qui il doit tout jusqu'aux rides, aux cheveux gris, aux faiblesses. Motley n'éprouve pour les vieux noms, pour les illustres familles, pour tout ce qui sort avec quelques rayons de la nuit de l'histoire que du respect, qu'une admiration presque religieuse; en ce sens il est artiste et poète. Il n'est pas comme un naturaliste qui ne verrait dans le Mont-Blanc que des pierres et de la neige. Pour lui le Mont-Blanc est le Mont-Blanc. Il y a des unités, des figures qui sortent de l'histoire avec un relief que rien ne peut user ni détruire, et que nous importerait en effet le passé, si nous n'y devions plus voir que des multitudes, des atomes anonymes, les gouttes innombrables d'une mer soulevée et abaissée par des forces inconnues? il faudra toujours à notre faible esprit, harassé de soucis, quelques grandes figures auxquelles on puisse, comme à des clous, suspendre son respect, son amour, sa terreur. C'est ce qu'avait bien compris Motley; il avait des *clous;* les critiques hollandais ou autres ont trouvé et trouveront peut-être beaucoup à reprendre à son histoire; mais on ne peut nier qu'il nous ait laissé un Charles-Quint, un Philippe II, un cardinal Granvelle, un Guillaume le Taciturne, un Egmont, un prince Maurice, dont la physionomie se fixe et se grave dans le cerveau, comme ces portraits de Rembrandt qu'on ne peut plus oublier.

La passion puritaine, ai-je dit, est plus forte chez lui que la pas-

sion républicaine; la sincérité du puritain, du descendant des proscrits contraints d'aller chercher sur les rives d'un nouveau continent la liberté d'adorer Dieu à leur manière, éclate partout avec une véritable violence; si sincère et si impartial qu'il veuille être, Motley devient quelquefois injuste. Nous ne saurions adopter tout à fait son jugement sur Charles-Quint; il vante bien l'activité, la bravoure du grand empereur, mais que d'ombres ne met-il pas à son portrait! Charles n'avait pas à ses yeux, quand il persécutait les protestans dans les Flandres, l'excuse du fanatisme, car il savait très bien traiter avec les princes protestans en Allemagne; il tirait plus d'argent des seuls Pays-Bas que de l'Espagne et du Pérou; il était fourbe, il était cruel, il était d'une gloutonnerie bestiale; ses mœurs étaient grossières; son abdication n'était qu'une comédie; il ne renonça jamais complètement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; du fond de son couvent il voulait encore gouverner le monde. Est-ce bien là le vrai Charles-Quint? Motley a-t-il tout à fait compris ce génie étrange, lourd, gauche, mais qui conquit la gloire à force de sérieux? Charles-Quint fut un empereur; il eut un idéal: il rêva l'ordre politique et religieux dans un monde livré à tous les désordres. Il ne peut être mesuré à nos mesures: il se sentit, il se crut responsable pour l'humanité. Il voulut porter un monde, mais comme on porte une croix. Il alla du nord au sud, de l'orient à l'occident, luttant contre les Turcs, discutant ou bataillant avec l'hérésie; son abdication fut un acte sublime; elle démontra à tous les rois et princes de l'Europe que l'empereur n'avait pas seulement cherché le vain orgueil de l'empire, qu'il avait poursuivi autre chose que ce qu'ils voulaient eux-mêmes; elle fut une leçon pour le pape, en lui montrant le descendant de Charlemagne, le roi des rois, plus humble que le vicaire de Jésus-Christ. Charles-Quint prouva que le gouvernement des hommes est une tâche dont la tristesse peut atteindre presque aux limites de la sainteté.

Le jugement de Motley sur Philippe II, si sévère qu'il soit, est plus près de la vérité. Après avoir montré tous les défauts de Philippe, sa timidité cruelle, l'extraordinaire petitesse de son esprit, sa prolixité, sa manie d'écrire, de vouloir tout régler avec des protocoles, d'envelopper d'un nuage de mots son absence ordinaire de desseins arrêtés, Motley ose ajouter : « Malgré tout, il apparut comme l'incarnation de l'esprit chevaleresque espagnol, de l'enthousiasme religieux espagnol, dans sa forme dernière et corrompue. Il fut entièrement Espagnol. Les élémens bourguignons et autrichiens de son sang semblent s'être évaporés, et ses veines n'étaient pleines que de l'antique ardeur qui dans les siècles héroïques avait enflammé les Goths de l'Espagne. Ce terrible en-

thousiasme pour la croix qui, pendant la longue guerre contre le croissant, avait été le trait romanesque et caractéristique du caractère national, avait dégénéré en bigoterie. Ce qui avait été l'orgueil de la nation devint la honte du souverain. »

Si la passion fait parfois trembler la plume de Motley quand il s'occupe de personnages comme Charles-Quint ou Philippe, sa main est merveilleusement habile à peindre les personnages de second plan ; il y a dans son portrait d'Egmont le mélange le plus heureux de dédain et de pitié : « Nous l'avons suivi pas à pas, et jamais nous n'avons découvert en lui le germe des élémens qui font le champion national. Il n'avait point de sympathie pour le peuple, mais il aimait à être, en qualité de grand seigneur, regardé et admiré par une foule ébahie. Il était catholique décidé, tenait les sectaires en abomination, et après le brisement des images, il prit un véritable plaisir à pendre les ministres, avec leurs congrégations, et à pousser aux dernières extrémités les assiégés de Valenciennes. Il donna plus d'une fois une approbation sans réserve aux infâmes édits de persécution et s'efforça maintes fois de les faire exécuter dans sa province. L'impression transitoire faite sur son esprit par la nature élevée d'Orange fut aisément effacée en Espagne par les flatteries de la cour et les présens royaux. En dépit de la froideur, des rebuffades et des avis répétés qui auraient pu le sauver, rien ne put l'arracher enfin à cette fidélité fanatique, où, après quelques hésitations, s'était enfin borné son esprit. » C'est en effet quand Egmont était prêt à faire toutes les besognes de Philippe II, quand il humiliait son orgueil devant le duc d'Albe, qu'on le fit monter sur l'échafaud. Le malheureux ne comprit rien à son propre destin ; dans le grand mouvement d'agitation des Pays-Bas, il représentait autre chose que le prince d'Orange ; Egmont était l'image de ces provinces qui devaient rester soustraites à la réforme et qui voulaient pourtant demeurer libres et conserver leur noblesse, leurs institutions municipales et provinciales. Egmont était le héros de Saint-Quentin et de Gravelines ; il était Belge, non Hollandais ; il fut populaire, parce qu'il avait tous les instincts des peuples des Flandres. Ces peuples se trouvaient assez heureux sous quelque gouverneur ou quelque gouvernante de sang illustre, tant que cette vice-royauté les protégeait contre les armes de la France sans gêner leurs libertés. Il n'y avait au fond aucune affinité entre les provinces qu'une tyrannie odieuse devait pendant quelque temps réunir contre l'Espagnol. Pour soulever ensemble les Flandres et la Frise, Valenciennes et Amsterdam, il fallut pousser la tyrannie jusqu'à la démence ; le faisceau qui retint pendant quelque temps réunies les provinces belges et les provinces hollandaises se desserra sitôt que la main de Guillaume d'Orange fut séchée. L'opposition des

provinces belges contre Philippe II était plus politique que religieuse, bien que la moitié de ces provinces à peu près fût gagnée à la réforme: la noblesse bruyante et licencieuse de ses villes détestait les régimens espagnols bien plus que les inquisiteurs. Anvers servit quelque temps comme de trait d'union et de centre entre les provinces du midi et celles du nord, mais Anvers fut bientôt détrônée d'un côté par Bruxelles, de l'autre par les ports hollandais.

Guillaume d'Orange, de sang allemand, fut l'instrument providentiel de l'union contre l'Espagne. Motley a épuisé toutes les ressources de son talent pour le bien peindre et faire comprendre ce génie un peu complexe; Orange est son héros favori, c'est l'artisan principal de la plus grande entreprise du XVI^e^ siècle : faire une nation où il n'y avait pas de nation, tenir ensemble les nobles et les gueux, entraîner des villes jalouses les unes des autres, animées d'un patriotisme tout municipal, des provinces presque inconnues les unes aux autres, mettre en faisceau la bourgeoisie marchande et jalouse des ports, une noblesse batailleuse et des peuples où l'Espagne trouvait ses meilleurs régimens et ses plus hardis capitaines, tirer son autorité de sa modestie et ses avantages de ses défaites, paraître au milieu des plus furieuses agitations populaires aussi calme qu'un jour de kermesse, vaincre l'émeute, la trahison, vaincre la victoire même par la force du temps, d'une bonne cause et d'un courage froid, trempé dans le sentiment d'une grande mission; ce fut le rôle d'Orange. Quand il sentit le coup fatal et se vit mourir, son seul cri fut : « Seigneur, ayez pitié de ce peuple. »

Motley, suivant nous, peint Guillaume d'Orange avec une grande fidélité, il fait très bien ressortir ce qu'il y eut dans son rôle d'inconscient et ce qu'il y eut de conscient; comment il glissa de de la fidélité dans la résistance plutôt qu'il ne se précipita dans la révolte, comment il se laissa choir du catholicisme au luthéranisme et du luthéranisme au calvinisme. Motley n'est point de ces historiens qui trouvent pour tous les actes d'un prince l'explication banale de l'ambition; Orange travailla de toutes ses forces à unir les Pays-Bas, mais il repoussa toujours plutôt qu'il ne chercha les dignités que lui offrirent les provinces : la persistance avec laquelle il travailla pour les unir sous le sceptre du duc d'Anjou le montre peut-être trop désintéressé.

On ne saurait assez admirer l'art avec lequel Motley a peint cette grande et noble figure. Faut-il croire avec lui que, si Guillaume n'eût pas été assassiné, il eût scellé l'union de tous les Pays-Bas? Cette union ne dura véritablement qu'un instant. La Hollande voulait être tout à fait indépendante; les Pays-Bas espagnols demandaient seulement des maîtres moins cruels que le duc d'Albe. La maison de Nassau ne poussa de racines que

dans les provinces de race tout à fait germanique; les provinces belges avaient d'autres mœurs, d'autres visées. « Si Guillaume, écrit Motley, avait vécu vingt ans de plus, il est possible que les sept provinces fussent devenues les dix-sept provinces, et que le titre de propriété espagnole eût été déchiré pour jamais tant dans l'Allemagne du nord que dans la Gaule belgique. » Qui peut le savoir? Assurément Guillaume avait fait beaucoup et avec de petits moyens. Il était arrivé à la victoire à force de défaites. Avec des troupes médiocres, des mercenaires toujours prêts à la révolte, sans autre lieutenant capable que son frère Louis, il avait déjoué les efforts de la première puissance militaire de l'époque et de généraux tels que le duc d'Albe, don Juan d'Autriche, Alexandre Farnèse. Quand il tomba sous les coups de Balthazar Gérard, deux provinces seulement reconnaissaient encore l'autorité de Philippe II, l'Artois et le Hainaut; toutes les autres étaient en pleine révolte. Ses descendans durent se contenter de tenir et de resserrer le faisceau des provinces hollandaises.

Motley publia en 1860 deux nouveaux volumes où il racontait les événemens qui suivirent la mort de Guillaume. Il s'arrêta dans ce nouvel ouvrage à l'année de la fameuse *Armada*. L'*Histoire des États-Unis néerlandais* devait comprendre quatre volumes: les deux derniers parurent en 1868, à Londres et à New-York, en même temps. Le dernier ouvrage historique de Motley, qui fait suite au précédent, est *la Vie et la mort de Jean de Barneveld*, avocat de Hollande, avec une étude sur les causes et les premiers mouvemens de la guerre de trente ans. Ainsi les ouvrages de Motley forment une série non interrompue; il raconte la naissance, la formation, si on peut se servir de ce mot, de la nation hollandaise et l'histoire de la maison d'Orange-Nassau. La lutte entre Barneveld et Maurice de Nassau, lutte à la fois religieuse et politique, pouvait difficilement trouver un meilleur historien qu'un habitant de la Nouvelle-Angleterre : « Dans les maisons des bourgeois, dans les chaumières des paysans, dans les arrière-boutiques, sur les bateaux de pêche, les canaux, les vaisseaux des Indes, dans les comptoirs, les fermes, les auberges, à la bourse, au jeu de paume, sur le mail, dans les banquets, aux enterremens, aux baptêmes, aux mariages, partout où se rencontraient des créatures humaines, on trouvait la terrible querelle des remontrans et des contre-remontrans, le sifflement de la rhétorique théologique, les textes théologiques qu'on se jetait à la tête. Le forgeron laissait refroidir le fer sur l'enclume, le rétameur inclinait un pot à demi accommodé, le courtier oubliait de terminer un marché, le pêcheur en sabots de Scheveningen oubliait son filet. Chacun s'arrêtait pour causer avec un ami ou un ennemi sur le destin, le libre arbitre, la prescience

absolue; tous se perdaient dans des labyrinthes sans issue. Province contre province, cité contre cité, famille contre famille, faisaient une vaste scène de jalousie, de dénonciations, d'excommunications mutuelles et de haines. »

Ce passage donne bien l'une des *manières* de Motley, la manière pittoresque, pleine de ressouvenirs de Macaulay, des peintres hollandais, peut-être aussi de Walter Scott, si historien dans beaucoup de ses romans, non par la science, mais par une sorte de divination des hommes, des mœurs et des caractères. Motley n'est pas toujours aussi *romantique*, il est d'ordinaire plus sobre, plus concis, plus sévère. Les historiens néerlandais lui ont reproché le manque d'impartialité. M. Groen van Prinsterer, le savant éditeur des archives et de la correspondance de la maison de Nassau, a publié un livre où il critique les jugemens de Motley sur Maurice de Nassau, et sur Barneveld. Dans le duel entre ces deux personnages, Motley se met du côté de la victime; M. Groen van Prinsterer prend le parti de Maurice. La querelle des remontrans et des contre-remontrans n'était pas l'éternelle querelle de l'église et de l'état, c'était au fond une querelle politique. L'avocat de Hollande réclamait pour chaque province le droit de choisir sa religion d'état. Maurice voulait que toutes les provinces eussent la même religion d'état et que la forme particulière de cette religion fût déterminée par les états-généraux. Barneveld inclinait personnellement à la tolérance; mais personne autour de lui n'était tolérant: tout le monde voulait une religion officielle; seulement les uns voulaient de petites églises provinciales; Maurice ne voulait qu'une seule église, comme il n'avait qu'une armée. Philosophiquement, il avait tort; historiquement, il avait raison. Il lui était nécessaire de bander toutes les forces de son pays contre l'Espagne; et il ne pouvait laisser durer l'anarchie dans les églises.

M. Groen van Prinsterer affaiblit singulièrement ses critiques contre Motley en se mettant sur le terrain théologique : « Pour établir, dit-il, la différence, ou pour mieux dire le contraste, entre le point de vue de M. Motley et le mien, entre la croyance *unitaire* et la croyance évangélique, je suis un fils de Calvin... Je suis fidèle à la devise des réformateurs : « la justification par la foi seule et le monde de Dieu dure éternellement. » Je considère l'histoire au point de vue de Merle d'Aubigné, de Chalmers, de Guizot. Je désire être disciple et témoin de notre maître et seigneur, Jésus-Christ... M. Motley est libéral et rationaliste. Il devient, en attaquant le principe de la réforme, l'ennemi passionné des puritains et de Maurice, l'apologiste ardent de Barneveld et des arméniens. Il est entendu, et il n'en fait point mystère, qu'il incline vers la doctrine vague et incertaine des unitariens. » M. Groen van Prinsterer reproche à Motley de ne

s'être pas assez servi de la correspondance intime de Maurice de Nassau avec le comte Guillaume de Nassau, que Maurice consultait sans cesse et sur les matières religieuses et sur les matières politiques. M. Groen van Prinsterer conclut de cette correspondance que Maurice n'avait point pour ainsi dire de passion vive, de haine personnelle; qu'il suivait complaisamment l'impulsion de son parent; c'est en quelques mots que Maurice annonça à ce dernier l'exécution de Barneveld. Dans son journal, il met cet événement à sa date avec ces remarques : « Barneveld a servi l'état trente-trois ans et cinq jours, depuis le 8 mars 1586; homme d'une grande activité, mémoire et sagesse. — Oui, extraordinaire en tous points. Que celui qui est debout prenne garde de ne pas tomber. »

Motley, au contraire, accuse Maurice d'avoir satisfait, en faisant tomber la tête de Barneveld, une vieille haine contre celui qui n'avait pas voulu lui laisser changer son titre de stathouder contre le titre de roi. Les historiens hollandais cherchent à le laver de ce reproche; ils ne veulent voir dans Barneveld qu'une victime religieuse. On peut longtemps fouiller les textes, les correspondances intimes, avant de résoudre de telles énigmes. On croit trouver la pensée intime d'un personnage dans des notes et des lettres; mais les lettres mentent aussi bien que les paroles. On se trompe grossièrement avec des textes, il faut les interpréter, les traduire, les apercevoir dans un certain milieu d'impressions, de traditions, de fatalités historiques. La nécessité des temps portait Maurice de Nassau à fortifier de toutes façons le pouvoir qui était entre ses mains. Il avait une mission à remplir, et il était de ces hommes qui, devenus les instrumens demi-consciens, demi-inconsciens d'un grand dessein, ne se livrent entièrement à personne, pas même à leurs proches. Il devint le défenseur d'une église nationale, d'une église établie, il n'était pas l'apôtre de la tolérance universelle.

II.

Nous avons encore à parler de Motley, non plus comme historien, comme diplomate. Ce fut de la façon la plus imprévue qu'il se trouva jeté dans la vie publique. Il avait passé l'hiver de 1859 en Angleterre, pour surveiller la publication des deux premiers volumes de l'*Histoire des Pays-Bas*, quand la guerre civile éclata aux États-Unis. Motley vit avec une surprise mêlée de colère et de douleur que la cause de l'Union n'avait que bien peu de partisans en Angleterre. Au moment de l'affaire du *Trent*, il put même craindre un instant que la guerre n'éclatât entre son pays et l'Angleterre : il écrivit deux lettres au *Times* pour tâcher de faire connaître au juste à l'Europe le caractère du grand conflit qui commençait en Amérique. Il faut se

souvenir qu'à ce moment les uns disaient que « le nord se battait pour l'empire, le sud pour l'indépendance, » les autres qu'il n'y avait entre les deux partis du nord et du sud que des questions économiques, des questions de tarifs. Le respect que le président Lincoln professait pour la constitution permettait encore à tous de dire que la guerre ne pouvait émanciper les esclaves. En somme, l'Europe était comme toujours suspendue aux événemens; elle n'avait pas d'oreilles pour ceux qui comme Motley entreprenaient de les devancer dans leurs jugemens.

Motley retourna le plus vite possible en Amérique, mais peu après son retour, M. Lincoln le nomma ministre plénipotentiaire à Vienne. Il y resta pendant six ans, assistant de loin au grand drame de la guerre américaine : isolé, sans confidens à qui il pût ouvrir les replis d'un cœur facilement traversé de crainte et d'espérance. Vienne est plus loin peut-être de Washington qu'aucune autre capitale d'Europe; les ministres avec lesquels Motley eut ses rapports officiels n'avaient sans doute pour le nord que les sentimens convenables, l'intérêt théorique qu'un vieux gouvernement doit ressentir pour tout gouvernement établi.

La seule affaire d'importance qui occupa Motley pendant sa résidence à Vienne fut l'affaire du Mexique. L'empereur Maximilien demanda des secours à son frère; des volontaires furent enrôlés à Trieste, quand arriva une dépêche de M. Seward qui ordonnait au ministre d'Amérique de demander ses passeports, si ces troupes partaient pour Mexico. Le comte Mensdorf empêcha le départ des volontaires, et l'incident n'eut pas d'autre suite.

Pendant son séjour à Vienne, Motley entretenait une correspondance suivie avec Holmes. Celui-ci en cite des passages qui peuvent aujourd'hui être publiés. Motley s'y montre très désireux de voir adopter la politique d'émancipation. « Le sud, dit-il, en se mettant en guerre avec le gouvernement des États-Unis, a mis dans nos mains contre notre gré l'arme invincible dont des raisons constitutionnelles nous avaient jusqu'ici empêché de nous servir... La question se pose ainsi devant nous : Est-ce l'esclavage qui périra, ou est-ce la grande république?.. Si nous sommes vaincus, nous méritons notre sort. Au commencement de la lutte, les scrupules constitutionnels pouvaient être respectables, mais aujourd'hui nous nous battons pour subjuguer le sud, c'est-à-dire l'esclavage. Nous ne nous battons pas pour autre chose, que je sache. Nous nous battons pour l'Union, et qu'est-ce qui menace l'Union? Le maître d'esclaves, personne autre. Allons-nous dépenser 1,200 millions et lever six cent mille hommes pour *protéger* l'esclavage? »

Toutes ses pensées étaient en Amérique : les salons de Vienne n'avaient que sa personne, il ne s'intéressait guère un peu vive-

ment qu'au pauvre archiduc Maximilien, qu'il peint de disposition aventureuse, poétique, « pareil à son malheureureux ancêtre anonyme, le roi de Bohême aux sept châteaux, qui, à en croire le caporal Trim, avait tant de passion pour la navigation et la mer, sans avoir un seul port dans ses possessions. » Les défaites de l'armée américaine le mettent hors de lui; il demande un « homme à cheval. »

« L'homme à cheval » devait venir, et Motley ne prévoyait guère que le vainqueur du sud le frapperait un jour de disgrâce. Il devait une première fois être frappé par une main assez vulgaire. Andrew Johnson reçut pendant qu'il était président une lettre de Paris datée du 23 octobre 1866, et signée du nom inconnu de George W. Mac Crackin, de New-York. Dans cette lettre véritablement anonyme, on dénonçait tous les ministres et consuls d'Amérique et particulièrement Motley. Elle fut envoyée à M. Johnson, à M. Seward, alors ministre d'état, et à tous les diplomates américains. On accusait ces derniers de manquer de patriotisme, et de se faire de plats courtisans dans les pays où ils étaient accrédités. M. Adams, qui était à Londres, reçut cette lettre et la jeta tranquillement au feu. Il n'y avait pas autre chose à en faire. M. Motley eut le tort de s'en émouvoir. Il envoya une dépêche à ce sujet et offrit sa démission sans savoir ni qui était son accusateur, ni comment son gouvernement avait accueilli une accusation aussi méprisable. M. Seward écrivit une lettre pour refuser purement et simplement la démission de M. Motley, mais le président Johnson intervint personnellement; il profita de l'occasion et frappa M. Motley avec l'arme même que celui-ci lui tendait. Motley sortit de son poste avec hauteur : il ne lui déplaisait pas d'avoir subi la disgrâce de M. Johnson; il trouva peut-être aussi que M. Seward ne l'avait pas suffisamment défendu contre M. Johnson. En tout cas, quand il retourna en Amérique, il fit comprendre à tout le monde qu'une réparation lui était due, qu'il la voulait très éclatante, et Sumner, son ami, alors président du comité des affaires étrangères au sénat, déclara bien haut qu'il ne se tiendrait pas pour satisfait tant qu'on n'aurait pas donné à M. Motley le poste de Londres, le plus envié des hommes d'état américains.

M. Sumner avait une influence prépondérante au sénat, et quand l'élection du général Grant permit de renouveler toute l'administration, M. Fish, nommé secrétaire d'état, désigna Motley pour la cour de Saint-James. Le 16 avril 1869, Motley écrivait à Holmes : « Il me semble qu'on me place plus haut que je ne mérite, et en même temps, que j'assume de plus grandes responsabilités que je n'ai encore assumées. » Il y avait en effet à ce moment entre l'An-

gleterre et les États-Unis une question extrêmement épineuse, la question des dommages dus aux États-Unis par suite des dépréda-tions de l'*Alabama*. Le président Johnson avait fait avec lord Clarendon un traité qui n'avait pas été ratifié par le sénat américain. Sumner, l'ami intime de Motley, avait contribué puissamment à faire échouer les négociations; il avait rendu l'Angleterre responsable non-seulement des dommages directs causés par les corsaires, mais du dommage indirect causé au commerce américain par les changemens de pavillon, l'augmentation des assurances maritimes et des frets, les perturbations dans les échanges et sur les marchés. Le général Grant était décidé à renouer les négociations avec l'Angleterre : il ne voulait ni sacrifier les droits de son pays, ni laisser se perpétuer une cause d'irritation et de discorde entre l'Angleterre et les États-Unis. Il cherchait un moyen terme entre les idées trop impopulaires de M. Johnson et les prétentions excessives de M. Sumner, quelque chose qui fût à la fois une réparation morale et une réparation matérielle. Les questions de droit international les plus délicates et les plus dangereuses étaient soulevées par cette contestation qui durait depuis quelques années déjà : il importait donc de donner à M. Motley des instructions qui fussent de nature à enfermer son action diplomatique entre des limites tout à fait précises. Ces instructions furent préparées, en réalité, par celui qui devait les recevoir; Motley y travailla avec M. Sumner, et le projet qu'ils avaient préparé en commun, en s'inspirant des mêmes vues, des mêmes passions, fut soumis au secrétaire d'état et au président très peu de temps avant le départ de Motley. Le projet ne plut ni à M. Fish ni au général Grant, il leur sembla que ces instructions n'offraient pas assez d'ouverture à l'Angleterre. M. Fish, pressé par le temps, dit à M. Motley qu'il lui enverrait des instructions définitives en Angleterre. Arrivé de l'autre côté de l'Atlantique, M. Motley eut toutefois une première conversation à fond avec lord Clarendon. Il en rendit compte à son gouvernement, et on lui fit remarquer qu'il avait un peu trop parlé dans le sens et dans l'esprit des instructions qui avaient été écartées, et qu'il aurait dû attendre des instructions nouvelles. Si le général Grant avait eu quelque animosité personnelle contre Motley, il aurait pu saisir cette occasion pour le forcer d'abandonner un poste où il était si important pour lui d'avoir un représentant absolument fidèle de sa politique. Le général Grant ne témoigna pas même de l'humeur; sans entrer dans un détail qui serait aujourd'hui oiseux, nous dirons seulement que le président, toujours à propos des négociations relatives à l'*Alabama*, aurait plus tard trouvé encore assez aisément dans la correspondance de M. Motley l'occasion d'une rupture.

Motley pouvait donc se croire tout à fait à l'abri : il remplissait ses fonctions de ministre à la cour de Saint-James avec une dignité parfaite, aimé de beaucoup, admiré de tous, goûté par une aristocratie qui s'est toujours piquée d'être l'aristocratie de l'intelligence autant que du nom et de la fortune, et d'ajouter l'éclat des lettres à tout ce qui fait sa force, heureux de voir succéder à d'injustes hostilités, vis-à-vis de son pays, des sentimens de confiance, d'ouverture et presque d'amitié. Motley se croyait assuré de demeurer à son poste jusqu'à la fin de l'administration du général Grant. Il fut cruellement réveillé de son rêve. Sumner, après avoir été l'un des appuis de Grant, s'était graduellement détaché de lui. J'ai raconté ailleurs l'histoire de ce déchirement (1). Grant fut particulièrement ému de l'opposition que Sumner fit dans le sénat au projet d'acquisition de Saint-Domingue. Ce traité fut rejeté par le sénat le 30 juin 1870 ; le 1er juillet, M. Fish écrivit à M. Motley pour lui demander sa démission. La coïncidence de ces dates explique suffisamment comment le public américain regarda M. Motley comme la victime de la colère du général Grant contre M. Sumner. Motley lui-même eut le tort, au lieu de donner purement et simplement la démission qu'on lui demandait, d'écrire une longue lettre où il commentait lui-même sa disgrâce et parlait de Sumner, du traité de Saint-Domingue, etc. M. Fish commit des incorrections de son côté; quand M. Motley n'était déjà plus en fonctions et ne pouvait plus se défendre, il adressa à M. Moran, le chargé d'affaires américain, une lettre pleine de récriminations contre le ministre démissionnaire.

Quand, regardant les choses d'un peu haut et d'un peu loin, on envisage le rôle joué par M. Motley à Londres, on n'y saurait trouver l'objet d'aucun blâme. Il ne fit rien pour rendre impossible le rapprochement qui a abouti à l'arbitrage de Genève ; il n'était pas bon peut-être que ce rapprochement s'opérât trop vite. On ne gagne rien, avec une nation aussi fière que l'Angleterre, à avoir l'air trop pressé. Le général Grant était habitué à l'obéissance : il conduisit à Washington même, avec le ministre anglais, les négociations qui amenèrent l'arbitrage ; il était naturel qu'il redoutât de voir entraver ces négociations à Londres et par son propre ministre ; mais, le traité de Washington signé, il aurait pu sans inconvénient aucun maintenir M. Motley à son poste. En le frappant sans cause apparente, il s'aliéna un grand nombre de républicains, surtout dans les états de la Nouvelle-Angleterre.

L'histoire servit de refuge à Motley ; c'est après sa seconde dis-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1874.

grâce qu'il publia *la Vie et la mort de Jean de Barneveld.* Nous pourrions citer maint passage dans ce livre où, en parlant de Maurice de Nassau, Motley pense au général Grant, où, en parlant d'Aerssens, l'ambassadeur des États et l'ami de Barneveld, il pense à lui-même. Aerssens avait été ambassadeur auprès d'Henri IV, et, après le crime de Ravaillac, la reine Marie de Médicis voulut en être débarrassée. Barneveld réussit à déjouer les intrigues ourdies contre Aerssens, au moins pendant quelque temps. Barneveld était l'homme d'état, Maurice le soldat. « L'histoire montre que le brillant soldat d'une république a chance de l'emporter sur l'homme d'état le plus consommé, s'il s'agit d'obtenir les applaudissemens et l'affection populaires... Les grandes batailles du prince avaient été livrées sur le théâtre du monde, avaient enchaîné l'attention de la chrétienté; de leur issue avait dépendu plus d'une fois ou semblé dépendre l'existence de la nation. Les travaux de l'homme d'état, au contraire, avaient été comparativement secrets. Ses nobles paroles avaient été prononcées, les portes fermées, devant des collègues... » Ces allusions discrètes laissent deviner que la blessure de Motley était difficile à guérir : elle ne guérit en effet jamais. Il n'avait pas l'épiderme épaisse, les muscles robustes, les nerfs insensibles de ceux qui sont propres au service des démocraties : il était irritable; son âme, de tout temps orageuse, s'était pour ainsi dire calmée dans la placidité polie de la vie diplomatique. Elle était jetée hors d'elle-même, dans un monde facile, brillant et en apparence heureux. Quand Motley se retrouva lui-même, victime de ce qu'il considérait comme une injustice horrible, l'étude même ne put plus le tranquilliser. Il arrivait à cet âge où le malheur guette l'homme et lui montre le néant de la vie. Il perdit en 1874 sa femme, celle qui avait été véritablement de tout temps la moitié de lui-même, le charme de sa maison, la consolation de ses maux ou réels ou imaginaires. Il lui restait des filles, aimables, spirituelles, mais, si empressée et si tendre que fût leur amitié, elle ne le consola point de la perte de sa femme. Il ne fit plus que languir. Son organisation trop nerveuse ne résista pas à ce dernier choc : depuis quelque temps déjà il était malade, il avait été frappé d'une paralysie partielle qui allait lentement en s'aggravant. Il ne pouvait plus travailler, bien que l'hémiplégie n'eût pas atteint son intelligence. La mort de M^me^ Motley fut le dernier coup. Il mourut près de Dorchester, en Angleterre, le 29 mai 1877. Il fut enterré dans le cimetière de Kensal-Green à Londres.

AUGUSTE LAUGEL.

REVUE LITTÉRAIRE

Les Pensées de Blaise Pascal, texte revu sur le manuscrit autographe, avec une préface et des notes, par M. A. Molinier, 2 vol. in-8°. A. Lemerre, 1877-79.

Je voudrais pouvoir ici reproduire en *fac-simile* le manuscrit autographe, ou du moins ce que l'on est convenu d'appeler, pour la commodité du discours, le manuscrit autographe des *Pensées* de Pascal. Car d'en parler comme Victor Cousin, par exemple, et de montrer aux yeux « ce grand in-folio où la main défaillante de Pascal a tracé, dans l'agonie de ses quatre dernières années, les pensées qui se présentaient à son esprit, » ce n'est pas en avoir indiqué la physionomie vraie. Comprendrait-on, s'il ne s'agissait que d'un manuscrit comme tous les autres manuscrits, ou n'en différant qu'à peine par quelques difficultés de lecture, que le texte authentique de Pascal ne fût pas encore, depuis longtemps, et pour toujours, fixé? Comprendrait-on que le caractère lui-même de l'œuvre fût un objet de controverse entre philosophes et chrétiens? Comprendrait-on enfin qu'il pût y avoir sur Pascal tant d'opinions, si diverses, et dont chacune, il faut l'avouer, trouve dans quelque fragment des *Pensées* un commencement de justification? Est-ce qu'il y a deux opinions sur l'*Exposition de la Doctrine catholique* ou sur la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte?* c'est-à-dire, si les avis se partagent et que les sentimens s'opposent quand il s'agit de juger Bossuet, ses doctrines, son rôle d'évêque dans l'église et de prélat à la cour, pouvons-nous un seul instant nous méprendre sur ses intentions, et ne voyons-nous pas bien d'abord ce qu'il nous veut et où il nous mène?

Or précisément, si le lecteur avait là, sous les yeux, l'autographe de Pascal, s'il voyait sur les pages du grand in-folio ces fragmens de papier jaunis, de toutes les formes, de toutes les grandeurs, collés à l'aventure, comme par une main d'ouvrier, singulièrement négligente ou pitoya-

blement malhabile, les uns, troués comme s'ils eussent été jadis enfilés par liasses, les autres, à la marge, dans un coin, au revers, barbouillés d'indications de toute sorte ou de figures de géométrie, tous couverts ou presque tous, — car il y en a quelques-uns qui ne sont pas de la plume de Pascal, — d'une écriture pénible, irrégulière, hâtive, sans orthographe ni ponctuation, dont les lettres sont à peine formées, dont les lignes se dirigent en tous sens, tantôt, par le milieu d'une phrase, brusquement interrompues ou tantôt disparaissant plus qu'à demi sous les surcharges et les ratures, il commencerait à soupçonner la nature de la difficulté. Mais s'il s'avisait de vouloir déchiffrer le texte, et surtout, après tant d'éditeurs, s'il essayait à son tour de s'orienter parmi ces ruines, de raccorder, de rapprocher, de relier entre eux tous ces lambeaux épars, de les ordonner enfin dans l'ensemble d'un plan où chacun parût occuper sa vraie place et produisît sur l'esprit toute son impression, c'est alors qu'il verrait à plein l'énigme, complexe, multiple, insoluble. Vingt éditions, lentement et minutieusement comparées, seraient moins instructives que ce rapide coup d'œil jeté sur les matériaux du grand édifice que Pascal rêvait de bâtir. C'est là que l'on voit combien l'œuvre était loin encore de son achèvement, et combien peu de confiance il est permis d'accorder à tant d'essais de restauration que l'on en a tentés.

C'est M. Frantin, je crois, qui le premier, vers 1835, s'avisa de vouloir « restituer » Pascal. On lui reproche d'avoir distribué les *Pensées* dans un ordre singulièrement arbitraire, plus arbitraire même que le désordre des anciennes éditions. En ce temps là d'ailleurs Victor Cousin n'avait pas découvert, — c'est le vrai mot, — l'autographe de Pascal, et de sa grande voix retentissante appelé l'attention sur les mutilations sacrilèges que Port-Royal avait cru pouvoir faire subir au texte original. M. Faugère en 1844 put donc reprendre à nouveau le travail de M. Frantin. Beaucoup d'autres ont suivi depuis lors. Nous signalerons parmi les mieux intentionnés, mais non pas les plus heureux, M. Astié, pasteur protestant (1), et M. Rocher, chanoine d'Orléans (2). La première de ces tentatives remonte à 1857, la seconde ne date que de 1873. Ce sont aussi bien, l'une et l'autre, tentatives *indiscrètes*, je veux dire dont les auteurs font trop visiblement effort pour tirer à eux tout Pascal. Elles n'offrent pas moins le plus grand intérêt, parce que, comme elles portent partout la marque d'un vrai zèle et d'une consciencieuse application, elles nous donnent en quelque façon sur le livre des *Pensées* le dernier mot des orthodoxes protestans d'une part et catholiques de

(1) *Pensées de Pascal*, disposées suivant un plan nouveau. Paris et Lausanne, 1857. George Bridel.

(2) *Pensées de Pascal*, publiées d'après le texte authentique et le seul vrai plan de l'auteur. Tours, 1873. Alfred Mame.

l'autre. Elles n'ont rien de *critique*, ni de *paléographique*, ni de *diplomatique*, mais il est instructif de relever dans l'édition du pasteur les points de contact du jansénisme avec le protestantisme et dans l'édition du prêtre les différences qui séparent le jansénisme d'avec le pur catholicisme romain.

Nous ajouterons désormais à cette liste le nom de M. Molinier. L'édition de M. Molinier marque à certains égards un progrès dans l'histoire du texte des *Pensées*. M. Molinier sort de l'École des chartes : c'est louer d'un seul mot, j'imagine, l'étendue, la solidité de sa science paléographique. Il n'est pas mauvais d'être un peu paléographe pour déchiffrer l'écriture de Pascal. M. Molinier, dans plus d'un endroit, a donc pu découvrir d'importantes corrections à faire au texte tel qu'on l'imprimait depuis M. Faugère. Il a pu, dans tel fragment célèbre, l'un des plus considérables et des plus laborieusement travaillés du manuscrit, retrouver, sous les surcharges et les ratures, les différens états du style de Pascal et nous montrer ainsi le grand écrivain à l'œuvre. Il a pu signaler enfin, plus complètement qu'aucun de ses prédécesseurs, les emprunts de Pascal, ou même, dans un livre obscur que Pascal cite une fois en passant, — le *Pugio Fidei* du dominicain Raimond Martin, — faire connaître une source nouvelle parmi les sources des *Pensées*. Mais c'est là tout. On va voir que ce n'est peut-être pas assez pour se porter éditeur des *Pensées*.

Et d'abord, — sans vouloir ici toucher à la question de métier, — je puis dire au moins qu'il ne semble pas que les lectures nouvelles de M. Molinier soient toujours heureuses. En dépit de toutes les ressources et de toutes les finesses de la paléographie, je crains bien que telle variante ou telle correction qu'il propose ne soit pas toujours aussi certaine qu'il a l'air de le croire. Évidemment, il a cédé quelquefois à l'entraînement fâcheux de lire autrement qu'on ne faisait avant lui. Je n'en citerai qu'un exemple. On lisait dans les précédentes éditions : « Le ton de voix impose aux plus sages et change un poème ou un discours de *face*; » M. Molinier veut qu'on lise désormais : « Le ton de voix change un poème ou un discours de *force*. » Est-il bien assuré de sa lecture? Car entre *force* et *face*, dans une écriture difficile à démêler, il ne s'agit après tout que d'un jambage de plus ou d'un jambage de moins et l'on comprend que la lecture puisse hésiter. Mais ce que l'on comprend moins, c'est que M. Havet, enregistrant la correction (1), déclare que, « si cela n'est pas très bien dit, cela a pourtant plus de sens que l'autre leçon. » Je ne suis pas de son avis. Le vers d'Oreste :

Ma fortune va prendre une face nouvelle,

(1) *Revue politique et littéraire* du 24 mai 1879.

me paraît être d'une langue meilleure et d'un sens plus plein que si Racine l'eût écrit ainsi :

Ma fortune va prendre une force nouvelle.

Je préfère aussi la leçon de Pascal, ou du moins celle de ses précédens éditeurs, à la leçon de M. Molinier. Il faut être sobre, et très sobre, d'innovations quand on irait, comme ici, sous prétexte de paléographie, tout simplement à détériorer le texte de Pascal.

Une autre et singulière innovation de M. Molinier, c'est, sous le même prétexte d'absolue fidélité, de reproduire impitoyablement l'orthographe très douteuse du manuscrit : « Ne *seroisse* donc pas faire tort à la joye d'un roy, d'occuper son âme à adjuster ses pas à la *cadance* d'un *aeir?* » En vérité, je demande à quoi peut servir, dans un texte imprimé pour l'usage de la lecture, à ce que je suppose, l'étalage de cette orthographe bizarre. Et notez, — ce que l'exactitude sévère de M. Molinier ne devait pas oublier de rappeler, — que M. Faugère assure que ce passage précisément n'est pas de la main de Pascal. Au surplus, quand il serait vrai que la plume de Pascal écrivît tantôt « *orgueil* » et tantôt » *orgeuil,* » quel peut bien être l'intérêt de Pascal, de l'histoire de la langue ou de M. Molinier lui-même à ce que nous éternisions le souvenir de ce *lapsus?* « Il n'est pas bon d'être *tro* libre. Il n'est pas bon d'*avoire* toutes les *nésesité;* » voilà un autre exemple des scrupules de M. Molinier.

Ces scrupules font voir *tro* de délicatesse.

Que les érudits y prennent garde. Là pour eux et pour leurs études est le pire danger. Tôt ou tard, mais immanquablement, et plus tôt qu'ils ne le croient peut-être, ces petites manies, ces affectations de rigueur dans des choses fort indifférentes, détourneront d'eux et de leurs travaux, — et ce sera grand dommage, — ceux-là mêmes qui les suivent avec le plus d'intérêt, ceux qui croient savoir, comme eux, le prix d'une édition bien faite et ce que vaut un seul mot remis en sa vraie place dans le texte d'un grand écrivain. Ne poussons pas trop loin le respect des autographes. Il ne suffit pas de pouvoir « appliquer — au n° 9,202 de la Bibliothèque nationale — les procédés de déchiffrement qu'on applique aux textes anciens » pour pouvoir éditer les *Pensées* de Pascal. C'est quelque chose, ce sera même beaucoup si l'on veut, ce n'est pas tout, d'autant qu'ici nos bons déchiffreurs ont pour les aider à bien lire, deux excellentes copies de l'autographe, dont l'une au moins est du XVII^e^ siècle, très claires, parfaitement lisibles, autour desquelles on ne mène pas grand bruit, il est vrai, mais qu'on ne laisse pas, — et l'on

a bien raison, — de consulter très attentivement (1). Pour conduire à bien l'entreprise, il y faut encore un peu de littérature, un peu de philosophie : quelque teinture de théologie s'y joindrait qu'on en trouverait l'emploi tout de même et que l'édition ne pourrait qu'y gagner.

On ne s'imaginerait pas alors que par la vertu d'un système de ponctuation « le style de Pascal va complètement changer de caractère » et que trois ou quatre virgules supprimées, ajoutées ou déplacées dans une phrase vont la rendre « plus ornée » de courte et de brève qu'elle était d'abord. Au fond, c'est tout simplement méconnaître ici l'une des beautés de la prose française du XVII^e^ siècle, je veux dire cet agencement savant, ou pour donner l'idée de quelque chose de plus vivant, cette savante articulation des parties, qui se tiennent si bien toutes ensemble par le seul jeu des conjonctions que le secours de la ponctuation en devient quasi superflu. Mais ce n'est pas encore la plus extraordinaire des remarques de M. Molinier. Que penserons-nous de cette rare découverte qu'il ne faut plus parler aujourd'hui du style passionné de Pascal, attendu que Pascal « travaillait soigneusement son style avant d'arriver à une rédaction qui le satisfît complètement » et qu'il est bien difficile de trouver « toute la passion que l'on prétend dans des fragmens aussi soignés? » Il y a là encore une qualité de la prose du XVII^e^ siècle que M. Molinier méconnaît. La raison y est toujours maîtresse et la passion s'y déploie sous la règle. Ses accens n'en sont pas pour cela moins tragiques dans le style de Pascal ou moins éloquens dans le style de Bossuet. J'aimerais autant que l'on dît que les fables de La Fontaine manquent de naturel et de naïveté, parce qu'en effet le bonhomme a « soigné » son style de plus près qu'aucun de ses contemporains. Je sais bien que, somme toute, M. Molinier « ne conteste pas l'admirable talent d'écrivain de Pascal, » et tout le monde lui saura gré de cette concession, mais pourquoi, de ci, de là, jette-t-il incidemment et sans songer à mal des réflexions de cette sorte? C'est à l'endroit de ce fragment célèbre : « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans, c'est là ma place au soleil. — Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » M. Havet, rapprochant un passage presque aussi connu de Rousseau, dans son second *Discours*, estimait que Pascal allait plus loin que Jean-Jacques. Le nouvel éditeur n'est pas de cet avis. C'est son droit assurément; mais voici sa raison : « Pascal émet une réflexion en passant, réflexion dont il n'aperçoit pas toutes les conséquences pratiques, tandis que Rousseau... » C'est justement le contraire qu'il faut dire. Et peut-être n'est-il pas de différence qui sépare plus profondément nos grands écrivains du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. C'est Pascal, et ce sont avec lui tous les écrivains de

(1) Je n'insiste pas pourtant sur les copies, parce que je ne suis pas bien sûr qu'elles ne compliquent pas encore la difficulté du problème.

son temps qui calculent « les conséquences pratiques » de tout ce qu'ils disent et de tout ce qu'ils écrivent, ce sont eux qui s'appuient à l'expérience et qui ne quittent pas du pied le terrain de la réalité, mais ce sont précisément les écrivains du XVIIIe siècle, c'est trop souvent Voltaire, ce sont surtout les Diderot et les Rousseau qui se meuvent dans l'abstraction, dans le domaine de la pure logique, et qui bâtissent à l'aventure ces cités idéales ou fantastiques, plus fantastiques en vérité que la Néphélococcygie d'Aristophane lui-même.

Ce n'est pas M. Molinier qui est en cause ici; ce n'est pas même seulement son édition des *Pensées;* ce sont certaines doctrines contemporaines et certaines habitudes fâcheuses qui se sont introduites insensiblement dans la critique. Comme il était devenu banal de louer le XVIIe siècle, il est original et neuf aujourd'hui d'en parler très légèrement, voire, le cas échéant, avec une nuance de dédain. Sans doute il ne faut être la dupe de personne, — c'est le principe d'une sage critique, — mais il faut aussi garder une mesure. M. Molinier ne l'a pas gardée dans sa préface, il ne l'a pas gardée non plus dans son commentaire (1).

C'est ainsi qu'il ne semble pas se douter qu'il y ait des expressions que l'on ne saurait employer, par respect pour l'importance des problèmes qu'agite l'âme de Pascal, et j'ajoute par respect pour Pascal. Quand Pascal, abîmé dans la contemplation de l'infini, s'écrie que « la dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent, » on ne répond pas d'un mot que c'est là « raisonner en théologien » et l'on n'ajoute pas qu'en fait « il n'y a rien qui surpasse la raison humaine. » Quand Pascal, en un autre endroit, appuie sur les imperfections de notre triste nature humaine, on ne lui répond pas « qu'on peut soutenir que l'homme est l'être le plus parfait de la création, ou même qu'il est parfait absolument » et qu'en pareille matière « tout dépend de la tournure d'esprit du raisonneur. » Nous connaissons quantité de raisonneurs qui ont l'esprit furieusement mal tourné. Il dépendra de la « tournure d'esprit d'un raisonneur» aussi, de trouver que l'édition de M. Molinier est une excellente édition des *Pensées.* Mais surtout on ne parle pas du *cercle vicieux* dans lequel se débat la raison de Pascal, on ne parle de ses *sophismes* et on ne lui inflige pas cette étonnante leçon « qu'il eût mieux fait de se contenter de croire, sans essayer de donner les raisons de sa foi. »

Il résulte de tout cela que, si M. Molinier, par ses études spéciales, pouvait être admirablement préparé pour déchiffrer les énigmes du texte de Pascal, c'était peut-être de sa part un projet aventureux que de vouloir restaurer l'œuvre entière. Pas n'est besoin pour s'en convaincre de discuter le détail du plan qu'il nous propose : il suffit

(1) On le lui a déjà clairement et très justement reproché dans la *Revue critique* du 21 juin 1879.

d'un simple rapprochement. Ce sont deux notes, l'une dans le premier volume, au bas d'une page de la préface, et l'autre dans le second, perdue parmi le commentaire. Voici la première : « Mme Périer montre, et la vérité de son assertion est prouvée par l'étude des fragmens autographes, que Pascal s'appuyait principalement sur les miracles pour établir la vérité de la religion. » Remarquez ce « principalement » et cet appel à « l'étude des fragmens autographes. » Dans l'intervalle du premier volume au second qu'a-t-il pu se passer? Le commentateur a-t-il oublié ce qu'avait écrit l'auteur de la préface? ou pour des raisons que nous ne sommes pas admis à connaître s'en est-il repenti? Je l'ignore. Ce que je vois, c'est qu'en arrivant au chapitre qu'il intitule *Des miracles en général* et dans lequel on réunit tous les fragmens de Pascal sur les miracles, M. Molinier nous déclare « que la plupart des pensées qui forment ce chapitre et le suivant ne font plus réellement partie de l'ouvrage projeté par Pascal. » Ceci est bizarre. L'ouvrage projeté s'appuyait *principalement* sur les miracles, et les fragmens sur les miracles ne font pas cependant partie de l'ouvrage projeté?

> ... Vous m'y voyez rêver!
> J'en cherche la raison sans la pouvoir trouver.

Mais au moins M. Molinier nous a donné là une forte marque d'inattention.

Je ne le chicanerai pas cependant là-dessus, car en somme il se pourrait bien que cette grande entreprise d'une restauration de l'*Apologétique* de Pascal fût parmi ces entreprises qui ne laissent pas de faire grand honneur à quiconque les a tentées seulement, mais qui sont condamnées par avance à ne pas réussir. Il sera toujours glorieux d'y avoir échoué, mais on y échouera toujours.

De quelles ressources en effet dispose-t-on? Je sais bien que Mme Périer nous a laissé quelque chose, — autant du moins qu'elle l'avait compris, — du plan que Pascal se proposait de suivre. Nous avons même mieux que cela, puisque nous avons la préface de l'édition de Port-Royal, où le propre neveu de Pascal, ce même Étienne Périer dont il avait suivi de près et achevé l'éducation, nous donne tout au long l'analyse d'un discours prononcé vers 1658 ou 1660, et dans lequel, en peu de mots, Pascal aurait « représenté ce qui devait faire le sujet et la nature de son ouvrage, — rapporté en abrégé les raisons et les principes, — expliqué l'ordre et la suite des choses qu'il y voulait traiter. » Nous avons aussi cet admirable *Entretien de Pascal avec M. de Saci*, dont M. Ernest Havet a pu dire qu'il « contenait la clé des *Pensées* » et dont il a montré lui-même, dans une introduction de quelques pages qui sont parmi ce que l'on a jamais écrit sur Pascal de plus pénétrant, de plus précis et de plus serré, tout le

parti qu'on pouvait tirer. Nous avons encore, dans le manuscrit autographe, quelques indications précieuses de Pascal. Et je sais enfin que Victor Cousin, dans son célèbre *Rapport* de 1843, a parlé non-seulement du plan, mais de l'ouvrage de Pascal comme s'il l'avait vu, lui, Cousin, de ses yeux. Il a déclaré publiquement « que ce n'eût pas été seulement un admirable écrit théologique et philosophique, mais un chef-d'œuvre de l'art où l'homme qui avait le plus réfléchi à la manière de persuader aurait déployé toutes les ressources de l'expérience et du talent, la dialectique et le pathétique, l'ironie, la véhémence et la grâce, parlé tous les langages, essayé toutes les formes pour attirer l'âme humaine par tous ses côtés vers l'asile toujours ouvert du christianisme. » N'eussiez-vous pas juré qu'il l'avait lu? Mais c'était le triomphe de Victor Cousin que de s'abandonner à l'impétuosité naturelle de son imagination et que d'anticiper ainsi, par une fougue d'éloquence, sur les conclusions que de plus scrupuleux, comme Sainte-Beuve, tenaient toujours en suspens. Il a résolu, comme cela, non-seulement en critique, mais en histoire, mais en philosophie, plus de vingt problèmes qui sont restés des problèmes, et c'est pourquoi son autorité n'en est pas une. Quant aux indications de Pascal, dans les fragmens autographes, elles ne sont par malheur ni si précises, ni surtout si certaines que Victor Cousin affectait de le croire. Comme le dit excellemment M. Ernest Havet : « Pascal avait un dessin général, de grandes divisions, telle préface ou tel chapitre en projet; cela suffit pour ordonner un discours, non pour ordonner un livre. » Et cela ne saurait nous suffire pour affirmer par exemple que « c'était de la forme épistolaire qu'il voulait se servir. » L'*Entretien de Pascal avec M. de Saci* est à tous égards un morceau précieux, mais il est vraisemblablement de 1654, c'est-à-dire antérieur à ce miracle de la Sainte-Épine qui fut la suprême révélation de Pascal, le coup de foudre, l'illumination des dernières années de sa vie. Bien plus, le Pascal de l'*Entretien avec M. de Saci* n'est pas seulement encore le Pascal des *Provinciales*, et je crois qu'un psychologue, même exercé, ne laisserait d'avoir quelque peine à retrouver dans l'auteur des petites lettres tous les traits de l'auteur des *Pensées*. Cet entretien importe beaucoup à la connaissance de Pascal, je ne puis cependant accorder qu'il « contienne la clé des *Pensées*. » Pour la préface d'Étienne Périer, c'est assez d'un premier coup d'œil, et l'on voit que le plan qu'il donne pour le plan de Pascal diffère sensiblement du plan que donne Mme Périer. Y regarde-t-on de plus près? Il semble qu'on ne puisse les concilier seulement, bien loin qu'on puisse essayer de les fondre l'un dans l'autre. Et puis on ne remarque pas assez que ce n'est pas Mme Périer qui nous a transmis elle-même les renseignemens qui figurent dans sa *Vie de Pascal* sur le plan de l'*Apologie*. Nous les y intercalons, mais elle les avait supprimés dans l'édition publique de son sim-

ple et touchant récit. Il faut croire qu'elle avait ses raisons. D'autre part Étienne Périer ne nous apprend-il pas, dans sa préface, que l'on tenta bien à Port-Royal l'entreprise « de suppléer l'ouvrage que M. Pascal voulait faire, » que « l'on s'y arrêta assez longtemps, » que « l'on avait même commencé d'y travailler, » et que l'on dut finir par comprendre « que ce n'eût pas été donner l'ouvrage de M. Pascal, mais un ouvrage tout différent. » Sans doute, ce ne sont pas là, si l'on veut, des raisons péremptoires de renoncer à toute entreprise de restitution des *Pensées*, et je ne les donne pas pour des conclusions dont on ne puisse appeler. Je dis seulement que si Nicole, Arnauld, le duc de Roannez et M. de Brienne, qui travaillèrent à la première édition des *Pensées*, ont pris avec le texte authentique d'étranges libertés, je ne répondrais pas que nous ne prissions, nous, des libertés bien autrement étranges avec l'esprit de l'*Apologie* de Pascal, en faisant, comme nous le faisons dans nos éditions savantes, voyager d'une page et d'un chapitre à l'autre ces immortels fragmens. Je penche même à croire que si Pascal revenait parmi nous, il se reconnaîtrait plutôt encore dans l'édition de Port-Royal que dans celle de M. Faugère et qu'il serait plus content du duc de Roannez que de M. Molinier (1).

Ces raisons, un peu générales et partant un peu vagues, prendront une force nouvelle si l'on réfléchit à l'importance qu'avait pour Pascal l'ordre du discours. Nous connaissons tous par cœur cette sorte de défi qu'il jetait aux commentateurs à venir, comme s'il les eût devinés empressés à relever ses moindres emprunts : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau, la disposition des matières est nouvelle. » Et dans un autre endroit : « J'aurais bien pris ce discours d'ordre comme celui-ci (2), mais l'ordre ne serait pas gardé. Je sais un peu ce que c'est et combien peu de gens l'entendent. » En effet, quand on raisonne comme Pascal, c'est-à-dire en logicien rigoureux « pour qui toutes les vérités sont tirées les unes des autres, » en logicien passionné, qu'une suite de preuves bien disposées *enlevait*, selon l'expression de Mme Périer, l'ordre est tout, et de la longue chaîne de ses déductions s'il nous échappe un seul anneau, que dis-je, si nous ne connaissons pas le vrai point de départ, c'est exactement comme si nous n'en connaissions rien. Discutait-il d'abord la question des miracles et le problème du surnaturel? Mme Périer le dit. Commençait-il par « une peinture de l'homme dans laquelle il n'oubliait rien de ce qui peut le faire connaître? » Étienne Périer l'assure. Ou bien encore, « brisant et anéantissant » l'un par l'autre Épictète et Montaigne « pour faire place à la vérité de l'Évangile, » débutait-il ainsi par une démonstration de l'im-

(1) C'était l'avis de A. Vinet, un homme qui connaissait admirablement Pascal et qui le goûtait comme personne.

(2) C'est-à-dire : voilà bien une disposition possible.

puissance de la philosophie? Le fait est que nous n'en savons rien, et cependant tout est là.

Ajouterai-je que, pour prendre parti résolument, il faudrait pouvoir pénétrer beaucoup plus avant que nous ne saurions le faire dans la connaissance de Pascal lui-même. C'est ici le cercle d'où nous ne sortirons pas aisément. Pour ordonner méthodiquement les *Pensées*, il faudrait avoir vécu dans l'intimité des méditations de Pascal, et justement nous n'y pouvons vivre que par le secours des *Pensées*. Aussi le connaissons-nous assez mal. Il y en a peut-être toujours qui continuent de lui faire cette injure de révoquer en doute la solidité de sa raison, qui parlent avec pitié de son « amulette » et de ses « hallucinations, » et qui traiteraient volontiers les *Pensées*, à la façon de Voltaire et de Condorcet, comme le rêve d'un malade. D'autres nous l'ont représenté, pendant sa courte vie, travaillé mortellement des angoisses du doute, et, dans l'excès insupportable de je ne sais quelle *désespérance* romantique, se jetant au pied de la croix et se réfugiant, comme au suprême asile, dans les austérités de la vie monastique. Sainte-Beuve prétend que pour « un cœur ardent comme celui de Pascal, il n'y avait que l'abîme ou le Calvaire. » Victor Cousin décide « qu'il y avait du fanatique » dans l'auteur des *Pensées*. D'autres encore ne veulent voir en lui qu'un chrétien sincère et convaincu, plus humble qu'un petit enfant, s'efforçant de communiquer à ses semblables la paix qu'il goûte lui-même dans la possession des vérités éternelles, et « devenant théologien dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas eu le bonheur de faire les mêmes expériences que lui (1). » Nous n'avons point de choix à faire parmi toutes ces hypothèses, nous tirons seulement de leur diversité cette conséquence qu'il n'est pas facile de restituer l'*Apologie* de Pascal. Si l'on veut descendre au détail, on en voit l'impossibilité.

Je ne reviendrai pas sur l'état du manuscrit, si ce n'est pour faire observer qu'il renferme un assez grand nombre de passages que l'on parvient maintenant à lire et qui ne nous restent pas moins incompréhensibles, celui-ci, par exemple : « Jamais on ne s'est fait martyriser pour les miracles que l'on dit avoir vus, car ceux que les uns croient par tradition, la folie des hommes va peut-être jusqu'au martyre, mais non pour ceux qu'on a vus. » Il ne me paraît pas qu'on ait fait beaucoup pour l'éclaircir en écrivant comme on écrira désormais, « car ceux que les *Turcs* croient par tradition. » On trouvera dans l'édition de M. Astié une autre manière encore de lire ce même fragment.

L'autographe contient en outre quantité d'indications qui ne pouvaient avoir de valeur que pour Pascal, et que je ne comprends pas que l'on continue d'imprimer dans le corps des *Pensées*. M. Faugère au moins

(1) Astié.

les avait rejetées comme en appendice. Ainsi je lis : « Il faut mettre au chapitre des *Fondemens* ce qui est en celui des *Figuratifs* touchant la cause des figures, » et je dis aussitôt à l'éditeur : Mettez au chapitre des fondemens ce qui est au chapitre des figuratifs, et supprimez cette indication, qui ne m'apprend rien si vous l'avez suivie, mais qui me démontre l'inutilité de votre tentative, si vous n'avez pas pu la suivre. Le malheur est à la vérité que, sauf cette mention, il n'existe pas ombre ni trace du chapitre des *Fondemens*.

Ailleurs, ce sont des « paquets » de citations sacrées ou profanes. L'une par exemple est de Sénèque, l'autre de Cicéron, la troisième de Sénèque encore, une autre de Virgile, une autre de Térence, et bien entendu qu'elles n'offrent entre elles aucun rapport. Pouvez-vous en faire usage et les mettre en leur vraie place? Non. Alors ne les imprimez pas. Un hémistiche de Virgile a son prix, et de même un vers de Térence, je les lirai dans Virgile ou dans Térence; mais ce n'est pas du Pascal. Ou si vous les imprimez, que ce soit au moins comme M. Faugère, à la fin du volume, et non pas, comme M. Molinier, au beau milieu d'un chapitre; mais ni dans l'un ni dans l'autre cas, ne nous parlez d'une restitution de l'*Apologie*.

En un autre endroit ce seront les variantes d'une même pensée, sur laquelle Pascal est revenu plusieurs fois : « 1° Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. — 2° Rien ne montre mieux la vanité des hommes que de considérer quelle cause et quels effets de l'amour; car tout l'univers est changé, le nez de Cléopâtre. — 3° *Vanité*. La cause et les effets de l'amour. Cléopâtre. » Vous sentez-vous le courage de choisir entre ces trois versions? Si oui, de quelle autorité, sur quels motifs (1)? ou sinon que devient cette belle ordonnance que vous nous promettiez, et, pour emprunter les expressions de M. Rocher, « ce vaste monument, aux lignes régulières, aux proportions majestueuses, » et qu'à vrai dire vous n'osez pas seulement débarrasser de ses échafaudages, crainte en effet qu'il ne croule.

En de telles conditions, que tout se brouille et que tout se confonde, il n'y a pas de quoi s'étonner, et si l'éditeur en arrive jusqu'à ne plus reconnaître sous une expression légèrement différente une seule et même pensée, rien de plus fâcheux pour Pascal, mais aussi rien de plus naturel. Voici, par exemple, une pensée qu'on ne saurait trop, à ce qu'il semble, recommander à la méditation des érudits : « Puisqu'on ne peut être universel et savoir tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut savoir peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose : cette universalité est la plus belle. Si

(1) Il y aurait bien un motif ici : c'est que la seconde version ne figure que dans une copie, et encore y est-elle barrée; je demande alors quelle est cette plaisanterie que de la reproduire, et dans le corps de l'*Apologie* prétendue?

l'on pouvait avoir les deux, encore mieux; mais s'il faut choisir, il faut choisir celle-là, et le monde le sent et le sait, et le monde est un bon juge souvent. » Les textes imprimés donnent au moins pour qui sait lire trois ou quatre variantes de ce seul fragment (1). Je serais curieux de savoir quelles bonnes raisons ont décidé dans l'esprit des éditeurs que telle de ces variantes devait faire partie de l'*Apologie*, et les autres non. Et plus généralement, de quel droit faisons-nous sortir du plan de Pascal, à volonté pour ainsi dire, tel ou tel fragment qu'il nous plaît? Parce que nous n'en apercevons pas, nous, le rapport avec ce plan? Voilà une étrange raison. M. Faugère avait rejeté parmi les *Pensées diverses* la pensée sur Cléopâtre. Il me semble cependant, à y regarder d'un peu près, qu'elle n'était nullement déplacée, par exemple, au chapitre des *Puissances trompeuses* ou encore de la *Misère de l'homme*. M. Molinier rejette à son tour telle autre pensée sur l'éloquence ou sur le style. Que savons-nous pourtant si Pascal n'en eût pas fait usage et n'en eût pas tiré quelque argument imprévu pour sa cause? Il n'est pas jusqu'aux fragmens que l'on réunit tous ensemble comme relatifs aux *Provinciales* qui n'eussent peut-être leur place indiquée dans l'*Apologie* de Pascal, si j'en juge par un passage de la préface de Port-Royal (2).

Concluons donc modestement que vouloir rétablir, ne fût-ce que dans les grandes lignes, le vrai plan de Pascal, c'est ce qu'il faut appeler traiter Pascal en pays conquis. Nous adoptons ici contre l'opinion de tous les autres éditeurs l'opinion de M. Havet. Il a raison : ne nous flattons pas de retrouver « ce qui n'était pas même arrêté dans la pensée de Pascal. »

Je conçois, à la vérité, que dans une intention de charité chrétienne un pasteur protestant, un prêtre catholique, tentent encore l'entreprise. Mais je doute qu'ils atteignent leur but, parce qu'enfin, quelque opinion que l'on ait sur Pascal, il faut avouer que dans les *Pensées*, telles qu'elles nous sont parvenues, la misère de la condition humaine et les motifs de désespoir sont marqués d'un trait bien autrement fort, bien autrement original et saisissant que la félicité des élus. Que si cependant on persiste, alors il n'y a pas deux partis à prendre, ni deux routes à suivre:

(1) Il y en a trois dans l'édition de M. Molinier; t. I, p. 114, 119, 120. M. Molinier les met toutes trois dans un même chapitre, *Faiblesse, Inquiétude et Défauts de l'homme*. Il rejette, sans en donner aucune raison, le fragment que nous citons au t. II, p. 151, parmi les *Pensées diverses*.

(2) Voici ce passage : « Le grand amour et l'estime singulière qu'il avait pour la religion faisait qu'il ne pouvait pas... souffrir... qu'on la blessât et qu'on la corrompît en la moindre chose. De sorte qu'il voulait déclarer la guerre à tous ceux qui en attaquent ou la vérité ou la sainteté, c'est-à-dire non-seulement aux athées, mais même aux chrétiens et aux catholiques qui, étant dans le sein de l'église, ne vivent pas néanmoins selon la pureté des maximes de l'Évangile. » Et là-dessous, comme le remarque M. Havet, tout le monde entendait les jésuites.

il faut en revenir à l'édition de Port-Royal, et s'y tenir. On aura beau répéter contre ce pauvre duc de Roannez les éloquentes imprécations de Victor Cousin, cela ne fera pas que le duc de Roannez, — encore qu'il n'eût pas inventé l'éclectisme, — fût plus avant que Victor Cousin lui-même dans la confidence du secret de Pascal. Il faut accepter en ce cas toutes les corrections, tous les adoucissemens, tous les retranchemens, toutes les mutilations que Port-Royal a fait subir au texte, sans compter les additions. Port-Royal avait ses raisons. Son édition doit faire loi. Rien ne nous autorise à supposer, — pas même cette perspective de l'histoire qui met, dit-on, les choses à leur vrai point, — que nous discernions mieux que Port-Royal, en 1670, le vrai sens des intentions de Pascal et la pensée de ses *Pensées*. Et nous n'avons vraiment que faire du manuscrit autographe.

Mais si, plus curieux que vraiment chrétiens, et médiocrement soucieux de demander à Pascal des motifs d'édification, nous ne voyons en lui qu'un grand esprit et qu'un grand écrivain, c'est une autre question. L'édition de M. E. Havet marque alors pour nous le terme de ce que l'on peut faire subir d'arrangemens aux *Pensées* de Pascal. Nous demandons qu'on nous donne tout Pascal, et ses ratures, et ses surcharges, et ses corrections, et jusqu'aux moindres mots échappés de sa plume, et jusqu'à ces fragmens qu'il a barrés de sa main, tout Pascal, mais rien que Pascal, c'est-à-dire qu'on renonce une fois pour toutes à vouloir le restituer. C'est une autre manière de concevoir une édition des *Pensées*, c'est la plus prudente. Il se pourrait aussi que ce fût la meilleure. Il y a des ruines auxquelles il faut savoir ne pas toucher.

Au surplus, le dirai-je? mais je ne sais si le monument de Pascal eût produit sur nous cette forte impression que produit l'ouvrage inachevé. Peut-être le Pascal de l'*Apologie* eût-il égalé le Pascal des *Provinciales*, le Pascal des *Pensées* était le seul qui pût le surpasser. Sainte-Beuve l'a dit d'un mot: « Pascal, admirable écrivain quand il achève, est peut-être encore plus grand là où il fut interrompu; » et ce mot, selon nous, a tranché le problème.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1879.

Il y a en politique une qualité qui est en apparence bien modeste, qui ne supplée pas à d'autres qualités essentielles, sans doute, mais dont on ne se passe pas impunément, c'est la justesse ou si l'on veut la mesure dans les actions comme dans les idées. La justesse en politique, c'est le bon sens appliqué aux affaires d'un pays, c'est l'à-propos dans le maniement des grands intérêts publics; c'est l'art de gouverner avec fermeté quand il le faut et toujours avec modération, sans violenter les sentimens et les mœurs, sans rechercher les questions inutiles et les conflits irritans, sans livrer surtout un régime nouveau aux inspirations exclusives et passionnées de l'esprit de parti. Qu'est devenue cette précieuse justesse qui est peut-être à certains momens la première condition de succès? Elle semble malheureusement assez oubliée, elle est mise en suspicion comme une qualité surannée et compromettante pour ceux qui la gardent encore. Elle disparaît réellement un peu trop dans ce tourbillon de démonstrations, de discours, de lettres, d'excentricités qui se succèdent depuis quelques semaines. Entre la session parlementaire qui vient de finir et la session des conseils généraux qui va commencer il y a eu quelques jours remplis de manifestations de toute sorte, — distributions de prix, inaugurations de statues, célébrations d'anniversaires, — où le sentiment vrai des choses, il faut l'avouer, n'est pas ce qui a brillé le plus. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il faut bien se soumettre aux souveraines nécessités : la France reste dans une situation exceptionnelle, dans des conditions extérieures et intérieures particulières, où elle est toujours obligée, dans l'intérêt de sa dignité, dans l'intérêt même de ses institutions nouvelles, de se défendre des faux mouvemens, de mesurer sans cesse ses actes et son langage. La France a beau avoir multiplié depuis huit ans les plus énergiques efforts, elle sent bien qu'elle n'est pas au bout de son

œuvre, et tout ce qui ne peut que la détourner de son but, soit en la flattant, soit en la divisant, en la jetant dans de bruyans et importuns conflits, tout cela n'est plus dans le ton juste et vrai; ce n'est plus la politique d'une nation éprouvée qui a son avenir à refaire.

Certes s'il y avait une occasion naturelle et légitime de tout oublier dans une fête publique, c'était cette inauguration de la statue élevée à M. Thiers sur une place de Nancy, la ville lorraine devenue une des sentinelles avancées de la France au revers des Vosges. Rien n'a été négligé pour donner à un hommage si mérité l'éclat d'une solennité exceptionnelle. M. le maire de Nancy, en maître des cérémonies expérimenté, n'a ménagé ni les invitations à ses amis, ni les illuminations, ni les concerts. Ministres, sénateurs et députés se sont rendus à l'appel comme ils le devaient. Des discours ont été prononcés par M. le président du sénat, par M. le ministre de l'intérieur, par M. Jules Simon; des toasts ont été portés au banquet. La fête a été complète, elle a duré plusieurs jours. Qu'on nous permette de le dire en toute sincérité assurément la pensée d'honorer celui qui garde justement le nom de « libérateur du territoire, » cette pensée d'une commémoration durable n'a rien que de simple et de touchant. M. Thiers a eu, entre ses contemporains, le glorieux, le fatal privilège d'avoir prévu des malheurs qu'il n'a pas pu empêcher et de s'être trouvé là pour les réparer autant qu'ils pouvaient être désormais réparés. Pendant deux ans il s'est dévoué à cette œuvre de poignante revendication nationale; il y a prodigué son activité, sa patience, son énergie, sa fertilité ingénieuse, et c'est lui-même, c'est ce héros d'une des heures les plus sombres de notre histoire, qui a dit un jour ou qui a laissé entrevoir devant l'assemblée nationale toutes les difficultés avec lesquelles il avait à se mesurer pour reconquérir pied à pied la paix, la dignité, l'indépendance, le sol du pays. Oui, sans doute, tout ce que pouvaient le patriotisme et le dévoûment, M. Thiers l'a fait, et c'est parce qu'il l'a fait avec un si pathétique courage qu'il apparaît aujourd'hui comme une sorte d'image historique de la France vaincue et délivrée; mais enfin, il faut tout dire, jusque dans ces honneurs rendus à une populaire mémoire, il y avait une certaine mesure à garder, et M. Thiers lui-même, lorsqu'il parlait de la dignité reconquise, ne manquait pas d'ajouter qu'il ne parlait que d'une « dignité souffrante. » Ces traités de 1871, rançon inexorable de la défaite, n'apparaissaient pas comme une victoire à celui qui avait eu la douloureuse fortune de les signer après avoir plus d'une fois porté à la tribune le ressentiment patriotique des traités de 1815. Disons le mot: on a un peu oublié, on n'a pas senti assez ce qu'il y avait d'étrange dans cet éclat des réjouissances à quelques pas d'une frontière mutilée.

Ce qu'on est allé honorer à Nancy, c'est le libérateur du territoire,

sans doute, mais c'est aussi, c'est surtout peut-être le fondateur de la république, et c'est là justement un des dangers de ces fêtes, de prendre le caractère d'une œuvre de parti, de devenir le prétexte de manifestations de parti. Après tout, M. Thiers a été l'homme du pays, il n'a pas été l'homme d'un parti, et il s'agit de savoir si on prétend simplement se parer d'une grande mémoire, se servir de la popularité d'un grand nom ou si on reconnaît l'autorité des enseignemens et des exemples dont le libérateur du territoire a légué l'héritage. Oui assurément, après une longue carrière consacrée aux idées et aux principes de la monarchie constitutionnelle, après les échecs de toutes les tentatives, au milieu des divisions multipliées et aggravées par les révolutions successives, M. Thiers en est arrivé à voir dans la république le seul régime possible. Il l'a pensé, et, avec le courage d'esprit qui ne lui manquait jamais, il l'a dit résolument, sans hésitation. Il a mieux fait, il a mis tout son art, sa prudence, son habileté à préparer les institutions qui seules désormais lui paraissaient adaptées à la situation morale et politique de la France. Il a le premier mis la main à l'organisation constitutionnelle qui a fini par prévaloir, et sous ce rapport on a bien raison de saluer en lui le fondateur de la république nouvelle; mais en même temps il n'a cessé de répéter, il a dit sous toutes les formes à quelles conditions cette république était possible. Il a assigné en quelque sorte au régime nouveau son programme nécessaire de prudence et de modération. M. le ministre de l'intérieur lui-même, dans son discours de Nancy, a pris le soin de rappeler le programme de M. Thiers. « C'est lui, a-t-il dit, qui nous a enseigné le prix de la patience et de la modération en disant que la France ne se donnerait qu'au plus sage... c'est lui qui, par son bon sens, son courage intellectuel, son initiative hardie, a fait de la république le symbole de force, de liberté, d'union dans la paix, qui doit rallier tous les Français. » Cette république conservatrice, respectueuse de toutes les libertés, protectrice de tous les intérêts légitimes, c'est celle de M. Thiers, et M. le ministre de l'intérieur n'a point hésité à déclarer que c'était aussi celle du gouvernement. Il n'est pas moins vrai que de jour en jour, dans les chambres et hors des chambres, on s'éloigne singulièrement de cet idéal qui commence à devenir légendaire, et qu'en saluant pour la forme l'image de M. Thiers, on met sous sa protection d'étranges entreprises, des idées politiques, des procédés de gouvernement que ce grand et lumineux esprit eût désavoués avec vivacité.

Si l'on veut mesurer le chemin qu'ont fait certains républicains, on n'a qu'à observer les manifestations qui se sont produites à l'inauguration de la statue de Nancy, et l'accueil qu'a reçu M. Jules Simon lui-même, un ancien ministre du premier président de la république, un homme qui ne peut être suspect, que nous sachions, pour la fidélité de

ses opinions républicaines. En vérité, la participation, pourtant si naturelle, de l'ancien ministre aux fêtes lorraines a été presque un événement; pendant huit jours on en a parlé, on a discuté à perte de vue sur cette éventualité grosse d'orages. M. Jules Simon irait-il à Nancy et parlerait-il? N'était-il pas tenu de s'abstenir? Il a été assailli de sommations et de défis, menacé d'être excommunié et banni de la république. Qu'a-t-il donc fait pour être ainsi traité? Il a eu le courage de rester fidèle à ses vieilles idées libérales, de se prononcer dans la commission du sénat, dans ses conversations, contre quelques parties des lois proposées par M. Jules Ferry. Il a eu la hardiesse de répudier cet article 7 si merveilleusement imaginé pour raviver toutes les passions. Grand et impardonnable crime après lequel il n'avait plus qu'à garder un prudent silence, sous peine de rencontrer sur son chemin toutes les animadversions des républicains purs! M. Jules Simon, il est vrai, ne s'est point arrêté devant ces menaces; il a bravé avec un calme nonchalant les cris de quelques énergumènes. Il a fait son discours, et même en évitant, ce qu'on redoutait peut-être, quelque programme politique, il a été assez habile pour dire ce qu'il y avait d'essentiel, tout ce qu'il voulait dire. Il a su montrer M. Thiers acceptant courageusement parfois l'impopularité et inscrire la liberté d'enseigner parmi les libertés nécessaires dont le premier président de la république a légué l'héritage. Il a tout dit; mais enfin, il faut bien en convenir, il n'a pu parler qu'à la faveur des « circonstances atténuantes » dont M. le maire de Nancy s'est plu généreusement à réclamer pour lui le bénéfice auprès d'un auditoire échauffé. M. Jules Simon obligé d'accepter caution de M. le maire de Nancy pour parler de la liberté d'enseigner devant l'image d'un des auteurs de la loi de 1850, voilà qui est parfait! Si M. de Marcère avait voulu dire dans un discours ce qu'il a écrit dans une lettre où il remet heureusement en lumière les vraies traditions de l'ancien président de la république, il aurait probablement trouvé le même accueil. Si les plus vieux amis de M. Thiers, fidèles à un passé commun, avaient voulu porter leur témoignage devant la statue de Nancy, revendiquer une part de la carrière si diverse et si lumineuse de leur ancien compagnon des luttes publiques, ils auraient été peut-être bafoués; ils auraient été pour le moins traités comme des revenans ou des importuns dont on n'avait que faire. L'orthodoxie aurait protesté comme elle a protesté au nom de l'article 7, et c'est ainsi qu'à cette cérémonie qui aurait dû être consacrée tout entière à des souvenirs de piété nationale, de modération supérieure et de libéralisme, s'est mêlé l'esprit de parti avec ses puérilités, ses faiblesses, ses vaines bravades et ses bruyantes dissonances.

Non vraiment, la justesse, cette précieuse justesse qui était l'essence de la politique de M. Thiers, qui a si souvent inspiré le premier prési-

dent de la république et qui était une des raisons de ses succès, cette justesse ne s'est pas toujours montrée dans les détails de ces fêtes. Elle avait été un peu oubliée dans le programme de M. le maire de Nancy, et à coup sûr elle n'était pas non plus l'autre jour avec M. Jules Ferry à la Sorbonne, à cette distribution des prix qui rassemble tous les ans la vive et impatiente jeunesse des collèges. M. le ministre de l'instruction publique n'était point à Nancy avec ses collègues; mais il a pris sa revanche à la Sorbonne, où il a pu donner libre carrière à son éloquence et soumettre au haut aréopage des jeunes lycéens ses idées réformatrices, ses projets d'émancipation laïque résumés dans l'article 7. M. Jules Ferry était-il dans une réunion universitaire, en pleine fête de famille? Ne se croyait-il pas encore au contraire à Versailles, dans la chambre des députés? Ce qui est certain, c'est que l'allocution qu'il a cru devoir prononcer ressemble étrangement à une continuation de ses discours parlementaires, à une défense prolongée, et cette fois sans contraditeurs, de ces projets auxquels il a attaché son nom, qui sont provisoirement arrêtés au seuil du sénat. M. Jules Ferry, parce qu'il a obtenu le vote de la chambre des députés, croit pouvoir assurer qu'il est « plus qu'à mi-chemin de la victoire. » C'est une question qui reste à résoudre; il faudra voir ! M. le ministre de l'instruction publique n'est peut-être pas aussi sûr de la victoire qu'il le dit, et il montrerait une singulière frivolité d'esprit ou un singulier aveuglement s'il ne voyait pas dès aujourd'hui toutes les difficultés qu'il accumule devant lui, qu'il crée au gouvernement, à la république elle-même. Dans tous les cas, on en conviendra bien, la Sorbonne n'est pas une succursale des chambres législatives, et des déclamations ardentes jetées à de jeunes esprits peuvent sembler assez déplacées de toute façon.

Que M. le ministre de l'instruction publique, grand maître de l'Université, parle des réformes qu'il médite dans les méthodes d'enseignement, de l'esprit qui doit inspirer ces réformes, rien n'est plus naturel. Il aurait pu seulement en parler avec plus de clarté. A dire toute la vérité, M. Jules Ferry a une façon d'aborder ces questions délicates, une manière de les trancher peu faite pour rassurer les hommes de réflexion et d'expérience qui ne sont pas disposés à se contenter de mots et d'illusions. Il a des définitions magistrales qui ne laisseraient pas d'avoir besoin d'être éclaircies. « Consacrer moins de temps à l'étude du latin pour le mieux savoir et en tirer meilleur profit, » — voilà qui est expéditif et qui comprend tout. Le problème est net, il ne reste plus qu'à le résoudre! Ne plus s'occuper d'apprendre à parler et à écrire les langues anciennes et n'étudier ces langues que pour « en pénétrer le génie, pour conquérir la clé des pensées antiques, pour contempler face à face et sans intermédiaire ce qu'il y a d'exquis et de robuste dans l'esthétique des époques jeunes, » c'est encore, à ce

qu'il paraît, très simple, et ce n'est peut-être pas d'une application bien facile. Il est à présumer que, lorsque ces questions seront soumises à des maîtres exercés, elles s'éclairciront, et il est surtout à désirer que dans cette réforme des vieilles méthodes qui peut être nécessaire rien ne vienne altérer ou amoindrir cette belle culture littéraire qui fait les hommes, qui prépare les esprits à toutes les recherches de la pensée et de la science. M. le ministre de l'instruction publique, pour son début de grand maître dans les concours universitaires, a voulu à son tour reprendre ces questions qui existaient avant lui et qui lui survivront. Il était dans son droit et dans son rôle; mais il ne s'en est pas tenu là, et la partie la plus importante, la plus significative du discours de la Sorbonne est évidemment celle qui reflète les préoccupations du moment, qui a la prétention de résumer ce qu'on pourrait appeler la politique de l'enseignement.

Où était la nécessité d'introduire la politique, une politique militante et agressive, dans une réunion universitaire, dans ce paisible domaine des études où le bien n'est jamais plus efficace que lorsqu'il s'accomplit sans bruit et sans fracas? Malheureusement M. Jules Ferry ressemble à tous ceux qui sont sous l'obsession d'une idée fixe et qui, voyant les résistances se multiplier autour d'eux, ne laissent échapper aucune occasion d'entrer en guerre. M. le ministre de l'instruction publique tient à paraître armé en guerre jusque dans la vieille Sorbonne. Il est le déplorable jouet d'une préoccupation obstinée, et pour s'être engagé plus qu'il ne le fallait pour la paix des esprits, il se croit obligé d'aller jusqu'au bout, au risque de mettre dans ses discours beaucoup de déclamations à la place des bonnes raisons. Sa mission spéciale, à ce qu'il paraît, est de tout sauver, à commencer par «l'âme de la France» qu'il est chargé de disputer à M. Chesnelong pour la conduire dans la voie de l'émancipation laïque. Sans lui tout est en péril, les principes de 1789, l'ordre civil, l'indépendance de la société française. Les exemples de Philippe le Bel et d'Henri IV lui crient du fond du passé de résister aux envahissemens ultramontains, de renier des idoles devant lesquelles la vieille France elle-même a toujours refusé de se prosterner! C'est une idée fixe, — et tout cela pour arriver à motiver, trente ans après la proclamation de la liberté de l'enseignement, un article de loi qui exclut arbitrairement du droit commun un certain nombre de citoyens revêtus de la robe religieuse! Tout cela pour expliquer cet article 7 qui, à dire vrai, est l'unique ou la plus grosse difficulté des lois sur l'enseignement! M. Jules Ferry a la naïveté ou l'infatuation de croire que dans cette lutte témérairement engagée il représente le droit de l'état et que ce qu'on s'efforce de combattre en lui c'est ce droit de l'état. Il est la dupe d'une singulière illusion. S'il ne s'agissait que de restituer à l'état ses prérogatives légitimes, personne ne le contredirait sérieusement ou du moins il trouverait sans difficulté une immense majorité pour con-

sacrer avec lui cette restitution ; la question perdrait de sa gravité ou cesserait dans tous les cas d'avoir le caractère irritant qu'elle a pris. Ce qu'on défend justement contre lui, c'est le droit commun, qu'il n'est pas plus permis de suspendre au détriment de ses adversaires qu'au détriment de ses amis. Ce qu'on a mille fois raison de combattre, c'est cette pensée qui, sous le voile de ce qu'on appelle des « revendications nécessaires, » tend à l'abrogation des garanties et des libertés conquises, à la reconstitution d'un monopole épuisé, aboli depuis trente ans. Si M. Jules Ferry croit rallier l'Université à sa cause en la flattant de la promesse d'une prépondérance nouvelle, en parlant à son orgueil, à ses ambitions, à ses intérêts de corporation, il se trompe encore. L'Université n'est plus évidemment aujourd'hui ce qu'elle a été autrefois, ce qu'elle est restée longtemps. Elle s'est façonnée à la liberté, elle en accepte les conditions, les émulations viriles, les généreux aiguillons. L'Université nouvelle est libérale comme M. Jules Simon est libéral. Elle n'éprouve pas le besoin d'être protégée dans son indépendance, dans son autorité par des dispositions comme celle de l'article 7. Elle comprend le progrès comme une extension de la liberté pour tous. Le réactionnaire, le rétrograde, c'est M. le ministre de l'instruction publique cherchant à rétablir, d'une manière plus ou moins déguisée, un monopole qui n'a plus de raison d'être, et c'est ce qui fait que cet article 7 reste une œuvre factice qui ne répond plus à la vérité des choses, qui n'a d'autre résultat que d'entretenir sans nécessité une agitation stérile. Le dernier discours de la Sorbonne n'est qu'une manifestation de plus d'une politique bruyante qui a oublié de consulter tout d'abord la situation réelle de la France et même les intérêts bien entendus de la république.

L'été, sauf les circonstances extraordinaires où il y a de grandes questions européennes, des guerres engagées et prolongées en dépit des saisons, l'été est un temps de repos pour la diplomatie comme pour les parlemens. C'est le moment des voyages de santé, des excursions de plaisir pour les souverains, pour les chefs de chancelleries. Le fait est que pour cette année les signes sont assez rassurans, les politiques peuvent se disperser, il n'y a aucune apparence de crise, aucun gros nuage à l'horizon, rien qui soit sérieusement de nature à affecter l'état général de l'Europe et à donner de l'occupation aux cabinets.

Ce n'est point assurément que chaque pays n'ait ses embarras particuliers, ses difficultés intérieures. La Russie, à peine sortie de la guerre, reste en face des agitations persistantes, presque insaisissables des sectes révolutionnaires qui déjouent les répressions et irritent le gouvernement du tsar. L'Allemagne est engagée dans une évolution réactionnaire dont M. de Bismarck a seul le secret. L'Autriche vient d'avoir des élections qui peuvent modifier sensiblement l'équilibre de l'empire austro-hongrois, et qui commencent par nécessiter une modification de

ministère; l'Autriche est même peut-être à la veille d'une épreuve plus grave, s'il est vrai que le chef de la politique autrichienne dans les dernières années, le comte Andrassy, soit sur le point de quitter son poste de chancelier. L'Italie est au lendemain d'un changement de cabinet, elle est entrée dans une phase nouvelle du règne de la gauche et elle ne semble pas trouver des gages bien évidens de sécurité dans le nouveau ministère Cairoli qui vient de naître à Rome; elle n'est peut-être à l'abri de l'instabilité ministérielle que pour quelques mois, à la faveur des vacances parlementaires. Tous les pays, même les plus puissans, ont certainement leurs complications, leurs épreuves, leurs troubles intérieurs; ils ont leurs crises politiques, sociales ou religieuses, sans parler des crises économiques, commerciales et industrielles, communes à la plupart des nations. Chaque peuple du continent européen a sa vie plus ou moins laborieuse, ses affaires plus ou moins embarrassées. A un point de vue général, dans l'ordre diplomatique, et c'est là le signe caractéristique, l'heureux phénomène du moment, il n'y a rien de grave, rien qui laisse présager de nouveaux et prochains conflits. Tout se réduit à cette éternelle et incohérente question d'Orient qui se survit à elle-même par les mille détails de l'exécution du traité de Berlin, sur laquelle, avant les vacances de la saison, M. le ministre des affaires étrangères de France et lord Beaconsfield en Angleterre ont jeté encore une fois quelques lumières par leurs récens discours.

Avant que les chambres françaises aient quitté Versailles, à propos du budget de son ministère, M. Waddington s'est fait un devoir de dire où en est aujourd'hui cette question orientale, la seule qui reste pour le moment la préoccupation de l'Europe; il a tenu à fixer quelques-uns des points principaux, à retracer la lente et progressive application de la paix de Berlin en faisant la part de la diplomatie de la France dans ces laborieuses négociations. Lord Beaconsfield, de son côté, a saisi l'occasion que lui a offerte un banquet du lord-maire pour reprendre l'exposé de la participation de l'Angleterre à la pacification de l'Orient, à la transformation ou à l'amputation salutaire de l'empire ottoman. Les deux discours, celui de M. le président du conseil de France et celui du chef du cabinet anglais, ont été prononcés à peu de jours d'intervalle, et ils ne se ressemblent point assurément. Ils ne se ressemblent ni par le ton ni par la couleur, et ils ne pouvaient pas se ressembler.

Lord Beaconsfield a parlé sans doute de bien d'autres choses qui intéressent l'Angleterre, de la guerre de l'Afghanistan, qui est à peu près finie, de la guerre de l'Afrique centrale, qui a eu déjà ses incidens douloureux, de la crise agricole et industrielle; il a parlé avant tout de l'Orient, de la paix de Berlin, et avec son imagination puissante, lord Beaconsfield, on le sait, a la faculté de tout voir, de tout représenter selon ses désirs ou ses illusions. A ses yeux, tout marche le mieux du

monde. Ce qu'on croyait d'une exécution impossible, tout au moins fort difficile et invraisemblable, est entièrement exécuté. Il n'y a plus un soldat russe sur le territoire ottoman. L'empereur de Russie a tenu ses engagemens d'une manière aussi digne qu'honorable, et en ce moment il unit cordialement ses efforts à ceux de l'Angleterre et des autres puissances pour maintenir la paix générale. Si le sultan n'a pu encore remplir toutes ses obligations, il faut lui tenir compte d'une situation difficile. Le traité de Berlin doit suffire à tout, à l'avenir comme au présent, et si de nouveaux dangers devaient naître, « il serait trouvé à la hauteur de n'importe quelle éventualité ! » L'Angleterre n'a qu'à se féliciter de son œuvre, elle peut se complaire dans le sentiment de sa prévoyance, de son habileté, d'autant mieux que, si elle n'a pas réussi à préserver l'empire ottoman et si elle n'est sûre de rien, elle a du moins gagné pour elle la possession de Chypre ! C'est la compensation de bien des mécomptes ; lord Beaconsfield ne le dit pas, mais il le pense. M. Waddington, quant à lui, a sûrement le ton plus modeste, moins triomphal ; il a parlé en ministre sérieux d'un pays obligé à mesurer son langage comme ses actes. M. le président du conseil s'est plu à retracer le rôle de la France, sans l'exagérer et sans le diminuer, sans déguiser l'intérêt que la diplomatie française porte à certaines questions et les difficultés qu'elle rencontre. De ces deux discours ministériels rapprochés, remis l'un et l'autre en face de la réalité des choses, il résulte à peu près que, si les puissances ont le bon esprit de chercher à s'entendre, de mettre la paix générale au-dessus de tout, l'accord ne laisse pas quelquefois d'être laborieux, que, si le traité de Berlin s'exécute dans son ensemble, il y a encore bon nombre de points obscurs et incertains, aux frontières grecques, en Roumanie, dans la Roumélie, dans l'empire ottoman tout entier. La question égyptienne reste à part.

Ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire des frontières de la Grèce, sur laquelle M. le président du conseil a tenu à donner des explications particulières et plus étendues, est loin d'être réglée. Elle déjà passé depuis un an par toute sorte de phases ; elle n'est pas facile à résoudre, puisqu'elle met en présence les prétentions de la Grèce et les résistances de la Porte, peu disposée à céder des territoires que la guerre ne lui a point enlevés. Il y a eu une première fois des commissaires ottomans et helléniques qui se sont réunis à Prevésa, qui ont négocié, qui ont eu tout au moins l'air de négocier, et ne sont arrivés à rien. Il y a eu plus récemment, toujours en exécution du traité de Berlin, une offre de médiation faite par les puissances, acceptée avec empressement à Athènes, probablement aussi acceptée désormais à Constantinople. La question en est encore là : elle a été contrariée jusqu'ici par une série de crises obscures dans les conseils du sultan et par la difficulté de rallier toutes les puissances à une action

précise, à l'intervention diplomatique prévue par le traité de Berlin. Le rôle de la France, tel que l'a dépeint M. Waddington, paraît être justement de lever cette dernière difficulté. La France n'agit pas sans doute isolément, elle est l'initiatrice, la promotrice de l'action collective de l'Europe. Elle aide utilement, sans vulgaire arrière-pensée, à la solution la plus favorable, et si on a parfois l'air de s'étonner de l'intérêt que notre diplomatie porte à la Grèce, la raison est pourtant évidente, elle ne peut être confondue avec un simple raffinement de philhellénisme. La raison politique, c'est qu'en vérité, si après les récens ébranlemens de l'Orient cette question grecque demeure indécise, si elle reste livrée aux antagonismes locaux, à l'ardeur des passions nationales, aux hasards de la force, elle peut devenir à chaque instant le principe de conflagrations nouvelles, fatales à l'empire ottoman lui-même; c'est que la Grèce est une des plus vieilles clientes de la France, un des élémens nécessaires de la civilisation dans ce bassin de la Méditerranée, où l'influence française doit rester présente par des manifestations directes, par des alliances naturelles. Le problème est de concilier ce qui peut désintéresser la Grèce et ce que la Porte peut accorder sans trop s'affaiblir. Qu'en sera-t-il maintenant de la médiation européenne évidemment engagée sous cette inspiration? Il y a peut-être quelques chances favorables de plus depuis l'avènement au pouvoir de Savfet-Pacha, qui était récemment ambassadeur à Paris et qui paraît être un de ces Turcs disposés à tirer prudemment le seul parti possible des conditions nouvelles créées à la Porte-Ottomane par la guerre. La Porte n'a certainement aucun intérêt à entretenir à ses frontières des foyers d'incandescence. Elle est bien plutôt intéressée, ainsi que l'a dit M. Waddington, à en finir avec tous les conflits irritans pour se dégager et se consacrer à des améliorations intérieures, pour essayer de raffermir et de sauver ce qui reste de l'empire des Osmanlis.

Quant à la question égyptienne, elle est nécessairement ce qu'elle peut être au lendemain d'une crise qui était devenue inévitable à la suite des excès du dernier vice-roi et qui, on ne peut se le dissimuler, a été pour le gouvernement turc une occasion de reprendre quelques-unes de ses prérogatives souveraines à Alexandrie. Le firman accordé au nouveau khédive, Tevfik-Pacha, porte visiblement la marque de cette reprise de possession des droits de la souveraineté au nom du sultan. La Porte a même paru un moment vouloir pousser plus loin ses revendications en annulant les firmans de 1866 et de 1873; elle ne s'est arrêtée que devant les représentations de l'Angleterre et de la France qui ont sans doute jugé nécessaire la déposition d'Ismaïl-Pacha, mais qui se sont montrées résolument opposées à tout ce qui pourrait atteindre l'existence particulière de l'Égypte, notamment à l'abolition de l'hérédité directe dans la famille du vice-roi. Tout dépend maintenant de ce

que fera le nouveau khédive dans les conditions où le laisse le firman qui modifie et limite jusqu'à un certain point son pouvoir. La France et l'Angleterre l'aideront assurément à réaliser la seule chose qu'elles désirent, qui garantisse leurs intérêts, une administration régulière et honnête. Elles sont d'accord pour cela. S'il y a eu quelques nuages entre ces deux puissances, ces nuages semblent maintenant dissipés : M. Waddington l'a dit, et le chancelier de l'échiquier, sir Stafford Northcote, dans les explications qu'il vient de donner ces jours derniers devant la chambre des communes. C'est ce qu'il peut y avoir de plus heureux pour les intérêts des deux pays, pour la bonne administration de l'Égypte et pour la sûreté de l'Orient tout entier.

Qu'il s'agisse d'ailleurs de l'Égypte ou des frontières de la Grèce, ou de la Roumélie, ou de la Roumanie, c'est désormais l'affaire de l'Europe tout entière. C'est aux puissances signataires du traité de Berlin de surveiller, de suivre d'un commun accord les conséquences de l'œuvre qu'elles ont accomplie. On ne songe probablement à rien de plus, et pour cette année les entrevues personnelles des souverains ne semblent pas avoir l'importance qu'elles ont eue dans d'autres temps. Autrefois sans doute les entrevues de Gastein, de Stuttgart, de Salzbourg, d'Ischl, étaient presque toujours des événemens, elles préludaient par des rapprochemens intimes à des combinaisons particulières. Aujourd'hui le vieil empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche viennent de se rencontrer encore une fois à Gastein : ils n'ont songé selon toute apparence qu'à se donner un témoignage de cordialité, et il est douteux que cette entrevue nouvelle ait une place dans les fastes de la diplomatie. Le moment des grandes rencontres de souverains est passé, il n'est pas revenu, et, en attendant, la seule grave affaire de l'Europe, l'exécution du traité de Berlin, reste remise à l'action régulière des chancelleries.

Si les entrevues des rois ont parfois leur rôle dans la diplomatie, les deuils des princes ont aussi leur place dans la politique, surtout lorsqu'ils prennent, comme au delà des Pyrénées, un caractère particulièrement saisissant. Il n'y a que peu de jours, les cortès étaient encore réunies à Madrid. La politique de l'Espagne était l'objet des discussions les plus sérieuses et les plus vives. A ces débats pleins d'éloquence prenaient part les orateurs les plus éminens, M. Canovas del Castillo, M. Emilio Castelar, M. Martos, M. Romero Robledo, les ministres eux-mêmes. On parlait plus ou moins discrètement à Madrid de l'éventualité, considérée comme prochaine, d'un second mariage du roi avec une archiduchesse d'Autriche. Quelques jours s'écoulaient à peine, Alphonse XII était encore une fois frappé à l'improviste dans ses affections par la mort foudroyante d'une de ses jeunes et brillantes sœurs. L'infante Maria del Pilar a été enlevée en quelques heures dans les provinces basques où elle était allée prendre les eaux. Le roi n'a

pas eu même le temps d'arriver pour assister aux derniers momens de l'infortunée princesse. Depuis peu de temps, c'est la quatrième fois que la mort visite la famille royale espagnole. La reine-mère Marie-Christine, qui a été frappée la première, était du moins arrivée à un âge qui pouvait laisser présager une fin prochaine. Après elle, la jeune reine Mercédès a continué le funèbre défilé; puis c'est sa sœur, une autre fille du duc de Montpensier, qui a succombé prématurément. Aujourd'hui c'est la sœur du roi, cette infante Maria del Pilar, qui est emportée dans la grâce de ses dix-huit ans. Le roi Alphonse n'est point heureux, et ses malheurs deviennent au delà des Pyrénées l'objet d'une sorte d'attendrissement public. Jeune encore il connaît les rigueurs de la destinée, et sa maturité précoce se forme dans le deuil aux sévérités du rôle de prince constitutionnel.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Lettres du Bosphore, Bucharest, Constantinople, Athènes, par C. de Moüy. Paris, 1879; Plon.

Un bon livre nous vient de Constantinople et vient à son heure. Ceux qui ont longuement et attentivement pratiqué l'Orient ne lisent pas sans quelque impatience les nombreux récits que les touristes se croient en devoir d'improviser entre deux départs du bateau de Marseille. Grâce à Dieu, les *Lettres du Bosphore* échappent à cette catégorie. Leur auteur a passé trois années en Turquie; il y a occupé à un moment critique de hautes et délicates fonctions. En lui donnant des facilités exceptionnelles pour tout voir et beaucoup savoir, ces fonctions ont sans doute plus d'une fois retenu sa plume; il a connu cette lutte irritante entre le devoir professionnel qui dit : « Mystère! » et le tempérament de l'écrivain qui crie : « Raconte! » Lutte saine et bienfaisante, au surplus, qui affine le jugement et aiguise le style. — Naturellement M. de Moüy a fait une large part aux impressions pittoresques et poétiques; elles sont si fortes qu'elles vous paraissent toujours neuves, dans cette patrie lumineuse du mirage! Et de fait, ce qui est toujours neuf, ce qui est toujours digne d'étude, c'est la façon dont l'âme humaine est frappée par l'éternelle beauté. Quand on donne le *Don Juan* à la porte de son auberge, Hoffman va l'entendre; il sait bien que la critique savante a tout dit sur la grande œuvre; que lui importe! Les vieilles notes ont pris des sons nouveaux en passant par son âme, elles y ont réveillé le monde de choses effrayantes et tendres que la vie y avait déposées : il nous le dit et nous donne un poème nouveau sur le vieil air. Ainsi celui qui a écouté, durant des années bénies, chanter les pe-

tites vagues du Bosphore sous les cyprès, celui-là laisse couler avec elles toute la poésie de son âme et dit tous les rêves qu'il y a vus après tant d'autres : ce n'en sont pas moins ses rêves à lui. — M. de Moüy rehausse ses impressions par des vues bien fortes et bien justes : il note cette réflexion sur le Bosphore :

« Étrange antithèse entre les dispositions de la géographie physique et les prédestinations de l'histoire! Un enfant, sur une nacelle, traverse ce détroit que les idées, avec leur formidable puissance et leurs infatigables ailes, n'ont jamais pu franchir. La civilisation européenne et la civilisation asiatique ont été également impuissantes à combler cet abîme. Et cependant que de luttes et que d'efforts pour déborder sur l'une ou l'autre rive! » Oui, sans doute, l'effort a été vain, et le grand mérite de ce livre est de nous faire mieux saisir la vanité de toute tentative de conciliation entre l'esprit européen et l'esprit asiatique. Dans le curieux chapitre intitulé : *Dialogue,* l'auteur lève un coin du voile qui recouvre la pensée orientale. Il nous la montre réfractaire à nos formules, à nos façons d'envisager les problèmes de la vie, conséquente à elle-même d'ailleurs et appropriée à des races formées dans de tout autres conditions historiques que les nôtres. L'infusion d'un sang étranger n'a encore réussi ni pour les individus ni pour les peuples. Faute d'avoir médité sur cette loi philosophique, les politiques européens ont commis parfois de cruelles méprises; il n'est que temps de rappeler à tous des enseignemens dont l'auteur des *Lettres* a si bien saisi la portée.

Une légère critique en terminant. Comment M. de Moüy, un écrivain de race et de valeur, a-t-il permis que ses pages, pensées et écrites avec amour, fussent travesties par les lithographies fantastiques de ce volume? Comment l'intelligent éditeur, qui a rendu un si grand service à l'esprit français en vulgarisant chez nous les récits et le goût des voyages, ne se décide-t-il pas à bannir des livres sérieux cette imagerie enfantine? Il y a là telle reproduction du temple de Jupiter Olympien qui rend fort exactement le profil d'un jeu de quilles, telle vue des Propylées qui a dû déjà figurer dans une *Histoire sainte* comme illustration du Chaos. De grâce, brûlons une bonne fois ces bois injurieux pour Athènes, et si nous ne pouvons, comme nos voisins d'Angleterre, faire de l'art vrai à bon marché, contentons-nous de bonne prose. C'était le cas ou jamais cette fois; quand les délicats prennent un livre de M. de Moüy, ils ne lui demandent que lui-même.

E.-M. DE VOGÜÉ.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIXe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1879

Livraison du 1er Juillet.

LA COMMUNE A L'HOTEL DE VILLE. — IV. — LES LIBRES PENSEURS, par M. MAXIME DU CAMP 5

MÉMOIRES INÉDITS DE Mme DE RÉMUSAT, publiés par son petit-fils, M. PAUL DE RÉMUSAT. — I. — M. DE RÉMUSAT PRÉFET DU PALAIS, HABITUDES DU PREMIER CONSUL ET DE Mme BONAPARTE 40

LE RETOUR DE LA PRINCESSE, deuxième partie, par M. JACQUES VINCENT . . . 73

UN ROYALISTE PARLEMENTAIRE, BERRYER, par M. CHARLES DE MAZADE 103

LES COLONIES DE L'AFRIQUE AUSTRALE, D'APRÈS LES RÉCENS VOYAGEURS ANGLAIS. — II. — LES INDIGÈNES ET LE TRAVAIL DES COLONIES, LES CAFRES ET LES ZOULOUS, par M. ÉMILE MONTÉGUT 143

LE SALON DE 1879. — II. — LA PEINTURE, par M. EUGÈNE GUILLAUME, de l'Institut de France 185

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE M. DE BISMARCK, par M. G. VALBERT 212

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 225

ESSAIS ET NOTICES 236

Livraison du 15 Juillet.

LE RETOUR DE LA PRINCESSE, dernière partie, par M. JACQUES VINCENT 241

UNE GUERRE SERVILE EN RUSSIE. — LA RÉVOLTE DE POUGATCHEF, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGUÉ 267

MÉMOIRES INÉDITS DE Mme DE RÉMUSAT. — 1802-1808. — LE VOYAGE EN BELGIQUE, CONVERSATIONS DU PREMIER CONSUL A BOULOGNE, ARRESTATION DU GÉNÉRAL MOREAU 304

La Commune a l'Hotel de Ville. — V. — Les Soldats, par M. Maxime DU CAMP 334
L'Histoire naturelle des sociétés humaines ou animales. — I. — L'organisme social, par M. Alfred FOUILLÉE 370
Les applications modernes du microscope a la géologie, par M. F. FOUQUÉ, professeur au Collège de France 406
Les Origines de la magistrature française, par M. Charles LOUANDRE . . 432
Revue littéraire, par M. F. BRUNETIÈRE 452
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 464
Correspondance. — Lettres du prince Vassiltchikof et de M. Anatole Leroy-Beaulieu 475

Livraison du 1er Août.

Le Globe de la restauration et Paul-François Dubois, par M. Paul JANET, de l'Institut de France 481
Le bel Edwards, par M. Victor CHERBULIEZ 513
La Commune a l'Hotel de Ville. — VI. — La Revendication, par M. Maxime DU CAMP 542
L'Histoire naturelle des sociétés humaines ou animales. — II. — La conscience sociale, par M. Alfred FOUILLÉE 579
Mémoires inédits de Mme de Rémusat, publiés par son petit-fils, M. Paul de RÉMUSAT. — 1802-1808. — IV. — L'Arrestation de Georges Cadoudal, la mort du duc d'Enghien, la fondation de l'empire 615
Fréjus. — Le port romain et la lagune de l'Argens, par M. Charles LENTHÉRIC 641
Le futur canal interocéanique de l'Amérique centrale, par M. Edmond PLAUCHUT 668
Lord Beaconsfield et la dissolution du parlement, par M. G. VALBERT . . 698
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 710

Livraison du 15 Août.

Prosper Mérimée, a propos de lettres inédites, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE 721
Un essai de gouvernement européen en Égypte. — I. — La formation du ministère anglo-français, par M. Gabriel CHARMES 776
L'Enseignement supérieur en Allemagne, d'après des rapports récens, par M. FUSTEL de COULANGES, de l'Institut de France 813
Yasmina. — Récit de mœurs kabyles, par M. J. VILBORT 834
La Géographie de la Gaule, par M. Albert RÉVILLE 864
Ma cousine Jane, par miss Julia KAVANAGH 896
Un historien américain, John LOTHROP MOTLEY, par M. Auguste LAUGEL. 911
Revue littéraire, par M. F. BRUNETIÈRE 933
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 946
Essais et notices 957

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.

THE UNIVERSITY OF ILLINOIS AT CHICAGO
3 8198 314 340 983